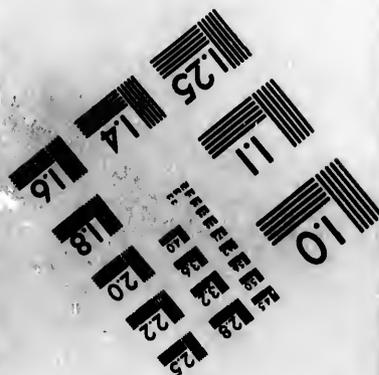
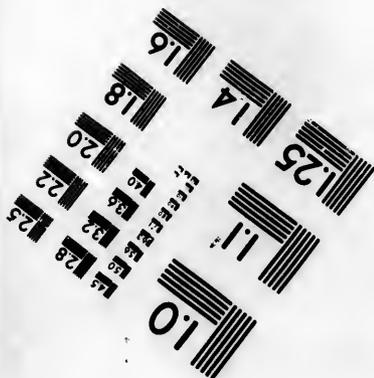
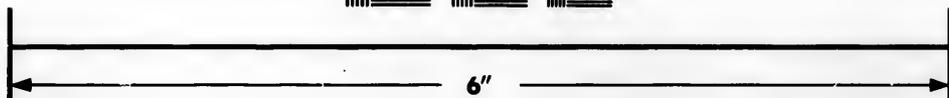
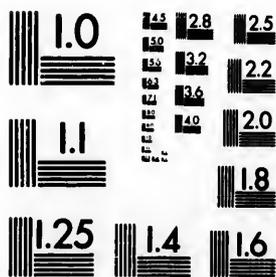


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1984

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

Pagination irrégulière: [i] - xiv, [1] - 6, 6 bis - 6ter, 7 - 290, 290 bis - 290 ter, 291 - 603 p.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

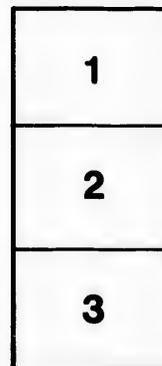
Morisset Library
University of Ottawa

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shell contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque Morisset
Université d'Ottawa

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ire
détails
es du
modifier
er une
filmage

es

errata
l to
t
e pelure,
on à

ter,

32X

D

CH

VIE
DE M. OLIER.

II.

— —
LE MANS , IMPRIMERIE DE CH. RICHELET.
— —

ce

VIE DE M. OLIER

FONDATEUR

DU SÉMINAIRE DE S. SULPICE

ACCOMPAGNÉE DE NOTICES SUR UN GRAND NOMBRE
DE PERSONNAGES CONTEMPORAINS.

TOME SECOND.



PARIS ,

POUSSIELGUE-RUSAND , LIBRAIRE ,
RUE HAUTE-FEUILLE , 9 .

LE MANS ,

CH. RICHELET , IMPRIMEUR-LIBRAIRE ,
RUE DE LA PAILLE , 10 .

1844 .



BX
4705
.0425
F325
1841
V.2



DE

CON

S.

M. C

sa

D

I. C

s'étoi

tabli

II.

lerin

Provi

III

tillon

IV

vau

V.

du S

reçoi

VI

tag

me c

VII

font

conf

VIII

de s

Fran

TABLE

DES SOMMAIRES DU SECOND VOLUME.

DEUXIÈME PARTIE (*Suite*).

CONDUITE DE M. OLIER DANS LA RÉFORME DE LA PAROISSE DE S. Sulpice, ET DANS L'EXERCICE DU MINISTÈRE PASTORAL.

LIVRE VI.

M. Olier va vénérer les restes de saint François de Sales à Anneci. Divers autres pèlerinages.

I. On ordonne à M. Olier de s'éloigner de sa paroisse pour rétablir sa santé. page 1

II. Il se détermine à faire le pèlerinage d'Anneci. Dessein de la Providence dans ce voyage. 2

III. Il fait le pèlerinage de Châtillon-sur-Seine. 3

IV. Il visite l'abbaye de Clairvaux et celle de Cîteaux. 4

V. Il visite la sœur Marguerite du S. Sacrement. Grâces qu'ils reçoivent l'un et l'autre. 5

VI. Il s'égare dans les montagnes du Jura. Son égalité d'âme dans ce péril. 7

VII. Mauvais accueil que lui font des villageois ; il gagne leur confiance. 8

VIII. M. Olier vénère le corps de saint Claude et celui de saint François de Sales. 9

IX. Trait remarquable d'humilité d'une religieuse. M. Olier visite la mère de Bressand. pag. 11

X. M. Olier visite Marie de Valence. 12

XI. Il visite la mère de Mazelli. 13

XII. Il visite les saints lieux de Provence. La mère de la Trinité. 14

XIII. Il conseille à la mère de la Trinité de se démettre de sa charge. 15

XIV. La mère de la Trinité se démet de sa charge. 16

XV. M. Olier visite la mère de Saint-Michel, à Avignon. 17

XVI. Il s'arrête à Montpellier et à Montpeiroux. 19

XVII. Ses pratiques dans ses voyages. Sa mortification. 20

XVIII. Zèle de M. Olier à célébrer le saint sacrifice, durant ses voyages. Sa fidélité à l'oraison. 21

XIX. Charité de M. Olier envers les pauvres, dans ses voyages. 22

XX. Sa charité envers ses compagnons de voyage. Son humilité. p. 24

XXI. Dans ses voyages M. Olier exerce son zèle pour le salut des âmes. 26

XXII. Il fait tous les ans les exercices de la retraite spirituelles. Pèlerinages à Chartres et à Sammur. 27

XXIII. Par humilité, il fait l'office de valet d'écurie. 28

XXIV. Pèlerinage à Notre-Dame de Toute-Joie, et au tombeau de saint Vincent-Ferrier. 29

XXV. Pèlerinage à Sainte-Anne d'Auray. M. Olier visite la Régrippière. *Ib.*

XXVI. Pèlerinage à Candes, Marmoutiers, Saint-Martin de Tours. 30

XXVII. Rétablissement de la ferveur parmi les prêtres de la paroisse de Saint-Sulpice. 52

XXVIII. Recueillement de M. Olier dans ses voyages. 55

NOTES DU SIXIÈME LIVRE.

Pèlerinage de saint Claude. 55

Pèlerinage de saint François de Sales. 56

Sur Marie de Valernot d'Hereulais. *Ib.*

Pèlerinage de Saint-Antoine de Viennois. 57

Pèlerinage des saints lieux de Provence. *Ib.*

Pèlerinage de saint Vincent-Ferrier. 58

Sur le pèlerinage de sainte Anne d'Auray. 59

LIVRE VII.

M. Olier répare une horrible profanation. Première guerre de Paris ; sa charité pastorale pendant ce fléau.

I. Horrible profanation dans l'église de Saint-Sulpice. 40

II. M. Olier s'efforce d'expier cette profanation. Jeûne. Procureur en habits de deuil. pag. 41

III. Procession solennelle du très-saint Sacrement. Monument expiatoire. 45

IV. Pour continuer cette réparation, M. Olier établit l'adoration perpétuelle. 45

V. Fruits de cette réparation. Mort de l'un des auteurs du sacrilège. 46

VI. Paris prend les armes contre le cardinal Mazarin. Conduite de M. Olier. 47

VII. Le Roi se retire à S. Germain. Première guerre de Paris. 48

VIII. M. Olier exhorte son peuple et ses ecclésiastiques à la pénitence. 49

IX. Il visite les pauvres de sa paroisse, et leur procure des secours. 50

X. Il fait rechercher toutes les familles indigentes. Sa grande libéralité. 51

XI. Il va solliciter la générosité de la Cour à S. Germain. 55

XII. Succès dont Dieu couronne le dévouement de M. Olier. 54

XIII. Cessation de la guerre civile. M. Olier relève les familles ruinées. 55

XIV. Il se démet de ses bénéfices. 57

XV. Il s'efforce de bannir de sa paroisse les désordres que la guerre civile y avait introduits. 58

XVI. Il invite le père Eudes à donner une mission à la paroisse de S. Sulpice. 59

XVII. Il veut procurer des secours aux pauvres honteux de sa paroisse. 61

XVIII. Misère affreuse du faubourg S. Germain après la guerre civile. 62

XIX. pagule ce des

XX. cours de ceux. Fr

XXI. les en vres ; C sage.

XXII. pauvres, charitable

XXIII. des orpho roisse.

XXIV. qu'il tien des pauvr

NOTES

Sur la b Présém 1648.

Monume neur du tr M. Olier néfices.

Mission Indulgen des pauvre

Sur la m Saint-Sulp

I

M. Olier as cesse de C

régente d nominati de guerre ces contre

I. Les pri Vincennes. donataire d

II. La pri voie à M. O ments.

d'expler
ne. Pro-
sull. pag. 41

nnelle du
Monument 45

cette répa-
rit l'adora- 45

réparation.
eurs du sa- 46

armes con-
n. Conduite 47

re à S. Ger-
re de Paris. 48

xhorte sou-
stiques à la 49

uvres de sa
eure des se- 50

er toutes les
Sa grande li- 51

la générosité
main. 53

t Dieu cou-
t de M. Olier. 54

e la guerre
ve les famil- 55

de ses béné- 57

le bannir de
rdres que la
t introduits. 58

père Eudes à
à la paroisse 59

ocurer des se-
honteux de sa 61

ffreuse du fau-
après la guer- 62

XIX. M. Olier établit la com-
pagnie charitable pour l'assistan-
ce des pauvres honteux. pag. 63

XX. Sage dispensation des se-
cours destinés aux pauvres hon-
teux. Fruits de cette institution. 64

XXI. M. Olier établit des éco-
les en faveur des enfants pau-
vres; Catéchisme pour leur u-
sage. 65

XXII. Il établit, en faveur des
pauvres, l'assemblée du conseil
charitable. 66

XXIII. Il procure l'entretien
des orphelins pauvres de sa pa-
roisse. 67

XXIV. Assemblées diverses
qu'il tient chaque mois en faveur
des pauvres. 68

NOTES DU SEPTIÈME LIVRE.

Sur la baronne de Neuville. 70
Préséances à la procession de
1648. 71

Monument exaltatoire en l'hon-
neur du très-saint Sacrement. 72

M. Olier se démet de ses bé-
néfices. 73

Mission prêchée au Péray. 74

Indulgences pour la compagnie
des pauvres honteux. 75

Sur la maison des orphelins de
Saint-Sulpice. 76

LIVRE VIII.

M. Olier assiste à la mort de la prin-
cesse de Condé; il donne à la Reine
régente des avis importants sur les
nominations aux prélatures. Secon-
de guerre de Paris. Mesures effec-
tives contre les duels.

I. Les princes sont enfermés à
Vincennes. M. Olier visite la
douchière de Condé, à Chantilly. 78

II. La princesse de Condé en-
voie à M. Olier de riches orne-
ments. 79

III. La princesse de Condé
succombe à ses disgrâces, et ap-
pelle M. Olier, qui l'assiste à la
mort. pag. 81

IV. Services funèbres pour la
princesse. Le Roi vient à S. Sul-
pice. 85

V. La maison de Condé re-
gagne l'affection des Parisiens.
Le cardinal Mazarin sort du
royaume. lb.

VI. M. Olier console la Reine
régente. 85

VII. Lettre de M. Olier à la
Reine régente sur la collation
d'évêchés à des sujets indignes. 86

VIII. Seconde guerre de Paris
occasionnée par le retour du car-
dinal Mazarin. 90

IX. Misère dans Paris. Les
Calvinistes remuent et se forti-
fient. 91

X. Lettre de M. Olier à la Rei-
ne-mère, sur la nécessité de cé-
der aux circonstances en re-
voyant Mazarin. 95

XI. Journée de Saint-Antoine.
Désolation dans la campagne et
dans la ville. 96

XII. M. Olier offre un asile
aux pauvres filles de la campagne
réfugiées à Paris. 97

XIII. Il ouvre un asile aux re-
ligieuses réfugiées dans Paris. 98

XIV. Vœu de M. Picoté pour
la cessation des troubles. For-
mule de vœu composée par M.
Olier. 99

XV. Les Bénédictines du S.
Sacrem. sont établies sur la pa-
roisse de S. Sulpice. 101

XVI. Établissement des reli-
gieuses de Notre-Dame de Mi-
séricorde. 102

XVII. Exil du duc d'Orléans.
M^{me} de Sanjean sort du couvent
des Carmélites. 104

XVIII. M. Olier est d'avis que
M^{me} de Sanjean demeure dans le
monde. 107

XIX. Il désire que le Duc répare les maux de la guerre civile, et qu'on forme à la piété la jeune princesse Isabelle d'Orléans p. 108	
XX. Combien les duels étaient fréquents sur la paroisse de Saint-Sulpice	109
XXI. M. Olier entreprend de remédier à la fureur des duels.	110
XXII. Il supplée à l'insuffisance des lois contre les duels.	112
XXIII. Protestation rédigée par M. Olier et approuvée par la noblesse, les marchands, les princes, la Sorbonne et les évêques.	115
XXIV. M. Olier demande à la régente de punir les duels et les blasphèmes.	115
XXV. Le Roi déclare sa majesté, et rend un édit contre les blasphèmes.	116
XXVI. Édit de Louis XIV contre les duels.	118
XXVII. M. Olier et le marquis de Fénelon ont eu une grande part à l'abolition des duels.	119
XXVIII. Conduite héroïque du marquis de Fénelon à l'égard de son fils.	120
XXIX. Après la mort de M. Olier, ces gentilshommes se réunissent encore au séminaire.	121
NOTES DU HUITIÈME LIVRE.	
Maison ouverte aux religieuses fugitives.	125
Incertitude de la mère Mectilde.	1b.
Bénédictines du Saint-Sacrement. Leur dévotion envers Marie.	124
Établissement des religieuses de la Miséricorde à Paris.	125
M. le Vachet établit les Sœurs de l'Union chrétienne, et réforme un monastère.	127
Sur la décision donnée à Madame de Sanjeon.	128
Sur Madame de Sanjeon et sa communauté.	129
Sur la protestation de Louis XIV touchant les peines portées contre les duellistes. pag. 152	
De la part que le marquis de Fénelon eut à l'abolition des duels. Le comte de Dray.	155
Mort édifiante du jeune de Fénelon.	154
LIVRE IX.	
M. Olier présumit ses paroissiens contre l'hérésie du Jansénisme.	
I. Les Jansénistes se flattent d'avoir attiré à eux M. Olier.	155
II. M. Olier manifeste ses sentiments d'opposition au Jansénisme.	156
III. Lettre de M. Olier à une personne séduite par les Jansénistes.	157
IV. Leur conduite artificieuse et schismatique.	158
V. Prédication à Port-Royalès-Paris. M. Olier en détourne le frère Jean de la Croix.	160
VI. Son zèle pour faire interdire la chaire aux prédicateurs Jansénistes.	161
VII. M. Olier est traité, par plusieurs curés, de schismatique et d'hérétique.	165
VIII. M. du Hamel rétablit à Saint-Merri la pénitence publique.	164
IX. Excès des pénitences publiques. Exils volontaires.	166
X. Beaucoup de paroissiens de Saint-Sulpice sont séduits par la nouveauté.	147
XI. M. Olier prêche contre le rétablissement de la pénitence publique.	149
XII. Il soutient la suffisance de l'attrition dans le sacrement de Pénitence.	151
XIII. Remontrance du père des Mares à M. Olier. Idée de cet écrit.	152

XIV
ques fXV
père
lonce.XVI
de l'ab
confèreXVII
seule q
le pèreXVIII
de ce pXIX
terenceXX
sénismeXXI
mande
lennel sXXII
obtenir
sénismeXXIII
Janséni
nation.XXIV
nistes pé
d'InnocéXXV
s'empare
Foi. ZèleXXVI
que. Il d
lier à laXXVII
reuse deXXVIII
abolit la
pauzion

de Louis
es portées
pag 152

arquis de
dition des
oy. 155

jeune de 154

X.

es paroissiens
Jansénisme.

se flattent
. Olier. 155

ste ses sen-
au Jansé- 156

Olier à une
les Jansé- 157

artificieuse 158

Port-Royal-
en détourne
roix. 160

faire inter-
prédicateurs 161

et traité, par
schismatique 165

nel rétablit à
tence publi- 164

sentences pu-
bliaires. 166

paroissiens de
séduits par la 167

che contre le
la pénitence 169

la suffisance
le sacrement 151

ue du père des
Idée de cet é- 152

- XIV. Estime que les catho-
liques faisoient de M. Olier. pag. 155
- XV. M. Olier ne répond au
père des Mares que par son si-
lence. 154
- XVI. Pour ramener M. et Mme
de Liancourt, il leur propose une
conférence. 155
- XVII. Il réduit la dispute à une
seule question, et presse en vain
le père des Mares d'y répondre. 156
- XVIII. Conduite artificieuse
de ce père. 157
- XIX. Conclusion de la con-
férence. 158
- XX. Combien l'hérésie du Jan-
sénisme influait sur les mœurs. 160
- XXI. Le clergé de France de-
mande au Pape un jugement so-
lennel sur le Jansénisme. 161
- XXII. Zèle de M. Olier pour
obtenir la condamnation du Jan-
sénisme. 162
- XXIII. Sa douceur envers les
Jansénistes après leur condam-
nation. 163
- XXIV. Subterfuge des Jansé-
nistes pour décliner le jugement
d'Innocent X. 164
- XXV. Les Jansénistes veulent
s'emparer de la *Propagation de la
Foi*. Zèle de M. Olier. 165
- XXVI. Conduite de l'archevê-
que, il défend de nommer M. O-
lier à la charge de directeur. 166
- XXVII. La Reine prend la dé-
fense de M. Olier. 167
- XXVIII. Le cardinal Mazarin
abolit la congrégation de la *Pro-
pagation de la foi*. 168
- XXIX. Affaire de M. de Lian-
court. pag. 169
- XXX. Condamnation d'Ar-
mand par la Sorbonne. 170
- XXXI. Haine des Jansénistes
pour la mémoire de M. Olier. 171
- XXXII. Après dix ans de mi-
nistère, M. Olier est malade à
l'extrémité. 175
- XXXIII. Sa résignation dans
cette maladie. Dieu lui fait con-
naître qu'il en relèvera. 174
- XXXIV. M. Olier reçoit les
derniers sacrements, se démet
de sa cure, et recouvre la santé. 175
- XXXV. Sa profonde humilité
après s'être démis de sa cure. 176

NOTES DU NEUVIÈME LIVRE.

Sur le silence de M. Olier ap-
rès la *Renouance* du père des
Mares. 178

M. Olier défend les sentiments
et la personne de S. François de
Sales, contre les attaques des
novateurs. *ib.*

Estime de M. Bourdoise pour
quelques Jansénistes. 181

Sur l'abbé de Honzeis. 185

Sur les propositions de Jansé-
nius. 184

Le père des Mares est exclu
de l'Oratoire. *ib.*

Condamnation du livre intitulé
le Jansénisme confondu. 185

Sur l'abbé d'Aubigny. *ib.*

Sur l'affaire du duc de Lian-
court. 187

TROISIÈME PARTIE.

CONDUITE DE M. OLIER DANS L'ÉTABLISSEMENT ET LA DIRECTION
DES SÉMINAIRES.

LIVRE PREMIER.

Construction du séminaire de Saint-Sulpice. Esprit de cette maison.

- I. Dieu bénit l'établissement du séminaire de S. Sulpice. *pag.* 189
- II. Nécessité de construire un bâtiment pour le séminaire. Le Mercier en trace le plan. 190
- III. M. Olier pose la première pierre du séminaire, et donne du pain à une multitude d'ouvriers qui en manquent. 191
- IV. Solidité et simplicité du bâtiment du séminaire. 192
- V. Inauguration de la chapelle. M. Olier offre les clefs du séminaire à Notre-Dame de Chartres, comme à la reine de cet établissement. 195
- VI. Beauté de la chapelle du séminaire. 195
- VII. Bénédiction du séminaire. 197
- VIII. Dévotion à la vie intérieure de Notre-Seigneur; fondement de l'esprit du séminaire. 199
- IX. Influence de la très-sainte Vierge sur l'Église. Elle est le canal de toutes les grâces sur le séminaire. 200
- X. Tableau de la descente du Saint-Esprit, et autres, qui rendent sensibles cette doctrine. 202

XI. Cette doctrine a été manifestée surtout dans les derniers temps. *pag.* 205

XII. Le séminaire de Saint-Sulpice doit honorer et faire honorer la vie intérieure de Marie. 204

XIII. Offrir tout à Dieu par Marie, dévotion des plus essentielles au séminaire de Saint-Sulpice. 205

XIV. Abandon entier à Marie, caractère primitif de l'Oratoire et du séminaire de Saint-Sulpice. 206

XV. S. Jean l'Évangéliste donné pour patron au séminaire; raisons de ce choix. *ib.*

XVI. La pratique de célébrer dans les intentions de Marie a été commune à tous les membres de l'Oratoire. 208

XVII. Saint Joseph donné pour patron au séminaire. Dévotion aux saints apôtres. 209

XVIII. La Présentation de Marie au temple, fête patronale du séminaire. Rénovation des promesses cléricales. 212

XIX. Première rénovation des promesses cléricales. 215

XX. Nouvelles démarches pour faire enregistrer les lettres patentes du séminaire. 214

XXI. Choix d'un protecteur temporel pour le séminaire. Éta-

registres.

XXI

tiers-or

XXI
dre de
et celui
Dispute

XXI
de S. Su
Associa

XXV
de S. Su
Autre a

XXV
de S. Su
et S. Au

NOTE

Premi
naire.

Confia
cours de

Bâtime
Saint-Su

Péleri

Table:

Appro
rier.

Sur la
les grâces
Marie.

Piété
très-sain

Sur le
dans les
sainte Vi

Réno
ricales.

Péleri
de-Toute

La mène

registrement des lettres patentes. pag. 215

XXII. M. Olier embrasse le tiers-ordre de saint Dominique. 217

XXIII. Il embrasse le tiers-ordre de saint François d'Assise, et celui de S. François de Paule. Dispute sur ce sujet. 218

XXIV. Dévotion du séminaire de S. Sulpice envers saint Martin. Association de prières. 219

XXV. Dévotion du séminaire de S. Sulpice envers saint Denis. Autre association de prières. 221

XXVI. Dévotion du séminaire de S. Sulpice envers S. Grégoire et S. Ambroise. 222

NOTES DU PREMIER LIVRE

Premiers bâtiments du séminaire. 224

Confiance de M. Olier au secours de Dieu. *ib.*

Bâtiment du séminaire] de Saint-Sulpice. 225

Pèlerinage de Chartres. 227

Tableaux de Le Brun. *ib.*

Approbation de l'Office de l'Interieur. 229

Sur la distribution de toutes les grâces par le ministère de Marie. 230

Piété du séminaire envers la très-sainte Vierge. 232

Sur le saint sacrifice offert dans les intentions de la très-sainte Vierge. 234

Rénovation des promesses cléricales. *ib.*

Pèlerinage de Notre-Dame-de-Toutes-Grâces-les-Nigeon. 235

La mère Eugénie de Fontaine. 236

LIVRE II.

M. Olier forme les Clercs du séminaire aux vertus et à la perfection sacerdotales.

I. Réputation de ferveur dont jouissait le séminaire sous la conduite de M. Olier. pag. 257

II. Quelle est la perfection à laquelle les prêtres doivent aspirer. *ib.*

III. M. Olier éprouvait les sujets avant de les recevoir au séminaire. 258

IV. M. Olier exerce ses disciples à renoncer au monde et à ses maximes. 259

V. Sentiments de M. Olier sur les préséances. 242

VI. Il forme ses disciples à la mortification des sens. *ib.*

VII. Exemples frappants de mortification qu'il donne à ses disciples. 244

VIII. Il recommande les pénitences corporelles, pourvu que l'obéissance en règle l'usage. *ib.*

IX. La mortification intérieure recommandée aux clercs du séminaire de S. Sulpice. 246

X. M. Olier forme ses disciples à l'abnégation de leur jugement et de leur volonté. 247

XI. Il veut qu'on préfère l'obéissance aux révélations particulières. 248

XII. Fidélité à l'observation du règlement. 250

XIII. M. Olier exerce ses disciples à l'humilité. Exemples qu'il leur donne de cette vertu. 251

XIV. Il ne voulait point qu'on parlât de soi en mal, pour s'humilier. 252

DIRECTION

été maniés derniers pag. 205

de Saint- et faire hon- re de Ma- 204

u Dieu par plus essen- de Saint- 205

tier à Marie, e l'Oratoire Saint-Sul- 206

ngéliste don- séminaire ; *ib.*

de célébrer e Marie a été membres de 208

seph donné naire. Dévo- res. 209

sentation de te patronale novation des es. 212

novation des es. 215

omarches pour s lettres pa- e. 214

m protecteur éminaire. Eu-

XV. Dévotion envers le très-saint Sacrement. Assiduité à l'oraison. <i>pag.</i>	253	cipalement une école des vertus sacerdotales. <i>pag.</i>	275
XVI. Fidélité à la méthode d'oraison. Préparation du sujet.	254	XXXI. Combien M. Olier recommandait l'étude à ses ecclésiastiques.	274
XVII. M. Olier établit l'exameu particulier. En quoi consiste cet exercice.	255	XXXII. Avis de M. Olier sur les dangers de la science.	276
XVIII. Respect pour les saints Ecritures.	257	XXXIII. En quoi consiste la science des chrétiens, d'après M. Olier.	277
XIX. Punctualité à toutes les rubriques et cérémonies de l'Église.	258	XXXIV. Etudier avec humilité, en esprit de pénitence, et pour la gloire de Dieu.	278
XX. M. Olier compose son <i>Explication des cérémonies de la grande Messe.</i>	259	XXXV. M. Olier bannit du séminaire les disputes et les contentions.	280
XXI. Comment M. Olier forme les prêtres à l'administration des sacrements, et les cleres aux cérémonies.	261	XXXVI. Ses sentiments sur la manière d'argumenter et de répondre dans les exercices publics.	281
XXII. Exemples remarquables de religion. M. de Sève. Réponse au prince de Conti.	262	XXXVII. M. Blanlo, disciple de M. Olier, profite parfaitement de ses avis.	282
XXIII. Trait de religion de M. Olier.	265	XXXVIII. M. de Poussé se sanctifie par l'étude.	284
XXIV. Fête du Sacerdoce de Notre-Seigneur Crainte religieuse des saints ordres.	265	XXXIX. Comment M. Olier préserve le séminaire des erreurs du Jansénisme. Il les tient pour condamnées après la bulle d'Urbain VIII.	285
XXV. Sentiments de M. Olier sur l'empressement inquiet pour les saints ordres.	266	XL. M. Olier interdit aux siens la fréquentation de ceux qui n'étaient point soumis aux décisions du saint Siège.	288
XXVI. Exactitude de M. de Sève à observer les rubriques et les canons.	267		
XXVII. Zèle pour l'instruction chrétienne de la jeunesse. Association pour demander à Dieu de saints maîtres d'école.	269	NOTES DU DEUXIÈME LIVRE.	
XXVIII. Dieu suscite des congrégations qui se dévouent à l'instruction chrétienne de l'enfance.	270	Sur le père Thomassin.	289
XXIX. Ferveur du séminaire de Saint-Sulpice.	271	Sur le livre des <i>Eramens particuliers.</i>	<i>Ib.</i>
XXX. Le séminaire de Saint-Sulpice institué pour être prin-		Sur l'abbé de Sève.	290
		Sur les dispositions avec lesquelles M. Olier voulait qu'on argumentât dans les exercices publics.	<i>Ib.</i>

Conclu-
tion
ciété

I. M.
palem
pour l
naires.

H. M.
que de
M. Olier

III. M.
soumet
cent de
risse.

IV. C.
secours
vers M.

V. C.
M. de F

VI. M.
compag

VII. M.
pagnie d

VIII.
s'établir
Sulpice.

IX. M.
Germain
de l'Orat

X. M.
réciter
dans ton
compagn

XI. L.
chone et

XII. I.
une lettre
qui se ju

XIII.
mais per
société.

XIV.

XV. V.
tonvillier

LIVRE III.

Conduite de M. Olier dans la formation et le gouvernement de la société de Saint-Sulpice.

I. M. Olier se propose principalement de former une société pour l'établissement des séminaires. *pag.* 292

II. M. de Foix est nommé évêque de Pauiers. D'après l'avis de M. Olier il refuse ce siège. 295

III. M. Olier et M. de Foix se soumettent à l'avis de saint Vincent de Paul et du père Tarri-
risse. 294

IV. Confiance de M. Olier au secours de DIEU. Sa charité envers M. de Foix. 295

V. Changement déplorable de M. de Foix. 296

VI. M. du Ferrier quitte la compagnie de Saint-Sulpice. 297

VII. M. Olier préserve sa compagnie du Jansénisme. 299

VIII. Les Oratoriens veulent s'établir sur la paroisse de Saint-Sulpice. 500

IX. La Reine et l'abbé de S. Germain s'opposent au dessein de l'Oratoire. 501

X. M. Olier établit l'usage de réciter chaque jour le chapelet dans toutes les maisons de sa compagnie. 502

XI. Le projet de l'Oratoire échoue entièrement. 505

XII. Le père Bourgoing écrit une lettre de plaintes à M. Olier, qui se justifie. 504

XIII. M. Olier ne sollicite jamais personne à entrer dans sa société. 506

XIV. Vocation de M. Souart. 507

XV. Vocation de M. de Bre-
touvilliers. 508

XVI. Vocation de M. Louis
Tronson *pag.* 510

XVII. M. Olier exerce ses disciples à l'ancienneté intérieur et aux fonctions ecclésiastiques. 511

XVIII. Il désire que ses disciples fassent profession de servitude à Jésus-Christ et à l'Eglise. 515

XIX. Cet esprit de servitude est nécessaire à tous les prêtres, et même à tous les parfaits chrétiens. 514

XX. M. Olier désire que ses disciples vivent en esprit d'hostie. 515

XXI. Examen de conscience pour les aspirants à la société de Saint-Sulpice. 516

XXII. Dévotion des prêtres du séminaire de Saint-Sulpice envers le très-saint Sacrement, la Croix et l'Evangile. 517

XXIII. Esprit de la compagnie de Saint-Sulpice. *ib.*

XXIV. M. Olier exige que ses ecclésiastiques se contentent de la nourriture et du vêtement. 519

XXV. Le noviciat de la société est transféré d'abord à Vaugirard. 521

XXVI. Exemple remarquable de mortification dans la personne de M. Hurtevent. *ib.*

XXVII. Ohéissance de M. de Lantages. M. Olier recommande aux siens le soin de leur santé. 525

XXVIII. Le noviciat transféré à Avron, puis à Issy. 524

XXIX. M. Olier forme les sujets que les évêques lui envoient pour établir et diriger leurs séminaires. 525

XXX. Il soumet les réglemens du séminaire à l'assemblée générale du clergé. 526

XXXI. L'assemblée des évêques donne à la compagnie le

es vertus
pag. 275

Olier re-
s ecclé-
274

Olier sur
e. 276

onsiste la
, d'après
277

ec lumi-
ence, et
278

annait du
et les con-
280

ments sur
ter et de
reices pu-
281

, disciple
arfaitement
282

Poussé se
284

t M. Olier
des erreurs
tient pour
bulle d'Ur-
285

dit aux siens
eux qui n'é-
ux décisions
288

XIÈME LIVRE.

assin. 289

ramens parti-
ib.

e. 290

ns avec les-
voulait qu'on
es exercées
ib.

nom de *Compagnie des prêtres du clergé*. pag. 329

XXXII. Approbation de la société par le saint Siège. 351

XXXIII. La société de Saint-Sulpice n'est pas une *congrégation* proprement dite. 354

NOTES DU ROISIÈME LIVRE.

Chôte malheureuse de l'évêque de Pamiers. 357

Sur l'exil et la fin de M. du Ferrier. 340

Sur la lettre de Nicole au père Quesnel. 342

Usage du séminaire à l'égard de la récitation du chapelet. *ib.*

M. Olier s'oppose au dessein des pères de l'Oratoire de s'établir dans le faubourg Saint-Germain. 345

Sur la mort de M. Meyster. 344

Avron et Notre-Dame-des-Anges. 347

Sur la maison d'Issy. 348

LIVRE IV.

Travaux de M. Olier pour l'établissement des séminaires en France.

I. M. Olier soumet aux évêques ses vues sur la direction des séminaires. 352

II. Les évêques demandent l'impression du *Mémoire* de M. Olier sur les séminaires. 355

III. Idée qu'on doit se former des séminaires. Les évêques en sont les supérieurs naturels. 354

IV. Des directeurs des séminaires. Sublimité de leur vocation. 355

V. Qualités essentielles aux directeurs des séminaires. 356

VI. Moyens de faire subsister les directeurs, et de les remplacer. pag. 357

VII. Des séminaristes. Leur nourriture, leur vêtement. Exercice assidu de la mortification. 358

VIII. Les besoins de la paroisse de Saint-Sulpice empêchent M. Olier de seconder le zèle des évêques. 359

IX. Estime et charité de saint Vincent de Paul pour les ecclésiastiques de Saint-Sulpice. 360

X. M. Olier contribue à l'établissement du séminaire diocésain de Bordeaux. 361

XI. Il procure l'établissement du séminaire de Rodez. 362

XII. Etablissement du séminaire de Limoges. 363

XIII. M. Olier établit un séminaire à Nantes. 364

XIV. Lettre de M. Olier au père Bourgoing touchant le séminaire de Nantes. 366

XV. M. René Lévêque. Origine du séminaire de Saint-Louis, à Paris. 367

XVI. Dans ses voyages, M. Olier anime à la ferveur les ecclésiastiques. 368

XVII. M. Olier procure l'établissement du séminaire d'Aix. 370

XVIII. Origine des séminaires de Saint-Charles et de Sainte-Garde, à Avignon. 371

XIX. M. Olier établit le séminaire de Viviers. 372

XX. Estime des prêtres du diocèse de Viviers pour le séminaire. 374

XXI. Fruits du séminaire de Viviers. 375

XXII. M. Olier détermine l'évêque et le clergé du Puy à établir un séminaire. *ib.*

XXIII. L'évêque du Puy donne

la con
M. Olier

XXI
minair
en est

XXV
naire d

XXV
ment d
cèse de

XXV
sement
Sa con
quet.

XXV
l'évêqu

XXI
blissem
ses ecc
retraite

XXX
ment à
d'Orléa

XXX
au milie
d'un sé

XXX
ouvrage

XXX
de M. O

XXX
compos

NOTES

Sur la
de M. O
de Fran
des sémi

M. La
Limoges

M. R
de la con
ment.

M. Fr
tuteur
vidence.

subsister rempla- pag. 357	la conduite de son séminaire à M. Olier. pag. 377	Sur M. Philippe, et sur l'agré- gation projetée du séminaire d'Aix à celui de Saint-Sulpice. p. 399
es. Leur ent. Ex- plicitation. 358	XXIV. Commencement du sé- minaire du Puy. M. de Lantages en est établi supérieur. 378	Motifs de l'agrégation du sé- minaire d'Avignon à celui de Saint-Sulpice. M. d'Entrechaux 400
le la pa- e empê- conder te 359	XXV. M. Olier établit le sémi- naire de Clermont. 379	M. de Lantages, grand-vicaire du Puy. 401
é de saint es ecclé- sique. 360	XXVI. Il procure l'établisse- ment d'un séminaire pour le dio- cèse de Saint-Flour. 380	Séminaire de Clermont. 402
ue à l'éta- re diocé- 361	XXVII. Il forme un établis- sment à Clermont - Lodève. Sa conduite envers M. du Bos- quet. 382	Sur l'établissement projeté pour Blois. <i>ib.</i>
blissement z. 362	XXVIII. Lettre de M. Olier à l'évêque de Lodève. 385	Origine des séminaires de Lyon, d'Angers, de Bourges et de Toulouse. 404
du sémi- 365	XXIX. M. Olier forme un éta- blissement à Magnac. Il invite ses ecclésiastiques à vaquer à la retraite. 388	Sur M. Crestey. 405
it un sémi- 364	XXX. Projet d'un établisse- ment à Blois, pour les diocèses d'Orléans et de Chartres. 387	Publication anonyme des ou- vrages de M. Olier. 406
M. Olier au ant les sémi- 366	XXXI. Humilité de M. Olier au milieu de ses succès. Projet d'un séminaire en Grèce. 389	
que. Orig- aint-Louis, 367	XXXII. M. Olier compose des ouvrages spirituels. 390	LIVRE V.
ages, M. O- r les ecclé- 368	XXXIII. Notice des ouvrages de M. Olier. 392	Travaux de M. Olier pour la conver- sion des infidèles et des hérétiques. Fondation de Ville-Marie, en Ca- nada.
ocure l'éta- ire d'Aix. 370	XXXIV. Comment M. Olier composait ses ouvrages. 393	I. M. Olier forme le dessein d'aller en Perse. 407
s séminaires de Sainte- 371		II. Il veut passer en Chine pour y prêcher la foi. 408
blit le sémi- 372		III. Le père de Rhodes refuse les services de M. Olier. 409
prêtres du ur le sémi- 374		IV. M. Olier envoie des dis- ciples en Chine. Son zèle pour les missions étrangères. 410
éminaire de 375		V. Vicaires apostoliques éta- blis. Ils demandent des prêtres de Saint-Sulpice pour le séminaire de Siam. 411
termine l'é- u Puy à éta- <i>ib.</i>		VI. M. Olier forme le dessein d'une mission générale pour les Cévennes. 415
u Puy donne		VII. Zèle de M. Olier pour la conversion des hérétiques des Cé- vennes. 414
		VIII. L'évêque du Puy offre son siège à M. Olier. Zèle des ecclésiastiques du Puy pour la mission. 416

NOTES DU QUATRIÈME LIVRE.

Sur la seconde partie de l'écrit
de M. Olier, présenté au clergé
de France, pour l'établissement
des séminaires. 393

M. Lascaris d'Urfé, évêque de
Limoges. *ib.*

M. René Lévêque, instituteur
de la communauté de Saint-Clé-
ment. 396

M. François Chausiergues, in-
stituteur des séminaires de la Pro-
vidence. 397

IX. M. Olier invite M. de Bretonvilliers à contribuer de son bien à cette mission. <i>pag.</i>	417	XXVI. La colonie est continuellement harcélée par les sauvages. <i>pag.</i>	458
X. Il veut soumettre d'abord la ville de Privas à l'Eglise Romaine.	418	XXVII. Dévouement de la sœur Bourgeois.	459
XI. Succès de la mission de Privas. Rétablissement du culte catholique.	420	XXVIII. M. Olier et ses associés demandent l'érection d'un siège épiscopal à Ville-Marie.	440
XII. Douceur que les missionnaires et les nouveaux catholiques opposent aux emportements des hérétiques.	421	XXIX. M. de Quaylins est proposé pour être évêque de Ville-Marie.	442
XIII. Succès dont Dieu couronne les travaux de M. Coudere.	422	XXX. M. Olier envoie de ses prêtres à Ville-Marie.	445
XIV. Missions diverses.	425	XXXI. Mort de MM. Le Maître et Vignal.	444
XV. Etablissement d'une maison d'éducation pour les enfants des Huguenots. M. Olier retourne à Paris.	424	XXXII. La compagnie de S. Sulpice se charge de la mission de Ville-Marie.	445
XXVI. Zèle de M. Olier pour la conversion de l'Angleterre. Il veut y aller prêcher lui-même la foi.	426	NOTES DU CINQUIÈME LIVRE.	
XVII. Il entreprend la conversion de Charles II, roi d'Angleterre.	427	Les missions sont étrangères à l'objet de l'institut de Saint-Sulpice.	447
XVIII. Commencement des conférences avec Charles II. Proposition de M. Olier à ce monarque.	428	Sur MM. Coudere.	448
XIX. Quoique catholique de cœur, Charles II diffère jusqu'à la mort de faire son abjuration.	450	Sur la compagnie de Montréal.	<i>Id.</i>
XX. M. Olier médite le dessein de procurer la conversion du Canada.	451	Circonstances de la mort de M. Le Maître.	449
XXI. Rencontre de M. Olier et de M. de la Dauversière.	452	Etablissement des prêtres de S. Sulpice à Ville-Marie.	450
XXII. Formation de la Compagnie de Montréal.	455	<hr/>	
XXIII. M. Olier et M. de la Dauversière envoient une colonie dans l'île de Montréal.	455	LIVRE VI.	
XXIV. M. Olier consacre à la sainte Famille l'île de Montréal.	457	Dernières années de M. Olier. Ses maladies et sa mort.	
XXV. La colonie arrive heureusement à l'île de Montréal. Commencement de Ville-Marie.	458	I. M. Olier éprouve les douleurs de la pierre, et diverses autres maladies.	452
		II. Il se retire au Péray, puis à Argenteuil.	455
		III. Il fait le pèlerinage de Saumur. Il s'arrête à la Source.	455
		IV. Il va aux eaux de Thoury.	454
		V. Dieu prépare M. Olier à une nouvelle croix.	455

VI.
plexie
VII.
viteur
VIII.
dans e
IX.
croix.
X. 8
divine.
XI.
tale de
la grac
l'utilité
XII.
cricice e
XIII.
tout.
XIV.
glise de
de touc
XV.
demand
teur.
XVI.
Bourbo
sainte e
XVII.
dame de
XVIII.
sainte V
célébrer
de géné
XIX.
Olier au
piété.
XX.
donne a
XXI.
cure de s
ce saint
XXII.
donne a
sitation.
XXIII.
marqua

est conti-
r les sau-
pag. 458
ent de la
459
t ses asso-
ction d'un
-Marie. 440
us est pro-
de Ville-
442
voie de ses
445
I. Le Maltre
444
gnie de S.
la mission
445
IÈME LIVRE.
étrangères à
Saint-Sul-
447
448
e Montréal.
Ib.
la mort de
449
prêtres de
Marie. 450

VI.
de M. Olier. Ses
à mort.
ve les dou-
et diverses
452
Péray, puis
455
pèlerinage de
à la Source. 455
x de Thoury. 454
e M. Olier à
454

- VI. M. Olier est frappé d'apoplexie. pag. 456
- VII. Courage admirable du serviteur de Dieu. 457
- VIII. Douceur de M. Olier dans cette maladie. 458
- IX. Son grand amour pour la croix. Ib.
- X. Sa soumission à la volonté divine. 459
- XI. Soustraction presque totale de tous les dons sensibles de la grâce. Il les recouvre pour l'utilité du prochain. 460
- XII. Son grand esprit de sacrifice dans cet état. 461
- XIII. Il retrouve la croix partout. 462
- XIV. Il visite quelquefois l'église de Notre-Dame, et se démet de tout emploi extérieur. 464
- XV. L'évêque de Grenoble demande M. Olier pour coadjuteur. 465
- XVI. M. Olier va aux eaux de Bourbon. Son amour pour la sainte communion. 466
- XVII. Il visite à Moulins madame de Montmorenci. 467
- XVIII. M. Olier obtient par la sainte Vierge la grâce de pouvoir célébrer le saint sacrifice. Trait de générosité. 468
- XIX. Dernier voyage de M. Olier au Puy. Monuments de sa piété. 469
- XX. Exemple de charité qu'il donne aux habitants du Puy. 470
- XXI. Il prend possession de la cure de Saint-Georges. Culte de ce saint rétabli. 471
- XXII. Exemple d'humilité qu'il donne aux religieuses de la Visitation. 472
- XXIII. Autre exemple remarquable d'humilité. 475
- XXIV. Douceur et humilité de M. Olier. pag. 474
- XXV. Il visite le tombeau de la mère Agnès. 475
- XXVI. Il demande un instant sa guérison. Il se confond de cette prière. 476
- XXVII. Il médite fréquemment sur le mystère de la Résurrection. 477
- XXVIII. Il soupire sans cesse vers le ciel. 478
- XXIX. Il annonce sa mort prochaine, et pour s'y préparer, se prive de toute consolation. 479
- XXX. Il éprouve un nouvel accident à Issy. Ses dernières paroles. 481
- XXXI. Il reçoit l'Extrême-Onction. 482
- XXXII. Il meurt sous les yeux de saint Vincent de Paul. 485
- XXXIII. Saint Vincent de Paul console les disciples de M. Olier. 484
- XXXIV. Saint Vincent assiste à l'élection de M. de Bretonvilliers. Il invoque M. Olier. 484
- XXXV. Particularités remarquables qui accompagnèrent la mort de M. Olier. 486
- XXXVI. Ses obsèques, son oraison funèbre. 488
- XXXVII. Tombeau et épitaphe de M. Olier. 490
- NOTES DU SIXIÈME LIVRE.
- Sur le pèlerinage d'Argenteuil. 494
- Mort du père Yvan. 495
- Pèlerinage de Notre Dame du Puy. 496
- Élévation des reliques de saint Georges et de saint Hilaire. 498

Différend entre le vicomte de Pognac et l'évêque du Puy. pag.	500
Tombeau de la mère Agnès.	501
Règles données par M. Olier à M. de Brefonvilliers, sur la conduite des séminaires.	504
Eloges de M. Olier.	502

LIVRE VII.

Effets de plusieurs dons surnaturels accordés à M. Olier pendant sa vie; guérisons qu'on lui a attribuées après sa mort.

I. M. Olier avait le don de pénétrer les secrets des cœurs.	505
II. Exemple d'une jeune personne qui entre chez les Carmélites.	506
III. Exemple du frère Jean de la Croix, tenté d'abandonner le service des pauvres.	507
IV. Autres exemples.	508
V. Songes remarquables. Effets extraordinaires que produisent les paroles ou la présence de M. Olier.	509
VI. Il soulage les âmes travaillées de peines intérieures. Exemple de M ^{lle} Le Roguée.	514
VII. M. Olier rend la santé à plusieurs malades.	514
VIII. M ^{lle} Manse fait une chute. Son mal est jugé incurable.	516
IX. M ^{lle} Manse est guérie au tombeau de M. Olier.	518
X. La guérison de M ^{lle} Manse devient l'occasion de l'établissement des Hospitalières de Ville-Marie.	520
XI. Les Hospitalières de Ville-Marie éprouvent l'assistance de M. Olier après sa mort.	521

XII. Guérison d'un ecclésiastique atteint d'une surdité. pag. 525

XIII. Guérison de Trescartes. 524

XIV. Guérison de Marguerite Vieillard. 526

XV. Guérison de M. Boucaut. 527

XVI. Guérisons de MM. Colomb et de Béget, chanoines du Puy. 528

XVII. Guérison de Charles de Feugerolles. Lettre de M. de Saint-Antoine. 529

XVIII. Information juridique sur ces miracles. Guérison de la sœur de la Trinité. 530

XIX. Guérison de M. Néron. 531

XX. Nouvelles informations juridiques. Guérison de Catherine Rousset. 532

XXI. Guérison de M^{lle} du Passage. 533

XXII. Guérison de Jacques Chapuis et de Claude Chamhonnet. pag. 534

XXIII. Autres guérisons. 535

XXIV. Déclaration de l'auteur. 537

APPENDICE.

CHAPITRE INÉDIT DE LA VIE DE SAINT VINCENT DE PAUL, PAR ABELLY.

Ce qu'a fait M. Vincent de Paul pour aider M. l'abbé Olier en quelques desseins et entreprises de piété. 539

DEUXIÈME PARTIE.

(SUITE).

CONDUITE DE M. OLIER

DANS

LA RÉFORME DE LA PAROISSE DE SAINT-SULPICE,

ET DANS L'EXERCICE DU MINISTÈRE PASTORAL.

LIVRE SIXIÈME.

M. OLIER VA VÉNÉRER LES RESTES DE SAINT-FRANÇOIS
DE SALES A ANNECI. DIVERS AUTRES PÉLERINAGES.

Après avoir travaillé dans sa paroisse l'espace d'environ cinq ans, avec un courage et un zèle infatigables, surtout les deux dernières années, M. Olier se trouva bientôt si épuisé, qu'il fut contraint de recourir aux remèdes. Jusqu'alors il s'était toujours refusé toute espèce de délasserment. Lorsqu'on lui représentait qu'à la fin il succomberait sous le poids du travail : « JÉSUS-CHRIST est notre » force, répondait-il ; sa charité doit dissiper toutes nos » craintes, et l'amour pur nous faire embrasser toutes ces » peines avec joie. Que n'a pas souffert le Fils de Dieu pour » le salut des âmes ! » Lorsque M. Olier était accablé d'affaires et de travaux, et que M. de Bretonvilliers l'invitait à prendre un peu de délasserment : « Mon enfant, » lui répondait-il avec douceur, ce n'en est ni le temps

I.
On ordonne à M. Olier de s'éloigner de sa paroisse pour rétablir sa santé.

2^e part. II.

1

ecclésiast-
sité. pag. 525

Freseartes. 524

Marguerite
526

I. Boucaut. 527

MM. Co-
manoines du
528

Charles de
de M. de
529

juridique
Érison de la
530

M. Néron. 531

mations ju-
de Cathé-
532

Mlle du Pas-
533

de Jacques
de Cham-
pag. 534

Érison. 535

de l'auteur. 537

ICE.

DE LA VIE DE
DE PAUL, PAR

cent de Paul
Olier en
entreprises
539

UME.

• ni le lieu ; Notre-Seigneur ne me permet pas d'avoir
 • quelque consolation sur la terre. Attendons la bien-
 • heureuse éternité, et alors nous jouirons de DIEU uni-
 • quement ; ô chère éternité, que tu es aimable, mais il
 • faut souffrir avant que de te posséder (1) ! » Plusieurs
 fois, néanmoins, il céda aux instances qu'on lui fit d'aller
 prendre un peu de repos à la campagne. Mais là, il em-
 ployait la matinée à l'oraison, à la célébration du saint
 sacrifice, à écrire des lettres, quelquefois à lire ; et,
 l'après-midi, s'il donnait quelque temps à la promenade
 par pure condescendance, il se remettait incontinent au
 travail et à l'oraison jusqu'au souper. Lorsqu'on s'efforçait
 de le retirer de ses occupations, en lui représentant qu'il
 n'était venu à la campagne que pour prendre du repos :

(1) *Espit de*
M. Olier, t. II.
 p. 630.

• Notre-Seigneur, disait-il, me fait la grâce de me repo-
 • ser beaucoup mieux en cela qu'en toute autre chose (2). »
 Mais l'année 1647, il se trouva plus épuisé encore, et les
 médecins lui déclarèrent que s'il refusait un prompt sou-
 lagement, il était impossible qu'il ne succombât tout-à-fait,
 et ne se vît dans la nécessité de renoncer à sa cure. Il crut
 alors devoir se rendre à cet avis, et consentit à suspendre
 ses travaux, à s'éloigner même pour un temps de sa pa-
 roisse.

II.
 M. Olier se
 détermine à
 faire le pèleri-
 nage d'Anneci.
 Dessen de la
 Providence
 dans ce voyage.

Depuis dix ans, il désirait de pouvoir accomplir la pro-
 messe qu'il avait faite à DIEU d'aller à Anneci, vénérer
 le tombeau du bienheureux évêque de Genève, et lui
 rendre grâce de la santé qu'il avait reconvrée autrefois
 par son intercession. Quoiqu'il eût cherché, d'année en
 année, les moyens de remplir son engagement, il avait
 toujours été arrêté par de nouveaux obstacles. Les besoins
 extrêmes des âmes, au salut desquelles il avait travaillé
 continuellement, lui avaient paru une raison légitime pour
 différer ; mais la circonstance dont nous parlons le déter-
 mina enfin : car, d'un côté les médecins lui recomman-
 daient l'exercice corporel, et, de l'autre, il croyait avoir

assez
 bientôt
 Provi
 sancti
 ville k
 time e
 sein, i
 nentes
 dinair
 fectio
 d'estim
 opinion
 ment,
 Bressa
 guedoc
 naissin
 dont le
 pieuses
 Avan
 tume,
 tion de

† Le j
 taires, ce
 longs voy
 de Font
 et, par u
 la ferme
 pents de
 la Brie,
 nation, l
 services
 charge pa
 second fi
 Plessis-P
 appelée l

pas d'avoir
 nous la bien-
 de DIEU uni-
 nable, mais il
) ! » Plusieurs
 lui fit d'aller
 Mais là, il em-
 nation du saint
 is à lire ; et ,
 la promenade
 incontinent au
 qu'on s'efforçait
 présentant qu'il
 dre du repos :
 ce de me repo-
 ntre chose (2). »
 é encore, et les
 n prompt sou-
 bât tout-à-fait,
 sa cure. Il crut
 nit à suspendre
 emps de sa pa-

complir la pro-
 nnecci, vénérer
 Genève, et lui
 uvrée autrefois
 hé, d'année en
 ement, il avait
 es. Les besoins
 il avait travaillé
 on légitime pour
 parons le déter-
 lui recomman-
 , il croyait avoir

assez de forces pour entreprendre ce voyage (1). On verra bientôt que ce ne fut pas sans un dessein particulier de la Providence. Dieu destinant son serviteur à travailler à la sanctification du clergé, voulut qu'il portât de ville en ville la bonne odeur de ses vertus, et se conciliât ainsi l'estime et la confiance des ecclésiastiques. Dans ce même dessein, il se plut à inspirer pour lui aux âmes les plus éminentes de ces contrées un respect et une vénération extraordinaires ; en sorte que, parvenues elles-mêmes à une perfection consommée, elles ne pouvaient lui témoigner tant d'estime sans communiquer aussi à chacun cette haute opinion. De ce nombre furent Marguerite du Saint-Sacrement, en Bourgogne ; Marie de Valence, et la mère de Bressand, en Dauphiné ; Françoise de Mazelli, en Languedoc ; la mère de Saint-Michel, dans le comtat Venaissin ; Madeleine de la Trinité, en Provence, et d'autres dont les Vies sont publiées pour l'édification des âmes pieuses.

Avant de sortir de Paris, M. Olier alla, selon sa coutume, demander dans l'église de Notre-Dame la bénédiction de la très-sainte Vierge † ; puis il se mit en chemin

(1) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. II. p. 219. 220 — Bibliothèque historiques, t. I. p. 17. note.*

III.
 M. Olier fait le pèlerinage de Châtillon-sur-Seine.

† Le jour de son départ, M. Olier dicta ses dispositions testamentaires, comme on faisait quelquefois alors, avant d'entreprendre de longs voyages. Par un acte notarié, il donna la jouissance de la terre de Fontenelle, à M. de Lantages, comme il a été déjà rapporté ; et, par un autre, il fit donation, au séminaire de Saint-Sulpice, de la ferme du Plessis-Placy, composée d'environ quatre-vingts arpents de terre labourable, et de diverses dépendances, situées dans la Brie, à treize lieues de Paris. Il allègue, pour motif de cette donation, l'affection qu'il porte au séminaire, et la considération des services qu'il reçoit de cette communauté, dans l'exercice de sa charge pastorale. Il légua sans doute la terre de Fontenelle à son second frère, qui en portait déjà le nom. Outre cette terre et le Plessis-Placy, il possédait encore, en 1649, une terre seigneuriale, appelée le *Pré-Genier* (1).

(1) *Actes de Marreau, notaire à Paris, 2 septembre 1647. — juillet 1649.*

avec quelques ecclésiastiques du séminaire, du nombre desquels était M. de Bretonvilliers. Sa dévotion aux divers saints dont on montrait les reliques dans les provinces qu'il allait traverser, et son respect pour les lieux qu'ils avaient autrefois sanctifiés par leur présence, lui avaient inspiré la pensée de faire ce long voyage en esprit de pèlerinage et de religion. Ayant dessein de visiter d'abord l'abbaye de Clairvaux, il prit sa route par la Bourgogne, et passa à Châtillon-sur-Seine, célèbre par le culte qu'on y rend à l'auguste mère de Dieu. Il savait que saint Bernard y avait été favorisé de plusieurs grâces extraordinaires; et, à peine y fut-il arrivé, qu'il se rendit le soir même à l'église, et demeura quelque temps en oraison, prosterné devant l'image miraculeuse de Marie. On peut présumer qu'il y reçut beaucoup de grâces: du moins il en sortit profondément anéanti à ses propres yeux, plein de mépris pour lui-même; et le lendemain, en célébrant la

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers* t. II. p. 220. 221. 222. 225. — *Mémoires autog. de M. Olier*, t. V. p. 542. 545 et suiv.

IV.

Il visite l'abbaye de Clairvaux et celle de Cîteaux.

sainte Messe à l'autel consacré sous l'invocation de la sainte Vierge, il éprouva des consolations si vives, que jamais on ne vit plus éclater sur les traits de son visage, ni l'on ne ressentit mieux dans ses entretiens les pures flammes de l'amour divin (1).

De Châtillon, il prit la route de Clairvaux. N'en étant plus qu'à une demi-lieue, il descendit de cheval avec ceux qui l'accompagnaient, et voulut aller à pied jusqu'à l'abbaye, en silence et en faisant oraison. La nature du lieu l'y invitait, et semblait lui fournir un sujet continu de méditation: c'était un bois fort couvert et fort épais, comme ceux qui environnaient la plupart des anciens monastères. Il arriva à Clairvaux la veille même de la Nativité de la sainte Vierge, bien consolé de voir enfin la solitude qu'avait choisie autrefois saint Bernard, et admirant comment, par le grand nombre de saints qu'il y avait formés, il avait fait une image du ciel, d'un désert rempli de bêtes féroces. Il y demeura deux jours, si abîmé

dans m
rer ce
main, il
saint Be
et du de
particul
à une p
demeur
l'en fair
sonne le
De Cl
à la char
monstra
l'abbaye
tume, d
gneur,
qui y av
l'Eglise a
voisins.
Cours d
le pieux
tout l'ord
de Saint
toutes les
De Cl
était par
l'avaient
rite du S
des âmes
citée por
sainte et
parlé, e
en comm
comme
Marguer
II.

dans une continuelle oraison, qu'on avait peine à l'en retirer : ce fut toute son occupation le jour de la fête. Le lendemain, il célébra la sainte Messe dans l'ancienne chapelle de saint Bernard, et visita ensuite tous les endroits du dedans et du dehors du monastère, qui rappelaient quelque trait particulier de la vie du saint fondateur. Ayant été conduit à une petite cellule du bienheureux, qu'on y montrait, il y demeura long-temps en prières, et il ne fut pas facile de l'en faire sortir : ce qui remplit d'admiration pour sa personne les bons religieux qui l'accompagnaient (1).

De Clairvaux, il se rendit à Dijon, et séjourna dix jours à la chartreuse de cette ville, où il fut reçu avec des démonstrations de joie extraordinaires. Etant allé de là à l'abbaye de Cîteaux, sa première pensée fut, selon sa coutume, d'entrer d'abord à l'église pour y adorer Notre-Seigneur, versant de la plénitude de son esprit dans l'ordre qui y avait pris naissance, et qui de là s'était répandu dans l'Eglise avec tant d'édification pour la France et les Etats voisins. Outre les grâces personnelles qu'il reçut de Jésus-Christ dans ce lieu de bénédiction, l'abbé du monastère, le pieux et zélé Claude Vaussin (2), supérieur-général de tout l'ordre, lui accorda pour lui-même et pour le séminaire de Saint-Sulpice, l'avantage d'être spécialement associé à toutes les prières et bonnes œuvres de ses religieux (3).

De Cîteaux, M. Olier prit la route de Beaune. Lorsqu'il était parti de Paris, plusieurs grands serviteurs de DIEU l'avaient engagé à s'y arrêter, pour voir la sœur Marguerite du Saint-Sacrement, religieuse Carmélite (4), l'une des âmes les plus favorisées des dons de la grâce, et suscitée pour renouveler, dans ce siècle, la dévotion à la sainte enfance du Sauveur (5). M. de Renty, dont on a parlé, et qui fut l'un des apôtres de cette dévotion, était en commerce de lettres avec les Carmélites de Beaune; et comme les voies par lesquelles DIEU conduisait la sœur Marguerite, paraissaient s'éloigner de l'ordre commun, il

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, l. II. p. 224. 225.*

(2) *Gall. Christiana, l. IV. fol. 1014. et seq.*

(3) *Vie, ibid. p. 225.*

V.
M. Olier visita la sœur Marguerite du S. Sacrement. Grâces qu'ils reçoivent l'un et l'autre.

(4) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, l. II. p. 226.*

(5) *Vie de la sœur Marguerite par le P. Anselme, liv. VIII.*

désira vivement que M. Olier profitât de l'occasion de son voyage pour connaître cette sainte fille, et qu'il fût l'épreuve de sa vertu. Entièrement appliquée à DIEU, elle vivait si retirée dans l'intérieur de son monastère, que lorsque M. de Renty s'était présenté la première fois pour la voir, elle n'avait parlé à aucune personne séculière depuis treize ans (1); et ce motif apparemment fit désirer à M. Olier que les religieuses de Beaune fussent prévenues du sujet de son voyage. Dans ce dessein, M. de Renty écrivit lui-même (2) en ces termes à leur prieure, la mère Elisabeth de la Trinité.

« Ma révérende mère, je crois que vous aurez une
 » grande joie (d'apprendre) que la providence de DIEU
 » fait aller M. l'abbé Olier par vos quartiers, se rendant
 » au tombeau du bienheureux évêque de Genève, François
 » de Sales. Je l'ai supplié que ce ne fût pas sans vous voir;
 » il m'a témoigné que c'était son dessein, et m'a prié de
 » vous écrire, et à ma sœur Marguerite. Ce que je fais
 » plutôt pour lui obéir, que pour vous recommander un
 » saint et très-grand (saint) de nos jours. Vous le remar-
 » querez bientôt. J'espère que Notre-Seigneur fera abon-
 » der sa bénédiction sur votre entrevue; et si j'avais à vous
 » donner conseil, ce serait de lui faire connaître entière-
 » ment ma sœur Marguerite, parce qu'il n'y a personne
 » en qui vous puissiez prendre plus de confiance, et qui ait
 » plus de grâce et d'expérience pour vous servir d'appui
 » devant DIEU et devant les hommes, autant qu'il sera né-
 » cessaire. J'aurais tort de vous en dire davantage. C'est au
 » saint enfant JÉSUS et à sa grâce de tout gouverner.
 » Je vous supplie que la communauté demande quelques
 » conférences à M. Olier. Il est toujours plein, vous verrez
 » un grand vaisseau de grâce et une pure lumière (3). »

En arrivant à Beaune, dès qu'il eut rendu ses devoirs à JÉSUS-CRIST au très-saint Sacrement de l'autel, M. Olier visita l'hôpital, disant à ceux qui l'accompagnaient : qu'a-
 près avoir adoré JÉSUS-CRIST dans le trône de son amour.

(1) *Vie de M. de Renty*, part. III. c. v.

(2) *Vie. par M. de Bretonvilliers*, *ibid.*

(3) *Lettre de M. de Renty*, du 2 septembre 1647. *Archives des Carmélites de Beau-*
ne

l'occasion de son
qu'il fit l'épreuve
u, elle vivait si
ue lorsque M. de
our la voir, elle
re depuis treize
er à M. Olier que
s du sujet de son
viviit lui-même (?)
oeth de la Trinité.
vous aurez une
vidence de DIEU
iers, se rendant
Genève, François
as sans vous voir;
n, et m'a prié de
e. Ce que je fais
recommander un
s. Vous le remar-
gneur fera abon-
et si j'avais à vous
connaître entière-
il n'y a personne
onfiance, et qui ait
ous servir d'appui
autant qu'il sera né-
cessaire. C'est au
tout gouverner.
demande quelques
s plein, vous verrez
re lumière (3). »
rendu ses devoirs à
de l'autel, M. Olier
impagnaient : qu'a-
trône de son amour.

il fallait l'adorer dans la personne des pauvres où il se ca-
che (1). Ensuite, il se rendit au couvent. La sœur Margue-
rite, qui ne le connaissait point encore, savait d'une
manière surnaturelle que DIEU devait l'unir, par la dévo-
tion à l'enfant JÉSUS, à une âme qui lui serait donnée pour
guide dans les voies spirituelles; et ce qui se passa dans
cette occasion ne lui permit pas de douter que M. Olier ne
fût à son égard l'instrument de la Providence (2). Car elle
se sentit pénétrée d'une vénération si profonde pour sa
personne, qu'elle ne put s'empêcher de se prosterner devant
lui, et d'adorer l'enfant JÉSUS, présent dans son serviteur,
comme si elle l'eût vu de ses yeux dans la crèche. Nous ne
saurions raconter les faveurs intérieures qu'ils éprouvèrent.
« C'est une chose incompréhensible à tout l'esprit humain,
« que l'opération divine de l'Esprit-saint dans les âmes, »
écrivait sur ce sujet M. Olier (3). Enfin la sœur Margue-
rite, au comble de ses vœux, après avoir rendu grâces à
la bonté divine de lui avoir donné ce guide promis (4),
remit à M. Olier une image sur laquelle elle avait
écrit ces paroles : *Mon révérend père, l'enfant JÉSUS
qui est notre liaison, notre vie, notre tout, perfection-
nera et consommera la grâce qu'il nous a faite aujour-
d'hui* (5); et M. Olier de son côté lui donna le crucifix
de la mère Agnès (6), qu'il portait toujours sur lui, trait
qui montre la singulière estime qu'il faisait de la sœur
Marguerite (7). Il continua à la diriger par lettres, le peu
de temps quelle vécut encore; et elle ne cessa de témoigner,
pour la personne de M. Olier, et pour tout ce qui lui
venait de sa part, la plus extraordinaire vénération.

Un des fruits que la Providence voulait tirer de ce
voyage, était sans doute de faire connaître, par le moyen
de M. Olier, la vertu cachée, et les dévotions de la sœur
Marguerite. Elles seraient vraisemblablement demeurées
inconnues, s'il n'eût renouvelé, pour cette sainte fille, ce
qu'il avait fait déjà en faveur de la mère Agnès, en pro-

(1) Vie, par M.
de Bretonvilliers,
p. 228.

(2) Ibid. pag.
226. Lettres de
M. Olier à la
sœur Marguerite.
Archives des
Carmélites de
Beaune.

(3) Lettres spi-
rituelles de M.
Olier, lettre
CCLXXVI. p. 642.
— Lettres aut. du
même, p. 571. —
Archives des
Carmélites de
Beaune.

(4) Vie par M.
de Bretonvilliers,
p. 227.

(5) Ibid., 230.
— Mém. aut. de
M. Olier, l. v. p.
557. 558. 559.

(6) Lettre aut.
de M. Olier à la
supérieure des
Carmélites. Ar-
chives de ces re-
ligieuses.

(7) Ce crucifix
fut rendu à M.
Olier, après la
mort de la sœur
Marguerite.

(1) Le père Gourdan disait avoir appris ce fait du père de Saint-Pé. *Archives, ibid.*

(2) Nous entrons encore en part des devoirs de la Société de l'Enfance, que notre très-honoré frère de Renty nous a daigné communiquer. *Lettres aut. de M. Dièr à la mère Elisabeth de la Trinité, prieure des Carmélites de Beaune.*

(5) *Calendrier hist. de la paroisse de S. Sulpice, 1777. 1778. p. 94. — Histoire des catéchismes de S. Sulpice, p. 47.*

curant que sa Vie fût écrite ; car ce fut lui qui détermina le père Amelote à composer la Vie de la sœur Marguerite que nous possédons , et qui engagea encore plusieurs docteurs , des plus recommandables de ce temps , à l'approuver (1). Nulle part, peut-être, les dons et les vertus de cette grande servante de DIEU, ne furent plus connus , ni ses pratiques de piété plus goûtées qu'au séminaire de Saint-Sulpice. Les rapports spirituels de M. Olier avec elle et avec M. de Renty , furent même l'occasion qui fit naître ou qui augmenta dans cette communauté la dévotion à l'enfance du Sauveur ; jusque-là que M. Olier voulut que douze ecclésiastiques des plus zélés et des plus fervents, en récitassent l'office (2), et que M. Blanlo, comme nous le dirons dans la suite, composa sur *l'Enfance chrétienne*, un petit écrit qui fut publié après sa mort. Cette dévotion s'établit aussi à la paroisse, où l'on en faisait l'office le vingt-cinquième jour de chaque mois ; et pour le rendre plus solennel, un prêtre de la communauté des plus distingués, qui fut depuis l'illustre archevêque de Cambrai , composa les *Litanies de l'Enfant Jésus*, qu'on y chantait après les vêpres (3), et que l'on a insérées depuis dans divers livres de piété.

Le séjour que M. Olier fit à Beaune , ne fut pas seulement utile à la sœur Marguerite, toutes les religieuses du couvent voulurent conférer avec lui ; et, comme l'avait annoncé M. de Renty, elles trouvèrent dans ses entretiens une source abondante de toute sorte de grâces : car la supérieure témoigna souvent depuis, que si l'esprit de ferveur s'était renouvelé sensiblement dans le monastère, c'était à ses entretiens spirituels avec les religieuses qu'il fallait attribuer ce changement. M. Olier fut si édifié des saintes dispositions où il les avait trouvées, et de celles où il les laissa, qu'en sortant de Beaune, il dit à M. de Bretonvilliers que leur communauté était une des ferventes qu'il connaît. Non content d'y avoir

répan
le mor
rable (

En q
saint C
dont il
pour y
duisit l
côté c'
trait q
se jeter
augmen
on se t
Clacun
à peine
à la dif
abonda
mettre
vouer q
comme
trembl
calme d
dit-il
prièr
mêm
vous-
com
Clac
demi-q
s'écrie
aller.
on arri
nepron
il eût n
beau j

détermina le
Marguerite
e plusieurs
aps, à l'ap-
s et les ver-
furent plus
qu'au sémi-
s de M. Olier
e l'occasion
mmunauté la
ue M. Olier
s et des plus
M. Blanlo,
ur *l'Enfance*
près sa mort.
à l'on en fai-
que mois; et
communauté
e archevêque
enfant Jésus,
e l'on a insé-

ut pas seule-
religieuses du
me l'avait an-
ses entretiens
râces : car la
l'esprit de fer-
le monastère,
es religieuses
Olier fut si
t trouvées, et
eame, il dit à
était une des
ent d'y avoir

répandu la bonne odeur de Notre-Seigneur, sachant que le monastère était pauvre, il lui fit une aumône considérable (1).

En quittant Beaume, il résolut d'aller vénérer le corps de saint Claude. Lorsqu'il était à deux journées de cette ville, dont il ignorait le chemin, il fut obligé de prendre un guide pour y arriver plus sûrement; mais celui-ci s'égara, et conduisit la compagnie dans un passage fort dangereux. D'un côté c'était une haute montagne, et de l'autre on ne rencontrait que des précipices, où plusieurs torrents venaient se jeter avec un fracas, qui, joint aux ténèbres de la nuit, augmentait la frayeur dont on a peine à se défendre, quand on se trouve en pareille extrémité au milieu d'un désert. Chacun marchait à tâtons : on était descendu de cheval, et à peine pouvait-on rien distinguer. Ce qui ajoutait encore à la difficulté de sortir d'un si mauvais pas, c'était une pluie abondante dont il était impossible aux voyageurs de se mettre à couvert. Le guide déconcerté fut contraint d'avouer qu'il avait perdu le chemin, et qu'il ne savait plus comment le retrouver. Dès ce moment, toute la compagnie trembla d'effroi. M. Olier fut le seul qui ne perdit ni le calme de ses sens, ni la présence d'esprit. « Mes enfants, » dit-il à tous ceux qui l'accompagnaient, mettons-nous en prières, et supplions Notre-Seigneur qu'il daigne lui-même nous conduire. Il nous a dit : *Je suis la voie*; sui- » vous-le donc, et nous retrouverons notre chemin. Re- » commandons-nous à la sainte Vierge, et au grand saint » Claude que nous allons visiter. » On pria l'espace d'un demi-quart-d'heure. Alors le guide, comme revenu à soi, s'écrie : « Venez, je sais maintenant à peu près par où il faut » aller. » On le suit avec peine à travers l'obscurité; mais enfin on arrive sans nul accident. Durant tout ce temps, M. Olier ne prononça pas un mot de plainte contre le guide; et quand il eût marché dans le chemin le plus sûr, au milieu du plus beau jour, il n'eût pas montré plus de tranquillité d'esprit (2).

(1) *Vie de M. Olier, ibid.* pag. 227. 228.

VI.
M. Olier s'é-
gare dans les
montagnes du
Jura. Son éga-
lité d'âme dans
ce péril.

(2) *Vie de M. Olier, ibid.* pag. 244. 243.

VII.
Mauvais accueil, se laissent font des villageois; il gagne leur confiance.

Son égalité d'âme parut encore après qu'on fut sorti de ce danger. Le lieu où l'on termina la journée était un village de Franche-Comté, nommé Condé; les habitants, voyant arriver cinq personnes à cheval au milieu de la nuit, s'en défièrent, et les prirent pour des ennemis, contre lesquels il fallait se mettre en garde. Le refus que ces villageois faisaient de les laisser avancer, fit craindre aux pèlerins d'être forcés de retourner sur leurs pas; mais cette terreur fut de peu de durée. Le serviteur de Dieu eut bientôt dissipé celle des Francomtois qui allaient se mettre en défense. On croyait avoir surpris des espions armés; et dès qu'on les eut vus de près, on reconnut que c'était une compagnie de pèlerins, qui faisaient le voyage de Saint-Claude. On leur laissa donc libre l'entrée du village, et on leur permit de s'y arrêter. Mais soit qu'on ne pût faire mieux, soit qu'il restât encore quelque impression de défiance contre eux, ils ne trouvèrent pour retraite qu'une chaumière, où, après leur avoir servi du gros pain et de l'eau, on leur donna pour tout logement, celui des animaux qu'on nourrissait dans cette pauvre demeure. Un lieu si incommode, pour des voyageurs excédés de fatigue, put bien augmenter celle de M. Olier; mais il n'altéra point le calme que son âme savait conserver en toute rencontre. Loin de montrer le moindre mécontentement, il parut au contraire si joyeux et si satisfait, qu'on eût dit, à le voir et à l'entendre, qu'ils avaient trouvé un séjour délicieux.

La douceur et la paix qu'il montra; l'affabilité avec laquelle il entretenait ceux qui le traitèrent; les paroles de salut qu'il mêla dans la conversation; tout cela, joint à un air de bonté qui prévenait tous les esprits en sa faveur, dès qu'on entra avec lui en conversation familière, les toucha si vivement, qu'ils ne pouvaient se lasser de l'entendre parler de Dieu. L'affection qu'ils conçurent pour lui, et leur vénération pour sa vertu, parurent surtout le

lendem
larmes.
profond
sirent j
pour co
trait de
lorsqu'i
la trou
un endr
cris; et
practical

Les p
ficile d'
éprouva
La pein
compagn
• Je res
• maient
• je pria
• tant de
• duire
• Je sou
• pusse
• cherch
• condui
• de l'an
• que te
• rais le
• l'espr
• avait r
• deut,
• messie
• voir (3

En qu
route po

on fut sorti de
 ce était un vil-
 les habitants,
 milieu de la
 des ennemis,
 e. Le refus que
 r, fit craindre
 leurs pas; mais
 eur de Dieu eut
 aient se mettre
 pions armés; et
 que c'était une
 voyage de Saint-
 du village, et
 it qu'on ne pût
 que impression
 at pour retraite
 rvi du gros pain
 ment, celui des
 autre demeure.
 ageurs excédés
 de M. Olier;
 ne savait conser-
 le moindre mé-
 ux et si satisfait,
 e, qu'ils avaient
 affabilité avec la-
 ; les paroles de
 ut cela, joint à
 rits en sa faveur,
 on familière, les
 se lasser de l'en-
 concurent pour
 eurent surtout le

lendemain. Au moment de son départ, on les vit fondre en larmes. Le regret qu'ils avaient de le voir partir était si profond, que ne pouvant se séparer de lui, ils le conduisirent jusqu'au bord d'une rivière qu'il avait à traverser pour continuer sa route; ce qui fut regardé comme un trait de providence; car ces paysans ayant vu de loin, lorsqu'ils se retiraient, que l'un des pèlerins qui conduisait la troupe, commençait à traverser la rivière à cheval dans un endroit rempli de précipices, ils l'arrêtèrent par leurs cris; et leur montrèrent un autre endroit où le gué était praticable (1).

Les pèlerins arrivèrent enfin à Saint-Claude. Il serait difficile d'exprimer les consolations intérieures que M. Olier éprouva en honorant les reliques de ce grand saint (?). La peine qu'il avait à s'en séparer, fit juger à ceux de sa compagnie qu'il y reçut des faveurs bien particulières.

« Je ressentis, dit-il lui-même, des effets qui embaui-
 maient mon âme, autant qu'elle l'ait jamais été. Comme
 je priais devant ce corps admirable, encore entier depuis
 tant de siècles passés *, un bon prêtre voulut me con-
 duire dans l'église pour me faire voir de belles choses.
 Je souffrais assez en mon intérieur, en attendant que je
 pusse retourner vers ces sacrées reliques, pour y aller
 chercher Notre-Seigneur. Mais enfin ce bon homme me
 conduisit dans une chapelle du très-auguste Sacrement
 de l'autel; là je m'arrêtai, et après m'être occupé quel-
 que temps en sa présence, je considérai que, si j'hono-
 rais les reliques des saints, je devais attendre tout de
 l'esprit de Notre-Seigneur et de son sacré mystère, qui
 avait rempli les saints de toute la sainteté qu'ils possè-
 dent, et que c'était de ce mystère adorable que nos
 messieurs présents avec moi devaient aussi tout rece-
 voir (3). »

En quittant la ville de Saint-Claude, M. Olier se mit en route pour Anneci; et, à peine fut-il arrivé dans cette

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. II, pag. 245. et suiv.*

VIII.

M. Olier vé-
 nère le corps de
 saint Claude et
 celui de saint
 François de Sa-
 les.

(2) *Vie de M. Olier, ibid. pag. 228.*

* NOTE I.

(3) *Mémoires
 anteq. de M. O-
 lier, t. V, p. 555.
 554. 555.*

dernière ville, qu'il se rendit sur-le-champ au tombeau de saint François-de-Sales. La tendre amitié qu'avait eue pour lui ce bienheureux, depuis le moment où il lui avait été présenté à Lyon, fut alors trop présente à son esprit, pour ne pas réveiller dans son cœur les plus vifs sentiments de reconnaissance, et lui inspirer la confiance la plus entière. Pendant les trois jours qu'il demeura à Annecy, excepté le temps des repas, et de quelques visites qu'il fit aux religieuses de la Visitation, on le vit toujours en oraison, non au tombeau du saint évêque, mais devant le tabernacle où reposait le très-saint Sacrement. Ce qui l'arrêta ainsi près de Notre-Seigneur, ce fut un mouvement secret qui lui avait fait connaître que ce serait dans le mystère adorable de l'Eucharistie, et au pied des autels, qu'il ressentirait le plus les effets de l'intercession du bienheureux. Dès cette première journée, il crut apprendre de lui, que son défaut était de n'aimer pas assez purement DIEU et d'être trop attaché à ses dons (1). « C'était en » vérité, dit il, ce qui me causait de grandes peines, et » m'ôtait le repos, la simplicité et la dilatation du cœur. » Je connus donc dès-lors que je devais aimer DIEU purement pour lui-même et en lui-même, l'aimer en son Esprit, qui est charité, mais la charité pure; que je devais enfin embrasser tous mes frères en JÉSUS-CHRIST, pour désirer à tous la plénitude de ses dons. Je ne puis pourtant espérer cette grâce que par le mystère sacré de l'autel; car lorsque je veux m'adresser à ce grand saint, pour avoir part à l'amour dont il brûlait pour JÉSUS, je le trouve comme insensible à mes demandes, quoique sur la terre il fût la douceur même, et comme une vive expression de la bonté divine. Plus consommé maintenant en DIEU, et en ses perfections, qu'il ne l'était ici-bas, paraîtrait-il si indifférent pour une âme qui le recherche, qui a l'honneur de lui appartenir par alliance spirituelle, et qui reçoit même de lui de saintes instructions pour son

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilhiers*, t. II, p. 550. 551.

» salut,
 » pérorer,
 » tion q
 » comm
 » son se
 Dans
 la rare
 cette vil
 monastè
 avait lui
 mère de
 tume de
 avec me
 mort de
 sorte à s
 en prése
 nastère.
 supérieur
 obéissan
 grille, e
 ble que f
 répliquer
 fait signe
 religieuse
 Cinquan
 courvine
 roïque (2)
 Contin
 vue de G
 sons, m
 nous av
 JÉSUS m
 pli le lui
 mais au l
 rinage de

« salut, si JÉSUS-CHRIST lui-même ne s'était réservé d'— (1) *Vie, par M. de Bretonvilliers, p. 251. 252. — Mem. aut. de M. Olier, t. v. p. 540. 541. 542.*

« pérer, dans son très-auguste mystère, cette consomma—

« tion qu'il me fait espérer, et me promet tous les jours,

« comme il a fait dès le commencement de ma vocation à

« son service (1) * »

* NOTE 2.

Dans son séjour à Anneci, M. Olier eut lieu d'admirer la rare humilité d'une des religieuses de la Visitation de cette ville, Anne-Marie Rosset, ancienne supérieure du monastère de Bourges, et que saint François de Sales avait lui-même dirigée dans les voies de la perfection. La mère de Chantal, sachant les grâces dont DIEU avait coutume de la favoriser, en avait pris occasion de la traiter avec une grande sévérité apparente; et il semble qu'après la mort de cette sainte fondatrice, on continuait d'en user de la sorte à son égard. Du moins ce fut la conduite qu'on tint en présence de M. Olier, lorsqu'il se présenta au monastère. Comme il était au parloir avec la communauté, la supérieure voulant qu'il jugeât lui-même de la parfaite obéissance de la mère Anne-Marie, la fit venir près de la grille, et lui commanda de chanter. Quelque désagréable que fût sa voix, cette vénérable ancienne obéit sans répliquer un seul mot, et continua jusqu'à ce qu'on lui eût fait signe de cesser. Une obéissance si prompte, dans une religieuse de cet âge, édifia beaucoup le serviteur de DIEU : *Cinquante miracles, dit-il, ne m'auraient pas si bien convaincu de sa vertu, qu'un acte de soumission si héroïque* (2).

IX.
 Trait remarquable d'humilité d'une religieuse. M. Olier visite le mère de Bressand.

Continuant de là son chemin, il fut vivement touché à la vue de Genève; et ne pouvant dissimuler sa douleur, « Passons, mes enfants, dit-il à ses compagnons de voyage; ne nous arrêtons pas dans un lieu où l'on rejette le règne de JÉSUS notre divin maître et docteur (3). » Il avait rempli le but principal de son voyage en quittant Anneci; mais au lieu de revenir sur ses pas, il voulut faire le pèlerinage des saints lieux de Provence. De Genève, il se rendit

(2) *Vies de plusieurs supérieures de la Visitation, Anneci, chez Lambert Foutaine, 1695. in 4^o.*

(3) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, ibid. p. 248.*

(1) *Vie de la mère Marie-Constance de Bressand*, p. 54. — *Archives du Royaume. Visitation, rue Saint-Antoine*, in-f^o, fol. 5.

(2) *Vie de M. Olier*, par M. de Bretonnières, t. II, p. 255.

(5) *Ibid.*, pag. 242.

(3) *Lettres ant. de M. Olier*, p.

* NOTE 5.

(5) *Vie de Marie de Valernot*, *ibid.*

X.
M. Olier visite Marie de Valence.

* NOTE 4.

à Grenoble, dans le dessein d'y visiter la mère de Bressand, éine depuis peu supérieure du monastère de la Visitation de cette ville (1), et qui, en se rendant de Nantes à sa nouvelle destination, était venue elle-même le visiter à Paris. Il passa cinq jours à Grenoble, durant lesquels il fit comme une petite mission, tant aux religieuses du couvent (2), qu'à quelques ecclésiastiques de la ville; ne laissant échapper aucune occasion de s'entretenir avec ceux des lieux par où il passait (3). On peut présumer qu'il visita alors Marie de Valernot, dame d'Ilerculais, pour qui il avait conçu la plus haute estime, et aux prières de laquelle il se recommandait en écrivant à la mère de Bressand (4). Cette dame, qui, dans l'état du mariage, s'éleva à la plus sublime perfection, était conduite par des voies assez semblables à celles de M. Olier : une soif insatiable de souffrir, une oraison presque sans interruption, un esprit continuel de servitude envers Notre-Seigneur, étaient comme ses traits dominants et les caractères distinctifs de sa piété (5).

Le serviteur de DIEU se trouvant dans le voisinage de la grande Chartreuse, sanctifiée par la présence de saint Bruno, eut la dévotion de la visiter. Il y passa deux jours, durant lesquels il demeura presque continuellement en oraison. Il visita aussi l'abbaye de Saint-Antoine de Vienne, et y vénéra les reliques de ce saint patriarche des solitaires d'Orient *. De là il se rendit à Valence, pour conférer avec la célèbre Marie Teissonnière. Depuis les missions d'Anvergne, cette sainte fille conservait une vénération singulière pour M. Olier; et sa confiance en ses lumières alla même si loin, que, dans cette dernière entrevue, elle lui remit tout ce qu'elle avait écrit par le commandement de son confesseur. Ils eurent ensemble deux ou trois conférences, et se séparèrent en se disant le dernier adieu pour cette vie, avec la confiance de se rejoindre un jour dans l'éternité. Marie de Valence lui annonça sa mort

comme
mois. la
que la
prouve
tées de
dit-il,
me pa
ravis
nature
même
puis r
songe
nièces d
gieuse,
était né
où elle d
tant pou
DIEU, q
tenait e
Lorsq
guon, il
François
du mon
que l'occ
dinaire;
mère de
cet on
Olier,
Langt
âmes à
le Pou
chère
DIEU,
mande
l'ation

comme prochaine : elle mourut en effet au bout de six mois. M. de Bretonvilliers, qui était présent, rapporte que la vue de cette grande servante de Dieu lui fit éprouver les plus douces consolations qu'il eût jamais goûtées de sa vie. « Je croyais voir plutôt un ange du ciel, » dit-il, qu'une créature encore vivante sur la terre : elle » me parut si remplie de l'esprit de Dieu, et la modestie » ravissante de son visage, qui avait quelque chose de sur- » naturel, me fit une telle impression, qu'aujourd'hui » même, quoiqu'il se soit écoulé déjà bien des années de- » puis notre entrevue, j'en suis tout aussi ému quand j'y » songe, que si je l'entendais encore à présent. » Une des nièces de Marie de Valence voulait embrasser la vie religieuse, M. Olier sachant qu'elle ne pouvait fournir ce qui était nécessaire, pour suppléer à l'indigence du couvent où elle désirait être reçue, le donna généreusement, autant pour procurer par cette bonne œuvre la gloire de Dieu, que par vénération pour la personne à qui appartenait cette prétendante (1).

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. II, p. 253, 254, 255.*

Lorsqu'il eut quitté Valence, et en se rendant à Avignon, il eut le désir de voir au Pont-Saint-Esprit la mère Françoise de Mazelli, fondatrice et première supérieure du monastère de la Visitation de cette ville. Il semble que l'occasion de cette entrevue ne fut pas tout-à-fait ordinaire; du moins c'est l'idée qu'en donne la Vie de la mère de Mazelli. « Dieu fit voir à notre mère, lit-on dans » cet ouvrage, son grand et admirable serviteur, M. l'abbé » Olier, que sa providence conduisait en Provence et en » Languedoc, pour y faire de merveilleuses conquêtes des » âmes à l'accroissement de son roy aîné. Il passa par » le Pont-Saint-Esprit, et fut inspiré d'aller voir cette » chère mère, qui le reçut comme un ange envoyé de » Dieu, et s'ouvrit ingénument à lui. Il ne faut pas de- » mander si ce fut avec une abondance de saintes conso- » lations, et une très-grande utilité pour elle. Ce grand

XI.
M. Olier vi-
sita la mère de
Mazelli.

(1) *Discours sur plusieurs mères et sœurs de la Visitation*, in-8°, Arignon, 1689, p. 257.

XII.

M. Olier visite les saints lieux de Provence. La mère de la Trinité.

(2) *Vie de M. Olier*, par M. de Bretonvillicrs, t. II, p. 255.

* NOTE 5.

(5) *Mémoires autograp. de M. Olier*, t. II, p. 546, verso.

(4) *Histoire de l'Ordre de N. D. de Miséricorde*, Ms. in-4°, 21^e cahier, 5^e paginat.

(5) *Mémoires de M. du Ferrier*, pag. 111.

(6) *Vie du père Fran.* in-4°, p. 655.

» homme et grand ecclésiastique approuva parfaitement l'esprit et la vie de notre excellente religieuse ; il la prit pour l'une de ses plus chères filles que DIEU lia à sa grâce, et en fit depuis grand état (1). »

Du Pont-Saint-Esprit, M. Olier alla visiter les saints lieux de Provence, la sainte Baume, Marseille et Tarascon (2), où, d'après la tradition de cette province, sainte Madeleine, saint Lazare et sainte Marthe, ont vécu et ont fini leurs jours. * Ces lieux de pèlerinage étaient depuis long-temps fort célèbres, et M. Olier y venait alors pour la seconde fois (3). Du moins il avait déjà vénéré les reliques de sainte Madeleine, envers laquelle son grand esprit de pénitence lui avait inspiré une particulière dévotion. A Aix, il espérait revoir le père Yvan, occupé, depuis son retour de Paris, à perfectionner et à étendre l'ordre des religieuses de Notre-Dame-de-Miséricorde. La maison où l'institut avait pris naissance dans cette ville, était alors dirigée par la mère Madeleine de la Trinité, que DIEU avait suscitée pour aider le père Yvan à jeter les fondements de cet ordre. Quoiqu'elle fût d'une condition obscure, et fille d'un simple soldat, la renommée de sa sainteté lui avait tellement concilié l'estime universelle, qu'à Aix elle était le conseil de toute la noblesse ; et il n'était pas possible d'ajouter à la confiance que le comte d'Alais, gouverneur de la province, et la comtesse sa femme lui témoignaient (4). C'était pour le père Yvan, d'ailleurs si rude envers lui-même et envers tous, un prétexte journalier pour la traiter avec rigueur. L'on n'imaginait pas jusqu'où allait la dureté apparente de sa conduite envers cette sainte fille. M. du Ferrier en rapporte un trait remarquable dont il fut témoin (5), et la visite même que M. Olier rendit à la mère Madeleine peut en fournir une nouvelle preuve (6). Par un effet de sa confiance entière au serviteur de DIEU, à qui le père Yvan lui avait recommandé de découvrir ses dispositions intérieures, elle lui

exposa en
naires, t
ne put s'e
jugement q
l'humilité q
ger à ton
l'ordre qu
religieuses
près de qu
tout ce qu
de s'humil
convenait
qu'il la cor
l'en croire

Quoique
dénoueme
la vanité e
point, ni
ment humil
qu'il ne dis
efficaceme
des avis si
profond an
imperfectio
le servir.
lui témoig
ces paroles
coup faire
bien aimé
entendre q
contenter
demandé
que l'on av
épineuses
importants

parfaitement
gieuse ; il la
DIEU lia à sa

iter les saints
elle et Taras-
ovince, sainte
ont vécu et ont
étaient depuis
ait alors pour
vénère les res-
son grand es-
ticulière dévo-
n, occupé, de-
r et à étendre
Miséricorde. La
ans cette ville,
de la Trinité,
e Yvan à jeter
ût d'une condi-
la renommée
estime univer-
e la noblesse ; et
ce que le comte
la comtesse sa
le père Yvan,
ous, un prétexte
n n'imaginait
condite envers
orte un trait re-
visite même que
t en fournir une
onfiance entière
lui avait recom-
érieures, elle lui

exposa en détail, et avec sa simplicité et sa naïveté ordi-
naires, toutes les grâces qu'elle avait reçues. M. Olier
ne put s'empêcher d'admirer la conduite de DIEU sur elle, et
jugant qu'une âme si favorisée devait se conserver dans
l'humilité la plus profonde, il chercha l'occasion de l'obliger à tout quitter ; et de fondatrice et de première de
l'ordre qu'elle était, à se faire la dernière de toutes les
religieuses. Dans ce dessein, il la laissa parler pendant
près de quatre heures. Ensuite, renversant en quelque sorte
tout ce qu'elle venait de lui dire, il conclut par lui conseiller
de s'humilier et de renoncer à sa charge, ajoutant qu'il lui
convenait beaucoup mieux d'obéir que de commander ;
qu'il la connaissait assez pour lui parler ainsi, qu'elle devait
l'en croire, et faire aveuglément ce qu'il lui proposait.

Quoique la mère Madeleine fût un peu surprise de ce
dénouement, ayant toujours eu une horreur extrême pour
la vanité et les honneurs, toutefois, elle ne s'en offensa
point, ni n'en témoigna aucune peine ; mais en âme vrai-
ment humble, elle avoua à M. Olier qu'elle était encore pire
qu'il ne disait, et déclara qu'elle était résolue de travailler
efficacement à se corriger, et d'exécuter de point en point
des avis si salutaires. Elle passa en effet la nuit dans un
profond anéantissement devant DIEU, gémissant de ses
imperfections, et croyant n'avoir pas encore commencé à
le servir. Le lendemain matin, elle alla trouver M. Olier,
lui témoigna tout le respect et l'affection possibles, et lui dit
ces paroles : *Monsieur, peu parler, bien aimer, et beau-
coup faire.* Il répondit : *Mère Madeleine, peu parler,
bien aimer, et rien faire,* voulant de nouveau lui faire
entendre qu'elle devait se démettre de sa charge, et se
contenter d'obéir. C'était ce qu'elle-même avait souvent
demandé au père Yvan ; mais celui-ci voyant le besoin
que l'on avait de ses conseils, au milieu de tant d'affaires
épiques, et dans des commencements si difficiles et si
importants, rejetait toujours cette proposition. Il était

XIII.

Il conseille à
la mère de la
Trinité de se
démètre de sa
charge.

XIV.
La mère de
la Trinité se dé-
met de sa char-
ge.

alors à Marseille ; M. Olier étant allé l'y trouver , et lui ayant rendu compte de tout ce qui s'était passé dans cette visite , le père Yvan retourna promptement à Aix , et proposa lui-même à la mère Madeleine de se démettre. Elle se soumit comme un agneau à tout ce qu'il voulut ; et la communauté ayant été réunie au chœur , où le père Yvan était à la grille en surplis , la mère s'approcha de lui , et , en présence de toutes les religieuses , lui remit les clefs et le seau du couvent , en déclarant qu'elle se démettait de sa charge. Ce ne furent alors , parmi elles , que larmes , que gémissements et que sanglots. La mère Madeleine s'efforçait vainement de les consoler ; ses paroles ne servaient au contraire qu'à augmenter leur désolation. Enfin il fallut se soumettre , et la laisser faire. Après sa démission , elle fit plus d'un mois de retraite sans parler à personne. Elle communiait tous les jours , et était presque sans cesse en oraison. La suite montra manifestement que cette conduite , à l'égard de la mère Madeleine , n'avait pas été sans un dessein particulier de Dieu pour le bien de l'institut ; car ce fut après sa démission qu'on la pressa beaucoup d'aller établir une maison de ses filles , à Paris (1) ; et jamais on n'aurait souffert qu'elle quittât la ville d'Aix pour exécuter ce projet , tant qu'elle aurait été supérieure , et chargée , par-là même , du gouvernement de tout l'ordre. Aussi le père Yvan , écrivant à M. Olier , après ce voyage , lui disait : « Véritablement Dieu veut que les filles de Notre » Dame-de-Miséricorde aient une entière confiance en » vous , et que leur saint institut soit entre vos mains : il » n'en faut nullement douter. Dieu vous avait préparé » pour cela , il y a long-temps ; et il a voulu que je sois » allé à Paris , pour vous connaître et pour avoir foi as- » surée en vous , afin de vous supplier de prendre la » conduite de cet ordre de la Mère de Miséricorde. Il m'a » fait demander un homme selon son cœur , et il me l'a » donné (2). »

(1) Histoire de l'ordre de Notre-Dame de Miséricorde. Ms. de la Bibliot. de l'Arseuil, in-4^o. cote-liers 47^e, 48^e, 49^e.

(2) L'amour et des souffrances de Jésus-Christ, ou lettres du père Yvan , in-12. 1661. Lettre 89^e. p. 558. 559.

A Mar
tion en v
demeure
lui inspira
que dans
en d'autr
ques, et c
pressions
probable
Dieu eun
merveille
être aussi
avaient pr
passer au
d'admirati
Bienheure
Voulant
repassa à
étroite à n
supérieure
cette ville,
qu'on y rap
d'octobre
ne sont p
feu M. l'
s'étant ch
notre gra
personne
réputatio
l'un et l'au
sans pou
alors que
notre saie
ciait, pe
d'état. De
2^e part

A Marseille, après que M. Olier eut satisfait sa dévotion en vénérant le chef de saint Lazare, son zèle ne put demeurer oisif. Nous ne connaissons pas en détail ce qu'il lui inspira pour le salut des âmes ; nous savons seulement que dans cette ville ou à Aix, M. Olier, comme il l'avait fait en d'autres lieux (1), adressa un discours aux ecclésiastiques, et qu'il laissa dans ses auditeurs les plus vives impressions (2). L'historien de la mère de Mazelli rappelle probablement les fruits de ces conférences, en disant que *Dieu conduisit M. Olier en Provence pour y faire de merveilleuses conquêtes des âmes* (3) ; et ce fut peut-être aussi par un effet des résultats consolants qu'elles avaient produits sur les prêtres, qu'une femme le voyant passer au milieu de Marseille, s'écria dans un transport d'admiration : *Bienheureux le ventre qui vous porta, bienheureuses les mamelles qui vous allaitèrent* (4).

Voulant continuer sa route par le Languedoc, il repassa à Avignon, où Dieu l'unifia de la manière la plus étroite à une sainte âme (5), la mère de Saint-Michel, supérieure de la Visitation, morte en odeur de sainteté dans cette ville, et dont la Vie a été imprimée. Voici, en effet, ce qu'on y rapporte : « Sur la fin de l'année 1647, au mois d'octobre, la divine providence, dont les dispositions ne sont pas les suites du hasard, conduisit en cette ville feu M. l'abbé Olier, de sainte mémoire, et voulut que, s'étant chargé par bonté de quelques lettres adressées à notre grande servante de Dieu, il vint les lui rendre en personne, sans l'avoir jamais connue ni de nom ni de réputation. Dès qu'elle parut devant lui, ils se sentirent l'un et l'autre élevés en Dieu d'une façon extraordinaire, sans pouvoir se dire un seul mot. Ce grand homme eut alors quelque connaissance du mérite et de la vie de notre sainte âme, et *il sentit que Dieu la lui associait*, pour user de ses expressions, *par une union d'état*. De son côté, elle éprouva comme une infusion

(1) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 220. — *Vie de M. Olier*, par M. de Bretonvilliers, t. II, p. 212.

(2) *L'Amoureux des souffrances*, *ibid.*, p. 557.

(3) *Discours sur les vies de plusieurs mères et sœurs de la Visitation*, etc. p. 257.

(4) *Attestations autographes touchant M. Olier*, p. 100. — *Dépôtions de la mère de Saint-Gabriel*.

XV.

M. Olier visita la mère de Saint-Michel, à Avignon.

(5) *Vie de M. Olier*, par M. de Bretonvilliers, t. II, p. 254.

» de grâce qui se répandait en elle , et une opération in-
 » térieure inusitée. N'en comprenant pas le mystère , elle
 » s'abandonna à DIEU , et se livra à lui pour tout ce qu'il
 » voudrait faire d'elle. Ce mouvement divin les remplit de
 » si fervents sentiments sur la grandeur des merveilles de
 » DIEU dans ses créatures , qu'ils ne purent , pour ce
 » coup , se parler qu'en silence , et ils se séparèrent de la
 » sorte. Le lendemain , ce vénérable personnage vint dire
 » la sainte Messe à notre monastère ; elle y communia ,
 » et , ensuite , ils eurent ensemble une longue conférence ,
 » ayant reçu l'un et l'autre la liberté de s'expliquer à la
 » façon des hommes , après n'avoir pu le faire la veille
 » qu'en celle des anges. Notre sainte Mère lui rendit
 » compte de l'état de son âme et de toute sa vie ; il en
 » conçut une si haute estime , qu'il disait depuis , que
 » c'était une des plus saintes âmes qui fussent au monde.
 » Le jugement de ce saint homme , dont la glorieuse
 » mémoire est particulièrement chère à toute la France ,
 » et dont les lumières descendaient d'en haut , ainsi qu'on
 » le sait par tant de preuves de sa sainte vie , doit être
 » d'un grand poids pour faire estimer la voie de notre
 » sainte héroïne. Elle , de son côté , ne le nommait point
 » autrement que *l'homme destiné à porter le Verbe dans*
 » *les âmes* , à peu près comme on disait de saint Ignace
 » martyr. Quelques sœurs , voyant la vénération de notre
 » Mère pour lui , le prièrent instamment de l'obliger à
 » modérer l'austérité de sa vie. Il leur fit la réponse la
 » plus douce et la plus obligeante , leur témoignant que
 » l'intérêt qu'il prenait lui-même à sa conservation ,
 » le rendait très-sensible à leurs soins pour elle , et
 » qu'il les priait de les lui continuer ; mais qu'au reste
 » elles ne s'inquiétassent pas , que celui qui lui donnait la
 » force de subsister avec un tel genre de vie , voulait
 » qu'elle vécût de la sorte , et la conduisait en cela , comme
 » en tout le reste de ses actions (1). » Depuis cette ren-

(1) Discours
 sur les vies de
 plusieurs mères
 et sœurs de la
 Visitation , etc.
 chap. XVIII. p.
 526. 527. 530.

contre ,
 rituels av
 D'Avig
 rendit , p
 ailleurs ,
 reçues po
 après son
 Saint-Mich
 » de cete
 » deux foi
 » vouloir
 version et
 Montpeiro
 visiter le s
 était entré
 vaillait alor
 ment touche
 famille. « J
 » de Parlag
 » M. votre
 » tenir mes
 » dont la dr
 » belles qua
 » cation et l
 » extrême
 » réception
 » peïroux .
 » modité de
 » témoignage
 » prodigier
 De là, M.
 Rodez , où il
 travaillaient à
 en revenant à
 d'y vénérer le

contre, M. Olier entretint par lettres des rapports spirituels avec cette grande servante de Dieu (1).

D'Avignon, où il s'arrêta quatre ou cinq jours, il se rendit, par Nîmes, à Montpellier; et là, comme partout ailleurs, il ne laissa point stériles les grâces qu'il avait reçues pour la conversion des âmes. Cinq ou six jours après son départ d'Avignon, il mandait à la mère de Saint-Michel: « Depuis ma lettre écrite, un conseiller » de cette ville de Montpellier, que nous avons entretenu » deux fois, et qui était en mauvais état, nous témoigne » vouloir être tout à Dieu: vous prierez pour sa conversion et pour son achèvement (2). » Se trouvant près de Montpeiroux, petite ville du Languedoc, il désira d'en visiter le seigneur, M. de Parlagès (3), dont un des fils était entré dans la compagnie de Saint-Sulpice, et travaillait alors à Paris dans la communauté. Il fut extrêmement touché du bon accueil qu'il reçut de cette honorable famille. « Je ne puis vous témoigner, écrivit-il à l'abbé » de Parlagès, l'extrême joie que j'ai ressentie en voyant » M. votre père et votre très-cher frère. Je ne pus » tenir mes larmes en parlant de vous à ce bon père, » dont la droiture de conscience et la piété égalent les » belles qualités selon le monde, et sont la grande éducation et la bonne odeur de toute la province. Je fus » extrêmement confus du bon accueil et de l'honorable » réception qu'eux et la bonne mère me firent dans Montpeiroux, joignant encore à tant de bontés la commodité de la litière, et ne pouvant trouver assez de témoignages d'obligeance et d'affection pour me les prodiguer (4). »

De là, M. Olier prit sa route par Clermont-Lodève et Rodez, où il visita plusieurs de ses ecclésiastiques, qui y travaillaient à la réforme du clergé de ces diocèses (5); et, en revenant à Paris, il voulut passer par Limoges, afin d'y vénérer le tombeau de saint Martial (6).

(1) *Discours sur les vies de plusieurs mères et sœurs de la Visitation, etc.* p. 527. — Ch. xvii. p. 642. et suiv.

XVI.

M. Olier s'arrêta à Montpellier et à Montpeiroux.

(2) *Ibid.* p. 529.

(3) *Archives du ministère de la guerre, expéditions de 1647. Pièce 274.*

(4) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 219.

(5) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 378.

(6) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. II. p. 257.

S'il fut fidèle à DIEU durant le cours de ce voyage, ce ne fut pas sans éprouver combien DIEU est fidèle à ceux qui le servent. Cent fois on eut lieu d'admirer les soins de la Providence sur lui ; ils étaient si fréquents et si sensibles, qu'il dit lui-même : « Je crois vraiment » que DIEU a envoyé ses anges pour être toujours avec nous, et l'on pourrait presque voir ici à la lettre l'accomplissement de ces paroles de David : *Angelis suis mandavit de te, ut custodiatur te in omnibus viis tuis.* » En toute rencontre et à tout moment, où nous avions besoin de guides, soit pour nous ramener au chemin, » quand nous l'avions perdu, soit pour nous l'indiquer » lorsque nous l'ignorions, ou même pour nous conduire bien avant dans la nuit, nous en trouvions à l'instant qui » faisaient pour nous l'office des anges gardiens. Ils » arrivaient si à propos, selon les rencontres, qu'il n'était pas possible de méconnaître la bonté de DIEU envers nous ; et c'était le sujet continuel de nos louanges (1). »

(1) *Mémoires aut. de M. Olier, l.v. p. 547. 548. — Vie de M. Olier, ibid. p. 254. 255.*

XVII.

Ses pratiques dans ses voyages. Sa mortification.

Ce voyage, qui dura trois mois, loin de diminuer son union avec DIEU, et de ralentir sa ferveur, effet assez ordinaire dans les âmes d'une vertu peu solide, ne servit, au contraire, qu'à le perfectionner encore davantage dans les voies du pur amour ; et nous rapporterons ici les principales pratiques dont il se servait pour sanctifier tous ses voyages. Une vertu, qu'on remarquait surtout en lui, était la mortification des sens, et particulièrement de la vue. M. de Bretonvilliers l'ayant accompagné dans divers voyages, et durant plus de douze cents lieues, assure ne l'avoir jamais vu jeter les yeux une seule fois, par curiosité, sur aucune des choses qui peuvent attirer les regards des voyageurs (2). Quelqu'un de sa compagnie, et que M. Olier savait être attiré de DIEU à une entière mortification de ses sens, voyant un jour un magnifique château, le fit aussitôt apercevoir aux autres, en disant : Voilà une belle maison. « A quoi vous amusez-vous, lui répondit-il

(2) *Ibid. pag. 255. 558. — Essai sur la vie de M. Olier, t. III. p. 547.*

» avec do
 » tien, c
 » mortifi
 » qu'elle
 » parlait de
 » qu'est-c
 » les mes
 » quand t
 » stance, a
 » sidéra ce
 » mera un
 » iront en
 » il les cor
 » n'entrou
 » qu'en mor
 » de singuli
 » retenue,
 » trainte ; m
 » de ses sen
 » ils avaient
 » L'action
 » un prêtre,
 » ne s'en di
 » fût sa lass
 » Assez son
 » matin, et
 » arriver à
 » rien n'étai
 » quelque vi
 » le très-sai
 » dans la ca
 » l'accompag
 » *mentum*
 » vois un
 » joies non

ce voyage ,
est fidèle à
l'admirer les
si fréquents
vois vraiment
toujours avec
la lettre l'ac-
Angelis suis
Thus viis tuis.
à nous avions
er au chemin ,
ous l'indiquer
nous conduire
à l'instant qui
gardiens. Ils
es, qu'il n'était
le Dieu euvres
louanges (1).
e diminuer son
effet assez or-
e, ne servit, au
antage dans les
ici les princé-
cifier tous ses
ont en lui, était
ent de la vue.
é dans divers
nes, assure ne
ois, par curio-
irer les regards
pagnie, et que
entière mortifi-
nifique château,
sant : Voilà une
, lui répondit-il

« avec douceur, à regarder des choses indignes d'un chré-
« tien, et qui ne devraient vous servir qu'à pratiquer la
« mortification, en refusant à votre vue la satisfaction
« qu'elle veut y prendre ? » Une autre fois, comme on
parlait de la magnificence d'une maison : « Hé bien, dit-il,
« qu'est-ce que cette beauté ? un grand amas de pierres
« les unes sur les autres : quel fracas à la fin du monde,
« quand tout cela sera détruit ? » Dans une autre circon-
stance, ayant cédé à la demande d'une personne, il con-
sidéra ce qu'on lui montrait, puis il dit : « Le feu consu-
« mera un jour tout cet éclat, et toutes ces beautés s'en
« iront en fumée. Voilà l'estime que JÉSUS-CHRIST en fait :
« il les condamnera au feu à la fin du monde. Hélas ! que
« n'entrons-nous dans ses sentiments ! » Ce n'est pas
qu'en mortifiant ses yeux de la sorte, il y eût en lui rien
de singulier : il tenait toujours sa vue dans une honnête
retenue, également éloignée de la légèreté et de la con-
trainte ; mais son principe invariable était de ne se servir
de ses sens que pour procurer la gloire de DIEU, à qui
ils avaient été consacrés par le saint Baptême (1).

L'action la plus sanctifiante et la plus consolante, pour
un prêtre, est la célébration des saints mystères. M. Olier
ne s'en dispensait jamais dans ses voyages, quelle que
fût sa lassitude ou quelque incommodité qu'il eût essayée.
Assez souvent il se voyait obligé de partir de grand
matin, et de supporter des fatigues excessives, pour
arriver à quelque église où il pût satisfaire sa dévotion :
rien n'était capable de l'arrêter. Dès qu'il arrivait dans
quelque village, il allait d'abord à l'église pour y adorer
le très-saint Sacrement ; et s'il apercevait un clocher
dans la campagne, il faisait réciter, à tous ceux qui
l'accompagnaient, la strophe, *Tantum ergo Sacra-*
mentum (2). « Je suis heureux, écrivait-il, quand je
« vois un lieu où mon maître repose, et je ressens des
« joies non pareilles. Je dis en mon cœur : Vous êtes-là,

(1) *Espriu de*
M. Olier. t. III.
p. 245. et suiv.

XVIII.
Zèle de M.
Olier à célébrer
le saint sacré-
fice durant ses
voyages. Sa fi-
délité à l'orai-
son.

(2) *Vie, par M.*
de Bretonvilliers,
t. II. p. 239. 240.

(1) *Mémoires*
aut. de M. Olier,
t. I. p. 140.

« mon Tout, soyez adoré par les anges à jamais (1). »
Lorsqu'il entra dans les villes ou dans les villages, après avoir rendu ainsi ses devoirs à Notre-Seigneur, sa coutume était encore de saluer les anges qui en étaient les gardiens invisibles. Il se recommandait à leurs prières ; et, lorsqu'il devait y travailler, il se donnait à eux, pour obtenir plus facilement, par leur crédit, le don de s'insinuer dans les cœurs.

Son oraison n'était presque jamais interrompue. Dès le matin, il y consacrait une heure entière, selon le règlement qu'il s'était prescrit, et qu'il faisait observer à ceux qui voyageaient avec lui. Il la faisait à cheval, pour ne pas trop retarder sa marche ; ensuite il récitait son office, et faisait tous les exercices de piété qui lui étaient ordinaires en tout autre temps. Il en donnait bien peu à la récréation ; encore le plus souvent ce n'était que pour parler de choses saintes et édifiantes. Pendant son séjour à Mâcon, une demi-heure après son coucher, dix heures sonnèrent ; n'ayant entendu que les cinq derniers coups, il crut être à cinq heures du matin ; il se lève aussitôt, et veut réveiller un de ceux de la compagnie qui couchait dans la même chambre : celui-ci, qui ne s'était pas encore endormi, lui fit remarquer son erreur. Il descend pour s'informer de l'heure qu'il était ; ayant reconnu sa méprise, il remonte sur-le-champ, et lui dit de continuer ses repos : pour lui, il se mit en oraison, et y passa la

(2) *Mémoires*
aut. de M. Olier,
— *Vie de M.*
Olier, *ibid.* p.
245. 244.

(3) *Esprit de*
M. Olier, t. III.
p. 8. 9.

XIX.
Charité de M.
Olier envers les
pauvres, dans
ses voyages.

plus grande partie de la nuit ; ce qui lui est arrivé plus d'une fois en d'autres circonstances (2). Aussi son application à Dieu donna-t-elle lieu un jour, aux domestiques d'une hôtellerie, qui le trouvaient toujours à genoux dans sa chambre, de se dire les uns aux autres : « Il y en a un » dans cette compagnie, qui ne fait que prier Dieu (3). »

Dans tous ses voyages, il ne laissait échapper aucune occasion de rendre quelque service au prochain. S'il était appelé dans des monastères, il s'y rendait aussitôt, et écou-

tait tou
besoins
petite v
culièren
de relig
apprit le
vergne,
reux que
écus, à
compass
sur cette
de celui
livrer, c

Lorsq
lui avoin
salut, a
par eau,
s'ent
et, pend
catéchis
un jour
beaucoup
presque
alors obl
ce qu'el
donna o
quelques
son divi
sus-Cru
elles, en
après lu

Dans
d'entrer
raissait
descend

taient toutes les religieuses qui le consultaient sur leurs besoins spirituels. Étant allé en pèlerinage à Montrichard, petite ville de Touraine, où la très-sainte Vierge est particulièrement honorée, et ayant visité en chemin un couvent de religieuses, il leur fit une aumône considérable, dès qu'il apprit leur extrême pauvreté (1). A Mont-Ferrand, en Auvergne, il vit passer une grande foule à la suite d'un malheureux que l'on conduisait en prison, pour une dette de soixante écus, à laquelle il n'avait pu faire honneur. Touché de compassion, il se fit donner aussitôt des éclaircissements sur cette affaire, et dès qu'il eut appris que tout le crime de celui qu'on venait de saisir était l'indigence, il le fit délivrer, en payant aussitôt cette somme pour lui.

Lorsqu'il rencontrait quelque pauvre en chemin, après lui avoir fait une aumône, il lui parlait de DIEU et de son salut, avec toute l'affection d'un père. Voyageant une fois par eau, il admit dans sa compagnie deux pauvres qui désirent se rendre l'un et l'autre au terme de son voyage; et, pendant tout le trajet, il les traita, les nourrit et les catéchisa avec la plus tendre charité. Ayant rencontré un jour sur le chemin une femme chargée d'un fardeau beaucoup trop considérable pour elle, et qui ne pouvait presque suivre son mari, il fit arrêter le carrosse, dont il était alors obligé de se servir, et voulut qu'on y déchargeât tout ce qu'elle portait. La peine que prenait cette femme lui donna occasion d'adresser à ceux qui l'accompagnaient quelques paroles d'édification sur l'amour de l'Eglise pour son divin époux, et sur celui que doivent témoigner à Jésus-Christ les âmes qu'il a aimées jusqu'à mourir pour elles, en le suivant partout où il va, et en portant son joug après lui (2).

Dans l'un de ses voyages, comme il était sur le point d'entrer à Moulins, il trouva un pauvre à demi-nu, qui paraissait malade, et qui était couché sur un tas de fumier. Il descend aussitôt de cheval, avec un autre ecclésiastique

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonwilliers, t. II. p. 561.*

(2) *Ibid. pag. 565.*

qui l'accompagnait. Il s'approche de ce mendiant, et voyant auprès de lui des haillons, il l'aide à s'en revêtir, et l'engage à se transporter à l'hôpital où il s'offrait de le faire recevoir. Celui-ci lui représentant qu'il ne pouvait marcher, le serviteur de Dieu appelle auprès de lui son compagnon de voyage pour le secourir. Tous deux chargent le mendiant sur leurs bras; et, quelque rebutant qu'il fût, par la malpropreté de son corps et de ses habits, ils ne rougissent point de le porter ensemble jusque près de la maison des Frères de la Charité, fort éloignée de la porte par laquelle ils étaient entrés. Lorsqu'ils eurent fait une partie du chemin, ne pouvant soutenir la fatigue plus long-temps, ils s'arrêtèrent pour prendre quelque repos, et après lui avoir dit quelques mots de consolation, se rendirent avec empressement à l'hôpital, d'où ils envoyèrent une chaise avec des porteurs pour l'y transporter. Ils ne savaient pas qu'ils obligeaient un homme habile à tromper les âmes charitables, en feignant de souffrir pour surprendre des aumônes : Ils ne le trouvèrent plus au lieu où ils avaient été contraints de le laisser pour quelques moments. Mais le service qu'ils lui rendirent fut trop semblable à celui que reçut Notre-Seigneur dans la personne de l'homme blessé que rencontra le Samaritain de l'Evangile, pour demeurer sans récompense; le mérite de l'aumône étant tout entier dans les dispositions de celui qui la fait, et non dans la droiture de ceux qui la reçoivent (1).

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. II, p. 561, 562. — Par le père Giry, part. II, ch. IV.*

XX.

Charité de M. Olier pour ses compagnons de voyage. Son humilité.

(2) *Mémoires de M. Randerand, p. 78.*

On admira souvent jusqu'où il portait l'humilité. Il se faisait le serviteur de ceux qui voyageaient avec lui; il les réveillait le matin, portait derrière lui, sur son cheval, ce qui était à leur usage; prevenait tous leurs besoins, leur rendait enfin toutes sortes de bons offices, et les humiliait en quelque sorte par son empressement à les servir. Dans le pèlerinage à Saint-Claude (2) qu'on a raconté, comme les voyageurs passaient par une montagne fort rude, un cheval se déferma. Celui qui le montait étant alors descendu, M. Olier,

de son co
changer
pect, céd
le reste d
cinq qua
cheval co
prit la p
épais, et
le valet d
accablé de
» représen
» pargner
» vocation
» non seu
» gard des
Cet espi
à M. de Br
les grande
qui lui par
demandé u
qui avai
voir des c
lui fit cett
» simplicit
» pensez;
» tique) je
» ce qu'il
» est poss
cette vue,
où la natur
choisir un
de lui, con
toutes chos
Si l'on
pour lui la

de son côté, mit promptement pied à terre, et l'obligea de changer avec lui; l'autre, après avoir résisté d'abord par respect, céda par obéissance, et ne put l'empêcher de faire à pied le reste du chemin, jusqu'au premier village, éloigné de cinq quarts de lieue. Ce ne fut pas même assez; comme le cheval courait risque de se faire quelque plaie, M. Olier prit la peine d'envelopper son pied avec un gant fort épais, et le conduisit ainsi lui-même, comme s'il eût été le valet de la compagnie (1). Il arriva au lieu du repos, accablé de fatigue et tout baigné de sueur. « Comme je lui » représentais, dit M. de Bretonvilliers, qu'il devait s'é- » parquer davantage; Vous le savez, me répondit-il, ma » vocation est de vivre dans une servitude continuelle, » non seulement à l'égard de DIEU, mais encore à l'é- » gard des hommes (2). »

(1) *Esprit de M. Olier*, t. III, p. 519. 520.

(2) *Vie, par M. de Bretonvilliers*, *ibid.* p. 249. 250.

Cet esprit de dépendance lui faisait demander conseil à M. de Bretonvilliers dans les petites choses comme dans les grandes; et celui-ci, presque affligé de cette déférence, qui lui paraissait excessive et comme déplacée, lui ayant demandé une fois pourquoi il consultait ainsi un homme qui avait beaucoup plus besoin d'apprendre et de recevoir des conseils, qu'il n'était capable d'en donner, il lui fit cette réponse: « Agissez, mon cher enfant, avec » simplicité, et dites-moi tout naïvement ce que vous » pensez; car, si j'étais seul avec Jean, (c'était un domes- » tique) je lui demanderais son avis, et je ferais simplement » ce qu'il me dirait. Ne faisons jamais notre volonté, s'il » est possible, jusque dans les plus petites choses. » Dans cette vue, il conseillait surtout pour le temps des voyages, où la nature est portée à prendre plus de liberté, de se choisir un de ceux avec qui l'on voyageait, pour dépendre de lui, comme nous tenant la place de DIEU, et lui obéir en toutes choses avec une entière soumission (3).

(3) *Esprit de M. Olier*, t. III p. 505. 504.

Si l'on arrivait dans une hôtellerie, il prenait toujours pour lui la chambre la plus incommode; et lorsqu'il y

(1) *Esprit de M. Olier*, t. III, p. 519, 545, et suiv. — *Vie de M. Olier*, *ibid.*, pag. 249, et suiv.

avait deux lits dont l'un paraissait être destiné pour un domestique, il le retenait pour lui-même, et céda l'autre à quelqu'un de ceux qui l'accompagnaient (1). Passant une fois à Laon, et désirant y vénérer une relique insigne de saint Laurent, diacre, conservée alors dans l'abbaye de Saint-Martin, ordre de Prémontré, il sonna longtemps à la porte de ce monastère, sans que personne vint lui ouvrir. Enfin, comme on le pressait de continuer sa route : « Ce sont mes péchés, dit-il avec humilité, qui nous empêchent d'entrer dans la maison de Dieu, et nous privent du bonheur que nous désirions. Il faut, » ajouta-t-il, en se mettant à genoux, » demander pardon à Dieu, » et honorer de loin ce que nous ne sommes pas dignes de » vénérer de plus près. »

XXI.

Dans ses voyages M. Olier exerça son zèle pour le salut des âmes.

(2) *Vie*, *ibid.*, p. 241, 242.

Enfin les gens de la campagne qui se trouvaient sur son passage, les maîtres et les maîtresses des auberges où il logeait, les enfants et les domestiques, tous éprouvaient les effets de sa charité et de son zèle (2). Dans un voyage qu'il fit après la mort de Marie Teissonnière, s'étant arrêté à Valence pour y honorer son tombeau, dès-lors en grande vénération dans tout le pays, il y passa un temps considérable en oraison, et se rendit de-là chez un peintre pour y acheter le portrait de la défunte. « J'y trouvai, dit-il, une autre chose pour laquelle sans doute cette bonne âme m'y conduisait. Car, outre que, dans son portrait, je ne remarquai point de ressemblance, ce dont je n'étais pas beaucoup en peine, aimant mieux son esprit et l'impression de sa grâce que son extérieur, j'y trouvai un grand tableau qui était fort déshonnête. Ce qui fit que, m'adressant au peintre pour lui montrer sa faute, je lui parlai avec tant de force, qu'il se soumit à tout ce que je désirais, et me vendit ce tableau, quoiqu'il eût déjà reçu des arrhes d'une autre personne, qui le voulait avoir. » Sur l'heure, l'ayant mis en pièces, je fis allumer du feu et le brûlai en sa présence. Ce bon homme en fut tellement

• touché
» testa q
• ces in
Nous
fit l'année
introduit
Avant de
quer à sa
continue
chaque a
y vaquer
multitude
trois retra
fois il se
gnie de J
rendit au
Meulan,
pénitents
sentiment
le jour mé
sion géné
norable à

† M. de
serviteur de
lui apporta
d'une main
depuis le 1
» crève de
il ajouta :
» l'honneur
» truire (1)
tion si chré
coup plus te
tait rendu c

tiné pour un
 cédaït l'autre
 (1). Passant
 elique insigne
 dans l'abbaye
 sonna long-
 que personne
 de continuer
 humilité, qui
 DIEU, et nous
 faut, » ajouta-
 ardon à DIEU,
 pas dignes de

vaient sur son
 berges où il lo-
 uvaient les ef-
 voyage qu'il fit
 arreté à Valence
 grande vénéra-
 s considérable
 re pour y ache-
 dit-il, une au-
 bonne âme m'y
 rait, je ne ren-
 je n'étais pas
 prit et l'impres-
 pouvai un grand
 it que, m'adres-
 e, je lui parlai
 t ce que je dé-
 'il eût déjà reçu
 e voulait avoir.
 lumer du feu et
 en fut tellement

» touché, que nous soulaïtant mille bénédictions, il pro-
 » testa que jamais, pour qui que ce pût être, il ne ferait de
 » ces infâmes peintures (1) †. »

Nous placerons ici la relation d'un voyage que M. Olier fit l'année 1648, pour réformer quelques abus qui s'étaient introduits depuis peu dans son prieuré de Clisson (2). Avant de l'entreprendre, il voulut, selon sa coutume, vaquer à sa retraite annuelle; car il ne laissait pas, quelque continuelle que fût son union avec DIEU, de consacrer chaque année dix jours à ces saints exercices. N'ayant pu y vaquer durant deux années consécutives, à cause de la multitude de ses occupations, la troisième année, il fit trois retraites de dix jours en six semaines (3). Quelquefois il se retirait au noviciat des Pères de la compagnie de JÉSUS, à côté de son église (4); cette année il se rendit au monastère des religieux de Saint-François de Meulan, à dix lieues de Paris (5). Le spectacle des saints pénitents qui habitaient cette solitude, lui inspira de vifs sentiments de componction (6), et il commença sa retraite le jour même de saint François, 4 octobre, par une confession générale de toute sa vie. Il la fit en esprit d'amende honorable à la justice divine, et afin, disait-il, de se renouveler

(1) *Lettres spirituelles*, p. 190.

XXII.

M. Olier fait tous les ans les exercices de la retraite spirituelle. Pèlerinage à Chartres et à Saumur.

(2) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 77.

(3) *Vie de M. Olier, par le père Giry*, partie II, ch. VII. *Remarques historiques*, t. III, p. 563.

(4) *Remarques historiques*, t. I, p. 37, note C.

(5) *Vie, par M. de Bretonvilliers*, t. II, pag. 239.

(6) *Discours sur les vies de plusieurs frères et sœurs de la Visitation*, etc. p. 646, 647.

† M. de Bretonvilliers en rapportant le même trait ajoute que le serviteur de DIEU était à l'hôtellerie où il dînait, lorsque le peintre lui apporta le tableau et que, se levant aussitôt de table, et prenant d'une main le tableau et un couteau de l'autre, il le perça et le coupa depuis le bas jusqu'au haut, en disant : « Il faut que le démon en » crève de dépit ; » qu'enfin, jetant au feu les pièces de ce tableau, il ajouta : « C'est ainsi que doivent périr les ouvrages de satan : » l'honneur dû à DIEU veut qu'on ne les touche que pour les détruire (1). » M. de Bretonvilliers semble avoir oublié la résolution si chrétienne de ce peintre, puisqu'il suppose qu'il fut beaucoup plus touché de la perte de son tableau, que du mal dont il s'était rendu coupable.

(1) *Vie de M. Olier*, t. II, p. 707.

dans la confusion que le pécheur doit porter constamment, même après la rémission de ses péchés (1).

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. v. p. 567. 582.

De Mentan, il prit sa route vers Chartres, lieu trop cher à son souvenir, depuis les grâces particulières qu'il y avait reçues à différentes époques de sa vie, pour ne pas se sentir attiré, dans cette conjoncture, à porter encore ses hommages aux pieds de la mère de Dieu. Durant plusieurs jours, on le vit y demeurer en oraison, depuis six heures du matin jusqu'à midi, et depuis deux heures jusqu'à six heures du soir; toujours à genoux, immobile, et dans un si profond recueillement, qu'il inspirait de la dévotion à tous ceux qui le considéraient (2). En sortant de Chartres, il résolut de passer par la Touraine, se rendit à Saumur, et visita de nouveau l'église de Notre-Dame des Ardilliers (3).

(2) *Esprit de M. Olier*, t. III. p. 6.

(3) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. II. p. 259. 260.

XXIII.
Par humilité,
M. Olier fait
l'office de valet
d'écurie.

Comme il était près de Clisson, il entra dans une hôtellerie où il était fort connu, et particulièrement respecté; et donna un exemple d'humilité qui dut augmenter encore la vénération pour sa personne. Il voulut soigner lui-même son cheval, étant bien aise, en vertu de son vœu de servitude, d'épargner cette peine aux valets de la maison. Comme le lieu était obscur, un gentilhomme qui arrivait de voyage l'ayant pris pour l'un des domestiques, lui ordonna d'avoir soin de son cheval, et sortit aussitôt. Ravi alors de trouver une nouvelle occasion de servir le prochain, M. Olier s'empressa de faire l'office de valet d'écurie, et il n'avait pas encore fini, lorsque le cavalier rentra. Celui-ci le trouvant en cette fonction, et reconnaissant sa méprise, fut fort étonné de voir un ecclésiastique exécuter avec tant de docilité un ordre qu'il croyait avoir donné à un domestique. C'était assez de s'apercevoir qu'il avait parlé à un prêtre pour lui faire toutes sortes d'excuses; mais sa surprise et sa confusion augmentèrent bien davantage, lorsqu'il apprit quel était celui qu'il avait trouvé si obéissant. La scène se termina comme se terminent or-

dinaire
saints;
front q
lui en t
combla
sut y n

A pe
le très-
gneur,
forme;
profita
N.-D.
grâces;
plus dot
tous les
la conso
de gran
l'exemp
terres c
conserv
nouvelle
il le con
soit à p
laissées

Au so
quittant
cent-Fer
Sa piété
de quitte
nage trè
qu'à un
des fidè
cer les
raient u
avait sig

dinairement les aventures de ce genre qui arrivent aux saints; c'est-à-dire que, plus le voyageur fut affligé de l'affront qu'il croyait avoir fait, sans le savoir, à M. Olier, et lui en témoigna ses regrets, plus le serviteur de Dieu le combla d'honnêtetés, et l'édifia par le ton agréable qu'il sut y mettre (1).

A peine fut-il arrivé à Clisson, que, se présentant devant le très-saint Sacrement, il offrit son prière à Notre-Seigneur, en le priant d'y rétablir lui-même l'ordre et la réforme; et tout porte à croire que sa prière fut exaucée. Il profita de ce séjour, pour faire de nouveau le pèlerinage de N.-D. de Toute-Joie, où autrefois il avait reçu beaucoup de grâces; et, y célébrant la sainte Messe, il y fut comblé des plus douces faveurs (2). Dieu, qui sait tirer sa gloire de tous les pas de ses élus, conduisit ainsi son serviteur pour la consolation de plusieurs âmes, qui avaient déjà retiré de grands fruits de ses premiers voyages en Bretagne. A l'exemple des apôtres, qui ne revenaient jamais sur les terres qu'ils avaient arrosées de leurs sueurs, que pour conserver leurs premières conquêtes, ou pour en faire de nouvelles, tout le temps qu'il ne donnait point à l'oraison, il le consacrait, soit à ramener à Dieu des âmes égarées, soit à perfectionner et affermir les conversions qu'il avait laissées imparfaites.

Au sortir de Clisson, il alla, comme il l'avait résolu en quittant Paris, visiter à Vannes le tombeau de saint Vincent-Ferrier, l'apôtre de la Bretagne au XV^e siècle (3). Sa piété envers la mère de la sainte Vierge ne lui permit pas de quitter cette province, sans faire aussi un autre pèlerinage très-renommé, celui de Sainte-Anne d'Auray, qui n'est qu'à une petite journée de Vannes (4). Quoique la dévotion des fidèles, pour ce lieu de piété, ne fit encore que commencer les miracles qui s'y opéraient en grand nombre y attirèrent un concours de pèlerins extraordinaire. Louis XIII avait signalé sa piété, en y envoyant une relique de sainte

(1) *Esprit de M. Olier*, t. III, p. 520.

XXIV.

Pèlerinage à Notre-Dame de Toute-Joie, et au tombeau de saint Vincent-Ferrier.

(2) *Vie, par M. M. de Bretonvilliers*, *ibid.*, pag. 260. — *Mémoires ant. de M. Olier*, t. v, p. 555, 565.

(3) *Ibid.*, t. v, p. 555. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, *ibid.*, p. 261.

* NOTE 6.

XXV.

Pèlerinage à Sainte-Anne d'Auray. M. Olier visite la Rérippière.

(4) *Ibid.*, p. 262.

* NOTE 7.

(1) *Les grands de sainte Anne, par Hugues de S. François, in-8o, 1637, p. 552.*

Anne, et la Reine, son épouse, en y instituant, en l'honneur de la sainte, sa patronne, une confrérie dont elle voulut être membre, ainsi que le Dauphin, depuis Louis XIV, et le duc d'Anjou, ses enfants. On voit par le catalogue imprimé des principaux associés, que M. Olier fut de ce nombre, et qu'il y écrivit même son nom de sa propre main (1) †.

Lorsqu'il eut satisfait sa dévotion, il revint à Nantes. Il y était trop près du monastère, où, quelques années auparavant, il avait opéré un si heureux changement, pour ne le pas visiter de nouveau. Il se transporta donc à la Régrippière, et il eut la consolation de revoir cette maison dans l'état de régularité et de ferveur où il l'avait laissée en 1641. La prieure et les religieuses n'avaient point assez d'expressions pour lui témoigner la joie que leur causait sa présence, et la vénération qu'elles conservaient toujours pour sa personne. Elles surent profiter de ses entretiens pour se fortifier dans l'esprit de leur vocation, qu'il avait comme ressuscité autrefois, et ne négligèrent rien pour se perfectionner dans les vertus de la vie religieuse. Retraites, communications de leur intérieur, confessions extraordinaires, tels furent les moyens qu'elles employèrent avec un très-grand succès, pour assurer leur salut de plus en plus sous sa conduite, et par où il s'appliqua lui-même à les confirmer dans leurs anciennes résolutions (2).

(2) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. II, p. 264.*

XXVI.
Pèlerinage à
Candes, Mar-
moutiers, S.
Martin de
Tours.

Durant le même voyage, M. Olier fit le pèlerinage de saint Martin de Tours, l'un des plus anciens et des plus connus du monde chrétien. Il visita le monastère de Marmoutiers, où l'on voyait une grotte creusée dans un rocher qui avait servi d'oratoire au saint; et se rendit pareil-

† En vénérant l'image miraculeuse de sainte Anne il demanda à DIEU le don du silence dans les contradictions qu'il éprouvait de la part des hommes, et dans les faveurs qu'il recevait de DIEU; ainsi que la grâce d'agir toujours dans les intentions de Notre-Seigneur, et par le mouvement de son divin Esprit.

lement à
située aux
il était m
lation de
droit où
accès et
d'exemple
au tombe
où reposa
restes de
qui, en 1
vince, il
consolati
sait saint
ques où
Cette imp
le lieu où
res entie
tel qui co
de la foi

Il y res
cevoir †
dit; et co
endroits
qu'à me
glise de
tes en ét

† L'égl
n'existe pl
à l'église r
reliques.

†† Ce
supérieur
zillé, che

lement à l'église de Candes (1), petite ville de Touraine, située aux confins de l'Anjou, sur le bord de la Loire, où il était mort. Ce fut pour lui une très-grande consolation de répandre son âme, devant Dieu, au même endroit où saint Martin avait rendu la sienne, dans un accès et un transport d'amour qui n'a presque point d'exemple; mais la vivacité de sa religion éclata surtout au tombeau du saint. En entrant dans le temple auguste où reposaient ses cendres †, et où l'on conservait quelques restes de son corps, échappés à la fureur des Calvinistes, qui, en 1562, mirent tout à feu et à sang dans cette province, il éprouva une terreur secrète, mêlée d'une douce consolation : sentiment tout semblable à celui qui saisissait saint Martin, lorsqu'il mettait le pied dans les basiliques où reposaient les sacrés ossements des martyrs. Cette impression fut encore plus vive, lorsqu'on lui fit voir le lieu où avait été brûlé le corps du saint. Pendant des heures entières, il demeura humblement prosterné devant l'autel qui couvrait le tombeau, et y donna toutes les marques de la foi la plus vive, comme de la piété la plus tendre.

Il y resta, une fois, l'espace de sept heures sans s'en apercevoir ††. Le temps du souper étant venu, on l'attendit; et comme il ne paraissait pas, on le chercha en divers endroits de la ville. A force d'informations, on sut enfin, qu'à une certaine heure après-midi, il était entré dans l'église de Saint-Martin : on y courut aussitôt, mais les portes en étaient fermées depuis long-temps. Après qu'on les

† L'église de Saint-Martin de Tours, où se rendit M. Olier, n'existe plus aujourd'hui. Le culte de ce saint pontife a été transféré à l'église métropolitaine, où l'on conserve quelques portions de ses reliques.

†† Ce fut ce que témoigna le père Constantin, alors correcteur ou supérieur des Minimes d'Angers, qui le tenait de madame de Razillé, chez qui M. Olier était logé à Tours.

(1) *Vie, par M. de Bretonvilliers, p. 239.*

(1) *L'Esprit de M. Olier*, t. III, p. 6.

(2) *Vies Ms. de Grandet*, t. I, p. 156. note.

XXVII.

Rétablisse-
ment de la fer-
veur parmi les
prêtres de la pa-
roisse de Saint-
Sulpice.

eu! fait ouvrir, on fut fort surpris de voir le serviteur de DIEU près du tombeau, dans la posture d'un homme qui sem- blait avoir perdu tout usage de ses sens extérieurs (1). On le trouva en effet sans parole : il fut conduit dans la maison où il logeait, encore tout absorbé en DIEU ; et comme si la nour- riture invisible qu'il venait de goûter dans le lieu saint, l'eût affranchi de tous les besoins du corps, on lui proposa en vain de prendre ce jour-là son repas ordinaire (2).

L'humilité de saint Martin et sa patience au milieu des contradictions domestiques, ravissaient surtout le cœur de M. Olier. On sait que ce grand évêque eut à souffrir les affronts les plus révoltants de la part de son propre diacre, dont néanmoins, par son admirable longani- mité, il obtint la parfaite sanctification. Exemple conso- lant pour les supérieurs, puisqu'il montre que la vertu des plus grands saints ne reçoit aucun dommage de l'indocilité de leurs disciples ; qu'au contraire elle n'en brille qu'avec plus d'éclat, surtout lorsqu'elle parvient à les changer et à les convertir. C'était ce que M. Olier demandait à DIEU pour plusieurs prêtres de la communauté de sa paroisse, n'étant pas exempt lui-même de cette sorte de croix. Il écrivait durant ce voyage à M. de Quaylus : « Les con- » traditions qui se rencontrent dans les sujets que DIEU » nous associe, servent à perfectionner en nous, par la pa- » tience, les vertus chrétiennes. Elles ôtent la joie du suc- » cès, pour anéantir la créature dans l'humilité, la dou- » ceur, la charité et la miséricorde. Ce sont les vertus que » vous devez exercer envers eux, en y joignant toujours » l'exhortation fraternelle, qui les excite et les porte suave- » ment à leur devoir (3).

(3) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 185. 184.

Les plaintes que fait ici M. Olier avaient pour objet l'in- fidélité des ecclésiastiques de la paroisse au règlement de la communauté. Depuis plusieurs mois, presque tous manquaient à l'oraison le matin, et se dispensaient avec une égale facilité de la plupart des autres exerci-

ces. L'al-
voyé à R
chements
prompt
ris. Aprè
tourné à
l'épuisem
charge,
lus, ne p
cices ; n
prenant
était néce
ple, il co
son de la
salle d'or
sonnes. L
exactitud
dre peu,
raison. L
la même
» rier, q
» ricorde
» matiné
» maladie
» tion de

Ce voy
de 1647,
du cheva
tention à
avec les
longue,
temps a
bride lui
voyageu
dire à p

ces. L'absence de M. du Ferrier, leur supérieur, envoyé à Rodez, avait apparemment donné lieu à ces relâchements. Mais il plut à la bonté divine d'y apporter un prompt remède, avant même l'arrivée de M. Olier à Paris. Après six mois d'absence, M. du Ferrier étant retourné à la communauté, et se voyant contraint, malgré l'épuisement de ses forces, de reprendre son ancienne charge, il crut devoir se faire suppléer par M. de Quaylus, ne pouvant être présent lui-même à tous les exercices; néanmoins, le mal continuait toujours. Commençant alors que, pour le retrancher infailliblement, il était nécessaire que le supérieur donnât le premier l'exemple, il commença à se lever à quatre heures et demie, au son de la cloche; et, tout malade qu'il était, se rendit à la salle d'oraison, où il n'y eut ce jour-là que cinq ou six personnes. L'après-dîner, chacun voulut lui persuader que cette exactitude abrégérait bientôt ses jours: il témoigna le craindre peu, et déclara qu'il ne manquerait plus désormais à l'oraison. Le lendemain il y retourna, et leur répondit encore la même chose. « Enfin DIEU voulut, conclut M. du Ferrier, qu'ils y vinssent tous le troisième jour; et sa miséricorde fut si grande, qu'il me guérit entièrement cette matinée, par le mérite de leur oraison: en sorte que cette maladie de trois ans, finit ce jour-là même, à la satisfaction de toute la communauté (1). »

Ce voyage fut pour M. Olier, comme l'avait été celui de 1647, une oraison continuelle (2), sans que la marche du cheval ou la compagnie pussent le distraire de son attention à DIEU. Un jour, comme il dinait dans une hôtellerie avec les autres voyageurs, on l'avertit que la traite étant longue, il était nécessaire de se hâter de partir. Quelque temps après, il se lève de table, descend à l'écurie, bride lui-même son cheval, et ne remarquant pas que les voyageurs étaient encore dans la maison, il part sans rien dire à personne. Le domestique qui l'accompagnait,

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 186. 187.

XXVIII.
Recueillement de M. Olier dans ses voyages.

(2) *Espirit de M. Olier*, t. III. p. 8.

inquiet de ne plus le trouver, part en toute hâte, et prend sa route vers l'endroit où l'on devait coucher. Il l'atteignit à la porte du lieu, et lui dit tout ému le sujet de sa peine. M. Olier, toujours recueilli en DIEU, lui répondit : « Je croyais être resté le dernier dans l'hôtellerie, et n'être parti qu'après tous les autres (1). » Cette union habituelle avec DIEU, qui le tenait comme mort aux choses du monde, et à toutes les douceurs de la vie, ne le rendait que plus ardent à déployer dans les occasions sa charité pour ses frères, les considérant comme les images vivantes de celui dont son cœur était sans cesse occupé. Comme il revenait à Paris, il apprit en chemin qu'un de ses amis, grand serviteur de DIEU, était à l'extrémité. A peine en eut-il connaissance qu'il usa de la plus grande célérité, ou plutôt qu'il vola pour le secourir; et arrivant assez tôt, il eut la consolation de l'assister à la mort, et de lui rendre tous les offices qu'inspirent dans cette circonstance la religion et l'amitié la plus tendre (2).

(1) *Attestations aut. touchant M. Olier*, p. 198.

(2) *Vie de M. Olier*, par M. de Bretonvilliers, t. II, p. 264.

NOTE
né vers l'
çon, il le
monastère
rnt âgé de
La réputation
surnoms et
surtout de
que le m
Claude (1)
du saint é
pierres pro
qu'on expo
assez extr
M. Hurte
de lui mor
encore sa
vation est
s'en assure
nouvelle e
entièrement
Dans ce
puis onze s
flammes,
célébrité.
entièrement
célébré. I
éclaté, on
l'air calme
d'une stup

NOTES DU SIXIÈME LIVRE.

PÉLERINAGE DE SAINT CLAUDE.

NOTE 1. — Saint Claude, issu des seigneurs de Salins, était né vers l'an 605. Ayant été élevé, malgré lui, sur le siège de Besançon, il le quitta, après sept années de ministère, pour se retirer au monastère de saint Oyen, dans les montagnes du Jura, où il mourut âgé de 95 ans, la quatrième année du règne de Childebert III. La réputation extraordinaire de sa sainteté, qui lui fit donner les surnoms d'*Antoine* et d'*Antoine*, attira les peuples à son tombeau, surtout depuis le XIII^e siècle; et ce concours devint si continuel, que le monastère ne fut plus connu que sous le nom de Saint-Claude (1), ainsi que la ville qui s'était formée tout auprès. Le corps du saint était renfermé dans une chasse d'argent doré, ornée de pierres précieuses, et trois fois le jour on pouvait en baisser les pieds, qu'on exposait nus à la vénération des pèlerins (2). Par une faveur assez extraordinaire, les religieux de Saint-Claude, offrirent à M. Hurtevent, qui leur avait fait quelques entretiens spirituels, de lui montrer, durant la nuit, le corps entier du saint (3), qui était encore sans corruption, et palpable. La merveille de cette conservation est un fait incontestable; chacun avait d'ailleurs la facilité de s'en assurer, depuis qu'en 1785, le corps eut été transféré dans une nouvelle chasse d'argent, ornée de cristaux, et qui le laissait voir entièrement. Il fut ainsi conservé jusqu'à l'époque de la révolution.

Dans ces jours de délire, le 19 juin 1794, ce corps si vénéré depuis onze siècles, fut enlevé, traîné dans les rues, et enfin jeté aux flammes, au milieu même de la ville qui lui devait son nom et sa célébrité. Aussi s'accorda-t-on à regarder l'incendie qui la consuma entièrement, en 1799, comme une vengeance d'un si horrible sacrilège. Il est au moins très-remarquable, que l'incendie ayant éclaté, on ne sait comment, en plein midi, le ciel étant serein, et l'air calme, les habitants aient été frappés d'un tel aveuglement, et d'une stupeur si extraordinaire, que, malgré la présence des secours

(1) *Gall. Christiana*, t. IV, col. 247, 248, 249.

(2) *Alban-Butley*, traduit par Godecard, t. V, p. 6, juin.

(3) *Esprit de M. Hurtevent*, par M. Maillard, 3^{es}.

et l'heure favorable, loin d'employer les moyens d'éteindre le feu, chacun se soit occupé à démolir sa maison, la laissant dévorer par les flammes : en sorte qu'après un court espace de temps, le sol que couvrait cette ville riche et florissante n'offrait plus à la vue, que cendres et décombres enflammés. On peut remarquer encore que cet affreux incendie, consumma la ville de Saint-Claude, le 19 juin, c'est-à-dire à pareil jour où le corps du saint avait aussi été livré aux flammes; et que de toute cette ville, le feu n'épargna que la maison d'un homme pieux, nommé Calais, dont l'épouse avait reçu le chapelet, dit de Saint-Claude, que les impies lui avaient donné en 1794, à l'instant où ils brûlaient le corps.

On conserve encore un os d'un des bras du saint, et qui est renfermé dans un reliquaire d'argent.

PÉLERINAGE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES.

(1) *Vie de M. de Lantagès*, liv. IV, H. XXXI. — *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 56, 77. — *Mémoires sur M. de Bretonvilliers*, p. 63.

NOTE 2. — Après le voyage de M. Olier au tombeau de saint François de Sales, plusieurs de ses disciples, imitant son exemple, s'y rendirent par dévotion (1), et ce pèlerinage n'a pas cessé depuis d'être en honneur au séminaire de Saint-Sulpice. — Pendant la révolution française, le corps du saint évêque, ayant été soustrait à la profanation, par quatre habitants d'Anceci qui l'avaient caché, M. de Mérinville, évêque de Chambéry, le reconnut en 1804, et ce saint corps fut de nouveau exposé à la vénération des fidèles. En 1806, M. Dessoles, successeur de M. de Mérinville, le transféra dans l'église de Saint-Pierre d'Anceci, devenue depuis cathédrale; et de là il a été porté avec beaucoup de pompe dans la nouvelle église de la Visitation de cette ville, et placé derrière le grand autel, au mois d'août 1826 (2).

(2) *L'Ami de la religion*, t. XLIX, p. 90, 91, 155, 156. — *Breviarium Paris*, 1876.

SUR MARIE DE VALERNOT D'HERCULAIS.

NOTE 3. — Elle se levait ordinairement à trois heures, consacrait quatre ou cinq heures à l'oraison, et, après la sainte messe et quelque lecture de dévotion, elle continuait son oraison jusqu'au dîner; un quart d'heure après le repas, elle rentrait dans son oratoire, et se remettait à l'oraison jusqu'au souper. Elle revenait ensuite à l'oraison, y employait une partie considérable de la nuit, et quelquefois la nuit tout entière. La nourriture qu'elle prenait chaque jour égalait à peine la grosseur d'un œuf; enfin elle se refusait

presque
être un
négatio
peine à
peur de
jour qu
taele d'
où il sa
Sur-le-
même,
jouer,
si gran
déliées
aux exc
domesti
cinq ans
que, le
ses funé

NOTE
noble de
transpor
la fin du
zième. U
pereur
l'église
haye de
lieu de
1647, pe
preuve
église.
avaient
de Mont
la ville

NOTE
vence;

presque entièrement le sommeil, en sorte que sa vie seule paraissait être un miracle. Mais un miracle plus étonnant était sa parfaite ah-négation. Quoiqu'elle eût pour le monde une horreur qu'on aurait peine à imaginer, elle se conformait aux moles de son temps, de peur de rendre la piété ridicule par une singularité trop sensible. Un jour que son mari voulut donner à quelques-uns de ses amis le spectacle d'une obéissance si rare et si parfaite, il alla, dans un moment où il savait qu'elle était en oraison, la prier de venir jouer avec eux. Sur-le-champ, reconnaissant dans la volonté de son mari celle de Dieu même, elle vint d'un air gai et content inviter la compagnie à jouer, et pendant tout le temps que dura le jeu, elle y apporta une si grande attention, qu'on eût dit qu'elle en faisait son plaisir et ses délices (1). Sa belle mère, pour lui laisser plus de temps à consacrer aux exercices de piété, se chargeait elle-même de tous les soins domestiques. Madame d'Herculais mourut en 1654, âgée de trente-cinq ans, et laissa une si grande réputation de sainteté, que l'évêque, le Chapitre et le Parlement de Grenoble voulurent assister à ses funérailles (2).

PÉLERINAGE DE SAINT-ANTOINE DE VIENNOIS.

NOTE 4. — Le corps de saint Antoine, transféré à Constantinople depuis que les Sarrasins s'étaient emparés de l'Égypte, fut transporté de cette ville dans le diocèse de Vienne, en Dauphiné, à la fin du dixième siècle, vers l'an 980, ou au commencement du onzième. Un seigneur de cette province, nommé Josselin, auquel l'empereur de Constantinople en avait fait présent, le déposa dans l'église du prieuré de la Motte-Saint-Didier, qui relevait de l'abbaye de Montmajour-les-Arles, et qui devint dans la suite le chef-lieu de l'ordre des Antonins. M. Olier visita la Motte-Saint-Didier, en 1647, pour y vénérer les reliques du saint patriarche, et c'est une preuve de plus en faveur de la possession non interrompue de cette église. Car les Bénédictins prétendaient que ces mêmes reliques avaient été transférées, sur la fin du quatorzième siècle, à l'abbaye de Montmajour, et déposées ensuite dans l'église de Saint-Julien de la ville d'Arles (5).

PÉLERINAGE DES SAINTS LIEUX DE PROVENCE.

NOTE 5. — Sponde a respecté la tradition des églises de Provence; le père Pagi, ce critique si sage, en a soutenu la vérité; et

(1) *Vie de Marie de Valerno, à la suite d'undiscours intitulé : Des grandeurs de Dieu, etc. in-4o.*

(2) *Essai sur l'influence de la religion en France, t. 1. p. 352.*

(5) *Alvan Butler, trad. par Godeseard, 17 janvier.*

l'un des continuateurs de Bollandus l'a défendue contre Launoys, sans parler encore du père Alexandre, qui en a pris aussi la défense.

(1) *A la suite des Monuments de l'église de Sainte-Marthe*, in-8o.

On peut voir sur cette matière une dissertation publiée en 1855, qui a pour titre : *Essai sur l'apostolat de Saint-Lazare et des autres saints tuciliens de Provence* (1), et où l'auteur s'attachant à expliquer le défaut de monuments écrits, montre que cette tradition a en sa faveur toutes les preuves historiques qu'une sage critique peut exiger. Les plus saints personnages du XVII^e siècle la suivaient pieusement ; on en voit une preuve dans les écrits du père de Berulle ; on a rapporté déjà, que M. de Quériolet fit le pèlerinage de la Sainte-Baume. M. Bourdoise, écrivant à deux de ses confrères qu'il avait laissés à

(2) *Vie de M. Bourdoise*, Ms. in-8o. f. 469.

Arles, leur recommandait de passer par Tarascon en revenant à Paris, afin d'y vénérer les reliques de sainte Marthe (2) ; et il est indubitable que lui-même, en tenant la même route, les avait déjà vénérées ; M. de Quaylus et M. du Ferrier firent le pèlerinage de la Sainte-Baume, lorsque M. Olier les envoya à Rodez (5). Enfin ce qui montre encore le respect que tout le séminaire de Saint-Sulpice professait pour cette tradition, c'est ce qu'écrivait M. Tronson à l'un de ses confrères, le 9 août 1685 : « Je ne sais quel est cet ami » de la maison dont vous me parlez, qui s'avise de suivre les traces » de M. de Launoy, et qui veut détrôner les anciens patrons reçus » et honorés par la tradition des églises de France. Je voudrais bien » connaître ce nouveau critique, et savoir son nom (4). »

(3) *Mémoire de M. du Ferrier*, p. 110.

(4) *Lettres de M. Tronson*, t. XI. Clermont, p. 225.

PÉLERINAGE DE SAINT VINCENT FERRIER.

NOTE 6. — Saint Vincent Ferrer, né en 1557 à Valence, en Espagne, entra dans l'ordre de Saint-Dominique, et annonça la parole de Dieu avec un zèle et un succès qui parurent l'égalier aux apôtres. Il prêcha dans presque toutes les provinces de l'Espagne, en France, dans la Lombardie, le Piémont, la Savoie, dans une partie de l'Allemagne, dans l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande, et mourut à Vannes, dans l'exercice du ministère apostolique, le 5 avril 1419, à l'âge de 62 ans. Il fut inhumé dans la cathédrale de cette ville. Les Espagnols ayant résolu, en 1590, d'enlever secrètement son corps, comme un trésor qui leur appartenait, et de le transporter à Valence ; pour prévenir leur dessein, on cacha la châsse qui le renfermait. Elle demeura de la sorte jusqu'en l'année 1657, qu'on la transféra sur l'autel d'une chapelle qui venait d'être bâtie dans la cathédrale ; et c'était là qu'elle était exposée à la vénération des fidèles, lorsque

M. O.
Ferrer
gile,
viron e

NOT
origine
res, un
fangoux
plis de
Cet évê
courure
la statu
une sor
moyen p
une con
depuis,
province
une non
tion des
en cons
le pied
nom de

M. Olier s'y rendit en dévotion (1). Le corps de saint Vincent Ferrier est placé dans la croisée de cette église, du côté de l'évangile, et renfermé dans un tombeau de marbre noir, élevé d'environ cinq pieds au-dessus du sol (2).

(1) *Alban Butler, traduit par Cotteret, t. 5, p. 118.*
(2) *L'église de Bretagne, p. 118.*

SUR LE PÉLERINAGE DE SAINTE ANNE D'AURAY.

NOTE 7. — Le pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray dut son origine à l'invention que fit, à la suite de plusieurs signes extraordinaires, un paysan nommé Yves Nicolazic, d'un morceau de bois tout fangeux, qu'on reconnut pour une ancienne image, tant à des plis de robe, qu'à des couleurs de blanc et d'azur qu'on y distinguait. Cet événement arriva un samedi, 7 mars 1625; et les peuples accoururent en si grand nombre, et de lieux si éloignés, pour vénérer la statue, qu'on ne peut expliquer ce concours universel que par une sorte d'inspiration divine. La Providence se servit, en effet, de ce moyen pour faire naître dans les cœurs des habitants de la Bretagne une confiance extraordinaire au secours de sainte Anne, regardée depuis, avec raison, comme la protectrice et la sauve-garde de la province. L'ancienne statue, trouvée par Nicolazic, servit de matière à une nouvelle image de sainte Anne, exposée depuis à la vénération des pèlerins (5). Cette image fut brûlée durant la révolution; on en conserva néanmoins un fragment, qui est inséré aujourd'hui dans le pied d'une nouvelle statue, vénérée, comme l'ancienne, sous le nom de Sainte-Anne d'Auray.

(5) *Les Grandes de sainte Anne, etc. déjà citées, p. 209, 213, 216, 221, 251, 252.*

LIVRE SEPTIÈME.

M. OLIER RÉPARE UNE HORRIBLE PROFANATION. PREMIÈRE
GUERRE DE PARIS; SA CHARITÉ PASTORALE PENDANT CE
FLÉAU.

I
Horrible pro-
fanation com-
mise dans l'é-
glise S. Sulpice.

Peu après le retour de M. Olier à Paris, DIEU permit que son âme fût noyée dans la plus amère douleur, à l'occasion d'un événement qui lui fit verser des torrents de larmes. Dans la nuit du 28 juillet † 1648, vers deux heures du matin, des voleurs entrèrent par une fenêtre dans l'église de Saint-Sulpice, pour y enlever une très-riche chapelle d'argent, qui appartenait à la confrérie des Portefaix. Comme ce jour-là était la fête de sainte Anne, ces confrères avaient prêté le soir même à ceux de la succursale de ce nom, au Pré-aux-Cleres, les chandeliers d'argent et la croix, en sorte que cette seule fois, depuis dix ans, ces objets ne se trouvaient pas dans le meuble destiné à les renfermer. Les voleurs l'ayant enfoncé, et ne les y voyant pas, pensèrent que l'argenterie était au fond du meuble; et sans se donner le loisir de le vider, ils le renversèrent tout d'un coup, et, par ce moyen, n'aperçurent ni le calice, ni les burettes et le bassin qui étaient entre les chasubles. Irrités de ce mécompte, ils enfoncèrent le tabernacle de l'autel de la sainte Vierge, et prirent le saint ciboire, dont ils vidèrent les sacrées hosties sur l'accouoir du confessionnal de la chapelle par où ils étaient entrés. Mais, par un mélange d'impiété et de religion as-

† Le manuscrit de la Bibliothèque royale, Baluze 945, où l'histoire de ce sacrilège est rapportée, la fixe au 28 août. C'est une aberration du copiste, puisque on y lit que cet événement arriva le jour même de Sainte-Anne (1).

(1) Fol. 16.

sez étra-
chées a
frappan
paraissa
roulé pa

Dès q
rible att
cesséren
devoir d
qu'œuvr
grands j
leur éta
dont ils
baronne
que du p
prenant
avec laq
s'attenda
dimanch
voulut ex
des larn
tous les y

Person
M. Olier.
son DIEU
amèreme
commis,
tante. «
» DIEU la
» tion pr
» le cons
» blique
» livre co

† Outre

sez étrange, ne voulant pas emporter des parcelles attachées au ciboire, ils le secouèrent si fortement en le frappant contre l'accouoir, que l'impression des bords y paraissait en plusieurs endroits, et plusieurs hosties ayant roulé par terre, ils n'osèrent les relever (1).

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 285, 283. — *Bibl. du Roi, Ms. Babuc.* 9.15. fol. 16.

Dès que les paroissiens apprirent la nouvelle de cet horrible attentat, ils en furent consternés; les divertissements cessèrent aussitôt dans le faubourg, et chacun se mit en devoir d'apaiser la justice divine. On ne vit que prières, qu'œuvres de piété et de mortification, depuis les plus grands jusqu'aux plus petits, tous s'efforçant, autant qu'il leur était possible, d'effacer par leur pénitence ce crime dont ils attribuaient la cause à leurs propres péchés. La baronne de Neuville se condamna à ne manger plus que du pain bis, et à ne boire que de l'eau (2)*, et plusieurs, prenant pour un signe de la colère de DIEU, la patience avec laquelle il voulait souffrir des impiétés si horribles, s'attendaient aux derniers malheurs (3). Aussi, lorsque le dimanche suivant, M. Joly, prêtre de la communauté, voulut exposer au peuple les circonstances de ce sacrilège, des larmes d'attendrissement et de douleur coulèrent de tous les yeux (4).

(2) *Recueil des vertus de la baronne de Neuville, par le père Cypprien de la Nativité*, p. 109.

* NOTE 1.

(5) *Mémoires de M. du Ferrier*, *ibid.*—*Gazette de France*, 10 août 1648, n. 120, p. 1057.

(4) *Ibid.*

Personne n'en conçut une douleur si profonde que M. Olier. Ce zélé pasteur, toujours brûlant pour la gloire de son DIEU, et le salut de ses ouailles (5), après avoir gémi amèrement au pied de l'autel où le crime venait d'être commis, résolut de le réparer par une cérémonie éclatante. « On pria durant quelques jours, afin d'obtenir de » DIEU la lumière nécessaire pour lui rendre une réparation proportionnée à la grandeur de l'offense; et avec » le conseil des curés de Paris, on fit la satisfaction publique en la manière dont elle est décrite dans un petit » livre composé à cette occasion (6) †. » Du consentement

II.
M. Olier s'efforça d'expier cette profanation. Jeûne. Procession en habits de deuil.

(5) *Histoire véritable de tout ce qui s'est passé à la mort d'un des voleurs, etc.* — *Remarq. historiques*, in-12, p. 347.

(6) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 286.

† Outre la relation de la *Gazette de France*, où l'on trouvera les

(1) *Espirit de M. Olier*, t. II, p. 68. de l'abbé de Saint-Germain, M. Olier publia au prône l'ordre qu'on suivrait, et amonça que les trois jours suivants on ferait abstinence dans la paroisse, avec jeûne (1): ce qui fut rigoureusement observé. Le lundi, 3 du mois d'août, dès que le son lugubre des cloches se fit entendre, le peuple, en habit de deuil, se porta en foule à l'église, sans que la pluie, qui tombait continuellement, arrêtât

(2) *Gazette de France, ibid. — Bibl. du Roi, Ms. ibid. fol. 16.* personne, pas même les dames de la plus haute condition; et de là on se rendit en chantant des psaumes, dans l'église de l'abbaye Saint-Germain (2), où on célébra une Messe haute, *pro remissione peccatorum*, les ministres de l'autel étant revêtus d'ornements violets. Il y eut un concours innombrable, et ce fut une véritable procession de pénitence : car la pluie tombant en abondance, les grandes dames, aussi bien que le reste, ne marchaient que dans l'eau †, et avec tant de modestie et de religion, qu'on n'entendait que le chant des psaumes.

Les jeudi, vendredi et samedi suivants, le saint Sacrement fut exposé dans la paroisse, avec une magnificence sans exemple. Toute la cour voulut y contribuer, en faisant servir à cette cérémonie ce que chacun avait de plus rare en tapisseries, tableaux, cristaux, chandeliers, lustres

moindres particularités de cette réparation, on en imprima un autre récit circonstancié, qui a pour titre : *Le violement du sacrement, ou le sacrilège commis sur le saint Sacrement de l'autel, à Saint-Sulpice, avec la réparation d'honneur qui lui a été faite, et tout ce qui s'est passé en la procession générale faite le six août 1648. On trouve un exemplaire de cette relation aux Archives du Royaume. Abbaye Saint-Germain, L. 4224, Inventaire des titres et papiers concernant la juridiction spirituelle sur le faubourg Saint-Germain, liasse 55, page 557.*

† Il faut prendre à la lettre ce que dit ici M. du Ferrier : dans ce temps-là, où les moyens d'écoulement pratiqués de nos jours, dans la plu part des rues, n'existaient point encore, il ne pleuvait jamais d'une manière un peu considérable, sans que les rues en fussent tout inondées.

d'or et
qu'on a
ment un
dôme,
comme
de plus
que ce l
Crist.
cérémon
enne fac
pisserie
incarnat
des color
les autre
aurait pr
trône cle
d'or et d
monté d'
ces objet
ble de fla
maient à
imposant

Le pre
plus célè
la Reine
tribuer à
qu'elle re
troisième
vre servil

† « Que
» dans le sa
» ajoute-t-
» aux plus
» à échauff

ia au prône
s jours sui-
ce jeûne (1):
i, 3 du mois
fit entendre,
e à l'église,
ent, arrêtât
haute condi-
ammes, dans
célébra une
les ministres
Il y eut un
e procession
ondance, les
archaïen que
de religion,
e saint Sacre-
magnificence
er, en faisant
t de plus rare
liers, lustres

prima un autre
sacraire, ou le
ent-Sulpice, avec
à s'est passé en la
n exemplaire de
ermain, L. 1224,
u spirituelle sur le

Ferrier : dans ce
os jours, dans la
pouvait jamais
rues en fussent

d'or et d'argent. La marquise de Palaiseau (1), sachant qu'on avait dessein de mettre au-dessus du saint Sacrement un lit à la romaine, pour y former une espèce de dôme, offrit le sien qui avait coûté vingt mille livres; et comme on le refusait, parce qu'il devait recevoir la vapeur de plus de trois cents cierges, elle demanda avec prières, que ce li fait par vanité, fût sacrifié à la gloire de JÉSUS-CHRIST. On se rendit à ses pieuses instances, et quand la cérémonie fut achevée, il ne se trouva gâté ni terni en aucune façon (2). M. Olier avait fait tendre la nef d'une tapisserie brodée d'or; et le chœur, d'une autre de velours incarnat, sur laquelle paraissaient des portiques en relief, des colonnes avec leurs chapiteaux brodés, les uns en or, les autres en argent, et disposés avec tant d'art, qu'on les aurait pris pour des ouvrages d'orfèvrerie. Enfin, sur un trône élevé en forme de pyramide, tout couvert de vases d'or et d'argent, paraissait le très-saint Sacrement, surmonté d'une couronne étincelante de pierreries; et tous ces objets rehaussés par l'éclat d'une multitude innombrable de flambeaux, qui brûlèrent durant trois jours, donnaient à ce temple l'aspect le plus majestueux et le plus imposant †.

Le premier et le second jour de cette cérémonie, les plus célèbres prédicateurs y prêchèrent (3) en présence de la Reine régente, que M. Olier avait invitée à venir contribuer à l'édification publique; et la foule fut si grande qu'elle remplissait même toutes les rues d'alentour. Le troisième jour, les boutiques étant fermées, et toute œuvre servile interrompue dans la paroisse, on fit une pro-

† « Que ceux-là se taisent, qui blasphèment contre les cérémonies » dans le service divin, dit un auteur du temps; car il faut confesser, » ajoute-t-il, que tant d'ornemens brillants sur terre, représentaient » aux plus stupides, la merveille des ciens, et servaient grandement » à échauffer le zèle des plus tièdes (1). »

(1) *Isabelle Pa-
rice-du-Boulay,
Lebeuf, t. VIII,
p. 11.*

(2) *Memoires
de M. du Ferrier,
p. 287. 288.*

III.
Procession
solemnelle du
très-saint Sa-
crament. Mon-
ument expia-
toire.

(5) *Memoires
de M. du Ferrier,
p. 288. — Histoire
Ecclesiastique
du 17^e siècle, t.
III. liv. XI. ch.
XIX p. 128. Ms.
in-4^o.*

(1) *Gazette de
France, ibid.*

cession composée de tout le clergé séculier et régulier du faubourg, et où le très-saint Sacrement fut porté par le Nonce du Pape. La duchesse d'Orléans signala sa piété par un magnifique reposoir qu'elle fit dresser à l'entrée du Luxembourg. La Reine régente suivit le daïs, accompagnée des princes, des princesses, et d'une grande partie de sa cour, en habit de deuil, ainsi que d'une multitude innombrable d'autres personnes. La cérémonie se termina enfin par une amende honorable, que M. Olier prononça avec tant de ferveur et des mouvements si tendres, qu'il répandit beaucoup de larmes, et en fit verser en abondance à tous les assistants (1). Depuis le jour où le crime avait été commis, on avait cessé de dire des messes à la chapelle de la sainte Vierge; elle était restée sans aucun ornement, avec son tabernacle brisé; et elle demeura dans le même état jusqu'à ce que M. Olier y eût porté le très-saint Sacrement.

Il le renferma dans un nouveau tabernacle magnifiquement orné (2); et, pour perpétuer à jamais, dans sa paroisse, la mémoire de cette réparation, il fit entourer d'un balustre le lieu même où les saintes hosties avaient été répandues, et écrivit en lettres d'or, sur une table de marbre, les principales circonstances du sacrilège et de l'expiation. Enfin, devant ce monument, il plaça une lampe d'argent qu'il donna lui-même, et qui devait y brûler jour et nuit (3). Mais désirant offrir à Jésus-Christ un hommage plus digne encore de l'amour qu'il nous témoigne dans ce mystère, il régla que, chaque année, le premier dimanche d'août serait consacré, par une solennité particulière et par l'exposition du très-saint Sacrement, à renouveler cette amende honorable, sous le nom de Réparation des injures faites à Jésus-Christ dans la sainte Eucharistie †. Il fit plus encore, voulant rendre au Sau-

(1) *Espirit de M. Olier*, t. II, p. 68. — *Remarques historiques*, t. III, p. 655. et t. I, p. 25. — *Histoire de Paris*, par l'abbé, etc. t. II, p. 1597.

(2) *Bibl. du Roi*, Ms. Babuse, etc. fol. 16. 17.

* NOTE 2.

(3) *Calendrier historique*, p. 59, 60.

† Outre la cérémonie expiatoire, établie par M. Olier, et qui a lieu encore tous les ans, on en célèbre une seconde, le dernier

et régulier du
 et porté par le
 la sa piété par
 à l'entrée du
 ais, accompa-
 grande partie
 multitude in-
 nie se termina
 Olier prononça
 ndres, qu'il ré-
 en abondance
 le crime avait
 es à la chapelle
 un ornement,
 ns le même état
 int Sacrement.
 le magnifique-
 is, dans sa pa-
 entourer d'un
 ies avaient été
 e table de mar-
 ge et de l'expi-
 une lampe d'ar-
 y brûler jour
 nistr un hom-
 nous témoigne
 ée, le premier
 solennité par-
 Sacrement, à
 le nom de Ré-
 dans la sainte
 rendre au Sau-

vue prise par St. Olier pour asseoir le sacrifice consacré dans l'église de St. Sulpice le mois de 28 Juillet 1648



I. Olier, et qui a
 ronde, le dernier

veur, s'il l'en
lége ne lui en
ration perpét
bien aise de
d'une institut
pandre dans
» glise de Sain
» a bien voul
» leurs qui o
» ciboire, et
» jeté par terr
» douze pers
» douze apôtr
» tout ce que
» rempli. Elle
» pour doubl
» vingt-quatr
» des vingt-q
» continuelle
» vant son tr
» ront les vin
» l'une après
» auguste Sa
» tion perpét
» réparer l'im
» l'église de
» a souffert k
» et les sacril
» connus de
» CHRIST COM

dimanche d'oct
la veille de la T
le très-saint Sa
guier de Pouss

veur, s'il l'eût pu, mille fois plus d'honneur que ce sacrilège ne lui en avait ravi, il établit, à cette occasion, l'adoration perpétuelle du très-saint Sacrement (1). On sera bien aise de l'entendre rapporter lui-même le dessein d'une institution si religieuse, qu'il désirait voir se répandre dans Paris. « Ces jours passés, dit-il, dans l'église de Saint-Sulpice, Notre-Seigneur et adorable Maître » a bien voulu souffrir l'attentat effroyable de douze » leurs qui ont porté leurs mains sacrilèges sur le saint » ciboire, et par un mépris horrible de sa personne, ont » jeté par terre son sacré corps. C'est ce qui a inspiré à » douze personnes, la dévotion de s'unir en esprit aux » douze apôtres, pour réparer ce crime abominable, par » tout ce que leur inspirera la religion, dont leur cœur est » rempli. Elles se sont associées douze autres adorateurs » pour doubler leur réparation; et, par cette réunion de » vingt-quatre, elles ont voulu imiter la fonction religieuse » des vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse, qui adorent » continuellement JÉSUS-CHRIST, prosternés et abimés devant son trône. Ces vingt-quatre personnes se partagent les vingt-quatre heures du jour, demeurant chacune, l'une après l'autre, l'espace d'une heure devant le très-auguste Sacrement de l'autel, afin d'y être en adoration perpétuelle. Leur dessein ne sera pas seulement de réparer l'injure commise extérieurement contre lui dans l'église de Saint-Sulpice, et en tant d'autres lieux où il a souffert le même attentat; mais les injures, les crimes et les sacrilèges sans nombre commis dans les âmes, et connus de DIEU seul. Elles se consacreront à JÉSUS-CHRIST comme autant de victimes qui font amende hono-

(1) *Esprit de M. Olier*, t. II. p. 69. 70.

IV.

Pour continuer cette réparation, M. Olier établit l'adoration perpétuelle.

dimanche d'octobre, (ou l'avant dernier, lorsque le dernier tombe la veille de la Toussaint), en réparation des outrages commis envers le très-saint Sacrement, dans la nuit du 23 octobre 1663, M. Raugier de Poussé, étant curé de Saint-Sulpice (1).

(1) *Gazette de France*, n. 137. p. 1091. — *Remarques historiques*, in-12. p. 915.

» rable perpétuelle, pour les profanations de la très-sainte
 » Eucharistie, commises par les hérétiques, et par les ca-
 » tholiques eux-mêmes. A cette association, qui est plus en
 » esprit que de corps, sont admises des personnes de
 » toutes conditions, qui, prenant chacune dans son parti-
 » culier une des vingt-quatre heures, se joignent aux
 » vingt-quatre premières, pour entrer dans leur dévotion,
 » et suppléer aussi celles qui, par infirmité ou par une
 » nécessité pressante, ne pourraient remplir actuellement
 » l'heure d'adoration (1)*. »

(1) Copie des
 Mémoires aut. de
 M. Olier, t. III,
 p. 143. — Re-
 marques histori-
 ques, t. III, pag.
 656.

* NOTE 5.

V.
 Fruits de cet-
 te réparation.
 Mort de l'un
 des auteurs du
 sacrilège.

(2) Mémoires
 de M. du Ferrier,
 p. 186. 187.

(5) Paul Milay.

Cette réparation si magnifique produisit un autre avan-
 tage : ce fut d'inspirer, dans les provinces, le même zèle
 pour venger les outrages faits à JÉSUS-CHRIST, au très-
 saint Sacrement de l'autel. Elle fit, en effet, une trop vive
 sensation à Paris, pour pouvoir être ignorée de personne
 dans le royaume; on eut soin d'ailleurs d'en envoyer par-
 tout des relations imprimées, qui entraient dans les moi-
 ndres détails; et il arriva que sept ans plus tard, en
 1655, un pareil sacrilège ayant été commis à Grenoble,
 dans l'église paroissiale de Saint-Laurent, on suivit autant
 qu'on put, pour le réparer, l'ordre observé à Saint-
 Sulpice (2).

Trois mois après la cérémonie dont nous avons parlé,
 un des auteurs du crime (3), soldat du régiment des
 gardes, fut saisi et mis en jugement. Depuis le vol il s'é-
 tait retiré dans sa compagnie à Saint-Germain-en-Laye;
 étant ensuite revenu à Paris, et demeurant dans la rue
 des Vicilles-Tuileries, il fut soupçonné par son hôte. On
 appela le capitaine du quartier, qui trouva, dans les cof-
 fres du prévenu, le ciboire de Saint-Sulpice, et beaucoup
 d'autres objets, que le coupable, accoutumé à ces sortes
 de vols, avait dérobés en diverses églises. Le Parlement
 de Paris condamna ce voleur sacrilège à fonder une
 lampe qui brûlerait à perpétuité devant le saint Sacrement,
 dans la chapelle de la sainte Vierge, où le crime avait été

commis +
 portail de
 les circons
 carrefour
 M. Olier v
 l'échafaud

Immédi
 troubles p
 rent la pro
 ici en peu
 événement
 minorité d
 régence d
 tion du ca
 longue pro
 lieu de cet
 ans, les p
 grands, le
 Parlement
 sance, la
 cours de p
 plus fatale
 sous la mi
 échauffer l
 lement; e
 quelques t
 comme le
 tale (3) ++

+ C'est en
 qu'il y a le
 Vierge, non

++ Le cha
 deux compa
 nom de la R

commis †, à faire amende honorable devant le grand portail de Saint-Sulpice, enfin, à la peine de mort avec les circonstances usitées alors, et qu'il subit en effet au carrefour de la rue de Tournon, le 16 juin 1649 (1). M. Olier voulut l'assister lui-même, et l'accompagna sur l'échafaud (2).

Immédiatement après cette profanation, arrivèrent les troubles politiques qui agitérent le royaume, et amenèrent la première guerre de Paris. Nous les rappellerons ici en peu de mots, comme étant liés avec la suite des événements que nous avons à rapporter dans cette vie. La minorité du Roi avait été jusque-là tranquille, sous la régence d'Anne d'Autriche, sa mère, et sous l'administration du cardinal Mazarin. Tout semblait promettre une longue prospérité à la capitale et à la France. Mais, au milieu de cette tranquillité apparente, qui durait depuis cinq ans, les passions agissaient en secret. L'ambition des grands, leurs jalousies mutuelles, leur haine et celle du Parlement contre l'autorité d'un ministre étranger de naissance, la mobilité d'un peuple inconstant, tout ce concours de passions différentes donna lieu à une division, la plus fatale au royaume que jamais la France ait éprouvée sous la minorité d'aucun de ses rois. Les mécontents, pour échauffer les esprits, commencèrent à s'assembler au Parlement; enfin, la cour ayant fait enlever, le 26 août, quelques magistrats des plus animés à la sédition, ce fut comme le signal d'un soulèvement général dans la capitale (3) ††.

† C'est en conséquence de cet arrêt, dit M. Simon de Doucour, qu'il y a toujours une lampe allumée à la chapelle de la sainte Vierge, non compris celle qui est d'obligation (1).

†† Le chancelier, Pierre Séguier, étant venu de grand matin avec deux compagnies de Gardes-Suisses, pour interdire le Parlement au nom de la Régente, la sédition s'échauffa tout-à-coup : on chargea

(1) *Remarques historiques, etc.* in-12. p. 945. et suiv.

(2) *Ibid.* t. 1. p. 25.—*Bibliot. du Roi, Ms. Barbeze, 945. f. 17.*

VI.
Paris prend les armes contre le cardinal Mazarin. Conduite de M. Olier.

(3) *Histoire de Paris, par Fétibin, t. II. pag. 1598. 1599.*

(1) *Remarques historiques, in-12. p. 945. note 1.*

Au milieu de cette fermentation universelle, M. Olier s'offrit à Notre-Seigneur comme une victime ; et s'il ne parvint pas à réunir les esprits divisés, il obtint que la paix et la concorde ne fussent point troublées dans sa paroisse. Au moins la tranquillité qui ne cessa pas d'y régner,

pendant que tout était en désordre dans les autres quartiers de la capitale, fut regardée comme le fruit de ses oraisons ; on n'y vit point de barricades comme ailleurs ; et les habitants montrèrent, par leur fidélité au service du Roi, combien ils avaient su profiter des instructions de leur pasteur, qui, en public et en particulier, ne cessait de recommander l'obéissance à l'autorité légitime (1). La Reine cependant consentit à mettre les prisonniers en liberté, et à cette condition le Parlement ordonna que les armes seraient posées et les barricades défilées. L'arrêt fut aussitôt publié par toute la ville, et si ponctuellement exécuté que les carrosses roulèrent l'après-midi (2).

(1) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers. — Remarq. hist. t. I. p. 40. — Vie, par le père Girin, part. 1^{re}, chap. XVIII. p. 84, 85. — Anecd. Dominicaine, 12 septembre, p. 323.*

(2) *Histoire de Paris, ibid. pag. 1401.*

VII.
Le Roi se retire à S. Germain. Première guerre de Paris.

Mais une paix que la cour venait d'acheter de la sorte ne pouvait être de longue durée, et chacun la regarda comme le prélude de nouveaux désastres. En effet, les haines réciproques du cardinal Mazarin et du Parlement produisirent bientôt une rupture entière. Après plusieurs conseils secrets, la Reine régente sortit de Paris avec le Roi, la nuit qui précéda le 6 janvier 1649, et se retira avec tous les princes à Saint-Germain-en-Laye, où le conseil prit la résolution d'assiéger la capitale. Le Parlement, qui avait reçu ordre de se transporter à Montargis, au lieu d'obéir, résolut de lever des troupes ; il fit plus, il déclara le cardinal Mazarin perturbateur du repos public,

les Suisses en flanc, et le chancelier n'échappa à la fureur du peuple, qu'en se jetant dans le carrosse du beau frère de M. Olier, M. Drenx d'Aubray, lieutenant civil de Paris ; et encore fit-on feu sur ce carrosse, qui fut percé en six endroits et dans lequel deux personnes périrent. *Histoire de Paris, t. II. p. 1599.*

ennemi
huit jour
sa perso
du roya
pour ma
la guerr
On leva
en défo
Gernai
services
troupes
son frèr
cette vil

Dès q
civile, s
nouveau
vive dor
cet état.
plus fort
vie. En s
chargé d
jour des
samm-en
aire cou
me tele,
les uns
réduit,
péchés,
tous de
bunal d
plus fav
frances
il eut la
profit u
pières

seule, M. Olier
time; et s'il ne
l'obtint que la
ées dans sa pa-
pas d'y régner,
s autres quar-
le fruit de ses
comme ailleurs;
é au service du
instructions de
olier, ne cessait
égitime (1). La
prisonniers en
ordonna que les
rites. L'arrêt fut
tuellement exé-
di (2).

ter de la sorte
un la regarda
. En effet, les
du Parlement
Après plusieurs
Paris avec le
), et se retira
aye, où le con-
Le Parlement,
Montargis, au
; il fit plus, il
repos public,

aireur du pen-
ère de M. Olier,
encore fit-on feu
lequel deux per-

ennemi du Roi, lui enjoignit de sortir du royaume dans les huit jours, avec ordre à tous les citoyens de se saisir de sa personne après ce délai; et invita tous les Parlements du royaume et tous les officiers des provinces, à s'armer pour maintenir l'autorité du Roi; car on prétendait faire la guerre pour le monarque, contre le cardinal Mazarin. On leva en effet des troupes, et on s'occupa de se mettre en défense. Le prince de Conti était allé d'abord à Saint-Germain; mais il se détacha de la cour, et vint offrir ses services au Parlement, qui le nomma généralissime des troupes du Roi dans Paris, pendant que le prince de Condé, son frère, à la tête de troupes étrangères, s'approchait de cette ville pour en former le blocus (1).

Dès que M. Olier commença les préparatifs de cette guerre civile, se prosternant les genoux en terre, il s'offrit de nouveau à la justice de Dieu, et livra son âme à une si vive douleur, que M. de Bretonvilliers l'ayant vu dans cet état, en fut, dit-il, plus vivement touché, que des plus fortes prédications qu'il eût jamais entendues de sa vie. En sa qualité de pasteur, M. Olier se regarda comme chargé des péchés de tous, et se voyant à faire chaque jour des austérités extraordinaires (2). Il exhorta puissamment son peuple à la pénitence (3), s'efforça de lui faire comprendre que Dieu ne châtie le pécheur dans ce monde, que pour le convertir; et qu'au lieu de s'accuser les uns les autres des maux extrêmes on l'on se voyait réduit, chacun devait confesser qu'il méritait, pour ses péchés, des châtimens encore plus sévères. Il les conjura tous de se réconcilier sans délai avec Dieu, dans le tribunal de la pénitence, afin d'en être ensuite écoutés plus favorablement, ou du moins afin que leurs souffrances pussent leur mériter une récompense éternelle; et il eut la consolation d'en voir un grand nombre mettre à profit un conseil si salutaire (4). Il fit à cette intention des prières publiques dans son église (5), et invita encore

(1) *Histoire de Paris*, t. II. 1401. — *Supplément de l'Assemblée du clergé de 1653*, etc. Ms. in-fol.

VIII.

M. Olier exhorta son peuple et ses ecclésiastiques à la pénitence.

(2) *Vie de M. de Bretonvilliers*, t. II. p. 284-206.

(3) *Remarques historiques*, t. I. p. 178. — *Vie, par le père Giry*, partie I^{re}, ch. XVIII. p. 85.

(4) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. II. p. 285, 286.

(5) *Ibid.* pag. 504, 505. — *Registre de la juridiction spirituelle de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés*, 1650, etc. *Archives du Royaume*, section *histoire*. L. carton 1226. f^o 88. — *Histoire de Paris*, t. II. *ibid.*

ceux de ses ecclésiastiques qui travaillaient dans les provinces, à joindre leurs prières aux siennes. « Que les arrêts » de la justice divine soient accomplis dans toute leur rigueur, écrivait-il à l'un d'eux ; faites pénitence pour nos maux, gémissiez pour nos offenses, et pour celles de Paris, qui est menacé, aussi bien que tout le royaume, de ressentir les effets de la colère de DIEU, qu'il a mérités depuis tant d'années. Il faut que les arrêts de justice contre la France soient accomplis dans toute leur rigueur. DIEU ne lui avait montré les verges que de loin ; il les avait tenues au de-hors, maintenant il les fait sentir au-dedans (1). »

(1) *Lettres aut. de M. Olier*, p. — *Lettres spirituelles du même*, p. 437.

IX.

M. Olier visita les pauvres de sa paroisse, et leur procura des secours.

(2) *Histoire de Paris*, t. II. *Ibid.* (3) Le 24 janvier 1649.

(4) *Régistre des délibérations de l'église S. Sulpice*, Ms. de la Bibliothèque du Roi. fol. 47. verso.

(5) *Année Dominicaine*, 12 septembre, p. 425. — *Remarq. historiques*, t. I. p. 178.

(6) *Remarques historiques*, t. I. p. 145.

(7) *Remarques historiques*, t. III. p. 641.

Cependant les troupes du prince de Condé commençant à faire le dégât dans la campagne, et les provisions de bouche n'arrivant plus à Paris, la disette se fit bientôt sentir dans cette capitale (2). Ce fut alors qu'on vit éclater la charité de M. Olier pour les malheureux : d'abord il assembla les notables du faubourg (3), en exécution d'un arrêt rendu par le Parlement, et prit des mesures pour pourvoir au soulagement des pauvres (4). Ensuite, il fit la visite générale de tous ces indigents, dont il trouva quatorze ou quinze cents ménages tous réduits à la dernière nécessité. Quelque grand que fût leur nombre, sa charité inépuisable entreprit de les assister tous ; et, dans ce dessein, il associa au frère Jean de la Croix, M. Gibily, prêtre de la communauté, plus connu sous le nom de *Confesseur des pauvres* (5). Ces deux hommes, qui consumèrent leur vie dans les œuvres de la charité (6), allaient porter les secours spirituels et temporels partout où M. Olier ne pouvait se transporter lui-même. Frère Jean leur distribuait les aumônes ; et M. Gibily, les engageant à souffrir patiemment la misère où la Providence permettait qu'ils fussent réduits, les disposait à s'approcher avec fruit des sacrements † (7). Mais personne

† La douceur, la charité et l'esprit de foi de M. Gibily touchaient

n'avait pu
consolat
éprouvé

La ter
près des
en 1652
» dans le
» et j'a
» utiles.
» seulem
» souffrir
» soume
» provid
» leurs
» endur
» qu'on
» Il ne d
» vivem
» lorsqu

Outre
cher tou
mentait
qui se tr
rement
maius a

vivement
ni exerci
aussi pass
surtout de
pent juge
d'éloge fu
multitude
lui donn
faire le p

n'avait plus que M. Olier, le don de leur faire goûter les consolations que la religion offre à tous ceux qui sont éprouvés par la souffrance.

La tendresse de sa charité paraissait principalement auprès des malades, dont le nombre était fort grand, surtout en 1652 (1), « j'ai eu l'honneur de l'accompagner souvent » dans les visites qu'il leur faisait, dit M. de Bretonvilliers; « et j'ai remarqué qu'elles leurs étaient extrêmement » utiles. Ses paroles pleines d'onction ne contribuaient pas » seulement à les consoler, elles les portaient encore à » souffrir leurs misères par amour pour DIEU, et à se » soumettre de tout leur cœur aux ordres de sa divine » providence. Il compatissait avec tant de tendresse à » leurs maux, qu'il en était touché comme s'il les eût » endurés lui-même, et j'ai entendu dire, à cette occasion, » qu'on n'avait jamais vu un cœur plus tendre que le sien. » Il ne donnait aussi l'aumône à personne, sans ressentir » vivement les maux de ceux qui la recevaient, surtout » lorsqu'il les voyait tristes ou languissants (2). »

Outre ces visites particulières, M. Olier faisait rechercher toutes les familles indigentes, dont le nombre augmentait de jour en jour; et, à chaque tournée, la somme qui se trouvait distribuée par ses ordres montait ordinairement à deux mille livres. Il ouvrait son cœur et ses mains avec tant de générosité, que, plus d'une fois, on

vivement le frère Jean, qui ne pouvait se lasser de l'admirer. Dans un exercice si dissipant, il était, en effet, continuellement uni à DIEU; aussi passait-il pour un saint dans l'opinion de tout le monde, et surtout des pauvres, parmi lesquels on le trouvait toujours (1). L'on peut juger de la haute estime qu'ils en avaient conçue, par l'espèce d'éloge funèbre dont ils décorèrent sa sépulture. On y vit une grande multitude de pauvres, qui, par leurs gémissements et leurs sanglots, lui donèrent des louanges bien plus touchantes que n'aurait pu faire le plus éloquent orateur (2).

(1) *Vie Ms. par M. de Bretonvilliers*, t. II, p. 298.

(2) *Ibid.* pag. 505. 504. — *Remarques historiques*, t. III, p. 644.

X.
M. Olier fait rechercher toutes les familles indigentes. Sa grande libéralité.

(1) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. II, p. 287. 288. 289. t. I, p. 499.

(2) *Remarques historiques*, t. I, p. 211. — *Mémoires aut. de M. Olier*, t. VI, p. 95.

(1) *Vie de M. Olier, par le père Giry, 2^e partie, ch. XVIII, p. 85, 86.*

(2) *Vie Ms. par M. de Bretonvilliers, t. II, p. 274, 290.*

(3) *Ibid.*, pag. 297. — *Vie de M. Olier, par le père Giry, 2^e partie, chap. IV, p. 122.*

(4) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, ibid.*, p. 275, 297, 298. t. I, p. 305.

(5) *Vie, par le père Giry, part. 1^{re}, p. 86. — Année Dominicaine, 12 septembre, p. 423. — Remarque historiques, t. I, p. 178.*

(6) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, ibid.*, p. 298.

l'accusa de ne savoir pas mettre à ses aumônes les bornes qu'exigeait la prudence (1). Lorsqu'on lui demandait quelque secours, s'il arrivait qu'il se trouvât sans argent, il donnait sur-le-champ ce qu'il avait sur lui, comme un livre, un mouchoir, ou autre chose qu'on pouvait vendre pour avoir du pain (2). Une personne étant venue recommander à sa charité une famille malheureuse, et lui demandant une certaine somme pour l'assister : « Ce n'est pas assez, dit M. Olier, il faut lui en donner trois fois autant ; » et sur le champ il lui fit porter cette somme (3). Frère Jean, le principal dépositaire de ses aumônes, disait pour exprimer sa générosité : « Il ne refusait jamais rien de ce que je lui proposais, et il donnait à toute main (4). » Il n'y avait en effet aucune espèce de besoin qu'il ne voulût soulager ; pain, viande, potage, habits, linge, instruments de travail pour les artisans : tout était fourni à ceux que la disette avait mis dans l'impuissance de subsister, autrement que par les soins et les efforts de la charité chrétienne. Enfin, la rigueur excessive du froid s'étant jointe à la disette universelle, il fit faire de grands amas de bois et de charbon, qu'on distribuait selon les besoins de chaque famille indigente, surtout aux pauvres honteux (5).

On a peine à comprendre qu'il ait pu trouver assez de ressources pour fournir à tant de besoins divers, quand on considère surtout que, cette année, les vivres étaient d'une cherté excessive (6), et qu'il donnait sans mesure. « Frère Jean m'a assuré, dit M. de Bretonvilliers, que si, dans les autres temps, M. Olier était libéral, dans l'hiver de 1649, qui fut très-rigoureux, on pouvait en quelque sorte lui reprocher d'être prodigue. » Mais sa confiance en Dieu fut toujours pour lui un inépuisable trésor. Une personne, chargée de la distribution de ses aumônes, étant venue lui dire, qu'elle était sans argent : « Vous n'avez point de foi, lui dit M. Olier ; Dieu peut-il

» nous m
effets qu
que DIEU
jamais, c
dit un se
à l'empr
toujours
non-seul
être imp
tain (1).
pée; et
était ré
tôt les se

On con
ses paro
duites à
nécessité
tre, les
avaient e
mômes de
avaient c
en sûret
duchess
sance ne
sité, il v
moine, e
la fin, n
résolut d

Depuis
devenait
les solda
exerçant
pressé p
rien sa p
ses ouail

les hornes
lui demandait
sans argent,
si, comme un
pouvait vendre
venue recom-
se, et lui de-
r : « Ce n'est
mer trois fois
te somme (3).
ammones, di-
éfaisait jamais
nait à toute
espèce de be-
ande, potage,
r les artisans ;
mis dans l'im-
r les soins et
u, la rigueur
universelle, il
arbot, qu'on
ille indigente,
uver assez de
divers, quand
vires étaient
sans mesure.
illiers, que si,
libéral, dans
on pouvait en
ue. » Mais sa
un incépisable
bution de ses
sans argent :
; Dieu peut-il

« nous manquer? » Cette confiance produisait en lui des effets qui ne sont pas tout-à-fait ordinaires. Persuadé que DIEU ! donnerait toutes choses selon ses besoins, jamais, dans les nécessités les plus pressantes, il ne perdit un seul moment la paix de l'âme, ni ne se laissa aller à l'empressement naturel, sa pratique invariable ayant toujours été de ne mettre qu'en Dieu seul sa confiance, non-seulement lorsque le succès des affaires paraissait être impossible, mais encore quand il semblait être certain (1). Aussi cette confiance si vive ne fut jamais trompée; et l'on était toujours surpris, toutes les fois qu'il était réduit à la dernière extrémité, de voir arriver aussitôt les secours en abondance (2).

On comprend néanmoins que les ammones ordinaires de ses paroissiens ne pouvaient suffire à tant de familles, réduites à manquer de tout; car, d'un côté, le nombre des nécessiteux devenait toujours plus considérable, et de l'autre, les secours au lieu de croître à proportion, diminuaient de jour en jour. Il se voyait d'ailleurs privé des ammones des personnes les plus opulentes de sa paroisse, qui avaient quitté Paris pour suivre la cour, ou pour se mettre en sûreté; telles qu'étaient la princesse de Condé, la duchesse d'Aiguillon, la comtesse de Brienne, dont l'absence ne se faisait que trop sentir (3). Dans cette nécessité, il vendit tout ce qu'il possédait en biens de patrimoine, et en distribua le prix à ses paroissiens (4). Et, à la fin, ne trouvant plus aucune ressource dans la ville, il résolut d'en chercher hors de Paris.

Depuis les arrêts que le Parlement avait rendus, il devenait de plus en plus difficile et périlleux d'en sortir, les soldats Polonais et Allemands, répandus tout autour, exerçant sur les transfuges les dernières violences. Mais, pressé par les mouvements de son zèle, et comptant pour rien sa propre vie, s'il peut à ce prix conserver celle de ses ouailles, ce généreux pasteur forme le dessein d'aller

(1) *Vie Ms. par M. de Bretonvilliers*, t. 1. p. 501.

(2) *Ibid.* pag. 298, 299. — *Remarques historiques*, t. 1. p. 41.

XI.

M. Olier va solliciter la générosité de la cour à S. Germain.

(3) *Recueil des lettres de S. Vincent de Paul*, t. 1. fol. 27. *Lett. du 11 Jerr. 1649. aux dames de la Charité.*

(4) *Remarques historiques*, t. 1. p. 179.

faire une quête à Saint-Germain-en-Laye, où la cour était alors. La prudence ne lui permit pas de faire connaître cette résolution, qui l'aurait rendu suspect; et, pour l'exécuter, sa charité lui inspira ce stratagème. Il pria M. de Grandval, l'un de ses amis, de le conduire, dans son carrosse, sur les limites du faubourg Saint-Germain, du côté de la campagne (1). Là, n'étant vu de personne, il descend du carrosse, se coule dans la neige qui couvrait les chemins, et, accompagné seulement de M. Le Royer (2) de la Dauversière, ce pieux laïque dont nous avons parlé, il s'éloigne de la ville et se dirige du côté de Saint-Germain. Le froid était extrême, la neige très-abondante, et la Seine extraordinairement débordée. Malgré la difficulté des chemins dont souvent il lui était impossible de reconnaître la trace, et malgré la multitude de soldats qui déponillaient tous les passants, il traverse les ponts, les corps de troupes, sans être arrêté par personne, et arrive enfin à Saint-Germain, après des fatigues excessives (3), ayant de la neige (4) jusqu'aux genoux (5), et quelque fois jusqu'aux reins (6).

(1) *Attestations autographes*, p. 199. 200.

(2) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. II p. 290. 291.

(3) *Attestations autographes*, p. 195.

(4) *Année Dominicaine*, 1^{re} partie de sept. p. 425. *Remarques historiques*, t. I. p. 41.

(5) *Mém. sur la Vie de M. Olier, par M. Bandraud* p. 74.

(6) *Vie Ms. de M. Olier, par M. Leschassier*, p. 25. — *Vie, par le père Giry, part. 1^{re}, ch. XVIII*, p. 87. — *Attestations aut.* p. 200.

XII.

Succès dont DIEU couronne le dévouement de M. Olier.

DIEU bénit une démarche si héroïque. Quoique la cour eût ordonné le siège de Paris, M. Olier la trouva sensible aux misères de ses habitants; surtout personne ne fut plus touchée de ce récit que la princesse de Condé, la propre mère du prince qui en commandait le siège. Il lui exposa l'état affreux où étaient réduites tant de familles désolées; et cette princesse, toujours pleine de pitié et de charité envers les malheureux, sembla se surpasser elle-même dans cette rencontre. Il en reçut une somme très-considérable; et, ce qu'on ne peut attribuer qu'à une protection visible de DIEU, il revint à Paris avec son pieux compagnon, chargés l'un et l'autre de grosses aumônes, sans être déponillés (7). Cette action, qui ne tarda pas à être connue, bien loin de le rendre suspect aux magistrats, les plus animés contre la cour, leur inspira, au con-

(7) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. II. p. 269. 270. 291.

traire, et
parlait
après se
verser l
» n'en s
» c'est d
aumôn
tres qu
de cont
tière co
me dis
Carène
tant à e
de l'éta
d'entre
permit
la viar
aumôn
même l
ticulier
lement
sions d
Pens
la capi
l'auten
siens d
enseu
tabern
confia
sonve
touche
de paï
jour d
de la
rendre

où la cour était
faire connaître
; et, pour l'exé-
. Il pria M. de
e, dans son car-
ermain, du côté
onne, il descend
ouvrait les che-
Le Royer (2) de
avons parlé, il
Saint-Germain.
ondante, et la
gré la difficulté
ssible de recon-
soldats qui dé-
e les ponts, les
sonne, et arrive
excessives (3),
(5), et quelque

Quoique la cour
trouva sensible
sonne ne fut plus
oudé, la propre
ge. Il lui exposa
amilles désolées;
tié et de charité
sser elle-même
me très-consi-
à une protec-
avec son pieux
osses aumônes,
ti ne tarda pas à
ect aux magis-
inspira, au con-

traire, une nouvelle estime pour sa personne, et chacun en parlait avec admiration. Quelqu'un étant venu le visiter après son retour, lui demanda comment il avait pu traverser les ponts, malgré les soldats qui les gardaient. « Je » n'en sais rien, lui répondit M. Olier; tout ce que je sais, » c'est que la charité donne beaucoup de force (1). » Les aumônes qu'il avait apportées de Saint-Germain, et d'autres que la Providence lui envoya, le mirent en état de continuer à assister tous ses pauvres (2), jusqu'à l'entière cessation de ce fléau. Il sollicita même en leur faveur une dispense générale de la loi de l'abstinence, durant le Carême, qu'il leur eût été presque impossible d'observer, tant à cause de la disette de provisions nécessaires, que de l'état de faiblesse où la misère avait réduit la plupart d'entre eux. Le vicaire-général de l'abbé de Saint-Germain permit donc, à tous les pauvres du faubourg, l'usage de la viande tous les jours, quand on leur en donnerait par aumône, excepté le vendredi. Il y eut aussi dispense de la même loi, quatre jours de la semaine, pour tous les particuliers, et permission d'user d'œufs et de fromage. Seulement les jours de la semaine sainte, toutes ces permissions devaient cesser (3).

Pendant que les hostilités continuaient aux portes de la capitale (4), M. Olier ne cessait de s'adresser à DIEU, l'auteur de la paix; et de rassembler le soir ses paroissiens devant le très-saint Sacrement, pour demander tous ensemble miséricorde. Il faisait même ouvrir la porte du tabernacle, afin d'exciter plus vivement leur foi et leur confiance; et lui-même, couvert d'un rude cilice, passait souvent la nuit devant l'autel (5). Enfin DIEU se laissa toucher. On entama à Ruel des conférences, et les articles de paix furent enregistrés au Parlement, le premier avril, jour du Jendi-saint. Pour ne point interrompre les offices de la semaine sainte, on différa jusqu'au lundi suivant à rendre à DIEU de solennelles actions de grâces; et ce jour

(1) *Attestations autographes touchant M. Olier*, p. 195. 200.

(2) *Ibid.* p. 200.

(3) *Jurisdiction spirituelle de l'abbaye*, 1639. *Archives du Royaume, sect. historique*, L. 1226. fol. 89 verso.

XIII.

Cessation de la guerre civile. M. Olier relève les familles ruinées.

(4) *Histoire de Paris*, t. II. *ibid.*

(5) *Annae Dominicæ*. 1re part. de septembre, p. 425. *Remarques historiques*, t. I. p. 42.

là, on chanta en effet, à Notre-Dame, un *Te Deum*, auquel le Parlement assista avec les autres compagnies. Comme le faubourg Saint-Germain était sous la juridiction immédiate de l'abbé, on chanta aussi le *Te Deum* dans l'église de l'abbaye. M. Olier s'y trouva présent avec tous ses ecclésiastiques, et un nombre considérable de ses paroissiens. On y avait exposé, durant trois jours, la châsse de Saint-Germain, évêque de Paris, cérémonie qui n'avait point eu lieu depuis soixante-dix ans.

(1) *Histoire de Paris*, t. II. *ibid.*

Ainsi finirent les premiers troubles de la capitale pendant la minorité de Louis XIV (1). Mais la misère publique ne finit pas avec eux. M. Olier se vit encore chargé d'une multitude de familles, incapables de se procurer elles-mêmes les choses les plus nécessaires à la vie. Ce tendre pasteur pourvut à tous les besoins. Il fit acheter des étoffes et de la toile, pour revêtir un grand nombre de ses paroissiens, réduits presque à la nudité. Il eut surtout un soin particulier de fournir aux familles, ruinées par le malheur des temps, les moyens de reprendre leurs travaux, et de pourvoir ainsi à leur subsistance. C'était le frère Jean de la Croix, qui faisait ces distributions d'étoffes et d'outils. « M. Olier lui donna, dans une circonstance, » dit M. de Bretonvilliers, des secours pour relever cinquante familles, une autre fois pour trente; et je ne saurais évaluer le nombre qu'il en rétablit, ou par le moyen du frère Jean de la Croix, ou par lui-même (2). » Pour suffire à tant de dépenses, il eut de nouveau recours à la charité de la Reine, et à celle des princes, qui promirent d'y contribuer †.

(2) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. II, p. 509.

† M. Olier écrivait à une dame de la cour : « La Reine vous a promis pour les pauvres; n'oubliez pas cette aumône, ni ce qu'elle vous a promis pour notre paroisse, dont la misère est toujours extrême. Il faut, s'il vous plaît, maintenant que vous trouverez les secours épanouis par la paix, faire ressouvenir M. le duc d'Orléans

II. n
 Au mil
 de soute
 confiance
 à son ab
 et de Baz
 avait long
 enter le j
 trement
 les motif
 » sauce
 » les ava
 » calamit
 » ment d
 » peuples
 » les; pu
 » nées, j
 » je n'ava
 » et pom
 » entre le
 » charge
 » Dieu n
 » j'espèr
 » entre le
 En fais
 senta au
 plus cap
 en même
 vais exer
 les reten
 sa résolu
 ses neveu
 » de ce qu
 » M. de
 » dire un

Le Deum, auquel
pagnies. Comme
jurisdiction immé-
un dans l'église
avec tous ses ec-
de ses paroiss-
ars, la chasse de
monie qui n'avait

la capitale, pen-
a misère publi-
encore chargé
de se procurer
res à la vie. Ce
s. Il fit acheter
grand nombre de
é. Il eut surtout
ruinées par le
ndre leurs tra-
ance. C'était le
distributions d'étofe-
e circonstance,
ur relever cin-
e; et je ne sau-
n par le moyen
ne (2). » Pour
n recours à la
qui promirent

teine vous a pro-
ne, ni ce qu'elle
est toujours ex-
pus trouverez les
e due d'Orléans

Au milieu de tant de besoins, et lorsqu'il se voyait obligé de soutenir tant de familles ruinées, il fit une action d'une confiance en Dieu vraiment héroïque : ce fut de renoncer à son abbaye de Cercauceaux, et aux prieurés de Clisson et de Bazainville, pour ne plus posséder que sa cure. Il y avait long-temps qu'il méditait ce projet, et il voulut l'exécuter le jour du Vendredi-saint, le lendemain de l'enregistrement des articles de paix. Il en expose ainsi lui-même les motifs, dans l'acte de sa démission :

« Par reconnais-
sance pour le bénéfice de la foi dont j'ai expérimenté
les avantages et recueilli les fruits dans ces temps de
calamités publiques ; puisque Dieu m'a fourni abondam-
ment de quoi subvenir aux besoins pressants de nos
peuples, qui montoient à quatorze ou quinze cents famil-
les ; puisque d'ailleurs, durant toutes ces dernières an-
nées, je n'ai reçu aucun secours de mes bénéfices, que
je n'avais gardés que pour le soulagement des pauvres,
et pour achever l'œuvre que la divine majesté m'a mis
entre les mains ; voyant sensiblement l'inutilité et la
charge superflue de ces mêmes bénéfices, que la bonté de
Dieu m'a laissés jusqu'à présent, en attendant celui que
j'espère pour l'autre vie, je m'en démetts aujourd'hui
entre les mains du Pape, l'image visible de Dieu (1). »

En faisant cette démission pure et simple, M. Olier pré-
senta au souverain Pontife, trois sujets qu'il crut être les
plus capables d'administrer saintement ses bénéfices ; et,
en même temps, il demanda pardon à ses frères du mau-
vais exemple qu'il se reprochait de leur avoir donné, en
les retenant si long-temps (2) *. Ses parents, informés de
sa résolution, le sollicitèrent vivement en faveur d'un de
ses ayeux, à qui ils désiraient faire tomber quelqu'un de

NIV.
M. Olier se
dément de ses
bénéfices.

(1) *Mémoires
ant. de M. Olier*,
t. v. p. 405. —
Esprit de M. O-
lier, t. III. pag.
789.

(2) *Ibid.* pag.
407.

* NOTE 4.

« de ce qu'il a promis, quand M. le prince de Condé aurait donné.
« M. de Choisi m'a paru de bonne volonté : s'il vous plaît de lui
« dire un mot en passant, vous m'obligerez beaucoup (1). »

(1) *Lettres ant.
de M. Olier*.

ses bénéfices. Il s'y refusa constamment, et préféra choisir un étranger. « Je ne veux pas, dit-il, acquiescer à la chair » et au sang; et ayant l'honneur d'être membre de JÉSUS-CHRIST, et de posséder sa vie, je ne dois agir que par les mouvements de son esprit, et selon les désirs de son cœur. »

XV.

M. Olier s'efforça de bannir de sa paroisse les désordres que la guerre civile y avait introduits.

(1) *Archives du Royaume, section historiq.* t. 1226. *Juridiction, janvier 1640, etc.* fol. 106.

A la faveur de ces troubles politiques et de tous les désastres qui les avaient suivis, les désordres avaient reparu, et s'étaient multipliés dans la paroisse de Saint-Sulpice. Sans parler du vagabondage de plusieurs prêtres, qu'on voyait mendier aux portes des églises, au grand scandale de la religion, et auxquels il fut enjoint, par l'autorité ecclésiastique, de se retirer chacun dans leurs diocèses (1), un mal bien plus alarmant, et incomparablement plus difficile à guérir, c'étaient la licence des mœurs, le concubinage, et l'oubli des devoirs les plus sacrés de la religion; plusieurs paroissiens en étant venus au point de ne plus s'approcher des sacrements à Pâque. Pour les toucher, M. Olier employa toutes les ressources de son zèle. Voyant enfin que plusieurs n'étaient sensibles ni à ses tendres invitations, ni aux menaces de la vengeance céleste, il conjura le prieur de Saint-Germain d'user contre eux de l'autorité dont il était revêtu; et ce fut l'occasion d'un mandement, donné le 11 juin 1650 (2). Ce religieux, après

(2) *Ibid.* t. 107.

avoir loué le zèle avec lequel M. Olier avait essayé d'arracher ces scandales, concluait en ces termes : « A ces causes, nous ordonnons audit sieur curé de procéder contre les concubinaires, suivant le saint concile de Trente, par trois monitions consécutives, et ensuite par l'excommunication, après laquelle fulminée, s'ils persévèrent dans leur mauvaise vie, vous défendons de les inhumer en terre sainte. Et, pour couper la racine à ce désordre, nous ordonnons audit sieur curé, après les remèdes ordinaires, de nous donner avis de leur obstination, pour y ajouter, avec l'aide de notre justice sécu-

lière, et
tres tel
qui, ma
n'aura
fois l'a
nous e
vées de
M. Olier
DIEU, un
ceur de
nérale.
paroisse
contredi
guer la
ecclésiast
pour la
à la pa
de tou
bre po
ne croy
coopéra
Eudes,
distes (C
don d'an
convers
lait la m
DIEU av
Le père
Paris. D
de comm

† Le
parle en
vaille
grâce à

préféra choisir
à la chair
de Jésus-
agir que par
les desirs de

de tous les dé-
avaient reparu,
Saint-Sulpice.
prêtres, qu'on
grand scandale
l'autorité ec-
diocèses (1),
ablement plus
ceurs, le con-
rés de la reli-
n point de ne
Pour les tous-
s de son zèle.
s ni à ses ten-
eance céleste,
contre eux de
occasion d'un
ligieux, après
essayé d'ar-
mes : « A ces
de procéder
nt concile de
et ensuite par
e, s'ils perse-
endous de les
la racine à ce
ré, après les
de leur obsti-
justice sécu-

» lière, les punitions corporelles de bannissement, et au-
» tres telles que de raison. Pareillement à l'égard de ceux
» qui, manifestement et notoirement, sans excuse légitime,
» n'auraient point reçu le sacrement de Pénitence une
» fois l'an, et celui de l'Eucharistie à Pâque, nous ordon-
» nous que ces personnes, venant à mourir, soient pri-
» vées de la sépulture ecclésiastique (1). »

M. Olier employa alors, pour ramener ces pécheurs à
DIEU, un moyen plus conforme à sa charité, et à la dou-
ceur de son zèle, ce fut le bienfait d'une mission gé-
nérale. Il désirait depuis long-temps de procurer à sa
paroisse une grâce si précieuse (2), la plus capable, sans
contredit, d'y réparer les ruines du péché, et d'y faire ré-
gner la ferveur; et, écrivant à M. Coudere, l'un de ses
ecclésiastiques : « Il faut, lui disait-il, nous conserver
» pour la grande mission qui aura lieu l'année prochaine
» à la paroisse, pendant le Jubilé. Nous y aurions besoin
» de tous nos ouvriers; et ils seront toujours en petit nom-
» bre pour une œuvre de cette importance (3). » En effet,
ne croyant pas pouvoir y suffire avec ce qu'il avait de
coopérateurs, il appella, pour la diriger, en chef, le père
Endes, son ami, instituteur de la congrégation des Eua-
distes (4). Il ne connaissait personne qui eût mieux le
don d'annoncer la parole de DIEU, et d'opérer de grandes
conversions que cet homme extraordinaire, qu'il appel-
lait la *merveille de son siècle* (5), et aux travaux duquel
DIEU avait donné jusqu'alors les fruits le plus abondants †.
Le père Endes n'avait point encore prêché de mission à
Paris. Il partit avec douze de ses disciples, dans le dessein
de commencer celle-ci, à Saint-Sulpice, le jour de la Purifi-

† Le baron de Renti, dans une lettre qu'il écrivit à M. Olier,
parle en ces termes des immenses succès du père Endes. « Il tra-
» vaille ici avec une bénédiction incroyable. La puissance de sa
» grâce à découvrir l'amour de DIEU pour les hommes, et l'horreur

(1) *Archives du Royaume, section historique, L. 1226. Jurisdiction, janvier 1630. etc. fol. 106.*

XVI.

M. Olier invite le père Endes à donner une mission à la paroisse de S. Sulpice.

(2) *Memorial du père Endes, p. 16, n. 48. Vie Ms.*

(3) *Lettres aut. de M. Olier, p. 255.*

(4) *Vie Ms. par M. de Bretonvilliers, t. I, p. 486. — Vie du père Jean Endes, p. 255, 455. — Remarques historiques, t. III, p. 628.*

(5) *Mémoires autog. de M. Olier.*

cation ; mais la Seine étant extraordinairement débordée, il se vit arrêté dans sa marche, et M. Olier ouvrit lui-même les exercices annoncés. « J'aurais besoin, dit-il dans son exorde, de la lumière de ce grand serviteur de Dieu, dont j'occupe la place, pour vous parler dignement de JÉSUS-CHRIST, notre véritable lumière. Cet homme apostolique a un don tout extraordinaire pour convertir les cœurs; et nous avons la confiance que, dans un temps si favorable, où le Jubilé et le Carême se trouvent réunis, DIEU nous fera par lui grâce et miséricorde. Nous entreprenons cette mission pour honorer celle de JÉSUS-CHRIST en terre, et qu'il continuera dans le monde, jusqu'à la fin des temps. Nous la ferons aussi, mes très-chers frères, par amour pour vos âmes, afin de vous procurer le bien le plus précieux qu'on puisse trouver ici-bas, qui est de vous faire entendre la pure et la vive parole de JÉSUS-CHRIST, pour briser, comme un marteau, la dureté des cœurs obstinés, cette parole qui échauffe et qui éclaire. Enfin, je le fais par justice, pour satisfaire à mon devoir, qui m'oblige de procurer votre salut par toutes les voies possibles, et même en appelant des ouvriers à mon secours, afin que, trouvant dans autrui ce que je n'ai pas en moi-même, je puisse un jour, si vous abusez de ces moyens de salut, dire à mon DIEU avec son FILS : *Quid ultra debui facere vinee meae, et non feci ei?* Et avec le Prophète : *Curarimus Babylonem, et non est sanata* : Nous avons employé tous les remèdes que nous avons

du péché, a tellement pénétré les cœurs, que les confesseurs sont accablés par le nombre des pécheurs qui demandent pénitence avec larmes. Ils restituent le bien d'autrui, ils se réconcilient, et protestent hautement de préférer la mort au péché. Enfin, ses sermons sont des foudres qui brisent les cœurs, et ne laissent point de repos aux consciences; et les confesseurs travaillent plus à con-

[1. *Allocutions ant. de saint M. Olier*, p. 3. — 3^e de *M. Bouloise*, Ms. 41-42, p. 59. 612.

» pu trou
» dans se
» rables.
» sorte !
» roisse C
» *Babylo*
» *lem*, la
» *nave*, J
» *Domini*
» grande
dormis, e

Cette m
cès que M
tions, le p
tous au p
car, en m
divine par
dantes bé
conversati
autre esp
première

Mais l'a
Eudes, fu
que M. C
malheure
leurs âme
essuyées l
un nombr
honteux.
à cause d
d'une mu
vines. Or
débordent
rabie, qu
depuis St

» pu trouver pour guérir Babylone, et elle est demeurée
 » dans ses péchés invétérés; ses maux sont restés inen-
 » rables. Mais, à DIEU ne plaise qu'il en arrive de la
 » sorte ! Que je ne parle point ainsi de vous, chère pa-
 » roisse de Saint-Sulpice; que je ne vous nomme point
 » *Babylone*, le lieu des réprouvés, mais plutôt *Jérusa-*
 » *lem*, la demeure des élus du Seigneur : *Surge illumi-*
 » *nare, Jerusalem, quia venit lumen tuum, et gloria*
 » *Domini super te orta est.* Réveillez-vous; voici la
 » grande lumière qui vient briller à vos yeux : *Surge, qui*
 » *dormis, et illuminabit te Christus* (1). »

Cette mission, qui dura tout le Carême (2), eut le suc-
 cès que M. Olier s'en était promis. D'après ses inten-
 tions, le père Eudes et ses douze collaborateurs logerent
 tous au presbytere (3), et par là firent un double bien ;
 car, en même temps qu'ils répandirent la semence de la
 divine parole sur le peuple fidèle, avec les plus abon-
 dantes bénédictions, la sainteté de leur vie et de leur
 conversation fut, pour les prêtres de la communauté, une
 autre espèce de mission qui porta son fruit comme la
 première.

Mais l'effet le plus durable des prédications du père
 Eudes, fut l'établissement d'une compagnie de charité,
 que M. Olier méditait, et à laquelle une multitude de
 malheureux dirent le salut de leurs corps et celui de
 leurs âmes. Après les calamités que la capitale avait
 essuyées l'année 1649, il y avait, comme nous avons dit,
 un nombre prodigieux d'indigents, surtout de pauvres
 honteux. Il s'accrut encore beaucoup cette année 1650,
 à cause de la famine, occasionnée par les débordements
 d'une multitude de rivières, dans la plupart de nos pro-
 vinces. On a vu que le père Eudes avait été arrêté par le
 débordement de la Seine. Celui de la Loire fut si considé-
 rable, qu'il submergea presque entièrement tout le pays,
 depuis Sully, dans l'Orléanais, jusqu'à Angers; de sorte

(1) Pièce aut.

XVII.

M. Olier veut
 procurer des
 secours aux
 pauvres hon-
 teux de sa pa-
 roisse.

(2) Vie du père
 Jean Eudes, p.
 255.

(3) Remarques
 historiques, t. I.
 p. 222.

* NOTE 5.

(1) *Histoire de France, sous le règne de Louis XIV, par M. de Lavrey, in-12. t. II. p. 209. — Histoire de Paris, t. II.*

(2) *Recherches historiques, t. III. p. 630. — Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvil-liers, t. II. p. 516.*

XVIII.

Misère affreuse du faubourg S. Germain après la guerre civile.

qu'il n'y eut point de récolte cette année-là, et qu'une infinité de personnes y périrent de faim. Le Rhône pareillement inonda tout le Dauphiné, et endommagea les ponts de Lyon, le pont du Saint-Esprit, et celui d'Avignon (1). Le malheur des temps, et la circonstance de cette mission, parurent donc à M. Olier une occasion favorable pour mettre à exécution le dessein qu'il avait formé, depuis quelque temps, d'une compagnie qui se dévouait spécialement au soulagement des pauvres honnêtes, et perpétuait ainsi, dans la paroisse de Saint-Sulpice, les secours que jusqu'alors il leur avait lui-même procurés (2). Les cœurs, pendant la mission, étant ouverts aux impressions de la grâce, il ne paraissait pas difficile de les émonvoir sur les misères du prochain, d'ailleurs si affreuses dans cette paroisse, où se trouvaient encore 866 familles indigentes. On en voyait beaucoup qui n'avaient même pas de paille pour se coucher; d'autres languissaient dans de mauvais lits, et voyaient défaillir ou expirer à leurs côtés deux ou trois enfants qu'ils ne pouvaient, faute de ressources, arracher des bras de la mort. Plusieurs de ceux qui, avant cette calamité, se trouvaient en état de secourir les familles nécessiteuses se virent forcés eux-mêmes, par défaut de vêtements, à traîner leurs jours dans des greniers ou des caveaux, sans oser en sortir, même pour assister à la Messe. Dans le quartier des fleurables, on en rencontra qui avaient passé plusieurs jours sans manger. Quelques-uns vivaient d'un peu de son, cuit dans de l'eau de merne, et n'avaient, pour adoucir l'aigreur de leur pain, que de la chair d'animaux qu'ils allaient ramasser dans les chemins ou hors des murs de la ville. Les monuments, déposés dans les archives de la paroisse, qui ont fourni ces détails, apprennent encore qu'on trouva des enfants, qui, faute de lait, que les mères n'étaient plus capables de leur donner, tant elles étaient desséchées par les ardeurs de la faim,

IL PR
 tiraient le
 défaillir q
 survivre à
 soupirs de
 pendre au
 suffoqués.
 Ce fut e
 ses soins
 Après ave
 Seigneur
 opulentes
 muniqua
 ouverture
 seulement
 d'autres,
 s'empres
 tout leur
 et après e
 voqua une
 conditions
 Pâques de
 tableau de
 de les sou
 heureux,
 peur ceux
 trancher l
 de re qui
 faisant un
 le détail
 soulager
 vaient ric
 à cette e
 qu'on peu
 prend, s
 table (3)

тираient le sang de leurs mamelles, et se sentaient plutôt défaillir que revivre sur leur sein. Enfin, le désespoir de survivre à leurs maux, et d'être témoins des derniers soupirs de leurs enfants, porta des pères et des mères à se pendre au plancher de leurs chambres, où ils eussent été suffoqués sans de prompts secours (1).

Ce fut cette désolation qui anima M. Olier à redoubler ses soins pour former la compagnie dont nous parlons. Après avoir long-temps recommandé son dessein à Notre-Seigneur, et l'avoir conjuré d'inspirer aux personnes opulentes de la paroisse, le désir d'y coopérer, il le communiqua enfin à quelques-unes, et, dès cette première ouverture, il comprit que le succès en était certain. Non-seulement celles-ci entrèrent avec joie dans ses vues, mais d'autres, qui s'y étaient montrées d'abord indifférentes, s'empressèrent d'y concourir à l'envi, et de l'appuyer de tout leur pouvoir. Ravi de ces heureux commencements, et après en avoir rendu grâces à Dieu (2), M. Olier convoqua une nombreuse assemblée de personnes de toutes conditions, dans la salle du presbytère, pour le lundi de Pâques de cette année 1651. Après leur avoir exposé le tableau de tant de misères, et le dessein qu'il avait formé de les soulager, il fit remarquer que, dans ce temps malheureux, l'aumône était, plus que jamais, une obligation pour ceux qui pouvaient la faire. Il exhorta les uns à retrancher leurs dépenses superflues; les autres, à se priver de ce qui ne leur était pas absolument nécessaire. Enfin, faisant un appel général à la charité de tous, il entra dans le détail des nécessités des pauvres, que chacun pouvait soulager selon sa condition, et demanda à ceux qui n'avaient rien autre chose à offrir, de consacrer leur temps à cette charitable entreprise, ajoutant que les conseils qu'on peut donner aux indigents, et les soins que l'on en prend, sont souvent, pour eux, l'aumône la plus profitable (3). Dieu bénit les paroles de son serviteur. Elles

(1) *Remarques historiques*, t. III. p. 15. 14. 15.

XIX.

M. Olier établit la compagnie charitable pour l'assistance des pauvres honteux.

(2) *Vie Ms. par M. de Bretonvilliers*, t. II. p. 517. — *Remarques historiques*, t. III. p. 651.

(3) *Remarques historiques*, t. III. p. 89.

furent tant d'impression sur l'assemblée, que plusieurs donnèrent sur-le-champ des sommes considérables ; la plupart s'engagèrent pour une certaine somme chaque mois, et tous offrirent encore leur temps, leurs soins et leurs peines.

XX
Sage dispensation des secours destinés aux pauvres honteux. Fruits de cette institution.

(1) *Remarques historiques*, t. III, p. 54, 55.

Pour connaître les besoins particuliers des pauvres honteux, et les assister avec sagesse, M. Olier divisa sa paroisse en sept quartiers, ayant égard, dans cette division, au nombre des pauvres qui s'y trouvaient inégalement répandus, et il les désigna chacun sous l'un de ces noms : le quartier de la foire Saint-Germain, celui du Séminaire, celui des Incuvables, ceux de la rue du Four, de l'Abbaye, de la Charité, des Convalescents (1). Dans chaque quartier, il nomma quatre préposés, chargés de connaître les besoins de tous les pauvres honteux qui y avaient leur domicile, et d'en faire part à l'assemblée. Un grand nombre de ces indigents n'osant se faire connaître, il établit un trouc à l'entrée du presbytère, où ils étaient invités à jeter leurs demandes par écrit. Les préposés devaient incontinent se transporter chez eux, pour connaître, plus en détail et par eux-mêmes, leur état et leurs besoins, comme aussi leurs mœurs et leur conduite. Car M. Olier avait réglé qu'on refuserait des secours à tous ceux qui négligeraient d'envoyer leurs enfants au catéchisme, et de s'instruire eux-mêmes des vérités de la religion, ainsi qu'aux libertins, aux blasphémateurs, à ceux qui auraient abusé des aumônes, ou qui refuseraient de se réconcilier avec leurs ennemis. Les mendians ne devaient pas non plus avoir part à ces secours, destinés seulement pour les pauvres honteux. Encore M. Olier avait-il défendu qu'on les leur donnât ordinairement en argent, sachant, par expérience, le mauvais usage qu'ils en font. C'était le plus souvent du pain, des vêtements, des meubles de première nécessité, du bois ; et, pour les artisans, des outils et la matière sur laquelle ils tra-

IL
vailleien
les persc
les habi
gement
tout ce c

Dans
M. Olie
l'année s
manche
laquelle
rang. A
visite gé
autre à l
qui avai
soumés
vive à Pa
il ne dou
beaucoup
» tout
» pour d
» mer de
espèce d
dans les
ciétés for
réglemen
de ces co
et qui e
de tant d

Non e
roisse, M
habillant
dans des
établissa
ces école
quartiers

2° pa

, que plusieurs considérables ; la somme chaque s, leurs soins et ers des pauvres . Olier divisa sa , dans cette di- ouvaient inégale- sous l'un de ces main , celui du la rue du Four. cents (1). Dans osés, chargés de s honteux qui y l'assemblée. Un faire connaître, e, où ils étaient t. Les préposés eux, pour con- cur éat et leurs ur conduite. Car s secours à tous enfants au caté- s vérités de la sphémateurs, à qui refuseraient s mendians ne cours, destinés eore M. Olier dinairement en vais usage qu'ils les vêtements, bois ; et, pour laquelle ils tra-

II. PROCURE DES SECOURS AUX PAUVRES HONTEUX. 65

vallaient. Dans ce dessein, il établit un magasin où toutes les personnes charitables envoyaient le linge, les menbles, les habits et tous les objets qu'elles destinaient au soulagement des pauvres, et où la compagnie tenait en dépôt tout ce qui lui appartenait (1).

Dans le dessein de rendre stable cette association, M. Olier lui donna des réglemens, qui furent imprimés l'année suivante (2). Il prescrivit, pour le dernier dimanche du mois, une assemblée de tous les membres, à laquelle chacun était d'ailleurs admis, sans distinction de rang. Au commencement de l'hiver, on devait faire une visite générale de tous les pauvres, et au moins une autre à la fin, sans compter d'autres visites particulières qui avaient lieu tous les mois. Lorsque M. Olier eut consommé cette œuvre, la première de ce genre que l'on ait vue à Paris, et qui devint florissante dès son origine (3), il ne douta pas qu'elle ne fût la source ou l'occasion de beaucoup de biens. « J'espère, dit-il à M. de Bretonvilliers, que Dieu se servira de cette compagnie, pour donner, à d'autres paroisses, la pensée d'en former de semblables. » L'événement justifia bientôt cette espèce de prédiction ; car on vit naître successivement, dans les différentes paroisses de la capitale, plusieurs sociétés formées sur ce modèle (4), et dirigées par les mêmes réglemens (5). Telle est, pour la ville de Paris, l'origine de ces confréries (6) si glorieuses à la charité chrétienne, et qui contribuent, encore aujourd'hui, au soulagement de tant de malheureux.

Non content de secourir les pauvres honteux de sa paroisse, M. Olier voulut étendre sa charité à leurs enfants, habillant les plus pauvres, plaçant chez des maîtres ou dans des hôpitaux ceux qui pouvaient y être reçus, et établissant des écoles pour les instruire. Il dressa, pour ces écoles, un réglement, d'après lequel les préposés des quartiers devaient visiter, toutes les semaines, ou deux

(1) *Ordre établi dans la paroisse de Saint-Sulpice. Remarques historiques, t. III, page 53. et suiv. — Vie de M. Olier, par le père Giry, 1^{re} partie. ch. XV. p. 71.*

(2) *Remarques historiques, t. II, p. 55. t. III, p. 652. — Archives du Royaume, section historique, L. 1128. Eglises paroissiales.*

(3) *Vie Ms. par M. de Bretonvilliers, t. II, pag. 517. Pièce détachée de la main de M. Leschassier.*

NOTE 6.

(4) *Ibid. pag. 517. 518. — Vie de M. Olier, par le père Giry, 1^{re} partie. ch. XV. p. 72. — Remarques historiques, t. III, p. 652.*

(5) *Remarques historiques, t. III. p. 651. 652.*

(6) *Vie Ms. par M. Leschassier, p. 19.*

XXI.

M. Olier établit des écoles en faveur des enfants pauvres ; catéchisme pour leur usage.

fois le mois, celles qui étaient confiées à leur vigilance, et s'assurer de l'assiduité des enfants, de leur application, de leurs progrès. On n'y admettait d'ordinaire que les enfants pauvres, âgés au moins de sept ans, et qui réunissaient d'ailleurs certaines qualités déterminées. Un ecclésiastique du séminaire allait dans chaque faire des instructions chrétiennes aux enfants : ce qui ne dispensait pas les maîtres et maîtresses de les conduire au catéchisme les jours de fête et de dimanche (1).

(1) *Remarques historiques*, t. III, p. 50.

(2) *Ibid.* pag. 618. — *Vie Ms. par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 476.

(3) *Rem.* t. I, p. 56.

(4) *Archives du Royaume, section historique*, L. 1226 *Juridiction depuis 1640*. fol. 158.

(5) *Catéchisme. Avertissement. Remarques historiques*, t. III, p. 180.

XXII.

M. Olier établit, en faveur des pauvres, l'Assemblée du *Conseil charitable*.

Pour l'usage de ces enfants, M. Olier fit composer, par l'un de ses ecclésiastiques (2) et livra à l'impression (3) le petit ouvrage qui a pour titre : *Catéchisme des enfants de la paroisse Saint-Sulpice*, et qui fut approuvé au mois de février 1652 (4). C'est un abrégé d'un autre catéchisme qu'on expliquait, dans l'église de la paroisse, aux personnes capables d'une plus forte instruction. Il recommanda au prêtre qu'il avait chargé de composer cet abrégé, de s'attacher aux points les plus nécessaires, et de les énoncer dans les termes les plus simples et les plus familiers aux enfants; comme aussi d'y joindre des formules de prières pour les actions les plus ordinaires de la journée. Car le dessein de M. Olier, en ouvrant des écoles à l'enfance, était de lui inculquer, dès le bas-âge, les pratiques de la foi (5).

Il voulut encore subvenir à un autre besoin de ses pauvres; la plupart ne pouvant fournir aux frais des affaires litigieuses ni même s'occuper de les poursuivre étaient exposés à devenir les victimes de ceux avec qui ils avaient procès, ou même à se consumer en dépens les uns les autres, par défaut de personnes insinuanes, qui apaisassent leurs différends : il établit pour cela l'Assemblée dite du *Conseil charitable* †. Elle était composée

† Cette bonne œuvre fut apparemment interrompue, puisque M. de Poussé la rétablit en 1666, *Remarques historiques*. t. I, pag. 140.

de plus
fares,
demand
signa de
lon que
cevoir,
et d'une
à rétabl
toime Ja
présider
éclairé
serviteur
de Vela
la cléric
annanté
sa mort.
dans le b
parer au
naissance
les cause
esprits,
gré de te
à réconc
Enfin l
gement
enfants d
les entre
eux. Tou
infortuné
cours, et
avait con
désirant
d'utiles
homête
et ses in

leur vigilance, par application, à faire que les en-fermés, et qui réu-terminées. Un eune faire des i ne dispensait duire au caté-

composer, par l'impression (3) *l'histoire des en-* fut approuvé égé d'un autre de la paroisse, l'instruction. Il e de composer us nécessaires, simples et les l'y joindre des plus ordinaires en ouvrant des dès le bas-âge,

besoin de ses aux frais des les poursuivre ceux avec qui en dépens les sinuantes, qui pour cela l'as-était composée

ompte, puisque es. t. I. pag. 140.

de plusieurs personnes versées dans la conduite des affaires, qui sollicitaient celles des pauvres, quand leurs demandes étaient justes; et d'un procureur, auquel il assigna des honoraires pour poursuivre leurs procès, selon que la nécessité le requerrait (1). Il fut ravi de recevoir, dans sa communauté, un prêtre d'une insigne piété et d'une mortification extraordinaire, qui l'aida beaucoup à rétablir l'union et la paix dans les familles. Ce fut Antoine Jacmé de Gaches, du diocèse de Rodez, ancien président du siège d'Aurillac. Ce magistrat, aussi éclairé que vertueux et intègre, qui avait connu le serviteur de Dieu pendant ses missions d'Auvergne et de Velay, s'attacha tellement à lui, en entrant dans la cléricature, qu'il ne le quitta jamais, et que la communauté de Saint-Sulpice fut son unique séjour jusqu'à sa mort. Il parut que la divine providence l'avait mis dans le barreau, et formé à la science des lois, pour le préparer au ministère que lui confia son ancien ami. La connaissance qu'il avait des affaires, son intelligence dans les causes les plus épineuses, et le don de persuader les esprits, lui servirent beaucoup à terminer les procès au gré de toutes les parties, comme sa charité et son zèle, à réconcilier les cœurs (2).

Enfin M. Olier voulut que l'association pour le soulagement des pauvres honteux, se chargeât de tous les enfants de la paroisse, orphelins de père et de mère, et les entretint dans la maison qu'il avait déjà établie pour eux. Touché de compassion sur le sort de ces enfants infortunés, que la mort de leurs parents laissait sans secours, et sans autre ressource que la charité chrétienne, il avait commencé, en 1648, par recueillir les garçons; et, désirant leur procurer, avec une éducation chrétienne, d'utiles états qui pussent fournir, dans la suite, à leur honnête existence, il les plaçait, chacun selon ses goûts et ses inclinations, chez différents maîtres, dont il con-

(1) Remarq. historiques, t. III. p. 645.

(2) Remarques historiques, t. III. pag. 657. 9. t. I. p. 224. — Vie Ms. par M. de Bretonvilliers, t. I. p. 493.

XXIII.

M. Olier procure l'entretien des orphelins pauvres de sa paroisse.

(1) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I, p. 504.*

(2) *Archives du Royaume, section historiq., L. 1224. Inventaire concernant la juridiction sur le faubourg. pag. 583, 24. — Inventaire concernant la juridiction du R. père prieur, etc. fol. 4.*

* NOTE 7.

(3) *Benard, historiq. t. I p. 72, 75, t. III, p. 645. — Tableau de l'humanité. Paris, 1769 in-18, p. 148.*

XXIV.

Assemblées diverses que M. Olier tient chaque mois en faveur des pauvres.

naissait la religion et la probité. Il étendit aux filles orphelines les mêmes avantages; et deux de ses paroissiens, désirant contribuer à une œuvre si utile au bien public, donnèrent une maison (1), située à l'entrée de la rue de Grenelle, « afin qu'elle servît, porte le contrat de donation, pour loger les pauvres filles orphelines, abandonnées de leurs parents, et nées à Saint-Germain, » (c'est-à-dire dans le faubourg de ce nom) surtout celles « qui sont orphelines de père et de mère, sous la conduite de charitables maîtresses, qui logeraient avec elles, et les instruirait gratuitement (2). » Mais comme cette maison était trop éloignée de l'église de Saint-Sulpice, une généreuse paroissienne, Madame de l'Esturgeon, ayant donné la sienne, rue du Petit-Bourbon, on y transféra les enfants et les maîtresses. M. Olier ne fixa pas le nombre des enfants ainsi secourus, qui s'élevait quelquefois jusqu'à soixante, tant garçons que filles. Ils étaient reçus dès le berceau, et élevés avec beaucoup de soin jusqu'à ce qu'ils fussent en état d'être mis en apprentissage, ou placés d'une manière convenable. Cet établissement a subsisté jusqu'à la révolution * (3).

On aurait peine à croire qu'au milieu de tant d'occupations diverses, M. Olier ait pu avoir l'œil ouvert sur tous les besoins de ses paroissiens, si l'on ne savait les sages précautions qu'il avait prises, pour qu'aucun n'échappât à sa sollicitude pastorale. On peut ajouter, à ce que nous en avons déjà fait connaître, l'ordre des assemblées de charité, qu'il tenait chaque mois. Les assemblées des premiers et troisièmes dimanches, avaient pour objet le soin des nouveaux convertis; celles des deuxième et quatrième dimanches, le soulagement des pauvres honteux; celles du premier samedi et du vingt-cinquième jour de chaque mois, le soin de faire élever les enfants pauvres dans les écoles de charité. Les premiers et troisièmes dimanches, on tenait encore les as-

semblées des pauvres chaque premier dimanche pour assister à leurs messes paroissiales et de place

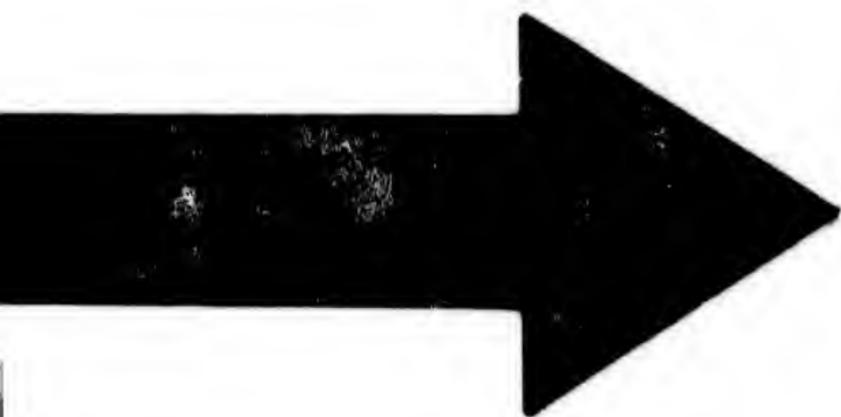
aux filles or-
 phelins, par
 les paroissiens,
 au bien public,
 sur la rue de
 la Fontaine-
 de la rue de
 la Fontaine de
 donat-
 elines, aban-
 dant-Germain,
 surtout celles
 de Saint-Sulpice,
 de l'Esturgeon,
 on, on y trans-
 ne fixa pas le
 avait quelques
 es. Ils étaient
 beaucoup de soin
 en apprentis-
 Cet établisse-

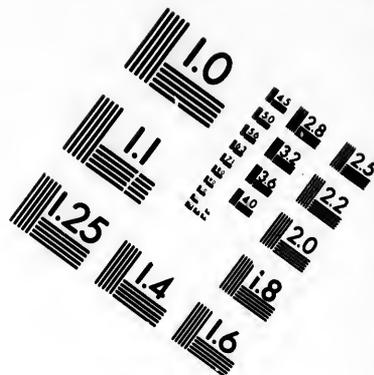
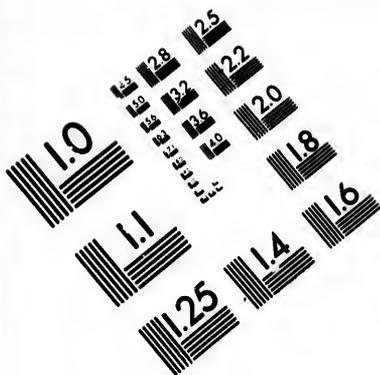
semblées du *Conseil charitable* pour l'accommodement
 des procès. On en tenait d'autres les premiers jendis de
 chaque mois pour l'assistance des malades indigents; les
 premiers samedis, pour le soin des pauvres estropiés,
 aveugles, paralytiques et autres; les deuxièmes jendis,
 pour assigner en faveur des petits enfants, des distributions
 de lait et de farine, et donner des nourrices à ceux que
 leurs mères ne pouvaient pas élever. Enfin des ecclé-
 siastiques étaient chargés, à certains jours, de la déli-
 vrance des prisonniers; et de vertueuses dames, du soin
 de placer les filles sans ouvrage (1).

(1. *Remarques
 historiques*, t. I.
 p. 176.

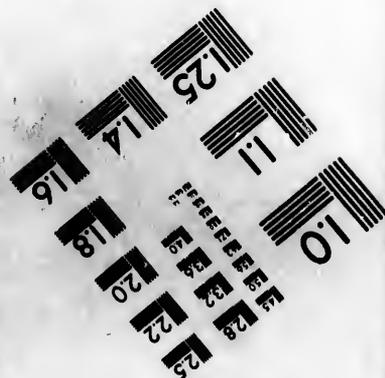
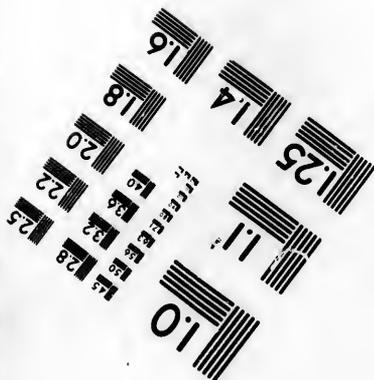
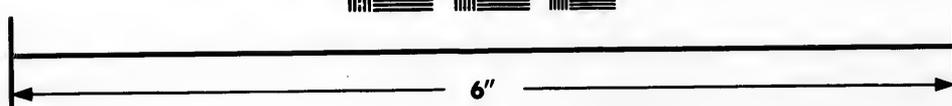
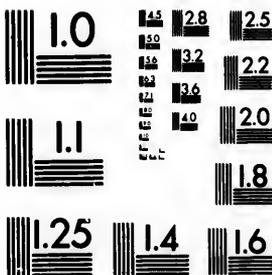
tant d'occu-
 vil ouvert sur
 ne savait les
 qu'aucun n'é-
 ajouter, à ce
 ordre des as-
 is. Les assem-
 ches, avaient
 s; celles des
 ulagement des
 li et du vingt-
 te faire élever
 rité. Les pre-
 encore les as-







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

15
16
18
20
22
25

10
11
12
13
14

NOTES DU SEPTIÈME LIVRE.

SUR LA BARONNE DE NEUVILLETTE.

NOTE 1. — Madeleine Robineau, née à Paris en 1610, avait épousé, à l'âge de vingt-cinq ans, Christophe de Champagne, baron de Neuville. Les six années qu'elle passa dans l'état du mariage, furent entièrement consacrées à l'amour du luxe et de la vanité. Rien ne surpassait son excessive délicatesse pour la table; son carrosse était un des plus beaux de la cour, et approchait même de ceux des princesses. Ses soins, ses pensées de chaque jour, son occupation habituelle avaient pour objet le luxe et la parure; pour tout dire en un mot, elle était considérée comme un objet de curiosité à la cour, et c'était elle qui donnait les modes.

Après la mort de son mari, tué au retour du siège d'Arras, elle se sentit pressée de se donner à Dieu, et le baron de Renti, l'aidant de ses conseils et de ses prières, elle eut le bonheur de ne pas être infidèle à cet appel. Elle réduisit son train à quatre domestiques, avec lesquels elle vivait plutôt comme la servante que comme la maîtresse; et se livra aux œuvres de charité les plus relucantes, telles que le soin des malades, des galériens, des prisonniers, des criminels condamnés à mort. On pouvait dire d'elle, ce que M. Olier disait de madame de Fénelon, qu'en peu de temps elle s'était rendu familières les maximes et les pratiques de la paroisse de Saint-Sulpice; car elle avait un respect souverain pour les prêtres, une dévotion sans bornes envers le très saint Sacrement, et un abandon parfait à la très-sainte Vierge. « La regardant, écrivait-elle, comme » ma reine et ma maîtresse, je lui dis que je vais faire toutes les » choses qui se présentent, comme si elle me les ordonnait de la » part de son Fils, et que je la visse de mes yeux; je ne puis rien » faire où elle n'ait part. » Une de ses pratiques les plus habituelles, était encore de vivre en esprit d'esclavage envers Notre-Seigneur.

Pour étouffer en elle tout reste d'orgueil et d'estime des créatures, elle alla visiter une dame de qualité, au palais du Luxembourg, et

se revêtit
A peine
petits en
la saluant
vait être
allait ains
rencontro
pieds les
la mort.
liait beau
jardin du
cut de D
sait, la f
qu'elle y
ce jardin
blesse c
Seigneur
» créatur
» qui je
» teurs,
» sens qu
Pour c
à ne mar
avoir pas
malade,
seur à h
de gran
le recueil

NOT

» proce
» saint
» piec
» chap
» ayau
rait qu
vertan
de l'al

se revêtit à dessein d'une robe composée d'une multitude de pièces. A peine fut-elle entrée dans la cour du palais, qu'une foule de petits enfants l'environnèrent, et la conduisirent jusqu'à l'escalier en la saluant du nom de *Reine* et de *Reine des guenilles*. L'humiliation devoit être plus grande encore, en présence de la personne qu'elle alloit ainsi visiter; mais ce cœur magnanime se montra dans cette rencontre supérieur à lui-même, en foulant généreusement aux pieds les maximes du monde, et en donnant à la nature le coup de la mort. Néanmoins elle gémissait encore d'une attaque qui l'humiliait beaucoup : la maison qu'elle occupait avait une entrée sur le jardin du Luxembourg, où elle alloit souvent méditer, et où elle rendoit de *DIEU* des faveurs extraordinaires. Le calme dont elle y jouissoit, la facilité qu'elle avait de s'y rendre, les pieux mouvements qu'elle y éprouvait, et mille charmes divers lui avaient inspiré pour ce jardin un attrait particulier qu'elle se reprochait comme une faiblesse condamnable, et dont même elle se plaignait à Notre-Seigneur. « La miséricorde divine, disoit-elle, m'a détachée des créatures; il n'y en a pas une avec qui j'aie des entretiens, ni avec qui je désire en avoir; je me trouve même détachée de mes parents, et des personnes les plus vertueuses : et, après tout cela, je sens que j'aime un jardin. »

Pour expier le sacrilège commis à Saint-Sulpice, elle se condamna à ne manger que du pain bis, et à ne boire que de l'eau. Mais après avoir passé de la sorte environ cinq ou six semaines, elle en tomba malade, et fut presque réduite à l'extrémité; ce qui porta son confesseur à lui défendre de continuer ces pénitences. Elle mourut en odeur de grande vertu, huit jours après M. Olier, le 10 avril 1657. Voyez *le recueil des vertus et des écrits de madame la baronne de Neuville, in-8o.*

PRÉSENANCES A LA PROCESSION DE 1648.

NOTE 2. — On lit dans le récit de la *Gazette de France*, « qu'à la procession, pour la réparation des injures commises envers le très-saint Sacrement, en 1648, le clergé de la paroisse de Saint-Sulpice et du séminaire précédait les religieux de Saint-Germain en chapes, et que M. Olier, revêtu de l'étole, venait après eux, ayant à son côté le curé de saint Jacques-du-Haut-Pas. » Il paraît que M. Olier marchait avec tant de recueillement, que, par inadvertance, il quitta cette place, et vint se mettre au milieu des religieux de l'abbaye. Ils en furent sérieusement alarmés; craignant que, par

la suite, les curés de Saint-Sulpice ne tirassent de là quelque induction contre l'autorité des religieux, ou ne voulussent se soustraire à la juridiction de l'abbé de Saint-Germain. Pour calmer leurs inquiétudes, M. Olier leur donna, au mois de décembre suivant, une déclaration par écrit, dont ils furent satisfaits. C'est ce que nous apprend l'un des *Registres de la juridiction spirituelle de l'abbaye Saint-Germain*, où ce fait a été inséré. « Et d'autant, y lit-on, que le sieur curé de » Saint-Sulpice, dépendant en tout de notre juridiction, par inad- » vertance, marcha en icelle procession, pêle-mêle parmi lesdits » religieux, contre toutes coutumes, droit et raison : il a donné » déclaration écrite et signée de sa main, du 9 décembre suivant, » par laquelle il reconnaît qu'en cela, il n'a en aucune prétention de » préséance sur les religieux. Lequel acte ou déclaration se garde au » Chartrier, en la layette de la juridiction spirituelle, pour s'en ser- » vir ainsi que l'on jugera bon (4). »

(4) *Archives du Royaume, sect. hist. Abbaye S. Germain. t. 1. p. 220. Jurisdiction spirituelle depuis 1630 jusqu'à 1652. fol. 80.*

MONUMENT EXPIATOIRE EN L'HONNEUR DU TRÈS SAINT-SACREMENT.

NOTE 5. — En mémoire des honneurs qu'il s'était efforcé de procurer à la très-sainte Eucharistie, M. Olier fit placer une table de marbre dans la chapelle de sainte Barbe, où le sacrilège avait été commis. Après qu'on eut démolí la partie de l'ancienne église où se trouvait cette chapelle, et qu'on eut construit le nouveau chœur, on plaça cette table de marbre à côté de la grande sacristie. C'était à peu près l'endroit qu'avait occupé ce monument. On y lisait cette inscription :

« L'an 1648, le jour de sainte Anne, à deux heures du matin, le » saint ciboire fut dérobé dans le tabernacle de la chapelle Notre- » Dame, par des voleurs qui jetèrent en ce lieu les hosties sacrées, » lesquelles furent recueillies avec le plus de respect possible.

« Peu de jours après, en réparation de ce sacrilège, fut fait par » toute la paroisse un jeûne de trois jours, accompagné d'une pro- » cession lugubre, qui alla de Saint-Sulpice à l'Abbaye, et ensuite » le très-saint Sacrement fut exposé dessus le maître autel, trois » jours entiers, avec une magnificence extraordinaire, et honoré du » continuel concours de tous les peuples de Paris, qui assistaient » les uns aux prédications, et les autres aux prières solennelles. » Enfin le jour de la Transfiguration, fut faite une procession auguste, » où se trouvèrent tous les corps religieux du faubourg, avec les très-

» tres de F
» devant le
» le Nonce
» et de tout
» tendirent
» nécessaire

NOTE 3
teurs l'auto
parmi ses
résolution.

» service d
» pêche, p
» n'appliqu

» Les rever
» les bâtim

» pour le c
» comme a

» biens. Qu
» besoins,

» si je veu
» tres, n'a

» bon plais
» ver pour
» qui met
» besoins.

» On me
» tion et
» maison d

» avons re
» imagina
» choisi d

» ner l'ex
» ses reli
» exempl

» ce que
» très-ve

» tres de Saint-Sulpice, qui avaient tous des flambeaux à la main,
 » devant le très-saint Sacrement, porté en triomphe par monseigneur
 » le Nonce du Pape, et suivi de la Reine, de madame la Princesse,
 » et de toute la cour, avec grand respect : leurs Altesses royales l'at-
 » tendirent au reposoir du palais d'Orléans, avec toute la pompe
 » nécessaire pour honorer une si sainte cérémonie (1). »

(1) *Remarques
 historiques sur
 l'église et la pa-
 roisse de Saint-
 Sulpice*, in-12. p.
 153. — *Esprit de
 M. Olier*, t. II. p.
 71.

M. OLIER SE DÉMET DE SES BÉNÉFICES.

NOTE 4. — M. Olier avait demandé long-temps à ses direc-
 teurs l'autorisation de se démettre des ses bénéfices, et l'on trouve
 parmi ses papiers un mémoire où il expose ainsi les motifs de cette
 résolution. « Il me semble que ma vocation présente, me liant au
 » service des prêtres, m'oblige à leur donner tous mes soins, et m'em-
 » pêche, par conséquent, de remplir la charge d'abbé, qui devrait
 » m'appliquer au soin des religieux, dont mon abbaye se compose.
 » Les revenus, qui me sont donnés avec ce titre, m'obligent à réparer
 » les bâtimens des religieux, et à fournir tout ce qui est nécessaire
 » pour le culte divin et pour les besoins temporels de la famille ;
 » comme aussi à nourrir les pauvres du lieu, qui ont droit à ces
 » biens. Que si je donne tout ce qui est nécessaire pour ces divers
 » besoins, il ne me restera rien pour les pauvres de ma paroisse ; et
 » si je veux en donner une partie à ceux-ci, je la dérobe aux au-
 » tres, n'ayant pas la liberté de dispenser les revenus selon mon
 » bon plaisir. Enfin, si j'ai parfois quelque superflu, je dois le conser-
 » ver pour leurs nécessités extrêmes, comme un père de famille ;
 » qui met du bien en réserve pour assister ses enfans dans leurs
 » besoins.
 » On me dira qu'on peut prendre de ces revenus selon sa condi-
 » tion et sa naissance ; mais depuis que nous sommes entrés dans la
 » maison de DIEU, il n'y a plus de naissance ni de condition ; nous
 » avons renoncé au siècle, à la vie d'Adam et à ces distinctions
 » imaginaires que la superbe et l'avarice ont inventées. L'abbé est
 » choisi de DIEU pour être le chef de sa famille ; il doit donc lui don-
 » ner l'exemple des vertus chrétiennes, et être le modèle vivant de
 » ses religieux, étant chargé de les édifier par ses paroles et par ses
 » exemples. — Cela est exact, me dites-vous, mais ce n'est pas
 » ce que nous voyons pratiquer par quelques particuliers qui sont
 » très-vertueux, et plus que je ne puis espérer un jour de l'être.

à quelque induct-
 et se soustraire à
 mer leurs inquié-
 vivait, une déclai-
 nous apprend
 je Saint-Germain,
 le sieur curé de
 ction, par inad-
 le parmi lesdits
 son : il a donné
 ombre suivant,
 ne prétention de
 ion se garde au
 e, pour s'en ser-

BENÉDICT-SACREMENT.

efforcé de pro-
 r une table de
 vilège avait été
 enne église où
 nouveau cœur,
 aristic. C'était
 n y lisait cette

s du matin, le
 chapelle Notre-
 osties sacrées,
 possible.
 e, fut fait par
 d'une pro-
 nte, et ensuite
 re autel, trois
 , et honoré du
 qui assistaient
 s soleimelles.
 ession anguste,
 , avec les prê-

» Je réponds qu'à la vérité je dois respecter la conduite des autres ;
 » mais qu'il y a obligation pour moi de vivre selon les petites lu-
 » mières que la foi offre à mon esprit. C'est de cela que j'aurai à ré-
 » pondre devant DIEU pour ma conduite particulière. Au reste,
 » monsieur, je ne dois point appréhender, en m'abandonnant à mon
 » divin Maître, que rien défaille pour cela en sa sainte maison. Le
 » séminaire, qui est son œuvre, a été fondé sur sa providence, sa sa-
 » gesse, son amour et sa puissance. Il doit nourrir ceux qui recher-
 » chent son royaume et sa justice. S'il laisse périr ceux qui le ser-
 » vent avec négligence, jamais il n'abandonne ceux qui, s'efforçant
 » de le servir avec pureté, ne se confient qu'en lui seul. »

Après que M. Olier se fut démis de son abbaye, il résigna encore
 le seul prieuré qui lui restât, ne voulant plus avoir que JÉSUS-CHRIST
 sur la terre, ni posséder ici-has d'autres bénéfices que sa croix. Il
 est vrai qu'il se trouva obligé, quelque temps après, à reprendre ce
 prieuré; mais ce ne fut que par obéissance aux plus grands serviteurs
 de DIEU qui fussent alors à Paris, et qui seuls purent le faire reve-
 nir de sa première résolution (1).

(1) *Esprit de*
M. Olier, t. II, p.
 768.

MISSION PRÊCHÉE AU PÉRAY.

NOTE 5. — Lorsque la mission de Saint-Sulpice fut terminée,
 Madame Tronson engagea le père Eudes à en entreprendre une au-
 tre à Corheil, petite ville voisine de Paris, et où est située la terre du
 Péray (2). M. Olier en fit prêcher aussi une dans le même lieu, par
 ses ecclésiastiques, et mit à leur tête l'un des messieurs Tronson,
 qui parait avoir été l'abbé de Saint-Antoine. M. Olier, dans une let-
 tre, parlait ainsi du bon accueil que le peuple de cette ville leur
 avait fait : « Notre-Seigneur en vous, est mieux reçu à Corheil qu'il
 » ne le fut à Jérusalem en sa propre personne. Bienheureux si vous
 » pouvez être crucifiés comme lui. Et si vous n'êtes pas dignes de
 » cet honneur, anéantisiez-vous en sa présence, et offrez au moins
 » votre intérieur, afin qu'il soit crucifié mort et enseveli, pour ne
 » plus remonter à sa première vie. » Au milieu des travaux de cette
 mission, M. Tronson fut tourmenté d'un scrupule qui pensa en ar-
 rêter le progrès par l'abattement où il le jeta : c'était que les pou-
 voirs donnés aux missionnaires ne faisaient mention expresse que
 de lui. « Vous devez être hors de peine, lui écrivait M. Olier, sur
 » la difficulté que vous m'exposez dans votre lettre. Ce n'est qu'une

(2) *Vie du père*
J. Eudes, p. 255.

INDULGE

NOTE 6.

entrer dans
 vres honteux
 à l'article de
 le 7 mars 16
rum infirmo
 bulle, que l
 les religieux
 stance ne se
 de leur abba
 de la public
 pour la fair
 fois elle por
manit. Moy
 20 mars 16
 nière le jon
 autrefois ju
 et pareille
 la Visitation

« chienne de l'esprit malin pour vous troubler, et pour détourner
 « votre application de DIEU, dans l'œuvre qu'il vous confie. Mon
 « cher monsieur, je demandai moi-même les grâces pour les pré-
 « tres qui allaient avec vous, et M. de S. me les accorda tout en-
 « tières. Si l'on ne fait mention que de vous dans la permission par
 « écrit, c'est qu'on vous considère en cela comme chef de la mis-
 « sion, qualité qui n'exclut point vos membres, et qui, au contraire,
 « les suppose renfermés en vous. Mon fils, méprisez tout ce qui
 « ne produit en vous que peine et que trouble. Videz-vous de vous-
 « même; sans quoi le malin prétend son droit, et fait tout son pos-
 « sible pour pénétrer plus avant, en vous détournant de l'adorable
 « Tout, qui doit remplir la capacité de votre âme. Tout ce qui ne
 « vient point avec paix, et ne vous porte à l'anéantissement, n'a
 « pas la marque de l'opération divine. DIEU veut vivre dans un
 « fond qui soit toujours en paix; il ne veut point être troublé, ému
 « et agité dans son royaume et dans le trône majestueux de sa gran-
 « deur, qui est l'âme des siens : *Sedes Dei anima justî* (1). »

(1) *Lettres aut.*
 de M. Olier, p.
 159.

INDULGENCES POUR LA COMPAGNIE DES PAUVRES HONTEUX.

NOTE 6. — Pour engager un plus grand nombre de personnes à
 entrer dans l'assemblée que M. Olier avait établie en faveur des pau-
 vres honteux, on demanda au Pape, pour le jour de leur réception et
 à l'article de leur mort, des indulgences plénières, qui furent accordées
 le 7 mars 1654. La compagnie y est désignée sous le nom de *pauperum*
infrimarum reverentorum. Mais comme on avait marqué dans la
 bulle, que la paroisse de Saint-Sulpice était dans le diocèse de Paris,
 les religieux de l'abbaye alarmés, craignirent que cette circon-
 stance ne servit un jour de prétexte pour donner atteinte à l'exemption
 de leur abbaye, ou du moins à celle du faubourg, et défendirent
 de la publier. On fut obligé de prier le Nonce de la renvoyer à Rome
 pour la faire corriger. Elle fut donc expédiée de nouveau, et cette
 fois elle portait que la paroisse était située : *in territorio sancti Ger-*
mani. Moyennant cette correction, le vicaire-général permit le
 20 mars 1653 de la publier. Elle accordait encore indulgence plé-
 nière le jour de l'Épiphanie, et le dimanche de la Quinquagésime,
 (autrefois jours de dissolution et de péché, comme nous avons vu)
 et pareillement les fêtes de la Nativité de la très-sainte Vierge, de
 la Visitation, et de saint Charles (2).

(2) *Archives du*
Royaume, sect.
historiq. L. 1226.
depuis 1652. etc.
 fol. 189.

SUR LA MAISON DES ORPHELINS DE SAINT-SULPICE.

NOTE 7. — Les deux bienfaiteurs qui donnèrent une maison pour les orphelins étaient frères, et s'appelaient Nicolas et Simon de Baussancourt, ou de Bassancourt. Il ne faut pas les confondre avec MM. Brandon dont il a été parlé plusieurs fois dans cette vie. La maison qu'ils donnèrent était appelée de *la Mère de Dieu* (1), sans doute du nom que portait une communauté alors supprimée, à qui elle avait appartenu (2). C'est apparemment pour cela aussi, que l'établissement est appelé par M. Symon de Doucourt : *Maison de la Mère de Dieu pour les pauvres orphelins de la paroisse Saint-Sulpice* (3). Mademoiselle Leschassier, toute dévouée à cette œuvre, demeurait elle-même avec les orphelins, dont elle pouvait être considérée comme la mère et le soutien. Elles les transféra de la maison qu'elles occupaient, dans une autre située rue du Vieux Colombier (4); et, de concert avec M. de Poussé, elle travailla à consolider cet établissement. Il fut approuvé, en 1678, par lettres patentes du Roi, enregistrées au Parlement l'année suivante. La maison des orphelins, rue du Vieux Colombier (5) est celle où le noviciat des Filles de la Charité fut établi dans les premières années du XIX^e siècle, et que les sapeurs-pompiers occupent aujourd'hui.

(1) *Archives du Royaume, sect. historiép.* t. 1. 223, 2^e classe. p. 21.

(2) *Remarques historiques*, t. 1, p. 287.

(3) *Ibid.* p. 72.

(4) *Ibid.*

(5) *Tableau de l'humanité*, Paris 1763, p. 138.

(6) *Tom.* v. p. 53. in-80 1775.

Jaillot, dans ses *Recherches sur la ville de Paris* (6), en relevant les erreurs de ses devanciers sur cet établissement, a manqué lui-même d'exactitude. « On doit considérer M. Olier, dit-il, comme le premier, et, à ce que je crois, le seul qui ait procuré un asile et des secours aux orphelins. » On est surpris qu'un auteur aussi établi dans l'histoire des établissements de Paris, se soit mépris d'une manière si grossière. Cependant les maisons de ce genre étaient assez communes avant M. Olier. Sans remonter plus haut que le siècle précédent, nous voyons Marguerite de Valois, sœur de François I^{er}, et femme de Henri d'Albret, roi de Navarre, procurer l'établissement des *Enfants-Dieu*, plus connus dans la suite sous le nom d'*Enfants-Rouges*. François I^{er}, dans ses lettres patentes du mois de janvier 1556, s'exprimait ainsi : « On recevra, dans cet hôpital, tous les pauvres petits enfants qui seront trouvés à l'Hôtel-Dieu, orphelins de père et de mère; excepté ceux qui seront nés et baptisés à Paris, qui doivent être reçus à l'hôpital du Saint-Esprit; et les bâtards, que le doyen et le chapitre de Notre-

« Dame, o
« Et les pe
« rouges, e
« Du » (1).
fondé en 15
leurs paren
considérabl
maison, et
« Sans p.
« cle, et où l
« blissement
des robes d
guier, prés
l'Hôpital de
natives de
ges (5). En
la paroisse
genre de b
Colombier.
elle viat ha
avait acqui
elle les éle
guage que
dessein qu
le titre de
« et louée
« riture et
d'approuv
l'une des
de l'Estau
plois avec

» Dame, ont accoutumé de faire nourrir pour l'amour de DIEU.

» Et les petits enfants du nouvel hôpital, seront vêtus d'étoffes

» rouges, en signe de charité, et perpétuellement appelés *Enfants-*

» *Deu* (1). » L'hôpital du *Saint-Esprit*, dont il est ici parlé, avait été

fondé en 1565, pour retirer les enfants orphelins, qui avaient perdu

leurs parents et leurs biens dans les guerres, et dont le nombre était

considérable à Paris. M. Bourdoise fut nommé ministre de cette

maison, et y introduisit une salutaire réforme (2).

Sans parler de l'*Hôpital de la charité chrétienne*, fondé au XVI^e siè-

cle, et où l'on élevait un certain nombre d'orphelins, ni de l'éta-

bissement des *Enfants-Bleus*, ainsi appelés parce qu'ils portaient

des robes de cette couleur : nous trouvons que, en 1625, Antoine Sé-

guier, président au Parlement, fonda, au faubourg Saint-Marcen,

l'*Hôpital de la Miséricorde*, en faveur de pauvres filles orphelines,

natives de Paris, âgées de 6 à 7 ans, et issues de légitimes maria-

ges (3). Enfin, Marie Delpech de l'Estan, élevait des orphelines sur

la paroisse même de Saint-Sulpice, avant que M. Olier entreprit ce

genre de bonnes œuvres. Elle demeura d'abord dans la rue du Vieux-

Colombier, où elle eut jusqu'à cinquante-six orphelines, et, en 1640,

elle vint habiter, avec quatre-vingt-quatre filles, une maison qu'elle

avait acquise près du noviciat de la compagnie de JÉSUS (4), et où

elle les élevait elle-même dans la crainte de DIEU. Ce fut le témoi-

gnage que lui rendit Louis XIV, en 1644, recommandant au Pape le

dessein qu'elle avait conçu d'établir une nouvelle congrégation, sous

le titre de saint Joseph, et déclarant que la dite dame « est estimée

» et louée d'un chacun, à cause du soin qu'elle a pris de la nour-

» riture et éducation de pauvres filles orphelines. » Le Pape refusa

d'approuver cette nouvelle congrégation, et répondit qu'on adoptât

l'une des règles déjà établies (5). La communauté de mademoiselle

de l'Estan subsistait encore en 1778 (6), et s'acquittait de ses em-

ploiis avec beaucoup de zèle et d'édification (7).

(1) *Histoire de Paris, par Felibien, t. 10, p. 118, ch. LXVIII, t. II, p. 99.*

(2) *Vie de M. Bourdoise, in-6, p. 207.*

(3) *Histoire de Paris, ibid. pag. 1018, 1525, 1153, 1103.*

(4) *Remarques historiques, t. I, p. 286.*

(5) *Archives du ministère des affaires étrangères, Rome, 1641, 6 premiers mois, 16 avril, 15 juin.*

(6) *Remarques ibid.*

(7) *Ibid. p. 71.*

LIVRE HUITIÈME.

M. OLIER ASSISTE A LA MORT LA PRINCESSE DE CONDÉ ;
IL DONNE A LA REINE RÉGENTE DES AVIS IMPORTANTS
SUR LES NOMINATIONS AUX PRÉLATURES. SECONDE GUERRE
DE PARIS. MESURES EFFICACES CONTRE LES DUELS.

I.
Les princes
sont enfermés
à Vincennes M.
Olier visite la
donairière de
Condé, à Chan-
tilly.

La paix rendue à la capitale, comme nous l'avons rapporté, fut bientôt troublée par la division de la cour. Le prince de Condé, après avoir servi le cardinal Mazarin, aux dépens de sa propre réputation, en assiégeant Paris, était devenu suspect à ce ministre, à cause de son autorité sur les troupes ; et, le 18 janvier 1650, il fut arrêté et conduit au donjon de Vincennes avec le prince de Conti, son frère, et le duc de Longueville. Une mesure si odieuse, de la part d'un ministre étranger, détesté dans tout le royaume, devait avoir les plus funestes résultats, et rallumer bientôt le feu de la guerre civile. Les Parisiens néanmoins, au lieu de murmurer lorsqu'ils en eurent connaissance, firent d'abord des réjouissances publiques, persuadés, comme les partisans du cardinal Mazarin en répandaient le bruit, que ces princes étaient les auteurs de la dernière guerre, et qu'ils ne cherchaient que le prétexte de la renouveler. Mais les hommes les plus sages prévirent dès-lors les suites d'une mesure si funeste à la monarchie, et Mathieu Molé au prenant de la Reine l'emprisonnement des princes, ne put s'empêcher de lui dire à elle-même, en élevant la voix et les mains, « Madame, qu'avez-vous fait ? ce sont les enfants de la maison. »

La princesse donairière de Condé, désolée autant que peut l'être une mère, se retira à Chantilly avec la princesse de Condé sa belle-fille, et les enfants du duc de Longueville son gendre (1). M. Olier, son directeur, sachant l'af-

(1) *Supplément à l'Assemblée du clergé de 1655. etc. Ms. in-fol.*

fiction ou
consolatio
changée à
confiance
spirer à c
dans son s
sions, elle
lui donner
lors, elle
laissa pas
à Chantill
au bien s
changeme
veur. De
amis de e
en bénir a
» dans sa
» pour se
» en plus
» tures ! L
» qu'en l
La pré
bientôt d
troupes c
Paris, o
ment po
sissait d
de Pâqu
échappé
et se pr
Mathie
par ses
la gran
Parlem
vit com

fiction où elle était plongée, s'empessa de lui offrir les consolations de son ministère; mais il la trouva bien changée à son égard. Quelques personnes, jalouses de la confiance qu'elle lui témoignait, s'étaient efforcées d'inspirer à cette princesse des préventions contre lui; et, dans son accablement, ayant pris facilement ces impressions, elle le reçut avec beaucoup de froideur, et sans lui donner aucun des témoignages d'estime, dont, jusqu'alors, elle l'avait honoré en toute rencontre. M. Olier ne laissa pas malgré cet accueil si peu gracieux, de demeurer à Chantilly autant de temps qu'il crut en devoir employer au bien spirituel de la princesse; et loin de s'affliger d'un changement si inattendu, il s'en réjouit comme d'une faveur. De retour à Paris, il fit part à l'un de ses plus intimes amis de cette réception, non pour s'en plaindre, mais pour en bénir avec lui la bonté divine. «Que DIEU est admirable, dans sa conduite à notre égard, lui dit-il! qu'il a d'amour pour ses pauvres serviteurs, en leur montrant de plus en plus combien peu ils doivent s'appuyer sur les créatures! Il nous oblige par là à ne mettre notre confiance qu'en lui seul (1). »

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. III, p. 20.*

La présence des princesses de Condé à Chantilly donna bientôt des inquiétudes à la cour, et l'on fit marcher des troupes de ce côté pour les empêcher de se jeter dans Paris, où l'on commençait à craindre quelque mouvement pour la délivrance des princes, dont le parti grossissait de jour en jour. Malgré ces précautions, la veille de Pâques, durant la nuit du 16 au 17 avril, la douairière échappa à la vigilance de ses gardes, entra dans la ville, et se présenta le 27 au Parlement, avec une requête que Matthieu Molé lui avait dressée. Elle s'efforça d'émouvoir, par ses supplications et ses larmes, tous les conseillers de la grand'chambre. Mais le duc d'Orléans étant venu au Parlement, rompit toutes ses mesures, et la princesse se vit contrainte de sortir de Paris (2). Ce fut un vif sujet de

II.
La princesse de Condé envoi à M. Olier de riches ornements.

(2) *Supplément à l'Assemblée du clergé de 1653.*

SSSE DE CONDÉ ;
VIS IMPORTANTS
SECONDE GUERRE
LES DUELS.

ous l'avons rap-
on de la cour.
rdinal Mazarin,
siégeant Paris,
se de son auto-
D, il fut arrêté
nce de Conti,
sure si odieuse,
é dans tout le
ultats, et ral-
Les Parisiens
en eurent con-
es publiques,
Mazarin en ré-
es auteurs de
que le pré-
s plus sages
funeste à la
Reine l'em-
de lui dire à
« Madame,
raison. »

autant que
avec la prin-
duc de Lon-
sachant l'af-

regret pour les paroissiens de Saint-Sulpice, qu'elle édifiait par sa piété, et surtout pour les pauvres qu'elle avait nourris avec tant de générosité pendant la guerre. De sa retraite, elle ne laissa pas de leur faire ressentir ses bienfaits. Elle envoya même à M. Olier, le 20 du mois de mai, de riches ornements de velours cramoisi, relevés de broderie d'or et d'argent, et d'autres objets de prix (1), qui servirent le jour de l'Ascension. M. Olier en remercia la princesse par la lettre suivante (2) :

(1) *Délibérat. de l'église de S. Sulpice. Ms. de la bibl. Royale. Italise. fol. 18. verso.*

(2) *Remarques historiques, t. 1. p. 271. 272.*

« Madame, quoi-
 » qu'il m'ait paru la dernière fois que j'eus l'honneur de
 » vous rendre mes devoirs, que vous ne les aviez pas agréés,
 » bles, non plus que la permission que je vous demandai
 » d'aller vous voir dans votre solitude; néanmoins, votre
 » bonté envers notre église est si grande, qu'il semble que
 » vous me rappeliez à vous, en m'obligeant de vous re-
 » mercier pour elle du beau présent que vous lui avez fait.
 » J'espère que vous ne refuserez pas cet hommage de ma
 » reconnaissance, qui se trouve accompagné de mille bé-
 » nédiction que nos peuples vous donnent. Ils vous plai-
 » gnent, et prient avec amour pour l'heureux et prompt
 » retour de votre Altesse qu'ils n'oublieront jamais. Vous
 » avez donné, madame, à JÉSUS-CRIST montant au ciel
 » en son triomphe, des ornements qui pussent répondre
 » à sa gloire, en la manière qu'il est permis sur la terre.
 » Notre-Seigneur attend au jour qu'il a déterminé pour
 » votre entrée au ciel, à vous rendre cette offrande au
 » centuple, par des vêtements de gloire qui ne passeront
 » jamais, et vous environneront pour une éternité entière.
 » O! Madame, que de telles richesses sont précieuses!
 » et que bienheureux est celui qui peut se préparer de
 » si magnifiques ornements!

« Croyez, madame, que je suis autant à vous que je le
 » puis, et qu'une créature le saurait être sur la terre. Je ne
 » m'étonne pas si, par des ressorts imprévus de la divine
 » providence, je me vois séparé de vous : c'est une ex-

« périen
 » coup é
 » lie; sa
 » n'obli
 » avec s
 » sont le
 » claus
 » rien é
 » DEU
 » contra
 » humbl
 Cepen
 jon de
 leurs au
 férer d'a
 ris (2),
 tant plus
 paraissat
 instances
 eut néan
 conseils
 avait déjà
 était à la
 en Gatine
 sur le ch
 ter de là à
 Montarg
 duchesse
 fin était
 M. Olier
 sacremen
 Dieu pa
 comme
 dernier p
 sible à

« périence que j'ai toujours faite, de me voir tout d'un
 « coup éloigné des choses auxquelles DIEU lui-même me
 « lie; sans doute pour le mauvais usage que j'en fais. Cela
 « m'oblige de me confondre, et de porter mon châtement
 « avec soumission aux ordres de la justice de DIEU. Ce
 « sont les sentiments de mon cœur dans ces rencontres fâ-
 « cheuses, ou je me suis vu réduit, et qui ne m'ont
 « rien ôté du respect et de la charité que la bonté de
 « DIEU m'avait donés pour votre Altesse. Je gémiss au
 « contraire sur ses malheurs, et je demeurai son très-
 « humble, très-acquis et très-obéissant etc. (1). »

Cependant les princes étaient toujours enfermés au don-
 jon de Vincennes. Le cardinal Mazarin, craignant que
 leurs amis ne s'y portassent pour les délivrer, les fit trans-
 férer d'abord au château de Marcoussis, à six lieues de Pa-
 ris (2), et de là au fort du Havre (3). Ce coup fut d'au-
 tant plus cruel pour la princesse, leur mère, que la cour
 paraissait insensible aux prières du clergé (4), et aux
 instances de la noblesse en faveur des princes; elle le re-
 çut néanmoins avec courage, fortifiée sans doute, par les
 conseils et les exhortations de M. Olier, envers qui elle
 avait déjà repris ses premiers sentiments. Mais elle tou-
 chait à la fin de sa vie. Pendant qu'elle se retirait à Vallery,
 en Gatinais, elle tomba malade au château d'Angerville,
 sur le chemin de Paris à Orléans, et eut la permission d'at-
 ter de là à Châtillon-sur-Loing, petite ville à quatre lieues de
 Montargis, pour y rétablir sa santé (5), auprès de la
 duchesse de Châtillon sa parente (6). Là, sentant que sa
 fin était proche, et voulant recevoir, par le ministère de
 M. Olier, les consolations de la religion, et les derniers
 sacrements de l'Eglise, elle le fit appeler. Le serviteur de
 DIEU partit incontinent, et fut accueilli par la princesse
 comme un ange envoyé du ciel, pour la fortifier dans ce
 dernier passage, alors que la terre se montrait plus insen-
 sible à ses malheurs. Car la douairière de Condé, dont

(1) *Lettres ant.
de M. Olier, p.
595 et suiv. —
Lettres spirituel-
les du même, p.
569.*

III.

La princesse
de Condé suc-
combe à ses dis-
grâces et appel-
le M. Olier, qui
l'assiste à sa
mort.

(2) *Lebeuf, t.
IX, p. 271.*

(3) *Supplément
à l'Assemblée du
clergé de 1655.
Ms.*

(4) *Assemblée
du clergé de
1650. — 11 août.
— 27 septembre.*

(5) *Archives du
ministère de la
guerre. — Minis-
tères de M. La
Tellier, au 1650.
minutes. 14^e vo-
lume. Dépôt ge-
néral, p. 289. 19
juin 1650.*

(6) *Supplément
de l'Assemblée du
clergé de 1655.
Ms.*

toute la vie avait été semée de croix, se vit encore privée à la mort de tout appui, et même de la consolation si douce à une mère de recevoir les derniers embrassements de ses enfants. La générosité de sa foi n'en parut que plus admirable : elle comprit la vanité des choses du monde, et les quitta sans regret. Elle oublia toutes les persécutions qu'elle avait souffertes, pria pour les ennemis de sa famille, leur pardonna sincèrement, et demanda à Dieu de leur pardonner lui-même, s'efforçant ainsi d'imiter son sacrifice à celui de JÉSUS-CHRIST sur le Calvaire, et d'expirer dans les mêmes dispositions (1). M. Olier, qui reçut son dernier soupir le 2 décembre, écrivait quelques jours après : « Cette bonne dame me fit d'abord savoir la
 « nouvelle de sa maladie, pour me donner lieu de rendre à
 « sa personne ce que je lui devais devant DIEU. Je le fis soudain, et je me tiens heureux de lui avoir aidé à essuyer
 « ses larmes. Il y avait plus d'un mois ou six semaines
 « que j'avais le bien de la voir assez particulièrement, et
 « qu'elle me témoignait ses inclinations premières, lorsque
 « cet accident lui est arrivé. Quand je n'aurais pas dû en
 « être bien accueilli, l'état où la Providence l'avait réduite
 « m'eût assez engagé à la secourir dans son affliction, qui
 « est la nôtre, et à l'aider à faire un saint usage d'un trésor si précieux qu'est celui de la croix. Pour votre consolation, et celle de madame de Montmorenci, qui prend
 « grand intérêt à son salut, je vous dirai que notre
 « digne princesse a montré, dans cette rencontre, autant de fond de grâce que l'on en pouvait souhaiter, et
 « qu'elle a fait connaître à chacun de quelle valeur étaient
 « ses bonnes œuvres (2), qui, sans doute, lui ont acquis
 « tant de secours du ciel et tant de force intérieure :
 « jusque-là qu'elle-même en était surprise, sentant
 « dans son cœur une vertu puissante qu'elle avouait
 « n'être pas la sienne, et qui lui était donnée assurément
 « par celui qui avait déjà porté cette croix sur le Cal-

(1) Histoire de la Fronde.

(2) Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. II. p. 129, 270.

« voire
 « tour

La p
 faits ét
 mille co
 le resse
 que ven
 M. Olier
 tre par
 vres, e
 soleme
 pompe
 même,
 et de la
 mille b
 ne désa
 occasio
 dit à l'e
 jou, son
 reçu pa
 à l'entr
 mifieu
 prêtre
 fit para
 spectat
 que la
 née pr
 commu
 Saint-S
 action

La c

† Ou
 elle lais
 nouvelle

« vaire et lui avait mérité la force de la porter à son
« tout (1). »

La princesse était morte disgraciée de la cour, ses enfants étaient dans les fers, et les autres membres de sa famille confinés dans leurs terres. Néanmoins, sans craindre le ressentiment de la cour, et suivant en cela l'exemple que venait de donner tout récemment le clergé de France, M. Olier fit célébrer, pour le repos de l'âme de cette illustre paroissienne, sa pénitente, et la bienfaitrice de ses pauvres, de son église et de son séminaire †, un service solennel, le 12 du mois de décembre (2), avec toute la pompe due à une personne de son rang. Il y officia lui-même, en présence de tous les ecclésiastiques du séminaire et de la communauté, et d'une foule de peuple, qui donna mille bénédictions à la mémoire de la princesse. La cour ne désapprouva point la conduite de M. Olier dans cette occasion; du moins, le jour de Noël suivant, le Roi se rendit à l'église de Saint-Sulpice, accompagné du duc d'Anjou, son frère, et de son oncle, le duc d'Orléans. Il y fut reçu par le serviteur de Dieu, qui, après l'avoir harangué à l'entrée de l'église, le conduisit sous un dais dressé au milieu de la nef (3). Il assista au sermon prêché par M. Joly, prêtre de la communauté, et ensuite aux Vêpres (4), où il fit paraître une piété et une modestie, qui furent, pour les spectateurs, une seconde prédication non moins éloquente que la première. C'était l'anniversaire du jour où l'année précédente ce jeune monarque avait fait sa première communion; et peut-être voulut-il assister aux offices de Saint-Sulpice, pour se renouveler dans la ferveur d'une action si importante.

La cour craignant d'aigrir les esprits, si elle refusait toute

† Outre un legs que cette princesse fit en faveur du séminaire, elle laissa par son testament, dix mille livres pour le bâtiment de la nouvelle église de Saint-Sulpice (1).

(1) *Lettres aut. de M. Olier*, pag. 597 et suiv.

IV.

Services funèbres pour la princesse. Le Roi vient à S. Sulpice.

(2) Et non le 2 décembre, comme le suppose M. Symon de Doncourt. *Délibérations de S. Sulpice*, Ms. Bazar, fol. 20 — *Remarq. historiques*, t. 1, p. 272.

(3) *Inliberat* *ibid.*, t. 20, verso.

(4) *Remarques historiques*, t. 1, p. 152.

V.

La maison de Condé regagne l'affection des Parisiens. Le cardinal Mazarin sort du royaume.

Archives du Royaume, *act. historiq.*, L. 1152, p. ss. *Necrologe de S. Sulpice*.

espèce d'honneur à la mémoire de la douairière, permit de célébrer pour elle un service funèbre dans l'église des Cordeliers, le 23 décembre, et y invita elle-même le clergé de France, les compagnies souveraines et les autres corps, qui y assistèrent avec les cérémonies accoutumées (1). L'évêque de Vabres, Isaac Habert, qui avait déjà fait une première oraison funèbre aux grands Augustins, en présence du clergé, fut invité par la cour à en prononcer une seconde pour cette circonstance; et, quelques jours après, on en fit une troisième dans l'église des Carmélites du faubourg Saint-Jacques, où le corps de la princesse avait été apporté de Châtillon. Ces services et ces oraisons funèbres excitèrent de plus en plus la sensibilité du peuple sur les disgrâces et les malheurs de la maison de Condé, et lui regagnèrent l'affection des Parisiens, qu'elle avait perdue presque entièrement depuis le siège. Un autre effet de ces pompes lugubres, ce fut d'augmenter dans l'esprit du peuple le mépris, la haine et l'espèce de fureur qu'il avait conçus, depuis plus de trois ans, contre la personne du cardinal Mazarin. Le Parlement se déclara en faveur des princes, en demandant, de la manière la plus vive, l'éloignement du cardinal; la noblesse qui était à Paris s'assembla, et se remit au clergé pour faire aussi des instances (2).

(1) *Assemblée du clergé de 1650.*

(2) *Supplément de l'assemblée de 1655.*

Enfin le duc d'Orléans ayant rompu avec ce ministre, et déclaré à la Reine qu'il ne pouvait plus se trouver au conseil, tant que le cardinal y serait, la Reine se vit contrainte de céder, et de donner à entendre qu'elle l'abandonnait, en le faisant sortir du royaume. Il partit de Paris déguisé, le 6 de février, à onze heures du soir; et comme il ne pouvait retenir plus long-temps ses illustres captifs, il chercha à leur persuader qu'il était lui-même l'auteur de leur délivrance. Prévenant donc ceux qui portaient les ordres du Roi, il se rendit au Havre, et annonça aux princes qu'il venait leur rendre la liberté. Il espérait par là

se récor
gna ses
ne laiss
toujours
conseils
vrier 16
du peup
de Maz
les acc
rent à
peuple
allégres
des feu
tion, i
fit dire
restes
déteni
Cep
et obli
sounes
et sa c
presqu
selle d
les dém
se vit,
chagri
porta à
des p
soumis
avis q
que id
un de
Elle n
rois d
d'une

se réconcilier avec eux : mais le prince de Condé dédaigna ses services ; et le cardinal se retira à Cologne , d'où il ne laissait pas cependant de correspondre avec la Régente, toujours persuadée qu'elle ne pouvait se passer de ses conseils. Les princes arrivèrent à Paris, le jeudi 16 février 1651, et furent reçus par une affluence prodigieuse du peuple qui criait avec enthousiasme : *Vive le Roi, point de Mazarin*. La cour alla les recevoir à Saint-Denis, et les accompagna jusqu'au Palais-Royal, où ils se rendirent à leur arrivée, pour remercier le Roi et la Reine. Le peuple ne mettait point de bornes aux transports de son allégresse ; et quoique, treize mois auparavant, il eût fait des feux de joie à la première nouvelle de leur arrestation , il en fit pareillement pour leur délivrance ; ce qui fit dire plaisamment au duc de Longueville : Ce sont les restes des fagots que les bourgeois avaient allumés à notre détention (1).

(1) Histoire de Paris, par Felibien, t. II.

Cependant la Reine, privée de la présence de son ministre, et obligée de donner la conduite des affaires à des personnes qui ne possédaient pas au même degré son estime et sa confiance, voyant d'ailleurs l'opposition déclarée et presque générale des Parlements, l'exaspération universelle du peuple contre lui, les mouvements de la noblesse, les démarches réitérées du clergé en faveur des princes : se vit, sur la fin de sa régence, accablée d'inquiétudes et de chagrins. La grande confiance qu'elle avait en M. Olier la porta alors à l'appeler auprès d'elle, pour recevoir de lui des paroles de consolation , et apprendre à porter avec soumission ses disgrâces. Nous ne connaissons pas les avis qu'il lui donna ; on peut cependant en avoir quelque idée par une lettre qu'il lui écrivit alors , et qui est un des plus beaux monuments de son zèle apostolique. Elle montre que si personne ne rend plus de respect aux rois de la terre que les saints prêtres, personne aussi n'use d'une plus généreuse liberté pour leur découvrir les

VI.
M. Olier console la Reine régente.

ère , permit de
église des Cor-
ne le clergé de
autres corps, qui
s (1).L'évêque
une première
u présence du
r une seconde
après , on en
s du faubourg
avait été ap-
sons funèbres
du peuple sur
on de Condé,
, qu'elle avait
Un autre effet
r dans l'esprit
le fureur qu'il
contre la per-
se déclara en
manière la plus
se qui était à
our faire aussi
ce ministre, et
ouver un cou-
vit contrainte
'abandonnait ,
Paris déguisé,
comme il ne
es captifs, il
ne l'auteur de
portaient les
nça aux prin-
spérait par la

(1) *Mémoires* obligations de leur état, qu'un si petit nombre de leurs
aut. de M. Olier, sujets osent leur faire connaître (1). Sous le ministère du
 t. III. p. 294. cardinal Mazarin, M. Olier n'avait pu s'empêcher de gé-
 mir en secret sur les malheurs de l'Eglise, en voyant les
 bénéfices, surtout les évêchés, accordés à la faveur, ou
 donnés comme une sorte de récompense pour les services
 rendus à l'Etat. Ce ministre, quoique clerc tonsuré, était
 beaucoup plus versé dans les maximes du siècle, que dans
 la science des canons; et se voyant gêné dans ses vues po-
 litiques, par l'assistance de saint Vincent de Paul, au con-
 seil de conscience, il avait imaginé un expédient pour l'en

(2) *Vie de S.* écarter, et pouvoir par là disposer à son gré des bénéfi-
Vincent de Paul, ces (2). Ce moyen fut de n'avoir point de jour fixe pour
 par Collet, t. I. le conseil, sous prétexte de la multitude de ses autres af-
 p. 569, 570. faire: en sorte qu'il disposait lui seul, comme sous le

(3) *Vie du mé-* bon plaisir de la Reine, des abbayes et des évêchés (3)
 liv. II. ch. der- Le renvoi du cardinal offrant donc à M. Olier une occa-
 nier, sect. III. sion si favorable pour éclairer la religion de cette princesse,
 p. 445. in-4o. il lui écrivit la lettre suivante :

« Madame ,

VII.
 Lettre de M. « La confiance avec laquelle Votre Majesté me témoigna
 Olier à la Reine « ces jours derniers, qu'elle ne faisait pas tout l'usage
 régente sur la « qu'elle devait des adversités que DIEU lui envoie, m'a
 collation d'évê- « donné la pensée de lui écrire. En prenant cette liberté,
 chés à des su- « je compte sur la bonté qui l'a portée, jusqu'à ce jour, à
 jets indignes. « recevoir avec plaisir les choses que je lui ai dites dans la
 « sincérité de mon cœur, pour le bien de sa personne, et
 « surtout de son âme, dont j'ai toujours désiré le salut,
 « avec des sentiments tout extraordinaires. Voici les dis-
 « positions où doit s'établir Votre Majesté dans ces temps
 « si précieux et si importants pour sa sanctification, quoi-
 « que pénibles au vieil homme, et quel saint usage elle doit
 « faire de ces fâcheuses rencontres.

LET
 « C'es
 « vécenc
 « soume
 « régend
 « saurai
 « dont
 « car, au
 « puisse
 « conna
 « future
 « celle-
 « par de
 « de la
 « rapide
 « guatio
 « l'autre
 « que l'é
 « alors
 « et de l
 « Sou
 « en vo
 « vous
 « fiancé
 « en en
 « mes.
 « bles
 « assu
 « ce n
 « fond
 « Ado
 « duit
 « don
 « votr
 « M
 « dan

bre de leurs
 ministère du
 pécher de gé-
 en voyant les
 la faveur, on
 r les services
 tonsuré, était
 cle, que dans
 ses vues po-
 Paul, au con-
 ent pour l'en-
 é des bénéfi-
 ur fixe pour
 es autres af-
 me sous le
 évêchés (3)
 r une occa-
 te princesse,

ne témoigna
 tout l'usage
 envoie, m'a
 ette liberté,
 à ce jour, a
 lites dans la
 ersonne, et
 ré le salut,
 ici les dis-
 ces temps
 tion, quoi-
 ge elle doit

» C'est de lever les yeux vers DIEU avec humilité et ré-
 » vérence, et d'adorer sa conduite sur Votre Majesté, vous
 » soumettant à sa justice, qui veut punir, sur la fin de votre
 » régence, les fautes que vous y avez commises. Elles ne
 » sauraient être petites, à cause des devoirs de votre état,
 » dont les moindres omissions ont des suites immenses ;
 » car, au témoignage de l'Écriture, *les puissants seront*
 » *puissamment tourmentés*. Dans vos tribulations, re-
 » connaissez la bonté de DIEU, qui ne remet pas à la vie
 » future à punir sévèrement vos fautes : le privilège de
 » celle-ci étant de pouvoir expier les plus grands maux
 » par de légères satisfactions. C'est maintenant le règne
 » de la clémence et de la miséricorde ; et les moments si
 » rapides de cette vie, sanctifiés par la patience et la rési-
 » gnation, égalent les satisfactions des siècles entiers de
 » l'autre. Mais si nous n'acceptons pas ces châtimens, quoi-
 » que légers, DIEU remet à l'autre vie à nous punir, et
 » alors nous serons forcés d'en porter de bien plus cruels
 » et de bien plus sévères.

» Soumettez-vous donc, Madame, à la justice de DIEU,
 » en vous voyant ôter d'entre les mains la personne qu'il
 » vous avait donnée. et en qui vous mettiez votre con-
 » fiance. La Providence, qui a permis son éloignement, a
 » en en cela des motifs et des raisons inconnus aux hom-
 » mes. Il faut les adorer dans la foi, au milieu des tron-
 » bles et des obscurités de la vie. C'est là le repos et le port
 » assuré des chrétiens dans les tempêtes et les orages de
 » ce monde : que ce soit aussi le vôtre, Madame, et le
 » fonds assuré sur lequel votre esprit puisse s'arrêter.
 » Adorez donc les raisons éternelles et infinies de la cou-
 » dante de DIEU ; et attendez de cet événement qu'il a or-
 » donné quelque issue favorable pour sa gloire et le bien de
 » votre âme.

» Madame, la miséricorde de DIEU sur vous, éclate
 » dans cet arrêt même de sa justice. Il veut purifier de

» plus en plus votre âme ; afin qu'en la renouvelant
 » dans la ferveur première de son amour, elle puisse
 » porter plus de fruits. Considérez les paroles que, dans
 » l'Écriture, Notre-Seigneur adresse à un évêque, comme
 » à un roi spirituel dans le royaume de son Église. Vou-
 » lant lui reprocher la tiédeur de son cœur, et le refroi-
 » dissement de sa première charité : Je m'en vais, lui dit-
 » il, renverser ton royaume, si tu ne t'humilies ; songes à
 » te repentir, et à reprendre les œuvres que tu faisais en
 » entrant dans ta régence. Ce reproche si sévère, et toute-
 » fois plein de miséricorde le raffermît dans son devoir, et
 » le maintint dans sa royauté. Madame, donnez-vous de
 » nouveau à l'esprit de royauté de Notre-Seigneur, qui
 » doit vivre en vous, pour faire régner DIEU sur votre
 » royaume en tout ce qui dépendra de vous. Reprenez
 » donc la ferveur première avec laquelle vous aviez com-
 » mencé votre sainte régence. Car vous y étiez entrée avec
 » un zèle et un désir ardent de faire régner DIEU dans
 » son Église, et de défendre tous ses intérêts avec un
 » merveilleux courage ; vous aviez pris des mesures excel-
 » lentes pour la collation des bénéfices et surtout pour la
 » nomination aux évêchés, afin de les donner aux plus
 » dignes de votre royaume, comme vous y êtes obligée
 » en conscience. DIEU a vu, Madame, que cela ne se fai-
 » sait plus, parce que vous en laissiez disposer à cette
 » personne, qui n'avait ni le zèle, ni la force nécessaires
 » pour résister aux demandes et aux importunités : abus
 » qui a causé au royaume de DIEU un dommage, dont vous
 » ne connaîtrez la grandeur qu'au jour du jugement, et
 » qui fait périr quantité d'âmes, dont la moindre vaut
 » mieux que tout un royaume et tout un monde matériel ;
 » dommage auquel il vous est peut-être impossible de por-
 » ter remède. Madame, c'est une simonie que de donner
 » des bénéfices, pour récompenser, dans les enfants, les
 » services que leurs pères ont rendus au royaume. La fin

» que DIEU
 » gnités,
 » des mit
 » âmes : c
 » point e
 » séricord
 » dans vo
 » pénible
 » tantes :
 » souffrai
 » collatio
 » a été l
 » somme d
 » ouvriez
 » capitale
 » et vous
 » le servi
 » votre r
 » volouté
 » Souff
 » loignem
 » voir pa
 » comme
 » ommissi
 » quoiqu
 » premiè
 » suite, p
 » minati
 » taire.
 » DIEU d
 » partien
 » de la v
 » puisse
 » pas du
 » que vo

la renouvelant
r, elle puisse
oles que, dans
vêque, comme
Eglise. Vou-
r, et le refroi-
n vais, lui dit-
il; songes à
me tu faisais en
vère, et toute
son devoir, et
ouvez-vous de
Seigneur, qui
DIEU sur votre
ous. Reprenez
us aviez com-
ez entrée avec
mer DIEU dans
crêts avec un
mesures excel-
rtout pour la
ner aux plus
êtes obligée
cela ne se fai-
poser à cette
e nécessaires
tuités : abus
ge, dont vous
jugement, et
moindre vaut
de matériel ;
ssible de por-
ne de donner
enfants, les
ume. La fin

» que DIEU se propose en appelant des hommes à ces di-
» gnités, c'est d'être honoré et servi dans son Eglise, par
» des ministres fidèles, zélés pour sa gloire et le salut des
» âmes : et en les conférant de sa part, vous ne devez
» point en avoir d'autre. Reconnaissez, Madame, la mi-
» séricorde de DIEU sur vous : vous aviez pris confiance
» dans votre ministre, pour vous décharger des soins
» pénibles de l'Etat, et de la conduite des affaires impor-
» tantes : mais, comme la cause de DIEU et de l'Eglise en
» souffrait, et que votre âme demeurait chargée de cette
» collation indigne des abbayes et des évêchés, DIEU vous
» a ôté l'appui sur lequel vous vous reposiez, la per-
» sonne qui les dispensait en votre nom, afin que vous
» ouvriez de nouveau les yeux sur une obligation aussi
» capitale. Il a voulu ôter cet empêchement à votre salut,
» et vous donner de nouveau le moyen de commencer à
» le servir, en procurant le bien et la sanctification de
» votre royaume, par des nominations qui soient selon sa
» volonté.

» Souffrez donc, Madame, avec amour et avec joie l'é-
» loignement de votre ministre. Remerciez DIEU de n'a-
» voir pas voulu que votre âme s'engageât davantage,
» comme elle le faisait tous les jours, dans de nouvelles
» omissions, dont elle demeurait étrangement chargée,
» quoique par la faute d'autrui. Souffrez cette adversité,
» premièrement pour satisfaire à votre obligation, et, en-
» suite, pour réparer autant que vous pourrez tant de no-
» minations qui n'ont pas été pesées au poids du sanc-
» tuaire. C'est de là que dépend toutefois l'honneur de
» DIEU dans son Eglise, le salut de tant d'âmes, et, en
» particulier, Madame, le bonheur ou le malheur éternel
» de la vôtre. Ne vous fiez donc plus à une personne qui
» puisse mettre votre salut en danger. Ne vous déchargez
» pas du soin capital de conférer les bénéfices, sur d'autres
» que vous-même ; examinez les sujets, en vous entourant

» des lumières des serviteurs de DIEU ; prenez de leurs
 » mains de bons mémoires sur les plus dignes ecclésiastiques
 » de votre royaume ; destinez à ceux-ci les bénéfices ; et ainsi prévenant la mort des évêques, vous prévien-
 » drez les importunités des courtisans. Vous ne devez
 » jamais y céder, puisqu'il ne vous est pas permis d'ex-
 » poser votre salut, celui de tant d'âmes, et surtout la
 » gloire de DIEU. Soyez inflexible en cela, et ne vous en
 » relâchez pour quelque considération humaine que ce
 » puisse être, et qui est toujours nulle devant DIEU. Au
 » reste, il saura bien réparer, en vue de votre fidélité à
 » son service, les suites que pourrait avoir votre juste re-
 » fus. Si vous êtes fidèle à maintenir son royaume, qui est
 » l'Église, et à ne point le laisser déchoir de sa splendeur,
 » il sera vigilant à vous maintenir dans le vôtre.

» Comme ma profession ne me permet pas de m'appli-
 » quer à la considération des choses du monde, je ne vous
 » parle que des omissions considérables, relatives au
 » clergé. L'affliction et la douleur que nous en éprouvons,
 » nous font languir tous les jours jusqu'à mourir ; et c'est
 » ce qui me fait prendre la liberté de vous parler en toute
 » sincérité, comme je crois que votre cœur le désire. J'ai
 » la confiance que vous permettrez à votre serviteur et su-
 » jet, de vous faire ses plaintes et de gémir à vos pieds,
 » pour demander que DIEU soit glorifié dans tout le
 » royaume, et surtout dans le cœur de la Reine, puisqu'il
 » veut régner en elle et par elle sur tous ses sujets (1). »

Ces remontrances produisirent leur effet sur l'esprit d'Anne
 d'Autriche. Elle ouvrit les yeux sur une obligation si im-
 portante, reconnut qu'elle avait suivi trop aveuglément les
 avis de son ministre, et, dans la suite, ne disposa guère des
 évêchés, sans avoir tenu un conseil particulier avec saint
 Vincent de Paul (2).

Quoique le prince de Condé fût revenu à la cour depuis
 que le cardinal s'en était retiré, il était toujours en dé-

(1) *Lettres aut. de Olier*, p. 585. et *suiv.* 591. et *suiv.*

(2) *Vie de S. Vincent de Paul*, par Collet, t. 1. p. 570.

VIII.

Seconde guerre de Paris occasionnée par le retour du cardinal Mazarin.

fiance con-
 ture ouver-
 dit à Barde-
 troupes pe-
 conjonctur-
 quatorze a-
 faire, prit
 et cette r-
 guerre ci-
 bre 1651.
 autres con-
 rait pris su-
 et sur le r-
 mille cens-
 le livrerai-
 plupart de
 celui de Pa-
 gré l'oppo-
 sang, le ca-
 mencemen-
 hommes d-
 en triomp-
 entendre
 fense, et
 contre lui-
 des troupe-
 avec le pr-
 dans tous
 cependant
 recevait
 ration, et
 cette prop-
 lités reco-
 se fit se-
 la porta l-

prenez de leurs dignes ecclésiastiques, vous préférez. Vous ne devez pas permis d'excesses, et surtout la gloire, et ne vous en vantez que ce qui est devant Dieu. Au lieu de votre fidélité à votre juste royaume, qui est le de sa splendeur, et de votre gloire.

Ne pas de m'appliquer, je ne vous en suis, relatives au succès en éprouvons, à mourir; et c'est de parler en toute liberté le désir. J'ai un serviteur et servir à vos pieds, attaché dans tout le service de la Reine, puisqu'il est de ses sujets (4). »

Sur l'esprit d'Anne d'Autriche obligation si importante et avenglément les choses disposa guère des choses de l'ancien avec saint

à la cour depuis toujours en dé-

fiance contre la Reine-mère, et l'on s'attendait à une rupture ouverte de sa part. Il quitta en effet la cour, se rendit à Bordeaux qui lui ouvrit ses portes, et leva même des troupes pour faire la guerre à son souverain. Dans cette conjoncture, la Reine-mère considéraant que le Roi, âgé de quatorze ans, était incapable de tenir le gouvernail des affaires, prit des mesures pour rappeler le cardinal Mazarin; et cette résolution fut comme le signal d'une nouvelle guerre civile. Le Parlement rendit, au mois de décembre 1651, plusieurs arrêts plus sanglants les uns que les autres contre la personne du cardinal, ordonnant qu'il serait pris sur la vente de sa bibliothèque et de ses meubles, et sur le revenu de ses bénéfices, la somme de cinquante mille écus qu'on donnerait pour récompense à quiconque le livrerait vivant ou mort entre les mains de la justice. La plupart des autres Parlements du royaume se joignirent à celui de Paris, et la coalition devint bientôt générale. Malgré l'opposition de la nation, et les efforts des princes du sang, le cardinal reentra néanmoins en France, vers le commencement du mois de janvier 1652, à la tête de six mille hommes de troupes, qui traversèrent les provinces comme en triomphe, jusqu'à Poitiers où était la cour: donnant à entendre qu'il conduisait ces troupes au Roi pour sa défense, et qu'il venait répondre aux imputations faites contre lui (1). A cette nouvelle, le duc d'Orléans envoya des troupes pour lui disputer le passage, il signa un traité avec le prince de Condé (2); et la capitale se vit replongée dans tous les malheurs de la guerre civile. Ce dernier promit cependant, en plein Parlement, de quitter les armes si l'on renvoyait Mazarin, et le duc d'Orléans fit la même déclaration, et la renouvela encore à l'Hôtel-de-Ville (3). Mais cette proposition ayant été rejetée par la cour, les hostilités recommencèrent aux portes de Paris, et la misère se fit sentir dans l'intérieur de cette capitale. Ce qui la porta bientôt à son comble, ce fut la cherté des den-

(1) *Histoire de Paris, par Felibien, t. II. liv. XXVII. ch. XLIX et l.*

(2) *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France, par Petitot, 2^e série, t. XXI. p. 156. 159.*

(3) *Histoire de la ville de Paris, ibid. chap. LV.*

IX.

Misère dans Paris. Les Calvinistes renuent et se fortifient.

rées, occasionnée cette année par la disette universelle †. M. Olier, obligé comme pasteur de fournir du pain à tant de familles qui en manquaient, et se voyant au hont de ses ressources ordinaires, eut encore recours à la Reine, qui signala sa générosité dans cette occasion. Il écrivait à cette princesse, en la remerciant : « Ayant reçu, par le maître d'hôtel de Sa Majesté, les marques de vos bontés sur nous, et de vos charités envers nos pauvres, je ne puis que je n'en témoigne à Votre Majesté les ressentiments de mon cœur. Ils sont d'autant plus grands, que les misères des peuples, qui sont les miennes, sont à une plus affligeante extrémité ; et si Dieu, par sa clémence, ne les adoucit et ne s'apaise sur nous, on ne peut espérer aucun soulagement ; vu que les personnes les plus aisées, qui se lassent à la fin, retranchent leurs charités, et laissent périr les misérables (1). »

(1) *Lettres aut.
de M. Olier.
Lettre à la Reine,
p. 581.*

Un autre sujet de douleur pour M. Olier, c'était que les Calvinistes du royaume, abattus autrefois par le cardinal de Richelieu, profitaient de ces divisions intestines pour remuer. La situation des affaires ne pouvait être, en effet, plus alarmante, et les hommes sages s'attendaient aux derniers malheurs. Dans cette extrémité, M. Olier, considérant que la présence du cardinal mettait la religion et l'État dans un péril si imminent, osa bien demander à la Reine l'éloignement de ce ministre. Usant donc d'une sainte et courageuse liberté, sans sortir pourtant du respect que les sujets doivent aux souverains, il adressa à cette princesse de graves considérations sur les malheurs de l'État ; et lui donna aussi, sur l'exercice du pouvoir, de sages et d'utiles conseils, qui sont comme une

(1) *Recueil des
lettres de saint
Vincent de Paul,
t. II, p. 156. Lett.
à M. Gicquel, au
mans.*

† Elle fut si grande que saint Vincent de Paul eut dessein d'envoyer son séminaire au Mans, pour ne pas l'exposer à mourir de faim dans la capitale (1).

M. O
expressio
ceur dont
dans le g
ses remer
en ces ter
« Mad
« ture d'é
« délit
« servit
« voyant
« le Ciel
« sa der
« le cœu
« régenc
« que vo
« orage.
« l'est m
« porter
« nous,
« ne soit
« et que,
« sés, vo
« l'État,
« peuple
« pourr
« qu'il l
« sacré
« Il e
« à me
« et de
« pour

† Le
prouvent
Louis XI

te universelle †.
 r du pain à tant
 it au bout de ses
 à la Reine, qui
 ou. Il écrivait à
 reçu, par le mal-
 s de vos bontés
 pauvres, je ne
 esté les ressen-
 it plus grands,
 s miennes, sont
 DIEU, par sa clé-
 re nous, on ne
 que les per-
 it à la fin, re-
 périr les misé-

r, c'était que les
 par le cardinal
 intestines pour
 pouvait être, en
 ces s'attendaient
 mité, M. Olier,
 mettait la reli-
 , osa bien de-
 ministre. Usant
 ons sortir pour-
 souverains, il
 érations sur les
 ar l'exercice du
 ont comme une

ent dessein d'en-
 poser à mourir de

expression de cet heureux mélange de force et de dou-
 leur dont la divine providence use tour-à-tour elle-même
 dans le gouvernement des hommes. Après avoir témoigné
 ses remerciements à la Reine, comme on a vu, il lui parle
 en ces termes :

« Madame, la providence de DIEU me donnant l'ouver-
 » ture d'écrire à Votre Majesté, je dois lui dire, par la fi-
 » délité particulière que je lui ai vouée, que ses fidèles
 » serviteurs sont dans l'abattement et la dernière affliction,
 » voyant l'état de son royaume et celui de la religion, que
 » le Ciel menace depuis long-temps, et qui est à la veille de
 » sa dernière désolation. Madame, la douleur qui presse
 » le cœur des vôtres, c'est de voir que ce soit sous votre
 » régence †, que ces malheurs doivent nous accabler, quoi-
 » que vous ayez dans les mains de quoi détourner cet
 » orage. Peut-être que Dieu étant irrité au point où il
 » l'est maintenant, quelque remède que vous y puissiez ap-
 » porter, le fléau de sa colère ne laissera pas de tomber sur
 » nous, et d'accabler toute la France. Mais, Madame, qu'il
 » ne soit pas dit que ce malheur nous soit arrivé par vous ;
 » et que, pour suivre le conseil de quelques flatteurs intéres-
 » sés, vous ayez méprisé le reste des conseils importants de
 » l'État, et provoqué la révolte universelle de tous vos
 » peuples irrités et mutinés contre un ministre, qui ne
 » pourra jamais procurer tant de bien à votre royaume,
 » qu'il lui fait de maux, et en attire sur votre personne
 » sacrée.

« Il est vrai, Madame, que c'est une extrémité fâcheuse
 » à une Reine comme vous, qui a eu tant de bontés
 » et de tendresse pour son État, et qui a tant souffert
 » pour le régir, de se voir obligée, par la mutinerie et l'in-

† Le mot de *régence* est pris ici dans le sens d'*autorité*, comme le
 prouvent plusieurs exemples des lettres de M. Olier à la Reine ; car
 Louis XIV avait déjà été déclaré majeur.

X.
 Lettre de M.
 Olier à la Reine-
 mère, sur la né-
 cessité de céder
 aux circonstan-
 ces en renvoy-
 ant Mazarin.

• solence de ses peuples, à classer son ministre. Mais,
 • Madame, cela n'est pas sans exemple dans l'État : les
 • plus grands rois, vos prédécesseurs, en ont usé
 • de la sorte ; et par leur prudence, ils ont cru que ce
 • leur était assez s'ils régnaient sur leurs peuples, et
 • s'ils avaient leurs cœurs, faisant peu de cas si c'était
 • d'une manière ou d'une autre qu'ils avaient les esprits
 • assujetés à leur autorité. Il faut abandonner les cir-
 • constances pour posséder le fond, et laisser l'accessoire
 • pour avoir le principal. Les pères en font de même dans
 • leurs familles : souvent ils cèdent au dépit de leurs enfants,
 • de peur de leur donner occasion de perdre le dernier res-
 • pect et de se soustraire à leur obéissance. Il faut, dans ces
 • rencontres, user de condescendance envers les inférieurs,
 • et de soumission parfaite aux ordres de la divine provi-
 • dence, qui vous témoigne son opposition à vos desirs,
 • par celle qui éclate dans tout votre royaume.

• Que pouvez-vous, Madame, espérer de consolation
 • et de joie d'une soumission forcée, qui vous coûte tant à
 • obtenir, et que vous ne posséderez jamais qu'avec l'aver-
 • sion de vos peuples ? Si Dieu ne fait les choses, on n'en
 • peut espérer de succès : or, ce n'est point l'ordre de
 • Dieu de vouloir y arriver malgré les oppositions et la
 • contradiction universelle, surtout dans une chose qui
 • doit se faire par l'amour et le concours volontaire d'une
 • communauté. Car un ministre ne gouverne pas comme
 • un roi : les peuples obéissent à celui-ci par nécessité, à
 • raison de sa naissance ; et ils se soumettent à l'autre par
 • amour, et reçoivent ses ordres par un agrément volon-
 • taire, et une persuasion d'estime et de respect pour sa
 • capacité. Les personnes publiques sont mises des mains
 • de Dieu (à la tête des peuples). Dieu lui-même leur donne
 • des talents admirables pour exécuter ses desseins ; et
 • comme il règle et conduit tout avec suavité et puissance,
 • il imprime pour leurs talents et leurs qualités l'estime et

M.
 • le resp
 • suadée,
 • votre p
 • Il faut à
 • tés, et
 • rois d'i
 • être de
 • gesse.
 • main d
 • il faut
 • Par co
 • grec p
 • croyez
 • nonce
 • use de
 • condui
 • probat
 • pas la
 • ra-t-il
 • et de l
 • Que
 • troubl
 • eux qu
 • jourd'
 • de l'
 • aneur
 • point
 • pour
 • par t
 • cour
 • enco
 • qu'il
 • aille
 • auss
 • lever

« le respect dans les inférieurs. Quoique vous soyez per-
 « suadée, Madame, de la fidélité de votre ministre envers
 « votre personne, ce n'est pas tout ce qui est nécessaire.
 « Il faut à vos peuples une vue de beaucoup d'autres quali-
 « tés, et une persuasion qu'il n'est pas en la puissance des
 « rois d'imprimer dans les esprits et dans les cœurs. C'est
 « être demi-roi que de régir l'État par son conseil et sa sa-
 « gesse. Il faut donc qu'un tel homme soit établi par la
 « main de Dieu pour la direction et la conduite de l'État ;
 « il faut au Roi enfant le supplément de la sagesse divine.
 « Par conséquent, Madame, si la providence de Dieu n'a-
 « greé pas celui dont vous faites le choix, et que vous
 « croyez vous être utile, soumettez votre jugement ; re-
 « noncez à votre sens particulier, demandez à Dieu qu'il
 « use de la personne qu'il a choisie pour vous aider à la
 « conduite du royaume. Celui qu'il vous donnera aura l'ap-
 « probation et l'estime des peuples ; au moins n'aura-t-il
 « pas la contradiction ouverte et manifeste, et ne donne-
 « ra-t-il pas lieu au péril évident du renversement de l'État
 « et de la religion.

« Quel malheur ne serait-ce pas, si, à la faveur de ces
 « troubles, les ennemis de la foi entraient dans le royaume,
 « eux qui, autrefois, y ont fait tant de ravages, et qui, au-
 « jourd'hui, enlèvent le cœur et le courage aux hérétiques
 « de l'État. Il ne faut pas, Madame, que vous preniez
 « aucune confiance aux paroles de ceux-ci : car, n'ayant
 « point de fidélité pour Dieu, ils en auront bien moins
 « pour vous. Jusqu'à présent, comme ils ont eu par ruse et
 « par finesse tout ce qu'ils ont voulu, il n'ont pas osé re-
 « commencer leur révolte et leur rébellion, n'ayant pas
 « encore les forces qu'ils désiraient. Mais présentement
 « qu'ils fortifient leurs places, comme à Montauban et
 « ailleurs, sous prétexte de se défendre de M. le Prince ;
 « aussitôt, Madame, qu'ils se verront en état de se sou-
 « lever, ils le feront ; n'en doutez aucunement.

« Madame, dans cette agitation générale, vous pouvez
 « donner la paix et apaiser tous les troubles, en éloignant
 « le sujet qui donne lieu à vos peuples de se soulever. En
 « vous privant pour Dieu des services de cette personne,
 « vous ferez un sacrifice qui lui sera très-agréable, et qui
 « attirera sur Votre Majesté l'amour et les respects de tous
 « vos peuples, que vous devez gagner par-dessus toutes choses. Ce sont les sentiments de celui dont vous avez tous
 « jours souffert la liberté de vous parler et de vous écrire,
 « connaissant le fond de son cœur, et ses intentions pour
 « votre service (1) »

(1) *Lettres ontographes de M. Olier*, p. 581 et suiv.

XI.

Journée de Saint-Antoine.
 Désolation dans la campagne et dans la ville.

M. Olier écrivit cette lettre vers la mi-janvier 1652. Si la Reine eût mis aussitôt à exécution des avis si sages, elle eût épargné bien des maux à l'État. Mais elle temporisa, et ne se détermina enfin à renvoyer son ministre, que lorsqu'elle s'y vit contrainte par la force des événements, comme nous allons le raconter. Le prince de Condé, soutenu des Espagnols d'une part, et de l'autre le vicomte de Turenne, chef de l'armée royale, en présence l'un de l'autre, presque aux portes de la capitale, qui semblait devoir être le prix du vainqueur, en vinrent enfin aux prises à la fameuse journée de Saint-Antoine. Après six heures d'un combat des plus opiniâtres, l'action alla être décisive contre le prince, si, dans cette dernière extrémité, mademoiselle de Montpensier, fille du duc d'Orléans, n'eût, par un ordre signé de son père, fait tirer le canon de la Bastille sur l'armée du Roi (2), et fait ouvrir la porte Saint-Antoine. Le prince entra alors dans la ville, l'épée à la main, couvert de sang, et ne parut jamais si terrible dans les combats, qu'en cette occasion (3). Son armée passa au travers de Paris, dans le Pré-aux-Cleres, d'où elle alla se camper dans la plaine d'Ivry, et, en deux jours, piller tous les villages à plus de trois lieues au-delà. L'intérieur de Paris n'était pas dans une moindre désolation. La division que la présence du prince de Condé et du duc

(2) *Histoire de la ville de Paris, par Et. Liebu*, liv. XXVIII, ch. LXI, t. II, p. 1429, 1450. — *Abrégé chronologique de l'histoire de France, par le président Henault*, an 1652.

(3) *Histoire de l'Église, par l'abbé Choisi*, t. X, p. 515. in-12.

d'Orléans rempli de ce tu à la ville ment, il attentat majeure cette ex de nouv Il n'e détail, rons ric pour no ici ce omettre nouvea des ind fille qui voisin, dat, et c ce chari cause de du péri éprouva ce temp toutes mêmes person de l'ex toujours » de Ju » en l' » assis chargé délat o

le, vous pouvez
es, en éloignant
se soulever. En
cette personne,
agréable, et qui
respecta de tous
essus toutes cho-
vous avez tou-
de vous écrire,
intention pour

janvier 1652. Si
vis si sages, elle
elle temporisa.
ministre, que lors-
es événements.
de Condé, son-
re le vicomte de
l'un de l'an-
semblait devoir
aux prises à la
six heures d'un
t être décisive
extrémité, ma-
Orléans, n'eût,
er le canon de
ouvrir la porte
la ville, l'épée
jamais si terri-
(3). Son armée
ux-Cleres, d'où
en deux jours,
u-delà. L'inté-
désolation. La
idé et du duc

d'Orléans fit éclater, parmi les bourgeois et le peuple, remplit l'Hôtel-de-Ville de sang et de carnage. Au milieu de ce tumulte, le duc d'Orléans donna de nouveaux officiers à la ville, et, sur la demande de la partie rebelle du Parlement, il accepta le titre de Lieutenant-général du royaume: attentat d'autant plus énorme, que le Roi avait été reconnu majeur dès le mois de septembre précédent. Ce fut dans cette extrémité, que la Reine prit enfin le parti d'éloigner de nouveau son ministre.

Il n'est pas de notre objet d'exposer, dans un plus grand détail, les troubles de cette seconde guerre. Nous ne dirons rien non plus des moyens que M. Olier sut employer pour nourrir alors ses paroissiens, afin de ne pas répéter ici ce qu'on a déjà dit ailleurs. Mais nous ne saurions omettre deux actions qui signalèrent sa charité dans ces nouveaux désastres. Faisant un jour la visite de ses malades indigents, il rencontra, près de la Croix-Rouge, une fille qui lui demanda l'aumône. Elle était venue d'un village voisin, se réfugier dans Paris, pour éviter la fureur du soldat, et chercher le moyen de conserver sa vie. En la voyant, ce charitable pasteur se sentit touché de compassion, tant à cause de l'extrême indigence à laquelle elle était réduite, que du péril imminent que courait sa vertu; et l'émotion qu'il éprouva, lui inspira un dessein bien extraordinaire dans ce temps de calamité publique: ce fut d'ouvrir un asile à toutes les filles de la campagne qui seraient exposées aux mêmes dangers. Une telle entreprise étouffa plusieurs personnes: on s'empressa de lui représenter la difficulté de l'exécution, et surtout la grandeur de la dépense. Mais toujours ferme dans son dessein, il répondait: « La bourse » de Jésus-Christ est inépuisable pour ceux qui mettent » en lui leur confiance: il n'y a qu'à commencer, il nous » assistera. » Il ouvrit donc à ce dessein une maison, en chargeant le frère Jean de la Croix de la fournir sans délai de tous les meubles nécessaires; et elle servit d'asile

XII.
M. Olier of-
frit un asile aux
pauvres filles
de la campagne
réfugiées à Pa-
ris.

à deux cents pauvres villageoises, auxquelles ce généreux pasteur fournit, tant que durèrent les troubles, la nourriture et le vêtement. S'occupant avec plus de sollicitude encore de leurs besoins spirituels, il profita de cette occasion pour leur faire connaître l'obligation qu'elles avaient de servir Dieu, et de travailler à leur salut; il leur promena les exercices d'une mission (1), et des ecclésiastiques pleins de zèle pour les instruire et pour les confesser. Toutes s'approchèrent plusieurs fois du tribunal de pénitence, avec une dévotion et une modestie touchantes, et firent ensuite leur communion. Par ce moyen, il ne conserva pas seulement la vie de l'âme à celles qui étaient dans l'occasion inévitable de la perdre, il fit trouver encore une piscine salutaire à celles qui avaient à gémir sur des fautes passées (2).

(1) *Vie de M. Olier, par le père Giry, partie 1^{re}, ch. XVIII, p. 88, 89, 90.*

(2) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. II, p. 269, 291, 292, 295, 294.*

— *Année Dominicaine, 12 septembre, p. 325.*

— *Remarq. historiques, t. I, p. 41, 178.*

XIII.

M. Olier ouvre un asile aux religieuses réfugiées dans Paris.

(5) *Vie de la vénérable mère Catherine de Barin—12, p. 207, 208.*

(4) *Année Dominicaine, 12 septembre, p. 425.*
— *Remarq. historiques, t. I, p. 42, 178.*

(5) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers.*
— *Par le père Giry, part. 1^{re}, ch. XVIII, p. 89.*

Les religieuses des environs, et celles même de plusieurs provinces voisines, n'étant pas moins exposées à périr de faim et à souffrir les derniers outrages, étaient venues se réfugier aussi dans Paris (3). On en voyait un grand nombre dans les rues recourir pour subsister à la charité des fidèles; et plusieurs ne connaissant personne dans cette ville, s'étaient logées sans le savoir dans des maisons où elles étaient en danger de perdre l'esprit de leur état. Touché de douleur en voyant ces vierges consacrées à Dieu errer çà et là sur sa paroisse, exposées à mille dangers, M. Olier résolut de leur offrir aussi un asile; et ayant trouvé tout à propos une maison commode et spacieuse, accompagnée d'un jardin †, il y réunit toutes celles qui désirèrent vivre (4), autant que les circonstances le permettaient, selon l'esprit de la vie religieuse. On les y mit donc en clôture, et quoique elles fussent de sept ou huit ordres différents, on leur fit pratiquer à toutes une règle commune (5), sous une supérieure, qui reçut du prieur de Saint-Germain tous les pouvoirs né-

cessair
vieure
Dieu, p
Elles e
spiritu
M. Oli
un am
il n'y e
avanc
consid
fait lo
penda
son, e
rité p
la pai
leur p
nastèr
Au
sait d
de tou
Elle c
grand
de pi
divine
préla
des li
nos a
senc
au en
ites d

† L.
sa mèn
cipale
sacril
matière

s ce généreux
les, la nourri-
solicitude en-
le cette occa-
elles avaient
t; il leur pro-
ecclésiastiques
confesser. Ton-
de pénitence,
s, et firent en-
serva pas seu-
l'occasion iné-
piscine salu-
es passées (2).
même de plu-
ns exposées à
ges, étaient ve-
en voyait un
subsister à la
sant personne
avoir dans des
che l'esprit de
vierge consa-
e, exposées à
offrir aussi un
aison commode
, il y réunit
at que les cir-
de la vie reli-
ique elles fus-
fit pratiquer
périeure, qui
pouvoirs né-

cessaires pour les régir et les gouverner. Ce fut la supé-
rieure des Ursulines de Monterrau, la mère de la Mère de
Dieu, personne de grand sens et de beaucoup de vertu (1).
Elles commencèrent par faire toutes ensemble les exercices
spirituels de la retraite, et une revue de toute leur vie.
M. Olier leur donna des directeurs, des prédicateurs, et
un aumônier qui leur disait la sainte Messe; en un mot,
il n'y eut aucun moyen propre à les conserver et à les faire
avancer dans la perfection qu'il n'employât avec joie, les
considérant comme les épouses de JÉSUS-CHRIST, qu'il fal-
lait loger, assister et honorer en leurs personnes. Aussi,
pendant quatre mois qu'elles demeurèrent dans cette mai-
son, elles y firent paraître une piété solide et une régula-
rité parfaite*; jusqu'à ce qu'enfin, après la conclusion de
la paix, aidées des secours que le serviteur de Dieu
leur procura, elles retournèrent chacune dans son mo-
nastère (2).

Au milieu de tant de désastres, la Reine-mère ne ces-
sait de recommander la pacification de l'État aux prières
de tout ce qu'elle pouvait découvrir de saints personnages.
Elle donna même ordre à M. Picoté, qu'elle avait en
grande vénération, de faire vœu, en son nom, de l'œuvre
de piété qu'il jugerait le plus propre à fléchir la justice
divine. La pensée qui le toucha davantage, fut celle des
prolanations qui se faisaient tous les jours des églises,
des lieux saints, et surtout de l'adorable Sacrement de
nos autels †. Il voua donc, au nom de la Reine, l'établisse-
ment d'une maison religieuse, consacrée spécialement
au culte de la très-sainte Eucharistie, et à la réparation
des outrages faits à ce divin Sacrement (3).

† Le 30 décembre 1650, Louis XIV, par l'avis de la Reine régente
sa mère, avait ordonné d'empêcher la prolanaion des églises, prin-
cipalement dans la Champagne, où, par le malheur des guerres, ces
sacrilèges étaient devenus fort communs. La lettre du Roi sur cette
matière est une touchante preuve de sa religion (1).

(1) Archives du
Royaume, section
historique, t. 1.
1226.—Juridic-
tion spirituelle de
l'abbaye, 1652.
p. 17.

* NOTE 1.

(2) Vie Ms. par
M. de Bretonvil-
liers, t. II, p. 295.
296.

XIV.

Vœu de M.
Picoté pour la
cessation des
troubles. For-
mule de vœu
composée par
M. Olier.

(3) Vie de l'ac-
cuseur de Bar,
de, p. 222.—
Grandelet, Vie
Ms. t. I, p. 127.

(1) Dépôt gé-
néral de la guer-
re, Ministère de
M. Le Tellier, an.
16 a. Minutes, t.
volume, p. 309.

Tout porte à croire que la Reine fit à M. Olier une semblable demande : au moins rédigea-t-il alors, pour cette princesse, la formule d'un vœu à l'archange saint Michel, protecteur de la France, à qui il désirait qu'on eût surtout recours dans les troubles de l'État (1). Cet acte est un monument trop honorable à la piété de la Reine et au serviteur de DIEU, pour n'en pas donner ici un extrait.

(1) *Esprit de M. Olier*, t. II, p. 278.

« Vœu et dévotion (d'Anne d'Autriche), très-humble servante de JÉSUS-CHRIST.

« Abîmée dans mon néant et prosternée aux pieds de
 » votre auguste et sacrée majesté, honteuse dans la vue
 » de mes péchés de paraître devant vous, ô mon DIEU,
 » je reconnais la juste vengeance de votre sainte colère,
 » irritée contre moi et contre mon État ; et je me présente
 » toutefois devant vous, au souvenir des saintes paroles,
 » que vous dites autrefois à un prophète, au sujet d'un
 » Roi pécheur, mais pénitent : *J'aurai pitié de lui, et lui*
 » *pardonnerai, à cause que je le vois humilié en*
 » *ma présence*. En cette confiance, ô mon DIEU, j'ose
 » vous faire vœu d'ériger un autel à votre gloire, sous le
 » titre de saint Michel et de tous les Anges ; et, sous leur
 » intercession, y faire célébrer solennellement, tous les
 » premiers mardis des mois, le très-saint sacrifice de la
 » Messe, où je me trouverai, s'il plaît à votre divine bonté
 » de m'y souffrir, quand les affaires importantes du
 » royaume me le pourront permettre, afin d'obtenir la
 » paix de l'Eglise et de l'État. »

M. Olier, pour imprimer dans le cœur de la Reine-mère une vive confiance à saint Michel, ajouta à la formule du vœu ces sentiments si dignes de la piété des Rois très-chrétiens.

« Glorieux saint Michel, Prince de la milice du ciel,
 » et général des armées de DIEU, je vous reconnais tout-



M. Olier une
alors , pour
change saint
désirait qu'on
État (1). Cet
piété de la
s donner ici

très-humble

aux pieds de
dans la vue
mon DIEU ,
ainte colère,
me présente
tes paroles ,
u sujet d'un
de lui, et lui
humilité en
DIEU , j'ose
dire , sous le
et , sous leur
ent , tous les
erfice de la
divine bonté
ortantes du
d'obtenir la

e la Reine-
uta à la for-
la piété des

ce du ciel ,
onnais tout-

» puissent par lui sur les royaumes et les États. Je me sou-
» mets à vous avec toute ma cour, mon État et ma famille ,
» afin de vivre sous votre sainte protection, et je me re-
» nouvelle, autant qu'il est en moi, dans la piété de tous
» mes prédécesseurs, qui vous ont toujours regardé
» comme leur défenseur particulier. Donc, par l'amour que
» vous avez pour cet État, assujétissez-le tout à DIEU et
» à ceux qui le représentent. Grand saint, qui avez
» réprimé la superbe des impies, les avez bannis du
» ciel en y faisant régner une paix très-profonde, pro-
» duisez ces mêmes effets dans ce royaume. Faites qu'il
» plaise à DIEU, après tous les troubles apaisés, de
» voir régner en paix JÉSUS-CHRIST, son cher Fils, dans
» l'Eglise : désirant de ma part contribuer à le faire
» régner, soit par tous les exemples de piété et de reli-
» gion que je pourrai donner en ma propre personne ,
» soit par les autres voies sur lesquelles vous me ferez la
» grâce de m'éclairer (1). »

(1) *Esprit de*
M. Olier, t. II.
p. 278. etc.

Comme ce vœu demeura sans doute secret, nous ne
connaissons pas les circonstances qui purent en accom-
pagner l'accomplissement. Celui qui fut fait par M. Pi-
coté, au nom de la Reine, eut beaucoup d'éclat ; on lui a
même attribué la cessation des troubles du royaume : au
moins il est certain que, presque dès ce moment, on vit
changer tout-à-coup la face des affaires. Le même mois,
la capitale entra dans la soumission, et le reste du royaume
ne tarda pas à suivre son exemple ; en sorte que, dans
le cours de l'année suivante, le Roi était aussi tranquille
et aussi absolu, dans toute l'étendue de ses États, que
s'il n'y eût jamais eu de mécontents. Après l'entrée
triumphante du Roi dans Paris, la Reine étant venue au
Val-de-Grâce, le 8 décembre 1652, jour de l'Immaculée
Conception, M. Picoté profita de cette circonstance pour
lui faire connaître le vœu qu'il avait fait par ses ordres ;
et, pour l'exécuter, il proposa quelques religieuses, ré-

XV.
Les Bénédic-
tines du Saint-
Sacrement sont
établies sur la
paroisse de S.
Sulpice.

fugées à Paris, à la tête desquelles était Catherine de Bar, connue sous le nom de Mechtilde du saint Sacrement. La Reine ayant agréé ce dessein, fit écrire sur-le-champ à l'abbé de Saint-Germain, pour qu'il l'autorisât, et chargea M. Picoté de sa lettre. Les religieuses dont nous parlons professaient la règle de saint Benoît; elles prirent alors le nom de Filles du saint Sacrement, et se fixèrent d'abord dans une maison rue Férou. A la cérémonie de leur établissement, où la Reine et toute la cour assistèrent, le très-saint Sacrement ayant été exposé dans la chapelle, la Reine y entra le flambeau à la main, et, la première, y fit réparation publique et amende honorable à Jésus-CHRIST (1).

(1) *Vie de la mère Catherine de Bar, etc.* p. 225, 224, 225. — *Vies M. de Grandet*, t. I. p. 127. — *Requête historique*, t. I. p. 262. — *Histoire de Paris*, t. II.

(2) *Vie de Catherine de Bar*, p. 287.

* NOTE 2.

(3) *Essai sur l'influence*, t. I. p. 451.

* NOTE 5.

XVI.
Établissement des religieuses de Notre-Dame de Miséricorde.

* NOTES 4 et 5.

Telle fut l'origine de ce nouvel institut, si glorieux à la religion, et si propre à ranimer dans les cœurs les sentiments de la piété chrétienne. Le démon, cependant, s'efforça bientôt d'en ralentir les progrès, en persuadant à celle qui en avait la conduite, de se démettre de sa charge; et elle aurait exécuté ce projet, si saint Vincent de Paul, M. Olier et M. Boudon, à qui elle eut recours, n'eussent ranimé sa confiance. Dès ce moment, cette communauté ne cessa de prospérer (2)*. Elle devint même chef d'ordre, fonda dans la suite des établissements à Toul, à Nancy, à Caen, à Châtillon, à Varsovie (3), et contribua à augmenter, dans la paroisse de Saint-Sulpice, la dévotion au très-saint Sacrement, et celle envers la très-sainte Vierge, dont cet institut devait faire une particulière profession*.

Une autre communauté, qui n'y répandit pas moins l'édification publique, fut celle des religieuses de Notre-Dame-de-Miséricorde, que M. Olier y établit à un milieu du feu de la guerre civile, et malgré les obstacles qui semblaient devoir empêcher l'exécution de ce dessein*. La duchesse d'Aiguillon, qui s'était proposé d'être leur fondatrice, ayant vu que leur voyage était différé si long-

temps,
tière
les gra
en sort
pour t
madam
erut sa
sienne,
moins
était al
craigna
action
restère
ce tem
Messe
elles y
M. de
ses ye
dame
M. O
son fr
sorti
stance
montr
tion:
nanté
de tou
nous l
fut ce
On y
madam
statue
à la
selon
fût ve

erine de Bar,
erement. La
r-le-clamp à
sât, et char-
s dout nous
elles prirent
et se fixèrent
cérémonie de
rassistèrent,
s la chapelle,
la première,
ble à Jésus-

si glorieux à
eurs les sen-
ependant,
n persuadant
mettre de sa
saint Vincent
ent recours,
at, cette com-
levint même
dissements à
sovie (3), et
Saint-Sul-
et celle en-
devait faire

t pas moins
s de Notre-
ait à milieu
obstacles qui
e dessein.
d'être leur
féré si long-

temps, et que le cardinal archevêque d'Aix s'y montrait entièrement opposé, avait, depuis peu, donné aux Carmélites les grands biens qu'elle destinait pour cette fondation; en sorte qu'en arrivant à Paris, ces religieuses eurent pour tout asile deux chambres fort incommodes, où madame de Bonteville les reçut par charité. M. Olier eut sans doute, qu'assistées par cette vertueuse paroissienne, elles auraient toutes choses en abondance. Néanmoins elles manquèrent de tout, même de pain. Paris

était alors dans le feu de la guerre civile; et cette dame, craignant chaque jour que son fils ne fût tué dans quelque action, avait comme oublié ces religieuses (1). Elles restèrent près de trois mois dans ce dénuement. Durant ce temps, elles allaient tous les jours entendre la sainte Messe à Saint-Sulpice; et depuis cinq heures jusqu'à midi, elles y demeuraient en oraison toujours à genoux (2).

M. de Sainte-Marie étant venu les visiter, et ayant vu de ses yeux leur extrême abandon, en fit des plaintes à madame de Bonteville (3); et ce fut sans doute ce qui porta M. Olier à leur procurer la maison du grand audencier, son frère, qui restait vacante depuis que ce magistrat était sorti de Paris pour suivre la cour (4). Dans des circonstances si difficiles, la mère Madeleine, leur supérieure,

montra une confiance en Dieu vraiment digne d'admiration: ce fut de faire une quête pour une autre communauté que la sienne, lorsque ses propres filles manquaient de tout (5). Cette action rend très-croyable le trait que nous lisons dans les *Annales* de ces religieuses, et qui fut comme la récompense d'une si héroïque charité.

On y rapporte, qu'ayant reçu une petite somme de madame de Bonteville, elles la mirent sous le pied d'une statue de la sainte Vierge, que M. Olier avait donnée à la mère Madeleine, et que cet argent se multiplia selon leurs besoins jusqu'à ce que la duchesse d'Aiguillon fût venue à leur secours (6): ce qui, probablement,

(1) *Histoire de l'Ordre de Notre-Dame-de-Miséricorde*, 24^e cahier, 2^e pagination.

(2) *Histoire, etc. cahier 26*, 2^e pagination.

(3) *Ibid. cahier 24. item.*

(4) *Ibid. cahier 27. item.*

(5) *Ibid. cahier 51. 2^e paginat.*

(6) *Ibid. cahier 50. item.*

n'arriva qu'après le rétablissement de la tranquillité publique.

Elles éprouvèrent encore d'autres difficultés pour s'établir à Paris. Les principales venaient de l'abbé de Saint-Germain, qui voyant tant de monastères détruits par les guerres, pensait que, dans un temps si désastreux, il était imprudent d'en former de nouveaux. Néanmoins la mère Madeleine en triompha par sa persévérance (1), et par l'entremise de M. de Sainte-Marie (2), obtint des lettres patentes de l'abbé. Le Roi donna aussitôt les siennes, sans doute à la prière de M. Olier (3), et ces religieuses furent établies solennellement en communauté, le 3 novembre 1649.

(1) *Ibid* 28^e cahier, 2^e page.

(2) *Vie de la mère Madeleine, par le père Grozes*, p. 245.

(3) *Vie Ms. de Grandet*, t. I. p. 126.

XVII.

Exil du duc d'Orléans. M^{me} de Sauveon sort du convent des Carmélites.

Non content de les avoir aidées à s'établir, M. Olier consentit encore, d'après leur vœu unanime et le désir du père Yvan, à les diriger dans les voies de la perfection religieuse. Ce père, parvenu déjà à un âge avancé, voulut même lui donner le gouvernement de tout l'ordre. « Si DIEU eût fait un homme tout exprès, écrivait-il à M. Olier, il semble qu'il ne l'eût pas fait plus selon mon cœur, à cause de la pureté d'intention que je vois en vous, et de votre conformité à l'état du Fils de DIEU crucifié. Or, maintenant, n'avez pas seulement soin de votre congrégation apostolique, mais encore de l'institut des filles de Notre-Dame-de-Miséricorde, que je puis appeler l'apostolat de la Mère de DIEU; et soyez autant content de vous en revêtir, que moi de m'en dépouiller. Une autre compagnie très-pieuse a voulu en prendre soin; mais je crois que DIEU veut que je vous en donne la direction, voyant en vous cette vertu merveilleuse de gagner les âmes et de les remettre d'abord dans le sein et dans les mains de DIEU. Nos filles vous obéiront comme à JÉSUS-CRIST, à Aix et partout; notre fille (Madeleine en particulier), vous obéira ponctuellement et fera des merveilles pour l'in-

stitut.
de plu
que je
de fair
enfant
est leu
ne para
M. Olie
tible avo
contente
sa paroi
ces saint
gnage d
Le d
il est ais
léans. C
avait en

† « La
très-gr
militat
chaît q
timier
de gloi
tout (1
de la v
ger du
seule
plus q
vait. F
dire un
bouche
directe
puis e
ce gra
augéli

la tranquillité
 rés pour s'é-
 abbé de Saint-
 émit par les
 désastreux, il
 Néanmoins la
 érance (1), et
), obtint des
 aussitôt les
 (3), et ces re-
 communauté,

M. Olier con-
 désir du père
 perfection reli-
 ancé, voulut
 l'ordre. « Si
 écrivait-il à
 it plus selon
 n que je vois
 Fils de DIEU
 ment soin de
 core de l'in-
 ricorde, que
 de DIEU; et
 que moi de
 rés-piense a
 TEU veut que
 i vous cette
 t de les re-
 ns de DIEU.
 URIST, à Aix
 alier), vous
 es pour l'in-

stitut. Je vous fais héritier de ce que DIEU m'a donné
 de plus cher, et de ma très-sainte Mère-de-Miséricorde,
 que je vous prie d'aimer et prêcher à tout le monde, et
 de faire aimer, honorer, craindre, imiter et suivre à vos
 enfants, et surtout à ses filles, nos religieuses; car elle
 est leur mère fondatrice et supérieure générale (1). • Il
 ne paraît pas que, malgré les instances du père Yvan,
 M. Olier ait pris la conduite de cet ordre, peu compa-
 tible avec celle de son séminaire et de sa compagnie. Il se
 contenta, en qualité de curé, de diriger la maison établie sur
 sa paroisse (2), et ne négligea aucun moyen pour exercer
 ces saintes filles à la plus entière abnégation. C'est le témoi-
 gnage que lui rend l'auteur des *Annales de l'Institut* †.

Le dévouement des troubles de la Fronde ruina, comme
 il est aisé de le penser, la fortune et le crédit du duc d'Or-
 léans. Ce prince, après s'être rendu coupable de félonie,
 avait encore refusé d'aller se jeter aux pieds du monarque.

† « La mère Madeleine, dit-il, avait une estime et une confiance
 très-grandes en ce saint homme, et bien qu'il lui mortifiait et l'hu-
 miliait incessamment, comme elle était morte à tout, et ne cher-
 chait que DIEU et son adorable volonté, elle ne laissait pas de con-
 tinuer à son égard, tout de même qu'une âme avide d'honneur et
 de gloire ferait envers quelqu'un qui la louerait et l'applaudirait en
 tout (1). Un jour, M. Olier voulant faire une épreuve extraordinaire
 de la vertu d'obéissance dans la mère Madeleine, lui dit de man-
 ger du fromage qu'elle haïssait à la mort, et dont la vue et l'odeur
 seule lui faisait bondir le cœur. Elle n'en mangeait jamais, non
 plus que de beurre, à cause des effets étranges qu'elle en éprou-
 vait. Dès qu'il eut achevé de parler, elle se mit à en manger sans
 dire une seule parole. Le cœur lui bondissait terriblement à chaque
 bouchée, et elle continua d'en manger, jusqu'à ce que ce saint
 directeur, touché de compassion, lui ordonna de cesser. Je ne
 puis exprimer les effets que cet acte généreux fit dans l'esprit de
 ce grand homme, et l'estime qu'il en conçut pour cette âme toute
 angélique (2). »

(1) *L'Amoureux des souffrances, de Jésus-Crist crucifié, ou lettres spirit. du père Yvan*, in-12. 1661, p. 557.

(2) *Ibid.*, pag. 255. 257. 260. 261. — *Voyez aussi le t. IV des lettres du même. — Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 499. — *Remarques historiques*, t. III, p. 640.

(1) *Histoire de l'ordre de Notre-Dame-de-Miséricorde*, 2^e cahier, 2^e pagination.

(2) *Ibid.*, 1^{er} cahier, 2^e pagination.

(1) *Mémoires de M^{me} de Motteville*, au 1652. *Recueil de Petitol*, t. XXXIX. p. 335.

(2) *Mémoires de M^{lle} de Montpensier*. *Recueil de Petitol*, t. XLI. au. 1646. 1648.

(1) *Mémoires de M. Feytaud*, *Ms. Bibliot. Mazarine*, p. 119.

Ayant été averti qu'on allait envoyer des troupes au Luxembourg pour le saisir, il quitta Paris, et alla se reposer de ses fâcheuses et inutiles sollicitudes, dans son château de Blois (1), où le Roi l'avait exilé pour toujours. Cette disgrâce fut utile au duc d'Orléans, qu'elle détrompa des vaines fantaisies de la grandeur; et M. Olier n'eut pas lieu de regret à un changement si salutaire. Pour le ménager de loin, il avait engagé une personne de piété, en qui ce prince avait beaucoup de confiance, à demeurer auprès de lui, afin de l'assister de ses conseils. C'était Anne de Campet de Sanjeon, dont les rapports avec M. Olier nous obligent d'entrer ici dans quelques détails.

Comme elle avait reçu une très-brillante éducation, et que toute sa famille était attachée à la maison d'Orléans, on la plaça auprès de la Duchesse, en qualité de fille d'honneur (2). Elle s'acquittait de sa charge avec l'estime universelle, lorsque son directeur, regardant les attentions que le duc d'Orléans avait pour elle, comme un motif impieusement de la retirer sans délai de la cour, la conduisit brusquement aux Carmélites, où elle entra en 1649, dans l'intention d'y prendre l'habit. Cet ecclésiastique était l'abbé de la Croix-Christ, attaché lui-même à la maison d'Orléans, et déclaré pour les erreurs nouvelles et la morale outrée de Port-Royal. Dès que le prince eut connaissance de cette démarche, il la regarda comme une insulte faite à sa personne, et renvoya de son palais l'ecclésiastique inconsidéré qui en était l'auteur †. Bien plus, les frères de madame de Sanjeon, dont l'un était capitaine aux gardes, prétendant qu'il y avait eu surprise dans cette démarche, présentèrent requête au Parlement,

† M. de la Croix-Christ se retira alors à la communauté de Saint-Merri, dirigée par M. du Hamel, comme ouvertement déclarée pour les nouvelles maximes sur la grâce. On a de lui une traduction française des Soliloques de saint Augustin (1).

qui donna
Elle en fut
par Made
Mais elle
les alarm
Christ lu
cour. On
et ensui
Saint-Sul
sitions n
qu'elle p
soillèren
place de

Ce fut
événement
étaient c
raisonna
les plus
vertu, e
son cré
plisseme
M. Olier
pensier
jeu, q
à sa l
contri
réguli
jamais
ni aux
dans
mêla
DIEU
teville

† Il fa

es troupes au
, et alla se re-
des, dans son
pour toujours.
elle détrompa
Olier n'eut pas
our le ménager
iété, en qui ce
neurer auprès
l'était Anne de

M. Olier nous
.
éducation, et
son d'Orléans,
de fille d'hon-
re l'estime uni-
t les attentions
comme un motif
cour, la con-
entra en 1649,
ecclésiastique
ni-même à la
ers nouvelles et
e le prince eut
regarda comme
a de son palais
uteur †. Bien
dont l'un était
vait en surprise
au Parlement,

munauté de Saint-
ent déclarée pou
e traduction fran-

qui donna un arrêt pour la faire sortir du monastère. Elle en fut, en effet, retirée, et reconduite au Luxembourg, par Mademoiselle de Montpensier, fille du duc d'Orléans. Mais elle persistait toujours à vouloir quitter le monde; les alarmes que lui avait inspirées l'abbé de la Croix-Christ lui faisant croire qu'elle ne pourrait se sauver à la cour. On appela, pour la calmer, le père Léon, Carme, et ensuite plusieurs ecclésiastiques de la paroisse de Saint-Sulpice (1), qui, ne voyant point en elle de dispositions marquées pour le cloître, et jugeant d'ailleurs qu'elle pouvait faire plus de bien dans le monde, lui conseillèrent de rester à la cour, où elle accepta à la fin la place de dame d'atours de la Duchesse.

Ce fut l'avis de M. Olier. Il est aisé de penser que cet événement, et la décision donnée à madame de Saujeon de nature à faire beaucoup de bruit. Chacun en raisonnait à sa manière; mais, avec le temps, les censeurs les plus sévères de cette dame rendirent hommage à sa vertu, et furent contraints d'avouer qu'elle n'avait usé de son crédit auprès du prince, que pour le porter à l'accomplissement de ses devoirs, comme l'avait toujours espéré M. Olier. C'est le témoignage que Mademoiselle de Montpensier n'a pu s'empêcher de rendre à madame de Saujeon, quoique fort déclarée contre elle. « Je dois dire » à sa louange, écrit-elle dans ses *Mémoires* (2), qu'elle » contribua fort à faire penser Monsieur à son salut. Il allait » régulièrement tous les jours à la Messe; il ne manquait » jamais à la grande Messe de sa paroisse, ni à Vêpres, » ni aux autres prières. Il ne pouvait souffrir qu'on jurât » dans sa maison: il s'était corrigé lui-même de cette » méchante habitude; et j'ai beaucoup d'espérance que » Dieu lui aura fait miséricorde † (3). » Madame de Motteville, dans ses *Mémoires*, dit pareillement de ce

(1) *Mémoire de Mlle de Montpensier. Collect. de Périer, t. XLII. p. 69.*

XVIII.
M. Olier est d'avis que M^{me} de Saujeon demeure dans le monde.

(2) *Mémoire de Mlle de Montpensier. Ibid. t. XLII. p. 74.*

(3) *Mémoires de Mlle de Montpensier. Ibid. t. XLII. p. 469.*

† Il fallait que le duc d'Orléans eût été bien enclin à cette mau-

(1) *Memoir de
Mme de Melle-
ville. Ibid. tom.
XXIX. p. 407.
an. 1657.*

(2) *Extrait de
la Vie de M.
de Bretonvilliers,
par M. Boud-
raud. Remar-
ques historiques,
t. III. p. 871.
881.*

NOTE 6.
XIX.

M. Olier désire que le Duc répare les maux de la guerre civile, et qu'on forme à la piété le jeune prince-esse Isabelle d'Orléans.

prince : « Il s'était soumis pieusement aux volontés di-
vines : il était devenu dévot, sa vie était exemplaire ; il
avait ses heures de retraite et de prière ; il ne jouait
plus, et jamais prince n'a plus goûté le repos que
lui (1). » Aussi la conduite de Madame de Sanjeon, dans
cette cour, fut si honorable aux yeux de tout le monde,
qu'après s'y être conservée dans une grande innocence,
elle était partout en réputation de sainteté (2) ».

Entre autres avis que M. Olier lui donna pour le bien
spirituel du prince, il lui marquait de le porter à faire,
tous les ans, quelques aumônes pour rebâtir les églises et
les chapelles, ruinées par les hérétiques dans le Langue-
doc ; à donner des calices et des ciboires à celles qui en
étaient dépourvues ; enfin à venir au secours de tant d'indi-
gents dont il avait grossi le nombre par la dernière guerre
civile. « Il serait à souhaiter, ajoutait-il, qu'il eût en ces
commencements quelques personnes zélées et enten-
dues, qui vissent et examinassent la manière d'entre-
prendre et de régler les œuvres importantes de piété
et d'aumône qu'il voudra faire. On n'imagine pas com-
bien de bonnes œuvres se perdent et se dissipent, faute
de les bien ordonner. Et pour cela l'épouse, (qui repré-
sente l'Église) disait : *Le Seigneur a ordonné en moi
la charité* ; et saint Paul, qui en voyait l'importance,
donnait ce conseil à ses enfants : *Pour le mal, soyez
simples à le fuir ; mais pour le bien, soyez prudents*

vaise habitude, pour que le père de Condren, son confesseur, lui ait
déclaré qu'à cause de ses blasphèmes, il ne serait jamais Roi, que
DIEU ferait des miracles pour l'en empêcher, qu'il lui ôterait même
son fils (1). En effet, ce jeune prince mourut ; la lignée de Gaston,
malgré ses deux mariages, s'éteignit ; et celle de Louis XIII, son
frère, qui semblait être déjà éteinte, se releva, comme par miracle,
lorsque, après vingt-trois ans d'une sorte de stérilité, Anne d'Au-
triche mit au monde un dauphin, dans la personne de Louis XIV.

(1) *Journaux
de M. des Lions,
p. 616.*

et avis
durée.
prudence
dans la
du sel,
d'Orléans
même ch
considéra
raconter
serviteur
Sanjeon
fille du d
chesse de
petit à
lui-en
et pour
niers ge
en effet,
modèle
son duch
administr
de Saint-
qui y con
blit une
Pour n
avons di
M. Olier
royaume
tude de
les coup
fureur d
particuli
excès, q
y compt
heureux

« *et avisés à le faire*, afin qu'il ait sa subsistance et sa durée. Et Dieu même a fait connaître combien cette prudence était nécessaire, lorsqu'il ordonna autrefois, dans la loi, que, dans tous les sacrifices, on lui offrirait du sel, qui est la figure de la sagesse (1). » Le duc d'Orléans n'entra pas seulement dans ces vues, il voulut même charger M. Olier de la fondation d'une œuvre considérable de piété en faveur du clergé, comme nous le raconterons dans la troisième partie de cet ouvrage *. Le serviteur de Dieu recommandait aussi à madame de Sauveur de former à la piété la jeune princesse Isabelle, fille du duc d'Orléans, comme depuis sous le nom de duchesse de Guise. « Je vous prie, écrivait-il, de l'exercer petit à petit aux élévations de cœur vers Dieu; donnez-lui-en quelques-unes par écrit, pour le matin et le soir, et pour le commencement de ses actions (2). » Ces premiers germes ne demeurèrent point stériles: on sait, en effet, que la duchesse de Guise fut, dans la suite, un modèle de vertu à la cour. Lorsqu'elle se fut retirée dans son duché d'Alençon, elle obtint de M. Tronson, pour administrer la cure de cette ville, un prêtre du séminaire de Saint-Sulpice, formé par M. Olier, M. Laurent Chenart, qui y convertit un grand nombre de Protestants, et y établit une communauté d'ecclésiastiques (3).

Pour ne pas interrompre la suite des événements, nous avons différé jusqu'ici de raconter les efforts que fit M. Olier pour arracher de sa paroisse, et même de tout le royaume, un affreux désordre, qui n'enlevait une multitude de citoyens à l'Etat, que pour les faire tomber sous les coups de la justice divine. Nous voulons parler de la fureur des duels, l'un des fléaux dont sa paroisse était particulièrement désolée. Elle y était portée à un tel excès, que, dans une semaine, comme on l'a déjà dit, on y compta jusqu'à dix-sept personnes tuées dans ces malheureux combats (4), et que plusieurs gentilshommes ne

(1) *Lettres spirituelles*, p. 192, 195.

* NOTE 7.

(2) *Lettres ant. de M. Olier*, p. 424.

(3) *Essai sur l'influence, &c.*, II, p. 176.—*Mémoires par Chenart*, 1824, t. I, p. 11.—*Arrestement de l'educneur*, p. 51, et suiv.

XX.
Combien les duels étaient fréquents sur la paroisse Saint-Sulpice.

(4) *Vie Ms. de M. Olier*, par M. Leschassier, p. 18.—*Vie*, par le père Giry, part. I^{re}, chap. xv, p. 68.—*Par M. de Bretonvilliers*.

(1) *Archives du ministère de la guerre. Expéditions 1651. partie 2e. Dépôt général de la guerre. 95e pièce.*

(2) *Mémoires de Saint-Simon, t. I. ch. X. dernière édition.*

(3) *Mémoires de M. du Ferrier, p. 556.*

XXI.

M. Olier entreprend de remédier à la fureur des duels.

(4) *Remarques historiques, t. I. p. 476.*

(1) *Mémoires de Saint-Simon, ibid. — Archives de la guerre. ib.*

voulaient pas même y renoncer à la mort. M. du Ferrier en rapporte un exemple qui dut faire, au cœur de M. Olier, la plaie la plus profonde. « M. de la Roque-Saint-Chamarant, maréchal-de-camp (1), et qui passait pour l'un des plus braves de la cour, était néanmoins si peu chrétien, dit-il, que, me promettant de ne jamais se battre en duel, il mettait cette clause : Pourvu qu'en tel siegneur, mon ami, ne m'emploie pas pour second (2). J'eus beau lui représenter l'injure qu'il faisait à Dieu, à qui il préférerait un homme, et le tort qu'il se faisait à lui-même, par une supposition qui ne pouvait arriver, puisque cet ami avait renoncé au duel; je n'en sus jamais venir à bout; et, quelque temps après, il mourut dans cette brutalité. Celui qui l'assistait, l'entendant soupirer et gémir, comme il était près de sa fin, lui en demanda la cause, afin de le consoler en le portant à Dieu. Hélas! répondit-il, faut-il que la Roque-Saint-Chamarant meure ainsi dans un lit, après avoir témoigné son courage en tant d'occasions. Voilà de quelle sorte il mourut (3) †.

M. Olier, inconsolable de ne pouvoir remédier à cette frénésie, après avoir tonné en chaire contre les maximes diaboliques qui l'accréditaient depuis si long-temps, usa de toute la sévérité des canons contre les duellistes et leurs fauteurs; et plusieurs, qui avaient péri dans ces détestables combats, furent privés, par ses ordres, de la sépulture ecclésiastique (4). Il fit plus, il pria le vicaire-général de l'abbé de Saint-Germain d'employer son autorité pour intimider, par la crainte, ceux en qui il restait quelque sentiment de foi; et le 11 juin 1650, ce religieux déclara que tous les prêtres du faubourg, ne pourraient donner l'absolution sacramentelle aux duellistes, excepté

† M. du Ferrier appelle ce gentilhomme *La Roche-Saint-Chamarant*, son nom était *La Roque-Saint-Chamarant* (1).

ZÉLE
en cas d
général
absous c
dant, fut
crement

Il pa
seurs co
« tilité
« me to
« sieurs
« je cor
« cultu
« non-
« battre
« ler, s
« niqu
« n'eut
« humili
« bien
« sorte
« leur
« daïen
« qui e
« faire
« avec
« impu
« ordre
« d'int
« d'eu
« men
« ne le
« eut
« eue
« rère
« inte

M. du Ferrier
 eur de M. Olier,
 e-Saint-Chama-
 ssut pour l'im-
 ius si peu chré-
 jamais se battre
 u qu'en tel sei-
 econd (2). J'ens
 à Dieu, à qui
 se faisait à lui-
 pouvait arriver,
 je n'en sus ja-
 près, il mourut
 ût, l'entendant
 le sa fin, lui en
 eu le portant à
 que-Saint-Cha-
 air témoigné son
 quelle sorte il

remédier à cette
 re les maximes
 long-temps, usa
 es duellistes et
 t péri dans ces
 es ordres, de la
 pria le vicaire-
 loyer son auto-
 en qui il restait
 0, ce religieux
 , ne pourraient
 illistes, excepté

che-Saint-Chama-

en cas de mort ; leur ordonnant de les renvoyer au vicaire-
 général lui-même, ou au pénitencier de l'abbaye, pour être
 absous de l'excommunication par eux encourue ; et défen-
 dant, faute de cette absolution, de leur administrer le saint sa-
 crement d'Eucharistie, ou de les inhumer en terre sainte (1).

(1) Archives du
 Royaume, section
 historique, t. 1226,
 depuis 1640. P.
 107.

Il paraît que la facilité d'un grand nombre de confes-
 seurs contribuait à rendre ce mal plus incurable. « L'im-
 » tilité des confessions des duellistes, dit M. du Ferrier,
 » me toucha si fort, qu'après avoir pratiqué, durant plu-
 » sieurs années, ce que les casuistes estiment suffisant,
 » je compris que c'était moins que rien. Je me déterminai
 » enfin à exiger des pénitents une déclaration expresse,
 » non-seulement de faire leur possible pour ne point se
 » battre, mais de refuser le duel, et de ne jamais y appe-
 » ler, quoiqu'on pût leur dire ou leur faire. Je commu-
 » niquai ma pensée et mon dessein à M. l'abbé Olier, qui
 » n'eut pas de peine à y entrer. Sa grande piété et son
 » humilité lui firent espérer tout de DIEU. Nous voyions
 » bien l'extrême difficulté de guérir une maladie de cette
 » sorte, et qui avait infecté toute la France ; mais la gran-
 » deur du remède nécessaire et notre faiblesse s'accor-
 » daient bien, afin que toute la gloire appartint à DIEU,
 » qui choisit ce qu'il y a de plus vil et de plus abject pour
 » faire ses grandes œuvres ; et, après avoir vu réussir
 » avec tant de facilité l'établissement du séminaire, estimé
 » impossible, rien ne nous parut désespéré. On donna
 » ordre, dans la communauté, à tous les confesseurs,
 » d'interroger les pénitents sur cet article, et d'exiger
 » d'eux la parole de ne se battre jamais en duel. Au com-
 » mencement, cela surprit les pénitents. Ils dirent qu'on
 » ne leur avait jamais fait une telle proposition. Il y en
 » eut qui demandèrent du temps pour y bien penser. Les
 » curés de Paris, assemblés par le grand-vicaire, déclara-
 » rent, comme docteurs, qu'il fallait nécessairement
 » interroger et exiger la parole de ne se battre point. » Enfin,

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 192. 195. 194. M. Olier obtint que quelques seigneurs des plus braves de la cour le promissent (1); et cette résolution produisit, dans la noblesse, la révolution la plus étonnante et la plus heureuse, comme nous allons le raconter.

XXII.

M. Olier supplée à l'insuffisance des lois contre les duels.

Jusqu'alors, on avait essayé de réprimer la fureur des duels par de grands exemples de sévérité; et, néanmoins, cette espèce de démence sanguinaire se montrait toujours avec la même frénésie. M. Olier, pensant donc à y apporter quelque autre remède, imagina de suppléer à l'insuffisance des lois, en opposant l'honneur à l'honneur même. Il conçut le projet hardi de former une association de gentilshommes éprouvés par leur valeur, et de les engager, sous la religion du serment, et par un écrit signé de leur main, à ne jamais donner ni accepter aucun appel, et à ne point servir de seconds dans les duels qu'on leur proposerait (2). Le maréchal de Fabert et le marquis de Fénelon furent ceux sur qui il jeta les yeux pour les mettre à la tête de cette association d'un genre si extraordinaire. La réputation de bravoure et d'intrépidité, dont l'un et l'autre jouissaient, n'était pas le seul motif qui inspirait ce choix à M. Olier: le marquis de Fénelon, comme nous l'avons dit, aussi bien que le maréchal de Fabert, avaient en le tort de se rendre trop célèbres par leur empressement à montrer leur valeur dans les combats singuliers (3). On affecta même de n'admettre, dans cette association, que des militaires connus par des actions brillantes à l'armée; et M. Olier les persuada si parfaitement, par la bénédiction que DIEU donna à ses paroles, qu'ils résolurent de donner le plus grand appareil à cet engagement (4). Ils choisirent, pour le prononcer, le jour de la Pentecôte (5), afin que l'Esprit saint, qui, à pareil jour, avait rempli les Apôtres d'un courage invincible, pour détruire le règne de satan dans le monde, leur donnât à eux-mêmes la force d'être fidèles jusqu'au dernier soupir à ce serment (6). Dans ces dispositions,

(2) *Histoire de Fénelon, par le card. de Bausset*, t. 1. p. 9.

(5) *Ibid.*, t. 1. p. 586.

(4) *Remarques historiques*, t. 1. p. 58.

(3) *Œuvres de Fénelon, Correspondance*, t. III. *Lettre à Clément XI.* pag. 104.

(6) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. II. p. 143.

ZÉLÉ
et au m
ils fire
de Saint
par un
qu'ils si
« Les
» publi
» sorte
» quelq
» sorte
» duel,
» raison
» le sa
» nonc
» gâtin
» que
» état
» bonn
» ment
» soum
Cett
Condé
surton
ne put
» auss
» n'êtu
» une
à l'ad
fusa le
regar
fit tan
gentil
neur,
clave
ration

es plus braves
tion produisit,
tomante et la
ter.

la fureur des
t, néanmoins,
montrait tou-
nsant donc à y
de suppléer à
ur à l'honneur
une association
, et de les en-
m écrit signé
r aucun appel,
nols qu'on leur
le marquis de
yeux pour les
ure si extraor-
trépidité, dont
el motif qui in-

de Fénelon,
e maréchal de
p célèbres par
dans les com-
duemtre, dans
is par des ac-
s persuada si
u donna à ses
s grand appa-
pour le pro-
l'Esprit saint,
d'un courage
dans le monde,
tèles jusqu'au
s dispositions,

et au milieu d'un grand concours de témoins distingués, ils firent cette promesse, dans la chapelle du séminaire de Saint-Sulpice (1), entre les mains de M. Olier (2), par un acte qu'il leur en avait dressé lui-même (3), et qu'ils signèrent chacun. Il était conçu en ces termes :

« Les soussignés font, par le présent écrit, déclaration
» publique et protestation solennelle de refuser toute
» sorte d'appels, et de ne se battre jamais en duel, pour
» quelque cause que ce puisse être, et de rendre toute
» sorte de témoignages de la détestation qu'ils font du
» duel, comme d'une chose tout-à-fait contraire à la
» raison, au bien et aux lois de l'État, et incompatible avec
» le salut et la religion chrétienne; sans pourtant re-
» noncer au droit de repousser, par toutes voies lé-
» gitimes, les injures qui leurs seront faites, autant
» que leur profession et leur naissance les y obligent;
» étant aussi toujours prêts, de leur part, d'éclairer de
» bonne foi ceux qui croiraient avoir lieu de ressentir
» ment contre eux, et de n'en donner sujet à per-
» sonne (4).

Cette protestation fit un éclat extraordinaire. Le grand Condé, encore plein des idées d'une gloire profane, fut surtout étonné de la démarche du marquis de Fénelon, et ne put s'empêcher de lui dire : « Il faut, Monsieur, être
» aussi sûr que je le suis de votre fait sur la valeur, pour
» n'être pas effrayé de vous avoir vu rompre le premier
» une telle glace. » Mais son étonnement fit bientôt place à l'admiration (5). Le marquis ayant été provoqué, re-
fusa le duel avec une noble intrépidité, que toute la cour regarda comme un acte de vertu héroïque; et cet exemple fit tant de sensation, qu'il accoutuma peu à peu les autres gentilshommes à mépriser le préjugé du faux point d'honneur, qui jusque alors avait fait un si grand nombre d'esclaves (6). Il put contribuer aussi à accréditer la déclaration de M. Olier contre les duels, laquelle fut bientôt

(1) *Essai sur l'influence de la religion en France, etc.*, t. 1. p. 557. — *Histoire de Fénelon*.

(2) *Vie de la mère Gautron*, t. III. p. 507.

(3) *Remarques histor.*, t. II. p. 629. — *L'Ance Dominicaine*, 12 septembre, p. 425.

XXIII.

Protestation rédigée par M. Olier et approuvée par la noblesse, les maréchaux, les princes, la Sorbonne et les évêques.

(4) *Ibid.*, pag. 629, 650. — *Essai sur l'influence de la religion en France*, *ibid.* — *Remarq. historiques, ibid.* — *Histoire de Fénelon*, t. 1. p. 587.

(5) *Histoire de Fénelon*, t. 1. p. 10.

(6) *Vie de la mère Gautron*, p. 510.

approuvée et reçue dans tout le royaume. Les maréchaux de France ne l'approuvèrent pas seulement, ils exhortèrent encore tous les gentilshommes du royaume à la souscrire et à l'observer dans tous ses points, comme aussi à conférer ensemble sur les moyens de satisfaction qu'on pourrait tirer raisonnablement, sans recourir au duel, et d'en dresser des mémoires, « afin, disent-ils, que, les ayant lus et examinés, nous puissions en faire rapport à Sa Majesté, pour être, si elle le juge à propos, confirmés par un nouvel Édit à l'avantage de la religion et de l'État. » Ce jugement est signé par les maréchaux d'Estrées, Schomberg, Plessis-Praslin et Ville-roy (1). Des personnages illustres par leur naissance, leurs charges et leur réputation, s'empressèrent de faire, à leur tour, cette protestation ouverte et publique; et le prince de Condé †, les ayant appuyés de ses éloges, le souverain Pontife lui en écrivit un bref de félicitation (2).

(1) *Essai sur l'influence, etc.*, t. 1, p. 549, 550, 551.

(2) *Memoir. de M. du Ferrier*, p. 194.

(3) *Histoire de Feuchon*, t. 1, p. 587.

(4) *Vie de M. Alain de Solminihac*, liv. 11, ch. x, p. 242, 245.

(5) *Vie de saint Vincent de Paul*, par Collet, t. 11, au. 1656.

(6) *Vie de la rever. mère Gautron*, liv. III, p. 508. — *Vie, par père Giry*, part. 1^{re}, ch. xv, f. 69.

(7) *Essai sur l'influence, etc.*, t. 1, p. 551, 552, 557, 558.

Le prince de Conti mit le plus grand zèle à faire adopter le même engagement par la noblesse du Languedoc: exemple qui fut bientôt suivi dans plusieurs autres provinces (3), en particulier dans le Quercy, par le zèle d'Alain de Solminihac (4). Les États de Bretagne, à l'imitation de ceux de Languedoc, privèrent même du droit de séance, dans leurs assemblées, tous les gentilshommes qui se battraient en duel. Enfin le Roi fit adopter, à sa maison, la même protestation (5), et voulut que le marquis de Fénelon reçût lui-même les signatures de la cour (6).

Pour donner plus d'autorité encore à cette déclaration, les évêques de l'assemblée du clergé y joignirent leurs suffrages, le 28 du mois d'août (7), et les docteurs de Sorbonne l'approuvèrent à leur tour. Ces derniers ne craignent pas de l'appeler une sainte et magnanime résolu-

† M. du Ferrier l'appelle *M. le Prince d'Anguien*, du premier nom qu'il porta avant la mort de Henri de Bourbon-Condé, son père.

les maréchaux
t, ils exhor-
royaume à la
oints, comme
de satisfaction
s recourir au
n, disent-ils,
ssions en faire
juge à propos,
ge de la reli-
é par les mar-
aslin et Ville-
aissance, leurs
nt de faire, à
ublique; et le
ses éloges, le
lélicitation (2).
à faire adopter
Languedoc :
ers autres pro-
par le zèle d'A-
ne, à l'imitation
droit de séance,
ommes qui se
, à sa maison,
marquis de Fé-
our (6).

te déclaration,
oignirent leurs
docteurs de Sor-
rnières ne crai-
manime résolu-

du premier nom
lé, son père.

lution inspirée de DIEU, et ils exhortent toute la noblesse à imiter un si bel exemple. « Lesdits docteurs, ajoutent-ils, sont encore d'avis, que tous ceux qui recourent au sacrement de la Pénitence, et ne sont pas, à l'égard des duels, dans la disposition exprimée en ladite déclaration et protestation, sont incapables du bienfait de l'absolution, et de tous les sacrements de l'Eglise (1). » Cette délibération fut signée par cinquante docteurs, du nombre desquels étaient les plus célèbres de ce temps †.

Mais pour rendre plus ferme encore et plus stable le bien si heureusement commencé, M. Olier désirait que l'autorité royale rendit un nouvel édit contre les duels, espérant que les dispositions si favorables où étaient en général les grands et la noblesse, en assureraient l'exécution. Il s'adressa à la Reine régente, dans ce dessein, et lit aussi agir auprès d'elle tous ses amis. Ecrivant à un religieux, qui paraît avoir été le père Binet, confesseur de Roi, il lui disait : « Monsieur de Fénelon et moi avons pense qu'on était de la dernière importance de prier votre révérence de remettre à dimanche qui vient, à parler à la Reine de l'abolition des duels, afin que nous fassions, en attendant, quelque chose tout-à-fait nécessaire pour qu'elle réussisse à la gloire de Dieu, et que nous le disposions au point que vous pouvez souhaiter pour avoir le succès et la bénédiction entière de notre Seigneur Jésus-Christ (2). » Saint Vincent de Paul, de son

(1) *Essai sur l'influence, etc.* p. 555. 554. 553.

XXIV.

M. Olier demanda à la Régente de punir les duels et les blasphèmes.

(2) *Le P. au. de M. Olier*, p. 75.

† Il paraît que le souverain Pontife confirma aussi l'association des gentilshommes, formée par M. Olier, pour abolir le duel. Le cardinal de Bausset rapporte, en effet, qu'en 1656, saint Vincent de Paul écrivit à Rome, pour la faire approuver par un bref (1); et quoique Collet n'ait point trouvé, dans les lettres de saint Vincent, de traces de cette intervention de l'autorité apostolique (2), M. du Ferrier semble supposer qu'elle intervint réellement, puisqu'il rapporte que le duel fut ôté de la France et de l'Eglise, par le soin du souverain Pontife, et l'autorité du Roi Très-Christien (3).

(1) *Histoire de Fénelon*, t. 1. p. 286.

(2) *Vie de saint Vincent de Paul*, t. 1. p. 25. et note.

(3) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 190.

(1) *Vie de la mère Gaubron*, t. III, p. 508. — *Vie de saint Vincent de Paul*, par Collet, t. VI. — *Vie du même*, par Abelly. — *Lettre de Funelou*, *Clement XI*, *ibid.* —

(2) *Vie du père Bernard*, ch. XLV. — *Son zèle pour la gloire de Dieu*.

(3) *Lettres aut. de M. Olier*, pag. 390.

XXV.

Le Roi déclara sa majorité et rend un édit contre les blasphèmes.

côté, usa de toute l'activité de son zèle pour assurer un si noble dessein (1).

La religion vive et ardente de M. Olier lui faisait désirer aussi de voir réprimer les blasphèmes, qui demeureraient impunis, malgré les ordonnances de nos rois. On sait, en effet, que le père Bernard, qui ne se possédait pas lorsqu'il entendait blasphémer, s'autorisait de ces ordonnances pour tomber lui-même sur les blasphémateurs et les terrasser dans les rues, ayant coutume de dire : « N'est-il pas pitoyable qu'il n'y ait qu'un pauvre prêtre » qui fasse observer les ordonnances du Roi et les commandements de Dieu (2) ? » M. Olier saisit donc cette occasion pour représenter à la Reine la nécessité de réprimer aussi ces désordres. Dans une lettre à cette princesse, il ose bien lui rappeler les deux obligations indispensablement attachées à l'exercice d'une grande puissance : « l'une de procurer de grands biens dans l'État, l'autre d'y » détruire, dit-il, les vices et les crimes publics, les » duels, les blasphèmes, les impiétés et autres maux » semblables, pour la ruine desquels Dieu a mis dans » vos mains le glaive de sa justice et de sa vengeance ; » et, sans cela, vous ne pouvez être sauvée, quand vous » seriez, d'ailleurs, la plus sainte personne du monde (3). »

La pieuse Reine entra volontiers dans ces sentiments ; mais comme son autorité avait été affaiblie par les troubles politiques, il fut résolu que ce serait le Roi lui-même, qui, le jour où il déclarerait sa majorité, rendrait deux édits, l'un contre les blasphèmes, l'autre contre les duels, et commencerait par cet acte de religion, l'exercice de l'autorité royale. La circonstance ne pouvait être plus heureuse : les grands et le peuple soupiraient après le moment où l'on verrait le Roi commander en personne, et prendre enfin les rênes du gouvernement ; et la pompe qui accompagna cette cérémonie, l'une des plus magnifiques qu'on eût vues de long-temps à Paris, sembla réveiller,

ZÉLÉ
dans le
august
mois d
déclar
prince
les pr
ture d
gistré
chréti
ici les
Dan
ainsi :
» pele
» sing
» d'un
» non
» telle
» man
» mèn
» grav
» n'y
» pos
» phé
» m
» tion
» zèle
» lais
» Ch
» Cre
» l'ho
» sai
seron
cinq
que
avec

dans les cœurs des Français, le respect pour la personne auguste du monarque. Il se rendit au Parlement, le 7 du mois de septembre, où il tint, à cet effet, son lit de justice, déclara qu'il prenait la conduite de l'État ; et, à peine les princes, les pairs, les grands officiers de la couronne et les présidents du Parlement l'eurent salué, qu'on fit lecture des deux édits dont nous parlons, et qui furent enregistrés sur l'heure (1). On ne peut rien voir de plus chrétien, et il ne sera pas hors de propos d'en rapporter ici les motifs.

(1) *Histoire de Paris*, t. II. p. 1421. 1422.

Dans celui contre les blasphèmes, le Roi s'exprimait ainsi : « Depuis le temps qu'il a plu à Dieu de nous ap-
 » peler à la couronne, nous avons reçu tant de grâces
 » singulières de sa bonté... , que nous serions coupables
 » d'une extrême ingratitude envers la majesté divine, si
 » nous ne lui rendions des louanges et des grâces immor-
 » telles, en faisant régner sur nos sujets ses saints com-
 » mandements, et en imprimant dans leurs esprits la
 » même révérence de son très-saint nom, qu'il nous a
 » gravée dans le cœur. Et parce que nous savons qu'il
 » n'y a rien qui déroge davantage à sa bonté, ni qui s'op-
 » pose à son honneur avec plus de témérité que le blas-
 » phème, nous avons cru que nous ne pouvions choisir
 » un meilleur moyen, pour nous concilier ses bénédic-
 » tions, que d'imiter, dès l'entrée de notre majorité, le
 » zèle et la dévotion des rois nos prédécesseurs, qui ont
 » laissé des ordonnances dignes de leur titre de Très-
 » Chrétiens, pour réprimer ceux qui, méconnaissant leur
 » Créateur, blasphément contre son saint nom, contre
 » l'honneur de la très-sacrée Vierge sa mère, ou des
 » saints. » A ces causes, le Roi ordonne que les coupables
 » seront condamnés à des amendes ou à la prison, les
 » cinq premières fois qu'ils seront tombés dans ce crime,
 » que la sixième fois en leur conpera la lèvre supérieure
 » avec un fer chaud ; la septième, la lèvre de dessous, et

(1) *Archives du ministère de la guerre. — Ministère de M. Le Tellier, 1651. Affaires, partie 1re, 15e vol. f. 418, 420.*

XXVI.
Édit de Louis XIV contre les duels.

(2) *Histoire de Fœnelon, par M. de Bausset, t. 1, p. 10.*

que la huitième fois, on leur coupera la langue, comme étant incorrigibles (1)

L'édit contre les duels n'est pas moins digne de la religion du monarque. Les dispositions principales en furent proposées par l'association des gentilshommes dont nous avons parlé; et il est à présumer que le zèle de M. Olier n'eut pas la une médiocre part à des délibérations si chrétiennes. « Les avis de ce saint prêtre, et l'éclat que fit » alors l'association formée par lui, dit le cardinal de » Bausset, laissèrent une impression si profonde dans » l'esprit de Louis XIV, que, pendant tout le cours de son » long règne, aucune considération de naissance ou de » faveur ne put le fléchir, ni le faire consentir à accorder » des grâces en matière de duels (2). Il fallait, en effet, » que les avis de M. Olier eussent été bien puissants, pour » avoir pu inspirer au monarque les beaux sentiments qu'on » lit dans cet édit mémorable : « Toutes les lois devenant » inutiles, dit le Roi, si elles ne sont exécutées, nous » commandons très-expressément à nos consins les ma- » réchaux de France, de tenir la main exactement à l'ob- » servation de notre présent édit, nonobstant toutes lettres » clauses et patentes, et tous autres commandements » qu'ils pourraient recevoir de nous, auxquels nous leur » défendons d'avoir aucun égard... A cette fin, nous jurons » et promettons, en foi et parole de Roi, de n'exempter » à l'avenir aucune personne, pour quelque cause et con- » sidération que ce soit, de la rigueur du présent édit; et » si des lettres de rémission étaient présentées à nos cours » souveraines, nous voulons qu'elles n'y aient aucun » égard, quelque clause de *notre propre mouvement* et » autres dérogations qui puissent y être apposées. Dé- » fendons très-expressément, à tous princes et seigneurs, » d'intercéder près de nous pour les coupables, sous » peine d'enconrir notre indignation. Protestons que, ni » en faveur d'aucun mariage ou naissance de princes de

ZÉLÉ
» notre
» ou pa
» seiem
» prése
» sémel
» proch
» autlic
» juste
Nous
la cond
de M.
utile à
ce suje
» pouv
» ravi
» sonn
» saint
» l'a vo
» contr
» notre
» la vic
» lieu
» eusse
» emp
» sure
» oblig
» a co
L'al
Fénel
punies
l'omni
on di
de be
trui.
lui av

» notre sang, ni pour quelque autre considération générale
 » ou particulière que ce puisse être, nous ne permettrons
 » sciemment être expédiées aucunes lettres contraires au
 » présent édit, duquel nous avons résolu de jurer expres-
 » sément et solennellement l'observation au jour de notre
 » prochain sacre et couronnement, afin de rendre plus
 » authentique et plus inviolable une loi si chrétienne, si
 » juste et si nécessaire * (1). »

Nous sommes entrés dans ces détails, afin de montrer
 la conduite de la divine providence, qui se servit du zèle
 de M. Olier pour donner naissance à un changement si
 utile à la religion et à l'État. M. de Bretonvilliers dit sur
 ce sujet, à la louange du serviteur de DIEU : « Nous
 » pouvons assurer qu'il a donné autant d'âmes à DIEU, et
 » ravi autant de priés au démon, qu'il a retiré de per-
 » sonnes de ce fâcheux désastre ; et comme, d'après
 » saint Augustin, celui qui a refusé de nourrir un pauvre,
 » l'a véritablement tué, et, par conséquent, celui qui, au
 » contraire, l'a empêché de mourir, lui a donné la vie,
 » notre serviteur de DIEU a procuré à autant de personnes
 » la vie de la grâce, qu'il en a empêché de se porter sur le
 » lieu du combat, et la vie de la gloire à tous ceux qui y
 » eussent péri misérablement. Il est vrai qu'il ne les a pas
 » empêchés par lui-même. Nous pouvons toutefois as-
 » surer qu'il en a la récompense, et qu'ils lui en sont
 » obligés, puisqu'il a été le premier qui a eu ce dessein et
 » a contribué à le mettre en vigueur * (2). »

L'abolition des duels attira des ennemis au marquis de
 Fénelon, parce qu'on lui attribuait les peines dont furent
 punies quelques personnes. On le déchira par des calomnies : on le traita de dévot indiscret (3) et ambitieux ;
 on dit qu'il voulait surprendre la piété de la Reine par
 de beaux prétextes, et faire sa cour aux dépens d'autrui.
 Il se souvint alors de cette parole que M. Olier lui avait dite plusieurs fois : « Si DIEU vous aime, il vous

* NOTE 8.

(1) *Archives du ministère de la guerre. — Ibid. Expéditions de 1651. 2^e partie. septembre.*

XXVII.

M. Olier et le marquis de Fénelon ont eu une très-grande part à l'abolition des duels.

* NOTE 9.

(2) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. II. p. 147. 148.*

(3) *Mémoire de Mlle de Montpensier. Petitot, t. XLII. p. 129.*

• humiliera ; et , en élevant l'ouvrage , il abaissera l'ouvrier. » Pendant plusieurs années , il eut à souffrir une persécution presque continuelle , dont une vertu médiocre aurait été ébranlée. On disait qu'il était de la cabale et de la faction des dévots : c'était ainsi qu'on appelait les gentilshommes vonés à la piété , en s'efforçant de les faire passer pour des hommes remuants et dangereux (1) †.

(1) *Vie de la mère Gautron*, I. III. p. 509.

XXVIII.
Conduite héroïque du marquis de Fénelon à l'égard de son fils.

Cette persécution dura jusqu'à la campagne de 1667, dans laquelle , pour veiller davantage sur la conduite de son fils , qui suivait le métier des armes , le marquis de Fénelon voulut servir en qualité de simple volontaire. La valeur , l'intrépidité , la sagesse et la capacité qu'il y fit paraître , lui attirèrent une estime si universelle de la part du Roi , des généraux et de toute l'armée , qu'elles effacèrent , dans tous les esprits , les mauvaises impressions qu'on avait données de sa conduite. Mais un trait bien remarquable de son zèle et de son amour paternel , ce fut qu'après la conclusion de la paix , il conduisit ce fils unique au siège de Candie contre les Turcs , non pour avancer sa fortune , mais pour le soustraire aux dangers que courait son salut. Louis XIV , qui comprit le dessein d'un si vertueux père , lui dit avant son départ : Avouez-moi la vérité , vous faites ce voyage pour retirer votre fils des débauches de la cour. Il est vrai , Sire , répondit-il ; et , quand j'y pense , je trouve que

† Quand la comédie du Tartufe parut , on dit à l'auteur qu'il aurait bien mieux fait de donner une épée qu'une soutane à son faux dévot ; on voulait indiquer M. de Fénelon. Le cardinal Mazarin lui-même , après son retour en France , ayant été prévenu dans une occasion contre lui , ne put s'empêcher de lui parler contre les dévots. Votre Eminence a un bon moyen de les attraper , lui répondit le marquis : ils le méritent bien ; c'est de ne les employer jamais ni dans les charges , ni dans les affaires (1).

(1) *Vie de la mère Gautron*, I. III. p. 513.

Candie n'est pas encore assez loin. Il partit pour cette expédition conduisant encore avec lui quatre cents jeunes gentilshommes, qui l'honoraient et l'aimaient, comme s'il eût été leur père. Avant le jour, il les préparait au combat par plusieurs heures d'oraison, et marchait lui-même à leur tête dans toutes les sorties. Son fils ayant été blessé mortellement, il le fit porter dans sa tente, sans quitter le combat; il vint ensuite, après l'action, l'assista lui-même à la mort, reçut son dernier soupir et peu de temps après il repassa en France avec son corps, qu'il fit inhumer dans sa terre de Magnac (1)*. La Providence lui ménagea cependant la plus douce consolation, en substituant, au fils qu'il avait perdu, un neveu qui fut depuis l'illustre archevêque de Cambrai, et qui devint, avec sa fille, l'objet de ses soins et de ses affections les plus tendres (2).

L'exemple d'une vertu si héroïque peut faire juger des fruits que produisirent les travaux de M. Olier, en faveur de la noblesse. « Il ne se contenta pas, dit M. de Bretonvilliers, d'avoir ôté le mal, en procurant l'extinction des duels, il s'efforça ensuite de porter à la piété et à la dévotion tous les gentilshommes dans lesquels il trouvait quelque disposition. C'est pour cela qu'il leur parlait si volontiers pour les gagner à Dieu, et qu'il priaît si ardemment Notre-Seigneur de les vouloir attirer à son service. Il a fait même des réglemens pour la noblesse chrétienne, et à servi à son avancement par plusieurs moyens qu'il serait trop long de rapporter ici. Notre-Seigneur, ajoute-t-il, a tellement béni le zèle de son serviteur, que non-seulement il a voulu qu'il ait servi lui-même à la sanctification de ces gentilshommes, mais même qu'après sa mort, la bénédiction ait été continuée dans ses enfants; puisque nous en voyons, par la miséricorde de Dieu, un si grand nombre venir au séminaire de Saint-Sulpice, y faire les exercices spirituels,

(1) *Vie de la mère Olier*, p. 512, et suiv.

* NOTE 10.

(2) *Histoire de Feuchon*, par le cardinal de Bausset, t. 1. p. 12.

XXIX.

Après la mort de M. Olier, ces gentilshommes se réunissent encore au séminaire.

• et chercher le moyen d'assurer leur salut , en alliant
 • ensemble la vertu chrétienne et la noblesse. Dans une
 • seule année , on en a compté plus de cent qui les y ont
 • pratiqués , et qui ont paru être changés ensuite en des
 • hommes nouveaux , par le genre de vie qu'ils ont em-
 • brassé , et par le mépris qu'ils ont su faire de tout ce qui
 • pouvait être un obstacle au généreux dessein qu'ils
 • avoient formé d'être tout à Dieu (1).

(1) *Vie Ms. de*
M. Olier, par M.
de Bretonvilliers,
 t. II. p. 148.

NOTE

dépense r
 religieuse
 fournissai
 de leur p
 de Lianc
 même la
 soins de

« Je ne

» que not

» conven

» leur me

» sans av

» vie. Ell

» charité

» les dir

» le fan

ues de G

à Paris a

de cette

jours en

dans un

et , aprè

avec édi

agée de

NOTE

• engagé

• voulut

lut, en alliant
esse. Dans une
nt qui les y ont
ensuite en des
qu'ils ont em-
e de tout ce qui
dessein qu'ils

NOTES DU HUITIÈME LIVRE.

MAISON OUVERTE AUX RELIGIEUSES FUGITIVES.

NOTE 1. — M. Olier faisait lui-même une partie notable de la dépense nécessaire à l'entretien de la maison où il avait recueilli les religieuses réfugiées sur sa paroisse, et plusieurs paroissiennes fournissaient généreusement le reste (1), jalouses d'imiter la charité de leur pasteur. De ce nombre étaient les duchesses d'Aiguillon et de Liancourt, la présidente de Herse, et madame Tronson qui avait même la faculté d'entrer dans la clôture, autant de fois que les besoins de la communauté pouvaient l'exiger (2).

« Je ne saurais omettre ici, ajoute M. de Bretonvilliers, une action » que notre serviteur de Dieu exerça en ce même temps envers un » convent tout entier de religieuses, qui, ayant été obligées de quitter » leur monastère par la fureur des guerres, s'étaient réfugiées à Paris, » sans avoir aucun autre moyen que la mendicité pour y conserver leur » vie. Elles étaient au nombre de onze. Il les reçut, les assista avec sa » charité et sa douceur ordinaire, et leur donna encore un prêtre pour » les diriger dans une petite maison qu'on avait louée pour elles, dans » le faubourg (3). » Ces religieuses étaient probablement les Bernardines de Gomer-Fontaine, alors diocèse de Rouen, qui s'étaient retirées à Paris avec leur abbesse, Marguerite de Rouxel de Medavi. Le zèle de cette vertueuse abbesse lui inspira la résolution de demeurer toujours en communauté avec ses filles. Elle y vécut, en effet, de la sorte dans une petite maison derrière les Carmes, où était une chapelle ; et, après la paix (4), elle reentra dans son abbaye, qu'elle gouverna avec édification, jusqu'à sa mort arrivée en 1705, lorsqu'elle était âgée de cent ans (5).

(1) *Vie Ms. par M. de Bretonvilliers.*

(2) *Régistre de la juridiction spirituelle, ibid. p. 18.*

(3) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. II, p. 511.*

(4) *Archives du Royaume, sect. historiq. t. 1225. — Description de la juridiction, etc. fol. 53.*

(5) *Gall. Christian. t. XI, col. 521.*

INCERTITUDES DE LA MÈRE MECHILDE.

NOTE 2. — « Comme la mère Mechilde du Saint-Sacrement s'était » engagée à ne rien faire d'elle-même, dit l'auteur de sa *Vie*, elle » voulut, pour prendre un parti sur le dessein qu'elle avait de se dé-

• mettre de sa charge, consulter ce qu'il y avait de plus saint et de
 • plus éclairé parmi les serviteurs de Dieu. Elle remit donc à saint
 • Vincent de Paul, au célèbre M. Olier, curé de Saint-Sulpice, et
 • au pieux architecte d'Evreux, M. Boudou, un mémoire où elle
 • détaillait ses motifs de démission. Ils examinèrent, chacun en parti-
 • culier, et dirent ensemble tous les articles du mémoire de la
 • mère Mechilde; et leur décision unanime fut que son attrait pour
 • la solitude et ses projets de retraite étaient une tentation; que son
 • établissement était véritablement l'œuvre de Dieu; qu'elle devait
 • s'y consacrer tout entière; qu'elle résisterait même à la volonté
 • divine en l'abandonnant. Elle se soumit à leur décision, comme si
 • Dieu lui eût parlé lui-même, et cette obéissance aveugle attira sur
 • la communauté de nouvelles bénédictions; car dès ce moment la
 • maison ne cessa de faire les plus grands progrès, tant du côté
 • de la perfection, que du côté du nombre des sujets que la grâce y
 • attirait (1). »

(1) *Vie de la
 vénérable mère
 Catherine de
 Bar*, p. 257.

BÉNÉDICTINES DU SAINT-SACREMENT. LEUR DÉVOTION ENVERS
 MARIE.

NOTE 5. — On sait que les monastères de saint Benoit, étaient gouvernés par des abbesses, supérieures perpétuelles. Les religieuses de cet ordre, qui furent établies sur la paroisse de Saint-Sulpice, à l'occasion du vœu de M. Picoté, voulant faire une profession publique de dévouement à Marie, lui déférèrent, dans la première élection, et d'une manière irrévocable, le titre d'abbesse et de supérieure, par acte capitulaire du 22 août 1654. Dans ce dessein, on avait fait sculpter une statue de la sainte Vierge, tenant sur le bras gauche l'enfant Jésus, et ayant une crosse à la main droite. M. Picoté, qu'on peut regarder comme l'auteur de ce pieux dessein, bénit la statue, et la plaça dans une espèce de trône à l'endroit le plus éminent du chœur, où était ordinairement dans les abbayes le siège de l'abbesse. Ensuite, pendant qu'on chantait le *Te Deum*, toutes les religieuses vinrent successivement rendre leurs hommages à cette aimable supérieure. Il fut aussi statué que, dans tous les monastères qui voudraient embrasser dans la suite l'institut, on ferait la même cérémonie, et qu'on la renouvelerait tous les ans. Dès le lendemain, la mère Mechilde fit placer l'image de la très-sainte Vierge dans tous les lieux réguliers du monastère, afin qu'elle présidât à tous les

exercices.
 nauté lui
 en son bé
 de la Vie
 les ans, l
 gieuses l
 vres ave
 chaque a
 tave de l

ÉTABLI

NOTE

l'édificat
 pandaier
 ami, s'é
 Mais ce
 tables o
 hument
 archevê
 refusait
 prétext
 être inf
 Régent
 lui fit o
 d'autre
 joignit
 Marie
 de Pre
 alors a
 d'acco
 de la v
 Que
 pour l
 De ré
 clara
 partir
 pas
 puis

de plus saint et de
remit donc à saint
de Saint-Sulpice, et
un mémoire où elle
et, chacun en parti-
es da mémoire de la
que son attrait pour
e tentation ; que son
DIEU ; qu'elle devait
même à la volonté
e décision, comme si
nce aveugle attira sur
ur dès ce moment la
rogès, tant du côté
sujets que la grâce y

DÉVOTION ENVERS

saint Benoit, étaient
elles. Les religieuses
de Saint-Sulpice, à
ne profession publi-
la première élection,
e et de supérieure,
dessein, on avait fait
r le bras gauche l'en-
e. M. Picoté, qu'on
ein, bénit la statue,
le plus éminent du
e siège de l'abbesse.
ntes les religieuses
à cette aimable su-
monastères qui vou-
ait la même céré-
ès le lendemain, la
sainte Vierge dans
e présidât à tous les

exercices. Elle ordonna encore que la première portion de la commu-
nauté lui fut offerte matin et soir, et donnée ensuite aux pauvres
en son honneur (1). Enfin, on établit dans cette communauté la fête
de la Vie intérieure de la très-sainte Vierge, que l'on célébrait tous
les ans, le 27 de septembre (2). Depuis leur établissement, ces reli-
gieuses furent en communion particulière de prières et bonnes œu-
vres avec les prêtres de la communauté de Saint-Sulpice, qui,
chaque année, faisaient une station dans leur église, le jour de l'oc-
tave de la Fête-Dieu (3).

ÉTABLISSEMENT DES RELIGIEUSES DE LA MISÉRICORDE A PARIS.

NOTE 4. — Depuis son voyage à Aix, en 1647, M. Olier, ravi de
l'édification que les religieuses de Notre-Dame-de-Miséricorde répan-
daient dans cette ville, sous la direction du père Yvan, son
ami, s'était efforcé d'en former un établissement sur sa paroisse.
Mais ce dessein avait rencontré d'abord des oppositions insurmon-
tables de la part de la personne même dont le concours était abso-
lument nécessaire pour l'exécuter. Le cardinal de Sainte-Cécile,
archevêque d'Aix, et frère du cardinal Mazarin premier ministre,
refusait à ces religieuses la permission d'aller s'établir à Paris, sous
prétexte de n'en pas priver son propre diocèse. Comme il paraissait
être inflexible sur ce point, M. Olier eut recours à l'autorité de la
Régente ; et cette princesse, voulant secourir ses pieux desseins,
lui fit expédier des lettres de sa part, adressées au cardinal (4), et
d'autres écrites au nom du jeune Roi. La comtesse de Brienne,
joignit encore les siennes à celles de leurs Majestés ; et M. de Sainte-
Marie, l'un des prêtres de M. Olier, les envoya au gouverneur
de Provence, et à M. de Bargemont, grand-vicaire de l'archevêque
alors absent. Mais ce fut sans aucun succès : le grand-vicaire s'excu-
sa d'accorder cette permission, et l'archevêque, à son retour, la refusa
de la manière la plus expresse (5).

Quelque temps après, ce prélat étant venu à la cour, en employa,
pour le fléchir, les plus vives instances : tout fut également inutile.
De retour à Aix, il alla même visiter les religieuses, et leur dé-
clara qu'il avait pris l'inébranlable résolution de ne point les laisser
partir. « Monseigneur, lui répartirent ces bonnes filles, il n'est
pas au pouvoir des créatures de résister aux desseins de DIEU : sa
puissance ôtera tous les obstacles ; et si Votre Éminence continue

(1) *Vie de la vénérable mère Catherine de Bar*, p. 255 et suiv.

(2) *Mémoires historiques de la Mère Dieu, par une religieuse Bénédictine*. Paris, in-4o, 1682, 27 jour de septembre, p. 616.

(3) *Remarques historiques sur l'église et la paroisse de Saint-Sulpice*, t. 1. p. 138, 261.

(4) *Histoire de Paris*, t. II, pag. 1431.

(5) *Histoire de l'ordre de Notre-Dame-de-Miséricorde*, Ms. cahier 496.

(1) *Gazette de France*, 29 septembre, 1648.

(2) *Vie de la mère Marie-Madeleine de la Trinité, par le père Giroz*, p. 227.

(3) *Histoire de l'ordre de Notre-Dame de Miséricorde, ibid.*

(4) *L'imitateur de Jésus-Christ ou Vie du père Fran.*, in-4^o, p. 636.

(5) *Vie du père Fran.*, in-4^o, p. 635.

« de s'y opposer, DIEU pourra bien l'appeler à soi, et faire cesser » par là son opposition. » Le cardinal prenant alors le ton de la plaisanterie, leur dit en souriant : « Je me porte fort bien, grâce à » DIEU, et je suis encore jeune; (il n'avait que quarante ans) (1). Si » votre établissement dans Paris ne se fait qu'après ma mort, j'es- » père que de long-temps vous n'y serez pas établies. » La chose ar- riva néanmoins quelques mois après. Pendant que le cardinal se rendait d'Aix à Rome, la Reine, offensée de la résistance de ce prélat, lit expédier, sur la demande de la comtesse de Brienne (2), et à la prière de M. Olier, de nouvelles lettres au nom du Roi, qu'elle accompagna des siennes, et par lesquelles il était ordonné au grand-vicaire d'Aix, d'accorder aux religieuses de la Miséricorde, l'autorisation qu'elles sollicitaient. Le même jour que le courrier de la cour arriva à Aix, on apprit, dans cette ville, que le cardinal venait de mourir à Rome; et par là toutes les difficultés furent aplanies: car le grand-vicaire capitulaire (3), M. de Mimata, que la comtesse d'Alais, femme du gouverneur de Provence, visita dans ce dessein, accorda la permission en bonne forme; et les religieuses, ayant à leur tête la mère Madeleine de la Trinité, leur institutrice, prirent enfin la route de Paris (4).

Elles firent ce long et pénible voyage au milieu des neiges et des frimas, et souffrirent au-delà de tout ce qu'on peut imaginer. On eût dit que l'ennemi de tout bien leur suscitait mille contre-temps pour ralentir leur marche, dans la vue de faire échouer un dessein qui devait être si utile à la gloire de DIEU: car si elles fussent arrivées à Paris quelques jours plus tard, il est probable que leur établissement n'aurait pas eu lieu, au moins de long-temps. M. Olier, informé de leur marche, et ne pouvant aller lui-même à leur rencontre, à cause de quelque incommodité, envoya au-devant d'elles des carrosses à Ville-Juif, et M. de Sainte-Marie pour les recevoir. Elles arrivèrent à Paris, le 2 janvier 1649 (5) †, veille de la fête de sainte Geneviève, et se rendirent d'abord à l'église de Saint-Sulpice, où M. Olier, qui les y attendait, les reçut avec beaucoup de joie. La

4 L'historien du père Yvan, in-4^o, p. 636, marque leur arrivée à Paris au 24 du mois de janvier. C'est sans doute une aberration de l'imprimeur, puisqu'on dit dans le même endroit qu'elles arrivèrent la veille de sainte Geneviève. D'ailleurs le 24 la Reine était déjà partie de Paris. On retrouve la même erreur dans les *Remarques historiques sur l'église de Saint-Sulpice*, t. 1, p. 151.

Reine ré-
serviteur
Elle en t
mère M
audience
l'avons
milieu de

M. LE

NOTI
Saint-S
cert ave
de filles
se cons
person
commun
Ces der
l'archev
sont ap
L'exéc
l'année
à Jésus
dans ce
que sa
la cér
grand

M.

leur i
et qu
bride
du J
et pl
devo
Ils e
Ben

Reine régente avait trop contribué à les faire venir, pour que le serviteur de DIEU ne s'empressât pas de lui apprendre leur arrivée. Elle en témoigna sa satisfaction, et désira de recevoir la visite de la mère Madeleine. Mais la veille du jour où elle devait lui donner audience, la Reine étant partie pour Saint-Germain, comme nous l'avons rapporté, laissa ces religieuses dans la consternation, au milieu des troubles de la capitale (1).

(1) *Vie de la mère Madeleine*, p. 257.

M. LE VACHET ÉTABLIT LES SOEURS DE L'UNION CHRÉTIENNE ET RÉFORME UN MONASTÈRE.

NOTE 5. — M. Le Vachet, l'un des prêtres de la communauté de Saint-Sulpice, les sœurs dévoués au salut des âmes, résolut, de concert avec madame de Sallan, de former un séminaire de veuves et de filles vertueuses, qui, abandonnant leur patrie et leur parents, se consacraient à la conversion et à l'instruction religieuse des personnes de leur sexe, comme aussi à l'éducation des enfants. Ils communiquèrent leur dessein à saint Vincent de Paul et à M. Olier. Ces deux grands serviteurs de DIEU l'admirent, et en parlèrent à l'archevêque de Paris, qui, sur leur rapport avantageux, y donna son approbation, et promit de l'appuyer de toute son autorité (2). L'exécution, toutefois, en fut suspendue jusqu'au commencement de l'année 1647, où ces femmes fortes se consacrèrent solennellement à JÉSUS-CHRIST, pour lui gagner des âmes; et elles firent paraltre, dans cette consécration, tant de piété, de ferveur et de recueillement, que saint Vincent de Paul, M. Olier et M. Le Vachet, présents à la cérémonie, avouèrent que jamais ils n'avaient ressenti une plus grande onction, ni été témoins d'un plus édifiant spectacle (3).

(2) *Vie de M. Le Vachet*, chap. xx, p. 111.

(3) *Vie de Mme Lamoignon de Potligny*, par Colletin, 1744, t. 87, et suite.

M. Le Vachet signala encore son zèle en ramenant à l'esprit de leur institut, des religieuses qui ne suivaient plus aucune règle, et qui avaient même pris, d'un commun accord, la résolution de brûler leurs constitutions. L'archevêque de Paris, avant les troubles du Jansénisme, pria saint Vincent de Paul, M. Olier, M. Bourdoise et plusieurs autres personnes zélées, de rappeler ces filles à leur devoir. Plusieurs fois ils se rendirent au monastère, mais inutilement. Ils eurent beau leur proposer de nouvelles règles, celles de saint Benoit, de saint Bernard, de saint Dominique et plusieurs autres, et

même les plus douces et les plus mitigées : tout fut inutile. Enfin, l'archevêque de Paris se disposait à demander au Roi la suppression de cette maison, lorsque l'un de ceux qui avaient le plus travaillé pour la réformer, proposa, pour faire une dernière tentative, M. Le Vachet. C'était l'instrument que la Providence s'était réservé : car à peine leur eut-il adressé la parole, qu'il les vit, la plupart, attendries jusqu'aux larmes ; et qu'elles furent étonnées elles-mêmes du renouvellement subit qui s'opéra dans leur communauté (1) †.

(1) *Vie de M. Le Vachet*, chap. xxv. p. 167. etc.

SUR LA DÉCISION DONNÉE A MADAME DE SAUJEON.

NOTE 6. — On a dit que M. Olier, ne voyant point de danger pour madame de Saujeon si elle restait à la cour du duc d'Orléans, lui avait conseillé d'y demeurer pour le bien spirituel de ce prince. « Le dessein de DIEU sur cette âme, écrivait-il en 1651, est de faire de grands biens par elle, surtout en portant messe pour le duc d'Orléans, sur l'esprit duquel il lui a donné grâce et grande créance, à embrasser les intérêts de la religion catholique, dans son gouvernement de Languedoc, et à y détruire, autant qu'il sera en lui, la religion prétendue réformée. M. Olier doit trois choses à cette âme, lui continuer ses entretiens en public, en outre toujours dans la réforme de ses mœurs, faire enfin de bonnes œuvres, en donnant parfois à entendre que c'est à sa sollicitation pressante qu'il les entreprend, et il doit les faire pour l'éducation publique, réparant ainsi le tort et le murmure qu'il cause dans le monde, quoique sans fondement (2). » Ces entretiens en public, dont parlait M. Olier, étaient des heures réglées que ce prince avait coutume de donner à la conversation, avec plusieurs personnes de sa cour. M. Olier voulut avec raison que madame de Saujeon s'y trouvât,

(2) *Mém. aut. de M. Olier*, t. vi. p. 51. 52.

† L'évêque de Clermont ayant prié M. Olier de travailler à la réformation d'une communauté de son diocèse, celui-ci écrivait à saint Vincent de Paul : « Je suis prié, par madame la Princesse, de vous demander une religieuse pour la réforme d'une abbaye dont monseigneur de Clermont vous a écrit. Il m'a écrit aussi, à moi-même, pour vous en supplier. Je le fais dans l'intention de procurer la gloire de Dieu, partout où elle peut l'être, et particulièrement dans ces cantons d'Auvergne si délaissés (1). »

(1) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 57. 58.

comme a
avec le c
répandus

Mader
casion, t
et il faut
elle le su
d'Orléan
et si opp
dément
princess

« On voi
» comme
» moiqu
en effet
prêtres
» nemi
» fort co
Elle le
auprès
blent a
» cesse
» son é
» rien
» posai

NOT
jour à
eut le d
mit d'e
restée
encore
la volo
» il ; o
» men

comme auparavant, de peur que la cessation de ses anciens rapports avec le duc d'Orléans, n'autorisât les bruits que la calomnie avait répandus sur la réputation de l'un et de l'autre.

Mademoiselle de Montpensier, dans ses Mémoires, fait, à cette occasion, une sortie assez violente contre les prêtres de Saint-Sulpice; et il faut convenir qu'elle aurait bon droit d'en user ainsi, si, comme elle le suppose, ils eussent donné cette décision pour plaire au duc d'Orléans, et lui faire bassement leur cour. Une imputation si atroce, et si opposée à la conduite et à l'esprit bien connu de M. Olier, se dément d'elle-même. Aussi le dernier éditeur des Mémoires de cette princesse, a-t-il eu soin de prémunir ici ses lecteurs, par cette note :

« On voit que l'honneur dicta à Mademoiselle, cette déclamation. Elle était » comme on a dû l'observer, très-sujette à se laisser prévenir, et son témoignage n'est d'aucun poids dans cette matière (1). » Elle se montre, en effet, très-prévenue contre madame de Saujeon, et contre les prêtres de Saint-Sulpice en particulier (2). « Je suis fort méchante ennemie », dit-elle dans le portrait qu'elle a tracé d'elle-même, étant » fort colère et fort emportée, et j'aime souvent à picoter et à déplaire (3). » Elle le montre assez à l'égard de madame de Saujeon, dont le crédit auprès du duc et de la duchesse d'Orléans, et le caractère fier, semblent avoir été en partie l'occasion de cette diatribe (4). « Cette princesse, constamment flattée dans ses goûts et dans ses caprices, dit » son éditeur, avait pris de bonne heure l'habitude de croire que » rien ne devait résister à ses volontés; de là un orgueil qui la disposait à dédaigner tout ce qui l'environnait (5). »

(1) Mémoires de Mlle. de Montpensier, *ibid.* t. XLIII.

(2) *Ibid.* p. 85.

(3) *Ibid.* p. 504.

(4) *Ibid.* t. XL. p. 71. etc.

(5) *Ibid.* t. XL. p. 519.

SUR MADAME DE SAUJEON ET SA COMMUNAUTÉ.

NOTE 7. — Madame de Saujeon, après plusieurs années de séjour à la cour de Blois, où M. Olier lui avait ordonné de demeurer, eut le désir de la quitter pour suivre ses goûts de retraite. Il lui permit d'en demander au prince la faculté; mais cette démarche étant restée sans succès, il l'engagea, par plusieurs lettres, à persévérer encore dans sa première vocation, et à attendre en paix le signal de la volonté divine. « Dieu fait tout avec force et suavité, lui écrivait-il; on ne gêne jamais rien pour attendre sa volonté: tous ces moments sont autant de sacrifices de volonté propre; ensuite la

(1) *Lettres spirituelles de M. Olier*, p. 332.

(2) *Factum pour la supér. des Filles de la sainte Vierge*, p. 1. — *Bibl. Mazarine, Ms. Recueil de diverses pièces*, t. II.

(3) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 333.

(4) *Attestations aut. touchant M. Olier*, p. 205.

(5) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 333.

(6) *Factum pour la supérieure*, etc. *ibid.* p. 2.

» Providence fait sonner l'heure du sacrifice public, au-dedans et
 » au-dehors, intérieurement et extérieurement, en sorte qu'on ne
 » peut plus douter qu'elle ne soit venue (1). »

Par ce sacrifice public, M. Olier rappelle à madame de Saujeon le dessein qu'il avait formé, plusieurs années avant qu'il la connût (2), d'établir une communauté afin de faciliter, aux dames de qualité, le moyen de faire des retraites. Pour exécuter ce projet, il avait jeté les yeux sur madame Tronson (5), à qui il en communiqua, avant sa mort, l'esprit et les règles, et qui possédait en effet toutes les qualités propres pour une sage et sainte administration; et lorsqu'il eut madame de Saujeon sous sa conduite, il pensa aussi qu'elle pourrait se consacrer un jour à DIEU dans cet institut. Mais ne voulant pas prévenir les moments de la Providence, il désira que l'une et l'autre, en attendant, s'offrissent à DIEU pour exécuter ce dessein dans le temps qu'il aurait marqué. Ce qu'elles promirent en effet le 19 janvier 1654, dans l'église de Notre-Dame de Paris (4).

M. Olier se proposait de consacrer cette communauté à la vie intérieure de Marie. « Je vois, écrivait-il, que cette dévotion fait
 » des progrès, et gagne les âmes les plus pures et les plus saintes.
 » Il y a peu de temps, une âme très-sage et très-solide disait, avec
 » ferveur et grande élévation, qu'elle consumerait bien volontiers sa
 » vie en cette application, et que s'il y avait quelque institution pour
 » cela, quand elle serait la plus pauvre et la plus misérable du monde,
 » elle s'y jeterait bien volontiers. Je vous dirai encore, qu'hier une
 » personne qui entre avec plaisir dans les œuvres que Notre-Sei-
 » gneur me confie, me promit cinquante mille écus, me témoignant
 » vouloir faire un bâtiment, et donner un fonds pour l'œuvre, et ex-
 » pérant y entretenir autant de sujets que je voudrai. C'est l'amour
 » de la très-sainte Vierge en JÉSUS, qui opère cela, et rien d'hu-
 » main ne s'y mêle (5). »

L'exécution fut cependant encore différée. M. Olier, ne doutant pas de la proximité de sa mort, fit connaître à M. de Bretonvilliers l'esprit qui devait animer cet institut, et en dicta les règles à madame de Saujeon. On les conserve encore aujourd'hui. Après la mort du serviteur de DIEU, M. de Bretonvilliers ajouta à ces règles quelques articles moins importants, dans le détail desquels M. Olier n'était point entré avec madame de Saujeon, et qu'il lui avait fait connaître à lui-même (6). Enfin, croyant que les moments de la Providence étaient arrivés, pour donner commencement à cette œuvre, M. de

Breton
 Saujeon
 ques au
 rain pr
 qui lui
 faisait
 comme
 ouvrag
 liers, e
 Paul, u
 tifs à ce
 tant de
 « J'ai g
 » à ma
 » et de
 » de m
 » plus
 » indép
 » inap
 » lequ
 » DIEU
 » sont
 » âmes
 » nauté
 » rendat
 » toutes
 » enelle
 » dévoti
 » fruits
 » heur
 » ne c
 » ciel
 » qu'il a
 » Mais
 » à la r
 » mand

† G
 d'Hot

Bretonvilliers réunit en communauté madame Tronson, madame de Sanjeon, ma demoiselle d'Aubray, nièce de M. Olier (1), avec quelques autres personnes de condition, acheta pour elles un grand terrain près de l'église Saint-Sulpice (2), et fit construire une maison qui lui coûta près de cent mille livres (3). Une charité si généreuse faisait dire à madame de Saujeon, que si DIEU avait choisi M. Olier, comme un autre David, pour lui inspirer le dessein et le plan de cet ouvrage, il paraissait visiblement qu'il avait choisi M. de Bretonvilliers, comme un autre Salomon, pour l'exécuter (4). Saint Vincent de Paul, un mois avant sa mort, étant consulté sur plusieurs points relatifs à cet établissement, exprima en ces termes l'estime qu'il faisait, tant de l'œuvre elle-même, que de celui à qui DIEU l'avait inspirée. « J'ai grande confusion de l'honneur que vous m'avez fait, écrivait-il à madame de Saujeon, d'être venue ici avec M. de Bretonvilliers, et de ce que j'ai été privé de la consolation de vous voir, à cause de mes misères et de mes incommodités. Ma confusion est encore plus grande pour la confiance dont vous m'honorez, en étant si indigne que je sois, particulièrement à l'égard d'une œuvre tant à imposer que celle dont vous me faites la grâce de me parler, laquelle j'estime, je respecte, je loue comme ayant été inspirée de DIEU à ce saint homme qui en est l'auteur; et je prie la divine bonté qu'elle ait agréable de la bénir, en vue de tant de bonnes âmes qui y prennent part (5). » DIEU bénit en effet cette communauté de la manière la plus sensible; les personnes de qualité s'y rendaient en foule pour y faire des retraites, et elles en sortaient toutes changées, et singulièrement édifiées de la modestie et du recueillement de ces dames (6), surtout pénétrées de la plus sincère dévotion pour Marie. Madame de Saujeon, considérant les premiers fruits de cette institution naissante, écrivait que « M. Olier était si heureux d'avoir été choisi pour en jeter les fondements, et qu'elle ne doutait pas qu'il n'en reçût une grande récompense dans le ciel, et n'y parût comme l'apôtre de la sainte Vierge (7), » puisqu'il avait tant contribué à la faire connaître et aimer.

Mais le démon, jaloux du bien que produisait cette œuvre, parvint à la miner sans ressource. M. Olier, avant de mourir, avait recommandé qu'on ne nommât point madame de Saujeon supérieure; on

† Cette maison qui subsiste encore, est connue aujourd'hui sous le nom d'Hotel Palatin. — *Remarques historiques*, t. 1. p. 242.

(1) *Vie de saint Vincent de Paul*, par Coltes, t. 1. p. 133. note.

(2) *Remarques historiques*, t. 1. p. 212.

(3) *Extrait de la vie de M. de Bretonvilliers*, par Baudrand, p. 131.

(4) *Factum pour la supérieure*, etc. p. 1.

(5) *Recueil des lettres de saint Vincent de Paul*, Ms. in-fol. t. II. fo 51. verso. Lettre du 2. août 1660, à Mme Saujeon.

(6) *Mémoire sur la vie de M. de Bretonvilliers*, etc. p. 135.

(7) *Factum pour la supérieure*, etc. *ibid.* p. 2.

(1) *Factum, etc.*
 (2) Granel,
Vies M. L. I. p.
 127. *Sar M. de*
Bretonvilliers,
 4.

(5) *Mémoires*
sur M. de Bre-
tonvilliers, pag.
 156. 1. 7.

(4) *Ibid.* p. 137.
 6.

(5) *Ibid.* p. 7. 8.

domma, en effet, cette charge à madame Tronson, qui l'occupa jusqu'à sa mort (1). Mais après celle-ci, on eût l'autre, et dès ce moment M. de Bretonvilliers prévint la décadence de l'institut (2). La nouvelle supérieure, qui semblait être un modèle de douceur et d'humilité, lorsqu'elle était placée au second rang, prit peu à peu des manières hautes, et un air impérieux, jusqu'à vouloir retenir toujours la supériorité, malgré les règles entièrement contraires à cette prétention. Après qu'elle l'eut occupée neuf ans, ses filles portèrent enfin leurs plaintes à l'archevêque, et parvinrent à créer une autre supérieure. Madame de Sanjeon, ne pouvant souffrir une démarche qu'elle regardait comme une injure personnelle, prétendit qu'il y avait abus; et étant en réputation à la cour, où son crédit était grand, elle intéressa tout le monde en sa faveur, et la communauté fut supprimée, sans que M. Bretonvilliers eût fait valoir ses raisons et ses droits (5).

M. de Bretonvilliers eût évité ce coup, s'il eût voulu aller trouver le Roi à Saint-Germain-en-Laye, pour défendre lui-même sa cause. Il aima mieux en abandonner le succès à la Providence, que de paraître à la cour (4); et lorsqu'il eut appris la conclusion de cette affaire, bien loin d'en être affligé, il ne cessa d'en rendre grâces à Dieu, comme d'une nouvelle marque de sa protection sur le séminaire de Saint-Sulpice. « Il croyait, dit M. Bourbon, que la direction » des personnes du sexe était tout-à-fait opposée à l'esprit des » séminaires; c'est ce que je lui ai entendu dire en mille rencontres, » soit dans celui de Paris, soit dans ceux des provinces. Et il était » persuadé plus que jamais de cette vérité, surtout depuis que la » communauté de madame de Sanjeon eut été détruite; car il regardait cette destruction, comme un effet de la miséricorde de Dieu » sur le séminaire, délivré, par ce moyen, de l'obligation indispen- » sable qu'il aurait eue d'avoir quelque commerce avec des filles; » dont il n'aurait jamais pu se défendre de recevoir un grand préju- » dice, tôt ou tard (5). »

SUR LA PROTESTATION DE LOUIS XIV TOUCHANT LES PEINES
 PORTÉES CONTRE LES DUELLISTES.

NOTE 8. — La protestation solennelle que Louis XIV fit de ne jamais accorder de lettres de grâce aux duellistes, était le seul moyen de procurer la cessation des duels, ou au moins d'en voir

diminuer
 réprimées
 sévères.
 Henri IV
 lettres de
 dans cet
 dont on
 avoir re
 consulté
 moyen
 confirmé
 Louis X
 nulle da
 son exe
 ment (4)

DE LA

NOTE

Fénelon
 tique d
 son nev
 abolir.
 touchan
 charns
 monte,
 elori, i
 Pentec
 les gen
 ple (5).

Le c
 mes qu
 contre
 consid
 à ces
 pour t
 de Dre
 revêtu

diminuer le nombre. Depuis longtemps il existait des lois pour le réprimer; mais, par la trop grande facilité de nos rois, ces lois, toutes sévères qu'elles étaient, ne pouvaient apporter un remède au mal. Henri IV, dans l'espace de six ans, avait accordé plus de sept mille lettres de grâce, quoiqu'il eût péri sept ou huit mille gentilshommes dans cette sorte de combats (1); et sous la Régente, la modération dont on avait cru devoir user à l'égard des duellistes, semblait avoir rendu cette licence plus effrénée (2). Aussi les maréchaux, consultés par la Reine régente, avaient-ils répondu que le seul moyen de l'arrêter, était cette déclaration solennelle, que le Roi confirmerait encore par serment, le jour même de son sacre (3). Louis XIV fit en effet ce serment, et ordonna d'en insérer la formule dans le cérémonial du sacre des rois de France, afin qu'à son exemple tous ses successeurs s'y engageassent solennellement (4).

(1) *Histoire de Paris*, t. II, p. 1279.

(2) *Édit de Louis XIV. contre les duels. Ibid.*

(3) *Histoire de France, sous le règne de Louis XIV. par M. de Larrey*, t. II, p. 508.

(4) *Cérémonial du sacre des rois de France*, in-8o. 1774.

DE LA PART QUE LE MARQUIS DE FÉNELON EUT A L'ABOLITION
DES DUELS. LE COMTE DRUY.

NOTE 9. — Ce qui a été dit, dans cette Vie, sur le marquis de Fénelon, que M. Olier détourna pour toujours de la détestable pratique des duels, montre dans quel sens l'archevêque de Cambrai, son neveu, semble lui attribuer le dessein de l'association pour les abolir. Il s'exprime de la sorte, dans sa lettre au pape Clément XI, touchant la canonisation de saint Vincent de Paul: *Patrus Olierio charus Vincentium familiarissimè novit. Uroque autem propositum confirmande, ipse juvenis dux et auctor fuit, ut multi secum viri, bello et genere clari, impium duelli furorem in Sancti-Sulpitii seminario, solenni die Pentecostes, ejurarent. Il fut le promoteur de ce dessein, en sollicitant les gentilshommes à y entrer, et en les y déterminant par son exemple (5).*

(5) *Vie de la mère Gaultier*, p. 508.

Le comte de Druy doit être regardé aussi comme l'un des hommes qui contribuèrent le plus à l'abolition du duel. Il composa, contre cette malheureuse coutume, un ample recueil, qu'on peut considérer comme un précis des instructions adressées par M. Olier à ces militaires, pour sanctifier en eux le courage et la valeur. Il a pour titre: *La beauté de la valeur et la lâcheté du duel, par le comte de Druy*. Paris, Bessin, 1658, in-4o; entre les approbations dont il est revêtu, on remarque celle de Bossuet, alors jeune docteur de Navarre.

ANT LES PEINES
ES.

ouis XIV fit de ne
istes, était le seul
au moins d'en voir

MORT ÉDIFIANTE DU JEUNE DE FÉNELON.

NOTE 10. — La mort de ce gentilhomme, arrivée au siège de Candie, fut précédée des marques les plus sensibles de la miséricorde divine. « J'avoue, dit-il à son père, que j'ai eu une extrême » répugnance pour ce voyage : il m'éloignait des plaisirs de Paris et » de la cour; je ne croyais point qu'il pût servir à ma fortune; je le » regardais comme un voyage indiscret, qui me sacrifiait à la dévotion; mais ce qui me faisait le plus de peine, était que j'ai toujours » cru n'en revenir jamais. J'avais sans cesse dans l'esprit, que je ne » pouvais me sauver dans le monde, et que DIEU me ferait mourir » dans ce voyage pour me sauver malgré moi. J'étais assez malheureux pour craindre un si grand bien : maintenant j'en connais le » prix, j'en remercie DIEU, et je meurs content (1). »

(1) *Vie de la mère Gaulton*, p. 315. 316.

M. OLI

La n
progrès
munau
servite
combat
les plu
la suite
rémir

Enne
sion de
borna
força p
lait à b
discipl
troce,
Les no
trine d
condau
aux ye
feclair
une gr
des vo
primin
M. O
le me
laient
testati

privée au siège de
 libles de la miséri-
 j'ai eu une extrême
 plaisirs de Paris et
 ma fortune ; je le
 méritait à la dévo-
 at que j'ai toujours
 esprit, que je ne
 tu ne ferait mourir
 tais assez malhieu-
 ant j'en connais le
 t). ».

LIVRE NEUVIÈME.

M. OLIER PRÉVIENT SES PAROISSIENS CONTRE L'HÉRÉSIE DU JANSÉNISME.

La nouvelle hérésie sur la grâce faisait de trop rapides progrès, soit parmi les simples fidèles, soit dans les communautés de la capitale, pour ne pas alarmer le zèle du serviteur de Dieu. Les travaux auxquels il se livra pour la combattre sont une des parties les plus remarquables et les plus intéressantes de son histoire ; et pour en montrer la suite et la liaison, il nous a semblé nécessaire de les réunir ici dans un même récit.

Ennemé de toute contestation, et d'ailleurs en possession de la réputation la plus intègre sur la foi, M. Olier se borna au témoignage de sa conscience, tant qu'on ne s'efforça pas de l'obscurcir. Mais le zèle avec lequel il travaillait à la réformation des mœurs et au rétablissement de la discipline, étant devenu le prétexte d'une calomnie atroce, il se vit enfin forcé de manifester ses sentiments. Les nouveaux sectaires, sous prétexte de venger la doctrine de saint Augustin, reproduisaient plusieurs hérésies condamnées par le saint concile de Trente ; afin de cacher aux yeux des simples le poison de leur doctrine, ils affectaient, à l'exemple des hérétiques de tous les temps, une grande austérité de mœurs, et faisaient, en apparence, des vœux très-ardents pour voir revivre la ferveur de la primitive Eglise. Quelques-uns voulurent croire que M. Olier partageait leur opinion, et commencèrent à le mettre au nombre des défenseurs de ce qu'ils appelaient la vraie et la pure doctrine de la grâce. Une contestation qui s'éleva entre lui et un confesseur, appelé

I.
 Les Jansénis-
 tes se flattent
 d'avoir attiré à
 eux M. Olier.

1000

pour assister un malade, contribua peut-être à faire valtre ou à accréditer ces faux bruits. Il arrive quelquefois qu'en voulant s'éloigner des erreurs nouvelles, plusieurs se jettent eux-mêmes dans les extrémités opposées. Les Jansénistes suivaient des règles de morale propres à désespérer les âmes ; mais parmi les catholiques, quelques-uns, par un zèle mal entendu, semblaient vouloir leur ouvrir cette voie large, que Jésus-Christ déclare être celle de la perdition ; et le confesseur dont nous parlons était apparemment de ce nombre. Du moins, M. Olier se déclara contre ses maximes avec beaucoup de force ; et sa conduite, en cette occasion, put, dans l'esprit de quelques-uns, le faire passer pour favorable aux nouvelles erreurs.

« Ces opinions relâchées, écrivait-il, je les déteste, » comme tout ce qui n'est point conforme à la pureté de » l'Évangile ; j'en ai mille fois plus d'horreur que des sug- » gestions ouvertes de satan ; et j'aimerais mieux voir un » malade assiégé par une légion d'esprits de ténèbres, » que de le voir mettre sa confiance dans un casuiste, » qui, pour élargir les voies du salut, lui ouvre la porte de » l'enfer (1).

(1) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 369.

II.

M. Olier manifeste ses sentiments d'opposition au Jansénisme.

(2) *Vie Ms. de M. Olier, par M. Leschassier*, p. 29.

Cependant, comme les soupçons répandus sur la foi de M. Olier, pouvaient s'accréditer dans le public, il crut qu'il ne lui était plus permis de garder le silence. Il profita de la première occasion où il avait à parler dans la chaire de son église, pour manifester ses sentiments, non pas toutefois par des plaintes et des invectives contre ses calomnieurs, mais en s'exprimant en faveur du dogme catholique de la manière la moins équivoque (2). Il n'eut pas de peine à persuader la fausseté du bruit qu'on avait répandu contre lui. Mais il prévint qu'en rendant sa foi aussi publique, il donnerait lieu à ses ennemis de lui susciter de nouvelles persécutions. On le calomnia, en effet, sur différents chefs : on l'accusa surtout de vouloir dominer, et d'entreprendre toutes sortes de

bonnes
menées
dans l'E
il se j
mais, a
uagen
connu
il prit c
peau.

Une
laissée
une let
y voit d
doctrin
voies a
même,
» rée l
» confu
» On n
» parti
» témo
» tien
» avan
» me l
» moig
» m'en
» je ne
» plat
» en r
» inut
» Soig
» sées
» saïs
» mo
» for

bonnes œuvres aux dépens de celles qu'avaient commencées ou projetées des personnes très-considérables dans l'Eglise. Sur tous les griefs dont on le chargeait, il se justifia toujours avec beaucoup de modération; mais, à l'exemple de saint Vincent de Paul, il ne ménagea rien dans la cause de la foi, et dès qu'il eût connu comme lui le génie artificieux des Jansénistes, il prit toutes sortes de mesures pour en garantir son troupeau.

Une personne de considération qu'il dirigeait s'étant laissée gagner par eux, sans lui en parler, il lui écrivit une lettre remarquable, que nous rapporterons ici; on y voit d'un côté l'attachement du serviteur de Dieu à la doctrine de l'Eglise, de l'autre, l'esprit de duplicité et les voies artificieuses de l'hérésie, toujours semblable à elle-même, dans tous les temps. « Je ne puis, ma très-honorable fille, vous exprimer la douleur de mon cœur, et la confusion de mon âme sur la nouvelle que j'ai apprise. On m'assure que vous entretenez une correspondance particulière avec MM. les Jansénistes, et que vous leur témoignez, par vos lettres, un grand zèle pour le soutien de leur société. J'ai combattu plus de huit mois, avant d'ajouter foi aux divers avis qu'on m'en donnait, me fiant plus à vos propres assurances qu'à tous les témoignages contraires; mais depuis peu les preuves m'en ont été communiquées avec tant d'évidence, que je ne puis plus en douter. Ma très-chère fille, que vous plaît-il que je fasse pour vous? Si vous avez perdu créance en moi: vous jugez bien que je vous sois à charge et inutile. On ne peut pas servir deux maîtres, dit notre Seigneur, ni obéir en simplicité à deux personnes opposées dans leurs sentiments et dans leurs maximes..... Je sais bien que la charité de Jésus-Christ est entière dans mon âme pour vous aider et vous servir; mais je doute fort que je doive exposer davantage votre cœur à la dupli-

III.
Lettre de M.
Olier à une per-
sonne séduite
par les Jansé-
nistes.

» cité de sa confiance et de sa soumission. Je puis vous dire
 » que jamais je n'ai abandonné une âme que JÉSUS-CRIST
 » m'a confiée, et que j'ai toujours été soigneux de lui ôter
 » tout sujet légitime de s'éloigner de moi; tant je respecte
 » les ordres du divin Maître. Mais aussi quand je vois une
 » âme marcher par deux chemins différents, et joindre la
 » finesse au déguisement, après lui avoir fait connaître
 » mes intentions et mes pensées, je la laisse aller dans ses
 » voies, sachant qu'elle ne peut suivre un plus mauvais
 » parti que celui du mélange en sa conduite, surtout si elle
 » penche davantage du mauvais côté. Ma très-chère et très-
 » honorée fille, si vous me promettez en JÉSUS-CRIST de
 » n'avoir plus aucun commerce avec ce parti, qui fait au-
 » jourd'hui un schisme formé dans l'Eglise, et qui, malgré
 » l'autorité supérieure, s'obstine à défendre les nouvelles
 » opinions, je puis vous assurer en Notre-Seigneur, que
 » je vous rendrai tous les devoirs et tous les services que
 » vous pouvez attendre de ma condition. Mais il ne m'est
 » ni possible, ni permis de servir les âmes qui se jettent en
 » un parti contraire et injurieux à l'épouse de JÉSUS-
 » CRIST, la sainte Eglise, dont il souffre les plaies et les
 » outrages avec plus de douleur que celles qu'il reçoit en
 » sa propre personne.

IV.
 Conduite ar-
 tillicienne et
 schismatique
 des Janséni-
 stes.

» Que diriez-vous, ma fille, de personnes qui avancent
 » que l'Eglise est dans l'erreur, et qu'elle se nourrit d'héré-
 » sies; qui prétendent venir pour la réformer, et qui, au
 » lieu de combattre ses ennemis pour les convertir ou pour
 » les exterminer, clabaudent incessamment contre leur
 » mère, lui déchirent le cœur, et la divisent avec une dé-
 » solation non pareille? Vous ne voyez rien où vous êtes.
 » On ne vous envoie que de beaux livres, comme ceux qui
 » vous recommandent l'aumône, parce que vous y êtes
 » portée. Sous les prétextes les plus imposants, ces mes-
 » sieurs négligent les œuvres les plus essentielles, pour
 » établir leurs malignes opinions, méprisent tous ceux

» qui n'y
 » de sel
 » est m
 » bien s
 » connu
 » tous
 » bles d
 » Ma fi
 » saint
 » mes s
 » rears
 » que d
 » que l
 » sur la
 » cours
 » forma
 » l'Egli
 » sonne
 » ajout
 » traon
 » ils ne
 » pond
 » à dé
 » de lo
 » et qu
 » tout
 » Xan
 » vois
 » leur
 » pris
 » d'es
 » et d
 » Ga
 » bel
 » par

SE.
 Je puis vous dire
 que Jésus-Christ
 ne veut de lui ôter
 tant je respecte
 quand je vois une
 chose, et joindre la
 chose fait connaître
 de se aller dans ses
 plus mauvais
 chose, surtout si elle
 est chère et tres-
 chère de
 Jésus-Christ de
 qui, qui fait au-
 tre, et qui, malgré
 les nouvelles
 de-Seigneur, que
 les services que
 j'ai fait ne m'est
 qui se jettent en
 l'absence de Jésus-
 les plaies et les
 qu'il reçoit en

s qui avancent
 nourrit d'héré-
 tisme, et qui, au
 lieu d'avertir ou pour
 combattre leur
 erreur avec une dé-
 termination où vous êtes.
 Comme ceux qui
 ne vous y êtes
 contents, ces mes-
 sages, pour
 convertir tous ceux

» qui n'y entrent pas, les qualifient même d'hérétiques et
 » de schismatiques. Parce qu'on prêche que Jésus-Christ
 » est mort pour tous, ils en sont scandalisés. Ils osent
 » bien se plaindre et murmurer tout haut dans les églises,
 » comme ils firent dans la nôtre il y a trois jours. Bref, en
 » tous leurs procédés, ils donnent des signes effroya-
 » bles de passion, de colère et de fureur, qui font frémir.
 » Ma fille, il ne faut pas croire à tout esprit, comme dit
 » saint Jean, ni surtout, comme dit saint Paul, aux maxi-
 » mes singulières et nouvelles. Prenez-y garde, les er-
 » reurs se sont toujours glissées dans l'Eglise sous le mas-
 » que de la réforme. Les derniers hérétiques prétendaient
 » que leur doctrine était celle de la primitive Eglise, fondée
 » sur la parole de Jésus-Christ, accompagnant leurs dis-
 » cours de grandes aumônes, et annonçant partout une ré-
 » formation de mœurs qui l'emportait sur celle même de
 » l'Eglise. Quand on leur demandait : Qui vous envoie? Per-
 » sonne, répondaient-ils; c'est nous-mêmes : et lorsqu'on
 » ajoutait : Où sont donc les marques de cette mission ex-
 » traordinaire? quelle approbation avez-vous du saint-Siège?
 » ils ne répondaient rien, parce qu'ils ne pouvaient rien ré-
 » pondre : et néanmoins ils ne laissaient pas de continuer
 » à débiter leur doctrine, sans mission, sans l'approbation
 » de leurs supérieurs; condition absolument nécessaire,
 » et qui l'a toujours été dans l'Eglise. Saint Paul lui-même,
 » tout apôtre qu'il était, prit les ordres de saint Pierre.
 » Non, sans la soumission, il n'y a plus rien d'assuré. Je
 » vois d'ailleurs, dans les personnes qui vous ont attirée à
 » leur parti, tant d'opiniâtreté, d'emportement, de mé-
 » pris de tous ceux qui ne pensent pas comme elles, tant
 » d'estime d'elles-mêmes au préjudice du corps de l'Eglise
 » et du commun des fidèles, que cela m'effraie pour vous.
 » Gardez-vous donc de ce levain dangereux; et quelque
 » belle apparence que vous remarquiez dans ceux dont je
 » parle, éloignez-vous-en au plus tôt, pour vous attacher

(1) *Lettres ant.*
de M. Olier, p.
381 et suiv.

V.
Prédication à
Port-Royal-lès-
Paris. M. Olier
en détourne le
frère Jean de la
Croix.

(2) *Remarques
historiques*, t. I.
p. 145.

(3) *Oeuvres
d'Arnauld*, tom.
XXVI. *preface*.
Hist. et critiq. 2e
part. art. 2. § 4.
p. XLI.

(4) *Histoire de
l'Eglise du XVIIe
siècle*, t. III. p.
195.

» uniquement à Jésus-Christ et à la pureté de la foi, qui
» sera toujours la même dans l'Eglise, parce que Jésus-
» Christ sera toujours avec elle (1). »

Les partisans de la nouvelle hérésie étaient surtout at-
tentifs à employer la séduction et l'artifice, pour attirer à
eux les personnes qui pouvaient lui donner quelque éclat,
soit par leur condition, soit par leur réputation de vertu.

L'estime universelle que s'était acquise le frère Jean de la
Croix, dans la distribution des aumônes à Saint-Sulpice,
allait jusqu'à la vénération (2), et il paraît qu'ils firent quel-
que tentative pour le gagner (3). Au moins serait-il tombé
dans le piège, sans la fermeté de M. Olier qui l'en préserva.
Ce bon frère, simple et sans études, allait tous les di-
manches à Port-Royal-lès-Paris, pour y entendre M. Sin-
glin, aumônier de cette maison, et devenu patriarche de la
secte, depuis la mort de Saint-Cyran. Ce qui l'attirait
surtout, c'était qu'on y lisait tout l'Evangile en latin, et
qu'ensuite on l'expliquait en français, pratique qu'il croyait
être la marque d'un grand zèle pour la pureté de l'évan-
gile, ne comprenant rien du reste aux discours de ces
novateurs

M. Olier en ayant été averti, le fit appeler, et lui dit :
« J'ai appris que vous allez à Port-Royal, ce qui m'a autant
» surpris qu'affligé : ne savez-vous donc pas que ces mes-
» sieurs sont dans de nouvelles opinions, contraires au sen-
» timent de toute l'Eglise ? » Frère Jean répondit, que sans
avoir aucune conférence avec eux, il se contentait d'en-
tendre la prédication, ne trouvant point de prédicateurs,
qui, à son avis, prêchassent si bien et d'une manière
si salutaire. « Est-ce donc, lui répartit M. Olier, que
» le père de Lingondes, (c'était alors le plus célèbre ora-
» teur de la compagnie de Jésus (4),) et beaucoup d'au-
» tres prédicateurs que nous avons, ne prêchent pas
» bien ? » Le frère ayant ajouté qu'il lui suffisait d'enten-
dre l'Evangile bien expliqué, comme on faisait en ce lieu-

là ; et c
anditeu
» lui di
» toute
» je l'en
dessus
pendant
les par
à Port-
parava
vit ent
» sans
» sition
» n'ave
» les c
» jours
» pas
H lui
anéant
vri la
s'aper
dit, lu
» vous
» d'ava
» cette
rent s
sition
mettr
sa pr
M.
leque
appri
de l'o
le ca
Basti

là ; et que les autres prédicateurs n'entretenaient leurs auditeurs que d'histoires romaines : « Vous me fâchez , » lui dit alors M. Olier d'un ton grave et sévère ; et si » toute autre personne que vous m'eût tenu ce langage , » je l'eusse mise hors de céans , tout à cette heure. » Et là-dessus il se retira. Il demeura trois jours sans lui parler , pendant ce temps , le frère ne laissait pas d'aller visiter les pauvres , sans être pourtant résolu de ne plus aller à Port-Royal ; au contraire , il s'y sentait plus porté qu'au-paravant. M. Olier le fit enfin appeler , et dès qu'il le vit entrer. « Est-il possible , dit-il , qu'un petit homme » sans doctrine , que ce pied de mouche , soit en oppo- » sition avec tout le monde ? A-t-on rien vu de semblable ? » n'avez vous point de confusion devant DIEU , de toutes » les choses que vous n'avez dites ? persévérez-vous tou- » jours dans votre entêtement orgueilleux ? ne voyez-vous » pas que tout cela n'est que fantaisie de votre esprit ? » Il lui dit plusieurs autres choses vives et fortes , qui anéantirent tellement ce pauvre frère , qu'il ne put ouvrir la bouche pour dire un seul mot. Alors M. Olier s'apercevant de son trouble , et le voyant tout interdit , lui dit avec sa douceur ordinaire : « Je sais que » vous n'en avez agi de la sorte que pour vous avancer » davantage dans la vertu ; ainsi je vous excuse pour » cette fois ; mais n'y retournez plus. » Ces paroles furent si efficaces , qu'elles changèrent à l'instant les dispositions de ce bon frère ; il promit à M. Olier de ne plus mettre le pied à Port-Royal , et fut constamment fidèle à sa promesse (1).

M. Singlin n'était pas le seul orateur de la secte contre lequel M. Olier eût à prémunir ses paroissiens. Ayant appris qu'on songeait à faire venir à Paris le père Séguenot , de l'Oratoire , supérieur de la maison de Saumur , et que le cardinal de Richelieu avait autrefois fait enfermer à la Bastille , pour son zèle à soutenir la doctrine de Saint-Cy-

(1) Attestations autographes, p. 146. 147.

VI.
Zèle de M. Olier pour faire interdire la chaire aux prédicateurs Jansénistes.

(1) *Mémoires chronologiques et dogmatiques par d'Arrigny, 1658 juin 1 et 5.*

(2) *Lettres ant. de M. Olier, p. 55.*

(3) *Mémoires pour servir à l'histoire de Pont-Royal, par M. du Fosse, Utrecht, 1759, p. 91.*

(4) *Histoire de l'Eglise du XVII^e siècle, t. IV, ch. XXII, p. 614.*

ran (1) : il fit prier le Chancelier de prévenir ce mal, et écrivit encore à saint Vincent de Paul, afin qu'il voulût bien joindre ses instances aux siennes. * Peut-être » serait-il important, lui disait-il, que vous vissiez vous-même M. le Chancelier pour le prévenir sur cela, selon » les voies que la divine sagesse pourrait vous en ouvrir : » je me crois obligé à vous donner ces avertissements, et à » vous découvrir ces intrigues, formées contre l'œuvre de » DIEU, que vous aimez et que vous êtes chargé de » maintenir (2). »

Mais un des hommes les plus vantés de ce parti était, sans contredit, le père Toussaint des Mares, aussi Oratorien, qui, par les charmes de sa diction et de son éloquence, attirait le peuple en foule † (3). Quoique la chaire lui eût déjà été interdite par un ordre de la Régente (4), les Jansénistes se persuadèrent que le Roi, dans le commencement de sa majorité, n'oserait pas d'une si grande rigueur à l'égard d'un orateur que tant de personnes désiraient d'entendre. Ils invitèrent donc ce père à prêcher le Carême à Saint-Merri ; et il y eut probablement rempli cette station, si M. Olier ne se fût empressé de dénoncer leur dessein à la Reine mere. « J'ose adresser à Votre Majesté, lui écrivit-il, une prière tres-instante, de la part » de toutes les personnes qui soutiennent et favorisent la » sainte doctrine de l'Eglise contre les nouveautés, de » vouloir encore empêcher que le père des Mares ne » prêché : on dit hautement qu'il doit monter, ce Carême, » dans la chaire de Saint-Merri. La régence de votre » fils ne doit pas être moins vigoureuse à réprimer cette » hérésie que ne l'a été la vôtre; et votre Conseil, Madame, » vous indiquera les moyens de faire observer la défense

† Boileau, dans sa dixième Satire, fait allusion aux prédications de cet orateur :

« Des Mares, dans Saint-Hoch, n'aurait pas mieux prêché. »

» déjà in
» impor
» cation
» dans
effet. L
chaire
ans, ne

Ce za
contre
décier
condam
et surt
l'exéc
les vrai
timeme
nistère
division
tournè
jusqu'à
nouvell
séniste
schism
évêque
l'Aux
Bouche
» qu'à

† On
férénte
et prof
pour P
Jansén

†† L
que vi
n'exis

« déjà intimée à ce prédicateur , comme une chose très-
 importante à maintenir, puisqu'un Carême de ses prédi-
 cations détruira plus de bien qu'on n'en pourrait faire
 dans une année entière (1). » Cette démarche eut son
 effet. L'archevêque, sur une lettre de cachet, interdit la
 chaire au père des Mares (2), qui, durant près de vingt
 ans, ne prêcha plus à Paris.

Ce zèle de M. Olier, pour la pureté de la foi, irrita
 contre lui les Jansénistes, et ils en prirent occasion de le
 décrier partout. Après la bulle d'Urbain VIII, qui avait
 condamné la doctrine contenue dans le livre de Jansénius,
 et surtout après les brefs d'Innocent X, pour presser
 l'exécution de ce jugement (3) †, M. Olier, comme tous
 les vrais enfants de l'Eglise, tenait ces erreurs pour légi-
 timement condamnées. Mais ses confrères dans le mi-
 nistère pastoral, n'imitèrent pas tous son exemple : la
 division se mit parmi les curés de Paris, dont plusieurs se
 tournèrent du côté des novateurs, et en virent même
 jusqu'à condamner ceux qui ne suivaient pas ces opinions
 nouvelles. Après M. Olier, les principaux, que les Jan-
 sénistes affectaient de représenter comme auteurs d'un
 schisme, étaient Abelly, curé de Saint-Josse ††, depuis
 évêque de Rodez ; Colombel, curé de Saint-Germain-
 l'Auxerrois ; et Chapelas, curé de Saint-Jacques-de-la-
 Boucherie (4). « Ils en viennent, écrivait M. Olier, jus-
 qu'à regarder comme des hérésies, si l'on prêche que

† On compte jusqu'à treize brefs adressés par Innocent X, à dif-
 férentes personnes et à plusieurs corps, comme à tous les docteurs
 et professeurs de Sorbonne, aux Universités de Louvain et de Douai,
 pour presser l'exécution de la bulle de son prédécesseur, contre
 Jansénius (1).

†† La paroisse Saint-Josse, qui ne contenait dans son étendue
 que vingt-neuf maisons, et dépendait de celle de Saint-Laurent (2),
 n'existe plus aujourd'hui.

(1) *Lettres ant.
de M. Olier*, p.
581.

(2) *Histoire gé-
nérale du Jansé-
nisme*, 1700, t.
II, p. 72.

VII.

M. Olier est
 traité par plu-
 sieurs curés de
 schismatique et
 d'hérétique.

(5) *Histoire de
l'Eglise du XVI^e
siècle*, t. IV, ch.
II, p. 467.

(4) *Histoire de
l'Eglise du XVI^e
siècle*, t. II, liv.
VII, ch. III, p.
126, 127. Ms.

(1) *Histoire de
l'Eglise. ibid.*

(2) *Lehenf, His-
toire de Paris*,
t. II, p. 320.

(1) *Lettres aut.*
de M. Olier, p.
575.

(2) *Ibid.*

(5) *Ibid.* pag.
575. 574.

VIII.

M. du Hamel
rétablit à Saint-
Merri la pénitence publique

» Jésus-Christ est mort pour tous ; que les commandements sont possibles ; que l'on résiste souvent à la grâce (1) : disant que les propositions contraires sont de la foi. Ils publient hautement que je fais schisme dans l'Eglise, n'étant pas avec eux , et prêchant une autre doctrine ; et ainsi je suis le chef des schismatiques , parce que je suis uni au gros de l'Eglise, qui n'est pas de leur parti , et qui s'élève contre cette nouveauté (2). » Ils nous accusent même d'être Pélagiens ou Semi-Pélagiens , disant que nous donnons tout à la nature et rien à la grâce , et qu'ainsi nous sommes hérétiques. C'est de la même sorte que les Huguenots imposent à l'Eglise pour la rendre méprisable , quand ils disent que nous sommes idolâtres , et que nous adorons les images et les saints. Nous répondons à ces messieurs , que nous ne donnons rien à la nature de toutes les choses surnaturelles , que nous reconnaissons que la grâce en est seule le principe ; que nous ne sommes pas suffisants d'avoir de nous une bonne pensée , selon saint Paul ; que c'est à Dieu de nous donner de quoi vouloir et parfaire en sa grâce ; car nous ne sommes pas plus capables de nous-mêmes , de vouloir et d'accomplir les choses surnaturelles, que de les penser. Il faut grâce en tout et partout , et nous ne pouvons rien sans la grâce de Dieu ; que peut-on donner davantage à la grâce ? Ils nous veulent imposer que nous ne croyons pas cela , pour avoir droit de nous venir brouiller (3). »

De tous ces novateurs , le plus animé contre M. Olier était M. du Hamel , curé de Saint-Merri. Henri du Hamel , esprit déguisé , souple et flatteur , parut aux sectaires un homme propre à servir avantageusement le parti , depuis surtout qu'il eut fait ses preuves , en rétablissant , selon les principes d'Arnauld , la pénitence publique , dans une paroisse du diocèse de Sens , où il était curé. Dès ce moment , on chercha à le produire sur un plus grand théâtre , et à

le mett
Saint-M
qu'arr
rau , p
retirer
succéd
roisse
celle d
M. du
siasitiqu
texte d
sur les
toutes
qualité
dans la
l'exerc
toujour
c'était
joindre
pas mo
de ce n
dont il
le non
la pén
dans l
temps

M.

avait
n'était
premi

+ L
roisse
meurs
que le

le mettre à la tête de quelque paroisse de Paris. Celle de Saint-Merri paraissant plus favorable à leur dessein qu'aucune autre, Arnauld, et de Barcos neveu de Saint-Cyran, persuadèrent à M. Hillerin, qui en était curé, de se retirer à Port-Royal, et obtinrent que M. du Hamel lui succédât. Ce fut en l'année 1645 (1) : on vit alors la paroisse de Saint-Merri affecter une sorte de rivalité avec celle de Saint-Sulpice, et se déclarer en tout son émule. M. du Hamel s'étant mis en communauté avec ses ecclésiastiques, leur fit des conférences réglées, où, sous prétexte de leur exposer les devoirs de leur état, il disputait sur les matières de la grâce ; et ces réunions furent bientôt toutes composées de laïques, et même de personnes de qualité, qui y venaient fort assiduellement et se cachaient dans la foule (2). On voulut mettre aussi en honneur l'exercice du catéchisme ; les personnes âgées y étaient toujours en beaucoup plus grand nombre que les enfants : c'était un empressement incroyable pour y pénétrer. Il faut joindre à cela les prônes de M. du Hamel, qui ne faisaient pas moins de bruit (3) ; et, enfin, la vogue extraordinaire de ce nouveau directeur parmi les dames de la paroisse, dont il était continuellement assiégé (4). Tout cela avait le nom spécieux de réforme. Mais c'était surtout par la pénitence publique qu'on prétendait faire revivre, dans la paroisse de Saint-Merri, la pureté des premiers temps †.

M. du Hamel, lorsqu'il était curé au diocèse de Sens, avait distingué les pénitents en quatre ordres. Ceux qui n'étaient comptables que de péchés secrets formaient le premier ; ils assistaient à l'office tout au bas de l'église, et

† Le vicaire de Belleville, près Paris, succursale de la paroisse de Saint-Merri, entreprit, pour faire revivre, disait-il, les mœurs de l'église primitive, de ne plus baptiser dans sa paroisse, que le Samedi saint, et de rétablir l'immersion comme essentielle (1).

(1) *La réalité du projet de Bourg-Fontaine, démontrée par l'exécution*, t. 1. p. 224. 250.

(2) *Mémoires de Feydeau*, p. 57. 58. 60. *Mss. de la Bibl. Mazurine*.

(3) *Ibid.* pag. 46. — *Mémoires pour servir à la vie de M. du Hamel*, *Mss. de la Bibl. de l'Institut*, in-80. n. 119. — *Histoire de l'abbaye de Port-Royal*, t. V. p. 169. — *Journaux de des Lions*, pag. 95.

(4) *La réalité*, etc. p. 250. 251

(1) *Journaux de des Lions*, p. 45.

séparés des autres paroissiens de quatre pas de distance. Le second était de ceux qui avaient eu quelque démêlé avec leur prochain, mais sans scandale; c'était hors de l'église et sous le vestibule qu'ils se plaçaient. Le troisième degré était de ceux qui avaient commis quelque péché scandaleux; on les reléguait dans le cimetière. Enfin ceux qui étaient long-temps demeurés dans le péché, allaient se placer sur une petite colline, d'où ils découvraient l'entrée de l'église. Tous ces pénitents devaient demeurer pieds et tête nus, durant l'office, et ajouter encore d'autres mortifications, comme les jeûnes, les disciplines publiques, la haire (1). A Saint-Merri, M. du Hamel fit adopter ces nouvelles pratiques, en y apportant toutefois plusieurs modifications; et, pour les accréditer plus promptement, les ecclésiastiques de cette paroisse se mirent à enseigner que l'absolution sacramentelle, sans la satisfaction, était nulle (2). La pénitence la plus ordinaire qu'ils imposaient, c'était d'obliger les pénitents à se tenir au bas de l'église, et même hors du portail, surtout à ne point jeter les yeux sur le saint Sacrement. On rapporte qu'une très-vertueuse fille, l'ayant entrevu par mégarde, courut aussitôt dans la rue voisine, de peur de le voir et de l'adorer, et qu'elle aurait persévéré dans ses vaines craintes, si un prêtre de Saint-Sulpice (3), à qui on la conduisit pour la calmer, ne l'en eût délivrée en dissipant son illusion (4). On imposait aussi pour pénitence ce qu'on appelait des heures de larmes, et qui consistaient à faire des efforts pour pleurer durant ce temps (5). Les disciplines étaient d'un fréquent usage. On racontait même que les *disciplineuses* de Saint-Merri s'assemblaient à quatre heures du matin, dans une chapelle de cette église, et s'y livraient de concert à toute leur ferveur. Au moins est-il certain, qu'il y avait alors à Paris de ces flagellantes, et que les plus modérés du parti craignaient qu'à la fin ces excès ne donnassent

(1) *Notice sur Port-Royal, etc.*
t. 1. p. 656.

(2) *Journaux de des Lions*, p. 41.

(3) M. Philippe.
(4) *Ibid.* pag. 44.

(5) *Ibid.* p. 45.

IX.
Excès des pénitences publiques. Exils volontaires.

lieu à
ditait
amis
Guost
Les
pénite
ruren
quita
c'était
revêtu
d'issy
une es
sortait
parmi
autre
Port-R
La pr
d'Ann
d'angu
voyait
même
Luyne
avaient
s'y ret
vaient
l'amou
quer
dans l
" prof
" fidè
" que
" Roi
" par
" cett
" obé

lieu à des scandales plus graves encore que ceux qu'accré- ditait le conduite de M. du Hamel, de l'aveu de ses amis (1), et ne renouvellassent les horreurs des anciens Gnostiques.

Les femmes se livrèrent à ces nouvelles pratiques de pénitence avec tant d'emportement, que plusieurs en moururent, et que d'autres en devinrent folles. Les plus zélés quittaient les villes pour s'ensevelir dans les déserts. On citait, entre autres exemples de ce genre, une fille, qui, revêtue d'habits de pénitence, demeurait entre le village d'Issy, près de Paris, et la ferme des Monlineux, sous une espèce de grotte, creusée dans une petite roche qui

sortait de terre. Elle était en grande réputation de sainteté parmi les dévotes du parti, qui allaient la voir et comme une autre Pélagie-la-pénitente (2). Les exils volontaires à Port-Royal-des-Champs, étaient devenus fort à la mode. La protection de l'autorité diocésaine, et la douceur d'Anne d'Autriche, avaient laissé aux solitaires la liberté d'augmenter leur nombre et d'embellir leur désert. On y voyait accourir à l'envi des personnes de tout état (3), et même des plus distinguées du royaume. Les ducs de Luynes et de Liancourt, paroissiens de Saint-Sulpice, y avaient fait construire de vastes et beaux ermitages pour s'y retirer de temps en temps (4); et de tels exemples de- vaient accréditer rapidement, dans les classes inférieures, l'amour des nouveautés. Il était aisé, en effet, de remar- quer les fâcheux résultats qu'il produisait, chaque jour dans la paroisse. « Je ne puis sans douleur et sans la plus

» profonde désolation, écrivait M. Olier, à cause de la
 » fidélité que je dois à mon ministère, voir des ouailles
 » que Dieu m'a données, fréquenter des assemblées que le
 » Roi même devrait défendre. Plusieurs personnes de ma
 » paroisse, et dont je dois répondre à Dieu, entrent dans
 » cette tentation malgré mes conseils, et joignent à la dés-
 » obéissance formelle à leur supérieur naturel, le mal

(1) *Journal de des Lions*, p. 157, 158, 159.

(2) *La réalité du projet de Bourg-Fontaine*, t. I, p. 253, 254.

(3) *Notice sur Port-Royal, par Petitot. — Recueil des Mémoires*, t. XXIII, p. 75.

X.

Beaucoup de paroissiens de Saint-Sulpice sont séduits par la nouveauté.

(4) *Ibid.*, pag. 105. — *Histoire de l'abbaye de Port-Royal*, t. I, p. 205, 206, t. IV, p. 121.

» d'entrer de cœur et d'esprit dans toute l'étendue de ces
 » nouvelles opinions, autant qu'ils en peuvent comprendre,
 » et cela contre leur état, leur condition et l'humilité
 » chrétienne (1). » Mais le plus pernicieux de tous les
 effets que produisaient ces désolantes doctrines, était un
 refroidissement universel pour la sainte communion. Dans
 la plupart des paroisses, il était facile de remarquer que
 la sainte table n'était plus fréquentée comme auparavant ;
 et , au témoignage de saint Vincent de Paul, on comptait
 déjà jusqu'à trois mille communicants de moins dans la
 seule paroisse de Saint-Sulpice (2).

(1) *Lettres au*
de M. Olier, p.
 577.

(2) *Vie de saint*
Vincent, par Col-
 let, t. I. p. 329.

(3) *Journal de*
Saint-Amour, 6^e
 part. ch. XI. p.
 407. 408.

(4) *Mémoires*
de M. Baudrand,
 p. 76.

(5) *Remontran-*
ce chrétienne et
charitable à M.
Olier, par le pé-
re des Mares, in-
 4^o. p. 25.

Ce fut pour M. Olier une sorte de nécessité d'élever
 enfin la voix, et de signaler publiquement le venin de ces
 perfides pratiques. Comme elles semblaient tirer toute
 leur force du crédit et de la qualité de ceux qui les propa-
 geaient, il voulut les flétrir du haut de la chaire, en pré-
 sence d'un nombreux et imposant auditoire, espérant en
 inspirer plus d'horreur par l'approbation tacite que cette
 assemblée donnerait à son discours. Il choisit, en effet,
 le jour même de la fête de Saint-Sulpice (3), et l'auditoire
 fut des plus augustes qu'on y eût jamais vus ; car, outre la
 Reine (4) et sa cour, on y remarqua des archevêques, des
 évêques, des généraux d'ordres † (5), et beaucoup
 d'autres personnes, séculiers et ecclésiastiques de haute
 distinction. Les erreurs qu'il s'efforça de réfuter dans
 cette action solennelle, et qui faisaient le plus de mal
 parmi les fidèles, étaient la nécessité de la pénitence pu-

† Parmi ces généraux d'ordres, il faut placer, selon toutes
 les apparences, le Père Innocent de Catagironne, général des Ca-
 pucins, qui est mort en odeur de sainteté, et de qui l'on rapporte
 plusieurs miracles. Un jour, M. Olier lui demandant ce qu'il pensait
 des nouvelles opinions, la réponse de ce saint religieux fut qu'il les
 regardait comme la semence de plusieurs hérésies : *Multarum here-*
seum mihi videtur seminarium (1).

(1) Grandet,
Vies M. S. t. I. p.
 126. *Supplément.*

bligue pour tous les pécheurs , et l'inutilité de l'absolution lorsqu'elle n'est point précédée de la satisfaction et de la contrition parfaite. La première, toute déraisonnable qu'elle paraît d'abord , était cependant si accréditée , que la Sorbonne avait eu dessein d'en demander la condamnation au saint Siège ; du moins le docteur Cornet , dans un premier projet de condamnation des erreurs nouvelles , avait noté cette proposition : *La puissance des clefs ne réside dans l'Eglise , que pour ceux qui font pénitence publique* (1). Pour en montrer la fausseté , M. Olier alléqua les paroles du Sauveur , dans saint Luc : *Si vous ne faites pénitence , vous périrez tous* †. « Mes très-chers frères , dit-il , que je vous éclaircisse cette matière de la pénitence , qui fait à présent tant de bruit et si peu de fruit , puisque les discours inutiles , contentieux , injurieux qu'on tient là-dessus , tendent à dissiper ce qu'il y a de pénitence dans les âmes. Ces paroles de Notre-Seigneur ne regardent-elles pas tous les hommes : *Si vous ne faites pénitence , vous périrez tous : omnes similiter peribitis* ? Oui , grands et petits , jeunes et vieux , sains et malades , riches et pauvres , tout homme qui a pris un plaisir criminel , s'il n'en a horreur et aversion , périera. Mais , se servant de termes si universels , Jésus-Christ ne peut pas parler de cette pénitence extérieure , qui fait dire de nos jours à plusieurs , qu'il faut quitter le monde et aller au désert , puisque tous ne peuvent quitter les villes , le trafic et le négoce nécessaires à la vie (2). On allègue , il est vrai , la nécessité d'introduire de temps en temps des pratiques nouvelles pour réveiller la ferveur. Sans doute , il est juste

XI.

M. Olier prêché contre le rétablissement de la pénitence publique.

(1) Archives du ministère des affaires. Rome. Supplément 1643, de janvier à juillet. Lettre de l'Évêque de Nodex au cardinal Mazarin.

(2) Fragment ant. du discours de M. Olier.

† Nous rapportons ici un fragment du discours de M. Olier , tant pour servir de correctif aux fausses relations qu'en publièrent les Janséistes , que de monument à l'histoire de cette controverse , à laquelle il prit beaucoup de part.

» et utile que les choses changent , les hommes étant
 » touchés ordinairement par la nouveauté. Ainsi l'Esprit
 » de DIEU , qui , dans un temps , avait jugé les pénitents
 » publics, utiles à l'Eglise , leur substitua les saints reli-
 » gieux , qui , sous leur extérieur de mortification , ont
 » porté l'exemple des pénitences des déserts et l'horreur
 » du péché au milieu des villes. Mais , dans l'Eglise , c'est
 » à DIEU seul d'établir un ordre de choses nouveau ; et
 » alors il ne manque pas de l'approuver par des hommes
 » insignes en miracles , en vertus , et en dons du Saint-Es-
 » prit , qui font paraître avec évidence et certitude pour
 » l'Eglise, que cette nouveauté est de lui. De plus , le
 » Saint-Esprit , véritable directeur de l'Eglise , donnant
 » ce mouvement aux inférieurs , donne aussi au chef , qui
 » est le Pape , l'inclination de l'approuver ; quand ce divin
 » Esprit vient à mettre en mouvement un membre pour
 » donner des démarches et des progrès au corps , le chef
 » y consent et les autres membres n'y résistent pas. Je ne
 » sais si l'on observe ces méthodes dans l'institution nou-
 » velle de ces pénitences. Je ne sais si l'on est soumis au
 » saint Siège, ou si l'esprit qui les reproduit n'est pas le
 » même qui fait écrire contre lui et s'élever contre sa
 » sainte puissance. Je ne sais si c'est avec démission de
 » leurs propres lumières, que ceux dont je parle proposent
 » leurs sentiments ; ou plutôt que d'excès , que d'aigreur !
 » Mon DIEU , voit-on dans de tels procédés l'esprit d'un
 » saint François , qui veut paraître un fou , un ignorant ,
 » un pauvre misérable pécheur et le plus grand pécheur
 » du monde ? qui le premier donne l'exemple de ce qu'il
 » dit , qui souffre avec plaisir les mépris et les injures ?
 » D'ailleurs , ces pénitences étant pour tout le monde ,
 » comme on le prétend , il faudrait que DIEU les approuvât
 » par des dons plus excellents , et des miracles plus écla-
 » tants que ceux qui ont prouvé la mission de tous les fon-
 » dateurs d'ordres , puisque ceux-ci allaient seulement à

11
 » dou
 » pas
 M.
 l'opini
 geant
 dans l
 Il sou
 trine
 clarée
 assembl
 ces par
 penven
 pour é
 mes :
 » guer
 » sacr
 » posit
 » rité
 » on
 » par
 » faite
 » eroi
 » déli
 » ler
 † «
 » ita a
 » quis
 » ex s
 » ne q
 » tion
 » ante
 » ne q
 » spei
 font

« donner leurs pratiques à quelques particuliers, et non pas à tout le corps des fidèles (1). »

(1) Divers écrits spirituels de M. Olier, t. III.

M. Olier, passant au second article, combat avec force l'opinion qui troublait alors tant de consciences, en exigeant la satisfaction et la contrition parfaite, pour obtenir dans le sacrement de Pénitence la grâce de la justification. Il soutient que l'attrition suffit dans le sacrement; doctrine enseignée depuis dans tous nos catéchismes, et déclarée conforme au saint concile de Trente, par l'une des assemblées générales du clergé †. Après avoir montré que ces paroles du Sauveur : *Si vous ne faites pénitence*, ne peuvent s'entendre de la contrition parfaite, nécessaire pour être justifié hors du sacrement, il conclut en ces termes : « Chrétiens, je demande de vous ce que Notre-Seigneur a voulu rendre plus facile, qui est la pénitence sacramentelle. Celle-ci n'oblige pas de nécessité à une disposition si pure. Les âmes qui n'ont pas la parfaite charité, n'ayant encore que le principe de l'amour, comme on l'exige des adultes, pour les baptiser, reçoivent par le sacrement de Pénitence la participation à la parfaite charité de Jésus-Christ mourant pour nous sur la croix. Car ce sacrement est une seconde table pour se délivrer du naufrage. Il faut donc tenir le milieu, et n'aller ni dans une extrémité ni dans une autre, si vous ne

XII.

M. Olier soutient la suffisance de l'attrition dans le sacrement de Pénitence.

† « De dilectione Dei, sicut ad sacramentum Baptismi in adultis, ita ad sacramentum Pœnitentiæ, quæ est laboriosus baptismus, requisita; ne necessariam doctrinam omittamus, hæc duo imprimis ex sacrosancta synodo Tridentina docenda esse duximus. Primum, ne quis putet in utroque sacramento requiri, ut præviam contritionem, eam quæ sit caritate perfecta, et quæcum voto sacramenti, antequam acta suscipiatur, hominem Deo reconciliet. Alterum, ne quis putet in utroque sacramento securus se esse, si præter fidei spei actus, non incipiat diligere Deum, tanquam omnis justitiæ fontem (1). »

(1) *Declarat.* an. 1700, Tit. I.

» voulez périr. Il y a de l'abus dans l'indulgence et la fa-
 » cilité de plusieurs ministres, et il y a de l'exécès dans la
 » rigueur des autres. Le malin fait semblant de vouloir
 » bannir l'abus de quelques particuliers, et il veut en abo-
 » lir les sacrements dans l'Eglise, ou les porter à des ex-
 » trémités excessives, contraires à l'esprit de JÉSUS-
 » CHRIST (1). »

(1) *Fragment
 aut. du discours
 de M. Olier.*

XIII.

*Remontrance
 du père des Mares
 à M. Olier. Idée de cet é-
 crit.*

(2) *Journal de
 Saint-Amour, 66
 part. ch. XI. p.
 407. 408.*

(3) *Œuvres
 d'Arnauld, tom.
 XIX. 2e Lettre, p.
 575.*

(4) *Cette Re-
 montrance d'en-
 viron 50 pages
 in-4o. est datée
 du 18 février
 1655. — Conti-
 nuation de Fleury,
 Ms. aut. du
 père Fabre, liv.
 CCXXII. n. 16.
 — Harmaut, His-
 toire, Ms. I. VIII.
 ch. XVII. — Du-
 pin, Histoire ec-
 clesiastique, I.
 IV. p. 654. — Ar-
 ticles des plus
 grands hommes
 de l'Oratoire, Ms.
 in-4o. p. 556 par
 le P. Adry. Archi-
 ves du Royaume.*

(5) *Remontran-
 ce, p. 5. — Lettre
 aux Alacoquis-
 tes, in-4. 1782.
 p. 100.*

(6) *Ibid. p. 23.*

Ce discours irrita violemment les Jansénistes, et leur donna lieu de se répandre en invectives contre le serviteur de DIEU. Le docteur de Sainte-Beuve en envoya une étrange relation à Rome, à Louis de Saint-Amour, son ami (2); et Arnauld, dans un emportement de colère, accusa M. Olier d'avoir déchiré, en pleine chaire, le livre de *la Fréquente communion*, et d'avoir osé faire des déclama- tions contre la pénitence, au mépris de la doctrine des saints docteurs (3). Mais personne ne montra moins de mo- dération que le père des Mares, dans un ouvrage anonyme qu'il fit imprimer en cachette, sous le titre de *Remontrance chrétienne et charitable à M. l'abbé Olier* (4), et dont il inonda tout Paris. Nous n'entreprendrons pas de ré- pondre à ses récriminations, ni à celles qu'on lit dans d'au- tres ouvrages de même espèce. On y va jusqu'à imputer à M. Olier, d'avoir dit que le saint concile de Trente con- damne comme une hérésie la nécessité de la contrition (5).

Le père des Mares prononce dans ce *factum*, qu'un scan- dale si public méritait une remontrance publique, et s'en- gage à montrer, par six maximes de la morale chrétienne, que M. Olier a péché *mortellement*, et même *très-mor- tellement*, pour avoir condamné en chaire la doctrine de saint Augustin sur la grâce (6), et celle des saints pères sur la pénitence; pour avoir offensé la vérité qui est DIEU même, et ses serviteurs (les Jansénistes) qui la défendent; comme aussi pour avoir diffamé ceux qui ne sont pas de son opinion, les faisant persécuter et éloigner des char- ges, tant ecclésiastiques que séculières; excitant ainsi une

persécution.
 Enfin, il
 verselle
 de s'être
 rianisme
 erilège.

Le père
et char-
 fait rem-
 glément
 par une
 sainteté
 » conjur-
 » tés, ne
 » prend
 » sur ces
 » Dieu,
 » les pl
 » bres; j
 » veur e
 » le voit
 » et qu
 » croyan
 » que le
 » sors de
 paroles.
 les vrai

† Nous
 mais il e
 nombre,
 précepte
 peut bien
 occasion
 vénération

persécution, dont il est, non le martyr, mais le tyran †. Enfin, il l'accuse d'avoir usurpé l'autorité de l'Eglise universelle, pour s'être établi, dit-il, juge des controverses, de s'être même rendu coupable de Calvinisme et de Luthérianisme; et il va jusqu'à le taxer de profanation et de sacrilège, toutes les fois qu'il monte au saint autel (1).

(1) *Remontrance chrétienne et charitable*, p. 26, 27.

Le père des Mares termine sa *Remontrance chrétienne et charitable*, par un avis important à ses lecteurs. Il y fait remarquer combien il est dangereux de suivre aveuglément certains docteurs, parce qu'on les croit éclairés par une *infusion particulière de grâce*; comme si la sainteté des personnes était la règle de notre foi. « Je vous conjure donc, conclut-il, d'ouvrir les yeux sur ces vérités, ne souhaitant qu'elles vous portent à autre chose qu'à prendre compassion touchant la conduite de M. Olier sur ces matières; qu'à vous humilier et à trembler devant Dieu, qui permet quelquefois que ceux que l'on croit les plus saints, tombent dans de très-épaisses ténèbres; enfin, qu'à demander à Notre-Seigneur, avec ferveur et persévérance, qu'il dissipe par sa miséricorde, le voile épais que M. Olier a sur les yeux de son cœur, et qu'il fasse connaître aux personnes qui ont une croyance trop aveugle à tout ce qu'ils lui entendent dire, que le Saint-Esprit n'a pas renfermé en lui tous les trésors de sa sagesse (2). » Rien ne montre mieux que ces paroles la haute estime dont jouissait M. Olier parmi les vrais enfants de l'Eglise; les préventions injustes

XIV.
Estime que les catholiques faisaient de M. Olier.

(2) *Ibid.* pag. 29, 50.

† Nous ne connaissons pas en détail ces martyrs du Jansénisme; mais il est vraisemblable que le père des Mares se met lui-même du nombre, ayant perdu, pour son attachement à ce parti, la place de précepteur des enfants du comte de Brienne, ministre d'Etat (1). On peut bien présumer, en effet, que M. Olier fut consulté dans cette occasion, par cet illustre paroissien, si pénétré d'estime et de vénération pour sa personne.

(1) *Histoire de l'Eglise du XVII^e siècle*, t. I, liv. IV, ch. X, s. p. 315.

dont les hérétiques ne cessèrent de le poursuivre jusqu'à la fin ne font pas moins d'honneur à sa mémoire. Peu de temps après le sermon dont on a parlé, M. Olier étant tombé dans la paralysie (1), qui le conduisit lentement au tombeau, quelques Jansénistes en vinrent même jusqu'à regarder cette infirmité comme un châtement visible de la justice divine. « J'ai appris de M. de Sainte-Beuve, dit le Janséniste des Lions, que tous ceux qui ont choqué la vérité, ont perdu l'esprit, le bon sens et l'honneur; sont morts imbéciles, sans réputation, et dans l'opprobre : témoin... M. l'abbé Olier, qui fut quatre ans paralytique et maléficié depuis ce fameux sermon contre Port-Royal (2). »

(1) *Mémoires de M. Baudrand*, p. 76.

(2) *Journaux de des Lions*, p. 590. 591. 592.

XV.

M. Olier ne répond au père des Mares que par son silence.

Le serviteur de Dieu laissa répandre toutes ces calomnies, sans y opposer d'autres armes que son silence et sa douceur; il ne fit non plus aucune réponse à la *Remontrance* du père des Mares, aimant mieux laisser à Dieu le soin de sa défense, et donner en même-temps à ses disciples un rare exemple de confiance et d'humilité*. Il souffrit même avec joie les affronts dont on le chargeait, sachant qu'ils avaient pour motif principal son attachement à la doctrine et aux sentiments du père de Condren, son ancien maître. « Cette *Remontrance*, écrivait-il à l'un de ses amis, est un effet de la haine qu'ils ont conçue contre moi, comme héritier des sentiments de ce saint personnage, dont la mémoire est odieuse aux Arnauldistes, parce qu'il a été le grand adversaire de leur patriarcat, M. l'abbé de Saint-Cyran (3). » Mais les catholiques, que cette *Remontrance* remplît d'indignation, ne gardèrent pas tous la même réserve; et comme elle était la matière de la plupart des conversations dans la paroisse, plusieurs crurent devoir prendre hautement la défense de M. Olier. L'un des gentilshommes qu'il formait aux vertus chrétiennes, lui écrivait dans ces circonstances : « Hier, à l'occasion de cette *Remontrance* si charita-

(5) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 49.

* NOTE 4.

« ble et
« heure.
« jet, su
« M. de
« que je
« m'aura
« rera, à
« charité

L'hôte
pour tous
fait volon
des Mares
Amable d
des quar
parti apr
Liancour
que M. O
mant à la
pour sa fe
le Jansén
n'osa plus
le scandal
roisse, M
soumissio
piété. Ma
soumettre
la dispute
cette cont
de Saint-
par plusie
volontiers
rait lieu e
avaient de
que (6), t
dicteur d

« ble et si chrétienne, j'eus une conversation de demi-
 « heure avec M. le maréchal de Gramont, sur votre su-
 « jet, sur l'esprit de votre communauté, et sur celui de
 « M. de Liancourt et des Jansénistes; et je vous répons
 « que je parlai avec franchise. J'ai joué un personnage qui
 « m'aura bien perdu à l'hôtel de Liancourt, et me procu-
 « rera, à mon tour, s'il plaît à DIEU, quelque *Remontrance*
 « charitable * (1).

L'hôtel de Liancourt était, en effet, un lieu de réunion pour tous les écrivains de la secte. Le duc, qui les accueillait volontiers, avait habituellement auprès de lui le père des Mares, et un autre défenseur ardent du Jansénisme, Amable de Bourzeis *, abbé de Saint-Martin-de-Cors, l'un des quarante de l'Académie, et le premier écrivain du parti après Arnould (2). Depuis sa conversion, le duc de Liancourt avait mené une vie si réglée et si édifiante, que M. Olier crut honorer ses paroissiens en le nommant à la place de marguillier. Mais, par complaisance pour sa femme, ce seigneur donna malheureusement dans le Jansénisme (3), et s'y engagea même si avant, qu'il n'osa plus jamais revenir sur ses pas. Voulant faire cesser le scandale qu'ils donnaient l'un et l'autre à toute la paroisse, M. Olier essaya plusieurs fois de les ramener à la soumission, par la voie de la persuasion et le langage de la piété. Mais, comme ces moyens étaient insuffisants pour soumettre des esprits raisonnateurs, et enclins par système à la dispute, il leur proposa de faire discuter les points de cette controverse, en leur présence, par le père dom Pierre de Saint-Joseph (4). C'était un religieux Feuillant, connu par plusieurs ouvrages sur ces matières. Ils acceptèrent volontiers la proposition, à condition que la discussion aurait lieu en présence du père des Mares (5). Celui-ci, qu'ils avaient déjà mis aux prises avec un autre docteur catholique (6), n'était pas seulement réputé le plus célèbre prédicateur de ce temps; il joignait à sa grande facilité d'élo-

* NOTE 2.

(1) Parmi les *Lettres aut. de M. Olier*, p. 381.

XVI.

M. Olier, pour ramener M. et Mme de Liancourt, leur propose une conférence.

* NOTE 3.

(2) *Vies Ms. de Granlet*, t. I. p. 418, 419. — *Vie d'Amable de Bourzeis*.

(3) *Journal*, etc. p. 75.

(4) *Lettres diverses de M. Trousson*, t. I. p. 54. — *Billet au père Raphaël, Jésuite, juillet 1677*. — *Histoire de l'Église du XVII^e siècle*, t. II. liv. VII. ch. XV. p. 164. et *suiv.*

(5) *Relation véritable de la conférence tenue chez M. Olier*, in-4^o. 1652. p. 7.

(6) *Ibid.* p. 24.

(1) *Œuvres d'Arnauld*, tom. XVI. Pr. p. XXXI. — *Mémoire, pour servir à l'histoire de P. B. par du Fosse.*

(2) *Relation véritable de la conférence*, p. 7.

(5) *Mémoires de M. Baudraud*, p. 76.

(4) *Lettres diverses de M. Tronson*, t. 1. p. 54. *ibid.*

XVII.

M. Olier réduisit la dispute à une seule question, et pressa en vain le père des Mares d'y répondre.

(5) *Relation véritable de la conférence*, p. 17. 18.

cution toutes les ruses et les finesses du sophiste le plus exercé à la dispute ; et, à l'école de Saint-Cyran, il s'était tellement nourri, disait-on, de la doctrine de saint Augustin, que les Jansénistes, en l'entendant, s'imaginaient entendre saint Augustin lui-même (1). Il accepta avec empressement la conférence, et répondit par une lettre que la duchesse envoya à M. Olier, pour lui faire connaître ses intentions. Il exigeait que celui qui aurait avancé quelque proposition ne fit pas difficulté de la souscrire, quand il en serait requis par sa partie ; la condition fut acceptée (2).

Cette conférence, qui fit éclat dans le public, eut lieu à la fin du mois de mai 1652, au presbytère de Saint-Sulpice (3). Le duc et la duchesse de Liancourt y vinrent, accompagnés du maréchal et de la maréchale de Schomberg ; et ces quatre personnes furent les seules du côté du père des Mares. Il y en eut aussi quatre du côté du père Feuillant, M. Olier, M. de Bretonvilliers, M. de Parlagès, docteur de Sorbonne, et M. Hudon, ancien officier de Rodez (4). Comme la maxime la plus pernicieuse de la secte était, Que la grâce manque quelquefois aux justes eux-mêmes, lorsqu'ils ne font pas le bien ; M. Olier ouvrit la conférence par cette question, qu'il adressa d'abord au père des Mares, et qui fut la seule qu'on y traita : « Mon père, condamnez-vous d'erreur ou d'hérésie l'opinion de ceux qui soutiennent qu'il y a des grâces suffisantes qui ne sont point efficaces ; c'est-à-dire : Y a-t-il ou non des grâces suffisantes données par JÉSUS-CHRIST, qui soient rendues inefficaces et inutiles par le mauvais usage qu'on en fait ? (5). » Le père des Mares regardant cette question comme un écueil fatal, s'il osait l'aborder, épuisa durant trois heures entières toutes les ressources de son art pour donner le change à ses adversaires ; et, au lieu de répondre, fit une exposition des divers systèmes des théologiens sur la manière d'expliquer la nature de la grâce suffisante, entre autres de celui de Molina, qu'il taxa d'hé-

tique et
son tour
point co
son asser
lorsque M
qu'à s'élo
« Il n'est
» fit d'ave
» quelque
» bien qu
» cours n
» part. »

Ces pa
père des
expédien
peu dign
tingue en
des textes
» que j'ai
» mités et
» n'est pa
» comme
» siste la d
» ficace s
» rions :
» la grâce
» question
• qu'il ap
presser l
s'explique
jours qu'
une ques
pris en d
court voy
treprit et

tique et de pélagien. Le père de Saint-Joseph, prenant à son tour la parole, voulut montrer que ce système n'était point condamné. Son adversaire s'engageait à prouver son assertion par saint Augustin, et la dispute s'échauffait, lorsque M. Olier, voyant que le rusé sectaire ne cherchait qu'à s'éloigner du sujet proposé, rompit ce manège et dit : « Il n'est pas question de savoir si pour faire le bien il suffit d'avoir la grâce de Molina, ou celle des Jacobins, ou quelque autre que ce soit; mais si celui qui ne fait pas le bien qui lui est commandé, a ou peut avoir tout le secours nécessaire pour cela, et si Dieu le lui offre de sa part. »

Ces paroles, qui coupaient court aux subterfuges du père des Mares, furent, s'il faut en croire ce dernier, *un expédient peu sincère pour rompre la conférence, et peu digne d'une personne qui cherche la vérité*. Il distingua encore la grâce suffisante, et proposa de produire des textes de saint Augustin. « J'avoue, dit alors M. Olier, que j'ai peu lu ce saint docteur, d'autant que mes infirmités et mes occupations ne me l'ont pas permis. Mais il n'est pas ici question de distinguer la grâce suffisante, comme a fait le père des Mares; chercher en quoi consiste la différence de la grâce suffisante et de la grâce efficace serait une difficulté dont jamais nous ne sortirions : il s'agit de répondre, en général, s'il condamne la grâce suffisante; et s'il refuse de répondre à cette question générale, il paraît qu'il y cherche finesse et qu'il appréhende la censure. » M. Olier continua à le presser long-temps sans avancer davantage. Au lieu de s'expliquer nettement, le père des Mares protestait toujours qu'il était injuste de vouloir l'obliger à répondre sur une question équivoque, le mot de *grâce suffisante* étant pris en divers sens par les théologiens. Le duc de Liancourt voyant l'extrême embarras du père des Mares, entreprit cinq ou six fois de le défendre, en témoignant que

XVIII.
Conduite artificieuse du père des Mares.

L'ÉCOLE

ce père agissait de bonne foi, qu'il était étrange qu'on le pressât de la sorte ; et la duchesse à son tour se mit à en dire autant.

XIX
Conclusion de
la conférence.

(1) *Relation vé-
ritable de la con-
férence*, p. 25.

Alors M. Olier retranchant de la proposition ce qu'on prétendait y être ambigu, et ne parlant plus de grâce suffisante, demanda si, selon la foi catholique, il fallait reconnaître ou non des grâces qui ne fussent point efficaces (1). Comme le père des Mares déclinait encore la question, M. Olier la réduisit à son expression la plus simple, et résuma ainsi tout le système de la nouvelle hérésie : « Signez » que, selon la foi catholique, il n'y a point de grâce suffisante qui ne soit efficace, ou renoncez à Jansénius, dont » néanmoins vous avez soutenu durant tant d'années la » doctrine dans les chaires de Paris. » Cette dernière proposition acheva de mettre dans tout son jour la mauvaise foi du père des Mares. Il éluda encore la réponse, et dit que, s'il avait soutenu la doctrine de Jansénius, ce n'était point dans ses écrits qu'il l'avait puisée. « Hé, qui donc » vous en a imbu? » reprit M. Olier. Le cardinal de Bérulle et M. de Saint-Cyran, répondit le père des Mares. Au nom de Saint-Cyran, M. Olier branlant doucement la tête, dit à la compagnie : « M. de Saint-Cyran! ha, je ne m'en » étoune pas! » et comme l'autre prétendait que le cardinal de Bérulle avait témoigné beaucoup d'estime pour cet abbé, (ce qui n'était point étonnant, le cardinal étant mort dix ans avant que le livre de Jansénius fut mis au jour) « Mais, reprit M. Olier, le père de Condren n'en disait pas » autant, ayant rompu d'amitié avec lui pour une cause » que tout le monde sait. »

Tel fut le dénouement de cette conférence, du moins c'est tout ce que nous en savons, d'après une relation composée par le père des Mares, où il aura supprimé sans doute bien des traits qui n'étaient point en sa faveur. Le père de Saint-Joseph nous apprend que son adversaire refusa plus de trente fois de répondre directement à la

question
vit que le
vre de i
devenait
pouvaie
n'eut au
fourreau
» mettre
Trois
en publi
ecclésiast
des pièce
cette Le
tre le pè
Mares,
laquelle
écrits (3)
que celui
c'est-à-di
ils y étai
à ce moy
charge p

‡ La con
actes qui é
manquière
remporé
traies ne
vices, le
où il donu
démarche
pensant av
victoire, n
armé et ha
colporteur
de foi du p

question que lui proposait M. Olier (1), et que lorsqu'il vit que les armes dont il s'était muni, c'est-à-dire, le livre de la *Correction et de la Grâce* de saint Augustin, lui devenaient inutiles, et que toutes ses ruses de guerre ne pouvaient obliger son adversaire à changer de batterie ; il n'eut autre chose à faire qu'à remettre son épée dans le fourreau ; « Je veux dire, continue ce religieux, qu'à re- » mettre dans un sac ses traités de saint Augustin (2) †. »

Trois mois après la conférence, le père de Saint-Joseph en publia une courte relation, sous le titre de *Lettre d'un ecclésiastique à un évêque*. Le docteur Arnauld, muni des pièces que lui fournit le père des Mares, opposa à cette *Lettre, la Relation véritable de la conférence entre le père dom Pierre de Saint-Joseph et le père des Mares, prêtre de l'Oratoire, chez M. l'abbé Olier*, et à laquelle le père de Saint-Joseph répondit par divers écrits (3). Ainsi cette conférence n'eut point d'autre effet que celui qu'ont ordinairement ces sortes de disputes, c'est-à-dire que les partisans de l'erreur en sortirent comme ils y étaient entrés (4). M. Olier eut cependant recours à ce moyen pour ne rien omettre des devoirs qu'impose la charge pastorale ; comme un médecin qui ne laisse pas de

(1) Première lettre d'un ecclésiastique à un évêque, in-4^o. p. 5.

(2) Deuxième lettre, *ibid.*

(3) Œuvres d'Arnauld, tom. XVI. *ibid.*—Dupin, *Histoire ecclésiastiq.* t. IV. p. 654.

(4) *Letres diverses de M. Trousson*, t. I. p. 54. *ibid.*

† La conférence étant ainsi rompue, M. de Liancourt se saisit des actes qui étaient sur la table de M. Olier (1), et les Jansénistes ne manquèrent pas de publier partout que le père des Mares y avait remporté une victoire complète. Comme cependant des bruits contraires ne tardèrent pas à se répandre dans Paris et dans les provinces, le père des Mares envoya au père de Saint-Joseph, un écrit où il donait des explications sur ce qu'il avait avancé. Une pareille démarche ne servit qu'à confirmer la vérité de sa défaite, chacun pensant avec raison qu'un homme qui aurait remporté une pleine victoire, ne proposerait pas des accommodements à un ennemi désarmé et battu. Ces explications firent du reste tant de bruit, que les rapporteurs les criaient sur le Pont-Neuf, sous le nom de *Confession de foi du père des Mares*.

1) *Relation véritable de la conférence*, p. 15.

* NOTE 4.

XX.
Combien l'hé-
résie du Jansé-
nisme influait
sur les mœurs.

donner toujours des remèdes à un malade, quoique avec bien peu d'espérance de succès *.

Pour justifier le zèle du serviteur de DIEU, il ne sera pas inutile de remarquer ici, que le Jansénisme ne fut pas, comme on se le persuade faussement, une erreur abstraite et métaphysique. Il tendait au contraire à autoriser les plus monstrueux déréglemens †; et cette conséquence découlaient naturellement de la proposition que M. Olier attaqua dans la conférence, et qui faisait alors la matière de presque toutes les conversations. « Ils enseignent, » écrivait-il, parlant de ces nouveaux docteurs, que ja-
« mais ils ne font le mal que par le défaut de la grâce, DIEU
« la retirant sans sujet à sa créature, et la faisant ainsi
« trébucher. Ils publient et prêchent que, quand nous tom-
« bons, ce n'est que par faute de grâce et non par l'abus de
« notre liberté, et qu'ainsi les commandemens de DIEU
« nous sont impossibles. Voyez quelle doctrine, et quel
« prétexte aux négligents et aux libertins. Ils sont venus
« disent-ils, pour humilier les hommes, en apprenant que
« la grâce est principe de tout; comme si le corps de l'E-
« glise ne l'enseignait pas à ses enfants. Voyez quelle est
« cette humilité, qui fait que le pécheur ne s'accuse jamais
« d'être la cause entière du mal, mais qu'il en accuse DIEU.
« comme s'il ne voulait pas que nous fissions le bien, le
« bien qu'il nous commande, et pour l'accomplissement
« duquel il est mort sur la croix et a versé tout son
« sang? (1). » Ce langage impie était devenu si populaire, que plusieurs le portaient dans le saint tribunal en confes-

(1) Lettres aut.
de M. Olier, p.
574. 575.

† Saint Vincent de Paul nous apprend que les Jansénistes ne pouvaient souffrir d'entendre dire que *l'homme résiste à la grâce*; et lui-même, par horreur pour cette détestable doctrine, répéta long-temps, deux fois, lorsqu'il récitait les Litanies du saint nom de JÉSUS, les paroles suivantes : *A neglecta inspirationum tuarum libera nos Domine* (1).

(1) Vie de saint
Vincent, par Col-
let.

IL
sant les
d'une
sacres
lui avai
même à
Saint-A
confess

Ces d
rapides
rent bie
les insé
qu'à sup
die de
posa ent
comme
que les
Saint-A
en appe
teurs bie
ture éta
des me
sion (4)
M. Olier
voyage
il alla
ce voyag
que le c
fit au P
pour l'as
d'un con
Parleme
recours
séances
la disco
culier, l

sant leurs péchés, et on cite entre autres exemples, celui d'une personne qui, ayant violé les engagements les plus sacrés, osa bien dire dans son accusation, que la grâce lui avait manqué trois fois (1). Ces bruits commençaient même à se répandre à Rome; et au rapport du docteur de Saint-Amour, on y disait que s'accuser ainsi, c'était se confesser à la mode (2).

Ces doctrines désastreuses firent néanmoins des progrès rapides à la faveur des troubles politiques, et pénétrèrent bien ôt dans la Sorbonne, où des bacheliers osèrent les insérer dans leurs thèses, et portèrent l'audace jusqu'à supprimer les corrections des censeurs. Le syndic de la Faculté s'en émut, plaign vivement (3), proposa enfin l'examen de cinq propositions * qu'il regardait comme le résumé de toutes ces doctrines; mais tandis que les commissaires faisaient cet examen, le docteur de Saint-Amour amena soixante de ses collègues, qui tous en appelèrent au Parlement comme d'abus. Alors les docteurs bien intentionnés, voyant qu'une cause de cette nature était portée à un tribunal laïque, songèrent à prendre des mesures pour obtenir du saint Siège une décision (4); et ce fut vraisemblablement pour ce motif que M. Olier résolut, sur ces catrefaites, d'entreprendre le voyage de Rome. Car nous lisons que, durant l'été de 1649, il alla consulter la très-sainte Vierge, à Notre-Dame, sur ce voyage qu'il méditait (5). Il parut cependant convenable que le corps épiscopal, plutôt qu'une simple Université, fit au Pape cette demande. Les évêques réunis à Paris pour l'assemblée générale résolurent, en effet, d'en écrire d'un commun accord; mais craignant avec raison que le Parlement, accoutumé à se mêler de tout, n'empêchât le recours à Rome, s'ils en délibéraient entre eux dans des séances réglées, ou qu'on ne parvint à semer parmi eux la discorde; ils prirent le parti de signer, chacun en particulier, une lettre commune rédigée par l'évêque de Vabres.

(1) *Histoire générale de la Jansénisme*, t. II, p. 85. — *Journal de Saint-Amour*, 5^e part. ch. xv. p. 551.

(2) *Journal de Saint-Amour*, ib. — *Œuvres d'Arnauld*, tom. XVI. Préface, p. xxxj. — *Mémoire, pour servir à l'histoire de Port-Royal*, par M. du Fosse.

XXI.

Le clergé de France demanda au Pape un jugement solennel sur le Jansénisme. (5) Le 1^{er} juillet 1649.

* NOTE 5.

(4) *Mémoires chronolog.*, p. 33. — *servir à l'Hist. ecclésiast. par le P. d'Acquaviva*, 1651. avril.

(5) *Attestations ant. touchant M. Olier*, p. 184.

(4) *Mémoires du P. d'Arigny. Ibid.*

XXII.

Zèle de M. Olier pour obtenir la condamnation du Jansénisme.

(2) *Œuvres d'Armand, t. XIX. Préface historique et critique, p. viij. et suiv.*

(5) *Histoire générale du Jansénisme.*

(4) *Journal de Saint-Amour, 3^e part. ch. IX. p. 287.*

(5) *Vie de saint Vincent de Paul, par Collet, t. I. p. 546.*

(6) *Mémoires de M. Baultraud, p. 76.*

Des copies de cette lettre furent envoyées, dans les provinces, aux évêques absents (1), et dans Paris à plusieurs communautés religieuses. M. Olier signala encore son zèle dans cette occasion : Les Jansénistes l'ont même accusé d'avoir été du nombre des sollicitateurs qui employèrent jusqu'aux menaces pour obtenir la signature de quatre-vingt ou quatre-vingt-cinq évêques, comme aussi d'être allé dans les monastères mendier d'autres suffrages, et de les avoir extorqués par les mêmes moyens (2). Il est inutile de le justifier sur ce point. De telles inculpations doivent être regardées comme des éloges, quand on voit l'historien du Jansénisme appeler saint Vincent de Paul, qui fut le promoteur de cette affaire, « un dévot ignorant, » demi-Pélagien et Moliniste, à qui les évêques cédèrent, « afin de se délivrer de ses importunités (3). » Nous remarquerons pourtant, que le docteur de Saint-Amour, non suspect en cette matière, parlant des tentatives que fit M. Olier pour gagner les Carmes déchaussés, établis sur sa paroisse, où ils répandaient les nouvelles erreurs, n'a rien dit, quoiqu'il en eût une occasion bien naturelle, qui fasse soupçonner la prétendue violence dont il aurait usé en cette occasion : « Un religieux de cet ordre, dit-il, nous apprit que M. Olier était celui qui avait sollicité, dans leur convent de Paris, pour qu'on y souscrivit contre les propositions ; mais que leurs pères ne l'avaient pas voulu faire (4). »

Pour hâter le succès de cette négociation, on envoya à Rome trois docteurs des plus expérimentés et des plus habiles. M. Olier, ne pouvant les y accompagner en personne, voulut au moins contribuer d'une autre manière à une si importante mission ; et, conjointement avec saint Vincent de Paul (5) et M. de Bretonvilliers, il fournit au frais du voyage des trois docteurs et de leur séjour à Rome (6). Les Jansénistes de leur côté, envoyèrent trois des leurs, dans le dessein de les mettre aux prises avec

les p
des M
ils ne
gocia
ne pe
les au
ments
mettre
dans
ces de
verain
de jug
• dire,
• Amou
• prêch
• dire à
• autref
• parla j
• ble de l
• malgré
• parlé.
• papier
Ce fut
tion sou
la nouve
• crois, qu
• tera des
• Navarre
• l'Auxer
M. Olier
Personne
la condan
procédés
l'égard de
leur et de

les premiers, pour éterniser la dispute; et comme le père des Mares était le plus redoutable champion de la secte, ils ne balancèrent pas à lui confier le succès de cette négociation. Mais Innocent X, qui pénétra leur dessein, ne permit pas aux députés Jansénistes de disputer avec les autres. Il les invita seulement à exposer leurs sentiments dans une grande assemblée (1); et il fallut se soumettre à cet ordre (2). Le père des Mares, déploya dans cette circonstance solennelle toutes les ressources de son éloquence; du moins, il parla devant le souverain Pontife avec la même confiance que si c'eût été à lui de juger ce différend. « Je ne me lasserai jamais de dire, rapporte dans son Journal, le docteur de Saint-Amour, que jamais je n'ai ouï le père des Mares ni prêcher à Paris, qu'il parla en cette occasion. C'est tout à dire à des gens qui ont été assez heureux pour entendre autrefois quelques-unes de ses prédications. Enfin, il parla jusqu'à ce que la nuit arrivait, il lui fut impossible de lire les textes dont il s'était muni, et qu'on lui dit, malgré le charme de son éloquence, qu'il avait assez parlé. Il remit néanmoins au Pape cinq ou six mains de papier où il exposait ses sentiments » (3).

Ce fut peu après, que le Pape publia enfin sa constitution solemnelle, *Cum occasione*. Dès qu'on en eut appris la nouvelle à Paris, les jansénistes en furent atterrés. « Je crois que dans peu de jours, écrivait l'un d'eux, on en fera des feux d'artifice, aussi bien en Sorbonne et à Navarre, qu'à saint Louis, sans parler de Saint-Germain-l'Auxerrois et de Saint-Sulpice (4). » Néanmoins, M. Olier était bien loin d'affecter ces airs de triomphe. Personne peut-être n'avait désiré plus ardemment que lui la condamnation du Jansénisme; personne aussi n'usa de procédés plus humbles, plus doux, plus charitables à l'égard de ceux qui l'avaient soutenu avec tant de chaleur et de passion. La bulle fut répandue dans le public,

(1) Archives du ministère des affaires étrangères, Rome 1655.

Lettre de M. de Valançay à M. de Brienne, du 3 février 1655.

(2) Vie de saint Vincent, par Collet, t. I. p. 548.

* NOTE 6.

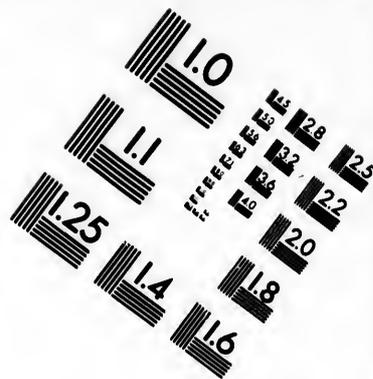
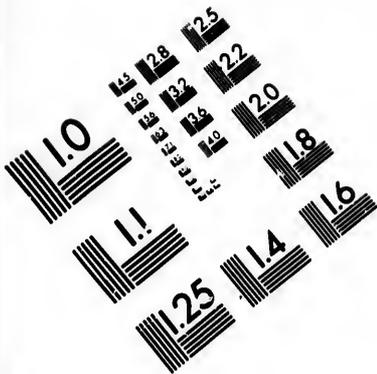
(3) Journal de Saint-Amour, 6^e part. ch. xxii. p. 484. 302.

XXIII.

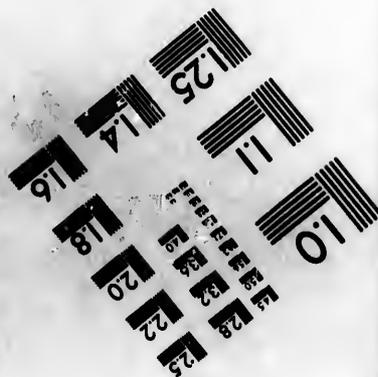
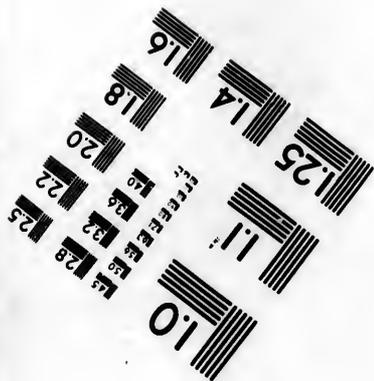
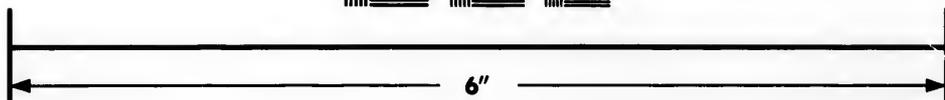
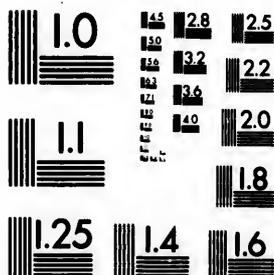
Donneur de M. Olier envers les Jansénistes après leur condamnation.

(4) *Ibid.* part. VII. ch. III. p. 359.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14590
(716) 872-4503

25
22
20
18

1.0
0.5
0.25
0.125

le premier juillet; et le 4 du même mois, étant à Verneuil, pour y rétablir sa santé, il écrivait à M. de Bretonvilliers: « Ma pensée serait, dans ce commencement, de ne point » blesser les Jansénistes, mais d'agir envers eux avec » douceur et grande ouverture de cœur, pour les attirer » à l'union, et les faire servir à la gloire de Dieu, et au » bien de l'Eglise. Si tous les sujets qui se sont séparés » s'unissaient simplement et cordialement dans la charité, » on se trouverait bien forts contre les pécheurs, et pour » avancer la gloire de Dieu dans son clergé. Je vous sup- » plie de vous informer de M. du Four, quels sont les sen- » timents de M. de Liancourt, et sa conduite sur cette » affaire; et s'il voudrait entrer dans ces vues, pour répa- » rer par-là le tort qu'il a fait à l'Eglise, dont un jour il se » trouvera accusé et chargé devant Dieu. Car autant il a » servi à élever ce parti et à le révolter, autant il doit tra- » vailler maintenant à le détruire et à le ramener dans » la sainte Eglise (1). »

(1) *Lettres aut.*
de M. Olier, p.
105. 104.

XXIV.
Subterfuge
des Jansénistes
pour décliner le
jugement d'In-
nocent X.

Loïn de partager ces sentiments, les Jansénistes prétendirent que la constitution d'Innocent X n'avait point condamné leur doctrine. Comme ils avaient présenté au Pape un écrit à trois colonnes, dont la première exprimait le sens Calviniste qu'on pourrait attacher à chacune des cinq propositions, la seconde, le sens particulier qu'ils y attachaient eux-mêmes, et la troisième, celui des catholiques: ils publièrent à Paris, que la condamnation tombait sur la première colonne seulement. « Lorsque la bulle » eut été distribuée, rapporte à ce sujet un annaliste de la » secte, on redoubla les *Te Deum*, et les actions de grâces » dans Saint-Sulpice et dans Saint-Germain-l'Auxerrois. » Les personnes équitables remontreurent cependant que » cette bulle ne pouvait être appliquée, de bonne foi, à la » doctrine des disciples de saint Augustin. Et il y en eut » qui, par leur charité particulière pour le curé de Saint- » Germain, lui firent observer sa méprise. Mais comme le

« curé était attaché aux sentiments de M. Olier, qui tenait, » avec tous les siens, que les disciples de saint Augustin, » étaient condamnés par la bulle, et que ces propositions » qu'ils soutenaient étaient des erreurs : ces remontrances » ne firent aucune impression sur son esprit (1). » Un nouveau sujet de déplaisir pour les Jansénistes, fut que M. de Gondi, archevêque de Paris, leur protecteur, et qui pour leur plaisir avait déjà condamné le *Jansénisme confondu* * du père Brisacier, Jésuite, se voyant pressé par la Cour, de faire un mandement en faveur de la bulle, se rendit enfin, quoiqu'à regret ; et par son ordre, la bulle fut publiée, le 20 du même mois, dans toutes les paroisses. Plusieurs curés se permirent néanmoins en chaire des observations qui allaient à en éluder le sens ; et M. du Hamel, qui en fit lecture sans rien ajouter, porta l'impertinence jusqu'à lire le nom et l'enseigne même du libraire, chez qui se vendait la bulle (2).

Les Jansénistes se voyant condamnés, s'efforcèrent alors de mettre à exécution un moyen qu'ils méditaient depuis plusieurs années, pour propager impunément leurs erreurs en France ; et tout porte à croire qu'ils y auraient réussi, au moins pour un temps, sans le zèle ferme et prudent de M. Olier. Il existait à Paris une congrégation connue sous le nom de *Propagation de la Foi*, formée en 1632 par le père Hyacinthe, prédicateur Capucin, approuvée par l'archevêque, par le saint Siège apostolique, et confirmée par lettres patentes du Roi. Cette société avait pour fin, la conversion des Protestants, et l'assistance des nouveaux catholiques (3). Comme elle étendait ses relations dans toute la France, qu'elle jouissait d'un grand crédit, et dépendait immédiatement de l'archevêque, les Jansénistes, assurés de la protection du prélat, avaient résolu de se réfugier dans ce corps, comme dans un retranchement inviolable, où, sous prétexte de défendre la foi catholique, ils pourraient librement répandre leurs er-

(1) *Histoire de l'Eglise du XVII^e siècle*, t. II. liv. IX. ch. VII. p. 417. 419.

* NOTE 7.

(2) *Ibid.* ch. XII. p. 474. 491. 492.— *Memoires de M. Feydeau*, p. 128. *Mss. de la Bibl. Mazarine.*— *Lettre d'un docteur catholique à une dame de condition*, etc. in-4^o. 1655. p. 12.

XXV.

Les Jansénistes veulent s'emparer de la *Propagation de la foi*. Zèle de M. Olier.

(3) *Gallia Christiana*, t. VII. col. 1005. 1004.

reurs. Plusieurs y entrèrent en effet. Dès que M. Olier eut pénétré leur dessein, il voulut, pour le déjouer, entrer lui-même dans cette compagnie, avec le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, M. Colombel, son ami; et cette résolution alarma les Jansénistes. « Quelques-uns, » dit l'annaliste déjà cité, représentèrent aux membres de la société, que M. Olier et son confrère étaient capables de leur susciter, eux seuls, plus d'affaires que tout le reste de particuliers ensemble; qu'ils devaient tout appréhender d'eux, et se conduire dans leur réception avec beaucoup de circonspection et de sagesse. Mais Dieu, dont toute la conduite est cachée aux hommes, ajouta-t-il, permet qu'ils y fussent reçus, pour exercer la compagnie, et la récompenser, par la persécution qu'ils devaient attirer sur elle, de tous les services qu'elle avait rendus à l'Église depuis son établissement (1). » Les Jansénistes avaient craint que M. Olier, après être entré dans cette société, ne fût élu à quelque-une des premières charges, et qu'il ne se servit de son autorité pour exclure du corps ceux qui étaient accusés de Jansénisme, et empêcher les autres d'y être reçus. La chose arriva en effet de la sorte. M. Olier fut nommé à l'une des principales dignités (2), et, après la condamnation du Jansénisme, il s'opposa, par-devant l'archevêque de Paris, à la réception de deux prêtres exclus l'un et l'autre du clergé de Saint-Germain-l'Auxerrois, pour avoir refusé de se soumettre à la bulle, et reçus depuis dans la communauté de Saint-Jean-en-Grève, dont le curé, Pierre Loysel, s'était déclaré leur protecteur. Mais voyant que l'archevêque n'avait aucun égard à une opposition si légitime, il crut que la place qu'il occupait dans cette compagnie, et le zèle de la foi, l'obligeaient de porter ses plaintes à la cour. Il s'adressa donc à la Reine; et cette démarche donna lieu à une négociation entre la cour et l'archevêché. Le prélat, faible par caractère, déclara d'abord qu'il ne

(1) *Histoire de l'Église du XVII^e siècle*, t. II. liv. I. p. 669. 670. *ibid.*

(2) *David Blondellus, in præfatione libri Albertini de Eucharistia.*

XXVI.
Conduite de l'archevêque. Il défend de nommer M. Olier à la charge de directeur.

révo
cardi
affair
deux

Les
ébena
s'effor
son ar
d'imp
nouve
candie
rant t
comm
conjon
solu'd
recteu
l'exclu
ticiell
coup d
l'elect
place
la mai
terre,
rendre
ecclés
Franc
Dès
ses vu
virent

† Le
changé
du gou
second
couron

révoquerait pas ses ordres : puis sachant que le Roi et le cardinal Mazarin prenaient aussi une grande part à cette affaire, il changea de résolution, et donna l'exclusion aux deux candidats (1) †.

Les Jansénistes toutefois ne perdirent pas confiance ; connaissant la faiblesse et la mobilité de l'archevêque , ils s'efforcèrent de lui exagérer le préjudice qu'il portait à son autorité , par un acte de cette nature ; et ils firent tant d'impression sur son esprit , que six jours après , par une nouvelle ordonnance , il enjoignit de recevoir les deux candidats , ainsi que trois autres qu'il désignait , les déclarant tous très-orthodoxes. Le prélat fit plus encore : comme l'élection des officiers devait avoir lieu dans cette conjoncture , et que la partie saine de la société avait résolu de porter M. Olier à la première place , celle de directeur ; il en vint jusqu'à donner au serviteur de DIEU l'exclusion formelle , déclarant que , pour des raisons particulières , il défendait qu'on l'élût à cette dignité . (2). Ce coup de vigueur augmenta l'audace des sectaires : ils firent l'élection contre toutes les formes , et nommèrent à cette place un ecclésiastique dévoué au parti , M. d'Aubigny , de la maison de Stuart , et cousin de Charles II , roi d'Angleterre , espérant par là mettre à couvert sous son nom , et rendre inviolables tous les actes de la société ; car cet ecclésiastique était considéré comme prince à la cour de France (3) *.

Dès ce moment , M. Olier et ceux qui entraient dans ses vues cessèrent d'assister aux assemblées , et se pourvirent au Conseil-d'État , pour faire casser cette élection

† Le cardinal , à l'égard duquel l'opinion publique était bien changée , avait recouvré son crédit , et se trouvait encore à la tête du gouvernement , après avoir été reçu à Paris , au retour de son second exil , avec toute la gloire d'un ministre qui avait rendu à la couronne les plus signalés services (1).

(1) *Histoire de l'Église, ibid. p. 671. 672. 675.*

(2) *Histoire de l'Église, ibid. p. 674. et suiv. 679.*

(3) *Memoires de M. du Ferrier, p. 310.*

* NOTE 8.

XXVII.

La Reine prend la défense de M. Olier.

(1) *Histoire de la ville de Paris, par Félibien, t. II. p. 1448.*

illégitime. De leur côté, les Jansénistes y présentèrent aussi un Mémoire. « Mais M. Olier et le curé de Saint-Germain, dit l'annaliste, s'étaient tellement saisis de toutes les avenues de la cour, que ce Mémoire n'y produisit aucun effet. On y était piqué jusqu'au vif, ajoutait-il, de l'exclusion que M. l'archevêque de Paris avait donnée à M. Olier; et, sans considérer que la santé de ce dernier était si faible qu'il n'y avait pas lieu d'espérer qu'il pût faire par lui-même cette fonction, on était tout disposé à favoriser son ressentiment par des effets extraordinaires d'autorité. La Reine entreprit cette affaire comme la sienne propre, et leur promit toute sorte d'assistance (1). » Le cardinal Mazarin n'était pas disposé néanmoins à seconder ce zèle, ne voulant pas mécontenter une compagnie dont les officiers étaient utiles à sa politique, surtout l'abbé de Bourzeis, qu'il avait pris en singulière amitié. Il demeura quelque temps en balance, et n'en vint aux extrémités que peu à peu, et lorsqu'il s'y vit comme forcé, par une sorte de commandement qu'employa la Reine. On conçoit qu'elle devait avoir de justes motifs d'en user ainsi, puisque l'archevêque, pour calmer les alarmes de cette princesse, osait bien l'assurer qu'il n'y avait point de Jansénistes dans son diocèse, et se faisait garant de tous les membres de la compagnie.

(1) *Histoire de l'Église, ibid.* p. 680. 685. 686.

XXVIII.
Le cardinal Mazarin abolit la congrégation de la Propagation de la Foi.

Enfin, vaincu par la fermeté de la Reine, le cardinal Mazarin prit le parti d'obéir, et ne fut plus en peine que de chercher un expédient pour que le prélat semblât se porter, comme de lui-même, à la révocation de ses ordonnances. Il ne paraissait pas que celui-ci dût s'y refuser; mais la fermeté qu'il crut devoir montrer dans cette occasion, quoiqu'il n'en usât point ainsi en ce qui concernait la conduite de son diocèse, ne servit qu'à provoquer la ruine entière de la société. Car le ministre, voyant qu'il lui résistait de front, et rejetait toute sorte d'accommode-

ment,
tique
directe
gua qu
un prin
exercer
puisque
se voya
de cet
person
être in
riser ce
naient p
fait un
» servic
» serait
Pour
teur de
du Jans
eurent à
qui fit en
silence.
se confe
parfaite
une fois
ne le tr

‡ Fama
ventes no
tias, nec
quorum fi
doctrina
sunt; hæc
maxime s

ment, songea à dissoudre enfin la compagnie; et sa politique lui fournit, dans la personne même du nouveau directeur, un motif qui justifiait cette suppression. Il alléguait qu'il était contraire à la sécurité de l'État de laisser un prince étranger à la tête d'une compagnie qui pouvait exercer une si grande influence dans le royaume, et que, puisque l'archevêque refusait de casser son élection, il se voyait contraint d'abolir la société (1). La suppression de cette compagnie, jusqu'alors soutenue du crédit des personnes les plus puissantes de l'État, et qui paraissait être inébranlable (2), suffirait, ce semble, pour autoriser cette espèce d'éloges que quelques orthodoxes donnaient peu après à M. Olier, et dont le Janséniste des Lions fait un sujet de raillerie: « M. Olier a rendu de grands services à l'Eglise, en criant comme il a fait, et sans lui elle serait aujourd'hui dans une grande désolation (3) †. »

(1) *Ibid.* chap. XII. p. 752. et *suiv.* 756.

(2) *G. d. Christiana*, t. VII. fol. 1004.

(3) *Journal de M. des Lions*, p. 29.

XXIX.
Affaire de M. de Liaucourt.

Pour achever de faire connaître la conduite du serviteur de Dieu et celle de ses ecclésiastiques, dans l'affaire du Jansénisme, nous raconterons ici le nouvel assaut qu'ils eurent à soutenir, à l'occasion du duc de Liaucourt: affaire qui fit en effet trop d'éclat, pour la passer entièrement sous silence. Ce duc, toujours attaché de cœur à la secte, venait se confesser de temps en temps à M. Picoté, qui le croyait parfaitement soumis à la constitution d'Innocent X; l'ayant une fois interrogé sur ses liaisons avec Port-Royal, et ne le trouvant pas disposé à les rompre, M. Picoté le

† Fama universa inter cœlites annumerat virum inter pios et ferventes nominatissimum, abbatem videlicet Olerium: vite ejus sanctitas, necnon etero destinatae adolescentie seminariorum institutio, quorum fructus latè per totam Galliam effunduntur, puritas tandem doctrinae contra novas opiniones, quibus plurimorum mentes infecte sunt; hæc utique tria espita, adeo præclara, reddunt illum posteris maxime spectabilem. (1)

(1) *Annales de l'Ordre de Saint-François, de Jeanne, Marie, in-10.* 1686 p. 297.

pria de lui donner deux ou trois jours pour prendre conseil sur la manière dont il devait en user dans sa direction. M. de Liancourt y consentit ; mais au lieu de revenir au jour convenu , il se plaignit que les prêtres de Saint-Sulpice lui avaient refusé l'absolution , et divulgué la chose , qui devint bientôt publique dans Paris. Saint Vincent de Paul , à qui il alla se plaindre , voulant empêcher cet éclat , vint le lendemain matin en conférer avec

* NOTE 9.

(1) *Lettre d'un ecclésiastique à un de ses amis, sur ce qui est arrivé dans une paroisse de Paris à un seigneur de la cour, An. 4^e 1635, par L. D. R. p. 4. 2. — Lettres diverses de M. Tronson, t. 1. p. 143, 145. au père Rapin. 1679.*

* NOTE 10.

(2) *Histoire de l'Église du XVII^e siècle, t. III. liv. XIII. ch. VI. p. 587.*

(3) *Journaux de des Lions, p. 75.*

* NOTE 11.

XXX.
Condamnation d'Arnauld par la Sorbonne.

M. Olier, M. de Bretonvilliers et M. Picoté ; et , comme l'affaire était déjà connue , on résolut de consulter en Sorbonne sur le parti qu'il fallait prendre. Plusieurs docteurs de cette maison , des plus célèbres et des plus expérimentés , répondirent que le confesseur serait bien fondé à refuser l'absolution au duc de Liancourt , mais qu'on ne devait pas lui refuser la communion , s'il se présentait à la sainte table , y ayant une grande différence entre l'administration publique du sacrement de l'Eucharistie et le jugement secret du tribunal de la Pénitence * (1). Le duc , qui jusqu'alors s'était prêté avec trop de complaisance aux caprices de sa femme , voyant le grand éclat de cet événement (2) , protesta , dit des Lions , « que , s'il avait à recommencer , il ne s'embarquerait pas dans ce parti » (3). Le docteur Arnauld , néanmoins , publia pour le venger , sa *Lettre à une personne de condition* , dans laquelle il se déchama contre M. Olier et ses disciples. Plusieurs écrivains catholiques prirent alors la plume , et , dans l'espace de deux mois , il parut jusqu'à neuf brochures contre cet écrit *.

Arnauld y répondit par une nouvelle lettre , où il traita M. Olier et les siens avec encore plus d'emportement , et qui fut , pour le parti , une sorte de triomphe. Il y parlait des cinq propositions , comme si elles n'étaient point dans le livre de Jansénius , et soutenait expressément que la grâce avait manqué à saint Pierre dans sa chute. Cette lettre , qui donna lieu à une multitude d'écrits , fut dénon-

cée a
teur d
voués
ou cer
leur té
violem
prêtres
préten
cette c
être ju
n'avait
cent X
qu'Arna
quinze j
sista dan
logétiqu
Malgré
prohiba
sieurs fo
Royal, p
dont les
cal, aus
Après
quelle o
et que les
amertun
leurs pro

† L'hist
M. Olier
trémité , s
oublie que
Sulpice de
était mort.
Mémoires
curé dont

cée à la Sorbonne ; et , malgré les mouvemens du docteur de Saint-Amour et de soixante-deux docteurs devoués à Port-Royal , elle fut censurée par cent vingt-sept ou cent-trente membres de ce savant corps , le doyen à leur tête. Arnauld regarda cette condamnation comme un violement de toutes les règles , et se plaignit que quatre prêtres de M. Olier l'eussent signée comme docteurs , prétendant qu'ils ne pouvaient porter leur suffrage dans cette contestation , émue contre leur communauté , sans être juges et parties tout ensemble (1). Mais la censure n'avait pour objet que les erreurs condamnées par Innocent X. Aussi la Faculté , en les proscrivant , statua qu'Arnauld serait exclu de son sein , si , dans le délai de quinze jours , il ne se soumettait à cette censure. Il persista dans son obstination , inonda le monde d'écrits apologétiques français et latins , et fut exclu de la Faculté. Malgré le décret de la congrégation de l'*Index* , qui prohiba sa première et sa seconde lettre , il reprit plusieurs fois la plume ; et ses amis , les solitaires de Port-Royal , publièrent en sa faveur un grand nombre d'écrits , dont les plus connus sont les *Lettres Provinciales* de Pascal , aussi prohibées , par un décret de l'année suivante.

Après tout ce qu'on vient de dire , on comprend assez quelle opinion les Jansénistes avaient conçue de M. Olier , et que les écrivains de ce parti , accoutumés à critiquer avec amertume leurs adversaires , n'ont pas dû le ménager dans leurs productions †. Nicole , quoique l'un des plus modérés ,

(1) *Histoire des cinq propositions* in-12. 1702. t. 1 p. 453.—*Oeuvres d'Arnauld* , t. XIX. p. 612.

XXXI.
Laine des
Jansénistes
pour la mémoire
de M. Olier.

† L'historien de l'*Abbaye de Port-Royal* (1) va jusqu'à charger M. Olier d'avoir voulu extorquer de M. Feydeau , malade à l'extrémité , sur sa paroisse , une rétraction de ses sentiments. Mais il oublie que cette année 1661 , M. Olier n'était plus curé de Saint-Sulpice depuis neuf ans , et que même il y avait déjà quatre ans qu'il était mort. S'il eût consulté avec un peu moins de préoccupation les Mémoires qu'il avait sous les yeux , il aurait pu remarquer que le curé dont il s'agit était M. de Poussé (2).

(1) T. v. p. 13.

(2) *Mémoires de M. Feydeau* , M. de la Bibl. Mazarine , in-4^o , n. 1189.

attribuant la condamnation des Jansénistes aux intrigues des Jésuites et à celles d'un certain grand directeur, qui est M. Olier, et de ses prêtres, compare les premiers aux démons, et appelle ironiquement les seconds des *âmes angéliques* ; puis, citant quelques passages isolés des

(1) *Lettres de feu M. Nicole, pour servir de continuation aux deux volumes de ses lettres. Nouvelle édition, in-12, 1745. Au père Quesnel, lett. XLII. 15 décembre 1695.*

écrits de M. Olier, pour le taxer de visionnaire, il dit au père Quesnel et à Arnould, à qui il adresse cette épître fort connue : « Je vous envoie cet extrait, afin que vous sachiez que les personnes que vous aimez n'ont pas eu seulement pour adversaires des âmes achéroniques, mais ces sortes d'âmes angéliques, et que leur ruine est arrivée par la conspiration de ces deux sortes d'anges (1). » C'est cependant cette lettre de Nicole, ou plutôt cette *fantaisie*, comme il l'appelle lui-même, qui a formé, sur le caractère de M. Olier, l'opinion de presque tous les écrivains du parti.

On ne saurait trop reconnaître le bonheur qu'eut la paroisse de Saint-Sulpice d'être gouvernée, dans ces temps difficiles, par un pasteur si vigilant et si ferme dans la foi. Tandis que la plupart des autres paroisses de Paris se virent infectées de la contagion, celle de M. Olier se conserva pure et sans tache ; et c'est sans doute aux impressions salutaires que ce sage et zélé pasteur laissa dans les cœurs de ses paroissiens et de tous ses ecclésiastiques, qu'il faut attribuer l'attachement constant et inviolable à la foi, dont ils ont toujours fait la profession la plus sincère et la plus ouverte.

Nous avons montré jusqu'ici quelle a été la conduite du serviteur de Dieu dans le gouvernement de sa paroisse. Avant de passer à des récits d'un genre différent, et de le considérer comme supérieur du séminaire et de la société de Saint-Sulpice, il nous reste à parler de la maladie qui le contraignit à se démettre de sa cure ; et ce sera par ce trait que nous terminerons cette seconde partie.

L'année 1652 était la dixième depuis qu'il gouvernait sa paroisse. Un serviteur aussi fidèle ne devait pas, ce semble, quitter si tôt un ministère dont l'Église avait reçu tant de consolation, et les âmes de si grands fruits. Mais sa mission publique était remplie. Il savait depuis long-temps que DIEU, en l'appelant à la cure de Saint-Sulpice, avait borné à dix ans les services qu'il exigeait de lui, comme pasteur; lui-même avait fait part de cette circonstance à plusieurs de ses ecclésiastiques. « Étant allés un jour à la campagne prendre l'air, rapporte M. de Bretonvilliers, un de nous lui dit : Monsieur, voilà que les dix ans seront bientôt expirés, et comment pourra-t-il se faire que vous quittiez votre cure, puis qu'il n'y a nulle apparence que vous le puissiez, et même que vous deviez le faire, quand vous le pourriez? -- C'est à DIEU, répondit M. Olier, à vérifier ses paroles et à accomplir ses desseins. Pour nous, nous n'avons qu'à nous abandonner à lui, sans retour sur nous-mêmes, afin qu'il dispose à jamais de nous comme il voudra (1). »

Au mois de mars de cette année, sa santé avait éprouvé déjà un dépérissement considérable, qui l'obligea de recourir à divers remèdes. Le principal était le repos; mais son zèle ardent ne lui permit pas d'en prendre assez pour se rétablir, ni de se dispenser d'aucun des soins attachés à la charge des âmes. Cet infatigable pasteur, toujours prêt à donner sa vie pour ses ouailles, s'employait à les servir comme s'il eût été en pleine santé, et sans considérer que la multitude des soins dont il était assiégé continuellement, l'affaiblissaient toujours davantage. Enfin, une cérémonie extraordinaire, qui eut lieu au mois de juin 1652, fut l'occasion qui acheva de l'abatre. On avait indiqué, pour le jour de saint Barnabé, une procession générale, où la chasse de sainte Geneviève devait être portée à l'église de Notre-Dame (2). Comme la cou-

XXXII.

Après dix ans de ministère M. Olier est malade à l'extrémité.

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. II, pag. 555. *Remarques historiques*, t. I, p. 42. — *Vie de M. Olier, par le père Giry*, 1^{re} partie, chap. XIX. *Re-marg. histor.* t. III, p. 544. *Vie Ms. par M. Leschassier*, p. 23.

(2) *Histoire de la ville de Paris*, t. II, p. 1428.

(1) *Vie de M. Bourdoise, (imprimée, in-4o, p. 678. 679.*

(2) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. II. p. 324. 325.*

XXXIII.
Sa résignation dans cette maladie. **DIEU** lui fait connaître qu'il en relèvera.

(3) *Ibid. pag. 326. 327.*

(4) *Vie Ms. par M. de Bretonvilliers, p. 528. 529. 530.*

tume était que les religieux, lorsqu'ils descendaient ce sacré dépôt du lieu où il reposait toujours, passassent toute la nuit en prières (1), M. Olier, oubliant l'abattement où il était réduit, voulut, cette nuit même, demeurer en oraison devant les saintes reliques. Il y resta, depuis neuf heures du soir jusqu'au lendemain à cinq heures du matin, et se contenta d'aller prendre deux heures de repos dans une maison voisine. Mais, depuis ce moment, son corps s'affaiblit de plus en plus, et, quelques jours après, il fut attaqué d'une violente fièvre, qui, devenant continue, donna les plus grandes inquiétudes (2).

Il accepta cette maladie avec joie, et dit à un de ses plus familiers amis, que, puisqu'elle était l'effet de la volonté divine, il la préférerait à la plus parfaite santé (3). Sa patience fut toujours inaltérable; jamais on ne le vit perdre un instant son égalité, ni proférer un mot de plainte, au milieu des ardeurs de la fièvre. Il en était comme dévoré, éprouvant une chaleur si extraordinaire, qu'il lui semblait quelquefois que son lit était en feu. Son âme, néanmoins, continuellement unie à DIEU, goûtait une paix profonde, et ne cessait de produire, durant ce temps, des actes d'amour, de remerciement, d'anéantissement et d'autres semblables. On ne le vit point demander la santé, ni solliciter personne d'en faire pour lui la demande; il ne désirait qu'une chose, l'accomplissement parfait des desseins de DIEU sur lui. Aussi se conformait-il ponctuellement à tous les ordres des médecins, non par la crainte de la mort ou par l'espérance d'une plus longue vie, mais uniquement par amour pour Notre-Seigneur, dont il adorait la volonté dans leurs ordonnances: ne voyant que lui dans les médecins qui lui preservaient ce qu'il devait faire à l'égard de son corps; comme il lui faisait connaître, par ses directeurs, les voies qu'il devait suivre pour la sanctification de son âme (4).

Le mal fit bientôt des progrès si rapides, qu'il ne laissa

presqu
villiers
guéris
le con
rance
gnant
S'en re
mort
rat (3)
le dang
le voir.
• guez
• que j
• me v
• Mais
• faute
• prati
• agré
mission
• dit M
• vait d
Néar
M. Olier
condui
le favor
rir, et
plus, le
demain
nit, pa
Saint-G
de l'ab
serve
appele
sa briè
confiat

presque plus d'espérance ; et , dans ce péril , M. de Bretonvilliers fit vœu de jeûner quarante jours , pour obtenir la guérison de M. Olier (1). Mais pendant que les médecins le condamnaient , le malade reçut intérieurement l'assurance qu'il ne mourrait pas de cette maladie (2) ; et , témoignant à M. de Saint-Antoine la persuasion où il était de s'en relever , il lui cita ces paroles de l'Écriture : *Nolo mortem peccatoris , sed magis ut convertatur et vivat* (3). Une personne de grande piété étant en peine sur le dangereux état où il se trouvait , il la fit prier de venir le voir. Elle fut fort surprise de l'entendre dire : « Ne craignez point pour ma santé ; la sainte Vierge m'a assuré que je n'étais point à la fin de ma carrière , et que DIEU me voulait encore pour quelque temps dans le monde. Mais une autre chose qu'elle m'a découverte , c'est une faute dans laquelle vous êtes tombée , en négligeant cette pratique qui vous était fort salutaire , et qui était très-agréable à Notre-Seigneur (4). » Elle seule savait l'omission que lui reprochait M. Olier ; « car elle m'a assuré , » dit M. de Bretonvilliers , que personne au monde ne pouvait en avoir connaissance (5). »

Néanmoins , malgré la certitude qu'il avait de sa guérison , M. Olier , accoutumé à ne prendre jamais pour règle de sa conduite extérieure les lumières extraordinaires dont DIEU le favorisait , disposa toutes choses comme s'il eût dû mourir , et reçut les derniers sacrements de l'Église (6). Bien plus , les médecins ayant déclaré qu'il ne passerait pas le lendemain , dès le matin de ce jour , qui fut le 20 de juin , il remit , par procureur , sa cure entre les mains de l'abbé de Saint-Germain , et son prieur de Bazainville , entre celles de l'abbé de Marmoutiers , sans prétendre à aucune réserve (7) ; et l'après-midi du même jour , il fit de nouveau appeler le notaire , et lui dicta son testament. Cet acte , dans sa brièveté , respire la plus tendre dévotion et la plus vive confiance aux mérites du Rédempteur et à la très-sainte

(1) *Lettre de M. de Bretonvilliers à M. Olier. Attestations autographes touchant M. Olier*, p. 215.

(2) *Annee Dominicaine , etc. Remarques historiques*, t. III, p. 476.

(3) *Attestations autographes touchant M. Olier*, p. 196.

(4) *Ibid.*

(5) *Vie, par M. de Bretonvilliers. Ibid.* p. 333. 334.

XXXIV.

M. Olier recevoit les derniers sacrements , se démet de sa cure , et recouvre la santé.

(6) *Attestations autograph.* *Ibid.*

— *Vie, par M. de Bretonvilliers*, t. II, p. 525. — *Par le père Giry. — Remarq. historiques*, t. III, p. 541. 542. *Ibid.*, t. I, p. 42. 45.

(7) *Esprit de M. Olier*, t. III, p. 770.

Vierge sa mère. M. Olier y demande pardon à tous ceux qu'il aurait pu avoir offensés ; il y ordonne que son corps soit inhumé dans l'église de Saint-Sulpice, sans pompe, ni cérémonie, et le plus simplement qu'on pourra, comme n'étant, ajoute-t-il, qu'un misérable pécheur. Il fait divers legs à plusieurs de ses anciens serviteurs, et donne sa bibliothèque au séminaire (1).

(1) *Testament de M. Olier*, 20 juin, etc.

Mais, aussitôt après sa démission, il se trouva hors de danger : comme si Dieu ne lui eût envoyé cette maladie, que pour lui fournir l'occasion de se démettre de sa cure. Il la possédait depuis le 25 juin 1642, et il s'en démit le 20 du même mois 1652 ; de sorte qu'on vit s'accomplir à la lettre la prédiction qu'il avait faite de ne gouverner cette

paroisse que l'espace de dix ans. Une nouvelle circonstance, qui frappa beaucoup les ecclésiastiques du séminaire, ce fut que le choix de l'abbé de Saint-Germain tomba sur M. de Bretonvilliers, ainsi que le serviteur de Dieu l'avait prédit †. Plusieurs fois, depuis ce temps, il lui avait donné la même assurance, quoiqu'il n'y eût aucune apparence à l'accomplissement de cette prédiction, dit M. de Bretonvilliers, et qu'il y eût même des raisons qui le rendaient moralement impossible (2). M. de Bretonvilliers fut nommé à la cure, le 27 du même mois (3), et en prit possession le 29 (4).

(2) *Vie, par M. de Bretonvilliers*, *ibid.* p. 555.

(3) *Archives du Royaume, section historique*, M. 421. *Provisions autographes pour M. de Bretonvilliers*.

(4) *Vie de M. Olier, par le père Giry, ibid.* p. 541. *Remarques historiques*, t. I. p. 45. — *Vie Ms. par M. Leschassier*, p. 24.

XXXV.

Sa profonde humilité après s'être démis de sa cure.

Après sa démission, loin de considérer avec quelque complaisance le bien qu'il avait opéré dans cette paroisse, si heureusement renouvelée par ses travaux, M. Olier aimait à se remettre devant les yeux ces paroles du Sauveur, à ses disciples : *Lorsque vous aurez fait tout ce qui*

(1) *Collet*, t. II. p. 59. — *Summarium ex processu ne percant probationes, (in causa beneficii et canonicatus Vincentii à Paulo*, p. 575.

† Saint Vincent de Paul prédit aussi que M. Jolly serait supérieur général de la Mission, quoique dans un écrit signé de sa main, il eût proposé M. Almeras pour lui succéder. M. Almeras lui succéda en effet, mais il eut pour successeur M. Jolly, qui, de cette sorte, devint le troisième supérieur de la Mission (1).

vous é
teurs
rions
croyan
son mi
Quelqu
lors qu
particip
lants. J
contra,
confessi
siastiqu
faveur ;
une si
des sang
l'eût pr
faits. Or
de ce qu
paroisse
pour re
crainte
de faute
le confes
besoin,
la foi no
du Seign

vous était commandé, dites : Nous sommes des serviteurs inutiles, nous n'avons fait que ce que nous devions (1). Il n'osait même se rendre ce témoignage, croyant n'avoir contribué, pendant les dix années de son ministère, qu'à mettre obstacle à l'œuvre de Dieu. Quelques mois après qu'il eut quitté sa cure, passant à Lyon, lors qu'on y faisait les exercices du Jubilé, et désirant de participer à cette grâce, il se rendit à l'église des Feuillants. Là, s'adressant au premier religieux qui se rencontra, il se mit, pour se réconcilier, dans un côté du confessionnal, en faisant placer dans l'autre un des ecclésiastiques de sa compagnie, qui voulait obtenir la même faveur; et on tient de celui-ci, que M. Olier répandit alors une si grande abondance de larmes, et s'accusa avec des sanglots et des gémissements si extraordinaires, qu'on l'eût pris pour un homme coupable des plus grands forfaits. On l'entendait se lamenter et se confondre tout haut, de ce que pendant dix ans il avait été curé d'une immense paroisse, sans avoir les vertus et les qualités nécessaires pour remplir dignement de si redoutables fonctions. La crainte qu'il avait de s'être rendu coupable d'une infinité de fautes graves le rendait inconsolable; en sorte que le confesseur, qui ne pouvait calmer ses inquiétudes, eut besoin, pour lui rendre la paix, de lui rappeler tout ce que la foi nous enseigne de plus consolant, sur les miséricordes du Seigneur envers ceux qui le craignent.

(1) Luc. XVII.

NOTES DU NEUVIÈME LIVRE.

SUR LE SILENCE DE M. OLIER APRÈS LA REMONTRANCE DU PÈRE DES MARES.

NOTE 1. — La conduite que tint M. Olier, en laissant à Dieu le soin de sa défense, après que le père des Mares eut publié contre lui sa *Rémontrance charitable et chrétienne*, était, selon M. Tronson, le parti que devaient suivre tous ses enfants en pareilles conjonctures.

« Je ne m'étonne pas, écrivait-il, à l'un deux, qu'un prêtre Janséniste ait parlé contre votre sermon, qui a été si approuvé d'ailleurs.

« Quelques-uns du parti en ont fait autant autrefois à M. Olier. C'est un honneur aux enfants, d'être traités comme leur père (1). Je vous conseille de ne pas vous mettre beaucoup en peine pour les choses qu'on vous a dites de Saint-Sulpice, et que vous me mandez ne se pouvoir écrire; car on en dit tant tout les jours et de toute façon, qu'il semblerait quelquefois, à entendre parler, que tout soit perdu. On ne vous en dira pas plus que nous en avons entendu dire, du temps de nos très-honorés pères, M. Olier et M. de Bretonvilliers. Soyons de notre part fidèles à ce que Dieu demande de nous, ne perdons point la confiance, et il n'y aura rien à craindre pour son œuvre (2). »

(1) *Lett. de M. M. Tronson, LVII. Lyon, p. 230. Lettre à M. Maillard, du 16 janv. 659.*

(2) *Ibid. p. 25. Au même du 22 mai 654.*

M. OLIER DÉFEND LES SENTIMENTS ET LA PERSONNE DE S. FRANÇOIS DE SALES, CONTRE LES ATTAQUES DES NOVATEURS.

NOTE 2.—C'est ici le lieu de parler du zèle de M. Olier à défendre la morale du saint évêque de Genève, contre les attaques de plusieurs de ces faux zélateurs de la pureté évangélique, et à relever l'éclat de sa sainteté qu'ils s'efforçaient d'obscurcir. On nous dispensera de rapporter leurs propos indécents : ils offenseraient les oreilles les moins délicates; qu'il nous suffise, pour en donner une idée, de dire qu'au jugement de plusieurs, l'évêque de Genève était damné, ou presque damné, à cause de son chapitre *des Bals et des Danses*, et que, selon d'autres, jamais un saint ne mourait d'apoplexie,

et c
de n
la su
qu'a
dans
béti
nève
donna
Jansé
s'élev
sainte
cles; i
choqu
timent
prendre
de DIE
eires d
doctrin
vait jam
et que
connu d
saint Ar
Pour
esprits,
M. Olie
dans la
et y eût
le jour
conserv
ces eire
Dans
penste
la mal
pôt,
par les
nouvel
A maud
le prêtre
Notre

et comme le prouve le *livre de la Vie des Saints*, et même ce genre de mort, qui suppose une plénitude d'amours incompatible avec la sainteté et la pénitence (1). Ce qui est plus étonnant encore, c'est qu'après la béatification de ce saint, plusieurs hommes importants dans le parti, tels que le père des Mares, osaient avancer que cette béatification était mal fondée, à cause de la doctrine de M. de Genève touchant l'amour de DIEU dans l'attrition, et de ce qu'il donnait le titre de philosophe chrétien à Epictète (2). Cependant les Jansénistes comprirent qu'il était téméraire et imprudent de vouloir s'élever contre l'opinion universelle des peuples, en faveur de sa sainteté, que DIEU confirmait d'ailleurs tous les jours par des miracles; ils prirent donc le parti d'interpréter à leur manière ce qui les choquait le plus dans ses écrits. Arnault s'efforça d'expliquer ses sentiments sur la pénitence, en engageant toutefois les directeurs à prendre plutôt pour modèle saint Charles Borromée, comme suscité de DIEU dans ces derniers temps, pour le renouvellement des exercices de pénitence dans l'Église (3). Mais ne pouvant expliquer sa doctrine sur la grâce, il se contenta de dire que le bienheureux n'avait jamais étudié particulièrement cette matière à fond et à dessein, et que, s'il eût vécu dans ces derniers temps, il eût assurément reconnu dans le livre de l'évêque d'Ipres, la vraie et pure doctrine de saint Augustin (4).

(1) *Journaux de M. des Lions*, p. 152. an. 1677.

(2) *Ibid.* p. 61.

(3) *Œuvres d'Arnault*, tom. XVII.

(4) *Ibid.* xviii. — *Apologie pour les Saints Pères*, liv. VII, ch. VI, p. 791. 795.

Pour effacer les fâcheuses impressions de ces discours sur les esprits, autant que par vénération pour le saint évêque de Genève, M. Olier conduisait chaque année le séminaire de Saint-Sulpice, dans la chapelle du monastère de la Visitation, rue Saint-Jacques, et y célébrait l'office, le jour de la Visitation de la sainte Vierge, et le jour de la mort du saint prélat, quoique non encore béatifié. On conserve un panégyrique qu'il prêcha probablement dans l'une de ces circonstances, et dont il est bon de rapporter ici quelques traits.

Dans la première partie, M. Olier prouve d'une manière vive, éloquente et victorieuse, la science profonde du bienheureux. « Contre la malice du diable, dit-il, et la méchanceté du monde, son supérieur, qui voulut l'accuser d'ignorance. » Il montre en passant, par les écrits mêmes du saint évêque, la condamnation anticipée des nouvelles erreurs. Ce trait est assez remarquable, et prouve, contre Arnault, que saint François de Sales n'était pas aussi étranger qu'il le prétend à l'étude approfondie des controverses sur la grâce. « Notre bienheureux évêque fut consulté, dit-il, par le pape Paul V,

LIVRE.

FRANCE DU PÈRE

laissant à DIEU le
eut publié contre
on M. Tronson, le
elles conjonctures.
un prêtre Jansé-
approuvé d'ailleurs.
is à M. Olier. C'est
e leur père (1). Je
p en peine pour les
que vous me man-
les jours et de toute
parler, que tout soit
s en avons entendu
Olier et M. de Bre-
que DIEU demande
y aura rien à crain-

ANNE DE S. FRANÇOIS
NOVATEURS.

de M. Olier à défen-
contre les attaques de
agégique, et à relever
receir. On nous dispen-
ils offenseraient les
, pour en donner une
vêque de Genève était
apitre des *Bals et des*
e mourait d'apoplexie.

» sur les matières de la grâce *de auxiliis*. Mais, par un effet de son
 » humilité ordinaire, il refusa long-temps de répondre, s'excusant sur
 » la nature de la matière, que **DIEU** tenait cachée pour nous humilier.
 » Enfin, se voyant pressé de nouveau, il envoya ses sentiments qui
 » sont couchés au long dans les VII^e, VIII^e, IX^e et X^e chapitres du
 » second livre de *L'Amour de DIEU*. Il y porte les âmes à opérer leur
 » salut avec confiance, appuyées sur **JÉSUS-CHRIST** notre Seigneur,
 » mort pour tous les pécheurs, et qui leur a mérité à tous, pour se
 » sauveur, ne très-grande abondance de grâces, quoique tout le
 » monde ne s'en serve pas. Dispensation consolante, qui rend le
 » joug du Seigneur doux, et ses commandements possibles à tous les
 » hommes, puisque **DIEU** ne dénie à personne le nécessaire. » Dans
 la seconde partie, M. Olier combat les faux zélateurs de la pénitence,
 qui osaient bien accuser saint François de Sales d'avoir corrompu
 la morale par des adoucissements contraires à l'esprit de **JÉSUS-CHRIST**.
 « Il est bon, dit-il, de s'étendre sur ce sujet, pour
 » faire connaître le véritable esprit de notre prélat, assez mal pris
 » par le commun, comme s'il eût usé d'une lâche condescendance au
 » monde et à la chair. Il est pourtant, dans le fond de sa conduite, le
 » plus mortifiant de tous les saints, (car il n'y a point de sainteté
 » sans mortification.) Saint Charles, la merveille des évêques de
 » l'Église de **DIEU**, était inaccessible au commun, par son austérité
 » et la rigueur de sa vie. Notre saint vient pour prêcher aussi la
 » croix, mais pour en insinuer suavement l'amour dans les cœurs. Ce
 » n'est pas comme saint François d'Assise, après saint Bernard,
 » saint Bruno, saint Benoît, pour la prêcher toute affreuse, par les
 » austérités et les macérations cruelles du corps et de l'esprit; mais
 » pour prêcher la croix intérieure, et la mortification du cœur, par
 » l'esprit de **JÉSUS-CHRIST**, suivant l'instruction du Sauveur et de
 » saint Paul, son disciple : *Si vous mortifiez les œuvres de la chair par*
l'Esprit, vous vivez. Voilà la mortification de notre saint. C'est-là
 » la vraie religion chrétienne, qui va essentiellement à crucifier les
 » passions. C'était une leçon presque inconnue avant lui; car la mor-
 » tification ne passait que pour être une vertu de cloître, et non pour
 » une vertu essentiellement chrétienne. Voilà ce que notre saint est
 » venu enseigner au commun des hommes. C'est-là où tend son *In-*
troduction. Il vient avec un esprit mitigé, un esprit entièrement
 » conforme à la conduite de **JÉSUS-CHRIST**, fondé plutôt sur l'es-
 » prit et les vertus chrétiennes qui détruisent les vices, que sur les

» aussi
 » **DIEU**
 » à cr
 » et l'
 » car l'
 » les
 » sour
 » tou
 » sur c
 » aux
 » il a
 » leur
 » croix
 » Or
 » qu'il
 » point
 » contre
 » le ver
 » son A
 » La m
 » sont c
 » en no
 » nous
 » vocat
 » chrét
 » calom
 » tion à
 » même
 » la cha
 » Vie de
 » quel
 » sont ;

ES

NOT
 de Bou
 près de
 exacti

« austérités du corps. Il enseigne au monde ces paroles du Fils de
 » DIEU : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur* ; apprenez
 » à crucier et à mortifier dans votre cœur la superbe ; par l'humilité ;
 » et l'amour-propre, principe de toute amertume, par la douceur ;
 » car les vices de l'esprit, comme la superbe et l'amour-propre, sont
 » les plus énormes et les plus odieux, et dans eux se trouvent la
 » source et la vie de tous les autres vices. C'est cette divine instruc-
 » tion, que ce grand saint est venu renouveler dans l'Eglise ; c'est
 » sur ces paroles qu'il a fondé l'institut de la Visitation, les donnant
 » aux religieuses de cet ordre pour l'âme de leur conduite : et comme
 » il a voulu porter par la croix la mortification dans leurs âmes, il
 » leur a donné pour signe de leur vocation et de leur esprit, une
 » croix d'argent sur le cœur.

« Or, pour entendre cette mortification, il ne faut pas concevoir
 » qu'il ne voulût point la mortification de la chair, et qu'il n'en fit
 » point d'estime. Sa pensée n'était pas de l'anéantir totalement ; au
 » contraire, il la conseillait, et en usait lui-même : comme le jeûne
 » le vendredi, et la discipline dont il parle si avantageusement dans
 » son *Introduction* : mais il voulait que ces choses fussent modérées.
 » La mortification qu'il exigeait rigoureusement, est celle à laquelle
 » sont obligés tous les fidèles, qui est l'esprit du baptême, résidant
 » en nous pour détruire incessamment les vices de notre nature, et
 » nous faire embrasser les croix et les mortifications attachées à notre
 » vocation, et qui naissent de notre état. Cette conduite vraiment
 » chrétienne a été mal entendue dans le commencement, et même
 » calomniée par ceux dont l'austérité extérieure faisait plus d'atten-
 » tion à l'écorce, qu'au fond de la vie de notre saint. D'où vient
 » même qu'un jour, un prédicateur d'un Ordre réformé déchira dans
 » la chaire, et foula aux pieds ce livre précieux de *l'Introduction à la*
 » *Vie dévote*, qui est un prodige dans son genre, et des chapitres du-
 » quel on peut dire, comme des articles de saint Thomas, que ce
 » sont autant de miracles. »

ESTIME DE M. BOURDOISE POUR QUELQUES JANSÉNISTES.

NOTE 5. — Lorsque M. Bourdoise résidait à Liancourt, l'abbé de Bonzeis et le père des Mares, que le duc de Liancourt avait auprès de sa personne, en imposèrent aisément à ce bon prêtre, par leur exactitude aux offices de la paroisse, et par leur ponctualité à toutes

les cérémonies du chœur. Parlant de l'abbé de Bourzels, il l'appela ordinairement : *le Doyen de ceux qui portaient le surplis à Liancourt*; et dans son admiration pour le père des Mares, qui portait aussi le surplis, chantait au lutrin, et faisait choriste : *C'est un vrai prêtre de paroisse, disait-il, le plus simple, le plus doux, le plus cordial, le plus humble, le plus accommodant, aimant et craignant DIEU* (1). Un éloge si contraire à la vérité, montre combien le caractère ardent de M. Bourdoise l'exposait à des surprises, et pouvait se servir de prétexte pour avancer, comme il s'en plaint lui-même, qu'il ne fallait qu'une soutane, une couronne et un *Benedicamus Domino*, pour être canonisé de lui (2).

(1) *Vie imprimée de M. Bourdoise*, in-10. p. 162.

(2) *Sentences de M. Bourdoise*, in-40. p. 201j.

Entièrement étranger aux disputes du Jansénisme, il se laissait persuader, qu'on ne devait pas, malgré la bulle d'Urbain VIII, et les brefs d'Innocent X, se déclarer contre cette doctrine; et lui-même, en attendant la décision demandée de nouveau au Pape, suspendait, disait-il, son jugement. On ne doit pas être surpris, après cela, qu'il ait pu parler alors d'une manière un peu équivoque sur ces matières.

« Quant à ce que vous dites, répondait-il à un Janséniste, le 18 juillet 1651, que MM. de la communauté de Saint-Nicolas, et MM. de la communauté de Saint-Sulpice, ont levé le masque, je ne puis pas être leur caution pour ce qui regarde les questions contentieuses; ce n'est pas à Adrien Bourdoise d'en juger: il n'est pas lettré, et il est connu pour tel (3). »

(3) *Vie imprimée de M. Bourdoise*, in-40. p. 468. 469.

On ne sait quelle est l'occasion qu'il signale ici: peut-être parle-t-il d'après les bruits calomnieux que M. du Hamel répandait sur M. Olier, le faisant passer pour un schismatique, et l'auteur d'un nouveau schisme dans l'Eglise. C'est apparemment cette conduite de M. Bourdoise, qui aura servi de prétexte à quelques écrits vains du parti, pour le ranger, quoique avec beaucoup d'injustice, parmi les disciples de Saint-Cyran (4). L'auteur de l'*Histoire de Port-Royal* suppose de plus, qu'il avait des liaisons particulières avec la communauté de Saint-Merri (5). Il est vrai que M. Bourdoise, entendant parler de ces ecclésiastiques avec éloge, voulut juger par lui-même si ce qu'on en publiait était véritable. « Il assista donc à leurs conférences, dit son historien, et à leurs disputes sur la grâce » et sur les moyens de réformer l'Eglise; et pendant trois semaines environ, qu'il demeura dans leur compagnie, il eut toujours les yeux fixés sur eux. Mais il revint de Saint-Merri, ajoute cet écrivain, aussi mal édifié qu'il avait cru d'abord y trouver de modestie, donnant pour raison de sa retraite, qu'il n'avait vu là ni

(4) *Histoire de l'abbaye de Port-Royal*, t. III. p. 407. 408.

(5) *Ibid.* t. V. p. 160.

- humilité, ni charité, ni vérité (1); et qu'enfin, il n'y avait rien à faire (2). Adrien Bourdoise, disait-il depuis, est demi-hérétique chez eux, à cause qu'il observe les petites choses (3).

(1) *Vie imprimée de M. Bourdoise*, in-8o, p. 461.

(2) *Mémoires de Feytaud, Ms. de la Bibl. Mazarine*, p. 34.

(3) *Vie imprimée, ibid.*

SUR L'ABBÉ DE BOURZEIS.

NOTE 4. — M. Olier n'ayant rien pu sur l'esprit du duc de Liancourt, qui persévéra jusqu'à la mort dans son attachement au Jansénisme, essaya de ramener à l'Église l'abbé de Bourzeis. Cet ecclésiastique, l'un des plus beaux esprits de son siècle, avait une grande vivacité, beaucoup d'ordre dans le raisonnement, et une façon de s'exprimer très-vigoureuse (4). Il défendit d'abord la doctrine de Jansénius avec plus de bonne foi que n'en avaient les écrivains de la secte; et c'est ce qui le porta à mitiger peu à peu ses opinions. Aussi disait-il, au mois de mai 1655, en se servant de l'expression usitée parmi les siens, qu'il se rapprochait de jour à autre de Molina (5). Depuis la bulle d'Innocent X, il n'écrivit plus pour défendre ces erreurs. Néanmoins il fit toujours cause commune avec les Jansénistes; et en 1635, il était encore avec le père des Mares, chez le duc de Liancourt. Il parait qu'après la condamnation de Jansénius, il convenait que les cinq propositions étaient dans cet auteur, et soutenait qu'elles n'y étaient point dans le sens hérétique. On assure qu'il se conservait à la cour la faveur du cardinal Mazarin, en disant le premier, et en taisant le second (6). M. Olier, pour le ramener tout-à-fait, lui ménagea une conférence avec Alphonse Lemoine (7), professeur de Sorbonne (8), accusé alors par les sectaires de vouloir introduire le Semi-Pélagianisme dans cette école, comme M. Pereyret, à Navarre (9). Nous ignorons les circonstances particulières de cette conférence, et les résultats qui la suivirent immédiatement. On a écrit que M. Olier eut la consolation de rendre, par ce moyen, l'abbé de Bourzeis à l'Église (10). Mais nous n'avons trouvé aucune preuve de ce fait; il parait même constant que cet abbé demeura chez le duc de Liancourt, jusqu'après la mort de M. Olier (11). On peut présumer toutefois, que la conférence dont nous parlons contribua à faciliter à l'abbé de Bourzeis la démarche qu'il fit enfin, le 4 novembre 1661, en retractant tout ce qu'il avait écrit autrefois de contraire ou de peu conforme aux constitutions apostoliques (12).

(4) *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres, par le père Nicéron*, t. XXIV, p. 562.

(5) *Journal de Saint-Amour*, part. VI, ch. XXVI, p. 520. — *Journal de M. des Lions*, p. 25.

(6) *Journaux de M. des Lions*, p. 26.

(7) *Mémoires de M. Bénédict*, p. 78.

(8) *Ouvrages d'Arnauld*, tom. XVIII, préface, p. 17.

(9) *Ibid.*, t. XXIV, p. 257.

(10) *Vie de M. Olier, par Nangot*, p. 331.

(11) *Journaux de M. des Lions*, p. 127.

(12) *Histoire générale du Jansénisme*, t. II, p. 581. — *Histoire des cinq propositions*, t. I, p. 259.

SUR LES PROPOSITIONS DE JANSÉNISMES.

NOTE 5. — Voici les propositions dénoncées par le docteur Cornet, et telles que M. Hardouin de Péréfixe, évêque de Rodez, les envoya au cardinal Mazarin, le lendemain même de cette séance.

- I. Que toutes les œuvres des infidèles sont des péchés.
- II. Que l'observation des préceptes est impossible quelquefois, même aux justes.
- III. Que Notre-Seigneur n'est point mort pour tous les hommes.
- IV. Que l'indifférence de la liberté n'est point nécessaire pour le mérite.
- V. Que la puissance des clefs ne réside dans l'Église, que pour ceux qui font pénitence publique (1).

Il paraît néanmoins que les propositions furent d'abord au nombre de six, comme le rapporte le docteur de Saint-Amour, et que même un docteur de l'Assemblée de ce jour, voulut qu'on en ajoutât une septième. On dénonça, en effet, celle qui a pour objet les œuvres des infidèles, et qui est ici la première, celle qui concerne la pénitence publique, et enfin les cinq autres qui ont fait depuis tant de bruit (2), et que Bossuet regardait comme le plus exact abrégé qu'on pût faire d'un aussi vaste ouvrage que l'*Augustinus* (3).

LE PÈRE DES MARES EST EXCLU DE L'ORATOIRE.

NOTE 6. — Plusieurs auteurs ont pensé que le père des Mares n'était plus du corps des Oratoriens, lorsqu'il alla à Rome pour défendre le Jansénisme. Mais jusqu'alors on ne voit pas qu'on l'eût exclu de la société. En signant l'écrit présenté au Pape, par les députés Jansénistes, il prit même la qualité de prêtre de l'Oratoire de Jésus : *Tussanus des Mares, presbyter congregationis Oratorii Jesu* (4). On peut toutefois présumer qu'il n'entreprit point ce voyage du consentement de ses supérieurs, quoiqu'il eût l'aveu d'un très-grand nombre de ses confrères. Ce qui le fit soupçonner, c'est qu'à son retour à Paris, on refusa de le recevoir à l'Oratoire (5) : « On fut au devant de lui jusqu'à Conflans, rapporte des Lions dans ses Journaux, pour lui dire, de la part de l'Oratoire, qu'il eût à n'y pas ren-

(1) *Histoire des cinq propositions*, in-12, 1702, t. III, p. 228.

(2) *Articles des plus grands hommes de l'Oratoire*, Ms. in-4°, p. 529.

(3) *Articles des plus grands hommes de l'Oratoire*, Ms. in-4°, p. 529.

(4) *Articles des plus grands hommes de l'Oratoire*, Ms. in-4°, p. 529.

(5) *Articles des plus grands hommes de l'Oratoire*, Ms. in-4°, p. 529.

trier; et dès ce moment Male Liancourt le reçut dans sa maison (1). Le père des Mares y demeura constamment, assista à la mort le due et la duchesse (2), et mourut lui-même à Liancourt, le 2 janvier 1687 (3).

CONDAMNATION DU LIVRE INTITULÉ LE JANSÉNISME CONFONDU.

NOTE 7. — Lorsque l'archevêque de Paris eut condamné l'ouvrage du père Brisacier, le *Jansénisme confondu*, en défendant, sous peine d'excommunication, de le lire ou de le vendre; « quelques » curés, dit un écrivain du parti, furent tellement touchés de cette » censure, qu'il ne la publièrent point au prône comme les autres; » de ce nombre furent MM. Chapelas, Olier et Abelly (4). » On les accusa depuis, et la supposition est tout-à-fait vraisemblable, d'avoir formé un complot avec le docteur Hallier et les Jésuites, pour empêcher l'archevêque de donner cette censure, ou pour obtenir qu'elle ne fût point publiée. Contraints néanmoins par les hauts commandements du prélat, ils la publièrent, en ajoutant qu'il n'avait point condamné par là les sentiments exposés dans le livre du *Jansénisme confondu*; mais pris simplement la défense des religieux de Port-Royal, dont il était parlé dans cet écrit. L'observation était assez nécessaire; ce qui n'empêcha pas les Jansénistes de la représenter comme une entreprise contre l'autorité de l'archevêque (5).

SUR L'ABBÉ D'AUBIGNY.

NOTE 8. — M. d'Aubigny, comme quatrième fils du due de Lennox, eut pour partage la seigneurie d'Aubigny, dans le Berry, et fut porté en France, dès son bas âge, pour y subsister des revenus de cette terre. Ayant été élevé dans la religion catholique, il entra dans le clergé; mais il n'ent d'abord d'ecclésiastique que l'habit, et fut malheureusement imbu des erreurs du Jansénisme, par l'abbé de Lalane, et par un autre prêtre savant, qui avaient été placés auprès de lui. Il commença à fréquenter le séminaire de Saint-Sulpice, à l'occasion du mariage du prince Edouard, fils de l'Électeur Palatin, roi de Bohême, avec la princesse Anne, sœur de la Reine de Pologne, et fille du duc de Mantoue. Ce mariage ayant été célébré sans le consentement de la Reine, qu'on avait voulu présumer, en usant à son égard d'une sorte de jeu: il y eut ordre au prince Palatin de sortir incessamment

(1) *Journal de M. des Lions*, p. 671.

(2) *Histoire de l'Église du XVII^e siècle*, t. II, liv. VI, p. 187.

(3) *Mémoires de M. Bayle ou de Flambart*, t. I, Ms. de la Bibl. Royale S. P. 575, c.

(4) *Histoire de l'Église du XVII^e siècle*, t. II, liv. VII, chap. III.

(5) *Continuation de Flcury*, Ms. original du père Fabre, liv. CCXXII, n. 20. — *Histoire du Jansénisme*, 1700, t. II, p. 68.

du royaume. M. d'Aubigny, qui l'avait converti de l'hérésie, craignant alors qu'il ne revint à ses premiers sentiments, s'il allait en Hollande, conjura les prêtres de Saint-Sulpice d'interposer leur crédit pour prévenir ce malheur; ils en parlèrent à saint Vincent de Paul, et l'ordre fut révoqué (1).

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 51, 54, 55, 56.

Dès ce moment il s'attacha au séminaire de Saint-Sulpice, et y prit M. du Ferrier pour directeur. Ce choix déplut fort à l'abbé de Lalane, et à l'autre ecclésiastique dont nous avons parlé : « Hélas, » lui dirent-ils, que vous serez heureux, si en vous coupant les cheveux que vous portez, il ne vous coupe pas les oreilles ! » Je me suis mis entre ses mains, répondit M. d'Aubigny; s'il me dit de couper mes cheveux aussi ras qu'un enfant de chœur, je le ferai sans peine. En effet, M. du Ferrier l'ayant averti de donner ordre à son valet de chambre de les accourcir peu à peu, il se conforma à cet avis, et se mit tout-à-fait dans la modestie cléricale. M. du Ferrier lui persuada ensuite de renoncer aux disputes du temps, où ces messieurs l'occupaient, et de s'adonner à l'oraison et à l'Écriture sainte. Il s'y appliqua en effet, et peu de temps après ces deux docteurs le quittèrent, sans qu'il leur eût donné congé. De l'avis de M. du Ferrier, il peupla une riche abbaye pour un canoniat de l'Église de Paris, quoique son abbaye eût six fois plus de revenus. Enfin, ayant été ordonné prêtre, il devint le modèle des chanoines, n'omettant pas une des *Heures* de la nuit et du jour; et quittant tout, aussitôt que les cloches l'appelaient à l'office, quelque grande que fût la compagnie ou la condition de ceux qui le visitaient (2).

(2) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 51, 52, 53.

Mais des commencements si édifiants furent démentis par la suite. M. d'Aubigny, par des circonstances que nous ignorons, se sépara du séminaire de Saint-Sulpice, pour s'attacher plus fortement que jamais aux novateurs. Une de ses lettres à Arnauld, relative à la délibération du clergé de France sur le Formulaire, montre jusqu'à quel point l'esprit d'erreur l'avait aveuglé, et quel dommage il eût pu causer à l'Église, s'il eût été à la tête de la Congrégation de la *Propagation de la Foi* (3). On doit dire cependant, à sa louange, que Charles II, après son rétablissement sur le trône, lui ayant écrit qu'il avait prié le Pape de lui accorder le chapeau de cardinal, l'abbé d'Aubigny lui répondit, qu'il se reconnaissait indigne de cet honneur; et que ce monarque persistant, il lui représenta qu'il aimerait mieux mourir, que d'être soutenu, s'il était cardinal, par les bienfaits d'un Roi qui ne serait pas catholique (4).

(3) *Œuvres d'Arnauld*, t. II, p. XXI. *Préface de l'Éditeur*, p. xxxj. — *Ibid.*, t. XXI, p. 24.

(4) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 56, 57.

NOTE

M. de L
qui veut
blâmer l
réelle, c
les écriv
comme e
on pourr
vérité. L
par le m
servait d
disait qu
de ses en
sadeur lu
que, par
et que pl

NOTE

» M. de
» deman
» réisse,
assertion,
tres de la f
auparavan
se confes
juridiction
Cet écu
aussi peu
due de Li
avait per
paroisse
tres de
nous a é
sion préte
mandée
neuf moi
vrai que

SUR L'AFFAIRE DU DUC DE LIANCOURT.

NOTE 9. — Les Jansénistes ont écrit que le Pape, informé par M. de Lionne, ambassadeur de France auprès de sa Sainteté, de ce qui venait d'arriver à Saint-Sulpice, à l'égard de M. de Liancourt, blâma la conduite de M. Picoté (1). Cette improbation, si elle fut réelle, était fondée sur un faux exposé des circonstances du fait, que les écrivains du parti ont dénaturé dans tous leurs ouvrages. D'ailleurs, comme elle n'a pour garant que le témoignage de M. de Lionne (2), on pourrait peut-être, et avec quelque fondement, en suspecter la vérité. La femme de M. de Lionne faisait distribuer ses aumônes par le ministère d'Arnauld (3); elle était fort attachée au parti, et se servait des *Henres* à la Janséniiste, ou de *Port-Royal* (4). A Rome, on disait que le secrétaire de l'ambassadeur, chargé aussi de la conduite de ses enfants, était Janséniiste; et enfin, l'on soupçonnait l'ambassadeur lui-même de n'être pas éloigné de ces sentiments (5), quoique, par ménagement pour la cour, il n'en manifestât rien au-dehors, et que plusieurs le tinssent pour très-orthodoxe (6).

NOTE 10. — Un écrivain du parti assure faussement, « que M. de Liancourt, avant l'éclat que nous avons raconté, n'avait demandé aucune permission de se confesser ailleurs qu'à sa paroisse, quel que sujet qu'il eût de se plaindre de M. Olier (7). » Cette assertion, inventée à plaisir, est ouvertement démentie par les *Régistres de la juridiction de l'abbaye Saint-Germain* : on y lit que, neuf mois auparavant, le 6 mai 1654, le duc et la duchesse avaient obtenu de se confesser à tels confesseurs qu'ils voudraient, même hors de la juridiction de l'abbaye Saint-Germain (8).

Cet écrivain, et la plupart des auteurs Jansénistes, ont avancé avec aussi peu de fondement, qu'après le prétendu refus d'absolution, le duc de Liancourt s'était adressé à l'abbé de Saint-Germain, qui lui avait permis, dans cette circonstance, de se confesser ailleurs qu'à la paroisse de Saint-Sulpice. Quoique nous ayons parcouru les registres de l'abbaye avec tout le soin que nous avons pu y mettre, il nous a été impossible de trouver le moindre vestige de cette permission prétendue. On ne voit pas, au reste, pourquoi le duc l'aurait demandée alors, puisqu'il s'en était déjà pourvu par précaution depuis neuf mois, et qu'elle était encore valable pour plus d'un an. Il est vrai que dans les jours qui suivirent immédiatement cet éclat, le

(1) *Histoire ecclésiastique du XVIIe siècle, etc.* t. III. liv. XIII. ch. XVI. p. 139.

(2) *Archives du ministère des affaires étrangères, Rome, 1655.* t. II. Lettre de M. de Lionne à M. de Lionne, du 26 avril 1655.

(3) *Œuvres d'Arnauld.* t. III. p. 665.

(4) *Ibid.* p. 118.

(5) *Archives du ministère des affaires étrangères.* *Ibid.* 17 janvier 1656. Lettre du père Duveau.

(6) *Lettres aut. de M. Olier.* p. 118.

(7) *Histoire ecclésiastique du XVIIe siècle, etc.* *Mémoires de la Bibliothèque de l'Arsenal.* t. I. p. 257.

(8) *Page.* 115.

7 février 1655, le duc et la duchesse de Liancourt demandèrent et obtinrent une dispense du prieur de l'abbaye, mais bien différente de celle qu'on prétend, et fort éloignée des principes austères que ce parti affectait en toute rencontre : car, ce qu'on n'aurait pu imaginer, ce fut la permission de manger de la viande pendant le

(1) *Régistre de la juridiction, etc. ibid. p. 127.*

NOTE 11. -- Nous ne parlerons pas des divers écrits composés en faveur de M. Olier et de ses prêtres, à l'occasion de l'affaire du duc de Liancourt. Nous citerons seulement une lettre du père Annat, Jésuite, et confesseur du Roi, qui résume cette controverse avec une netteté et une précision remarquables. • D'abord, M. Arnauld rend public, dit ce religieux, un procès sur un fait qui requerrait le dernier secret, et où les accusés n'ont pas la liberté de parler, ni de se défendre. En second lieu, il change l'espèce du fait, et prend un délai d'absolution sacramentelle pour un refus de communion. Enfin, il appelle ce prétendu refus de communion, (qui se peut faire dans le secret de la confession, en avertissant le pénitent de ne pas s'y présenter) une excommunication, pour laquelle il faut une juridiction épiscopale. Il demande où est le crime public et scandaleux de ce seigneur, qu'on a excommunié de la sorte, et prétend que les prêtres de Saint-Sulpice ont commis le péché mortel, auquel saint Thomas condamne tous ceux qui usurpent un pouvoir qui ne leur appartient pas; ce qui est un étrange *qui pro quo*, et une confusion du for extérieur qui regarde la police et la discipline extérieure de l'Église, et du for intérieur qui regarde le sacrement de confession (2).

(2) *Archives du ministère des affaires étrangères, Rome, septembre 655. Lettre du père Annat.*

TROISIÈME PARTIE.

CONDUITE DE M. OLIER

DANS

L'ÉTABLISSEMENT ET LA DIRECTION

DES SÉMINAIRES.

LIVRE PREMIER.

CONSTRUCTION DU SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE. ESPRIT DE CETTE MAISON.

En ordonnant à ses disciples d'établir un séminaire, le père de Condren les avait assurés que DIEU ferait réussir cette œuvre (1); et on ne tarda point à reconnaître la vérité de ces promesses, quelque invraisemblables qu'elles eussent paru d'abord. En effet, quoique jusqu'alors on eût regardé comme impossible l'établissement d'un séminaire diocésain, et que M. Olier eût tenté une entreprise en apparence plus impraticable encore, en établissant le sien pour le clergé en général; on y vit accourir à l'envi des sujets des divers points du royaume, sans aucune invitation, sans avertissement qui fit connaître le dessein du fondateur: en sorte que, dans le cours des deux premières années, on en reçut des diocèses de Troyes, de Saint-Flour, de Montpellier, Verdun, Rouen, Nîmes, Nevers, Toulouse, Orléans, Apt, Aix, Tours, Angers, Cominges, Clermont, le Mans, Nantes, et de plusieurs

1.
D'éc. l'étab.
l'étab.
de Saint-Sulpice.
(1) *Mémoires*
de M. du Ferrier,
p. 156.

(1) *Catalogue d'entrée de vénéraliens du séminaire de Saint-Sulpice*, p. 2 et suiv. — Voyez aussi : *Remarques historiques*, t. 1, p. 205, 204, 205.

(2) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 180.

1679.

II.
Nécessité de construire un bâtiment pour le séminaire. Le Mercier en trace le plan.

(5) *Remarques historiques*, t. 1, p. 204. — *Règles de la paroisse de Saint-Sulpice*, p. 2, note c. — *Mémoires de M. Baugrand*, p. 25.

NOTE I.

(4) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. II, p. 67, verso

autres (1), et qu'enfin, dès les premiers temps, le séminaire se composa d'environ cent ecclésiastiques. Il est vrai que M. Olier accueillait avec joie tous ceux qui avaient des intentions pures, et procurait même à plusieurs, sans qu'il leur en coûtât rien, outre l'instruction, la nourriture et le vêtement (2).

Ils les avait logés d'abord dans plusieurs maisons voisines du presbytère (3) * ; mais bientôt il se vit contraint, par leur nombre, d'acheter, comme on l'a dit, un terrain, près de son église paroissiale, pour y élever un bâtiment plus approprié aux besoins de cette communauté (4).

La construction en fut néanmoins retardée jusqu'en l'année 1649, à cause de la multitude des occupations du serviteur de DIEU, de ses voyages, du fléau de la guerre qui avait désolé la capitale; et aussi par suite des dépenses qu'entraînaient toutes les bonnes œuvres dont il avait été le soutien. Pendant ce temps, ne pouvant loger tous ses séminaristes d'une manière convenable, et quelques-uns d'entre eux étant tombés malades à Paris par défaut d'air, il avait loué à Vaugirard une maison plus commode que celle qu'il y possédait déjà, et y avait envoyé une partie de ses ecclésiastiques †.

Enfin, dès qu'on fut sorti des troubles de la première guerre civile, voyant d'un côté le besoin urgent de construire ce bâtiment sans délai, et de l'autre l'épuisement de ses ressources après cette calamité publique, il eut la pensée d'aller exposer sa situation à la très-sainte Vierge dans l'église de Notre-Dame, où M. de Bretonvilliers l'accompagna. Là, pendant qu'il était en prières, il reçut, de la Mère de DIEU, une faveur bien touchante qu'il rapporte lui-même ainsi : « Il lui plut, dit-il, nous

* *Lettres autographes*, *ibid.*

† Le grand air, écrivait M. Olier dans ces circonstances, est, à mon avis, la chose la plus importante à la santé de la jeunesse (1).

« apparaître, portant en main le modèle d'un édifice qu'elle
 « me demandait pour m'en charger; je n'osais presque l'ac-
 « cepter. N'ayant pas de quoi l'entreprendre, je la priai
 « de le mettre dans les mains de celui qui était auprès de
 « moi; mais sa bonté me témoigna qu'elle voulait que ce
 « fût moi-même qui le prît pour l'exécuter (1). » M. Olier,
 ne doutant point alors que la très-sainte Vierge ne fût
 en effet le soutien de cette œuvre, se mit en devoir de
 l'exécuter sans délai; et, d'après le modèle qui lui avait
 été montré (2), il fit connaître à un architecte distin-
 gué de cette époque la forme et la distribution qu'il
 voulait donner à l'édifice, et le chargea d'en dresser le
 plan. C'était Jacques Le Mercier (3), connu par la conti-
 nuation du Louvre (4), la construction du Palais-Royal et
 par celle de l'église de Sorbonne (5). En s'adressant à
 un homme de ce mérite, l'intention de M. Olier n'était
 point d'élever un monument somptueux: il exigea au con-
 traire que tout y fût simple; mais il voulait joindre à la
 simplicité une ordonnance noble, aisée, bien entendue,
 surtout une solidité à toute épreuve. Dès qu'il en eut ar-
 rêté le plan avec cet architecte, il fit creuser les fondements
 sans délai, et voulut qu'on en posât la première pierre dans
 l'octave de la Nativité de la sainte Vierge (6).

Tout ayant été disposé pour cette cérémonie, les ecclésiastiques du séminaire, et ceux de la communauté, se rendirent en procession au lieu où l'édifice devait être bâti; et pendant qu'ils chantaient des hymnes et des psaumes, pour demander à Notre-Seigneur de fonder cette maison par sa divine Mère, et de répandre sur tous ceux qui devaient l'habiter l'esprit qu'elle avait apporté au monde dans sa naissance, M. Olier bénit la première pierre, et la posa au nom de cette auguste Reine du clergé (7). Il mit dans les fondations plusieurs grandes médailles d'or, où elle était représentée au-dessus de ce bâtiment qu'elle semblait défendre et protéger, comme un bien dont elle avait la pro-

(1) *J'en irais aut. de M. Olier, t. v. p. 402. 405. — Vie, par M. de Bretonvilliers, t. II, p. 79.*

NOTE 2.

(2) Grandet, *Vies Ms. t. I. p. 157.*

(3) *Mémoires de M. Buvignand, p. 27. — Lettres aut. de M. Olier, p. 105. Renarques historiques, t. I. p. 226.*

(4) *Tableau historique de Paris, par M. de S. Victor, t. II, p. 874. 782. 785. 796.*

(5) *Histoire de Paris, par Felicien, t. II, pag. 1574. 1575.*

(6) *Attestations aut. touchant M. Olier, p. 229. — Esprit de M. Olier, t. II, p. 257.*

— *Règlements de la communauté des prêtres de S. Sulpice, p. 5 not. — Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. II, p. 81. 82.*

III.

M. Olier pose la première pierre du séminaire, et donne du pain à une multitude d'ouvriers qui en manquent.

(7) *Ibid. p. 81. 82. 79. — Mémoires aut. de M. Olier, t. v. pag. 402. 405.*

(1) *Ibid.* p. 82.
— *Mémoires de M. Baubrand*, p. 27. — Grandet, *Vies Ms.* t. I. p. 156. 157.

(2) *Vie de M. Olier*, par M. de Bretonvilliers, t. II. p. 80.

(3) *Ibid.* t. II. p. 80. 81. *Re-marques histor.* — *que s.* t. I. p. 175. — Grandet, *Vies Ms.* t. I. p. 156.

(4) *Histoire de Fénelon*, par le cardinal de Bausset, t. I. p. 51.

(5) *Vie*, par M. de Bretonvilliers, t. II. p. 81.

IV.
Solidité et simplicité du bâtiment du séminaire.

(6) *Ibid.* pag. 82. — *Mémoires de M. Baubrand*, p. 27. — *Re-marques historiques*, t. I. p. 46. — Grandet, *Vies Ms.* t. I. p. 157.

priété et le domaine; et sur le revers, on lisait cette inscription : *Cum ipsa, et in ipsa, et per ipsam, omnis edificatio crescit in templum Dei* (1). Il éprouva aussitôt les effets de cette confiance, par le saint empressement que plusieurs personnes firent paraître pour contribuer à la construction du bâtiment. « La bonté de notre » auguste princesse, écrivait-il, a inspiré un zèle et une » affection extraordinaire, pour y travailler, aux plus fidèles et aux plus capables personnes que nous puissions » avoir. Il s'avance par sa sainte protection et par sa » bonté, comme il a été commencé en son nom et par son » ordre (2). » On continua les travaux sans relâche, et on les interrompit au commencement de l'hiver, dans l'octave de l'Immaculée Conception. Ils furent repris pendant l'octave de la Purification, l'année suivante, et poussés avec beaucoup d'activité; car comme tout languissait alors dans Paris, où l'on n'esait rien entreprendre, les ouvriers qui manquaient de travail se présentèrent en foule, et furent employés chacun aux diverses parties de ce grand ouvrage. C'était le sujet d'une vive consolation pour M. Olier d'occuper ainsi cette multitude (3) inquiète et turbulente, qui manquait de pain, et qui aurait pu se porter aux derniers excès pour s'en procurer (4). « Que nous » sommes heureux, disait-il quelquefois, de pouvoir, en » élevant une maison à Notre-Seigneur, donner du pain à » ses membres ! » Cette circonstance eut même quelque chose de si frappant, que ceux qui d'abord avaient paru blâmer l'entreprise, ne purent s'empêcher d'y applaudir (5).

On poussa le bâtiment avec tant de diligence, qu'il fut achevé à l'Assomption de la même année, excepté la toiture qui manquait encore en plusieurs endroits (6); et toutefois la promptitude de l'exécution n'en fit point négliger la solidité. Comme ce bâtiment devait être consacré à DIEU, on porta si loin les précautions dans le choix de tous les ma-

IES.

lisait cette in-
e ipsam, omnis

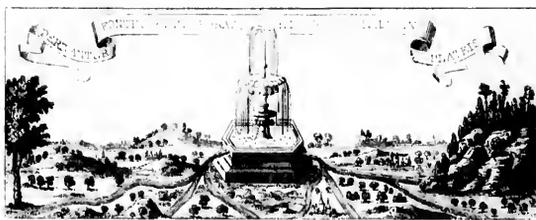
Il éprouva aus-
saint presse-
être pour contri-
bonté de notre
é un zèle et une
er, aux plus fidè-
e nous puissions
ection et par sa
n nom et par son
s relâche, et on
er, dans l'octave

repris pendant
ante, et poussés
lan guissait alors
dre, les ouvriers
t en foule, et fu-
ies de ce grand
onsolation pour
e (3) inquiète et
aurait pu se poi-
r (4). « Que nous
de pouvoir, en
bonner du pain à
t même quelque
ord avaient paru
ier d'y applau-

légance, qu'il fut
e, excepté la toi-
rois (6); et toute-
point négliger la
consacré à DIEU.
bix de tous les ma-



*Edifice
des arts et des sciences
à Paris, construit par Louis XV.*



*Monument élevé en l'honneur
de Louis XV.
à Paris, par Louis XV.*

100

co
tériau
sans c
entièr
const
mit à
Mais
les b
sentir
en ex
super
denti
et qu
rue :
ouvr
gula
le me
guifi
de L
color
loniq
et pa
meut
« L'a
» *l'a*
» p
» me
» d'
» ne
» cel
» pli
Pa
fût a
la be
usag
dans

tériaux, qu'on n'y en employa aucun, qui n'eût été trouvé sans défaut, et même qu'on acheta à grand prix une forêt entière, pour avoir un bois neuf et sain à employer aux constructions (1). Dans ce même dessein M. Olier permit à Le Mercier de construire l'édifice en pierre de taille. Mais pour y conserver la simplicité qui doit paraître dans les bâtiments des communautés, il ne voulut jamais consentir que cet architecte le couvrit en ardoise, ni qu'il en exhaussât les pavillons, ou qu'il le décorât d'ornemens superflus. Bien plus, comme l'on avait fait à son insu des dentelles dans l'entablement qui couronnait la maison, et qu'on avait commencé à les tailler aussi du côté de la rue : dès qu'il en fut instruit, il fit cesser sur-le-champ cet ouvrage, aimant mieux laisser subsister une pareille irrégularité, quelque choquante qu'elle fût, que de souffrir le moindre ornement, qui eût tant soit peu senti la magnificence ou le faste. Enfin, il s'opposa encore au dessein de Le Mercier qui voulait décorer l'entrée en y mettant des colonnes, et il n'y souffrit que deux pilastres d'ordre ionique (2). Cet édifice, remarquable par sa solidité (3), et par la noblesse de son ordonnance, était un grand bâtiment carré, qui laissait au milieu une belle cour (4). « L'architecture en est simple, dit Sauval, dans son *Histoire de Paris*, mais très bien entendue en toutes ses parties, tant dedans que dehors; les pierres de ce bâtiment sont si bien assises et cimentées, qu'il semble d'une seule pierre. Il est des mieux percés, et si les fenêtres du côté du jardin étaient en correspondance à celles du dedans de la cour, ce serait un édifice accompli (5). »

Par esprit de religion, M. Olier désira que la chapelle fût achevée avant aucune autre partie du bâtiment, et qu'on la bénît au plus tôt, afin de sanctifier par là le premier usage qu'on ferait du nouvel édifice (6). Pour témoigner, dans cette occasion, son respect envers le saint Siège

3^e partie. II.

(1) *Mémoire*, de M. Baudrand, p. 50. 51.

(2) *Mémoire*, de M. Baudrand, p. 27. 28.

(3) *Description de Paris*, par Germain Brice, 1715. t. III. p. 105.

(4) *Paris ancien et nouveau*, par Le Maire, 1685. t. II. p. 279. 280. — *Gallica Christiana*, 1656. t. IV. p. 288.

(5) *Histoire et recherches des antiquités de Paris*, in-⁸o. 1724. t. I. p. 455. — *Mémoires de M. Baudrand*, p. 55.

* NOTE 3.
1650.

V.

Inauguration de la chapelle. M. Olier offre les clefs du séminaire à Notre-Dame de Chartres, comme à la reine de cet établissement.

(6) *Vie de M. Olier*, par M. de Bretonvilliers, t. II. p. 82.

(1) *Vie de M. Olier. Ibid.—Lettres aut. de M. Olier*, p. 1.

(2) *Procès-verbal de cette cérémonie. Archives du Royaume, sect. hist. L. 1326 Registre de la Jurisdiction.* fol. 416.—*Hist. de l'abbaye S. Germain-des-Prés*, in-fol. 1724, p. 258.—*Remarg. hist.* t. 1, p. 46.

(3) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. v, p. 15.—*Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. II, p. 85.—*Règlements des prêtres de la paroisse S. Sulpice*, p. 5, note.—*Mem. de M. Baultraud*, p. 27.

(4) *Histoire de l'abbaye Saint-Germain*, *ibid.*

(5) *Remarques historiques*, t. 1, p. 226.—*Mémoires aut. de M. Olier*, t. VI, p. 55, 54.—*Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. II, p. 98.—*Règlement des prêtres de la paroisse Saint-Sulpice*, p. 5, note.

(6) *Vie de M. Olier, ibid.*, p. 99.

(7) *Archives du Royaume, section doman.* § 7041. A. 3. n. 2.

NOTE 4.

(8) *Lettres de M. l'évêque de Meaux*, t. XIII. Montreuil, p. 408. 18 avril 1683.

(9) *Mémoires*

apostolique, il voulut que le Nonce du Pape bénît la chapelle, ou, qu'au moins, il y célébrât le premier (1). Le prieur de Saint-Germain, vicaire-général de l'abbé, permit, en effet, que ce prélat y officîât pontificalement, se réservant à lui-même la bénédiction : il fit cette cérémonie, le 18 (2), ou le 19 (3), novembre 1650, assisté de M. Olier et d'un grand nombre d'ecclésiastiques, et il bénît encore le caveau situé sous la chapelle, et destiné à la sépulture des personnes de la maison (4).

Lorsque le nouveau bâtiment fut presque entièrement achevé, M. Olier, avant qu'on y logeât, eut la dévotion d'aller à Chartres, pour en offrir les clefs à la patronne de cette ville, comme à la reine de l'établissement (5). Il célébra la sainte Messe dans cette cathédrale, ayant sur lui les clefs du séminaire, et conjura la très-sainte Vierge de prendre possession d'une maison qui étoit son ouvrage, et de la bénir à jamais. Ce fut dans cette circonstance, qu'il lui offrit, comme à l'épouse du Père Eternel, une robe précieuse, brodée en or et en soie (6), qu'on conserve encore dans le trésor de cette église; et pour perpétuer, dans la maison, la dévotion à Notre-Dame de Chartres, il voulut y attacher tout le séminaire par un lien particulier, et obtint à cet effet, des lettres d'association du chapitre de la cathédrale (7). Enfin désirant de laisser aux siens sa tendre dévotion envers Marie, comme l'héritage le plus précieux (8), il s'efforça de rappeler partout, dans le séminaire de Saint-Sulpice, le souvenir de cette aimable mère.

« J'espère, écrivait-il, que le saint nom de Marie sera béni à jamais, dans notre pauvre maison; et tout mon désir c'est de l'imprimer dans l'esprit de nos frères. Elle en est la conseillère, la présidente, la trésorière, la prieuse, la reine, et toutes choses (9). » Dans ce dessein il voulut qu'on plaçât au fond de la cour, et en face de la porte d'entrée, une statue de la très-sainte Vierge, qui fût comme le symbole de la royauté et du domaine que

Jésus
coller
Vierg
sus,
au ba
avait
reine
jours
donne
» c'es
» blie
même
de l'é
Marie
meub
Ma
que s
éclat.
sa s
les ar
ligieu
rares
le pre
tout l
plus h
par L
magni
très-s
Dreu
plant
dans l
plusie
arts,
donne
les M

pe bénit la chapelle par le premier (4). Le 1^{er} de l'abbé, permissivement, se fit cette cérémonie le 1650, assisté de plusieurs ecclésiastiques, et il fut consacré à elle, et destiné à servir de chapelle.

Après avoir consacré entièrement la chapelle à la dévotion de la patronne, et à la patronne établie (5). Le 1^{er} de la très-sainte Vierge était son ouvrage, et par cette circonstance, l'Éternel, une robe de pourpre, dans les Chartres, il voulut qu'on conserve éternellement, dans le chapitre de la cathédrale, et obligea le chapitre de la cathédrale de consacrer aux siens sa chapelle le plus précieusement, dans le séminaire, cette aimable mère. La Vierge Marie sera bénie et tout mon désir est de voir les frères. Elle en est la patronne, la prin- cipale. Dans ce dessein, et en face de la très-sainte Vierge, qui est le domaine que

JÉSUS-CHRIST lui donnait sur la maison (1). Cette statue, excellentement exécutée par Buistel (2), représentait la sainte Vierge assise, tenant, debout sur ses genoux, l'Enfant JÉSUS, qui lui mettait une couronne sur la tête, et on lisait au bas ces paroles : *Interveni pro clero* (3). M. Olier avait si fort à cœur de faire honorer Marie comme la reine et la fondatrice de la maison (4), qu'il refusa toujours la qualité de fondateur ; et quelqu'un le lui ayant donné dans une lettre : « Vous savez, répondit-il, que c'est JÉSUS en sa divine mère qui l'est, et qui l'en a établie fondatrice : *Fundavit eam Altissimus* (5). » Il fit même graver ces paroles sur une tablette, dans le fronton de l'édifice (6), et voulut aussi que le monogramme de Marie parût partout dans la maison, sur les portes, sur les meubles, le linge, les ferrures, les vitres (7).

Mais ce fut surtout dans la décoration de la chapelle, que sa dévotion pour l'auguste Mère de DIEU parut avec éclat. S'il désira que la maison ne se fit remarquer que par sa simplicité, il voulut que la chapelle fût magnifique ; et les artistes de l'époque secondèrent si parfaitement ses religieux desseins, qu'on la comptait au nombre des plus rares curiosités de la capitale, et qu'on lui donnait même le premier rang pour ses tableaux (8). On y admirait surtout la peinture du plafond, regardée alors comme l'un des plus beaux ouvrages de ce genre (9) ; et qui fut exécutée par Le Brun, sur l'idée que lui en fournit M. Olier. Cette magnifique composition représentait le triomphe de la très-sainte Vierge, couronnée dans le ciel de la main de DIEU le Père, aux acclamations de toute l'Église triomphante, et proclamée Mère de DIEU par l'Église militante, dans le saint concile d'Ephèse. Ce sujet, qui a été gravé plusieurs fois, est trop célèbre dans l'histoire des beaux arts, pour le passer entièrement sous silence : nous en donnerons ici une courte description, que nous lisons dans les Mémoires de M. Baudrand. « Les pères du concile

aut. de M. Olier, t. v. p. 402. — Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. II. p. 79. — Vie, par le père Giry, 2^o part. chap. VI. (1) Vie de M. Olier, *ibid.* pag. 105. — Grandet, Vies Ms. t. I. p. 157.

(2) Sawal, *ib.* t. I. p. 455.

(3) *Mém. de M. Baudrand*, p. 52. — Grandet, *ibid.*

(4) *Esprit de M. Olier*, t. II. p. 257.

VI.

Beauté de la chapelle du séminaire.

(5) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 109. — Grandet, *ibid.*

(6) *Mémoires de M. Baudrand*, p. 52.

(7) *Vies Ms. de Grandet*, t. I. p. 157. — *La véritable dévotion à la mère de DIEU, par le père Cherubin de Sainte-Marie-Ruppe*, 1691. t. II. pag. 246. *Cet auteur manque d'exactitude en cet endroit.*

(8) *Germain-Brice*, t. III. p. 105. — *Archives du Royaume, section historique*, L. 1128.

(9) *ib.* p. 104. — *Voyage pittoresque de Paris*, 1778. p. 534. — *Description nouvelle de ce qu'il y a de plus re-*

marquable dans
Paris, 1685. t.
I. p. 178.—*Pa-*
ris ancien et mo-
derne, par Le
Maire, 1685. t.
II. p. 279. 280.

d'Ephèse et les patriarches d'Orient, ayant saint Cyrille
à leur tête, paraissent dans le fond sur la partie infé-
rieure; et ensuite le pape saint Célestin, et l'Eglise La-
tine. Ils sont portés sur des nuées; et dans l'attitude
de l'humilité et de l'admiration, ils rendent leurs
respects profonds à la très-sainte Vierge, en la procla-
mant Mère de DIEU. On voit à un angle et dans un en-
foncement l'hérésiarque Nestorius, saisi d'effroi, et qui
paraît s'opposer à ce divin concert de toute l'Eglise, en
produisant sur un rouleau d'écriture son *Christotocos*,
ou *mère du Christ*, qui est l'hérésie par laquelle il voulait
lui enlever sa dignité de *Mère de Dieu*. La sainte Vierge
paraît au milieu, beaucoup élevée au-dessus de ces
saints docteurs; elle est portée sur un manteau d'azur,
soutenu par une multitude d'anges, dont les attitudes
sont toutes différentes, mais très-hardies, dégagées,
naturelles et sans confusion, quoiqu'ils soient pressés
et comme entrelacés. D'autres anges s'écartent dans
les extrémités du tableau, et témoignent par les fleurs
qu'ils répandent, par les instruments dont ils jouent, et
par leurs manières pleines de joie, d'admiration et de
respect, que le ciel s'accorde avec la terre, pour pu-
blier de concert les grandeurs et le triomphe de l'auguste
Mère de DIEU. Elle est placée dans une gloire, au
milieu de laquelle, le visage éclatant de lumière, elle
s'élève insensiblement vers le Père éternel; elle le re-
garde avec des yeux pleins d'amour et de douceur, et lui
tend les bras pour lui marquer ses empressements. Sa
tête est de la main seule de Le Brun, et c'est le chef-
d'œuvre de ce grand peintre. Une infinité d'anges,
touchés avec la dernière délicatesse, l'environnent de
tous côtés. La plupart sont perdus dans la gloire, ce
qui n'empêche pas néanmoins d'en remarquer tous les
traits; de sorte qu'il est difficile de voir sur la terre une
image du ciel, plus vive et plus belle. M. Olier ne put

AIRES.

ayant saint Cyrille
sur la partie infé-
rin, et l'Eglise La-
et dans l'attitude
ils rendent leurs
ge, en la procla-
gle et dans un en-
saisi d'effroi, et qui
toute l'Eglise, en
son *Christotocos*,
r laquelle il voulait
u. La sainte Vierge
au-dessus de ces
n manteau d'azur,
dont les attitudes
ardies, dégagées,
s'ils soient pressés
s s'écartent dans
ment par les fleurs
s dont ils jouent, et
l'admiration et de
a terre, pour pu-
omphe de l'auguste
us une gloire, au
nt de lumière, elle
éternel; elle le re-
de douceur, et lui
empressements. Sa
n, et c'est le chef-
infinité d'anges,
, l'environnement de
dans la gloire, ce
remarquer tous les
oir sur la terre une
le. M. Olier ne put



UCC

» s'e
» di
» vo
» ex

L
et l
fère
ver
très
étai
guir
d'au

L
M.
l'ha
céré

» M
» ci
» q
» se
» br
» pl
» n
» ja
» n
» et
» q
» q
» st
» l
» e
» e
» e
» n
» n
» e

« s'empêcher de le témoigner lui-même à Le Brun , en lui
 « disant : Que vous êtes heureux, monsieur, de nous pou- (1) *Mémoires*
 « voir donner, par le moyen de votre pinceau, une si belle de M. Baudrand,
 « expression de la gloire du ciel ! (1) ». p. 57. 58. 59.

(1) *Mémoires*
 de M. Baudrand,
 p. 57. 58. 59.

* NOTE 5.

L'espace renfermé entre le cadre de ce riche tableau et la corniche de la chapelle, était rempli par différents médaillons, où l'on voyait représentés, sous divers symboles, les perfections que l'Église attribue à la très-sainte Vierge dans les Litanies, et ces médaillons étaient réunis les uns aux autres par des festons et des guirlandes de fleurs, avec des vases, des candelabres et d'autres ornements tout éclatants de dorures (2).

(2) *Ibid.* pag.
 59. 40.

Le bâtiment du séminaire étant entièrement terminé, M. Olier voulut qu'il fût béni solennellement avant qu'on l'habitât; et il invita encore le Nonce du Pape pour cette cérémonie, qui eut lieu le jour de l'Assomption, 1651 (3).
 « Me trouvant ensuite à la sainte Messe, dit-il, je remer-
 « ciais Notre-Seigneur pour avoir permis la bénédiction
 « que nous avons donnée à la maison du séminaire, ayant,
 « selon le Rituel, jeté de l'eau bénite dans toutes les cham-
 « bres, et les autres lieux de la communauté. Je le sup-
 « pliais encore avec instance, qu'il lui plût prendre telle-
 « ment cette maison sous sa protection, qu'il ne souffrit
 « jamais que le malin y eût entrée; que puisque l'eau bé-
 « nite l'en avait banni, les âmes ne lui donnassent jamais
 « entrée par le péché; et pour cela même, je croyais
 « qu'il fallait exhorter tout le monde à se purifier, avant
 « qu'on y logeât. Comme je demandais ensuite avec in-
 « stance qu'il plût à Dieu d'y répandre sa bénédiction,
 « lui protestant que je ne le quitterais pas qu'il ne m'en
 « eût donné l'assurance, sa bonté divine me parut mettre
 « cette maison sur mes bras et la faire reposer entre mes
 « mains, comme si l'on mettait le modèle d'un grand bâti-
 « ment en raccourci sur les mains de quelqu'un. Je voyais
 « cela se passer en moi, me trouvant tout anéanti; et en

1651.

VII.

Bénédiction du
 séminaire.

(3) *Règlement*
des prêtres de la
paroisse Saint-
Sulpice, p. 3. n.
 — *Mémoires de*
M. Baudrand, p.
 27. — *Vie de M.*
Olier, par M. de
Bretouilliers, t.
 II. p. 87.

DUC

» même-temps DIEU me disait ces paroles : *Je te mets*
 » *cette maison entre les mains ; tu n'en répondras* : en
 » sorte que je concevais que j'étais chargé de cette œuvre,
 » comme aussi de la cure qui y est adjointe, pour rendre
 » visible l'esprit du séminaire, et qu'il ne fallait plus pen-
 » ser à d'autres œuvres, ni à d'autres entreprises, comme
 » le malin en présente toujours de fort excellentes en ap-
 »arence (1). »

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Girtonvilliers, t. II, p. 88.*

Nous avons dit, dans la première partie de cet ouvrage, que durant quatre-vingts ans environ, on avait fait en France une multitude d'essais pour réaliser les desseins de l'Eglise, touchant l'établissement des séminaires, et que ces essais étaient restés sans résultats, à cause de l'ignorance où l'on était de la forme propre et de l'esprit qu'il fallait donner à ces maisons. La vue dont M. Olier fut favorisé à Notre-Dame, et qui lui servit de règle dans la construction et la distribution de l'édifice matériel du séminaire (2), avait sans doute un autre motif. Elle devait le confirmer de plus en plus dans la persuasion où il était, que le plan de l'édifice spirituel, bien plus important que l'autre, ne serait point un dessein concerté par les hommes, mais un ouvrage venu d'en haut ; et que ce plan avait été montré par Notre-Seigneur lui-même, au père de Condren, qui avait si souvent annoncé mystérieusement cette grande œuvre à ses disciples. « Ce saint personnage que j'ai tant honoré, dit M. Olier, et qui m'avait promis que je serais l'un des héritiers de son esprit, après être monté aux cieux et avoir rempli sa course, doit achever par nous son ouvrage. C'est lui qui comprend l'idée sublime du dessein que DIEU lui a manifesté. Il nous fait employer les matériaux à cet ouvrage, en nous découvrant peu à peu et faiblement ce qu'il sait être utile de nous manifester ; afin que nous travaillions à ce dessein, et sur le plan que DIEU lui en a tracé lui-même. Mais tout cela se fait petit à petit (2). »

(2) *Mém. aut. de M. Olier, t. VI, p. 10. 11. 12.*

roles : *Je te mets en réponse* : en l'âge de cette œuvre, sainte, pour rendre ce fallait plus pen- tentes, comme excellentes en ap-

le de cet ouvrage, on avait fait en ser les desseins de séminaires, et que et de l'esprit qu'il M. Olier fut fa- de règle dans la ce matériel du sé- motif. Elle devait stasion où il était, plus important que té par les hommes, ce plan avait été u père de Condren, ement cette grande image que j'ai tant romis que je serais re monté aux cieus ver par nous son é sublime du des- fait employer les couvrant peu à peu e nous manifester; , et sur le plan que tout cela se fait

Voici, d'après M. Olier, et conformément aux lumières communiquées au père de Condren, le fondement de tout l'esprit du séminaire. « DIEU, dit-il, pour renouveler » maintenant la piété primitive du christianisme, a résolu » d'employer les mêmes moyens dont il se servit au com- » mencement. Ce fut par JÉSUS-CHRIST, qu'il se fit connat- » tre aux hommes; et comme le dessein du Père n'était » pas de montrer son Fils visiblement à toute la terre, il le » multiplia et le répandit dans les apôtres, qui, remplis de » son esprit, de ses vertus et de sa puissance, le portèrent » partout avec eux dans le monde, montrant extérieurement » dans leurs personnes sa patience, son humilité, sa dou- » ceur, sa charité et toutes ses vertus. Il faut donc que, » pour répondre au dessein de DIEU, nous inspirions à la » jeunesse les sentiments et les vertus de JÉSUS-CHRIST, et » qu'il vive dans chacun aussi réellement, que dans l'apôtre » qui disait : Je vis, mais non pas moi; c'est JÉSUS-CHRIST » qui vit en moi (1). » Telle est la dévotion essentielle et fondamentale du séminaire de Saint-Sulpice, dévotion consacrée par l'institution de la fête de *la vie intérieure de Notre-Seigneur*, que l'on y célèbre solennellement tous les ans, et de plus une fois chaque semaine, pendant une grande partie de l'année * †. Cette fête a pour objet principal les dispositions intérieures dont Notre-Seigneur a accompagné ses mystères et toutes les actions de sa vie, comme sont ses sentiments de religion envers son Père,

† C'était la dévotion essentielle de l'Oratoire; l'on y récitait tous les jours cette prière : *Fac nos, quesumus, hunc ineffabilem et divinisimum vitam Verbi in humanitate, et humanitatis in Verbo vite, jugiter celebrare* 1; et ce fut pour donner un nouvel aliment à cette dévotion, que le père de Bérulle institua *la fête des grandeurs de JÉSUS*, dont on faisait mémoire tous les jours (2), et qui avait pour objet les trésors de grâces et les richesses inépuisables renfermées dans l'Homme-DIEU.

VIII.

Dévotion à la vie intérieure de Notre-Seigneur; fondement de l'esprit du séminaire.

(1) Divers écrits spirituels de M. Olier, t. II.

* NOTR 6.

(1) Vie du cardinal de Bérulle, par Cloyssault. — Vie M. t. I. p. 87.
(2) Ibid. p. 88. — Annales de la congrégation de l'Oratoire, année 1623.

(1) *Catechisme*
élévatoire pour la
vie intérieure,
par M. Olier, 1^{re}
part. leçon 1.

(2) *Philipp.* 11.
6.

de charité envers le prochain, d'anéantissement à l'égard de soi-même, d'horreur pour le monde et le péché (1); et le fruit qu'en s'en propose, est une participation abondante à ces mêmes dispositions, selon l'avertissement que saint Paul donne aux fidèles : *En vous-même ayez les sentiments de Jésus-Christ* (2).

Le principal objet des soins de M. Olier, fut d'établir dans ses disciples cette vie intérieure; c'est le but où tendent tous ses écrits; et c'était, selon lui, la vocation propre des chrétiens et des prêtres. Il ajoutait qu'ils seraient vraiment dignes de ces titres augustes, si l'on pouvait dire d'eux, par exemple, quand ils parlaient: C'était ainsi que Jésus-Christ parlait; quand ils agissaient: C'était ainsi que Jésus-Christ agissait; quand ils souffraient: C'était ainsi qu'il souffrait; et depuis M. Olier, cette instruction n'a cessé de retentir dans le séminaire de Saint-Sulpice. « Vous me faites un grand bien et un vrai plaisir, écrivait M. Leschassier à l'un de ses amis, de me renouveler la mémoire de la plus importante de toutes les instructions que nous avons reçues dans le séminaire, et que MM. Olier, de Bretonvilliers et Tronson ont pris, l'un après l'autre, un soin tout particulier de nous inculquer. Nous répétons en

(3) *Officium*
interioris D.
N. J. C. Die VI
infra oct. et. IV.
p. 134. in-24.
Paris, apud Du-
bois, 1689.

(4) *Lectures* di-
verses de M. Les-
chassier, t. III.
p. 500. 12 sep-
tembre 1702.

IX.

Influence de
la très-sainte
Vierge sur l'E-
glise. Elle est
le canal de tou-
tes les grâces
sur le séminai-
re.

tant d'occasions ces paroles de saint Ambroise : *Omnia Christus est nobis, signaculum in fronte, ut semper confiteamur : signaculum in corde, ut semper diligamus : signaculum in brachio, ut semper opere- mur* (3); que nous nous éloignerions entièrement de l'esprit de nos pères, si nous abandonnions la sainte pratique signifiée par ces trois mots : *Per Christum, cum Christo, in Christo* (4). »

Après la dévotion à la vie intérieure de Jésus, M. Olier donna pour second fondement à la piété du séminaire de Saint-Sulpice, la dévotion à la vie intérieure de Marie, dont on y célèbre la fête tous les ans. Elle a principalement pour objet les dispositions intérieures de cette incomparable créa-

issement à l'égard
de et le péché (1);
participation abon-
dante de l'avertissement que
«*elle-même* » *ajez les*

Olier, fut d'établir
; c'est le but où
lui, la vocation pro-
mutait qu'ils seraient
si l'on pouvait dire
nt, c'était ainsi que
nt : C'était ainsi que
raient : C'était ainsi
struction n'a cessé
Sulpice. « Vous me
écrivait M. Leschas-
ler la mémoire de la
ions que nous avons
l. Olier, de Breton-
rès l'autre, un soin
Nous répétons en
Ambroise : *Omnia*
fronte, ut semper
e, ut semper dili-
, ut semper opere-
ous entièrement de
unions la sainte pra-
ver Christum, cum

de JÉSUS, M. Olier
été du séminaire de
eure de Marie, dont
principalement pour
incomparable créa-

ture dans toutes ses actions, et les trésors de grâces dont
elle a été enrichie †. « JÉSUS-CHRIST qui a promis de vivre
» dans les saintes âmes, dit M. Olier, n'a communiqué sa
» vie à personne avec autant de plénitude qu'à sa très-
» sainte mère. La communication qu'il en a faite au corps
» de l'Eglise, est elle-même bien inférieure à celle-là.

» Marie est comme un sacrement sous lequel il distribue ses
» biens et ses grâces; et c'est à cette source si féconde,
» que les clercs doivent aller puiser la vie de JÉSUS-
» CHRIST (1). Saint Jean a vu tout cela : il représente la
» très-sainte Vierge comme une femme revêue du soleil,
» portant sur sa tête une couronne de douze étoiles, figure
» des apôtres, et ayant la lune sous ses pieds; nous ap-
» prenant par là, que toute remplie et pénétrée de JÉSUS-
» CHRIST, figuré par le soleil, elle remplit à son tour tous
» les apôtres et l'Eglise, et leur donne tout ce qu'ils ont
» de lumière et de splendeur. Elle paraît encore avec le
» dragon sous ses pieds; et c'est pour marquer que tous
» les apôtres, les disciples, les prêtres et les autres minis-
» tres de la hiérarchie de l'Eglise, jusqu'aux exorcistes,
» tiennent et reçoivent de JÉSUS-CHRIST, en elle, la puis-
» sance de fouler aux pieds et d'écraser la tête du ser-
» pent (2). Conséquemment à ce dessein, DIEU a voulu que
» quoique sa sainte mère ne fût point présente à la cène,
» ne devant pas être faite visiblement prêtre, selon l'or-

(1) Recueil de
diéres écrits de
M. Olier, Ms. in-
4o. fol. 59. 49.

(2) Panégyriq.
de S. Jean l'E-
vangéliste, Ms.
aut. de M. Olier.

† La congrégation de l'Oratoire faisait encore profession d'honorer la vie intérieure de Marie, dans la fête de ses *grandeurs*. « Dans
» cette solennité, écrivait le père de Condren, nous honorons la
» sainte Vierge, en elle-même et en tous ses rapports; en toutes
» ses actions et tout ce qui s'est passé en elle; en tout ce qu'elle a
» été en JÉSUS-CHRIST, dans les saints au ciel, dans les âmes en la
» terre, et en toutes les opérations qu'elle a encore à faire dans
» l'Eglise de DIEU; en toutes ses vertus et qualités, en toutes ses
» grandeurs et abaissements (1). »

(1) Lettres du
père de Condren
in-12. 1668. Lett.
LXXXIV.

(1) *Divers écrits, etc.* — *Esprit de M. Olier*, t. II, p. 72. — *Recueil, ibid.* fol. 40. — *Giry*, part. 2^e, ch. VI. — *In. Dominic.* — *Re-marques histori-ques*, t. III, p. 560, 561, 488.

» dre de Melchisédech, elle fût cependant dans le céna-
 » cle, pour y recevoir l'esprit et la grâce apostolique,
 » (c'est-à-dire, l'esprit de zèle pour la gloire de DIEU et
 » pour le salut du genre humain); apprenant par là à l'E-
 » glise, que jamais elle ne serait renouvelée qu'en la so-
 » ciété de Marie, et qu'en participant à son esprit (1).»

X.
 Tableau de la descente du Saint-Esprit, et autres, qui rendent sensibles cette doctrine.

(2) *L'Europe ecclésiast.* 1757. 5^e partie t. III, p. 11. — *Hurtant et Mugny*, 1779. t. IV, p. 265. — *Piquard de la Force*, 1765. t. VII, pag. 554. — *Guide des amateurs et étrangers à Paris*, par Thierry, 1788. t. II, p. 459. — *Almanach du voyageur à Paris*, 1784. p. 559.

» Pour rendre sensible cette seconde dévotion fondamen-
 » tale du séminaire de Saint-Sulpice, M. Olier voulut que le
 » tableau principal de la chapelle représentât l'auguste Reine
 » du clergé, remplie de la grâce de l'ordre ecclésiastique,
 » et établie comme le canal qui la répand sur tous les mi-
 » nistres sacrés. Dans cette grande et sublime composi-
 » tion (2), l'un des plus beaux ouvrages de Le Brun †, la
 » sainte Vierge, élevée sur un lieu éminent avec les saintes
 » femmes séparées des hommes, selon la coutume des
 » Juifs (3), semble recevoir, en effet, la plénitude de l'Es-
 » prit-saint qui se divise ensuite par portions sur les apôtres
 » et sur le reste de l'assemblée. Le Brun se proposait de
 » peindre encore pour la chapelle du séminaire, et d'après
 » les idées que M. Olier lui en avait communiquées par
 » écrit, dix autres tableaux (4), tous destinés à montrer
 » que Marie est l'instrument universel de toutes les grâ-
 » ces dans l'Eglise (5); mais il n'en exécuta qu'un seul,
 » celui de la Visitation, où, suivant l'expression du ser-
 » viteur de DIEU, il représenta l'apostolat de la très-sainte
 » Vierge en exercice envers saint Jean et sainte Elisabeth,
 » à qui elle porta la connaissance et la grâce du Rédemp-
 » teur (6) ††.

(3) *Mémoires de M. Baudrand*, p. 41, 42.

(4) *Devis des ouvrages de peintures et dorures, etc.* 7 décembre 1654. *Actes de Marran, notaire à Paris*.

(5) *Mémoires de M. Baudrand*, p. 40.

(6) *Ibid.* pag. 44. — *Recueil de divers écrits de M. Olier, etc.* fo 58.

† Ce tableau, le premier que Le Brun exécuta pour le séminaire, lit la réputation de ce grand artiste.

†† Ce tableau représente sainte Elisabeth, qui honore l'enfant JÉSUS, vivant en sa sainte mère, et lui adresse la prière : O JESU, vivens in Maria.

NAIRES.

endant dans le céna-
grâce apostolique,
a gloire de Dieu et
prenant par là à l'E-
ouvelée qu'en la so-
à son esprit (1).»

dévotion fondamen-
. Olier voulut que le
entât l'auguste Reine
rdre ecclésiastique,
nd sur tous les mi-
t sublime composi-
ges de Le Brun †, la
ment avec les saintes
lon la coutume des
la plénitude de l'Es-
tions sur les apôtres
run se proposait de
séminaire, et d'après
communiquées par
destinés à montrer
de toutes les grâ-
exécuta qu'un seul,
l'expression du ser-
lat de la très-sainte
et sainte Elisabeth,
grâce du Rédemp-

ecuta pour le séminaire.

qui honore l'enfant Jé-
e la prière : O JESU, vi-



NON

1 Ce
cher
reste
Il est
saints
que c
vérite
• dit-
• par
• et le
• touj
• eip
• par
• état
• Mar
• salu
• con
• de l
• être
il est
quoiq
prop
ment
dessei
servé
théolo
précis
En ef
forme
les Gr
chez l
son n
Blois,
et une
nière

Ce sentiment si honorable à la très-sainte Vierge, et si cher à la piété de ses dévots serviteurs, n'est point du reste particulier au fondateur du séminaire de Saint-Sulpice. Il est soutenu par plusieurs pères et théologiens, des plus saints et des plus doctes; et, au jugement du célèbre évêque de Meaux, il n'est même, que la conséquence d'une vérité clairement énoncée dans les livres saints. « DIEU, dit-il, ayant une fois voulu nous donner JÉSUS-CHRIST par la très-sainte Vierge, cet ordre ne se change plus, et les dons de DIEU sont sans repentance. Il est et sera toujours véritable, qu'ayant reçu par elle une fois le principe universel de la grâce, nous en recevons encore par son entremise les diverses applications dans tous les états différents qui composent la vie chrétienne (1). » Marie est la coadjutrice de DIEU dans l'ordre de notre salut, dit encore Bourdaloue; et comme le salut a commencé par elle, et par son consentement à la parole de DIEU, c'est par elle et par sa coopération qu'il doit être consommé (2). » Cette conséquence n'a pas été tirée, il est vrai, par le commun des anciens pères de l'Eglise, quoique quelques-uns l'aient aperçue (3); mais c'est le propre des vérités chrétiennes, de recevoir successivement leur développement, selon les âges de l'Eglise et les desseins de la Providence; et DIEU semblait avoir réservé l'exposition de celle-ci, principalement à l'âge des théologiens et des docteurs, qui écrivirent avec plus de précision et plus de méthode que n'avaient fait les pères. En effet, saint Jean Damascène, qui donna une nouvelle forme à la théologie, et dont les décisions sont reçues par les Grecs avec le même respect que celles de saint Thomas chez les Latins, saint Thomas lui-même, Albert-le-Grand son maître, saint Bonaventure, saint Anselme, Pierre de Blois, saint Antonin, Gerson, saint Bernardin de Sienna, et une multitude d'autres docteurs, enseignent par manière de simple affirmation, et comme on a coutume de

XI.

Cette doctrine a été manifestée surtout dans les derniers temps.

(1) Œuvres de Bossuet, t. xv. 5^e sermon pour la Conception, p. 60. Edit. de Lebel. 1^{er} sermon sur la Nativité, p. 111.

(2) Œuvres de Bourdaloue, t. xi. 2^e sermon pour la fête de l'Assomption, 2^e part.

(3) Saint Ephrem. Saint Hédouin. S. Pierre Chrysolog. Saint Pierre. Damien. Saint Bernard.

faire lorsqu'on parle d'un point dont tout le monde doit convenir, que Marie est le canal de toutes les grâces*.

* NOTE 7.

XII.
Le séminaire de Saint-Sulpice doit honorer et faire honorer la vie intérieure de Marie.

Mais ce furent principalement les réformateurs du clergé dans ces derniers temps, qui donnèrent un nouvel éclat à cette doctrine ; et l'on peut dire que, par le ministère des pères de Bérulle et de Condren, suscités les premiers en France pour le renouvellement de l'ordre sacerdotal, elle prit comme une nouvelle vie dans l'Oratoire, où M. Olier, le père Endes et beaucoup d'autres vinrent la puiser, pour la répandre à leur tour. « Si la sagesse de DIEU, dit M. Olier, n'a pas voulu, dans le commencement des temps, manifester par les saints pères au commun de l'Eglise, les hautes communications de JÉSUS-CHRIST à la très-sainte Vierge sa mère, l'union éminente qu'il a avec elle, et qui la fait regarder et nommer par toute l'Eglise, *Semblable au soleil de justice*, par communication parfaite de lui-même : *Electa ut sol* ; il est juste à présent de s'appliquer aux saints mystères que la Providence prend plaisir de manifester dans le progrès des siècles (1). Le séminaire de Saint-Sulpice, entrant dans le dessein de DIEU, se dévoue et se consacre à respecter ce trésor magnifique, et à manifester par la sainteté de ses mœurs cette vie inconnue. Car il se propose de puiser, dans cette source intarissable d'esprit et de vie divine, tout ce qu'il pourra acquérir de dons, de grâces et de vertus (2) †. C'est aussi ce qui doit beaucoup exciter les clercs à se nourrir de la vie intérieure de JÉSUS en Marie, pour correspondre aux intentions de JÉSUS-CHRIST, qui ne nous montre rien de ses richesses que pour nous en rendre participants (3).

(1) Recueil de divers écrits de M. Olier, fol. 42. 45.

(2) *Ibid.* f. 41. verso.

(3) *Ibid.* f. 45.

† En signe de cette dévotion, M. Olier ajouta aux Litanies de la très-sainte Vierge, et, à ce qu'il paraît, avec l'approbation de l'assemblée générale du clergé de France de 1651, l'invocation *Regina cleri* (1), que l'on récite encore au séminaire de Saint-Sulpice, et dans toutes les maisons qui en dépendent.

(1) Divers écrits spirituels de M. Olier, t. 1. cleri (1).

INAIRES.

ent tout le monde doit
e toutes les grâces".
es réformateurs du
donnèrent un nouvel
re que, par le minis-
en, suscités les pre-
ent de l'ordre sacer-
ie dans l'Oratoire, où
ap d'autres vinrent la
er. « Si la sagesse de
ans le commencement
ts pères au commun
ions de JÉSUS-CHRIST
union éminente qu'il
et nommer par toute
ustice, par communi-
ta ut sol; il est juste
mystères que la Pro-
r dans le progrès des
Sulpice, entrant dans
se consacre à respec-
nifester par la sainteté
. Car il se propose de
ible d'esprit et de vie
rir de dons, de grâces
ni doit beaucoup exci-
ie intérieure de JÉSUS
x intentions de JÉSUS-
a de ses richesses que
(3).

ajouta aux Litanies de la
avec l'approbation de l'as-
e 1631, l'invocation *Regina*
naire de Saint-Sulpice, et

1000



INTELIGENS DE LA AMME

*Qui me rendra le regard
et l'écrit ce qui est en
l'âme son saint nom*

» O h
» comm
» rer ce
» nous
» que j
» nous
» Mari
» mes v
» du gr
» mour
» aime
» l'app
» peuv
» l'idée
» pour
» de sa
» ce se

Les
princip
qu'il e
étaient
paroles
dioran
mur :
coluit
teur (3
saints
sur la
par el
votion
dessin
puis. L
on voi
croisé
sous l

» O bonté soyez bénie à tout jamais ! qu'à présent nous
 » commençons tout de nouveau à servir, à aimer, à hono-
 » rer cette princesse si aimable et si incomparable ! que
 » nous la servions, que nous l'aimions, et l'honorions plus
 » que jamais, puisque les nouvelles lumières que vous
 » nous donnez nous y obligent ! Sainte princesse, Vierge
 » Marie, je me jette à vos pieds pour vous renouveler
 » mes vœux et mes obéissances. J'entre dans les desseins
 » du grand DIEU, qui veut dans ce siècle renouveler l'a-
 » mour envers votre grandeur ; je vous vénère, et vous
 » aime telle que vous êtes en vous-même, et que la foi me
 » l'apprend, mille fois plus parfaite que les hommes ne
 » peuvent le dire et le penser, puisque vous êtes faite sur
 » l'idée la plus belle que DIEU ait pu former en lui-même,
 » pour donner à son Fils une mère sortable à la grandeur
 » de sa personne. Je dis des merveilles infinies en disant
 » ce seul point (1). »

Les conséquences naturelles que M. Olier tirait du principe, que tous les dons nous viennent par Marie, et qu'il eut si fort à cœur de consacrer dans la maison, étaient celles mêmes que saint Bernard exprimait par ces paroles : *Totis ergo medullis cordium, totis præcordiorum affectibus, et votis omnibus, Mariam veneremur : quia sic est voluntas ejus, qui totum nos habere voluit per Mariam* (2) ; et à l'exemple de ce saint docteur (3), de saint Bonaventure (4) et de plusieurs autres saints (5), il voulait que, puisque toute grâce descendait sur la maison par Marie, chacun s'efforçât d'offrir aussi par elle toutes ses actions à DIEU. Pour rendre cette dévotion plus familière et plus facile, il fit graver, sur les desseins de Le Brun, deux estampes fort répandues depuis. Dans l'une, qui exprime la *vie de Jésus en Marie*, on voit la très-sainte Vierge dans des nuées, les mains croisées sur la poitrine, où l'Esprit de Notre-Seigneur, sous la forme d'une colombe, répand toutes les richesses

(1) Mémoires autograp. de M. Olier.

XIII.

Offrir tout à DIEU par Marie, dévotion des plus essentielles au séminaire de S. Sulpice.

(2) Saint Bernard, l. I. p. 1014. Sermon de aqueductu, n. 7.
 (3) Ibid. pag. 1019.

(4) Saint Bonavent. Specul. lect. III p. 457.

(5) S. Ephrem. l. III. gravé, p. 559. — S. Jean Damascen. l. II. p. 582 et alibi. — Gerson. Tractat. I super Magnificat.

1100

(1) *Esprit* : sa grâce. Elle a les yeux élevés, au ciel et fixés sur le monogramme de *Jésus Sauveur des hommes*, pour signifier que si le Saint-Esprit fut toujours le principe de ses actions, l'amour de Jésus et du salut des âmes en fut la fin et le terme : on lit au dessous ces paroles, qui sont comme une invitation pour s'unir à ses dispositions intérieures : *Cum ipsa, per ipsam, et in ipsa.*

(2) *Devotissimi Rosae selectissimum*, part. 1. cap. ix. § 2. — *De conversatione celesti in terris, etc.* 1705. n. 42. p. 54.

XIV.

Abandon entier à Marie, caractère primitif de l'Oratoire et du séminaire de Saint-Sulpice.

NOTE 8.
(5) *Abregé de la vie de Jeanne-Françoise et Marie de Birou, religieuses de la Visitation*, n. 42. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. II. p. 101.

XV.

S. Jean l'Évangéliste donné pour patron au séminaire ; raisons de ce choix.

(4) *Panegyrique de saint Jean l'Évangéliste*. Ms. aut. de M. Olier. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. II. p. 97. 98. — *Mémoires aut. de M. Olier*, t. VI. p. 9.

(5) *Bossuet, 1^{er} sermon pour la fête de l'Assomption*, 5^e point. t. XV. p. 450. 451.

Elle a les yeux élevés, au ciel et fixés sur le monogramme de *Jésus Sauveur des hommes*, pour signifier que si le Saint-Esprit fut toujours le principe de ses actions, l'amour de Jésus et du salut des âmes en fut la fin et le terme : on lit au dessous ces paroles, qui sont comme une invitation pour s'unir à ses dispositions intérieures : *Cum ipsa, per ipsam, et in ipsa.*

La seconde gravure exprime l'abandon de soi-même entre les mains de cette aimable et puissante protectrice.

Elle est représentée recevant dans ses bras et soutenant amoureusement l'âme fidèle, qui, languissant de la dureté de son exil, paraît mettre toute sa joie à se reposer ainsi en Marie (1), à qui elle adresse la touchante invocation qu'on lit au-dessous, c'est la prière *O Domina mea*, attribuée à saint François d'Assise (2), et que, dans les séminaires dépendant de celui de Saint-Sulpice, on récite tous les jours.

Dieu, qui veut bien attacher des grâces particulières au culte des saintes images, quand on s'en sert en esprit de foi et de religion, semble avoir pris plaisir à accréditer celles-ci par les bénédictions dont elles ont été l'instrument (3). A peine furent-elles connues, que toutes les âmes pieuses voulurent les avoir devant les yeux ; et il est difficile en effet, de les considérer avec une religieuse attention, sans être touché de quelque sentiment de piété et de confiance.

La dévotion singulière envers Marie, dont le séminaire de Saint-Sulpice devait faire profession, fut le motif qui porta M. Olier, ou plutôt qui détermina la divine providence à donner à cet établissement saint Jean l'Évangéliste pour l'un de ses patrons (4). Quel autre saint pouvait plus justement y être proposé sous ce titre, que celui dans le cœur duquel Jésus mourant fit passer l'amour filial qu'il portait à sa sainte mère ? (5) « L'amour de Jésus et de Marie était si saint, disait le père de Condren, qu'il fallait qu'il en restât quelque chose dans l'Église ; et, afin

NAIRES.

ciel et fixés sur le
hommes, pour sé-
ours le principe de
lut des âmes en fut
es paroles, qui sont
es dispositions inté-
ipaa.

andon de soi-même
naissante protectrice,
s bras et soutenant
guissant de la durée
à se reposer ainsi en
e invocation qu'on lit
nea, attribuée à saint
éméraires dépendant
us les jours *. Dieu,
articulières au culte
en esprit de foi et de
accréditer celles-ci
à l'instrument (3). A
es les âmes pieuses
x; et il est difficile
religieuse attention,
t de piété et de con-

e, dont le séminaire
on, fut le motif qui
mina la divine provi-
saint Jean l'Évangé-
el autre saint pouvait
titre, que celui dans
passer l'amour filial
l'amour de Jésus et
ere de Condren, qu'il
dans l'Eglise; et, afin



100

« de le e
« qui dit
« pas, u
« pre fils
« de son
« de JÉS
« voirs
« Jésus
« de Cor
« cette p
« lière q
« je n'ei
« donne
« un si l
M. Olie
Coudren
a tous le
coté anc
Il rap
jaloux d
chères,
senté ce
laire ent
de ce Li
à mettre
pour q
« la très
« la plé
« caract
« par el
« Jean
« de fils
« les sa
« intent
« son ce

« de le conserver, saint Jean fut substitué à JÉSUS-CHRIST,
 « qui dit de lui à sa sainte mère : *J'ai eu votre fils*, et non
 « pas, un autre fils. Aussi Marie le reçut comme son pro-
 « pre fils qui se survivait ainsi à soi-même ; et saint Jean,
 « de son côté, s'oubliait soi-même pour prendre la place
 « de JÉSUS, continua de rendre à Marie les mêmes de-
 « voirs, et de la servir avec le même amour filial que
 « JÉSUS lui témoignait. Je voudrais bien, ajoutait le père
 « de Condren, renouveler dans les esprits cette grâce,
 « cette première odeur du ciel, cette bénédiction singu-
 « lière qui fut donnée au commencement ; mais parce que
 « je n'en suis pas digne, je supplie Notre-Seigneur de
 « donner abondamment son esprit à quelques autres pour
 « un si bon effet (1). On peut croire avec fondement, que
 M. Olier fut l'un de ceux en qui cette prière du père de
 Condren a été exaucée. Au moins s'efforça-t-il d'inspirer
 à tous les chrétiens, surtout aux prêtres (2), la tendre
 confiance et l'amour filial de saint Jean pour Marie.

Il rapporte même que le père de Condren, saintement
 jaloux de le rendre participant de ses dévotions les plus
 chères, lui donna une image, où saint Jean était repré-
 senté communiant la MÈRE DE DIEU (3). C'était pour le
 faire entrer de plus en plus dans les sentiments intérieurs
 de ce bienheureux disciple, et le porter, à son imitation,
 à mettre entre les mains de Marie le fruit du saint sacrifice,
 pour qu'elle en disposât elle-même à son gré « Comme
 « la très-sainte Vierge, dit M. Olier, quoique remplie de
 « la plénitude de l'esprit du sacerdoce, n'en avait point le
 « caractère (4), et par conséquent ne pouvait en exercer
 « par elle-même les fonctions ; le Sauveur lui donna saint
 « Jean au Calvaire, non-seulement pour qu'il lui tint lieu
 « de fils en sa place, mais encore pour qu'il lui donnât par
 « les saints mystères, qu'il célébrait pour elle, et selon ses
 « intentions, le moyen de satisfaire aux désirs ardents de
 « son cœur pour l'établissement de l'Église ; comme aussi

(1) *Lettres du père de Condren; lettre LVII, à l'abbesse de Fontevraud.*

(2) *Mémoires sur la Vie de M. de Brétonvilliers, p. 61.— Vie Ms. de M. Bonin.*

(3) *Abregé de 9^e cahier des Mémoires de M. Olier.*

(4) *Alberti Magui, quest. 45. § 2. p. 42.*

1800

» de se consoler de l'absence de son Fils, par le bonheur
 » qu'elle avait de s'en nourrir tous les jours. Voilà pour-
 » quoi Dieu ne laisse pas à la sainte Vierge, saint Joseph
 » pour gardien, ni quelque personne séculière, qui ne
 » fût pas déclarée prêtre de la loi nouvelle; il ne lui laisse
 » pas même quelque femme pour gardienne, ce qui eût
 » paru plus convenable aux yeux du monde. Mais il lui
 » laisse une personne qui est vierge et prêtre tout en-
 » semble, un homme pur comme un ange, et supérieur
 » aux anges par l'office de sacrificeur de Jésus-Christ,
 » dont il est revêtu, afin qu'il offrît sur l'autel la conti-
 » nuation du sacrifice de la croix, dans les intentions de
 » la très-sainte Vierge (1).

(1) *Panegyrique de saint Jean l'Évangéliste, Ms. aut. de M. Olier.*

XVI.

La pratique de célébrer dans les intentions de Marie a été commune à tous les membres de l'Oratoire.

Quelque extraordinaire que puisse paraître la dévotion dont parle ici M. Olier, elle n'en est pas moins appuyée sur des principes incontestables. Il est à remarquer, en effet, que tous les saints du ciel, la très-sainte Vierge elle-même n'obtenant rien dans leurs demandes que par le sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ, unique source de tous leurs mérites, et se joignant à nous toutes les fois que nous l'offrons sur nos autels, ainsi que la foi de l'Église et sa liturgie sacrée nous l'apprennent; nous pouvons par conséquent l'offrir conformément aux demandes qu'il adressent eux-mêmes à Dieu. Il est vrai que l'objet de leurs demandes nous est inconnu; mais la connaissance explicite n'en est pas nécessaire, puisqu'il suffit au ministre du sacrifice de s'unir en général aux intentions de la personne pour qui il a dessein d'offrir.

Au reste, un autre motif qui doit rendre cette pratique recommandable, c'est qu'elle a été particulièrement chère aux pères de Bérulle et de Condren, favorisés l'un et l'autre de lumières extraordinaires; le premier ayant mérité, selon l'expression du pape Urbain VIII, le titre d'*Apôtre du Verbe incarné* (2); et ses vœux sur la très-sainte Vierge, ayant passé pour être plutôt angéliques

(2) *Histoire de Pierre de Bérulle, par Tabaraud. Preface, p. 1.*

mes.

is, par le bonheur
ours. Voilà pour-
erge, saint Joseph
sécularière, qui ne
elle; il ne lui laisse
ienne, ce qui eût
monde. Mais il lui
et prêtre tout en-
ange, et supérieur
de Jésus-Christ,
sur l'autel la conti-
ens les intentions de

paraître la dévotion
moins appuyée sur
remarquer, en effet,
de Vierge elle-même
que par le sacrifice
, unique source de
s toutes les fois que
ue la foi de l'Église
ent; nous pouvons
aux demandes qu'il
t vrai que l'objet de
s la condescendance ex-
a'il suffit au ministre
intentions : ce la per-

prendre cette pratique
articulièrement chère
u, favorisés l'un et
s; le premier ayant
rchain VIII, le titre
ses vues sur la trè-
re plutôt angéliques



100

qu'hun
mières
docten
» Cond
» célèb
» Vierge
» same
» le ca
» vœu ,
» *ment*
» toire
» cisém
pratique
au moi
sermi l
» sige
que moi
Vierge ,
pas pré
commun
fidèle. I
tention
de la tr
comme
comme
troisièn
frante (s
ses disc
familièr
née chr
peut se
celle-ci

Un se
cette Re
uni, et

qu'humaines (1) ; le second ayant reçu de Dieu des lumières non moins sublimes, autémoignage des plus habiles docteurs de son temps (2). « Lorsque je parlai au père de Condren, dit M. Olier, de l'obligation où j'étais de célébrer, par vœu, une messe à l'intention de la sainte Vierge, les samedis, ou le jour le plus libre, quand le samedi est empêché : il me dit que défunt monseigneur le cardinal de Bérulle s'était pareillement obligé, par vœu, à la même chose. Il ajouta que l'intention du *Memento* des défunts devait être pour les âmes du purgatoire qu'elle avait eues en sa sainte conduite. C'était précisément la mienne, sans la lui avoir spécifiée (3). » Cette pratique de dévotion était en grand honneur à l'Oratoire, au moins dans les premiers temps ; puisqu'on compte, parmi les traditions provenant du cardinal de Bérulle, l'usage où étaient tous les prêtres d'offrir, une fois chaque mois, le saint sacrifice dans les intentions de la sainte Vierge, usage auquel se conformaient ceux qui n'étaient pas prêtres, en appliquant aux mêmes fins une de leurs communions (4). M. Olier y fut toujours inviolablement fidèle. Il faisait même célébrer chaque jour, dans cette intention, trois messes dont le fruit était mis entre les mains de la très-sainte Vierge, considérée, dans la première, comme reine de l'Eglise triomphante ; dans la seconde, comme reine et avocate de l'Eglise militante ; et dans la troisième, comme reine et consolatrice de l'Eglise souffrante (5). Son désir était, sans doute, que non-seulement ses disciples, mais encore tous les prêtres, se rendissent familière cette pratique de dévotion, puisque dans sa *Journée chrétienne*, marquant les diverses intentions que l'on peut se proposer en offrant le saint sacrifice, il assigne celle-ci pour le samedi (6).

Un serviteur de Marie si dévoué, ne pouvait séparer de cette Reine des Vierges, le claste epoux que le ciel lui avait uni, et ne pas donner aussi pour patron, au séminaire,

(1) *Vie du cardinal de Bérulle, par l'abbé de Césisip, in-4^o. liv. III. ch. IV. p. 677. — Vie du même, par le père Lerat, Ms. Sa dévotion envers la sainte Vierge.*

(2) *Suprà, 1^{re} part. — Fleurs de la congrégation de Jésus et Marie, t. I. p. 28.*

(3) *Mém. aut. de M. Olier, t. I. p. 151. 152.*

(4) *Recueil des sept assemblées de l'Oratoire, in-4^o. 1654. 1^{re} p. 210.*

(5) *Vie de M. Olier, par le père Giry, 2^e p. c. vi. — Anecd. Dominicaine. — Remarques historiques, t. III. pag. 488. 539.*

NOTE 9.

(6) *Journée chrétienne, part. 1^{re}.*

XVII.

Saint Joseph donné pour patron au séminaire. Dévotion aux saints apôtres.

(1) *Vie, par le père Giry, ibid. p. 361.*

un saint dont la vocation a eu des rapports si particuliers avec celle des prêtres (1). « C'est aux prêtres surtout, dans lesquels DIEU réside en sa fécondité pure et vierge, dit-il, à se conduire sur le modèle du grand saint Joseph, à l'égard des enfants qu'ils engendrent à DIEU. Ce grand saint conduisait et dirigeait l'ENFANT-JÉSUS dans l'esprit de son Père, dans sa douceur, sa sagesse, sa prudence. Ainsi en devons-nous faire de tous les membres de JÉSUS-CHRIST qui nous sont confiés, et qui sont d'autres Christs, les traitant avec la même révérence que saint Joseph traitait l'ENFANT-JÉSUS (2). »

(2) *Panegyrique de saint Joseph, Ms aut. de M. Olier.*

Considérant le séminaire comme un cénacle où l'Esprit de DIEU devait descendre de nouveau, pour y former des hommes apostoliques qui renouvelassent la connaissance et l'amour de JÉSUS-CHRIST, M. Olier voulut que tous ses

(3) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. II, p. 98.*

clercs s'efforçassent d'entrer dans les sentiments et les dispositions des saints apôtres, et qu'ils en étudiassent sans cesse les vertus (3). Il les fit représenter, comme on a vu, sur le tableau principal de la chapelle, afin que le séminaire eût recours à eux, comme à des canaux très-abondants de la grâce apostolique, dont ils avaient reçus les prémices pour les siècles futurs, et qu'il les honorât

(4) *Esprit de M. Olier, t. II, p. 237, 355, 356.*

d'un culte particulier, comme étant, après JÉSUS-CHRIST, les fondements de l'Eglise (4). Ce fut pour cela qu'il établit l'usage, invariablement observé depuis, de chanter une grande Messe les jours de leurs fêtes. Plusieurs de ses confrères désirèrent même que l'on plaçât, sur la porte d'entrée de la maison, les statues de saint Pierre et de saint Paul, avec cette inscription : *Collegium apostolicum*, pour montrer qu'on y faisait profession d'étudier les vertus et les maximes des saints apôtres. Ce projet n'eut pas lieu. « Je ne pense pas, écrivait M. Olier, que, si l'on met une inscription sur le frontispice, on doive en choisir une autre que celle de *Séminaire de Saint-Sulpice*, puisque c'est le nom sous lequel il est

« con
 « vaut
 « et si
 « Seig
 « sujet
 « struc
 « et de
 « habe
 L'av
 le sémi
 et l'on
 roles,
 directe
 rappela
 et la m
 graver c
 cour, l
 s'adrena
 superva
 Prophet
 Jesu (2)
 même te
 successiv
 apôtres,
 leur tour
 maison c
 dements
 y eût dan
 norer ch
 pales pra
 pecter et
 remercie
 Evangile
 ferventes
 toute l'Ég

» connu. Mon avis serait de ne lui en donner aucun. Il
 » vaut mieux que l'œuvre se fasse qualifier par ses effets
 » et sa vérité, que par son nom. Je demande à Notre-
 » Seigneur que la chose parle d'elle-même, et que les
 » sujets, par leur conversation, leurs mœurs, leurs in-
 » structions et leurs œuvres, soient ainsi connus de DIEU
 » et de l'Eglise; et qu'il soit dit de la maison : *Nomen*
 » *habet quod vivit* (1). »

(1) *Lettres au-*
topgraphes de M.
Olier, p. 194.
 195.

L'avis de M. Olier, plus conforme à la vie cachée dont le séminaire devait donner l'exemple, fut préféré à l'autre, et l'on ne mit au dehors d'autre inscription que ces paroles, pour servir d'exhortation aux séminaristes et aux directeurs : *Spes messis in semine*. Mais, voulant leur rappeler sans cesse la dévotion envers les saints Apôtres, et la nécessité d'imiter chaque jour leurs vertus, il fit graver dans l'intérieur du bâtiment, et tout autour de la cour, l'inscription suivante : *Jam non estis hospites et advenæ; sed estis circa sanctorum et domesticæ Dei, superedificati super fundamentum Apostolorum et Prophetarum ipso summo lapide angulari Christo Jesu* (2). Application heureuse, qui leur rappelait en même temps leur vocation à ce même ministère, exercé successivement par les prophètes, par JÉSUS-CHRIST et les apôtres, et avec lesquels ils étaient destinés à entrer à leur tour en société de fonctions, comme les pierres d'une maison composent un seul et même édifice, avec les fondements sur lesquels elles reposent. Il voulut encore qu'il y eût dans le séminaire douze personnes appliquées à honorer chacune l'un des douze apôtres, et dont les principales pratiques de dévotion, à cet égard, fussent de respecter en eux l'abondance de la grâce apostolique, de remercier DIEU de les avoir choisis pour annoncer son Évangile au monde, et surtout de lui demander, par de ferventes prières, quelque participation à leur esprit pour toute l'Eglise de DIEU, et particulièrement pour les ecclé-

(2) *Esprit de*
M. Olier, t. II.
 p. 537

(1) *Esprit de M. Olier*, t. II. p. 557.

(2) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 194.

XVIII.
La Présentation de Marie au temple, fête patronale du séminaire. Rénovation des promesses cléricales.

(3) *Recueil de divers écrits de M. Olier*, Ms. in-3^o. fol. 57.

(4) *Vie de M. Olier*, par M. de Bretonvilliers, t. II p. 85. 86.

(5) *Esprit de M. Olier*, t. II. p. 56.

siastiques de la maison (1). Enfin il désira que les douze premières chambres portassent chacune les noms de quelqu'un des douze apôtres (2).

En donnant la très-sainte Vierge pour première patronne au séminaire, M. Olier choisit comme fête principale de la maison celle de sa Présentation au temple, à cause des rapports que son grand esprit de foi lui montrait entre la consécration de Marie à DIEU, et celle que les ecclésiastiques font d'eux-mêmes en entrant dans l'état clérical. Il considérait en effet le mystère de la Présentation comme le modèle le plus accompli de la séparation du siècle et de la consécration à DIEU (3), qui forment l'essence de la profession cléricale. Pour honorer un mystère si cher à tout le clergé, comme aussi pour porter tous les ecclésiastiques du séminaire de Saint-Sulpice à entrer dans les dispositions de Marie s'offrant à DIEU dans le temple, il établit une cérémonie assez semblable à celle qui était en usage dans la plupart des maisons religieuses, pour se renouveler dans l'esprit de l'institut; ce fut une rénovation publique des promesses cléricales, que tous devraient faire en ce jour (4). Il voulut donc que chacun s'unissant aux dispositions intérieures de la fille bien-aimée du Roi des rois, vînt de nouveau se donner au Seigneur par le dépouillement du cœur le plus sincère, et le renoncement le plus universel (5), en prononçant de nouveau, aux pieds de quelque évêque, les paroles : *Dominus pars hereditatis meæ*, etc. « Les clercs, dit-il, contempleront la » sainte Vierge se présentant au temple, comme patronne » de la cléricature, comme pleine de son esprit, et donnant l'exemple de la séparation du siècle et de l'application à DIEU. Possédée de l'Esprit de DIEU tout-puissant, tout ardent, tout amour; elle monte seule les » degrés du temple à trois ans †, nous apprenant par là,

† On croit communément, dit Tillemont, que la sainte Vierge fut

» que
» vien
» fait
» dans
» un a
» vent
» elle
» romp
» si ce
» Elle
» s'aba
» leuse
» de cr
» Notre
» aux s
» Quel
» par un
» sainte
» se ren
» chacun
» de règ
» 21 nov
» célébra
» velle c
» du Vie
» les ecc
» pour la
» receva
» pas de
» clercs
» à Paris
» puis lu
» présent
» servir à

» que DIEU est le supplément de nos infirmités, et elle
 » vient ratifier solennellement en ce jour ce qu'elle avait
 » fait dans le premier moment de sa vie. Elle entre
 » dans un oubli du monde, une mort d'elle-même, dans
 » un abandon à DIEU, un amour et un zèle qui ne se peu-
 » vent comprendre. Elle ne regarde point derrière elle ;
 » elle ne pense point, en quittant le monde grossier et cor-
 » rompu, si elle aura besoin de rien au service de DIEU,
 » si ce grand DIEU lui suffira pour toutes choses ou non.
 » Elle ne pense point à sa maison, à ses parents; elle
 » s'abandonne toute à DIEU, dans une confiance merveil-
 » leuse, sans retour quelconque sur elle, ni sur rien
 » de créé; et elle nous apprend ainsi à vivre en l'esprit de
 » Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, entièrement abandonné
 » aux soins de son Père (1). »

Quelques jours avant la fête de la Présentation, M. Olier, par un mouvement de sa tendre confiance envers la très-sainte Vierge, eut le désir d'aller à Notre-Dame l'inviter à se rendre présente à cette cérémonie (2). Il voulut que chacun s'y préparât en jeûnant la veille; et c'est un jeûne de règle, qu'on a toujours pratiqué depuis. Enfin, le 21 novembre, jour de cette solennité, le Nonce du Pape célébra pontificalement les saints mystères dans la nouvelle chapelle (3); et ce fut aux pieds de ce représentant du Vicaire de JÉSUS-CHRIST que M. Olier, et après lui tous les ecclésiastiques du séminaire, vinrent renouveler ainsi, pour la première fois, la profession qu'ils avaient faite en recevant la tonsure, et se consacrerent de nouveau, sur les pas de MARIE, au service de DIEU, l'unique partage des clercs *. L'assemblée générale du clergé était alors réunie à Paris: charmés des heureux fruits que produisait depuis huit ans le séminaire de Saint-Sulpice, les évêques

(1) De la Pré-
 sentation. Ms. au-
 tographe de M.
 Olier.

XIX.
 Première re-
 novation des
 promesses clé-
 ricales.

(2) Vie de M.
 Olier, par M. de
 Bretonvilliers, t.
 II. p. 82. 83.
 85. — Mémoires
 aut. de M. Olier. t.
 VI. p. 15. 16. 17.

(3) Remarques
 historiques, t. 1.
 p. 46. — Régle-
 ments des prêtres
 de la paroisse de
 Saint-Sulpice, p.
 5. note.

* NOTE 10.

présentée au temple, âgée seulement de trois ans (1). Mémoires pour servir à l'Histoire Ecclésiastique, t. 1. p. 61.

(1) Florantius
 note in Marty-
 rologium vetus
 Hieronymi. 1668.
 p. 85.

voulurent, ce jour-là même, lui donner une marque publique de leur approbation, et députèrent Isaac Habert, évêque de Vabres, l'un des plus savants prélats de ce temps, pour exprimer en leur nom les vœux qu'ils formaient en faveur d'une œuvre si utile à l'Eglise, et lui donner leur solemnelle bénédiction. Le soir, après les Vêpres, ce prélat s'acquitta de cette mission honorable, dans un discours qu'il prononça avec autant de dignité que d'édification.

La ferveur extraordinaire dont tous les ecclésiastiques se trouvèrent pénétrés, fit comprendre à chacun que cette rénovation serait une nouvelle source de grâces pour le séminaire. « On ne l'a jamais renouvelée depuis, écrivait dans la suite M. de Bretonvilliers, sans une bénédiction toute particulière, comme l'expérience l'a fait voir. » M. Olier, dit lui-même dans ses *Mémoires* : « Le soir de notre fête, comme plusieurs me témoignaient avoir été touchés extraordinairement, et que, remerciant la grande bonté de la très-sainte Vierge d'avoir été présente à notre solennité, je lui demandais ce qu'elle désirait de moi et ce que je pouvais faire qui lui fut agréable, n'y ayant rien que je ne voulusse faire pour son contentement ; elle me fit l'honneur de me dire : *Prépare-moi des cœurs* ; et ensuite elle me faisait sentir, que rien ne lui était plus agréable que d'avoir aussi des cœurs afin de servir son cher Fils dans l'Eglise (1). »

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. VI. p. 16. 17. 18.—*Vie de M. Olier*, par M. de Bretonvilliers, t. II. p. 83.

1650.

XX

Nouvelles démarches pour faire enregistrer les lettres patentes du séminaire.

(2) *Ibid.* t. II. p. 91.

Pour consolider l'œuvre du séminaire, il ne restait plus qu'à obtenir l'enregistrement des lettres patentes, accordées par le Roi, en 1645. Quoique les membres du Parlement eussent donné jusqu'alors mille témoignages d'approbation au nouvel établissement, ils avaient cru ne pouvoir fermer les yeux sur plusieurs défauts de forme qui semblaient annuler ces lettres patentes : en sorte que M. Olier avait abandonné ses poursuites, sans aucun dessein de les reprendre jamais (2). Mais le surlende-

main de la rénovation des promesses cléricales, 23 novembre 1650, il crut que la très-sainte Vierge lui donnait ordre de continuer ses instances, et qu'elle l'assurait du succès. « Etant allé voir un des principaux officiers du Parlement, dit-il, et de qui dépendait cette affaire, ce magistrat me fit d'abord de grandes difficultés; mais après un mot que je lui dis, et qui m'avait été mis en l'esprit à l'oraison, son cœur s'épanouit, et aussitôt, se jetant sur moi à bras ouverts, il me dit : Oui, je le ferai; je vous remercie de l'ouverture que vous me donnez de fuir heureusement ma charge par cette occasion de servir DIEU. Il sortait effectivement de charge. Et ce qui marque que ce sentiment subit était l'ouvrage de la grâce dans ce magistrat, c'est qu'il était tout élevé à DIEU dans ce moment, et tout rempli de la suavité de son esprit. »

Voyant déjà l'heureux succès de ses démarches, M. Olier résolut d'aller incontinent en témoigner sa reconnaissance à sa puissante protectrice dans l'église de Notre-Dame-des-Vertus, et donta d'abord s'il était convenable que, selon l'usage des communautés d'alors, il choisit un protecteur pour le séminaire. « Dans l'oraison, j'étais en peine, dit-il, si je devais prendre un protecteur visible, vu la protection invisible et efficace que nous ressentons tous les jours de la part de la très-sainte Vierge. Je craignais de blesser en quelque chose cette puissance, qui est si chère à notre famille; mais la divine maîtresse qui aime l'ordre, et qui veut tout dans l'ordre, me fit entendre que nous trouverions sa protection dans M. le premier Président, que j'avais intention de prendre pour protecteur, et que telle était sa volonté (1). » M. Olier parle ici de Matthieu Molé, son parent. Il alla donc le visiter, accompagné des directeurs du séminaire, rendant hommage, dans la personne de ce magistrat, à la puissance et à la grandeur de DIEU, dont les juges

XXI.
Choix d'un protecteur temporel pour le séminaire. Enregistrement des lettres patentes.

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. VI p. 21.

» sont les images, » et sauteillant par des vues de foi une démarche qui d'abord lui avait paru tenir trop de la prudence de la chair. Lorsqu'il fut en la présence de ce magistrat, il lui parla en ces termes : « Monsieur, voilà les » messieurs de notre séminaire qui viennent chercher la » protection de DIEU en vous qu'il a choisi pour le soutien » et pour la défense de son œuvre ; et, comme vous leur » servirez de père en DIEU, ils auront aussi pour vous tout » le respect, tout l'amour et toute l'obéissance qui leur » seront possibles. — Ce grand personnage, continue » M. Olier, a reçu cette proposition dans le même esprit » que notre divine Maitresse me l'avait assuré, et à la » moindre ouverture que je lui en ai faite, il s'est trouvé » rempli pour nous de toute la charité, la tendresse et la » force que nous pouvions désirer, et que nous eussions pu » espérer de la divine Mère. Car la bonté de ce magistrat, » qui voyait toutes les difficultés de notre affaire, a voulu » les couvrir, comme une mère qui voit et qui cache les défauts de ses enfants. Il me semble qu'il est à présent » comme un manteau visible qui couvre et qui environne » cette famille, et la met à l'abri de beaucoup d'attaques » et d'injures qu'elle pourrait souffrir dans ce temps (1).

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. vi, p. 22, 25. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilbers*, t. II, p. 94, 95.

» Ainsi cette affaire, qui était comme le fondement de » notre établissement, a été conclue par une protection » spéciale de Notre-Seigneur et de sa très-sainte Mère, » quoiqu'elle parut impossible, à cause des difficultés qui » s'y rencontraient. Tout est possible à DIEU ; nous n'avons » qu'à nous abandonner à lui pour qu'il nous conduise : » il a assez d'amour pour s'intéresser à nous, et assez de » puissance pour surmonter tous les obstacles. Ce qui a » paru merveilleux en tout ceci, c'est qu'au moment de » l'enregistrement des lettres du Roi, la sainte Vierge a » ménagé tous les esprits qui en avaient été si éloignés » autrefois, y voyant en ce temps-là des difficultés essentielles, sur lesquelles ils ont fermé les yeux (2). » Quel-

(2) *Mém. aut. de M. Olier*, t. vi, p. 24, 25.

ques jours dans la prison, il fut conduit à Paris, où il fut arrêté et conduit à la Bastille. Il y fut détenu pendant plusieurs jours, et fut enfin relâché. Il se rendit à Paris, où il fut arrêté et conduit à la Bastille. Il y fut détenu pendant plusieurs jours, et fut enfin relâché.

Peu après l'année 1661, Agnès de Savoie fut nommée à la cure de la paroisse de Saint-Denis, par la vicomtesse de Nemours, on y faisait de très-bons ordres, sa conduite avec ses confrères, prieur en particulier, en donnant l'exemple de sa sainte vie, qui aurait pu être en public, et en particulier, attirés, n'aurait pu être en public, où il reçut un vif secours, devable à Dieu, qu'il avait en toute confiance aux bons esprits, et consolé.

quelques jours après, on ne pût s'empêcher de reconnaître, dans la promptitude même avec laquelle cette affaire avait été conclue, une nouvelle marque de la protection divine sur le séminaire. Car une personne de très-haute condition étant venue à mourir, cette communauté jouit d'un legs qu'elle avait fait en sa faveur, et qui eût été perdu si le Parlement n'eût enregistré déjà les lettres patentes (1).

Peu après la bénédiction de la chapelle, et avant la fin de l'année 1651, M. Olier, voyant la prédiction de la mère Agnès de Langeac, touchant les séminaires, si heureusement accomplie, résolut de satisfaire enfin le mouvement qui le pressait depuis long-temps de s'attacher à l'ordre de saint Dominique. Les Frères-Prêcheurs avaient, dans sa paroisse, une maison qui leur servait de noviciat, et qui, par la vie sainte qu'on y menait, et l'intégrité de la foi dont on y faisait profession, répandait l'édification parmi les fidèles. Il pensa donc à y prendre l'habit, non du premier ordre, sa vocation ne le permettant pas, mais du tiers ordre dont les règles pouvaient plus aisément se concilier avec ses devoirs; et le père Jean Tarpon, alors sous-prieur en chef de ce couvent, à qui il s'adressa, vint lui en donner lui-même l'habit, dans la chapelle du séminaire de Saint-Sulpice, malgré les instances de M. Olier, qui aurait voulu le recevoir dans l'église des Dominicains et en public. Cette cérémonie, où se trouvèrent plusieurs ecclésiastiques, que la piété de l'un et de l'autre y avaient attirés, n'en fut pas moins édifiante. On y admira surtout la profonde humilité du serviteur de Dieu: au moment où il reçut le petit scapulaire, on l'entendit confesser, avec un vif sentiment d'émotion et de gratitude, qu'il était redevable à l'ordre de saint Dominique de toutes les grâces qu'il avait reçues jusqu'alors; et depuis il témoignait, en toute occasion, la joie qu'il ressentait de participer aux bonnes œuvres de cet ordre. « Je suis bien aise et bien consolé, disait-il, de me voir enfant de saint Dominique,

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, p. 23.
— *Vie Ms. de M. Olier*, par M. de Bretonvilliers, t. II, p. 93. 97.

1651.

XXII.

M. Olier embrasse le tiers-ordre de saint Dominique.



(1) *Ann. Dom. Item, hist. t. III. p. 474. 475. — Ann. Dom. avril, par Soreges, 1684. in-4o. p. 59. 60. — Rem. hist. t. I. p. 101. n.*

* et , plus étroitement que jamais , frère de la révérende mère Agnès de Jésus , à qui j'ai de si grandes obligations . * Plusieurs prêtres du séminaire , animés des mêmes sentiments , imitèrent son exemple , et furent aussi agrégés à cet institut (1).

XXIII.

M. Olier embrasse le tiers-ordre de saint François d'Assise , et celui de S. François de Paule. Dispute sur ce sujet.

(2) *La manière de se donner à Dieu dans le siècle , etc. par le père de Sales , in-12. 1680. chez Villette , p. 590.*

(3) *La gloire du tiers-ordre de saint François , in-4o. 1694. p. 2o. ch. XXXI. p. 266. 267. — Annales tertii ordinis S. Francisci. Ass. auct. Joanne Maria. 1686. in-fol. p. 597.*

(4) *La règle du tiers-ordre de la Pénitence , etc. Paris , 1671. p. 282. 285. 284.*

* NOTE II.

(5) *Vie de M. Olier , par le père Giry , 2e partie. chap. VI. Remarques historiques , t. III. p. 561. — Novit Dominus dies immaculatum. t. II. p. 2993. Ms. in-fol. Bibl. Mazurine.*

(1) *Vie du père Jean Chrysostôme , par Boudon , 430. 432. — Mém. aut. de M. Olier , t. v. p. 224. 225.*

La distinction dont le sous-prieur des Dominicains honora M. Olier , en venant le recevoir dans la chapelle du séminaire , montre combien il était jaloux de l'associer à son ordre , et quelle estime il faisait de sa vertu . Il est même arrivé que d'autres religieux se sont glorifiés de l'avoir en pour confrère : ce qui a fait naître entr'eux un différend assez difficile à juger ; car , tandis que les Dominicains soutiennent qu'il n'a été que de leur tiers-ordre (2) , les Franciscains prétendent qu'il a été de celui de saint François d'Assise ; et tous ceux qui ont écrit sur le tiers-ordre de ce saint patriarche , depuis la mort de M. Olier , comme Payel , Suften , Léonard de Paris , Jean-Marie de Vernon , Hilarion de Nolay (3) , le savant théologien Claude Frassen , en font une mention particulière . Ce dernier ajoute même que M. Olier , en embrassant le tiers-ordre de saint François , eût pour imitateurs ceux qui furent témoins de sa piété ; et que les Franciscains étaient redevables à son zèle , de la facilité qu'ils avaient eue de faire revivre , dans leur grand couvent , à Paris , la congrégation de ce tiers-ordre (4) † . Mais , ce qui augmente la difficulté , c'est que les Mimines , prétendent à leur tour que M. Olier était du tiers-ordre de saint François de Paule , assurant qu'il en reçut le cordon dans l'église de Notre-Dame-de-toutes-Grâces , de Nigeon-lès-Paris (5) , et c'est le sujet d'une vive dispute entre ceux-ci et les Franciscains . Il ne nous appartient pas de juger cette controverse ; mais , sans

† Les liaisons très-particulières de M. Olier , avec le père Jean Chrysostôme , célèbre religieux du tiers-ordre de Saint-François , peuvent fortifier ce sentiment (1).

préjudicier
serions in
la fois , so
une même
professer s
que cette c
viteur de l

M. Olier
âmes , dan
tence , et d
dont il aur
surtout de
chargé. So
comme on
Martin de
Saint-Sulp
évêque (1),
l'invoquit
son nom. Il
compagnie
autres M.
de décembr
termes : « L
vacant , c
au révére
la commu
établi au
salut. No
avez reme
vous avez
Dieu vou
bienheure
que vous
reçu tant
ne prospé

préjudicier aux droits d'aucun de ces tiers-ordres, mais sérieux inclinés à croire que M. Olier les professa tous à la fois, soit qu'ils ne fussent pas jugés incompatibles dans une même personne, soit qu'il ait obtenu dispense pour les professer simultanément. Au moins, rien ne montre mieux que cette dispute, la haute opinion de sainteté dont le serviteur de Dieu a joui après sa mort.

M. Olier honorait dans saint Dominique le zèle des âmes, dans saint François d'Assise l'amour de la pénitence, et dans saint François de Paule l'humilité, trois vertus dont il aurait voulu pénétrer les cœurs de tous les prêtres, surtout de ceux dont la Providence l'avait spécialement chargé. Son amour pour l'humilité lui avait inspiré aussi, comme on a déjà vu, une dévotion particulière pour saint Martin de Tours, et afin d'obtenir pour le séminaire de Saint-Sulpice quelque participation à l'esprit de ce grand évêque (1), il désira de l'unir avec le célèbre chapitre qui l'invoquait tous les jours dans la basilique dédiée sous son nom. Il demanda donc des lettres d'association à cette compagnie, dont il connaissait plusieurs membres, entre autres M. Pallu, depuis évêque d'Héliopolis; et au mois de décembre 1653, il en reçut des lettres conçues en ces termes : « Les trésorier, chanoines et chapitre, le doyen » vacant, de l'insigne église de Saint-Martin de Tours; » au révérend messire Jean-Jacques Olier, supérieur de » la communauté ecclésiastique du séminaire des clercs, » établi au faubourg de Saint-Germain-des-Prés, à Paris; » salut. Nous avons mûrement considéré ce que vous nous » avez remontré à Tours, au mois de novembre dernier, que » vous avez désiré que la communauté et compagnie que » Dieu vous a inspiré d'établir, fût sous la protection du » bienheureux saint Martin, notre patron; et que depuis » que vous aviez formé cette résolution, vous en aviez » reçu tant d'assistance, que vous ne doutez point qu'elle » ne prospère, et que votre dessein ne réussisse, si nous

XXIV.

Dévotion du séminaire de S. Sulpice envers saint Martin. Association de prêtres.

(1) *L'Esprit de M. Olier*, t. II, p. 513, 514, 515. — *Ibid.*, par St. de Sirois, t. II, p. 93.

ES.
de la révérende
grandes obliga-
re, animés des
uple, et furent

Dominicains ho-
s la chapelle du
e l'associer à son
tu. Il est même
brifiés de l'avoir
eux un différend
les Dominicains
s-ordre (2), les
ui de saint Fran-
ur le tiers-ordre
M. Olier, comme
arie de Vernon,
Claude Frassen,
nier ajoute même
re de saint Fran-
nt témoins de sa
avables à son zèle,
evivre, dans leur
tion de ce tiers-
lleulté, c'est que
M. Olier était du
assurant qu'il en
Dame-de-toutes-
est le sujet d'une
ains. Il ne nous
rse; mais, sans

avec le père Jean
de Saint-François,

» voulons joindre nos vœux aux vôtres, et vous associer
 » aux prières, saints sacrifices, et aux bonnes œuvres
 » qui se font dans notre église journallement.

» Nous, désirant de notre part contribuer à une si bonne
 » œuvre, et faire ce que nous pourrons pour la gloire de
 » DIEU, et réputation de notre bienheureux patron, nous
 » avons oetroyé votre demande, et associé à toutes les
 » prières, saints sacrifices et bonnes œuvres qui se font et
 » feront en notre église, non-seulement vous, sieur Olier,
 » mais vos successeurs supérieurs de ladite communauté,
 » et les prêtres et ecclésiastiques du séminaire des clercs
 » dudit faubourg Saint-Germain-des-Prés, de ladite ville
 » de Paris; souhaitant que vos prières et les nôtres jointes
 » ensemble, nous puissent obtenir de DIEU, par l'inter-
 » cession de notre bienheureux patron, la gloire éternelle;
 » et que votre communauté soit si bien établie pour le ser-
 » vice de DIEU et de la sainte Eglise, que rien ne puisse la
 » troubler; ce sont les souhaits de notre compagnie.
 » Donnée à Tours, le 20 décembre 1653 (1). »

M. Olier reçut ces lettres avec beaucoup de joie, et témoigna sa reconnaissance à MM. les dignitaires, chanoines et autres membres du chapitre de Saint-Martin, par la lettre suivante, qui se conservait dans les archives de cette église. « Messieurs, comme nous avons passionné-
 » ment souhaité la grâce d'être associé aux prières et aux
 » bonnes œuvres de votre illustre compagnie, nous l'avons
 » reçue aussi avec la joie et le respect que nous devons à
 » une faveur si considérable. Notre petite communauté,
 » qui en a rendu publiquement action de grâces à DIEU,
 » vous supplie encore d'agréer les très-humbles remer-
 » cements que nous vous en rendons. Le grand saint
 » Martin, au culte duquel cette association nous lie plus
 » étroitement, sera le témoin et le garant de notre très-
 » profonde et sincère reconnaissance. Nous l'honorons
 » déjà comme un des patrons et des protecteurs de cette

(1) Archives du
 Royaume, section
 Doman. § 7041.
 A. 5. n. 1. — As-
 sociation de priè-
 res entre MM.
 du Chapitre de
 Saint-Martin de
 Tours, etc. in-8o.
 1689, chez Lam-
 bin, p. 11. — Re-
 marques histori-
 ques. t. I. p. 220.

» maison : mais la liaison qu'il vous plaît que nous ayons
 » à un corps qui le reconnaît pour chef, nous le fera
 » révéler encore avec une dévotion particulière; et nous
 » nuissant par un nouveau lien à votre chef, nous atta-
 » chera aussi plus intimement aux intérêts et au ser-
 » vice de votre corps, de qui nous demeurons, mes-
 » sieurs, par devoir et par inclination, les très-humbles,
 » très-obéissants et très-obligés serviteurs en notre Sei-
 » gneur JÉSUS-CHRIST (1). » Depuis cette association, on a
 toujours célébré au séminaire de Saint-Sulpice, la Messe
 solennelle de saint Martin le jour de sa fête, et l'on n'a
 cessé de l'invoquer chaque jour, comme patron, à la prière
 du soir.

M. Olier voulut aussi inspirer au séminaire une parti-
 culière dévotion pour saint Denis l'apôtre de la France (2).
 L'une des pratique de sa religion était de vénérer les fon-
 dateurs des Eglises, comme autant de vases spirituels
 pleins de l'esprit sacerdotal qui devait se répandre d'âge
 en âge sur leur clergé. • Il en est des hommes apostoli-
 ques dans l'Eglise, dit-il, prêchant un jour sur ce sujet,
 • comme de la tête et du cœur dans le corps humain, par-
 • ties les plus nobles, et qui sont remplies d'esprit et de vie
 • pour en fournir à tous les membres : *Nos ipsi, primitias*
 • *Spiritus habentes* : nous autres disait saint Paul, en
 • parlant des apôtres et des disciples, nous avons les pré-
 • mières et l'abondance de l'Esprit pour les distribuer. Ils
 • ont l'esprit de JÉSUS-CHRIST dans une telle abondance,
 • que cela ne se peut exprimer; et quand je pense à vous
 • faire voir l'Esprit intérieur du grand saint Denis, je pense
 • à vous montrer une des plus grandes choses qui aient été
 • dans l'Eglise de DIEU, une des plus riches, des plus
 • amples et des plus augustes. Car notre apôtre est destiné
 • à être le fondateur d'une Eglise en JÉSUS-CHRIST : et un
 • fondateur qui porte en soi toute la lumière, la grâce et la
 • vertu qui doivent être répandues dans ses succes-

(1) M. Nagot, qui était de Tours, nous a conservé cette lettre. *Vie de M. Olier*, p. 431.

XXV.
 Dévotion du séminaire de S. Sulpice envers saint Denis. Autre association de prières.

(2) *Vie de M. Olier*, par M. de Bretonvilliers, t. II. p. 98.

(1) *Panegyris de saint Denis. Ms. aut. de M. Olier.*

(2) *Archives du Royaume, section doman. s. 7041. A. 2. Reliques, n° 1. 2.*

(3) *Ibid. A. 5.*

(4) *Gallia Christiana. t. VII. col. 620.*

XXVI.

Dévotion du séminaire de S. Sulpice envers S. Grégoire et S. Ambroise.

(5) *Mém. sur la vie de M. de Bretouilliers, par M. Bourbon. in-18. p. 87. — Vie de M. Olier par M. de Bretonvilliers. t. II. p. 98.*

(6) *Voyez Journal de M. Tronson. 12 mars 1677. fol. 6.*

(7) *Lettres spirituelles de M. Olier. Lett. 184^e pag. 456. 457.*

seurs (1). » Ce fut sans doute pour fournir au séminaire un moyen d'alimenter cette dévotion, que M. Olier obtint de Marie de Beauvilliers, abbesse de Montmartre, une relique de ce saint apôtre (2); et que de plus il associa sa communauté aux prières et aux bonnes œuvres de cette abbaye (3), alors en grande réputation de ferveur (4).

Enfin, la dévotion dont M. Olier était pénétré pour saint Ambroise et saint Grégoire-le-Grand, depuis le songe qui lui avait montré sa vocation à l'état ecclésiastique, le porta à inspirer au séminaire les mêmes sentiments de respect et de religion pour ces deux illustres docteurs, et à célébrer chaque année leur fête (5) : usage qui persévéra encore aujourd'hui (6). « Je pense vous avoir fait connaître autrefois, dit-il dans une de ses lettres, comme dans le temps de ma vocation au service de l'Église, saint Ambroise m'avait été donné avec saint Grégoire pour patron et pour protecteur. Cette obligation m'a laissé tant de tendresse pour ce saint archevêque de Milan, et tant de zèle pour son service, qu'il n'y a rien que je ne vuisse faire pour lui en rendre des témoignages; et aujourd'hui que l'Église solemnise sa vocation à l'épiscopat, je vous conjure de suppléer à mes devoirs. O! s'il y avait encore quelques cœurs comme celui-là dans l'Église, que Jésus-Christ serait glorifié et honoré! ô! s'il plaisait à la bonté et à l'amour qu'il a pour DIEU son Père, de susciter cet esprit! et pour vous dire simplement le désir de mon cœur, il me reste toujours un souhait très-ardent d'aller au tombeau de ce saint pour l'invoquer sur l'Église, sur le clergé et sur son pauvre serviteur, qui désire vivre et mourir pour la gloire du royaume de DIEU (7). Je vois aussi que je dois m'efforcer de me remplir de l'esprit de saint Grégoire, qui avait un si grand amour pour toute l'Église de DIEU : celle du purgatoire qu'il a beaucoup aidée, celle du ciel qu'il a aussi beaucoup honorée, et

ES
» toute ce
» par ses é
» par le sai
» en éminc

RES.

... au séminaire
M. Olier obtint
... un maître, une re-
... plus il associa
... bonnes œuvres
... réputation de fer-

... énétré pour saint
... puis le songe qui
... ecclésiastique, le
... sentiments de
... es docteurs, et à
... ge qui persévère
... avoir fait connai-
... res, comme dans
... de l'Eglise, saint
... t Grégoire pour
... gation m'a laissé
... que de Milan, et
... rien que je ne vou-
... gnages; et aujour-
... à l'épiscopat, je
... s. O! s'il y avait
... dans l'Eglise, que
... ô! s'il plaisait à
... on Père, de susci-
... ement le désir de
... uhait très-ardent
... uquer sur l'Eglise,
... , qui désire vivre
... de Dieu (7). Je
... e remplir de l'es-
... rand amour pour
... oire qu'il a beau-
... acoup honorée, et

• toute celle de la terre qu'il a merveilleusement édifiée
• par ses écrits, ses réglemens, ses œuvres; en un mot,
• par le saint exercice des vertus chrétiennes qu'il a eues
• en éminent degré * (1). »

* NOTE 12.

(1) *Mém. aut.*
de M. Olier, t. III.
p. 545.

BI
B
L
I
O
T
H
È
Q
U
E
N
O
U
V
E
L
L
E
S

NOTES DU PREMIER LIVRE.

PREMIERS BATIMENTS DU SÉMINAIRE.

- NOTE 1.** — Pour loger tous les ecclésiastiques du séminaire de Saint-Sulpice, M. Olier avait loué deux maisons; l'une, qui donnait sur la rue Guisarde, fut unie dans la suite au presbytère (1); l'autre était un grand corps de logis, en face de la rue Princesse, et appelé alors la *Belle-Image*, à cause d'une image de la très-sainte Vierge, qu'on y voyait sur la porte (2). M. Olier mit dans l'une de ces maisons tous ceux qui étaient prêtres, et dans l'autre, tous les clercs inférieurs (3); et le nombre croissant de jour en jour, il se vit contraint de pratiquer jusque dans les greniers, de petites cellules, où l'on souffrait beaucoup du froid en hiver et de la chaleur en été, les cloisons n'étant formées que de planches (4). Tels furent les commencements du séminaire de Saint-Sulpice. Il était naturel que Marie Rousseau, dont Dieu s'était servi pour déterminer M. Olier à faire cet établissement, y prit elle-même beaucoup de part. « Elle » donna tous ses soins à ce commencement, dit M. du Ferrier, » pour faire faire les meubles, et les provisions nécessaires; et, » comme elle recevait de grandes et extraordinaires grâces de Dieu, » ses lumières nous servirent beaucoup, nous faisant connaître bien » souvent les maux pour les prévenir, et y apporter remède (5).
- (1) *Remarques historiques*, t. 1. p. 32.
- (2) *Règlements de la communauté*, p. 2. n. c.
- (3) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 180.
- (4) *Vie de M. Olier*, par M. de Bretonvilliers, t. II. p. 78. 79.
- (5) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 175.

CONFIANCE DE M. OLIER AU SECOURS DE DIEU.

- NOTE 2.** — Après les grâces qu'il avait reçues à Notre-Dame, M. Olier persuadé que la très-sainte Vierge demandait de lui, qu'il s'occupât de la construction du séminaire, commença aussitôt cet ouvrage, sans être arrêté par l'épuisement total où la misère de ses paroissiens l'avait réduit, ni par les plaisanteries que faisaient plusieurs personnes, en le voyant entreprendre, sans argent, un si vaste édifice (6). Une dame de très-haute condition, ayant appris son des-
- (6) *Vie de M. Olier*, par M. de Bretonvilliers, t. II. p. 80.

sein, lui offrit
M. Olier,
une joie ex
et dit à ses
» rir à Notre
» maîtres de
» pour l'ace
» nécessaire
somme de 6
qu'on lui off
à une démar
tion, et par
parfait en t
offrir une au
consulter D
» Il faut, dis
» secours lu
prenant de
» *ri domum*, a
» c'est en va
» il ne la co
» l'entreteni
» est inutile
» notre temp
» velle marq
ce fut d'avoi
naire, M. d
des religieu
de la Dauver

NOTE 3. —
le séminaire
la conduite
et en dirigea
leur architect
on disait, le
le temps qu

3^e par

sein, lui offrit une somme, et ensuite se désista de sa promesse. M. Olier, qui comptait sur ce secours, au lieu d'être affligé, conçut une joie extraordinaire, lorsqu'il apprit ce changement de résolution, et dit à ses ecclésiastiques : « Nous en sommes plus obligés de recon-
 » vir à Notre-Seigneur, et à sa très-sainte Mère; puisqu'ils sont les
 » maîtres de la maison, ils ne l'abandonneront pas, et lui fourniront
 » pour l'accomplissement entier de leurs desseins, tout ce qui sera
 » nécessaire (1). » Par un effet de cette vive confiance, il refusa la
 somme de 60,000 livres, et dans une autre occasion, celle de 80,000,
 qu'on lui offrait pour le bâtiment, parce qu'on désirait qu'il se portât
 à une démarche qu'il jugeait être éloignée de la plus grande perfec-
 tion, et par là, contraire au vœu qu'il avait fait, de chercher le plus
 parfait en toutes choses (2). Une personne étant venue un jour lui
 offrir une autre somme, il refusa de l'accepter, et lui conseilla de
 consulter DIEU, pour connaître clairement sa volonté à cet égard.
 « Il faut, disait-il aux siens, nous mettre peu en peine de tous ces
 » secours humains : DIEU seul veut être l'auteur de son œuvre. » Et
 prenant de là occasion d'expliquer le psaume *Nisi Dominus edificave-
 rit domum*. « Remarquez, disait-il, que si DIEU ne bâtit la maison,
 » c'est en vain que nous voudrions l'élever; que si après l'avoir bâtie,
 » il ne la conserve lui-même, en vain nous ferions nos efforts pour
 » l'entretenir; et que si DIEU ne l'achève et ne la perfectionne, il
 » est inutile de nous lever avant le jour, c'est-à-dire de consumer
 » notre temps et nos soins pour sa perfection (3). » Enfin, une nou-
 velle marque de l'entière confiance de M. Olier, au secours de DIEU,
 ce fut d'avoir porté, dans le temps même de la construction du sémi-
 naire, M. de Bretonvilliers, son principal soutien, à bâtir l'hôpital
 des religieuses hospitalières de La Flèche, établies par M. Le Royer
 de la Bauversière (4).

(1) *Vie, par M. de Bretonvilliers*, t. III, p. 19.
20.

(2) *L'agloire du Tiers-Ordre de saint François, par le père Hilariion de Nolay*, part. 2. p. 264. — *Vie de M. Olier, par le père Gity*, part. 2. chap. XII. *Remarques historiques*, t. III, p. 267.

(3) *Divers écrits spirituels de M. Olier*, t. I. p. 554.

(4) *Histoire de la congrégation des hospitalières de Saint-Joseph*, M. II-4. t. I. p. 182. 185.

(5) *Germain-Brice. Description de la ville de Paris*, 1753. t. III, p. 105. — *Péganin de la Force, Description historique de Paris*, 1765, t. VII, p. 33. — *Voyage pittoresque de Paris*, 1778, p. 315.

(6) *Histoire de Paris, par Félibien*, t. I, p. 1375.

BÂTIMENT DU SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE.

NOTE 5. — Plusieurs écrivains ont avancé, sans fondement, que le séminaire de Saint-Sulpice avait été construit sur les dessins et sous la conduite de Dubois (5). Ce fut Le Mercier qui en dressa le plan, et en dirigea la construction. Celui-ci n'était pas seulement le meilleur architecte de ce temps; il avait encore le mérite d'être, comme on disait, *le plus solide* (6); aussi a-t-on remarqué que, pendant tout le temps que ce bâtiment subsista, c'est-à-dire, l'espace d'un siècle

3^e part. II.

15

et demi, on ne fut jamais dans le cas d'y faire aucune réparation, pas même à la toiture. C'était ce que rapportait M. Emery. Il est vrai que M. de Bretonvilliers y donna personnellement les soins les plus assidus. « Les peines qu'il prit durant ces constructions, étaient » extrêmes, dit M. Baudrand; mais elles lui étaient fort agréables, » lorsqu'il considérait qu'elles servaient à bâtir solidement une maison qu'il souhaitait faire répondre au zèle et à l'amour dont il brûlait pour la très-sainte Vierge (1). »

(1) *Mémoire de M. Baudrand*, p. 30.

(2) *Remarques historiques*, t. I. p. 48.

(3) *Vie du vénérable serviteur de Dieu Girgon de Montfort*, 1839. p. 45.

(4) *Jaillet, Recherches sur la ville de Paris*, 1773. in-8o. t. v. p. 58.

(5) *La rue Grou-d'Arcey a été ouverte sur cette propriété.*

(6) *Histoire de Fénelon*, par M. de Hauxet, t. I. p. 26. note.

Le séminaire dans la suite, se composa de quatre communautés, dont trois, qui étaient des dépendances de la principale, communiquaient avec celle-ci par le jardin. L'une établie par M. Brehier (2), était désignée sous le nom de *Petit Séminaire*, parce que les bâtiments en étaient plus modestes que ceux du séminaire proprement dit, et la pension plus modique (3). Une autre formée en 1677, par M. Roucher, docteur de Sorbonne, était appelée la *Petite communauté des pauvres erotiers*, et plus tard les *Robertins*, du nom de M. Robert, l'un de ses supérieurs, qui y fit des libéralités considérables (4). Enfin, la quatrième, destinée à enseigner la philosophie à ceux qui se disposaient à entrer au grand ou au petit séminaire, était connue sous le nom des *Philosophes*. Chacune avait une maison de campagne à Issy, ou à Vaugirard; le grand séminaire, avait la maison d'Issy, qu'il possède encore; le petit séminaire, un local situé vers le centre de Vaugirard, occupé depuis par diverses communautés (5); les Robertins avaient la maison de M. Olier, près de l'église de ce lieu; et les Philosophes, celle d'Issy, qui est maintenant la Solitude.

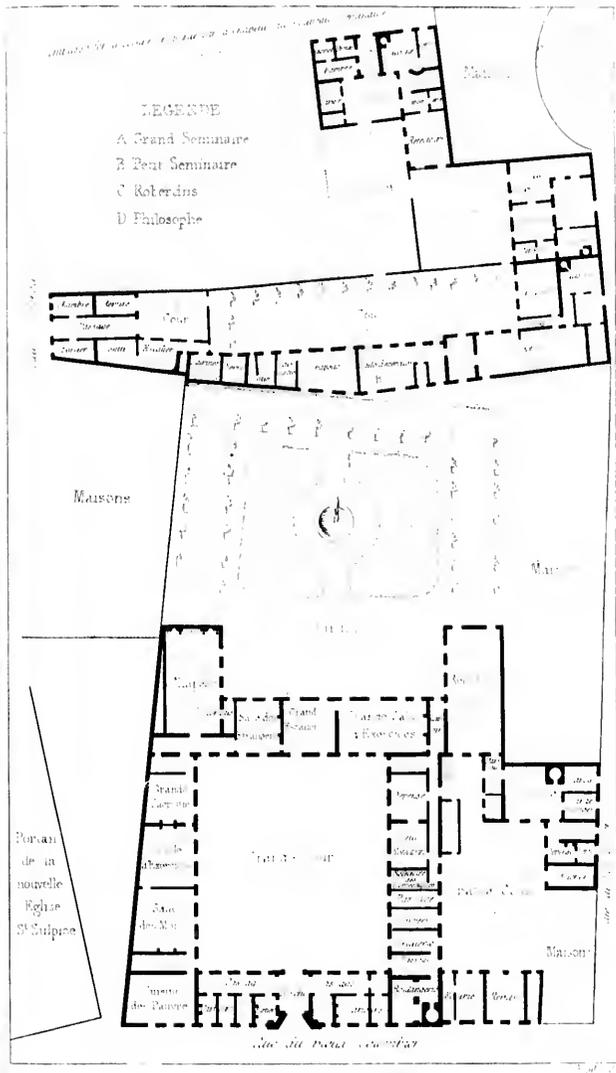
Lorsque M. Languet, au moyen de sa loterie, eût prolongé l'église de Saint-Sulpice, jusqu'au point où elle est aujourd'hui, on résolut, pour en découvrir le magnifique péristyle, de démolir le grand séminaire, qui le masquait entièrement; et de construire un nouveau bâtiment près de l'église. Mais ce projet devant occasionner des dépenses énormes, le gouvernement offrit à M. Coûturier, supérieur du séminaire, la maison du noviciat des Jésuites, supprimés depuis peu. Il la refusa, et sur les assurances que lui donna Louis XV, de le laisser mourir en paix dans sa maison, on ne parla plus de ce projet. Mais la révolution leva tous les obstacles, le bâtiment fut démoli en 1802, pour ouvrir la place de Saint-Sulpice (6); et un nouveau séminaire a été élevé à grands frais sur l'emplacement même qu'occupaient le petit séminaire, les Robertins, les Philosophes. une partie du jardin du grand séminaire de Saint-Sulpice, la cou-

Plan de la nouvelle Église de Saint-Sulpice

aucune réparation,
M. Enery. Il est
 ement les soins les
 instructions, étaient
 ent fort agréables,
 lidement une mai-
 'amour dont il brû-

atre communautés,
 ncipale, communi-
 par **M. Brenier** (2),
 ce que les bâtiments
 proprement dit, et
 a 1677, par **M. Bou-**
Petite communauté des
 nom de **M. Robert.**
 s considérables (4).
 osophie à ceux qui
 inaire, était connue
 maison de campagne
 ait la maison d'Issy,
 af situé vers le centre
 omunautés (3); les
 de l'église de ce lieu:
 enant la Solitude.

e, ent prolongé l'église
 ourd'hui, on résolut,
 de démolir le grand
 e construire un nou-
 et devant occasionner
 à **M. Côturier**, suc-
 es Jésuites, supprimés
 ne lui donna **Louis XV,**
 n ne parla plus de ce
 tactes, le bâtiment fut
 aint-Sulpice (6); et un
 ar l'emplacement même
 tins, les Philosophes.
 aint-Sulpice, la com-



minauté de
tes.

NOTE 4.

Chartres ,
peut être l'
cette cathé
lien à l'usag
séminariste
fort , que lo
un autre sé
le pieux usa
l'un de ses
jour. Il est
Dame de Ch
pèlerins s'y
tendre dévo
M. Olier.

NOTE 5.

toutes les cir
de talent et d
maître. L'él
qui y soufla
lui ont insp
qu'il a donné
que de nobl
mouvements
est à genoux
plus doux et
feu de l'anc
ouvrage , et à
et des plus g
leurs tablea
le désir de
l'obtient , et s

minauté des sœurs de l'Instruction, et d'autres maisons adjacentes.

PÈLERINAGE DE CHARTRES.

NOTE 4. — Le pèlerinage que M. Olier fit à Notre-Dame de Chartres, après la construction du séminaire de Saint-Sulpice, ou peut être l'association de prières qu'il forma entre le chapitre de cette cathédrale, et sa communauté, fût apparemment ce qui donna lieu à l'usage d'envoyer chaque année pendant les vacances, deux séminaristes à Chartres. On lit dans la Vie de M. Grignon de Montfort, que lorsqu'il faisait ses études au séminaire, il fut député, avec un autre séminariste très-fervent, au nom de la communauté, selon le pieux usage qui se pratique tous les ans dans cette maison (1), ajoute l'un de ses historiens. Cet usage n'a point été interrompu jusqu'à ce jour. Il est vrai qu'on ne députa personne en particulier à Notre-Dame de Chartres; mais chaque année, plusieurs petites troupes de pèlerins s'y rendent à pied, n'y étant invités et attirés que par leur tendre dévotion pour Marie, et le souvenir des exemples de M. Olier.

(1) Vie de Louis Marie Grignon de Montfort. Paris, 1783. p. 70. — Vie du même, 1839. in-8o. p. 71.

TABLEAUX DE LE BRUN.

NOTE 5. — Dans le tableau de la Pentecôte, Le Brun a su rendre toutes les circonstances historiques du mystère, avec cette supériorité de talent et cette manière savante qui annoncèrent dès-lors un grand maître. L'ébranlement soudain de la maison, et le vent impétueux qui y souffla au moment où le Saint-Esprit descendit sur l'assemblée, lui ont inspiré ces attitudes si hardies, si variées et si heureuses, qu'il a données aux apôtres, et qui expriment, avec autant de vérité que de noblesse, la surprise, l'admiration, le respect et les autres mouvements dont ils durent alors être saisis. La très-sainte Vierge est à genoux, et comme accoudée sur une table; il n'y a rien de plus doux et de plus dévot que son visage, où éclate néanmoins le feu de l'amour divin. Le Brun, se surpassa lui-même dans ce bel ouvrage, et à l'exemple de Raphaël, du Titien, de Paul Veronèse, et des plus grands peintres, qui se sont représentés dans ceux de leurs tableaux, qu'ils ont voulu distinguer de tous les autres, il eut le désir de y peindre, et en demanda la permission à M. Olier. Il l'obtint, et s'y peignit en effet (2). Comme il mettait une grande im-

(2) Description de la ville de Paris, par Germain Brice, t. III. ib. — Voyage pittoresque de Paris, ibid. — Description historique de Paris, par Pigault de la Force, t. VII. p. 333. 1763. — Guidées amateurs et des étrangers à Paris, etc. t. II. p. 170. — Mémoires de M. Baudrand, p. 132.

portance au succès de cet ouvrage, il vint au séminaire une multitude de fois, pour le perfectionner par de nouvelles retouches. Ce fut ce qui donna lieu à M. Gilles Marie, dans la suite curé de Saint-Saurin, à Chartres, de dire un jour à quelques ecclésiastiques du séminaire, qui admiraient ce chef-d'œuvre : « Ah ! que les enfants du siècle sont bien plus intelligents que ceux du royaume de Dieu ! » Si nous avions la même assiduité que M. Le Brun, nous ajouterions tous les jours quelques nouveaux traits à l'image de JÉSUS-CHRIST, que nous tâchons de retracer dans notre cœur, et elle deviendrait bientôt ressemblante à ce divin modèle (1). »

(1) *Vie de M. Gilles Marie*, in-12, 1756, chap. II, p. 98.

Non content d'avoir donné tous ses soins à ce tableau, Le Brun en fit faire, par ses meilleurs élèves, plusieurs copies correctes que lui-même retoucha. On en voit une aujourd'hui dans la galerie du Louvre, qu'il fit, dit-on, par l'ordre de Louis XIV, pour le château de Versailles. Le tableau du séminaire est maintenant à Rome, dans la galerie du cardinal Fesch, qui, après la révolution, l'avait acquis du gouvernement. Il a été gravé par Andran. La peinture du plafond a été gravée par Simonneau, en deux feuilles, ou plutôt en trois, que l'on trouve difficilement réunies. Le Brun se proposait de dédier cette dernière gravure au grand duc de Toscane; mais n'ayant point assez vécu pour voir terminer un ouvrage de si longue haleine, il chargea Charles Le Brun, son neveu et son héritier, de faire en son nom cette dédicace. C'est ce qu'on y lit sous les armes de ce prince †. Le tableau de la Visitation, exécuté par cet artiste, sur l'idée que M. Olier lui en avait fournie, a été gravé plusieurs fois, mais le serviteur de DIEU étant mort avant que ce tableau eût été achevé, Le Brun refusa de l'envoyer au séminaire, malgré les demandes répétées qu'on lui en fit pendant plus de vingt-quatre ans (2). Ce fut apparemment ce qui engagea M. Trousson, en 1697, à demander le même sujet à Verdier (3), élève de Le Brun, et qui excellait à copier les originaux de ce grand maître.

Les autres projets de tableaux, que M. Olier avait donnés par

(2) *Mémoire*, de M. Haudrand.
(3) *Journal de M. Trousson*, 27 avril 1697, fol. 157 verso.

† « *Serenissimo Principi Cosmæ III, magno Etruriæ Duci, beatissima Virginis post victam in Ephesina synodo Nestorianam hæresim, asserto Deiparæ titulo triumphantis, imaginem apud Sulpitanos olim coloribus depictam, nunc tandem ex ære fideliter expressam, quam Carolus Le Brun, p'ctor regius primarius, futo interceptus offerre non potuit: Carolus Le Brun, pictoris ex fratre nepos, et ex æsse hæres, supremis mortentis patruî mandatis obediens, dicat et consecrat* (1).

(1) *Cabinet des Estampes de la Bibl. Royale*, à Paris. *Ouvrage de Le Brun*.

re une multi-
retouches. Ce
né de Saint-
léastiques du
que les enfants
anne de Dieu!
, nous ajonte-
age de Jésus-
œur, et elle
(1). »

eau, Le Brun en
orrectes que lui-
galerie du Lou-
ur le château de
Rome, dans la
1, l'avait acquis
nture du plafond
ntot en trois, que
it de dédier cette
ayant point assez
aine, il chargea
faire en son nom
ce prince \ddagger . Le
e, sur l'idée que
fois, mais le ser-
ût été achevé, Le
es demandes réi-
tre ans (2). Ce fut
1697, à demander
et qui excellait à
avait donnés par

*San Duci, beatissima
tam hæresim, asserto
pitanos cum coloris-
ssam, quam Carolus
s offerre non potuit:
asse hæves, supremis
erat (1).*



écrit à Le
les Mémoi
tableau pu
destiné po
trait dans
inscription
Patri, in m
jet de M.
monaue, e
Peletier, a
séminaire c

NOTE G.

de l'Office
1668, par l
célébrer da
Saint-Sulpic
des temps. V
» per fecer
» Sancti-Su
» trum Jesu
» et venerat
» Missas, re
» Nos, at
» auctoritat
» hatus et
» robur adj
» tibus sup
» dentium,
» constitut
» nonicè et
» dorum : v
» Jesu Cur
» liberè et
» indulgem
» Decern
» et efficac

écrit à Le Bruin, sont perdus aujourd'hui. On trouve cependant dans les Mémoires du serviteur de DIEU, la description circonstanciée d'un tableau projeté de la Présentation de Notre-Seigneur au temple, destiné pour la chapelle du séminaire de Saint-Sulpice, et qui traitait dans le plan général qu'on a indiqué; car il devait porter cette inscription: *Christus sacerdos in Virgine, seipsum offert hostiam Deo Patri, in manibus ejus* (1). Ce sujet fut exécuté conformément au projet de M. Olier, par Le Sueur, pour la chapelle de la petite communauté, et fut gravé par Duflos, qui dédia son ouvrage à M. Le Peletier, abbé de Saint-Aubin (2), et dans la suite, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice.

(1) *Mémoire autographe de M. Olier*, t. VI, p. 55.

(2) *Cabinet des Estampes de la Bibl. R. OÉver. de La Suaur.*

APPROBATION DE L'OFFICE DE L'INTÉRIEUR.

NOTE 6. — La plus ancienne approbation que nous connaissons de l'Office de la Vie intérieure de Notre-Seigneur, fut donnée en 1668, par le cardinal de Vendôme, légat à latere, qui permit de le célébrer dans les maisons dirigées par les prêtres du séminaire de Saint-Sulpice, et dans toutes celles qu'ils dirigeraient dans la suite des temps. Voici un extrait de ses lettres: « Sanè exponi nobis nuper fecerunt dilecti nobis in Christo presbyteri et clerici seminarii Sancti-Sulpitii, quod ipsi pro singulari quem erga Dominum nostrum JESUM CHRISTUM, ejusque Vitam interiorem gerunt, pietatis et venerationis affectu, quoddam in ejus honorem Officium et duas Missas, recitanda et celebranda sibi composuerunt.

» Nos, attentis expositis, Officium et Missas hujusmodi, apostolicè auctoritate, quâ fungimur in hac parte, tenore presentium approbamus et confirmamus, illisque inviolabilis Apostolicæ firmitatis robur adjicimus; necnon eisdem presbyteris et clericis exponentibus supradicti Sancti-Sulpitii, necnon etiam aliorum ab eo dependentium, et sub directione ecclesiasticorum ejus existentium et constitutorum seminariorum et domuum, ac, ubicumque sit, canonicè et de licentiâ Ordinariorum locorum in posterum constitutorum: ut memoratum in honorem Vitæ interioris Domini nostri JESU CHRISTI Officium, cum duobus Missis recitare et celebrare liberè et licitè possint et valeant, eadem auctoritate concedimus et indulgemus.

» Decernentes easdem presentes litteras semper firmas, validas et efficaces existere et fore;... sicque, et non aliter, per quoscum-

» que judices ordinarios et delegatos etiam causarum palatii apostolici auditores judicari et definiti debere; ac irritum et inane, si secus super his à quoquam, quavis auctoritate, scienter vel igno-
 » ranter, contigerit attentari; non obstantibus apostolicis ac uni-
 » versalibus provincialibus conciliis, edictisque generalibus, vel
 » specialibus concessionibus, constitutionibus et ordinationibus cæ-
 » teris contrariis quibuscunque.

» Datum Parisiis, anno Incarnat. Dominicæ 1668, idibus maii,
 » pontificatûs ejusdem Domini nostri Pape, anno primo. »

L. CARDINALIS DE VENDOSME, Legatus.

» C. DE LIONNE, protonotarius apostolicus datarius.

» DE BONFILS, auditor et secretarius legationis.

» IMOMERT, secretarius.

» Lib. 1^o, fol. 94. J. RIOLAN. *Sigill. Legati ex cera rubra.*

SUR LA DISTRIBUTION DE TOUTES LES GRACES PAR LE MINISTÈRE DE MARIE.

NOTE 7. — *S. Ephrem.* tom. III, grecè, edit. 1746, pag. 552.

« Per te omnis gloria, honor, et sanctitas ab ipso primo Adam, et us-
 » que ad consummationem sæculi, Apostolis, Prophetis, justis, et hu-
 » milibus corde, sola immaculatissima, derivata est, derivatur, ac
 » derivabitur, atque in te gaudet, gratiâ plena, omnis creatura. »

S. Ildefons. « Omnia bona que illis summa majestas decrevit facere,
 » tuis manibus decrevit commendare : commissi quippe sunt tibi the-
 » sauri et ornamenta gratiarum. »

S. Petr. Damian. « In manibus tuis omnes thesauri miserationum. »

S. Bernard. Serm. de aqueductu, n^o 6., tom. 1, col. 4014. « Altius
 » intueamini quanto devotionis affectu a nobis eam voluerit honorari,
 » qui totius boni plenitudinem posuerit in Maria : ut proinde si quid
 » spei in nobis est, si quid gratiæ, si quid salutis, ab ea noverimus
 » redundare. » *Item* n^o 7, etc.

S. Joan. Damascen. « Serv. de Annunciation. tom. 2, pag. 255.

S. Thom. Opuscul. 8. « Quantum ad refusionem in omnes homines...
 » tantum de gratia quod sufficeret ad salutem omnium hominum de
 » mundo, hoc est in Christo et in beata Virgine. »

Albert. Magr. Quæst. 147, pag. 161, tom. XX. « Per ipsam exivit

» quidquid
 » venit, ve
 » omnium,
 » merum tr

S. Bonave

» mare, dur
 » enim grat
 » charum et
 » lorum,...

» omnes gra

» hujus Don

» nardo qui

» non transi

S. Anselm

« O verè ple

» simè excel

» de cujus

» creatura.

Petri Bles

» nisi per V

» ventrix ad

S. Antonin

Gerson. «

» ea que th

S. Bernard

» tie in ejus

» mater con

» dictionem

» ita ut nul

» dùm ipsi

» tutes, et

» ipsius ma

» Domini, p

» ipsam, et

» sine illa n

Il n'est p

timent sur

sainte Vie

privilegé

» quidquid gratiæ unquam creatum vel increatum, in hunc mundum
» venit, vel venturum fuit. Quæst. 164, page 116. Plena est gratia
» omnium, quantum ad numerum gratiarum, quæ omnes ad nu-
» merum transeunt per ipsius manus. »

S. Bonavent. *Specul. Lect. III*, pag. 455. « Omnia flumina intrant in
» mare, dum omnia charismata sancto rum intrant in Mariam. Flumen
» enim gratiæ Angelorum intrat in Mariam, et flumen gratiæ Patriar-
» charum et Prophetarum intrat in Mariam, et flumen gratiæ Aposto-
» lorum, ... flumen gratiæ Martyrum, Confessorum, Virginum, ... id est
» omnes gratiæ intrant in Mariam. *Lect. III*, pag. 457. Per manus
» hujus Domine habemus, quidquid boni possidemus, testante Ber-
» nardo qui ait : Nihil nos Deus habere voluit quod per Marie manus
» non transiret. »

S. Anselm. à S. Bonaventura citatus, *Specul. Lect. I*, pag. 455.
« O verè plena et plusquam plena, sicut testatur Anselmus devotus-
» simè exclamans et dicens : O femina plena, et superplena gratiâ,
» de ejus plenitudinis exundantiâ respersa, sic reviviscit omnis
» creatura. »

Petri Blesensis *Sermon*, pag. 289. « Nusquam est hodie dies salutis
» nisi per Virginem. Hæc est enim unica mediatrix nostra, et inter-
» ventrix ad Filium. »

S. Antonin. « Qui petit sine ipsa, sine alis tentat volare. »

Gerson. « Mediatrix nostra, per ejus manus Deus ordinaavit dare
» ea quæ dat humane nature. »

S. Bernardin. *Senens*. « Per Virginem à capite, Christi vitales gra-
» tiæ in ejus corpus mysticum transfunduntur, à tempore quo Virgo
» mater concepit in utero Verbum Dei, quando (ut sic dicam) juris-
» dictionem obtinuit in omni Spiritûs sancti processione temporali ;
» ita ut nulla creatura aliquam à Deo obtineat gratiam, nisi secun-
» dùm ipsius piæ matris dispensationem. Ideo omnia dona, vir-
» tutes, et gratiæ, quibus vult, quando vult, et quomodo vult, per
» ipsius manus dispensantur. — Nicol. Claravallens. *Sermon. II de Nativitate*
» Domini, pag. 566. apud S. Bernard. (Decernitur salus mundi), et per
» ipsam, et in ipsa, et de ipsa : ut sicut sine illo nihil est factum, ita
» sine illa nihil relictum sit. »

Il n'est pas inutile de remarquer que saint Bernard, dont le sen-
timent sur la distribution des grâces est si honorable à la très-
sainte Vierge, fait néanmoins profession de ne lui attribuer aucun
privilege qui ne soit incontestablement reconnu par l'Église :

Honor Reginae iudicium diligit. Virgo regia falso non eget honore. Ego verò quod ab Ecclesia accepi, securus et teno et trado : quod non scrupulosius fateor abiserim (1). Bossuet s'est attaché à découvrir, dans l'Écriture, les fondements de la même doctrine. Il montre que saint Jean-Baptiste, destiné à faire connaître le Messie au peuple Juif, le connaît lui-même par Marie, comme saint Luc nous l'apprend; et que les Apôtres appelés à leur tour à en porter la connaissance dans tout l'univers, n'ont eux-mêmes la foi en sa divinité qu'à l'occasion du miracle de Cana, qui fut l'effet de la charité et des prières de Marie. Enfin il appelle cette doctrine, le fondement solide et inébranlable de la dévotion envers la bienheureuse Vierge, et dit en concluant : « Puisqu'elle est si bien » fondée, anathème à qui la nie et ôte aux chrétiens un si grand » secours ! anathème à qui la diminue ! il affaiblit les sentiments » de la piété (2). » Saint Alphonse de Liguori, qui a composé une dissertation pour montrer la solidité de cette doctrine, la termine par ces paroles : « J'ajoute à cela un motif des plus puissants ; » c'est de voir que communément les fidèles recourent toujours à » l'intercession de notre divine mère, pour toutes les grâces qu'ils » désirent ; c'est donc une preuve que ce pieux sentiment est comme » général dans l'Église. Au surplus, ce sentiment me semblant très- » pieux et très-probable, ainsi qu'il l'a paru à tant d'autres auteurs, » tels que le père Segneri, le père Paccinichelli, le père Crasset, » le père Mandoze, le père Nicrembergh, le père Poiré, etc. Je » m'applaudirai toujours de l'avoir adopté, professé, recommandé, » propagé, ne fut-ce que parce qu'il excite ma dévotion envers » Marie, et que le sentiment opposé la diminue, ce qui ne me sem- » ble pas un petit malheur. » Réponse à quelques critiques, qui quali- » fient de pieuse hyperbole, la proposition que toutes les grâces divines nous viennent par les mains de Marie (5).

(1) *S. Bernard.*
l. 1. p. 196.

(2) *Oeuvres de*
Bossuet, t. XV.
p. 67.

(5) *Discours sur*
les principales
fêtes de la sainte
Vierge, 1828. in-
12. Avignon, p.
249. et suiv.

PIÉTÉ DU SÉMINAIRE ENVERS LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

NOTE 8. — La confiance la plus filiale et la dévotion la plus tendre envers Marie, étaient comme le caractère distinctif de la piété du séminaire de Saint-Sulpice. On peut voir, dans les *Mémoires sur la Vie de M. de Bretonvilliers*, par M. Bourbon, quelques-unes des pratiques qui y étaient alors en usage. « L'on ne saurait dire, remarque cet auteur, le grand progrès que M. de Bretonvilliers fit

» dans cet
» très-gran
» diversité
» avait mè
» moment.
» pour répo
» que Dieu
» soin, tous
» Vierge co
» ment de v
» œuvres de
» encore fi
» année (1)
» tous les dis
» M. Hurteve
» la très-sai
» sacrifice d
» ou qui ne p
» tait d'éleve
» mais avec
» on écrit la
» C'était aussi
» à ses discipl
» n'entrepre
» reconnaiss
» Dieu par c
» désirant q
» et nos act
» vice (5). »
» ble Grignon
» cette tendre
» dans sa Vie.
» fort remarqu
» petit écrit p
» fidèle des ser
» dépendance

» dans cette dévotion, sous un si excellent maître que M. Olier, » très-grand et très-fidèle serviteur de Marie, ni le nombre et la » diversité des devoirs qu'il rendait à cette divine mère : il en » avait même pour l'honorer à chaque heure, et presque à chaque » moment. Il ne manquait jamais, à son réveil, de se donner à elle » pour répondre fidèlement durant toute la journée aux desseins » que DIEU avait sur lui. Entre autres pratiques, il avait un grand » soin, tous les samedis, de mettre entre les mains de la très-sainte » Vierge ce qu'il avait fait durant la semaine, la priant très-instam- » ment de vouloir suppléer à ce qui y manquait, pour rendre ses » œuvres de bonne odeur devant DIEU, pratique à laquelle il était » encore fidèle le dernier jour de chaque mois et de chaque » année (1). » La plupart de ces dévotions étaient communes à tous les disciples de M. Olier. M. Maillard, l'un d'eux, dit de M. Hurtevent : « Il n'entreprenait rien sans consulter auparavant » la très-sainte Vierge, et lui mettre entre les mains l'adorable » sacrifice de l'autel. Dans les affaires de moindre conséquence, » ou qui ne permettaient pas une longue délibération, il se conten- » tait d'élever son esprit et son cœur vers son refuge ordinaire, » mais avec une telle fidélité, qu'il n'aurait pas parlé à un homme, » ou écrit la moindre lettre qu'il n'eût pratiqué cette dévotion (2). C'était aussi ce qu'observait M. Tronson, et ce qu'il conseillait à ses disciples, leur recommandant, entre autres pratiques, » de » n'entreprendre aucune affaire sans son secours, d'avoir une grande » reconnaissance de ses bienfaits, avouant que tout nous vient de » DIEU par elle, de lui faire une offrande totale de nous mêmes, » désirant que JÉSUS en elle gouverne notre être, nos puissances » et nos actions, et qu'elles soient toutes consacrées à son ser- » vice (3). » Enfin, nous pouvons joindre ici l'exemple du véné- » rable Grignon de Montfort, qui puisa au séminaire de Saint-Sulpice cette tendre et vive confiance dont on voit tant de traits édifiants dans sa Vie. Son dernier historien a donné au public une instruction fort remarquable de ce saint prêtre, sur l'abandon à Marie ; et ce petit écrit peut être considéré comme une exposition sincère et fidèle des sentiments de M. Olier, sur les motifs et la pratique d'une dépendance si douce, si sûre et si consolante (4).

(1) *Mém. sur la vie de M. de Bretonvilliers, par M. Dourbon, p. 56-57. 41.*

(2) *Esprit de M. Hurtevent, Ms. in-4o. par M. Maillard, p. 115.*

(3) *Retraite de dix jours, par M. Tronson, in-12. p. 590.*

(4) *Vie du vénérable Grignon de Montfort, 1833. p. 348. et suiv.*

et honore. Ego
 tout un serv-
 couvrir, dans
 montre que
 sse au peuple
 nt Luc nous
 en porter la
 la foi en sa
 t l'effet de la
 de doctrine, le
 ivers la bien-
 le est si bien
 ns un si grand
 les sentiments
 qui a composé
 etrine, la ter-
 plus puissants ;
 rent toujours à
 es grâces qu'ils
 ment est comme
 semblant très-
 autres auteurs,
 e père Crasset,
 Poiré, etc. Je
 e, recommandé,
 dévotion envers
 qui ne me sent-
 iques, qui quali-
 ces divines nous

TE VIERGE.

l'évotion la plus
 distinctif de la
 dans les *Mémoires*
 quelques-unes des
 saurait dire, re-
 Bretonvilliers fit

SUR LE SAINT SACRIFICE OFFERT DANS LES INTENTIONS DE LA
TRÈS-SAINTE VIERGE.

NOTE 9. — La pieuse pratique d'offrir le saint sacrifice dans les intentions de la très-sainte Vierge, n'était pas aussi rare au temps de M. Olier, qu'on pourrait se l'imaginer d'abord. On le comprendra aisément, si l'on considère l'influence que la congrégation de l'Oratoire, où cette pratique était commune, avait alors sur le clergé. Nous lisons même dans les *Annales manuscrites de la Congrégation de Jésus et de Marie*, établie par le père Eudes, que le père Chaumonnet, Jésuite, missionnaire à Québec, proposa à ce dernier un projet d'association de prêtres qu'il appelait les *Chapelains de Notre-Dame*, et qui devaient s'unir ensemble pour offrir le saint sacrifice dans les intentions de cette auguste Reine du ciel, « afin, disait-il, que le Fils de DIEU montât vers son Père en « qualité d'hostie, par les mains très-pures de celle dont il s'était « servi pour descendre vers nous, et s'unir à notre nature, en se « faisant homme. » M. Boudou, dans son livre du *saint Esclavage*, expose fort au long l'esprit de cette pratique (1). On la retrouve encore dans la Vie de M. Louis d'Entrehiaux (2).

(1) *Le saint Esclavage*, ch. V.
(2) *Recueil des vertus de M. d'Entrehiaux*, par le père François Boudou, 1710. in-12.

RÉNOVATION DES PROMESSES CLÉRICALES.

NOTE 10. — Cette cérémonie, instituée par M. Olier, est différente de la *Rénovation des trois états*, établie par M. Bourdoise à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, et qui était particulière aux directeurs de cette maison. La sixième semaine de la Pentecôte, ils renouelaient tous les ans, en qualité de chrétiens, de prêtres et de membres de la communauté, leurs obligations, exprimées dans un *Formulaire*, que chacun lisait à son tour. Cette cérémonie ne se faisait pas à l'église, mais simplement dans l'assemblée ordinaire des directeurs : aussi les autres ecclésiastiques du séminaire de Saint-Nicolas n'y étaient point admis (5). La rénovation des promesses cléricales n'était point usitée non plus à l'Oratoire ; nous voyons même, dans la Vie du père Nicolas Amaury, qu'il aurait désiré de la voir établie dans sa société, et que, pour satisfaire sa dévotion, il renouvelait chaque année, en son particulier, ses promesses cléricales, le jour de la Présentation de Notre-Seigneur, après la bénédiction des

(5) *Archives du Royaume*, sect. historig. M. 593.
Directoire de l'économie, in-4o, p. 127. — *Vie de M. Bourdoise*, in-4o, p. 571.

cierges, et ré
me, etc (1).

Ce pieux u
Saint-Sulpice.

France, est c
traites pastor

séminaires de
point encore n

cérémonie le j
son à M. Ma

Lyon. « Si voi
» de votre réu

» ici, ce serai

» sont pas enc

» cation, comm

» tait-il, la me

» l'autel dans l

» vation (2). O

» responce

» davantage la

» ici, en tout

» dans les pro

Dès le temp
tères, on ne

jouter quelq
autorisait cet

de la maison d

» à table, troi

» jour du patr

» au dimanche

» pouvez obs

PÉLERINAGE

NOTE 11.

Louis XII, et
Chaillot, leu
possédait, dit

cierges, et récitait trois fois les paroles : *Domibus pars hereditatis mee*, etc (1).

(1) *Vie Ms. de Cloysault*, t. 1. — *Vie du père Amaury*.

Ce pieux usage, introduit d'abord dans toutes les maisons de Saint-Sulpice, et adopté ensuite dans la plupart des séminaires de France, est devenu l'un des exercices les plus édifiants des retraites pastorales, auxquelles il sert de clôture. Dans plusieurs séminaires de Saint-Sulpice, où autrefois les séminaristes n'étaient point encore rentrés le 21 novembre, on permettait de faire cette cérémonie le jour de la Purification. C'était ce qu'écrivait M. Tronson à M. Maillard, supérieur du séminaire de Saint-Irénée, de Lyon. « Si vous pouviez, les années suivantes, faire la cérémonie de votre rénovation au jour de la Présentation, comme on la fait ici, ce serait assurément le meilleur. Mais si vos séminaristes ne sont pas encore venus, vous pouvez la faire le jour de la Purification, comme vous la ferez cette année. Pour la manière, ajoutait-il, la meilleure serait de se conformer à celle de Saint-Sulpice, où, quand il n'y a point d'évêque, on laisse le saint Sacrement sur l'autel dans le ciboire, et tous vont, deux à deux, faire leur rénovation (2). On croit que pour conserver le plus d'union, de correspondance et d'unité d'esprit qu'il se pourra, ce qui affermira davantage la communauté, il faut se conformer à ce que l'on fait ici, en toutes les choses qui se peuvent faire sans inconvénient dans les provinces (3). »

(2) *Journal de M. Tronson*, 21 novembre, 1677. fol. 40. verso. — *Lettres diverses de M. Leschas-sier*, p. 561.

(3) *Lettres de M. Tronson*, t. VII. Lyon, p. 42. 23 janvier 1678.

Dès le temps de M. Olier, et à l'imitation des saints les plus austères, on ne faisait pas difficulté, dans cette fête solennelle, d'ajouter quelque chose au repas, et saint Vincent de Paul lui-même autorisait cette pratique par son exemple. Il écrivait au supérieur de la maison de Gènes. « On donne ici quelque petit extraordinaire à table, trois ou quatre fois l'an, savoir à Pâques, un œuf; au jour du patron, une entrée; au jour des Rois, un petit gâteau; et au dimanche de la Quinquagésime, deux ou trois beignets. Vous pouvez observer la même chose chez vous (4). »

(4) *Lettres de S. Vincent*, t. 1. p. 210. 23 mars 1639.

PÉLERINAGE DE NOTRE-DAME-DE-TOUTES-GRACES-LÈS-NICEON.

NOTE 11. — Anne de Bretagne, femme des rois Charles VIII et Louis XII, et qui est regardée comme fondatrice des Minimes de Chaillot, leur donna pour s'y établir la maison de plaisance qu'elle y possédait, dite le manoir de *Nigeon*, du nom d'une vieille tour que

(1) *Histoire de Paris, par Félibien*, t. II, p. 918. — *Histoire du diocèse de Paris, par Lebeuf*, t. III, p. 24, 55.

(2) *Mémoires sur M. de Bretonvilliers*, p. 45.

(3) Grandet, *Vies* Ms. t. I, p. 188.

(4) *Remarques historiques*, t. I, p. 57.

(5) *Vie de la mère Eugénie de Fontaine*, in-12, p. 148.

l'on y voyait. Cette propriété renfermait une chapelle dédiée à la sainte Vierge, sous le titre de *Notre-Dame de Toutes Grâces*, et qui donna son nom au monastère des Minimes, ainsi qu'à l'église qu'Anne de Bretagne y fit commencer. L'église fut dédiée, en effet, sous ce titre, le 12 juillet 1578 (1); et c'était là que M. Olier se rendait souvent en pèlerinage, pour y honorer la puissance de la Mère de Dieu. Il sut inspirer la même dévotion au séminaire de Saint-Sulpice. M. de Bretonvilliers visitait ordinairement cette église, lorsqu'il faisait quelque séjour à Issy, et c'était par ce pèlerinage qu'il terminait toujours ses vacances (2). L'église de Nigeon, a subi, durant la révolution, le même sort que tant d'autres monuments religieux. Pour la faire revivre en quelque sorte, et pour nourrir toujours la dévotion du séminaire de Saint-Sulpice envers la très-sainte Vierge, honorée sous le titre de *Notre-Dame de Toutes les Grâces*, M. Emery fit construire, dans le jardin de la maison d'Issy, une chapelle qui porte ce nom; l'on y voit une statue de la sainte Vierge, fort vénérée de M. de Bretonvilliers, à qui elle a appartenu (3).

LA MÈRE EUGÉNIE DE FONTAINE.

NOTE 12. — M. Olier avait encore à cœur d'attirer sur sa communauté l'esprit et la protection du bienheureux évêque de Genève (4), qu'il honorait depuis sa mort comme son modèle et son protecteur. Vénéraut dans les religieuses de la Visitation, les héritières de ses sentiments et de son esprit, il avait une particulière confiance en la mère Eugénie de Fontaine, du monastère de la rue Saint-Antoine, que saint François de Sales avait lui-même dirigée. Il aimait à la consulter dans les occasions difficiles (5); quoiqu'il fût le conseil de tant d'âmes éminentes; et une conduite si humble ne put qu'attirer sur ses desseins, de nouvelles bénédictiones du ciel.

M. OLIER FO
ET

La satisf
voyant le bâ
rable à la jo
nait chaque j
en effet, que
de bien rema
qu'en fit vers
ne puis oub
naire que f
d'une émin
coup de lu
en eut la co
lique; mais
nement des
louanges :
DIEU : *Vid*
son : *Vide*
forment da
répouse qu'il
montrant le
lui dirent po
paroles des
Avant d'e
disciples au
faire conna
tion à laque
venir; et a
une matière

LIVRE DEUXIÈME.

M. OLIER FORME LES CLERCS DU SÉMINAIRE AUX VERTUS
ET A LA PERFECTION SACERDOTALES.

La satisfaction qu'éprouvait le serviteur de DIEU en voyant le bâtiment du séminaire élevé, n'était pas comparable à la joie que lui donnait l'édifice spirituel qui prenait chaque jour de nouveaux accroissements (1). Il faut en effet, que la ferveur de cette maison ait eu quelque chose de bien remarquable, pour avoir pu mériter ce bel éloge, qu'en fit vers ce temps M. Godeau, évêque de Vence. « Je ne puis oublier en cet endroit la communauté et le séminaire que feu M. Olier, curé de Saint-Sulpice, homme d'une éminente piété, et à qui DIEU avait donné beaucoup de lumières, établit dans sa paroisse, aussitôt qu'il en eut la conduite. Le bâtiment extérieur est très-magnifique; mais le bâtiment intérieur, je veux dire le gouvernement des ecclésiastiques est beaucoup plus digne de louanges : et au lieu que les apôtres disaient au Fils de DIEU : *Videte quales lapides!* on pourrait dire avec raison : *Videte quales homines!* Voyez quels hommes se forment dans cette maison (2). » M. Godeau rappelle ici la réponse qu'il fit lui-même à quelques ecclésiastiques, qui lui montrant le bâtiment du séminaire nouvellement construit, lui dirent pour lui en faire admirer la beauté et la solidité ces paroles des disciples au Sauveur : *Videte quales lapides!* (3)!

Avant d'exposer la manière dont M. Olier formait ses disciples aux vertus sacerdotales, il est à propos de faire connaître quelle idée il avait conçue de la perfection à laquelle tout ecclésiastique doit s'efforcer de parvenir; et afin d'exposer ici ses vrais sentiments sur une matière si sujette à illusion, nous rapporterons les pa-

I.

Réputation de ferveur dont jouissait le séminaire sous la conduite de M. Olier.

(1) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 193.

(2) *Traité des séminaires*, par A. Godeau, 1660. in-12. p. 11. — Voyez les Moyens de vivre dans une communauté eccl. Vie de M. de Lantages, in-8° p. 416.

(3) *Ibid.* pag. 416. Note 1.

II.

Quelle est la perfection à laquelle les prêtres doivent aspirer.

roles de M. Tronson, son fidèle interprète. « Quand on dit
 » un ecclésiastique, qu'il doit être pour le moins aussi mortif-
 » ficé, aussi humble, aussi modeste, aussi fervent que le sont
 » les religieux : ce n'est pas qu'on ait dessein d'en faire un
 » religieux ; mais on prétend en faire un ecclésiastique tel
 » que saint Augustin en a désiré dans son clergé, tel que
 » l'Eglise en a demandé dans tous les siècles, et tel que notre
 » très-honoré fondateur M. Olier a prétendu en former dans
 » le séminaire et dans la communauté de Saint-Sulpice. Vous
 » pouvez voir, dans son livre des *Saints Ordres*, quels ont
 » été ses sentiments sur ce sujet. Pour moi, je lui en ai oui
 » parler cent fois durant sa vie. Il nous disait que les ec-
 » clésiastiques étaient mis dans l'Eglise pour servir de mo-
 » dèle de sainteté à toute sorte de conditions ; qu'ils de-
 » vaient par conséquent posséder les grâces et les vertus
 » de tous les états, lesquelles devaient être en eux si ache-
 » vées et si parfaites, que les religieux, aussi bien que les
 » gens du monde, y pussent remarquer tout ce qui est né-
 » cessaire à leur perfection. Que si dans le monde on disait
 » des prêtres plus retirés, qu'ils vivent comme des religieux,
 » ce n'était que par un effet de la corruption du siècle,
 » qui même ne venait que de celle du clergé ; parce qu'il
 » fallait plutôt dire, pour parler le langage des saints, que
 » ce sont les religieux qui vivent comme les prêtres, puis-
 » qu'il est de l'obligation essentielle et primitive des prê-
 » tres de vivre de la sorte, et qu'il est du devoir indispen-
 » sable des religieux d'imiter les saints prêtres, de suivre
 » leurs vestiges, et de se sanctifier en pratiquant les ré-
 » gles de perfection qui ont été premièrement données
 » pour le clergé (1). »

(1) *Lettres de*
M. Tronson, t.
 XIII. 1^{er} juin
 1677, p. 92.

III.

M. Olier é-
 prouve à les su-
 jets avant de les
 recevoir au sé-
 minaire.

D'après ces principes, M. Olier convaincu qu'il ne de-
 vait pas y avoir dans l'Eglise de noviciat plus fervent ni
 plus saint qu'un séminaire, ne recevait pas indistinctement
 dans le sien tous ceux qui se présentaient pour y être ad-
 mis. Ils les soumettait auparavant à une épreuve, les obli-

geant à ven-
 leurs dispos-
 ne se portai-
 pour conser-
 moins long-
 tant. Ce fut
 l'admission
 plusieurs fo-
 Paris pour y
 au séminair-
 peine eut-il
 qu'il désira
 il possédait
 gnant qu'il
 bition, ou
 épreuve; et
 ment des bie-
 déjà faits da-
 sujets qu'il e-
 son entrée l-
 Cette sage
 de M. Olier.
 père Thoma-
 de Saint-Su-
 » gardons ce
 » sujétissem-
 et M. Lesc-
 » usage de l-
 » séminaire
 Dès que l-
 de lui inspi-
 en faire pra-
 » disait-il, e-
 » tiens, ou l-
 » déjà dans

geant à venir conférer avec lui, afin qu'il pût connaître leurs dispositions intérieures (1). Il examinait surtout s'ils ne se portaient pas à l'état ecclésiastique pour acquérir ou pour conserver des bénéfices; et l'épreuve était plus ou moins longue jusqu'à ce qu'il eût éclairci ce point important. Ce fut le motif qui lui fit différer cinq ou six mois l'admission de M. Charles de Lantages, dont nous aurons plusieurs fois occasion de parler. Celui-ci s'étant rendu à Paris pour y faire ses études de théologie, vint par hasard au séminaire visiter M. de Poussé son parent (2); et à peine eut-il connu la vertu de ces fervents séminaristes, qu'il désira d'être reçu lui-même dans leur société. Mais il possédait depuis long-temps un bénéfice. M. Olier craignant qu'il n'y eût dans ses vues quelque mélange d'ambition, ou d'esprit d'intérêt, le soumit à cette longue épreuve; et ayant enfin reconnu que son parfait détachement des biens du monde, et les grands progrès qu'il avait déjà faits dans la vertu, le rendaient l'un des plus dignes sujets qu'il eût encore reçus au séminaire, il assigna pour son entrée le jour de Saint-Sulpice, 17 janvier 1643 (3). Cette sage circonspection fut imitée par les successeurs de M. Olier. L'un d'eux, M. Tronson, écrivait au sujet du père Thomassin de l'Oratoire, qui avait choisi le séminaire de Saint-Sulpice pour l'éducation de son neveu : « Si nous gardons cette formalité à son sujet, ce n'est que par l'assujétissement que nous devons rendre à notre règle (4); » et M. Leschassier disait pareillement : « Il est de notre usage de ne point donner parole de recevoir personne au séminaire, que nous ne l'ayons vu (5). »

Dès que M. Olier y avait admis quelqu'un, il s'efforçait de lui inspirer le désir de la perfection chrétienne, et de lui en faire pratiquer les actes peu à peu. « Les ecclésiastiques » disait-il, étant obligés d'être les plus parfaits des chrétiens, ou n'admettra personne à la cléricature, qu'il ne soit déjà dans la perfection chrétienne, ou qu'au moins il n'y

(1) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 651. — *Vie de M. de Lantages*, in-8o, liv. 1. n. 9. p. 12.

(2) *Généalogies des Maîtres des requêtes*, in-fol. 1670. p. 136.

(3) *Petit recueil ou mémoire sur M. de Lantages, par la mère Gauchet*, Ms. in-4o. p. 5. 6.

* NOTE I.

(4) *Lettre de M. Leschassier*, t. IX. *Angers*, p. 68. 27 septemb. 1700.

(5) *Lettre de M. Tronson à M. Leschassier*.

IV.

M. Olier exerce ses disciples à renoncer au monde et à ses maximes.

» aspire et ne veuille y parvenir. Pour cela les aspirants au
 » clergé seront tous soigneusement exercés à l'abnégation
 » d'eux-mêmes, selon l'ordre de Notre-Seigneur : *Abneget*
 » *semetipsum* ; et l'on s'assurera s'ils veulent pratiquer
 » les plus saintes et les plus pures maximes de l'Évangile :

(1) *Mémoires*
ant. de M. Olier,
 t. IV, p. 409,
 410. 311.

» à défaut de quoi, on ne doit point les admettre à la ton-
 » sure, puisqu'un clerc est censé être parfait chrétien (1).
 » D'abord on les exhortera à mourir au siècle. Il faut
 » leur apprendre que la maison est cette haie de l'Évangile,
 » qui sépare la vigne du Seigneur d'avec le monde. La
 » haie est remplie d'épines ; le monde ne doit pas s'en ap-
 » procher qu'il n'y soit piqué, c'est-à-dire, sans qu'on lui
 » fasse comprendre l'horreur que l'on a de ses maudites
 » maximes. La maison doit être si pleine des vertus évan-
 » géliques, qu'elle inspire le dégoût, l'aversion et l'horreur
 » de tous les vices contraires. Ainsi on doit se dépouiller des
 » livrées du monde, de son extérieur, n'ayant rien dans la
 » composition du corps qui tende à acquérir son estime (2).»

(2) *Recueil de*
divers écrits de
M. Olier, Ms. in-
 4°. 1^{er} avis. n.
 8. fol. 11.—*Di-*
vers écrits spiri-
tuels de M. Olier,
 t. I. p. 224.

M. Olier ayant remarqué dans M. de Lantages un certain
 mouvement qu'il donnait à son corps en marchant, et qui
 paraissait tenir des manières affectées du monde, il le pria
 plusieurs fois avec beaucoup de douceur de se composer
 autrement. Mais quelque volonté que M. de Lantages eût
 de se corriger, la longue habitude qu'il avait de ce défaut,
 l'y faisait souvent retomber malgré lui. M. Olier, ne lais-
 sant pas néanmoins de l'en reprendre dans l'occase : un
 jour qu'il était au confessionnal, ayant aperçu Mon-
 sieur de Lantages qui passait devant lui, et marchait
 selon sa coutume ; il en sortit, et le prenant par les
 épaules : « Eh, mon Dieu, lui dit-il, vous marchez encore
 » de cette sorte. » Cette correction, qui produisit sur-le-
 champ son effet (3), ne saurait paraître minutieuse, si on
 se rappelle que saint Ambroise, malgré sa modération et
 sa prudence, ferma l'entrée du sanctuaire à un jeune
 homme, d'ailleurs irréprochable, dont le geste lui déplai-

(3) *Vie de M.*
de Lantages, in-
 8°. liv. I. n. XIII
 p. 49.

sait, et qu'il
 fut trop fi

Quoique
 clercs du
 à l'égard d
 inséparabl
 dehors affi
 téré et prop
 l'estime,
 » au mon
 » fane, la
 » autres p
 » compos
 » plaire an
 » civil. To
 » très-éloi
 » fondé, en
 » propre, e
 » Ce qui do
 » compagni
 » mies estim
 » contraire.
 » grâce, no
 » effets, c'e
 » de l'attaq
 » estime se
 » quoique n
 » bérée (2).
 » la maxime
 » faut l'avo
 » chose du
 » *suum ess*
 » concilier
 » qui ne le
 » qui se son
 3^e part.

sait, et qu'il en rejeta un autre dont la démarche lui parut trop fière (1).

Quoique M. Olier eût beaucoup à cœur de voir les clercs du séminaire, observer mutuellement entre eux, et à l'égard des personnes du monde, toutes les bienséances inséparables de la vraie charité, il ne pouvait souffrir ces dehors affectés, pleins de dissimulation, d'ambition et d'intérêt propre, dont les mondains se parent pour s'attirer l'estime, et être bien vus dans les sociétés. « Etant morts » au monde, disait-il, nous devons éviter l'extérieur profane, la civilité affectée, le compliment, le bon mot, et autres petites gentillesses mondaines; comme de bien composer son corps, de bien faire la révérence, pour plaire au monde, et pour en être estimé, courtois, poli, civil. Tout cela rend une personne très-blâmable et très-éloignée des sentiments chrétiens, parce qu'il est fondé, en sa première origine, sur la superbe et l'amour propre, qui veulent être bien venus, estimés et aimés. Ce qui doit nous rendre bien venus et souhaités dans les compagnies, est la mort au monde: car si nous n'y sommes estimés par-là, nous n'y ferons point de fruit. Au contraire, si on nous y estime à cause de notre bonne grâce, nous n'y ferons pour l'ordinaire que de mauvais effets, c'est-à-dire, que nous inspirerons aux autres de de l'attachement pour nos personnes, et une certaine estime secrète que nous chercherons par cet extérieur, quoique nous ne la demandions pas d'une volonté délibérée (2). Regardez comme une peste et une excération, la maxime: Qu'il faut chercher l'estime du monde et qu'il faut l'avoir. Cela ne se peut sans avoir en nous quelque chose du monde: *Si de mundo essetis, mundus quod suum esset diligeret*. Dieu peut bien, s'il veut, nous concilier l'estime; mais c'est un don qu'il fait à ceux qui ne le veulent pas, qui le fuient et le méprisent, et qui se sont moqués du monde les premiers (3). »

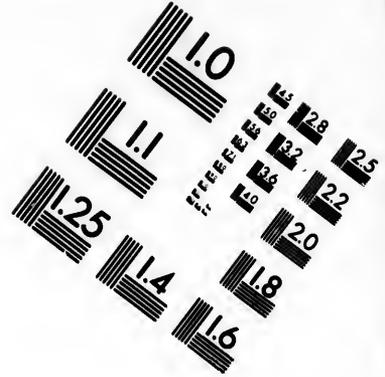
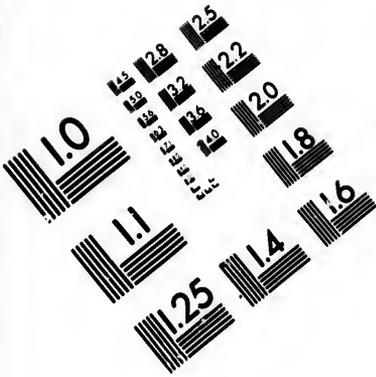
3^e part. II.

(1) *S. Ambros. De Officiis ministrorum. lib. I. cap. XVIII. n. 72.*

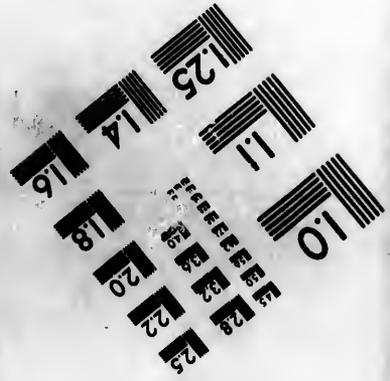
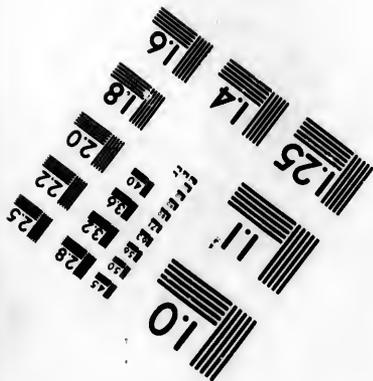
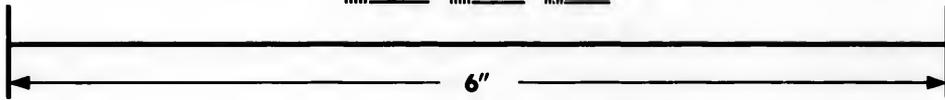
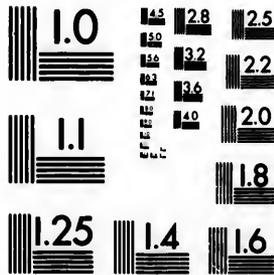
(2) *Mémoires autograp. de M. Olier, t. II. p. 185. 184.*

(3) *Divers écrits spirituels de M. Olier, t. I. p. 221. 225. — Recueil de divers écrits de M. Olier, 1^{er} avis, n. 6. fol. 10.*





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

15 28
16 32 25
18 22
20
18

10
11
12
13
14
15 28

V.
Sentiments
de M. Olier sur
les préséances.

Pour détruire dans les jeunes clercs l'amour des distinctions et des places d'honneur dont l'orgueil se repait, M. Olier les accoutumait à se placer sans observer aucun rang dans la plupart des exercices du séminaire; et un jour, ayant remarqué qu'un ecclésiastique voulait y affecter quelque préséance, il lui en fit une correction publique que M. Tronson rapporte en ces termes. « Je me souviens toujours de ce que j'ai oui dire autrefois à notre très-honoré père, M. Olier : c'était en parlant à un jeune ecclésiastique qui était de naissance et de condition, et qui, étant rempli des maximes du monde, où il tenait quelque rang, pouvait prétendre précéder ici quelques autres personnes de la maison. *Si vous aimez Jésus-Christ*, lui dit-il, *vous serez ravi d'être toujours auprès de lui, ou avec lui; et pour cela, je vous conseille de vous mettre à cette place* (en lui montrant la dernière), *car c'est celle qu'il aime le plus, qu'il a choisie pour lui, et où on le trouve plus sûrement* (1). Cependant comme une communauté ne peut guère subsister sans des distinctions de rangs et de préséance, M. Olier avait coutume de dire à ceux qui occupaient ces places d'honneur, pour les fortifier contre les atteintes de la vaine gloire : « Il faut regarder les premiers rangs dans la maison, comme des rangs d'humiliation et de confusion, puisqu'ils sont ceux des enfants du siècle et les rangs que le malin désire. C'est un désir de chair et de démon que celui de la primauté. Il faut donc porter cela avec honte, et se confondre de se voir en la place que le diable recherche et que Jésus-Christ fuit. »

(1) *Lettres de M. Tronson*, t. IV. Limoges, p. 169. 4 décembre 1680.

VI.
M. Olier forme ses disciples à la mortification des sens.

(2) *Divers écrits de M. Olier*, t. I. p. 221. 225.

M. Olier ne voulait pas que dans le séminaire on s'entretint des nouvelles du monde (2), et toujours depuis lors on s'est efforcé de les en bannir †. Il n'approuvait pas

† On a en ici constamment en aversion les publicateurs de gazette, écrivait M. Tronson. Notre très-honoré père, M. Olier, ajoutait-il,

non plus les choses de leur dignité, leur faire ces rencontres eux-mêmes, cette manière au véritable excès. L'avec plus de passage drôle, qu'gothique pour la plupart plusieurs regarder
« Il n'en des élites l'amour et les autres que vos curiosité. de joie si angust à sa ma beauté votre grince être la des lieux rois, et

n'y a jamais s'en entretenu si on

non plus que les ecclésiastiques allassent voir par curiosité les choses rares et extraordinaires (1) : toutefois , au lieu de leur défendre expressément de les voir, il aimait mieux leur faire comprendre le fruit qu'il y a à se mortifier dans ces rencontres (2), afin de les porter par-là à s'en priver eux-mêmes de leur propre mouvement. Ses principes en cette matière n'avaient pourtant rien que de conforme au véritable esprit du christianisme , toujours éloigné des excès. Dans un voyage que le serviteur de DIEU faisait avec plusieurs ecclésiastiques du séminaire, et qui l'obligea de passer par Bourges, il se rendit avec eux à la cathédrale, qu'on sait être un superbe monument d'architecture gothique. S'étant aperçu qu'ils osaient à peine lever les yeux pour la considérer, parce qu'il les avait, en effet, repris plusieurs fois dans la route, de ce qu'ils s'étaient arrêtés à regarder divers édifices, il s'approcha d'eux et leur dit :

« Il n'en est point de la beauté des églises comme de celle
 » des choses du siècle ; il faut mépriser celles-ci et avoir de
 » l'amour pour celles-là. Vous pouvez considérer les églises,
 » et les autres choses consacrées au culte de DIEU, pourvu
 » que vous le fassiez par esprit de religion et non de curi-
 » osité. L'esprit de religion doit nous donner beaucoup
 » de joie de voir des temples si magnifiques, et des lieux
 » si angustes élevés à la grandeur de DIEU, où l'on rend
 » à sa majesté les devoirs qui lui sont dus : *J'ai aimé la*
 » *beauté de votre maison*, dit le Psalmiste, *et le lieu de*
 » *votre gloire*. Et si les sujets sont ravis de voir leurs
 » princes dans des palais magnifiques, quelle ne doit pas
 » être la joie des chrétiens, en voyant la magnificence
 » des lieux consacrés au service de leur maître, le Roi des
 » rois, et le Seigneur de l'univers (3). Car ces masses

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. II. p. 252.

(2) *Lettres de M. Tronson*, t. VII. Lyon. p. 170. 12 avril 1682.

(3) *Esprit de M. Olier*, t. III. p. 548.

(4) *Lettres de M. Tronson*, t. VII. Le Fay, p. 111. — *Examens particuliers du même. Examen* ou *second point*.

n'y a jamais pu souffrir les nouvelles ; on crie toujours contre ceux qui s'en entretiennent. Ainsi nous n'avons garde d'approuver une coutume si opposée à l'esprit de la maison (1).

(1) *Divers écrits spirituels de M. Olier*, t. 1. p. 113.

VII.

Exemples frappants de mortification que M. Olier donne à ses disciples.

(2) *Esprit de M. Olier*, t. III. p. 326. 327.

(3) *Ibid.* pag. 349. 350.

(4) *Ibid.* pag. 356.

(5) *Ibid.*

VIII.

Il recommande les pénitences corporelles, pourvu que l'obéissance en régle l'usage.

» énormes de pierres qui composent les temples majestueux des cathédrales, le son des cloches qui résonnent au loin, ces offices magnifiques, ces grandes cérémonies, ces ornements pompeux, annoncent, autant qu'on peut le faire ici-bas, la majesté et la grandeur du Dieu qu'on y sert et qu'on y adore (1). »

En exerçant ses disciples à la mortification des sens, M. Olier, qui semblait en avoir perdu lui-même tout usage (2), offrait à leurs yeux des exemples bien propres à faire, sur leurs esprits, les plus vives impressions. Il usait des choses les plus nécessaires, comme n'en usant pas; et un jour que quelqu'un faisait des reproches à un domestique, qui avait apporté au serviteur de Dieu un potage tout froid : Qu'importe répondit ce serviteur, qu'il soit froid ou chaud : il ne goûte point ce qu'il mange, et ne prend pas garde à ce qu'on lui sert (3). Une autre fois comme on l'aidait à s'habiller pour chanter la grand'Messe, le sous-diaere en lui attachant le manipule, enfonça par maladresse l'épingle dans le bras de M. Olier, et la poussa jusqu'à l'os. Après l'avoir poussée avec plus de force pour vaincre cette résistance, il dit enfin à M. Olier, qu'il ne pouvait la faire entrer plus avant. Sans retirer le bras ni faire le moindre mouvement, il lui répondit avec sa douceur et son égalité ordinaire : Elle ne peut pas entrer davantage, elle est jusqu'à l'os (4). Les accidents imprévus n'excitaient pas en lui la plus légère émotion : un jour de Samedi-saint, pendant qu'il faisait la bénédiction des fonts, la cire du cierge pascal dégoutta quelque temps toute brûlante sur sa main ; et l'un des assistants l'ayant enfin remarqué, arracha cette cire avec si peu de précaution, qu'il faillit lui écorcher la main, sans que M. Olier, durant tout ce temps, eût donné le moindre signe de douleur ou d'impatience (5).

Il eût été difficile qu'un homme aussi mortifié n'eût pas fait beaucoup d'estime des pénitences corporelles : aussi

l'usage de
cice com
plusieurs
jour, qu'a
offrir le
auprès de
» que non
» et si a
» DIEU es
» mension
» vienne d
» ment de
parlant de
excès d'un
dait plus f
de leur pr
austérités
l'esprit de
vère corre
fait de larg
avait eu d
long-temps
gangrène
de très-d
son état,
forte et du
la sincère
L'une des
miers effo
abattent e
et que d'ai
mouvement
sieurs jeu
livrés avec
tences co

l'usage de la discipline devint en quelque manière un exercice commun au séminaire, comme on le pratique dans plusieurs communautés. Un ecclésiastique lui disant un jour, qu'au lieu de cette sorte de pénitence, il aimait mieux offrir le saint sacrifice, qui est d'une toute autre valeur auprès de DIEU. « Il est bien étrange, répondit M. Olier, » que nous soyons si prodigues du sang de JÉSUS-CHRIST, » et si avares du nôtre. S'il est vrai que le Fils de » DIEU est notre supplément, ne faut-il pas que nous com- » mencions par offrir à DIEU le Père, quelque chose qui » vienne de nous, avant d'avoir recours à ce divin supplé- » ment de notre indigence et de notre misère (1)? » En parlant de la sorte, M. Olier ne voulait pas approuver les excès d'une ferveur indiscrete : au contraire, il réprimandait plus fortement encore ceux qui s'y laissaient aller de de leur propre mouvement ; ayant coutume de dire, que les austérités se changent en cruautés, lorsque ce n'est plus l'esprit de DIEU qui les anime. Aussi fit-il un jour une sévère correction à M. de Poussé, qui, non content de s'être fait de larges et profondes plaies en prenant la discipline, avait eu encore l'imprudence de cacher son mal pendant long-temps, pour souffrir davantage ; en sorte qu'à la fin la gangrène s'étant mise à ses plaies, on fut obligé de lui faire de très-douloureuses incisions. Lorsque M. Olier apprit son état, il lui fit en présence de plusieurs personnes une forte et dure réprimande, qui lui devint salutaire, à cause de la sincère et profonde humilité avec laquelle il la reçut (2). L'une des maximes du serviteur de DIEU était, que les premiers efforts de la jeunesse, lorsqu'ils ne sont point réglés, abattent et accablent le corps pour tout le reste de la vie (3), et que d'ailleurs ces austérités excessives ne sont point communément de durée (4). C'est ce qu'éprouvèrent, en effet, plusieurs jeunes ecclésiastiques de la maison (5), qui s'étant livrés avec indiscretion et hors de l'obéissance aux pénitences corporelles, abandonnèrent ces pratiques lors-

(1) *Esprit de M. Olier, t. III. p. 553.*

(2) *Notes sur M. de Poussé; Ms. de M. Leschas-sier — Mem. Ms. de M. de Lanta-ges.*

(3) *Lettres spirituelles de M. Olier.*

(4) *Discours sur M. de Sales, 2^e part. Ms. de M. Olier.*

(5) *Lettres de M. Tronson, t. v. Autun. p. 287.*

(1) *Mémoires de M. Baudrand*, p. 17, 18. que les premiers mouvements de leur ferveur eurent cessé (1).

IX.

La mortification intérieure recommandée aux clercs du séminaire de S. Sulpice.

M. Olier recommandait à tous ses disciples de s'appliquer à la destruction de leurs vices, moins par les macérations, qu'il appelait, *exercitatio ad medicum utilis*, que par l'esprit de Notre-Seigneur et la pratique des vertus chrétiennes. Il disait que les clercs du séminaire devaient s'exercer surtout à ce dernier genre de mortification. « La vocation de la maison, écrivait-il, est autre que celle de l'institut de saint Bernard. Dans le monastère du saint abbé, Notre-Seigneur a voulu que l'on domptât la chair, et qu'on la réduisit en servitude par les efforts extérieurs; et il paraît que dans cette maison il demande que l'on dompte la chair par l'esprit. Saint Bernard était appelé à se retirer du monde extérieurement; et il est visible que, dans notre vocation, l'esprit de Notre-Seigneur doit nous séparer du monde, au milieu du monde même (2). La mortification excessive de la chair, disait-il encore, peut nuire au corps et à l'esprit : au corps, en l'affaiblissant et le ruinant, sans ruiner pourtant le fond de la vie maligne qui est en nous : à l'esprit, par l'estime secrète de soi-même et la confiance en ses œuvres. Car cette mortification, lorsqu'elle n'a pas l'intérieure pour principe, forme dans le secret du cœur une certaine complaisance, et estime de soi; elle donne à l'âme un certain appui fondé sur ses propres œuvres, ce qui forme bien plutôt la superbe qu'il ne la détruit. La mortification intérieure n'a point ces inconvénients : elle est d'ailleurs bien plus continuelle que l'autre. Il n'y a point de corps qui puisse porter sans relâche les mortifications extérieures : au lieu qu'on peut constamment se mortifier à l'intérieur. La mortification intérieure est bien plus universelle : celui qui porte la haine afflige le sens du toucher, sans affliger pour cela tous les autres sens; il en est de même de celui qui jeûne : au lieu que la mor-

(2) *Mém. aut. de M. Olier.*

» tification
» même :
» on crucifié
» appétits.
» fait mourir
» les fleurs
» vaille à r
» temps to

Ces régl
ont toujours
Sulpice, co
et c'était
écrivait à
d'Autun : «
» l'exemple
» très-dang
» soit appl
» nement;
» serez à vo
» combat.
» Saint-Sul
» M. Olier

Pour ex
rieure, M.
gement et
tousure, il
de mortific
quant la m
traires, pa
de soi-mê
béissance
d'un motif
refus que
s'oublia j
» me l'ac

» tification intérieure emporte le renouement à tout soi-même : *Abneget semetipsum*. En crucifiant le cœur, » on crucifie la source universelle des inclinations et des » appetits. Quiconque met le feu à la racine d'un arbre, » fait mourir en même-temps les branches, les feuilles, » les fleurs, les fruits de cet arbre. Ainsi celui qui travaille à mortifier l'esprit et le cœur, mortifie en même » temps toute la vieille créature (1). »

(1) Discours sur
M. de Sales, Ms.
de M. Olier.

Ces règles si sages, et si conformes à l'esprit du clergé, ont toujours été proposées dans le séminaire de Saint-Sulpice, comme les vrais principes de la vie ecclésiastique; et c'était pour ne point s'en écarter, que M. Tronson écrivait à l'un de ses confrères, directeur au séminaire d'Autun : « La maxime : Qu'il faut donner aux séminaristes » l'exemple d'une vie dure, est admirable; mais elle est » très-dangereuse dans la pratique, à moins qu'elle ne » soit appliquée avec beaucoup de prudence et de discernement; et si vous suivez votre zèle, vous vous exposez » serez à vous mettre bientôt avec plusieurs autres hors de » combat. C'est ce que l'on a vu au commencement de » Saint-Sulpice, et ce que vous devez éviter, après que » M. Olier et l'expérience nous l'ont appris (2). »

(2) Lettres de
M. Tronson, t.
v. Autun, p. 287.
25 octobre 1691.

Pour exercer donc ses disciples à la mortification intérieure, M. Olier s'efforçait de les faire mourir à leur jugement et à leur volonté; et avant de les admettre à la tonsure, il les entretenait de la nécessité de cette sorte de mortification, durant une année entière : leur expliquant la manière de détruire les vices par les vertus contraires, par exemple, la superbe par l'humilité, l'amour de soi-même par la douceur, la volonté propre par l'obéissance (3). Un jeune homme qui aurait dû, pour plus d'un motif, lui rendre toute sorte de respect, piqué d'un refus que le serviteur de Dieu lui fit dans une rencontre, s'oublia jusqu'à lui dire insolemment : « Monsieur, vous » me l'accorderez quand vous serez de meilleure hu-

X.
M. Olier forme ses disciples à l'abnégation de leur jugement et de leur volonté.

(3) Divers écrits spirituels de M. Olier, t. I, p. 147. — Recueil de divers écrits de M. Olier, 2^e avis, fol. 11, 12. — Esprit de M. Olier, t. III, p. 359.

meur. » M. Olier le voyant trop ému pour qu'il pût recevoir la correction avec fruit, ne lui dit pas un mot de sa faute et se contenta d'abord de lui donner ainsi lui-même, une grande leçon de douceur et d'humilité. L'ayant ensuite pris à part, il lui fit avec bonté et charité la correction qu'il méritait, lui montrant surtout combien il était nécessaire qu'il mortifiât tout de bon sa volonté, afin d'être plus humble et plus soumis en semblable rencontre (1).

(1) *Esprit de M. Olier*, t. III, p. 358. 539.

L'ouverture entière pour le directeur, l'abandon le plus aveugle à sa conduite, et l'observation parfaite du règlement, tels étaient les moyens qu'il leur recommandait principalement pour affaiblir et détruire la volonté propre. « Les cleres du séminaire, disait-il, doivent s'abandonner à la conduite de DIEU, dont le supérieur leur tient la place. Il n'y a personne sur la terre exempt de soumission, quelque communication que DIEU lui fasse de ses lumières : car toujours faut-il faire approuver ses sentiments par celui qui tient ici-bas la place de DIEU. » Tel'e était la fidélité de JÉSUS-CHRIST, que l'Évangile nous représente soumis dans son enfance à la très-sainte Vierge et à saint Joseph. Après cet exemple, qui voudrait donc se conduire soi-même, comme si on pouvait se promettre une assistance divine, plus spéciale que celle qu'avait JÉSUS-CHRIST (2)?

(2) *Divers écrits de M. Olier*, t. I, p. 148. 149. — *Esprit de M. Olier*, t. III, p. 587. 588. — *Recueil de divers écrits de M. Olier*, 2^e avis fol. 12.

XI.

M. Olier veut qu'on préfère l'obéissance aux révélations particulières.

(3) *Lettres de M. Tronson*, t. XIV. *Canada*, p. 2. et alibi.

On a fait observer plusieurs fois que le serviteur de DIEU se conduisait invariablement d'après ces principes. C'est le témoignage que lui rend M. Tronson dans plusieurs de ses écrits. Il y déclare que M. Olier, ayant reçu durant sa vie des grâces bien extraordinaires, ne les avait jamais prises pour règle de conduite, et qu'il avait laissé pour maxime aux siens, de ne jamais s'y arrêter qu'elles n'eussent été vérifiées par les voies ordinaires (3), c'est-à-dire par l'approbation des supérieurs. « C'est un défaut insupportable, disait en effet M. Olier, que de s'éloigner, pour peu

que ce pu
de l'obéis
tions. Dr
perfection
plusattac
pas oblig
mais bien
pour nous
ner peut l
prouver c
sance (1).
circonstan
qui contra
DIEU n'est
supérieur
divin, DR
riez une c
sant (2). »
De là, il i
ce qui était
rigner les esp
veilleux, il
sorte de cor
ne laissait p
suivant, que
âmes cette
vant pendan
penser que
en sa faveur
d'Assise, en
fut aisé de
convaincre l
ce qui l'hum
se rendant c
il fut préve

» que ce puisse être, des maximes et de la conduite ordinaire
 » de l'obéissance, bien plus certaine que toutes les révéla-
 » tions. DIEU, en nous faisant part de ses dons, veut nous
 » perfectionner, et non pas nous rendre plus opiniâtres, et
 » plus attachés à notre sens propre. Au fond, nous ne sommes
 » pas obligés de suivre les lumières que DIEU nous découvre,
 » mais bien d'obéir toujours à ceux qu'il nous a donnés
 » pour nous diriger. D'ailleurs, DIEU pour nous perfection-
 » ner peut bien nous donner quelque lumière, afin d'é-
 » prouver ensuite notre fidélité à la sacrifier à l'obéis-
 » sance (1). Au nom de DIEU, écrivait-il, dans une autre
 » circonstance, regardez comme fausse toute inspiration
 » qui contrarie les ordres d'un supérieur; car l'esprit de
 » DIEU n'est pas contraire à lui-même: et quand ce que le
 » supérieur ordonne ne serait pas selon le bon plaisir
 » divin, DIEU ne vous le ferait point connaître, et vous fe-
 » riez une œuvre qui lui serait très-agréable en obéis-
 » sant (2). »

(1) *Esprit de*
M. Olier, t. III.
p. 425. 408. 421.
 615.

(2) *Ibid. pag.*
 225.

De là, il inspirait en général de l'éloignement pour tout
 ce qui était extraordinaire, quelquefois même, pour cor-
 riger les esprits naturellement portés à l'amour du mer-
 veilleux, il employait le ton de la plaisanterie, et cette
 sorte de correction, toute enjouée qu'elle paraissait être,
 ne laissait pas de produire son effet. On voit, par le trait
 suivant, que l'esprit de DIEU lui suggérait envers certaines
 âmes cette manière de les reprendre. Quelqu'un éprou-
 vant pendant une nuit des douleurs aux mains, se mit à
 penser que Notre-Seigneur voulait peut-être renouveler
 en sa faveur la grâce accordée autrefois à saint François
 d'Assise, en lui imprimant les sacrés stigmates. Il lui
 fut aisé de revenir de cette folle extravagance, et de se
 convaincre bientôt de son orgueilleuse présomption. Mais
 ce qui l'humilia bien davantage, c'est que le jour même,
 se rendant chez M. Olier, avant qu'il eût parlé à personne,
 il fut prévenu par celui-ci, qui se présentant à sa ren-

(1) *Vie, par M. M. de Bretonvilliers, t. 1. p. 415.*

XII.
Fidélité à
l'observation
du règlement.

(2) *Espirit de M. Olier, t. III. p. 450. 451. 628.*

(5) *Recueil de divers écrits, ib.*

(4) *Lettres de M. Tronson, t. XIII. Montreuil. p. 4. 1676.*

contre, et ouvrant la porte de sa chambre, lui dit en souriant : *Hé bien, monsieur, avez-vous les stigmates aussi bien que saint François* (1) ?

Pour inspirer à ses disciples l'amour de l'obéissance, M. Olier avait toujours à la bouche quelque parole à la louange de cette vertu ; leur disant, par exemple, qu'elle est la vie des enfants de l'église, le précis de toutes les vertus, le chemin assuré du ciel, un moyen certain pour connaître la volonté divine, une forteresse où le démon n'a point d'accès, l'un des plus rudes, mais en même-temps des plus aimables martyres, parce qu'elle nous rend parfaitement conformes à Jésus-Christ (2). Il voulait, entre autres choses, que personne ne sortit de la maison, ne fit on ne reçût de visites, qu'avec l'agrément du supérieur (3), et que surtout chacun fût scrupuleusement fidèle à l'article du règlement qui prescrit l'observation du silence. « Ça été la pratique de toutes les communautés bien réglées, dit M. de Bretonvilliers, son successeur, et l'on voit même, ajoute-t-il, que dans notre séminaire, quoi que nous soyons ordinairement plus de cent personnes, l'on n'y entend pas un seul mot hors des récréations ; et c'est ce que notre cher père, M. Olier, nous a si souvent recommandé : tel est l'esprit de la maison (4). » Enfin M. Olier avait coutume de dire, que celui qui pratique fidèlement sa règle est comme inaccessible à l'ennemi ; au lieu que celui qui l'enfreint pour satisfaire ses caprices, s'expose lui-même à ses assauts, et court grand risque d'y succomber. Un jour qu'il était à la campagne avec quelques ecclésiastiques, on lui fit apercevoir au loin une brebis qu'un cavalier poursuivait. Après qu'il l'eut regardée attentivement, en témoignant de la joie de ce que cet homme ne pouvait l'atteindre ; enfin, comme il l'eut vu abattre d'un coup de feu : « Voilà dit-il, en se tournant vers ceux qui l'accompagnaient, voilà ce qui arrive à ceux qui aiment la singularité : leur ennemi enfin les sur-

prend et
cette pau
troupeau
La fidélité
DIEU se ser
une multitu
dans les div
contracté
l'heureuse r
sacerdotales
d'un jeune
M. Olier leu
pour objet l
bon règle
Seigneur,
vrez pour
ou si vous
foi, autant
avez tout à
DIEU que
Entre les
cace pour
aussi celle q
à ses enfant
humiliations
tour les fond
de balayer
selle, de se
Il pouvait b
lui-même p
que saint Pa
de Jésus-C
chrétiens,
ne se tint a
mettre autr

« prend et les perd. Cet accident ne serait pas arrivé à
 « cette pauvre brebis, si elle eût marché avec le reste du
 « troupeau, et fût demeurée auprès de son pasteur (1). »

La fidélité constante à toutes les règles fut le moyen dont
 DIEU se servit pour former dans le séminaire de S. Sulpice,
 une multitude de saints ecclésiastiques, qui répandirent,
 dans les divers diocèses, la bonne odeur de la piété (2). Ils

contractèrent ainsi, avec l'amour des exercices spirituels,
 l'heureuse nécessité d'une vie d'ordre, et de ces habitudes
 sacerdotales, qui peuvent seules assurer la persévérance
 d'un jeune prêtre dans le monde. Aussi l'avis capital que
 M. Olier leur donnait avant leur sortie de la maison, avait
 pour objet la fidélité à un règlement. « Si vous observez un
 « bon règlement de vie, fidèlement et par amour pour le
 « Seigneur, leur disait-il, vous avez tout à espérer, vous vi-
 « vrez pour DIEU. Mais si vous n'avez point de règlement,
 « ou si vous n'êtes pas fidèle à l'observer par des vues de
 « foi, autant que les circonstances le permettent, vous
 « avez tout à craindre pour votre salut; ce n'est pas pour
 « DIEU que vous vivez (3). »

Entre les vertus chrétiennes, l'humilité est la plus effi-
 cace pour faire mourir en nous le vieil homme; c'était
 aussi celle que M. Olier était plus jaloux de faire pratiquer
 à ses enfants. Il établit que chacun d'eux, pour honorer les
 humiliations adorables de Notre-Seigneur, exercerait à son

tour les fonctions les plus humiliantes à la nature, comme
 de balayer dans la maison, de laver et de nettoyer la vais-
 selle, de servir à table, de donner le pain aux pauvres (4).
 Il pouvait bien en cela, comme en tout le reste, se proposer
 lui-même pour exemple, et dire, avec la même confiance
 que saint Paul : *Soyez mes imitateurs, comme je le suis*
de JÉSUS-CRIST. Car depuis son vœu de servitude à tous les
 chrétiens, il ne se trouvait dans aucune compagnie, qu'il
 ne se tint aux pieds de tous en esprit, s'il ne pouvait s'y
 mettre autrement. « Nous l'avons vu dans le séminaire, dit

(1) *Esprit de*
M. Olier, t. III,
 p. 20. — *Lettres*
de M. Trousson, t.
 XIII, p. 50.

(2) *La gloire*
du Tiers-Ordre de
saint François, 2^e
 part. ch. XXXI,
 p. 259.

(3) *Arts sala-*
itaires aux minis-
tres du Seigneur,
 n. 4. — *Manuel*
du séminariste,
 in-12. 1825. t.
 II, p. 445.

XIII.

M. Olier ex-
 erce ses dis-
 ciples à l'humili-
 lité. Exemples
 qu'il leur don-
 ne de cette ver-
 tu.

(4) *Mémoires*
de M. Baudrand,
 p. 64.

» M. de Bretonvilliers, nous essayer les souliers à genoux
 » et tête nue, nous baiser les pieds, et nous rendre avec
 » une ferveur très-édifiante d'autres services de cette na-
 » ture (1). » M. de Lantages rapporte en effet, de lui-même,
 qu'arrivant un jour tout crotté de Vaugirard, et entrant
 dans cet état dans la chambre de M. Olier, celui-ci prit
 un linge, lui essuya les pieds et les baisa ; faisant cette ac-
 tion à genoux et nu-tête (2). Ces marques peu communes
 d'humilité étaient accompagnées de tant de simplicité et
 de charité dans l'homme de DIEU, qu'elles paraissaient
 n'avoir en lui rien de singulier ni d'extraordinaire.

XIV.

M. Olier ne
 voulait point
 qu'on parlât de
 soi en mal pour
 s'humilier.

(5) *Esprit de*
M. Olier, t. III.
 p. 295.

Il n'approuvait pas que ses disciples parlassent d'eux-
 mêmes en termes humiliants, persuadé que la faiblesse
 humaine, par une intention qu'elle se déguise souvent, ne
 laisse pas, par ce moyen, de rechercher l'estime (3); et,
 s'ils s'humiliaient quelquefois, il voulait que ce fût dans
 l'intention sincère de perdre la bonne opinion qu'on avait
 conçue d'eux. Un jour, quelqu'un croyant faire un grand
 acte d'humilité, dit en sa présence, et devant une assez
 nombreuse compagnie, qu'il était un misérable pécheur.
 M. Olier, pour lui apprendre à s'humilier tout de bon,
 prit la parole et lui dit : « Quand on veut s'humilier véri-
 » tablement, on ne se contente pas de s'accuser en termes
 » si généraux, mais on déclare en particulier quelqueune
 » de ses fautes. Car dire qu'on est un misérable et un grand
 » pécheur, ce sont là des paroles fort compatibles avec le
 » désir de la gloire, et qui peuvent très-bien cacher un
 » fin orgueil (4). » Dans une autre rencontre, quelqu'un
 lui racontant avec empressement le bien qu'il avait fait,
 M. Olier, après l'avoir écouté quelque temps, se leva
 de son siège, et lui dit avec beaucoup de douceur :
 • Mon cher monsieur, oublions-nous nous-mêmes, n'en
 • parlons jamais, et n'en remplissons point les esprits et
 • les cœurs qui sont créés pour DIEU (5). »

(4) *Ibid.* pag.
 302.

(5) *Ibid.* pag.
 296.

Non-seulement il n'entretenait jamais personne du bien

que DIEU o
 avantage, i
 les esprits
 que autre
 à ces louan
 leur et une
 saient être
 un courti
 grande con
 lents, qu'il
 blait être d
 fait vœu de
 souffrir, en
 incompatibl
 parlant de
 on a coutur
 celui qui en
 cours, dit à
 » que Jésus
 » la maison
 » serviteur
 S'il s'effor
 vertus chré
 la volonté,
 CRIST. Il v
 divine au tr
 mystère ad
 répand dan
 • dit-il, qu
 » charistie
 » comme se
 » pour le p
 » oppositio
 » demeure
 » damment

que DIEU opérait par lui, mais si l'on venait à parler à son avantage, il disait sur-le-champ quelque chose pour élever les esprits à DIEU, ou il détournait le discours de quelque autre manière (1). Loin de prendre le moindre plaisir à ces louanges, il en ressentait au contraire une vive douleur et une tristesse accablante. Ensorte qu'elles paraissaient être pour lui un vrai supplice. Un jour, rencontrant un courtisan, qui le louait chez une personne de très-grande considération, il sentait des tourments si violents, qu'il ne pouvait les supporter, et qu'il lui semblait être dans une sorte d'enfer (2). Depuis qu'il avait fait vœu de servitude envers les chrétiens, il ne pouvait souffrir, en effet, qu'on lui donnât des marques d'honneur, incompatibles avec cette condition. Un jour, une personne parlant de lui, l'appelait simplement *Monsieur*, comme on a coutume d'en user dans une maison, en désignant celui qui en est le maître. M. Olier, ayant entendu ce discours, dit à haute voix : « Il n'y a point ici d'autre maître que JÉSUS-CHRIST : c'est lui qui est le seul Seigneur de la maison ; quant à moi, je n'y occupe que le rang d'un serviteur inutile (3). »

S'il s'efforçait d'enseigner à ses disciples la pratique des vertus chrétiennes par la mortification du jugement et de la volonté, c'était pour établir en eux la vie de JÉSUS-CHRIST. Il voulait que chacun d'eux allât puiser cette vie divine au très-saint Sacrement de l'autel, et considérât ce mystère adorable comme la source continuelle d'où elle se répand dans les âmes. « Tous croiront d'une foi ferme, » dit-il, que le dessein de JÉSUS-CHRIST vivant dans l'Éucharistie est de nous communiquer sa vie et ses vertus, comme sont sa religion envers DIEU le Père, sa charité pour le prochain, son anéantissement de soi-même, son opposition perpétuelle au monde et au péché. Chacun demeurera convaincu qu'il ne peut recevoir plus abondamment ces vertus, que par la communication que

(1) *Esprit de M. Olier, t. III. p. 524.*

(2) *Esprit de M. Olier, t. III. p. 525. 525.*

(3) *Ibid. pag. 524.*

XV.
Dévotion envers le très-saint Sacrement. Assiduité à l'oraison.

(1) *Pietas seminarii S. Sulpitii. Ms. autograph. — Manuel du séminariste, in-12. 1825 t. II. p. 508. u. IV. et suiv.*

» JÉSUS-CRIST lui en fera au très-saint Sacrement, et il
 » aura recours à ce divin banquet, pour avancer dans la
 » vie divine (1).

Après la dévotion au très-saint Sacrement de l'autel, il leur indiquait encore, comme moyens, l'oraison et l'étude assidue de Notre-Seigneur. « L'oraison, disait-il, est le supplément de la très-sainte Eucharistie, Notre-Seigneur nous ayant donné l'une et l'autre pour nous unir à lui. Dans l'oraison, nous recevons les mêmes biens que dans la sainte communion, quoique dans une proportion inégale : dans l'oraison comme dans l'Eucharistie, nous adorons JÉSUS-CRIST présent, en sorte qu'il n'y aurait, ce semble, que comme un rideau à ôter pour le voir à découvert ; dans l'oraison, JÉSUS-CRIST nourrit l'âme et la fortifie, il s'unit étroitement à elle, il demeure en elle et elle en lui, il la rend semblable à lui-même, la dégoûte des choses grossières de la terre, la remplit d'amour pour celles du ciel, et la rend terrible au démon (2). »

(2) *Esprit de M. Olier, t. III. p. 51. 58. etc.*

XVI.
 Fidélité à la méthode d'oraison. Préparation du sujet.

Mais, pour qu'on ne se privât pas des fruits d'un si salutaire exercice, M. Olier recommandait qu'on fût fidèle à y suivre la méthode en usage dans la maison ; et il voulait que ceux qui se sentaient attirés à quelque manière d'oraison particulière n'en entretenissent pas leurs confrères, de peur de les dégoûter de la méthode accoutumée. Un ecclésiastique fort éclairé dans les voies spirituelles, faisait quelquefois de ces oraisons peu communes le sujet de ses conversations. M. Olier ne tarda pas à en être averti, et, jugeant qu'il était de la dernière importance de suivre toujours les mêmes principes dans une communauté, convaincu d'ailleurs de l'utilité de la méthode, dont on ne se dispense que trop aisément ; il pria celui des directeurs qui expliquait cette méthode à la communauté, de parler nettement, non pas contre cet ecclésiastique, dont la vertu lui était en singulière vénération, mais contre les avis

qu'il donnait, montrant ses maximes,

Ce n'est pas à chacun sa méthode, l'oraison, le directeur, est recommandé, et prouvé. Mais il faut parer toujours à tout, autant qu'on le peut, illusions de la chair, qu'il écrivez, vous avez obtenu, mener la prière, prévoir tout, comme violence, y êtes. Mais ne vous y laissez pas violence, porterait du monastère, de la méthode, l'onté de la marche, Mais lorsque faites attention, simplicité, écarter attention, sujet ; attention, ferez point. Un autre disciple, par l'étude assidue

qu'il donnait : ce que l'autre exécuta ponctuellement , montrant le péril que couraient et ceux qui avançaient ces maximes , et ceux qui les écoutaient (1).

(1) *Lettres diverses de M. Tronson, t. VII. Lyon, p. 147. 6 juillet 1681.*

Ce n'est pas néanmoins que M. Olier voulût astreindre chacun sans distinction , à suivre la même marche dans l'oraison , au mépris des attraits qui viennent de Dieu. Il recommandait , au contraire , de les découvrir au directeur , et de les suivre fidèlement lorsqu'il les avait approuvés. Mais , dans ce cas même , il avertissait de préparer toujours le sujet de l'oraison , et de s'y rendre attentif autant qu'on pourrait , afin de se précautionner contre les illusions du démon ou celles de l'amour-propre. Ce fut ce qu'il écrivit à la mère de Bressand. « Tout ce que vous » avez à observer dans cette voie , lui dit-il , est de continuer la préparation du sujet de votre oraison , qu'il faut prévoir toujours auparavant , sans néanmoins faire aucune violence à l'Esprit saint , pendant le temps que vous y êtes. Ainsi , lorsqu'on fit le sujet de la méditation , tâchez de vous y rendre attentive ; et , quoique pour lors vous ne vous y sentiez nullement attachée , il faut vous faire violence pour résister à quelque autre attrait qui vous porterait ailleurs. Il faut vous la faire , parce que la règle du monastère , qui porte qu'on lira et préparera le sujet de la méditation , est une marque plus assurée de la volonté de Dieu , que tout autre attrait ; et en la suivant , on marche en assurance , étant à couvert de toute illusion. Mais lorsque vous aurez ainsi préparé votre sujet , ne faites aucun effort pour vous en occuper ; suivez en simplicité l'attrait que Dieu vous donnera , sans vous en écarter aucunement , sous prétexte de reprendre votre sujet ; ainsi , vous satisferez à ce que vous devez et ne ferez point de violence au Saint-Esprit (2). »

(2) *Vie de la mère de Bressand, par la mère Guerin, in-12. 1676. p. 155.*

XVII.

Un autre moyen , que M. Olier recommandait à ses disciples , pour vivre de la vie de Notre-Seigneur , c'était l'étude assidue des actions de ce divin maître , rapportées

M. Olier établit l'examen particulier. En quoi consiste cet exercice.

dans l'Évangile , et des sentiments intérieurs dont il les avait accompagnées. Il établit , dans ce dessein , l'exercice connu depuis , dans la plupart des séminaires , sous le nom d'*Examen particulier* , et qui n'est , à proprement parler , que l'étude de Notre-Seigneur. On écoute d'abord ses divins enseignements dans l'Évangile , dont on lit un chapitre , à genoux et tête nue ; on considère ensuite quelqu'une de ses actions ou de ses vertus ; et , enfin , chacun rentrant en soi-même , examine quelles ont été ses propres dispositions , en faisant la même action , en pratiquant la même vertu ; et cet exercice s'appelle *Examen particulier*. On a composé , pour en faciliter la pratique , un ouvrage très-connu , qui contient des formules , dont le fond appartient à M. Olier ; M. de Poussé y travailla aussi , mais principalement M. Tronson (1) , qui les mit en meilleur ordre , leur donna plus de développement , et y ajouta une multitude de citations de l'Écriture , des saints Pères et des Conciles * . « Notre-Seigneur , dit M. Olier , désire » que nous le prenions pour maître , de la part du Père » éternel , qui lui a enseigné , de toute éternité , ce qu'il » doit nous apprendre : *Ipsum audite*. C'est par sa bouche » qu'il nous parle maintenant. Je vous ai déconvert , dit le » Fils de Dieu , tout ce que j'ai ouï de mon Père , pour vous » être révélé en son nom. Notre-Seigneur veut même que , » tous les jours , en la lecture qui se fera d'un chapitre du » nouveau Testament , on apprenne quelque maxime de sa » bouche , et qu'on vive au fond de son âme , conformément » à ce qu'on aura appris. Car c'est surtout cette vie spiri- » tuelle , cette vie cachée , cette disposition intérieure du » cœur , qu'il désire de nous. JÉSUS-CHRIST doit être seul en » nous , vivant et régnant , pour y servir et y glorifier son » Père. Qu'il plaise à sa bonté et à sa bénignité d'établir » ainsi sa vie dans nos âmes : *Solus regnet et vivat Jesus » in nobis* (2) . »

(1) *Mémoires de M. Baudrand*, p. 36.

* NOTE 2.

(2) *Pièce détachée des Mémoires aut. de M. Olier*.

Outre les saints Évangiles , M. Olier voulait qu'on vé-

nerât égal
était l'ordr
du sémina
leur chambr
» térieurem
» DIEU a ve
» commun
» saint Paul
» petites ar
» quelles é
» les sainte
» renfermé
» de sa div
» au-dehors
» mais s'exp
» énoncer.
» dit en lui
» tout ce qu
» infini. Ma
» petite syl
» nonce en
» faitement
» entendion
» éternel de
» respectue
» portion de
» tures , les
» nous parle
» être adoré
» son, l'esti
» teté des J
» faut en ap
M. Olier
religieux (2)
genoux et t
3^e part.

nerait également toute la sainte Bible , ajoutant que tel était l'ordre de DIEU sur la maison. Il exhortait les clercs du séminaire à la placer dans le lieu le plus honorable de leur chambre. « La sainte Écriture , disait-il , nourrit intérieurement nos âmes , étant un symbole sous lequel DIEU a voulu se cacher pour se donner à nous , et nous communiquer ses grâces. Et en effet , autrefois , selon saint Paulin , on avait , dans les saints tabernacles , deux petites armoires à côté l'une de l'autre , dans l'une desquelles était le très-saint Sacrement , et dans l'autre les saintes Écritures. L'une contenait le Verbe divin , renfermé sous les espèces , dans le silence majestueux de sa divinité ; et l'autre , le Verbe divin s'expliquant au-dehors , et faisant entendre ce qu'il dit en lui-même , mais s'expliquant à notre mode , et à notre façon de nous énoncer. Car le Verbe de DIEU , c'est-à-dire ce que DIEU dit en lui , est incompréhensible , DIEU disant toujours tout ce qu'il est et tout ce qu'il sait ; et cela est immense , infini. Mais , dans les Écritures , nous ne lisons qu'une petite syllabe de ce que cette poitrine immense prononce en elle-même ; nous n'y voyons que très-imparfaitement les pensées de DIEU. En attendant que nous entendions cette parole infinie , l'explication du secret éternel de DIEU , il faut que nous tenions notre esprit respectueusement attentif aux paroles révélées , et à la portion de la science divine qu'il manifeste en ses Écritures , les ayant devant nous comme l'oracle où DIEU nous parle , comme l'arche et le tabernacle où il veut être adoré et consulté. On inspirera donc , dans la maison , l'estime que l'on doit faire de la valeur et de la sainteté des Écritures , et les sentiments avec lesquels il faut en approcher (1). »

M. Olier était lui-même un modèle parfait de ce respect religieux (2). Jamais il ne lisait les saintes Écritures qu'à genoux et tête nue. Il plaçait toujours sa Bible dans un

XVIII.
Respect pour
les saintes Écritures.

(1) Pièce détachée des Mémoires aut. de M. Olier.

(2) Vie, parle père Giry, part. 2^e. ch. v.

petit trône, qu'il avait fait disposer, à ce dessein, dans sa chambre; et, soit qu'il y entrât ou qu'il en sortit, il adorait profondément l'esprit de DIEU résidant dans ce divin livre (1). Par esprit de religion, il avait fait orner cette Bible avec une magnificence extraordinaire. On la conserve encore au séminaire de Saint-Sulpice. Elle est ornée de reliefs d'argent, dont les deux principaux représentent, l'un le Verbe de DIEU, sous l'emblème d'un livre ouvert, adoré par des Chérubins; l'autre, le même Verbe de DIEU, sous les voiles de l'Eucharistie, également adoré par les esprits célestes; et on lit cette inscription, qui exprime la religion du séminaire pour le Verbe de DIEU, considéré dans ces deux états : *Par cultus et amor utriusque.*

(1) *Esprit de M. Olier.*

XIX.

Ponctualité à toutes les rubriques et cérémonies de l'Eglise.

(2) *Vie de M. de Lantagues*, in-8o, liv. I. n. XXXII. p. 39.

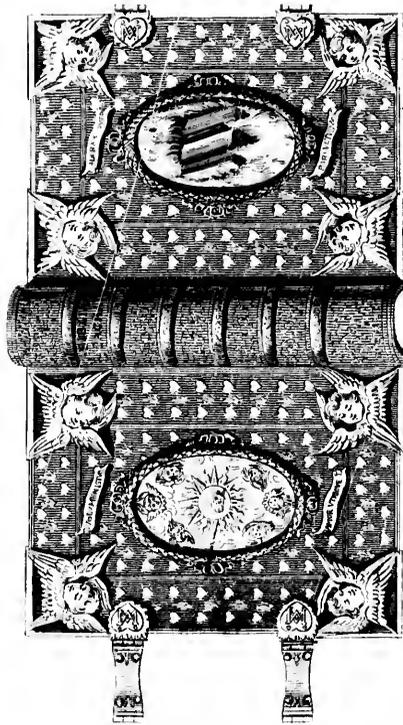
(3) *Attestations autographes touchant M. Olier*, p. 175.

(4) *Esprit de M. Olier*, t. II. p. 557, 559, 542, 549.

M. Olier regardait la vertu de religion comme la vertu propre des clercs; et, par conséquent, comme celle qu'il fallait leur inculquer davantage. Non seulement il voulait qu'ils se portassent avec affection aux actes propres de cette vertu, mais il désirait que tous leurs exercices fussent animés par le motif de la religion, afin d'honorer DIEU en toutes choses (2), selon ces paroles de saint Pierre, qu'il leur répétait fréquemment : *In omnibus honorificetur Deus per Jesum Christum* (3). Considérant les cérémonies ecclésiastiques comme des moyens d'honorer DIEU, que l'Eglise elle-même a institués, il voulait que chacun les apprît parfaitement et s'en acquittât avec la plus religieuse exactitude (4). Il est vrai qu'il eut l'avantage d'être secondé, en ce point, par des hommes d'un mérite peu commun. Outre M. de Bassancourt, dont nous avons parlé, DIEU lui donna encore un saint religieux, très-versé dans cette partie du culte divin, qu'il était allé étudier à Rome, auprès du célèbre Gavantus : ce fut le père Bauldry, de l'ordre de saint Benoît, connu par le Cérémonial Romain qu'il a donné au public. Etant revenu en France, il se retira dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, d'où il se faisait un plaisir de venir enseigner les

sein, dans sa
ait, il adorait
ans ce divin
t orner cette
On la con-
Elle est ornée
représentent,
livre ouvert,
erbe de Dieu,
adoré par les
qui exprime
Dieu, con-
omnor utrique.
omme la vertu
omme celle qu'il
ment il voulait
es propres de
ercices fussent
onorer Dieu en
t Pierre, qu'il
honorificetur
les cérémonies
rer Dieu, que
que chacun les
plus religieuse
otage d'être se-
un mérite peu
ont nous avons
religieux, très-
il était allé étu-
s : ce fut le père
u par le Cérémo-
Etant revenu en
at-Germain-des-
nir enseigner les

100



cérémon
tinua pe
tant d'e
jours qu
directeu
raître de
pénétré

Nous
teur du
durant t
avait en
pas, qu
cérémon

roissial.
» que la

» disait d
» recon

en envoy
pour M.

thentiqu
son ancie

» je vous
» vont re

» de se re
» cipline

» vous ;
» cher d'

» Ils ont
» vont se

» a donn
» autres

Non e
cérémon
de leur
homme e

cérémonies au séminaire de Saint-Sulpice : ce qu'il continua pendant long-temps (1). On les y pratiquait avec tant d'exaetitude, que M. Bourdoise, sur la fin de ses jours quelque expérience qu'il en eût, venait consulter les directeurs sur certains points (2), qui auraient pu paraître de peu d'importance à tout autre qu'à cet homme si pénétré de la vertu de religion.

Nous ne devons point omettre ici, que ce grand zéléteur du culte de DIEU, ayant reçu à Liancourt, et gardé durant trois mois, treize ecclésiastiques que M. Olier lui avait envoyés, à l'occasion du siège de Paris, ne laissa pas, quoique infirme, de les former pendant ce temps aux cérémonies ecclésiastiques, et de leur inspirer l'esprit paroissial. « Ce que j'ai appris de ses maximes, dans le temps » que la Providence me fit être auprès de lui à Liancourt, » disait dans la suite M. de Lantages, m'a servi en bien des » rencontres à l'avantage de la cléricature (3). » M. Olier, en envoyant ces messieurs à Liancourt, leur avait remis, pour M. Bourdoise, une lettre qui est un témoignage authentique de son estime et de sa profonde vénération pour son ancien maître. « Mon très-honoré père, lui disait-il, » je vous prie d'avoir agréable les services que nos clercs » vont rendre à DIEU, dans votre église. Ils sont obligés » de se retirer de Paris; mais ils cherchent un lieu de discipline et d'exemple, ce qu'ils espèrent trouver chez » vous; et, dans leur désolation, ils se consolent d'approcher d'un lieu où se pratique exactement la cléricature. » Ils ont fait leur premier apprentissage à Paris; mais ils » vont se perfectionner à Liancourt, auprès de celui qui en » a donné les premières teintures à ses serviteurs, et entre » autres, à ce pauvre novice qui vous écrit (4). »

Non content de montrer à ses disciples la lettre des cérémonies ecclésiastiques, M. Olier avait aussi à cœur de leur en découvrir l'esprit et les mystères cachés. Un homme qui enseignait à rapporter à JÉSUS-CHRIST les ac-

(1) *Vie de M. Bourdoise, Ms. in-4o.* p. 886. *Ms. in-folio.* p. 1141.

(2) *Ibid. in-fº.* p. 1156. 1157.

(3) *Ibid. pag.* 669.

(4) *Ibid. liv.* IV. chap. 4.

XX.
M. Olier compose son *Explication des cérémonies de la grand'Messe.*

(1) *Actes intéressés*, 2 vol. in-18. Ms.

(2) *Journée chrétienne*, part. 2^e. p. 47. 48. 1653.

tions les plus indifférentes , et qui en avait donné à ses disciples des méthodes particulières (1), devait bien , sans doute , leur offrir aussi ce secours , pour les aider à faire saintement l'action la plus auguste de la religion .

• DIEU le Père , disait-il , ne peut prendre plaisir à rien sur la terre , s'il n'y voit quelque chose de son Fils ; les Juifs n'ont rien fait qui n'ait été une figure de JÉSUS-CHRIST :

• *Omnia in figura continebant illis*. Pourquoi aurions-nous pour lui moins de religion ? Et comme partout , même dans leurs œuvres les plus communes et les plus grossières , par exemple , dans la nourriture de la manne , ils devaient voir Notre-Seigneur et l'adorer par la foi : nous qui avons l'avantage d'avoir reçu son esprit pour en remplir nos œuvres , devons-nous bien plus considérer nos actions ordinaires Notre-Seigneur , et le respecter intérieurement en tout ce qui peut nous le représenter (2). » Tel a été le but que M. Olier s'est proposé en composant son *Explication des cérémonies de la grand' Messe de paroisse* : il a voulu offrir , aux ministres des autels , des considérations pour aider leur esprit et pour occuper leurs cœurs , en s'acquittant de leurs fonctions diverses , sans vouloir exclure les autres explications dont on pourrait se nourrir avec un égal fruit. La manne du désert variait à l'infini , selon les dispositions et les désirs des Israélites. Il est vrai que des lecteurs peu versés dans la connaissance des auteurs de l'antiquité , trouveraient peut-être , dans cet ouvrage , des explications qui leur paraîtraient forcées et arbitraires. Mais on sait combien d'allusions semblables on rencontre dans les écrits des anciens pères ; ils n'ont pas cru s'éloigner des vues du Saint-Esprit en faisant un usage presque continué du sens allégorique ; et avec leurs lumières et leur esprit , nous serions plus modérés dans notre critique , lorsque nous lisons les auteurs modernes qui ont imité leur langage , surtout dans l'explication des cérémonies , où il est

certain
autre a
d'ailleu
du suj
monies
petite q
rites , c
la liaiso
sensible
dans le
qu'il am
ecclesia
représe
cette vic
tentions

Outre
monies ,
au servie
née , et a
chaque
roissiale
plusieurs
nuisit au
qu'on y r
sa propre
s'en rap
la commu
moins le
Liancou
connu le
originale
Monsieu
chie , et
des eccl
devait le

certain que presque tout est allégorique et mystérieux. Un autre avantage qu'offre cet ouvrage, dont la doctrine est d'ailleurs très-sublime, et répond parfaitement à la grandeur du sujet, c'est de procurer l'intégrité parfaite des cérémonies, en empêchant qu'on n'en omette aucune, quelque petite qu'elle soit, à cause des significations des moindres rites, que M. Olier a eu l'attention de nous donner, et de la liaison de ces significations entre elles. Pour rendre sensible la grandeur du saint sacrifice, et les dispositions dans lesquelles on doit l'offrir, il fit peindre un tableau qu'il aurait multiplié par la gravure et répandu parmi les ecclésiastiques, s'il n'eût été prévenu par la mort (1). Il représente le prêtre, au moment de l'élévation, offrant cette victime auguste au Père éternel, dans toutes les intentions de l'Eglise du ciel, de la terre et du purgatoire.

Outre l'assistance aux exercices ordinaires des cérémonies, les séminaristes étaient employés, tour-à-tour, au service de l'autel, tous les dimanches et fêtes de l'année, et assistaient encore aux saluts des premiers jeudis de chaque mois, ainsi qu'à tous les offices, dans l'église paroissiale. Comme ces offices étaient longs et multipliés, plusieurs directeurs craignirent que cette assiduité ne nuisît au progrès dans les études, et témoignèrent le désir qu'on y renoncât. M. Olier aurait cédé à leur avis, contre sa propre persuasion, mais l'on résolut apparemment de s'en rapporter à celui de M. Bourdoise, pour qui toute la communauté professait une singulière vénération. Du moins le serviteur de Dieu alla lui-même le trouver à Liancourt, le 22 août 1647; et dès que M. Bourdoise eut connu le sujet de sa visite, il lui dit avec cette manière originale et sentencieuse qui le caractérisait en tout : *Monsieur, monsieur, il faut travailler dans la hiérarchie, et non pas à côté* (2), voulant dire que, pour former des ecclésiastiques destinés au service des paroisses, il devait les appliquer aux fonctions et aux emplois d'une

(1) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Brettevilliers, t. II. p. 263.*

XXI.
Comment M. Olier forme les prêtres à l'administration des sacrements et les clercs aux cérémonies.

(2) *Vie de M. Bourdoise, Ms. in-4°. p. 610.*

paroisse. C'était en effet, ce qu'on avait pratiqué jusqu'alors au séminaire. Lorsque quelqu'un avait reçu le sacerdoce, il passait à la communauté, et servait de clerc aux prêtres qui administraient les sacrements dans l'Eglise et chez les malades ; et, après qu'il avait fait cette fonction pendant quelque temps, le supérieur l'employait à administrer les sacrements à son tour, et lui servait de clerc lui-même, afin de mieux le reprendre de ses fautes, et de l'instruire de ce qu'il pouvait encore ignorer (1). M. Olier avait d'ailleurs un autre motif pour maintenir cet usage : c'était la sanctification de ses paroissiens. Etant encore à Vaugirard, lui et les siens s'étaient dévoués, comme on l'a vu, au salut de ce peuple ; et il désirait que le séminaire y contribuât de son côté, non-seulement en instruisant la jeunesse par les catéchismes, mais en assistant aux offices divins, « pour rendre visible, disait-il, l'esprit du » séminaire, qui autrement demeurerait caché sans donner exemple à l'Eglise, et sans mettre en pratique, pour » l'édification des fidèles, les vertus et les grâces qu'on y » aurait reçues. » Il assurait que cela lui avait été dit plusieurs fois, dans son oraison, par Notre-Seigneur, contre l'opinion de quelques-uns qui eussent été d'avis d'abolir cet usage (2).

(1) *Mémoire de M. du Ferrier*, p. 189.

(2) *Remarques historiques*, t. 1. p. 282.

XXII.

Exemples remarquables de religion. M. de Sève. Réponse au prince de Conti.

(3) *Registre des sépultures du séminaire de Saint-Sulpice*, 18 janvier 1674.

(4) *Essai sur l'influence*, etc. t. 1. p. 538.

Entre autres exemples d'édification, que la piété des séminaristes offrait aux paroissiens, on remarqua surtout l'humilité d'un ancien magistrat, que M. Olier employa pendant long-temps à remplir les fonctions d'acolyte. C'était Jean de Sève, seigneur de Mérobert (3), oncle maternel de M. Tronson, et qui, étant devenu veuf à l'âge d'environ soixante ans, quitta sa place de Président aux enquêtes du Parlement de Paris (4), et vint s'offrir à M. Olier, pour embrasser l'état ecclésiastique. Le serviteur de Dieu l'accueillit avec bonté ; mais jugeant nécessaire d'éprouver sa vocation, il lui faisait exercer, tous les dimanches, les moindres fonctions à la Messe de

paroisse que sa vocation, de plus hon tous les fois (1).

L'étude mais une alors dans de chant L'importance cléricale, principalement du la remarqua Conti, al Saint-Sulpice influence or la distinct placé par cette rene » faites-n » donc au Le prince demande insista un » le sémin » l'église. » monsieur » de le me C'était mait, dan religion v Le trait s montre ne

parois. La manière dont il s'en acquittait, montrait bien que sa vocation venait d'en haut; car cet ancien magistrat, devenu petit enfant pour JÉSUS-CHRIST, s'estimait plus honoré de sa qualité de simple acolyte, que de tous les titres d'honneur dont il avait été revêtu autrefois (1).

(1) *Vies Ms. de Grandet*, t. I. et t. IV. p. 54.

L'étude des cérémonies et du chant ecclésiastique formait une partie essentielle de l'instruction qu'on recevait alors dans le séminaire; et l'usage était d'avoir un maître de chant, qui venait tous les jours y faire plusieurs leçons. L'importance qu'on attachait à cette partie de l'éducation cléricale, fit croire à plusieurs personnes que c'était la fin principale du séminaire, et elles ne concevaient pas l'utilité du long séjour qu'on y faisait (2). Voici un exemple remarquable de ce préjugé : Un jour que le prince de Conti, alors jeune ecclésiastique, était venu à l'office à Saint-Sulpice, où, sans doute, la petitesse du lieu et l'affluence ordinaire n'avaient pas permis de le recevoir avec la distinction due à une personne de son rang, il se trouva placé par hasard à côté d'un séminariste; et, profitant de cette rencontre, il lui fit cette question : « Monsieur l'abbé, faites-moi le plaisir de me dire ce que l'on vous apprend donc au séminaire ? » Le séminariste ne répondit point. Le prince, qui croyait n'avoir pas été entendu, réitéra sa demande, sans recevoir non plus de réponse. Enfin, il insista une troisième fois. « Monseigneur, répondit alors le séminariste, on nous apprend à garder le silence à l'église. — Je vous suis très-reconnaissant de cet avis, » monsieur l'abbé, reprit le prince de Conti, et je tâcherai de le mettre désormais en pratique. »

(2) *Vie de M. Bourdoise*, in-4^o. p. 555.

C'était surtout par ses exemples, que M. Olier imprimait, dans les cœurs de ses disciples, ces sentiments de religion vive et profonde, dont il était lui-même pénétré. Le trait suivant, tout minutieux qu'il pourra paraître, montre néanmoins avec quel soin il s'efforçait de leur in-

XXIII.
Traité de religion de M. Olier.

culquer la nécessité de cette vertu. Il est rapporté par M. Robert, directeur de la petite communauté de Saint-Sulpice, qui porta depuis son nom. « Étant allé, en 1714, » aux Camaldules, près Paris, avec la communauté, pendant les vacances, nous y trouvâmes, dit-il, M. de Méliand †, ancien évêque d'Alet. Il s'informa, d'un de nos » messieurs, de quelle communauté nous étions ; et, » ayant appris que c'était de Saint-Sulpice, il s'offrit fort » obligeamment pour nous faire parcourir la maison. Son » grand âge, et le respect que nous avions pour sa dignité, nous empêchèrent d'abord d'y consentir. Mais » dès qu'il nous eût dit, qu'il rajouissait en nous voyant, » et que nous lui rappelions le plaisir qu'il avait eu d'être » au séminaire, sous la conduite de M. Olier, nous cessâmes de nous excuser de l'offre de charité qu'il voulait nous rendre, et fûmes ravis de converser avec un » témoin des vertus de notre saint fondateur. Il nous dit, » entre autres choses, qu'il se souvenait toujours d'une » correction qu'il lui avait faite, et qui marquait bien sa » profonde religion ; c'est, qu'ayant ordinairement le » bonheur de lui servir la sainte Messe, à l'autel de la » tribune, et ayant mis un jour, sans réflexion, sa cassolette sur l'autel, pendant qu'il remettait en ordre ce » qui avait servi au saint sacrifice, M. Olier, regardant » cette action comme une espèce de profanation de l'autel, » où s'immole réellement l'Agneau sans tache, lui en fit » une réprimande sévère ; et, pour pénitence, le priva » de l'honneur de lui servir la sainte Messe, pendant huit » jours (1). »

(1) Attestations
autographes touchant M. Olier,
p. 231.

(1) *Catalogue d'entrée des Messieurs du grand séminaire*, p. 27.
(2) *Collet*, liv. VII. t. II. p. 113.

† Victor Méliand, du diocèse de Paris, et proche parent de M. Olier, était sous-diacre et abbé de Saint-Étienne de Bossac, lorsqu'il entra au séminaire de Saint-Sulpice (1). Il est cité parmi les évêques qui prirent le plus de part aux procédures faites pour la canonisation de saint Vincent de Paul (2).

Un mo
séminaire
Fête du
des fêtes
diocèses
Fête des
on fait l'o
lévites de
tous les je
des dispos
parer au m
remplis de
sorte qu'il
faire avanc
aux vœux
M. Olier m
ciples : au
inquiet que
et nous rap
qui lui don
à cet égard
donnait de
roisse, voy
tenue, il n
sacrés, fut
moigna sa
M. Olier lu
lui faire co
portance, i

† Il para
dans les com
composé la M
de célébrer
célébrait le 3

Un moyen pour entretenir et pour accroître, dans le séminaire, la vertu de religion, fut l'institution de la *Fête du Sacerdoce de Notre-Seigneur*, la plus ancienne des fêtes particulières qu'on y célèbre †, et que plusieurs diocèses ont adoptée depuis. On la trouve aussi appelée la *Fête des saints Prêtres* (1), parce que, le jour de l'Octave, on fait l'office en l'honneur de tous les saints prêtres et lévites de la nouvelle loi (2). On voulait par là offrir à tous les jeunes aspirants au sacerdoce, autant de modèles des dispositions saintes avec lesquelles ils doivent se préparer au ministère des autels. La plupart étaient, en effet, remplis de crainte aux approches des saints ordres, en sorte qu'il fallait presque employer la violence pour les faire avancer (3). Ces dispositions étaient trop conformes aux vœux de l'Eglise et à l'exemple des saints, pour que M. Olier ne fût pas charmé de les voir dans tous ses disciples : au moins ne pouvait-il approuver l'empressement inquiet que certains aspirants font quelquefois paraître ; et nous rappellerons ici une occasion assez remarquable, qui lui donna lieu de mettre à découvert ses sentiments à cet égard. M. de Sève, dont nous avons parlé, et qui donnait de si touchants exemples de religion à la paroisse, voyant que, malgré sa persévérance toujours soutenue, il n'était point invité à se préparer aux ordres sacrés, fut un peu trop sensible à ce retard, et en témoigna sa peine à M. Olier, par une lettre qu'il lui écrivit. M. Olier lui répondit aussi par lettre (4), et s'efforça de lui faire comprendre que, dans une affaire de cette importance, il ne devait pas prendre conseil des mouvements

XXIV.

Fête du Sacerdoce de Notre-Seigneur. Crainte religieuse des saints ordres.
(1) *Lettres div. de M. Trousson.*

(2) *Officia propria Seminarii S. Sulpitii. XXIII. Julii Octav. Sacerdot.*

(3) *La manière dont on se comportait au séminaire de Saint-Sulpice, etc. in-52. 1857. p. 13.*

(4) *Vies Ms. de Grandet, t. I. après la Préface.*

† Il paraît qu'on n'avait point d'office propre pour cette fête, dans les commencements ; puisqu'en 1660, les directeurs en avaient composé la Messe depuis peu, quoiqu'ils fussent déjà dans l'usage de célébrer cette solennité, qui attirait un grand concours. On la célébrait le 30 du mois d'août.

XXV.
Sentiments
de M. Olier sur
l'empresse-
ment inquiet
pour les saints
ordres.

de la pâture, mais s'abandonner à la conduite de ceux à qui DIEU donnait son esprit pour le diriger. « Quand vous étiez président, lui dit-il, et que les portes fermées vous traitiez des affaires de conséquence en votre cour, vous n'enssiez pas souffert qu'un valet ou un laquais prit séance ou donnât son avis dans vos sacrés conseils. La sainte Trinité ne veut pas admettre dans son conseil une infâme, une harangère insensée, pour y faire vacarme et pour troubler la paix et le calme qui préside dans le conclave de la grâce. C'est une insensée et une folle que la nature; il faut la laisser et l'abandonner aux portes de notre cœur, et lui laisser faire ses vacarmes parmi les peuples. Les ministres de DIEU ne font point cas de ses murmures; ils n'écoutent que la voix de JÉSUS, qui parle avec douceur et avec paix dans l'âme qui est en silence. Vous savez, par expérience, quelle est la joie de votre cœur, quand ce grand Tout y préside et y parle: *in pace locus ejus*. Votre âme est alors en paix, et rien ne l'inquiète. Mais quand, au contraire, la nature, cette esclave révoltée et cette libertine insensée vous parle, elle ne porte dans le cœur qu'inquiétude, qu'ardeur, que chagrin, que murmure, et elle trouble la paix et la suavité, qui doivent vous accompagner toujours.

« Mon cher monsieur, l'on connaît la sagesse des serviteurs, quand ils attendent en paix les ordres de leur maître, qui voit ce qui se passe dans la maison, et ne révèle ses desseins que dans le moment qu'il lui plaît. Puisque notre grand maître voit les besoins de son Eglise, et veille continuellement sur les sujets qu'il désire avancer, il faut le laisser faire. Il enseigne dans l'Évangile la méthode de se conduire, disant à chacun de prendre la dernière place en sa maison et à sa table: *Recumbe in novissimo loco*; et il ajoute, qu'il faut se laisser presser pour monter plus haut. Notre-Seigneur tient toujours une même méthode: comme il a donné

» ses conseil
» peur d'inf
» et la créa
» dit-il, ne
» il faut qu
» qu'on le s
» c'est Jésus
» cœurs, vo
» le zèle vér
» vertus év
» ses charges
» et empêché
» pour y être
» Anéantis
» attendez en
» ses disciples
» *vestras*. Il
» que l'humil
» éloigné des
» vous fasse tr
» établi que
» demande d
» qu'aux Qua
» par la pénit
» des vertus
» à l'unction.
» jours dépen
» nation, et
» Il n'agrée j
» dans sa ma
» vocation av
» Cette lettre
» s'abandonna
» fit promouvoir
» que cette lon

» ses conseils à toute son Eglise, il ne s'en dément pas, de
 » peur d'infirmier sa conduite, et d'en ôter l'estime, la force
 » et la créance dans l'esprit de ses disciples. Personne,
 » dit-il, ne doit se presser, ni se promouvoir soi-même ;
 » il faut qu'il se laisse appeler, il faut qu'on le presse,
 » qu'on le sollicite, qu'on lui fasse instance. Et comme
 » c'est Jésus-CHRIST seul, qui, pénétrant le fond de nos
 » cœurs, voit la pureté, la sainteté, la force, la sagesse,
 » le zèle véritable, la profonde humilité et le reste des
 » vertus évangéliques nécessaires pour être digne de
 » ses charges : lui-même impose le silence à son Eglise,
 » et empêche d'y appeler ceux qu'il ne voit pas assez fondés
 » pour y être promus.

» Anéantissez-vous devant Dieu, vivez en patience, et
 » attendez en paix la voix de votre maître, qui disait à
 » ses disciples : *In patientia vestra possidebitis animas*
 » *vestras*. Il parlera bientôt ; mais laissez-le parler, et
 » que l'humble sentiment de votre cœur, qui se voit si
 » éloigné des parfaites vertus de l'ordre où vous aspirez,
 » vous fasse trembler, de peur d'être promu, sans être aussi
 » établi que votre divin maître le désire, en tout ce qu'il
 » demande de vous. Travaillez encore avec courage jus-
 » qu'aux Quatre-Temps de septembre, où toute l'Eglise,
 » par la pénitence et le jeûne, demandera le supplément
 » des vertus nécessaires aux ministres qui se présenteront
 » à l'onction. Tout le bien et toute la bénédiction de vos
 » jours dépendent des saintes dispositions de votre ordi-
 » nation, et de votre obéissance à la loi du divin maître.
 » Il n'agrée jamais les services de celui qui entre de force
 » dans sa maison, et qui n'a pas attendu son choix et sa
 » vocation avec respect, humilité et patience (1). »

Cette lettre modéra l'empressement de M. de Sève : il
 s'abandonna entièrement à la conduite de M. Olier, qui le
 fit promouvoir enfin aux saints ordres. La suite montra
 que cette longue épreuve n'avait pas été sans fruit pour

(1) *Lettres spiri-
 rituelles de M.
 Olier. Lett. VIII.
 p. 46 et suiv.*

XXVI.
 Exactitude de
 M. de Sève à
 observer les
 rubriques et les
 canons.

celui qui eut à la subir, car personne ne respecta plus que lui l'état ecclésiastique, et n'observa plus strictement les saints canons. Lorsqu'il eut été élevé au diaconat, on voulut lui dédier une thèse en Sorbonne; comme on vint lui demander la série de ses titres, pour les mettre au haut, il ne voulut point en prendre d'autre que celui de diacre; et, quelques instances qu'on lui fit, il exigea que la thèse parût avec ce titre : *Joanni de Sève, Diacono* (1).

M. Bourdoise fut si charmé de cette haute estime pour l'état ecclésiastique, qu'il vint exprès en féliciter M. de Sève, et qu'il envoya à l'abbé de Val-Richer, six exemplaires de cette thèse, en lui disant : « Elle est dédiée à » un diacre qui a préféré cette qualité à celle de prési- » dent, à laquelle il a renoncé pour se donner tout entier » au Seigneur, et au service de l'Eglise (2). » L'esprit de mortification et de pénitence, dont M. de Sève fit profession le reste de ses jours, ne l'empêchait point d'avoir une conversation très-agréable, et d'y mêler toujours quelques mots enjoués. Fidèle à toutes les règles de la discipline ecclésiastique, il portait toujours les cheveux courts, observant à la lettre le canon *Pateant aures*, ce qu'il appelait en riant : *avoir ses patentes*. Un jour que l'abbé de Sève, son neveu, depuis évêque d'Arras (3), se présenta devant lui avec des cheveux assez longs : « Eh » quoi ! lui dit-il, vous n'avez donc pas vos patentes ? » Il voulait qu'on observât scrupuleusement toutes les rubriques, et il pouvait être proposé lui-même comme un modèle de cette parfaite ponctualité. Voyant un jour un prêtre, qui s'habillait pour aller dire la sainte Messe, et qui se contentait de mettre l'amiet sur ses épaules, sans l'avoir mis sur sa tête auparavant : « Comment peut-il » donc se faire, monsieur, lui dit-il, qu'avant de célébrer » le saint sacrifice, vous ne vous fassiez point scrupule de » mentir ? Vous dites à DIEU d'imposer cet amiet sur votre » tête, et vous ne le mettez que sur vos épaules ? »

(1) Grandet, t. I, ctt. IV, p. 54. et après lui l'auteur de l'Essai sur l'Influence, etc. t. I, p. 555. l'appellent Pierre, au lieu de Jean.

(2) Vie de M. Bourdoise, in-4o p. 446.

(3) Généalogies des Maîtres des requêtes. Ms. de la Bibl. de l'arsenal.

M. Olier e
pour l'hon
témoignai
lorsque le
percer me
Sève, qui
d'y venir fr
L'un des
Saint-Sulpi
les germes
catéchisme
Saint-Germ
de cet ouvra
rendent à
siècle, il s
de la Fra
salut des f
d'entre eux
vont, dan
guer à la
chrétienne
sacrement
préparent
de la sain
dimanches
écoles, et
Carême,
domestique
une retra
font des
roisse (2)
Le zèle p
grand nom
mander à D
plus indige

M. Olier estimait singulièrement un ecclésiastique si zélé pour l'honneur du culte de DIEU ; en toute occasion il lui témoignait l'affection la plus tendre et la plus sincère ; et, lorsque le bâtiment du séminaire eût été construit, il y fit percer une porte de communication, pour donner à M. de Sève, qui demeurait dans une maison contiguë, la facilité d'y venir fréquemment (1) *.

(1) Grandet.
Vies Ms. ibid.

* NOTE 3.

L'un des exercices les plus utiles aux séminaristes de Saint-Sulpice, et les plus propres à développer en eux les germes du zèle des âmes, était, sans contredit, les catéchismes qu'ils faisaient, aux enfants du faubourg Saint-Germain, comme on l'a dit dans la seconde partie de cet ouvrage. « A voir les services que ces ecclésiastiques » rendent à la paroisse, disait un écrivain du dernier » siècle, il semble qu'ils ne viennent, de toutes les parties » de la France, que pour travailler à l'édification et au » salut des âmes des paroissiens. Ce sont les plus anciens » d'entre eux, qui, environ au nombre de soixante et dix, » vont, dans les différents quartiers du faubourg, ensei- » gner à la jeunesse les premiers éléments de la religion » chrétienne. Ce sont eux qui les disposent à recevoir les » sacrements de Confirmation et de Communion, et qui » préparent ceux qui les ont reçus à approcher avec fruit » de la sainte table, aux communions du mois. Tous les » dimanches et fêtes, ils font le prône aux enfants des » écoles, et ils instruisent les écoliers des pensions. En » Carême, ils font des conférences aux ouvriers et aux » domestiques ; pendant la Semaine sainte, ils donnent » une retraite aux écoliers ; enfin, tous les jours, ils » font des conférences aux jeunes clercs de la pa- » roisse (2). »

XXVII.

Zèle pour l'instruction chrétienne de la jeunesse. Association pour demander à DIEU de saints maîtres d'écoles.

(2) Calendrier hist. à l'usage de la paroisse de S. Sulpice. 1778. p. 9. — Histoire des Catéchismes de S. Sulpice. p. 126. — Vie de M. de La Salle. Discours préliminaire. t. 1. p. 68. in-4°.

Le zèle pour la sanctification des enfants, inspira à un grand nombre de ces ecclésiastiques la pensée de demander à DIEU de saints maîtres d'écoles, pour la classe la plus indigente de la société. C'était l'un des vœux les plus

ardents de M. Bourdoise. Il ne pouvait voir de sang-froid qu'on entretint des écoles de charité, seulement pour apprendre à lire et à écrire aux enfants. « On ne doit pas » s'étonner, disait-il, si, dans la suite, on en voit si peu » qui vivent en chrétiens. Pour qu'une école devint utile » au christianisme, il faudrait des maîtres qui travail- » lassent à cet emploi en apôtres, et non pas en merce- » naires, comme si c'était un chétif métier du commun, » inventé afin d'avoir du pain (1). » Pour obtenir de tels maîtres, il imagina une association de prières, qui fut établie en 1649, probablement durant le séjour que firent à Liancourt les ecclésiastiques que M. Olier y avait envoyés ; du moins l'historien de M. Bourdoise rapporte, qu'ils furent les premiers qui embrassèrent cette association, le 15 mars de cette année. Elle fut mise sous l'invocation de saint Joseph, patron et modèle de tous les instituteurs de l'enfance, et se composa bientôt de soixante-dix ecclésiastiques. « Comme les prêtres et le clergé » négligent beaucoup l'instruction des enfants, écrivait » l'un de ces pieux associés, DIEU, qui a soin de son » Eglise, veut peut-être pourvoir à ce défaut par quelque » moyen extraordinaire, et susciter des maîtres et des » maîtresses d'école, qui s'acquittent de notre devoir ; et » c'est pour cela, sans doute, qu'il envoie son esprit de » prières dans les cœurs de tant de personnes (2). »

(1) *Vie de M. Bourdoise. Ms. in-4° p. 985.*

(2) *Ibid. pag. 896.*

XXVIII.

DIEU suscite des congrégations qui se dévouent à l'instruction chrétienne de l'enfance.

On ne peut douter que le ciel n'ait exaucé, en effet, ces vœux ardents, quand on voit, peu après, de nombreuses congrégations de laïques, voués à ce ministère jusqu'alors si négligé. Il paraît même que le séminaire de Saint-Sulpice, où ce zèle était comme héréditaire depuis M. Olier, contribua à l'accomplissement des desseins de la Providence ; car, pour nous borner à quelques exemples plus connus, ce fut à cette école que M. de La Salle, instituteur des Frères des écoles chrétiennes, vint puiser le zèle ardent qu'il sut communiquer à sa société. Quoiqu'il n'eût pas

connu M. Sulpice et u-
tremment q-
d'abord à
et, l'ayant
Sulpice, il
maison. La
sociétés, r-
nât cette
d'instances
le souvenir
minaire (3).
fication des
parillem-
les Sœurs
nombreuse
principale-
devons en
connu le se-
et, après d-
la sanctifica-
où il instit-
de pieuses
sous le no-
surtout dan-

Sous la d-
pice ne le
saintes con-
vœux men-
retrouver
L'amour d-
aurait en
avec la mo-
très-sensit-
pour le dé-

connu M. Olier, il éprouvait pour lui une si grande confiance et une affection si filiale, qu'il ne l'appelait pas autrement que son père (1). A son exemple, il alla jeter, d'abord à Vaugirard, les fondemens de sa communauté; et, l'ayant ensuite transférée pres du séminaire de Saint-Sulpice, il tenta, mais sans succès, de l'agréger à cette maison. La diversité d'esprit et de fonctions de ces deux sociétés, ne permirent pas apparemment qu'on lui donnât cette satisfaction, qu'il demandait avec beaucoup d'instances (2). Le vénérable Grignon de Montfort, que le souvenir de la sainte vie de M. Olier avait attiré au séminaire (3), et qui y déploya tant de zèle pour la sanctification des enfans du faubourg Saint-Germain (4), puisa pareillement à cette école, l'esprit qui subsiste encore dans les Sœurs de la Sagesse, l'une des congrégations les plus nombreuses qui existent en France, et qui est répandue principalement dans les provinces de l'Ouest (5). Nous devons en dire autant de M. Démià. Quoiqu'il n'eût pas connu le serviteur de DIEU, il l'invoquait comme un saint; et, après être sorti du séminaire, il se livra tout entier à la sanctification de la jeunesse, principalement à Lyon, où il institua une société de maîtres d'écoles et une autre de pieuses maîtresses, connues encore aujourd'hui, sous le nom de *Sœurs de Saint-Charles*, et répandues surtout dans le Midi (6).

Sous la direction de M. Olier, le séminaire de Saint-Sulpice ne le cédait en rien, pour la régularité, aux plus saintes communautés de la capitale; et chacun des nouveaux membres, qui venaient s'y incorporer, croyait y retrouver la société des premiers disciples du Sauveur. L'amour du monde en était tellement banni, que chacun aurait eu de grands remords de conscience d'en parler avec la moindre estime, et eût fait aux autres une peine très-sensible d'en parler ainsi. S'il en était question, c'était pour le décrier à l'envi. Par amour pour la pauvreté, on

(1) *Remarques historiques*, t. I. p. 56.

(2) *Lettres de M. Leschassier*, t. VII. Lyon. p. 357. 17 novembre 1706.

(3) *Vie du vénérable serviteur de DIEU Grignon de Montfort*, in-8°. 1859. p. 28.

(4) *Vie du même*, par Picot de Clotvière, p. 70.

(5) *Essai sur l'influence*, t. II. p. 454.

(6) *Vie de M. Démià, instituteur des Sœurs de saint Charles*, in-8°. — *Essai sur l'influence*, etc. t. II. p. 527.

XXIX.
Ferveur du
séminaire de
S. Sulpice.

faisait gloire en tout de ce qui était le plus pauvre. On avait un saint empressement pour tous les emplois humiliauts, ou dans lesquels il y avait de la peine; et l'on demandait avec ardeur à les remplir. La charité fraternelle, qui était regardée comme le caractère particulier de la maison, semblait ne faire de tous, qu'un cœur et qu'une âme. Personne ne possédait rien qui ne fût à ses confrères: il fallut même donner des bornes à ce grand désir de rendre service au prochain. Quoique le séminaire fût composé d'ecclésiastiques de diverses provinces, chacun en y entrant renonçait à toutes les attaches du pays, de la parenté; et entièrement abandonné à la volonté du supérieur, dans qui on reconnaissait Dieu lui-même, on serait allé au bout du monde sur son simple conseil. Plusieurs poussaient si loin l'obéissance, que le supérieur était obligé d'apporter une particulière attention à toutes ses paroles, afin de ne rien dire qui pût être pris pour un ordre de faire quelque chose de nuisible à leur santé (1). En toute occasion, on témoignait la dévotion la plus tendre envers la très-sainte Vierge, surtout en ne faisant ou n'entreprenant rien sans lui en demander auparavant la permission. Chacun saluait son image en entrant dans sa chambre ou dans celle de son directeur, et aussi en en sortant; on parlait souvent de la dévotion envers Marie et de ses pratiques, comme de jeûner ou de faire quelques mortifications la veille de ses fêtes. On parlait aussi très-souvent de l'union à Notre-Seigneur; et c'était une pratique générale, de porter toujours sur soi un crucifix, et une image de Marie, afin de s'en rappeler plus fréquemment le souvenir (2).

(1) *Memoires de M. Baudrand*, p. 64.

(2) *La manière dont on se comportait au séminaire de Saint-Sulpice*, in-32. 1837. p. 3 et suiv.

D'après le désir de M. Olier, chaque avait un ou deux moniteurs, qui l'avertissaient de ses fautes. Au premier son de la cloche, toutes les portes s'ouvraient; on observait un rigoureux silence; on ne se regardait pas, même dans les corridors, ni sur les degrés; et lorsqu'on se ren-

contrait, c
témoignait
bien spirituel
de très-gra
y avaient é
récréations
déférence l
plaisir de v
pour certain
mitié. Quo
versations é
vait, dans t
et une affab
Lantages, p
cation, se r
naire, et en r
" qu'il y eût
" la peine n
" voler que
" cette saint
" élevée au-
" qu'alors, q
" ment, nou
" séminaire

On peut se
de Saint-Sulp
travailler eff
serait de pén
qui viendrait
ces mêmes m
séminaristes
première et
former de b
piété la préc
divine, telle a

contraire, on se saluait souvent sans se connaître. Chacun témoignait une singulière affection pour le bon ordre et le bien spirituel de la maison ; la plupart même étaient dans de très-grands sentiments de reconnaissance de ce qu'ils y avaient été reçus, et de ce qu'on les y souffrait. Dans les récréations, on s'entretenait avec douceur, honnêteté, et déférence les uns pour les autres : chacun se faisant un plaisir de vaincre les répugnances qu'il pouvait ressentir pour certaines personnes, et de leur témoigner plus d'amitié. Quoiqu'on s'entretint de matières de piété, les conversations étaient toujours gaies et aimables ; et l'on trouvait, dans toutes les personnes de la maison, une douceur et une affabilité qui charmaient les étrangers (1). M. de

(1) *La manière dont on se conduisait, etc.*

Lantages, pendant le temps que M. Olier éprouva sa vocation, se rendait fréquemment aux récréations du séminaire, et en revenait toujours singulièrement édifié. « Quoiqu'il y eût fort loin du logis où j'étais, dit-il lui-même, la peine ne m'était rien, et il me semblait plutôt voler que marcher ; tant j'avais de joie d'aller dans cette sainte maison. J'y découvrais une perfection si élevée au-dessus de ce que nous avions pratiqué jusqu'alors, qu'étant de retour, je disais à un ami : Vraiment, nous ne sommes dévots qu'en peinture ; c'est au séminaire que l'on pratique la solide dévotion (2).

(2) *Vie de M. de Lantages, in-8o, liv. I. n. X. p. 14.*

On peut se rappeler que quand M. Olier accepta la cure de Saint-Sulpice, il avait compris qu'un des moyens pour travailler efficacement au renouvellement de la piété, serait de pénétrer des maximes chrétiennes les docteurs qui viendraient se former au séminaire, et d'accréditer ces mêmes maximes dans la Sorbonne, par le moyen des séminaristes qui iraient y prendre leurs leçons. La fin première et le but essentiel du séminaire, étant donc de former de bons prêtres, il voulut qu'on y donnât à la piété la prééminence sur la science ; et, grâce à la bonté divine, telle a toujours été, depuis sa mort, la ligne que ses

XXX.
Le séminaire de Saint-Sulpice institué pour être principalement une école des vertus sacerdotales.

successeurs ont suivie dans la direction de la maison. Obligés par devoir à donner aux élèves du sanctuaire les premières notions, et comme la clef des sciences ecclésiastiques, les prêtres de Saint-Sulpice ont toujours cru qu'ils s'éloigneraient tout-à-fait des vues de leur pieux fondateur, et de leur vocation, en s'appliquant à former de brillants docteurs, plutôt que de saints pasteurs des âmes. *Si le goût de l'esprit et de la science éclatante*, écrivait Fénelon à M. Leschassier, *s'introduisait insensiblement dans Saint-Sulpice, l'ouvrage de M. Olier et de M. Tronson ne subsisterait plus* (1). Pour le maintenir, la société s'est attachée constamment à donner à ses jeunes élèves le goût et l'habitude des études sérieuses, à établir dans leur esprit les fondements de tout le système des sciences ecclésiastiques; mais elle a toujours pensé qu'un développement plus approfondi de ces connaissances déjà fort multipliées, dépendait principalement des qualités naturelles, plus ou moins heureuses. des fonctions et des places que les jeunes prêtres formés au séminaire seraient appelés à remplir; de l'expérience que donnent l'âge et la connaissance des affaires et des hommes; enfin, d'un concours de circonstances qu'il n'est pas toujours possible de faire naître ou de prévoir (2).

(1) *Œuvres de Fénelon. Correspondance*, t. v. Lett. 44^e. 22 mars 1706. à M. Leschassier, p. 224.

(2) *Histoire de Fénelon, par le cardinal de Bausset*, t. 1. liv. 1. p. 27.

XXXI.
Combien M. Olier recom-mandait l'étude à ses ecclésiastiques.

(5) *Esprit de M. Olier*, t. III. p. 387.

Au reste, M. Olier n'a nullement voulu favoriser l'ignorance des prêtres, si hautement réprouvée dans l'Écriture. Au contraire, il avait coutume de dire qu'un ecclésiastique sans science ne pouvait jamais faire de grands biens dans l'Église (3); et afin d'inspirer plus efficacement l'amour de l'étude, il établit au séminaire des répétitions de théologie pour ceux qui suivaient les cours de Sorbonne, et pour tous les autres séminaristes, une chaire occupée par un docteur, chargé aussi de leur faire des répétitions. Il établit encore un exercice public chaque semaine : c'était une thèse soutenue alternativement par ceux qui allaient en Sorbonne, et par ceux qui prenaient leurs leçons dans la mai-

son (4)
sortes d
disposit
ble, é
pour l
Dans ses
persuade
les yeux
ils sont le
dont les c
ceux qu'
quasi elle
vent instr
une armé
la condui
des enner
dans le
pement
matières
entre les
et sur q
dans les
savants c
vangile,
de l'opin
détours,
des coule
siers pui
ce qui su
plus prof
une scien
tude par
vée dans
En conse
la fin du se

son (1). Aussi le trouvait-on toujours prêt à fournir toutes sortes de secours aux sujets pauvres, qui montraient des dispositions pour les sciences ecclésiastiques : « Il me semble, écrivait-il, que ceux qui promettent beaucoup, soit pour la piété, soit pour l'esprit, doivent être préférés (2). » Dans ses entretiens aux séminaristes, il s'efforçait de leur persuader que si l'Église est un corps dont les prêtres sont les yeux, ils doivent l'éclairer ; si elle est un vaisseau dont ils sont les pilotes, ils doivent la conduire au port ; une cité dont les clefs leur sont confiées, ils doivent savoir discerner ceux qu'il y faut admettre, de ceux qu'il en faut chasser ; que si elle est une académie dont ils sont les maîtres, ils doivent instruire ceux qui la fréquentent ; qu'enfin, si c'est une armée dont ils sont les capitaines, ils sont destinés à la conduire et à la protéger, dans un lieu inconnu, et parmi des ennemis qui ne cherchent qu'à la surprendre. « C'est dans le confessionnal, disait-il, qu'il faut rendre promptement, sans secours et sans consulte, des arrêts sur les matières les plus importantes qui soient jamais tombées entre les mains d'aucuns juges, dont il n'y a point d'appel, et sur quoi les hommes se fondent pour l'éternité. C'est dans les chaires, que l'on est obligé de parler pour les savants et les ignorants, de soutenir les vérités de l'Évangile, de combattre les vices, de résister au torrent de l'opinion, de confondre l'hérésie, et de découvrir ses détours, ses impostures et ses fausses conséquences, avec des couleurs si vives et si naturelles, que les plus grossiers puissent juger de sa malice selon toute son étendue ; ce qui suppose nécessairement une science plus élevée, plus profonde, et plus étendue que celle du commun : une science d'une trempe plus forte que ne la donne l'étude particulière : une science enfin, qui ait été éprouvée dans les écoles et dans les académies (3). »

En conséquence, M. Olier, exposant dans un petit écrit la fin du séminaire de Saint-Sulpice, s'exprime ainsi sur

(1) *Esprit de M. Olier*, t. III, p. 395.—*Mémoires de M. Baudrand*, p. 363-37.

(2) *Lettres ant. de M. Olier*, p. 79.

(3) *La gloire du Tiers-Ordre de saint François*, 2^e partie, p. 259 et suiv.

les études : « On aura soin que rien ne manque de ce qui
 » peut servir à l'instruction des cleres, soit dans la doc-
 » trine, soit en ce qui regarde la piété. La société s'ef-
 » forcera donc d'instruire chacun selon sa portée, dans la
 » philosophie, la théologie scolastique, morale et posi-
 » tive, et aussi dans les controverses, afin qu'ils soient
 » toujours prêts à rendre raison de leur foi. » Mais il dé-
 » clare en même temps, que le grand et le principal objet de
 la sollicitude des directeurs, sera de former de saints
 prêtres, des hommes appliqués à l'oraison, q u'il est, dit-il,
 la source et la vie des vertus, et l'exercice absolument né-
 cessaire pour arriver à la perfection sacerdotale †. Il veut
 enfin, que l'étude soit un nouveau moyen d'acquérir les
 vertus, en sorte qu'on devienne plus vertueux à mesure
 qu'on devient aussi plus savant; et, pour ne rien laisser à
 désirer sur une matière si pratique et si importante, nous
 rapporterons ici les prit épiaux avis qu'il donnait sur ce
 sujet.

XXXII.
 Avis de M.
 Olier sur les
 dangers de la
 science.

(1) *Esprit de*
M. Olier, t. III.
 p. 592.

(1) *Divers écrits*
spirituels de M.
Olier, t. I, p. 41.
Finis et scopus
familie, n. 7.

« Parmi tant de personnes qui s'adonnent à l'étude,
 » hélas, qu'il y en a peu qui en retirent beaucoup de
 » fruit! La science, qui devrait augmenter l'amour de Dieu
 » dans les cœurs, y est un des plus grands obstacles à
 » ses grâces, parce que dans l'étude on n'a point en vue
 » Jésus-Christ seul. Si vous n'étudiez pas par principe de
 » piété, toutes vos connaissances ne serviront qu'à vous
 » rendre plus vains, plus remplis de vous-même, plus
 » opiniâtres et plus attachés à votre propre jugement; en
 » un mot, d'autant plus desséché dans la dévotion, que
 » vous acquerez plus de science (1). La science sans
 » enflure est un miracle : *Scientia inflat*. Oui, c'est un

† *Potissimè autem incumbet tradendis et promovendis virtutibus tum*
christianis, tum clericibus, præcipuè verò orationi mentali, quæ fons est
et vita virtutum, cujus ope mûcâ, erunt perfecti, sicut eorum Pater cu-
lestis perfectus est (1).

» mirac
 » point
 » point,
 » verita
 » qu'on
 » lieu de
 » nihil s
 » un gran
 » reuse,
 » telle, q
 » la scien
 » à-dire,
 » science
 » laquelle
 » va crois
 » Le gr
 » prit chr
 » a trois
 » humain
 » divine e
 » humain
 » un princ
 » puissanc
 » purement
 » pre espi
 » l'estime
 » chrétien
 » purement
 » prit. C'es
 » et à qua
 » pour étu
 » ces née
 » maine et
 » science d
 » qu'il dit

» miracle que de voir un homme savant qui ne s'estime
 » point quelque chose. Le premier ange ne s'en défendit
 » point, et ne put pas se soutenir sur ce pas glissant : *In*
 » *veritate non stetit*. C'est là la grande science, de savoir
 » qu'on n'est rien, et de bien discerner son néant au mi-
 » lieu de ses dons : *Qui se existimat aliquid esse, cum*
 » *nihil sit, ipse se seducit* : voilà une vraie science, et
 » un grand discernement. Car c'est une vanité très-dange-
 » reuse, et la superbe la plus venimeuse et la plus mor-
 » telle, que celle de l'esprit, celle surtout qui est tirée de
 » la science. O qu'il y a peu de savants chrétiens ! c'est-
 » à-dire, qui demeurent dans l'anéantissement avec leur
 » science, ô qu'il y en a peu ! Cette vanité est celle de
 » laquelle on ne revient quasi jamais, parce que la science
 » va croissant avec l'âge et l'expérience (1).

(1) *Discours*
sur M. de Sales,
1^{re} part.

» Le grand mal, c'est qu'on n'étudie point dans un es-
 » prit chrétien. Pour entendre ceci, il faut savoir qu'il y
 » a trois sortes de sciences : la première est purement
 » humaine ; la seconde, divine simplement ; et la dernière,
 » divine et humaine tout ensemble. La science purement
 » humaine était celle des païens, qui n'étudiaient que dans
 » un principe humain, et par le seul effort de leur propre
 » puissance. Ils n'étudiaient non plus que pour une fin
 » purement naturelle, telle que la satisfaction de leur pro-
 » pre esprit, la vue de leur propre perfection, et enfin
 » l'estime et la louange humaine : et il n'y a que trop de
 » chrétiens qui étudient de la sorte. La science infuse et
 » purement divine est mise au rang des dons du Saint-Es-
 » prit. C'est celle que Dieu a donnée autrefois aux apôtres
 » et à quantité d'autres saints, qui n'avaient ni le temps
 » pour étudier, ni les dispositions pour acquérir les scien-
 » ces nécessaires à leurs ministères. La troisième est hu-
 » maine et divine tout ensemble ; c'est proprement la vraie
 » science des chrétiens, et celle dont parle le Sage, lors-
 » qu'il dit : *Dedit illi scientiam sanctorum, complevit*

XXXIII.
 En quoi con-
 siste la science
 des chrétiens,
 d'après M. O-
 lier.

pendis virtutibus tum
mentali, quæ fons est
cut eorum Pater cu-

» *labores illius*. Celle-ci n'est point donnée par infusion
 » et sans travail; elle participe de l'un et de l'autre. Ce
 » n'est pas une science comme était celle d'Adam; elle
 » est de la nature de la grâce et des vertus chrétiennes,
 » qui s'acquièrent avec travail. Chacun sait que, par le
 » péché originel, l'homme a perdu le droit à la science et
 » aux vertus, dont il était revêtu avec l'innocence :
 » JÉSUS-CHRIST, par ses mérites, nous a donné le droit et
 » la capacité d'acquérir, mais avec travail, la science
 » et les vertus. De même qu'on acquiert la nourriture
 » du corps au prix de ses sueurs, après avoir perdu le
 » droit à la vie : *In sudore vultus tui vesceris pane tuo* ;
 » ainsi en est-il de la nourriture de l'esprit, qui consiste
 » dans les vertus et la science (1). »

(1) Discours sur
 M. de Sales, 1re
 partie.

M. Olier concluait de là, que, pour étudier chrétienne-
 ment, nous devons entrer dans des dispositions d'humili-
 lité, étant convaincus de notre impuissance, si JÉSUS-
 CHRIST ne nous éclaire; dans des dispositions de pénitence,
 surmontant avec courage les peines inséparables du tra-
 vail; enfin, de zèle pour la gloire de DIEU, qui doit être
 la fin de toute étude chrétienne.

XXXIV.

Étudier avec
 humilité, en es-
 prit de péniten-
 ce, et pour la
 gloire de DIEU.

(2) *Esprit de*
M. Olier, t. III,
 p. 590. — *Artes*
mercures, étude.

Pour s'établir dans la première disposition, il voulait
 qu'après s'être convaincu qu'on n'est rien par soi-même,
 qu'on ne vaut rien, qu'on ne peut rien, qu'on ne sait
 rien; on allât chercher la science en JÉSUS-CHRIST, où
 DIEU le Père l'a renfermée pour la répandre de là sur
 l'Église; et qu'on regardât les livres comme des résér-
 voirs où JÉSUS-CHRIST l'a mise pour nous (2). Il désira
 même, afin de renouveler fréquemment le souvenir de
 cette vérité, qu'on plaçât dans la bibliothèque du sémi-
 naire, la statue du Sauveur, comme étant la sagesse éter-
 nelle et la lumière des docteurs, avec cette inscription
 au-dessous : *Quæcumque audiri à Patre meo nota*
fecit vobis (3). Voici quelques-uns des sentiments qu'il
 suggérait à ses disciples, pour entrer dans cet esprit, et

(3) *Vie de M.*
Olier, par M. de
Bretouwilliers, t.
 II, p. 405.

qui se tra
 avait com
 » sois à v
 » vous q
 » qu'un c
 » que je n
 » qui fass
 » *Fiat lu*
 » nèbres
 » pour ét
 » vrir mo
 » me tron
 » DIEU, n
 » mais j'a
 » moi-mêm
 » alors pl
 » tenant (
 » Je doi
 » à cause
 » que j'ai
 » une saï
 » je sais
 » cette gr
 » l'avengl
 » Vous v
 » veille,
 » cette vi
 » voulez
 » même q
 » sueur de
 » avez mi
 » épines
 » écorces
 » afin de
 » pour no

qui se trouvent dans le recueil des *Actes intérieurs* qu'il avait composés pour leur usage. • Souffrez, ô JESUS, que je sois à vos pieds durant cette étude, afin de recevoir de vous quelque rayon qui vienne m'éclairer. Je ne suis qu'un chaos d'ignorance et de confusion, et je confesse que je n'en puis sortir que par un saint commandement, qui fasse en moi ce qui fut fait dans le chaos du monde : *Fiat lux* ; et alors je serai hors de la confusion et des ténèbres de la nuit. Verbe divin, qui vous êtes incarné pour être notre maître, je vous conjure de vouloir ouvrir mon esprit à votre vérité. Dans l'ignorance où je me trouve, et dans l'aveuglement d'où je confesse, mon DIEU, ne pouvoir sortir que par votre lumière, si j'ai mais j'avais la présomption d'être devenu savant par moi-même, ne serais-je pas bien malheureux ? Je serais alors plus aveugle encore, que je ne le suis maintenant (1).

(1) *Actes intérieurs, étude. — Journée chrétienne. Actes devant l'étude. 1635. p. 23. 29.*

• Je dois être privé de toute lumière naturelle et divine, à cause de mon premier péché, et à cause de ceux que j'ai commis après le saint baptême. J'avais alors une sainte lumière que j'ai perdue par mon péché : je sais bien, mon Seigneur, que je suis indigne de cette grâce ; mais au moins que je pleure à vos pieds l'aveuglement où m'a réduit le péché de mon âme. • Vous voulez qu'on souffre et qu'on endure, qu'on veille, qu'on soupire, et qu'on acquiesce avec travail à cette viande intérieure qui nourrit notre âme ; vous voulez que la science se rachète par la peine, de même qu'on se prépare la nourriture du corps par la sueur de son visage : mon DIEU, j'en suis content. Vous avez mis cette douce substance de la sagesse dans des épines très-aiguës ; vous avez mis cet aliment sous des écorces amères, qu'il faut goûter avec affliction : c'est afin de nous faire gémir, mon DIEU, auprès de vous pour nos péchés : c'est pour nous faire souvenir d'où

(1) *Actes intérieurs, etc.*, p. 25. 26. — *Esprit de M. Olier*, t. III, p. 591.

» nous sommes déchus, et pour nous obliger à demander
» la grâce de recouvrer, par votre Fils, la science et la lu-
» mière que nous avons perdues (1). »

(2) *Ibid.* pag. 588.

M. Olier désirait enfin que l'on n'étudiât jamais que pour
procurer, par là, la gloire de DIEU, et devenir plus capa-
ble de servir l'Eglise. « Pour cela, *oseit-il*, n'étudiez
» que par dépendance de votre directeur, non-seulement
» pour le choix de vos études, mais aussi pour le temps
» que vous devez y donner. Si vous vous éloignez de
» sa volonté, ce n'est plus l'esprit de Notre-Seigneur qui
» vous porte à l'étude : c'est l'esprit propre qui veut
» satisfaire sa curiosité. Gardez-vous bien de retrancher
» aucun des exercices spirituels, pour donner plus de
» temps à l'étude; vous devez, au contraire, être d'autant
» plus assidu à vos exercices, que vous avez plus à crain-
» dre, dans vos études, la vanité et l'attache à votre pro-
» pre jugement (2). Renoncez ainsi à toute curiosité,
» vous arrêtant un peu pour vous élever à DIEU, quand
» vous remarquez trop d'activité et d'ardeur. Soupirez
» de temps en temps après la parfaite possession de
» DIEU, où nous trouverons la connaissance entière de
» ce que nous ne connaissons jamais ici-bas, que très-
» imparfaitement (3). »

(3) *Ibid.* pag. 604.

XXXV.
M. Olier banni-
nit du séminai-
re les disputes
et les conten-
tions.

(4) *Esprit de M. Olier*, t. III, p. 571.595.594.

On conçoit qu'un homme aussi ennemi du propre juge-
ment, que l'était M. Olier, devait avoir en horreur les
contentions et les disputes qu'il engendre si souvent. Il
disait aux siens, que le jugement propre est le plus grand
obstacle à la lumière de DIEU, et par conséquent aux pro-
grès dans les sciences; que c'était un Goliath terrible, que
l'humilité seule pouvait abattre et terrasser, l'appui de
la superbe, la source ordinaire des troubles, des inquié-
tudes, l'origine des divisions, des schismes, des hérésies,
et des plus grands scandales dans l'Eglise (4). Ce n'est
pas qu'il condamnât les disputes usitées dans les écoles et
parmi les gens de lettres : nous avons vu qu'au contraire,

il en avait
qu'il con
propre, q
en conten
les vertus
les prému
« Ne di
» votre se
» si vous l'
» si vous
» fait prof
» propre f
» nir ses
» oblige ce
» l'abonda
» trouve p
» néantiss
» tablir jug
» démon.
» pour av
» tes chos
» éclaircir
» a satisf
» cette sin
» et de la
» des hum
« On fe
» mais qu
» rant JÉS
» Fils de I
» de la sag
» lieu des
» c'est l'act
» ses, et
» devez s

il en avait établi au séminaire de Saint-Sulpice ; mais ce qu'il condamnait, c'étaient les dérèglements de l'amour propre, qui, lorsqu'il préside à ces exercices, les change en contentions toutes profanes, et y blesse à la fois toutes les vertus. Voici les avis qu'il donnait à ses disciples pour les prémunir contre ces dangers.

« Ne disputez jamais par vanité, et pour faire paraître
 » votre science, mais seulement pour rechercher la vérité,
 » si vous l'ignorez encore ; ou pour vous y affermir davantage
 » si vous la connaissez déjà. Celui qui dispute par vanité,
 » fait profession de ne point céder : il cherche dans sa
 » propre force et dans sa vigueur naturelle de quoi soutenir
 » ses raisons, et s'opposer à sa partie adverse ; ce qui
 » oblige celle-ci à s'élever et à se fortifier de son côté dans
 » l'abondance de son propre sens. Dans tout cela, on ne
 » trouve pas un brin de foi, d'esprit de sacrifice, d'abnégation,
 » néantissement ; on n'y voit que désir de la gloire, de s'établir
 » juge, maître et roi sur tous : ce qui est la place du démon.
 » C'est faire le métier de Lucifer, qui contestait
 » pour avoir un trône élevé dans le ciel par-dessus toutes
 » les choses. On peut bien proposer ses difficultés pour
 » éclaircir ses doutes par l'exercice, mais lorsqu'on nous
 » a satisfaits, il ne faut pas contester davantage. Dans
 » cette simple et ingénue confession de notre ignorance
 » et de la capacité des autres, se manifeste la candeur
 » des humbles, mais c'est le supplice des orgueilleux (1).

« On fera profession au séminaire de ne disputer jamais
 » mais qu'avec simplicité, dégagement et humilité ; adorant
 » Jésus-CHRIST au milieu des docteurs. Quoique le
 » Fils de DIEU eût en lui tous les trésors de la science et
 » de la sagesse de son Père, toutefois *il était au milieu
 » des docteurs les écoutant et les interrogeant* ; et c'est
 » l'action d'une personne qui semble ignorer les choses,
 » et qui veut s'en instruire. Voilà la règle que vous
 » devez suivre dans vos disputes. Afin donc d'imiter cette

XXXVI.
 Sentiments de
 M. Olier sur la
 manière d'argumenter et de
 répondre dans
 les exercices
 publics.

(1) Divers écrits de M. Olier, t. I. p. 255. — Recueil, *ibid.*, 5^e avis fol. 17. 18. — *Esprit de M. Olier*, t. III. p. 595. 596.

(1) *Esprit de M. Olier*, t. III, p. 597.

» humilité profonde du Fils de Dieu, gardez-vous bien de
» faire les maîtres en disputant, mais comportez-vous de
» telle sorte qu'il paraisse que vous cherchez plutôt à
» être éclairé, qu'à instruire et à éclairer les autres (1).

» Si vous voulez conserver l'esprit chrétien, défiez-vous
» beaucoup de vos lumières. La fermeté de l'esprit humain,
» dans ses propres pensées, est une fermeté d'orgueil, une
» fermeté d'humeur, une fermeté d'abourtement et de
» propre puissance. Nos raisonnements sont très-fautifs,
» nos pensées fort incertaines, notre esprit très-sujet à
» l'erreur, et nous devons toujours demeurer dans cette
» conviction. Mais l'esprit chrétien et la véritable humi-
» lité demandent encore que vous demeuriez convaincus
» de votre ignorance. Car lors même que, selon l'estime
» des hommes, et leur manière ordinaire de juger, nous
» aurons beaucoup de connaissances, toujours faut-il
» avouer que nous savons très-peu de chose, en compa-
» raison de ce que nous ignorons; et encore ce peu que
» nous savons, nous ne le savons que très-imparfaite-
» ment. Si c'est l'esprit chrétien qui vous anime dans
» ces sortes de disputes, vous n'en sortirez pas, comme il
» arrive souvent, plus superbes, plus dissipés, plus atta-
» chés à votre jugement propre que vous ne l'étiez aupa-
» ravant: au contraire, vous en deviendrez plus humbles,
» plus dociles, plus vertueux, enfin plus disposés à rece-
» voir la parfaite lumière de la foi, qui ne peut s'établir
» que dans le vide de la propre raison (2). Si vous dispu-
» tez de la sorte, vous attirerez assurément sur vous beau-
» coup de grâces et de lumières; et l'on pourra dire, en
» vous voyant, ce que l'Evangile dit de Notre-Seigneur:
» *Proficiebat sapientiâ et gratiâ apud Deum et homi-
» nes* (3). »

(2) *Divers écrits spirituels de M. Olier*, t. I, p. 254. — *Recueil*, *ibid.* 3^e avis, fol. 18.

(3) *Esprit de M. Olier*, t. III, p. 596, 602, 605.

XXXVII.
M. Bianco, disciple de M. Olier, profite parfaitement de ses avis.

Ces principes si chrétiens, que M. Olier s'efforçait d'inculquer à ses disciples, étaient reçus de leur part avec une sainte avidité; ils en faisaient la règle de leur conduite;

et l'on se ré-
répandre a-
sidère que
talents. L'u-
dans cette
y doubler e-
ans, il exci-
lebert, prof-
un maître,
dans la thé-
naissance
l'hébreu, e-
gner publi-
seul trait p-
talents, à l-
cuper la ch-
en remplaç-
ser à une ch-
exerçait cet-
M. Olier, j-
parmi ses f-
cachée, et
chrétiennes
mortification
s'appliquait
du Sauveur
un petit ée-
peignit lui-
public après
composés p-
mitation de l-
dehors de l-
rempli; M.
Bayeux, e-
Ayant été

et l'on se représentera aisément l'édification qu'ils devaient répandre au milieu des étudiants de Sorbonne, si l'on considère que plusieurs s'y faisaient remarquer par de rares talents. L'un d'eux, M. Jean Blanlo, mérite de trouver place dans cette vie. Etant entré au collège des Grassins, pour y doubler sa philosophie, qu'il avait commencée à treize ans, il excita dès-lors l'admiration de son régent, M. Guilbert, professeur de mérite, qui le regardait plutôt comme un maître, que comme un écolier. Pour se perfectionner dans la théologie, en acquérant une plus profonde connaissance des saintes Ecritures, il étudia le grec et l'hébreu, et fut jugé capable par l'Université d'enseigner publiquement cette dernière langue. Enfin, et ce seul trait peut donner une idée de la supériorité de ses talents, à l'âge de vingt-deux ans, il fut nommé pour occuper la chaire de philosophie du collège des Grassins, en remplacement du docteur Grandin, qui venait de passer à une chaire de théologie en Sorbonne (1). M. Blanlo exerçait cet emploi (2), lorsque, frappé de la sainteté de M. Olier, il vint se ranger sous sa conduite, pour mener parmi ses fervents disciples une vie pauvre, pénitente et cachée, et fit bientôt de grands progrès dans les vertus chrétiennes et ecclésiastiques. L'amour de l'oraison et la mortification des sens étaient ses vertus dominantes. Il s'appliquait beaucoup aussi à honorer la sainte enfance du Sauveur; sur laquelle il composa, par obéissance (3), un petit écrit intitulé *l'Enfance chrétienne*, et où il se peignit lui-même, sans y penser. Ce livre, qui fut donné au public après sa mort, est un des premiers qui aient été composés pour faire honorer la sainte Enfance (4). A l'imitation de l'enfant Jésus, M. Blanlo cachait, sous les dehors de l'ignorance, les trésors de science dont il était rempli; M. Hermant, dans son *Histoire du diocèse de Bayeux*, en rapporte un exemple assez remarquable. Ayant été chargé par M. Olier d'enseigner la théologie

(1) *Histoire du diocèse de Bayeux*, par Hermant, 1705. in-4o. 1^{re} part. p. 502.

(2) *L'Enfance chrétienne*. 1665. Preface.

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.* -- *Vies* M^{s.} de Grandet, t. iv. p. 51.

au séminaire, il dictait ses traités, selon la coutume de ce temps; mais presque toujours il les composait en les dictant, quoique, par humilité, il tint alors sous ses yeux quelque livre, où l'on pût croire qu'il prenait ce qu'il enseignait à ses élèves. Un jour qu'il fut obligé de sortir de classe, pour répondre à quelques personnes, l'un des étudiants, curieux de savoir quel était le livre où chacun croyait que M. Blanlo prenait sa dictée, profita de son absence pour le découvrir; mais il fut fort étonné de ne trouver ni cahier, ni rien qui approchât de la matière de la conférence (1).

(1) *Histoire du diocèse de Bayeux, ibid.*

XXXVIII.
M. de Poussé
se sanctifie par
l'étude.

A M. Blanlo nous joindrons M. de Poussé, qui était aussi pour tous ses condisciples un modèle accompli des dispositions avec lesquelles on doit s'appliquer à l'étude. « Pendant huit ans que j'eus l'honneur de demeurer avec lui au séminaire, dit M. de Lantages, et que je lui donnai un exercice incroyable de charité, j'ai vu dans sa personne un exemple rare de toutes les vertus. Son attention à la présence de Dieu, dans les actions les plus différentes, était telle, que je prie Notre-Seigneur de me rendre aussi dévot en récitant l'office divin, que ce saint homme l'était en marchant dans les rues, ou en prenant ses repas. L'étude de la sainte théologie le faisait croître en sagesse, parce qu'il s'y appliquait avec piété (2). » Durant les premières années, il n'étudiait jamais que les genoux en terre (3); et par un effet de sa vénération profonde pour M. Olier, il apprenait par cœur les sujets d'oraison du serviteur de Dieu, et transcrivait ses écrits à genoux. Aussi avait-il en lui une confiance parfaite, lui rendant compte de son intérieur avec la soumission et la simplicité d'un enfant. M. Olier, de son côté, le chérissait, l'estimait et l'honorait très-particulièrement, pour ses rares vertus; et afin de rendre plus utile à l'Eglise, il voulut qu'il poussât ses études jusqu'au doctorat (4).

(2) *Notice sur M. de Poussé, Ms. de M. de Lantages.*

(3) *Notice, ibid. Ms. de M. Leschassier.*

(4) *Ibid.*

IL
C'est i
M. Olier
tact des
solennel
tant soit
gardant
bulle d'U
être cont
cent X po
toute disp
pour légiti
" lite, éc
" gement
" se décl
" faut poi
" Le silen
" mes, et
" publier
" tre (1).
Cette co
forme à ce
Car ce der
vrai catho
moins de
tralité (2)
damnée d
reur que
au saint fo
bres de sa
gerait à p
" dient qu
" labii u
" les autre
" un supé
" des con

C'est ici le lieu de faire connaître les précautions que M. Olier employa pour conserver le séminaire pur et intact des erreurs du Jansénisme. Avant même le jugement solennel d'Innocent X, il défendit qu'on lût aucun livre tant soit peu favorable à ces nouvelles doctrines : les regardant dès-lors comme véritablement proscrites par la bulle d'Urbain VIII, dont, en effet, l'autorité ne pouvait plus être contestée de bonne foi, après tous les brefs d'Innocent X pour en presser l'exécution. Il interdit également toute dispute sur ces erreurs, et voulut que chacun les tint pour légitimement condamnées. « La simplicité de l'Israélite », écrivait-il, ne permet pas de suspendre son jugement en pareille matière, et fait au contraire que l'on se déclare sans attendre les hauts commandements. Il ne faut point tant de réserve pour les enfants de l'Évangile. Le silence a pour principe la crainte de déplaire aux hommes, et l'on retient la vérité dans l'injustice. Il faut publier sur les toits la divine doctrine de notre maître (1). »

Cette conduite du serviteur de DIEU était tout-à-fait conforme à celle de saint Vincent de Paul, son ami et son conseil. Car ce dernier ne croyait pas non plus qu'il fût permis à un vrai catholique de dissimuler dans cette matière, encore moins de se tenir dans une espèce d'indifférence et de neutralité (2); et il ajoutait que cette doctrine ayant été condamnée déjà dans Bains, c'était donner les mains à l'erreur que de garder le silence (3). Comme on conseillait au saint fondateur de la Mission de laisser chacun des membres de sa compagnie, croire sur ces matières ce qu'il jugerait à propos : « O Jésus, s'écria-t-il, il n'est pas expédient que cela soit ainsi : il faut que nous soyons tous, *labii unus*; autrement nous nous déchirerions les uns les autres. Obéir en ce point, ce n'est pas se soumettre à un supérieur, mais à Dieu et au sentiment des papes, des conciles et des saints; et si quelqu'un des nôtres n'y

XXXIX.
Comment M. Olier préserve le séminaire des erreurs du Jansénisme. Il les tient pour condamnées après la bulle d'Urbain VIII.

(1) *Lettres ant. de M. Olier*, p. 578. 579.

(2) *Vie de saint Vincent de Paul*, par Collet, t. 1. p. 569.

(3) *Ibid.* pag. 555.

(1) *Vie de saint Vincent de Paul, par Collet, t. I. 554.* » voulait pas déferer, il ferait bien de se retirer, et la » compagnie de l'en prier (1). »

La conduite de M. Olier irrita néanmoins contre lui les partisans des nouvelles doctrines : ils l'accusèrent de vouloir se faire l'arbitre de la foi des siens, et d'exercer sur eux une autorité tyrannique. Le père des Mares s'en exprimait de la sorte, dans un écrit dont on a déjà parlé. « Vous considérerez, mon cher lecteur, ce qu'on pourrait attendre d'un séminaire dont M. Olier est le chef, s'il lui communique cet esprit; et quelle union, quelle paix, quelle concordance l'on pourrait espérer dans tous les diocèses de France, où les disciples d'un tel maître seraient répandus : vu qu'il fait tous ses efforts pour les engager dans son parti par sa seule autorité, ne leur ayant jamais voulu permettre de lire rien, touchant les questions qui sont maintenant en controverse dans l'Eglise, quelque capacité qui soit en eux de bien juger de ces choses contestées, quelque pureté d'intention qu'ils puissent apporter dans la lecture des auteurs. Et ce qui est encore plus étrange, par un excès d'autorité, il force des prêtres capables de servir l'Eglise et de défendre la foi, à condamner sans lumière, sans instruction, sans connaissance de cause, des sentiments catholiques, et à prononcer sur des matières qui ont exercé depuis tant de temps les plus fameuses Universités du monde, auxquelles il ne fait pas difficulté de préférer son jugement (2). »

(2) *Remontrance chrétienne et charitable à M. Olier, in-4^o. p. 30.*

Il est inutile de faire ici aucune réflexion sur des paroles si remplies d'aigreur et d'animosité ; on peut y voir quelque chose des motifs qui inspirèrent tant de haine aux sectaires contre M. Olier. Ce fut, en effet, par une conduite si vigilante qu'il préserva le séminaire du poison de l'erreur ; et cette sage fermeté a été, pour ses successeurs, une règle sacrée et invariable. La règle, en effet, que M. Olier établit, fut de proscrire toute dispute qui aurait pu diviser les es-

IL
 prits dans
 M. Tron
 » honoré
 » saine de
 » que jan
 » près, e
 » séminai
 » versité
 » porté s
 inutile de
 de M. Le
 sa vocatio
 la suite le
 » une rè
 » main t
 » publiq
 » sions :
 » pourtar
 » munau
 » crime,
 » pas pr
 » plus m
 » souffre
 » où il y
 » peut-è
 » avant e
 » on pas
 » a t-il p
 » mais a
 » ees, b
 » N'est-
 » vent à

† Ce
 séminaire

prits dans la maison †. « J'ai fait bien des réflexions, écrivait M. Tronson, sur la conduite que M. Olier, notre très-honoré père et fondateur, avait tenue pour conserver la saine doctrine dans la maison; et je suis plus convaincu que jamais, que nous n'y saurions prendre garde de trop près, et que si un jour l'esprit de division se met dans le séminaire, et que la maison se ruine, ce sera par la diversité des sentiments singuliers, et pour n'avoir pas apporté sur cela assez de précautions (1). » Il ne sera pas inutile de rapporter sur ce point important les réflexions de M. Le Peletier, dans un écrit, où il rendait compte de sa vocation à la compagnie de Saint-Sulpice, dont il fut dans la suite le cinquième supérieur. « C'est dans ce séminaire une règle invariable, dit-il, et à laquelle on tient la main tant que l'on peut, de ne laisser jamais parler publiquement des matières propres à exciter des divisions : règle bien sage et bien prudente, et qui donne pourtant tout le sujet que l'on a de crier contre cette communauté. Car plusieurs personnes regardent comme un crime, de ne pas déclamer contre certaines opinions, de ne pas prendre et soutenir avec chaleur un parti, souvent le plus mauvais et le plus condamnable. Au séminaire, on ne souffre pas volontiers, dit-on, la lecture de certains livres, où il y a cependant de très-bonnes choses; cela est vrai : peut-être même n'y en a-t-il aucune de mauvaise. Mais, avant ces livres, tout le monde était-il ignorant? n'avait-on pas suffisamment de quoi s'instruire et s'édifier? N'y a-t-il pas assez d'autres livres, où personne ne s'est jamais avisé de trouver à redire? n'avons-nous pas les sources, beaucoup plus pures assurément que les ruisseaux? N'est-il pas vrai, qu'il y a plusieurs personnes qui trouvent à redire à ces livres, qui se déclarent contre eux?

(1) *Lettres de M. Tronson, t. xi. Clermont, 26 mars 1690. p. 367.*

† Ce fut par le même moyen que M. Hurtevent préserva le séminaire de Saint-Irénée de Lyon, des erreurs du Jansénisme (1). *(1) Esprit de M. Hurtevent, par M. Maillard.*

» peut-être ont-elles tort ; d'autres les défendent : ils peuvent avoir raison ; c'est je crois ce qu'il est inutile d'examiner. Car qu'est-il nécessaire d'introduire dans une communauté des sujets de dispute, des occasions d'altérer la charité, et de faire naître la division ? Que ceux qui se plaignent de cette conduite remarquent du moins qu'on ne souffre point non plus la lecture publique des livres opposés, et faits pour combattre les autres : à moins qu'ils ne traitent de points de foi, et de la condamnation d'erreurs manifestes dont tous les fidèles, et surtout les ecclésiastiques, doivent être instruits (1). »

(1) *Écrit aut. de M. Le Peltier sur son entrée à S. Salpêtr.*

XL.

M. Olier interdit aux siens la fréquentation de ceux qui n'étaient point soumis aux décisions du saint Siège.

(2) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 578.

Un autre moyen que M. Olier prit encore pour préserver son séminaire et sa communauté des nouvelles erreurs, fut de se séparer lui-même, et de recommander qu'on se séparât de tout ecclésiastique qui ne faisait pas profession d'obéissance, et de l'obéissance la plus universelle aux décisions de l'Eglise. Il ne cessait d'inspirer, à tous ceux qui travaillaient avec lui, la plus grande défiance des dehors de la piété, quelque imposants qu'ils fussent, dès que cette piété prétendue n'avait pas pour fondement une parfaite soumission au saint Siège ; et écrivant à un ecclésiastique qui faisait profession de n'embrasser aucune opinion, et qui néanmoins ne laissait pas de fréquenter les assemblées de la secte : « Croyez-moi, monsieur, lui dit-il ; c'est une délicatesse de spéculation qui ne peut être réduite en pratique : de dire que l'on n'est d'aucune opinion, et de faire alliance avec ce parti (2). »

Enfin, une dernière précaution, ce fut de retrancher de sa compagnie et de son séminaire tous ceux qui s'étaient prononcés pour les nouvelles erreurs.

NO

NOTE 1.

placer son n
celui de Sa
témoinnage
touchante d
dans les no
le zèle des o
ayant été in
Saint-Maglo
et l'évêque
résolurent o
Mais le pér
surprise, les
apercevoir le
• Il commen
• et dans sé
• ans, était

NOTE 2.

ancien manu
M. Olier et M
vient de l'ad
M. Corbel,
réformé cet
que ceux dor
le premier es
et le troisiè
bibliothèque
et qui paraît
par M. Tron
dre des mati
des citations

3^e par

NOTES DU DEUXIÈME LIVRE.

SUR LE PÈRE THOMASSIN.

NOTE 1. — La détermination que prit le père Thomassin de placer son neveu au séminaire de Saint-Sulpice (1), de préférence à celui de Saint-Magloire, où lui-même enseignait alors (2), est un témoignage frappant de son opposition au Jansénisme et une preuve touchante de la droiture de son cœur. Car ce père, entraîné d'abord dans les nouvelles erreurs, en avait été retiré, en partie par le zèle des directeurs du séminaire de Saint-Sulpice, M. de Poussé ayant été informé des sentiments nouveaux qu'il enseignait alors à Saint-Magloire, en fit prévenir M. Féret, grand vicaire de Paris, et l'évêque de Pamiers, réunis chez saint Vincent de Paul. Ils résolurent de s'en assurer, et l'accusation fut trouvée véritable. Mais le père Thomassin, qui n'avait embrassé ces opinions que par surprise, les abandonna avec sincérité, dès qu'on lui en eut fait apercevoir le venin. Sa conduite irrita fort contre lui les Jansénistes : « Il commence depuis peu, disaient-ils, à parler dans ses écrits » et dans ses leçons de la nouvelle hérésie, lui qui, il y a quatre ans, était encore plus dur que Jansénius (3).

(1) *Lettres de M. Tronson.*(2) *Vies Ms. de Cloyssault*, t. III, p. 72.(3) *Journaux de Beslyons*, p. 150 et *alibi*. an. 1662.

NOTE 2. — On conserve au séminaire de Saint-Sulpice un ancien manuscrit des *Examens*, et qui probablement sont tels que M. Olier et M. de Poussé les avaient rédigés d'abord. Ce manuscrit vient de l'abbaye de Pébrac, où peut-être il avait été porté par M. Corbel, prêtre de la communauté, envoyé par M. Olier pour reformer cette abbaye. Il renferme en tout 158 Examens, plus courts que ceux dont on se sert aujourd'hui, et divisés en trois points, dont le premier est l'adoration, le second l'examen ou la considération, et le troisième la demande. On en trouve un autre exemplaire à la bibliothèque particulière de l'Institut, qui porte la date de 1682 (4); et qui paraît être une nouvelle rédaction des anciens Examens, faite par M. Tronson; car ils diffèrent des premiers pour le nombre, l'ordre des matières, et les détails de mœurs. Enfin, M. Tronson ajouta des citations à cet ouvrage, et le rendit tel qu'il est aujourd'hui (5).

(4) Un vol. in-8°, n. 6°.

(5) *Lettres de M. Tronson*, t. VII, Lyon.

SUR LE TABLEAU DU SAINT SACRIFICE.

NOTE 2 bis p. 261. — Nous avons cru remplir les intentions de M. Olier en faisant graver ce tableau, qu'on conserve encore au séminaire de Saint-Sulpice, et nous en donnerons ici une description succincte, pour satisfaire aux désirs de plusieurs artistes et de quelques personnes de piété.

Quand le prêtre célèbre, dit l'auteur de l'Imitation, il honore Dieu, il rejouit les Anges, il édifie l'Église, il aide les vivants, et procure le repos aux morts (1) : c'est le sujet que M. Olier a voulu rendre sensible par ce tableau. Au moment de l'Élévation, l'Église du ciel, portée sur des nuées, descend, et s'unit à celle de la terre pour s'offrir à Dieu comme une seule hostie avec JÉSUS-CHRIST.

(1) De *Imitat. Christi*, lib. IV. cap. v. v. 3.

La très-sainte Vierge, les Anges, et les Saints de l'ancien Testament. Dans la partie supérieure, on voit DIEU le PÈRE à qui le sacrifice est offert : il contemple la sainte victime qui s'immole à sa gloire, et il semble en recevoir l'oblation avec une complaisance et une satisfaction infinies. Un peu au-dessous est placée la très-sainte Vierge : elle est à genoux, ainsi que tous les Saints et les Anges, pour montrer leur dépendance à l'égard du Créateur ; elle s'adresse néanmoins à DIEU avec la confiance d'une épouse, et semble exercer la toute-puissance suppliante, que les saints docteurs reconnaissent dans cette auguste reine du ciel.

(2) *Per quem maiestatem tuam laudant Angeli. Prefat.*

Les esprits célestes, rangés autour de DIEU qu'ils adorent par JÉSUS-CHRIST (2), sont divisés en trois hiérarchies, dont chacune est censée contenir trois ordres, formant en tout les neuf chœurs des Anges ; à leur tête on remarque saint Michel, puis l'ange Gabriel, qui s'incline vers Marie. Le saint Précurseur est à part, comme le plus grand des enfants des hommes. On voit ensuite, d'un côté, Adam et Eve, et les justes de la loi de nature ; et, de l'autre, Moïse avec les saints de la loi mosaïque, et qui, dans les transports de leur reconnaissance, confessent n'avoir obtenu le salut que par le sang de JÉSUS-CHRIST, unique vertu de tous les sacrifices anciens. A leur tête on remarque le prophète David, placé ainsi tout auprès de Marie et de saint Joseph, comme leur aïeul.

Les Apôtres et les Martyrs.

L'Église chrétienne forme trois ordres ou trois couronnes. A la première paraissent les saints apôtres, qui répandirent la connaissance de DIEU dans le monde et triomphèrent de l'idolâtrie. S. Pierre, leur chef, rend grâce au Père Éternel de lui avoir inspiré cette immortelle confession, qui fut l'occasion de sa prérogative (5) ; saint

(5) *Math. cap. XVI. v. 17.*

ICE.

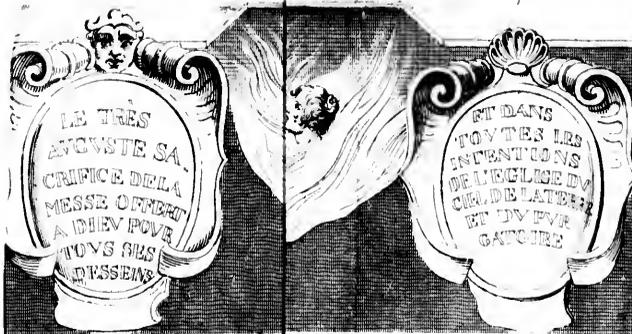
les intentions de
nserve encore au
ici une description
rtistes et de quel-

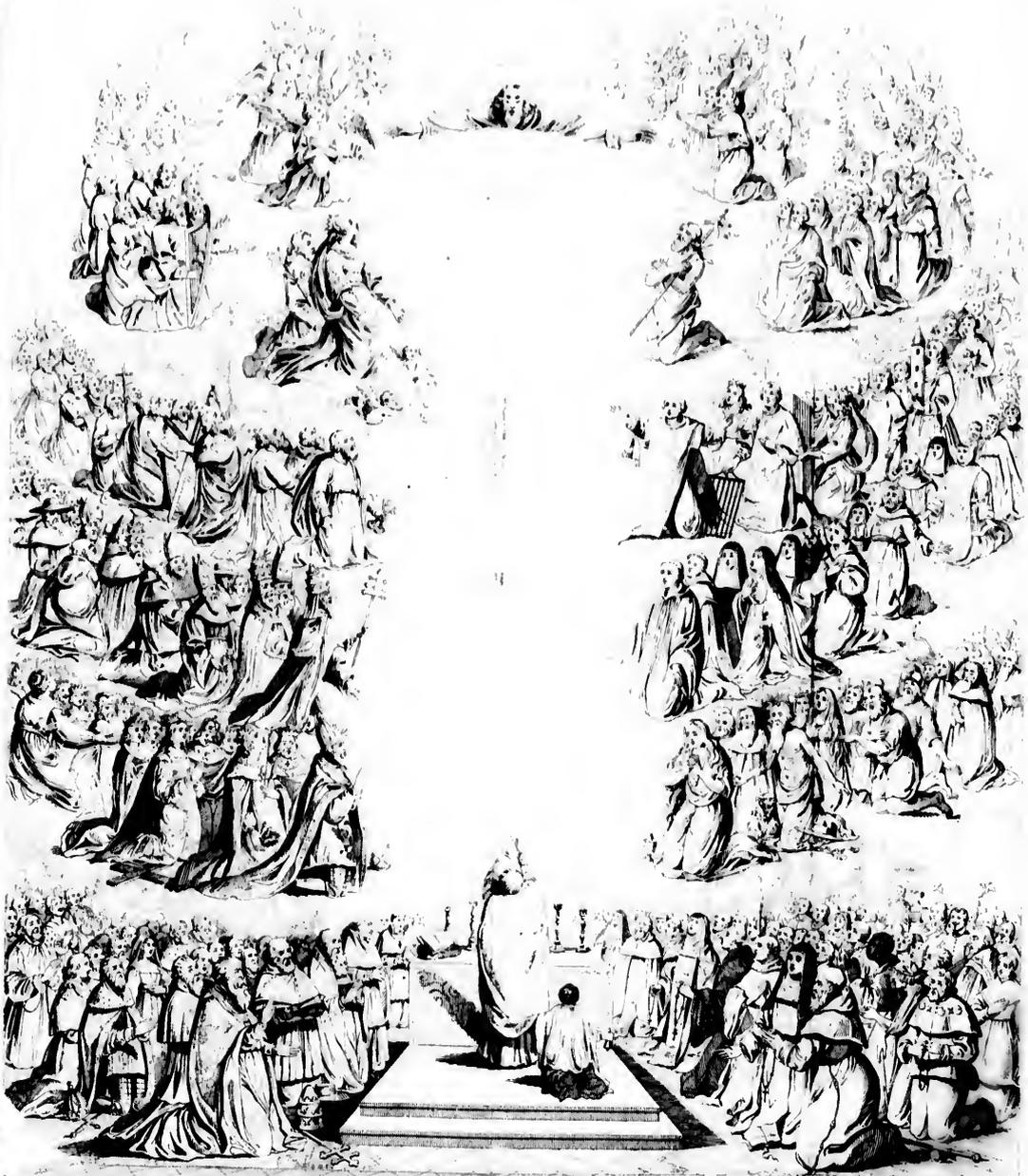
n , il honore Dieu ,
, et procure le repos
rendre sensible par
u ciel , portée sur
our s'offrir à Dieu

e à qui le sacrifice
noie à sa gloire, et
sance et une satis-
rés-sainte Vierge ;
et les Anges , pour
elle s'adresse néan-
semble exercez la
reconnaissent dans

qu'ils adorent par
es, dont chacune est
es neuf chœurs des
onis l'ange Gabriel ,
part, comme le plus
d'un côté, Adam et
tre , Moïse avec les
orts de leur recon-
e par le sang de Jé-
anciens. A leur tête
at auprès de Marie et

ois couronnes. A la
andirent la conuasi-
l'idolâtrie. S. Pierre,
il avoir inspiré cette
orogatives (5); saint





LE TRÈS
 AUGUSTE SA.
 CRISTICE DELLA
 MESSE OFFERT
 A DIEU POUR
 TOUS SES
 PÉCHÉS



ST. BONS
 CONTRE LES
 INJUSTICES
 DE LA TERRE
 ET DU CIEL
 EN JESUS
 CHRIST

Paul le B
Majeur ,
saint Pie
de Dieu
très-sain
nent enst
par les in
disciples
martyrs e
par Jésus
lui. Saint
on recon
Domitile,
sainte Ag

Au sec
saint Léo
tin ; et to
sur les h
De l'autre
teurs, rev
es avoir r
vreté rée
chacun p
de Jésus
Benoit ,
ancien re
selon sa
Bénédict
une relig
François
datrice d
saint Do
de Sien
fondateu
de Clerc
Enfin
par quel
les Alle
François

Paul le béniit de l'avoir appelé à l'apostolat (1), et saint Jacques le Majeur, de lui avoir donné place dans son royaume (2). A côté de saint Pierre on entrevoit saint Jean, qui se trouve le plus rapproché de DIEU dont il sembla pénétrer les plus hauts mystères, et de la très-sainte Vierge à qui il fut donné pour fils et pour gardien. Vient ensuite saint André, saint Thomas, saint Barthelemi, désignés par les instruments de leur supplice, enfin les autres apôtres, les disciples et tous les prédicateurs de la foi. En face sont les saints martyrs qui triomphent des persécuteurs : ils rendent grâces à DIEU par JÉSUS-CHRIST leur force invincible et s'offrent de nouveau, avec lui. Saint Etienne leur chef semble continuer encore son sacrifice ; on reconnaît après lui plusieurs des martyrs les plus illustres, sainte Domitile, saint Laurent, sainte Cécile, saint Vincent, sainte Barbe, sainte Agnès.

(1) Gal. c. v. r.
(2) Matth. cap. xx. v. 25.

Au second rang l'on voit, d'un côté, les saints docteurs, à leur tête saint Léon, saint Grégoire-le-Grand, saint Ambroise, saint Augustin ; et tous rendent grâces à DIEU des victoires qu'ils ont remportées sur les hérésies, par JÉSUS-CHRIST unique source de leurs lumières. De l'autre côté sont tous les saints religieux, figurés par leurs fondateurs, revêtus chacun de l'habit de son ordre : ils glorifient DIEU de les avoir fait triompher de l'amour des biens du monde par la pauvreté réelle, et de les avoir choisis pour rendre sensible à l'Eglise, chacun par leur institut, quelque vertu ou quelque perfection cachée de JÉSUS-CHRIST. Voici l'ordre dans lequel ils sont placés : saint Benoît, regardé comme le patriarche des moines d'Occident ; un ancien religieux de l'ordre des Carmes ; à côté, sainte Thérèse vêtue selon sa réforme ; sainte Scholastique, regardée comme la mère des Bénédictines ; saint Bernard, le restaurateur de l'ordre de Cîteaux ; une religieuse Bernardine ; un religieux de Cluni vêtu de noir ; saint François d'Assise, fondateur des Frères Mineurs ; sainte Claire, fondatrice des Clarisses ; ensuite saint Bruno, patriarche des Chartreux ; saint Dominique, instituteur des Frères Prêcheurs ; sainte Catherine de Sienne, réformatrice des Dominicains ; saint François de Paule, fondateur des Minimes ; saint Ignace de Loyola, et diverses sociétés de Cleres réguliers.

Les Docteurs et les fondateurs d'ordres.

Enfin les laïques des divers états de la chrétienté sont représentés par quelqu'un de leurs princes honoré du culte des saints, entre autres les Allemands par saint Henri, les Anglais par saint Edouard, les Français par saint Louis, les Espagnols par saint Ferdinand, ceux

Les Laïques et les Princes.

des provinces d'Orient par sainte Hélice ; ils rendent grâces à Dieu de ce qu'ils ont heureusement triomphé par Jésus-Christ de l'amour des honneurs et des pompes du monde. En face, on a placé les pénitents et les anachorètes qui triomphèrent de ses plaisirs ; à leur tête, on distingue sainte Madeleine, saint Antoine, patriarche des Cénobites, saint Jérôme, sainte Marie Egyptienne, saint Guillaume de Maleval, fondateur des Guillemites ; et c'est par là que se termine l'église du ciel.

L'Eglise militante et l'Eglise souffrante.

Celle de la terre est représentée aussi par un personnage des divers ordres ecclésiastique religieux ou politiques dont elle se compose ; après le souverain Pontife, on voit des cardinaux, des prélats, des prêtres, des religieux, des religieuses de tous les ordres ; et au second rang l'empereur d'Allemagne, Louis XIV adolescent, Anne d'Autriche, sa mère, et une multitude de personnes de toute condition et de tout pays, sur les figures desquels on remarque des expressions de piété vives et touchantes. Enfin les membres de l'église souffrante conjurent le Père Eternel d'abrèger leurs supplices, en considération de la victime qui s'offre pour eux ; et, au bas du tableau, on lit cette inscription qui en est le résumé : *Le très-auguste sacrifice de la Messe, offert à Dieu pour tous ses desseins, et dans toutes les intentions de l'Eglise du ciel, de la terre et du purgatoire.*

SUR L'ABBÉ DE SÈVE.

NOTE 3. — M. de Sève, dont on a parlé dans ce livre, composa un ouvrage intitulé : *Catechisme du monde* ; où, par demandes et par réponses, il faisait voir, d'une manière piquante et originale, les abus inséparables de la plupart des divertissements réputés honnêtes et permis. Il ne pouvait souffrir qu'un prêtre, avant de prendre son aube, ôtât le collet blanc qu'on portait alors ; et pour s'opposer à cet usage, il composa un petit livre intitulé : *Le prêtre décolleté* (1). D'après les principes de M. Bon doise, que M. Olier avait aussi adoptés (2), il ne pouvait non plus souffrir que les ecclésiastiques, étant déjà morts au monde par la tonsure, portassent le deuil de leurs parents. Il mourut le 16 du mois de janvier 1674, et fut inhumé dans la chapelle basse du séminaire de Saint-Sulpice (3).

(1) *Grandel Vie de M. de Sève*, t. 1, p. 11.
(2) *Vie de M. Bourdoise*, Ms. in-10, p. 1655 — *Vie du même* imprimée, in-40, p. 418, 419.

(3) *Régistre des sépultures du séminaire de S. Sulpice*.

NOTE 4. — Avant la dispute, disait M. Olier, vous devez vous établir dans la conviction de votre ignorance, et en faire l'aven intérieurement devant la majesté de Dieu, et à la face des anges et de tous

- les saints ; et ensuite , en commençant la dispute , invoquez le saint
- Esprit sur vous , pour qu'il vous conduise dans cette action , où
- vous avez d'autant plus besoin de son secours , qu'elle est plus
- périlleuse , et que vous devez être plus attentif à demeurer dans
- les règles d'une juste et sainte modération (1)

(1) *Esprit de St. Otier*, t. III. p. 598. 599. 602.

- Ne disputez qu'avec une très-grande charité , ne cherchant
- point à donner de la confusion à ceux avec qui vous disputez ,
- et ne les poussant jamais à bout. Au contraire , insinuez à votre
- partie adverse quelque ouverture pour éclaircir et résoudre les dif-
- ficultés qui l'embarrassent ; en un mot , faites pour elle ce que
- vous voudriez qu'on fit pour vous en pareille occasion. Lorsque
- dans la dispute vous sentez que la superbe s'élevant en vous , vous
- donne un grand désir d'avoir l'avantage : alors vous pouvez vous
- comporter comme si vous ne saviez pas répondre aux difficultés
- qu'on vous propose , interroger votre adversaire en le priant de
- vous le restreindre. C'est là donner le coup de la mort à notre juge-
- ment qui , pour l'ordinaire , ne veut point se soumettre. Quoique
- vous deviez vous conformer à cette pratique , non-seulement dans
- la dispute , mais dans toutes les occasions où vous sentez un
- grand désir de paraître savant , il y a néanmoins certaines occa-
- sions publiques , où la prudence demande qu'on en use autrement ;
- et alors vous devez vous contenter de présenter intérieurement ce
- désir à Notre-Seigneur , en le suppliant de le détruire par sa vertu ;
- et Notre-Seigneur voyant votre fidélité , ne manquera pas de vous
- exaucer dans ce moment périlleux.

grâces à Dieu de
r de l'amour des
acé les pénitents
à leur tête , ou
de des Cénobites,
me de Maleval,
ruine l'église du

nnage des divers
le se compose ;
des prélats , des
lres ; et au second
Anne d'Autriche,
ndition et de tout
pressions de piété
affrante conjurent
ération de la vie-
n lit cette inscrip-
la Messe , offert à
le l'Eglise du ciel ,

is ce livre , com-
a , par demandes
piquante et ori-
s divertissements
ir qu'un prêtre ,
ne qu'on portait
petit livre intil-
le M. Bon doise ,
plus souffrir que
la tonsure , por-
In mois de jan-
du séminaire de

devez vous établir
l'aven intérieure-
s anges et de tous

LIVRE TROISIÈME.

CONDUITE DE M. OLIER DANS LA FORMATION ET LE GOUVERNEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE SAINT-SULPICE.

I.
M. Olier se propose principalement de former une société pour l'établissement des séminaires.

(1) *Remarques historiques*, t. I, p. 44.

(2) *Divers écrits spirituels de M. Olier*, t. I, p. 69, 70, 71.

Le dessein de M. Olier, en fondant le séminaire de Saint-Sulpice, n'était pas tant de former à l'esprit ecclésiastique les jeunes gens que la Providence lui envoyait, que d'instituer une compagnie vouée elle-même à l'éducation des clercs, et qui contribuât efficacement à l'établissement des séminaires dans le royaume. Voici ce qu'il en écrivait (1). « L'intention de la sainte Eglise, manifestée par les conciles, est qu'on travaille à la réforme des peuples par la sanctification du clergé; et rien n'est plus conforme à la conduite de Notre-Seigneur. Le premier il a assemblé des apôtres et des disciples, dont l'instruction et la sainteté ont été la lumière et la perfection des peuples; et qui ayant reçu ses soins principaux et les prémices de son esprit, ont ensuite répandu ce même esprit dans le monde. C'est ce qui nous doit encourager dans le dessein d'assembler des sujets destinés au clergé, et de donner tous nos soins à la culture de ces jeunes plantes. En suivant donc le plus près que nous pouvons cet adorable exemple de JÉSUS-CHRIST, et après avoir reconnu qu'inutilement on travaillait sur les peuples, si l'on ne songeait auparavant à purifier la source de leur sanctification, qui sont les prêtres, nous nous sommes assemblés pour cultiver les nouvelles plantes qui nous sont tombées entre les mains, et qui ont paru être destinées à l'utilité du clergé (2). » M. Olier désigne ici ceux de ses disciples qu'on a déjà fait connaître, entre autres MM. de Poussé, de Quaylus, de Lantages, de Parlagés, Hurtevent,

M.
Hudon
Tronso
dont il
servir l
dans sa
la divin
trente
piété, e
taient u
taient
naître d
du clerg
pour le
M. de
de la so
M. Olier
duite d
que M.
roisse, M
entraîn
cendant
surtout
appui d
de Paul
et le pr
après la
les eccl
lui-mêm
alléguan
les jeun
bénévis
renonc
ne vou
porter à
la prév

Hudon , comme aussi MM. de Bretonvilliers , Antoine Tronson , Conderc , du Bois , Souart et plusieurs autres , dont il sera parlé dans la suite. Quelque désir qu'il eût de servir le clergé , jamais il ne sollicita personne à entrer dans sa compagnie ; et cet abandon entier à la conduite de la divine providence lui attira , en moins de huit ou dix ans , trente ou quarante sujets , pleins de zèle , de talents , de piété , et surtout de détachement apostolique. Les uns portaient une partie des travaux de la cure , les autres promettaient déjà , par leur ferveur , tous les fruits qu'on voit naître de leur zèle pour la gloire de DIEU , et pour la réforme du clergé , dans plusieurs grands diocèses du royaume , et pour le salut des infidèles , ainsi que la suite le montrera (1).

M. de Foix , l'un des trois qui avaient composé le noyau de la société à Vaugirard , était le principal coopérateur de M. Olier dans la formation de ses disciples. Chargé de la conduite du séminaire , en qualité de premier directeur , tandis que M. Olier était occupé tout entier à la réforme de sa paroisse , M. de Foix réglait et ordonnait tout dans la maison ; il entraînait la jeunesse par la force de ses exhortations et l'ascendant de ses exemples (2) ; et tous ses confrères , M. Olier surtout , le considéraient , avec raison , comme le principal appui de leur communauté (3). Néanmoins , saint Vincent de Paul crut que DIEU appelait un si digne sujet à l'épiscopat , et le proposa à la Reine , qui le nomma au siège de Pamiers , après la mort de M. Sponde (4). Cette nouvelle affligea tous les ecclésiastiques de Saint-Sulpice , surtout M. de Foix lui-même , qui fit tous ses efforts pour éloigner ce fardeau ; alléguant l'attrait que DIEU lui avait inspiré pour former les jeunes ecclésiastiques dans les séminaires , ministère béni visiblement de DIEU , jusqu'alors , et auquel il devait renoncer pour toujours s'il acceptait l'épiscopat. Toutefois , ne voulant pas agir de lui-même , il résolut de s'en rapporter à la décision de M. Olier. Elle fut telle qu'on devait la prévoir , après tout ce qui avait eu lieu dans la forma-

(1) *Mémoires de M. Baulrand*, p. 64. 65. — *Vie*, par le P. Giry, 1^{re} part. ch. xvi.

II.

M. de Foix est nommé évêque de Pamiers. D'après l'avis de M. Olier il refuse ce siège.

(2) *Mémoires ant. de M. Olier*, t. IV. p. 159. 167. 168. etc.

(3) *Vie des quatre évêques*, t. II. p. 121. 122. 125.

(4) *Ibid.* pag. 125. 124.

tion de leur société, surtout après les assurances que le père de Condren leur avait données pour les éloigner de la charge épiscopale. M. Olier lui conseilla donc de persévérer dans sa première vocation, et tous les ecclésiastiques du séminaire lui firent aussi la même réponse.

III.
M. Olier et M. de Foix se soumettent à l'avis de saint Vincent de Paul et du père Tarrisse.

(1) *Vie des quatre évêques*, t. II, p. 124, 125.

(2) *Vie de M. Olier*, par M. de Bretonvilliers, t. III, p. 28, 29.

(3) *Mém. ant. de M. Olier*, t. I. — *Galila Christiana*. — Ou fit dans les *Vies des quatre évêques*, 1644 au lieu de 1645.

Cependant la Reine et saint Vincent de Paul continuaient leurs instances ; et cette persévérance même, qui dura trois mois, fit craindre apparemment à M. Olier de n'être pas conduit par des motifs assez purs, en voulant retenir un sujet qui paraissait lui être devenu nécessaire. Pour connaître donc plus sûrement la volonté de Dieu, il voulut s'en rapporter à l'avis commun du père Tarrisse et de saint Vincent lui-même, et ces deux grands serviteurs de Dieu s'étant réunis pour en délibérer, jugèrent que M. de Foix devait accepter, et lui écrivirent un billet qui contenait ces paroles : « Allez, monsieur, allez où l'on vous envoie : ne craignez rien, Dieu sera avec vous (1). » Nonobstant cette réponse, M. de Foix était toujours résolu de ne s'en rapporter qu'à l'avis de M. Olier (2), comme à son supérieur légitime, sans le consentement duquel il ne pouvait d'ailleurs accepter l'épiscopat, en vertu de la promesse qu'ils avaient faite à Dieu, dans l'église de Montmartre. Mais M. Olier, comptant pour rien le bien de sa communauté, son opinion personnelle, et toutes les autres considérations qui se présentaient à son esprit, se soumit lui-même à cette décision, et répondit à M. de Foix de se disposer à son sacre. Il eut lieu dans l'église de Saint-Sulpice, le 5 mars 1645 (3), en présence du séminaire et d'un grand nombre de paroissiens, qui ne furent pas moins touchés du recueillement et de la modestie du nouvel évêque, que des larmes abondantes qu'il répandit. Ce jour même il donna à dîner aux évêques consécrateurs et à plusieurs des assistants, dans le réfectoire du séminaire, où, selon l'usage de cette maison, on n'interrompit point la lecture pendant le repas.

Quelq
cette oc
de la blâ
traire à
M. de F
soutenir
ses craint
« voir qu
« tures,
« nous e
« plisser
« beauc
« toutes
« ne l'al
« cours
« nira te
« perfec

Mais
de l'éta
la gran
voulut e
capable
alors de
nombre
aussi da
time, ne
Foix, p
de ces e
« auprè
« versa
« ne u
« préla

† L'h
cet évê

Quelque louable que fût la conduite de M. Olier dans cette occasion, plusieurs personnes ne purent s'empêcher de la blâmer comme un excès d'humilité tout-à-fait contraire à la prudence, persuadées qu'après le départ de M. de Foix, le séminaire de Saint-Sulpice ne pourrait se soutenir. Une d'entre elles étant venue lui en témoigner ses craintes : « Il nous suffit, lui répondit M. Olier, de savoir que DIEU le veut : lui seul est le maître de ses créatures, il peut en disposer selon sa volonté ; pour nous, nous devons nous borner à les porter au parfait accomplissement de ses ordres. Il est vrai que nous perdons beaucoup ; mais, avant tout, il faut être soumis à DIEU en toutes choses. Il est le père et le maître de la maison, il ne l'abandonnera pas. J'espère qu'en nous ôtant ce secours, il nous en donnera un autre, et qu'il nous fournira tout ce qui est nécessaire pour l'établissement et la perfection de l'œuvre qu'il nous a confiée (1). »

Mais par une nouvelle générosité, M. Olier plus touché de l'état où allait se trouver le nouvel évêque, que de la grande perte que faisait le séminaire de Saint-Sulpice, voulut donner à ce prélat plusieurs de ses prêtres, les plus capables de le seconder dans la réforme de son diocèse, alors destiné de presque toute espèce de secours. De ce nombre furent MM. de Parlagès et Planat, qui l'aidèrent aussi dans l'érection du séminaire de Pamiers. La haute estime, non moins que la tendre charité de M. Olier pour M. de Foix, paraissent assez dans ces paroles qu'il écrivait à l'un de ces ecclésiastiques : « Conservez l'avantage que vous avez auprès de monseigneur de Pamiers, qui est la sainte conversation et l'exemple de ses vertus admirables, que vous ne trouverez que difficilement ailleurs. Aidez ce prélat, si délaissé, et qui mérite tant d'être secouru † (2). »

† L'historien de M. de Foix, assez mal instruit de ce qui concerne cet évêque, s'est imaginé que M. Olier ne considéra plus son

IV.
Confiance de M. Olier au secours de DIEU. Sa charité envers M. de Foix.

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. III, p. 28. — *Vie, par le père Giry*, part. 2^e, ch. II. *Remarques historiques*, t. III, p. 552.

(2) *Lettres aut. de M. Olier*, pag. 191, 215, 225.

(1) *Journal de M. des Lions*, p. 74.

(2) *Régistre de la juridiction spirituelle de Saint-Germain - des - Pres*, 19 novembre 1655, p. 225. 6 mai 1656. p. 249.

(3) *Journal de des Lions*, p. 527.

(4) *Ibid.* t. 74.

(5) *Catechisme chrétien pour la vicinie de Paris*, par M. Olier. Approbation du 1^{er} avril 1656, par l'évêque de Pamiers.

(6) *Journal de des Lions*, p. 564.

(7) *Ibid.* p. 58.

(8) *Ibid.* pag. 162.

V.
Changement déplorable de M. de Foix.

(9) *Mémoires chron. et dogmatiques de d'Avrigny*, 4665.

(1) *Vie des quatre évêques*, t. II, p. 12.

De son côté, M. de Foix conserva toujours pour M. Olier l'affection la plus respectueuse et la plus sincère. Lorsqu'il allait à Paris, il logeait au séminaire de Saint-Sulpice (1), il présidait aux fêtes de cette maison (2), prêchait quelquefois à la paroisse (3), où le peuple montrait pour l'entendre un empressement toujours nouveau. Il comptait le séminaire de Saint-Sulpice au nombre des communautés dont Dieu semblait alors se servir pour répandre plus de grâces sur l'Eglise de France (4), et vénérait M. Olier comme un homme inspiré de Dieu (5). On conçoit qu'un prélat si attaché à ses anciens confrères, devait être hautement déclaré contre les nouvelles erreurs. Aussi le voyons-nous occupé, tantôt avec saint Vincent de Paul (6), tantôt avec les prêtres de Saint-Sulpice, à concerter les moyens de ramener à la soumission les esprits qui s'en étaient éloignés (7); et il avait coutume de dire, que, si cette nouveauté venait de Dieu, elle ne produirait pas, comme on le voyait malheureusement, tant d'effets de rébellion, d'effluve et d'apostasie (8).

Tel fut l'évêque de Pamiers, durant les vingt premières années de son épiscopat. Mais de si beaux commencements furent bien obscurcis par la suite. Car cet abbé de Foix, jusqu'alors un modèle de toutes les vertus ecclésiastiques, et qui avait montré tant d'opposition pour les nouvelles erreurs, devint, quelques années après la mort de M. Olier et celle de saint Vincent de Paul, l'un des plus opiniâtres défenseurs du Jansénisme, et fut ce trop fameux François-Etienne de Caulet, l'un des quatre évêques opposés au Formulaire d'Alexandre VII, qui pensèrent bouleverser l'Eglise (9). En considérant la chute malheureuse de cet évêque, on ne peut s'empêcher de reconnaître dans sa sortie

ancien ami des que celui-ci eut quitté le séminaire de Saint-Sulpice: « De là est venue, dit-il, l'espèce d'indifférence avec laquelle il a toujours regardé depuis l'abbé Caulet (1). »

de Saint-
Dieu su
M. de F
en eût é
trois ecc
rard, en
étant plu
de son ex
il eût sa
omme
d'occup
dence vo
pagnie'

La so
M. du F
girard.
les motif
ne prit
fut au c
qu'on le
autre gé
après
exercer
vité pa
Monte
évêqu
dans le
mina à
vait po
ment
doulet
m'eût
ner à
Ferrier
duisit l

de Saint-Sulpice, une marque visible de la protection de DIEU sur cette société. Que serait-elle devenue, si M. de Foix, qui ne mourut que vingt ans après M. Olier, en eût été membre le reste de sa vie? Ayant été l'un des trois ecclésiastiques qui avaient formé la société à Vaugirard, en ayant lui-même élevé les premiers prêtres, et étant plus en état qu'aucun autre de la conduire, à cause de son expérience et de son grand ascendant sur les esprits; il eût sans doute été choisi pour succéder au fondateur, comme le plus digne et le plus capable, sans contredit, d'occuper sa place: et l'on peut bien penser que la Providence voulut empêcher ce malheur en le retirant de la compagnie*.

La sortie de M. de Foix fut bientôt suivie de celle de M. du Ferrier, qui était aussi un des trois solitaires de Vaugirard. Quoiqu'il ne nous ait pas fait connaître en détail les motifs de sa retraite du séminaire, on voit assez qu'il ne prit point ce parti de son propre mouvement, qu'il en fut au contraire très-affligé, et ne s'y résolut que parce qu'on lui déclara que DIEU l'appelait à des travaux d'un autre genre. «Lorsqu'on m'eût fait connaître, dit-il, que, après avoir pris soin des ecclésiastiques, j'étais appelé à exercer les fonctions de grand-vicaire; je me trouvai invité par M. d'Hardivilliers, archevêque de Bourges, M. de Montchal, archevêque de Toulouse, et par M. de Lude, évêque d'Albi. Ne voulant pas me conduire moi-même dans le choix, j'eus recours à M. Vincent, qui me déterminina à préférer Albi, parce que, depuis cent ans, on n'avait point travaillé dans ce diocèse. Je partis immédiatement avant le siège de Paris, et avec une aussi grande douleur, et une aussi vive affliction d'esprit, que si l'on m'eût conduit au supplice. Mais je tâchai de m'abandonner à DIEU, et de me confier en lui (1).» A Albi, M. du Ferrier commença l'établissement d'un séminaire, et introduisit l'usage des conférences diocésaines; puis, durant

* NOTE 1.

VI.
M. du Ferrier
quitte la compagnie de Saint-Sulpice.

(1) Mémoires de M. du Ferrier, p. 583 et 594.

trente-sept ans qu'il vécut encore, il exerça la charge de grand-vicaire dans divers diocèses où il fut successivement appelé.

Mais tout porte à croire qu'il ne se tint point assez en garde contre les nouvelles doctrines; du moins, depuis sa sortie du séminaire, il vérifia, comme à la lettre, le jugement que M. Bourdoise avait porté de lui, lorsqu'un jour, les ecclésiastiques de Saint-Sulpice lui demandant ce qu'il pensait de chacun d'eux, il dit à M. du Ferrier: Que, semblable au zéro, il faisait valoir les autres, et que seul

(1) *Ibid.* pag. il ne valait rien (1). Il paraît même qu'il ne conserva plus aucun rapport avec le séminaire de Saint-Sulpice. Nous lisons néanmoins, qu'en 1678, il s'adressa à un ecclésiastique de cette maison, pour le consulter sur un point relatif à l'évêque de Pamiers, mais il n'en reçut aucune

(2) *Lettres diverses de M. Tronson*, t. 1. p. 27 mars 1678, p. 72. réponse; et M. Tronson nous donne assez à entendre la cause de cette réserve: *Ils ont leurs casuistes*, écrit-il; *les nôtres leur seraient trop suspects* (2). Il s'agissait vraisemblablement de l'affaire de la Régale, à laquelle

M. du Ferrier prit tant de part, que la cour le reléqua d'abord à Tonnerre, en 1680, et quatre ans après le fit transférer à la Bastille, où il mourut au bout de deux ans.

* NOTE 2.

La retraite de ces deux ecclésiastiques montre manifestement, que, dans les desseins de DIEU, la société de Saint-Sulpice ne devait reposer que sur M. Olier, comme sur son unique pierre fondamentale. Nous avons vu, en effet, que, lorsqu'il vint avec eux en jeter les fondemens à Vaugirard, Marie Rousseau lui recommanda de ne pas se désister de cette entreprise, quand tous ses coopérateurs, quelque nécessaires qu'ils lui parussent, viendraient à l'abandonner; et l'on peut se rappeler que le père de Condren, suscité de DIEU pour donner naissance à cette œuvre, déclara à M. Olier personnellement, qu'il serait l'héritier de son esprit pour l'établir et la perfectionner après sa mort.

Peu a
tirent d
d'attach
fut vrai
dent, c
Sulpice
Les sem
sortie, s
et la dor
• ci au
• du par
• et j'ai
• peines
leurs en
sept ans
M. Olier
par eux
sant inte
et s'imm
Mais ce
dente.
• DIEU
• cond
• affair
• M. V
• frères
• avis c
• toutes
• pas.
• contr
• Nous
Entie
prirent
c'est l'i
leurs é

Peu après la sortie de M. du Ferrier, plusieurs sortirent de la compagnie de Saint-Sulpice, pour cause d'attachement aux nouvelles erreurs; et, de ce nombre, fut vraisemblablement M. de Cambiac, frère du précédent, qui déjà avait formé le dessein de quitter Saint-Sulpice, pour entrer à la communauté de Saint-Merri (1). Les sentiments qu'éprouva M. Olier, à l'occasion de sa sortie, montrent le fond de sa charité pour ses disciples, et la douceur du zèle qui l'animait. « J'étais tous ces jours-ci au milieu des épines, écrivait-il, de me voir éloigné du pauvre M. de Cambiac, qui se retire de la maison; et j'ai porté cette croix accompagnée de beaucoup de peines (2). » Les novateurs désirant vivement de semer leurs erreurs dans le séminaire, usèrent, pendant six ou sept ans, de toute sorte de représentation pour ébranler M. Olier (3); et convaincus qu'ils n'y parviendraient jamais par eux-mêmes, ils espèrent y réussir peut-être en faisant intervenir l'évêque de Pamiers, son ancien confrère, et s'immiscer même dans le gouvernement de la société. Mais cette tentative n'eut pas plus de succès que la précédente. « Monseigneur de Pamiers, écrivait le serviteur de Dieu, paraît m'exhorter à prendre bon conseil pour la conduite de la maison. Je vous puis assurer que, pour les affaires extraordinaires, nous ne manquons de voir M. Vincent (de Paul), et, pour les ordinaires, tous nos frères assemblés. Il ne faut pas beaucoup recevoir les avis de ces sortes d'esprits, qui se sont établis juges de toutes choses, et condamnent tout ce qu'ils n'ordonnent pas. Vous savez de quoi ces messieurs sont remplis contre les desseins de la maison et des particuliers. Nous avons grand repos depuis leur départ (4). »

Enfin, ne pouvant rien sur son esprit, les Jansénistes prirent le parti de le décrier comme un visionnaire; et c'est l'idée qu'ils se sont toujours efforcés d'en donner dans leurs écrits. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que Nicole,

VII.

M. Olier préserve sa compagnie du Jansénisme.

(1) *Mémoires de M. Feytaud*, in-4^o. Ms. de la Bibl. Mazarine, p. 369.

(2) *Lectures ant. de M. Olier*, p. 209.

(3) *Remontrance charitable à M. Olier*, in-4^o. 1655, p. 50.

(4) *Lectures ant. de M. Olier*, p. 169, 170, 171.

(1) *Abrégé de l'Histoire ecclésiastique*, par *Racine*, t. X, p. 358.

* NOTE 3.

(2) *Lettres de feu M. Nicole, pour servir de continuation aux deux volumes de ses lettres*, t. 12, 1745. *Auprès Quesnel, lettre XLII, 15 décembre 1693.*

après avoir rapporté quelques passages des lettres de M. Olier, et l'apparition de la mère Agnès (1), qui lui manifesta sa vocation, dit au père Quesnel et à Arnaud, dans une lettre déjà citée : « Il est bon de connaître les » gens; et, sans doute, quoique vous eussiez souvent en- » tendu parler de ce personnage, M. Olier, vous ne le con- » naissiez pas par ces caractères. Cepen tant voilà l'origine » d'un des plus grands ouvrages de France (le séminaire » de Saint-Sulpice); ce qui me confirme dans une pensée » que j'ai souvent eue, que DIEU permet quelquefois que » les plus grandes choses du monde s'exécutent par des » visionnaires, et tirent leur origine de visions * (2). » Si l'on ne savait combien la passion inspirée par l'esprit de parti peut troubler la raison, on devrait s'étonner que Nicole, si judicieux d'ailleurs dans plusieurs bons écrits sortis de sa plume, ait osé attribuer aux illusions d'imagination échauffées, plusieurs des plus grandes œuvres de l'Eglise; tandis qu'au jugement de la vérité même, *un mauvais arbre ne peut produire de bons fruits*, et qu'il ait supposé encore que DIEU permet simplement la formation de *ces grandes œuvres*, comme on doit le dire des crimes les plus énormes.

VIII.

Les Orato-
riens veulent
s'établir sur la
paroisse de S.
Sulpice.

Les Jansénistes ne pouvant répandre leur doctrine dans le séminaire, résolurent d'établir au moins, dans le faubourg Saint-Germain, les pères de l'Oratoire, qui leur étaient alors tout dévoués. Car depuis la mort du père de Condren, le zèle pour la pureté de la foi s'était bien affaibli dans cette société; et même plusieurs de ses membres défendaient leurs opinions avec tant de chaleur, qu'ils allaient jusqu'à taxer d'hérésie ceux qui soutenaient les opinions contraires. Pour faire réussir ce projet d'établissement dans le faubourg, on employa le crédit des personnages les plus puissants. Le duc d'Orléans, oncle du Roi, et le président de Maison, qui étaient, entre autres, les protecteurs déclarés de l'Oratoire, agirent si efficace-

M. OL.
ment, qu'
assuré.
» maire,
» tenent
» étaient
» l'Oratoi
» au mili
» tout bie
» abando
» ils avai
» leur de
» ils sera
» fixer a
» traitem
» allaient
» serions
» nouvel
» stacles
» Ces pèr
» par ma
» tous le
» quitter
Néam
posant à
DIEU lui
de Saint-
sans par
Roi, qu
politique
constanc
disposer
projeté.
l'abbé d
qu'il y a
Saint-S

ment, que le succès de leurs démarches paraissait être assuré. « Dès que la nouvelle en fut répandue au séminaire, elle donna sur l'heure, dit M. Olier, un tel abattement à tous nos messieurs, qu'ils ne savaient où ils en étaient. Ils étaient convaincus que l'établissement de l'Oratoire entraînerait la ruine du séminaire; et que si, au milieu de tant de contradictions, que l'ennemi de tout bien leur suscitait chaque jour, pour leur faire abandonner cette œuvre et la réforme de la paroisse, ils avaient encore sur les bras une congrégation, qui leur déclarerait une guerre ouverte, infailliblement ils seraient contraints de leur céder le terrain pour se fixer ailleurs. En effet, si des personnes qui nous traitent d'hérétiques se mêlaient dans le faubourg, et allaient abreuver les peuples de leur doctrine, où en serions-nous? Quelle zizanie? quelle brouillerie? Cette nouvelle contradiction apporterait, elle seule, plus d'obstacles au bien des âmes, que toutes les autres ensemble. Ces pères, étant irrités comme ils le sont contre nous, par maxime de conscience, et leur chaleur s'allumant tous les jours par ces doctrines, il nous faudrait tout quitter (1). »

Néanmoins, dans la crainte d'agir de soi-même en s'opposant à leur établissement, M. Olier voulut attendre que Drex lui donnât quelque indice de sa volonté, par l'abbé de Saint-Germain, son supérieur, et il demeura huit jours sans paraître. Sur ces entrefaites, la Reine régente et le Roi, qui étaient encore hors de Paris depuis les troubles politiques, firent leur entrée dans cette capitale; et la circonstance parut très-favorable aux amis de l'Oratoire, pour disposer l'esprit de la Reine, en faveur de l'établissement projeté. Mais, à leur grand étonnement, elle ordonna à l'abbé de Saint-Germain d'y mettre opposition, et répondit qu'il y avait déjà assez de communautés sur la paroisse de Saint-Sulpice. Après huit jours de silence et de prières,

(1) *Letres aut. de M. Olier.* p. 136.

IX.
La Reine et l'abbé de Saint-Germain s'opposent au dessein de l'Oratoire.

M. Olier, espérant que DIEU lui ferait connaître sa volonté, par l'organe de ce prélat, alla le visiter. A peine l'abbé l'eut-il vu entrer, que, le premier, il se mit à parler de l'affaire des Oratoriens, et déclara la résolution qu'il avait prise de s'y opposer de tout son pouvoir. « Je quitterai le » faubourg, plutôt que d'y voir entrer les pères de l'Oratoire, disait-il; je suis assuré que la plupart d'entre eux » sont Jansénistes, et je ne veux point souffrir que de telles » gens viennent s'y établir. »

X.

M. Olier établit l'usage de réciter chaque jour le chapelet dans toutes les maisons de sa compagnie.

(1) *Vie de M. Olier, par le père Giry, partie 2^e, chap. iv.—Lectures ant. de M. Olier, p. 197.*

M. Olier, connaissant alors la volonté de DIEU, crut qu'il pouvait agir en assurance, que même son devoir l'y obligeait; et, quoiqu'il éprouvât beaucoup de peine d'être obligé de s'opposer à l'Oratoire (1), il fut néanmoins affermi dans son dessein par une nouvelle faveur dont la très-sainte Vierge daigna l'honorer. Elle lui donna ordre de travailler au maintien de l'œuvre du séminaire, l'assurant de sa protection, et lui manifesta en même temps le désir, qu'en reconnaissance de ce bienfait, il s'engageât, par vœu, à honorer ses grandeurs chaque jour, pendant un quart-d'heure. C'en était bien assez pour un serviteur si jaloux de la gloire de Marie, pour contracter aussitôt cet engagement. « Je comprenais, dit-il, que, non-seulement » je devais, en mon particulier, moi qui ne suis rien, lui » rendre ces devoirs, mais faire aussi que le séminaire » pratiquât la même chose. Elle me témoigna en être contente, me donnant la confiance entière que l'établissement n'aurait pas lieu, quoique les plus grandes puissances de la France s'en mêlassent, et que tout le monde » le crût et le craignît (2). » Cet exercice sur les grandeurs de Marie, fut la récitation quotidienne du chapelet, qui, dès ce moment, a été, pour toutes les maisons de la compagnie de Saint-Sulpice, une pratique sacrée et inviolable *. « Il vaudrait mieux, écrivait M. Tronson, exposer » les personnes à manquer un quart-d'heure de lecture » spirituelle, qu'àu chapelet, que feu M. Olier, notre très-

(2) *Mémoires aut. de M. Olier, t. v. p. 397. 398.*

* NOTE 4.

« honoré père, nous a trop particulièrement recommandé,
 « pour ne pas faire tout ce qui peut dépendre de nous,
 « afin qu'on le dise tous les jours, dans toutes les maisons
 « de Saint-Sulpice. La grâce qu'il obtint de la très-sainte
 « Vierge, et qui lui fit prendre cette résolution, est assez
 « considérable pour obliger tous ses enfants à entrer dans
 « le même esprit, et à faire rendre ce même devoir à
 « cette divine mère, de qui ils tiennent toutes leurs
 « grâces (1). »

(1) *Lettres*
de M. Tronson.
Bourges, 26 jan-
vier 1680. p. 53.

Après la faveur dont nous venons de parler, M. Olier alla d'abord remercier la très-sainte Vierge à Notre-Dame de Paris, et se disposa à partir, quelques jours après, pour Notre-Dame de Liesse. Madame Tronson l'avait invité à aller prendre quelques jours de repos au Pérau ; il s'en excusa, et lui écrivit : « Je rends à Dieu ce que je vous
 « dérobe : je partirai vendredi pour un pèlerinage que je
 « lui dois. J'eusse été bien aise d'achever, au Pérau, la dé-
 « votion du chapelet de Notre-Dame, que j'ai tracé de-
 « puis votre départ. Elle me paraît comprendre les gran-
 « deurs de notre sainte maîtresse, et devoir être utile à ses
 « enfants (2). » Il parle ici des considérations, connues
 sous le nom d'*Ocupation sur les grandeurs de la très-*
sainte Vierge, en récitant le chapelet, et qui se trouvent
 dans sa *Journée chrétienne* (3).

(2) *Lettres aut.*
de M. Olier, p.
480.

(3) *Journée*
chrétienne de M.
Olier. 1^{re} part.

Avant de partir pour Liesse, il alla visiter le duc d'Orléans, qui, ayant le père Bourgoing, général de l'Oratoire, pour confesseur, mettait toujours beaucoup de zèle à établir la société sur la paroisse de Saint-Sulpice ; et il nous apprend que ses paroles, quoique très-respectueuses, firent, sur l'esprit de ce prince, une singulière impression.
 « Notre divine maîtresse, dit-il, me fit parler avec tant
 « d'efficacité à ces puissances, surtout à la principale, que
 « j'ai vu celle-ci tout ébranlée pendant que je lui parlais,
 « quoique je ne fusse rien, et que je me tinsse toujours
 « dans mes humbles devoirs (4). »

XI.
 Le projet de
 l'Oratoire é-
 choue entière-
 ment.

(4) *Mémoires*
aut. de M. Olier,
t. v. p. 598.

Étant arrivé heureusement à Liesse, il y passa deux jours presque entiers devant la statue miraculeuse de Marie, et reçut de cette puissante protectrice de nouvelles faveurs. « Quelquefois en l'oraison, dit-il lui-même, elle » me parut comme une reine dominant absolument sur » l'affaire que nous suscitaient les pères de l'Oratoire, et » régnaient sur l'œuvre du séminaire pour notre protection. » » Bientôt, en effet, cette maison éprouva son assistance. Les amis de l'Oratoire, informés d'un voyage que M. Olier avait entrepris, probablement dans le Vivarais, profitèrent de son absence pour renouveler plus vivement que jamais leurs instances et leurs poursuites. « Aux moindres visites » qu'on lui fit en notre nom, dit M. Olier, la Reine régente, » par qui notre sainte maîtresse agissait, parut si forte, si » animée et si zélée, que jamais on ne l'a vue agir plus vigoureu- » sement, plus efficacement, ni avec plus de cour- » rage, soit à l'égard des puissances qui la sollicitaient, » soit à l'égard des intéressés eux-mêmes (1). » De sorte que les Oratoriens se virent obligés de cesser toutes leurs poursuites. Bien plus, le Parlement, à la requête de l'abbé de Saint-Germain et de certains religieux, rendit un arrêt qui leur interdit le faubourg, où, en effet, ils n'eurent jamais d'établissement ».

(1) *Mémoires*
ant. de M. Olier,
t. v. p. 400.

* NOTE 5.

XII.
Le père Bourgoing écrit une lettre de plaintes à M. Olier qui se justifie.

La conduite de M. Olier, dans cette occasion, servit de prétexte aux novateurs, pour l'accuser de vouloir supplanter l'Oratoire; et ils parvinrent même à aigrir contre lui le père Bourgoing, quoique très-opposé à leurs erreurs. Comme celui-ci était absent de Paris, lorsque la Reine s'était déclarée contre le projet d'établissement, on lui persuada que M. Olier avait su profiter de son absence pour noircir l'Oratoire dans l'esprit de cette princesse; et la chose alla même si loin, que ce père écrivit à M. Olier une lettre remplie de plaintes assez vives. Le serviteur de Dieu, croyant devoir y répondre, exposa en détail les motifs de sa conduite; et, après un préambule plein de respect

M. O.
et de dou
faits :
« Pren
« la Reine
« tion, e
« Saint-G
« la vérité
« Reine,
« heureu
« de Par
« bord a
« frère d
« voulai
« lui ai d
« vérité,
« silence.
« votre a
« mon pè
« qui s'es
« plus, je
« qui agi
« paraître
« de Met
« opposé
« en ass
« sible su
« le due
« Metz ;
« témoig
« pères
« entière
« même
« passe s
« qui ne
« un de
3^e p^e

l y passa deux
miraculense de
ice de nouvelles
lui-même, elle
absolument sur
de l'Oratoire, et
otre protection."
a son assistance.
age que M. Olier
raîs, profitèrent
ement que jamais
moindres visites
la Reine régente,
parut si forte, si
vue agir plus vi-
ec plus de con-
la sollicitaient,
(1). » De sorte
esser toutes leurs
requête de l'abbé
, rendit un arrêt
et, ils n'eurent ja-
ccasion, servit de
de vouloir sup-
à aigrir contre
sé à leurs erreurs.
lorsque la Reine
ement, on lui per-
son absence pour
e princesse; et la
vit à M. Olier une
Le serviteur de
a en détail les mo-
de plein de respect

et de douceur, il disait ainsi les reproches qui lui étaient faits :

« Premièrement, votre lettre porte que je suis allé trouver
« la Reine pour lui faire des plaintes de votre congréga-
« tion, et m'opposer à son établissement dans le faubourg
« Saint-Germain. Je vous dirai sur cela très-simplement
« la vérité. C'est qu'étant allé rendre mes-devoirs à la
« Reine, de la part de monseigneur de Metz (1), sur son
« heureux retour, de même que le reste de MM. les curés
« de Paris l'avaient fait quelques jours auparavant, d'a-
« bord après mon compliment, Sa Majesté me dit : *Mon*
« *frère de Metz m'a appris que les pères de l'Oratoire se*
« *conlaient établir dans le faubourg Saint-Germain; je*
« *lui ai défendu d'y consentir.* A quoi je vous puis dire, en
« vérité, que je n'ajoutai rien, et m'en revins chez nous en
« silence. Quand au second chef, que j'ai pris le temps de
« votre absence pour m'y opposer, je vous puis assurer,
« mon père, que je n'ai rien su de votre voyage qu'après ce
« qui s'est passé, vous croyant alors dans cette ville. Bien
« plus, je vous dirai que, ayant été averti par ceux mêmes
« qui agissaient pour vous, j'ai été plus de huit jours sans
« paraître, laissant à mon supérieur, qui est monseigneur
« de Metz, d'en ordonner, lequel je connus entièrement
« opposé à cela. Ensuite de quoi je crus que je devais agir
« en assurance, suivant les ordres de la Providence vi-
« sible sur moi. Il est vrai qu'alors j'allai voir monseigneur
« le duc d'Orléans, qui pressait beaucoup monseigneur de
« Metz; que je lui dis les résistances de la Reine, et lui
« témoignai que j'aurais beaucoup à démêler avec vos
« pères, dont quantité sont dans les nouvelles opinions,
« entièrement éloignées de nos sentiments. Je vous dirai
« même en confiance, que leur zèle pour ces opinions
« passe si avant, que cela va jusqu'à attaquer les personnes
« qui ne les partagent pas; car, depuis très-pen de jours,
« un de vos pères, et des plus apparents (2), parlant en la

(1) L'abbé de
S. Germain.

(2) Le père
Camus. — *Let-
tres aut. de M.
Olier*, p. 197.

» présence d'un de nos messieurs, et s'expliquant sur moi,
 » par comparaison avec une autre personne très-affec-
 » tionnée au parti, dit : Ce monsieur ne fait pas tant
 » d'œuvres que M. Olier, mais..... *Omnia infidelium*
 » *opera sunt peccata*. Il n'est pas avantageux d'avoir,
 » dans une paroisse, des personnes qui s'élèvent à toute
 » heure et sèment des bruits contre un pasteur qui a tant de
 » peine de satisfaire à sa charge et de gagner ses brebis.
 » Mettez-vous à ma place, mon révérend père, et jugez de
 » ce que vous voudriez faire en pareil cas ? Ce dissentiment
 » d'opinions et de pensées m'a empêché de m'approcher
 » de Saint-Magloire ; et, quoique la Reine m'eût com-
 » mandé expressément de prendre la cure de Saint-Jacques-
 » du-Haut-Pas, possédée alors par une personne, qui, de
 » son côté, m'en avait sollicité six mois, je ne voulus ja-
 » mais la prendre, ni que pas un des nôtres y pensât. Je
 » crus que vos pères, faisant leur œuvre à leur manière,
 » et y ayant tant d'autres lieux nécessaires en France et
 » ailleurs, il ne fallait pas être ainsi à charge les uns aux
 » autres (1). »

(1) *Ibid.* pag.
51. 52. 55. 54.

XIII.

M. Olier ne sollicita jamais personne à entrer dans sa société.

Il est temps de considérer M. Olier dans la manière
 dont il formait les sujets destinés à sa compagnie. Persuadé que leur vocation devait être l'ouvrage de DIEU, il ne sollicita jamais personne à y entrer ; et ses successeurs ont imité jusqu'ici cette conduite. « On se contente, disait
 » M. Baudrand, de prier sur les sujets, de suivre leur
 » grâce, et d'entrer sans empressement dans les ouvertures
 » qu'ils donnent, pour procurer l'accomplissement des
 » desseins de DIEU sur son œuvre. C'était, ajoute-t-il,
 » l'esprit de M. Olier (2). » M. Le Peletier, dans l'écrit
 déjà cité, et où il rend compte des motifs qui le déterminèrent à entrer dans cette compagnie, remarque en effet que c'était comme une règle, parmi les directeurs du séminaire, de laisser agir DIEU uniquement dans la vocation des sujets, sans que les hommes y prissent aucune

(2) *Mémoires de M. Baudrand*, p. 64.

part ; jusque-là qu'il suffisait que quelqu'un délibérât tant soit peu entre plusieurs sortes de ministères, pour qu'on le détournât d'entrer dans la société. Enfin, il prend DIEU à témoin, qu'aucun des membres de la maison ne lui parla jamais de ce genre de vie, ne fit ni avance ni démarche quelconque pour l'y attirer, ajoutant même qu'ils ne l'accueillirent pas comme il l'avait espéré, lorsqu'il demanda plusieurs fois de son chef d'être admis dans leur compagnie (1). DIEU s'est plu constamment à bénir cette conduite, et l'on a remarqué que, depuis son établissement, la société n'a jamais manqué de sujets, malgré le grand nombre qu'elle en doit fournir à ses établissements, et quoiqu'ils n'y soient attirés par aucun intérêt, ni retenus par aucun lien de conscience (2). On vit même, en plusieurs occasions, l'accomplissement de l'espèce de promesse faite autrefois à M. Olier, par la bonté divine, de faire plutôt de nouvelles créatures, que de laisser périr cette œuvre par défaut de sujets. Nous en allons rapporter plusieurs exemples remarquables.

Le premier que nous citerons, est celui de M. Souart. C'était un jeune homme doné de beaucoup d'esprit et de talents, que son père avait fait élever avec grand soin, dans l'intention de lui résigner la charge qu'il occupait auprès du duc d'Orléans. Nourri à la cour de ce Prince, il ne songeait qu'à se procurer les plaisirs et les avantages de la terre. Déjà ses parents l'avaient fiancé à une demoiselle riche ; le contrat était même passé, et l'on était à la veille de célébrer le mariage. lorsque DIEU l'arrêta tout-à-coup au milieu de ses projets. Un jour de fête solennelle, au moment du sermon, le prédicateur se trouvant indisposé subitement, on vint dire à M. Olier que M. Meyster, dont nous avons parlé plusieurs fois, était à genoux au bas de l'église. M. Olier va aussitôt le prier de monter en chaire; et M. Meyster, qui était toujours prêt, et sur toute sorte de matières, commença d'abord à parler sur le mystère

(1) *Écrit de M. Le Pelletier, sur les motifs de sa vocation à Saint-Sulpice, p. 24. 50. 51.*

(2) *Nouveau Dictionnaire historique, in-8^o. 1772. l. iv. p. 774. Dictionnaire de Fénelon, 1797. l. vi. art. Olier.*

XIV.
Vocation de M.
Souart.

* NOTE 6.

du jour : mais, changeant ensuite de sujet, ce qui lui arrivait fort souvent, il tomba sur la nécessité d'examiner sa vocation, et montra combien il était difficile de se sauver dans un état auquel on n'est point appelé de Dieu. Au milieu de son sermon, il s'écria, dans la chaleur de l'action et comme dans un transport d'enthousiasme : *J'en tiens un, j'en tiens un*. A ces paroles, M. Souart, qui jusqu'alors l'avait écouté attentivement, est frappé comme d'un coup de foudre. Il fait réflexion au danger qu'il court en s'engageant lui-même, sans avoir consulté Dieu ; il roule dans son esprit mille pensées ; et enfin, pour calmer l'agitation de son âme, il va découvrir ses dispositions à M. Meyster, qui lui conseille de faire, au séminaire, une retraite sous la conduite de M. Olier. La conclusion fut que M. Souart rompit ce mariage, reçut la tonsure, et s'offrit à M. Olier, qui l'envoya, avec M. de Quaylus, fonder l'établissement de Montréal, en Canada (1), comme nous le dirons dans la suite.

(1) Grandet, *Vies Ms. t. I. p. 221 et suiv.* — *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, in-12, p. 240. — *Vie de la sœur Bourgeois*, in-12, p. 52.

XV.

Vocation de M. de Bretonvilliers.

La vocation de M. de Bretonvilliers, fils d'un secrétaire du Conseil, quoique moins extraordinaire, fut pareillement l'ouvrage de la divine providence. Ayant entendu parler de M. Olier avec une singulière estime, il éprouva un vif empressement de le connaître ; et il fut si touché de sa conversation, qu'il ne le quitta qu'avec le désir de le revoir. Il vint en effet, lui ouvrit son cœur, et lui fit connaître ses incertitudes touchant le genre de vie qu'il devait embrasser. « Le 12 du mois de janvier 1643, je me sentis porté, dit M. Olier, à offrir le saint sacrifice de la Messe pour que Dieu lui fit connaître sa vocation. Je l'offris en effet pour cette fin ; et aussitôt après, il vint me dire qu'à ce même moment il s'était cru appelé à l'état ecclésiastique, et qu'il voulait entrer dans notre maison (2). » Le serviteur de Dieu ne douta point que cette vocation ne vint d'en haut ; et, après l'avoir recommandée à Notre-Seigneur, et à la très-sainte Vierge, il pria dom Claude, provincial des Barna-

(2) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. III, p. 569, 570.

bites, et M. Picoté, l'un des prêtres du séminaire, d'en faire part à M. de Bretonvilliers père. Celui-ci d'abord en demeura consterné, et demanda du temps pour y réfléchir; mais, se rappelant les paroles que lui avait dites autrefois un religieux Capucin, le père Georges, au sujet de ce même fils, lorsqu'il n'avait que neuf ou dix ans: « Veillez » avec soin à son éducation; DIEU le destine pour être un » jour à la tête d'une communauté considérable d'ecclé- » siastiques; » fortifié d'ailleurs par les assurances que M. Olier lui donna de la volonté de DIEU, il amena lui-même son fils au presbytère de Saint-Sulpice, le 19 juin 1643, lui donna sa bénédiction, et le laissa entre les mains de M. Olier (1). Ces assurances étaient sans doute l'effet de quelque vue surnaturelle que M. Olier avait reçue de DIEU. Car, peu après l'entrée de M. de Bretonvilliers au séminaire, il prédit, comme on l'a vu, qu'il serait un jour son successeur: prédiction doublement vérifiée dans la suite, puisque M. de Bretonvilliers lui succéda d'abord dans la cure, et ensuite dans le gouvernement du séminaire, dont il fut le second supérieur (2). L'édification que M. de Bretonvilliers y répandit dès son entrée, pouvait passer avec raison pour une nouvelle marque de la volonté divine. « Sa charité semble n'avoir point de bornes, dit M. Olier; il sait adoucir toutes choses; il porte » la paix, la joie, la douceur partout où il se trouve. C'est » un centre de charité où tous ses frères se réunissent; » tous sont ravis de l'approcher; il fuit partout l'éclat; il » ne peut souffrir qu'on sache ce qu'il fait et ce qu'il donne » aux malheureux. On ne vit jamais une charité plus gé- » néreuse; il a toujours l'argent en main pour eux. Son » amour pour la pauvreté n'est pas moindre: il ne peut » souffrir d'être accompagné par un serviteur; il prend » plaisir à porter des habits tout usés, et désire sans cesse » de se déponiller de tout son bien. Ses paroles ont une » grande efficacité pour toucher les âmes: ceux qui l'é-

(1) Extrait de quelques détails sur M. de Bretonvilliers, par M. Baubraud, pag. 158. 159. 140.

(2) Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. II, p. 552. 553. — *Remarq. historiques*, t. I, p. 229. note.

» content ne voudraient jamais le quitter, ni voir finir ses
 (1) *Memoires* » discours, tant ils les remplissent de piété et de consola-
aut. de M. Olier. » tion (1). »

XVI.
 Vocation de
 M. Louis Tron-
 son.

Quoique M. Olier ne sollicitât personne à entrer dans sa compagnie, et qu'il se reposât uniquement sur les soins de Dieu, il ne faisait pas difficulté de lui demander, comme au maître des cœurs, d'inspirer ce désir à ceux qu'il jugeait plus capables de rendre au clergé d'importants services. Du moins, ce fut la conduite qu'il tint à l'égard de M. Tronson, qui devint son second successeur. Cet ecclésiastique, fils d'un secrétaire du cabinet du roi Louis XIII, était fort versé dans la théologie scolastique, positive et morale, dans l'Écriture sainte, l'histoire de l'Église et les Pères; et l'on a dit de lui que s'il ne fut pas docteur, il était tres-docte et capable d'instruire les docteurs, ayant reçu un don particulier pour communiquer sa science aux autres. Se sentant attiré par la sainteté de M. Olier, il le prit pour directeur, et avança beaucoup en peu de temps sous sa conduite. Dès que M. Olier l'eut connu, il ne douta pas qu'il ne devint très-utile au clergé, si Dieu lui inspirait la volonté de se consacrer à l'œuvre des séminaires, et il fit durant plusieurs années des prières à cette intention. Enfin, pour lui donner lieu de comprendre, par lui-même, le bien qu'il pourrait y opérer, il l'engagea, sans lui faire quitter la maison paternelle, à venir toutes les semaines confesser les séminaristes. Mais, de peur de prévenir les moments de Dieu, il garda le plus profond silence sur le motif de cette conduite; et, ce qui n'est pas moins remarquable, M. Tronson, qui éprouvait déjà le désir de se donner à la compagnie de Saint-Sulpice, n'en disait rien de son côté à M. Olier, attendant d'être appelé de Dieu comme Samuel. A la fin cependant, ne pouvant plus résister à l'attrait intérieur qui le pressait, il alla trouver le serviteur de Dieu, et lui demanda en grâce d'être admis dans sa compagnie. M. Olier, alors malade et alité, le reçut avec actions

SA
 de grâce
 à Dieu p
 inspirati
 nauté de
Te Deu
 qu'il av
 suite jus
 M. Tron
 pice, s'a
 écrivait
 cent de l
 » voir ét
 » d'avoit
 » crâ à l
 » si je ne
 » la disc
 » la sag
 Telle
 jets qui
 les form
 » écriv
 » règles
 » jeunes
 » dessci
 » progr
 » vent è
 » devan
 » leur et
 † Le je
 fort, ent
 la prière
 le motif,
 l'entrée
 †† Le
 Sulpice,

de grâces, et en témoigna, le jour même, sa reconnaissance à DIEU par une action qu'on ne saurait attribuer qu'à une inspiration d'en haut. Car il fit assembler toute la communauté dans la chapelle, au son de la cloche, et chanter le *Te Deum*, pour remercier DIEU d'une grâce particulière qu'il avait accordée au séminaire ce jour-là (1) †. La suite justifia ces hautes espérances : chacun sait combien M. Tronson, dans la conduite du séminaire de Saint-Sulpice, s'acquitta de la confiance et l'estime du clergé. Fénelon écrivant à Clément XI pour la canonisation de saint Vincent de Paul, disait à ce saint Pape : « Je me glorifie d'avoir été nourri par M. Tronson des paroles de la foi, d'avoir été formé par ses soins à la vie cléricale, d'avoir été en l'ombre de ses ailes ; et certes il n'y eut personne, si je ne me trompe, qui lui fût supérieur pour l'amour de la discipline, l'habileté, la prudence, la piété, enfin pour la sagacité à juger des hommes (2). »

Telle était la conduite de M. Olier dans le choix des sujets qui se destinaient à sa compagnie ; voici comment il les formait à l'esprit de leur vocation. « Il plaît à DIEU », écrivait-il, de me faire voir la nécessité de dresser des règles pour le séminaire intérieur ††, qui est celui de la jeunesse qui se donne à nous, afin de continuer notre dessein. Le principal de ces règles va à l'avancement du progrès spirituel et intérieur. Leurs chambrettes doivent être très-pauvres et dénuées de tout ornement ; tons devant se contenter du nécessaire, comme de leur lit, leur chaise, leur table, avec une petite image pour prier,

† Le jour que le vénérable serviteur de DIEU, Grignon de Montfort, entra au petit séminaire de Saint-Sulpice, on récita le soir à la prière le *Te Deum* ; et les jeunes gens, sans qu'on leur en eût dit le motif, comprirent aisément que c'était pour remercier DIEU de l'entrée d'un si saint confrère (1).

†† Le séminaire intérieur, était le noviciat de la compagnie de Saint-Sulpice, connu en suite sous le nom de Solitude.

(1) *Récit de la mort de M. Tronson, par M. Bourbon. — Vies Ms. de Giraudet, t. 1. p. 621 et suite.*

(2) *Epistola ad SS. D. N. Clementem Papam XI. Romae. in-4^o. 1701. p. 64. 65. — Œuvres de Fénelon. Corres. — Pondauze, t. III. p. 104. Lett. 126. 20 avril 1706.*

XVII.

M. Olier exerce ses disciples à l'auantissement intérieur et aux fonctions ecclésiastiques.

(1) *Vie du vénérable serviteur de DIEU, Grignon de Montfort, p. 47.*

(1) *Divers écrits, etc.* t. 1. p. 61. 62.

» étant plus à DIEU par la foi, que par tous les secours du
 » monde (1). On aura soin de les bien exercer à l'aucun-
 » tissement intérieur et extérieur, à l'abjection, à l'humili-
 » liation, la patience, la mortification et autres semblables
 » vertus, afin qu'ils soient des sources très-fécondes pour
 » arroser les plantes du séminaire. Désirant s'appliquer
 » toute leur vie au service des prêtres, il faut en effet
 » qu'ils soient des sources de grâces très-abondantes et
 » très-pleines pour nourrir les sujets qui viennent prendre
 » l'aliment et la vie dans la maison, et qu'ils soient comme
 » autant de fondements apostoliques de la maison spiri-
 » tuelle du Seigneur. On doit les appliquer aux exercices
 » les plus bas et les plus vils de l'Eglise, leur donner de
 » l'amour pour la maison de DIEU, et pour sa beauté inté-
 » rieure et extérieure, et même les employer à des fonc-
 » tions qui les nourrissent dans cet esprit : comme à né-
 » toyer l'Eglise, surtout le chœur, le lieu qui appartient
 » au clergé. Il faut les appliquer à frotter les marchepieds
 » de l'autel, les chaires et les bancs ou reposer les prê-
 » tres, en un mot, tout ce qui est dans l'enceinte du chœur.
 » Le prochain, voyant ce soin et cet amour pour l'Eglise, ne
 » pourra s'empêcher d'estimer cette sainte maison, et
 » même de se croire heureux de contribuer ensuite lui-
 » même à son ornement. Les clercs destinés à entrer dans
 » le corps du séminaire, s'exercant de la sorte, donneront
 » exemple et édification aux autres séminaristes, qui ap-
 » prendront par là comment ils seront obligés de se compor-
 » ter dans les lieux où ils serviront DIEU, et prendront même
 » une sainte jalousie de s'appliquer eux-mêmes à ces exer-
 » cices. Il faudra de plus les employer de temps en temps
 » au soin de la sacristie, leur faisant ranger et ajuster ce
 » qui peut être tiré de son lieu et de sa place, afin que
 » chacun apprenne l'ordre qu'il faut y mettre. Ils doivent
 » être également formés au culte divin, comme aussi aux
 » fonctions du saint ministère qui regardent le prochain ;

» parce
 » jets q
 » et les
 » d'autre

Pour
 vouemen
 leur insp
 nous ave
 core que
 capables
 posa à ce
 testent q
 la très-sa
 de JESUS-
 vitéur, pe
 positions
 les occas
 erent au c
 Causis ét

M Olié
 profession
 » l'Eglise
 » de l'Egl
 » porte la
 » que le s
 » l'humili
 » de tout
 » faire à l
 » glise et
 » souffran
 » près, d'
 » de l'Eg
 » ni trava
 » doive e
 » serait-c

« parce qu'ils doivent aussi répandre cet esprit sur les su-
 jets qui se présenteront, dont les uns seront chanoines (1) Divers é-
 « et les autres appelés à des cures, à des vicairies ou à 117. 118. 119.
 « d'autres semblables ministères (1). » 120.

Pour inspirer à ces disciples choisis cet esprit de dé-
 vouement au clergé et à l'Eglise, M. Olier, non content de
 leur inspirer les sentiments de servitude et d'hostie dont
 nous avons vu qu'il avait fait vœu, leur en faisait faire en-
 core quelque promesse particulière, lorsqu'il les en jugeait
 capables. C'est ce qu'on voit par une formule qu'il com-
 posa à cet effet, et qu'on trouve dans ses écrits. Ils y pro-
 testent qu'ils s'offrent au Père éternel, sous l'assistance de
 la très-sainte Vierge et de saint Joseph, et en la personne
 de JÉSUS-CHRIST, sa parfaite hostie et son très-fidèle ser-
 viteur, pour vivre et mourir à son exemple, dans des dis-
 positions continuelles d'hostie et de servitude, en toutes
 les occasions jusqu'à la fin de leurs jours ; et se consac-
 rent au culte du très-saint Sacrement, par lequel JÉSUS-
 CHRIST établit ces sentiments dans les âmes (2).

XVIII.
 M. Olier dési-
 re que ses dis-
 ciples fissent
 profession de
 servitude à JÉ-
 sus-CHRIST et
 à l'Eglise.

(2) *Ibid.* l. 1. p. 9. 10. 11.

M. Olier leur expliquait ainsi l'étendue de cette double
 profession. « L'esprit de servitude à JÉSUS-CHRIST et à
 « l'Eglise, emporte l'obéissance au moindre des membres
 « de l'Eglise, auquel on est ainsi obligé d'obéir ; il em-
 « porte la pauvreté, en sorte qu'on n'aït rien à soi, car tout ce
 « que le serviteur acquiert, il l'acquiert à son seigneur ;
 « l'humilité, qui nous tiens toujours en esprit aux pieds
 « de tout le monde, comme le serviteur est obligé de le
 « faire à l'égard de son maître, chaque particulier de l'E-
 « glise étant censé notre maître ; il emporte l'amour des
 « souffrances, en sorte qu'on souffre toute espèce de mé-
 « pris, d'opprobre, d'affliction, de peine pour le service
 « de l'Eglise. Il n'y a ni chaud, ni froid, ni faim, ni soif,
 « ni travail, ni mépris, ni contradiction que le serviteur ne
 « doive endurer pour procurer les intérêts de son maître,
 « serait-ce de la part du maître lui-même, recevant avec

(1) Divers écrits spirituels de M. Olier, t. I. p. 21. 22.

XIX.

Cet esprit de servitude est nécessaire à tous les prêtres et même à tous les parfaits chrétiens.

(2) *Ibid.* pag. 25. 26.

» paix et soumission les mauvais traitements qu'il voudrait
» lui infliger, et tâchant en toute humilité de regagner son
» cœur (1).

A proprement parler, l'esprit de servitude est une
» grande pureté d'intention, avec un désir ardent de la
» gloire de notre maître. Alors nous ne sentons point de
» jalousie quand il est plus aimé, honoré et glorifié par
» les autres que par nous, nous en éprouvons au contraire
» une parfaite complaisance; et c'est le signe que nous ne
» nous recherchons point dans notre travail, et que ce n'est
» point dans un esprit mercenaire que nous agissons (2).
» Pour nous conduire donc en véritables et fidèles serviteurs,
» il faut, en commençant une action, nous souvenir de ce que
» dit Notre-Seigneur : *Celui qui veut être mon disciple,*
» *qu'il renonce à soi-même;* comme par exemple en prê-
» chant, qu'il renonce d'abord à l'estime; en confessant,
» qu'il renonce à toute complaisance; en priant, qu'il re-
» nonce à sa satisfaction et à ses goûts; en communiant,
» qu'il renonce à toute recherche des dons de Dieu; en
» conversant, qu'il renonce au désir d'être aimé des hom-
» mes ou de leur complaire; en buvant, en mangeant,
» qu'il renonce à toute sensibilité; en étudiant, qu'il re-
» nonce à la curiosité; en s'habillant, qu'il renonce au dé-
» sir de paraître; dans l'exercice de la vertu, à la com-
» plaisance en sa propre perfection : mais qu'en tout il
» agisse par la foi dans les intentions de Jésus-Christ, et
» s'unisse aux intentions qu'il avait d'honorer son Père et
» de lui plaire (3). *In omnibus honorificetur Deus per*
» *Jesum Christum.* Donc, pour être vrai chrétien, il faut être
» vrai serviteur de Jésus-Christ, comme saint Paul le mar-
» que lui-même au commencement de ses Epîtres : *Paulus*
» *servus Jesu Christi;* c'est-à-dire, n'agir plus que dans
» les intentions de Jésus-Christ, et pour sa gloire. Cela
» suppose une grande mortification des appétits et des dé-
» sirs naturels, qu'il faut avoir beaucoup domptés; un grand

(5) *Ibid.* p. 27. 28.

» amour
» procurer
» rien qu
» de la cr
» afin qu
» rien qu
» De ce
» porte la
» Dieu se
» fier à lu
» nous sou
» nous ign
» sa langu
» les lonan
» souvena
» parées d
» vivre dan
» pour elle
» il faut av
» santé et
» être com
» teau et
» conserva
» geaient t
» en doit-i
» doit être
» jours les
» l'aimer, l
» s'élève e
» sus-Christ
» dre parti
» niant à sa
» Voilà en
» règles pou
» grés spirit

amour pour Notre-Seigneur, avec un désir ardent de
 proenrer sa gloire : ne sentant rien de plus fort en nous,
 rien qui nous domine davantage ; enfin un amour sincère
 de la croix, du mépris, de la pauvreté, de la souffrance,
 afin qu'au service de notre maître nous ne trouvions
 rien qui nous arrête en chemin (1).

(1) *Ibid.* p. 51.
52.

De cet esprit de servitude naît celui d'hostie, qui em-
 porte la disposition de mourir à soi, de ne vivre qu'à
 Dieu seul, en attendant le temps et l'occasion de se sacri-
 fier à lui pour le bien de son Eglise. En qualité d'hostie,
 nous sommes censés n'être plus du monde, en sorte que
 nous ignorons ses lois, ses cérémonies, ses habitudes,
 sa langue, pour ne savoir que les cérémonies de l'Eglise,
 les louanges de Dieu, le service de son temple : nous
 souvenant que pour cela les hosties étaient autrefois sé-
 parées des troupeaux et retirées des bergeries, pour
 vivre dans le temple de Dieu. Elles ne vivaient plus
 pour elles-mêmes, étant destinées aux sacrifices : ainsi,
 il faut avoir perdu le soin de son corps, l'amour de sa
 santé et toute l'attache à la vie. Si l'on mange, ce doit
 être comme les hosties du temple, toujours sous le cou-
 teau et à la vue des autels, en attendant la mort, et
 conservant la vie pour le moment du sacrifice. Elles man-
 geaient toujours plus pour mourir que pour vivre : ainsi
 en doit-il être de celui qui vit en cet esprit d'hostie. Il
 doit être comme serait un ange en un corps, avoir tou-
 jours les yeux sur Dieu, tendant incessamment à lui pour
 l'aimer, l'adorer, le servir, comme une pure flamme qui
 s'élève et qui tend vers le ciel (2), ou plutôt comme Jé-
 sus-Christ au très-saint-Sacrement, qui veut nous ren-
 dre participants à son esprit d'hostie, en nous commu-
 niant à sa chair sacrée (3).

XX.
 M. Olier désire que ses disci-
 ples vivent en esprit d'hostie.

(2) *Divers écrits spirituels, etc.* 1. 1. p. 15. 16. 17. 25.

(5) *Ibid.* p. 19. 20.

Voilà en abrégé ce que M. Olier appelle le principal des
 règles pour le séminaire intérieur, et le fondement du pro-
 grès spirituel. Puis il ajoute : Un moyen pratique, sera

» d'assembler une fois chaque semaine les jeunes messieurs,
 » pour qu'ils rendent compte des fautes qu'ils auront faites
 » contre les capitales vertus du christianisme et de la pro-
 » fession cléricale. Et même le soir, ils s'examineront sur
 » ces chefs que je vais exposer, et dont ils doivent avoir
 » le souvenir perpétuel devant les yeux, pour n'en point
 » oublier la pratique et l'exercice. Pour cela ils auront cha-
 » cun un mémoire de ces vertus écrit à la main dans leurs
 » chambrettes; par exemple :

XXI.

Examen de
 conscience
 pour les aspirants à la société
 de Saint-Sulpice.

- » S'ils ont failli contre l'amour de la croix ;
- » S'ils ont failli contre l'amour de la pauvreté, de la souf-
 » france, du mépris ;
- » Contre la haine d'eux-mêmes, en se recherchant en ce
 » qu'ils ont fait, au lieu de renoncer à toute propre satis-
 » faction et à tout intérêt propre ;
- » S'ils ont manqué contre l'amour des ennemis, contre
 » la religion intérieure, en ne rapportant pas leurs cen-
 » sures à Dieu, ou à Jésus-Christ notre Seigneur ;
- » S'ils ont failli contre la religion extérieure en l'église, ou
 » en particulier aux offices et autres devoirs de la religion :
- » S'ils ont marché tout le jour en la présence de Jésus-
 »-Christ notre Seigneur, portant partout son intérieur
 » devant les yeux, pour l'adorer et le former en eux ;
- » S'ils ont été fidèles, au commencement de leurs œuvres.
- » à se recueillir, selon qu'il est marqué ;
- » S'ils ont vécu selon la foi, regardant toutes choses
 » dans les sentiments et l'estime qu'en a fait Jésus-Christ :
- » S'ils ont fait paraître Jésus-Christ en leurs mœurs ;
- » S'ils ont fait paraître sa douceur, son humilité, sa pa-
 » tience, sa charité, son obéissance, et son support d'un
 » prochain ;
- » S'ils ont, entre autres vertus, pratiqué celle des clercs,
 » qui est la modestie.
- » S'ils ont vécu dans l'esprit de servitude envers Jésus-
 »-Christ et ses membres ;

» S'ils
 Mais,
 ciples d'a
 cet espi
 source.
 sous le t
 il leur pr
 la très-sa
 et l'Evang
 ristie, di
 nous mon
 pauvre, m
 mais des
 mourir su
 prêtres fu
 siècle, tor
 au goût, a
 tretenir en
 tence, qu'
 en servitu
 nonce à so
 tre-Seigne
 facilité, e
 porteront
 cifié, le t
 tient Jésus
 vertus ad
 confiance
 ples et d
 dans ce sa
 Pour ne
 l'esprit de
 passage d
 s'iderer ce
 a laissé su

« S'ils ont aussi vécu dans l'esprit d'hostie (1). »

Mais, sur toutes choses, M. Olier recommande à ses disciples d'aller puiser dans le très-saint Sacrement de l'autel cet esprit de servitude et d'hostie dont Jésus-Christ est la source. C'est ce qu'il développe dans un petit écrit connu sous le titre de *Pietas seminarii Sancti Sulpitii*, et où il leur propose trois moyens pour se remplir de cet esprit, la très-sainte Eucharistie dont on a parlé ailleurs, la Croix et l'Evangile. Après le très-auguste sacrement de l'Eucharistie, dit-il, la société vénéra la croix du Sauveur qui nous montre ses œuvres. Elle embrassera cette croix nue, pauvre, méprisée. Elle la portera avec joie, ne se lassant jamais des calomnies et des persécutions, et demandera de mourir sur elle avec Jésus-Christ. Que les clercs et les prêtres fient donc avec horreur toutes les pompes du siècle, tout ce qui flatte les sens, ce qui plaît aux yeux, au goût, aux oreilles, au toucher : que chacun, pour entretenir en soi cet état de mort, vive en esprit de pénitence, qu'il châtie son corps, le réduise continuellement en servitude, et, au commencement de chaque action, renonce à son propre esprit, et s'abandonne à celui de Notre-Seigneur. Enfin, pour imiter Jésus-Christ avec plus de facilité, et considérer sans cesse ses divins exemples, ils porteront toujours avec eux, outre l'image de Jésus crucifié, le très-saint Evangile ; et comme l'Eucharistie contient Jésus-Christ avec tous ses sentiments et toutes ses vertus adorables, ils demanderont et chercheront avec confiance dans ce sacrement, la grâce de suivre les exemples et d'observer les préceptes qu'ils auront vénéérés dans ce saint livre (2).

Pour ne rien omettre de ce qui peut faire connaître l'esprit de la société, nous rapporterons encore ici un passage des Mémoires de M. Bandrand, qu'on peut considérer comme un résumé fidèle de tout ce que M. Olier a laissé sur cette matière. « Les prêtres du séminaire de

(1) *Ibid.* t. 1. p. 42, 65, 63. — *Examen sur les vertus chrétiennes et ecclésiastiques*, chez Mersin.

XXII.

Dévotion des prêtres du séminaire de S. Sulpice envers le très saint Sacrement, la Croix et l'Evangile.

(2) *Manuel du Séminariste*, t. II. p. 506. *Pietas seminarii S. Sulpitii*.

XXIII.

Esprit de la compagnie de Saint-Sulpice.

» Saint-Sulpice, dit-il, doivent être tout dévoués au culte
 » de la très-sainte et très-auguste Trinité. Leur silence et
 » leur retraite, dans le séminaire, doivent leur servir pour
 » honorer le silence et le repos des trois Personnes di-
 » vines dans le ciel ; et, comme tous les trésors de la na-
 » ture et de la grâce, et tous les mystères de l'Homme-
 » DIEU sont des fruits et des dépendances de ce grand
 » mystère, toutes leurs actions et leur conduite doivent
 » tendre à l'honorer. JÉSUS-CRIST, souverain prêtre,
 » tient aussi un rang éminent dans leur cœur ; et, comme
 » il n'est venu que pour être le prêtre et la victime qui
 » s'immole à la gloire de la très-sainte Trinité, les prêtres
 » du séminaire doivent être des prêtres et des hosties con-
 » sumées dans le feu de son amour, et immolées à son
 » service. Ils ne sont, par leur caractère, que l'extension
 » de son sacerdoce éternel ; ils doivent aussi être remplis
 » de sa vie et de son esprit, être revêtus de ses états d'a-
 » baissement et de gloire, et pénétrés de ses sentiments,
 » de ses mystères et de ses vertus.

» Leur union avec la Mère de JÉSUS doit être conti-
 » nue. Ils sont obligés de reconnaître que leur puis-
 » sance n'est qu'un écoulement de sa divine maternité.
 » Comme sa fécondité, qui n'a rien que de saint, est fondée
 » sur la vertu du Père éternel, et qu'elle ne se termine
 » qu'à son Fils, le Saint des saints ; aussi leur sacerdoce
 » ne s'exerce que par la vertu du Père éternel, dans la-
 » quelle ils entrent, et il ne se termine que sur JÉSUS, qu'ils
 » produisent sur nos autels, et qu'ils sacrifient à sa gloire.
 » La vie de JÉSUS en Marie, dans les ardeurs et le zèle
 » qu'elle a pour DIEU, doit être la vie qui les anime. Leurs
 » intérêts sont les intérêts de JÉSUS, leurs désirs et leur
 » esprit sont les désirs et l'esprit de JÉSUS, vivant dans sa
 » sainte mère.

» Honorer DIEU, aimer JÉSUS et Marie ; porter avec
 » patience et amour la part qu'il donne à ses croix ; se

» mettre
 » des croix
 » vaillent,
 » leurs co
 » l'esprit
 » dans le
 » cherche
 » prêtres
 » quelles
 » vivre sa
 » ceux qu
 » voilà q
 » prêtre d

Afin de
 parmi ses
 tentât de
 a toujours
 leur insitu

† M. Tro
 de porter a
 » moyen de
 » vaut ce d
 » aux parti
 » très-hon
 » l'esprit d
 » pure ten
 » depuis sa
 » compagn
 » M. Olier
 » relâcher
 » sur son c
 » cipales se
 » le sémin
 » M. Oll

« mettre aux pieds de tout le monde, et principalement
 « des ecclésiastiques, à la sanctification desquels on tra-
 « vaille ; ne s'attacher à ceux-ci que pour établir dans
 « leurs cœurs le règne de Dieu, et conserver, à leur égard,
 « l'esprit d'une amoureuse et continuelle servitude ; vivre
 « dans le monde, séparé du monde, sans prétendre y
 « chercher autre chose que la croix, la sanctification des
 « prêtres et le salut des âmes ; n'attendre rien des créatures
 « quelles qu'elles soient, mais attendre tout de Dieu seul ;
 « vivre sans vœux, plus souple et plus dépendant que
 « ceux qui font des vœux ne le sont de leurs supérieurs :
 « voilà quelque chose de ce qui est requis pour être un
 « prêtre du séminaire de Saint-Sulpice (1).

(1) *Mémoires*
de M. Bouband,
 p. 65. 66.

Afin de maintenir à jamais l'esprit de désintéressement
 parmi ses prêtres, M. Olier voulut que chacun se con-
 tentât de la nourriture et du vêtement ; et cette pratique
 a toujours été regardée comme essentielle à l'esprit de
 leur institut †. Son désir n'était pas néanmoins de les voir

XXIV.

M. Olier ex-
 ge que ses ec-
 clésiastiques se
 contentent de
 la nourriture et
 du vêtement.

† M. Tronson ayant appris que quelques particuliers proposaient
 de porter atteinte à cet usage, il leur écrivit en ces termes : « Le
 « moyen de donner à chacun un petit fonds dont il disposerait, sui-
 « vant ce qu'il pourrait dépenser, serait assurément plus agréable
 « aux particuliers. Mais il est tellement contraire aux vues de notre
 « très-honoré père et fondateur M. Olier, et tellement opposé à
 « l'esprit de la compagnie, qu'il ne faut le regarder que comme une
 « pure tentation. Plusieurs l'ont eue, et du vivant de M. Olier et
 « depuis sa mort. Quoique ce point fût pour l'un des prêtres de la
 « compagnie, qui travaillaient davantage, l'occasion de se retirer,
 « M. Olier ne crut pas, après beaucoup de prières, qu'on dût rien
 « relâcher de cet esprit de détachement, qui a attiré tant de grâces
 « sur son œuvre, et qu'on a toujours regardé comme une des prin-
 « cipales sources de toutes les bénédictions que Dieu répand dans
 « le séminaire et la communauté de Saint-Sulpice.

• M. Olier étant mort, je me souviens qu'on fit encore cette

se dépouiller de leurs biens patrimoniaux, ou faire vœu de pauvreté ; il ne permit jamais ce vœu à M. de Bretonvilliers, malgré ses longues et vives instances. Il leur conseilla de se dépouiller seulement de l'usage des biens en en conservant toujours la propriété. « Par-là, disait-il, nous demeurons dans l'état où la providence divine nous a mis ; nos biens sont employés pour sa gloire, et nous possédons l'avantage de la pauvreté, qui est de n'avoir rien qui nous empêche de vaquer à Dieu seul. C'est de cette pauvreté et de ces pauvres, qu'il est dit : Bienheureux sont les pauvres en esprit, parce que le royaume des cieux leur appartient (1). » C'était aussi le genre de pauvreté dont M. Olier donnait lui-même l'exemple à ses disciples. « Il a été bien des années, écrivait M. Tronson, sans vouloir disposer de ses revenus, ni

(1) Introduction aux *Vertus chrétiennes*, par M. Olier, ch. IX. De la Pauvreté, 3^e sect.

même proposition ; mais quelque bonne qu'elle parût pour contenter certains particuliers, on demeura très-convaincu qu'il étoit de la dernière conséquence de conserver toujours le même esprit ; que la ferveur et la grâce diminueraient notablement dans la compagnie, si l'on se laissait aller à donner cette petite satisfaction à l'amour propre ; et qu'enfin l'on ne pourrait s'écarter des sentiments et de la pratique de M. Olier, sans sortir de son esprit et de sa grâce, et par conséquent sans détruire son ouvrage et ruiner la communauté. Vous devez juger après cela quelles peuvent être mes pensées, et quelles doivent être aussi celles de toutes les personnes qui regardent M. Olier comme un saint fondateur. Elles doivent sacrifier avec joie toutes leurs vœux, quelque importantes et raisonnables qu'elles leur paraissent, afin de suivre les lumières que Dieu lui a données pour la perfection aussi bien que pour l'établissement de son œuvre. Il est vrai que, dans le monde, on regarderait comme des bagatelles des choses de cette nature, qui, en effet, ne seraient pas de conséquence pour des partieniers ; mais elles sont des points capitaux dans une communauté, où l'on doit mettre pour règle inviolable cet avis du Sage : *Ne transgrediaris terminos quos posuerunt patres tui* (1). »

(1) *Lettres de M. Tronson, U. S. Clement*, p. 200. — *V. S. Auteurs*, p. 249, no 249.

« même
tempor
et que,
valeur
dant le
royez
biens (2)

On a
prétend
pendant
même q
bord, de
fieurs, e
et autres
chain, c
aspirants
restèrent
ments st
rard me
qu' alors i
pour cet
acquise,
siastique
d'obéissan
les novici
supérieur
M. Olier,
maines, p
son et de
pures de fa
Celle qu
renonceme
montre m
que ce qui
ses plus R
3^e par

« même pas les toucher (1). » Il était si détaché des biens temporels, qu'il ne pouvait régler lui seul ses comptes, et que, plusieurs fois, il s'est vu obligé de demander la valeur de la monnaie, ne la connaissant pas ou en perdant le souvenir. Il disait alors avec simplicité : *Vous voyez que je ne suis point fait pour ces sortes de biens* (2).

(1) *Letres de M. Tronson, l. v. Juin, 21 juillet 1681. p. 120.*

(2) *Espit de M. Olier, t. III. p. 772.*

On a pu conclure de ce qui a été dit jusqu'ici, que les prétendants à la compagnie de Saint-Sulpice, demeuraient, pendant le temps de leur probation, dans le séminaire même qui était composé de plusieurs sortes de sujets : d'abord, de ceux qui se donnaient à la société; puis, de bénéficiers, comme abbés, prieurs, chanoines, prévôts, doyens et autres; de ceux qui se destinaient au service du prochain, comme les curés, les vicaires; enfin de simples aspirants à la cléricature (3). Il paraît que les choses

XXV.
Le noviciat de la société est transféré d'abord à Vaugirard.

(3) *Divers écrits spirituels de M. Olier, l. I. p. 117.*

restèrent sur ce pied, jusqu'à ce que le manque de logements suffisants obligeât M. Olier d'envoyer à Vaugirard une partie des ecclésiastiques du séminaire; et qu'alors il y transféra le noviciat de la société. On disposa, pour cet effet, la maison que le serviteur de Dieu y avait acquise, et là fut établie une espèce de probation ecclésiastique, où l'on pratiquait tous les exercices de piété, d'obéissance et de mortification, qui sont en usage dans les noviciats religieux les plus austères. M. Coudere, était supérieur de cette communauté, sous les ordres de M. Olier, qui ne manquait pas de la visiter toutes les semaines, pour former lui-même les sujets à l'esprit d'oraison et de ferveur, et les établir dans les maximes les plus pures de la vie chrétienne et ecclésiastique (4).

(4) *Memoires de M. Baudraut, p. 24.*

Celle qu'il s'efforçait le plus de leur inculquer était le renoncement au jugement et à la volonté propre. Rien ne montre mieux combien il avait su leur en inspirer l'amour, que ce qui arriva en la personne de M. Hurtevent, l'un de ses plus fervents disciples. La duchesse d'Aiguillon, qui

XXVI.
Exemple remarquable de mortification dans la personne de M. Hurtevent.

connaissait le mérite et la vertu de cet ecclésiastique, eut le désir de lui confier l'éducation de l'abbé de Richelieu, son neveu; et M. Olier, jugeant qu'une bonne éducation donnée à ce jeune seigneur, était un service public rendu à l'Église, où sa naissance le mettait à même de remplir un jour quelque dignité éminente, proposa cet emploi à M. Hurtevent. Comme entre une simple proposition, de la part de M. Olier, et un commandement exprès, il n'y eut jamais, pour ses enfants, d'autre différence que celle des termes, M. Hurtevent l'accepta aussitôt, mais avec des répugnances qu'on aurait peine à imaginer. Toutefois, il les surmonta si couragement, et sut tellement étouffer les dégoûts qu'il éprouvait en vivant ainsi au milieu des

(1) *Principales Vies des pères du Désert, par le P. Ange Marin. t. 1. liv. III. chap. 7. p. 438.*
— *Vie du père Jean-Chrysostôme, par Boudou, p. 436.*

grands du monde, que plusieurs personnes bien intentionnées jugèrent que cette nouvelle position le détacherait infailliblement de Saint-Sulpice, et crurent devoir en avertir M. Olier. Celui-ci, à qui Dieu retirait de temps en temps ses lumières, comme il en use à l'égard des saints favorisés du don de lire les secrets des cœurs (1), ne pénétra pas, dans cette circonstance, les véritables dispositions de M. Hurtevent, et lui donna bientôt à connaître, par son visage triste et un air d'inquiétude, qu'il y avait, dans sa conduite, quelque chose qui lui déplaisait †. M. Hurtevent en fut excessivement affligé. Il savait, par expérience, que M. Olier découvrait très-souvent, dans ses disciples, des défauts qu'ils ignoraient eux-mêmes ou des choses qu'ils croyaient être fort cachées; il crut donc être tombé dans quelque faute. Mais, apprenant les avis qu'on avait donnés à M. Olier, il montra alors combien il avait su profiter à l'école d'un si saint maître; car, au

† Cette circonstance peut expliquer la manière dont M. Olier s'exprime, dans une lettre où il se plaint du peu d'ouverture de M. Hurtevent, et de son peu d'empressement à lui découvrir son intérieur (1).

(1) *Lettres aut. de M. Olier, p. 88.*

lieu d'aller lui découvrir ses vrais sentiments, ou de chercher quelque consolation dans les créatures, il préféra passer, dans l'esprit du meilleur des pères et dans l'opinion de ses amis, pour un enfant infidèle, afin d'embrasser généralement cette croix, la plus grande qu'il eût jamais portée. Il voulut laisser détremper quelque temps son cœur dans le fiel et l'amertume, pour honorer les dispositions adorables de Notre-Seigneur dans sa passion; et il eût même enduré cette peine toute sa vie, si le respect et l'œuvre filial qu'il avait pour M. Olier, affligé à son occasion, ne l'eussent enfin déterminé à lui découvrir ses vrais sentiments (1).

(1) *L'Esprit de M. Hurtaut, (par Maillard) Ms. in-8° p. 59. et suiv.*

La vie de M. de Lantages offre un exemple non moins remarquable de mort au jugement propre. Etant déjà prêtre, il éprouva les peines d'esprit les plus étranges, jusque-là qu'il lui semblaît renouveler le crime de Judas toutes les fois qu'il montait au saint autel. Dans une extrémité aussi affligeante, il conjura M. Olier de trouver bon qu'il ne dît pas la sainte Messe tous les jours, où qu'il se confessât avant de la dire. Mais ayant reçu l'ordre de célébrer chaque jour, et de ne se confesser qu'une fois au bout de deux semaines, il se soumit aveuglément, malgré ses frayeurs et ses troubles sans cesse renaissans, toutes les fois qu'il célébrait. Dieu bénit l'humble soumission de M. de Lantages; car cette longue et rude épreuve, qui le purifia comme l'or dans le creuset, ne contribua pas seulement à lui faire faire à lui-même de très-grands progrès dans la pureté de l'amour: elle lui mérita de plus le don de calmer les âmes agitées de scrupules, et principalement les prêtres (2).

XXVII.
Obéissance de M. de Lantages. M. Olier recommande aux siens le soin de leur santé.

(2) *Mémoire sur M. de Lantages, par la mère Gauthet Ms. in-4° p. 10. — Vie de M. de Lantages.*

Quelque zélé que fût le serviteur de Dieu pour faire mourir le vieil homme dans tous ses disciples, il était cependant très-attentif à veiller à la conservation de leur santé. On en voit de touchans témoignages dans plusieurs de ses lettres. « Je vous demande la grâce, écrivait-il à

« l'un des siens , de vouloir prendre tous les soulagemens
 « que l'air, la saison et les remèdes vous pourront fournir
 « sur les lieux où vous êtes, afin de fortifier votre santé.
 « Vous l'avez vouée et consacrée à DIEU; vous savez qu'elle
 « appartient à JÉSUS-CHRIST, par le droit qu'il s'est acquis
 « sur toutes les créatures, pour les faire servir à la glo-
 « rification de son Père; et, en particulier, par le choix
 « qu'il a fait de vous pour le service de son Église. JÉSUS-
 « CHRIST lui a cédé ses droits, et elle prétend avec justice
 « vous demander l'usage de votre corps, pour le service de
 « ses enfants. Voyez, Monsieur, à combien de maîtres vous
 « appartenez, à combien vous êtes redevable, et si vous
 « pouvez avec justice leur refuser votre conservation.
 « Travaillez-y, ainsi, en vous oubliant vous-même, et par
 « obéissance à vos supérieurs (1). »

(1) *Lettres ant.
de M. Olier*, p.
215.

XXVIII.
 Le noviciat
 transféré à A-
 Avron, puis à
 Issy.

(2) *Memoires
ant. de M. Olier*,
t. VI, p. 15.

(3) *Lettres ant.
de M. Olier*, pag.
117.

(4) *Vie du ve-
nérable serviteur
de Dieu Triguou
de Montfort*,
1859, p. 79, 80.

* NOTE 7.

Le désir de voir la maison de probation de la société
 entièrement séparée de tout commerce avec le monde,
 porta M. Olier à chercher un lieu plus retiré que ne l'était
 le village de Vaugirard (2). Il la transféra, dans ce dessein,
 au château d'Avron, près de Paris, appartenant à M. de
 Bretonvilliers, qui, par zèle pour le clergé, le consacra à
 cet usage. « J'espère vous voir bientôt dans Avron, lui
 « écrivait M. Olier, pour dédier ce saint lieu au plus tôt à
 « la Reine des apôtres, et y commencer notre première
 « retraite à son honneur et à celui de son cher Fils (3). »
 M. Olier allait fréquemment dans cette solitude, pour y
 visiter ses disciples; et ce fut là qu'il forma M. René Lé-
 vèque (4), dont nous aurons occasion de parler dans le
 livre suivant. Ce qui devait contribuer aussi à l'attirer
 dans ce lieu, c'était sa grande dévotion pour la chapelle de
 Notre-Dame-des-Anges, qui n'en est pas éloignée, et qui
 était autrefois l'un des pèlerinages les plus célèbres du
 diocèse de Paris*. Ce lieu fut, dès le temps de M. Olier, en
 grande recommandation au séminaire de Saint-Sulpice,
 et continua d'être encore fréquenté par les novices de sa

coupa
 La ma
 tirait à
 oncle
 commu
 vaste é
 de Paris
 l'usage
 servi de
 Ce ne
 siraient
 les eccl
 pour les
 que lui t
 remarq
 inspiré
 il voulai
 réaliser
 blissement
 des prê
 ses conse
 séminaire
 bénédict
 clergé, l
 société d
 en Franc
 à ce but
 de les re
 sons, so
 « minair
 « travail
 « tout se
 « rendez
 « même
 « et des

compagnie, lorsqu'ils eurent été transférés d'Avron à Issy. La maison d'Issy dont nous parlons, et où M. Olier se retirait quelquefois, appartenait alors à M. Antoine de Sève, oncle maternel de M. Tronson. Comme elle était très-commode pour une communauté, ayant un enclos d'une vaste étendue, et étant située à une distance convenable de Paris, M. de Bretonvilliers l'acheta toute meublée pour l'usage du séminaire de Saint-Sulpice, à qui elle a toujours servi depuis de maison de campagne.

Ce noviciat était ouvert, non-seulement à ceux qui désiraient devenir membres de la société, mais aussi à tous les ecclésiastiques que les évêques adressaient à M. Olier, pour les former à la conduite des séminaires. La confiance que lui témoignait en cela le corps épiscopal, est digne de remarque, et montre manifestement, que si DIEU avait inspiré aux évêques le dessein de ces maisons cléricales, il voulait réserver à de simples prêtres l'honneur de le réaliser (1). Car, à peine M. Olier commençait-il l'établissement du séminaire de Saint-Sulpice, qu'une partie des prélats de l'assemblée de 1643, vinrent lui demander ses conseils sur la manière d'établir et de composer leurs séminaires diocésains. Cette confiance universelle, et les bénédictions de DIEU sur ses premiers travaux pour le clergé, faisant connaître de plus en plus à M. Olier, que la société devait contribuer à l'établissement des séminaires en France, il crut que le moyen le plus prompt, pour arriver à ce but, était de former des sujets de divers diocèses, et de les rendre capables de fonder et de diriger ces maisons, sous l'autorité de leurs évêques respectifs. « Le séminaire de Saint-Sulpice, écrivait-il à un évêque, ne travaille qu'à former des disciples à JÉSUS-CHRIST : c'est tout son emploi. Se voyant établi à Paris, qui est le rendez-vous et le cœur de toute la France, il se trouve à même d'ouvrir son sein à tous les sujets des provinces et des différents diocèses, qui viennent dans cette capi-

* NOTE 8.

XXIX.

M. Olier forme les sujets que les évêques lui envoient pour établir et diriger leurs séminaires.

(1) *Essai sur l'influence, etc.* t. I. p. 175.

« tale ; et ces sujets , étant une fois formés eux-mêmes ,
 « s'en vont après , pour servir les saints prélats dans les
 « emplois qu'ils leur commettent. De là vient que, lorsqu'ils
 « ne sont pas encore assez forts pour voler seuls , et sou-
 « tenir les emplois et le service des séminaires , nous leur
 « joignons parfois de nos sujets , qui vont les aider pour
 « un temps et travailler avec eux , et qui ensuite revien-
 « nent ici , on sont envoyés ailleurs ; et c'est la voie que j'ai
 « conçue la plus utile pour le service des diocèses , la plus
 « naturelle , et celle qui peut le mieux réussir pour la réno-
 « vation entière du clergé (1). »

(1) *Divers écrits spirituels de M. Olier*, t. I. p. 61. 258.

XXX.

M Olier sou-
 met les régle-
 ments du sémi-
 naire à l'assem-
 blée générale
 du clergé.

Cependant M. Olier se défiant de ses propres lumières , malgré l'estime si générale qu'on faisait de lui partout , crut que , pour bâtir sur un fondement solide , il devait soumettre aux évêques du royaume la constitution de sa société , ses réglemens et tout son esprit , et qu'étant destinée pour le service des prélats , c'était de leur part qu'elle devait recevoir son approbation solennelle. L'assemblée générale du clergé , commencée l'année précédente 1650 , étant encore réunie à Paris ; il profita de la conjoncture , pour faire connaître à ces prélats la fin de sa petite société , toute consacrée à l'œuvre que Notre-Seigneur formait et avançait tous les jours , l'établissement des séminaires dans le royaume (2) ; et , pour mettre plus à découvert ses sentimens et ses desseins , il accompagna de la lettre suivante le recueil des réglemens qu'il leur présenta.

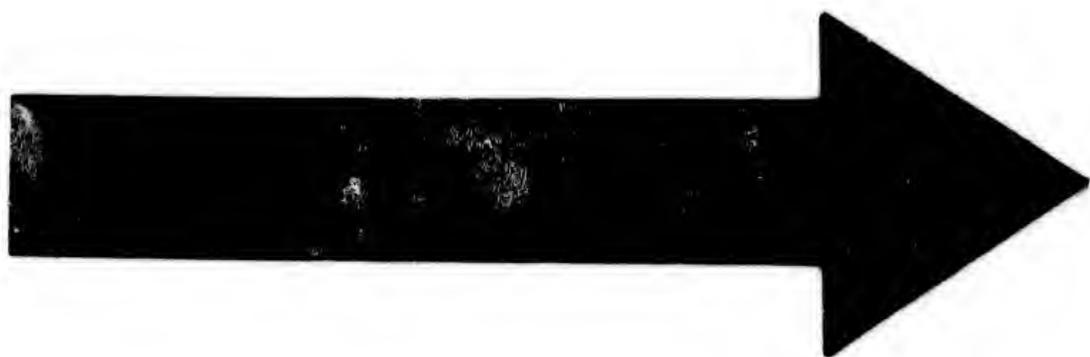
(2) *Divers écrits*, etc. t. I.

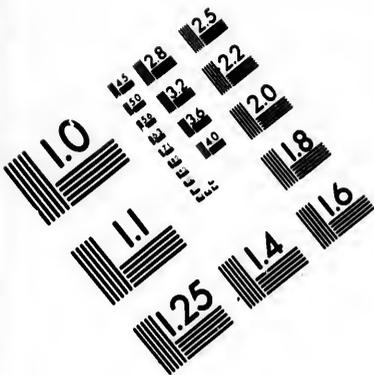
« Messieurs ,

« La maison de Saint-Sulpice ne s'est pas sitôt vue tirée de son néant , que les premières impressions et opérations de sa vie l'ont portée au respect , à l'amour et à l'obéissance envers vos personnes sacrées : semblable en cela aux enfants , qui sont portés à l'amour envers leurs parents , par les premiers instincts de la vie raisonnable.

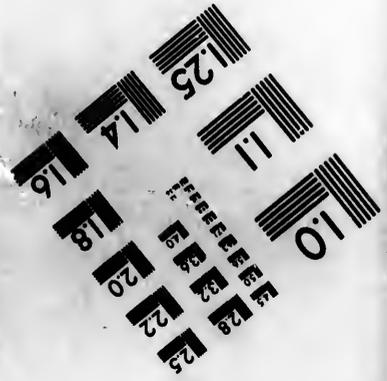
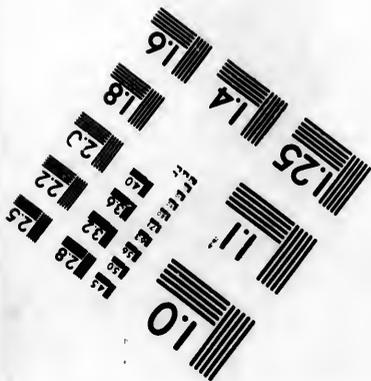
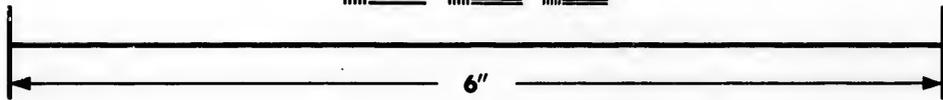
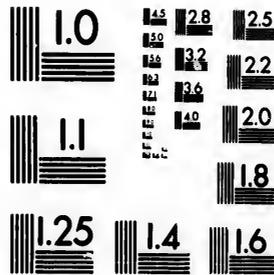
« Si la providence de Dieu l'a fait naître dans un lieu
 « exempt et de nul diocèse, ce n'est pas en effet pour la
 « tirer du respect et de la soumission qui sont dus à la
 « puissance épiscopale ; mais au contraire pour lui donner
 « plus de moyens de la servir. Car cette maison n'étant
 « d'aucun diocèse qui puisse s'en revendiquer les sujets,
 « il reste qu'elle soit à tous messeigneurs les prélats, et
 « qu'ils aient droit d'y venir puiser comme dans un résér-
 « voir commun et propre à tous également. Elle leur est
 « tellement consacrée, que, hormis une douzaine de per-
 « sonnes qu'elle se réserve toujours présentes, pour con-
 « server l'esprit de sa vocation, elle prépare au saint
 « service du clergé tous les autres qu'elle reçoit ; en sorte
 « que messeigneurs les prélats y en trouvent toujours de
 « prêts à les servir dans leurs diocèses. Elle n'en élèvera
 « aucuns, quelque précieux qu'ils soient, qu'elle ne donne
 « très-volontiers, sans croire pour cela les avoir perdus,
 « quand même ils se lieraient pour toujours à des églises :
 « tant elle se voit unie étroitement au clergé. Comme donc
 « elle ne vit que pour son service, elle s'estimera bien-
 « heureuse, si le clergé la regarde comme sienne, et s'il
 « veut en user pour la gloire de Dieu : seulement elle le
 « prie d'avoir égard à sa naissance et à son bas âge, et de
 « considérer qu'elle croîtra et se rendra plus utile avec
 « le temps.

« Se voyant ainsi destinée pour le clergé de France, la
 « maison est dans l'obligation naturelle de prendre son
 « approbation de cette sainte assemblée, et de recevoir
 « par elle la bénédiction du ciel. Elle lui demande par
 « grâce, qu'il lui plaise de voir toute la conduite qu'elle
 « observe pour l'éducation de ses clercs et de ses prêtres,
 « afin qu'elle connaisse s'ils sont élevés dans l'esprit véri-
 « table du clergé, qui réside en plénitude dans la personne
 « de messeigneurs les prélats. Ainsi elle se présente à vous
 « avec tout le respect des enfants envers leurs pères, toute





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

14 28 25
30 32
34 22
40 20
18

10
28
30
32
34
36
38
40

» la dépendance des serviteurs envers leurs seigneurs ,
 » toute la soumission et la docilité des disciples envers
 » leurs maîtres ; elle se présente avec ses réglemens à la
 » main , qu'elle a tirés des conciles , du droit canon , des
 » saints Pères et des institutions de saint Charles , pour
 » voir s'ils seront trouvés propres à ce dessein , et s'ils
 » seront approuvés par vos bouches sacrées , qu'elle veut en-
 » tendre comme les oracles du Saint-Esprit. Cette maison ,
 » qui n'a pas de secret ni de mystère pour vos saintes per-
 » sonnes , vous découvre tout d'un coup , non-seulement
 » ses réglemens , afin que vous connaissiez les mœurs et
 » la conduite des serviteurs qu'elle vous forme , mais encore
 » ses fins dans toute leur étendue. Elle vous montre ses
 » intentions et sa conduite intérieure et extérieure , en un
 » mot , tout ce qu'elle est et ce qu'elle pense , pour savoir
 » si tout est conforme aux intentions et à la sainteté du
 » clergé ; si elle peut marcher dans ses voies en assurance ,
 » et continuer ce que jusqu'à maintenant elle a observé ,
 » comme un essai qu'elle a voulu tenter , en attendant ,
 » Messieurs , votre approbation générale. La maison
 » se sentant née pour vous servir , elle continuera si elle
 » peut mériter votre approbation ; sinon elle se sent prête
 » à tout changer , ne croyant pas qu'il y ait rien de sûr pour
 » elle , que dans la déférence à vos sacrés conseils. Les
 » réglemens qu'elle vous présente , lui sont nécessaires
 » comme au reste des sociétés de l'Église , pour pouvoir se
 » maintenir dans la pureté de l'esprit de sa vocation. Elle
 » vous demande qu'ils soient insérés , Messieurs , dans
 » vos archives , afin qu'ils nous servent de reproches , quand
 » nous serions si malheureux que d'y manquer. Elle désire
 » qu'ils soient entre vos mains , vous regardant comme
 » ses juges naturels , aussi bien que comme ses tuteurs
 » et ses conservateurs , pour le bien de l'Église et l'utilité
 » de votre service.

» Ses prêtres , Messieurs , sont vos enfans , et vous

AP
 » êtes le
 » vous
 » gréab
 » ment ;
 » au cle
 » trepre
 » dépen
 » grâce
 » son co
 » elle lu
 » seigne
 » nuatio
 » bonne
 » champ
 » *inferi*
 » tend la
 » afin qu
 » sujets ,
 » églises
 » vos coe
 » et les
 » courez
 » rent to
 » ouïs au
 » vivant
 » tout-po
 » C'est d
 » qu'ils s
 » humble
 Les é
 d'intérêt
 de Saint-
 cette occ
 de cette
 vice de le

» êtes leurs pères ; il sont vos serviteurs et vos disciples ,
 » vous en êtes les maîtres ; ils ne peuvent rien faire d'a-
 » gréable à DIEU , ni d'utile à l'Église , que par votre agré-
 » ment ; et quelque service qu'ils projettent de rendre
 » au clergé , il sera nul et sans bénédiction , s'ils ne l'en-
 » treprennent , ne le continuent et ne l'achèvent en votre
 » dépendance . Cette maison n'attend donc sa vie et sa
 » grâce que de votre sainte bénédiction ; et comme dans
 » son commencement , lors de la dédicace de la chapelle ,
 » elle lui a été donnée de votre part , par les mains de mon-
 » seigneur de Vabres , elle en demande encore la conti-
 » nuation pour son accroissement . Elle fait comme cette
 » bonne fille de l'Écriture , qui demandait à son père un
 » champ où il y eût des eaux en abondance , *irriguum*
 » *inferius , irriguum superius* (1) ; elle demande et at-
 » tend la rosée du ciel , par la bénédiction de vos mains ,
 » afin qu'elle puisse être féconde en la multiplicité de ses
 » sujets , qui servent avec utilité et succès en vos saintes
 » églises . Ayez agréable , Messieurs , de porter dans
 » vos cœurs , devant les saints autels , les enfants , les sujets
 » et les ministres que DIEU vous donne . Si vous les se-
 » courez par vos saintes prières et vos sacrifices , ils espè-
 » rent toute grâce du ciel , sachant que vous êtes toujours
 » ouïs auprès de DIEU , pour la révérence de JÉSUS-CHRIST
 » vivant en vous , comme le saint pontife de son Eglise ,
 » tout-puissant en son amour pour elle auprès de DIEU .
 » C'est de cette grandeur divine en vous , Messieurs ,
 » qu'ils se disent tous , et moi comme le moindre , les très-
 » humbles et très-obéissants serviteurs (2) . »

(1) Paroles
d'Ara à Caleb
son père. Jo-
sue, cap. XV. v.
19.—Judic. cap.
I. v. 15.

(2) Divers écrits
spirituels de M.
Olier, t. I. p. 247
et suiv. jusqu'à
265.

XXXI.

L'assemblée
des évêques
donne à la com-
pagnie le nom
de *Compagnie
des prêtres du
clergé*.

Les évêques avaient paru prendre , la plupart , trop
 d'intérêt aux premiers travaux des prêtres du séminaire
 de Saint-Sulpice , pour dissimuler leurs sentiments dans
 cette occasion . Non contents d'approuver les réglemens
 de cette compagnie , ils l'acceptèrent encore pour le ser-
 vice de leur clergé , comme un bien qui leur était propre ,

(1) *Projet de l'établissement d'un séminaire dans un diocèse, in-4o. 1631. Avertissement. — Lettres aut. de M. Olier, p. 1 et suiv.*

et, en signe de cette acceptation, lui donnèrent le nom de *Compagnie des prêtres du clergé de France* (1). C'est l'origine du titre de *Prêtres du Clergé*, que prirent M. Olier, M. de Lantages, M. Tronson et quelques autres, dans leurs ouvrages †. « La compagnie prend ce nom, dit » M. Olier, parce qu'elle s'est vouée uniquement en JÉSUS- » CHRIST, au service des prêtres et des clercs, qu'elle tâ- » che de préparer au culte de DIEU et à l'édification de ses » peuples, sous la conduite de messeigneurs les prélats. » Elle fait profession de vivre pour eux, sans aucune dis- » tinction qui la sépare et la retire de la vie commune du » clergé. Et parce qu'elle se voit honorée de ce titre de » bénédiction et de grâce, dont elle se sent très-indigne, » elle tâchera de le mériter, s'il plaît à DIEU, par la fidélité » à son institut et à sa vocation, ne désirant d'autres inté- » rêts dans l'Église, que celui de la servir en son divin » clergé, qu'elle voudrait grossir d'un nombre immense » de sujets propres à magnifier DIEU, et à répandre l'es- » prit chrétien dans les cœurs des fidèles (2). »

Tel a été le dessein de DIEU dans la formation du sémi-naire de Saint-Sulpice. On l'a toujours regardé comme établi pour le service de tous les diocèses de France, c'est-à-dire, non-seulement pour en recevoir les ecclésiastiques ; mais encore pour aider, par les sujets qu'il forme ou ceux qu'il donne, à établir et à conduire les séminaires dans le royaume. L'archevêque d'Embrun, M. de Brulart de Genlis qui pressait beaucoup M. Leschassier de lui donner des prêtres de Saint-Sulpice, pour le sien, lui alléguait ce motif. « Ayant été encore plus étroitement uni avec M.M. les » abbés Olier et de Poussé, par les liens de l'estime et de

† Le nom de *Prêtre du Clergé* n'était point nouveau : du moins, en 1623, l'auteur d'un mémoire adressé au clergé de France, sur le projet d'une compagnie d'ecclésiastiques, destinés à la direction des séminaires, proposait de les appeler *prêtres du clergé* (1).

(1) *Annales Ms. de la congrégation de JÉSUS et de MARIE.*

ADP
 » l'amiti
 » lieu c
 » dont il
 » de tou
 » zèle qu
 » en pos
 » faisait di
 » effet, dan
 » quoique s
 » de Saint-S
 » clergé (1)
 » celle de t
 » Clément X
 » Agnès, s'
 » souhaite
 » de cette
 » qu'elle a
 » tre-Seig
 » de notre
 » faite, ou
 » Car, sa
 » ne tire-t
 » de Saint-
 » tre... C'
 » delle de
 » que sort
 » d'ecclési
 » en excm
 » charité, c
 » Peu de
 » eut appro
 » ques de ro
 » sujets, pot
 » vailler à la
 » convenabl

« l'amitié que par ceux de la nature, lui écrivait-il, j'ai
 « lieu d'espérer que leur succédant dans les emplois
 « dont ils se sont acquittés si dignement pour le service
 « de tous les diocèses, vous leur succéderez aussi dans le
 « zèle qu'ils auraient eu pour mon église, si j'en avais été
 « en possession de leur vivant (1). » Cette considération

(1) *Lettre aut. de l'archevêque d'Embrun*, 24 mai 1705.

faisait dire à l'illustre archevêque de Cambrai, qui avait en effet, dans son séminaire, des prêtres de cette compagnie, quoique sans engagement pour eux de s'y fixer : « La maison de Saint-Sulpice est une source de grâces pour tout le clergé (2). » Enfin l'assemblée générale de 1725 et celle de 1730, dans leurs suppliques à Benoît XIII et à Clément XII, pour solliciter la canonisation de la mère

(2) *Œuvres de Fénelon. Correspondance*, t. v. *Lettres sur la Jurisdiction*, lett. 44^e 22 mai 1706.

Agnès, s'exprimait à peu près de la même sorte : « Nous
 « souhaitons avec d'autant plus d'empressement le culte
 « de cette pieuse vierge, disaient les évêques en 1730,
 « qu'elle a, si l'on peut s'exprimer ainsi, engendré en No-
 « tre-Seigneur cet excellent prêtre, la gloire et l'ornement
 « de notre clergé, et qu'en le portant à une vie plus par-
 « faite, on ne peut dire quel service elle a rendu à l'Église.

« Car, sans parler du reste, que de fruits abondants
 « ne tire-t-on pas tous les jours de la fondation du séminaire
 « de Saint-Sulpice, qui doit sa naissance à ce très-pieux prê-
 « tre... C'est de ce séminaire, comme d'une sorte de cita-
 « delle de la religion, et d'une école de toutes les vertus,
 « que sort une multitude innombrable soit de prélats, soit
 « d'ecclésiastiques de tous les rangs, puissants en paroles et
 « en exemples, fermes dans la foi, fondés et enracinés dans la
 « charité, et préparés à toutes sortes de bonnes œuvres(3). »

(3) *Collection des Procès-verbaux des assemblées*, t. vii. *Pièces justificatives de l'assemblée de 1750*, n. vi. p. 359. — *Vie de la M. Agnès*, 1808, part. iii, p. 445. — *Remarq. historiques*, t. iiii, p. 895.

Peu de temps après que l'assemblée générale de 1651 eut approuvé la société de Saint-Sulpice, plusieurs évêques de royaumes étrangers demandèrent à M. Olier des sujets, pour établir chez eux des séminaires, ou pour y travailler à la réforme de leur clergé. Pensant alors qu'il était convenable d'obtenir l'approbation du saint Siège aposto-

XXXII.
 Approbation de la société par le saint Siège.

lique, avant de répondre à ces nouvelles invitations, il prit la résolution d'aller lui-même à Rome pour cet effet. Le 23 août 1652, le Roi écrivit à M. de Valencé †, son ambassadeur près le saint Siège, lui mandant d'appuyer de tout son crédit la confirmation de l'établissement du séminaire de Saint-Sulpice; et le même jour il écrivit encore une semblable lettre au cardinal d'Est, protecteur de la France à Rome (1) ††. Mais le voyage que M. Olier se proposait de faire n'ayant pas eu lieu, sans doute parce qu'il ne

(1) Archives du Royaume, section doman. § 7041. 1^{er} cahier, fol. 1. verso. n. 17. 18.

(1) Vie du père Bernard, par le père Lompreur, 1834. p. 235. 234. 236.

† Nous avons écrit déjà *Valencé*. On trouve communément *Valencai*, qui paraît être la véritable orthographe de ce nom. Néanmoins Louis XIV et la reine Anne d'Autriche sa mère, dans leur lettre à l'ambassadeur, près le saint Siège, écrivent *le Bailli de Valencé* (1).

†† Voici un projet de lettre de M. Olier lui-même au Pape, et où il expose la nature et les motifs de cette confirmation.

Très-saint Père,

« La providence de DIEU ayant établi le séminaire de Saint-Sulpice, composé d'un très-grand nombre de prêtres et de clercs, dans un lieu fort petit, exempt de la juridiction ordinaire, et dans l'étendue duquel il n'a pas de quoi employer ses sujets, il est en état d'en fournir aux évêques et à leur clergé dans les diocèses de la France; et jusqu'à présent il a donné un grand nombre de curés, de chanoines, de dignités, et même d'évêques en ce royaume. Ce qui a fait que messeigneurs les évêques de France, dans une assemblée générale, les ont approuvés et reconnus comme utiles à leur corps, et leur ont donné avec beaucoup d'amour et de joie le nom de *Prêtres du Clergé*. Ces ecclésiastiques s'en sont estimés très-heureux, et trouvent en cette qualité l'expression de leur amour pour le clergé, et du désir qu'ils ont eu dans l'établissement de leur compagnie; et espérant en même temps recevoir, avec la bénédiction de cette sainte assemblée, la grâce qui leur était nécessaire pour travailler utilement sur les sujets, qui, de toutes les parties de la France, viennent se former dans ce séminaire, et y puiser l'esprit de leur vocation.

« Cette société, qui jusqu'à maintenant n'avait été appelée qu'au service du clergé de France, se contentait de paraître devant messeigneurs les prélats de ce royaume, bien qu'avec honte de sa

ne jugea pas à propos d'envoyer des sujets hors du royaume, tandis que dans l'intérieur on en demandait de toutes parts : ce projet d'approbation demeura ainsi suspendu jusqu'après la formation du séminaire de Ville-Marie, dans l'île de Montréal. Alors, sur la demande de M. de Bretonvilliers, l'établissement du séminaire de Saint-Sulpice fut approuvé et confirmé, le 3 août 1664, par lettres patentes du cardinal Chigli, légat à latere pour la France (1). Toutefois cette approbation n'ent pas pour fin de l'éri-

(1) Archives du Royaume, *ibid.* n. 19.

» bassesse et de son indignité. Elle n'osait pas se présenter aux pieds de Votre Sainteté, quoiqu'elle y ait toujours été attachée en esprit, et qu'elle ait pris soigneusement, dans tous ses progrès, la bénédiction de monseigneur le Nonce. Il a fait plusieurs fois à la maison le bien de l'honorer de sa présence, soit pour y célébrer particulièrement dans la bénédiction de la chapelle, soit aussi pour y bénir toute la maison avant qu'elle fût habitée.

» Toutefois, à présent qu'elle se voit appelée par des évêques d'églises étrangères, pour aller les servir, (quoique fort faiblement et très-indignement) elle se sent obligée d'avoir recours à Sa Sainteté pour recevoir son approbation et sa bénédiction apostolique, afin d'y trouver la lumière, la ferveur et la force qui lui sont nécessaires pour rendre utiles ses petits travaux. Elle n'aurait osé paraître devant les yeux de Sa Sainteté, pauvre et chétive qu'elle est, si l'obligation et la nécessité ne l'y avaient contrainte ; et comme votre bonté paternelle ne dédaigne pas le moindre et le dernier de ses enfants, non plus qu'un autre Jacob son Bénéni et l'enfant de douleur : ce petit corps, engendré dans les persécutions et les traverses du siècle, (dont monseigneur le Nonce a été le témoin, et contre lesquelles il a été son protecteur et son défenseur) espère que Votre Paternité le recevra au nombre de ses enfants. Cette société ne respire que le respect, l'amour et l'obéissance envers Votre Sainteté, et ne demande que d'être employée à son service, offrant incessamment ses vœux au ciel, pour son honneur et pour sa gloire, et s'estimant infiniment heureuse, si elle est tenue pour sa fidèle et obéissante servante.

» La chétive et très-petite compagnie des Prêtres du Clergé de France (1). »

(1) Lettres aut. de M. Olier, p. 1.

ger en congrégation ecclésiastique, mais simplement de le conserver tel qu'il avait été établi ; car M. Olier considérant sa compagnie comme la servante du clergé, ne voulut pas qu'elle fût érigée en congrégation, de peur qu'elle ne sortit de cet esprit de servitude, en cherchant quelque chose pour elle-même dans ses travaux, et en aimant son propre corps avant tout autre. « La maison de Saint-Sulpice, dit-il, est » née seulement pour former des sujets à messeigneurs les » prélats ; et quelque nombreuse qu'elle puisse être, elle fait » profession de ne se point ériger en congrégation, pour » n'avoir d'application et d'amour que pour l'Église de Jé- » sus-CHRIST, et surtout pour son saint clergé (1). Elle ne » pense pas, par la grâce de DIEU, être quelque chose » d'étranger au clergé, ou séparé de ce corps. Quoique très- » indigne, elle est mêlée et perdue dans lui, en sorte que si, » pour le bien de l'Église, elle venait à donner tous ses su- » jets, elle ne se croirait pas vide ou stérile pour cela (2). »

(2) *Ibid.* p. 54.

XXXIII.

La société de Saint-Sulpice n'est pas une congrégation proprement dite.

(3) *Ibid.*

(4) *Remarques historiques.*

(5) *Recueil des lettres de saint Vincent de Paul.* t. I. p. 266.

(6) *Divers écrits spirituels de M. Olier,* t. I. p. 45.

Conséquemment à ce dessein, M. Olier ne voulut d'autre esprit dans la société, que l'esprit même du clergé : *Nec aliter vivit*, dit-il, *nisi vitâ cleri* (3), et, pour cela, ne lui donna aucun nom particulier ; car ce fut le public qui la surnomma *de Saint-Sulpice*, à cause de la paroisse sur laquelle le séminaire était situé. Il avait pensé dans un temps à l'appeler la *Société des prêtres du très-saint Sacrement* (4), pour montrer l'objet principal de sa religion, et ensuite à lui donner le nom de *Compagnie des missionnaires* †, que la plupart des sociétés qui se formaient alors dans le diocèse, prenaient comme à l'envi (5) ; mais comprenant qu'elle devait être tout-à-fait fondue dans le clergé, il voulut quelle n'eût rien qui la distinguât de ce corps †† (6). Ces réflexions indiquent assez que la compagnie de

† Le nom de *Missionnaires* était sans doute pour indiquer que ces sociétés étaient envoyées ou suscitées de DIEU pour la réforme de l'Église.

†† On a même évité, dans cette société, de prendre le nom de *Père*,

Saint-Sulpice, quoique établie sur le modèle d'une congrégation, dans son gouvernement intérieur, puisque tous ses membres sont soumis au supérieur du séminaire de Saint-Sulpice (1), n'est point cependant une congrégation proprement dite. N'ayant d'autres établissements à diriger que les séminaires des ordinands, elle est, comme le reste du clergé, dans une dépendance si absolue des évêques, qu'elle ne peut exercer aucune fonction dans leurs diocèses, ni même y subsister comme société, que de leur agrément, et pour le temps qu'il leur plaît. Au reste, elle n'a jamais été approuvée sous le titre d'une congrégation, mais sous celui d'un séminaire voué au service du clergé, et cette approbation n'a eu pour objet que le seul séminaire de Paris. Aussi tous les membres de la société ont toujours pris le nom de *Prêtres du séminaire de Saint-Sulpice*; et il est essentiel à l'institut qu'il soit toujours gouverné par le supérieur particulier de ce dernier établissement (2). Jamais celui-ci ne prend dans aucun acte le titre de supérieur général, qu'on donne aux chefs de congrégation, et, si on le lui attribue quelquefois, c'est uniquement pour ne pas le confondre avec les supérieurs des séminaires de province.

Telle a toujours été la forme de cette compagnie. Dans la suite, plusieurs de ses membres ayant désiré de la faire ériger en congrégation, M. Tronson s'opposa à leur dessein, déclarant qu'il était entièrement contraire aux vues du fondateur. « Si l'on vous demandait, écrivait-il à M. Leschassier, si nous sommes établis en congrégation, vous répondriez négativement; mais que nous nous contentons de fournir des sujets à messeigneurs les évêques, qui nous en demandent pour la conduite de leurs séminaires, pour autant de temps qu'ils le jugeront à propos (3). » C'était dans le même sens que M. Olier

(1) *Répertoire universel de Jurisprudence, par Merlin*, t. II, art. *Congrégations*. — *Gallia Christiana*, t. VII, col. 1016.

(2) *Recueil des règles, constitutions et usages de la compagnie des ecclésiastiques du séminaire de S. Sulpice*, 1^{re} part. ch. II.

(3) *Lettres diverses de M. Tronson*, t. II, p. 341. 19 août 1692.

que plusieurs compagnies séculières, entre autres celle de l'Oratoire, donnaient à chacun de leurs membres.

(1) *Divers écrits spirituels de M. Olier*, t. 1.

écrivait au sujet des ses ecclésiastiques : « Ils seront » ainsi sans maisons dans les diocèses, et sans prétention » de faire des établissements qui soient unis entre eux, pour » prétendre faire un corps. La liaison et l'unité seront dans » l'esprit qu'ils porteront partout où ils iront (1). » Ce n'est pas cependant que M. Olier refusât absolument de faire des établissements de ses prêtres, nous verrons même qu'il en forma plusieurs ; mais ce ne fut que pour obéir aux évêques qui l'en sollicitaient. Aussi ne prit-il aucun moyen pour s'assurer la conduite de ces maisons, ne voulant les conserver qu'autant que les évêques l'auraient agréable, et étant toujours prêt à les céder à d'autres ouvriers. Ce fut l'esprit qu'il s'efforça d'inspirer à sa compagnie. Un archevêque ayant, après beaucoup d'instances, obtenu de M. Tronson des prêtres pour établir son séminaire diocésain, quelqu'un représenta à ce dernier qu'il était convenable de demander au prélat des assurances, afin que cet établissement demeurât dans la suite aux prêtres de Saint-Sulpice. Voici la réponse que fit M. Tronson : « Tant » que nous regarderons monseigneur l'Archevêque comme » nous tenant la place de Notre-Seigneur, qui renvoie » ses ouvriers quand il lui plaît, nous serons toujours » très-contents, quoi qu'il en ordonne : que ce soit pour » y servir durant le temps de sa vie, ou qu'il l'étende à » à ses successeurs ; il en est le maître, et notre intention » n'a point été de le gêner. Quand il nous renverrait dès » à présent, nous n'aurions point sujet de nous plaindre, » et nous lui serions toujours obligés de nous avoir appelés. Car c'est un honneur qu'il nous a fait, et bien » plus grand que nous ne méritons, de s'être servi de » nous pour commencer une œuvre aussi utile à la gloire » de Dieu. C'est là notre véritable disposition, et vous savez » que ç'a été toujours la vue de M. Olier et l'esprit de la » maison, qui ne cherche point à se multiplier, mais à servir » messeigneurs les évêques autant qu'ils le souhaitent (2). »

(2) *Projet d'une lettre de M. Tronson à l'Archevêque de Bourges.*

NOTE
 connaître
 gression
 crivains,
 est étroit
 nous ne
 célèbre
 tiques qu
 S.-Lazar
 dont il su
 ordinaire
 sieurs ho
 rences q
 Mission,
 peine à s
 les recue
 provinces
 que Beuv
 partie ses
 M. Pavill
 de Saint-
 de retra
 vraisemb
 La gra
 triens à
 Vincent
 déclaran
 au jugeu
 diocèse

NOTES DU TROISIÈME LIVRE.

CHUTE MALHEUREUSE DE L'ÉVÊQUE DE PAMIEBS.

NOTE 1. — Ce ne sera pas nous éloigner de notre but, que de faire connaître ici l'occasion d'une chute si funeste à l'Église; et cette digression servira comme de correctif aux assertions d'une multitude d'écrivains, qui ont traité ce point d'une manière fort inexacte: comme il est étroitement lié à l'histoire de M. Pavillon, depuis évêque d'Alet, nous ne saurions nous dispenser de parler ici de ce personnage, si célèbre dans l'affaire du Jansénisme. M. Pavillon, l'un des ecclésiastiques qui commencèrent, de concert avec M. Olier, les conférences de Saint-Lazare (1), avait été formé comme lui par saint Vincent de Paul (2), dont il sut mériter la confiance et l'estime. Saint Vincent l'appelait ordinairement son bras droit (3), et s'en servait utilement pour plusieurs bonnes œuvres; il le chargea même de présider des conférences qui avaient lieu tous les samedis pour les prêtres de la Mission, et de faire aussi les entretiens aux ordinands (4). On aurait peine à se figurer le succès qu'eurent ces discours de retraite: on les recueillit avec empressement, et ils servaient de règle dans les provinces, partout où l'on établissait ces exercices (5). On rapporte que Beuvelet, prêtre du séminaire de Saint-Nicolas, composa en partie ses *Méditations ecclésiastiques*, sur les entretiens manuscrits de M. Pavillon (6). Il paraît qu'on en faisait aussi grand cas au séminaire de Saint-Sulpice; du moins on y conserve en manuscrit des discours de retraites, faites à Alet, sous M. Pavillon, et qui sont très-vraisemblablement l'ouvrage même de cet évêque (7).

La grande réputation dont il jouit, dès qu'il commença ces entretiens à Saint-Lazare, le fit juger digne de l'épiscopat; et saint Vincent de Paul lui-même l'obligea d'accepter le siège d'Alet, lui déclarant que, s'il persistait dans son refus, il s'élèverait contre lui au jugement de Dieu, avec toutes les âmes qui auraient péri dans ce diocèse (8). Le nouvel évêque justifia bientôt les espérances qu'on

(1) *Vie de saint Vincent de Paul, par Collet*, in-4^o. t. 1. p. 189.

(2) *Vies des quatre évêques*, t. 1. p. 159.

(3) *Vie de M. Pavillon*, t. 1. p. 7.

(4) *Ibid.* t. 1. p. 12. 15. — *Vies des quatre évêques*, t. 1. p. 5.

(5) *Vies des quatre évêques*, *ibid.*

(6) *Vie de M. Pavillon*, t. 1. p. 15. et note.

(7) *Entretiens de la retraite faite à Alet*, Ms. in-4^o. — *Entretiens ecclésiastiques pour les retraités*, etc. 1633. Ms. in-2^o.

(8) *Vies des quatre évêques*, t. 1. p. 7.

avait conçues de lui, et l'éclat de ses vertus le mit en si haute réputation, qu'au jugement de M. Olier, son ami, il passait pour l'un des prélats les plus capables de former lui-même de saints évêques.

« J'apprends, écrivait celui-ci, que la Reine a résolu de n'élever aucun sujet à l'épiscopat, qui n'ait passé quelques années dans le séminaire de M. Vincent, ou dans le nôtre; pour de là aller encore se former, dans l'école des grands évêques, où ils apprendront à travailler à leur exemple, comme pourront être M. d'Alet, M. de Châlons (1), M. de Boulogne (2) et autres grands personnes (3). » Enfin M. Olier, pour aider ce prélat à réformer son diocèse, tombé, depuis long-temps, dans l'état de relâchement le plus déplorable, lui envoya plusieurs jemes ouvriers formés de sa main, entre autres, MM. Joly, de Parlagès, Trousson (l'abbé de Saint-Antoine), de Quaylus (4) †.

Il était naturel que le nouvel évêque de Pamiers, M. de Foix, eût aussi des rapports avec M. Pavillon, son voisin, son ancien ami et son collègue. Chaque année, M. de Foix allait passer quinze jours auprès de lui; et l'évêque d'Alet, à son tour, venait demeurer le même espace de temps à Pamiers, pour s'éduquer et s'instruire (5). Ces deux prélats se réunissaient encore quelquefois avec le saint évêque de Cahors, Alain de Solminihac, avec l'évêque de Sarlat, et celui de Périgueux, frère de M. de Bassancourt (6), pour régler de concert la manière de sanctifier leurs personnes, leurs maisons, leur clergé et leurs ouailles (7). Une conduite si apostolique rendait ces prélats extrêmement recommandables à M. Olier, qui les consultait fréquemment. « Je vous prie, écrivait-il à M. de Quaylus, de bien prendre les avis de messeigneurs de Pamiers et d'Alet, pour en faire notre profit, puisque nous ne pouvons avoir le bien que nous espérons et que nous désirions si fort, qui était d'avoir l'un ou l'autre d. ces prélats pour député à l'assemblée du clergé (8). »

Tels étaient les rapports de ces deux évêques, entre eux et avec le séminaire de Saint-Sulpice, lorsque la querelle du Jansénisme commença à diviser le clergé de France. M. d'Alet, ennemi par ca-

† Il lui envoya encore les deux abbés de Chandénier (1), neveux du cardinal de la Rochefoucauld, et dont les historiens de saint Vincent de Paul, qui leur servit aussi de maître, ont parlé avec tant d'éloge (2); M. de Montgaillard, depuis évêque de Saint-Pons (3); M. de Caulet, frère de M. de Foix (4); M. Gabriel de Ciron, qui établit à Toulouse les Maitresses régentes, d'où vient l'Institut de l'enfance, si célèbre depuis (5).

(1) M. Félix Vialar de Herce.
(2) M. François de Perrochel, cousin de M. Olier aussi bien que le précédent.

(3) Mémoires aut. de M. Olier, t. III, p. 7.

(4) Vies des quatre évêques, t. I, p. 21.

(5) Ibid. t. II, p. 151.

(6) Gall. Christian. t. II, col. 1486.

(7) Entretiens de la retraite faite à Alet, fol. 287, 101. Ms. In-8°.

(8) Lettres aut. de M. Olier, p. 170. 171.

(1) Catalogue d'entrée de M. du grand séminaire de S. Sulpice, p. 25.

(2) Vie de saint Vincent de Paul, par Collet, t. II, p. 288 et suiv. — Abelly, Ibid.

(3) Catalogue d'entrée, p. 17.

(4) Ibid. p. 8.

(5) Ibid. p. 9. — Vie de M. Pavillon, t. I, p. 51.

ractère de toute contestation, affecta de garder une entière neutralité, les premières années de ces disputes (1); et s'il refusa, en 1651, à saint Vincent de Paul et aux ecclésiastiques de Saint-Sulpice, de signer la lettre des évêques de France au Pape, pour demander la condamnation des cinq propositions (2), ce fut par un faux amour de la paix. Car ayant été sollicité aussi par les onze évêques opposants, il prit le parti de ne se joindre ni aux uns ni aux autres, par la crainte, disait-il, s'il en usait autrement, de contribuer à un schisme; et il lit partager son avis à l'évêque de Pamiers (3). Au reste, l'amour de la nouveauté eut si peu de part dans cette conduite, que les rapports du séminaire de S.-Sulpice, avec ces deux prélats, furent les mêmes qu' auparavant, et que saint Vincent de Paul invita depuis plusieurs fois l'évêque de Pamiers à faire les entretiens des ordinands à Saint-Lazare (4). Il est vrai que M. d'Alet, naturellement austère, avait moins d'éloignement que son collègue pour ceux des ouvrages du parti qui exaltaient la pénitence: il faisait lire à sa table le livre de la *Fréquente Communion*, et les *Lettres de l'abbé de Saint-Cyran*, que cependant il interrompait tout le temps que l'évêque de Pamiers était à Alet, sachant que ce prélat ne pouvait en souffrir la lecture (5). Mais en cela il ne suivait que son inclination vers les doctrines sévères. Aussi publia-t-il, à Alet, la bulle d'Innocent X, qui condamna enfin les cinq propositions (6); et, l'année de la mort de M. Olier, étant consulté par le docteur Arnauld, sur le fameux cas de conscience relatif au formulaire, il répondit en bon et sincère catholique (7). « Il faut demeurer ferme, et mourir dans cette conviction, dit-il à l'abbé de Rancé, et les raisons contraires ne valent pas la peine d'être écoutées. Je le laissai dans ces sentiments, » continue cet abbé; je sais qu'il en changea depuis: mais je sais aussi de quelle adresse et de quels artifices on s'est servi, et quelle diligence a été faite pour l'y porter (8). »

M. Pavillon commença par se déclarer contre le formulaire, après la mort de M. Olier et celle de saint Vincent (9). Les lettres qu'il écrivit à ce sujet, jetèrent dans la consternation les ecclésiastiques de Saint-Lazare et ceux du séminaire de Saint-Sulpice (10), non moins que l'évêque de Pamiers. Ils lui écrivirent plusieurs fois les lettres les plus pressantes. « L'évêque de Pamiers, dit l'historien de M. d'Alet, » plein de ses préventions sulpi-ciennes, était fort propre à agir » selon leurs vues. Il lit, en effet, tout ce qu'il put pour le faire chan- » ger; mais M. Pavillon répondit qu'il fallait attendre les événe-

(1) *Vie des quatre évêques*, t. I. p. 130.

(2) *Vie de M. Pavillon*, t. II. p. 31.

(3) *Vie de saint Vincent de Paul*, par Collet, t. I. p. 538. 570.

(4) *Ibid.* t. II. p. 50.

(5) *Vie des quatre évêques*, t. II. p. 150. — *Vie de M. Pavillon*, t. I. p. 205. — *Journaux de M. des Lions*, an. 1659. p. 192.

(6) *Vie de saint Vincent de Paul*, par Collet, t. I. p. 511.

(7) *Histoire des cinq propositions de Jansénius*, t. I. p. 206.

(8) *Vie de saint Vincent de Paul*, par Collet, t. I. p. 511.

(9) *Histoire des cinq propositions*, t. I. p. 255.

(10) *Vie de M. Pavillon*, t. II. p. 52.

si haute réputation pour l'un des saints évêques. On de n'élever années dans le pour de là aller où ils appren- être M. d'Alet, grands person- à réformer son et relâchement les formés de sa usson (l'abbé de

M. de Foix, eût on ancien ami et sser quinze jours nait demeurer le et s'instruire (5). avec le saint évê- de Sarlat, et celui ur régler de con- ours maisons, leur olique rendait ces , qui les consultait Quaylus, de bien et d'Alet, pour en ir le bien que nous tait d'avoir l'un ou du clergé (8). »

entre eux et avec elle du Jansénisme et, ennemi par ca-

r (1), neveux du car- saint Vincent de Paul, (2); M. de Mont- frère de M. de Foix (4), ses régentes, d'où vient

(1) *Vie de M. Pavillon*, t. II, p. 60. — *Vies des quatre évêques*, t. I, p. 158. t. II, p. 158.
(2) *Vies des quatre évêques*, t. I, p. 150.

(3) *Journaux de M. des Lions*, p. 125.

(4) *Histoire des cinq propositions*, t. II, p. 38.

(5) *Journaux de M. des Lions*, année 1666, p. 81.

(6) *Ibid.* p. 506, 520.

(7) *Vie de M. Pavillon*, t. III, p. 212, 215.

» ments et prier beaucoup (1). Qui aurait pu penser que M. Pavillon, » élevé à Saint-Lazare par M. Vincent, et étroitement lié avec » MM. de Saint-Sulpice, et qui même ne connut que très-tard tous » les intéressés de la cause, se serait mis à la tête du parti (2)? » Ce fut cependant le rôle qu'il joua depuis, jusqu'à sa mort; et nous pouvons ajouter qu'il fit la fortune de la secte, par sa grande réputation de vertu. Quoique l'évêque de Pamiers eût en déjà la pensée de se séparer de son collègue, à cause d'une certaine inclination pour les novateurs qu'il avait remarquée en lui (3), il ne crut pas devoir rompre encore, après ses lettres contre le formulaire, se flattant de le ramener par la voie de la persuasion et de la douceur. Il ne cessa de le presser; mais malheureusement ce fut lui-même qui succomba. M. Pavillon, dans son mandement relatif au formulaire, se déclara pour le silence respectueux, sur la question de fait; et l'évêque de Pamiers, si ferme jusqu'alors, eut la faiblesse de se laisser séduire (4): exemple terrible, qui montre combien la communication avec un homme rebelle à l'Église, peut devenir funeste aux esprits les mieux intentionnés. Un changement si inattendu alligea les prêtres de Saint-Sulpice, au-delà de tout ce qu'on pourrait dire: ils lui écrivirent diverses lettres, mais qui n'eurent aucun succès. M. de Ponsé lui ayant dit que son mandement n'était pas recevable, l'évêque s'étonna, dans sa réponse, qu'un simple prêtre voulût instruire, sur ces matières, un évêque de vingt ans d'épiscopat (5); et, ce qui doit faire frémir, il en vint, dit-on, à ce point d'aveuglement, que d'appliquer sa rébellion, ces paroles de saint Paul: *Misericordiam à Domino consecutus sum, ut sim fidelis*; et de regarder Arnauld comme un homme suscité de DIEU pour défendre la vérité (6). C'est ce que rapporte des Lions, auteur Janséniste, il est vrai, mais le plus sincère peut-être et le plus véridique de tous les écrivains du parti. L'évêque de Pamiers demeura constamment attaché à M. Pavillon; il l'assista à la mort, prononça son oraison funèbre (7), et l'on ne voit pas qu'il ait fait aucune retractation avant de mourir, autrement qu'en se prêtant à la paix de Clément IX, si cette retractation prétendrait pouvoir en être une.

SUR L'EXIL ET LA FIN DE M. DU FERRIER.

NOTE 2. — M. du Ferrier, indigné de la publication du livre de Févret, sur *l'Appel comme d'abus*, détermina M. de Hautesserre, professeur de droit à Toulouse, à écrire sur ce sujet, conformément à l'invitation qu'en avait faite le clergé de France, en 1680. L'ouvrage de ce dernier fut néanmoins supprimé, parce qu'il parut donner trop

à Roi
évêque
l'Église
Alors
sur la
Mercur
trois a
remire
jugant
pression
M. du
trouva
soumett
Tonnerre
tentative
de Dupu
qu'il n'e
transfère
furent en
vrage de
feuilles.
rendit le
Ferrier v
Cette con
en favem
détention
qui est de
thèque de
tant de c
maître les
le même
Observatio
France, e
enfin, un
visé en qu
Ferrier é
Tonnerre
en 1680
mourut à

à Rome, comme Févret avait trop donné à l'État. M. du Bosquet, évêque de Montpellier, entreprit de son côté de réfuter les *Libertés de l'Église Gallicane* des frères Dupuy, mais son travail ne fut pas publié. Alors M. du Ferrier prit lui-même la plume, et composa ses *Questions sur la juridiction ecclésiastique*. Elles furent examinées au château de Mercuez, par M. de Sévin, évêque de Cahors, conjointement avec trois autres évêques, qui résolurent de les faire imprimer, et en remirent le manuscrit à une personne de confiance. Mais celle-ci ne jugeant pas les moments favorables, en différa plusieurs années l'impression. Sur ces entrefaites, l'évêque de Pamiers vint à mourir : M. du Ferrier avait été son conseil dans l'affaire de la régale ; on trouva des lettres de lui à cet évêque, où il l'exhortait à ne point se soumettre aux déclarations du Roi, et ce fut le motif de son exil à Tonneire, où il demeura quatre ans. Comme on n'ignorait pas les tentatives qu'il avait faites pour empêcher que les nouvelles maximes de Dupuy et de Févret ne prévalussent en France, et qu'on craignait qu'il n'écrivit sur ces matières dans les loisirs de son exil, on le transféra à la Bastille, et l'on mit le scellé sur tous ses papiers, qui furent envoyés à Paris. La personne chargée de l'impression de l'ouvrage de M. du Ferrier, en avait alors fait imprimer les premières feuilles. Mais, craignant pour sa propre liberté, elle les supprima, et rendit le manuscrit à un proche parent de l'auteur. Tant que M. du Ferrier vécut, on s'abstint de le publier, de peur d'aggraver ses liens. Cette considération fut cause, qu'après sa mort, on en usa de même en faveur de M. de Cambiac, son frère, enfermé aussi dans ce lieu de détention ; et enfin, avec le temps, on ne parla plus de cet ouvrage, qui est demeuré manuscrit (1). On en conserve une copie à la bibliothèque de Sainte-Généviève à Paris ; et on y lit que l'ouvrage a subi tant de corrections et de ratures, qu'il est assez difficile d'y reconnaître les véritables sentiments de l'auteur. On trouve encore, dans le même volume, un autre ouvrage de M. du Ferrier, intitulé : *Observations sur le livre qui a pour titre : Institution du droit canonique de France*, composé par Bonet, docteur en droit canon, à Langres ; enfin, un troisième ouvrage *De la juridiction de l'Église*, et qui est divisé en quatre parties (2). L'historien de M. de Foix assure que M. du Ferrier était âgé de quatre-vingts ans, lorsqu'on l'envoya en exil à Tonneire (3) ; il voulait dire sans doute que cet exil eut lieu en 1680 (4). M. du Ferrier était alors âgé de soixante onze ans, et il mourut à la Bastille ; environ six ans après.

(1) Lettre sur M. du Ferrier, du 15 mars 1687, à la suite de ses Mémoires. Ms. de la Bibl. Sainte-Généviève. Préface ou avertissement sur les Questions. — Vies des quatre évêques, t. II. p. 207.

(2) Bibl. Sainte-Généviève, Ms. III-4. E. n. 8. Pr.

(3) Vies des quatre évêques, t. II. p. 207.

(4) Moréry, art. du Ferrier.

SUR LA LETTRE DE NICOLE AU P. QUESNEL.

NOTE 5. — Nicole, voulant faire passer M. Olier pour un visionnaire, cite, comme preuve prétendue de ce jugement, le fait de l'apparition de la mère Agnès. Il allègue aussi un passage d'une lettre où M. Olier, rendant compte d'une vue surnaturelle dont il avait été favorisé, dit à la personne à qui il écrit, que leurs degrés de gloire seraient égaux dans le ciel. Nicole, ou son éditeur, ajoute, à la marge, que cette personne était madame de Saujeon. S'il a voulu désigner la même dont il a été parlé déjà, il aurait dû donner quelque preuve de cette assertion; car madame de Saujeon n'ayant point été en vénération parmi les Jansénistes, à qui elle échappa, comme on a vu, et pour la doctrine desquels elle eut toujours beaucoup d'éloignement, on pourrait craindre qu'une allégation si gratuite, faite longtemps après la mort des personnes intéressées (1), et lorsqu'il n'y avait pas d'apparence de réclamation, ne fût qu'une petite vengeance. Mais, en supposant que M. Olier eût écrit cette lettre à madame Anne Campet de Saujeon, on ne pourrait, de la conduite de cette dame, rien conclure contre le serviteur de Dieu; puisque la connaissance surnaturelle dont il parle ne devait être vérifiée que conditionnellement, comme nous le lisons de plusieurs vues semblables, que l'on trouve dans les vies des saints. « Un jour, dit M. de Bretonvilliers, » qui rappelle le même fait, la bonté de Notre-Seigneur fit connaître à M. Olier le degré de gloire qu'une personne qui lui était » fort unie devait avoir dans le ciel, si elle demeurait fidèle à son » service (2). »

(1) En 1718.

(2) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. 1, p. 398.

Cette lettre de Nicole a formé, ainsi qu'il a été dit, l'opinion de la plupart des auteurs Jansénistes, sur le caractère ascétique de monsieur Olier; aussi ne manquent-ils pas de la citer, lorsqu'ils parlent de ses écrits spirituels. Elle a même formé l'opinion de plusieurs biographes non suspects dans la foi, tels que Feller; parce qu'ils ont puisé inconsidérément dans Moréry, ou dans d'autres ouvrages venus de la même source, et où cette lettre est citée.

USAGE DU SÉMINAIRE A L'ÉGARD DE LA RÉCITATION DU CHAPELET.

NOTE 4. — Lorsque M. Olier prit l'engagement dont on a parlé, il parut que le séminaire de Saint-Sulpice suivait déjà l'usage établi depuis, dans toutes les autres maisons de la société, de réciter chaque jour le chapelet en commun; et qu'alors M. Olier régla qu'au séminaire de Paris, cet exercice durerait une demi-heure, comme on le

pratique
chaque
Saint-S
notes d
heures à
commun.
on obser
ployer ar
de la très
les intent

M. OLI

NOTE

avaient dé
la grâce, si
multitude
donné que
écrits sur l
la bibliothè
observa si
de ces livre
Mares, da
dans leur s
fenseurs de
cipaux, du
avait pas m
neur de fens
mément les
Enfin, v
M. de Bass
de s'oppose
Germain :
parmi les
conféren
tous eeu
jours, qu
trouva l'
à son anc

pratique encore durant la retraite générale, au commencement de chaque année. Cet usage a persévéré long-temps au séminaire de Saint-Sulpice : un ancien règlement imprimé, et où l'on voit des notes de la main de M. Tronson, porte à l'article XIII : *De cinq heures à cinq heures et demie, le chapelet, ou oraison de la sainte Vierge, en commun.* On voit aussi, par le Journal de M. Bourbon, que, l'année 1680, on observait encore cette coutume, et qu'on recommandait d'employer au moins la moitié de la demi-heure à méditer sur les vertus de la très-sainte Vierge (1), sans doute pour remplir, par ce moyen, les intentions de M. Olier.

(1) *Journal de M. Tronson, par M. Bourbon, fol. 103.*

M. OLIER S'OPPOSE AU DESSEIN DES PÈRES DE L'ORATOIRE DE S'ÉTABLIR DANS LE FAUBOURG SAINT-GERMAIN.

NOTE 5. — On aurait peine à croire jusqu'où ceux des Oratoriens qui avaient dévié de la foi, portaient l'attachement aux nouvelles erreurs sur la grâce, si l'on n'en trouvait des témoignages incontestables dans une multitude de monuments. Le père Bourgoing, leur général, ayant ordonné que le livre de Jansénius, les thèses de Louvain et les autres écrits sur la grâce, condamnés par Urbain VIII, seraient apportés à la bibliothèque de chaque maison, pour y être gardés sous clef, on observa si peu cette défense, que, dans quelques maisons, on faisait de ces livres la lecture ordinaire de table (2). De plus, le père des Mares, dans un ouvrage donné au public, après avoir assuré que, dans leur société il y avait peu de Molinistes, c'est-à-dire, de défenseurs des constitutions apostoliques, et en avoir nommé dix principaux, du nombre desquels est le père Amelote, ajoute qu'il n'y avait pas une seule maison de l'Oratoire où l'on ne comptât de *général de défenseurs de la grâce*; et il en vient jusqu'à faire connaître nommément les plus considérables de plus de quarante maisons (3).

(2) *Annales de la congrégation de l'Oratoire, an 1633.*

(3) *Remontrance chrétienne aux Pères de l'Oratoire, in-4o, Bibl. Royale. D. 1417. Pièces.*

Enfin, voici ce que M. Olier en écrivait confidentiellement à M. de Bassancourt, pour l'informer des justes motifs qu'il avait eus de s'opposer à l'établissement de ces pères, dans le faubourg Saint-Germain : « Présentement ils pensent parmi eux, et ils sèment parmi les peuples, dans le confessionnal aussi bien que dans leurs conférences et leurs entretiens, qu'il faut tenir pour hérétiques tous ceux qui ne sont point de ce parti. Il n'y a pas quatre ou cinq jours, qu'un homme sortant du confessionnal, à Saint-Magloire, se trouva l'esprit tout embrouillé et tout renversé; et vint se plaindre à son ancien confesseur, en lui disant que le père à qui il s'était

ON DU CHAPELET.

... dont on a parlé, déjà l'usage établi, de réciter chaque règle qu'un séminaire, comme on le

(1) *Lettres autographes de M. Olier*, p. 196.

» adressé, l'avait assuré, qu'à la cour, tout était hérétique, excepté
 » M. de Luynes et M. de Liancourt. Ce sont de trop grands excès
 » que ceux auxquels se portent maintenant les esprits atteints de ces
 » doctrines nouvelles; c'est au point que les meilleurs amis de ces
 » pères ne peuvent s'empêcher de les fuir (1). »

(2) *Lettre autographe du père Amelote, écrite en 1654.*

Nous remarquerons, en effet, que le père Amelote, quoique très-ecctionné à l'Oratoire, ne balança pas d'approuver la conduite de M. Olier dans cette occasion. Répondant à quelqu'un, qui apparemment ne le jugeait pas d'une manière si favorable, il disait, un an après la mort du serviteur de DIEU : « M. Olier était sans doute un
 » homme de grande vertu. Nos gens se sont si ouvertement déclarés
 » de toutes parts, et ont fait tant de folies, que je ne m'étonne pas
 » qu'un homme de bien se soit opposé à eux, et à ceux qui les souti-
 » fraient. Vous dites qu'il y a des choses faibles dans ses livres, mais
 » il y en a d'admirables (2) ».

(3) *Annales de la congrégation de l'Oratoire.*

(4) *Journaux de M. des Lions*, p. 130.

La maison que les Oratoriens voulaient établir sur la paroisse de Saint-Sulpice, était probablement celle de leur *Institution*, ou noviciat, et qu'on fixa d'abord sur les limites mêmes de cette paroisse, dans la rue d'Enfer, en face des Chartreux. Elle fut fondée le 16 avril 1650, par M. Pinette, trésorier-général du duc d'Orléans, ou plutôt par ce prince lui-même, qui, du moins, s'en déclara le fondateur, le 11 du mois suivant (5). M. Pinette était cependant fort opposé aux nouvelles erreurs (4).

(5) *Actes et résiles de plusieurs maisons de l'Oratoire*, p. 5. et 4. — *Archives du Royaume*, sec¹ hist. M. 499.

L'*Institution*, établie provisoirement rue d'Enfer, fut transférée ensuite dans la même rue, au-delà des boulevards, dans la maison occupée aujourd'hui par les enfants trouvés. Le duc d'Orléans étant alors exilé à Blois, son chancelier en posa la première pierre, le 11 novembre 1655, et le 7 novembre 1657, l'église et les trois autels furent consacrés par l'évêque de Pamiers (5).

SUR LA MORT DE M. MEYSTER.

NOTE 6. — La mort de ce célèbre missionnaire, et les conséquences que plusieurs personnes tirèrent de cet événement, firent trop de bruit pour que nous puissions les passer ici sous silence.

On peut se rappeler, par ce qui a été dit dans la première partie de cet ouvrage, les bénédictions mouies que DIEU répandait sur les prédications de M. Meyster. Elles étaient si extraordinaires que M. du Ferrier l'appelle, *le premier homme du monde pour les missions*, et que le père de Condren, si réservé en matière de louanges,

disait qu'il
 travaux
 l'ange de
 saint mis
 yeux du
 partout.
 désir que
 fut dans
 plus étran
 qui acco
 ville, d'un
 prédicatio
 sentit ind
 remplacer
 tout-à-co
 ordinaire
 permit ne
 obsédé, p
 lents accè
 le jour de
 Job (5). Cl
 ans, fut so
 de se dom
 d'une sen
 dente et t
 diens pou
 sein (8). A
 et se cont
 exercices
 Cet évé
 que d'apr
 sort étern
 manière o
 gré la sain
 et de terr
 l'Oratoire

† Non p
 est. Quæ
 vita exitu

disait que c'était un homme à opposer à l'antechrist (1). Au milieu de ses travaux apostoliques, se voyant assailli, presque sans relâche, par l'ange de Satan, et craignant de succomber au péril de la vanité, ce saint missionnaire avait souvent demandé à DIEU d'être humilié aux yeux du monde, et de perdre l'estime de sainteté dont il jouissait partout. Il se rendit à Metz, pour y prêcher une mission, d'après le désir que le père de Condren en avait témoigné avant sa mort; et ce fut dans le cours de ces travaux, que DIEU l'exauça de la manière la plus étrange (2). Les églises ne pouvant contenir la foule du peuple qui accourait pour l'entendre, il prit le parti de prêcher hors de la ville, d'un lieu un peu élevé. Un jour, comme il allait au lieu de la prédication, c'était durant l'été, et le soleil était très-ardent, il se sentit indisposé; mais ne se jugeant point assez malade pour se faire remplacer, il voulut commencer son discours (3), et le mal se déclara tout-à-coup, dans cette occasion solennelle. Par une conduite extraordinaire, qui n'est pas sans exemple dans l'histoire des saints: DIEU permit non-seulement qu'il perdît l'esprit, mais encore qu'il fût obsédé, peut-être même possédé du démon (4), et que, dans les violents accès de ses épreuves, il blasphémât son saint nom, et maudit le jour de sa naissance, à peu près comme on le lit du saint homme Job (5). Chacun connaît l'histoire du père Surin, qui, durant vingt ans, fut souvent tourmenté par le démon, et qui, dans cet état, essaya de se donner la mort à lui-même (6). M. Meyster, sous l'impression d'une semblable obsession, à laquelle se joignaient une fièvre ardente et une sorte de frénésie, profita de l'absence d'un de ses gardiens pour se donner la mort (7), en s'enfonçant un couteau dans le sein (8). Avant d'expirer, il recouvra cependant l'usage de la raison, et se confessa au père Bouchard, de l'Oratoire, qui dirigeait alors les exercices de la mission en sa place (9).

Cet événement tragique fut connu de toute la France (10); et, quoique d'après la maxime de saint Augustin, on ne doit pas juger du sort éternel des hommes, par le genre de leur mort, mais par la manière dont ils ont vécu †; la fin de M. Meyster ne laissa pas, malgré la sainteté de sa vie, d'inspirer partout des sentiments de crainte et de terreur. Il arriva même, qu'à cause de ses communications avec l'Oratoire, où le Jansénisme avait alors pénétré, plusieurs défenseurs

(1) *Mémoires de M. de Ferrier*, p. 69. 72.

(2) *Vies Ms. de Grandet*, t. I. p. 227.

(3) *Lettre de M. Lepage, prieur de Chauvaux à Grandet*, 12 novembre 1712. *ib.*

(4) *Grandet, ibid.* — *Le père Amelote. Vie du père de Condren*, p. 315. — *Arnauld*, l. XXIX. n. 406.

(5) *Histoire abrégée de la possession de Loudun et des peines du père Surin*, chap. VIII. in-12. 1828. p. 44. 45.

(6) *L'homme de Dieu, ou Vie du père Surin*, par M. Houdon, part. III. chap. x. l. II. in-12 1826. p. 225.

(7) *Vies Ms. de Grandet, ibid.*

(8) *Défense de la foi catholique*, par Habert. Arc part. p. 15 — *Œuvres d'Arnauld*, l. XXX. p. 200.

(9) *Lettre de M. Lepage, ibid.*

(10) *Vie du père de Condren, par le père Amelote*, p. 515.

(1) *S. Aug. de disciplina serm.* cap. XII.

(2) *S. Aug. enarr. in Psalm. 148. n. II. l. IV. col. 1680.*

† Non potest malé mori, qui bene vixerit (1); unlesumque mors pro, bona est. Quæro qualis sit qui moritur, quo post mortem iturus est, non unde de vita exiturus (2).

(1) *Défense de la foi catholique*, 1re part. p. 13.

(2) *Application de la censure du Pacifique, au livre de la Fréquente Communion*, p. 33. — *Le Jansénisme confondu, par le père Brisacier*, p. 611, 607.

(3) *Œuvres d'Arnauld*, tom. xxx. *L'innocence et la vérité défendues*, p. 201, 205, 207, t. xxix, p. 1. 6.

(4) *Vies de Grandet*, t. 1, p. 228.

(5) *Mémoires aut. de M. Olier*.

(6) *Attestations aut. touchant M. Olier*, p. 215, 214.

du dogme catholique, trop peu en garde contre les surprises de la prévention, se persuadèrent que M. Meyster avait été l'un des défenseurs de la nouvelle hérésie, et osèrent publier que les opinions cruelles de la prédestination (1), et les maximes du livre de *la Fréquente Communion*, avaient été la cause de son désespoir et de sa mort (2). Mais il ne fut pas difficile de le justifier sur ce point ; car il était mort sans avoir jamais eu aucune relation avec Port-Royal, ou avec Arnauld. Il était d'ailleurs si éloigné de prendre part aux disputes du temps, qu'il sut à peine en quoi consistaient les opinions de l'évêque d'Ypres, et que même sa manière de conduire les âmes était entièrement contraire aux maximes du livre de *la Fréquente Communion* (3). Aussi tous les ecclésiastiques qui avaient prêché des missions avec lui, furent singulièrement scandalisés, en voyant déchirer ainsi sa mémoire, surtout ceux qui l'avaient suivi à Metz, et qui, ne doutant pas que sa mort n'eût été précieuse aux yeux du Seigneur, l'avaient inhumé en terre sainte.

Ce fut le jugement qu'en portèrent aussi les hommes les plus éclairés de ce siècle, entre autres, le père Jean-Chrysostôme, célèbre religieux du tiers-ordre de saint François, dont la vie a été donnée au public. M. Olier, ayant appris sa mort sans en connaître le genre, chargea d'abord un de ses ecclésiastiques de faire l'oraison funèbre du défunt. Mais ayant su depuis les circonstances qui l'avaient précédée, il se contenta de faire célébrer un service pour lui (4), sans rien diminuer, toutefois, du respect qu'il portait à sa mémoire, ni de l'opinion qu'il avait toujours eue de sa sainteté. « Le révérend » père Jean-Chrysostôme, écrit-il, étant venu me visiter le jour de » la Pentecôte, m'apprit la mort de M. Meyster, dont je n'avais point » encore la certitude. Dans cet entretien, je lui découvris ce qu'il » avait plu à DIEU me faire connaître, depuis six semaines, sur l'état » intérieur de M. Meyster. Il me répondit que cela était vrai, et » qu'en même temps DIEU lui avait donné la même vue. Il me remercia, je le remerciai aussi de mon côté. Ainsi je voyais que » DIEU avait permis cette mort, pour faire trembler ceux qui travaillent dans l'Église, et pour ôter aux missionnaires l'envie de suivre » la voie de cet homme extraordinaire (5). »

C'était aussi le jugement que le père de Condren avait porté de M. Meyster, disant qu'il fallait l'abandonner à l'Esprit divin qui le régissait, mais qu'il ne devait pas servir de règle aux autres (6) ; ses voies l'écartant trop de l'ordre commun de la Providence, et pou-

vait aisément point fait ce qu'il ne met

NOTE 7. est une dép. miers à Paris qui le laiss. successeur, temps à la f.

Notre-Dam sous ce nom Paris d'envi. gine à trois leurs, et en moins à la r. apparut en marchands déjà au tem on, en acti. culeusemen France, à c. à rebâtir ce posa la pré. la Nativité pèlerins (4) on en a con le plus sou très-sainte où le con. la chapell. pays, para vertu part. du XVe si. » ginois gl. » lescum (5)

vant aisément conduire à l'illusion. Le père Amelote, qui n'avait point fait ces réflexions, juge M. Meyster avec plus de sévérité, quoiqu'il ne mette pas son salut en doute (1).

(1) *Vie du père de Londren*, p. 514. 545.

AVRON ET NOTRE-DAME-DES-ANGES.

NOTE 7. — Le château d'Avron, aujourd'hui démoli en partie, est une dépendance de Neuilly-sur-Marne, sur la route de Coulommiers à Paris. C'était un bien patrimonial de M. de Bretonvilliers, qui le laissa au séminaire de Saint-Sulpice; mais M. Tronson, son successeur, n'ayant pas retenu cette terre (2), elle resta encore longtemps à la famille de Bretonvilliers (5).

(2) *Extrait de quelques détails sur M. de Bretonvilliers, par M. Baudrand*, p. 167, 168.
(5) *Histoire du diocèse de Paris, par Lebeuf*, t. vi, p. 26. 27.

Notre-Dame-des-Anges est une chapelle dédiée à la très-sainte Vierge, sous ce nom, près de l'ancienne abbaye de Livry, et éloignée de Paris d'environ trois lieues. La tradition du pays en rapporte l'origine à trois marchands étrangers, qui, ayant été dépouillés par des voleurs, et ensuite pendus à des arbres de la forêt, échappèrent néanmoins à la mort, par l'assistance de la très-sainte Vierge, qui leur apparut environnée d'une multitude d'anges. On attribua à ces marchands l'ancienne chapelle de *Notre-Dame-des-Anges*, qui existait déjà au temps de Philippe-Auguste, et qu'ils avaient fait bâtir, dit-on, en action de grâces, dans le lieu même où ils avaient été miraculeusement délivrés. Les chanoines réguliers de la congrégation de France, à qui l'abbaye de Livry appartenait, commencèrent en 1633 à rebâtir cette chapelle, dont M. de Nesmond, président à mortier, posa la première pierre, le 14 septembre, et qui fut bénite le jour de la Nativité de la sainte Vierge 1663, au milieu d'un grand concours de pèlerins (4). Cette chapelle ayant été démolie pendant la révolution, on en a construit une nouvelle sur ses ruines. Quoiqu'elle soit fermée le plus souvent, on y célèbre le saint sacrifice, dans les fêtes de la très-sainte Vierge, et pendant toute l'octave de celle de sa Nativité, où le concours est encore très-considérable. On voit, tout auprès de la chapelle, une fontaine dont l'origine, d'après la tradition du pays, paraît avoir été miraculeuse, et à laquelle on attribuait une vertu particulière contre les fièvres. C'est ce que rapporte un écrivain du XV^e siècle : « *Est juxta Abbatiam (Livriaci), capella quædam Virginitatis gloriose in tuco, cum fonte, ubi febricitantes potati convalescunt* (5). »

(4) *Gall. Christiana*, t. vii, col. 846.

(5) *Ibid.*

La chapelle de Notre-Dame-des-Anges, est située dans la circonscription de Clichy en Launoy, annexe de Couberon, canton de Gonesse, dans le diocèse de Versailles.

SUR LA MAISON D'ISSY.

(1) *Archives du Royaume, sect. dom. S. 7041. c. 4. n. 9.*

(2) *Ibid. n. 7.*

(3) *Histoire de Paris, par Félibien, l. II. p. 1274.*
(4) *Le 25 novembre 1606.*

(5) *Encomium Isidaci pagi, à Daniele Périerio. Paris, Jacquin, 1614. in-80.*

(6) *Le petit Olympe d'Issy, de la reine Marguerite. 1609. in-12.*

(7) *Histoire de Paris, par Félibien, l. II. p. 1274.*

(8) *Archives du Royaume, S. 7041. c. 4. n. 3. — S. 7040. n. 6.*

(1) *Archives du Royaume, ibid. n. 2. § 7040. O. n. 7.*

NOTE 8. — Cette maison appartenait, en 1556, à Michel Marteau, marchand changeur, à Paris (1). Jean de la Haie, orfèvre du Roi, en devint ensuite possesseur; et ce fut lui qui, en 1599, obtint des religieux de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, la permission de construire, sous la rue de la Glaisière, la voûte qui conduit au parc de cette maison (2). De Jean de la Haie, elle passa à la reine Marguerite de Valois, première femme de Henri IV. Cette princesse ayant été obligée de sortir de Paris pour fuir la contagion, qui avait emporté deux ou trois de ses officiers, se retira pour un temps à Issy (3), et ce fut peut-être pour ce motif qu'elle acheta (4) la propriété dont nous parlons †. Dans le séjour qu'elle y fit, elle donna son nom à la rue dite depuis de la Reine ou Réginale. Comme elle aimait à conférer avec les gens de lettres, elle les attirait dans cette maison, où ils se rendaient volontiers; du moins Michel Bouteroue, et Daniel Périer en ont chanté les jardins, le premier en vers français, l'autre en vers latins (5). Bouteroue n'a rien oublié, ni le parc, ni le jet d'eau, ni le parc, ni même la voûte qui y conduit :

Par un double escalier de pierre
On descend dans un lieu voûté,
Qui traverse par dessous terre
Au verger de l'autre côté;
Sortant de cette grotte ronde
Par un degré plus spacieux,
On pense voir un autre monde,
D'autres terres et d'autres cieux (6).

Après la mort de Marguerite de Valois, la maison d'Issy qu'elle avait laissée avec tous ses biens à Louis XIII, encore Dauphin (7), fut vendue †† à Michel Sarrus, conseiller au Parlement de Paris (8).

† Elle lui coûta trente trois mille livres (1).

†† Le 31 août 1618, pour la somme de 15,600 livres.

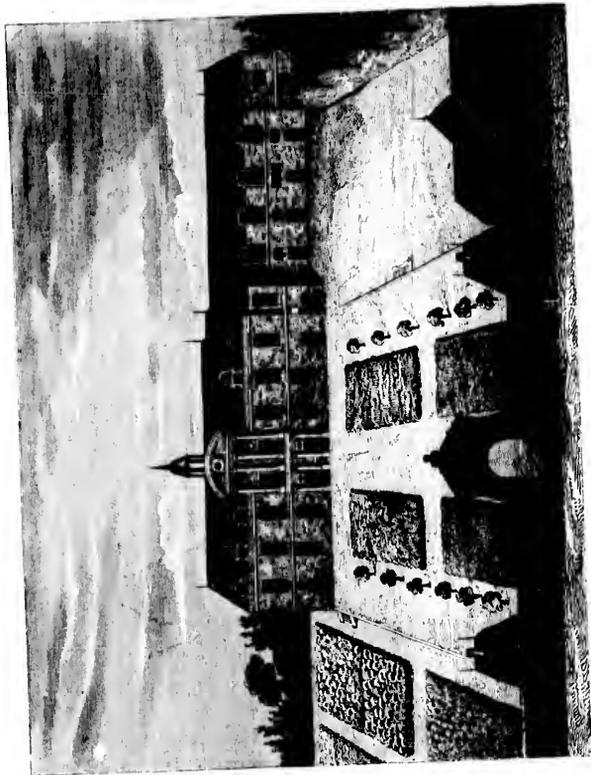
située dans la circon-
Couberon, canton de

en 1536, à Michel Mar-
le la Haie, orfèvre du
ni qui, en 1599, obtint
es-Prés, la permission
voûte qui conduit au
, elle passa à la reine
nri IV. Cette princesse
la contagion, qui avait
etira pour un temps à
elle acheta (4) la pro-
qu'elle y fit, elle donna
Réginate. Comme elle
e les attirait dans cette
oins Michel Bouteroue,
e premier en vers fran-
rien oublié, ni le par-
voûte qui y conduit :

6).

a maison d'Issy qu'elle
II, encore Dauphin (7),
Parlement de Paris (8).

res.



Peu de temps
faire célébrer
Prêtre, sa fe
Notre-Dame
et aumônier
attira à Issy M
avec lui, sous
L'abbé de S
tenait à hon
partie de sa h
bon compte a
liers, le 17 n
munauté (4).
choix de rece
comme M.Oli
féra la maison

M. Tronso
de ses confr
rinage de Lor
chapelle sur l
emblèmes et
touchants tém
dont Fénelon
la dévotion
permit, en 16
déposa solenn
vante (11). D
vénération au
• Ion à M. L
• chapelle de
Bossuet allai

† L'abbé L
porte qu'on y
sur la tête. C
prieurs con
du vestibule,
rosées. Ce so
et de sa fem

Peu de temps après, ce nouveau propriétaire obtint la permission d'y faire célébrer la sainte Messe. Il laissa cette maison à Antoinette Le Prêtre, sa femme †, qui la vendit à M. Antoine de Sève (1), abbé de Notre-Dame de l'Isle en Barrois, prieur d'Ulnoy et de Champdieu, et aumônier du Roi (2). Cet ecclésiastique, laborieux et savant, attira à Issy M. Louis Tronson, son neveu, qui y étudia long-temps avec lui, sous la direction d'un précepteur, homme de mérite (3). L'abbé de Sève avait une vénération singulière pour M. Olier, et tenait à honneur de le recevoir dans cette solitude. Il laissa une partie de sa bibliothèque au séminaire de Saint-Sulpice, et vendit le bon compte sa maison d'Issy, avec les meubles, à M. de Bretonvilliers, le 17 novembre 1695, afin que de lui elle passât à cette communauté (4). Celui-ci, en mourant, donna en effet au séminaire le choix de recevoir cette maison ou le prix qu'elle avait coûté; mais, comme M. Olier l'avait habitée les dernières années de sa vie, on préféra la maison (5). Les bâtimens étaient alors peu considérables (6).

M. Tronson ayant succédé à M. de Bretonvilliers, engagea l'un de ses confrères, M. Bourbon, qui avait fait deux fois le pèlerinage de Lorette, en Italie, à bâtir, au milieu du pare d'Issy, une chapelle sur le modèle de cette sainte maison (7). Les devises, les emblèmes et les inscriptions qui en décorent les alentours, sont de touchans témoignages de la piété de ce vertueux ecclésiastique (8), dont Fénelon parle avec éloge dans ses lettres (9). Pour augmenter la dévotion envers ce nouveau sanctuaire, l'archevêque de Paris permit, en 1695, d'y conserver le très-saint Sacrement (10); et on l'y déposa solennellement le Jeudi-Saint, 19 avril de l'année suivante (11). Depuis sa construction, cette chapelle a été en grande vénération au séminaire de Saint-Sulpice. « J'espère, écrivait Fénelon à M. Loschassier, que M. Bourbon ne m'oubliera pas dans la chapelle de la sainte Vierge à Lorette (12). » Nous lisons aussi que Bossuet allait y prier durant les conférences d'Issy (13). Comme on

(1) *Le 10 novembre 1690. — Ibid.* t. 5. p. 111. c. 4. n. 4.

(2) *Généalogies des maîtres-des-vaux, Ms. de la Bibl. de l'Arsenal*, 701. art. Sève.

(3) *Vies Ms. de Grandet*, t. 1. p. 622.

(4) *Mémoires de M. Baudrand*, p. 47. — *Archives du Royaume*, t. 5. p. 701. c. 4. n. 0.

(5) *Mémoires sur la vie de M. de Bretonvilliers. Extraits de M. Baudrand*, p. 168.

(6) *Ancien plan de cette maison conservé aux Archives du Royaume*.

(7) *Journal de M. Tronson*, juillet 1679. fol. 54. — *De la maison du séminaire d'Issy*, Ms. de M. Bourbon. — *Pièce Ms. sur M. de Bretonvilliers et M. Bourbon*.

(8) *Vies Ms. de Grandet*, t. 1.

(9) *Correspondance*, t. V. p. 221. et alibi.

(10) *Journal de M. Tronson*, 1695.

(11) *Ibid.* 10 avril 1696.

(12) *Ibid.* 1697. fol. 157. verso. — *Correspondance* — ce, t. V. *ibid.*

(13) *Journal de M. Tronson*, 1695. fo 105.

† L'abbé Lebeuf qui visita cette maison, au milieu du siècle dernier, rapporte qu'on y voyait, dans la cour, le buste d'une personne qui avait la toque sur la tête. C'était apparemment le buste de Michel Sarrus, le seul des propriétaires connus à qui ce costume puisse convenir. On remarque, au plafond du vestibule, les monogrammes MS et ALP. peints alternativement dans les rosaces. Ce sont apparemment les lettres initiales des noms de Michel Sarrus, et de sa femme Antoinette Le Prêtre.

l'avait dédiée à la très-sainte Vierge, sous le titre de *la Reine des Cœurs*, les sauvages de Montréal, en Canada, y envoyèrent un grand cœur, composé de petites pierres taillées en forme de cœurs, de couleurs différentes, et en nombre égal à celui des nouveaux chrétiens qui se trouvaient parmi eux (1). On voyait encore, dans cette chapelle, des clefs d'or, qu'un chambellan du roi de Pologne y avait suspendues; mais surtout un grand nombre de cœurs en argent doré, offerts par des prélats et d'autres ecclésiastiques, et qui étaient tous attachés au treillis qui sépare la chapelle d'avec *la sainte vauine*. Au moment de la révolution, quatre-vingt seize de ces cœurs furent portés à la monnaie (2). Il y avait enfin, audessus de la chapelle de Lorette, une bibliothèque, composée de la plupart des ouvrages relatifs à la très-sainte Vierge (3). Un poète chrétien, qui a fait, dans le dernier siècle, la description de la maison d'Issy, parle ainsi de cette chapelle :

*Mittus hic lumen subluetri fulget in umbra;
Illic pietati addunt stimulos ars et locus ipse,
Sanctaque formido, et secretus corripit horror
Intrantes, pavidiague sacros inepirat amorem,
Et replet attonitam presentem Numine mentem* (4).

(1) *Vies Ms. de Grandet*, t. 1.

(2) *Déclaration de M. Emery, du 15 novemb. 1789. Pièces Ms. Archives du Royaume, sect. dom. carton. n. 7006.*

(3) *Vies Ms. de Grandet*, t. 1.

(4) *Mercur*, avril 1712. — *Lebeuf*, t. VII, p. 12.

(5) *Ibid.* p. 13. — *Remarg. historiques*, t. I, p. 208.

(6) *Histoire du cardinal de Fleury*, par l'abbé Ranchon, Ms. in-fol. t. II, p. 1556, 1610, 1618. *Archives du Royaume, section historique*, K. 155.

(1) *Histoire du diocèse de Paris*, t. VII, p. 16.

† L'abbé Lebeuf assure que le cardinal mourut dans une autre maison (1), apparemment celle qui est en face du séminaire, et où les officiers de ce

riuage de L
la bibliothè
des pratique
Vierge (1).

Dans la c
voit un tom
seur du fon
conté, pen
gue (2). Le
de l'inscrip

Enfin, ce
ble cardinal
le séminaire
ossements.
gravée l'Insc

ministre vale
lui-même dan
de Saint-Sulp
mun, qu'on y

rinage de Lorette à Issy, accompagnée du Dauphin, et donna, pour la bibliothèque de cette chapelle, un ouvrage allemand, contenant des pratiques pour sanctifier les pèlerinages en l'honneur de la sainte Vierge (1).

(1) *Le trône des grâces et des vœux de Marie; etc.* in-12. 1730.

Dans la chapelle du Sacré-Cœur, située sous celle de Lorette, on voit un tombeau où sont renfermés les ossements de Marie Olier, sœur du fondateur de Saint-Sulpice, qui mourut, comme on l'a raconté, pendant que son frère prêchait la seconde mission d'Auvergne (2). Le tombeau est surmonté des armes de la maison Olier, et de l'inscription suivante :

(2) *Part. 4^e. liv. V. t. 1. p. 155.*

CY GIST

Le corps de Marie OLIER,

(Vivante fille de Jacques OLIER DE VERNEUIL

Et de Marie DOLU).

Laquelle décéda le 17 juillet 1637,

Âgée de 30 ans.

Priez Dieu pour son Âme.

Enfin, cette même chapelle renferme encore les chairs du vénérable cardinal de Bérulle, fondateur de l'Oratoire, en France, et dont le séminaire de Saint-Sulpice de Paris, possède aujourd'hui les ossements. Elles sont déposées dans un monument, sur lequel est gravée l'inscription suivante :

Jesus

MARIA

M^{re} Recensita Jacoeb Carnes

Em. Cardinalis

De Berulle,

Institutoris congregationis

Oratorii Jesu Christi

Domini nostri (3).

(3) *L'ami de la Religion, 2^e sept. 1810, p. 580, 581.*

ministre avaient en effet leur logement. Mais il est certain qu'il demeura lui-même dans la chambre qu'occupe aujourd'hui le supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, lorsqu'il est à Issy, et qu'il y mourut dans un lit très-commun, qu'on y a conservé long-temps.

une autre maison (1), où les officiers de ce

LIVRE QUATRIÈME.

TRAVAUX DE M. OLIER POUR L'ÉTABLISSEMENT DES SÉMINAIRES EN FRANCE.

I.
M. Olier soumet aux évêques ses vues sur la direction des séminaires.

Non content d'avoir soumis à l'examen des évêques les règles de la compagnie et du séminaire de Saint-Sulpice, M. Olier voulut mettre encore sous leurs yeux celles qui avaient dirigé jusqu'alors ses ecclésiastiques dans la formation de plusieurs séminaires diocésains. Après tous les essais qu'on avait faits jusqu'alors, sans pouvoir parvenir à donner à ces établissements une forme convenable, il désira que les évêques, comme juges naturels, prononçassent sur cette matière, et fissent connaître, dans leur réponse, les moyens de les asseoir enfin sur un solide fondement. Dans ce dessein, il composa un écrit, que nous ferons bientôt connaître; et, en l'offrant aux évêques, il leur disait : « Comme par la miséricorde de Dieu, la maison de Saint-Sulpice emploie tous ses soins à former des ecclésiastiques qui puissent être capables de servir messeigneurs les prélats, dans le dessein de leurs séminaires, et qu'elle a été souvent sollicitée et appelée pour cela en divers diocèses : elle expose, Messeigneurs, à votre assemblée, ce qu'elle a déjà proposé à plusieurs de messeigneurs les prélats, qui ont voulu essayer de ses faibles sujets pour leur service. Elle vous soumet ces petits projets, non-seulement afin que vous justifiez par votre approbation commune, s'ils sont de Dieu et conformes à l'esprit de l'Église; mais encore afin qu'il vous plaise d'examiner, Messeigneurs, dans la plénitude et l'unité de vos conseils, les choses que vous croyez devoir

» être
» ploye
Ce M
à quel
propre
naires,
que les
rer, pr
diocèses
mière pa
au lecte
ouvrage
» respec
» lats. H
» supéri
» s'étant
» leur se
» sent le
» lité, v
» (c'est
» que ch
» et la sa
» l'établ
» ployé b
» hentis
» nera sa
» leur se
Lorsq
séminair
1651, da
que de V
présiden
ensuite à
ordre. L
ment « P
3^e pa

» être pratiquées par les sujets que vous désirez employer en vos saintes maisons (1). »

(1) *Divers écrits spirituels de M. Olier, t. I, p. 251. 252.*

Ce Mémoire que M. Olier présenta, d'abord manuscrit, à quelques-uns des prélats en particulier, leur parut si propre à assurer le succès de l'établissement des séminaires, qu'ils désirèrent qu'on l'imprimât sans délai, afin que les membres de l'assemblée, sur le point de se séparer, pussent en emporter des exemplaires dans leurs diocèses. M. Olier n'en avait achevé encore que la première partie : il obéit néanmoins, et, dans un avertissement au lecteur, il rendit ainsi compte de l'imperfection de cet ouvrage : « L'écrivain s'est soumis sans résistance, par le respect et l'obéissance qu'il rend à messeigneurs les prélats. Il fait profession de les reconnaître comme ses vrais supérieurs, et de se soumettre à eux en toutes choses, s'étant, jusqu'à présent, voué et consacré à Dieu pour leur service, et pour leur préparer des prêtres qui puissent les aider utilement, et travailler sous eux avec fidélité, vertu, capacité et dépendance. Si ce petit *Projet* (c'est le titre de l'ouvrage) pouvait contribuer en quelque chose à faciliter ce dessein, et à seconder la ferveur et la sainteté du zèle de messeigneurs les prélats (pour l'établissement des séminaires) il croirait avoir employé heureusement ses jours, disant avec l'apôtre : *Lihentissimè impendam, et superimpendar* : il donnera sa vie avec plaisir, et la consommera avec joie à leur service et à celui de leur clergé (2). »

II.
Les évêques demandent l'impression du Mémoire de M. Olier sur les séminaires.

Lorsque cet écrit eut été imprimé, l'un des prêtres du séminaire de Saint-Sulpice fut introduit, le lundi 13 mars 1651, dans l'assemblée du clergé, par Isaac Habert, évêque de Vabres, et en présenta un exemplaire, d'abord au président, Georges d'Aubusson, archevêque d'Embrun, ensuite à chacun des prélats et des députés du second ordre. L'archevêque le remercia, et témoigna publiquement « l'estime que la compagnie faisait de leur zèle (3). »

(2) *Projet de l'établissement d'un séminaire, in-4o. Paris, chez Jacques Lan-glois, 1651. Avertissement.*

(3) *Assemblée du clergé de 1650. 15 mars 1651.*

Ce petit ouvrage, d'environ soixante pages in-4^o, est intitulé : *Projet de l'établissement d'un séminaire dans un diocèse ; où il est traité, premièrement, de l'état et de la disposition des sujets, secondement, de l'esprit de toutes leurs exercices* ; c'est un aperçu des vues sublimes que Dieu avait données à M. Olier, sur l'esprit de ces saintes maisons ; nous ne saurions nous dispenser d'en donner ici les principaux traits.

III.
Idée qu'on
doit se former
des séminaires.
Les évêques en
sont les supé-
rieurs naturels.

« Les séminaires de messeigneurs les évêques, dit-il, » sont des lieux destinés pour y donner les semences et les » prémices de l'esprit ecclésiastique, à tous les sujets d'un » clergé. Comme chaque ordre religieux a son esprit » particulier, qui se répand en abondance dans les novices, » ainsi cet ordre magnifique du saint clergé, qui seul est » essentiellement chargé de rendre à Dieu tous les devoirs » intérieurs et extérieurs de la religion de JÉSUS-CHRIST, » a sur soi l'esprit universel de la religion de ce souverain » prêtre, qui jette les semences de sa vie, avec abondance, » dans les maisons sacrées des séminaires, pour y former » tous les ministres de l'Église. C'est ce qui fait connaître » la raison de la grâce permanente, et de l'abondance de » lumière et d'esprit que Dieu y verse. Ces maisons de » retraite et de bénédiction, remplies de l'esprit et de » la grâce des saints prélats, attirent avec suavité, par l'odeur de leurs parfums, les colombes de leurs diocèses. » On y voit fondre les oiseaux de l'Église, qui sont les véritables prêtres, avec vitesse et ardeur non pareilles, » priant et attendant, en toute humilité et confiance, d'être » reçus, par la honte de leurs prélats, dans ces lieux de » de grâce (1).

(1) *Projet*, 1^{re} part. sect. 1^{re}. p. 5. 6. 7.

« Le vrai et unique supérieur du séminaire est monseigneur l'évêque, qui, contenant en soi la plénitude de l'esprit et de la grâce destinée à être répandue dans son clergé, peut seul lui donner son esprit et sa vie. Ce que le chef est dans un corps naturel, le saint prélat le doit

» être
» trav
» sanc
» soit
» vert
» cèses
» tout
» eux c
» divin
» cette
» de viv
» elle d
» tures
» prépa
» cation
» bouch
» prélat
» forma
» vie, a
» tout ;
» eusem
» rempl
» toute l
» toujou
» ordres
» d'aillet
» dans le
» gère q
» sant (2
» Mais
» appelé
» ment à
» doiven
» blissen
» quels i

» être dans le corps mystique de son clergé (1); et c'est
 » travailler en vain , que de tenter un autre moyen pour
 » sanctifier les collèges des cleres. Quelque excellente que
 » soit la sainteté de ces grands personnages d'éminente
 » vertu , qui se trouvent répandus çà et là dans les dio-
 » cèses , (comme la providence de DIEU en a suscité par-
 » tout pour réveiller le zèle du clergé) n'ayant point en
 » eux cette grâce capitale , cet esprit de chef, attaché au
 » divin caractère des prélats , on n'en saurait attendre
 » cette plénitude d'esprit et de vie , capable de remplir et
 » de vivifier le corps du clergé ; puisque , selon saint Paul ,
 » elle doit s'écouter du chef dans les membres par ses jointures
 » naturelles , par ses ligaments , ses veines , ses nerfs ,
 » préparés à la distribution des esprits et à la communi-
 » cation de la vie. Ces canaux adaptés et ajustés à l'em-
 » bouchure de la source , ce sont les prêtres liés au saint
 » prélat , selon que JÉSUS-CHRIST l'a réglé dans la première
 » formation du clergé. Il a donné aux uns de recevoir la
 » vie , aux autres de la distribuer et de la répandre par-
 » tout ; et cela par un ordre de parties assorties et liées
 » ensemble dans une structure admirable , qui ne peut être
 » remplacée par aucune invention , sans perdre et ruiner
 » toute l'Eglise , à laquelle toutefois DIEU a promis d'être
 » toujours présent , pour la conduire et la vivifier par les
 » ordres sacrés de sa divine hiérarchie. Ce qui viendra
 » d'ailleurs et d'une autre manière , fera le même effet
 » dans le clergé , que ferait une chaleur extérieure et étran-
 » gère qu'on voudrait introduire dans un corps languis-
 » sant (2).

(1) *Projet , etc.*
p. 71.

(2) *Projet. Ad-
dition. §. III. p.*
49. 50. 51.

• Mais comme messeigneurs les évêques sont souvent
 » appelés ailleurs , et qu'ils ne peuvent vaquer assidue-
 » ment à la direction et à l'instruction de leurs cleres , ils
 » doivent avoir entre leurs mains des prêtres qu'ils éta-
 » blissent , à leur défaut , pour diriger le séminaire , et aux-
 » quels ils donnent de leur esprit et de leur grâce , comme

IV.
Des direc-
teurs du sémi-
naire. Sublimi-
té de leur voca-
tion.

» fit autrefois Moïse aux soixante-dix vieillards, afin de vi-
 » vilier et de nourrir leur clergé. Ils satisfont ainsi à l'ob-
 » ligation la plus importante de l'épiscopat ; qui est de
 » jeter la semence de la vie divine dans les cœurs des prin-
 » cipaux sujets de leurs Eglises, qui doivent, à leur tour,
 » remplir les chapitres de leur religion ; les autels de leur
 » sainteté ; les chaires, de leur doctrine et de leur piété ; les
 » tribunaux, de leur justice ; et tous les cœurs des peuples,
 » du feu sacré de leur amour. Car c'est en cela principale-
 » ment que consiste l'éminente fonction de la dignité hié-
 » rarchique, c'est-à-dire, dans la communication de l'esprit
 » et de la vie de DIEU. O admirable commission que celle
 » des bons prêtres, qui entrent en part de cet esprit, afin de
 » le distribuer aux plus nobles et aux plus saintes parties de
 » l'Eglise (1). Ils doivent être des bassins très-profonds
 » et très-vastes, pour recevoir l'abondance de la grâce
 » nécessaire à ce saint emploi. Il faut qu'ils aient, par
 » vertu, ce qui est donné au saint prélat par la grandeur
 » de son caractère, et que, remplis de sa lumière, de son
 » esprit et de sa grâce, ils puissent la distribuer à tous les
 » membres du clergé, la partageant à chacun selon ses
 » besoins. Il faut qu'ils aient un extérieur humain, mais
 » qu'ils soient tout divins dans leur fond, et qu'ils n'aient
 » de vie humaine, que pour porter la vie de DIEU parmi
 » les hommes ; qu'ils portent l'intérieur admirable de l'é-
 » vêque sous l'extérieur d'une vie commune, en s'efforçant
 » de transformer les élèves du sanctuaire en eux-mêmes,
 » comme ils seront déjà eux-mêmes transformés en l'inté-
 » rieur du saint prélat (2).

(1) *Projet*, 2^e
sect. §. 1. p. 45.

(2) *Ibid.* §. II.
p. 47. 18.

V.
Qualités es-
sentielles aux
directeurs des
séminaires.

(3) *Ibid.* p. 48.
19.

• Le Fils de DIEU préparant ses apôtres et ses disciples
 • à l'esprit de leur vocation, les garda trois ans auprès de
 • de soi, les portant toujours à l'anéantissement de toute
 • propre volonté, et au dépouillement des liens grossiers
 • du monde (3). Ce sont les mêmes préparations que l'E-
 • glise de JÉSUS-CHRIST, depositaire de ses secrets, de-

» mand
 » seign
 » appel
 » et le
 » prêtre
 » déle d
 » l'Eglis
 » la per
 » en ten
 » même
 » Jésus-
 » s'ils ne
 » ne lui
 » eux, n
 » aposto
 » vraiem
 » renonc
 » monde
 » nant D
 » pour le
 » saint l
 » veler l
 » moyen
 » lité au
 » unique
 » pour s
 » import
 » et ne l
 » versel
 » rable q
 » Cont
 » entrer
 » qui soi
 » dence
 » server

» mande de tous les prêtres, surtout de ceux que mes-
 » seigneurs les prélats, vrais successeurs des apôtres,
 » appellent à eux pour prendre la conduite du séminaire,
 » et le remplir de leur esprit. Il faut donc que ces bons
 » prêtres, qui, dans leur vie commune, doivent être le mo-
 » dèle du saint troupeau, renouvellent en eux tout ce que
 » l'Eglise a jamais désiré de plus pur, de plus saint, pour
 » la perfection du sacerdoce, et soient anéantis et sacrifiés
 » en leur propre volonté, étant certain que le vide d'eux-
 » mêmes sera l'unique disposition pour attirer l'esprit de
 » Jésus-CHRIST, incompatible avec l'esprit propre, et que,
 » s'ils ne cèdent entièrement la place à ce divin esprit, ils
 » ne lui donneront jamais le moyen de faire éclater en
 » eux, ni dans les autres, des effets excellents de la grâce
 » apostolique. Je croirais aussi que ces mêmes sujets de-
 » vraient renouveler, entre les mains du saint prélat, le
 » renoncement qu'ils ont déjà fait à tous les biens du
 » monde, lorsqu'ils sont entrés dans la cléricature, en pre-
 » nant DIEU pour leur partage, et les richesses du ciel
 » pour leur unique bien (1). Saint Augustin, et avant lui
 » saint Basile, dont Notre-Seigneur se servit pour renou-
 » veler la sainteté de l'état clérical, n'eurent pas d'autre
 » moyen, que d'y faire revivre le respect, l'amour et la fidé-
 » lité aux conseils de Jésus-CHRIST et aux lois de l'Eglise,
 » uniques voies que la sagesse de DIEU avait préparées
 » pour sa perfection. Il faudrait même que des sujets si
 » importants à tout l'évêché, renoncassent aux bénéfices,
 » et ne fussent point tirés de leur emploi, qui, étant uni-
 » versel et public, est aussi plus étendu et plus considé-
 » rable que tout autre emploi particulier du diocèse (2).»

« Comme il se rencontrera peu de personnes qui veuillent
 » entrer dans cette vie d'abandon et de dénuement, et
 » qui soient en même temps remplies du zèle, de la pru-
 » dence et de la capacité nécessaires, il faudra les con-
 » server soigneusement, quand la bonté de DIEU les aura

(1) *Projet*, 2^e
sect. §. II. p.
21. 22. 23.

(2) *Ibid.* p. 25.
24. 23.

VI.
Moyen de faire
subsister les
directeurs, et
de les rempla-
cer.

» données. On apportera tout le soin possible pour les
 » décharger de toute occupation extérieure. Ils n'y pour-
 » raient vaquer, sans divertir quelque chose de l'attention
 » qu'ils doivent au-dedans du séminaire, et sans étouffer,
 » par là même, beaucoup de biens spirituels dans l'in-
 » térieur de la maison. Il sera donc juste qu'il y ait quel-
 » ques petits fouds destinés pour la nourriture et le vête-
 » ment de ces saintes personnes. Elles se contenteront
 » toujours de peu, et il faut que ce peu là même leur soit
 » administré par quelqu'un qui veille à leurs besoins,
 » sans qu'ils s'en mêlent et s'en occupent aucunement.
 » Quand il plaira à la divine providence d'appeler à soi
 » quelqu'un des directeurs du séminaire, ceux qui res-
 » teront choisiront deux ou trois prêtres, les plus émi-
 » nents en doctrine et en vertu, parmi ceux dont nous
 » allons parler, et les présenteront à monseigneur l'évêque,
 » qui, selon sa sagesse et son discernement, en prendra un
 » pour le substituer à la place du mort (1).

(1) *Projet*, 2^o
 sect. §. III. p.
 28. 29. 30.

» Outre les directeurs, il doit y avoir au séminaire des
 » prêtres entièrement formés, qui, étant toujours prêts
 » d'être envoyés dans le diocèse, partent au moment
 » que l'occasion s'en présentera, et qu'ils en recevront
 » l'ordre de monseigneur l'évêque. Il ne sera pas néces-
 » saire qu'ils renoncent aux bénéfices et aux dignités
 » ecclésiastiques, comme les premiers; d'autant qu'ils
 » doivent être abandonnés entre les mains du saint prélat,
 » pour être appliqués aux églises en la manière qu'il
 » voudra (2).

(2) *Ibid.* §. IV.
 p. 31.—34.

VII.

Des sémina-
 ristes. Leur
 nourriture, leur
 vêtement. Ex-
 ercice assidu
 de la mortifica-
 tion.

» Le troisième ordre de sujets qui composent le sémi-
 » naire sera le plus nombreux. Il comprend tous ceux qui
 » viennent se former à l'état ecclésiastique. Comme ils
 » seront de condition inégale, on usera d'une totale simplici-
 » cité dans la nourriture et le vêtement, que les pauvres
 » n'aient point sujet d'excéder, ni de flatter leur sensualité,
 » et qu'en même temps les riches ne soient pas exposés à

» se pla
 » eice c
 » rien c
 » fectio
 » Aussi
 » sera d
 » les ap
 » donné
 » vie du
 » mené
 » ment l
 » mais n
 » d'avoir
 » les rej
 » beauco
 » toujour
 » pour le
 » comme
 » montre
 » gneur,
 » le désir
 » les exe
 Quelqu
 mandes
 pagne p
 première
 eux-mém
 d'aucun
 immense
 il employ
 qu'il allég
 lui dema
 de son c
 demande
 saint Vi

» se plaindre. Un autre moyen plus important, c'est l'exer-
 » cice de la mortification de soi-même, sans quoi il n'y a
 » rien de solide dans la religion du clergé, et dans la per-
 » fection du sacerdoce, non plus que dans le christianisme.
 » Aussi, la plus grande étude des directeurs du séminaire
 » sera de fonder les sujets dans la mortification de tous
 » les appétits naturels. Jésus-CHRIST notre Seigneur a
 » donné le premier coup de mort à la vie du péché, par la
 » vie du Baptême, nous laissant à continuer ce qu'il a com-
 » mencé, c'est-à-dire, à retrancher en nous continuele-
 » ment les germes du péché, qui est bien mort en soi,
 » mais non pas en ses suites. Le Fils de DIEU s'est contenté
 » d'avoir tué le père de sa main, se réservant d'en étouffer
 » les rejetons par nos mains propres. C'est à quoi l'on doit
 » beaucoup exhorter les sujets du séminaire, leur faisant
 » toujours ouvrir les yeux à la malignité de leurs desirs,
 » pour les mortifier et les tenir ensevelis en esprit de mort,
 » comme leur profession le demande et leur habit le
 » montre; les aidant à s'établir, par la grâce de Notre-Sei-
 » gneur, dans un parfait dégoût de la vie présente, et dans
 » le désir continuél de la vie future, à laquelle tendent tous
 » les exercices du séminaire * (1). »

Quelque désir qu'éprouvât M. Olier de répondre aux de-
 mandes des prélats, qui désiraient des prêtres de sa com-
 pagnie pour établir leurs séminaires; il se contenta, les
 premières années, de former les sujets qu'ils lui envoyaient
 eux-mêmes, sans vouloir se charger encore de la conduite
 d'aucun établissement, en étant empêché par les besoins
 immenses du faubourg Saint-Germain, à la réforme duquel
 il employait la plupart de ses ecclésiastiques. Ce fut ce motif
 qu'il alléguait, en 1646, à un évêque qui lui avait écrit pour
 lui demander les services de sa compagnie, en faveur de
 de son clergé. Comme ce prélat doutait qu'il accédât à sa
 demande, il lui envoya une autre lettre, adressée à
 saint Vincent de Paul, en recommandant à M. Olier, s'il

* NOTE 1.

(1) *Ibid.* §. v.
p. 53 et suiv.

VIII.

Les besoins
de la paroisse
de Saint-Sulpice
empêchent
M. Olier de se-
conder le zèle
des évêques.

ne pouvait entreprendre lui-même la bonne œuvre, de remettre cette lettre, sans faire connaître cependant qu'il se fût d'abord adressé à lui. Mais le serviteur de DIEU n'ayant point reçu la lettre pour saint Vincent, répondit au prélat par la lettre suivante : « Monseigneur, vous faites trop » d'honneur à notre petite maison, en la jugeant capable » de servir votre clergé. C'est une obligation pour nous » de nous préparer à cette grâce, et de nous mettre doré- » navant en état de vous obéir. Je n'ai point reçu la lettre » pour M. Vincent, dont il vous plaît me parler, et je la » lui eusse fait tenir dans le silence et le respect que je dois » à une charité telle qu'est la vôtre. Je ne puis y répondre » que par des protestations d'obéissance et de service per- » pétuel. Vous aurez, Monseigneur, tendresse et compas- » sion pour une maison naissante, qui ne se défend de » vous obéir, et de s'abandonner à vos désirs, que par les » extrêmes besoins du lieu où elle est établie, et qui se voit » quasi étouffée dans sa naissance, par l'accablement des » services qu'elle lui doit à tous moments... Quand il aura » plu à Notre-Seigneur nous fortifier, vous userez de nous » comme de ce qui est vôtre, et, en particulier, de celui » qui se croit trop heureux d'être dans votre estime, et » qui vous demande la permission de se dire, Monsei- » gneur, votre très-humble et très-obéissant serviteur (1). »

(1) *Lettres autographes de M. Olier*, p. 17, 18, 19.

IX.

Estime et charité de S. Vincent de Paul pour les ecclésiastiques de S. Sulpice.

(2) *Recueil des lettres de S. Vincent*. T. I. p. 2. 12 juillet 1652.

Ce prélat gardait envers saint Vincent de Paul les ménagements que nous venons de dire, dans la crainte de le blesser, s'il venait à connaître qu'il s'adressait à lui au refus de M. Olier. Mais il s'en fallait bien qu'un homme aussi humble et aussi vil à ses propres yeux que l'était saint Vincent, pût prendre quelque ombre de cette préférence. « Je ne croirais pas être chrétien, écrivait-il dans une cir- » constance semblable, si je ne tâchais de participer à » *l'utinum omnes prophetent* (2) ! » Bien plus, par un sentiment d'humilité très-sincère, il ne cessait de déprécier sa propre communauté ; et, à l'occasion de divers

projets de plaisir à même de » dans l' » minaire » villes é » que non » œuvre

Saint V prêtres de en très-p ment de l avons dit, à ce dess compagn mation de sujets du conduite, ferons né blissement par les e genre es cette ville un zèle p de Sausa vince, di conformé un sémin mais cet core, n'eu Le Cardi tous ses laissa si aurait dû vit dans

projets d'établissement qu'on lui proposait, il prenait plaisir à élever la communauté de M. Olier aux dépens même de la sienne. « Messieurs de Saint-Sulpice, écrivait-il » dans l'une de ces circonstances, ayant pour fin les séminaires, ne s'établissent, pour l'ordinaire, que dans les villes épiscopales ; cette communauté est plus capable que nous, pour commencer et perfectionner cette bonne œuvre que vous avez tant à cœur (1). »

Saint Vincent de Paul parle ici des séminaires dont les prêtres de Saint-Sulpice eurent la direction, et qui furent en très-petit nombre. Mais M. Olier procura l'établissement de beaucoup d'autres, en formant, ainsi que nous avons dit, des sujets envoyés par les évêques, ou en cédant, à ce dessein, pour un temps fort court, des prêtres de sa compagnie. Comme il ne contribua qu'en passant à la formation de ces maisons, et tout au plus jusqu'à ce que des sujets du diocèse même fussent en état d'en prendre la conduite, il n'en est resté presque aucun souvenir. Nous ferons néanmoins remarquer ici la part qu'il eut à l'établissement de plusieurs séminaires, dirigés dans la suite par les ecclésiastiques de Saint-Sulpice. Le premier de ce genre est celui de Bordeaux. Plusieurs archevêques de cette ville avaient déployé, pour l'œuvre dont nous parlons, un zèle peu commun à cette époque. En 1583, M. Prévost de Sansac, après avoir tracé, dans le concile de sa province, divers réglemens sur cette matière, avait établi, conformément aux intentions du saint concile de Trente (2), un séminaire-collège (3), dans la maison de Saint-Raphaël ; mais cet établissement, composé de sujets trop jeunes encore, n'eut, pendant long-temps, presque aucun résultat (4). Le Cardinal de Sourdis, successeur du précédent, malgré tous ses soins pour perfectionner l'œuvre commencée, la laissa si imparfaite encore, et si éloignée de ce qu'elle aurait dû être, que son successeur, Henri de Sourdis, se vit dans la nécessité, en laissant subsister celle-ci, d'en

(1) Abelly, *Vie de saint Vincent de Paul*, liv. III. ch. XI.

X.
M. Olier contribua à l'établissement du séminaire diocésain de Bordeaux.

(2) *Gall. Christiana*, t. II. col. 850.

(3) *Essai sur l'influence*, t. I. p. 53. 282.

(4) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 155.

(1) *Vie de M. Bourdoise*, in-4^o. liv. III. p. 557. et alibi.

(2) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. III. p. 48.

(3) *Archives du Royaume, Actes des fondations de la Mission*, t. III. section historique, n. 429. — *Gallia Christiana*, t. II. col. 835.

former une nouvelle, qui répondit mieux à l'idée d'un séminaire diocésain. Dans ce dessein, il s'adressa d'abord à M. Deseaux, prêtre du diocèse de Limoges (1), et ensuite à M. Olier, peu de temps après que ce dernier eut pris possession de la cure de Saint-Sulpice (2). Pour résultat de ses conférences avec le serviteur de Dieu, le prélat forma à Bordeaux, cette même année, une compagnie d'ecclésiastiques, tout-à-fait semblable à celle que M. Olier venait d'instituer à Paris, qui se proposa aussi pour fin l'établissement et la direction des séminaires dans la province, et dont les membres portèrent même le nom de *Prêtres du clergé* (3).

XI.

M. Olier procure l'établissement du séminaire de Rodez.

M. Olier, comme il a été rapporté, avait donné à l'évêque de Pamiers plusieurs ecclésiastiques, qui l'aidèrent dans l'érection de son séminaire diocésain. En 1647, M. Charles de Noailles lui ayant fait la même demande, pour le diocèse de Rodez, alors d'une vaste étendue, et presque abandonné depuis vingt ans, il lui donna aussi de ses prêtres, en mettant pour condition, selon sa coutume, de pouvoir les rappeler après un court espace de temps. Il en usait ainsi, pour effectuer plus promptement la formation des séminaires et le renouvellement du clergé, puisqu'en fixant dans un même lieu plusieurs sujets déjà formés, il aurait privé de leurs services plusieurs autres diocèses. A Rodez, le succès répondit à ses espérances. Dans l'espace de cinq mois, on érigea le séminaire diocésain, et l'on établit des conférences ecclésiastiques, qui avaient lieu, dans tout le diocèse, une fois le mois, et dans lesquelles chacun devait répondre par écrit à douze questions de dogme ou de morale. Le séminaire, fruit du zèle de M. de Quaylus, fut établi à Villefranche, et uni à l'église de Notre-Dame-des-Treize-Pierres, en grande vénération dans ce pays. Plusieurs chanoines du lieu, touchés du dévouement de cet ecclésiastique, voulurent contribuer au nouvel établissement. L'un d'eux en fit élever les bâti-

ments, et avait près
Quaylus, tribua à l'
y être ex
dernier à
il était o
M. Olier é
passa, à so
mement é
avait emb
conformés
tane, la to
put-il s'em
pas à les e
que pour n
tachés à fo
conduire le
compagnie
bonne œuv
Saint-Laza
En reve
Limoges p
ques de sai
moges le p
culture, et
âmes y ét
daient les
lége, les aff
les revenus
clergé et l'
portés à un
doise : « Ce
« siastiques
« mes éno

ments, et un autre donna, pour le doter, tous les biens qu'il avait près de cette église (1). Il est à présumer que M. de Quaylus, pourvu de revenus considérables, et qui contribua à l'établissement d'autres maisons semblables, sans y être excité par aucun motif particulier, ne fut pas le dernier à fournir aux frais de celui de Villefranche, d'où il était originaire. DIEU bénit visiblement ce dessein. M. Olier étant allé la même année en pèlerinage à Anagni, passa, à son retour, par Villefranche et Rodez, et fut extrêmement édifié de l'empressement avec lequel le clergé avait embrassé la réforme; tous les ecclésiastiques s'étant conformés aux saints canons, en ce qui concerne la soutane, la tonsure, et le reste de la vie des clercs. Aussi ne put-il s'empêcher de dire à ses prêtres, qu'il ne tarderait pas à les envoyer ailleurs (2). Comme ils n'y étaient venus que pour un temps fort court, ils s'étaient sans doute attachés à former des sujets qui pussent, après leur départ, conduire le séminaire; et ce fut, comme à Bordeaux, une compagnie d'ecclésiastiques du pays qui continua cette bonne œuvre, jusqu'à ce qu'en l'année 1723, les prêtres de Saint-Lazare en prirent la direction (3).

En revenant de Rodez à Paris, M. Olier se rendit à Limoges pour y vénérer, comme on a déjà dit, les reliques de saint Martial. L'état où il trouva le diocèse de Limoges le pénétra de douleur: c'était alors un champ sans culture, et tout couvert de ronces et d'épines, tant les âmes y étaient négligées. Des gentilshommes y possédaient les cures en propriété, et, par l'abus le plus sacrilège, les affermaient à des vicaires amovibles, et en donnaient les revenus pour dot à leurs enfants (4). L'ignorance du clergé et l'oubli des devoirs les plus essentiels y étaient portés à un tel point, qu'un ecclésiastique écrivait à M. Bourdoise: «Ceux-là sont estimés par le commun bons ecclésiastiques, qui lisent bien, et ne sont pas sujets à des crimes énormes.» Un autre lui écrivait: «Certes, si vous

(1) *Mémoire particulier, Ms.*

(2) *Mémoires de M. du Ferrier, p. 377. 378.*

(3) *Archives du Royaume, section historiq. n. 429. Actes des fondations de la Mission, t. v. p. 122.*

XII.
Etablissement -
ment du sémi-
naire de Limoges.

(4) Grandet, *Vies Ms. Vie de M. Bourdoise, t. 1. p. 594. 595.*

(1) *Vie de M. Bourdoise*, Ms. in-4°. p. 504.

(2) *Vie Ms. par M. de Bretonvilliers*, t. II. p. 257.

(5) *Vie de la mère Anne-Marie du Calvaire*, 1684. in-4°. et abrégé de la même, in-4°. p. 75. Ms. des Clairrettes de Limoges.

(4) *Relation de l'établissement de l'hôpital de Limoges, etc.* Ms. in-4°. p. 60.

(5) *Catalogue d'entrée de M. de M. du grand-séminaire de S. Sulpice*, p. 50. — Grandet, *Vies* Ms. t. I p. 592.

(6) *Lettres de M. Tronson*, t. IV. *Limoges*, p. 92. etc.

NOTE 2.
(7) Grandet, *Vies* Ms. *ibid.* XIII.

M. Olier établit un séminaire à Nantes.

» saviez la centième partie de ce qui se passe dans les églises de la campagne, vous en pleureriez des larmes de sang (1). » Il serait difficile de se représenter la désolation de M. Olier : l'état de ce diocèse l'affligea si vivement, qu'après avoir dit la sainte Messe au tombeau de saint Martial, dans l'ancienne abbaye de ce nom, il y demeura, l'espace de cinq heures, en oraison, baigné de larmes, suppliant, avec toutes les instances de la plus ardente charité, le Père des miséricordes, d'avoir pitié du pauvre peuple qu'il voyait dans un si affreux détressement (2). L'un de ceux qui l'accompagnaient, entendant ses gémissements et ses sanglots, et le voyant tout en pleurs, s'approcha pour lui en demander la cause. « Hélas ! lui répondit-il, ne savez-vous pas que ce diocèse est dans l'abandon ? il faut prier Notre-Seigneur de le secourir, en suscitant quelques bonnes âmes qui y travaillent pour sa gloire. » Nous apprenons par la *Vie* de la sœur Anne-Marie du Calvaire, réformatrice du petit convent de Sainte-Claire à Limoges (3), et par celle de M. de Savignac, connu dans ce pays par sa noble générosité (4), de quelle manière furent exaucés les vœux si ardents de M. Olier. Dieu lui assura, au tombeau de saint Martial, qu'il serait lui-même l'instrument de la grâce qu'il sollicitait pour ce diocèse, lui promettant un séminaire à Limoges, conduit par sa compagnie, et le siège épiscopal de cette ville pour l'un de ses enfants spirituels. L'événement ne tarda pas à justifier la promesse. Cinq ans après la mort du serviteur de Dieu, M. Michel Bourdon, l'un de ses disciples (5), fut envoyé pour gouverner, ou plutôt pour établir le séminaire de Limoges, et M. Lascaris d'Uré, formé aussi à Saint-Sulpice, et singulièrement affectionné à la mémoire de M. Olier (6), devint évêque de ce diocèse, où l'un et l'autre travaillèrent avec tant de bénédictions qu'ils le renouvelèrent entièrement (7).

En 1648, le serviteur de Dieu ayant fait, comme on l'a dit, un voyage en Bretagne, pour régler des affaires concernant

son prieur
nes, les
province
et qu'il de
de prêch
cet homm
» dit-il l
» demand
» dication
» cation :
» continu
» pour so
» sus-Car
» plus per
» passe p
» cela, il c
» ment da
» surant c
» tions ; l
» ses trav
» mise so
» veuant ;
» seigneur
» la provi
» blissém
» propre
» mer ext
» fait ente
de là à
clergé de
tourna ce
faveur, at
et indubit
l'évêque d
1642, un

son prieuré de Clisson, eut la dévotion d'aller vénérer, à Vannes, les reliques de saint Vincent Ferrier, apôtre de cette province au XV^e siècle. Comme il priaït sur son tombeau, et qu'il demandait à Dieu, par son intercession, la grâce de prêcher avec la force et l'énergie qui avaient paru dans cet homme apostolique : « Le saint apôtre de la Bretagne, » dit-il lui-même, ne fit entendre que mon emploi ne demandant plus maintenant l'exercice assidu de la prédication, il m'obtiendrait un don plus analogue à ma vocation : la grâce de former des enfants à Dieu, qui continueraient l'œuvre que nous avons commencée pour son divin service, et dilateraient le royaume de Jésus-Christ; ce qui serait d'un fruit plus stable et plus permanent, que n'était celui de la prédication, qui passe promptement et n'a pas tant de suite. Que, pour cela, il désirait que je commençasse à faire un établissement dans Nantes, et à y envoyer quelques sujets, m'assurant qu'ils seraient remplis de grâce et de bénédictions; pour agir dans ses intentions, et pour continuer ses travaux en cette province de Bretagne, que Dieu a mise sous sa protection. Et, ce qui est bien remarquable, venant après cela à rencontrer le grand-vicaire de mon seigneur de Vannes, il me témoigna que, pour le bien de la province, il serait à souhaiter qu'il y eût quelque établissement à Nantes, sans me parler à l'avantage de son propre diocèse, qu'il semblait oublier, pour me confirmer extérieurement les paroles que cet apôtre m'avait fait entendre au fond du cœur. » M. Olier, étant venu de là à Nantes, trouva les principaux membres du clergé de ce diocèse tout disposés à ce dessein (1). Il retourna cependant à Paris, sans parler à personne de cette faveur, attendant que Dieu lui donnât des signes extérieurs et indubitables de sa volonté : ce qui ne tarda pas. Car l'évêque de Nantes, M. de Beauveau, qui avait déjà fait, en 1642, un essai de séminaire, dans sa ville épiscopale (2),

(1) *Mémoires autograp. de M. Olier*, t. v. p. 555 et suiv.

(2) *Continuation des Mémoires de littérature et d'histoire, par Desmolets de Poiratoire*, t. VII. 1re part. p. 419.

croyant apparemment que cette œuvre prendrait une forme stable et régulière, et que le succès en serait assuré, si M. Olier en avait la direction, vint peu après à Paris, et le pria avec beaucoup d'instances de l'accepter. Il semblait que cette proposition fût un moyen ménagé secrètement par la Providence. Néanmoins M. Olier, avant d'y donner les mains, voulut avoir de nouvelles preuves de la volonté de Dieu. Comme les Oratoriens étaient établis à Nantes, où ils avaient été dans l'usage de préparer les ordinands par quelques jours de retraite (1), il représenta à M. de Beauveau que ces pères pourraient, beaucoup mieux que lui, se charger de cet établissement; que, d'ailleurs, la ville de Nantes n'était pas assez dépourvue d'ouvriers pour qu'il dût y envoyer de ses ecclésiastiques, son intention étant d'aller toujours de préférence dans les lieux les plus abandonnés. Un autre motif de refus, était la crainte de blesser les pères de l'Oratoire, en acceptant un établissement dont ils pouvaient désirer, pour eux-mêmes, la direction. Mais ce prélat, lui ayant déclaré nettement qu'il ne voulait la donner ni à l'Oratoire, ni à aucune autre congrégation, M. Olier se rendit enfin à ses instances, et fit partir, pour Nantes plusieurs de ses ecclésiastiques(2), entre autres M. Hurtevent et M. Maillard (3), en se réservant néanmoins la liberté de les envoyer ailleurs, lorsqu'ils auraient servi durant quelque temps le diocèse de Nantes.

XIV.

Lettre de M. Olier au père Bourgoing touchant le séminaire de Nantes.

Ce qu'il avait craint arriva : les Oratoriens se crurent offensés de cette préférence; et voici en quels termes M. Olier en écrivit au père Bourgoing, leur général. « Je vous dirai, mon Révérend Père, que ce fut Monseigneur de Nantes, qui, étant à Paris, nous manda et nous témoigna lui-même ne vouloir donner la direction de son séminaire à aucune congrégation. J'y suis entré avec cette condition et cette prière, qu'il me fût permis de retirer nos messieurs, dans quelque temps d'ici, ne dé-

(1) *Annales Nantaises*, t. II. p. 198.

(2) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 171. — *Vie de M. Olier, par le père Giry*, partie 1^{re}. ch. XIX.

(3) *L'Esprit de M. Hurtevent, par M. Maillard*, p. 142, 143. — *Eglise de Bretagne*, 1839. p. 52. — Grandet, *Vies Ms.* t. I. p. 201. — *Vies des saints de Bretagne*, t. v. p. 305.

« sirant P
 « sentime
 « y jeter l
 « m'en re
 « laissera
 « j'eusse
 « vous re
 « comme
 « pense q
 « que d'en
 « trouver
 « vous re
 • Père, d
 « messieu
 « vous se
 « protesta
 « toutes r
 « Voyez c
 « guer qu
 « viteur (3
 Les prè
 Nantes eu
 qu'à ce qu
 leur égar
 au prélat
 diocèse,
 qu'au déf
 fussent un
 parait qu
 du pays, c
 de Nantes
 retirés. N
 M. Olier,
 plus labo
 encore à l

« sirant point de m'établir dans ces lieux ; mais , selon le
 « sentiment du défunt père de Condren , d'aller seulement
 « y jeter les semences de l'esprit ecclésiastique , et puis de
 « m'en revenir. Si bien , mon Révérend Père , que je vous
 « laisserai la porte ouverte quand vous voudrez ; et , si
 « j'eusse vu l'esprit de Monseigneur de Nantes disposé à
 « vous recevoir , je n'aurais point pensé à la chose. Car ,
 « comme toute la France soupire après des ouvriers , je
 « pense qu'il faut plutôt aller là où il n'y a personne ,
 « que d'entreprendre sur la moisson d'autrui. Dès que vous
 « trouverez l'esprit de Monseigneur de Nantes disposé à
 « vous recevoir , vous me ferez le bien , mon Révérend
 « Père , de me le mander , et aussitôt je rappellerai nos
 « messieurs. Plût à Dieu que je fusse assez heureux pour
 « vous servir en cela et ailleurs ! J'en ai toujours fait la
 « protestation ; j'en ai donné des marques aux vôtres en
 « toutes rencontres , et je suis toujours prêt à le faire.
 « Voyez ce qu'il vous plaît que je fasse , pour vous témoi-
 « gner que je suis votre très-humble et très-obéissant ser-
 « viteur (1). »

Les prêtres de Saint-Sulpice dirigèrent le séminaire de Nantes environ dix (2) ou douze ans (3), c'est-à-dire, jusqu'à ce que l'évêque de cette ville eut changé de conduite à leur égard. Voyant alors que leur présence était à charge au prélat, et n'ayant point d'engagement qui les liât à son diocèse, il en sortirent aussitôt. M. Olier aurait désiré, qu'au défaut des Oratoriens, quelques prêtres du lieu se fussent unis en société pour conduire cette maison ; et il paraît qu'il avait déjà jeté les yeux sur un ecclésiastique du pays, qui se joignit en effet aux directeurs du séminaire de Nantes, lorsque les prêtres de Saint-Sulpice se furent retirés. Nous parlons de M. René Lévêque, formé par M. Olier, à la solitude d'Avron (4), et l'un des hommes les plus laborieux et les plus mortifiés de ce siècle *. Etant encore à Paris, son zèle pour le clergé le porta à recueillir,

(1) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 54. 55.

XV.

M. René Lévêque. Origine du séminaire de Saint-Louis, à Paris.

(2) *Vies Ms. de Grandet*, t. 1. p. 201.

(3) *Eglise de Bretagne*, p. 52.

(4) *Vie du vénérable Grignon de Montfort*, p. 79. 80.

(1) *Vies Ms. de Grandet*, t. I. p. 256. t. IV. p. 50.

(2) *Remarques historiques*, t. III. p. 400. - *Essai sur l'influence*, t. II. p. 285.

* NOTE 4.

(5) *Lettres diverses de M. Tronson*, t. I. p. 217. 24 mai 1681.

(4) *Lettres diverses de M. Leschassier*, t. III. p. 285. 502.

(5) *Lettres du même: Angers*, p. 65. 92.

(6) *Eglise de Bretagne*, p. 55.

XVI.

Dans ses voyages M. Olier anime à la faveur les ecclésiastiques.

(7) *Vie de M. Olier, par le père Giry*, 1^{re} part. ch. xx.

sur la paroisse de Saint-Sulpice, plusieurs pauvres écoliers, qui, faute de ressource, ne pouvaient parvenir au sacerdoce, ni même étudier; et cette espèce de communauté, qui s'accrut beaucoup dans la suite, lorsque M. Chanciergues en eut pris la conduite (1), fut l'origine du séminaire de Saint-Louis (2)*. Ce n'était là qu'un essai des travaux que M. Olier aurait voulu voir entreprendre à M. Lévêque, dans Nantes même, pour le clergé du diocèse, étant persuadé que DIEU l'appelait à travailler à la sanctification de ce pays. M. Lévêque y établit, en effet, sa communauté de Saint-Clément, qu'il unit en suite au séminaire; et ayant consulté M. Tronson sur le dessein qu'il avait d'abandonner cette œuvre, celui-ci lui répondit qu'il devait demeurer à Nantes, parce que telle avait été la persuasion de M. Olier (3). Les peines de M. Lévêque provenaient de l'attachement de ses confrères aux erreurs du Jansénisme, qui eurent bientôt infecté le séminaire de Nantes. Pour ôter ce scandale, les successeurs de M. de Beauveau, M. Gilles de Beauveau, son neveu, M. de Tressan, et enfin, M. de Sanzai, firent instance, pendant vingt-huit ans, pour obtenir le retour des prêtres de Saint-Sulpice. « Nous n'y » penserons jamais, écrivait M. Leschassier, à moins que » messieurs du séminaire de Nantes ne le désirent (4). Ce » n'est pas notre usage de prendre possession d'une mai- » son, si ceux qui l'occupent ne nous appellent, et ne nous » cèdent volontairement la place (5). » Enfin, ces obstacles ayant été levés en 1728, par M. de Sanzai, les prêtres de Saint-Sulpice reprîrent la conduite de ce séminaire, qu'ils ont toujours dirigé depuis (6).

Chaque voyage de M. Olier, outre qu'il donnait lieu à quelque établissement de ce genre, était encore, pour les ecclésiastiques des villes par où il passait, une espèce de mission (7). « Nous sommes témoins dans nos voyages, » écrivait-il, des desseins de notre maître, et de ses vo- » lontés sur le clergé, en toutes ces provinces. Il faut y

» contri
» peut e
chemin
pensait
sait à ri
ton de v
que sa
penser à
ceur (2

Dans
de Lyon
tume, q
si bien i
du paste
qu'il lev
l'ayant r
de lui de
mettre c
main. Q
qui n'éta
demain
après qu
lui un r
combien
un ecclé
dotal (3
» de voi
» puis r
» partou
» tiques
» d'un z
sait que
ces disc
salutaire
» gagné
3^e p

» contribuer, pendant que l'on y est, de tout ce que l'on
 » peut en JÉSUS-CHRIST (1). » Un jour ayant rencontré en
 chemin un jeune ecclésiastique, il lui demanda à quoi il
 pensait ; et comme celui-ci lui eut répondu qu'il ne pen-
 sait à rien : Hé quoi ! lui dit le serviteur de DIEU, avec un
 ton de voix qui ne marquait pas moins sa grande douceur
 que sa surprise, faut-il qu'un ecclésiastique soit sans
 penser à DIEU, et sans lui rendre quelque devoir dans son
 cœur (2) ?

(1) *Lettres aut.*
de M. Olier, p.
 220.

(2) *Vie de M.*
Olier, par M. de
Bretovilliers, t.
 II, p. 368.

Dans un autre voyage, étant arrivé à Pontcharat, près
 de Lyon, et ayant commencé à catéchiser, selon sa cou-
 tume, quelques bonnes gens de la campagne, il les trouva
 si bien instruits, qu'il conçut l'opinion la plus avantageuse
 du pasteur qui paissait ses ouailles avec tant de soin. Après
 qu'il leur eut fait quelques questions sur sa personne,
 l'ayant rencontré par hasard dans le bourg, il s'empressa
 de lui donner mille marques d'estime, et le pria de lui per-
 mettre de dire la sainte Messe dans son église le lende-
 main. Quoique cet ecclésiastique logeât fort loin du bourg,
 qui n'était point alors érigé en paroisse, il y revint le len-
 demain de grand matin. M. Olier lui fit sa confession ; et,
 après qu'il eut célébré la sainte Messe, il voulut avoir avec
 lui un nouvel entretien, et le quitta en lui témoignant
 combien il se réjouissait de le connaître : tant il considérait
 un ecclésiastique qu'il savait être rempli de l'esprit sacer-
 dotal (3). « Mais hélas ! c'est une merveille, écrivait-il,
 » de voir un bon prêtre dans des provinces entières. Je ne
 » puis recevoir de joie dans la désolation que je souffre
 » partout, sinon à la rencontre de quelques ecclésiastiques... établis dans la solidité des vertus et la prudence
 » d'un zèle fervent (4). » Dans les villes, M. Olier fai-
 sait quelquefois des entretiens de piété au clergé ; et
 ces discours laissaient toujours dans les cœurs les plus
 salutaires impressions. « O ! que vous avez beaucoup
 » gagné dans votre mission, lui écrivait le père Yvan,

(3) *Vie Ms. par*
M. de Bretovil-
liers, t. II, pag.
 362. 363.

(4) *Lettres aut.*
de M. Olier, p.
 217.

parlant de son voyage de Provence ; « tous les prêtres qui » entendirent votre discours en ont été vivement touchés ; » ils sont tous vôtres, ils ne peuvent se rassasier d'en parler, avouant qu'ils n'ont jamais rien ouï qui les ait plus » émus. Ils l'ont écrit, ils en font un très-grand état, et ils » eussent bien voulu vous entendre davantage pour se » mieux réformer (1). »

(1) *Lettres du père Yvon*, t. I. Lett. 89^e, p. 557.

XVII.
M. Olier procure l'établissement du séminaire d'Aix.

(2) *Vie de la mère Agnès*, in-4^e, part. II, ch. XII.

* NOTE 5.

(3) *Lettres aut. de M. Philippe à M. Tronson*, du 16 oct. 1684.

(4) *Ibid.*

(5) *Gall. Christiana*, t. I, col. 259.

Ce furent apparemment ces dispositions si favorables du clergé de Provence, qui inspirèrent à M. Olier la pensée d'établir un séminaire à Aix, où l'Université attirait grand nombre d'étudiants. Parmi les prêtres de sa communauté, se trouvait un ecclésiastique né dans ce diocèse, M. Philippe, homme docte, judicieux, d'une vertu remarquable (2), et qui ayant déjà donné des preuves de sa capacité et de son zèle, lui parut très-propre à l'exécution de ce dessein. M. Philippe cédant à ses pressantes sollicitations, après s'être associé quelques ecclésiastiques, formés comme lui par le serviteur de DIEU, se rendit donc à Aix, et y acheta une maison dans le voisinage du palais archiépiscopal, où il commença le nouveau séminaire *.

« On ne saurait rien ajouter à l'affection et au zèle que » M. l'abbé Olier a eus pour l'établissement et le soutien » de cette maison, écrivait-il dans la suite, et on peut dire » qu'elle est en quelque manière son ouvrage, puisque je » n'ai entrepris d'y travailler que par ses ordres. J'ai tâché » aussi d'y établir son esprit et ses sentiments, le mieux » qu'il m'a été possible (3). » Ce qui excitait surtout le zèle de cet ecclésiastique pour la formation du nouvel établissement, était l'espérance d'en céder bientôt la direction aux prêtres de Saint-Sulpice. M. Olier lui avait en effet promis quelqu'un de ses ecclésiastiques pour le gouverner (4). Mais le siège d'Aix étant toujours vacant depuis la mort du cardinal de Sainte-Cécile, frère du cardinal Mazarin (5), il voulut attendre l'arrivée du nouveau prélat, pour dépendre en tout de la puissance épiscopale.

Néanmoins
d'Aix, l'
ne pouv
duire, M
Plusieur
pour viv
exigea q
Saint-Su
de cette
près de
mort, lo
l'union d
faire fut
Philippe por
d'être dir
commun
placés pa
M. Oli
eaux de B
n'avait er
de plusie
visite aux
pas oblig
alors de c
une lettre
comtat V
minaire d
grand no
pouvrie
tenu en 1
et la con
Sacramen
d'en proc
tion qu'on
se déterm

Néanmoins, lorsque le cardinal Grimaldi, nommé au siège d'Aix, lui offrit enfin lui-même cet établissement, M. Olier ne pouvant disposer d'aucun sujet qui fût en état de le conduire, M. Philippe, en attendant, en fut institué directeur. Plusieurs ecclésiastiques du pays s'adjoignirent à lui, pour vivre en commun et conduire la maison; et le cardinal exigea qu'ils fissent chacun quelque séjour au séminaire de Saint-Sulpice, afin de se remplir de l'esprit et des maximes de cette communauté (1). Cet état, quoique provisoire, dura près de trente ans, et jusqu'à ce qu'enfin le cardinal étant mort, lorsqu'on paraissait être sur le point de consommer l'union du séminaire d'Aix avec celui de Saint-Sulpice, l'affaire fut rompue sans retour (2), malgré le zèle de M. Philippe pour la renouer (3). Le séminaire d'Aix continua d'être dirigé par des prêtres du pays, qui y vivaient en communauté (4). Ce n'est qu'en 1805 qu'ils ont été remplacés par ceux de Saint-Sulpice.

M. Olier s'étant rendu par l'ordre des médecins aux eaux de Bourbon, en 1652, ce voyage fut plus long qu'il n'avait cru d'abord, et devint l'occasion de l'établissement de plusieurs séminaires. Il avait eu soin de ne faire aucune visite aux évêques des lieux par où il passait, pour n'être pas obligé de leur refuser des sujets, n'en ayant point alors de disponibles (5). Mais il reçut, étant à Bourbon, une lettre par laquelle on le suppliait de se rendre dans le comtat Venaissin, pour y donner commencement au séminaire d'Avignon. Cette ville, où l'Université attirait un grand nombre d'étudiants en théologie, était encore dépourvue d'un séminaire, quoique le concile qui y avait été tenu en 1596, eût tracé des réglemens pour la formation et la conduite de ces établissemens (6), et que Jacques Sacrati, évêque de Carpentras, eût déjà essayé, en 1585, d'en procurer un à son diocèse (7). M. Olier, sur l'invitation qu'on lui faisait, et après avoir pris l'avis des médecins, se détermina à entreprendre ce voyage (8), et se rendit

(1) *Lettres Ms.*(2) *Note Ms. de M. Bourbon.*(3) *Lettres diverses de M. Tronson, t. II. 20 mars 1686.*(4) *Recueil des Mémoires du clergé, in-fol. 1675. t. I. p. 550.555.*

XVIII.

Origine des séminaires de S. Charles et de Sainte-Garde, à Avignon.

(5) *Lettres aut. de M. Olier, p. 95.*(6) *Concil. Haradin. Tit. XLIX. t. X. col. 4865.*(7) *Gall. Christiana, t. I. col. 915.—Essai sur l'influence, t. I. p. 175.*(8) *Lettres aut. de M. Olier, p. 217.*

d'abord à Viviers. Là, il apprit que l'établissement projeté n'était que faiblement désiré par l'archevêque d'Avignon, quoique beaucoup de personnes considérables de cette ville le demandassent avec instances. Il y aurait contribué volontiers, y trouvant l'occasion de témoigner son dévouement au saint siège apostolique (1), à qui Avignon appartenait ; mais jugeant, par les dispositions du prélat, que les moments de la Providence n'étaient point encore venus, il rompit aussitôt ce dessein. « Je ne m'exposerai pas », écrivait-il, à entrer dans l'œuvre d'Avignon, que « je ne n'ai pas vu être assez mûre, ne jugeant pas encore les moments de la Providence arrivés. Il faut marcher pas à pas, suivant les ordres majestueux et éternels de DIEU en toutes choses (2). » Cette tentative, en apparence sans succès pour Avignon, porta néanmoins son fruit dans la suite, comme M. Olier semblaît l'annoncer ici. Ce fut en effet par respect pour ses premières intentions, et afin de réaliser ses desirs, que sous M. Leschassier, ses disciples acceptèrent la direction d'un séminaire dans cette ville (3)*. Il y avait été formé par deux ecclésiastiques du pays, M. de Varie et M. de Blanc, élevés l'un et l'autre à Saint-Sulpice, et qui, n'ayant pu obtenir que M. Tronson en entreprit lui-même l'établissement, formèrent de concert une petite communauté d'étudiants, dans le dessein d'attirer plus aisément à Avignon les prêtres de Saint-Sulpice, en leur proposant un séminaire déjà établi, comme la chose arriva en effet (4). Ce séminaire connu sous le nom de Saint-Charles, et qui donna naissance à celui de Sainte-Garde (5,) est encore dirigé aujourd'hui par les prêtres de M. Olier.

En s'arrêtant à Viviers, le serviteur de DIEU avait dessein de visiter quelques-uns de ses ecclésiastiques, entre autres M. de Quaylus, qu'il y avait déjà envoyé en 1650, pour seconder M. de Suze, évêque de cette ville, dans l'établissement de son séminaire diocésain (6). On eût dit que

(1) *Lettres aut. de M. Pertuis à M. Tronson, 12 juillet 1690.*

(2) *Lettres a. t. de M. Olier, p. 415.*

(3) *Lettres de M. Pertuis, ibid. — Lettres diverses de M. Leschassier, p. 529. 2 mars 1705. — Lettres du même, Avignon, 1707.*

* NOTE 6.

(4) *Gall. Christiana, t. I. col. 859. 840.*

(5) *Essai sur l'influence, t. II. p. 429.*

(6) *Gall. Christiana, t. VII. col. 1048 — Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. II. p. 541. — Vie de M. Olier, par le père Giry, 1^{re} part. c. XIX. — Année Dominicaine. Remarques historiques, t. III. p. 476.*

XIX.

M. Olier établit le séminaire de Viviers.

DIEU
de cet
" me r
" prov
" veill
" et de
" ci en
" y vo
de con
côté,
l'évêch
le châ
étant d
le 18,
" il, de
" qu'à p
" ayant
" piété
" de le
" nous
" dans
" mais
" très-
" Dieu
" gouv
M. Oli
dans ce
en part
plus de

† Ces
dans la
dent, o
dont tou
le 21 ma

Dieu l'y conduisait pour allumer, dans tous les cœurs, le zèle de cette œuvre importante. « J'eus le bien, écrivait-il, de » me rendre ici par une conduite particulière de la divine » providence, l'avant veille du synode, où je vis des mer- » veilles de la main de Dieu, dans le cœur de monseigneur » et des bons messieurs les curés, pour le séminaire, ceux- » ci en disant tout haut beaucoup de bien, et témoignant » y vouloir faire leur retraite (1). » Ils désirèrent de plus de contribuer aux frais de l'établissement. L'évêque, de son côté, céda, pour ce dessein, les anciens bâtiments de l'évêché, situés dans la partie haute de la ville, appelée le château †, et, au mois de juin suivant, ces bâtiments étant déjà habitables, il publia ses lettres d'établissement, le 18, dans son synode général. « Ayant plu à Dieu, y dit- » il, de faire cesser les obstacles qui avaient empêché jus- » qu'à présent de mettre notre projet à exécution, et lui » ayant plu aussi d'inspirer à des personnes de haute » piété et d'érudition, de s'offrir à nous pour contribuer » de leurs soins et de leurs travaux à ce saint emploi : » nous établissons, par ces présentes, un séminaire de clercs » dans notre ville et château de Viviers, et dans notre » maison épiscopale, sous la conduite et direction de notre » très-cher cousin, M. Gabriel de Quaylus, abbé de Loc- » Dieu, que nous en instituons supérieur, pour le régir, » gouverner et administrer (2). » D'après sa coutume, M. Olier ne prétendait pas s'établir d'une manière fixe dans ce séminaire, quoique lui et les siens en supportassent en partie les frais. Il est même à remarquer que, pendant plus de cinquante ans, il n'exista aucune espèce d'acte

(1) *Lettres aut. de M. Olier, p. 88.*

(2) *Lettres aut. de M. de Suze.*

† Ces bâtiments furent entièrement consumés par les flammes, dans la nuit du 10 au 11 mai 1772; pour éviter un semblable accident, on résolut alors de bâtir le séminaire qu'on voit aujourd'hui, et dont toutes les chambres sont voutées, on en posa la première pierre le 21 mai 1777.

qui en assurât la conduite à la compagnie de Saint-Sulpice ; et les choses persévèrent de la sorte jusqu'en 1706 , où l'évêque et le clergé du diocèse de Viviers , craignant que ce séminaire , où l'on se rendait de plusieurs diocèses voisins , ne vint à décheoir , si les ecclésiastiques qui l'avaient établi cessaient un jour de le conduire , désirèrent de l'unir à la compagnie de Saint-Sulpice , à perpétuité (1).

(1) *Traité d'union du séminaire de Viviers, du 24 mai 1706. p. 8.9.*

XX.

Estime des prêtres du diocèse de Viviers pour le séminaire.

(2) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, l. II. p. 341.*

Avant l'arrivée de M. Olier , cet établissement avait éprouvé , comme il était ordinaire , plus d'une sorte de contradictions , de la part même de ceux à qui il devait être plus agréable. Plusieurs l'avaient représenté comme une honnête prison , où l'on serait contraint de vivre dans une servitude continuelle , et de pratiquer des mortifications qu'on n'e pourrait soutenir (2). Mais comme si la présence du serviteur de DIEU eût dissipé ce préjugé , l'estime qu'on conçut bientôt du séminaire fut si universelle , qu'un grand nombre de curés s'y présentèrent de leur propre mouvement , dans le désir de mieux se former aux vertus de leur état , et d'y vaquer aux exercices de la retraite spirituelle. Un autre avantage bien précieux , ce fut que , pendant le séjour de ces curés au séminaire , on envoya dans leurs paroisses de bons ecclésiastiques , pour diriger les âmes , et faire comme une petite mission. Ils y prêchaient les peuples , et les exhortaient à faire des confessions générales ou extraordinaires : pratique nécessaire à plusieurs , qui , se confessant toujours à leur curé , et n'ayant pas quelquefois le courage de lui découvrir toutes les plaies de leur conscience , deviennent , s'ils n'abandonnent pas la confession , des hypocrites sacrilèges. Par cette voie , qu'on ne saurait trop recommander à tous les prêtres chargés du gouvernement d'une paroisse , on gagna à DIEU un grand nombre d'âmes ; et , pour mieux assurer l'usage d'une méthode si salutaire , on choisit deux ecclésiastiques qui n'avaient d'autre emploi que d'aller au

besoin su
qui s'abs
rituels (1)

La dif
siastiques
été ordon
sible , qu'
nouvel ét

par leurs
des peup
conduits
truction ,
sauvetair

Aussi M.

remarqua

diocésain

naire un t

au comme

la tonsure

se prépar

rants aux

ordres. O

vinces voi

cher l'ins

maison d

grâces pe

plimé, du

De Vivi

à y donne

ment , pr

suspendu

invité plu

cette œuv

ne lui av

M. de Qu

besoin suppléer, dans les différentes paroisses, les prêtres qui s'absentaient pour aller faire ainsi les exercices spirituels (1).

La différence qu'on remarqua bientôt entre les ecclésiastiques formés dans cette maison, et ceux qui avaient été ordonnés sans de semblables préparations, était si sensible, qu'on applaudissait de toutes parts à la fondation du nouvel établissement. Ceux qui en sortaient, devenaient, par leurs lumières et leurs vertus, l'édification et le modèle des peuples ; et parmi ceux qui y étaient venus, plusieurs, conduits par des vues criminelles, ou aveuglés, faute d'instruction, sur les suites d'une entrée illégitime dans le sanctuaire, se retiraient et embrassaient un autre état (2). Aussi M. de Suze, ravi des heureux changements qu'il remarquait dans son clergé, voulut que chacun de ses diocésains, qui aspirait aux saints ordres, passât au séminaire un temps plus considérable que celui qu'il avait fixé au commencement. Il ordonna (3) que les prétendants à la tonsure y demeureraient au moins huit jours, ceux qui se préparaient aux ordres mineurs, dix jours, et les aspirants aux ordres sacrés, trois mois avant chacun de ces ordres. On vit encore plusieurs ecclésiastiques des provinces voisines, imiter ceux du diocèse, en venant y chercher l'instruction, ou y faire des retraites ; et ainsi cette maison devint en peu de temps une source féconde de grâces pour de vastes cantons de l'Auvergne, du Dauphiné, du Comtat et de la Provence.

De Viviers, M. Olier se rendit au Puy, sans songer alors à y donner commencement au séminaire, dont l'établissement, projeté depuis dix ans, était toujours retardé et suspendu. L'évêque et le clergé de ce diocèse l'avaient invité plusieurs fois à jeter lui-même les fondements de cette œuvre ; mais le manque de sujets dont il pût disposer ne lui avait pas permis de l'entreprendre. Ecrivant à M. de Quaylus, quelques années auparavant, et l'engageant

(1) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. II. p. 542, 545.*

XXI.
Fruits du séminaire de Viviers.

(2) *Ibid* pag. 344.

(3) *Le 24 octobre 1657.*

XXII.
M. Olier déterminé l'évêque et le clergé du Puy à établir un séminaire.

(1) *Lettres aut.
de M. Olier, p.
177.*

à passer par le Puy : « Vous ferez espérer à ces Messieurs, » lui disait-il, que, quand nous pourrions leur donner » quelques sujets pour le séminaire, nous le ferons de tout » notre cœur. Notre état présent ne nous le permet pas : » la moisson par deçà est plus grande que jamais (1). » Un autre obstacle était le manque de ressources pécuniaires. Le zèle qui se réveilla dans les ecclésiastiques et dans plusieurs laïques à la présence de M. Olier, fut apparemment le motif qui le porta à leur proposer de contribuer à ce dessein. On tint une assemblée de personnes considérables ; l'évêque Henri de Maupas, qui y présidait, l'ayant prié, au nom de la compagnie, d'exposer lui-même la nécessité de faire quelques sacrifices pour un si utile établissement, M. Olier se recueillit quelques moments, et parla ensuite avec tant de bénédiction, que, dès-lors, la fondation du séminaire du Puy fut arrêtée d'une manière irrévocable. M. de Maupas, l'un des orateurs de cette époque, et qui avait été plusieurs fois témoin des effets de grâce qui accompagnaient les paroles de M. Olier, fut extrêmement surpris et frappé dans cette rencontre ; et il disait long-temps après, parlant de ce même discours, qu'il était plein, non-seulement de noblesse, de force, de lumière, mais surtout de cette chaleur de l'Esprit saint, qui chauffe les cœurs les plus glacés, et renne les âmes les plus insensibles (2).

(2) *Vie de M.
Olier, par M. de
Bretonvilliers, t.
II, p. 574, 575.*

« La très-sainte Vierge, cette puissante princesse, écrivait » M. Olier lui-même, a fait, par le moyen de son pauvre et » inutile serviteur, l'œuvre excellente de son Fils, en la » vertu de sa parole touchante et efficace. Car, dans cette » octave de tous les saints, a été commencé l'établisse- » ment d'un séminaire, qui sera, dans ce lieu de bénédic- » tion, comme j'espère, un arsenal en la main de la Mère » de Dieu pour la destruction des hérésies, par le moyen » des ouvriers qui s'y pourront former ; étant vrai que » cette sainte ville fournit, à tous les ordres et à toutes les » communautés, des âmes éminentes en sainteté et en fidé-

» tité à l'
» quartie
» divin M
» tremen
ses biens
prendre l
gloire de
dévotion
duement
ont quelq
suppléass
voirs en s
des ecclés
a pris sou
Tous le
blia sur-le
y avoir ra
contrées j
» qu'il pla
» sance,
» travaille
» leurs, p
» naires c
» élevés
» grands s
» perpétu
» lats ont
» diction
» cèses,
» pieuse
» nous ay
» pagner
» clairs
» dont ne
» supérie

» lité à l'œuvre de Jésus-Christ. J'étais venu dans ces
 » quartiers pour me reposer et me remettre , mais notre
 » divin Maître et sa très-sainte Mère en ont ordonné au-
 » trement (1). » M. Olier, non content de contribuer de
 ses biens au succès de cette œuvre, promit encore d'en
 prendre la conduite (2); tant à cause de son zèle pour la
 gloire de Dieu et le bien de ce diocèse, que de sa grande
 dévotion pour Notre-Dame-du-Puy. Ne pouvant être assi-
 duement à ses pieds devant son image , il fut ravi qu'il y
 eût quelques membres du séminaire de Saint-Sulpice, qui
 suppléassent à son impuissance, en lui rendant leurs de-
 voirs en son nom , et qui travaillassent à la sanctification
 des ecclésiastiques destinés à conduire les peuples qu'elle
 a pris sous sa protection particulière (3).

Tous les obstacles étant donc levés, M. de Maupas pu-
 blia sur-le-champ son mandement de fondation (4). Après
 y avoir rappelé les difficultés que cette œuvre avait ren-
 contrées jusqu'alors, il parle en ces termes : « A présent
 » qu'il plaît à Dieu susciter des personnes dont la nais-
 » sance, jointe à la piété et à la doctrine, nous invitent à
 » travailler sérieusement à cette sainte œuvre; et, d'ail-
 » leurs, pleinement informés des bénédictions extraordi-
 » naires que Notre-Seigneur départ à ceux qui ont été
 » élevés sous la direction, et dans les maisons de ces
 » grands séminaires de Paris, qui sont comme des sources
 » perpétuelles où grand nombre de nosseigneurs les pré-
 » lats ont puisé abondamment, avec grand fruit et béné-
 » diction, les séminaires qu'ils ont établis dans leurs dio-
 » cèses, particulièrement ceux qu'ils ont pris dans cette
 » pieuse maison de Saint-Sulpice; sur la confiance que
 » nous avons que la divine miséricorde daignera accom-
 » pagner nos desseins des mêmes bénédictions :... nous dé-
 » clarons, par ces présentes, avoir érigé un séminaire,
 » dont nous avons donné la direction à M. l'abbé Olier,
 » supérieur du séminaire de Saint-Sulpice de Paris, et à

(1) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 412.

(2) *Gall. Christiana*, L. VII. col. 1018. — *Vie, par le père Giry*, 1^{re} part. ch. XIX. — *Année Dominicaine. Remarques historiques*, t. III. p. 470.

(3) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. II. p. 376. 377.

XXIII.

L'évêque du Puy donne la conduite de son séminaire à M. Olier.

(4) *Le 10 novembre 1652*.

(1) *Lettre aut. de M. de Mau- pas.*

XXIV.
Commence-
ments du sémi-
naire du Puy.
M. de Lantages
en est établi su-
périeur.

(2) *Lettres aut. de M. Olier, p. 413.*

(3) *Vie de M. de Lantages.*

(4) *Attestations autographes tou-
chant M. Olier, p. 198.*

« ses successeurs en ladite charge, et à ceux qui nous
seront envoyés de leur part, pour en être les supérieurs,
gouverneurs et administrateurs sous notre autorité (1). »

Comme on n'avait point encore de local disposé convenablement, on se servit en attendant de la maison d'un pieux et fervent laïque, Hugues de Pradier d'Agrain; et pour y commencer les exercices, M. Olier appela, du diocèse de Viviers, M. Tronson, dit l'abbé de Saint-Antoine (2), et M. Le Breton. L'évêque du Puy, qui avait connu à Paris M. de Lantages, employé alors dans la direction du séminaire de Saint-Sulpice, le demanda pour supérieur du nouvel établissement. C'était un des sujets les plus nécessaires à M. Olier, qui d'ailleurs lui portait l'affection la plus tendre; mais, considérant que sa compagnie était la servante des évêques, il le promit sur-le-champ à M. de Maupas, ajoutant qu'il lui donnait son cœur en lui cédant M. de Lantages (3). Ce fut apparemment dans cette occasion qu'il dit à M. de Saint-Antoine : « La très-sainte Vierge nous enlève les meilleurs sujets de la maison; elle en est la maîtresse (4). » M. de Lantages était alors malade à Paris. Quand M. Olier le vit assez rétabli pour pouvoir partir, il l'envoya d'abord à la campagne, et peu après il lui écrivit d'aller l'attendre à Moulins, où il se proposait lui-même de le rejoindre. Mais à Moulins, M. de Lantages, qui ignorait encore les desseins de M. Olier, trouva une lettre qui l'invitait à se rendre au Puy pour y achever l'établissement du séminaire, et en être supérieur. Nulle part la bénédiction de Dieu ne parut se répandre avec plus d'abondance, ni d'une manière plus sensible que dans cette communauté. Elle fut, à proprement parler, la semence féconde d'une génération de fervents et de savants ecclésiastiques, qui, en peu d'années, changèrent la face du diocèse : c'était ce que témoignait avec effusion de cœur M. de Maupas, après la mort de M. Olier, lorsque M. de Bretonvilliers, son successeur, passa au Puy. « Depuis l'établis-

sement
pas reco
Il est v
cœurs, et
ques. L'év
voulut le n
commande
Il se désist
senté qu'il
Paris, s'il d
« erut pas,
« chose qu'i
« que l'on p
« regardant
« juge, n'ag
« et par un
« et empêch
« DIEU (2) »
On a rapp
que M. Olier
fait à travail
varais, du
avait nourri
réforme de
ment du di
très-sainte V
raison dans
daigné lui fa
ler dans ce d
connaissant
dre à Dieu,
contenta d'a
et quoiqu'il
sûr de réfor
s'abstint de

• sement du séminaire , lui dit ce prélat , mon clergé n'est (1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. II, p. 377.*

• pas reconnaissable (1). »
 Il est vrai que M. de Lantages sut gagner tous les cœurs , et s'attira d'abord la confiance des ecclésiastiques. L'évêque , pour le mettre à même de faire plus de fruit , voulut le nommer son vicaire-général , et usa même d'un commandement exprès , pour lui faire accepter cette charge. Il se désista cependant bientôt , M. Olier lui ayant représenté qu'il serait contraint de rappeler M. de Lantages à Paris , s'il demeurait plus long-temps grand-vicaire. « Il ne crut pas , dit M. Tronson , devoir condescendre à une chose qu'il jugeait si préjudiciable , et si opposée au bien que l'on prétendait établir ; c'est que les ecclésiastiques , regardant alors le supérieur du séminaire comme leur juge , n'agissent plus avec lui que par respect humain , et par un motif de crainte qui leur serre le cœur , et empêche cette ouverture si utile dans le service de DIEU (2) ». »

(2) *Lettres de M. Tronson.*
 * NOTE 7.

On a rapporté , dans la première partie de cet ouvrage , que M. Olier prêchant ses missions , crut que DIEU l'appela à travailler particulièrement à la sanctification du Vivarais , du Velai , et de l'Auvergne. Depuis ce temps , il avait nourri dans son cœur le désir de se consacrer à la réforme de ces trois provinces , surtout au renouvellement du diocèse de Clermont , après une faveur , dont la très-sainte Vierge l'avait honoré , un jour qu'il était en oraison dans l'église cathédrale de cette ville. Car elle avait daigné lui faire connaître qu'elle désirait de le voir travailler dans ce diocèse , pour la gloire de son Fils. M. Olier ne connaissant point le genre de services qu'il devait y rendre à DIEU , ni les moments marqués par sa providence , se contenta d'attendre ses ordres sans vouloir les prévenir ; et quoiqu'il lui fût aisé de prévoir que le moyen le plus sûr de réforme serait l'établissement d'un séminaire , il abstint de faire aucune démarche pour procurer de lui-

XXV.
 M. Olier établit le séminaire de Clermont.

(1) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. II. p. 434. 435. 439.*

(2) *Le 2 décembre 1631. Canons synodaux de Clermont, 1635. in-8°. p. 255 et suiv. 241.*

(3) *Contrat d'union du séminaire de Clermont à celui de S. Sulpice, 15 janvier 1659.*

(4) *Archives du département du Puy-de-Dôme, cart. 51. Grand et petit séminaire. Traité du 25 septembre 1635.*

* NOTE 8.

(5) *Remarques historiques, t. I. p. 238.—Vie de M. Olier, par le père Giry, part. 1^{re}. chap. XIX.—Remarq. historiques, t. III. p. 476. 544.*

(6) *Lettres aut. de M. d'Estain. —Gall. Chr. t. VII. col. 1018. donne cette date pour celle de l'origine du séminaire.*

XXVI.

M. Olier procure l'établissement d'un séminaire pour le diocèse de S. Flour.

(7) *Archives du Royaume, section historiq. M. 429. t. III. fol. 85.*

même un établissement de ce genre à Clermont. Enfin lorsqu'il y pensait le moins, il fut invité, par l'évêque et le clergé, à jeter les fondements de cette œuvre (1). Jusqu'alors on n'avait exigé dans ce diocèse d'autre préparation, avant l'ordination, que les exercices de huit jours, et encore devait-on cette institution à la piété généreuse du cardinal de la Rochefoucauld, qui avait fait une fondation, pour défrayer les ordinands pendant cette retraite. M. Louis d'Estain, à peine élevé sur le siège de Clermont, avait essayé d'abord d'établir ces exercices dans une communauté religieuse de son diocèse (2). Mais, ce moyen ne répondant pas aux espérances qu'il en avait conçues, il résolut, de concert avec son clergé, d'établir un séminaire, « à l'instar » de celui de Saint-Sulpice (3), pour y élever, dit-il, et y instruire aux bonnes mœurs et discipline canonique, les ecclésiastiques; afin qu'ils puissent, avec plus de facilité, se rendre capables de l'exercice de leur ministère, et se former un esprit vraiment cléricale (4) *.

M. Olier, après l'invitation du prélat, ne doutant point de la volonté de Dieu, et ravi de contribuer à cet établissement, envoya, pour en avoir la direction, M. Rauguier de Poussé, et, peu après, M. de Quaylus (5). Il ne prit néanmoins aucun moyen pour le conserver à sa compagnie; et, quoique dans les lettres de fondation du 23 février 1636, l'évêque en donnât la conduite à M. de Quaylus, ce séminaire était encore indépendant de celui de Saint-Sulpice, auquel il ne fut uni que le 13 janvier 1659 (6), deux ans après la mort du serviteur de Dieu.

Il contribua encore à la réforme de l'Auvergne, ne coopérant à l'établissement du séminaire de Saint-Flour. Ce diocèse, alors d'une vaste étendue, se ressentait partout du dépérissement de la discipline; et, s'il faut en croire les actes publics, on y comptait jusqu'à six ou sept mille ecclésiastiques, dépourvus des connaissances les plus nécessaires à leur état (7). M. Olier connaissant depuis long-

temples be
de Pébrac,
dere (1) à M
de ce prélat
disette de
toujours qu
dants à la cl
et il plaçait
plus instruit
alors (2). A
M. Planat,
séminaire a
l'Hermitage
nédictions.
en disant :
" l'approba
" science de
un grand
" piété et sa
" France (4)
L'archev
demandé à
pu le refus
lat pour e
" pour l'Ég
" ses plus
" à M. Pl
" puisse é
" les désir
" gneur, a
" le déla
" les forc
" état de r
" à messe
" et à vou

temples besoins de cette contrée, où était située son abbaye de Pébrae, avait d'abord eu dessein d'envoyer M. Coudere (1) à M. de Mont-Rouge, évêque de Saint-Flour. Le zèle de ce prélat méritait en effet qu'on le secourût : dans la disette de bons ouvriers où il se trouvait réduit, il avait toujours quarante ou cinquante jeunes clercs, ou prétendants à la cléricature, dans un appartement de son palais, et il plaçait les autres auprès des curés les plus pieux et les plus instruits, pour les former autant qu'on pouvait le faire alors (2). Au défaut de M. de Coudere, M. Olier lui envoya M. Planat, qui établit, dans le diocèse de Saint-Flour, un séminaire appelé *le séminaire royal de Notre-Dame de l'Hermitage*, et sur lequel DIEU répandit d'abondantes bénédictions. Un écrivain du temps fait l'éloge de M. Planat, en disant : « que sa piété et sa doctrine lui avaient acquis l'approbation de toutes les personnes éclairées dans la science des saints (3) ; » et il faut qu'il ait jeté en effet un grand éclat, puisque M. du Ferrier dit, « que sa piété et sa sagesse avaient attiré l'approbation de toute la France (4). »

L'archevêque d'Embrun, Georges d'Aubusson, l'avait demandé à M. Olier, qui le promit d'abord ; mais n'ayant pu le refuser à des besoins plus urgents, il écrivit à ce prélat pour en obtenir un délai. « L'amour que vous avez pour l'Eglise, lui dit-il, et votre zèle à la secourir dans ses plus urgentes nécessités, vous porteront à accorder à M. Planat dispense pour quelque temps, afin qu'il puisse être en état de vous obéir, et de vous servir selon les désirs de votre charité. Il est tout à vous, Monseigneur, ainsi que le reste des sujets de la maison. Pendant le délai que je vous demande, ils prendront de nouvelles forces pour servir l'Eglise de DIEU, et se mettre en état de rendre leurs devoirs parfaits, et leurs obéissances à messeigneurs les prélats. Ils se sont consacrés à eux, et à vous en particulier, Monseigneur, qui leur témoi-

(1) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 229.

(2) *Archives, ibid.*

(3) *Vie de Jeanne Françoise et Marie Marthe de Biron*, in-12. p. 155.

(4) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 245.

» gnez une bienveillance qu'ils ne méritent pas, dont ils se
 (1) *Lettres ant. de M. Olier, p. 225.*
 » sentent très-honorés, et qui m'oblige de vous en remer-
 » cier en leur nom (1). »

XXVII.

M. Olier forme un établissement à Clermont - Lodève. Sa conduite envers M. du Bosquet.

Rien ne montre mieux cette dépendance entière, et ce respect profond pour l'épiscopat, que la conduite du serviteur de Dieu envers M. du Bosquet, évêque de Lodève, à l'occasion que nous allons rapporter. Le prédécesseur de ce prélat, M. Plantavit de la Pause, homme savant et connu par plusieurs ouvrages, avait engagé M. Olier à former à Clermont-Lodève, dans le prieuré de Saint-Paul, la seule paroisse de cette ville, un établissement pour procurer l'instruction et la réforme de son clergé. Mais M. du Bosquet ne donna point aux prêtres de cette maison, surtout à M. Coudere, leur supérieur, la même confiance que leur avait témoigné M. de la Pause (2). Il serait difficile d'en assigner le motif, à moins de l'attribuer à l'opposition de ces ecclésiastiques pour le Jansénisme, dont on ne voit pas que M. du Bosquet ait été constamment éloigné (3). Quoi qu'il en soit, M. Olier, connaissant les dispositions de l'évêque, écrivit d'abord à M. Coudere de remettre sa cure à quelqu'un de ses confrères, qui lui fût plus agréable : c'était l'avis des directeurs du séminaire de Saint-Sulpice, quoique M. Olier eût préféré qu'il se fût démis simplement entre les mains du prélat. Mais, sur ces entrefaites, le peuple de Clermont, très-affectionné à son curé, s'étant mutiné contre l'autorité de M. du Bosquet, qu'on savait lui être contraire, M. Olier consulta plusieurs

(2) *Lettres ant. de M. Olier, p. 225.*

(3) *Œuvres d'Arnaud, t. I. p. 80. Lettre du 25 septembre 1655.*

(4) *Ibid. pag. 207.*

évêques, et, d'après leur réponse, il revint à son premier avis (4). « La conduite que messeigneurs estiment utile de
 » tenir, écrivait-il, me paraît être très-sainte et très-avan-
 » tageuse pour la maison. C'est pourquoi je vais en écrire
 » à M. Condere, souhaitant que ma lettre arrive assez à
 » temps, pour prévenir l'exécution du premier projet, qui
 » nous était assez pénible, et qu'il est juste d'abandonner
 » pour de si judicieuses raisons (5). » Il écrivit aussi à l'évê-

ÉT
 que de Lodève
 faisait conno
 réponse, il
 porterous ic
 la dignité ép

» Etant en
 » de monse
 » qui j'avais
 » sonne, ay
 » j'avais été
 » veillance.
 » autres suj
 » mainten
 » grâces, je
 » en lui fais
 » la maison
 » pouvait es
 » votre cha
 » qu'est éta
 » serve d'a
 » vocation c
 » jours cou
 » à leur éga
 » y avaient
 » douleur q
 » son indig
 » joie de fa
 » moigner
 » que les s
 » ni de con
 » prélats.
 » ils le veu

que de Lodève une lettre très-respectueuse, par laquelle il lui faisait connaître ses intentions ; n'en ayant point reçu de réponse, il lui écrivit encore la suivante, que nous rapporterons ici, comme un monument de son respect pour la dignité épiscopale et de sa profonde humilité.

• Monseigneur,

• Etant entré dans votre diocèse par le commandement
 • de monseigneur votre prédécesseur, et M. Couderc, par
 • qui j'avais désiré continuer mes obéissances à votre per-
 • sonne, ayant été agréé de vous dans les commencements,
 • j'avais été ravi, non-seulement de lui conserver votre bien-
 • veillance, mais aussi de le faire subsister avec quelques
 • autres sujets de votre plus grande satisfaction. Mais
 • maintenant que je n'ai pu mériter la continuation de vos
 • grâces, je lui ai mandé de se démettre de son bénéfice,
 • en lui faisant connaître qu'il n'était pas juste d'être dans
 • la maison d'un maître, sans son agrément, et qu'il ne
 • pouvait espérer aucune bénédiction que dans l'union de
 • votre charité. C'est sur ce fondement et cette maxime
 • qu'est établie la maison de Saint-Sulpice. Elle ne se ré-
 • serve d'autres droits sur les sujets qui en sortent par la
 • vocation de messeigneurs les prélats, que de leur faire tou-
 • jours connaître la dépendance absolue où ils doivent être
 • à leur égard, et de les reprendre de toute manière, s'ils
 • y avaient manqué. C'est pourquoi, Monseigneur, dans la
 • douleur que je souffre en voyant un des sujets de la mai-
 • son indigne de votre affection, je ressens une véritable
 • joie de faire le sacrifice entier de ce bénéfice, afin de té-
 • moigner par là, dans un de nos premiers établissements,
 • que les sujets de la maison n'ont point de vie, d'intérêt,
 • ni de conduite, que dans l'obéissance de messeigneurs les
 • prélats. Ils peuvent nous appeler et nous renvoyer quand
 • ils le veulent ; et la maison fait profession de ne rien être et

XXVIII.
 Lettre de M.
 Olier à l'évê-
 que de Lodève.

» de ne rien posséder, que dans leur pure et simple dépen-
 » dance. L'œuvre de DIEU ne doit jamais causer rien d'in-
 » commode ni de contraire à la simplicité et à la justice
 » de l'Évangile; et si je savais qu'il dût sortir jamais de
 » Saint-Sulpice quelque sujet qui choquât les ordres de
 » nosseigneurs les prélats, ou appuyât le violement de
 » leur respect, je demanderais que la maison fût détruite,
 » et devint un objet d'anathème à la face de tout l'univers.
 » C'est pour ce sujet, Monseigneur, qu'ayant appris qu'il
 » s'était passé quelque émotion et quelque mutinerie dans
 » la ville de Clermont, contre votre obéissance, j'écris à
 » M. Coudere de se démettre de son bénéfice entre vos
 » mains, purement et simplement, pour que vous en dispo-
 » siez en faveur de qui il vous plaira. Nous ne devons ni
 » violer le respect dû aux saints prélats, ni approuver
 » ceux qui le violent, ou souffrir qu'à notre occasion, il
 » arrive rien de pareil dans les lieux où nous sommes pré-
 » sents. *Si propter nos exorta est tempestus, dejiciamur in mare* : il vaut bien mieux qu'on ne nous voie ja-
 » mais, et qu'on n'entende plus parler de nous, que s'il était
 » dit qu'à notre occasion, il se soit passé rien de semblable,
 » ou que même nous ne l'ayons pas désapprouvé, lorsque
 » nous le pouvions. Je suis bien aise qu'on voie l'horreur
 » que nous avons d'une pareille conduite, et que, pour cela,
 » nous ne voulons point qu'il reste rien de nous dans ces
 » lieux, afin d'obliger les violateurs de vos respects de pen-
 » ser à leur faute. Bien loin d'entrer dans leur parti, nous
 » le détestons, et s'il y avait quelque chose au-delà de l'a-
 » nathème et de l'exécration, j'en userais pour détester et
 » condamner une si indigne conduite. Du moins, Monsei-
 » gneur, devons-nous faire tout ce que nous pouvons, pour
 » vous témoigner combien nous honorons la dignité épisco-
 » pale en votre personne, et en tous nosseigneurs les prélats.
 » Il me suffit, qu'en la présence de DIEU, et à vos pieds, je
 » reçoive, avec ceux qui ont déférence à ma voix, votre

» sainte bo
 » témoigu
 » sions eu
 » eût plu,
 » nous fai
 » aurais té
 » telle que
 » Monseig
 » sant serv
 En rapp
 M. Olier l
 voisine de
 marquis de
 de mission
 » DIEU, é
 » velle mis
 » de sa cor
 » que nous

‡ Tels sur
 l'établisseme
 regardée, pa
 eux-mêmes
 » biens à
 » M. Coude
 » M. Olier l
 » vre, plut
 » l'évêque.
 » naire de S
 » se départi
 » *Nihil inno*
 » plus capa
 » assuréme
 » lorsque to
 » la règle d
 » dateur a l

» sainte bénédiction, et que j'aie la satisfaction de vous avoir
 » témoigné nos respects et nos obéissances. Si nous eus-
 » sions eu l'honneur de recevoir vos ordres, et qu'il vous
 » eût plu, par un mot de lettre, ou par quelqu'un des vôtres,
 » nous faire savoir ce que vous désiriez de nous, je vous
 » aurais témoigné ponctuellement mon obéissance, qui est
 » telle que je puis dire en vérité, que vous n'avez pas,
 » Monseigneur, un plus humble, plus fidèle, et plus obéis-
 » sant serviteur (1) †. »

(1) *Lettres aut.
de M. Olier, p.
13 et suiv.*

En rappelant ses ecclésiastiques de Clermont-Lodève,
 M. Olier les envoya à Magnac, petite ville de la Marche,
 voisine de Limoges, pour satisfaire les pieux desseins du
 marquis de Fénelon, qui voulait y fonder une communauté
 de missionnaires (2) « Abandonnons-nous aux ordres de
 » DIEU, écrivait-il à M. Coudere en lui donnant cette nou-
 » velle mission; adorons sa divine providence et la pureté
 » de sa conduite; ne pensons point à nous, ni aux voies
 » que nous avons préméditées. Soyons à l'Esprit saint, qui

XXIX.
 M. Olier for-
 me un établis-
 sement à Ma-
 gnac. Il invite
 ses ecclésiasti-
 ques à vaquer à
 la retraite.

(2) *Lettres aut.
de M. Olier, p.
229. — Vie de la
mère Gauron, l.
III, p. 316.*

† Tels furent les motifs qui déterminèrent M. Olier à abandonner
 l'établissement de Clermont-Lodève; et sa conduite a été toujours
 regardée, par ses disciples, comme la règle qu'ils devaient suivre
 eux-mêmes en de semblables rencontres. « Il y avait de très-grands
 » biens à faire à Clermont - Lodève, écrivait M. Tronson, et
 » M. Coudere y travaillait avec grande bénédiction: cependant
 » M. Olier lui conseilla de revenir ici, et d'abandonner ce saint œu-
 » vre, plutôt que d'y travailler contre les ordres et la volonté de
 » l'évêque. Vous savez comme l'on a mieux aimé quitter le sémi-
 » naire de Nantes, où l'on était établi depuis longues années, que
 » se départir de cette règle. Ainsi je ne puis dire autre chose, que:
 » *Nihil innotetur, præter id quod traditum est.* Rien à mon avis n'est
 » plus capable d'attirer grâce et bénédiction sur la maison, et rien
 » assurément n'affermira tant l'œuvre que DIEU nous confie, que
 » lorsque tous les particuliers agiront toujours dans cet esprit. C'est
 » la règle de l'Église, et l'esprit que notre très-honoré père et fon-
 » dateur a laissé dans la maison (1). »

(1) *Lettres de
M. Tronson, l. XI.
Clermont.*

» a conduit les apôtres par sa sagesse, et non par la leur :
 » *Ubi erat impetus spiritus, illuc gradiebantur; nec*
 » *revertebantur eum incederent.* L'établissement d'une
 » communauté à Magnac sera un bien fort avantageux à
 » ce grand et vaste diocèse de Limoges. Il faut suivre
 » l'esprit et la conduite de Jésus-Christ notre Seigneur,
 » sur ses disciples, qu'il envoyait de lieu en lieu pour pro-
 » duire des fruits dont la vertu se conservait et se répand-
 » dait dans les âmes. *In hoc vocati estis, ut fructum*
 » *afferatis, et fructus vester maneat* (1).»

(1) Lettres aut.
 de M. Olier, p.
 226.

Le zèle que déployèrent les missionnaires répondit à l'abondance de la moisson, en sorte que M. Olier, apprenant le détail de leurs travaux, craignit qu'ils ne succombassent à tant de fatigues. Il écrivit à M. Condorc pour le conjurer de modérer son ardeur, et de ne pas travailler jusqu'au bout de ses forces. Dans une autre lettre, il le supplie d'arrêter le zèle impétueux des jeunes ouvriers qu'il avait sous sa conduite, et de les appliquer aux exercices de la retraite spirituelle, tant pour les renouveler dans l'esprit intérieur, que pour leur procurer ainsi quelque relâche. « J'apprends, lui écrivait-il, que vous et tons
 » nos très-chers frères, êtes présentement harassés de
 » travail, quoique non pas découragés. Je vous supplie,
 » au nom de DIEU, de les arrêter, et de leur conseiller de
 » ma part de prendre du repos. Le Fils de DIEU, qui
 » n'avait pas besoin de la prière pour se fortifier et pour
 » se renouveler en son Père; après ses travaux évangé-
 » liques, se retirait sur la montagne pour y faire oraison,
 » apprenant par-là à tous ses disciples à faire la même
 » chose. Tant que nous serons en ce monde, nous souffri-
 » rons beaucoup de déchet dans les forces intérieures de
 » l'esprit par l'exercice extérieur, et pour cela nous aurons
 » toujours besoin de nous renouveler en DIEU. Ainsi, je
 » vous demande, pour le bien de nos frères et le vôtre, d'en
 » user de la sorte; et quelque presse qui vous assiège, il

» ne faut
 » avec la
 » que de
 » leurs p
 » les pren
 » accable
 » votre co
 » y entre
 » courage

Fénelon vo
 que les mi
 assigna de
 qu'ils céd
 petit sémi
 par le mar
 de Limoge

Le due
 procurer,
 blissement
 clergé, et
 Blois, et
 Avant de
 était née
 sain. « Por
 » et de l'É
 » saire qu
 » Chartres
 » qu'il lui
 » Car nous
 » s'il ne l'
 » savez qu

† Le ma
 soixante de
 naire de Sai

par la leur :
antur; nec
 ement d'une
 avantageux à
 faut suivre
 re Seigneur,
 eu pour pro-
 t et se répan-
 ut fructum

es répondit à
 Olier, appre-
 s ne succom-
 uderc pour le
 pas travailler
 e lettre, il le
 nnes ouvriers
 ner aux exer-
 es renouveler
 rer ainsi quel-
 ne vous et tous
 t harassés de
 e vous supplie,
 r conseiller de
 de DIEU, qui
 ortifier et pour
 avaux évangé-
 y faire oraison,
 faire la même
 e, nous souffri-
 s intérieures de
 cela nous aurons
 D'EU. Ainsi, je
 et le vôtre, d'eu
 vous assiégé, il

» ne faut pas céder à la tentation, qui vient ordinairement
 » avec la ferveur. Le démon ne demanderait pas mieux
 » que de vous accabler, vous et ces jeunes ouvriers, dans
 » leurs premiers travaux. Il n'y a rien plus à craindre que
 » les premiers efforts de la jeunesse, qui abattent et qui
 » accablent pour le reste de la vie (1). Pour ce qui regarde
 » votre communauté, examinez bien les sujets qui doivent
 » y entrer, il n'en faudrait qu'un seul, pour tout dé-
 » courager dans les commencements (2). » Le marquis de
 Fénelon voulant perpétuer, dans ses terres, les bénédictions
 que les missionnaires y répandaient avec tant d'abondance,
 assigna des fonds pour la subsistance de leur communauté
 qu'ils cédèrent à d'autres ouvriers, et qui fut l'origine du
 petit séminaire de Magnac. Cet établissement, uni en 1679,
 par le marquis, au séminaire des prêtres de Saint-Sulpice
 de Limoges, a subsisté jusqu'à la révolution (3) †.

Le duc d'Orléans, toujours exilé à Blois, eut le désir de
 procurer, aux diocèses d'Orléans et de Chartres, un éta-
 blissement commun, qui pût y avancer la réforme du
 clergé, et écrivit à M. Olier pour le prier de se rendre à
 Blois, afin d'y jeter les fondements de cette œuvre.
 Avant de rien entreprendre, le serviteur de DIEU crut qu'il
 était nécessaire d'avoir l'approbation de l'évêque diocé-
 sain. « Pour faire les choses dans l'ordre de Notre-Seigneur
 » et de l'Église, écrivait-il, il serait utile et même néces-
 » saire que son Altesse royale voulût parler à M. de
 » Chartres (Blois était alors de ce diocèse), ou du moins
 » qu'il lui écrivît pour lui ouvrir son dessein et sa pensée.
 » Car nous ne pouvons, ni ne devons espérer de rien faire,
 » s'il ne l'approuve et ne nous commet pour cela. Vous
 » savez qu'un évêque, dans son diocèse, est comme un

(1) *Lettres aut.*
 de M. Olier, p.
 241.

(2) *Ibid.* pag.
 225.

(3) *Vie de M.*
 de Lantages, in-
 8°. p. 451. note.

XXX.
 Projet d'un
 établissement à
 Blois pour les
 diocèses d'Or-
 léans et de
 Chartres.

† Le marquis de Fénelon mourut le 8 octobre 1685, âgé de
 soixante deux ans (1), et fut inhumé dans un des caveaux du sémi-
 naire de Saint-Sulpice (2).

(1) *Vie de la*
mère Gautron, p.
 517.

(2) *Registre des*
sépultures du sé-
minaire

« père dans sa famille , un chef dans un corps , un supérieur en sa maison ; et que c'est à lui à donner les ordres , à mouvoir tous les membres , et à commander à ses enfants ce qu'il lui plaît. Pour moi , qui suis un serviteur étranger , et qui n'ai pas l'honneur d'être son diocésain , je ne puis m'ingérer à faire aucune fonction , qu'il ne me fasse l'honneur de m'appeler pour aider son clergé , tout misérable que je suis. »

M. Olier était d'autant plus disposé à seconder les desseins du duc d'Orléans , qu'il espérait donner par-là commencement à un séminaire , pour le diocèse de Chartres. Sa dévotion envers la très-sainte Vierge , et son zèle pour le clergé , le portaient assez à faire tous les sacrifices pour procurer l'éducation ecclésiastique à la jeunesse de ce pays. « Je puis aider à ce dessein , écrivait-il ; car j'ai encore quelque reste du débris de deux bénéfices , que je consacrerai très-volontiers pour ce saint œuvre. Je ne crois pas pouvoir mieux employer ce bien , qu'à cette charité , qui va à soulager les âmes , à sanctifier les peuples , et à honorer en particulier cette sainte église de Notre-Dame , à laquelle je dois tout , et à laquelle je serais ravi de sacrifier ma vie , bien loin de ne lui pas donner tout ce que je puis jamais avoir au monde. Enfin je trouverais en cela le moyen d'accomplir mes desirs , qui sont de me voir pauvre , pour mourir dénué de tout , comme Notre-Seigneur sur la croix (1). »

(1) *Lettres spirituelles de M. Olier*, p. 202.

* NOTE 9.

(2) *Archives du Royaume, section historique. Fondations de la Mission*, t. III, fol. 294. M. 429.

* NOTE 10.

Mais le dessein dont nous parlons fut traversé apparemment par les jansénistes , déjà en grand nombre à Orléans ; et quoique le clergé de Chartres , surtout M. Bourdoise , ne laissât pas d'agir pour procurer un séminaire à ce diocèse , il n'y fut établi que plus tard par M. Ferdinand de Neuville , qui , en 1680 , y appela les prêtres de la Mission (2). Parmi les séminaires à la formation desquels M. Olier eut quelque part , on peut compter encore ceux de Bourges , de Toulouse , de Saint-Irénée de Lyon ; mais ,

comme il parlerons

Les div pour obt donner ses de compl de son néa tique s'éta au clergé seilla d'av faire réus ce service par son m » tant que » sommes » allume » prions d » pleinem » et d'eup » de chari » faites le » plus vile » même f » vouloir » sissant » bon , ex » qui me » plus ch Une a nière bie lité , ce manda o Grèce. M ecclésiast » Hélas !

comme ils ne furent établis qu'après sa mort, nous n'en parlerons point ici.

Les diverses demandes que les évêques lui faisaient, pour obtenir de ses prêtres, et les succès dont il voyait couronner ses travaux, loin de lui inspirer quelque sentiment de complaisance, ne servaient qu'à le pénétrer de la vue de son néant et de celui de sa compagnie. Un ecclésiastique s'étant adressé à lui pour une œuvre très-importante au clergé d'un diocèse, M. Olier, dans sa réponse, lui conseilla d'avoir recours à d'autres ouvriers plus capables de faire réussir ce dessein. Ne voulant pas cependant refuser ce service, qu'on était peut-être résolu à ne recevoir que par son ministère, il ajoutait avec simplicité : « Tels pour- » tant que nous soyons (si has et si vils dans l'Eglise), nous » sommes tout à vous, et prêts à seconder le zèle que Dieu » allume dans votre âme. Mais, Monsieur, nous vous » prions de vouloir que la chose soit recommandée à Dieu » pleinement, afin que nous ne mettions point d'obstacles » et d'empêchement à ce grand œuvre. Il y a d'autant plus » de charité et de miséricorde de Dieu en vous, que vous » faites le choix de la chose du monde la plus pauvre et la » plus vile, pour seconder vos intentions. Pourtant ce choix » même fait bien espérer, puisque par-là Dieu semble » vouloir faire la chose entièrement par lui-même, choi- » sissant des instruments de rien, vides de tout ce qui est » bon, excepté du désir de le servir lui et son Eglise : ce » qui me fait être à vous, Monsieur, comme à l'un de ses » plus chers enfants (1) *.

Une autre occasion où M. Olier fit paraître d'une manière bien touchante les sentiments de cette sincère humilité, ce fut lorsque le nonce du Pape, M. Bagni, lui demanda quelques prêtres, pour établir un séminaire en Grèce. M. Olier, dans une conférence sur ce sujet à ses ecclésiastiques, après qu'il eut loué un si religieux dessein : « Hélas ! ajouta-t-il en soupirant, monseigneur le Nonce m'a

XXXI.
Humilité de
M. Olier au lieu
de ses succès.
Projet d'un
séminaire en
Grèce.

(2) Lettres aut.
de M. Olier, p.
618.

* NOTE 11.

(1) *Attestations autographes touchant M. Olier*, p. 198.

XXXII.
M. Olier compose des ouvrages spirituels.
(2) *Annales Dominicaine. Remarques historiques*, t. III, p. 476.

» fait l'honneur de nous demander des sujets ; qui sommes-nous, Messieurs, pour que l'on pense à nous (1) ? » et il se répandit en sentiments d'humilité si vifs et si profonds, que ses disciples en demeurèrent aussi édifiés qu'attendris. Aucun monument ne nous apprend les suites de cette affaire. Nous ferons même observer ici, que presque tout ce qu'on vient de rapporter des établissements, à la formation desquels M. Olier prit part, ne nous est connu que par quelques-unes de ses lettres, conservées après sa mort, ou par d'autres pièces du temps, où il en est fait mention d'une manière tout-à-fait accidentelle.

M. Olier exerça encore son zèle pour la sanctification des ecclésiastiques, en composant divers écrits en leur faveur (2). Il était si éloigné de toute attache à ces sortes de productions, qu'il les remettait entre les mains de son directeur, avec la simplicité d'un enfant qui donne ses essais à corriger à son maître. Il lui laissait toute liberté de les déchirer ou de les mettre en cendres, comme la chose du monde la plus vile, tant il en faisait peu de cas ; et il les méprisait tellement, qu'un jour il prit la résolution de les brûler. Ce qui l'engageait à faire ce sacrifice, (si toutefois c'en était un pour lui) c'était la peine qu'il ressentait à laisser subsister après sa mort quelque chose de ce qu'il avait composé. Mais Dieu permit que son projet fût déconcerté, au moment où il allait en venir à l'exécution. Il était occupé à rassembler tous ses manuscrits, pour les jeter au feu, lorsque M. de Bretonvilliers entrant dans sa chambre, et devant son dessein, eut assez d'empire sur son esprit pour l'en détourner ; et c'est aux représentations qu'il lui fit, que nous sommes redevables de plusieurs des livres spirituels qui portent son nom. Comme on ne doutait pas qu'ils ne fussent très-utiles, on le pressa beaucoup de consentir à leur impression. Son humilité, qui jusqu'alors l'avait rendu fort secret sur ses écrits, souffrit d'abord de cette demande ; mais le désir de procurer la

gloire de
férence q
cendre ar
de lui. Il
sous le vo
ce ne fut
son nom

Comme
clergé, ap
tion du cl
cissement

trine de
passions e
quoi se ré
larion de

tescence

» maxime

» aient ph

» nécessit

» l'Apôtre

» trine, n

» vincible

» de ses d

l'ont-ils f

les plus é

graves pe

du Puy, e

ouvrages

Kempis,

la fin du

France,

ciété, un

solide per

et popula

M. Olier

gloire de Dieu et d'édifier le prochain, comme aussi la déférence qu'il devait à ses directeurs (1), le firent condescendre aux sollicitations réitérées dont on usa (2) auprès de lui. Il mit pour condition que ses ouvrages paraîtraient sous le voile de l'anonyme, et on le satisfît en ce point; car ce ne fut qu'après sa mort qu'ils furent réimprimés sous son nom (3).

Comme, en les composant, il avait spécialement en vue le clergé, appelé à retracer dans ses mœurs toute la perfection du christianisme, il y montre nettement et sans adoucessement, la voie de la perfection, fondée sur la pure doctrine de l'Évangile, c'est-à-dire, sur la mortification des passions et la vie de Jésus-Christ dans nos âmes. Voilà à quoi se réduit la spiritualité de M. Olier, que le père Hilarion de Nolay appelle, pour cela, la *moëlle et la quintessence de l'Évangile* (4). « Il n'y a quasi point de » maximes, dit Bossuet, que les saints docteurs de l'Église » aient plus souvent inculquées, que celles qui établissent la » nécessité de cette nouvelle vie; et qui ôterait des écrits de » l'Apôtre, ajoute-t-il, les endroits où il explique cette doctrine, non-seulement il énerverait ses raisonnements invincibles, mais encore il effacerait la plus grande partie » de ses divines Épîtres (5). » Aussi les écrits de M. Olier l'ont-ils fait ranger parmi les maîtres de la vie spirituelle les plus éclairés et les plus sûrs (6), au point que plusieurs graves personnages, entre autres M. de Maupas, évêque du Puy, dans l'*Approbation* qu'il a donnée à l'un de ces ouvrages, ne craignent pas de les comparer à ceux d'A Kempis, de Blossius et de saint François de Sales (7). Vers la fin du XVII^e siècle, temps si glorieux à l'Église de France, et où elle comptait, dans tous les rangs de la société, un si grand nombre de saintes âmes, l'étude de la solide perfection était devenue en quelque sorte commune et populaire. C'est ce qui explique pourquoi les écrits de M. Olier y furent extrêmement goûtés. « Ils sont entre les

(1) *Année Dominicaine*. — *Remarques historiques*, t. III, p. 176.

(2) *Vie, par le père Giry*, part. I^{re}, ch. XIX.

(3) *Esprit de M. Olier*, t. III, p. 295.

* NOTE 12.

(4) *La gloire du Tiers-Ordre de saint François*, 2^e part. ch. VI, p. 57.

(5) *Oeuvres de Bossuet*, t. XIII, p. 555, 556. 1^{er} sermon pour le jour de Pâques.

(6) *Ibid.* *Mystici in tato*, part. I^{re}, cap. XXX, t. XXIX, p. 141, t. XXXVIII, p. 616. — *Gallia Christiana* t. VII, col. 1019. — *Vie de M^o de Polalion* ch. XXIII, p. 90, note A. — *Calendrier historique et chronol. de l'Église de Paris*, par Lefebvre, in-12, p. 56.

(7) *Vie de M. Olier, par le père Giry*, partie 2^e, ch. XIV. — Le père de Viennes, *Année mystique*, t. II, p. 14. — M. de Maupas, *Approbation de l'Introduction à la vie et aux vertus chrétiennes*.

« mains de toutes les personnes spirituelles, » disait le père Giry; et Hermant, auteur favorable au Jansénisme, par conséquent non suspect de partialité envers M. Olier, dit aussi que, de son temps, toutes les personnes dévotes et spirituelles en faisaient une grande estime (1). Enfin, dans l'espace d'environ quinze ans, ils furent plusieurs fois réimprimés en diverses villes du royaume, à Paris, Lyon, Rennes, Toulouse, Bordeaux, Grenoble, Avignon, etc. (2).

(1) *Histoire des ordres religieux*, 1710. in-12. t. IV. p. 185.

(2) *Lettres spirituelles de M. Olier*, 1672. *Privilege du Roi*.

XXXIV.
Notice des ouvrages de M. Olier.

Nous allons faire connaître ici en peu de mots chacun des ouvrages de M. Olier, en suivant l'ordre des matières qui y sont traitées, plutôt que celui du temps où ils parurent. Le premier, et qui sert comme de fondement à toute sa doctrine, est le *Catéchisme chrétien pour la vie intérieure*. Il y propose, par demandes et par réponses, la nécessité, d'abord, de mourir à la vie d'Adam, à l'orgueil, aux plaisirs, à l'amour des richesses, et de vivre ensuite de l'esprit de Notre-Seigneur, en aimant comme lui l'humilité, la mortification, la pauvreté, et en participant à la grâce de ses mystères. C'est l'objet de la première partie. Dans la seconde, il montre que la prière est le moyen principal pour acquérir cet esprit et pour le conserver. *La Journée chrétienne* apprend à agir en union à l'esprit de Notre-Seigneur, et fournit diverses considérations que

(5) Partie 2e. vie leçon.

M. Olier avait promises à son disciple dans son *Catéchisme* (3). « Cette vérité, que nous devons vivre comme » JÉSUS-CHRIST a vécu sur la terre, dans ses mœurs » et dans ses sentiments, dit-il, m'a donné la pensée de » former quelques pratiques, et de proposer diverses intentions pour faire saintement chacune de nos œuvres. » J'ai tâché de renfermer tout ce qu'on peut faire de plus » considérable dans la journée et pour chaque action. Il faut » que chacun pense que ceci n'est pas écrit pour lui seul : » dans un festin, il est nécessaire qu'il y ait diversité de » viandes, afin que chacun en puisse trouver selon son ap-

« petit (1) »
« vertu et »
« dans l'es »
« celles sur »
« les désirs »
« la pénitence »

Ces trois
ecclésiasti
faits chrét
la clérical
composa t
saints Or
avec une s
nait à un
l'ordre ecc
à la grande
ses ouvrage
par M. Tro
les origina
communiqu
« dans la p
« homme c
« bien aise
« saintes v
« avec tant
« en le bon
« de l'ente
« d'y cont
« esprit et
Tous ce
et de ses
plissait da
saint exer
ordinaires
de suite,

« petit (1). » Enfin, dans l'*Introduction à la vie et aux vertus chrétiennes*, M. Olier apprend encore à pratiquer, dans l'esprit de Notre-Seigneur, les véritables vertus, celles surtout qui sont les plus nécessaires pour détruire les désirs corrompus du vieil homme, comme l'humilité, la pénitence, la mortification, la pauvreté, l'obéissance.

Ces trois ouvrages, quoique destinés principalement aux ecclésiastiques, ne tendent cependant qu'à former de parfaits chrétiens, tels que devraient être tous les aspirants à la cléricature. Pour l'usage particulier des cleres, M. Olier composa un autre écrit, connu sous le nom de *Traité des saints Ordres*. Il y parle de l'excellence de chacun d'eux, avec une sublimité de pensées et de sentiments, qui convenait à un homme suscité de DIEU pour la réforme de l'ordre ecclésiastique, et on peut dire que ce livre répond à la grandeur de son sujet. On doit encore compter, parmi ses ouvrages, le recueil d'une partie de ses lettres, publiées par M. Tronson, au nombre de deux-cent-cinquante, sur les originaux que diverses personnes s'empressèrent de lui communiquer. « Ceux qui ont été assez heureux, dit-il dans la préface, pour converser familièrement avec cet homme de DIEU, pendant qu'il était sur la terre, seront bien aises de voir, dans ce petit recueil, une partie des saintes vérités qu'ils lui ont entendu enseigner autrefois, avec tant de grâce et d'onction ; et ceux qui n'ont jamais eu le bonheur de le voir, auront au moins la consolation de l'entendre ici parler sur toutes sortes de matières, et d'y contempler un portrait fidèle de la beauté de son esprit et de ses éminentes vertus (2). »

Tous ces ouvrages furent moins le fruit de ses réflexions et de ses recherches, que des lumières dont DIEU le remplissait dans l'oraison. Il écrivait, par l'ordinaire, après ce saint exercice, et avec une facilité et une rapidité si extraordinaires, qu'on l'a vu écrire à genoux cinq ou six heures de suite, sans être jamais incommodé par cette sorte de

(1) *Journée chrétienne. Préface.*

(2) *Lettres spirituelles de M. Olier. Préface.*

XXXV.
Comment M. Olier composait ses ouvrages.

composition. « Sa plume, dit M. Baudrand, suivait l'impé-
 » tuosité de l'esprit de DIEU qui l'éclairait, et traçait sûre-
 » ment sur le papier ces vérités divines, que les dons de
 » sagesse et d'intelligence, qu'il avait reçus, lui décon-
 » vraient en foule et tout d'un coup (1). » C'est pour cela
 sans doute, que, dans cette rapide composition, il s'atta-
 chait moins à donner des motifs propres à convaincre et à
 persuader, qu'à exposer le fond même des choses, comme
 elles s'offraient à son esprit : ce qui doit le rendre quelque-
 fois moins aisé à comprendre, comme il est arrivé à la
 plupart des auteurs qui ont reçu de semblables lumières ;
 et cette assistance de DIEU explique encore comment, au
 milieu d'occupations si différentes et si multipliées, il a pu
 tant écrire, ayant vécu si peu de temps. Outre les ouvrages
 dont nous venons de parler, et l'*Explication des cérémonies*
de la grand'Messe, que nous avons déjà fait connaître,
 il en composa un grand nombre d'autres, restés manus-
 crits, tels qu'un *Traité des attributs de Dieu*, un autre *des*
saints Anges, et un *de la création du monde*, le *Maître*
des exercices, un écrit sur l'*Oraison dominicale*, un
Traité de la Vie divine et autres, des *Panegyriques* de
 plusieurs saints, et neuf ou dix volumes de *Mémoires*, où
 l'on trouve un grand nombre de mélanges précieux †.

† On attribue encore à M. Olier deux ouvrages imprimés que nous
 n'avons pu nous procurer malgré nos recherches ; le premier est in-
 titulé : *La manière de faire oraison sur les vertus*. Paris, Langlois, 1636,
 in-24 (1). On trouve apparemment un abrégé de cet écrit au chap. 4^e
 de l'*Introduction à la vie et aux vertus chrétiennes*, publiée l'année sui-
 vante. L'autre ouvrage traite de la dévotion envers la très-sainte
 Eucharistie, et a été, dit-on, imprimé par Didot, et orné de vignet-
 tes, vers la fin du dernier siècle (2).

(1) *Mémoires*
 de M. Baudrand,
 p. 73.

(1) *Godescard*,
Vies des Saints,
 1753. t. V. p. 320.
Note de l'Édi-
teur.

(2) *Journal de*
Feller.

NO

SUR LA S
 CLERGÉ

NOTE

n'a laissé
 des exerci
 spirituelles
 » séminair
 » les seme
 » cipal de
 » raison, s
 » capables
 » à l'esprit
 » ni les em
 » aucun fr
 » sacrifices
 » l'on pren
 » naire, si
 » rièvre qu
 » sainteté
 rieurs par u
 justement c

NOTE 2.

la cour de F
 le nom de co
 de sa famille
 sur le siège
 des plus sain

NOTES DU QUATRIÈME LIVRE.

SUR LA SECONDE PARTIE DE L'ÉCRIT DE M. OLIER, PRÉSENTÉ AU
CLERGÉ DE FRANCE, POUR L'ÉTABLISSEMENT DES SÉMINAIRES.

NOTE 1. — La seconde partie de cet ouvrage, et dont M. Olier n'a laissé que le canevas, traite des *Exercices du séminaire*; d'abord, des exercices *intérieurs*, qui sont le silence, les examens, les lectures spirituelles, l'oraison surtout, et la pratique des vertus. « Comme le séminaire, dit-il, est un lieu où l'on donne, en Notre-Seigneur, les semences de l'esprit ecclésiastique, le soin premier et principal de messieurs les directeurs, qui doivent être hommes d'ordre et de raison, sera de rendre les sujets intérieurs, autant qu'ils en seront capables; leur montrant l'importance de faire les choses en union avec l'esprit de Notre-Seigneur, sans quoi, ni les œuvres chrétiennes, ni les emplois ecclésiastiques, ne peuvent plaire à DIEU, ni opérer aucun fruit dans le cœur de l'Église. Et à quoi serviront tous les sacrifices et les offices, les cérémonies et le chant, et tout ce que l'on prend si grand soin d'enseigner, et avec raison, dans le séminaire, si l'esprit et la vie n'animent tout cela? C'est de la vie intérieure que dépendent la bénédiction de nos emplois, et toute la sainteté de nos œuvres. » M. Olier commence les *Exercices extérieurs* par une belle instruction sur les cérémonies. Elle fait regretter justement qu'un si précieux ouvrage soit demeuré incomplet.

M. LASCARIS D'URFÉ, ÉVÊQUE DE LIMOGES.

NOTE 2. — M. d'Urfé, après avoir passé plusieurs années, tant à la cour de France qu'à celle de Savoie, où il était alors connu sous le nom de comte de Sommerive, quitta le monde, quoiqu'il fût l'aîné de sa famille, et entra au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris. Placé sur le siège de Limoges, il fit briller en sa personne toutes les vertus des plus saints évêques, surtout la charité pour les pauvres, la piété,

l'humilité, le zèle. Pour avoir plus de facilité d'assister les malheureux, il faisait sa résidence dans le séminaire, sans faste et sans ameublement précieux. Il leur donnait tout ; et, dans une nécessité pressante, il engagea pour eux jusqu'à son anneau pastoral. Pendant les dix huit années qu'il demeura dans son séminaire, il ne manqua jamais de se trouver le matin à l'oraison avec la communauté. Il récitait toujours son office à genoux ; et chaque jour il passait, devant le très-saint Sacrement, toutes les heures que ne réclamaient pas les affaires de son diocèse. Il avait pour ses prêtres l'affection la plus tendre, et sa foi lui inspirait même, pour eux, une sorte de vénération ; aussi était-il payé de retour. Il est vrai que ses talents, ses manières, son port, sa douceur, la modestie et la majesté de son visage, tout en lui commandait le respect. Il semblait être né pour l'épiscopat (1), et il parut que DIEU l'avait suscité pour le renouvellement de ce diocèse. C'est le témoignage que lui rend l'historien de M. Bourdoise, en parlant des grands biens que l'établissement du séminaire procura au Limousin (2) †. La Vie de M. d'Urfé a été imprimée à Poitiers, en 1698, sous le titre de : *Portrait de feu messire Louis de Lascaris d'Urfé, évêque de Limoges, par M. l'abbé du Carrier, in-12.*

(1) *Vie de M. d'Urfé.*

(2) *Vie de M. Bourdoise, Ms. in-4^o. p. 503. in-fol. p. 552.*

M. RENÉ LÉVÊQUE, INSTITUTEUR DE LA COMMUNAUTÉ DE SAINT-CLÉMENT.

NOTE 3. — René Lévêque, né à Gorges, en Bretagne, en 1624, et formé aux vertus ecclésiastiques par M. Olier, établit à Nantes une société de prêtres, connue sous le nom de communauté de Saint-Clément, pour prêcher des missions, former de jeunes ecclésiastiques, et recevoir toutes sortes de personnes aux exercices spirituels. Le pieux instituteur allait, tous les deux ans, faire lui-même une retraite au séminaire de Saint Sulpice, à Paris. Il y employait plus d'un mois, « persuadé, ajoute l'auteur de sa vie, qu'un ouvrier » évangelique a besoin, à l'exemple des Apôtres, de laver et de » raccommoder ses filets, qui, à la pêche des hommes, aussi bien qu'à » celle des poissons, se rompent ou se salissent. » Tant que ses forces le lui permirent, il fit ce long voyage à pied ; mais dans les dernières

(1) *Journaux de M. des Lions, p. 647.*

† Les Jansénistes disaient cependant que cette maison, conduite par les prêtres de Saint-Sulpice, était une source d'erreurs et de relâchement dans ce pays (1).

années de sa
marche, il
beurre et du
de la rivière
faisait, sur
suite à de p
mortification
négligea et n
plus se soule
trouva la jam
Sulpice, dan
quatre-vingt
la sépulture
cillee, qu'il p
donnée au pu

M. FRANÇOIS

NOTE 4.

vers l'an 165
cathédrale d
source, dans
les plus néc
naire de Sain
pour en suiv
une commun
quelques ann
traités de th
M. René Lé
qu'on appel
pauvreté. L
la paroisse
celui-ci étan
donna beauc
été fixée ru
sien de Sain
errain qu'o

années de sa vie, n'étant plus en état de soutenir la fatigue de la marche, il s'embarquait sur la Loire. Dans le trajet, un pot de beurre et du pain qu'il portait avec lui, étaient sa nourriture; l'eau de la rivière lui servait de boisson; et, pour ne pas rester oisif, il faisait, sur un petit métier, des ceintures d'aubes, qu'il distribuait ensuite à de pauvres prêtres. Il était animé d'un si grand esprit de mortification, qu'un ulcère lui étant survenu à la jambe, il le négligea et ne voulut pas même le regarder; à la fin, ne pouvant plus se soutenir, il fut contraint d'appeler un chirurgien, qui lui trouva la jambe presque pourrie. Il mourut au séminaire de Saint-Sulpice, dans une de ses retraites, au mois de Juin 1704, âgé de quatre-vingts ans, et y fut enterré dans l'un des caveaux destinés à la sépulture des ecclésiastiques. On le trouva revêtu d'un fort rude cilice, qu'il portait jour et nuit. Sa vie, écrite par Grandet, vient d'être donnée au public dans les *Vies des saints de Bretagne*, t. v. p. 315.

M. FRANÇOIS CHANSIERGUES, INSTITUTEUR DES SÉMINAIRES DE LA PROVIDENCE.

NOTE 4. — François Chansiergues, né au Pont-Saint-Esprit, vers l'an 1656, renonça à une prébende qu'il possédait dans l'église cathédrale d'Uzès, et vint à Paris, sans aucune espèce de ressource, dans le dessein, cependant, d'en procurer aux jeunes clercs les plus nécessiteux. Ayant entendu parler avantageusement du séminaire de Saint-Sulpice, il chercha à se loger auprès de cette maison, pour en suivre, autant qu'il pourrait, les réglemens, et entra dans une communauté de six pauvres ecclésiastiques, qui vivaient de quelques aumônes et du produit de leur travail, en transcrivant des traités de théologie. C'était la société des pauvres étudiants, que M. René Lévêque avait commencée autrefois dans une chambre, et qu'on appelait les *Frères de l'abstinence*, à cause de leur extrême pauvreté. Lorsque M. Chansiergues vint à Paris, un prêtre habitué de la paroisse de Saint-Sulpice en avait la conduite, et deux ans après, celui-ci étant mort, eut pour successeur M. Chansiergues même, qui donna beaucoup d'extension à cette communauté. Après qu'elle eut été fixée rue du Pot-de-Fer, dans la maison d'un généreux paroissien de Saint-Sulpice, M. de Farainvilliers (1), et sur une partie du

(1) *Remarques historiques*, t. III. p. 100.

(1) *Gall. Christiana*, t. vii, col. 1011. — *Essai sur l'influence*, t. ii, p. 283.

qu'elle donna commencement au séminaire de Saint-Louis, et devint même l'occasion de la formation de trente-huit petits séminaires dans l'étendue du royaume (1).

L'humilité de M. Chansiergues n'était pas moins remarquable que son zèle. Il ne pouvait souffrir qu'on lui attribuât à lui-même le succès que DIEU donnait à ses travaux, et disait avec la simplicité la plus touchante, qu'il le devait aux prières des personnes pieuses qui s'intéressaient à son œuvre. Il avait surtout une grande confiance à celles de M. Bauin, directeur au séminaire de Saint-Sulpice : et, toutes les fois qu'il entreprenait une chose de conséquence, il allait la lui recommander. Voyant les bénédictions que DIEU répandait sur ses travaux, (car il forma jusqu'à douze communautés de pauvres écoliers dans Paris,) il résolut de mener une vie plus mortifiée et plus austère, et se retira dans une espèce de guérite, où l'on montait au moyen d'une échelle. Il n'y avait dans ce lieu que deux ais sur lesquels il couchait, une méchante couverture, une table pour écrire, un crucifix, une image de la sainte Vierge, et un petit tableau de l'agonie de saint François-Xavier. Il ne prenait que deux heures de repos; le reste de la nuit était consacré à la prière, à répondre à ceux qui lui écrivaient, et à dresser des mémoires pour les séminaires. Le jour, il quêtait dans les maisons, pour faire subsister tant de pauvres ecclésiastiques; et l'on ne saurait imaginer tout ce qu'il avait à souffrir de rebuts, de la part de ceux même qui d'abord lui avaient donné avec le plus de joie. « Quand on me donne des aumônes, disait-il avec humilité, c'est à nos communautés qu'on les donne; mais les insultes sont pour moi seul. » Il disait aussi qu'il se croirait réprouvé, s'il cessait de travailler à l'instruction des pauvres ecclésiastiques, et qu'il donnerait volontiers sa vie, on irait au bout du monde, pour acheter à grand prix *des enfants de grâce*, (c'était son expression) qui devaient être un jour de bons ministres du Seigneur.

Comme il était fort gai et d'une humeur agréable, il faisait acheter, à des évêques et à des abbés, diverses charges qu'il avait imaginées, pour se procurer par là des revenus : ainsi il vendait à l'un la charge de *general de l'ordre*, c'était ainsi qu'il appelait sa société, à l'autre celle de *supérieur*, à celui-ci la charge de *visiteur*, à celui-là celle de *assistant*. Il est vrai, comme il le disait lui-même, qu'il faisait subsister tant de pauvres écoliers, chaque jour, à trois sols par tête; et l'on eût cru qu'à ce prix, il devait en nourrir beaucoup. Louis XIV, surpris de ce qu'on pouvait faire vivre, à Paris, un homme à si peu

de frais, vou
bientôt imité
portait, pou
il était néan
trempé de su
point de fer
pour les aut
du Carême
transporter
Il mourut en
cinq ans, ét
avait favoris
siège de Mo
faisait une g

sur M. Phi

NOTE 5.
aux fonction
commune,
près de DIE
atteint d'une
le crucifix d
Il parut bien
divine; car,
sentit dimin
rement, en
du mal, fut
rement gué
« M. Phil
« cela est a
« toutes ch
Cet eccl
son qui lui
Carmes dé
et plus con
ments né
la même a

de frais, voulut contribuer à cette bonne œuvre, et son exemple fut bientôt imité par beaucoup de personnes de la cour. M. Chansiergues portait, pour lui-même, l'amour de la pauvreté à un degré héroïque; il était néanmoins toujours propre dans ses habits. Lorsqu'il était tout trempé de sueur ou de pluie, il ne changeait jamais de linge; et n'usait point de feu durant l'hiver. Il ne laissait pas toutefois d'être doux pour les autres, et de ménager soigneusement leur santé. Vers la fin du Carême de l'année 1691, sentant que sa fin approchait, il se fit transporter dans sa communauté, pour mourir au milieu de ses frères. Il mourut en effet cette même année, le 10 avril, âgé de cinquante cinq ans, étant resté diacre jusqu'alors, par humilité. Louis XIV, qui avait favorisé ses entreprises, apprenant sa mort lorsqu'il était au siège de Mons, en témoigna son regret, et dit que le clergé de France faisait une grande perte (1).

SUR M. PHILIPPE, ET SUR L'AGRÉGATION PROJETÉE DU SÉMINAIRE
D'AIX A CELUI DE SAINT-SULPICE.

NOTE 5. — Cet ecclésiastique, formé par M. Olier aux vertus et aux fonctions sacerdotales, avait pour son maître une vénération peu commune, ayant éprouvé combien était puissante sa médiation auprès de DIEU. Le jour même de saint Sulpice, M. Philippe ayant été atteint d'une fièvre très-violente, M. Olier lui apporta promptement le crucifix de la mère Agnès, et lui dit : *Tenez, voilà qui vous guérira.* Il parut bien qu'il n'avait parlé de la sorte, que par quelque inspiration divine; car, à peine le malade eut-il le crucifix entre les mains, qu'il sentit diminuer sa fièvre, et qu'en fort peu de temps elle cessa entièrement, en sorte que le médecin, qui avait été étonné de la violence du mal, fut fort surpris de le trouver sur pied le lendemain, et entièrement guéri. L'auteur de cette relation, M. de Lantages, ajoute : « M. Philippe, homme docte, judicieux et craignant DIEU, à qui « cela est arrivé, a toujours estimé et assuré que cet événement, « toutes choses considérées, ne pouvait être que miraculeux (2). »

Cet ecclésiastique avait d'abord habité le séminaire dans une maison qui lui appartenait. Le cardinal Grimaldi acheta peu après, des Carmes déchaussés, un local situé près de son palais, plus spacieux, et plus commode que le premier, où il bâtit une chapelle et les logements nécessaires. Ils furent habitables au mois de février 1658, et la même année on ouvrit la chapelle, le 4 novembre (5).

(1) *Vie Ms. de Grandet*, t. I. p. 250. t. IV. p. 50. — *Abrégé de la vie de François Chansiergues, instituteur des séminaires de la Providence*, in-12, 1768. Chez Gaillot, au bourg saint André. — *La même Ms. Biblioth. de l'Arsenal*, in-80. *Fr. Jurisprud.* (B). n. 1. *à la suite des réglemens.* — *Gall. Christiana*, t. VII. col. 662.

(2) *Vie de la mère Agnès*, in-40. 2e part. chap. XII. — *Les marques historiques*, t. I. p. 52. 50. — *Année Dominicaine, 2e partie de septembre*, p. 525. — *La manière de se donner à Dieu*, etc. p. 397. — *Description de Paris, par Pignatol de la Force*, t. III. p. 354. — *Dictionnaire d'Harlaut etMagny*, t. IV. p. 623.

(5) *Annales de la sainte église d'Aix*, par Pitton, Lyon. 1608. in-40. p. 284.

On ne saurait rien ajouter aux instances que M. Philippe faisait pour procurer l'agrégation de ce séminaire, à celui de Saint-Sulpice. « Les impressions qu'avait faites sur mon esprit l'affection » de M. l'abbé Olier, pour cette œuvre, écrivait-il à M. Tronson, » mon estime singulière, et mes premières inclinations pour le » séminaire de Saint-Sulpice, où j'ai eu l'honneur d'être élevé, » et les grands biens que je me suis toujours promis du séminaire » d'Aix, surtout quand il sera conduit par l'esprit de M. Olier, et » par ses enfants, m'ont porté à faire tous mes efforts pour procurer » cette union (1). » Il disait encore : « Mes intentions ont toujours été, » que le séminaire de cette ville fût sous votre conduite, comme les » autres qui dépendent de celui de Saint-Sulpice. Je vous prie de » vous souvenir de l'affection et du zèle que M. l'abbé Olier a eus » pour cet établissement. Personne ne peut mieux le savoir que vous, » Monsieur, qu'il avait destiné, au commencement, pour en venir » prendre la conduite. Mais ce que DIEU ne permit pas en ce temps- » là, à cause sans doute que nous n'en étions pas dignes, se pourra » accomplir maintenant; et vous pourrez, par ceux qu'il vous plaira » d'envoyer, faire ce que vous auriez fait par votre présence. J'es- » père donc qu'en considération de la gloire de DIEU, du bien d'une » province entière, et des premières intentions de M. l'abbé Olier, » vous aurez la bonté d'écouter ma prière (2). » Mais le cardinal Grimaldi étant mort le 4 novembre 1685, et son successeur, M. Le Goux de la Berchère, n'ayant pas réitéré la demande, M. Tronson ne crut pas devoir le prévenir, quoique M. Philippe vint lui-même à Paris dans ce dessein (3). « Comme nous avons peine à nous mul- » tiplier, écrivait M. Tronson, et que nous ne le faisons que lorsque » nous voyons sûrement que DIEU le demande de nous, et que sa » providence nous donne de grandes marques de sa volonté, nous » n'avons pas écrit à l'archevêque nommé d'Aix (4). »

(1) *Lettres aut. de M. Philippe à M. Tronson, 3 novembre 1685, 6 mai 1685, 30 juillet 1685.*

(2) *Lettres aut. de M. Philippe à M. Tronson, 16 octobre 1685.*

(3) *Lettres diverses de M. Tronson, t. II, 20 mars 1685.*

(4) *Ibid. t. II, p. 91, 12 décembre 1685.*

MOTIFS DE L'AGRÉGATION DU SÉMINAIRE D'AVIGNON A CELUI DE SAINT-SULPICE. M. D'ENTRECHAUX.

NOTE 6. — Dans les diverses demandes que l'on adressa aux supérieurs du séminaire de Saint-Sulpice, pour les engager à prendre la conduite du séminaire d'Avignon, on alléguait toujours, comme motif, le zèle de M. Olier pour la formation de ce dernier établissement.

En 1690, son : « Vo
» passion.
» par ses
» qu'il ava
les mêmes
» Monsie
» le saint
» de feu M
» ardemme
» faire qu
qui unit ce
même mot
» de M. O
» ses sero
» rai très-
Parmi l
uaire de S
Fongasse
public, et
rapporte «
» demand
» mation q
à la mort
l'aveur. S
celle de M
prit d'ora
le 15 févri

NOTE
seulement
qui voulai
son diocès
aux intent
mère Gau
Nous fero
traire s'op

En 1690, M. Pertuis, grand vicaire d'Avignon, écrivait à M. Tronson : « Vous avez que feu M. Olier n'a rien désiré avec tant de passion, que d'avoir une occasion favorable de pouvoir témoigner, par ses services et par ceux de ses messieurs, le respect singulier qu'il avait toujours eu pour le saint Siège. » Lorsqu'on renouvela les mêmes instances en 1697, il lui écrivait : « Je vous conjure donc, Monsieur, par toute la vénération que vous avez toujours eue pour le saint Siège, et par la déférence que vous avez aux sentiments de feu M. Olier, de sainte mémoire, que vous savez avoir désiré ardemment et passionnément cette sainte entreprise, de ne pas faire qu'elle échoue par votre refus (1). » Enfin, M. Leschassier, qui unit ce séminaire à celui de Saint-Sulpice, s'y détermina par ce même motif tant de fois allégué. « J'entre tout-à-fait dans les vues de M. Olier et de M. Tronson, écrivait-il; et aussitôt que les choses seront faisables, tant de votre part que de la nôtre, j'y donnerai très-volontiers les mains (2). »

Parmi les ecclésiastiques du Comtat, qui furent formés au séminaire de Saint-Sulpice, on doit mettre au premier rang, M. Louis de Fougasse de la Bastie d'Entrechaux, dont la Vie a été donnée au public, et qui mourut à Avignon en odeur de vertu (3). Son historien rapporte « qu'il fut l'un de ces fervents disciples que M. Olier avait demandés à DIEU, pour seconder ses pieux desseins dans la formation de son séminaire; » il ajoute qu'il eut le bonheur d'assister à la mort de son saint maître, et d'hériter de son esprit de zèle et de ferveur. Sa vie offre en effet bien des traits de ressemblance avec celle de M. Olier, surtout en ce qui concerne la mortification, l'esprit d'oraison, le zèle des âmes, et la dévotion à Marie. Il mourut le 15 février 1706, âgé de 75 ans (4).

M. DE LANTAGES GRAND-VICAIRE DU PUY.

NOTE 7. — Il est rapporté dans la *Vie de M. de Lantages*, que non-seulement M. Olier ne s'opposa point au dessein de M. de Maupas, qui voulait obliger M. de Lantages d'accepter le grand-vicariat de son diocèse, mais qu'il ordonna même à ce dernier de se conformer aux intentions du prélat (5). C'est ce qu'on lit dans les *Mémoires* de la mère Gauchet, inexactes en ce point, et d'où est venue cette erreur. Nous ferons remarquer ici, que la conduite de M. Olier, qui au contraire s'opposa à ce que M. de Lantages exerçât cette charge, servit

(1) *Lettres aut. de M. Pertuis à M. Tronson.*

(2) *Lettres diverses de M. Leschassier*, p. 329. 2 mars 1705. — *Avignon* 1707.

(3) *Essai sur l'influence*, t. II, p. 606. 67. — *Catalogue d'entrée des messieurs du grand séminaire*, p. 47.

(4) *Recueil des vertus de M. d'Entrechaux, par le père François-Hugue, Avignon Officié*, 1710. 11-12.

(5) *Vie de M. de Lantages*, liv. II, p. 74.

de règle à ses successeurs en de semblables rencontres. M. Lascaris d'Urfé ayant voulu donner le grand-vicariat de Limoges à M. Bourdon, supérieur du séminaire, M. Tronson écrivait, en refusant son agrément : « C'est dans cet esprit que nous avons été élevés, et j'ai » peine à croire que nous eussions grande bénédiction, si nous en » sortions; il ne faut rien omettre pour nous tenir fermes dans notre » vocation (1). Vous conviendrez, disait-il à l'évêque lui-même, » que je ne puis mieux faire que de suivre les exemples de M. Olier, » notre très honoré père et fondateur, si ferme sur ce point (2). » Dans la plupart des diocèses il n'y avait alors qu'un vicaire-général, et lui seul était chargé de tout le détail des affaires.

SÉMINAIRE DE CLERMONT.

NOTE 8. — L'évêque et le clergé du diocèse de Clermont ayant résolu l'établissement du séminaire, on proposa de le fixer dans le prieuré de Saint-Ferréol, où se trouvait, avec un emplacement assez spacieux, une église, des bâtiments, et même une cure. Les religieux de l'abbaye de Saint-Allyre, de qui dépendait ce bénéfice, le cédèrent volontiers, pour favoriser ce dessein; mais, comme les bâtiments ne répondaient pas aux besoins d'un séminaire, le clergé fit construire deux nouveaux corps de logis (5), et confia la conduite de ces travaux au père Théodose du Saint-Esprit, Carme déchaussé, qui avait grandement à cœur le succès de cette entreprise (4). Ce fut apparemment lorsque les choses en étaient à ce point, que M. Olier étant allé aux eaux de Bourbon, se rendit à Clermont, sur l'invitation de l'évêque, pour conférer avec lui touchant le nouvel établissement. Dieu bénit visiblement cette maison dès son origine (5); et l'un des avantages les plus considérables qu'elle procura au diocèse, ce fut, après la formation du clergé, la destruction entière de l'hérésie du Jansénisme, qui s'y était répandue de toutes parts (6).

SUR L'ÉTABLISSEMENT PROJETÉ POUR BLOIS.

NOTE 9. — M. Olier, après avoir conféré avec l'évêque de Chartres sur ce projet, se rendit à Blois, où le duc d'Orléans l'attendait (7). Il paraît qu'il conduisit avec lui M. Louis Tronson, qui lui avait paru propre à diriger l'établissement. Du moins il écrivait à M. de Saint-Antoine : « Nous menons à Blois M. votre frère, pour » y servir Notre-Seigneur et son clergé, sous la protection de Notre- » Dame de Chartres. J'irai prendre part aux consolations que vous

(1) *Lettres de M. Tronson*, t. IV. Limoges, p. 22.

(2) *Ibid.* p. 211.

(3) *Lettres de fondation du séminaire de Clermont*, 23 février 1656.

(4) *Archives du Puy-de-Dôme*, pièce du 5 mai 1651.

(5) *Vie Ms. de M. Olier*, par M. de Bretonvil-liers, t. II, p. 459. — *Vie de M. de Lantages*, liv. V, p. 210 et suiv. — *Journaux de M. des Lions*, p. 26, 628.

(7) *Lettres autographes de M. Olier*, p. 420.

« goûtez aux pieds de Notre-Dame du Puy, tout au plus tôt que l'œuvre de Blois le permettra (1). » L'établissement qu'on avait en vue devant être commun au clergé des diocèses de Chartres et d'Orléans, il était nécessaire qu'il fût pareillement approuvé par l'évêque de cette dernière ville. Mais comme les Jansénistes, déjà en grand nombre à Orléans, avaient beaucoup d'influence sur l'esprit du prélat, M. Alphonse d'Elbène, et qu'il était à craindre qu'ils ne traversassent ce dessein, dont une des fins devait être apparemment de miner l'hérésie dans ce diocèse, M. Olier fut d'avis que le duc l'invitât à venir en conférer à Blois. « Son Altesse, écrivait-il, pourra l'y appeler un jour, quand il en sera temps, et là on fera mieux toutes choses, que dans Orléans même (2). »

(1) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 117.

(2) *Ibid.* p. 120. 514.

Ce prince avait eu plusieurs fois la pensée de faire supprimer l'abbaye de Saint-Laumer de Blois, qui était à sa collation (3), pour en consacrer le revenu, à quelque usage plus utile au bien des âmes; et il parut qu'en proposant à M. Olier de former un établissement de ses ecclésiastiques à Blois, son intention était d'y faire unir cette abbaye. Le titulaire étant mort cette année, il y avait nommé M. Le Féron, un des docteurs les plus déclarés contre la nouvelle hérésie; celui-ci fit en effet diverses tentatives pour établir, dans cette abbaye, une communauté à l'avantage du diocèse de Chartres (4); et nous voyons, par une lettre de M. Olier, que le séminaire de Saint-Sulpice était sur le point d'en venir à un accommodement avec lui (5). Mais

(3) *Gall. Christiana*, t. viii. col. 1561.

(4) *Vie de M. Bourdoise*, Ms. in-4^o. p. 651.

(5) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 118.

il y a tout lieu de croire que, malgré les précautions qu'on put prendre, les Jansénistes trouvèrent quelque moyen pour empêcher l'exécution de ce dessein. On sait que la suppression d'une abbaye et son union à quelque établissement, demandait, outre le concours du Pape et du Roi, le consentement de toutes les parties intéressées, et une multitude d'autres formalités regardées comme nécessaires. M. Olier nous apprend, dans une de ses lettres, que le duc d'Orléans avait été surpris par les Jansénistes: « Son Altesse, dit-il, est dans un embarras de toutes parts sur cette affaire. Il est fâché de cette surprise, dans laquelle il est tombé par ignorance, s'étant lié à toute autre personne qu'à lui (6). » Quoi qu'il en soit, l'abbaye de Saint-Laumer subsista encore sous ce titre, jusqu'à ce que, sur la fin du même siècle, elle fut unie au nouvel évêché de Blois.

(6) *Ibid.*

res. M. Lascaris
ogues à M. Bour-
en refusant son
été élevés, et j'ai
tion, si nous en
ermes dans notre
que lui même,
ples de M. Olier,
ir ce point (2). »
un vicaire-géné-
es.

e Clermont ayant
e le fixer dans le
emplacement assez
enre. Les religieux
bénéfice, le cédé-
omme les bâtisseurs
clergé fit construire
duite de ces tra-
chaussé, qui avait
Ce fut apparem-
ne M. Olier étant
sur l'invitation de
quel établissement
ine (3); et l'un des
au diocèse, ce fut
ere de l'hérésie du
(6).

BLOIS.

l'évêque de Char-
d'Orléans l'atten-
s Tronson, qui lui
moins il écrivait à
votre frère, pour
protection de Notre-
solations que vous

ORIGINE DES SÉMINAIRES DE LYON, D'ANGERS, DE BOURGES
ET DE TOULOUSE.

NOTE 10. — Parmi les séminaires à l'établissement desquels M. Olier eut quelque part, nous ne devons pas oublier celui de Saint-Irénée de Lyon. Depuis son enfance, le serviteur de Dieu avait conservé une affection singulière pour cette célèbre église, où il avait comme sucé le lait de la piété chrétienne, et reçu l'habit clérical. Jusqu'à sa mort, il désira de pouvoir et entreprendre l'établissement d'un séminaire; mais, pour ne pas devancer les moments de la divine Providence, il se contenta de recommander cette œuvre à M. de Beconvilliers; et ce fut pour ce motif, que ce dernier y donna en effet les mains, deux ans après la mort de M. Olier, en 1659 (1).

(1) *Registre des actes de la fondation du séminaire de Lyon.*

(2) *Catalogue, etc.* p. 10.

(3) *Vies Ms. de Grandet*, t. 1. p. 208, t. IV, p. 157.
(4) *Vie de M. Bourdoise, Ms.* in-40. p. 614, 627.

(5) *Grandet, ib.* t. II, p. 255, 268, 275.

(6) *Ibid.* t. I, p. 636.

L'année 1650, les Jésuites de la Flèche, en Anjou, envoyèrent à M. Olier un jeune gentilhomme, Ignace Le Royer de la Danversière (2), afin qu'après avoir été formé à la discipline et aux vertus ecclésiastiques, il en communiquât lui-même l'amour aux prêtres de cette contrée. Il fit en effet de grands progrès dans la piété, et ayant été nommé curé de Baroges, dans le diocèse d'Angers, il y travailla depuis en homme apostolique, et établit dans son presbytère une association de bons prêtres (3), qui fut comme un commencement de séminaire dans ce pays (4). La ville d'Angers en était encore dépourvue. Pour y suppléer, M. Gui Lanier, abbé de Vaux, que saint Vincent de Paul et M. Olier honoraient de leur estime, et qui était regardé, avec raison, comme le père de tous les prêtres de l'Anjou, fit durant trente ans des conférences ecclésiastiques dans sa maison. Aussi lorsque cet établissement (5) fut enfin commencé par des prêtres du pays, s'empressa-t-il d'y contribuer de ses conseils et de ses largesses. Mais, comme si ceux-ci n'eussent voulu l'entreprendre que pour le céder aux ecclésiastiques de Saint-Sulpice, ils ne cessèrent pendant plus de trente ans de solliciter son incorporation à leur société: union qui eut lieu en 1694, à la demande de M. Michel Le Peletier, évêque d'Angers. Les circonstances de cet accord furent tellement ménagées par la Providence, que M. Trouson avouait qu'il n'avait jamais vu un ouvrage où la volonté de Dieu lui eût paru plus visiblement (6).

Depuis que M. Olier eut mis son séminaire et sa communauté sous la protection de saint Sulpice, en les fixant auprès de l'église de ce

nom, il dé-
tite avat o-
tion des me-
liers, enrê-
s'efforça d-
recours à M-
d'un sémin-
pour ce des-
clésiastique-
nomma M-
troubles de-
du séminair-
après la m-
M. Philipp-
la suite de c-
de Saint-Su-
M. de M-
M. Olier d-
diocèse, où
a vu qu'en
de Richelieu
ne produisit
M. Couderc
voyage n'ê-
ayant résolu
rencontra d-
tables. Les
succès. En
Sulpice for-
établis.

NOTE 1
qu'il était r-
infirmités,
au public. C-
près de Ba-
tiques, de
d'une socié-

nom, il désirait établir un séminaire à Bourges, dont ce saint pontife avait occupé le siège, et où d'ailleurs l'ignorance et la dépravation des mœurs avaient fait les plus grands ravages (1). M. d'Ardivilliers, curé de Saint-Benoît, à Paris, en ayant été fait archevêque, s'efforça d'y établir quelque commencement de réforme, et eut recours à M. Bourdoise, sans entreprendre cependant la formation d'un séminaire (2). Il jeta les yeux sur la compagnie de Saint-Sulpice pour ce dessein, et pria, en 1648, M. Olier de lui envoyer de ses ecclésiastiques. Celui-ci, entrant volontiers dans les vues du prélat, nomma M. du Ferrier supérieur du futur établissement; mais les troubles de Paris étant survenus alors, et M. du Ferrier s'étant retiré du séminaire, ce projet fut différé, et euln entièrement abandonné, après la mort de M. d'Ardivilliers, qui arriva l'année suivante. M. Phelippeaux de la Vrillière, archevêque de Bourges, reprit dans la suite ce dessein, et donna la conduite de son séminaire aux prêtres de Saint-Sulpice (3).

M. de Montchal, archevêque de Toulouse, demanda aussi à M. Olier des ecclésiastiques pour établir un séminaire dans son diocèse, où l'Université attirait un très-grand nombre d'étudiants. On a vu qu'en 1642, le père Bourgoing, par les libéralités du cardinal de Richelieu, avait déjà essayé de réaliser ce dessein, qui cependant ne produisit aucun résultat. M. Olier, invité à le reprendre, écrivit à M. Couderc, alors à Magnac, de se rendre à Toulouse; mais ce voyage n'eut pas lieu. M. du Ferrier, qui était dans les environs, ayant résolu d'aller satisfaire lui-même le prélat (4). Il paraît qu'on rencontra de nouvelles difficultés, qui furent long-temps insurmontables. Les Oratoriens essayèrent de nouveau, sans obtenir plus de succès. Enfin, dans le dernier siècle, les ecclésiastiques de Saint-Sulpice formèrent deux séminaires à Toulouse, où ils sont encore établis.

SUR M. CRESTEY.

NOTE 11. — M. Olier, avant la fin de l'année 1654, et pendant qu'il était retiré au séminaire de Saint-Sulpice, où le retenaient ses infirmités, reçut la visite de Pierre Crestey, dont la Vie a été donnée au public. Ce vertueux ecclésiastique, d'abord curé de Mesnil-Hubert, près de Barenton, en Normandie, forma une communauté d'ecclésiastiques, deux collèges, trois hôpitaux, et prit part à l'établissement d'une société de maîtres d'écoles (5). • Il alla à Paris, dit son his-

(1) *Vie de M. Bourdoise*, Ms. in-4^o, p. 152, 156.

(2) *Ibid.* p. 156.

(3) *Lettres de M. Tronson*, t. vii, p. 217, etc. — *Vie de M. Bourdoise*, Ms. in-4^o, p. 156.

(4) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 255.

(5) *Essai sur l'influence*, t. ii, p. 554.

(1) *Vie de Pierre Cresley*, 1722. in-12. p. 6. 26.

- torien, pour conférer avec d'excellents prêtres, qui y vivaient dans
- une grande réputation de sainteté, tels qu'étaient MM. Vincent,
- Olier et Bourdoise, qui avaient entrepris la réforme du clergé,
- par l'établissement de plusieurs communautés et séminaires, la
- source et le modèle de ceux qui se sont établis depuis dans les
- provinces (1). •

PUBLICATION ANONYME DES OUVRAGES DE M. OLIER.

NOTE 12. — On pourra peut-être trouver étrange, qu'après avoir exigé que ses ouvrages parussent sous le voile de l'anonyme. M. Olier les ait publiés sous le nom d'un *Prêtre du clergé*, titre que les évêques de France avaient donné déjà aux ecclésiastiques du séminaire de Saint-Sulpice. Il faut néanmoins remarquer que ce titre, quelle qu'ait été l'intention des évêques en le donnant, n'a jamais été exclusivement propre aux prêtres de cette compagnie, puisque ceux du séminaire de Bordeaux, la société des missionnaires de Valence, et peut-être encore d'autres communautés, vouées à l'éducation des ecclésiastiques, le portèrent également; du moins il est certain que le public ne les a jamais désignés, ni connus sous ce nom. Aussi M. Tronson publia-t-il ses *Examens* sous le nom d'un *Prêtre du clergé*, quoiqu'il ne voulût pas permettre qu'ils portassent le nom de Saint-Sulpice. « L'on ne veut point absolument, écrivait-il, que le nom de Saint-Sulpice en général, ni d'aucune personne du séminaire paraisse dans l'imprimé. Si l'on n'eût point mis le nom dans le *Forma Cleri*, peut-être en aurait-on plus tôt achevé les dernières parties. La grâce de Saint-Sulpice est la vie cachée (2). » Il parle ici de la première édition du *Forma Cleri*, qui parut en 1669, en plusieurs volumes petit in-12. Cette publication fut faite sans la participation de l'auteur, qui est nommé avec éloge dans les approbations, et où il porte, non moins qu'au titre de l'ouvrage, et dans le privilège du Roi, la qualité de *Prêtre du séminaire de Saint-Sulpice*. Cependant, après la mort de M. Olier, on réimprima sous son nom ses divers ouvrages; et l'on en usa encore de la sorte à l'égard de ceux de M. Tronson, en faisant même précéder de son portrait le *Forma Cleri*, comme M. Tronson avait mis celui de M. Olier à la tête des *Lettres spirituelles*.

(2) *Lettres de M. Tronson*, t. VII. Lyon, p. 264. 25 avril 1689. p. 82. 13 février 1678.

TRAVAUX
ET DE
CANAD

Le zèle
nourrissa
mer de sa
grand no
" à prend
" à nous,
" portent
" lents tra
" répandre
" pour les
" maître N
" péter ai
" même.
" bras qu
" porter
" que voi
Ce zèle
prendre p
le desse
aller en P
holique
sur les P
veau sièg
celui-ci é
son siège
mandait

LIVRE CINQUIÈME.

TRAVAUX DE M. OLIER POUR LA CONVERSION DES INFIDÈLES
ET DES HÉRÉTIQUES. FONDATION DE VILLE-MARIE, EN
CANADA.

Le zèle de M. Olier ne se bornait pas au clergé : s'il nourrissait continuellement dans son cœur le désir de former de saints prêtres (1), c'était pour gagner par eux un grand nombre d'âmes à Dieu. « Je me sens comme obligé à prendre un soin particulier de la jeunesse qui s'adresse à nous, écrivait-il, et à préparer à Dieu des sujets qui portent son nom dans tout le monde. J'éprouve de violents transports pour le faire servir; et, ne pouvant me répandre partout, je demande avec instance des sujets pour les envoyer dans tout l'univers, afin d'y faire connaître Notre-Seigneur au très-saint Sacrement, et d'opérer ainsi par eux ce que je voudrais faire par tout moi-même. Dans ce désir excessif, je voudrais avoir des bras qui pussent embrasser le monde entier, pour le porter à Dieu, et le remplir d'amour... O mon Tout! que vous êtes peu connu, que vous êtes peu aimé (2)! »

Ce zèle apostolique, qui faisait désirer à M. Olier de prendre part à toutes les bonnes œuvres, lui avait inspiré le dessein de quitter sa paroisse et son séminaire, pour aller en Perse, travailler à l'avancement de la religion catholique dans ce pays. Depuis que Babylone eut été prise sur les Perses, par les Turcs, le Pape en transféra le nouveau siège à Ispahan, où l'évêque alla se fixer. Mais celui-ci étant venu en France, et ne pouvant retourner à son siège, à cause de ses infirmités (3), le roi de Perse demandait instamment au Pape de lui donner un successeur.

I.
M. Olier forme le dessein d'aller en Perse.

(1) *Remarques historiques*, t. 1, p. 44.

(2) *Mem. aut.*
de M. Olier.

(3) *Gall. Christiana*, t. VII, col. 1034. — *Mem. de M. du Ferrier*, p. 370.

Il offrait même de donner toute liberté de conscience, et de procurer la rémission à l'Eglise Romaine de quatre-vingts évêques Arméniens, qui étaient dans ses États. Seulement il désirait qu'on ne lui envoyât ni un Espagnol, ni un Italien, étant alors en guerre avec les rois de Portugal et d'Espagne. Pour le satisfaire, le souverain Pontife désira nommer un Français, et écrivit au Nonce, qui pria M. Olier d'accepter le siège de Babylone. Le serviteur de Dieu se rendit aisément à cette proposition : mais lorsqu'il en fit part à ses confrères, ils s'y montrèrent tous opposés; et il y renouça dès ce moment. Le Nonce néanmoins le pressait de lui donner quelque ecclésiastique de son séminaire; et il

(1) *Memoires de M. du Ferrier*, p. 569. 570.

(2) *Collet*, t. I. p. 420. *et note*.

(5) *Gall. Christiana*, t. VII. col. 1037.

II.

M. Olier veut passer en Chine pour y prêcher la foi.

continua jusqu'à ce qu'enfin l'un d'eux, qui était prêt à partir, étant tombé malade (1), M. Olier se vit contraint de répondre qu'il n'avait point de sujet propre pour cette mission. Alors le Nonce s'adressa à saint Vincent de Paul (2), qui ne fut pas moins embarrassé lui-même †; et la conclusion fut qu'on ne donna à l'évêque de Babylone qu'un simple coadjuteur. Le choix tomba sur un religieux Bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, Placide Louis du Chemin, qui fut sacré sous le titre d'évêque de Néocésarée (3).

Quelque zèle que M. Olier eût fait paraître en cette occasion, il sembla se surpasser encore, en formant quelques années après, tout infirme qu'il était alors, le dessein de suivre le père Alexandre de Rhodes, pour aller prêcher

† « J'avais disposé M. Ferret pour Babylone, écrivait-il; mais Monseigneur de Paris le voulant avoir pour Saint-Nicolas, m'a fait plainte de ce que je voulais le lui ôter. J'avais pensé à un autre ecclésiastique, ce qui n'a pas réussi; j'en ai sondé d'autres parmi ces messieurs de notre conférence: mais je n'en ai trouvé ni d'assez résolus, ni d'assez propres. Il me reste seulement à voir M. Brandon (c'était le frère de M. de Bassancourt); si celui-ci manque, je me vois obligé de rentrer dans la compagnie, pour en prendre un (1). »

(1) *Recueil des lettres de saint Vincent de Paul*, t. I. p. 72. mars. 1617.

M. O
la foi dan
natif d'A
temps, av
plus de
Voyant q
possible
nus d'Eu
Innocent
contrées
du pays.
gea le pé
et celui-
pres à re
être plus
de son v
l'ardeur
ne pren
s'offrir.
» sette d
» chine.
» trois c
» cents
» On vie
» que d
» lité à
M. O
en effet
eraigna
destiné
de l'ore
de Dieu
accablé
et le co
lui insp
fut inu

la foi dans la Chine. Ce religieux de la compagnie de Jésus, natif d'Avignon, et le plus célèbre missionnaire de son temps, avait, avec le secours de ses compagnons, converti plus de deux cents mille infidèles dans le Tong-King. Voyant que, dans une moisson si abondante, il n'était pas possible de suffire à tout, seulement avec des ouvriers venus d'Europe : il repassa en Italie, et vint exposer au pape Innocent X la nécessité d'envoyer des évêques dans ces contrées, pour y avoir, par ce moyen, des prêtres naturels du pays. Cette proposition fut bien reçue du Pape. Il chargea le père de Rhodes de la mettre lui-même à exécution ; et celui-ci, n'ayant point trouvé dans Rome de sujets propres à remplir ses vues, vint à Paris dans l'espérance d'y être plus heureux (1). Dès que M. Olier eut appris le sujet de son voyage, il sentit se rallumer dans son cœur toute l'ardeur de son zèle pour la conversion des infidèles, et, ne prenant conseil que de sa charité, il voulut lui-même s'offrir. « Ce qui me fait soupirer, écrivait-il, c'est la disette d'ouvriers dans la Chine, le Tong-King et la Cochinchine. Dans un royaume entier, il n'y en a que neuf pour trois cents mille personnes ; dans un autre, il y a quatre cents mille âmes, qui n'ont pas un prêtre, ni un évêque. On vient chercher en France des ouvriers :... mais je n'ai que des larmes de douleur à offrir, craignant que l'infidélité à la grâce ne me rende indigne de ce bonheur (2). »

M. Olier, ayant reçu la visite du père de Rhodes, s'offrit en effet de grand cœur pour l'accompagner ; mais ce qu'il craignait arriva. Ce religieux, ne doutant pas que DIEU n'eût destiné M. Olier à travailler en France au renouvellement de l'ordre sacerdotal, refusa ses services. Le serviteur de DIEU lui fit néanmoins de nouvelles instances ; et, tout accablé qu'il était d'infirmités, il se jeta à ses genoux (3), et le conjura de l'agréer, par tous les motifs que pouvait lui inspirer son grand amour pour le salut des âmes. Tout fut inutile, le père de Rhodes demeura inébranlable. Re-

(1) *Gall. Christiana*, t. vii, col. 1024, 1025. — *Memorial de l'évêque d'Héliopolis*, Art. p. *Ouvrages d'Arnault*, t. xxxiii, p. 284. t. xxxiv, p. 758. — *Essai sur l'influence*, t. i, p. 486, 487.

(2) *Lettres spirituelles de M. Olier*, p. 155, 154.

III.

Le père de Rhodes refuse les services de M. Olier.

(3) *Attestations autograp.* p. 175

(1) *Esprit de M. Olier. — Vie Ms. de M. Olier, par M. Leschas-sier, p. 55. — Vie de M. Olier, par le père Giry, 2^e part. ch. VIII.*

connaissant alors la volonté de DIEU dans le refus de ce missionnaire, et dans la réponse uniforme des personnes qu'il voulut encore consulter (1), il se soumit humblement, se reconnaissant indigne d'une telle grâce. « Il y a huit » jours, écrivait-il, que je fis paraître la superbe de mon » cœur, témoignant le désir que j'avais de suivre ce grand » apôtre du Tong-King et de la Cochinchine. Mais après » lui avoir parlé à fond de ce dessein, ou plutôt de ce » projet, ce saint homme, ou Notre-Seigneur en lui, m'en » a jugé indigne. Ainsi je me vois obligé de demeurer ici » dans mon néant, attaché à l'emploi que la divine majesté » m'a donné, où, rempli de la vue de ma misère et de mon » indignité, je gémirai et soupirerai toute ma vie, pour » m'être rendu par mes infidélités si indigne de cet hon- » neur. Je vois qu'il faut nous tenir dans notre néant, re- » cevant avec amour et avec joie les croix et les souffran- » ces qui se rencontrent dans le service du Seigneur. La » charité crucifiée est la plus sûre. Il faut gémir en secret, » et faire pénitence en notre cœur, vivant martyr de » JÉSUS-CHRIST en l'Eglise. Cette vie cachée me tient da- » vantage en mon centre, qui est la petitesse d'esprit et » le néant. Ces autres emplois ont quelque chose d'éclatant » que j'appréhenderais. Mais celui où Notre-Seigneur a » fait la grâce à ce pauvre pécheur de l'appeler, est plus » caché, plus inconnu. Il a plus de rapport à l'anéantis- » sement de notre Maître, qui n'est pas sorti de la Judée, » pour faire tout le bien qu'il aurait pu par la prédication » de l'Evangile; mais, laissant à ses disciples à exercer le » zèle caché et inconnu de son âme pour la gloire de DIEU, » il s'est contenté de travailler dans ce petit pays, et parmi » le peuple où il avait été envoyé (2). »

(2) *Lettres spiri-tuelles de M. Olier, pag. 153, 156.*

IV.

M. Olier en-voie de ses dis-ciples en Chine. Son zèle pour les missions é-trangères.

Le père de Rhodes trouva à Paris quelques ecclésiastiques tels qu'il en souhaitait; et, sur la demande de ce missionnaire, le Nonce en désigna trois pour être vicaires-apostoliques dans les Indes, M. Pallu, chanoine de Tours,

M. de Lav
docteur d
père de R
pour lui,
la grâce e
le supplia
naire. Il f
Chine, où
CHRIST (2)
vicaires-a
fut pour
était sans
nées; et,
s'empêche
vait emplo
fidèles. Po
un presse
faveur. A
recteur :
» de moi-
» créatur
» voie pa
» un com
» gères,
» vocatio
» coup (3)
Il plut
serviteur
stoliques
peu après

† M. d
pour la m
le titre d'
que de Na

M. de Laval-Montmorenci de Montigny, et M. Piques, docteur de Sorbonne (1). Ne pouvant suivre lui-même le père de Rhodes, M. Olier le conjura d'obtenir au moins pour lui, et pour les ecclésiastiques de Saint-Sulpice, la grâce d'être présents en esprit à tous ses travaux, et le supplia encore d'accepter quelques prêtres de son séminaire. Il fut exaucé cette fois, plusieurs partirent pour la Chine, où ils consumèrent leur vie au service de JÉSUS-CHRIST (2). Mais le projet d'envoyer dans les Indes des vicaires-apostoliques, éprouva de grands obstacles, et ce fut pour M. Olier le sujet d'une continuelle affliction. Il était sans cesse en esprit au milieu de ces nations infortunées; et, un jour qu'il fut visité par M. Pallu, il ne put s'empêcher de protester qu'il s'estimerait heureux s'il pouvait employer le reste de sa vie à la conversion de ces infidèles. Pour le consoler, DIEU lui donna, ce semble, comme un pressentiment de ce qu'il avait résolu d'opérer en leur faveur. Au sortir de l'oraison, M. Olier écrivait à son directeur : « DIEU, qui m'animait, me faisait dire, étant hors » de moi-même, et voulant répandre la foi par toutes les » créatures, si je pouvais : *C donc, mon Tout, que j'en-* » *voie par tout le monde !* et il me semble que je voyais ici » un commencement de séminaire pour les nations étran- » gères, auquel quelques personnes très-zélées, qui ont » vocation pour ces peuples, pourront contribuer beau- » coup (3). »

Il plut en effet à DIEU de réaliser les espérances de son serviteur. L'année qui suivit sa mort, trois vicaires-apostoliques furent institués pour les Indes Orientales †; et, peu après, on fonda à Paris, et sur la paroisse même de

† M. de La Mothe-Lambert, sous le titre d'évêque de Béryste, pour la mission de Siam; M. Pallu, pour celle du Tong-King, sous le titre d'évêque d'Héliopolis (1); et M. Cotolendi, vicaire-apostolique de Nankin, en Chine, sous le titre d'évêque de Métellopolis (2).

(1) *Histoire de l'établissement du Christianisme dans les Indes-Orientales, (par Serpès), 1805. in-12. t. 1 p. 17.*

(2) *Mémoires de M. Baudrand, p. 64.*

(3) *Mémoires aut. de M. Olier, t. 1. p. 19. 20.*

V.

Vicaires apostoliques établis. Ils demandent des prêtres de S. Sulpice pour le séminaire de Siam

(1) *Gall. Christiana, t. vii. col. 1029. 1033.*

(2) *Ibid. c. 1023. 1026.—Essai sur l'influence, t. 1. p. 490.*

(1) *Histoire de la ville de Paris*, t. II, p. 1484. — *Gallia Christiana*, Ibid. 1059. — *Essai sur l'influence*, t. II, p. 63.

(2) *Histoire de l'établissement du Christianisme*, etc. liv. V, chap. LII, t. II, p. 190, 191, 192.

(3) *Lettres de M. Tronson*, t. XI, Clermont, p. 25, 24 février 1677.

Saint-Sulpice, le séminaire des Missions Étrangères (1), si connu depuis dans tout le monde chrétien. On établit aussi un séminaire à Siam, pour pouvoir y former des missionnaires du pays ; mais cette maison ne répondant pas entièrement au dessein qu'on s'était proposé, les vicaires-apostoliques pressèrent long-temps les successeurs de M. Olier d'en prendre eux-mêmes la conduite. Ils en écrivirent, le 4 septembre 1673, à M. de Bretonvilliers, le conjurant par le sang de JÉSUS-CHRIST, au nom de la très-sainte Vierge, de saint Joseph, et par l'intérêt de tant d'âmes qui périssaient faute de ministres, de ne pas leur refuser le secours qu'ils demandoient. A ces motifs si touchants, ils ajoutaient ce qu'on a déjà rapporté du désir de M. Olier, d'aller finir ses jours dans les Indes Orientales ; et, comme cette aggrégation était l'objet que les vicaires-apostoliques souhaitaient avec le plus d'ardeur pour le succès de leur mission (2), ils en réitérèrent la demande fort souvent (3). Mais le séminaire de Saint-Sulpice ne crut pas devoir y consentir, par la crainte, sans doute, de se voir chargé dans la suite de l'œuvre même des missions de la Chine ; ce qui eût été contraire aux vues de M. Olier, dans l'établissement de sa petite société. Néanmoins il ne cessa, pendant quarante ans, d'y envoyer des missionnaires † ; et l'un d'eux, M. Louis de

† Ce dévouement du séminaire de Saint-Sulpice pour le salut des nations infidèles, fut sans doute l'effet des impressions profondes que le zèle de M. Olier avait laissées dans les cœurs de ses ecclésiastiques. Un prêtre du séminaire, qui probablement n'avait jamais vu le serviteur de DIEU, ayant été choisi pour accompagner l'évêque d'Héliopolis, désira porter sur soi un portrait en miniature de M. Olier, afin que la vue de cet objet réveillât sans cesse sa ferveur et son zèle. « Je souhaite, lui écrivait M. Tronson, que le petit portrait en-châssé d'or, que vous avez désiré que je vous envoie, en vous rap-pelant l'idée d'une personne pour qui vous avez tant de vénération

Cicé, d'un évangeliste apostolique ans de tra

Pour se avait fait d'exécute duit, le d vailler à t Cévennes était fon Condren plus dest temps au consacrer l'Auvergn rants. On pénétré et du Ve avait fait Louis X La Roch ce pays résie. M princes pher de de guer de la pe vertus depuis général

» et tan
» et de
» par ce

Cicé, d'une ancienne famille de Bretagne, après avoir évangélisé les sauvages du Canada, fut institué vicaire-apostolique de Siam, où il mourut au bout de vingt-six ans de travaux et de souffrances (1).

(1) *Call. Christiana*, t. VII col. 1028. 1029.

Pour se dédommager du refus que le père de Rhodes avait fait de ses services personnels, M. Olier résolut d'exécuter enfin, malgré l'état d'infirmité où il était réduit, le dessein qu'il méditait depuis long-temps, de travailler à la conversion des hérétiques du Vivarais et des Cévennes. La préférence qu'il donnait à ces contrées, était fondée non-seulement sur la maxime du père de Condren, de s'employer à la sanctification des lieux les plus dénués de secours, mais aussi sur l'ordre que, long-temps auparavant, il croyait avoir reçu de DIEU, de se consacrer au renouvellement du Velay, du Vivarais et de l'Auvergne, et principalement à la conversion des Protestants. On sait que, de Genève, l'hérésie de Calvin avait pénétré sourdement dans plusieurs cantons de l'Auvergne et du Velay, et surtout dans les Cévennes (2), dont elle avait fait comme l'un de ses plus forts boulevards. Aussi Louis XIII et le cardinal de Richelieu, après la prise de La Rochelle, avaient-ils cru devoir s'appliquer à soumettre ce pays à la foi, pour porter comme le dernier coup à l'hérésie. Mais il n'est pas au pouvoir des plus puissants princes de subjuguier les esprits; il fallait, pour triompher de l'erreur, déclarer aux Cévennes une autre sorte de guerre, il fallait employer les armes de la douceur et de la persuasion, et par-dessus tout l'autorité invincible des vertus apostoliques. C'était ce que voulait faire M. Olier; depuis long-temps il avait conçu le projet d'une mission générale pour ces contrées; et, dès qu'il se vit déchargé de

VI.
M. Olier forma le dessein d'une mission générale pour les Cévennes.

(2) *Vie de M. de Lantagues*, liv. II, p. 47. 48.

* et tant d'estime, vous rappelle aussi le souvenir de cette patience, (1) *Lettres diverses de M. Tronson*, t. I. p. 229. mars 1685. t. II, p. 5. 12 mars 1685.

* et de cette douceur qui lui ont gagné tant de cœurs, qu'il a attirés par cette voie à JÉSUS-CRIST (1). *

(1) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 113.

(2) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. II, p. 340. 341.

(5) *Lettres*, p. 97. 99 111. 217.

VII.

Zèle de M. Olier pour la conversion des hérétiques des Cévennes.

(4) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. II, p. 563. — *Lettres aut. de M. Olier*, p. 88.

(5) *Essai sur l'influence*, t. II, p. 57.

sa paroisse (1), il eut la pensée de se rendre dans le Vivarais, pour essayer de réaliser ce grand dessein. Jusqu'alors il s'était contenté d'attendre qu'il plût à DIEU de lui ouvrir lui-même les voies (2); mais, dans la convalescence qui suivit la démission de sa cure, les médecins l'ayant envoyé d'abord aux eaux de Bourbon, puis lui conseillant de passer l'hiver dans le midi, il profita de cette conjoncture, pour se rendre en ces pays, et y aller offrir à Notre-Seigneur ses services (3).

En passant à Lyon il visita M. Crétenet, son ami, instituteur d'une société d'ouvriers apostoliques, ainsi que M. Toniet (4), le premier membre de cette compagnie, après le fondateur (5). Rendu à Viviers, il ne put douter que les moments de la Providence ne fussent venus, et que DIEU n'eût disposé tous les esprits en faveur de cette entreprise. Car, étant arrivé dans cette ville l'avant veille du synode que l'évêque allait y célébrer, à peine eut-il proposé la mission, que tous les curés y applaudirent unanimement, et la demandèrent pour leurs paroisses. Assuré de leurs dispositions, il eut alors la pensée d'aller au Puy pour sonder celles du clergé et de l'évêque de ce diocèse, et, avant de partir, il écrivit à M. de Bretonvilliers la lettre suivante : « Le diocèse de Viviers est sur le point de se rendre à Notre-Seigneur; je m'en vais demain au Puy, pour voir si le feu est prêt à s'y mettre, et prendrai mes mesures pour commencer, à l'extrémité de Viviers, limitrophe du Puy, la mission que nous y pourrions ouvrir cet hiver, de laquelle on attend un succès merveilleux. Je pense, mon cher enfant, que nous ne pouvons pas mieux employer notre bien qu'en ces œuvres divines, où il y va de sauver un million d'âmes. Et ce qui est admirable, c'est que j'ai trouvé en passant à Lyon, un camp volant d'ecclésiastiques missionnaires, tous remplis d'esprit apostolique; je pense que nous les pourrions avoir pour ces missions. Il y a de quoi employer

vingt-cinq
tant est a
tes à coup
après avo
Siméon :
souffrons
S'il se
prenez-en
un plus g
sonneurs
dans ce
faire en c
vennes. A
tout est à
dans le c
avez été
voici le t
sent, et
et pour
principa
faut son
CHRIST.
animal
l'un ave
ficence.
âmes et
ront fo
moindr
que de
et des
Les es
aucant
préven
que pa
chang

» vingt-cinq ouvriers, et cent si nous les pouvions avoir :
 » tant est ample cette moisson, dont les gerbes sont pré-
 » tes à couper : *Segetes albe sunt ad messem*. Mon fils,
 » après avoir vu ce que nous espérons, nous dirons avec
 » Siméon : *Nunc dimittis*. Aimons, servons, prions,
 » souffrons : c'est tout ce que nous avons à faire.

» S'il se présente de bons sujets pour cette mission,
 » prenez-en le plus que vous pourrez, vous ne sauriez faire
 » un plus grand œuvre par de-là ; il ne tient qu'à des mois-
 » sonneurs pour faire des fruits admirables. J'espère que,
 » dans ce séjour que la miséricorde de Dieu m'invite à
 » faire en ces quartiers, il y aura moyen d'ébranler les Cé-
 » vennes. Allons à Dieu de toute l'étendue de notre cœur ;
 » tout est à lui ; que tout aussi se consume pour son service,
 » dans le corps et l'esprit, le temporel et le spirituel. Vous
 » avez été toujours notre secours dans l'œuvre de Dieu,
 » voici le temps où les facilités s'accroissent et s'accrois-
 » sent, et où le bien sera utilement employé pour Dieu et
 » pour son Eglise. Mon cher enfant, à présent que les
 » principales dépenses des pierres mortes sont faites, il
 » faut songer à l'acquisition des pierres vivantes de Jésus-
 » CHRIST. Au nom de Jésus, croyez moi : *Primum quod*
 » *animale, deinde quod spirituale* ; vous avez travaillé à
 » l'un avec générosité, il faut travailler à l'autre avec magni-
 » ficence. Les prêtres sont l'instrument immédiat du salut des
 » âmes et de la gloire de Jésus. Envoyez-moi tous ceux qui se-
 » ront formés, et en état de servir ; nous ferons, avec les
 » moindres sujets, des merveilles pour Dieu. Je ne demande
 » que des cœurs vides d'eux-mêmes, des esprits simples
 » et des âmes vertueuses : nous en verrons des miracles.
 » Les esprits suffisants et subtils, qui n'étudient pas leur
 » anéantissement, ou qui n'en ont pas reçu la grâce par
 » prévention, ne feront jamais grand'chose, si ce n'est
 » que par fois le zèle dans l'emploi et le travail ne les
 » change. Dites à notre frère Chénart qu'il s'avance vite-

» nient, et qu'il nous faudra le dépayser et le mettre dans le
 » service pour le salut des âmes ; et qu'il ne pense pas que
 » je le laisse là fainéant, ni tous nos chers enfants du sé-
 » minaire. ExhorteZ-les de ma part dans les conférences
 » des vendredis. C'est trop aimer la chambre et son oisi-
 » veté, que de demeurer à Paris. C'est être sans charité, que
 » de ne point sortir de là, pour délivrer de l'abîme nos
 » frères qui crient au secours (1). »

(1) *Lettres ant.
de M. Olier*, p.
85.

VIII.

L'évêque du Puy offre son siège à M. Olier. Zèle des ecclésiastiques du Puy pour la mission.

(2) *Attestations ant. touchant M. Olier*, p. 176.

Au Puy, M. Olier trouva dans l'évêque, le chapitre et les autres ecclésiastiques, les mêmes dispositions qu'à Viviers. L'évêque surtout, ne doutant pas que DIEU n'eût destiné M. Olier à renouveler la piété dans ces trois provinces (2), crut sans doute lui en faciliter le moyen en le priant d'accepter son siège, et lui déclara qu'il allait le demander pour successeur à la Reine, dont le consentement lui était assuré. Aussi étonné que confus de cette proposition, M. Olier répondit en homme invariablement décidé à ne jamais accepter l'épiscopat : son refus ne fit qu'augmenter le désir de l'évêque. M. Olier lui fit la même réponse. Enfin, ce prélat en vint jusqu'à se jeter à ses pieds, le conjurant, disait-il, de ne pas lui refuser cette faveur, qu'il regarderait comme la plus grande qu'il pût recevoir en sa vie. Quelque confus et ému que fût M. Olier d'une scène si touchante, sa réponse fut toujours la même. Il protesta qu'il était indigne d'un ministère qui demande des vertus si éminentes et des lumières si étendues, et s'exprima d'une manière si ferme et si résolue, que l'évêque jugea qu'il serait tout-à-fait inutile de le presser plus longtemps (3).

(5) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. II, p. 572. 575.

On a vu qu'avant de quitter le Velay, M. Olier avait autrefois établi, pour les ecclésiastiques du Puy, des conférences sur le modèle de celles de Saint-Lazare. Ravis de le revoir parmi eux, ils l'invitèrent, dans cette circonstance, à venir ranimer leur zèle pour ces réunions ; et plusieurs s'offrirent à lui avec tant de dévouement pour la mission,

qu'il lui fut
 allait en ef-
 ces. Cette
 qu'il fit au
 blement ce
 proposé so-
 ces, tous
 des âmes
 j'étais en
 et de di-
 sa provid-
 pendant a-
 tisfaction
 lière. J'ai
 chanoine
 avec eux
 premiers
 renouvell-
 Vous n
 de Dieu
 grand ou-
 long-ten-
 frère et
 soit de de
 vice de J
 séminair
 nous pou
 ne nous
 cevoir q
 très et
 demand
 ouvertu
 parties
 auprès
 lui en
 3^e po

qu'il lui fut aisé de juger que le moment était venu où DIEU allait en effet mettre tout en mouvement dans ces provinces. Cette persuasion fut fortifiée encore par la rencontre qu'il fit au Puy même, d'un des évêques voisins, probablement celui de Saint-Flour, à qui il n'avait point encore proposé son dessein. « J'ai vu les évêques des trois provinces, tous pleins de feu pour le service de DIEU et le salut des âmes, écrivait-il à M. de Bretonvilliers; et comme j'étais en peine de visiter l'un d'eux, qui est assez écarté et de difficile accès à un infirme, DIEU a permis par sa providence qu'il soit venu voir Monseigneur du Puy, pendant que j'étais avec lui, et j'en ai reçu toute la satisfaction que je pouvais espérer dans ma visite particulière. J'ai trouvé une ferveur merveilleuse dans MM. les chanoines du Puy, pour les missions. Je me suis engagé avec eux pour les remettre en train, et recommencer les premiers services qu'ils ont voués à DIEU. Demain nous renouvelerons leurs conférences des mardis (1).

« Vous ne sauriez croire combien ce voyage m'a obtenu de DIEU de jour et de lumière, pour entreprendre ce grand ouvrage des Cévennes, pour lequel il nous a si long-temps laissé gémir et soupirer. O mon très-cher frère et enfant! de quelle importance croyez-vous qu'il soit de donner le moyen de former des sujets pour le service de JÉSUS, et de fonder des places pour recevoir (au séminaire) des personnes qui dépendent de nous, et que nous pourrions envoyer dans ces lieux abandonnés? Qu'il ne nous soit pas reproché que, pour n'avoir pas voulu recevoir quelques sujets, nous ayons laissé périr des contrées et des provinces entières! Notre-Seigneur nous demandera compte des moyens temporels, et surtout des ouvertures spirituelles qu'il nous aura libéralement départies pour le servir. O mon fils! travaillez pour cela auprès de monsieur votre frère. Si je vais à Paris, je lui en parlerai; car il faut le sauver, et le sauver ma-

3^e part. II.

(1) *Lettres aut. de M. Olier, p. 115.*

IX.

M. Olier invite M. de Bretonvilliers à contribuer de son bien à cette mission.

» gnifiquement, en le faisant contribuer au salut d'un million d'âmes. Il semble que Notre-Seigneur m'ait délivré de mon fardeau (de la cure), pour être plus libre et entrer dans l'étendue de son œuvre. Vous n'avez pas oublié ce que je vous ai dit autrefois des trois provinces.

» Notre-Seigneur nous laissant dans l'usage des secours temporels pour aider au salut des âmes, il faut employer avec amour ce moyen que nous avons entre les mains. Hélas, mon fils, si le sang n'a rien coûté à Jésus-Christ pour nous; le bien, la cendre et la poudre de la terre nous seront-ils quelque chose, lorsqu'il s'agit de les mêler avec ses trésors divins, afin de coopérer avec lui au salut de tant d'âmes? Je vous remercie par avance pour elles, pour Jésus-Christ et pour vous-même, des offres que vous me faites, de sacrifier tout (1). » En effet, M. de Bretonvilliers entra généreusement dans toutes les vues du serviteur de Dieu. Il lui répondit qu'il était ravi de pouvoir contribuer à l'œuvre des trois provinces; qu'il le priait de lui permettre d'offrir non-seulement ses biens, mais encore sa personne et sa vie, si elles pouvaient lui être utiles; et qu'enfin, s'il devait avoir quelque part au mérite de cette entreprise, il priait Dieu de la lui transférer, voulant qu'il en reçût toute la grâce en ce monde, et en l'autre toute la gloire (2).

Un autre ecclésiastique de Saint-Sulpice, qui contribua beaucoup à cette grande mission, fut M. de Quaylus, que M. Olier avait déjà envoyé à Viviers, pour y établir, comme on a vu, le séminaire. « Il se prépare, écrivait M. Olier, à faire beaucoup de dépenses en ces quartiers, où il reconnaît visiblement être appelé à travailler, par les succès manifestes que Dieu lui donne, et se voit en état de rendre plus de services, que s'il avait le plus grand et le plus riche diocèse à gouverner (3). »

Pour assurer le succès de ces missions, M. Olier crut qu'il fallait faire les premières tentatives dans celle de tou-

(1) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 113 et suiv.

(2) *Attestations autographes touchant M. Olier. Lettres aut. de M. de Bretonvilliers*, p. 215.

(3) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 115. 114.

X.

M. Olier veut soumettre d'abord la ville de Privas à l'Eglise Romaine.

tes les vill
le plus de
et par que
dans un p
de village
de nos rois
sûreté pou
Louis XII
de faire e
cinq mille
de marquo
de recevoir
obstinéme
la métrop
Espérant
les autres
désira que
et ce choi
en parvin
cevoir la
depuis so
catholiqu
guliereme
par sa na
conduite
tholiques
beaucoup
dont il fa
fiance un
M. Olier
pour son
qu'il avai
gratuites
attirer le
bas âge,

alut d'un mil-
m'ait délivré
s libre et en-
avez pas ou-
provinces.

e des secours
fait employer
re les mains.

Jésus-Christ
re de la terre
it de les mêler
avec lui au sa-
r avance pour

s-même, des
(1). • En effet,
dans toutes les
qu'il était ravi

rovines; qu'il
ment ses biens,
nvaient lui être
part au mérite
ransférer, vou-
le, et en l'autre

, qui contribua
e Quaylus, que
établir, comme
vait M. Olier, à
ers, où il recon-

par les succès
en état de ren-
plus grand et le

, M. Olier crut
ans celle de tou-

tes les villes occupées par les Protestants, qu'il importait le plus de réunir à l'Eglise. Privas, fortifiée par sa situation et par quelques ouvrages faits au besoin, située d'ailleurs dans un pays coupé par de grandes vallées et parsemé de villages populeux, était devenue, soit par la concession de nos rois, soit par une lente usurpation, une place de sûreté pour les Protestants de la France (1). On sait que Louis XIII et le cardinal de Richelieu avaient été contraints de faire en personne le siège de cette ville, auquel vingt-cinq mille hommes prirent part, et où plusieurs officiers de marque périrent. Mais depuis qu'elle avait été forcée de recevoir le joug du vainqueur, elle n'en était que plus obstinément attachée à l'hérésie, et passait avec raison pour la métropole du parti Huguenot, dans toute cette contrée.

Espérant donc que, quand elle serait une fois convertie, les autres villes se rendraient plus facilement, M. Olier désira que M. de Quaylus fût chargé de la cure de Privas, et ce choix fut universellement approuvé. La nouvelle qui en parvint aux habitants, prépara même les esprits à recevoir la lumière de la vérité: tant M. de Quaylus avait su, depuis son séjour dans le Vivarais, gagner l'estime des catholiques et celle des hérétiques. Ceux-ci furent singulièrement étonnés de voir un ecclésiastique distingué par sa naissance, et abbé de Loc-Dieu, se charger de la conduite d'une paroisse, composée alors de quarante catholiques, emploi qu'ils regardaient, quoique à tort, comme beaucoup au-dessous de sa qualité; et le détachement dont il faisait preuve en cette occasion, lui concilia la confiance universelle (2).

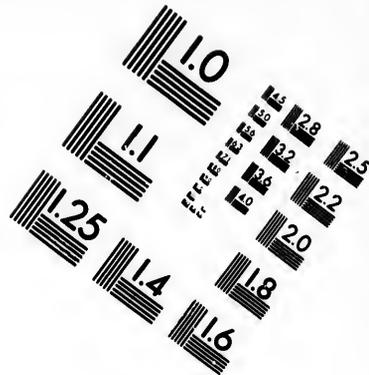
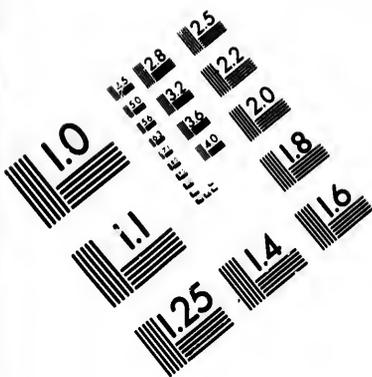
M. Olier laissa à Privas un autre de ses ecclésiastiques, pour sonder les dispositions des habitants, sur le dessein qu'il avait formé d'ouvrir, dans cette ville, de petites écoles gratuites (3). Il pensait que si l'on pouvait, par ce moyen, attirer les enfants des Huguenots, et leur inspirer, dès le bas âge, l'amour de la religion catholique, on saperait l'hé-

(1) *Les com-
mentaires du soldat
Vivarois*, liv.
1. *Supplément*, p.
4. in-8°. 1811.

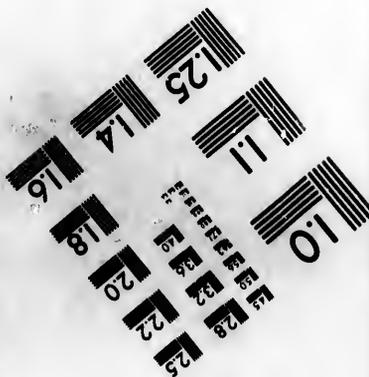
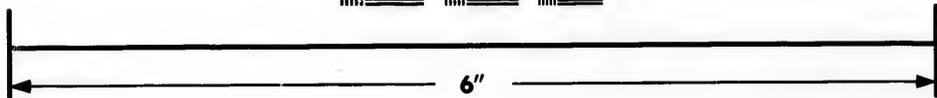
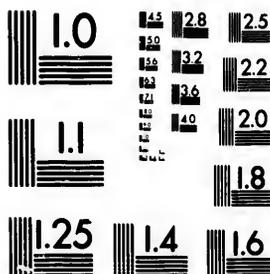
(2) *Vie de M.
Olier, par M. de
Bretonvilliers*, t.
II, p. 543. 546.
— *Gallia Chris-
tiana*, t. VII, col.
4018.

(3) *Vie, ibid.* p.
370. — *Vie de M.
Olier, par le père
Giry*, 1^{re} p. ch.
XIX.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
E4 28
E6 32
E8 25
E10 22
E12 20
E14 18
5

E16 10
E18 11
E20 12
E22 13
E24 14
E26 15
E28 16
E30 17
E32 18
E34 19
E36 20
E38 21
E40 22
E42 23
E44 24
E46 25
E48 26
E50 27
E52 28
E54 29
E56 30
E58 31
E60 32
E62 33
E64 34
E66 35
E68 36
E70 37
E72 38
E74 39
E76 40
E78 41
E80 42
E82 43
E84 44
E86 45
E88 46
E90 47
E92 48
E94 49
E96 50
E98 51
E100 52

résie par ses fondements (1) Il trouva en effet des hérétiques qui consentirent à envoyer leurs enfants à ces écoles, et même à les donner à ses ecclésiastiques pour en être par là déchargés (2). Mais les ministres, alarmés à cette nouvelle, firent tant sur l'esprit des habitants, que personne parmi eux ne voulut louer une maison aux missionnaires. Ils furent six mois sans en pouvoir trouver, jusqu'à ce qu'enfin l'un des principaux de la secte consentit à leur louer la sienne, malgré l'anathème que le consistoire avait jancé (3).

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. II, p. 546.*

(2) *Matériau de M. Leschasier pour la vie de M. Olier, p. 21.*

(3) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. II, p. 549.*

XI.

Succès de la mission de Privas. Rétablissement du culte catholique.

* NOTE 1.

(4) *Ibid. pag. 552. 555.*

Cette mission occupa M. Olier jusqu'à sa mort, c'est-à-dire, durant cinq années consécutives * (4). Nous en rapporterons de suite les résultats. Sur la demande du serviteur de Dieu, M. de Bretonvilliers fit partir pour le Vivarais quatre ecclésiastiques du séminaire de Saint-Sulpice, auxquels vinrent se joindre des missionnaires de Lyon, et d'autres prédicateurs. A peine se virent-ils à portée d'exercer leur zèle dans Privas, qu'ils tentèrent tous les moyens de retirer des voies de la perdition, leurs frères égarés depuis si long-temps : instructions publiques, conférences particulières, douceur et charité envers tous, l'exemple d'une vie irrépréhensible, et la pratique de toutes les vertus qu'ils prêchaient dans la chaire de vérité, tel fut le genre d'attaque qu'ils livrèrent à l'hérésie, et à ceux qui s'étaient rangés sous ses étendards. Avec le secours de la grâce, et cette confiance en Dieu qui triomphe du monde et de ses erreurs, ils eurent bientôt soumis un grand nombre d'hérétiques au joug de la foi. On comptait à peine dans Privas quarante catholiques, lorsqu'ils y commencèrent leur mission, et quelque temps après, ils étaient plus de trois cents. Dès-lors Notre-Seigneur, exilé de cette ville depuis tant d'années, fut remis sur son trône, et commença de reposer dans son tabernacle, en faveur de ceux qui croyaient la vérité du mystère de l'autel. Lorsqu'on vit les esprits assez calmes pour n'avoir plus à craindre ni profanations

ni scand
magess
on le po
avec tou
conjonc
d'une n
coup, pa
moire d
ni autre
Régis y
sieurs l
éclatant
rons à v
ville, où
l'eût pri
la religi
de leur
tholique
tacle, sa
voisins
gisseurs
que, ell
cume in
à l'héré
Ou e
ne par
qu'apr
coup d
doctri
main
répan
joie de
doctri
Pénite
siens

ni scandales, on rendit au très-saint Sacrement les hommages solennels qui lui sont dus; et, le jour de la Fête-Dieu, on le porta en triomphe dans les rues et dans les places, avec toute la pompe et tout l'appareil que permettaient les conjonctures. Cette pompe, à laquelle se mêlait le son d'une multitude d'instruments de musique, frappa beaucoup, par sa nouveauté, les habitants de Privas; car, de mémoire d'homme, on n'avait vu dans cette ville ni processions, ni autres cérémonies publiques, quoique saint François Régis y eût autrefois prêché une mission, et, converti plusieurs Huguenots (1). Pour rendre donc ce triomphe plus éclatant, M. de Quaylus invita tous les prêtres des environs à venir en augmenter la pompe; et dans cette même ville, où depuis plus de soixante ans, avant que Louis XIII l'eût prise, on n'avait souffert la présence d'aucun ministre de la religion catholique, on vit jusqu'à trente prêtres revêtus de leur surplis, précéder le très-saint Sacrement. Les catholiques ne purent être témoins d'un si consolant spectacle, sans verser des larmes de joie. Il attira des lieux voisins plus de cinq mille personnes, qui assistèrent religieusement à la solennité; et, depuis cette heureuse époque, elle se renouvela sans trouble tous les ans, et sans aucune insulte de la part de ceux qui demeurèrent attachés à l'hérésie des Sacramentaires (2).

On conçoit aisément que les prêtres envoyés par M. Olier ne parvinrent à remporter une victoire si glorieuse à la foi, qu'après avoir soutenu de grands combats, et essuyé beaucoup d'affronts. Mais plus les ennemis de l'Eglise et de sa doctrine vomissaient contre eux de malédictions, plus la main invisible de celui au nom duquel ils évangélisaient, répandait de bénédictions sur tous leurs pas. Ils eurent la joie de voir l'église de Privas fréquentée, l'ignorance de la doctrine catholique bannie de cette ville, les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie devenus aussi chers aux paroissiens nouvellement ramenés des ténèbres à la lumière,

(1) *Vie de saint Jean-François Régis, par le père Dauberton, liv. II.*

(2) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, ibid. p. 350. — Giry, 1^{re} part. ch. XIX. — Année Dominicaine. Remarques historiques, t. III. p. 343. — Ibid. t. I. p. 47. — Gallia Christiana, t. VII. col. 4018.*

XII.

Donneur que les missionnaires et les nouveaux catholiques opposent aux emportements des hérétiques.

(1) *Vie de M. Crétenet*, 1680. in-8°. p. 146. 164.

(2) *Vie, par M. de Bretonvilliers*, t. II. p. 352.

qu'ils leur avaient été en aversion depuis leur enfance (1); enfin, le lieu qui auparavant servait de prêche, changé en une église, où le regret d'avoir si long-temps outragé Notre-Seigneur, faisait souvent répandre aux nouveaux convertis des larmes en abondance (2).

Les Protestants opiniâtres et endurcis ne purent, en quelques occasions particulières, retenir leur fureur contre les catholiques, et surtout contre ceux qui venaient de se convertir. Ils les traitaient d'apostats et de traîtres. Plusieurs s'amentèrent contre eux, jusqu'à menacer de mettre le feu à leurs maisons, et de les faire périr eux-mêmes dans les flammes. DIEU ne permit pas qu'ils en vinsent à une telle extrémité. La noirceur de leurs procédés et l'excès de leur emportement ne servirent qu'à faire éclater davantage la douceur, la patience et la fermeté de ceux qu'ils persécutaient. L'on vit une fille, maltraitée par son père pour avoir abandonné la secte dans laquelle il l'avait élevée, donner un bel exemple du respect et de la soumission que la religion commande aux enfants de pratiquer envers ceux qui leur ont donné le jour. Pendant que cet homme intraitable la chassait de sa maison avec violence, loin de se plaindre, elle se mit à genoux pour lui demander sa bénédiction (3).

(3) *Ibid.* pag. 351.

XIII.

Succès dont DIEU couronne les travaux de M. Couderc.

M. Couderc, fils d'un conseiller au parlement de Toulouse, et frère du supérieur de la communauté de Magnac, fut l'instrument principal de ce renouvellement, auquel il consacra plus de trente années de travaux. Il n'était point encore dans les saints ordres, lorsqu'il fut envoyé à Privas pour y faire les petites écoles aux garçons; et il s'acquitta de cet emploi avec tout le succès que M. Olier avait espéré de son zèle. Il devint encore habile controversiste, et laissa un Catechisme de controverse, qui a été imprimé. Au sortir du prêche, il montait sur un banc, et là, en présence de tous les religionnaires, il réfutait le discours du ministre avec des tours si piquants et si heureux, et tant d'éloquence natu-

relle, qu'
Il conver
Huguen
siastique
fiaient c
que jam
eux (2).
sur l'inv
liques p
M. Cou
pice, qu
Ces dive
on par s
Privas,
qu'aujo
la trent

Le se
autres
de par
de mis
entière
ras, B
gentie
Berg,
siveme
ils allé
des pr
des de
annon
vaient
peupl
troup
sainte
Un
pend

relle, que chacun ne pouvait s'empêcher de l'admirer (1). Il convertit ainsi plusieurs ministres et grand nombre de Huguenots, et fut, sans doute, du nombre de ces ecclésiastiques, dont M. de Bretonvilliers rapporte, qu'ils défiaient chaque année les ministres dans leurs synodes, sans que jamais aucun de ceux-ci voulût entrer en lice avec eux (2). Après la révocation de l'édit de Nantes, et lorsque, sur l'invitation du Roi, un grand nombre d'ouvriers évangéliques parcoururent le Languedoc*, M. Tronson associa à M. Couderc huit ecclésiastiques du séminaire de Saint-Sulpice, qui prirent pour leur partage le diocèse de Viviers (3). Ces diverses troupes de missionnaires, envoyées par M. Olier ou par ses successeurs, renouvelèrent tellement la ville de Privas, d'abord presque toute composée de Huguenots, qu'aujourd'hui ses habitants, si l'on en excepte environ la trentième partie, professent tous la religion catholique.

Le serviteur de DIEU entreprit aussi la conversion des autres lieux du diocèse, où les Calvinistes avaient le plus de partisans, et procura à ses dépens un grand nombre de missions, qui, dans l'espace de cinq ans, renouvelèrent entièrement la face du diocèse. Viviers, Montpezat, Meyras, Burzet, Thueyts, le Péage, Janjac, Valgorge, Largentière, Pradelles, Fay, Saint-Agrève, Villeneuve de Berg, le bourg Saint-Andéol, Chalançon, furent successivement le théâtre du zèle des missionnaires. Partout où ils allèrent prêcher la foi catholique, on vit la grâce opérer des prodiges, qui firent admirer les immenses miséricordes du Seigneur, et le pouvoir de sa parole, lorsqu'elle est annoncée par des hommes remplis de son esprit; car ils n'avaient, pour ainsi dire, qu'à se montrer dans une paroisse peuplée d'enfants des apostats de la foi, pour en faire des troupeaux de fidèles brebis, et de véritables enfants de la sainte Eglise Romaine (4).

Un des missionnaires marqua à M. de Bretonvilliers que, pendant tout le temps que dura la mission de Janjac, tou-

(1) *Essai sur l'influence, etc.* t. II. p. 246.

(2) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers,* t. II. p. 356.

* NOTE 2.

(3) *Essai sur l'influence, t. II.* p. 243. 246. note.

XIV.
Missions diverses.

(4) *Vie, ibid. p.* 354.

tes les maisons étaient fermées, les habitants passant la journée dans l'église, soit pour y entendre les instructions, soit pour prier et faire leur confession générale. La mission de Viviers, qui se fit dans l'hiver, fut si efficace et si édifiante qu'il n'y eut point de carnaval. De tous côtés on parlait avec étonnement du grand nombre de conversions, de réconciliations, de restitutions que la grâce opérait tous les jours dans différentes paroisses.

« J'avoue, disait M. de Bretonvilliers, peu d'années après, » que je n'aurais jamais cru tout ce que j'ai su et vu par » moi-même, lorsque, par l'ordre de la divine providence, je me suis trouvé dans la nécessité de faire un » voyage dans le Vivarais. Passant par Thueys, où l'on » compte environ dix-huit cents communicants, je vis M. de » la Coré, docteur de Sorbonne, lequel, tout ému encore, et » tout attendri des grands biens qu'avait produits la mission » dans cette petite ville, me disait : Avant la mission, on » ne voyait nulle marque de piété dans les habitants ; mais » aujourd'hui, c'est un peuple tout différent de ce qu'il était : » l'église, les saints offices et les sacrements sont aussi fréquentés maintenant qu'ils étaient négligés alors et abandonnés ». Trois ans après cette mission, la piété s'y était si bien conservée, qu'aux dimanches et aux fêtes solennelles, il n'y avait pas assez de prêtres pour satisfaire tous ceux qui désiraient se confesser et communier. Ce qu'on vit à Thueys, on le remarqua dans toutes les autres paroisses qui reçurent le même secours. (1).

(1) *Vie, par M. de Bretonvilliers, t. II, p. 352. 353. 355.*

XV.

Etablissement d'une maison d'éducation pour les enfants des Huguenots. M. Olier retourne à Paris.

(2) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. II, p. 546. 547.*

Dans le séjour que M. Olier fit au Puy, il désira y établir une maison pour élever les enfants que les Huguenots confiaient à ses ecclésiastiques, et recevoir aussi tous les autres qui, venant à embrasser la religion catholique, seraient chassés de leurs maisons, comme il arrivait souvent (2). Il réunit pour cela les membres de l'assemblée du très-saint Sacrement, établie sur le modèle de celle de Paris, et trouva un fonds pour le soutien d'une institution si utile.

Nous ne
elle fut a
dans plus
tion de l
des enfam
Personne
ments, q
» ception
» Vous m
» que je v
» lement
» sang va
» nière ge
» bonheur
» de ma p
» très-sain
» aillent r
» nent leu

† L'homme
viers : il p
Nlmes, où
Cette ville
trouvant vo
un séminai
ramener les
lit avec eu
donna tous
pour travail
de cet étab
dont on off
M. Tronso
jets (2). D
M. Olier,
hérétiques
ments pour

Nous ne connaissons point les fruits qu'elle produisit, mais elle fut au moins le prélude des maisons établies depuis, dans plusieurs villes de France, sous le nom de *Propagation de la Foi* ou du *Saint-Sacrement*, et où l'on élevait des enfants Huguenots pour les rendre catholiques (1).

(1) *Histoire de l'Édit de Nantes*, par Benoit, t. III.

Personne ne désira plus vivement ces nouveaux établissements, que M. Olier. « Ne différez pas d'un moment la ré-
 » ception de ces petits, écrivait-il à M. de Saint-Antoine...
 » Vous me demandez si vous emploieriez à cela la somme
 » que je vous ai laissée au Puy : je vous réponds, non seu-
 » lement cela, mais tout ce que j'ai au monde ; et si mon
 » sang valait quelque chose, je le tirerais jusqu'à la der-
 » nière goutte pour leur soulagement. O mon fils, quel
 » bonheur d'aider à ces âmes pour les sauver ! Je veux que
 » de ma part vous conduisiez vous-même aux pieds de la
 » très-sainte Vierge ces prémices des Cévennes, et qu'ils
 » aillent reconnaître dans elle la maîtresse par qui ils tien-
 » nent leur bonheur et leur conversion (2) †. »

(2) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 143 et suiv. — *Lettres spirituelles de M. Olier*, p. 458.

† L'homme de DIEU ne borna pas ses travaux au diocèse de Viviers : il procura une mission dans la ville d'Alais, au diocèse de Nîmes, où il fit acheter une maison, et laissa des ecclésiastiques. Cette ville, qui n'avait point encore été érigée en siège épiscopal, se trouvant voisine de quatre diocèses, il pensa que si l'on y établissait un séminaire, on pourrait en espérer de très-grands secours pour ramener les Huguenots de ces quartiers. L'évêque de Nîmes accueillit avec empressement un dessein si avantageux à son diocèse, et donna tous les pouvoirs nécessaires à ceux que M. Olier nommerait pour travailler selon ses vues (1). On ignore quelles furent les suites de cet établissement : peut-être fut-il l'origine du séminaire de Nîmes, dont on offrit dans la suite la direction à M. de Bretonvilliers et à M. Tronson, mais qu'ils refusèrent l'un et l'autre, par défaut de sujets (2). Dans les Cévennes, un spectacle qui alligeait vivement M. Olier, c'était l'état d'abandon de plusieurs églises ruinées par les hérétiques. Fiers de leur nombre, ceux-ci formaient des attroupe-
 » ments pour empêcher de les reconstruire, ou détournaient les ou-

(1) *Vie Ms. de M. Olier*, par M. de Bretonvilliers, t. II, p. 553.

(2) *Lettres divers. de M. Tronson*, t. I, p. 205. 20 février 1681.

(1) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 415.

M. Olier, sur l'avis des médecins, avait résolu d'abord de passer l'hiver dans le midi (1) ; mais ayant été invité à retourner à Paris, pour travailler à de nouvelles œuvres de la plus haute importance, il voulut consulter DIEU dans la prière, avant de renoncer à son premier dessein. « Nous » prenons du temps, écrivait-il, pour peser, en la présence » de DIEU, la solidité d'un très-grand nombre de fortes » raisons que l'on me montre, pour m'engager à partir : je » dois d'autant plus les examiner, que je ressens une » grande joie de ce projet de voyage, et que je ne veux pas » qu'en ce qui me regarde, rien de naturel se mêle » avec le saint vouloir de DIEU. Je ne puis confier au pa- » pier les raisons importantes qui m'obligent, pour DIEU, de » retourner à Paris ; je me réserve à vous les dire de bou- » che. Pardonnez à mes yeux, qui ne peuvent suivre ni ma » main ni mon cœur. Je sens mon âme beaucoup consolée » par la pensée d'aller travailler, à Paris, à l'œuvre de No- » tre-Seigneur, et pour la chose la plus délicate qu'il m'ait » confiée en ma vie, et qui doit être en même-temps le » fondement de l'œuvre la plus importante de l'église de » France (2). »

(2) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 459. 415. 519.

XVI.

Zèle de M. Olier pour la conversion de l'Angleterre. Il veut aller prêcher lui-même la foi.

M. Olier ne fait pas connaître plus clairement l'œuvre qu'il désigne ici ; nous n'en trouvons aucun indice certain dans les monuments de sa vie. Peut-être veut-il parler de la conversion de Charles II, roi d'Angleterre, dont il s'occupa dès son retour à Paris. Depuis long-temps il demandait à DIEU la conversion de ce royaume. Il écrivait en 1642, lorsqu'il jeta à Vaugirard les fondements de sa compagnie : « Je ne souviens que le 12 mars, jour de saint Gré- » goire-le-Grand, je me sentis porté à m'offrir à DIEU

vriers de les rebâtir. La vue de ces églises lui perçait le cœur ; il aurait voulu pouvoir les rebâtir toutes : il contribua du moins à en faire réparer plusieurs. — Celles de Bazainville et de la Trinité de Clisson furent aussi reconstruites par ses libéralités (1).

(1) *Esprit de M. Olier*, t. II. p. 575.

» comme
» pour ce
» l'apôtre
» d'engag
» l'honneur
» naire de
» DIEU la
» ces jour
» naient c
M. Olier
ce royaum
ventes pri
» dire, ra
» été reter
» transpor
» serait vo
Lorsque le
dit, ses s
l'accompa
naire avai
la foi. « S
» chose d
» divin M
» pour lu
» rauce C
Aussi,
Grande-l
tyrannie
lui des co
rait, les
corder s
offices q
réduits à
ne savai
ments C

» comme victime, pour l'Angleterre, et à donner ma vie
 » pour ce royaume malheureux, dont saint Grégoire a été
 » l'apôtre. A l'issue de l'office, j'éprouvai le mouvement
 » d'engager notre jeunesse à communier ce jour-là, en
 » l'honneur de ce grand saint, au lieu du jeudi, jour ordi-
 » naire de leur communion ; et aussi pour demander à
 » DIEU la conversion de l'Angleterre, où j'avais ouï dire,
 » ces jours passés, que quelques prêtres et d'autres ve-
 » naient de souffrir le martyre (1). » Depuis ce temps,
 M. Olier n'avait cessé de demander à DIEU le retour de
 ce royaume à l'unité catholique, et il joignait à ses fer-
 ventes prières, de rudes macérations (2). « Je lui ai ouï
 » dire, rapporte M. de Bretonvilliers, que s'il n'avait pas
 » été retenu en France par la volonté de DIEU, il se serait
 » transporté en Angleterre, au péril même de sa vie, et se
 » serait volontiers sacrifié pour le salut de cette nation (3). »

Lorsque le père de Rhodes eut refusé, comme nous l'avons
 dit, ses services pour la Chine, M. Olier s'offrit pour
 l'accompagner, au moins en Angleterre, où ce mission-
 naire avait apparemment quelque dessein d'aller prêcher
 la foi. « Si j'osais, écrivait-il, aspirer encore à quelque
 » chose de la solide gloire qu'on trouve dans le service du
 » divin Maître, en donnant sa vie et en répandant son sang
 » pour lui, je regarderais l'Angleterre comme mon espé-
 » rance (4). »

Aussi, dès qu'il eut appris que Charles II, roi de la
 Grande-Bretagne, venait se réfugier à Paris, pendant la
 tyrannie de Cromwel, il chercha l'occasion d'entamer avec
 lui des conférences sur la religion. Charles, à ce qu'il paraît,
 les refusa d'abord. Il ne laissa pas cependant d'ac-
 corder son estime à M. Olier, sans doute pour les bons
 offices qu'en reçurent plusieurs de ses confrères (5), tous
 réduits à un état d'indigence si extrême, que les plus aisés
 ne savaient comment se procurer la nourriture et les vête-
 ments (6). Se voyant sans argent et sans crédit, il prit

(1) *Mémoires aut. de M. Olier, t. I. p. 167. 168.*

(2) *Esprit de M. Olier, t. II. p. 425.*

(3) *Ibid. pag. 418.*

(4) *Œuvres spirituelles de M. Olier, p. 155. 156.*

XVII.

M. Olier entreprend la conversion de Charles II, roi d'Angleterre.

(5) *Infra.*
 (6) *Histoire d'Angleterre, par Babin de Thoyras, avec les notes de Tindal, t. X. in-4o. p. 68. — Lingard, traduct. de Bonjon, t. XI. p. 316.*

enfin le parti, en 1652, d'écrire de sa propre main au Pape, pour lui demander des secours, afin de conquérir son royaume. Mais comme il ne témoignait point le désir de rentrer dans l'unité catholique, et que, d'ailleurs, il avait refusé de faire son abjuration, même en secret, ce dont le Pape voulait bien se contenter pour le présent, Charles n'en reçut point de réponse. Ce silence irrita étrangement (1), et contribua peut-être à lui inspirer plus d'éloignement que jamais pour la religion catholique.

(1) Archives du ministère des affaires étrangères : Rome 1654, t. II. 22 juin 1654. Lettre au cardinal Mazarin.

(2) Lingard. I. XII. p. 454.

Malgré ce fâcheux contre-temps, M. Olier ne désespéra pas d'adoucir l'esprit de ce prince, naturellement affable, familier et communicatif, quoique d'un extérieur singulièrement dur et austère (2). Il parvint en effet à lier avec lui des conférences, et commença à l'instruire sur les matières de la religion. Mais, sachant que Dieu seul peut changer les dispositions des cœurs, il fit beaucoup prier durant ce temps. « Je demande avec instance à tous nos » frères, écrivait-il aux ecclésiastiques du Puy, de recommander à Notre-Seigneur, en notre divine mère, l'affaire du roi d'Angleterre, dont la Providence m'a encore » chargé, lequel présentement se laisse éclaircir des dillicultés de la religion. J'ens encore le bien de lui parler » hier. Autant que je puis vous recommander une chose à » tous en général, et à chacun en particulier, je le fais de » celle-ci. Quelques prières, quelques vœux et intentions » aux divins sacrifices, tous les jours, sont absolument » nécessaires pour un bien de cette importance. Je laisse » le tout à l'amour que vous avez pour Jésus et pour Marie, » qui avait autrefois ce royaume pour douaire. Je ne vous » dis plus rien après cela (3). »

(5) Lettres aut. de M. Olier, p. 147.

XVIII.
Commence-
ments des conférences avec Charles II. Proposition de M. Olier à ce monarque.

Le succès qui accompagna ses premiers efforts, fit juger que M. Olier était l'instrument suscité par la Providence, pour opérer cette grande réunion. Car Dieu lui donna entrée dans l'esprit d'un des plus grands seigneurs de ce royaume, auquel il parla plusieurs fois de la

SON ZÉL

beauté et de
de grâce,
d'avouer en
personnage
avait aucun
paroles il r
naire; qu'e
moires du
probablem
cester, ave
ces confère
autre seign
dons nature
tit dans son

Mais la
était celle
pouvait av
tout ce qu
entreprise
mettre à s
glées pour
fait s'enga
sition si es
devrait m
gance de

† Édoua
de M. de B
reconnais
• non-seu
• tretien
• vaît être
vremeni
le sémin
somme (1

beauté et de la vérité de la religion catholique, et avec tant de grâce, de force et d'énergie, que celui-ci fut contraint d'avouer ensuite à l'un de ses amis, que, bien que de grands personnages lui eussent parlé sur ces matières, il n'y en avait aucun qui l'eût éclairé comme M. Olier; que dans ses paroles il avait reconnu et ressenti une vertu extraordinaire; qu'enfin il l'avait satisfait pleinement (1). Les mémoires du temps ne nomment point ce seigneur. C'était probablement Edouard de Sommerset, marquis de Worcester, avec qui M. Olier eut de fréquents rapports, durant ces conférences † (2); ou peut-être le comte de Bristol, autre seigneur Anglais, savant et doné de beaucoup de dons naturels, qui avait suivi le Roi en France, se convertit dans son exil (3).

(1) *Esprit de M. Olier*, t. II, p. 425. 426.

(2) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 425.

(3) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 500 et 503.

Mais la conversion que M. Olier avait surtout à cœur, était celle du Roi lui-même, à cause de l'influence qu'elle pouvait avoir sur tous ses États. On ne saurait imaginer tout ce que sa foi lui inspira pour le succès d'une si belle entreprise, jusques-là qu'il promit au roi d'Angleterre de mettre à sa disposition dix mille hommes de troupes réglées pour rentrer en possession de son royaume, s'il voulait s'engager à y établir la foi catholique (4). Une proposition si extraordinaire pourrait être taxée de témérité, et devrait même être regardée comme une pieuse extravagance de zèle, si l'on n'avait vu déjà, à l'occasion des

(4) Grandet, *Vies Ms. t. I. p. 457.*

† Edouard de Sommerset, pendant la détresse de Charles II, reçut de M. de Bretonvilliers une somme à titre de prêt, dont il donna une reconnaissance signée de sa main, le 22 avril 1650 : « promettant » non-seulement de payer l'argent prêté, mais encore de fonder l'entretien d'un prêtre, pour travailler au bien de la religion, s'il pouvait être rétabli dans une partie de ses terres. » Après le recouvrement de ses domaines, il oublia apparemment cet écrit; du moins le séminaire de Saint-Sulpice ne reçut, ni ne réclama jamais cette somme (1).

(1) *Archives du Royaume, sect. dom. S. 701. Q. n. 6.*

duels, l'ascendant que l'esprit de Dieu donnait à M. Olier sur les plus braves militaires de son temps. Lui qui avait su leur faire fouler aux pieds le préjugé de l'opinion la plus tyrannique, lorsqu'une pareille résolution était encore regardée comme une lâcheté, indigne d'un homme d'honneur; quel courage n'eût-il pas allumé dans ces cœurs généreux, en leur proposant cette fois l'expédition la plus glorieuse, puisqu'elle aurait eu pour fin de soumettre l'Angleterre à Dieu et à son souverain légitime? Le trait que nous avons rapporté du marquis de Fénelon, conduisant au siège de Candie, contre les Turcs, quatre cents gentilshommes en qualité de volontaires, suffit pour montrer que cette proposition n'était point impossible à réaliser.

XIX.

Quoique catholique de cœur, Charles II différa jusqu'à la mort de faire son abjuration.

Mais Dieu, dont les conseils sont impénétrables, n'accorda pas à son serviteur une conversion qui l'aurait tant consolé. Charles, au milieu des amusements de Paris, se livrait à ses passions avec une ardeur qui devait le rendre sourd aux invitations de la grâce, et même avec une publicité qui désespérait ses courtisans. Il était dans ce triste état, lorsque les catholiques et les presbytériens de son royaume, le pressant tour-à-tour, par leurs lettres et leurs messages, d'embrasser leur culte respectif, ses conseillers l'engagèrent à repousser ces tentatives, et il suivit ponctuellement leurs avis, déclarant qu'il était déterminé à vivre et à mourir dans l'église Anglicane, pour laquelle son père avait souffert (1). La politique seule lui fit tenir ce langage; et il y a lieu de penser qu'après ses entretiens avec M. Olier, ce prince était déjà catholique de cœur, et qu'il conserva de ces discours des impressions ineffaçables. Aussi répandit-on le bruit, qu'avant de quitter la France, il avait envoyé secrètement au Pape son abjuration; et le docteur Burnet assure qu'il était déjà catholique (2). Cependant, après avoir été rétabli sur son trône, sacrifiant toujours sa conscience à sa politique et à ses plaisirs, il se

(1) *Lingard*, t. p. 520, 521, 522.

(2) *Rapin de Thoyras*, t. x. p. 68. — *Burnet*, t. I. p. 146. — *Lingard*, t. XII. p. 252.

donna, durant vingt-cinq ans, à ses sujets, pour un Protestant orthodoxe, jusqu'à ce qu'il vit que les plaisirs l'abandonnaient, et que la mort allait le mettre à l'abri de tous les revers de fortune. Ayant appris de ses médecins qu'il n'avait plus que peu d'heures à vivre, il eut recours au ministère d'un prêtre catholique, déclarant qu'il désirait mourir dans la communion de l'Eglise Romaine, et qu'il se repentait sincèrement d'avoir renvoyé jusqu'alors sa réconciliation (1).

(1) *Lingard*,
p. 455. 462.

L'œuvre que M. Olier eut le plus à cœur, après la sanctification du clergé, fut la conversion des sauvages de la Nouvelle-France. Nous avons différé jusqu'ici d'en parler, afin de présenter, dans un même exposé, tout ce qu'il entreprit pour le succès de ce grand dessein. Il gémissait de voir que la foi n'eût presque point encore pénétré dans ce pays, soumis depuis plus d'un siècle à la France, et qu'à la honte du christianisme, l'ambition eût formé diverses compagnies de commerce, pour dépoüiller le Canada de ses richesses, sans que presque personne eût songé à lui porter en échange les richesses bien plus précieuses de la foi. Brûlant du désir de se consacrer à une si noble entreprise, il résolut de former à son tour une compagnie, uniquement dévouée au salut de ces nations abandonnées. Québec, le seul établissement qu'il y eût encore, était trop incommode pour les sauvages du Haut-Canada, qui ne pouvaient alors y descendre facilement pour leur commerce, en sorte que l'œuvre de leur conversion n'avait fait que languir (2). Il conçut donc le dessein de bâtir, dans l'île de Montréal, une ville qui serait tout à la fois le siège des missions, une barrière aux incursions des sauvages, le centre du commerce pour les peuples voisins, et serait consacrée à la très-sainte Vierge, et appelée pour cela Ville-Marie (3). « De tous les projets que l'on a faits pour la conversion de ces barbares, » écrivait, vers la fin du même siècle, le père Le Clercq, Récolet missionnaire,

XX.

M. Olier médite le dessein de procurer la conversion du Canada.

(2) *Les véritables motifs*, etc.
p. 24.

(3) *Mémoires touchant l'établissement de Montréal; Lettres de M. Tronson*, t. XIII. — *Vie de la sainte Bourgeoise*, p. 17. — *Mss. des Hospitalières de la Flèche*.

(1) *Premier établissement de la foi dans la Nouvelle France*, t. II, in-12, 1691, p. 44, 45, 46.

XXI.

Rencontre de M. Olier et de M. de la Dauversière.

(2) *Annales des Hospitalières de Saint-Joseph*, in-8°, p. 6. — *Lettre de M. de Fan-camps*, 28 avril 1660. — *Abregé de la vie de M. de la Dauversière*, Ms.

(3) *Annales*, *ibid.* p. 48, 50.

(4) *Ange Marin. Vies des Pères*, liv. I, ch. II.

« Il n'y en a point eu de plus désintéressé, de plus solide, ni de mieux concerté que celui-ci (1). »

Pendant que M. Olier en méditait l'exécution, il connut, de la manière du monde la plus extraordinaire, un gentilhomme à qui DIEU avait inspiré le même dessein. C'était Jérôme Le Royer de la Dauversière, résidant à la Flèche, en Anjou, qui, après s'être converti à DIEU, portait au plus haut degré l'abnégation, le détachement, l'assiduité à l'oraison, et surtout l'amour des austérités, quoique engagé dans l'état du mariage (2). Il était persuadé qu'il devait donner commencement à une congrégation d'hospitalières, afin d'en former ensuite un établissement dans l'île de Montréal, encore inculte et déserte. Son directeur, à qui il fit part d'un dessein en apparence si extravagant, le rejeta d'abord comme on devait s'y attendre. Néanmoins, après l'avoir examiné mûrement, il finit par y donner son approbation, et permit à M. de la Dauversière d'aller à Paris, pour essayer de se procurer les secours nécessaires à l'établissement d'une colonie dans cette île (3). Il fallait en effet commencer par là, puisque les hospitalières, qu'il voulait fonder, ne devaient être destinées qu'au soulagement des colons, lorsqu'ils seraient malades. Étant arrivé à Paris, il alla se présenter chez le garde-des-sceaux, qui était alors à Meudon; dans le même temps, M. Olier s'y rendit pour quelques affaires, et la Providence voulut qu'ils se rencontrassent dans la galerie de l'ancien château. Alors ces deux hommes, qui ne se connaissaient pas, qui ne s'étaient jamais vus, et n'avaient eu aucune sorte de rapports ensemble, poussés par une sorte d'inspiration, coururent s'embrasser comme deux amis qui se retrouveraient après une longue séparation. « Ils se jetèrent au cou l'un de l'autre, dit M. de Bretonvilliers, avec des tendresses et une cordialité si grandes, qu'il leur semblait qu'ils n'étaient qu'un même cœur. » Ils se saluèrent mutuellement par leur nom, ainsi que nous le lisons de saint Paul et de saint Antoine (4);

M. O
voyag
cent le
ae la
munia
grâces
s'entre
avaient
DIEU d
vues, e
Cette r
moins
de dou
réaliser
moment
merce
M. O
somm
de Soc
rain P
nières
par ses
presque
sa mod

† Ce
authent
titude. O
firmé par
Quaylus
son père
Marie, d
par les r
les Anna
inscrites
cernant l

M. Olier félicita M. de la Dauversière du sujet de son voyage; et, lui mettant entre les mains un rouleau d'environ cent louis d'or, lui dit ces paroles : *Monsieur, je veux être à la partie.* Il célébra ensuite la sainte Messe, où communia M. de la Dauversière; et, après leur action de grâces, ils se retirèrent dans le parc du château, où ils s'entretenirent, durant trois heures, des desseins qu'ils avaient formés l'un et l'autre pour procurer la gloire de Dieu dans l'île de Montréal. Tous deux avaient les mêmes vues, et se proposaient d'employer les mêmes moyens (1). Cette rencontre si extraordinaire, et la conformité non moins frappante de leurs projets, ne leur permettant pas de douter que Dieu ne les eût effectivement choisis pour réaliser de concert cette entreprise, ils se lièrent dès ce moment d'une très-étroite amitié, et entreprirent un commerce de lettres †.

M. Olier commença par former une association de personnes zélées et opulentes (2), connue depuis sous le nom de *Société de Notre-Dame de Montréal*, et que le souverain Pontife daigna encourager par des indulgences plénières (3). Le serviteur de Dieu la dirigea constamment par ses conseils (4), et M. de la Dauversière en exécuta presque toutes les résolutions, en qualité de procureur, que sa modestie lui fit prendre (5). La première fut d'aller de-

(1) *Annales, ib.* p. 56. 57.—*Esprit de M. Olier*, t. III. p. 369.—*Les véritables motifs de la société de Notre-Dame de Montréal*, p. 27.

(2) *Lettres de M. Tronson*, t. XIII. *Mém. sur Montréal*.

XXII.

Formation de la *Compagnie de Montréal*.

(3) *Les véritables motifs*, p. 56.

(4) *Mémoires sur M. de Lalai*, liv. VIII. p. 154. in-12. 1761.

(5) *Montréal en Canada*, in-4o. p. 1. *Ms. des Hospitalières de la Flèche*.

(1) *Mémoires aut.* t. I. p. 97.

(2) *Esprit de M. Olier*, t. III. p. 369.

(3) *Vies de quelques prêtres de S. Sulpice*, p. 277. *Ms.*

(4) *Ms. des hospitalières de la Flèche*, p. 2.

(5) *Ms. in-18. ib.*

(6) *Mémoires et Remarques. Ms. ibid.*

(7) *Annales ou histoire, etc. Saumur 1820*, p. 56. 57.

(8) *T. I. p. 33. 34.*

(9) *Relation abrégée des Hospitalières en le Canada*, ch. II. p. 7. — *Autre Mémoire composé en 1713.*

† Ce trait est attesté par un trop grand nombre de monuments authentiques, pour que sa singularité puisse seule en affaiblir la certitude. Outre le témoignage de M. Olier lui-même (1), il est confirmé par M. de Bretonvilliers (2), par l'auteur de la Vie de M. de Quaylus (3); par M. de la Dauversière, fils, dans ses Mémoires sur son père (4); par la sœur Morin, religieuse hospitalière de Ville-Marie, dans une lettre écrite en France, à la mère des Essarts (5); par les religieuses hospitalières de la Flèche (6); il est consigné dans les *Annales* imprimées de ces religieuses (7), dans leurs *Annales manuscrites* (8), enfin dans plusieurs autres mémoires particuliers, concernant leur institut (9).

(1) *Les véritables motifs*, p. 27.

(2) *Lectures de M. Tronson*, t. XIII. *Mémoire sur Montréal*. — *Archives de la marine*. Nouvelle France : *Foi et hommage*, etc. pt. vol. in-f^o. côté *Saint-Sulpice*.

mander l'île de Montréal à M. de Lozon, intendant du Dauphiné, qui l'avait reçue en don de la grande compagnie du Canada, à condition d'y établir une colonie. Ce magistrat, cédant aux instances réitérées de M. de la Dauversière, qui fit deux fois, à cette fin, le voyage de Dauphiné (1), substitua M. Olier et ses associés à sa place, par contrat passé à Grenoble, le 17 août 1640, et approuvé par la grande compagnie, au mois de décembre suivant (2).

Voici les principales dispositions des articles que la société de Montréal s'engage à exécuter, et qui furent vraisemblablement rédigés par M. Olier et M. de la Dauversière. « Le dessein des associés est de travailler purement » pour la gloire de DIEU et le salut des sauvages. Pour » atteindre ce but, ils ont arrêté entre eux d'envoyer l'au » prochain, à Montréal, quarante hommes bien conduits, » équipés de toutes choses nécessaires pour une habitation » lointaine, et de fournir deux chaloupes pour transporter » les vivres de Québec à Montréal. Ces quarante hommes » étant arrivés dans l'île, se fortifieront d'abord contre les » sauvages, puis s'occuperont, pendant quatre ou cinq » ans, à défricher la terre et la mettre en état d'être cul- » tivée. Pour avancer cet ouvrage, les associés augmen- » teront, d'année en année, le nombre des ouvriers, selon » leur pouvoir; enverront des bœufs et des laboureurs à » proportion de ce qu'il y aura de terres défrichées, et un » nombre suffisant de bestiaux pour en peupler l'île et en » graisser les terres. Les cinq années étant expirées, les » associés, sans interrompre le défrichement, feront bâtir » un séminaire, c'est-à-dire une sorte de collège, pour y » instruire les enfants mâles des sauvages. On tâchera de » conserver habituellement dans cette maison dix ou douze » ecclésiastiques, dont trois ou quatre sauront les langues » du pays, afin de les enseigner aux missionnaires qui » viendront de France. Ceux-ci, en arrivant, se reposeront » un an au séminaire, pour apprendre ces langues, et en-

» su
» qu
» na
» s'e
» de
» un
» va
» pa
» ces
» des
» ou
» qu
» sau
» ne
» po
» pro
» ass
» ten
» cha
» suit
» dan
» et y
» dit
» vag
M
envoy
chosc
l'anne
mille
térêt.
étaient
des c
d'ant
et son
citer

» suite être dispersés parmi les nations sauvages, selon
 » qu'il sera jugé à propos. S'ils tombent malades, le sémi-
 » naire leur servira de retraite. Les autres ecclésiastiques
 » s'occuperont à l'instruction des enfants des sauvages et
 » des Français habitants de ladite île. Il y faudra encore
 » un séminaire de religieuses pour instruire les filles sau-
 » vages et les françaises, et un hôpital pour y soigner les
 » pauvres sauvages quand ils seront malades. Enfin toutes
 » ces choses étant en bon état, on ne pensera qu'à bâtir
 » des maisons pour loger quelques familles françaises, les
 » ouvriers nécessaires dans le pays, les jeunes gens mariés
 » qui auraient été instruits aux séminaires, et les autres
 » sauvages convertis, qui voudraient s'y arrêter. On don-
 » nera à ceux-ci quelques terres défrichées, des grains
 » pour les semer, des outils et des hommes pour leur ap-
 » prendre à les cultiver. Au moyen de ces mesures, les
 » associés espèrent de la bonté de DIEU, voir en peu de
 » temps une nouvelle Eglise, qui imitera la pureté et la
 » charité de la primitive; ils espèrent encore que, dans la
 » suite, eux-mêmes et leurs successeurs, étant bien établis
 » dans l'île de Montréal, pourront s'étendre dans les terres
 » et y faire de nouvelles habitations, tant pour la commo-
 » dité du pays, que pour faciliter la conversion des sau-
 » vages (1).»

M. de la Dauversière et M. Olier avaient déjà
 envoyé à Québec, vingt tonneaux de vivres, et d'autres
 choses nécessaires à l'établissement de la colonie; et,
 l'année suivante (2), ils assemblèrent environ trente fa-
 milles, qui, par zèle pour la religion, plutôt que par in-
 térêt, se dévouèrent à cette bonne œuvre. De ce nombre
 étaient des gentilshommes, des négociants, des artisans,
 des cultivateurs. Il manquait un homme d'expérience et
 d'autorité, qu'on pût mettre à la tête de la colonie; M. Olier
 et son collègue avaient souvent demandé à DIEU d'en sus-
 citer quelqu'un (3), lorsque M. Paul de Chaumedy, de

(1) Pièce ms.

XXIII.

M. Olier et
 M. de la Dau-
 versière en-
 voient une co-
 lonie dans l'île
 de Montréal.

(2) Relation de
 ce qui s'est passé
 en la Nouvelle-
 France, en 1642.
 par le père Vi-
 mont, ch. IX. p.
 125. — Premier
 établissement etc.
 t. II, p. 49.

(3) Les véritables motifs, etc.
 p. 29.

(1) *Vie de la sœur Bourgeoise*, p. 22, 27.

(2) *Ibid.* p. 23, 24. — *Mémoires sur la vie de M. de Lavul*, t. VIII. — *Annales des Hospitalières*, p. 11. — *Essai sur l'Influenza*, t. I. p. 555. — *Premier établissement de la Foi*, etc. t. II. p. 47, 51.

(3) *Mémoires ant. de M. Olier*, t. II. p. 51. — *Copie des Mémoires*, t. III, p. 129. — *Attestations ant. touchant M. Olier*, p. 53.

(4) *Les véritables motifs*, p. 50.

(5) *Vie de la sœur Bourgeoise*, *ibid.* — *Annales*, 350, 351.

(6) *En 1642.*

Maisonneuve, exercé dès sa jeunesse au métier des armes, et tout dévoué aux intérêts de la religion, se présenta de lui-même pour conduire ce dessein (1). Ils demandaient aussi à DIEU d'inspirer un semblable dévouement à quelque femme courageuse, qui pût assister les malades de la colonie; et, dans le même temps, arriva de Langres à Paris mademoiselle Mause, qui s'offrit en effet pour les servir (2). Après qu'elle eut fait connaître ses dispositions à M. Olier et à Marie Roussea (3), qui la confirmèrent dans son dessein et acceptèrent avec reconnaissance ses services, elle se rendit à la Rochelle pour l'embarquement. Là elle eut occasion de voir, pour la première fois, M. de la Dauversière, et entra aussitôt dans un parfait accord de vues et d'esprit avec ce grand serviteur de DIEU (4).

Enfin la petite troupe s'étant partagée sur deux vaisseaux, mit à la voile vers la fin du mois de juin 1641, et arriva heureusement à Québec, où elle passa l'hiver (5).

Les missionnaires de la compagnie de JÉSUS résidant dans cette ville, et que les associés de France avaient priés d'assister spirituellement ces pieux colons, en attendant qu'on leur envoyât des ecclésiastiques, admirèrent leur courage, et la foi de ceux qui dirigeaient une entreprise si hardie; ensorte que le père Vimont, leur supérieur, en écrivit en ces termes (6) au provincial de France. « Un grand homme de bien, n'ayant jamais vu le Canada que devant DIEU, se sentit fortement inspiré d'y travailler pour sa gloire. Ayant fait rencontre d'une personne de même cœur, (il parle de M. de la Dauversière et de M. Olier) ils envoyèrent, l'an 1640, vingt tonneaux, et l'année dernière firent passer quarante hommes pour former les fondements de ce généreux dessein. Cette entreprise paraîtrait autant téméraire qu'elle est sainte et hardie, si elle n'avait pour base la puissance de celui qui ne manque jamais à ceux qui n'entreprennent rien qu'au branle de ses volontés; et qui saurait ce qui se passe pour

» faire
 » que
 Per
 du pr
 alors
 sémin
 ce fut
 la col
 réunir
 la com
 le sain
 point p
 voisins
 protec
 rent et
 Dame
 les mo
 qu'on
 au mo
 d'hom
 trouve
 session
 rait to
 maître
 une vi
 tant fa
 nécess
 sans s
 cents

† La
 quelque
 incerta
 qu'on p
 tables m
 réat, p

« faire réussir cette grande entreprise, jugerait aussitôt (1) *Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle-France, en 1642. ibid.* »
 « que Notre-Seigneur en est le véritable auteur (1) †. »

Pendant que les colons attendaient à Québec le retour du printemps, pour passer à Montréal, M. Olier, retiré alors à Vaugirard, où il commençait l'établissement de son séminaire, conçut un dessein bien digne de sa religion : ce fut de consacrer cette île à la Sainte Famille, avant que la colonie en prit possession. Au mois de février 1642, il réunit dans l'église de Notre-Dame tous les membres de la compagnie de Montréal, dit la sainte Messe à l'autel de la sainte Vierge, où il communia tous ceux qui n'étaient point prêtres, tandis que les prêtres célébraient aux autels voisins; et tous consacrerent l'île à la Sainte Famille, sous la protection particulière de la sainte Vierge, et se consacrerent eux-mêmes à ce pieux dessein (2). Au sortir de Notre-Dame, ils se rendirent à l'hôtel de Lozon, pour concerter les moyens de consolider la bonne œuvre. Il fut résolu qu'on ferait un armement considérable, qu'on fréterait au moins trois navires, pour transporter à Montréal autant d'honnêtes familles de différents états, qu'on en pourrait trouver disposées à cette émigration; qu'on prendrait possession de l'île au nom de la très-sainte Vierge, qui en serait toujours regardée comme la première et la véritable maîtresse; et qu'avec la permission du Roi, on y bâtirait une ville sous le nom de *Ville-Marie*. Puis, chacun s'étant fait un devoir de contribuer généreusement aux frais nécessaires pour l'exécution de ce dessein, on recueillit, sans sortir de l'assemblée, une somme de plus de deux cents mille livres (3) *.

† La plupart ne connaissant point ces motifs, s'étonnaient que quelques particuliers osassent tenter une entreprise si onéreuse et si incertaine; et ce fut pour dissiper les bruits répandus à ce sujet, qu'on publia, en 1645, un ouvrage anonyme sous ce titre : *Les véritables motifs de messieurs et dames de la Société de Notre-Dame de Montréal, pour la conversion des sauvages de la nouvelle France, in-4°.*

(1) *Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle-France, en 1642. ibid.*

XXIV.

M. Olier consacra à la Sainte Famille l'île de Montréal

(2) *Relation ibid. p. 126. — Premier établissement de la Foi, ibid. p. 49.*

(3) *Vie de la sœur Bourgeois, p. 21. — Essai sur l'influence, t. 1, p. 555.*

* NOTE 3.

XXV.

La colonie arrive heureusement à l'île de Montréal. Commencement de Ville-Marie.

(1) *Annales des Hospitalières*, p. 353.

(2) *Relation du père Vimont*, p. 150. 151. — *Essai sur l'influence*, p. 356.

(3) *Vie de la sœur Bourgeois*, p. 26.

(4) *Annales des Hospitalières*, p. 353.

(5) *Vie de M. Olier, par le père Giry*, 1^{re} partie, chap. vi. — *Vies Ms. de Grandet*, t. I, p. 151. — *Gall. Christiana*, t. VII, col. 1017.

(6) *Mémoires ant. de M. Olier*, t. I, p. 97.

XXVI.

La colonie est continuellement harcelée par les sauvages.

Le 17 mai 1642, la petite troupe qui avait passé l'hiver à Québec arriva enfin à Montréal. En abordant, elle se prosterna sur le rivage, et, dans les transports d'un saint enthousiasme, elle entonna plusieurs psaumes pour témoigner sa reconnaissance à DIEU (1). Dans le lieu destiné pour la nouvelle ville, on éleva des tentes et des pavillons pour se loger, et l'on dressa un autel, où le lendemain le père Vimont, après le *Veni Creator*, célébra le premier le saint sacrifice, et exposa le saint Sacrement pour obtenir du ciel un heureux commencement à cette sainte œuvre. Une chapelle construite avec des écorces fut d'abord le lieu où l'on déposa le très-saint Sacrement (2), qui depuis ce moment a toujours été conservé à Ville-Marie (3); et comme le pays ne fournissait ni huile ni cire, on mit devant le tabernacle qu'on avait apporté de France, au lieu de lampe, une fiole de verre, où l'on avait renfermé plusieurs mouches à feu, insectes qui, lorsqu'on les multiplie, jettent une lumière semblable à celle de plusieurs bougies réunies (4).

Tels furent les commencements de Ville-Marie. Il ne manquait aux vœux de M. Olier que de pouvoir passer lui-même dans ce pays lointain (5). Nous avons vu qu'en 1636 l'autorité du père de Condren fut seule capable de l'arrêter; depuis, il ne cessa de gémir et de soupirer pour obtenir un jour cette grâce. « Etant instruit, écrivait-il en 1642, des biens qui se font en Canada, pays habité par des peuples gentils, et me trouvant lié de société comme miraculeuse à celui à qui Notre-Seigneur a inspiré le mouvement et commis l'entreprise de Ville-Marie, je me suis toujours senti porté d'aller finir mes jours en ces quartiers, avec un zèle continu d'y mourir pour mon maître. Qu'il m'en fasse la grâce, s'il lui plaît: je continuerai toujours à l'en solliciter avec instances (6). »

Pour se mettre à couvert des incursions des sauvages, la colonie construisit à la hâte quelques fortifications avec de gros pieux. Bientôt elle s'y vit harcelée par les Iroquois,

les plus
contum
ensuite
joignit
de dix
l'inexp
que par
cablés
sauvage
moins,
très-me
petits c
lieu à
" mader
" ment
" tourn
" lence
" de si
" fréque
" Ils tu
" sons d
" sûreté
" le déf
Dans ce
de repa
compag
plus de
des arm
glorieu
Un s
voume
geois,
me co
digne é
de se d

les plus cruels d'entre ces peuples barbares, et qui avaient coutume de brûler vifs leurs prisonniers, et de se nourrir ensuite de leurs chairs. A ces alarmes journalières, se joignit encore la disette : car la terre, pendant plus de dix ou douze ans, ne produisit presque rien, tant par l'inexpérience des colons à l'égard du climat de ce pays, que par les travaux sans nombre dont ils se voyaient accablés (1). Quoiqu'on eût la consolation de voir plusieurs sauvages embrasser le christianisme, cette île fut néanmoins, dans les premiers temps, le théâtre d'une guerre très-meurtrière, qui, dans une infinité de surprises et de petits combats, fit répandre beaucoup de sang, et donna lieu à des cruautés inouïes. « Les Iroquois, écrivait mademoiselle Manse, ayant vaincu et presque entièrement détruit les Hurons, leurs anciens ennemis, se tournèrent contre nous avec plus d'orgueil et d'insolence qu'ils n'avaient fait jusqu'alors. Ils nous serraient de si près, et leurs attaques étaient si brusques et si fréquentes, qu'il n'y avait plus de sûreté pour personne. Ils tuèrent plusieurs des nôtres, et brûlèrent des maisons de Ville-Marie. Notre hôpital même n'était pas en sûreté, et il fallut y mettre une forte garnison pour le défendre; enfin tout le monde était découragé (2). » Dans cet état de choses, M. de Maisonneuve prit le parti de repasser en France pour demander des renforts à la compagnie de Montréal; et parvint en effet à rassembler plus de cent hommes, tous robustes, exercés au métier des armes, et qui s'embarquèrent avec joie pour une si glorieuse expédition.

Un secours non moins utile à la colonie, ce fut le dévouement d'une fille de Troyes, nommée Marguerite Bourgeoise, qui y établit, pour l'instruction des petites filles, une congrégation nombreuse encore subsistante. Cette digne émule de mademoiselle Manse, inspirée comme elle de se consacrer à cette œuvre naissante, quitta sa patrie

(1) *Annales des Hospitalières*, p. 356. 357.

(2) *Vie de la sœur Bourgeoise*.

XXVII.
Dévouement
de la sœur Bour-
geoise.

avec un courage et une confiance que l'esprit de Dieu pouvait seul lui inspirer. « Je dis alors en moi-même, écrit-elle dans la suite à M. Tronson, si c'est la volonté de Dieu que j'aile en Canada, je n'ai besoin d'aucune chose; et je partis sans denier ni maille, n'ayant qu'un petit paquet que je pouvais porter sous mon bras (1). » Après une multitude de difficultés, dont la sœur Bourgeois triompha par la générosité de son zèle, elle s'embarqua cette année 1653, arriva à Montréal, et déploya, dans cette colonie, la charité d'une héroïne et d'un apôtre. Ville-Marie se composait alors d'une cinquantaine de maisons, dispersées çà et là dans l'enceinte d'un petit fort de pieux, et de quelques cabanes dressées dans la campagne, qu'on commençait à peine à défricher. La sœur parcourait seule, chaque jour, presque toutes ces maisons, pour y instruire les enfants et les ignorants; et, semblant encore se multiplier elle-même, on la voyait visiter et servir les malades, consoler les affligés, blanchir le linge et racommoder les hardes des pauvres et des soldats, ensevelir les morts, et se déponiller, en faveur des nécessaires, des choses les plus indispensables. Enfin, ne pouvant suffire aux besoins des habitants, dont le nombre croissait de jour en jour, elle revassa plusieurs fois en France, pour y chercher des coopératrices; et quoiqu'elle ne promît que des privations et des souffrances aux filles qui s'offraient pour la suivre, elle ne laissa pas de former une nombreuse communauté (2).

(1) *Lettre aut. de la sœur Bourgeois.*

(2) *Vie de la sœur Bourgeois. — Premier établissement de la Foi dans la Nouvelle-France, t. II, p. 59.*

XXVIII.

M. Olier et ses associés demandent l'érection d'un siège épiscopal à Ville-Marie.

M. Olier, de son côté, avait singulièrement à cœur de procurer un autre genre de secours non moins important à la colonie. En fondant Montréal, les associés avaient dessein d'y attirer tous les sauvages répandus dans un rayon de plus de quatre cents lieues, pour les instruire de la religion. Ce projet demandait un grand nombre d'ouvriers, toujours présents dans le pays; et comme on n'en trouvait point en France qui voulussent aller évangéliser des peuples si

cruels, il p
seopai, or
lieux mêm
avait auss
ce siège,
lorsque D
même apr
livres, po
pitre (2).
Paris, les
évêque de
la nécessit
de deman
appliquée
à la Reine
d'écrire à
pas néces
Montréal
comme le
Roi nomm
tigny, do
mier évêq
dans le
Roi, da
nédictio
dernière
fût étab
et ils on
Sainteté
saire à
sant au P
hâter cet
fait pent
suite les
firent dif

cruels, il pensa que, si l'on pouvait y ériger un siège épiscopal, on formerait, par ce moyen, des ouvriers sur les lieux mêmes. M. Le Gauffre, successeur du père Bernard, avait aussi sollicité avec beaucoup d'ardeur l'érection de ce siège, et avait même été nommé pour aller l'établir, lorsque Dieu l'appela à lui (1). Mais, voulant y contribuer même après sa mort, il laissa, par son testament, dix mille livres, pour servir à la dotation de l'évêque et de son chapitre (2). Le clergé de France étant alors assemblé à Paris, les associés de Montréal prièrent M. Godeau, évêque de Grasse, d'exposer à cette illustre compagnie, la nécessité de donner un évêque à la Nouvelle-France, et de demander que la somme, laissée par M. Le Gauffre, fût appliquée à sa destination. L'assemblée députa, en effet, à la Reine, les évêques de Séez et de Grasse, et résolut d'écrire à Sa Sainteté, s'il en était besoin. Ce moyen n'était pas nécessaire : la Reine, dévouée elle-même à l'œuvre de Montréal, fit écrire au Pape, au nom du jeune Roi ; et, comme le pays était soumis à la monarchie française, le Roi nomma pour évêque M. François de Laval de Montigny, dont on a déjà parlé, et qui fut, dans la suite, premier évêque de Québec (3). * Ceux qui ont porté la foi dans les pays septentrionaux de l'Amérique, disait le Roi, dans sa lettre au Pape, ont réussi avec tant de bénédiction dans leur entreprise, que, pour y mettre la dernière main, ils ont cru être obligés de demander qu'il fût établi un évêque et un siège épiscopal en ce pays-là ; et ils ont eu recours à nous pour solliciter, auprès de Votre Sainteté, l'établissement qu'ils jugent absolument nécessaire à cette église naissante (4). Le Roi termine, en faisant au Pape les instances et les prières les plus vives pour hâter cette création. Mais des oppositions puissantes, que fait peut-être entrevoir la demande si pressante du Roi, et ensuite les troubles politiques qui survinrent dans le royaume, firent différer long-temps l'exécution de ce dessein.

(1) Grandet, *Vies Ms.* t. I. p. 488.

(2) *Ibid.* pag. 491.—*Essai sur l'influence*, t. I. p. 550.—*Vie du père Bernard, par le père Lempereur*, ch. 20.

(3) *Gallia Christiana*, t. II. col. 1038.

(4) *Archives du ministère des affaires étrangères; Rome. 1644. 3 derniers mois.*

XXIX.

M. de Quaylus est proposé pour être évêque de Ville-Marie.

Après la cessation des troubles, les associés de Montréal renouvèlent leur demande, et offrirent non-seulement de supporter toutes les dépenses qu'occasionnerait cette érection, mais encore de donner, pour dotation de l'évêché et du chapitre, la moitié de l'île, avec tous les droits seigneuriaux et les terres déjà défrichées. La difficulté était de remplir un tel siège : un ecclésiastique du séminaire de Saint-Sulpice consentit par zèle à l'occuper, et l'évêque de Vence le proposa à l'assemblée du clergé, sans le nommer encore. « C'est un abbé, dit-il, qui veut bien aller sacrifier, parmi ces sauvages, son bien et sa personne. Je ne le puis encore nommer; mais je dois assurer la compagnie qu'il a toutes les conditions requises, soit de zèle, soit de prudence, soit de doctrine, qui sont nécessaires à un homme qui va fonder une église parmi les infidèles. Depuis plusieurs années, il travaille dans les diocèses de quelques-uns de nosseigneurs les évêques de Languedoc, avec un très-grand fruit, et il y a lieu d'espérer que DIEU bénira ses travaux. » L'assemblée approuva unanimement la proposition, et chargea M. Godeau de faire en son nom, conjointement avec les Agents du clergé, toutes les sollicitations nécessaires auprès du Pape, du Roi et du cardinal Mazarin (3). Ils s'en occupèrent avec beaucoup d'activité du côté de Rome; il paraît qu'au mois de janvier suivant 1657, on n'attendait plus que le consentement du monarque; et pour l'obtenir plus sûrement, les associés dressèrent le contrat de dotation de l'évêché et du chapitre, et le remirent à l'assemblée du clergé, qui devait le présenter au Roi. Dans sa séance du 10 janvier, M. Godeau, parlant encore de ce dessein, nomma cette fois l'ecclésiastique qui consentait à aller occuper ce nouveau siège. C'était M. de Quaylus, l'un des premiers associés de Montréal. « C'est un homme, dit-il, dont tous messeigneurs les évêques de Languedoc connaissent la probité, le zèle, la capacité, et qui possède une

(1) Assemblée de 1656. 10 août, p. 629.

abbaye assez considérable. Il veut bien aller se sacrifier dans ce nouvel évêché, dans un pays barbare, et si éloigné de toute consolation (1). »

Outre l'érection d'un siège épiscopal dans ce pays, on désirait encore l'établissement d'une communauté de missionnaires, ainsi qu'on se l'était proposé au commencement. M. de Maisonneuve, gouverneur de l'île, vint en France pour en représenter de vive voix la nécessité, et pressa M. Olier de se charger lui-même de cette œuvre. Tous les membres de la *Société de Montréal* exprimant aussi le même vœu, M. Olier accepta enfin la conduite de cette mission, conformément à la pensée que Dieu lui avait inspirée depuis long-temps (2). Mais, sur ces entrefaites, le dessein de l'établissement d'un évêché échoua par l'opposition de quelques personnes puissantes (3). Sans être arrêté par ce contre-temps, M. Olier nomma M. de Quaylus pour être supérieur de l'établissement projeté, et lui associa trois ecclésiastiques, M. Souart, destiné pour la cure de Ville-Marie; M. de Galinée, qui devait former les sauvages chrétiens et les réunir en village; et M. Dallet, pour servir de secrétaire à M. de Quaylus, nommé vicaire-général pour le Canada (4). Lorsque M. Olier proposa cette mission à ses ecclésiastiques, tous s'offrirent comme de concert. L'un d'eux, M. Le Maître, voulant témoigner son zèle, se mit alors à dire, qu'une fois en Canada, il serait prêt à courir de toutes parts pour chercher des sauvages; qu'il irait même les trouver dans leur pays. « Vous n'en aurez pas la peine, » reprit M. Olier; ils viendront bien vous chercher eux-mêmes, et vous vous en trouverez si environné, que vous ne pourrez vous échapper de leurs mains (5). » Cette prédiction fut bientôt justifiée par l'événement. Deux ans après la mort du serviteur de Dieu (6), on envoya M. Le Maître à Ville-Marie. Le jour de la Décollation de saint Jean-Baptiste, 29 août 1661 (7), après avoir dit la sainte Messe à la campagne, il se mit à faire la garde pendant que les

(1) *Assemblée de 1656, 10 janvier 1657. pag. 1060.*

XXX.

M. Olier envoya de ses prêtres à Ville-Marie.

(2) *Mémoires sur M. de Laval, liv. VIII.*

(3) *Œuvres d'Arnaud, tom. XXXIV. p. 724 et suiv.*

(4) *Vie de la sœur Bourgeois, p. 31. — Premier établissement de la Foi en la Nouvelle-France, par le père Le Clercq, t. II. p. 49. 56. — Vie de M. Olier, par le père Giry, partie 1^{re}. ch. XIX. — *Recherches historiques, t. III. p. 344. 345. — Année Dominicaine, ibid. p. 487. — (5) Gall. Christiana. t. VII. col. 1018.**

(6) *Lettres circulaires des Hospitalières de la Fleche. Ms. in-fol. 2^e part. p. 1.*

(7) *Vie de la sœur Bourgeois.*

(8) *Histoire de la Nouvelle-France, par le père Charlevoix — Lettres de Marie de l'Incarnation, in-4^o. 2^e part. p. 502.*

XXXI.
Mort de M. M.
Le Maltre et Vi-
gnal.

serviteurs de la communauté s'occupaient à la moisson. Alors une troupe d'Iroquois, cachés en embuscade, fondirent sur lui et lui tranchèrent la tête, qu'ils mirent dans un mouchoir, et qu'ils emportèrent dans leur pays. « Lors- que ces barbares l'eurent décapité, écrivait les Hospitalières de Montréal à leurs sœurs de France, tous les traits de son visage demeurèrent empreints sur ce mouchoir, en sorte que plusieurs des nôtres, qui étaient prisonniers dans leur pays, le reconnurent parfaitement : ce que nous ont dit plusieurs fois M. de Saint-Michel, M. de Caillères, personnes dignes de foi, ainsi qu'un père Jésuite, qui était prisonnier d'une nation plus éloignée, et qui nous a assuré que les sauvages lui avaient parlé de cette merveille comme d'une chose extraordinaire. Ce qu'il y a de particulier, c'est qu'il n'y avait point de sang au mouchoir, et qu'il était très-blanc : il paraissait dessus comme une cire blanche très-fine, qui représentait la face du serviteur de Dieu. Les sauvages s'entre-disaient les uns autres, que cet homme était un grand démon, ce qui veut dire, parmi eux, un homme excellent et tout esprit. Ils en conçurent une si grande crainte, qu'ils vendirent ce mouchoir aux Anglais. Le père Jésuite fit tout son possible pour l'acheter ; mais ils ne put y réussir, les sauvages ayant menacé les Anglais de les détruire, s'ils le lui donnaient (1). »

La sœur Bourgeois, qui rapporte les mêmes circonstances, ajoute qu'on regardait comme un fait constant, que M. Le Maltre avait parlé, après que sa tête eut été séparée de son corps (2). Sans doute, qu'à l'exemple du premier martyr, saint Etienne, il demanda grâce pour ses meurtriers ; car le sauvage qui lui avait tranché la tête, et qui s'appelait Hoandoron, eut le bonheur de se convertir et de mourir à la mission des prêtres de Saint-Sulpice, aussi chrétiennement qu'il avait vécu depuis son baptême (3).

« Cette perte, continuent les Hospitalières, nous a coûté

(1) *Lettres circulaires*, *ibid.* p. 2. — *Vie de la sœur Bourgeois*, p. 80. — Voyez aussi : *Charles-voix*, t. I. liv. VIII. p. 554.

(2) *Vie de la sœur Bourgeois*.

(3) *Eloges de quelques personnes mortes en odeur de sainteté à Montréal*, par M. Levaçon de Belmont. Ms. p. 125.

bien des la-
ration dont
de DIEU, c
devions. «
au moins d
qui nous a
Dieu en a
le même s
dernier, il
pour satisf
vriers à un
faire tirer,
les sauvage
non conte
C'étaient d
auts, main
vivement a

La compa
défricher et
la conversio
cette œuvre
substituée à
Saint-Sulpic
sion et dona
droits devin
charge très-
penses, pot
contraints d
Bretonvillie
ques autres
intéressée
ils défriché
rent en val
et entretin
« Certaine

...IRES.
 ...ent à la moisson,
 ...embuscade, fon-
 ...qu'ils mirent dans
 ...leur pays. « Lors-
 ...ivaient les Hespé-
 ...e France, tous les
 ...reints sur ce mon-
 ...s, qui étaient pri-
 ...rent parfaitement
 ...de Saint-Michel,
 ...de foi, ainsi qu'un
 ...e nation plus cloi-
 ...uvages lui avaient
 ...e chose extraordi-
 ...qu'il n'y avait point
 ...s-blanc : il parais-
 ...s-fine, qui repré-
 ...Les sauvages s'en-
 ...me était un grand
 ...homme excellent
 ...si grande crainte,
 ...glais. Le père Fé-
 ...eter ; mais ils ne
 ...acc les Anglais de
 ...
 ...s mêmes circon-
 ...fait constant, que
 ...te eut été séparée
 ...emple du premier
 ...e pour ses meur-
 ...hé la tête, et qui
 ...se convertir et de
 ...nt-Sulpice, aussi
 ...son baptême (3).
 ...res, nous a coûté

... bien des larmes, tant à cause de l'estime et de la véné-
 ...ration dont nous étions pénétrés pour ce grand serviteur
 ... de DIEU, que pour les obligations infinies que nous lui
 ... devons. » Puis elles ajoutent : « Nous nous flattions
 ... au moins de posséder pendant long-temps M. Vignal (1),
 ... qui nous avait été donné pour supérieur, mais le bon
 ... DIEU en a bien disposé autrement, et lui a fait éprouver
 ... le même sort qu'à M. Le Maître. Après la mort de ce
 ... dernier, il fut mis économé du séminaire, et obligé,
 ... pour satisfaire à sa charge, d'aller avec quelques ou-
 ... vriers à une habitation nommée l'Île-la-Pierre, pour en
 ... faire tirer, afin de bâtir le séminaire : il fut aperçu par
 ... les sauvages, qui le prirent et le tuèrent. Ces malheureux
 ... non contents de cela, firent rôtir sa chair et la mangèrent.
 ... C'étaient des circonstances bien douloureuses pour ses
 ... amis, mais particulièrement pour nous qui en sommes
 ... vivement affligés (2) ». •

La compagnie de Montréal avait travaillé jusqu'alors à
 ... défricher et à peupler le pays, uniquement pour procurer
 ... la conversion des sauvages. Désirant de voir continuer
 ... cette œuvre dans le même esprit de désintéressement, elle
 ... substitua à sa place les ecclésiastiques du séminaire de
 ... Saint-Sulpice ; et, par contrat du 9 mars 1663, leur fit ces-
 ... sion et donation de tous les droits seigneuriaux (3). Ces
 ... droits devinrent, pour les nouveaux possesseurs, une
 ... charge très-onéreuse : ils furent même obligés à tant de dé-
 ... penses, pour le soutien de cette colonie, qu'ils auraient été
 ... contraints de l'abandonner, sans les libéralités de M. de
 ... Bretonvilliers, de M. de Quaylus, de M. du Bois et de quel-
 ... ques autres prêtres du séminaire (4) ». Une conduite si dés-
 ... intéressée attira la bénédiction de DIEU sur leurs travaux :
 ... ils défrichèrent peu à peu toute l'île, la peuplèrent, la mi-
 ... rent en valeur, établirent des paroisses, bâtirent des églises,
 ... et entretenirent, pour les sauvages, diverses missions (5).
 ... • Certainement vingt particuliers, entre lesquels on aurait

(1) Et non Vi-
 gnol.

(2) Lettres cir-
 culair. *ibid.* p. 3.

• NOTE 4. •

XXXII.

La compa-
 gnie de Saint-
 Sulpice se char-
 ge de la mission
 de Ville-Marie.

(3) Premier é-
 tablissement de la
 Foi, t. II, p. 54.
 78. — Consulta-
 tion de M. Dupin,
 in-4°. 1826, p.
 10. — Mémoires
 sur Montréal. *Let-
 tres de M. Tron-
 son*, t. XIII.

(4) Lettres de
 M. Tronson. *Mé-
 moires, etc.* tom.
 XIII. t. XIV. p.
 194.

• NOTE 5. •

(5) Mémoires
 sur M. de Laval.

» partagé cette île, disait le père Charlevoix, ne l'auraient
 » pas mise dans l'état où nous la voyons, et n'y rendraient
 » pas les peuples aussi heureux : c'est le fruit du travail et
 » de la bonne conduite des seigneurs. On avait en, dès le
 » commencement, une attention particulière à n'y recevoir
 » que des habitants d'une exemplaire régularité ; et cette
 » île ressemblait à une communauté religieuse (1). » Un

(1) *Charlevoix, Histoire de la Nouvelle-France, t. I. liv. IX. p. 389. l. III. p. 437.*

» autre historien ajoute : « Il a régné long-temps, entre les ha-
 » bitants de Montréal, une sorte de communauté de biens,
 » qui subsiste encore dans les campagnes : on allait, dans
 » les voyages, loger chez les premiers venus ; rien n'était
 » fermé sous la clef, et il était inouï qu'on eût eu à se repentir
 » de sa confiance (2). Enfin les espérances de M. Olier,

(2) *Mémoire sur M. de Laval.*

(3) *Lettres diverses de M. Tronson, t. XIII. p. 504.*

sur l'accroissement de cette colonie (3), ont été pleinement réalisées : la ville de Montréal, ou autrement Ville-Marie, formée d'abord de quelques cabanes, comme on a vu, prit tant d'accroissement, qu'elle comptait quinze ou seize cents habitants, en 1677 (4). Un siècle après, elle était presque aussi considérable que Québec (5), et aujourd'hui elle se compose d'une population de plus de quarante mille âmes, et vient même enfin d'être honorée d'un siège épiscopal. M. Olier n'eut point la consolation de voir de si heureux résultats, étant mort avant que M. de Quaylus et ses compagnons eussent mis à la voile. Néanmoins, comme il sentait qu'il touchait à sa fin, et craignait qu'après lui on ne renonçât à un dessein qui devait être d'abord si onéreux et si difficile, il recommanda, peu de temps avant de mourir, qu'on ne laissât pas de le poursuivre, déclarant que telle était la volonté de DIEU (6).

(6) *Oeuvres d'Arnauld, tom. XXXIV.*

NOT

LES MISSU

NOTE 1.

venues, ce n'est
 jet de son in
 croyait avoir
 tification de
 ses ecclésiast
 crainte que
 capitales. M
 Saint-Sulpic
 Limoges, a
 offrait un fo
 » s'accorde
 » toujours
 » de la ma
 » fera pren
 » en lui fai
 » ordinaire
 » combien
 » point se
 » Limoges
 constance
 » vous mo
 » nos usag
 » doivent
 révocation
 ques du s
 respect p
 fication d
 avait fait

NOTES DU CINQUIÈME LIVRE.

LES MISSIONS SONT ÉTRANGÈRES A L'OBJET DE L'INSTITUT DE SAINT-SULPICE.

NOTE 1. — Si M. Olier envoya des missionnaires dans les Cévennes, ce n'est pas qu'il regardât les missions comme étant de l'objet de son institut ; ce fut uniquement pour obéir aux ordres qu'il croyait avoir reçus de DIEU, de travailler transitoirement à la sanctification de ces contrées : aussi ne voulut-il jamais permettre que ses ecclésiastiques se chargeassent de fondations de missions, par la crainte que ces exercices ne les détournassent de leurs fonctions capitales. M. Tronson, en rappelant cette conduite du fondateur de Saint-Sulpice, écrivait à M. Bourdon, supérieur du séminaire de Limoges, au sujet d'une mission pour la fondation de laquelle on offrait un fonds de cent mille écus : « L'obligation d'une mission ne s'accorde point avec l'esprit de Saint-Sulpice. Quand on trouverait toujours des prêtres du dehors pour la faire, il faudra que quelqu'un de la maison en prenne soin, et y donne une application, qui lui fera prendre insensiblement un autre esprit que celui du séminaire, en lui faisant goûter peu à peu ces emplois du dehors, qu'on trouve ordinairement plus agréables que ceux du dedans. Vous savez combien notre très-honoré père, M. Olier, a cru important de ne point se charger de missions. Vous avez vu ce que l'on a fait à Limoges pour en séparer le séminaire (1). » Dans une autre circonstance, M. Tronson écrivait : « De consentir à la mission dont vous me parlez, cela est fort contraire à l'esprit de M. Olier et à nos usages ; c'est user, pour le service du peuple, vos forces qui doivent être réservées pour le clergé (2). » Aussi, lorsqu'après la révocation de l'édit de Nantes, M. Tronson envoya neuf ecclésiastiques du séminaire, aux missions du Vivarais, ce fut uniquement par respect pour M. Olier, qui avait témoigné tant de zèle pour la sanctification de cette province, comme aussi pour obéir à Louis XIV, qui avait fait un appel à toutes les communautés (3).

(1) *Lettres de M. Tronson, t. IV. Limoges et Tulle, p. 36.* 22 Janvier 1685.

(2) *Ibid. t. X. Bourges, p. 332. t. IX. Angers. Lettres de M. Lechaussier, p. 92.* 5 Janvier 1702.

(3) *Essai sur l'influence, t. II. p. 235.*

SUR MM. COUDERC.

(1) *Gall. Christiana*, t. vii, col. 1003. — *Essai sur l'influence*, t. II, p. 95. — *Histoire du diocèse de Paris*, par Lebeuf, t. II, p. 158.

(2) *Vie M. de M. de Quaylus*.

(3) *Œuvres d'Arnauld*, tom. xxxiv.

(4) *Catalogue d'entrée de M. du grand séminaire*, p. 2.

(5) *Ibid.* — *Gallia Christiana*, *ibid.* col. 1019.

(6) *Ibid.* — *Recherches historiques*, t. III, p. 587.

(7) *Catalogue d'entrée*, etc. p. 9.

(8) *Cabinet des Estampes. Bibl. du Roi, à Paris*, n. 1569. — *Bibl. historique de la France. liste des portraits*, p. 175. t. IV.

(9) *Essai sur l'influence*, t. II, p. 216. note.

(10) *Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle-France, en 1642*.

(11) *Vie de la sœur Bourgeois*.

NOTE 2. — Pierre Couderc, qui établit la communauté de Magnac en Limousin, fut chargé ensuite, par l'archevêque de Paris, de former la congrégation des prêtres du Calvaire, établis au Mont-Valérien (1), et qui dépendait alors de la communauté des prêtres de la paroisse de Saint-Sulpice (2). Il en devint supérieur, et eut pour successeur M. Gabriel de Quaylus, alors revenu du Canada (3). Celui-ci fit construire à ses frais la plus grande partie des bâtiments du Mont-Valérien, et assigna des rentes considérables pour la subsistance des prêtres. Il fut remplacé par un autre disciple de M. Olier (4), M. Jacques Hardi (5), à qui succéda M. de Lescure, prêtre de la communauté de Saint-Sulpice (6).

Jean-Pierre Coudere, frère de Pierre Coudere, dont on vient de parler, était entré à l'âge d'environ seize ans, au séminaire de Saint-Sulpice (7), d'où M. Olier l'avait envoyé à Privas, pour y faire les petites écoles aux garçons. Il travailla dans le Vivarais pendant plus de trente ans, et fut successivement curé de Privas, et supérieur du séminaire. Il mourut à l'âge de 57 ans, le 21 février 1686 (8), au milieu de sa dernière mission (9), et fut inhumé dans une des chapelles de la cathédrale de Viviers. Un auteur anonyme a composé une courte notice sur M. Coudere : il rapporte qu'on le regretta comme un saint, et qu'à Viviers on conservait son portrait dans la plupart des familles.

SUR LA COMPAGNIE DE MONTRÉAL. M. QUATORZE.

NOTE 3. — En 1642, les membres de cette compagnie étaient au nombre de trente-cinq environ (10), parmi lesquels se trouvaient plusieurs ecclésiastiques du séminaire de Vaugirard. Ils fuyaient tellement les regards des hommes, que plusieurs des plus considérables n'étaient pas même connus dans la Nouvelle-France, et que madame de Bullion, si généreuse pour avancer le succès de cette entreprise, y fut long-temps désignée sous le nom de la bienfaitrice inconnue (11). Quoique nous n'ayons pu découvrir les noms de tous ces fervents zélateurs de la foi, nous pensons qu'il faut placer parmi eux un pieux solitaire laïque, nommé M. Quatorze, qui vivait inconnu à Paris; et, pour l'édification du lecteur, nous rapporterons ici le court éloge que nous en a laissé M. du Ferrier dans ses *Mémoires*. « Marie Rousseau me le fit connaître, dit-il, et j'avoue que la vie » de cet homme me donna autant d'édification que de confusion. Il

» avait dan
» sainte M
» infirmités
» Cet homm
» pouvait le
» trésors ca
» M. Quator
» de Saint-S
» ce pieux so
» seau, frère
» réunion por
» juillet 1642
» nous recher

c
NOTE 4
des Ursulin
bre 1661 :

» MM. de
» Messe,
» et recue
» tiques qu
» lui arriva
» une décl
» rage de
» il tomba
» que lui.
» purent si
» ces barb
» joie d'av
» pouilla
» dessus,
» en déris
» des défu
» retirant
» du fort.
» coup, p
» aller (4)
» ouhali, ca
» dépouilles

avait dans sa maison une chapelle domestique, où il entendait la sainte Messe chaque jour, ne pouvant guère sortir à cause de ses infirmités; et il exigea de moi que je ne parlerais de lui à personne. Cet homme avait une grande intelligence de l'Écriture sainte; on ne pouvait le voir sans en retirer beaucoup d'utilité. C'était un de ces trésors cachés, une de ces âmes d'élite qui soutiennent le monde (1). M. Quatorze laissa dans la suite une rente perpétuelle au séminaire de Saint-Sulpice (2). Nous lisons dans les Mémoires de M. Olier, que ce pieux solitaire se trouva présent avec M. Le Gauffre, Marie Rousseau, frère Jean de la Croix, frère Claude et d'autres personnes, à une réunion pour le Canada, qui eut lieu dans l'église des Carmélites, le 16 juillet 1642, et où M. Olier célébra le saint sacrifice (3). C'est tout ce que nos recherches ont pu nous fournir de détails sur cet homme de bien.

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 321, 323.

(2) *Archives du Royaume, sect. dom.* § 7041. J. n. 1.

(3) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II.

CIRCONSTANCES DE LA MORT DE M. LE MAITRE.

NOTE 4. — La mère Marie de l'Incarnation, première supérieure des Ursulines de la nouvelle France, écrivait au mois de septembre 1661 : « Nous apprenons qu'un ecclésiastique de la compagnie de MM. de Montréal, (M. Le Maître) venant de dire la sainte Messe, se retira un peu à l'écart, pour dire ses Heures en silence et recueillement, assez proche néanmoins de sept de leurs domestiques qui travaillaient. Lorsqu'il pensait le moins à l'accident qui lui arriva, soixante Iroquois, cachés en embuscade, firent sur lui une décharge de fusils. Tout percé qu'il était, il eut encore le courage de courir à ses gens, pour les avertir de se retirer, et aussitôt il tomba mort. Les ennemis le suivirent et y arrivèrent aussitôt que lui. Nos sept Français se défendirent en retraite, mais ils ne purent si bien faire, qu'un d'eux ne fût tué, et un autre pris. Alors ces barbares firent des huées extraordinaires pour marque de leur joie d'avoir tué une robe noire. Un renégat de leur troupe le dépoilla et se revêtit de sa robe; et, ayant mis une chemise par dessus, en forme de surplis, faisait la procession autour du corps, en dérision de ce qu'il avait vu faire dans l'église, aux obsèques des défunts. Enfin ils lui coupèrent la tête, qu'ils emportèrent, se retirant en diligence, de crainte d'être poursuivis par les soldats du fort. Voilà la façon dont ces barbares font la guerre. Ils font leur coup, puis ils se retirent dans les bois, où les Français ne peuvent aller (4). » Le père Charlevoix ajoute, qu'un sauvage nommé Outre-oulati, capitaine de réputation, et qui était chargé de chevelures et de dépouilles, faisait surtout parade de la soutane de M. Le Maître (5)

(4) *Lettres de Marie de l'Incarnation*, in-4^o, 2^e part. p. 362.
(5) *Charlevoix*, t. I, liv. III, p. 334.

ÉTABLISSEMENT DES PRÊTRES DE SAINT-SULPICE A VILLE-MARIE.

NOTE 5. — La colonie établie dans l'île de Montréal, n'eut pas d'abord les résultats qu'on s'en était promis. « Les dépenses prodigieuses qu'on faisait pour cette œuvre, dit le père Le Clercq, Récollet, et les travaux et les soins de tant de personnes d'un mérite distingué et d'une vertu à toute épreuve, n'eurent d'abord aucun effet pour la conversion des barbares, sinon d'un petit nombre de baptisés, sur lequel on ne pouvait faire aucun fonds. Enfin, persuadés de l'inutilité de leurs efforts et de leurs grandes dépenses, les associés résolurent de prier les prêtres de Saint-Sulpice, de prendre eux seuls la seigneurie, la propriété et la conduite de l'île de Montréal, pour le temporel et pour le spirituel; et quoique la résolution en eût été prise en l'année 1657, toutefois elle ne s'exécuta dans les formes qu'en 1665. Jusque-là, ces ecclésiastiques y avaient envoyé des ouvriers évangéliques, par manière de mission passagère, et non pas de maison fixe et d'établissement arrêté (3). On abandonna donc à leur communauté, par contrat de donation pure, simple et irrévocable, en date du 9 mars, tout le domaine, les seigneuries, métairies, terres et autres droits sur l'île de Montréal (4). L'on doit à leurs soins les progrès de Ville-Marie, de cinq villages qui sont dans l'île, et de plusieurs autres qui commencent à naître, mais principalement le bel ordre de l'église, distribué en six paroisses principales de Français, que ces messieurs desservent. L'on aurait peine à croire, ajoute le même écrivain, comme je l'ai su de personnes dignes de foi, jusqu'à quelles sommes se montent les contributions du commun et des particuliers du séminaire, pour cette bonne œuvre (5). » Le revenu de la seigneurie de Montréal, était en effet si peu considérable alors, que le séminaire de Saint-Sulpice était obligé d'y ajouter deux fois autant chaque année, pour les besoins de la colonie. C'est peut-être ce qui a fait dire à Grandet, que M. de Bretonvilliers acheta l'île de Montréal plus de cent mille livres (4)†. Il ajoute que les grandes dépenses et la difficulté de trouver des ecclésiastiques, pour remplacer ceux qui se consumaient dans le travail, avaient fait mettre en délibération, s'il ne serait pas plus avantageux d'abandonner tout-à-fait l'établissement de Ville-Marie; mais que M. de Bretonvilliers s'opposa à ce dessein. C'est aussi ce que rapporte M. Bourhon dans ses *Mémoires* (5).

(1) *Premier établissement de la Foi en la Nouvelle-France*, t. II. p. 53. 54. 55.

(2) *Tom. II. p. 78.*

(3) *Ibid. p. 79.* — *Histoire de l'Amérique Septentrionale, par M. de Bacqueville de la Potherie*, t. I. p. 338. 342.

(4) *Vies Ms. I. p. 148.*

(5) *In-18. p. 17. 19.*

(1) *Annales des Hospitalières, etc. p. 561. — Montréal en Canada, Ms. in-40. p. 1.*

† On lit dans les *Annales des Hospitalières*, que M. de Lozon avait cédé l'île de Montréal pour 60,000 écus, et que cette somme fut payée des deniers de M. de Bretonvilliers, lorsque Saint-Sulpice fut mis en possession de la seigneurie (1).

Ce :
Louis :
à qui il :
siefs, e :
Mais l' :
Canada :
rompus :
tutelle :
et comm :
se prêtre :
minaire :
de Saint :
Canada :
connues :
tiques du :
M. de G :
de ses bi :
L'effe :
eût jugé :
progress :
continué :
qu'apar :
ses biens :
desserte :
Montagn :
naire ou :
paroisse :
plus réce :
légale de :
pice de J :
dont la v :
conquêt :
gouvern :
conserv :
droits se :
et aussi :
droit de :
prête de :
gieuse, :
à César

LIVRE SIXIÈME.

DERNIÈRES ANNÉES DE M. OLIER. SES MALADIES ET SA MORT.

1652. Après que M. Olier eut ainsi travaillé aux œuvres

I. du zèle, DIEU voulut que les dernières années de sa vie ne
M. Olier é- prouve les dou- fussent qu'une suite continuelle de croix, et qu'il trouvât,
leurs de la pier- dans de longues souffrances, de quoi mettre le comble à ses
re, et diverses mérites. A peine était-il sorti, en 1652, de la maladie qui
autres mala- d'aurait obligé à se démettre de sa cure, qu'il ressentit les
dies. douleurs de la pierre. Elles devinrent bientôt si aiguës,
qu'à voir les efforts qu'il faisait pour soutenir son courage,
on avait peine à comprendre comment il pouvait jouir tou-
jours de la même tranquillité d'esprit. « Il faut avoir éprouvé
» tout ce qu'il endurait, dit M. de Bretonvilliers, pour sa-
» voir combien ses maux étaient insupportables. » Cepen-
dant, au lieu de s'inquiéter et de se plaindre, il se con-
tenta d'offrir ses souffrances à Notre-Seigneur, en lui
exposant simplement son mal, ou en lui parlant le langage
le plus tendre. Au milieu de ses violentes trauchées, on
l'entendait répéter quelquefois : *Amour, amour, amour!*
et, semblables à des traits de flammes, ces paroles produi-
saient toujours de si vives impressions sur ceux qui étaient
présents, qu'ils ne se retiraient point sans avoir pris la
résolution de mener une vie nouvelle. Dès qu'il fut délivré
des douleurs de la pierre, DIEU voulut l'éprouver par d'au-
tres infirmités, les hémorroïdes, et ensuite de violentes
douleurs de dents, qu'il endura avec la même résignation
et la même patience (1). Tant de souffrances avaient considé-
rablement affaibli son corps, sans avoir pu néanmoins
énervier son âme. Car ce fut pendant sa convalescence
même, qu'étant allé dans le Midi pour y passer l'hiver,

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers. t. II. p. 356.*

par l'a
la gran
semen
sembla
Mais
Midi,
par l'o
campag
qui app
dame av
et lui p
tous les
inspire
time. «
» tant de
» les sec
» âme, à
» moi (2
pèlerin
l'octave
viendra
quelque
la fête.
» beauc
» le séje
» l'air
» que je
» ne co
» entre
» je ne
» un ex
Par
davant
prendre
à Notr

par l'avis des médecins, il entreprit, comme on l'a raconté, la grande mission des Cévennes, forma plusieurs établissemens, et revint bientôt à Paris, où d'autres œuvres semblaient demander sa présence.

Mais au retour du printemps, au lieu de regagner le Midi, comme il en avait formé le dessein, il fut obligé, par l'ordre des médecins, d'aller prendre du repos à la campagne, et se retira au château du Péray, près Corbeil, qui appartenait à madame Tronson (1). Cette vertueuse dame avait coutume de l'y recevoir depuis qu'il était infirme, et lui prodiguait, toujours avec un nouvel empressement, tous les soins que sa piété et sa religion pouvaient lui inspirer pour une personne qu'elle avait en si grande estime. « Jamais Elie et Elisée, disait M. Olier, n'eurent tant de sujet de prier Dieu pour les bonnes veuves qui les secouraient, que j'en ai pour lui recommander cette âme, à cause d'une si grande bonté dont elle use envers moi (2). » Du Péray il se rendit à Argenteuil près Paris, pèlerinage célèbre, qui attirait un grand concours durant l'octave de l'Ascension; mais, craignant que ceux qui y viendraient en dévotion ne l'obligeassent de leur faire quelque entretien de piété, il désira revenir à Paris avant la fête. « La compagnie, écrivait-il, m'incommoderait beaucoup, et plus que je ne pourrais me soulager par le séjour que je ferais dans ce lieu, où l'on doit respirer l'air en repos, en silence et liberté d'esprit. C'est ce que je ne puis faire, sans blesser ceux dont je parle. Ils ne connaissent pas ma faiblesse, et soupirent après des entretiens de piété, que, par charité, et pour l'édification, je ne pourrais ni ne devrais leur refuser, ayant surtout un extérieur qui marque une santé assez bonne (3). »

Par déférence à l'avis des médecins, il s'éloigna encore davantage de Paris; et, se jugeant assez fort pour entreprendre le voyage de Saumur, il désira aller en pèlerinage à Notre-Dame des Ardilliers. Les faveurs dont il avait tou-

II.

M. Olier se retire au Péray, puis à Argenteuil.

(1) *Histoire du diocèse de Paris, par Lebeuf*, t. XIII, p. 146.

(2) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 535.

* NOTE 1.

(3) *Lettres aut. de M. Olier*, p.

1653.

III.

M. Olier fait le pèlerinage de Saumur. Il s'arrête à la Source.

jours été comblé dans ce lieu, par l'entremise de Marie, lui faisaient espérer d'y recevoir encore de nouvelles marques de sa bonté. Il partit donc dans cette confiance, et prit sa route par Orléans; mais les insomnies continuelles qu'il éprouvait, jointes aux chaleurs, qui cette année étaient accablantes, et au danger de quelque renouvellement de fièvre, faillirent l'arrêter dès les premiers jours, et le faire revenir sur ses pas. Toutefois, s'étant trouvé mieux, il continua sa route du Lorry, près d'Orléans, où il avait séjourné (1), et arriva heureusement à Saumur. Là, il commença à goûter un peu de repos, quoique sa santé ne fût pas rétablie (2); et, après avoir satisfait sa dévotion (3), il reprit le chemin de Tours, et s'arrêta près d'Orléans, dans un site très-agréable, où on l'avait prié de se rendre au château de la Source, qui appartenait alors à M. de Meule, l'un de ses amis. Il espérait que le repos, la fraîcheur de l'air, et surtout les eaux de la Source, alors en grande réputation (4), lui procureraient quelque soulagement. « On m'a conseillé ce petit remède, écrivait-il, pour tempérer la grande ardeur de mes entrailles; je suis dans l'apprehension d'une fièvre tierce, vu que j'ai toujours les nuits inégales pour le repos, et qu'il a paru cette nuit de l'émotion et quelque sorte de frisson caché. Je ne puis pas trouver cependant un lieu semblable à celui-ci, pour espérer quelque soulagement ailleurs de la situation du lieu, ou de la qualité de l'air (5). »

(1) *Lettres*. p. 533.

(2) *Ibid.* pag. 533.

(3) *Ibid.* pag. 123.

(4) *Recherches historiques sur la ville d'Orléans*, par Louin, t. II. p. 149.

(5) *Lettres ant. de M. Olier*, p. 353. 354.

IV.

M. Olier va aux eaux de Thoury.

(6) *Généalogies des Maîtres des requêtes*. Artic. Sève.

(7) *Lettres autobiographiques de M. Olier*, p. 337.

De la Source il partit pour Châtillon-le-Roi, dans la Beauce, où il retrouva les mêmes soins et les mêmes empressements qu'au Péraï. La terre de Châtillon appartenait à Marguerite de Rochechouart, qui avait épousé Alexandre de Sève, frère de madame Tronson (6); et toute cette honorable famille était également pénétrée d'estime et de vénération pour le serviteur de Dieu. Comme sa santé ne se rétablissait pas non plus à Châtillon (7), il reçut une lettre de son médecin, qui lui conseillait d'aller aux

eaux de
che. « N
• bonté
» tiend
Mais le
près l'av
tillon (2
qui deva
miner sa

Dieu,
viteur, l'
site. Qua
à la cam
âmes, un
« Bientôt
» dans le
pondit sa
» Dieu m
A cet ave
un amou
parler sa
apportés
pour ell
frappé r
dre au P
pouvait
avant le

† Thou
de Cham
fontaine
pays, la
était aut
de très-
pestilent

eaux de Thoury en Sologne †. Il se mit aussitôt en marche. « Nous tenterons ainsi toutes les ouvertures que la bonté de DIEU nous donnera, écrivait-il, et puis nous nous tiendrons en repos dans les bras de sa providence (1). » Mais le temps s'étant tout-à-coup refroidi, M. Olier, d'après l'avis de son médecin, prit le parti de retourner à Châtillon (2), et de là au Péray, où il fut frappé de la maladie qui devait achever l'œuvre de sa sanctification (3), et terminer sa vie.

DIEU, par un effet de sa conduite ordinaire sur son serviteur, l'avait préparé depuis long-temps à cette nouvelle visite. Quatre ou cinq mois auparavant, lorsque M. Olier allait à la campagne, pour une affaire importante au bien des âmes, une personne qui était avec lui en voiture, lui dit : « Bientôt vous serez dans un état qui vous fera demeurer dans le monde, comme si vous n'y étiez point (4), » il répondit sans hésiter : « Je serai content d'être dans l'état où DIEU me voudra : je ne désire et ne veux autre chose (5). » A cet avertissement, DIEU ajouta une faveur bien précieuse, un amour extrême de la croix, qui portait M. Olier à parler sans cesse de ses avantages, des biens qu'elle avait apportés au monde, et de l'amour que nous devons avoir pour elle. Craignant que la maladie dont il allait être frappé ne se déclarât en chemin, il avait usé, pour se rendre au Péray, de toute la diligence que son état de faiblesse pouvait lui permettre (1), et y était arrivé, selon ses desirs, avant le 8 septembre, fête de la Nativité. A l'occasion

† Thoury est un bourg du Blaisois, à peu de distance du château de Chambord. On y voit sur le chemin qui conduit à Varenne, une fontaine entourée et recouverte de maçonnerie, et appelée, dans le pays, la fontaine de Saint-Roch. Cette source, qui est ferrugineuse, était autrefois en grande vénération dans la Sologne, et l'on y venait de très-loin pour boire de son eau, afin de se préserver des maladies pestilentielles. Elle est encore fréquentée aujourd'hui.

(1) *Lettres*, p. 539, 550.

(2) *Ibid.* pag. 559.

(3) *Année Dominicaine. Remarques historiques*, t. III. p. 477.

V.
DIEU prépare M. Olier à une nouvelle croix.

(4) *Vie, par M. de Bretonvilliers*, t. II. p. 395.

(5) *Vie de M. Olier, par le père Giry*, 2^e partie. ch. XIII.

(6) *Vie, par M. de Bretonvilliers*, t. II. p. 394, 397.

de cette fête et de celle de l'Exaltation de la sainte Croix, il fit exécuter de petits berceaux, où Marie enfant était représentée, portant dans ses mains des croix qu'elle distribuait à des ecclésiastiques, selon la grandeur de l'amour qu'elle avait pour eux, et selon l'excellence des œuvres que son divin Fils voulait opérer par leur ministère (1). Le jour même de la Nativité et durant l'octave de cette fête, il ne cessa de demander ardemment à DIEU la grâce d'estimer et d'aimer les croix, et prit la résolution de s'efforcer d'en imprimer le respect et l'amour dans tous les cœurs,

(1) *Vie*, p. 598.

(2) *Attestations aut. touchant M. Olier*, p. 205.

(3) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. II, p. 598. 599.

VI.

M. Olier est frappé d'apoplexie.

(4) *Ibid.* pag. 599. — *Vie de M. Olier, par le père Giro*, 1^{re} partie, ch. XIX. — *Remarques historiques*, t. III, p. 477. 545. 544.

Enfin, lorsqu'il fut ainsi préparé à l'état d'épreuves dans lequel il devait finir ses jours, le 26 de septembre, pendant qu'il était seul dans sa chambre en oraison, vers huit heures du matin, il fut frappé d'une apoplexie, qui le rendit paralytique de tout le côté gauche (4). Sa première pensée fut alors de s'offrir à DIEU en qualité d'hostie, selon le vœu qu'il en avait fait depuis long-temps, et de s'abandonner sans réserve, en union à JÉSUS-CHRIST mourant sur le calvaire, pour recevoir le coup de la mort, de la manière et dans le temps qu'il plairait à la divine majesté. Cet accident lui avait laissé la liberté de l'esprit, et l'usage de tout le côté droit : il fit quelque bruit sur le plancher, pour appeler du secours : mais, personne ne se présentant, il demeura couché de la sorte, adorant la justice de DIEU, qui l'ordonnait ainsi pour sa plus grande gloire, et se trouvant content d'être délaissé même jusqu'à la mort, pour honorer celle de JÉSUS-CHRIST, abandonné de presque tous les siens. A la fin, quelqu'un étant entré par hasard dans sa chambre, et l'ayant trouvé étendu par terre, incapable de se relever, M. Olier se mit à sourire douce-

ment : ta
âme (1).

Sa parfa
pas seulem
l'accident
point l'am
profondém
levé et mis
ments ordi
avec patier
et *exultat*
trouvés aup
sible ; elle
adorable v
providenc
par cette ap
dégénéré
sens ; en s
tements si
la plus en
paralysés,
des lancet
gien, sans
rasoir jus
ment de d
pagné de
« moins s
siastiques
passerait
toute cet
soupir, e
faite sur
nouvelle
temps de
ou lui fa

ment : tant il conservait le calme et la paix de son âme (1).

Sa parfaite conformité à la volonté de DIEU ne parut pas seulement dans cette première épreuve. Les suites de l'accident qu'il venait d'essayer montrèrent jusqu'à quel point l'amour du sacrifice, que respirent ses écrits, était profondément imprimé dans son cœur. Dès qu'on l'eut relevé et mis au lit, et qu'on commença à lui faire les traitements ordinaires, il les supporta tous, non pas seulement avec patience, ce ne serait pas dire assez ; mais avec joie et *exultation*, comme le rapportaient ceux qui s'étaient trouvés auprès de lui. Cette joie n'avait pourtant rien de sensible ; elle était un effet de son grand amour pour la très-adorable volonté de DIEU, et de son abandon parfait à sa providence ; car du reste il n'avait pas perdu le sentiment

par cette apoplexie, qui n'était qu'à demi formée, et qui avait dégénéré en paralysie trop imparfaite pour engourdir ses sens ; en sorte qu'il ne souffrait pas moins de ces traitements si douloureux, que s'il les eût endurés dans la santé la plus entière. Pour rendre le mouvement aux membres paralysés, on usait de ventouses ; on lui enfonçait même des lancettes bien avant dans les épaules (2). Le chirurgien, sans l'avoir averti, lui donnait d'abord des coups de rasoir jusqu'au sang, M. Olier fit paraître quelque sentiment de douleur par un mouvement involontaire, accompagné de ces paroles : « Il aurait fallu m'avertir, ou est moins surpris lorsqu'on s'y attend. » L'un de ses ecclésiastiques lui promit de le prévenir, quand le chirurgien passerait à l'autre épaule. Il l'avertit en effet ; et, pendant toute cette seconde opération, M. Olier ne jeta pas un seul soupir, et ne fit pas plus de mouvement que si elle eût été faite sur un corps étranger (3). Comme on craignait une nouvelle apoplexie, pour peu qu'on le vît s'assoupir hors le temps du sommeil, on le tourmentait tout de nouveau, et on lui faisait prendre presque continuellement des médi-

(1) *Vie, par M. de Bretonvilliers, t. II, p. 405, 406.*

VII.
Courage admirable du serviteur de DIEU.

(2) *Ibid.* p. 406, 407.

(3) *Attestations autographes touchant M. Olier, p. 196.*

nes, qui donnèrent un grand exercice à sa patience. Car Dieu permit qu'il éprouvât alors, pour ces breuvages, l'opposition la plus forte, et même que l'usage en devint très-incommode, par la nécessité où le mettait sa paralysie, de les garder cuillerée par cuillerée dans la bouche, avant de pouvoir les avaler. Le gosier n'ayant pas le jeu et le ressort ordinaire, il ne les prenait que goutte à goutte et fort lentement ; ce qui ajoutait beaucoup à l'amertume et au dégoût que causait déjà la nature des remèdes (1).

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. II. p. 407. 408.*

VIII.

Douceur de M. Olier dans cette maladie.

Non-seulement il montrait une patience toujours égale dans une si accablante position, mais il souriait agréablement à tous ceux qui lui apportaient quelque chose à prendre, les encourageant à ne le point épargner, et à lui offrir sans crainte tout ce qui répugnait le plus au goût, dès qu'il était prescrit par le médecin. Cette douceur et cette affabilité faisaient l'étonnement de tous ceux qui l'approchaient. Ils ne pouvaient comprendre comment le malade seul était si content et si joyeux, tandis que tous les autres avaient peine à se consoler de ses souffrances. En effet, la paralysie, qui avait frappé toute une moitié de son corps, le rendait tellement immobile, qu'il ne pouvait plus se tourner d'un côté sur l'autre, ni prendre ses aliments. Il fallait le servir comme un enfant à qui l'on met les morceaux dans la bouche ; extrémité qui, loin de l'affliger, quelque humiliante qu'elle fût, était pour lui une source abondante de joies et de mérites, par les pieux sentiments qu'elle lui donnait lieu de former dans son cœur. Il adorait alors notre Seigneur Jésus-Christ enfant, et se conformait aux saintes dispositions dans lesquelles ce modèle parfait d'obéissance, tant qu'il voulut être assujéti aux faiblesses de l'enfance, recevait ce que lui présentait sa très-sainte Mère (2).

(2) *Ibid. t. II. p. 411. — Attestations autographes touchant M. Olier, p. 198.*

IX.

Son grand amour pour la croix.

Après quinze jours ou trois semaines, on le transporta de la campagne à Paris, où il devait être visité plus souvent des médecins, et trouver tous les remèdes nécessaires. Il n'y fut pas plus tôt arrivé, que Dieu le remplit de consola-

tion, par u
chers. Cel
qu'il fût à l
âme. Il ajo
en esprit de
tre-Seigneu
fatigues du
actuelle étai
perfection.
venu du cie
beaucoup à
union au S
main de l
tonvilliers
ment, pa
rance, un
le sujet de
guérirai ;
sur la cro
chose à N
Plus Dieu
l'esprit d'au
lit comme l
entre les b
quelquefois
Dieu pou
fera-t-il l
Quoiqu'
vie, ou éta
pénétré de
lesquelles
sans doute
alors ; car
un effort
ment aux

patience. Car
reuvages, l'op-
en devint très-
sa paralysie, de
sèche, avant de
le jeu et le res-
à goutte et fort
ertume et au dé-
es (1).

re toujours égale
ourrait agréable-
ne chose à pren-
er, et à lui offrir
du goût, dès qu'il
et cette affabilité
approchaient. Ils
ade seul était si
es autres avaient
effet, la paralysie,
corps, le rendait
se tourner d'un

Il fallait le servir
eaux dans la bou-
quelque humiliante
ndante de joies et
u'elle lui donnait
alors notre Sei-
rmait aux saintes
fait d'obéissance,
esses de l'enfance,
te Mère (2).

, on le transporta
e visité plus sou-
médés nécessaires.
remplit de consol-

tion, par une lettre qu'il reçut d'un de ses amis les plus
chers. Celui-ci l'assurait que son état, quelque pénible
qu'il fût à la nature, était très-saint et infiniment utile à son
âme. Il ajoutait que ses infirmités, dès qu'il les supportait
en esprit de sacrifice, le rendaient bien plus agréable à No-
tre-Seigneur, que s'il avait à essayer pour sa gloire toutes les
fatigues du ministère évangélique ; enfin, que sa situation
actuelle était celle des âmes d'élite et appelées à la plus haute
perfection. M. Olier regarda cette lettre comme un présent
venu du ciel ; elle lui inspira un nouveau courage, et servit
beaucoup à le fortifier dans la résolution de tout souffrir en
union au Sauveur. « Son amour pour la croix, où la
« main de Dieu le retenait, était si grand, dit M. de Bre-
« tonvilliers, que je l'ai vu pleurer une fois très-amère-
« ment, parce qu'on venait de lui promettre, avec assu-
« rance, une prompte guérison. Comme je lui demandais
« le sujet de ses larmes : Ils m'assurent, répondit-il, que je
« guérirai ; mais ne serais-je pas trop heureux de demeurer
« sur la croix le reste de mes jours, pour rendre quelque
« chose à Notre-Seigneur, qui a tant souffert pour moi ? »

Plus Dieu prolongeait son infirmité et ses langueurs, plus
l'esprit d'anéantissement croissait en lui. Il regardait son
lit comme la croix sur laquelle il devait remettre son âme
entre les bras de son cher maître, et on l'entendait dire
quelquefois en soupirant : « Ah ! quand viendra l'heure où
« Dieu portera le dernier coup à la victime, et quand me
« fera-t-il la grâce de consommer mon sacrifice (1) ? »

Quoiqu'il ne pût presque s'occuper d'une méditation sui-
vie, on était néanmoins fort surpris de le trouver toujours
pénétré de ces dispositions intérieures de victime, dans
lesquelles il s'était efforcé de vivre continuellement. C'était
sans doute une récompense que Dieu voulait lui accorder
alors ; car, pour entrer dans ces dispositions, il n'avait au-
cun effort à faire ; et il lui suffisait de s'abandonner simple-
ment aux opérations de Notre-Seigneur en lui. Il était

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. II, p. 413. 414. 415. — Année Dominicaine. Re- marques historiques, t. III, p. 477. — Giry, 1^{re} part. ch. XX, p. 545.*

X.
Sa soumission à la volonté divine.

content de se voir réduit à cet état, y trouvant l'occasion de témoigner son respect amoureux envers la justice divine. On l'avoit mille fois adoré et aimé cette justice, et baiser humblement les verges dont elle se servoit pour le châtier. Il étoit même dans la disposition continuelle d'accepter tout ce que DIEU voudrait lui imposer de croix, pourvu que, sa justice l'affligeant d'une main, sa bonté voulût le soutenir de l'autre; sans quoi, disoit-il, je ne serais pas capable de les porter (1).

(1) *Vie par M. de Bretonvilliers*, t. II, p. 415-416, 418, 557.—*Anne Dominicaine. Remarques historiques*, t. III, p. 481.

La paix de son âme paroissoit d'une manière si frappante dans la sérénité de son visage et dans l'expression de ses traits, que saint Vincent de Paul étant venu le visiter dans ces circonstances, ne put s'empêcher d'en témoigner son étonnement. « Je me souviens, dit M. de Bretonvilliers, que, vers la fin du mois de décembre de la même année, fen M. Vincent, cet excellent serviteur de DIEU, mort en odeur de sainteté, et qui l'avoit toujours aimé particulièrement, vint le visiter au plus fort de son mal. Malgré l'accablement universel où le malade étoit réduit, il le trouva avec un esprit si égal, un visage si serenein, un repos mêlé d'une joie si douce, que se tournant vers nous, auprès de la cheminée, il nous dit : *J'admire cette tranquillité; j'estime comme une merveille, de voir un homme rempli de tant de joie, au milieu des accablements que cause une telle maladie* (2). »

(2) *Vie, par M. de Bretonvilliers*, t. II, p. 419.

XI.

Soustraction presque totale de tous les dons sensibles de la grâce. Il les recouvre pour l'instant du prochain.

Ces douleurs et les autres incommodités corporelles n'étoient pourtant rien, en comparaison des peines d'esprit dont DIEU voulut qu'elles fussent bientôt accompagnées. Car, peu de jours après que son serviteur eut été ainsi visité par cette affliction extérieure, il le fut par des croix intérieures beaucoup plus difficiles à porter. Sans lumière dans l'esprit, n'ayant plus le moindre sentiment de joie dans le cœur, en proie à la tristesse, à l'ennui, au trouble même et aux frayeurs d'une âme qui craint d'avoir encouru la disgrâce de son DIEU, il ne

pouvait s'acquiescer que Notre-Seigneur retirés de la sance et t... naires, qu'apparava... Néanmoins il recouvrait avait rem... lui témoig... alors avec... que, pen... etait la s... état, l'au... prochain... pendant s... au servit... sa vertu... de marqu... venant le... M. de Sa... de libert... princeps... dans cet... m'a dor...

En cet... dans sa... ne se co... qui deva... place (3)... de DIEU... de fa c... désir de... tombé e...

pouvait s'empêcher de demander quelquefois à ceux en qui il avait le plus de confiance, s'ils ne croyaient pas que Notre-Seigneur et sa très-sainte Mère se fussent retirés de lui. On remarqua même dans lui une impuissance et une privation de grâces sensibles, si extraordinaires, qu'il n'était plus capable de parler de DIEU comme auparavant (1).

(1) *Vie*, pag. 400. 412. 430. 431.—*Grty*, 1re partie, ch. XIX. *Remarques historiques*, t. III, p. 477. 544.—*Attestations aut.* p. 204.

Néanmoins, si l'on avait recours à lui pour le consulter, il recouvrait aussitôt ses premiers dons. C'était ce qu'on avait remarqué dans une autre maladie. Une personne lui témoignant son étonnement de ce qu'elle l'avait vu agir alors avec tant de liberté d'esprit, il répondit en souriant : que, pendant sa maladie, il avait deux têtes, l'une qui était la sienne, et qui était réduite dans un fort triste état, l'autre que DIEU lui donnait pour le service du prochain. Ce fut la même conduite de DIEU à son égard pendant sa paralysie. Par une distinction bien honorable au serviteur de DIEU, et qui montre la haute estime que sa vertu lui avait acquise, la Reine mit le comble à tant de marques de confiance qu'elle lui avait données, en venant le visiter elle-même. Lorsqu'elle se fut retirée, M. de Saint-Antoine, craignant qu'il n'eût pas eu assez de liberté d'esprit pour répondre à l'attente de cette princesse, demanda à M. Olier comment il en avait usé dans cette occasion. « Notre-Seigneur, lui répondit-il, m'a donné quelque petite chose pour la satisfaire (2). »

(2) *Ibid.* pag. 197.—*Vie*, *ibid.* p. 412. 431.

En cet état, contraint de passer une partie de l'année dans sa chambre, et d'employer l'autre aux remèdes, il ne se considérait plus que comme un arbre infructueux, qui devait être arraché, afin qu'on en mit un autre à sa place (3). Il aimait néanmoins cet état, comme ordonné de DIEU pour sa sanctification. Lorsqu'il s'était vu déchargé de la cure de Saint-Sulpice, il avait éprouvé un grand désir de perfectionner l'œuvre du séminaire ; mais, étant tombé ensuite dans sa paralysie, il renonça à ce dessein,

XII.
Son grand esprit de sacrifice dans cet état.

(3) *Esprit de M. Olier*.

(1) *Esprit de M. Olier. — Giry, 2^e part. ch. XIII.*

disant : « Il faut que tous nos désirs, quand DIEU permet que nous en ayons, fassent hommage, par leur parfait anéantissement, à sa volonté souveraine (1). » Comme plusieurs lui témoignaient leur regret de ce que cette œuvre était encore imparfaite, et craignaient qu'elle ne fût jamais achevée, s'il venait à mourir auparavant, il répondit que DIEU ne la laisserait manquer d'aucune des choses nécessaires à sa conservation, et qu'il lui donnerait tout de sa main, dans le temps marqué par sa providence (2). Il portait même si loin l'esprit d'abandon et de sacrifice, que, malgré son grand amour pour le séminaire, qu'il jugeait devoir contribuer à la gloire de DIEU, il aurait été ravi, disait-il, de voir cette œuvre anéantie, pour peu que DIEU eût été plus glorifié par sa destruction (3).

(2) *Esprit de M. Olier.*

(5) *Ibid. t. III. p. 686.*

Ne pouvant s'occuper ni à l'oraison, ni à la lecture, ni à rien qui lui apportât le moindre soulagement, et étant d'ailleurs accablé du délaissement intérieur et des sécheresses qu'il éprouvait, il disait quelquefois : « Notre Seigneur ne veut pas que je me réjouisse en rien ; il faut en être content, et se soumettre de bon cœur à ses ordres. » S'il arrivait que, par mégarde, on l'eût laissé seul dans sa chambre, lorsqu'ensuite on lui représentait qu'il aurait dû envoyer chercher quelqu'un : « Non, répondait-il, il faut imiter JÉSUS-CHRIST, qui n'a jamais cherché aucune consolation sur la terre : s'il m'arrive d'être seul, j'attends que Notre-Seigneur donne à quelqu'un la pensée de venir me trouver, ne devant point détourner moi-même personne du service d'un si grand maître (4).

(4) *Ibid. — Vie, par M. de Bretonvilliers. t. II. p. 452. — Giry, 1^{re} part. chap. XX. Remarques historiques, t. III. p. 546.*

XIII.
M. Olier retrouve la croix partout.

Lorsque le mal lui eut laissé un peu de relâche, on lui apporta quelques petits métiers, avec lesquels on pensa qu'il pourrait se délasser dans sa chambre, par un travail de mains très-facile. Il accepta ce bon office avec reconnaissance ; mais ni cet expédient, ni d'autres moyens de le récréer qu'on imagina, ne purent produire autre chose

en lui, qu'il pas à DIEU vait, sans attention. DIEU avait en sorte qu'y chercher vait la croi sions, cette avait dans qu'il venait y prenait une singulière ciple qui se que sentir

joie fut de la croisée revint plu

Son gr timer heu pour pou relâche q opérer se vait lui ét tion da ment qu riante (5 côté gar Comme ne pouv riva que remme les ner une do plaini

en lui, qu'un dégoût extrême de tout ce qui ne l'élevait pas à DIEU (1). Le reste, lui paraissait si fade qu'il ne pouvait, sans une sorte de tourment, y donner la moindre attention. Il disait même à ses plus familiers amis, que DIEU avait attaché pour lui la croix à toutes les créatures, en sorte que dès qu'il voulait s'arrêter à quelqu'une, pour y chercher quelque consolation, tout aussitôt il y trouvait la croix. On remarqua, en effet, dans plusieurs occasions, cette conduite de DIEU sur son serviteur. M. Olier avait dans sa chambre un petit oiseau, si bien apprivoisé qu'il venait manger sur sa table, pendant que lui-même y prenait ses repas, et qui donnait d'autres marques plus singulières de familiarité. A l'exemple du bien-aimé disciple qui se récréait avec une perdrix, il témoignait quelque sentiment de joie à la vue de cet oiseau. Mais sa joie fut de courte durée : car une personne ayant ouvert la croisée, par mégarde, laissa échapper l'oiseau, qui ne revint plus (2).

Son grand amour pour l'Écriture sainte le portait à s'estimer heureux que DIEU lui eût laissé l'usage de la vue, pour pouvoir s'appliquer à la lire (3), dans les moments de relâche que lui laissait son mal. Mais, sachant qu'il devait opérer sa sanctification par le sacrifice de tout ce qui pouvait lui être agréable, « Il me reste, disait-il, cette consolation dans l'usage de la vue ; DIEU m'en privera : » sentiment qu'il exprimait avec un air satisfait et une face riante (4). La paralysie ne le privant que de l'usage du côté gauche, il se traînait en s'appuyant sur un bâton. Comme son corps était d'une extrême pesanteur, et qu'il ne pouvait le mouvoir qu'avec des efforts continuels, il arriva que la poignée de ce bâton étant toute nue, et apparemment pleine d'aspérités, elle le blessa à la main, dont les nerfs demeurèrent tout foulés. Cet accident lui causa une douleur aiguë, qui répondait jusqu'au coude : il ne s'en plaignit pas néanmoins, ni n'en témoigna rien au-dehors ;

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. II, p. 450. — Vie par le père Giry, 1^{re} part. ch. XIX. Remarques historiques, t. III, p. 544.*

(2) *Attestations autographes, p. 196. 197.*

(3) *Ibid., p. 195.*

(4) *Ibid., p. 197.*

(1) *Attestations aut.* p. 197. et on l'aurait vraisemblablement ignoré, si à la fin il n'eût fait couvrir d'étoffe la poignée de ce bâton (1).

XIV.

Il visite quelquefois l'église de Notre-Dame et se démet de tout emploi extérieur.

(2) *Vie Ms. par M. de Bretonvilliers*, l. II. p. 448.—*Giry*, 2^e part. ch. v.

(3) *Ibid.* p. 460.—*Attestat. autographes*, p. 205.

(4) *Vie*, l. II. p. 450.

(5) *Espirit de M. Olier*.

* NOTE 2. *

(6) *Remarques historiques*, l. I. p. 152.

Dans cet état, il lui était tout-à-fait impossible de célébrer le saint sacrifice de la Messe. Il avait néanmoins la consolation d'y assister et de communier à la tribune de la chapelle, ou dans sa chambre, quand sa faiblesse ne lui permettait pas d'en sortir (2). Quelquefois il allait même à Notre-Dame, pour accomplir un vœu qu'il avait fait au Péray, peu de temps avant de tomber en apoplexie. C'était de visiter huit fois cette église dans l'espace d'un an. Après sa chute, faisant réflexion sur les circonstances d'un tel vœu, pour lequel il avait pris un an entier, tandis que huit jours auraient pu lui suffire, il adora la conduite de Dieu qui lui avait donné le mouvement d'en user de la sorte, alors qu'il allait être réduit à demeurer renfermé si longtemps (3). Ces visites à Notre-Dame étaient les seules promenades qui pussent lui offrir quelque consolation. S'il arrivait que, pendant la belle saison, on le conduisit dans quelque jardin ou à la campagne, pour réjouir sa vue, on s'apercevait aussitôt qu'il avait l'esprit occupé ailleurs, et qu'il ne goûtait ni la promenade, ni les autres divertissements qu'on tâchait de lui procurer (4). Dans ces circonstances, lorsque ceux qui l'accompagnaient l'invitaient à délasser un peu son esprit, il leur répondait avec douceur : « Notre-Seigneur ne permet pas que je prenne plaisir à rien ; il faut attendre le paradis pour nous réjouir (5). »

On juge assez que, depuis sa chute, M. Olier s'était déchargé sur d'autres de toutes les œuvres que son grand zèle lui avait fait entreprendre, et en particulier de la supériorité des religieuses de la Miséricorde, que M. de Bretonvilliers exerça après lui. Néanmoins, leur saint instituteur étant mort à Paris, M. Olier voulut lui donner encore des témoignages de sa charité, en présidant lui-même à ses obsèques, ou peut-être en assistant à quelque service qu'on fit pour lui * (6). Il se déchargea aussi de la part

que la Reine gouvernait cette année différends. s'occuper de pour dema seur, et F nommés en

Vers le Scarron, n'attirerait cèse, et procurerait songea à point qu'il lever elle-an comman y mieux re Paul, à q » Il y a lo » confianc » rendu l' » son roy » commu » déclin d » avec M » de l'euv » au-dess » que j'ai » recherc » la pure » de l'Eg » de l'ap » en maî furent p

que la Reine et le cardinal Barberin lui avaient donnée au gouvernement des Cordeliers, dont il aurait dû présider cette année le chapitre provincial, pour terminer de graves différends. Le voyant paralytique et incapable alors de s'occuper de cette affaire, la Reine écrivit, le 19 février, pour demander que les pères Philippe Leroy, son confesseur, et François Baches, docteur en théologie, fussent nommés en sa place (1).

(1) *Bibl. du Roi.*
Ms. Colbert, 561.
Ambassade de
Rome, t. VI. fol.
1550. 1555.

Vers le même temps, l'évêque de Grenoble, Pierre Scarron, persuadé que M. Olier, malgré ses infirmités, n'attirerait pas moins de bénédictions sur son diocèse, et n'y produirait pas moins de fruits que n'en procurerait l'ouvrier le plus zélé et le plus infatigable, songea à le demander pour coadjuteur. Mais ne doutant point qu'il ne refusât cette dignité, il écrivit à la Reine de lever elle-même tous les obstacles, en faisant à M. Olier un commandement formel d'accepter l'épiscopat; et, pour y mieux réussir, il chargea de sa lettre saint Vincent de Paul, à qui il écrivit (2) en même temps en ces termes : « Il y a long-temps, Monsieur, que Sa Majesté, pleine de confiance en votre sagesse et votre prudence, vous a rendu l'arbitre des mérites de tous les ecclésiastiques de son royaume. Ce motif m'a donné le mouvement de vous communiquer un dessein, que DIEU m'a inspiré sur le déclin de mon âge, de partager les soins de mon diocèse avec M. l'abbé Olier. Ses actions sont autant au-dessus de l'envie, que l'estime et la réputation dont il jouit sont au-dessous de la vérité. C'est pourquoi, dans la crainte que j'ai eue qu'il n'opposât sa modestie à ma prière, j'ai recherché le commandement de la Reine, pour fortifier la pureté de mon intention, qui a pour objet l'honneur de l'Eglise et le bien de mon diocèse. Je vous conjure de l'appuyer de votre crédit, et de remettre les lettres en mains propres (3). » Les démarches du prélat ne furent pas suivies de succès. Il n'y a même aucune

1654.
XV.
L'évêque de
Grenoble de-
mande M. Olier
pour coadjute-
ur.

(2) *Le 1^{er} mars*
1654.

(3) *Attestations*
aut. p. 235.

apparence que la Reine ait renouvelé ses instances auprès du serviteur de Dieu, toujours également éloigné de l'épiscopat, et à qui le délabrement de sa santé aurait dû seul interdire alors une si grande charge. »

XVI.

M. Olier va aux eaux de Bourbon. Son amour pour la sainte communion.

(1) *Vie de M. Olier, par le père Giry, 1^{re} partie. chap. XIX. Remarques historiques, t. III. p. 544. — Gallia Christiana, tom. VII. col. 4018.*

(2) *Vie, t. II. p. 455. 449.*

(3) *Ibid. p. 455.*

(4) *Esprit de M. Olier, t. II. p. 55. — Giry, 2^e part. ch. V. Remarques historiques, t. III. p. 558.*

(1) *Remarques historiques, t. I. p. 57. 58. t. III. p. 398. 589. — Biographie universelle de Michaud. art. Olier.*

(2) *Calendrier de S. Sulpice, 1778. p. 32.*

(3) *Remarques historiques, t. I. p. 81. note. b. — Histoire des Catechismes de S. Sulpice. p. 159. 211.*

Au printemps de cette année 1654, il se trouvait cependant moins souffrant (1) †. Les médecins, jugeant qu'il pourrait recevoir du soulagement des eaux de Bourbon, lui conseillèrent d'entreprendre de nouveau ce voyage. Il regarda leur invitation comme un ordre de Dieu; et quoiqu'il fût assuré que son mal ne le quitterait qu'à la mort (2), il obéit avec la simplicité d'un enfant. Pendant ce voyage, qu'il entreprit au mois de mai, et qu'il fut obligé de faire à petites journées, il ne laissa passer aucun jour sans recevoir la sainte Eucharistie (3). On crut d'abord qu'il serait difficile, sur les chemins, de lui procurer cette consolation, les hôtelleries où l'on était obligé de s'arrêter, étant quelquefois assez éloignées des Eglises; et on lui proposa de s'en abstenir pour quelques jours. « Hélas! répondit-il. » ôtez-moi tout, pourvu que vous me laissiez la sainte communion, la seule consolation qui me reste. » Ces paroles et l'accent avec lequel il les prononça touchèrent si vivement ceux qui l'accompagnaient, que sans s'arrêter davantage aux difficultés, ils trouvèrent les moyens de le satisfaire tous les jours (4). Dans un autre voyage qu'il fut obligé de faire pendant la même maladie, on le laissa une fois sans communier; et il passa tout ce jour dans l'abattement et la tristesse. Un ecclésiastique, qui en avait été étonné, ne le fut pas moins le lendemain de le voir sur-

† Ce fut alors que M. Olier réunit, comme en communauté, tous les jeunes clercs tonsurés de sa paroisse, en les obligeant d'assister tous les jours à des conférences de philosophie et de théologie, et à des entretiens sur les devoirs ecclésiastiques (1): usage qui persévéra encore dans les derniers temps (2), surtout depuis que les jeunes clercs formèrent une communauté proprement dite (3).

abonder de ces témoignages: « Le » qu'on a » la vie » cette grâce dans leur » dait la sainte » étaient le

Passant » morenci, » et qui s'é » assister de » rente. Ils » de réputat » de plusieurs » retour de » et, après » la commun » à la supé » point enco » d'avoir, d » Cette pie » qui insp » ceux qu » vénère » milité d » maxime » les portra » sont, sen » la vertu s » uopte He » sainteté.

Les

instances auprès
éloigné de l'épi-
té aurait dû seul
e trouvait cepen-
s, jugeant qu'il
aux de Bourbon,
eau ce voyage. Il
le DIEU ; et quoi-
it qu'à la mort (2),
ndant ce voyage,
t obligé de faire à
un jour sans rece-
l'abord qu'il serait
er cette consolati-
de s'arrêter, étant
; et on lui proposa
Mélés ! répondit-il,
e laissez la sainte
ni me reste. » Ces
nonça touchèrent
e, que sans s'arrêter
at les moyens de le
tre voyage qu'il fut
lie, on le laissa une
jour dans l'abbat-
e, qui en avait été
ain de le voir sur-
en communauté, tous les
obligeant d'assister tous
e théologie, et à des cer-
usage qui persévérait
depuis que les jeunes
t dite (5).

abonder de joie ; et comme on ne remarquait point en lui de ces sortes d'inégalités, il ne put s'empêcher de lui en témoigner sa surprise. M. Olier avait communiqué ce jour-là : « Le moyen de n'avoir pas de joie, répondit-il, lorsqu'on a en soi-même celui qui est *la voie, la vérité et la vie* (1) ? » A Bourbon, pour n'être pas privé de cette grâce, il obtint, des pères Capucins, une chambre dans leur couvent, tout auprès d'une chapelle, où il entendait la sainte Messe et communiait aux heures qui lui étaient les plus commodes (2).

Passant à Moulins, il désira visiter la duchesse de Montmorenci, Marie Felice des Ursins, retirée à la Visitation, et qui s'était adressée à lui, comme on l'a raconté, pour assister de ses conseils mademoiselle de Portes, sa parente. Ils ne se connaissaient encore l'un l'autre que de réputation et par lettres : ils eurent alors une entrevue de plusieurs heures, où ils s'édifièrent mutuellement. Au retour des eaux, M. Olier vint la visiter de nouveau ; et, après leur conversation, il fit une courte instruction à la communauté assemblée. Parlant ensuite en particulier à la supérieure, (car madame de Montmorenci ne l'était point encore, et n'était pas même religieuse) il la félicita d'avoir, dans sa maison, un trésor si précieux, et dit : « Cette pieuse veuve porte sur son visage un air de sainteté qui inspire des sentiments de respect, tout autres que ceux qui sont dus à sa qualité et à sa naissance. On y vénère aujourd'hui des traits de la douceur et de l'humilité de ce DIEU fait homme, dont elle pratique les maximes, et prend le véritable esprit (3). » Cet éloge, que les portraits de cette pieuse dame, tout insensibles qu'ils sont, semblent justifier (4), fut comme une prédiction de la vertu sublime à laquelle elle s'éleva dans ce monastère, oùpté Ille devint supérieure, et où elle mourut en odeur de sainteté.

Les eaux de Bourbon, qu'on avait prescrites à

(1) *Esprit, etc.*
p. 54.

(2) *Vie, par M.*
de Bretonvilliers,
t. II, p. 453. 456.

XVII.
Il visite à
Moulins M^{me} de
Montmorenci.

(5) *Vie de la du-*
chesse de Mont-
morenci, in-12.
1769. t. II, p.
407. 408.

(4) *Cabinet des*
Estampes de la
Bibl. R. Œuvres
de Valet,

XVIII.

M. Olier obtient par la Ste Vierge la grâce de pouvoir célébrer le saint sacrifice. Trait de générosité.

(1) *Le 5 juillet*
1654.

(2) *Bretouville-liers*, t. II, p. 450.
446. 447.

(3) *Attestations*
aut., p. 189 204.
205.

(4) *Archives du*
Royaume, section
historique, 1226.
Juridiction, pag.
152.

(1) *Neuvaine*
en l'honneur de
saint Pourçain,
par l'abbé Camil-
lac, in-18, p. 94.
117.

M. Olier, lui procurèrent peu de soulagement. Les médecins voulant néanmoins qu'il les reprît dans la seconde saison de la même année, il se soumit encore à leur avis. Mais il dut, à sa tendre dévotion pour Marie, une amélioration sensible qui survint dans son état. Lorsqu'il était à Montlins, un jour de dimanche (1), dans l'église des Augustins, il fit vœu d'assister toujours à la sainte Messe, et de la dire, quand il en aurait la liberté, dans les intentions de la très-sainte Vierge; et, dès ce jour même, il commença à se porter mieux. S'étant de là rendu à Saint-Pourçain, pour y attendre la seconde saison des eaux (2), il ratifia ce même vœu dans la chapelle de Notre-Dame-de-Briailles †; et cet acte de religion fut si agréable à la Mère de DIEU, qu'il lui mérita une nouvelle grâce, celle de pouvoir célébrer le saint sacrifice le jour de sa Nativité, après avoir été privé environ un an de cette consolation (3). L'espérance de dire habituellement la sainte Messe le faisait surabonder de joie, et il revint à Paris beaucoup plus satisfait, que s'il rapportait de son voyage la santé la plus vigoureuse. Son grand amour pour JÉSUS-CRIST, dans cet auguste sacrifice, l'emportant même sur le respect extérieur qu'il était néanmoins si jaloux de lui rendre, il consentit à célébrer ayant la tête couverte jusqu'au Canon, ne pouvant l'hiver célébrer autrement, à cause de sa grande faiblesse (4).

Il était alors contraint de se servir d'une voiture pour

† Saint Pourçain, dont on conserve le corps dans la ville de ce nom, est encore en grand honneur dans toute cette contrée. Briailles, petit village à une demi-lieue de Saint-Pourçain, possédait autrefois une statue miraculeuse de la sainte Vierge, qui y attirait beaucoup de pèlerins, surtout les lundis de Pâques et de la Pentecôte, et le 16 du mois d'août. Pendant la révolution, la statue fut détruite; et, depuis cette époque, le pèlerinage a cessé d'être fréquenté. La chapelle subsiste encore, et sert aujourd'hui d'habitation.

ses visites
porter de
qu'il voul
le prieur
aider son
ce père. C
soin, M.
l'accompa
apprenant
le donna à
sant était

que son co
manda un
rait sujet
il était p

Les infir
de faire to
cette anné
toujours a
à la premi
proche, il
Notre-Da
une ville
plus tend
d'avoir re
da. tes. I
dictions,
On le voy

Dame : c
visités d
plus d'a
point
répan
à lui
sortir

ses visites dans Paris, et quelquefois même de se faire porter de la voiture dans les appartements des personnes qu'il voulait voir. Un jour, qu'il allait visiter de la sorte le prieur des Chartreux, un passant se présenta pour aider son cocher à le transporter dans la cellule de ce père. Comme cet étranger paraissait être dans le besoin, M. Olier demanda à l'un de ses ecclésiastiques qui l'accompagnait, s'il n'avait point d'argent sur lui, et apprenant qu'il avait quelques écus d'or, il en prit un et le donna à cet homme; car son cœur tendre et compatissant était encore grand et généreux. Mais pensant que son cocher ne devait pas être de pire condition, il demanda un second écu qu'il lui donna, en disant: « Il aurait sujet de murmurer, si ayant eu part au même travail, » il était privé de la même récompense (1). »

Les infirmités de M. Olier l'obligèrent jusqu'à sa mort de faire tous les ans le voyage de Bourbon; il y retourna cette année et la suivante, sur l'avis des médecins, quoique toujours avec aussi peu de succès. Après avoir pris les eaux, à la première saison de l'année 1655, sentant que sa fin était proche, il désira faire, une dernière fois, le pèlerinage de Notre-Dame du Puy (2). Il y arriva comblé de joie de revoir une ville où régnait, depuis tant de siècles, la dévotion la plus tendre envers la Mère de Dieu, et où il se souvenait d'avoir reçu, par son intercession, des grâces très-abondantes. Le séjour qu'il y fit fut pour lui une source de bénédictions, et un grand sujet d'édification pour les habitants. On le voyait prier très-assiduellement dans l'église de Notre-Dame: c'était même, de tous les lieux de piété qu'il avait visités dans la France, celui pour lequel il témoignait le plus d'attrait; « parce que, disait-il, je n'en connais » point où Dieu se communique si intimement, et où il » répande ses grâces avec plus de libéralité. Tout y porte » à lui, tant ce lieu est saint; en sorte que, pour en » sortir tout pénétré de son amour et de son esprit, on

(1) *Mémoires de M. Baudrand*, p. 75.

XIX.

Dernier voyage de M. Olier au Puy. Montements de sa piété.

(2) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. II, p. 465. 466.

» n'a qu'à se laisser aller au mouvement intérieur qu'on y
 » éprouve, dès qu'on s'y présente avec foi. » Il se rappor-
 lait avec une douce joie les grâces éminentes dont la mère
 Agnès y avait été favorisée. Aussi y était-il tellement
 touché lui-même, et si intimement uni à Dieu, qu'il fal-
 lait l'en retirer comme par violence, et l'avertir plusieurs
 fois de sortir (1). « Je suis dans un lieu, écrivait-il, où je
 » finirais ma vie avec joie, aux pieds de Notre-Dame du
 » Puy, à laquelle je suis redevable, par sœur Agnès, de
 » toutes sortes de grâces (2) * . » Ne pouvant demeurer
 toujours présent de corps dans cette église, et désirant y
 être au moins en esprit, autant qu'il était en son pouvoir,
 il laissa, auprès de l'image de Marie, une statue d'argent,
 où il s'était fait représenter dans la posture d'un suppliant,
 qui, respectueusement incliné devant elle, lui faisait hom-
 mage de tous les sentiments que doit un sujet à sa souve-
 raine, et un fils à sa mère. Non content de cette offrande,
 il laissa encore une riche médaille d'or, sur laquelle il
 avait fait graver le séminaire de Saint-Sulpice de Paris,
 qu'il lui présentait, la conjurant de le prendre sous sa pro-
 tection spéciale, et de faire, de tous ceux qui l'habitaient,
 autant d'instruments de la gloire de son Fils * (3).

* NOTE 5.

(1) *Vie*, t. II.
p. 571.

(2) *Lettres aut.*
de M. Olier.

* NOTE 4.
(3) *Vie*, *ibid.*, t.
II, p. 466. 467.

1655.

XX.

Exemple de
charité qu'il
donne aux ha-
bitants du Puy.

(4) *Vie*, *ibid.*, t.
II, p. 466.

Ce dernier séjour au Puy fut d'environ un mois et demi.
 Durant tout ce temps, M. Olier eut la consolation de célé-
 brer la sainte Messe, dans l'église cathédrale, tous les
 jours, excepté deux, où il fut obligé de garder la chambre,
 sans être privé néanmoins de la sainte communion; ce
 qu'il regarda comme l'une des grâces particulières qu'il
 recevait dans ce lieu de bénédiction; car, depuis sa chute,
 jamais il n'avait eu l'usage de ses membres assez libre pour
 célébrer le saint sacrifice aussi souvent (4). Comme il de-
 meurait à l'évêché, et que tous les jours il passait par la
 cour qui séparait le palais épiscopal de l'église cathédrale,
 il ne manquait pas de donner l'aumône de sa propre main
 à un très-grand nombre de mendiants qui se rassemblaient

autour de l'église, et
 pratiquer à l'égard
 l'Esprit saint. Jésus-Christ
 des pauvres, et
 bénissaient
 fait l'éloge

M. de Lamoignon
 connaître l'histoire
 mauvaise sagesse
 le priant de
 mais, par sa
 de Dieu, et
 en donna au
 gneur per-
 combien la
 car, après
 l'attouchen-
 une infinité
 suivant.

M. Olier
 fervent qu'il
 voulu pro-
 établissen-
 propre,
 ce fut d'y
 prendre
 daît les r-
 détermin-
 comman-
 paroisse
 offrit da-
 pour ce
 titre de
 retenir,

autour de lui , au moment où il sortait. Jamais on ne vit pratiquer avec plus d'effusion de cœur cette maxime de l'Esprit saint , qui doit être chère surtout aux ministres de Jésus-Christ : *Rendez-vous affable à l'assemblée des pauvres*. Aussi , dans la ville , toutes les bouches le bénissaient à l'envi , comme le *père des pauvres* ; et c'était l'éloge qu'il entendait répéter partout où il allait (1).

(1) *Vie, ibid.*, t. II, p. 467.

M. de Béget, chanoine de la cathédrale, lui ayant fait connaître la pauvreté d'un prêtre , qui n'avait qu'une très-mauvaise soutane, M. Olier lui remit aussitôt la sienne, en le priant de ne pas faire connaître celui qui la donnait ; mais, par respect pour tout ce qui appartenait au serviteur de Dieu, M. de Béget garda cet habit pour lui-même, et en donna au prêtre un autre de même valeur. Notre-Seigneur permit cet événement pour faire voir, dans la suite, combien la charité de son serviteur lui avait été agréable ; car, après sa mort, plusieurs guérisons furent opérées par l'atouchement de cette même soutane, qu'on partagea en une infinité de morceaux, comme nous le dirons au livre suivant.

M. Olier, extrêmement satisfait du bel ordre et de la ferveur qu'il trouva dans le séminaire du Puy, aurait voulu profiter de cette circonstance pour consolider cet établissement, qui n'avait point encore de maison propre, ni même de dotation. Tout ce qu'il put alors, ce fut d'y faire unir la cure de Saint-Georges, et d'en prendre lui-même possession. L'église paroissiale possédait les reliques de ce saint apôtre du Velay, motif qui déterminait M. Olier à conclure cette union, et même à recommander à M. de Lantages de n'abandonner jamais la paroisse de Saint-Georges, quelques avantages qu'on lui offrit dans la suite pour s'établir ailleurs (2). Sa dévotion pour ce saint le porta encore à se réserver à lui-même le titre de curé de Saint-Georges, le seul qu'il fût jaloux de retenir, depuis qu'il avait renoncé à ses bénéfices (3) ; et

XXI.

Il prend possession de la cure de S. Georges. Culte de ce saint rétabli.

(2) *Vie de M. de Lantages*, liv. III, n. XXI, p. 165.

(5) *Mémoire de M. Baudrand*, p. 77.

aussi à procurer l'élevation de ses reliques, qui jusqu'alors avaient reposé sans honneur, dans cette église, avec celles de saint Hilaire de Poitiers. Sur la demande de M. Olier, l'évêque du Puy fit lui-même cette cérémonie, accompagné du serviteur de DIEU, quoique très-incommode ce jour-là, et en présence du clergé, des corps de justice, et d'une multitude de fidèles ; et telle fut l'occasion qui réveilla la dévotion envers ces deux saints. « Quand le sémi-

• NOTE 5.

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. II, p. 580.—Vie de M. de Lantanges, p. 419.*

» naire du Puy n'aurait servi à autre chose, écrivait dans la suite M. de Bretonvilliers, qu'à faire rendre à saint Georges et à saint Hilaire, dont les reliques reposent dans cette église, l'honneur qui leur a été rendu depuis son établissement, il n'aurait pas peu contribué à la gloire de DIEU (1). »

XXII.

Exemple d'humilité qu'il donne aux religieuses de la Visitation.

Avant de quitter le Puy, M. Olier voulut témoigner sa reconnaissance à tous ceux qui s'intéressaient au séminaire, et en particulier aux religieuses de la Visitation. Elles rendaient, en effet, tant de bons offices aux directeurs, que ceux-ci n'avaient pas eu pouvoir leur refuser les secours spirituels qu'elles réclamaient de leur ministère. M. Olier s'étant donc fait transporter à leur parloir, les remercia de leur charité, et finit par une exhortation sur la vertu d'obéissance. Lorsqu'il eut cessé de parler, la supérieure prit la parole à son tour, lui dit combien elle était reconnaissante des services que les prêtres du séminaire rendaient à sa communauté, et lui en demanda la continuation. M. Olier s'y prêta pour quelque temps, sans permettre néanmoins qu'ils reçussent les confessions ordinaires de ces filles, ni qu'ils leur prêchassent des sermons. « Ces sortes d'entretiens, dit-il, ne peuvent guère être utiles aux religieuses ; souvent on est obligé de ne pas parler de leurs défauts, quelquefois même d'user de flatterie, de peur de scandaliser les personnes du monde qui sont présentes, et qui les croient parfaites. » La supérieure, qui désirait vivement leurs

services, toujours obéissant. Il faut qu'elle s'oppose à sa mère, je ne sais pas ; et je ne veux pas détourner l'attention de la

Cependant un peu d'indifférence les remorde chez ces filles. Les directeurs ne peuvent faire cette visite sans que ses filles en apprennent dans les visites, en les se croyant

Entre nous ne devons pas avant ce que une cour sortie co mais que naire. La dévoué, vit-il le d'aucun gnant te lui répond leur réponse ne fesseur.

services, insista jusqu'à quatre ou cinq fois, lui alléguant toujours quelque nouvelle raison pour l'obliger de se relâcher. Il persista toujours dans son refus; et voyant enfin qu'elle s'opiniâtrait, il lui dit d'un ton un peu ferme : « Ma mère, je ne puis pas permettre ce que vous me demandez; je vous en prie, n'en parlons plus. » La supérieure détourna la conversation sur un autre sujet, et l'on se retira en paraissant fort édifié de part et d'autre.

Cependant, ce mot que M. Olier venait de proférer avec un peu d'émotion, le troubla au point que, pour apaiser les remords de sa conscience, il se fit de nouveau porter chez ces religieuses, afin de leur en demander pardon. Les directeurs du séminaire furent fort surpris de lui voir faire cette nouvelle visite, à cause de l'état d'affaiblissement où sa paralysie l'avait réduit. Mais la supérieure et ses filles en furent bien plus étonnées encore, lorsqu'elles en apprirent le sujet, et qu'elles l'entendirent s'accuser, dans les termes les plus humiliants, de les avoir mal édifiées, en leur refusant d'un ton trop ferme, une chose qu'il se croyait obligé de ne pas accorder (1).

Entre autres marques d'humilité que donna M. Olier, nous ne devons pas omettre le trait suivant. Quelque temps avant ce voyage au Puy, un religieux, en prêchant dans une communauté de cette ville, se mit à faire une très-vive sortie contre des ecclésiastiques qu'il ne nommait pas, mais que chacun reconnut être les directeurs du séminaire. Le confesseur du monastère, qui leur était tout dévoué, ne se contenait pas en l'entendant; et à peine vit-il le prédicateur descendre de chaire, que, sans user d'aucun ménagement, il éclata en reproches, lui témoignant toute son indignation. « Je n'ai presque rien dit, » lui répliqua ce religieux; si je me mettais à parler sur leur compte, j'en dirais bien davantage; » et cette réponse ne servit pas peu à échauffer encore le zèle du confesseur. Sur ces entrefaites, M. Olier arriva au Puy. Le

(1) *Petit recueil
ou mémoire, etc.
par la mère Cou-
chet ms. in-4^o.
p. 44 et suiv. —
Vie de M. de
Lantagues, liv. III.
II. XXI p. 165.
164.*

XXIII.
Autre exem-
ple remarqua-
ble d'humilité.

confesseur étant venu le voir, n'eut rien de plus pressé que de lui rapporter ce qui avait eu lieu, et comment il avait pris, dans cette rencontre, les intérêts du séminaire. Mais il fut bien étonné de la proposition que lui fit alors le serviteur de DIEU. « Monsieur, lui dit-il, ferez-vous bien » ce que je vais vous dire? » L'autre lui répond qu'il n'a qu'à parler pour être obéi. « Hé bien, reprend M. Olier, allez » de ce pas demander pardon au bon religieux que vous » avez traité de la sorte; » et le confesseur exécuta cet ordre à l'instant. Une réparation si extraordinaire surprit bien des personnes; la réponse que M. Olier fit à ce sujet au père de Serres, gardien des Cordeliers, et depuis provincial, ne parut pas moins étonnante. Celui-ci lui répétant que le religieux aurait dû seul s'humilier, et non pas recevoir des excuses: « Mon père, reprit M. Olier, quand nous au-

(1) *Attestations autographes touchant M. Olier*, p. 176.

XXIV.
Douceur et humilité de M. Olier.

(2) *Ibid.*, p. 175.

(5) *Esprit de M. Olier*, t. III, p. 559.

rons réparé toutes les injures faites à notre DIEU, alors » nous pourrions songer à demander pour nous-mêmes des » réparations (1). »

Il paraît que M. Olier visita la plupart des communautés de la ville, et que partout il répandit la même odeur de vertus. « J'ai ouï dire au Puy, au père de Labrunie, Jésuite, rapporte M. Le Breton, directeur au séminaire, qu'il y avait » vu autrefois M. Olier, et avait confessé aux autres » Jésuites du collège, qu'il était touché de sa vue seule, » ajoutant que son aspect ne respirait qu'humilité et religion (2). » Une sœur du vicomte de Polignac fit prier le serviteur de DIEU de venir la voir au couvent de sainte Catherine du Puy, où elle était religieuse. Il s'y rendit, et ce fut pour y recevoir des reproches amers, de ce que dans un différend qui divisait l'évêque du Puy et le vicomte de Polignac son père, il s'était déclaré pour le parti du prélat. Plus ses paroles furent vives, plus le serviteur de DIEU fit paraître d'humilité et de douceur, souffrant ces reproches sans repliquer un seul mot (3). Revenu au séminaire, il crut utile, pour la conduite des directeurs et celle de

la mai
de sa
que sa
» de v
» usé
» très-
» clar

En c
eaux,
nière
il avai
dinaire
ments
férer d
que l'a
elôture
bâton,
prieur
» voyez
» m'a f
lui obt

Il se
tion qu
la voir
avec el
séjour
surpass
rents e
de cette
Cunistr

† Lou
époné
Bonne,
de Noit

la maison, de faire connaître à M. de Saint-Antoine, le sujet de sa visite, en usant cependant de tous les ménagements que sa grande charité put lui fournir. « Il me dit d'un ton » de voix humble et fort doux, rapporte celui-ci : Elle a » usé de reproches à mon égard, et m'a fait des plaintes » très-vives. J'ai souffert tout cet orage sans vouloir lui dé- » clarer que son père était mon parent (1) * †. »

En quittant la ville du Puy, M. Olier reprit la route des eaux, et passa par Langeac, afin d'y vénérer, pour la dernière fois, les précieux restes de la mère Agnès. En 1652, il avait fait ouvrir son tombeau avec l'autorisation de l'ordinaire, pour y prendre quelque portion de ses ossements (2); et, dans ce dernier voyage, il obtint de le transférer dans un nouveau cercueil plus propre et plus décent que l'ancien (3). Comme il se présentait pour entrer dans la clôture, et qu'il était obligé de marcher appuyé sur son bâton, il dit agréablement à la mère des Cinq-Plaies, alors prieure, qui vint le recevoir à la porte du convent : « Vous » voyez, ma mère, comme je suis ; c'est la mère Agnès qui » m'a fait ce tour-là (4); » voulant dire qu'elle était fidèle à lui obtenir les croix qu'elle lui avait promises.

Il serait difficile d'exprimer les sentiments de vénération qu'il fit paraître lorsqu'on eut ouvert le cercueil. Sans la voir des yeux du corps, et sans converser visiblement avec elle, comme il avait fait si souvent durant son premier séjour en Auvergne, il ressentit une joie intérieure, qui surpassait tout ce qu'il avait éprouvé alors dans ses différents entretiens. C'était le fruit de la charité consommée de cette grande âme, qui, vivant dans la société de Jésus-Christ et des saints, avait beaucoup plus de pouvoir pour

(1) *Attestations aut.* p. 198-200.

* NOTE G.

XXXV.

M. Olier visite le tombeau de la mère Agnès.

(2) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 415. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. II, p. 384.

(3) *Ibid.* pag. 385.

(4) *Attestations aut.* p. 177.

† Louis Armand de Polignac, père de cette religieuse, avait épousé en seconde noces, le 17 février 1648, Isabelle Esprit de la Baume, fille de Ferdinand, comte de Monteval et de Marie Olier de Nointel (1), cousine germaine du serviteur de Dieu (2).

(1) *Histoire généalogique de la maison de France*, t. IX, p. 201.
(2) *Dictionnaire de la Noblesse*, t. XI, art. Olier, et Olier de Nointel.

attirer à DIEU son ancien directeur, et lui obtenir de nouveaux faveurs du ciel, que lorsqu'ils étaient ensemble en oraison au pied des saints tabernacles. M. Olier ne put, sans être touché d'une singulière dévotion, considérer surtout la main droite de la mère Agnès, se rappelant avec quel courage elle en avait usé pour maltraiter son corps (1).

(1) *Vie, ibid.*, t. II, p. 585. 586.

(2) *Beatif. et canonizat. V. A. gnetis... positio. Romæ*, in-folio. 1714. p. 18.

* NOTE 7.

1656.

XXVI.

Il demande un instant sa guérison. Il se confond de cette prière.

Dans ce dernier voyage, voulant reconnaître toutes les grâces qu'il avait reçues par son intercession, il fit de nombreux présents à la chapelle du monastère, et donna, entre autres objets précieux, un soleil et le calice d'argent dont on a parlé dans la première partie de cette vie (2) * †.

Après que M. Olier eut pris les eaux de Bourbon, il revint à Paris, et profita de la saison pour s'acquitter de deux pèlerinages qu'il avait promis à DIEU, celui de Notre-Dame-des-Anges, proche du château d'Avron, l'autre à Sainte-Fare, au diocèse de Meaux††, et vint ensuite se renfermer au séminaire de Saint-Sulpice. Sa vie ne fut plus, jusqu'à la

† Dans le voyage de 1652, M. Olier, par respect pour la mère Agnès, avait visité l'une de ses sœurs, la mère de Jésus, religieuse de Sainte-Catherine, au convent de Notre-Dame-du-Rhône, à Vieux. Dans le peu d'entretiens que cette vertueuse fille eut avec lui, elle le vit si embrasé de l'amour de DIEU, qu'il lui semblait moins converser avec un homme vivant sur la terre, qu'avec un séraphin du ciel. Il y avait long-temps qu'elle désirait jouir de sa conversation; elle l'avait même demandé à sa sœur, qu'elle croyait dans le séjour de la gloire, et assez puissante pour obtenir de DIEU cette faveur. Celle-ci lui avait fait connaître qu'elle aurait la consolation de voir M. Olier, mais que ce ne serait qu'en passant : promesse qui fut accomplie à la lettre; car ils n'eurent que des entrevues fort rapides, et beaucoup moins fréquentes qu'ils ne l'eussent désiré (1).

(1) *Vie, par M. de Bretonvil - liers*, t. II, p. 569.

†† Le pèlerinage de Sainte-Fare, au diocèse de Meaux, avait pour objet les reliques de cette sainte, conservées dans l'abbaye de Faremontiers, petite ville de la Brie, à laquelle ce monastère a donné son nom. On s'y rend encore aujourd'hui en dévotion, principalement le 10 du mois de mai.

fin, qu'une suite de souffrances et de peines d'esprit, comparables à un continuel martyre. Il se trouva une fois entre autres si accablé d'ennuis, en se voyant incapable de tout par cette longue infirmité, que, se plaignant amoureusement à son divin Maître, il le supplia de lui rendre la santé, si ce devait être pour sa gloire, lui promettant de l'employer toute à son service et à celui de son Eglise. Au même instant, Notre-Seigneur lui apparut courbé et presque étendu par terre, sous la pesanteur d'une grande croix. Ce spectacle lui fit une si forte impression, que, tout incommode qu'il était, il se leva et se prosterna, comme s'il eût été réellement aux pieds de Jésus-Christ portant le bois du salut. Tout confus de la prière qu'il avait faite, et se reprochant comme une faiblesse et une lâcheté, il alla en demanda pardon avec larmes, s'accusant de n'avoir ni courage ni amour, et d'être, comme il disait lui-même, un poltron et un lâche; au lieu d'imiter ces véritables disciples du Sauveur, qui se réjouissaient d'être attachés à la croix, et ne craignaient rien tant que de ne point souffrir. Du moment qu'il eut ainsi répandu son âme, et rétracté sa première demande, il ne se permit jamais de désirer la délivrance ou même la diminution de ses peines. Au contraire, il ressentait souvent une joie extrême de se voir conforme à Jésus-Christ souffrant; et, pour mieux s'affermir dans la disposition de tout endurer, et aussi long-temps qu'il plairait à Dieu, il fit faire un tableau où était peint Notre-Seigneur abattu sous la croix, comme il l'avait vu dans cette dernière apparition (1). Enfin, ne croyant pas encore souffrir assez, et voulant expier la prétendue lâcheté qui lui était échappée, lorsqu'il avait prié pour son rétablissement, il demanda à son directeur la permission d'exercer, par l'usage de la discipline, ses mortifications ordinaires sur le côté de son corps que la paralysie avait épargné.

A mesure qu'il approchait du terme de sa carrière, on s'apercevait que Dieu lui donnait de fréquentes pensées

(1) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. II. p. 450. 451.*

XXXVII.
Il médite fréquemment sur le mystère de la Résurrection.

de la résurrection. Il avait eu de tout temps un attrait particulier pour ce mystère, et il fit alors acheter et placer dans sa chambre un tableau qui le représentait. Tout accablé qu'il était sous le poids de ses maux, il se leva une fois de son fauteuil, et, se mettant à genoux devant ce tableau, il demeura une heure entière dans cette posture, tout absorbé en Dieu. Celui qui le gardait l'avertit en lui de ne pas se fatiguer plus long-temps, et l'aïda à se relever. Par obéissance, il se remit dans sa première situation, en disant : « Hélas ! peut-on s'ennuyer quand on pense à ce » mystère (1) ? » De temps en temps on l'entendait s'écrier : « Ah ! chère éternité, tu n'es pas loin. » Puis prenant sa main, il disait : « Corps de péché, tu pourras bientôt (2). »

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. II, p. 472.*

(2) *Fénelon, Correspondance, t. VI, Lett. 10, p. 50.*

(3) *Vies Ms. de Grandet, t. I, p. 158 — Vie de M. Olier, par le père Giry, 1^{re} part. c. XX. Remarques historiques, t. III, p. 546. — Année Domini-caine, ibid. p. 477.*

(4) *Vie, par le père Giry, part. 1^{re}, ch. XX.*

(5) *Vie, par M. de Bretonvilliers, t. II, p. 464, 470, 471, 414 et alibi.*

XXVIII.

Il soupire sans cesse vers le ciel.

Comme un jour, pour lui procurer quelques moments de récréation, un ecclésiastique vint l'entretenir de nouvelles ; il lui imposa silence, en disant que « cela n'avait pas » le goût de l'éternité (3). » Rien n'occupait tant son cœur que le désir d'aller jouir de Dieu (4). Souvent il demandait à Notre-Seigneur d'être délivré des liens de son corps ; et, le jour de Pâques de l'année 1656, il pria instamment la très-sainte Vierge de l'appeler à elle, pour célébrer, dans sa compagnie et celle des bienheureux, la résurrection de son divin Fils. Mais la volonté de Dieu étant qu'il souffrit encore quelque temps, il se soumit aux dispositions de la divine providence, sans cesser de s'offrir à Notre-Seigneur, comme une hostie qui ne voulait plus vivre que pour s'exercer tous les jours à mourir, en demeurant sur la croix autant qu'il lui plairait. « Si je faisais, dit-il un jour, autant » de fruit en souffrant qu'en préchant, j'aimerais mieux le » faire par les souffrances, parceque je donnerais davan- » tage à Dieu (5). »

Il passa cette année, qui fut la dernière de sa vie, en soupirant presque sans cesse vers l'éternité, et souffrant dans cette vue ses maux, avec un courage et une joie qui donnaient de l'étonnement et de l'admiration à tout le monde.

Un jo
faisait
guer l
quelq
cette
» goût
très-v
conten
sion :
» duré
» souff
son co
à Dieu
quelqu
relâch
distrain
meure
ques r
repre
ont co
» terre
» est s
» Dieu
» et si
» ciel
» not
» com
» dés
» que
» touj
» d'a
M
de sa
de pe
s'ent

Un jour qu'on lui apporta une médecine, dont l'odeur seule faisait soulever le cœur, il la prit à longs traits sans témoigner le plus léger mouvement de répugnance; et comme quelqu'un en paraissait étonné, il répondit, pour couvrir cette mortification, « qu'il ne savait pas quel en était le goût (1). » Au milieu de ses maux, quoiqu'ils aient été très-violents et très-longs, son cœur paraissait toujours content; et si quelquefois on lui témoignait de la compassion: « Cela n'est rien, disait-il, JÉSUS-CRIST a bien endured d'autres douleurs. Quel bonheur et quelle joie de souffrir quelque chose pour son amour (2)! » Comme son corps affaibli ne pouvait lui permettre une application à Dieu trop continuelle, on était obligé de lui donner quelques ecclésiastiques, pour lui fournir le moyen de se relâcher un peu. Il faisait alors ce qu'il pouvait afin de se distraire; mais, sa charité étant trop véhémence pour demeurer long-temps sans exercice actuel, au bout de quelques moments, son cœur, toujours languissant d'amour, reprenait son premier essor vers Dieu, et ces transports ont continué jusqu'à la fin de sa vie (3). « O que sur la terre, disait-il, l'amour est faible et languissant! ô qu'il est souvent rempli d'intérêt et de recherche propre! Bon Dieu, quel malheur de se voir dans un si misérable état, et si opposé à la pureté de l'amour! soupirons vers le ciel, qui est le lieu de l'amour véritable et solide. Là, notre amour ne sera pas rétréci; il sera fort, et purifié comme l'or dans la fournaise. O lieu d'amour, que tu es désirable, que tu es précieux au cœur qui veut aimer! que tu es agréable, puisque tu satisfais la pauvre âme, et toujours pressée ici bas par les désirs ardents qu'elle a d'aimer! »

Malgré la joie qu'il éprouvait en pensant à la proximité de sa mort, il s'abstenait d'en parler à ses ecclésiastiques, de peur de les affliger. Enfin, le premier jour du Carême, s'entretenant avec M. de Bretonvilliers, il lui dit: « Pré-

(1) *Attestations*
ant. p. 197.

(2) *Esprit de*
M. Olier, t. III.
p. 337.

(3) *Mémoires*
de M. Baudrand,
p. 77.

1657.

XXIX.

Il annonce sa mort prochaine, et, pour s'y préparer, se prive de toute consolation.

(1) *Vie de M. Olier, par le père Giry, 1^{re} partie, chap. XX. Remarques historiques, t. I. p. 48, 49, t. II. p. 546, 547. — Anecdote Dominicaine, p. 478.*

(2) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. II. p. 471. Remarques historiques, t. I. p. 258.*

NOTE 8.

(5) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. II. p. 475, 474, 575. — Giry, 1^{re} part. ch. XX.*

(4) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. II. p. 475. — Giry, partie 2^e, ch. I. Remarq.*

» parons-nous ; car bientôt nous ne nous verrons plus, et à
 » Pâques il faudra nous séparer (1). » Ensuite, il désigna
 M. de Bretonvilliers pour son successeur dans la supériorité
 de la maison, et voulut avoir avec lui tous les jours de longs
 entretiens, sur la conduite, l'esprit et les réglemens des
 séminaires (2). Celui-ci mit par écrit toutes les instructions
 que M. Olier lui donna de vive voix, et ce fut de ce re-
 cueil que M. Tronson, en 1678, tira le réglemant des supé-
 rieurs et directeurs des séminaires de province *.

Plus M. Olier approchait de sa fin, plus il se sentait at-
 tiré à une privation universelle de tout ce qui pouvait le
 satisfaire, même spirituellement, de la part des hommes.
 Considérant Notre-Seigneur sur la croix, dénué de toute
 consolation, il se priva de celle même qui était comme la
 seule qu'il goûtât depuis long-temps, la conversation d'un
 ami qu'il chérissait tendrement en Notre-Seigneur. Quel-
 ques mois avant sa mort, il cessa de l'inviter à venir s'en-
 tretenir avec lui, et eut soin de lui cacher le motif de cette
 conduite, usant à son égard d'une réserve qui ne répon-
 dait pas à son ancienne amitié pour lui. Enfin, la surveillance
 de la dernière reclute de M. Olier, cet ami lui demandant
 pourquoi il le traitait avec tant de sévérité : « Mon enfant,
 » lui répondit-il, je mourrai bientôt ; je suis donc bien aise
 » de me priver de tout, et de ne plus prendre aucune con-
 » solation dans ce monde. Il faut attendre celle que j'espère
 » de la divine miséricorde dans la bienheureuse éter-
 » nité (3). » Quelqu'un le trouvant appliqué à Dieu, lui de-
 manda à quoi il s'occupait ; il répondit ces paroles : « *Au-
 » rien désirer de ce qui frappe les yeux* (4). »

Une personne de condition, qu'il avait dirigée, lui fit une
 visite ; et, désirant se confesser, lui dit que, pour faire sa
 confession, elle prendrait le temps qui lui conviendrait, et
 qui lui serait le moins incommode : « Il faut donc, répondit
 » M. Olier, que ce soit avant le jour de Pâques. » Un autre,
 dont il avait aussi la direction, se retirant de sa chambre après

avoir co-
 ment où
 bénédict
 coutume

Le 26
 lorsqu'il
 se comm
 gère apo
 était alor
 il, de se
 devait le
 aisément
 séminair
 ment, q
 qu'il per
 Le jeud
 visiter, i
 vrit, sur
 vait save
 cret avec
 cellentes
 de la ma
 maxime
 simplici
 confianc
 c'était se
 entre le
 toujours
 vant il a
 arrivero
 prié de
 de l'em
 lui répo
 » en bie
 » et je

avoir conversé avec lui, il se retourna vers elle au moment où elle le quittait, et lui dit adieu, en lui donnant sa bénédiction, sans qu'elle s'en aperçût; ce qu'il n'avait pas coutume de faire à l'égard de ceux qui le visitaient (1).

Le 26 mars, qui était le lundi de la Semaine-sainte, lorsqu'il voulut se lever, il fut saisi d'un tremblement qui se communiqua à tout son corps, et il fut attaqué d'une légèreté apoplexie, sans perdre néanmoins connaissance. Il était alors à Issy, où il s'était fait transporter, afin, disait-il, de se préparer à la mort; mais le médecin jugeant qu'on devait le ramener à Paris, où on pourrait lui procurer plus aisément tous les secours nécessaires, on le transporta au séminaire de Saint-Sulpice. Il y ressentit quelque soulagement, qui fut de peu de durée (2). Dès-lors on s'aperçut qu'il perdait la mémoire de presque tout, excepté de Dieu.

Le jeudi suivant, quelqu'un de la ville étant venu le visiter, il lui parla avec une grande charité, et lui découvrit, sur l'état de sa conscience, des choses qu'il ne pouvait savoir que par révélation. Il s'entretint aussi en secret avec un directeur du séminaire, à qui il donna d'excellentes instructions pour sa propre conduite et pour celle de la maison, l'exhortant surtout à ne jamais agir selon les maximes de la prudence humaine, mais toujours dans la simplicité de la foi. Il lui témoigna qu'il mourait avec la confiance que Dieu soutiendrait le séminaire, parce que c'était son ouvrage, et il ajouta qu'il laissait cette maison entre les mains de la très-sainte Vierge, qui s'en était toujours montrée la protectrice (3). Peu de temps auparavant il avait annoncé à ce directeur, plusieurs choses qui arrivèrent comme il les avait prédites, et celui-ci l'avait prié de l'assister à la mort, pour le défendre des attaques de l'ennemi si redoutable en ce dernier moment, M. Olier lui répondit : « La très-sainte Vierge vous assistera, soyez-en bien assuré. Je ne cesserai jamais de prier pour vous, » et je me tiendrai toujours devant le trône de Dieu,

3^e part. II.

(1) *M. de Bretonvilliers*, pag. 475. 476.

XXX.
Il éprouve un nouvel accès à Issy. Ses dernières paroles.

(2) *M. de Bretonvilliers*, pag. 475.

(3) *Giry*, part. 1^{re}. ch. XX. *Remarques historiques*, t. III p. 547. — *Ann. Dominicaine*, pag. 478. *Remarques historiques*, l. I. p. 49.

« lui demandant l'abondance des grâces qui vous seront
 » nécessaires, pour l'accomplissement de ses desseins. » Il
 dit à une autre personne : « Dans peu de jours vous verrez
 » une pauvre âme toute absorbée dans la chair. » Il vou-
 lait sans doute lui annoncer l'état où il devait se trouver le
 jour de Pâques (1).

(1) *Bretonvil-
 liers*, t. II. p.
 476. 477.

Ce fut vraisemblablement alors, qu'annonçant à ses disci-
 ples sa mort prochaine, il ajouta que plusieurs parmi eux
 le suivraient de près. L'événement justifia bientôt cette
 prédiction ; et avec des circonstances si frappantes,
 qu'on regarda la mort de ces ecclésiastiques, non comme
 l'effet du cours ordinaire de la nature, mais comme une
 grâce accordée aux prières de M. Olier, qui voulait offrir
 ce présent au Seigneur, en quittant la terre (2). M. Blanlo,
 entendant son saint maître demander, qui d'entre ceux qui
 étaient présents voulait faire le voyage de l'éternité :

(2) *Giry*, ch.
 XXI.

(3) *Vies Ms. de
 Grandet*, t. I. p.
 139. t. IV. p. 51.
*L'Enfance chré-
 tienne. Notice sur
 M. Blanlo*, (par
M. Galats.)

« *C'est moi*, » répondit-il avec assurance. « *Faites donc*
 » *vos préparatifs* », reprit M. Olier. Il fut obligé, en effet,
 de se mettre au lit le jour même, et mourut avant que le
 serviteur de DIEU eût été inhumé (3).

XXXI.
 Il reçoit l'Extrême-
 Onction.

Le samedi saint, quelqu'un le priant de se ressouvenir
 de lui, quand il serait participant de la gloire des bienheu-
 reux, laissa échapper dans le discours quelques mots de
 louanges. M. Olier ne pouvant alors dissimuler la peine qu'il
 en ressentait : « Ha ! monsieur, répondit-il, vous me di-
 » tes des paroles qui me blessent le cœur. » Ce furent les
 dernières qu'il prononça lui-même. Car peu après, et environ
 à neuf heures du matin, il perdit tout-à-coup la parole qu'il
 ne recouvra plus : vers midi, il entra dans un profond as-
 soupissement, et comme il avait déjà reçu le saint Viatique
 et qu'on jugeait que sa fin approchait, on lui donna sans
 différer le sacrement de l'Extrême-Onction. Pendant ce
 temps il jouit de la plus parfaite connaissance. C'était un
 spectacle bien touchant que la vue de ce saint malade ; la
 paix de son âme et son application continuelle à DIEU, pa-

raissa
 mouv
 attach
 de son
 il ne p
 des ye
 de fait
 naire
 leurs
 Dan
 quent
 velles
 son lit
 étroit
 lière,
 voyait
 visité
 des ro
 tout à
 ques
 régna

A t
 en son
 neur
 de Bo
 sonne
 vra n
 cet ét
 euler
 malac
 vint l
 son c
 laire
 qu'il
 un qu

raissaient assez dans l'expression de son visage, et dans le mouvement de ses yeux, qu'il tenait quelquefois long-temps attachés au ciel. Dans cet état, il donna encore des marques de son zèle à faire honorer la très-sainte Vierge, car comme il ne pouvait plus rendre ses desirs par ses paroles, il fit signe, des yeux ou de la main, à une personne qui était près de lui, de faire achever les décorations de la chapelle du séminaire(1), destinées, comme on l'a dit, à représenter ses grands.

Dans la nuit du samedi au dimanche de Pâques, les fréquentes absences d'esprit qu'il éprouva, donnèrent de nouvelles alarmes. Il revint cependant à lui ; et, voyant près de son lit un de ceux avec qui il avait toujours été lié le plus étroitement, il l'embrassa avec une affection toute particulière, en lui disant adieu. Le bruit du danger extrême où on le voyait s'étant répandu dès le matin dans la paroisse, il fut visité de plusieurs personnes, qu'il salua par signes, avec des regards de douceur et d'honnêteté, qui annonçaient tout à la fois et la plus vive reconnaissance pour les marques de charité qu'on lui donnait, et le calme parfait qui régnait dans son âme.

A trois heures après-midi, il perdit toute connaissance, en sorte qu'il ne put répondre en aucune manière à l'honneur qu'il reçut, peu de moments après, de l'archevêque de Bourges, du prince de Conti, et de quelques autres personnes de qualité, qui le visitèrent successivement. Il recouvra néanmoins encore l'usage de la raison, et demeura dans cet état jusqu'au lendemain, mais sans pouvoir rien articuler. Saint Vincent de Paul, qui l'avait visité pendant sa maladie, ayant appris l'extrême défaillance où il était, vint le voir de nouveau le lundi de Pâques, qui devait être son dernier jour ; et ce fut sous les yeux de cet ange tutélaire, auquel il avait eu recours tant de fois durant sa vie, qu'il rendit son âme à son créateur (2), vers cinq heures un quart du soir, le second jour d'avril, fête de saint Fran-

(1) *Bretonvilliers*, t. II. 477. 478. 479. — *Giry*, 1^{re} part. ch. xxxi.

XXXII.
M. Olier
meurt sous les
yeux de saint
Vincent de
Paul.

(2) *Vies M^s. de Grandet*, t. I. p. 139. *Remarques historiques*, t. I. p. 49.

(1) *Bretonvilliers*, t. II, p. 479. 480. çois de Paule. On ne sait pas, dit M. de Bretonvilliers, s'il avait alors sa connaissance (1). M. Baudrand assure néanmoins que les transports de son amour continuèrent jusqu'à sa mort, et que ce fut dans ces mouvements tendres

(2) *Mémoire de M. Baudrand*, p. 75. et extatiques, que son âme se sépara de son corps, pour se perdre dans le sein de Dieu (2). Il avait vécu quarante huit ans, six mois et douze jours. Saint Vincent de Paul écrivait le 6 du même mois : « Il a plu à Dieu de disposer

(3) *Vie de saint Vincent de Paul*, par Collet, t. II, p. 144. » de M. l'abbé Olier, de qui Notre-Seigneur s'est servi pour beaucoup de bonnes œuvres; j'ai eu le bonheur de me trouver auprès de lui lorsqu'il a rendu l'esprit (3). »

XXXIII. L'affection si constante du saint fondateur de la Mission Saint Vincent pour les enfants de M. Olier, ne parut jamais plus tendre ni console les disciples de M. Olier. plus vive qu'au moment où il les vit privés de la présence de leur père, et plongés, par cette mort prématurée, dans la plus profonde affliction. « Il fut un de ceux, dit Abelly,

(4) *Liv. I. ch. XXXII. — Attestations aut. pag. 222.* » qui regrettèrent davantage la grande perte que l'Église avait faite en la personne de M. Olier, ce grand serviteur de Dieu; et depuis, il continua toujours de servir avec la même affection MM. de Saint-Sulpice, qui s'as-

(5) *Epistolæ ad Clément. XI. Romæ. in fol. 1709. p. 93. — Summarium ex processu ne pereant probationes in causa Vincentii a Paulo*, p. 140. » semblèrent plusieurs fois avec lui, pour aviser aux moyens de maintenir et de perpétuer ce que M. Olier avait commencé si dignement (4). » Nous ne connaissons pas le détail de ces assemblées; mais, dans une lettre au pape Clément XI, pour demander la canonisation de saint Vincent de Paul, M. Leschassier nous apprend que ce saint prêtre, après la mort de M. Olier, leur donna des consolations qui tempérèrent un peu leur douleur (5); et l'on a tout lieu de croire que les paroles suivantes, recueillies de la propre main de M. de Bretonvilliers, sont un fragment de cette touchante allocution (6) :

(6) *Attest. aut. p. 227.* « J'aurais voulu, mes chers frères, voyant l'affliction dans laquelle vous êtes plongés par la mort de votre cher père,

» vous le rendre pour essuyer vos larmes. Mais, ne pouvant vous donner son corps vivant, j'ai cru devoir vous

etonvilliers, s'il
 ad assure néau-
 continuèrent jus-
 ements tendres
 on corps, pour
 vécu quarante
 inent de Paul
 uieu de disposer
 meur s'est servi
 i le bonheur de
 du l'esprit (3). »
 ur de la Mission
 is plus tendre ni
 s de la présence
 rématurée, dans
 eux, dit Abelly,
 erte que l'Eglise
 ce grand servi-
 onjours de servir
 sulpice, qui s'as-
 pour aviser aux
 ce que M. Olier
 is ne connaissons
 ans une lettre au
 onisation de saint
 apprend que ce
 , leur donna des
 r douleur (5); et
 suivantes, recueil-
 liers, sont un frag-

 ant l'affliction dans
 le votre cher père,
 es. Mais, ne pou-
 ai cru devoir vous



« présente
« même. L
« esprit est
« dans son
« trouver i
« aura volé
« puisse la
« huit dura
« content.
« sans enf
« père, qu
« âge) est
« désir qu
« fier le c
« maison
« mort, ét
« lui des c
« s'il ya m
« lui donn
« tres dan
« *in mon*

Quoiqu
ajouté la
gage de
Fon y voit
maintenir
fut lui qu
tion de ne
semblée
de son su
d'une te
défunt ay
le-champ
diction c
avec plu

« présenter son esprit , qui est la meilleure partie de lui-
 « même. La terre conserve son corps, le ciel son âme, son
 « esprit est pour vous ; et, si Dieu l'a jugé digne d'être mis
 « dans son paradis avec les anges, vous ne devez pas le
 « trouver indigne d'avoir place aussi dans vos cœurs. Il
 « aura volontiers quitté son corps, pourvu que son esprit
 « puisse habiter en vous : c'a été tout son désir et son sau-
 « fait durant sa vie ; après sa mort vous pouvez le rendre
 « content. Il était dit dans la loi, que si un frère mourait
 « sans enfants, son autre frère devait susciter sa semence. Votre
 « père, que je peux aussi appeler votre frère (à cause de son
 « âge) est mort, pour ainsi dire, sans enfants ; vu le grand
 « désir qu'il avait de convertir tout le monde et de sancti-
 « fier le clergé. Il vous a laissé son épouse, qui est cette
 « maison si sainte, qu'il a acquise par son sang, par sa
 « mort, étant mort en lui voulant donner la vie. Suscitez-
 « lui des enfants, faisant connaître Jésus, et lui assurant,
 « s'il y a moyen, autant de serviteurs qu'il y a d'hommes, et
 « lui donnant autant de saints sacrificeurs qu'il y a de prê-
 « tres dans l'Eglise : *Fac secundùm exemplar quod tibi*
 « *in monte monstratum est.* »

Quoique M. de Bretonvilliers ait vraisemblablement
 ajouté la forme à ce discours, on peut y reconnaître le lan-
 gage de saint Vincent et sa haute estime pour M. Olier ;
 l'on y voit aussi quelque chose du zèle qu'il fit paraître pour
 maintenir l'œuvre du séminaire de Saint-Sulpice. Car ce
 fut lui qui fortifia les disciples de M. Olier dans la résolu-
 tion de ne pas abandonner ce dessein, et qui présida à l'as-
 semblée qu'ils tièrent le 13 du même mois, pour le choix
 de son successeur. Ce choix ne devait pas être la matière
 d'une longue délibération ; M. de Bretonvilliers, que le
 défunt avait désigné avant sa mort, fut en effet nommé sur-
 le-champ et d'une voix unanime. Mais, pour attirer la béné-
 diction de Dieu sur cette première élection, et y procéder
 avec plus de confiance, ces ecclésiastiques désirèrent que

XXXIV.
 Saint Vincent
 assiste à l'élec-
 tion de M. de
 Bretonvilliers.
 Il invoque M.
 Olier.

saint Vincent de Paul y fut présent, et qu'il y assistât au nom et de l'autorité de l'abbé de Saint-Germain leur supérieur. Ce prélat lui en écrivit en ces termes : « J'ai été » averti de la perte de M. Olier, supérieur du séminaire du » faubourg Saint-Germain ; et comme ces messieurs n'ont » point voulu procéder à une nouvelle élection, sans me le » faire savoir, et m'ont fait l'ouverture de vous prier de » vouloir les assister dans cette occasion, et autoriser de » votre présence une action qui n'a d'autre but que la plus » grande gloire de DIEU ; je vous conjure, pour l'amour de » moi, de ne leur point refuser ce secours, espérant que DIEU » favorisera leur dessein, et que vous serez le moyen dont » il se servira pour y parvenir (1). » Non-seulement saint Vincent assista en effet à l'élection ; mais il signa le premier l'acte qui en fut dressé par les notaires, selon la coutume de ce temps (2).

(1) *Lettre aut. de Henri de Bourbon à saint Vincent.*

(2) *Acte autographe de l'élection de M. de Bretonvilliers.*

(3) *Attest. aut. p. 217 et suiv.*

(4) *Vie de S. Vincent de Paul, par Collet, t. II. liv. VIII. p. 142.*

XXXV.
Particularités remarquables qui accompagnèrent la mort de M. Olier.

Nous ajouterons avec Abelly, l'un de ses historiens, que ce grand serviteur de DIEU avait M. Olier en singulière vénération, qu'il le regardait comme un saint, et publiait partout l'opinion qu'il en avait conçue (3) ; et, avec Collet, qu'il l'invoqua les trois années qu'il vécut encore. « Je ne doute » point, dit ce dernier, que les enfants de M. Olier n'aient » prennent avec consolation, que notre saint demandait à » DIEU des grâces par les mérites de leur instituteur. C'est » ce qu'il écrivit lui-même à mademoiselle d'Aubray, sur » la fin du mois de juillet 1660, c'est-à-dire, deux mois » avant qu'il allât se rejoindre dans le sein de la divinité à » ce cher et pieux ami (4). »

La mort de M. Olier fut à peine connue dans Paris, qu'on montra un grand désir de le voir : il fut exposé dans la chapelle du séminaire, où il demeura trois jours, revêtu des habits sacerdotaux. Chacun s'empressait de témoigner la plus grande vénération pour sa personne. L'opinion qu'on avait de sa sainteté, inspirait aux uns de se recommander humblement à lui, en priant à ses pieds ; aux

autres, de solliciter et de se procurer quelque chose qui lui eût appartenu ; à plusieurs, de faire toucher à son corps des médailles et des chapelets. Tant qu'il fut exposé, son visage parut si beau et si serein, qu'on l'eût pris pour un homme qui sommeillait ; aussi personne, en le considérant, n'éprouvait rien de cette horreur secrète qu'on ressent ordinairement aux approches d'un cadavre.

Ce qui donna une nouvelle surprise, c'est que, le troisième jour, quoiqu'il fût demeuré si long-temps dans la chapelle, au milieu d'une grande affluence d'assistants qui se succédaient continuellement, et de plusieurs flambeaux dont la chaleur devait accélérer la corruption, son corps n'exhalait néanmoins aucune mauvaise odeur (1).

Vers le temps de sa mort, le serviteur de DIEU apparut en songe à une personne fort éloignée de Paris, qui lui avait été saintement unie depuis long-temps, il était revêtu d'une robe de pourpre, et avait à côté de lui un compagnon de sa gloire, qui prononça ces paroles : « Il est martyr et plus que martyr ». Par là elle eut connaissance de son passage à l'éternité. Elle ne craignit point de confier à plusieurs de ses amis, le songe qu'elle venait d'avoir ; et les nouvelles de la mort de M. Olier, qui se répandirent bientôt, justifiaient la vérité de l'apparition (2).

Deux jours après M. Olier, mourut M. Blanlo, dont nous avons parlé ; et, le 20 du même mois, il fut suivi de M. François de Parnuys, prêtre du diocèse de Rouen. M. de Bretonvilliers ajoute que plusieurs autres ecclésiastiques moururent vers le même temps (3). Il désigne apparemment M. Léonard de Saint-Priest, du diocèse de Tulle, dont la mort arriva le 16 octobre ; et peut-être aussi M. Pierre d'Espinay de Cérillac, du diocèse de Limoges ; et M. Charles Choëgne, du diocèse de Lisieux, qui ne passèrent pas l'année suivante (4).

Entre les autres choses extraordinaires dont sa mort fut accompagnée, ou suivie, on remarqua sur son front la forme d'une croix, qui depuis plusieurs années y était

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. II. p. 480. 481.*

(2) *Vie, ibid. p. 482.*

(3) *Bretonvilliers, t. II. p. 482. Rem. hist. t. I. p. 80.*

(4) *Régistre des sépultures du séminaire de Saint-Sulpice.*

imprimée en traits fort sensibles. « Elle y demeura » (c'est ainsi que s'exprime M. de Bretonvilliers) presque » aussi visible que de son vivant, comme je puis l'assurer » moi-même pour l'avoir vue. Le second ou le troisième » jour, après qu'on l'eut exposé dans la chapelle, je voulus » savoir, ajoute-t-il, si ce qu'on m'avait dit était vrai, et je » vis la croix peinte sur son front, comme elle l'avait été » durant sa vie : plusieurs autres personnes en ont aussi » été témoins (1). » Ce signe fut regardé comme une marque de prédilection du Père des miséricordes, qui depuis tant d'années l'avait fait passer par la voie des croix, et comme un signe particulier de ressemblance avec Jésus crucifié. Un de ses enfants spirituels (M. de la Pérouse) a souvent raconté, que malgré le soin qu'avait eu le serviteur de DIEU de cacher cette faveur, ne découvrant jamais son front, pendant tout le temps que ses dernières infirmités l'avaient retenu dans sa chambre, on s'en était aperçu néanmoins plusieurs fois. Comme il lui parlait lui-même avec beaucoup de familiarité, et qu'il lui tenait souvent compagnie, il remarqua qu'une des branches de cette croix, de couleur rouge, et qui s'élevait du milieu d'un cœur comme enflammé, n'était presque pas formée. « Mon père, lui dit-il, votre croix » n'a qu'un travers ? » « Mon enfant, répondit M. Olier, c'est » que ma croix n'est pas achevée : » voulant dire qu'il avait encore beaucoup à souffrir (2).

(1) Bretonvilliers, p. 481.

(2) Grandet. Vies Ms. t. I. p. 458.

XXXVI.
Ses obsèques,
son oraison funèbre.

Après que la curiosité des âmes pieuses eut été satisfaite, on l'ouvrit ; c'était le quatrième jour : on trouva gâtée la partie de la cervelle qui occupait le dessus de la tête, et l'autre partie fort saine. Il fut embaumé et mis ensuite dans une bierre de plomb, qu'on renferma dans un cercueil de chêne. Plus de deux cents ecclésiastiques se trouvèrent à ses obsèques, et MM. les curés de Paris y assistèrent en surplis et en étole. Le 5 du mois d'avril, après un service fait à la chapelle du séminaire, on porta le corps à la paroisse de Saint-Sulpice, selon l'usage de ce

temps (1)
un autre
minaire,
titude d
prier po
pour soi
nonça l'
avec Da
Jésus-C
faisant l
sujettiss
dence,
mité †.

† Cette
pourtant
M. de Ma
alors son
abbé,
vertu a
sauce,
ses su
excell
DIEU;
DIEU
louang
mille
qu'il a
dans l
dire d
gile;
jour d
vie, c
nouve
perle
grem
avec

temps (1); et le 9 du même mois, on fit dans cette église un autre service solennel, où assistèrent le clergé du séminaire, les ecclésiastiques de la communauté, et une multitude de paroissiens; personne ne songeait toutefois à prier pour le défunt, chacun n'étant occupé qu'à l'invoquer pour soi-même (2). M. de Maupas, évêque du Puy, y prononça l'oraison funèbre. Il paraît qu'il le mit en parallèle avec David (3), et montra que, pour établir le règne de JÉSUS-CHRIST dans sa paroisse, il avait imité ce grand roi, faisant la guerre aux ennemis du peuple de DIEU, et les assujettissant par l'ascendant de ses vertus et par sa prudence, aussi bien que par son courage et sa magnanimité †.

(1) *Lettres diverses de M. Trousson, t. IV. Lyon. p. 592. 16 août 1698.*

(2) *Remarques historiques, t. I. p. 50.*

(3) *Mémoires de M. Baudrand, p. 69.*

† Cette oraison funèbre n'est pas venue jusqu'à nous; on croit pourtant en conserver quelques traits, dans une *Approbaton* que M. de Maupas donna, dans le même temps, à un des écrits de M. Olier, alors sous presse, et qu'il data du jour même de sa mort. « C'est digne abbé, dit-il, vrai pasteur des âmes, qui a caché son nom et sa vertu avec tant de soins, aussi bien que les avantages de sa naissance, a refusé le sceptre d'un David, mais non pas sa houlette, ses sueurs, ses peines et ses combats: il a donné une pâture excellente aux âmes fidèles; il a fait la guerre aux ennemis de DIEU; il a vaincu les Philistins, et terrassé les ours et les lions. Dieu veuille que la jalousie de quelque Saül ne s'offense point des louanges que je dois aux victoires qu'il a remportées plus de dix mille fois, sur le vice et sur l'ignorance! On peut dire, aujourd'hui qu'il a quitté la terre, que c'était un homme du ciel, admirable dans la pureté de sa vie, comme dans celle de sa doctrine: on peut dire de sa doctrine, qu'elle rend témoignage aux vérités de l'Évangile; que c'est une lumière qui fait naître dans les esprits le beau jour de la piété; que c'est un guide assuré pour la conduite de la vie, et une messagère fidèle qui porte dans une âme les agréables nouvelles du honneur de l'éternité. Il a pratiqué dans une haute perfection tout ce qu'il a enseigné aux autres, lorsque les enseignements qu'il donnait au prochain pouvaient être compatibles avec sa profession. Il a fait de sa sainte vie, la première minute et

L'orateur loua hautement le désintéressement de M. Olier, et n'oublia pas le beau trait auquel il avait lui-même donné occasion, et que nous avons raconté dans cette vie : « Je » connais un évêque. dit-il, en frappant sa poitrine, (c'était » de lui-même qu'il parlait) je connais un évêque, qui » s'est mis à genoux devant lui, pour le prier, les mains » jointes, de recevoir son évêché, sans que jamais il ait pu » l'y faire consentir (1). » Nous ne rapporterons point ici les éloges français et latins, en vers et en prose *, que l'on composa à la louange du serviteur de DIEU. Mais nous ne devons pas omettre que, peu de jours après sa mort, les membres de la conférence de Saint-Lazare, ayant parlé de ses vertus dans une de leurs réunions, saint Vincent de Paul en rendit ainsi compte à ses missionnaires : « Mes- » sieurs les ecclésiastiques qui s'assemblent ici, prirent » pour sujet de leur entretien, mardi dernier, ce que cha- » cun d'eux avait remarqué des vertus de M. Olier, qui » était de leur compagnie ; et, entre autres choses que l'on » dit, une des plus considérables fut, que ce grand servi- » teur de DIEU tendait ordinairement à s'avilir dans ses » paroles, et qu'entre toutes les vertus, il s'étudiait parti- » culièrement à pratiquer l'humilité (2). »

Comme on se proposait de faire élever, au défunt, un tombeau en marbre, en attendant, on déposa son corps dans la chapelle supérieure du séminaire, sous une re-

(1) Grandet, *Vies Ms.* t. I. p. 159. — *Mémoires de M. Baudrand*, p. 69.

* NOTE 9.

(2) *Abelly*, liv. III, chap. XIII, p. 223.

XXXVII.
Tombeau et épitaphe de M. Olier.

(1) / *approbation de l'Introduction aux vertus chrétiennes*, 2 avril 1637.

- » le véritable original de tout ce qu'il nous a laissé par écrit : il a
- » imité son bon maître et le nôtre, il a commencé de s'expliquer par
- » ses actions, plutôt que par ses paroles : il a refusé les premières
- » mitres du royaume, que notre grande Reine lui a offertes, par l'es-
- » time qu'elle faisait de sa rare piété ; et, bien que la modestie de ce
- » parfait ecclésiastique, dont les exemples en ce point ne sont pas
- » tout-à-fait ordinaires, l'ait porté à ce constant et généreux refus
- » des plus éminentes dignités de l'Eglise, bien qu'il n'ait pas voulu
- » monter sur les trônes du clergé, il a néanmoins conservé les trou-
- » peaux du Fils de DIEU (1).

présenta
meura d
en excé
mettre e
vée tout
l'avis de
culté de
pas gran
ques qu'
eût paru
le sémin
grava l'

présentation de bois couverte de velours noir (1). Il demeura de la sorte jusqu'en l'année 1684, où M. Tronson, en exécution du testament de M. de Bretonvilliers, le fit mettre en terre au milieu de la chapelle, qui fut alors pavée tout entière de marbre blanc et noir. Il en usa ainsi de l'avis de l'archevêque de Paris, tant pour obvier à la difficulté de placer un tombeau dans cette chapelle, qui n'était pas grande, que pour ne pas donner occasion aux critiques qu'on aurait pu faire, s'il eût été élevé de terre; ce qui eût paru peu conforme à la simplicité et à la modestie dont le séminaire devait faire profession. Sur cette tombe on grava l'inscription suivante :

Pugnent alibi mœores et gaudia,
 huc conspirant,
 ubi suo Christus triumphat in milite;
 ubi Sacerdos apostolicus jacet
 JOANNES-JACOBUS OLIER,
 pastor Sancti Sulpitii, seminarii institutor,
 fundator et primus superior;
 quem suspexit Lutetia
 in animi simplicitate prudentem,
 in cordis humilitate magnanimum,
 in operationis suavitate potentem;
 hoc in suburbio
 suis Babylonem sudoribus curavit,
 clerum suis in Gall. provocavit exemplis,
 novi orbis saluti suo zelo providit;
 seminariorum tandem erectione,
 scriptis, et verbi energia,
 clericalis ubique splendorem dignitatis
 mirifice propagavit;
 tum diuturne morbo paralysis
 Christo confixus cruci,
 dum superioris munus obiret,
 Parisiis obiit, anno Domini 1687, ætatis 48 (1).

(1) *Mémoires de M. Baudrand*, p. 69.

(1) *Gall. Christiana*, t. vii. col. 109. — *Vies des Ms. de Grandet*, t. 1. p. 140. 141. — *Notices historiques*, t. iii. p. 496.

La tristesse et la joie , si opposées ailleurs ,
se trouvent réunies ici ,
où JÉSUS-CHRIST triomphe dans l'un de ses soldats ,
où repose ce prêtre apostolique

JEAN-JACQUES OLIER ,
Curé de la paroisse

instituteur, fondateur et premier supérieur du séminaire de S. Sulpice ;

Paris en lui admira

la prudence et la simplicité d'esprit ,
la magnanimité jointe à l'humilité de cœur ,
la force et la douceur des moyens.

Ses travaux guérirent dans ce faubourg ,
les maux d'une autre Babylone ;
ses exemples excitèrent la ferveur du clergé ;
son zèle pourvut au salut du nouveau monde ;

L'érection des séminaires qu'il procura ,
ses écrits et l'énergie de sa parole ,
augmentèrent partout , d'une manière admirable ,
la splendeur de l'état clérical ;

enfin , frappé d'une longue paralysie ,
et attaché à la croix avec JÉSUS-CHRIST ,
il mourut à Paris, tandis qu'il exerçait la charge de supérieur ,
l'année du Seigneur 1637, de son âge la 48^e.

Son cœur, qu'on avait séparé de son corps, fut mis dans une boîte en plomb, renfermée ensuite dans une autre en argent doré, sur laquelle sont gravés les monogrammes de JÉSUS, Marie, Joseph, entourés de flammes; sa langue fut mise aussi dans une boîte d'argent †, et ces deux portions de

† Il y avait cinq mois que M. Olier avait été inhumé, lorsque, pour conserver plus déceinement sa cervelle, qu'on avait séparée du reste de son corps, et mise en terre dans la chapelle souterraine, sans l'avoir enveloppée et renfermée dans un vase convenable, M. de Bretonvilliers y descendit avec deux ecclésiastiques, et la déterra. On craignait de n'en plus trouver de vestiges, et l'on pensait qu'elle serait tombée en corruption; mais ils furent bien surpris de la retrou-

son cor
minaire
les trou
porté a
mesure
Provid
compa
son fon
rulle, i
France
que ces
conven
une co
tant à
gine n
précieu
de l'u
deux s
qu'une
dans s
» les l
• Fil

ver tou
et sans
qui éta

son corps sont les seules que possède aujourd'hui le séminaire de Saint-Sulpice. Le cercueil ayant été enlevé dans les troubles de 1795, pour en avoir le plomb, le corps fut porté apparemment dans quelque cimetière, malgré les mesures qu'avait prises M. Emery pour le conserver. La Providence toutefois semble avoir voulu dédommager la compagnie de Saint-Sulpice, en substituant aux restes de son fondateur, ceux du vénérable cardinal Pierre de Bérulle, instituteur de l'Oratoire (1), et le premier suscité en France pour travailler à l'éducation du clergé. Aujourd'hui que cette société ne subsiste plus, il était, ce semble, convenable que le corps de son saint instituteur passât à une compagnie destinée à continuer l'œuvre qu'il avait eu tant à cœur; et qui d'ailleurs paraissait avoir, par son origine même, des droits particuliers à une succession si précieuse. Le père Edme Cloysant, de l'Oratoire, parlant de l'union qui devait régner entre les membres de ces deux sociétés, rappelle en effet qu'ils ne formaient au fond qu'une même famille, « étant les uns et les autres, » dit-il dans sa Vie du père de Condren, « les fils du même père, » les héritiers du même esprit, et pouvant dire avec vérité : « *Filii sanctorum sumus* (2). »

(1) *L'Ami de la Religion*, 20 et 23 août 1840.

(2) *Vies Ms. de Cloysant*, t. I. p. 256.

ver tout aussi saine que lorsqu'elle avait été déposée dans la terre, et sans aucune altération, sinon dans la partie du derrière de la tête, qui était déjà corrompue lorsqu'on fit l'ouverture du corps (1).

(1) *M. de Bretonvilliers*, t. II. p. 461. 482.

NOTES DU SIXIÈME LIVRE.

SUR LE PÉLERINAGE D'ARGENTEUIL.

NOTE 1. — L'objet de ce pèlerinage est une tunique du Sauveur, envoyée, dit-on, par Constantin, fils d'Irène, à Charlemagne, et que ce prince donna au monastère d'Argenteuil, lorsque sa fille Théodrade alla s'y consacrer à Dieu. On ajoute que la sainte tunique y arriva à une heure après-midi, et qu'en mémoire de cet événement, on commença dès lors à sonner trois coups de cloche à la même heure : usage qu'on voulut abolir en 1666, mais qui fut maintenu par sentence, et persévéra depuis comme auparavant, ainsi que l'atteste Dom Gerheron, dans un ouvrage sur cette relique (1), qui a été réimprimé depuis peu. La sainte tunique est appelée par d'anciens historiens, *Cappa Salvatoris nostri inconsutilis*, et par d'autres, *Tunica Salvatoris inconsutilis*. L'abbé Chastelain, chanoine de Paris, qui l'examina en 1672, écrit qu'elle ressemblait à un gros crêpe, ou plutôt à un canevas fin, d'une couleur de rose sèche brune; et que c'est une robe d'enfant, Robert du Mont, auteur ancien, en donne la même idée, et ajoute qu'on apprenait par des documents écrits, joints à cette relique, qu'elle avait été faite des mains de la sainte Vierge, pour Jésus encore enfant (2).

(1) *Histoire de la robe sans couture de N. S. Paris*, 1677. in-12.

(2) *Gall. Christiana*, t. VII, col. 510, 511.

(3) *Histoire du diocèse de Paris*, par Lebeuf.

Le pèlerinage d'Argenteuil était autrefois très-fréquenté, non-seulement par le peuple, mais par les grands, les princes et les rois. Saint Louis s'y rendit durant le Carême de 1255, et au mois de janvier 1260. Henri III y vint aussi, et fit des largesses à cette église; Louis XIII s'y rendit trois fois; Marie de Médicis, Anne d'Autriche, la reine d'Angleterre femme de Jacques II, le cardinal de Richelieu et une multitude d'autres personnes de marque y vinrent aussi en pèlerinage. La sainte relique était renfermée anciennement dans une châsse d'argent; mais, les Huguenots ayant enlevé cette châsse, elle fut remplacée par une autre en bois, jusqu'à ce que M^{lle} de Guise en fit faire une magnifique, où on la transféra le 22 octobre 1680 (3). La sainte tunique est conservée encore aujourd'hui dans

l'église d'A
l'Ascension

NOTE 2

le voyage
faiblisseme
ni de céléb
chaque jou
saint Sacre
il était di
ques du s
menade, e
il avait fai
rien de
des jug
chose, et
donnait le
retourna
jamais qu
» Dieu.
religieuse
commun
inhué
la commu
giens (1)

On co
pline de
dans sa
Son cor
la grille
le trou
mort (4
tions q
Corgue
de ce r
reste c
leur fo

l'église d'Argenteuil; et l'on s'y rend en pèlerinage, surtout le jour de l'Ascension.

MORT DU PÈRE YVAN.

NOTE 2. — Ce père, avant de mourir, voulut faire encore une fois le voyage de Paris, où, sans le savoir, il venait finir sa carrière. L'affaiblissement de sa vue ne lui permettait plus alors de lire son office, ni de célébrer la sainte Messe; pour y suppléer il récitait plusieurs fois chaque jour le Rosaire, et demeurait presque toujours devant le très-saint Sacrement. Comme son esprit était sans cesse occupé de la mort, il était difficile de le faire parler sur un autre sujet. Les ecclésiastiques du séminaire de Saint-Sulpice l'ayant conduit avec eux en promenade, et le priant de leur faire quelque entretien spirituel, comme il avait fait autrefois: « A présent, leur répondit-il, je ne puis plus rien dire, si ce n'est qu'il faut mourir, et se tenir dans la crainte des jugements de Dieu. » On le pressa encore, il répondit la même chose, et enfin ne répondit plus. Un de ces ecclésiastiques, qui lui donnait le bras pour l'aider à se conduire, le pria plusieurs fois en retournant, de lui dire quelques mots d'édification. Il ne lui répondit jamais que ceux-ci: « Il faut mourir et penser à comparaitre devant Dieu. » Il mourut peu après dans le sanctuaire de l'église de ses religieuses, lorsqu'il était tout occupé de la pensée de la sainte communion, le 8 octobre 1635, âgé de soixante-dix-huit ans, et fut inhumé dans cette même église, en présence des ecclésiastiques de la communauté et du séminaire, et d'un grand nombre de religieux (1).

On conservait autrefois au séminaire de Saint-Sulpice, une discipline de chainons et de mailles de fer, dont le père Yvan usait encore dans sa vieillesse, et qu'on trouva dans sa poche après sa mort (2). Son corps ayant été inhumé dans l'épaisseur du mur, au-dessous de la grille où ses religieuses recevaient la sainte communion (3), on le trouva encore entier et sans corruption, plusieurs années après sa mort (4). Enfin, le 11 juillet 1787, à l'occasion de quelques réparations que l'on faisait dans le chœur de ces religieuses, M. Le Corgne de Launay, archidiaque de Paris, ayant procédé à l'élévation de ce même corps, il fut trouvé entier, le crâne toutefois séparé du reste de la tête. Toutes les autres parties du corps conservaient leur forme et leur position naturelle. Les chairs étaient entiè-

(1) Remarques historiques, t. 1. p. 152. Pilon, Annales de l'Eglise d'Atz.

(2) Vie du père Yvan, par le père Léon, p. 33.

(3) Vie, *ibid* in-40, p. 638.

(4) Cloysault, Vie de M. l. n. p. 151.

rement desséchées, et la peau durcie. Il avait les bras et les mains croisées sur la poitrine, et était revêtu d'une chasuble de satin vert et blanc. On déposa ce saint corps dans un nouveau cercueil, l'ancien tombant de vétusté (1). On dit que, dans la démolition du convent de la Miséricorde, le corps du père Yvan fut conservé, et qu'il est encore aujourd'hui en dépôt, rue du vieux Colombier.

PÉLERINAGE DE L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME DU PUY.

NOTE 5. — L'origine de cette cathédrale est assez semblable à celle de l'église de *Notre-Dame des Neiges*, à Rome. La tradition du Velay rapporte qu'une pieuse dame ayant déclaré à l'évêque de cette province, que la Mère de Dieu voulait être honorée sur le mont Anis, dans une église qui y serait élevée à sa gloire : l'évêque, alors résidant à Velaune, appelé ensuite Saint-Paulien, vint en personne reconnaître ce mont encore désert, et, sa grande surprise, le trouva couvert de neige, quoiqu'on fût au milieu de l'été. On ajoute qu'un cerf, ayant pris la fuite à l'abord du prélat, laissa imprimée sur la neige une trace qui marquait le circuit d'une église (2), et que, par respect pour ce lieu, l'évêque qui était pauvre, le fit entourer d'épines. Toutefois l'église ne fut point alors bâtie.

Il paraît que les habitants de Velaune refusèrent long-temps de consentir à ce dessein, pour conserver dans leur ville le siège de l'évêque. Mais le même prodige s'étant renouvelé, et chacun ayant vu de ses yeux subsister, malgré la chaleur, une neige assez épaisse, dans l'intérieur de cette enceinte, on consentit à transférer la cathédrale sur ce mont (3), et tous, riches et pauvres, voulurent contribuer à la construction de l'édifice. D'après l'opinion commune, ce fut saint Evode, vulgairement saint Vosi, qui fit cette translation (4). On hâta, quelques maisons tout autour de l'église, et telle fut l'origine de la ville appelée d'abord *Anicima*, et ensuite le Puy (5), de l'éminence où elle est assise; car c'est encore la signification du mot *Puy* dans ces contrées, et principalement en Auvergne. On ajoute enfin, que l'église étant achevée, elle fut consacrée à Dieu par les Anges, avec diverses circonstances miraculeuses, et dont tout le peuple fut témoin. C'est delà qu'on appelle *Chambre angélique*, le sanctuaire de cette cathédrale (6), qui paraît être le lieu où avait été bâtie cette première église, ainsi miraculeusement consacrée. Saint Thomas faisant remarquer que Dieu peut bien députer des

(1) *Cloysault*, *ibid.* p. 132. *Addition à la vie du père Yvan.*

(2) *Histoire de l'Église angélique de N. D. du Puy, par le père Théodore*, p. 24. 25.

(3) *Ibid.* p. 37.

(4) *Gall. Christiana*, t. II. col. 713.

(5) *Le père Théodore*, p. 59.

(6) *Ibid.* p. 39.

Anges
églises
lestes (1)
dition s
Tel e
drale, c
est l'inc
fois qu
jour du
fut si p
employ
d'autre
des Urs
Puy ay

† Le
en 1842
à l'histo
ble. Den
où il pé
de l'Am
paraît q
en 1255
consequ
point lie
salle de
de Chan
vestige
qu'on d
spectac
gieuse.
phithé
était qu
toute e
tion, s
comme
droit le
lui, et
role, e
faire e
déplora
née de
un ser
inbume
à ces c
d'un si

anges pour de pareilles commissions, ajoute qu'il y a en effet des églises qu'on dit avoir été consacrées par le ministère des esprits célestes (1); et il signale sans doute ici l'église du Puy, d'après la tradition si répandue alors, qui ne pouvait lui être inconnue.

Tel est le fondement de la dévotion des peuples pour cette cathédrale, et des privilèges dont elle a été honorée. Le plus considérable est l'indulgence du jubilé, que l'on gagne en la visitant, toutes les fois que l'Annunciation, fête titulaire de cette église, tombe le jour du Vendredi saint (2). En 1255, le concours des étrangers fut si prodigieux, que, malgré toutes les précautions qu'on put employer pour éviter les accidents, mille personnes (3), et selon d'autres quatorze cents furent étouffées dans la presse † (4). Juvénal des Ursins rapporte, dans la vie de Charles VI, que le jubilé du Puy ayant eu lieu en 1406, ou en 1407 selon notre manière ac-

(1) *Summa S. Th. 3. P. quest. 64. art. 7.*

(2) *Le père Théodore, p. 295.*

(3) *Ibid. p. 84.*
 (4) *Ibid. p. 295.*
 — *Gall. Christiana, t. II. col. 716.*

† Le jubilé de Notre-Dame du Puy aura lieu trois fois dans ce siècle : en 1842, 1863, 1864 (1); et nous ferons ici une remarque qui pourrait servir à l'histoire de ce privilège célèbre, si quelqu'un essayait de le donner au public. Denis de Sainte-Marthe, dans le *Gallia Christiana*, attribue le concours où il périt tant de monde en 1255, à ce jubilé qu'il dit avoir eu lieu, la fête de l'Annunciation tombant cette année le Vendredi saint (2). Mais il paraît que ce docte historien a été induit en erreur par le père de Gissey (3) : en 1255, où arriva cette catastrophe, Pâques tomba le 28 mars (4), et par conséquent l'Annunciation ayant coïncidé avec le Jeudi saint, le jubilé n'eut point lieu. D'ailleurs cet accident arriva non au mois de mars, époque nécessaire du jubilé, mais dans les premiers jours de mai (5). Bochart de Saron de Champigny, connu sous le nom du père Théodore, n'a pu trouver aucun vestige de ce jubilé en 1255. D'après lui ce concours eut lieu cette année, parce qu'on devait montrer au peuple la statue de la sainte Vierge, et ce peux spectacle fut donné, non dans l'église cathédrale, où l'affluence prodigieuse des pèlerins aurait rendu les accidents inévitables, mais sur un amphithéâtre que le chapitre avait fait dresser à la fontaine des Farges. L'ordre était que les pèlerins viendraient tous par le haut de la rue, qui est presque toute en descente rapide, et que les premiers, après avoir satisfait leur dévotion, sortiraient par une porte de la ville, assez voisine de cette fontaine. Mais, comme l'empressement était extrême, l'un des pèlerins étant tombé dans l'endroit le plus rapide de la rue, ceux qui le suivaient tombèrent incontinent sur lui, et d'autres sur ces derniers; enfin la confusion devint bientôt si générale, qu'il fut impossible d'y apporter remède, personne ne pouvant se faire entendre à cette immense multitude, ni en arrêter le mouvement. Un si déplorable accident changea en deuil cette solennité, qui fut appelée *La journée des transits* (6). Bernard de Ventadour, alors évêque du Puy, institua un service anniversaire pour le repos des âmes de ces défunts. Ils furent inhumés dans le cimetière de Saint-Pierre-La-Tour, où l'on voyait, jusques à ces derniers temps, l'inscription suivante, destinée à rappeler la mémoire d'un si tragique événement :

Undecies quinque elapsi cum mille ducentis Annis, Aucti fuit ingens pressio gentis (7).

(7) *Gall. Christiana, col. 716.*

(1) *L'art de vérifier les dates. Table chronologique, an 1807.*
 (2) *Le père Théodore, p. 340.*

(5) *Ibid. p. 69 et suiv.*

(4) *Ibid. p. 81.*

(5) *Michaud. Biographie universelle, art. Agrain.*

tuelle de compter (1), il coûta la vie à un grand nombre de pèlerins : et y fut tant de monde et de peuple que merveille, et y eut bien deux cents personnes mortes ou éteintes (2).

On avait aussi en singulière vénération, la statue miraculeuse de la sainte Vierge, conservée dans cette église jusqu'à la révolution, et qui, dans ces temps de vertige, fut livrée aux flammes. C'était un des morceaux les plus curieux en ce genre (5). Il en existe encore des gravures qui semblent la reproduire assez exactement, et qui peuvent faire regretter justement aux antiquaires, non moins qu'aux pieux serviteurs de Marie, la perte d'un monument si remarquable et si vénéré. Dans quelques occasions rares, on la portait en procession avec un appareil magnifique, au milieu d'un cortège formé de tous les seigneurs des pays voisins (4). M. Olier était lié particulièrement avec un gentilhomme du Puy, M. Hugues de Pradier d'Agrain, dont la famille avait, en cette occasion, le privilège de faire la garde noble de la sainte Vierge, c'est-à-dire, de marcher l'épée nue à côté de la statue (5).

Cette figure a été remplacée par une autre; et, quoique l'église angélique soit le premier objet de ce pèlerinage, la nouvelle statue ne laisse pas d'être fort vénérée par les pèlerins.

NOTE 4. — La statue d'argent que M. Olier offrit à Notre-Dame du Puy, et qui le représentait à genoux dans la posture d'un suppliant, était placée autrefois sur une console de marbre, scellée dans le grand autel de la cathédrale, derrière la statue miraculeuse de Marie. Il y laissa aussi, comme on l'a raconté, une médaille d'or sur laquelle il avait fait représenter le séminaire de Saint-Sulpice : M. de Bretonvilliers en offrit à Notre-Dame de Lorette une semblable, de la pesanteur de dix louis (6).

(6) *Mémoires de M. Hourbon, sur la vie de M. de Bretonvilliers, p. 65.*

ÉLÉVATION DES RELIQUES DE SAINT GEORGES ET DE SAINT HILAIRE.

NOTE 5. — Cet événement étant d'un haut intérêt pour les églises de Poitiers et du Puy, nous croyons devoir en rapporter ici les circonstances telles que les a décrites M. de Bretonvilliers, qui s'y trouva présent. « Les reliques de saint Georges et celles de saint Hilaire de Poitiers, dit-il, étaient renfermées sous un autel, sans aucune révérence particulière. Il y avait seulement sur la pierre, en lettres gothiques et en latin : *Ici reposent les corps de saint Georges, pre-*

» *mier évêque de ce lieu, et de saint Hilaire, évêque de Poitiers.* Ce dernier y
 » avait été envoyé, durant le temps des guerres du moyen-âge, par
 » un comte de Poitiers, frère de l'évêque du Puy, afin qu'il y fût
 » en plus grande sûreté. L'un et l'autre aient été déposés dans ce
 » lieu, il y a environ sept cents ans, par un évêque du Puy (1),
 » ainsi que les actes en font foi. Trois cents ans après, l'évêque de la
 » même ville fit l'ouverture de cet autel, et laissa les corps saints,
 » avec un acte qui témoignait tout ce qu'il avait fait dans cette cir-
 » constance. Après quoi il ferma exactement l'autel, sous lequel ces
 » corps ont été depuis quatre cents ans, sans qu'on y ait touché.

» Dans l'élévation de 1653, qui eut lieu à la demande de M. Olier,
 » on trouva un grand coffre, divisé en trois parties. Dans l'une était
 » le corps de saint Georges tout entier, c'est-à-dire tous les os, avec
 » une petite table de marbre, où était cette inscription en latin :
 » *Ici reposent les os du glorieux saint Georges, premier évêque de Velay.*
 » Dans la seconde partie, l'on trouva le corps de saint Hilaire, évê-
 » que de Poitiers ; tout le corps y était, à la réserve du chef qui man-
 » quait, car il n'y avait que le rond du sommet de la tête. Les os
 » étaient tout noirs, ce qui confirme encore davantage l'authenticité
 » de cette sainte relique, puisque la tradition de Poitiers est que ce
 » sacré corps fut brûlé. Dans la troisième partie de la caisse, étaient
 » les linges dans lesquels ces corps étaient enfermés, lorsque l'évê-
 » que du Puy, il y a quatre cents ans, fit l'ouverture de l'autel. Il y
 » laissa ces linges avec une boîte contenant un procès-verbal, sur
 » parchemin, des circonstances de cette ouverture, et de l'état où
 » il avait trouvé les corps de ces deux grands saints. Il avait déposé
 » dans le trésor de son église un parchemin tout semblable, et qui
 » faisait mention du premier renfermé dans la châsse. Ce dernier y
 » fut trouvé, ainsi que je l'ai vu moi-même, aussi blanc que s'il y eût
 » été mis depuis peu, quoiqu'il y fût depuis quatre cents ans.

» Quelques jours après, l'on fit une procession solennelle par toute
 » la ville, à laquelle monseigneur l'évêque assista, avec tout son
 » clergé, les paroisses, les corps de justice, et une foule extraordi-
 » naire de peuple. Enfin, ces sacrées reliques furent remises dans l'é-
 » glise de Saint-Georges, qui est celle du séminaire. Messieurs du
 » chapitre de Saint-Hilaire de Poitiers, ayant appris qu'on avait fait
 » l'ouverture de la châsse de leur glorieux patron, envoyèrent deux
 » membres de leur compagnie, avec des lettres du Roi, qui deman-
 » daient des reliques pour leur église. On ouvrit derechef les nouvelles

(1) *Vraisemblablement Pierre Ivo de ce nom. - Gall. Christiana, t. II. col. 687.*

« châsses, l'on en tira deux os considérables, l'un de saint Georges, »
 « l'autre de saint Hilaire, que l'on porta encore en procession par la »
 « ville, avec la même solennité que la première fois. Après quoi les »
 « députés du chapitre retournèrent à Poitiers, portant les saintes »
 « reliques, qui y furent reçues avec une très-grande solennité. On »
 « nous a même assuré qu'il s'opéra un miracle à cette occasion (1). »

(1) Tom. II. p. 381. 382. 383. 384.

Telle est la relation de M. de Bretonvilliers. »

Le morceau du crâne de saint Hilaire, dont on vient de parler, fut donné par M. de la Chétardie, directeur du séminaire du Puy, à un curé de ce diocèse; et cette relique, reconnue depuis peu par M. de Bonald, évêque du Puy, est aujourd'hui dans cette cathédrale, à la réserve d'une portion, donnée par ce prélat à l'église de Poitiers. On conserve cependant, dans l'église paroissiale de Saint-Hilaire de cette ville, les deux reliques remises, à la demande de Louis XIV, aux députés du chapitre; et il est même à remarquer que l'ossement de saint Georges, qu'on joignit par générosité à celui de saint Hilaire, est aujourd'hui la relique la plus considérable que l'on ait de cet apôtre du Velay.

M. de la Chétardie ayant été nommé de la cure de Saint-Sulpice à l'évêché de Poitiers, refusa cette dignité, et se contenta d'une relique de saint Hilaire, que les directeurs du séminaire du Puy, ses anciens confrères, lui envoyèrent à cette occasion. Ce fut un os du bras. Comme il y avait alors à Paris une église dédiée à saint Hilaire, M. de la Chétardie voulut l'enrichir de cette relique. Elle y fut transférée avec grande pompe, le 12 janvier 1706 (2).

(2) *Remarques historiques*, t. I. p. 21. 22.

DIFFÉREND ENTRE LE VICOMTE DE POLIGNAC ET L'ÉVÊQUE DU PUY.

NOTE 6. — Ce différend avait pour objet le gouvernement temporel de la ville du Puy. Les évêques en jouissaient depuis un temps immémorial, lorsque la maison de Polignac obtint, par la faveur du cardinal de Richelieu, avec lequel elle était alliée, des provisions pour le même gouvernement: ce qui, à la fin, mit la division dans toute la province (3). Les habitants du Puy se déclarèrent pour l'évêque. Mais celui-ci voyant combien il lui serait difficile, au milieu de ces différends, de procurer le bien de ses diocésains, douta s'il ne serait pas plus expédient qu'il demandât à changer de siège. Il consulta M. Olier, qui le détourna de ce dessein: « Lorsque nous avons » beaucoup de persécutions dans les emplois, où la bonté de DIEU

(3) *Vie de M. de l'antagez*, liv. V. n. 11. p. 231.

• nous a mis, lui répondit-il, c'est alors qu'il fait bon d'y demeurer (1). » Néanmoins, après la mort du serviteur de DIEU, la division persévérant toujours (2), le Roi, pour mettre fin à ces troubles, transféra M. de Maupas au siège d'Evreux : ce qui eut de fâcheux résultats pour le Puy et pour le diocèse.

(1) *Attestations aut.* p. 176.
(2) *Assemblée du clergé*, 13 mars 1657.

TOMBEAU DE LA MÈRE AGNÈS.

NOTE 7. — La pratique ordinaire de M. Olier, dans ses pèlerinages à Langeac, était de remercier la bonté divine des grâces dont elle avait comblé la mère Agnès, et de se renouveler lui-même dans l'esprit et les dispositions qu'elle s'était efforcée de lui inspirer. Il serait difficile d'exprimer les sentiments de vénération qu'il fit paraître, lorsqu'on ouvrit son cercueil, en 1655. « La vue de ces saintes reliques, dit M. de Bretonvilliers, inspirait des mouvements de vie et de grâce à tous les assistants. Et pour moi, je puis assurer devant DIEU, que je ne sache point avoir ressenti jamais plus de paix et de joie intérieure que dans cette circonstance, où j'eus le bonheur, accompagnant M. Olier, de voir ce sacré dépôt, et de le mettre moi-même dans la caisse plus honorable que le serviteur de DIEU fit faire à ce dessein (3). »

On a dit que, dans son voyage de 1652, M. Olier obtint de l'évêque de Saint-Flour, la permission de faire ouvrir le tombeau de la mère Agnès, pour y prendre de ses ossements (4). Ce fut peut-être cette circonstance qui donna lieu de dire, long-temps après, dans le pays, qu'il en avait emporté une machoire (5). Il est vrai que les médecins, en 1698, voulant constater l'état du corps, n'en trouvèrent point la machoire inférieure (6); mais M. de Lantoges avait déjà fait observer, dans la vie de la mère Agnès, que cette portion du corps avait été donnée par les religieuses de Langeac à celles de Saint-Thomas d'Aquin, de Paris, où, dit-il, elle est gardée fort chèrement, et avec beaucoup de vénération (7).

(3) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers.* II. p. 385. 386.

(4) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 415.
(5) *Déposition de Claudelorin Summ. super introd. causa, etc.*

(6) *Beatificationis... positio. Romæ. in-f. 1715.* p. 20.

(7) *Vie de la mère Agnès*, 50 part. chap. xx.

RÈGLES DONNÉES PAR M. OLIER A M. DE BRETONVILLIERS, SUR LA CONDUITE DES SÉMINAIRES.

NOTE 8. — M. de Bretonvilliers, et après lui M. Tronson, s'efforcèrent d'établir, dans toutes les maisons de la compagnie, l'esprit et les maximes et les règles qu'ils avaient reçus de M. Olier. Dans ce

- dessein, M. de Bretonvilliers et M. Tronson se réunissaient une fois chaque semaine, pour déterminer ensemble ce qu'on y devait observer, suivant les règles que le fondateur avait laissées de vive voix avant de mourir (1). • Comme notre très-honoré père M. Olier n'a rien eu plus à cœur durant sa vie, écrivait M. Tronson, que d'établir une grande union dans les séminaires de Saint-Sulpice, il n'y a rien aussi à quoi nous devons nous appliquer avec plus de vigilance et plus de soin (2). Et je vous prie de représenter à nos messieurs de quelle importance il est, pour conserver la dépendance et la grâce de notre vocation, de ne nous point écarter de l'esprit de M. Olier, lequel on ne maintiendra dans les provinces, qu'autant qu'on se trouvera lié à Saint-Sulpice, et que l'on agira selon les ordres qui y seront donnés (3). »
- (1) *Lettres de M. Tronson*, t. XI. Clermont. p. 24. 25 Janvier 1678.
- (2) *Lettres, etc.* t. XII. Viviers, p. 309. 25 février 1687.
- (3) *Lettres*, t. XI. p. 37. 6 septembre 1672.

ÉLOGES DE M. OLIER.

NOTE 9. — Henri Le Tellier, du diocèse de Rouen, l'un des disciples de M. Olier, et qui mourut supérieur du séminaire de Bourges, fit, dans le sonnet suivant, l'éloge du serviteur de Dieu :

Converser ici-bas comme on fait dans les cieux,
N'écouter plus en rien la voix de la nature,
Mourir à tout plaisir, à toute créature,
Avoir toujours son Dieu présent devant les yeux ;

Fournir dans ses écrits un mets délicieux,
Où les cœurs les plus saints trouvent leur nourriture,
Où la chair voit sa croix, et l'esprit sa pâture,
Et qui porte le feu de l'amour en tous lieux ;

Être des plus savants sans le vouloir paraître,
Gouverner les prélats, et refuser de l'être,
Par ses divins écrits éclairer son troupeau ;

Servir à tous d'ami, de médecin, de père,
Au clergé d'ornement, au monde de lumière :
C'est là du grand Olier le fidèle tableau (4).

(4) *Vies Ms. de Grandet*, t. I. p. 151. — *Mémoire de M. Haudrand*, p. 50.

AUTRE ÉLOGE.

Fide memorie Pastoris vigilantissimi
 Joannis-Jacobi Olier,
 Seminarii clericorum Sancti Sulpitii fundatoris,
Epicœdion.

Qui quondam sacros inter pietatis odores
 Vixit, olet tumulo suavius ille suo.
 Fallor, at Olerius, tumulo terrâque relicta,
 Æthereas sedes, astraque totus habet.
 Ille tamen hic præsens, cœlo nec cingitur æthrâ,
 Quin sit et in nostro pectore totus ibi.
 Illic post fata etiam vivit, dum clarus ab axe
 Dissipet ut nebulas spargit ubique faces.
 Vivit, et hunc memorant ædes quas struxit et aræ,
 Huncque sacerdotes queis pater ille fuit.
 Hunc dum terra habuit, cœlesti semper amore
 Fervidus humanas exiit ille vias.
 Hunc casti cœtûs mater venerabilis Agnes
 Mirandâ prorsus duxit ad astra viâ.
 Funde preces, dixit Christi, sanctissima Mater.
 Olerius per te maxima dona feret.
 Illa repente pelum precibus lacrymisque fatigat,
 Et subito Olerius fit pietatis honor,
 Fit columen fidei, fit doctor ubique salutis,
 Fit Cleri stimulus, faxque, decusque simul.
 Hæc ubi tam parvo perfectum tempore vixit,
 Gandia Vestali quanta fuere piæ?
 Hunc sibi tunc vite rectorem elegit, et ipse
 Fit pater illius que modò mater erat.
 Mater enim verè illa fuit quam pectore casto,
 Quam letu et precibus parturuisse liquet.
 Ille pater contra qui sacri semine verbi
 Fecundat mentes, consilioque rigat.
 Sæpius in terris pleno se numine fudit
 Virgo parens Christi, cœlicolumque Pater.
 Angelus Agnetis custos se sæpius illi
 Exhibuit multo lumine conspicuum:
 Ipsius alloqui sæpe est sine nube potitus,
 Illius et verbis motua verba dedit.
 Ille homines inter nulli virtute secundus,
 Quâ sine nil gratum, quâ sine dulce nihil.

(1) *Remarques
historiques*, t. III.
p. 464.

Præclaras vivens dilevit mordicis artes,
Has etiam ò cælo post sua fata fovet.
Ergo, adsis, nostrosque favens illabere cordi,
Mens pia, et hoc summo munus ab axe probes (1).

Offerebat et vovebat addictissimus
(Antonius Langlois.)

ÉLOGE GRAVÉ AU BAS DES PORTRAITS DE M. OLIER.

JOANNES-JACOBUS OLIER, Presbyter, fundator et superior seminarii Sancti Sulpitii, vigore sacerdotali clarus, pastorali sollicitudine clarior, zelo restaurande ecclesiasticæ disciplinæ, omnium denique virtutum aggregatione clarissimus, in animis omnium, quos CHRISTO et ECCLESIE genuit, vivit mortuus. Anno Domini 1657, 2^a aprilis, ætatis suæ anno 48, mense 6. die 12. (2).

(2) *Cabinet des
Estampes de la
Bibl. R. Oeuvre
de Boulanger* —
Gallia Christiana
t. VII. col. 1019.
— *Remarq. hist.*
t. III. p. 497.

EFFE
M.
TR

Not
verses
seïon
ses p
de lire
" ici,
" natu
" DRE
" ains
" m'a
" de m
" Souv
" les c
" dite
" la ru
" parle
" tôt e
" lui d
" une p
" qu'c
" que
lui ren
" fond
" nes c
" eues
" qui e

LIVRE SEPTIÈME.

EFFETS DE PLUSIEURS DONS SURNATURELS ACCORDÉS A
M. OLIER PENDANT SA VIE. GUÉRISONS QU'ON LUI A AT-
TRIBUÉES APRÈS SA MORT.

M. OLIER.

et superior semi-
torali sollicitudine
, omnium denique
um, quos CHRISTO
ai 1657, 2^a aprilis,

Nous avons réservé pour ce dernier livre le récit de di-
verses grâces surnaturelles que DIEU accorda à M. Olier,
selon la conduite assez ordinaire de sa providence sur
ses plus fidèles serviteurs. L'une d'elles, fut le don
de lire les secrets des consciences (1). « Je ne puis écrire
» ici, dit M. de Bretonvilliers, toutes les choses de cette
» nature qui se sont passées ; mais je puis assurer devant
» DIEU, et le prendre à témoin, qu'une infinité de fois, pour
» ainsi dire, durant l'espace de quatorze ans, M. Olier
» m'a découvert à moi-même les pensées les plus secrètes
» de mon âme : ce qui ne m'était pas d'une petite consolation.
» Souvent même il m'annonçait ce qui devait m'arriver, et
» les choses arrivaient en effet de la manière qu'il m'avait
» dite (2). Un jour que je l'accompagnais, il rencontra, dans
» la rue des Cannelles, une personne qui, se mettant à lui
» parler, lui cachait quelque chose. M. Olier en eut aussitôt
» connaissance, et la lui découvrit telle qu'elle était. Je
» lui demandai ensuite comment il avait donc pu connaître
» une particularité si cachée, il me répondit : *C'est en Dieu*
» *qu'on voit toutes ces choses, et beaucoup plus clairement*
» *que si on les voyait en elles-mêmes* (3). » M. Leschassier
lui rend aussi le même témoignage : « Il a pénétré, dit-il, le
» fond des cœurs, et il a déclaré plusieurs fois à des person-
» nes qui sont encore vivantes, des pensées qu'elles avaient
» eues, qu'elles n'avaient communiquées à qui que ce fût, et
» qui étaient si singulières, qu'on n'en pouvait avoir humai-

I.

M. Olier avait
le don de péné-
trer les secrets
des cœurs.

(1) *Cardinalis*
Bona. De discre-
tione spirituum,
cap. v. n. 2.

(2) *Vie de M.*
Olier, par M. de
Bretonvilliers, t.
1. p. 414.

(3) *Ibid.* pag.
412.

(1) *Vie de M. Olier, par M. Lechassier, p. 54. —Giry, part. 2. ch. x.*

II.
Exemple d'une jeune personne qui entre chez les Carmélites.

(2) *Le Cours-la-Reine. Histoire de Paris, par Félibien, t. II. p. 1578.*

(5) *Vie de M. Olier, par le père Giry, partie 2^e. ch. x.*

nement aucune conjecture (1). » Le dessein de DIEU, en éclairant ainsi son serviteur, était, comme il paraît par un grand nombre d'exemples, d'animer de plus en plus son zèle pour la sanctification des âmes dont il l'avait chargé.

Une jeune personne de condition, étant convaincue, après beaucoup de prières, de sa vocation à la vie religieuse, M. Olier, qui la dirigeait, leva tous les obstacles, en obtenant qu'elle eût la liberté d'entrer chez les Carmélites, où elle désirait vivement d'être reçue. Mais au moment d'en venir à l'exécution, elle fut attaquée de la tentation la plus violente. Elle alla, dans la compagnie d'une personne de qualité, à la promenade, dans un lieu qui était le rendez-vous de la noblesse (2); et là, l'esprit tentateur faisant un dernier effort pour retenir cette victime prête à lui échapper, étala à ses yeux tout l'appareil des vanités du monde, et lui persuada qu'il n'y avait pour elle aucune obligation d'entrer en religion. Cette pensée, à laquelle elle eut la faiblesse de s'arrêter, fit même tant d'impression sur son esprit, qu'elle commença à mettre en doute si elle continuerait à avoir M. Olier pour directeur; mais l'illusion ne dura pas long-temps. Dès le lendemain matin, le serviteur de DIEU pria un gentilhomme de grande piété d'aller l'avertir qu'il avait un avis important à lui donner. Elle vient aussitôt, et à peine M. Olier l'a-t-il saluée, qu'il débute par ces paroles, dont elle demeura toute saisie: « Il n'est pas question, ma fille, si vous vous sauvez aussi bien dans le monde que chez les Carmélites, mais uniquement de faire la volonté de DIEU, et d'accomplir les desseins qu'il a sur vous. Allons, allons, ma fille; il n'y a point de temps à perdre; il ne faut plus différer. » Puis il lui dit en détail et avec la dernière précision tout ce qui s'était passé dans son esprit. Elle en fut si frappée et si vivement émue, que le jour même, ou le lendemain (3), elle entra chez les Carmélites. Sa vocation fut aussi solide qu'elle avait paru d'abord chancelante; elle pratiqua avec

courag
mourut

Le fr
aumône
même l
que M.

» dans
» donne
» j'avais
» sous s
» ment

» coupa
» Saint-
» tage,

» dans o
» d'un t

» tromp
» tes co
» mon e

» par l'a
» le ren
» ce fut

» tre in
» y pou
» m'y a

» nais p
» effets
» mérit

» dans
» serais

» ron,
» emba
» rema
» avis à
» je pa

sein de DIEU, en
 ne il paraît par un
 plus en plus son
 il l'avait chargé.
 étant convaincne,
 tion à la vie reli-
 s les obstacles, en
 ez les Carmélites,
 Mais au moment
 e de la tentation
 pagnie d'une per-
 un lieu qui était
 l'esprit tentateur
 e victime prête à
 pareil des vanités
 pour elle aucune
 sée, à laquelle elle
 t d'impression sur
 en doute si elle
 cteur; mais l'illu-
 demain matin, le
 e de grande piété
 rtant à lui donner.
 'a-t-il saluée, qu'il
 ra toute saisie : « Il
 sauvez aussi bien
 tes, mais unique-
 l'accomplir les des-
 , ma fille; il n'y a
 s différer. » Puis il
 sion tout ce qui s'é-
 i frappée et si vi-
 lendemain (3), elle
 n fut aussi solide
 elle pratiqua avec

courage les exercices les plus austères de sa règle, et
 mourut après dix-sept ans de fidélité et de ferveur (1).

Le frère Jean de la Croix, chargé de la distribution des
 aumônes de la paroisse de Saint-Sulpice, raconte ainsi lui-
 même les tentations intérieures qu'il éprouva, et le moyen
 que M. Olier employa pour l'en délivrer. « Je fus, dit-il,
 » dans une continuelle tentation, pendant six mois, d'aban-
 » donner le service des pauvres honteux, après six ans que
 » j'avais employés à les assister, par l'ordre de M. Olier et
 » sous sa conduite. Je ne saurais assez exprimer le renverse-
 » ment qui s'était fait dans mon esprit : je me croyais seul
 » coupable de tout le mal qui arrivait dans le faubourg
 » Saint-Germain; et ce qui me le persuadait encore davan-
 » tage, c'était que plusieurs personnes me confirmaient
 » dans cette pensée, me disant que je n'étais pas capable
 » d'un tel emploi. L'industrie des mauvais pauvres qui me
 » trompaient, me donnait un étrange exercice. Les plain-
 » tes continuelles des autres m'affligeaient aussi beaucoup;
 » mon esprit en était si accablé, que cela parut à l'extérieur
 » par l'affaiblissement de ma santé, et plusieurs personnes
 » le remarquèrent. Je n'osais toutefois découvrir à qui que
 » ce fût le sujet de mon affliction : c'était la crainte de m'é-
 » tre ingéré moi-même dans cet emploi. Je ne croyais pas
 » y pouvoir faire mon salut, étant persuadé que DIEU ne
 » m'y avait point appelé, et que toutes les peines que je pre-
 » nais pour le soulagement des pauvres, étaient de purs
 » effets de l'habitude que j'en avais prise. Ainsi agité, je
 » méditais en moi-même le projet de me retirer, tantôt
 » dans un lieu, tantôt dans un autre; et je pensais que je
 » serais très-heureux d'être au service de quelque vigne-
 » ron, occupé à labourer la terre, et éloigné de ce grand
 » embarras. Quelques personnes de condition, qui avaient
 » remarqué l'affaiblissement de ma santé, en donnèrent
 » avis à M. Olier. Il me fit dire d'aller le trouver; et dès que
 » je parus devant lui, sans que je lui eusse parlé du sujet

(1) Bretonvil-
 liers, t. I, p. 411.
 412.—Esprit de
 M. Olier, t. II,
 p. 627.

III.
 Exemple du
 frère Jean de la
 Croix, tenté d'ab-
 abandonner le
 service des pau-
 vres.

» de mes peines , il me dit : *Serez-vous toujours le jouet
 » et le ballon du démon ? il vous jette tantôt d'un côté,
 » et tantôt d'un autre. Ne l'écoutez point : c'est un ex-
 » prit trompeur qui veut vous faire quitter l'emploi où
 » Dieu vous a mis. N'est-il pas vrai que depuis quelque
 » temps vous n'êtes point capable d'aucun sentiment de
 » Dieu ? Je sais bien tout ce que vous pourriez me dire
 » vous-même touchant le sujet de votre affliction : c'est
 » que vous ne pensez pas que Dieu vous ait appelé au
 » service des pauvres ; mais je vous assure de sa part
 » qu'il vous veut dans cet emploi : oui, je vous en as-
 » sure de la manière la plus expresse ; n'en doutez aucu-
 » nement. A peine M. Olier eut-il proféré ces paroles, que
 » mes dispositions changèrent tout-à-coup. Je lui dis :
 » Monsieur, j'y demeurerai donc autant qu'il plaira à DIEU,
 » et autant que vous voudrez. Tout le trouble de mon es-
 » prit se dissipa aussitôt ; je me trouvai rempli de paix et
 » de calme ; et, depuis ce temps, je n'ai ressenti aucune
 » tentation sur le même sujet (1).*

(1) Attestations
 autograp. p. 143
 146.

IV.
 Autres exem-
 ples.

Une personne ayant différé de faire un acte de mortifi-
 cation qu'elle avait coutume de pratiquer secrètement,
 M. Olier lui reprocha cette omission , quoiqu'elle n'en eût
 parlé à qui que ce fût , et il l'avertit de n'y plus retomber.
 Il en usa de la même manière à l'égard de deux autres, qui,
 sans raison légitime, avaient remis au lendemain matin
 une semblable mortification ; et leur dit : « Ce n'est pas as-
 » sez de faire les choses que DIEU demande de nous ; il
 » faut encore les accomplir dans le temps où elles nous sont
 » prescrites (2). » Il arriva aussi qu'une personne, après avoir
 promis à DIEU de lui faire une certaine offrande, se désista
 peu à peu de sa promesse. Elle seule au monde avait con-
 naissance de sa résolution et de l'infidélité qui l'avait suivie.
 Dans cet état, elle vint visiter M. Olier, qui, les larmes aux
 yeux , et l'affliction dans le cœur, lui reprocha vivement
 sa faute, en l'assurant que cette infidélité avait beau-

(2) M. de Bre-
 couilliers, t. I.
 p. 415.

coup de
 ment le
 Elle ton
 demand
 premier
 particu
 Une
 portant
 voulut
 comme
 raux : «
 » forme
 » je con
 » précis
 lui en p
 fit alors
 comme
 lui-mêm
 tail, et d
 res. Elle
 raconter
 que M.
 cune vo
 de DIEU
 les ecclé
 n'ayant
 parais
 siter M.
 position
 dre déb
 vreté v
 poser te
 Mais
 ples ; en
 sous sa

sa toujours le jouet
tantôt d'un côté,
point : c'est un es-
quitter l'emploi ou
que depuis quelque
peu sentiment de
s pourriez me dire
otre affliction : c'est
vous ait appelé au
assure de sa part
oui, je vous en as-
; n'en doutez aucu-
ré ces paroles, que
-coup. Je lui dis :
nt qu'il plaira à DIEU,
trouble de mon es-
ai rempli de paix et
n'ai senti aucune

un acte de mortifi-
cacher secrètement,
quoiqu'elle n'en eût
e n'y plus retomber.
de deux autres, qui,
au lendemain matin
dit : « Ce n'est pas as-
demande de nous ; il
temps où elles nous sont
personne, après avoir
e offrande, se désista
au monde avait cou-
blité qui l'avait suivie.
er, qui, les larmes aux
i reprocha vivement
infidélité avait beau-

coup dépla à Notre-Seigneur. On se figurerait difficile-
ment la surprise et le trouble où ces paroles la jetèrent.
Elle tomba sur le champ aux pieds de l'homme de DIEU,
demanda pardon de sa faute, et exécuta sans délai son
premier dessein. M. Olier lui rappela également plusieurs
particularités très-cachées qui la touchèrent vivement (1).

(1) M. de Bre-
tonvilliers, pag.
414.

Une autre ayant été consultée sur une affaire im-
portante qu'on lui avait confiée sous le sceau du secret,
voulut avoir elle-même l'avis du serviteur de DIEU. Mais
comme elle ne lui parlait qu'en termes vagues et géné-
raux : « Pour vous donner, lui répondit-il, un conseil con-
» forme aux règles de la prudence, il serait à propos que
» je connusse les circonstances de cette affaire avec plus de
» précision. » Elle répartit qu'elle n'avait pas la liberté de
lui en parler clairement. Sans insister davantage, M. Olier
fit alors deux ou trois tours dans la chambre ; ensuite,
comme s'il eût été instruit de toute l'affaire, il en exposa
lui-même les diverses circonstances dans le plus grand dé-
tail, et donna à la personne les avis qui lui étaient nécessai-
res. Elle en fut tellement étonnée, qu'elle alla sur le champ
raconter à ses amis ce qui venait de se passer, protestant
que M. Olier n'avait pu avoir cette connaissance par au-
cune voie naturelle. Après une conférence où le serviteur
de DIEU avait parlé sur la pauvreté que doivent pratiquer
les ecclésiastiques, l'un des assistants se retira tout affligé,
n'ayant pas le courage d'aspirer à une perfection qui lui
paraissait si difficile. Quelque temps après, il vint visi-
ter M. Olier, à qui il n'avait rien découvert de ses dis-
positions intérieures, et il fut étrangement surpris de l'enten-
dre débiter par ces paroles : *Ah ! Monsieur, que la pau-
vreté vous fait de peine !* et de l'entendre ensuite lui ex-
poser tout ce qui s'était passé dans son cœur (2).

(2) Ibid p. 415.
416.

V.
Songes re-
marquables. Ef-
fets extraordi-
naires que pro-
duisent les pa-
rolles ou la pré-
sence de M. O-
lier.

Mais il est inutile de citer un plus grand nombre d'exem-
ples ; en voici d'un genre différent : Un ecclésiastique avait
sous sa direction une prétendue dévote, qui, par ses arti-

fices, abusait le public et l'abusait lui-même. On la croyait avancée dans des voies éminentes, et son confesseur la regardait comme une sainte à miracles et à révélations. Une nuit, lorsqu'il dormait profondément, il crut voir en songe M. Olier qui le détrompait, en lui faisant connaître les fourberies et l'hypocrisie de sa pénitente. A son réveil, il méprisa ce songe. Mais il fut fort surpris, lorsque, quelques mois après, rencontrant par hasard M. Olier, celui-ci, comme s'il eût voulu confirmer l'avis dont nous parlons, sembla lui dire, en termes généraux, qu'il risquait d'être trompé par cette personne. En effet, quelque temps après, cet ecclésiastique acquit la certitude des artifices sacrilèges de cette misérable créature, tels qu'il les avait connus par le songe

(1) *Vie*, p. 413.
416.

qu'il avait eu, et qu'il regarda dès ce moment comme un avertissement du ciel (1). La mère de Saint-Gabriel, supérieure des religieuses de la Miséricorde à Paris, rapporte que très-souvent, ayant éprouvé de fort grandes inquiétudes durant le jour, sans avoir eu la liberté d'en pouvoir parler à M. Olier, elle songeait à lui durant son sommeil, croyant lui parler comme si elle lui eût exposé ses peines; et que, le matin en s'éveillant, non-seulement elle en était délivrée, mais s'étonnait de se trouver dans une paix si profonde. Dès qu'elle le voyait, elle ne manquait pas de lui faire part de son rêve; et plusieurs fois M. Olier lui dit en riant que la même chose était arrivée à d'autres personnes, également guéries par ce moyen (2).

(2) *Attestation*
aut. touchant M.
Olier, p. 99.

On peut mettre au nombre des dons extraordinaires de M. Olier, les impressions de grâce qu'éprouvaient plusieurs saintes âmes en conversant avec lui, ou même seulement lorsqu'elles étaient en sa présence. Nous avons déjà cité les exemples de Marie de Valence, du frère Claude, de Marguerite du Saint-Sacrement, de la mère de Saint-Michel; on en voit qui ne sont pas moins remarquables, dans les Mémoires de M. Olier, ou dans ceux que d'autres personnes ont composés sur sa vie. La mère de Saint-Gabriel, dont

nous
toutes
était s
sion d
et con
leur e
quels
ne s'o
jusqu'
lait er
de ne
ajoute
vrée d
avait r
effort

M. O
sonnes
quelque
de la t
délivre
en la p
elle-m
» fusas
» reux
» des
» endu
» tatio
» croi
» sesp
» tais
» pei
» lors,

† Ce
tienne,

nous venons de parler, rapporte d'elle-même, que presque toutes les fois qu'elle s'entretenait avec M. Olier, ou qu'elle était seulement en sa présence, elle ressentait une impression de grâce si abondante, qu'elle en était toute pénétrée, et comme embaumée, non seulement dans le temps de leur entretien, mais durant des mois entiers, pendant lesquels elle eût désiré d'être séparée de toute créature, pour ne s'occuper que de Dieu seul. Quelquefois cet effet durait jusqu'à ce qu'il revint; alors la même grâce se renouvelait encore, et avec tant d'abondance, qu'il lui est arrivé de ne pouvoir proférer dans cet état une seule parole. Elle ajoute qu'en lui parlant, elle avait été plusieurs fois délivrée de diverses imperfections habituelles, dont elle ne lui avait rien dit, et sans que de son côté elle eût fait aucun effort pour les détruire (1).

M. Olier a eu souvent aussi le don de calmer les personnes agitées de peines intérieures. Il se contentait quelquefois de les envoyer à l'église demander la bénédiction de la très-sainte Vierge (2), et elles se trouvaient aussitôt délivrées. Nous rapporterons ici un trait de ce genre, arrivé en la personne de mademoiselle Le Roguée †, et certifié par elle-même, après la mort du serviteur de Dieu. « Lorsque je fus assez heureuse pour entretenir M. Olier, notre bienheureux père, il y avait cinq ou six mois que je souffrais des peines intérieures, les plus sensibles que l'on puisse endurer : opposition à Dieu, pensées contre la foi, tentations de toute espèce. J'en étais venue au point de croire que Dieu m'avait abandonnée, et, dans mon désespoir, je pensais que tout fût perdu pour mon salut; j'étais tombée dans un état de mélancolie, que l'on aurait peine à imaginer, et d'autant plus étrange, que jusqu'à-lors, ayant été conduite par une voie fort douce, et une

(1) *Attest. etc.*

VI.

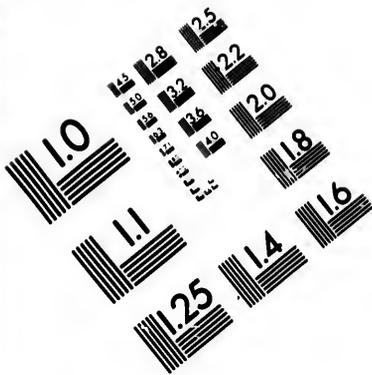
Il soulage les âmes travaillées de peines intérieures. Exemple de Mlle Le Roguée.

(2) *Lettres spirituelles de M. Olier. Lett. xxvi.*

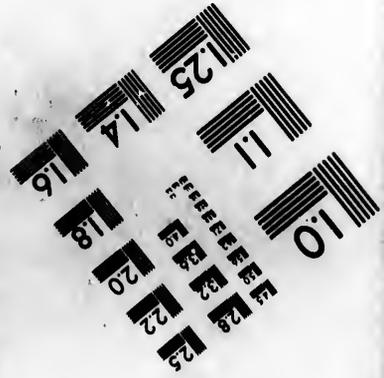
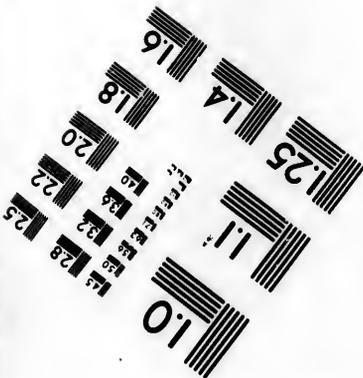
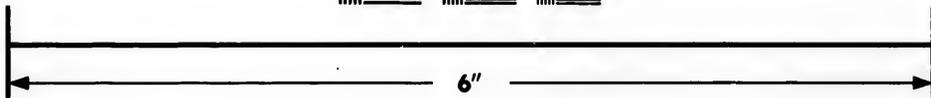
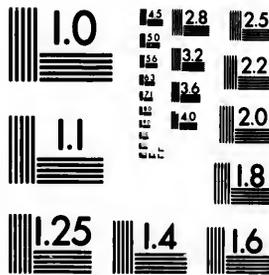
† Cette demoiselle entra depuis chez les *Seurs de l'Instruction chrétienne*, et en fut élue dans la suite, *sœur aînée*, ou supérieure (1).

(1) *Archives du Royaume - see. historiq. M. 437. Instruction, etc. fol. 13.*





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

15 28 25
13 32
11 22
9 20
18

11
10
14 13 12
21

» dévotion tendre et sensible, je ne connaissais nulle-
 » ment ces sortes de peines. Au milieu de cette affreuse dé-
 » solation, je parlais à mon confesseur, plus par mes lar-
 » mes que par mes paroles; et tout ce qu'il pouvait me
 » dire était insuffisant pour me consoler. Il arriva pendant
 » ce temps que mademoiselle de Richelieu †, allant voir
 » au séminaire notre bienheureux père, M. Olier, me mena
 » avec elle. Lorsqu'elle eut fini de parler, je m'approchai
 » pour lui demander sa bénédiction; et il me demanda si
 » j'avais envie de servir Notre-Seigneur; je lui répondis
 » que je le désirais depuis long-temps, mais que je n'avais
 » pas encore commencé. — Si je puis vous aider, reprit-
 » il, je le ferai de tout mon cœur. — Alors, me regardant
 » assez fixement, il me dit : Ma fille, je veux vous parler en
 » particulier; quand je le pourrai, je vous ferai avertir. —
 » En effet, quelques jours après, il me fit dire d'aller lui
 » parler à Issy, près Paris. Mon confesseur, à qui je de-
 » mandai cette permission, en fut ravi, et me recommanda
 » de bien dire toutes mes peines à M. Olier, m'assurant
 » qu'il avait une grâce admirable pour soulager les âmes.
 » Je m'en allai fort résolue à le faire; mais dès que je fus
 » avec ce saint homme, il se mit à me parler de l'intérieur
 » de la très-sainte Vierge et des moyens de l'honorer. Les
 » choses qu'il me disait étaient si ravissantes, que toutes
 » mes peines s'en allaient à mesure qu'il me parlait, à peu
 » près comme si on me les avait ôtées avec la main, et que
 » l'on eût mis à la place la paix et la joie des bienheu-
 » reux. Cette paix toute céleste m'inondait des plus ineffa-

† Mademoiselle de Richelieu, dont il est parlé dans cette rela-
 tion, était, selon toutes apparences, Marie Marthe de Vignerod de
 Richelieu. Elle avait elle-même une si haute estime et une vénération
 si profonde pour M. Olier, son directeur, qu'elle demanda, par son
 testament, que son cœur fût déposé aux pieds de l'homme de Dieu,
 décédé avant elle; ce qui fut exécuté le 4 septembre 1663 (1).

(1) *Sépultures*
du séminaire de
Saint-Sulpice. —
Archives du Ro-
yaume, sect. dom.
S. 7041. Q. n. 3.

» blo
 » me
 » pl
 » étr
 » res
 » par
 » trè
 » rais
 » me
 » cet
 » con
 » mar
 » Sul
 » den
 » Die
 » vin
 » je v
 » con
 » joie
 » ter
 » mar
 » me
 » sain
 » cre
 » heu
 » che
 » visit
 » de r
 » reco
 » si j'a
 » que
 » de
 » des
 » me
 » est
 3^e

connaissais nulle-
 ment cette affreuse dé-
 plus par mes lar-
 ce qu'il pouvait me
 r. Il arriva pendant
 lieu †, allant voir
 M. Olier, me mena
 ler, je m'approchai
 il me demanda si
 ur; je lui répondis
 mais que je n'avais
 vous aider, reprit
 Alors, me regardant
 veux vous parler en
 vous ferai avertir. —
 e fit dire d'aller lui
 esseur, à qui je de-
 et me recommanda
 I. Olier, m'assurant
 soulager les âmes.
 mais dès que je fus
 parler de l'intérieur
 is de l'honorer. Les
 issantes, que toutes
 'il me parlait, à peu
 avec la main, et que
 la joie des bienheu-
 ndait des plus ineffa-

parlé dans cette rela-
 Marthe de Vignerod de
 estime et une vénération
 n'elle demanda, par son
 ds de l'homme de DIEU,
 ptembre 1663 (1).

bles consolations, au point que j'oubliai entièrement
 mes peines, et ne lui en dis pas un mot. Je restai même
 plusieurs mois sans me souvenir de ce qui m'avait si
 étrangement tourmentée, et depuis je n'en ai plus rien
 ressenti. A ces dispositions si accablantes, dont j'ai
 parlé, succédèrent un amour pour Notre-Seigneur et sa
 très-sainte Mère, avec une joie intérieure que je ne sau-
 rais expliquer; et ce que M. Olier me dit alors m'est de-
 meuré au cœur aussi présent depuis, que je l'avais dans
 cette entrevue. Il me permit de parler seulement à mon
 confesseur de ce qu'il venait de me dire, et me recom-
 manda d'aller à la chapelle de la sainte Vierge à Saint-
 Sulpice, me consacrer à cette bonne mère. Après être
 demeurée une heure et demie avec ce grand serviteur de
 DIEU, et lui avoir demandé sa bénédiction, je m'en re-
 vins à Paris à pied, si touchée et si occupée de ce que
 je venais d'entendre, que les deux demoiselles qui m'ac-
 compagnaient ne pouvaient tirer de moi une parole. Ma
 joie était si grande, que je ne la pouvais presque suppor-
 ter; et, revenant par la campagne, je ne me sentais pas
 marcher, en sorte que ces personnes avaient peine à
 me suivre. Je m'en allai tout droit à la chapelle de la
 sainte Vierge à Saint-Sulpice, me vouer et me consacrer
 au service de cette divine mère, comme notre bien-
 heureux père venait de me le recommander; et ensuite
 chez mon confesseur, pour lui rendre compte de cette
 visite. Il fut fort surpris, surtout en voyant le transport
 de ma joie, et ne m'entendant parler que d'amour et de
 reconnaissance envers Notre-Seigneur. Il me demanda
 si j'avais parlé de mes peines. Je lui dis que non; mais
 que je n'en avais plus. Et comme je ne parlais que
 de la bonté de DIEU, moi qui auparavant n'avais que
 des pensées de damnation et de réprobation éternelle, il
 me dit: — DIEU ne vous damnera donc pas, puisqu'il
 est si bon? — Oh! je l'espère de toute mon âme, lui ré-

» pondis-je. — La chose qui m'a paru le plus extraordé-
 » naire, c'est que notre bienheureux père, M. Olier, ne
 » m'ait rien dit touchant mes peines, et que cependant
 » j'en aie été sur-le-champ délivrée. Ce que je viens d'écrire
 » est si véritable, que je serais prête à le signer de mon sang.

(1) *Attestations
 autographes tou-
 chant M. Olier,
 p. 141 et suiv.*

» BARBE LE ROGUÉE (1). »

M. Olier rapporte lui-même, dans ses Mémoires, le trait
 suivant, qui montre avec quelle merveilleuse facilité il
 rendait la paix aux âmes. « Je me souviens qu'une excel-
 » lente fille, et très-bonne religieuse, d'une éminente
 » piété, étant venue un jour à moi, je vis dans ses yeux
 » quelque chose qui n'était point naturel. Le désordre qui
 » paraissait dans son regard annonçait qu'elle avait l'es-
 » prit occupé de quelque mauvais désir. Aussitôt je fis le
 » signe de la croix, et cette pauvre âme fut délivrée: le
 » malin qui était entré dans son corps, pour tâcher de la
 » séduire, et qui s'était établi dans ses yeux, pour la por-
 » ter au péché, fut obligé de fuir par la vertu de la croix (2). »

(2) *Mémoires
 aut. de M. Olier,
 t. II. p. 511. —
 Copie de ces Mé-
 moires, t. III. p.
 216.*

Une personne tourmentée de pensées contre la pureté,
 étant allée se recommander à ses prières, il lui répondit
 en souriant : *Allez en paix* ; et dès ce moment toutes ses
 peines se dissipèrent (3).

(3) *Attest. etc.
 p. 198.*

VII.

M. Olier rend
 la santé à plu-
 sieurs malades.

(4) *Mémoires
 aut. de M. Olier,
 t. VI. p. 26. —
 Vie de M. Olier,
 par M. de Dre-
 tonvilliers, t. I.
 p. 444. 445.*

M. Olier n'avait pas seulement le don de rendre la paix
 aux âmes ; souvent, en visitant les malades, il leur procu-
 rait aussi la santé du corps (4). La mère de Saint-Gabriel,
 dont on a parlé, déclare, dans un écrit signé de sa main,
 qu'étant atteinte d'un grand crachement de sang, on em-
 ploya vainement pour l'arrêter, la saignée aux pieds et
 plusieurs autres remèdes ; mais que M. Olier l'étant venu
 voir, lorsqu'elle était au lit bien affaiblie par cet accident
 qui continuait toujours, et lui ayant dit ces paroles : *Ma
 fille, je vous défends de cracher du sang davantage :
 non, je ne le veux pas* ; l'accident cessa dès ce moment.
 « certifie, dit-elle, que je n'ai jamais plus rendu de

» sa
 » pu
 » Je
 » à l
 M
 sémi
 que
 » que
 » tait
 » qui
 » me
 » con
 » com
 » mes
 » ce j
 On lit
 de M.
 vaient
 aucun
 » me f
 » CUK
 » sa p
 » des
 » il n'
 Ces
 une si
 se reg
 mandé
 ses ina
 signée
 » nait
 » mèd
 » ma r
 » duq
 » M. O

» sang, quoiqu'il se soit écoulé environ dix-huit ans de-
 » puis; et qu'à l'heure même je fus guérie de ma maladie.
 » Je déclare que cette relation est véritable, et je suis prête
 » à l'attester avec serment (1). »

(1) *Attest. etc.*
 p. 101.

M. Olier rapporte lui-même la guérison d'un jeune
 séminariste, M. de Villars, depuis archevêque de Vienne,
 que les médecins avaient abandonné. « Dans le temps
 » que je lui donnais l'Extrême-Onction, dit-il, il sen-
 » tait en soi des effets extraordinaires, à cause des grâces
 » qui se répandaient en lui par les paroles que Notre-Seigneur
 » me mettait dans la bouche; tandis que les médecins le
 » condamnaient, Notre-Seigneur me dit : *Je te le rendrai*,
 » comme il est arrivé; ce qu'ensuite les médecins eux-mê-
 » mes ont jugé être un miracle. Depuis cet accident, on voit
 » ce jeune homme avancer à vue d'œil dans la vertu (2). »

(2) *Mem. aut.*
de M. Olier, t.
 iv. p. 266. 267.

On lit d'autres exemples semblables dans les Mémoires de
 de M. Olier. Très-souvent les malades qu'il visitait se trou-
 vaient guéris à mesure qu'il leur parlait, quoiqu'il n'eût
 aucun dessein de demander à Dieu leur guérison. « Cela
 » me fait voir, ajoute-t-il, combien les ministres de Jésus-
 » CHRIST ont peu de part aux opérations de sa bonté et de
 » sa puissance, puisqu'il produit des effets très-saints par
 » des sujets souvent très-imparfaits et très-impurs, et dont
 » il n'attend point le concours, ni même les désirs (3). »

(3) *Mem. aut.*
de M. Olier, t.
 vi. p. 358. 359.

Ces guérisons avaient inspiré aux paroissiens de S. Sulpice
 une si vive confiance aux prières de M. Olier, que plusieurs
 se regardaient comme sauvés, dès qu'ils s'étaient recom-
 mandés à lui. Une personne, qui avait éprouvé les effets de
 ses intercessions auprès de Dieu, dit, dans une déclaration
 signée de sa main: « Lorsque tout le monde me condam-
 » nait, et que les médecins, après avoir usé de tous les re-
 » mède imaginables, n'attendaient plus autre chose que
 » ma mort, mon grand recours fut à M. Olier, aux prières
 » duquel je me recommandai par mon confesseur; car
 » M. Olier vivait encore. J'avais tant de vénération pour

» lui, qu'il me semblait qu'avec le secours de ses prières,
 » il n'y avait rien de fâcheux que je pusse souffrir; et j'avais
 » tant de confiance en sa protection auprès de DIEU, que
 » je fus toute soulagée après m'être recommandée à lui (1).»

(1) *Attest. cat.*
 p. 109. 110.

Une autre paroissienne, parlant de cette même confiance aux prières de M. Olier dit au sujet de sa sœur : « Comme on
 » craignait qu'elle ne passât pas la nuit, ma mère voyant le
 » danger où elle était, et l'alarme du médecin, courut
 » chez M. Olier pour le prier de venir la voir, connaissant
 » sa grande diligence à visiter les malades, et sa tendre
 » charité pour eux. Il y vint, et dit avec assurance que la
 » malade n'en mourrait pas. Chacun regarda cette parole
 » comme une assurance certaine de guérison : le confes-
 » seur de ma sœur, M. d'Herbrée, vint me l'apprendre; et
 » en effet elle recouvra la plus parfaite santé (2).»

(2) *Ibid.* p. 161.

Tous ces exemples font assez comprendre pourquoi beaucoup de fidèles, après la mort du serviteur de DIEU, ont eu la même confiance en ses prières, et se sont adressés à lui pour obtenir des guérisons. On en rapporte un assez grand nombre; nous nous bornerons aux principales; nous contentant ici d'abrégé les déclarations authentiques qui en furent données, et dont on conserve les originaux au séminaire de Saint-Sulpice.

VIII.

Mlle Manse
 fait une chute.
 Son mal est ju-
 gé incurable.

Nous commencerons par la guérison de cette même demoiselle Manse, qui était venue s'offrir à M. Olier pour assister les malades de Montréal, en attendant que M. de la Dauversière y eût envoyé des Hospitalières. Celles-ci ayant enfin été établies à La Flèche, en Anjou, mademoiselle Manse, qui ne pouvait plus suffire au service de la colonie, demandait depuis plusieurs années qu'on hâtât leur départ. Mais deux obstacles l'avaient retardé jusqu'alors : l'autorité de personnes puissantes qui voulaient établir à Ville-Marie les Hospitalières de Québec; et l'absence de toute sorte de secours pour la fondation de celles de M. de la Dauversière. Sur ces entrefaites, mademoiselle Manse s'étant rompu

le bras en tombant sur la glace, ayant même perdu tout-à-fait l'usage de ce bras, par la maladresse des chirurgiens du pays, elle repassa en Europe, après environ deux ans de souffrances, pour y consulter des médecins plus expérimentés, et pour essayer d'amener avec elle des Hospitalières de la Flèche, quoiqu'elle n'eût ni les fonds nécessaires à leur établissement à Montréal, ni l'espérance d'en acquérir (1).

La sœur Bourgeois voulut suivre sa compagne infirme, incapable alors de voyager seule, et même de s'habiller (2). Dès qu'elles furent arrivées à Paris, M. d'Olieu, chanoine de la Sainte-Chapelle et parent de mademoiselle Manse, mit tout en œuvre pour obtenir sa guérison. Il réunit dans ce dessein les médecins et les chirurgiens du Roi, et tous les autres qui avaient le plus de réputation dans Paris. Mais, après avoir examiné le bras de mademoiselle Manse, et l'avoir lavé plusieurs fois avec diverses liqueurs, ils jugèrent tous unanimement qu'il était entièrement mort, et que la malade n'avait point de guérison à attendre. Sachant donc que son mal était incurable, elle ne songea plus qu'à l'affaire des Hospitalières; et, quoiqu'il n'y eût aucune apparence qu'elle dût trouver, dans la charité des fidèles, des aumônes suffisantes pour cette fondation, elle ne laissa pas d'adresser à Dieu des prières ferventes, et d'engager encore toutes les personnes pieuses qu'elle connaissait à s'unir à ses intentions. Elle implorait aussi l'assistance des saints, spécialement celle de M. Olier, ne doutant pas de son crédit auprès de Dieu, ni de l'intérêt qu'il prenait à cette œuvre, puisque, avant sa mort, il avait signé le contrat qui donnait aux Hospitalières de la Flèche, la conduite de l'hôpital (3).

Par un effet de cette vive confiance, elle eut la dévotion d'aller l'invoquer sur son tombeau, accompagnée de la sœur Bourgeois (4); et quoiqu'elle n'eût point la pensée d'obtenir un miracle, elle y fut subitement guérie, ainsi qu'elle nous

(1) *Annales ou histoire des Hospitalières, etc.* p. 562.

(2) *Vie de la sœur Bourgeois*, 3^e part. p. 74.

(3) *Annales, etc.* p. 564. — *Déclaration des Hospitalières, dans le Canada, Ms. in-f^o.* ch. ix. p. 16-17. — *Histoire, Ms.* l. II. p. 91. — *Mémoires sur M. de Laval*, p. 154.

(4) *Vie de la sœur Bourgeois*, p. 75.

l'apprend elle-même dans la déclaration suivante qu'elle écrivit et signa de sa main.

Au nom de la très-sainte Trinité,

IX.
Mlle Manse
est guérie au
tombeau de M.
Olier.

» Je, Jeanne Manse, reconnais et confesse en la présence de mon DIEU, avoir reçu la grâce de l'usage de ma main droite par les mérites de feu M. Olier; ce qui s'est passé en cette manière :

» Il y a deux ans que j'étais restée estropiée après une chute, où j'eus le bras rompu, et le poignet démis; car les chirurgiens qui me pansèrent, ne s'étant aperçus de la dislocation de mon poignet que six mois après, et lorsqu'on n'y pouvait plus apporter de remède, je demeurai tout-à-fait privée de l'usage de ma main. De plus, j'en souffrais beaucoup, et j'étais obligée de porter toujours mon bras en écharpe, ne le pouvant soutenir autrement, ou sans qu'il fût appuyé. Depuis le moment de ma chute, qui fut le dimanche 28 janvier 1657, à huit heures du matin, jusqu'au 2 février 1659, je ne pus m'aider ni me servir de ma main en aucune manière; de sorte qu'il fallait qu'on m'habillât et me servît comme un enfant. Les chirurgiens et autres personnes habiles en ces matières, m'assuraient qu'il n'y avait point de remède pour me rendre l'usage de ma main, mais qu'il fallait tâcher seulement d'empêcher que la chaleur naturelle ne se retirât, et que mon bras ne vint à se dessécher et à mourir tout-à-fait. Il y a dix-huit mois que je n'usais d'aucun remède, n'espérant plus de guérison, et n'ayant pas même la pensée de demander un miracle. J'étais contente de me soumettre à l'ordre de DIEU, et de demeurer ainsi, toute ma vie, en cet état de privation douloureuse et pénible.

» J'avais désiré de voir le cercueil de feu M. Olier, non pas dans la vue de mon soulagement, mais dans l'intention de l'honorer, l'estimant un très-grand serviteur de DIEU. J'eus la permission de le voir, le jour de la Puri-

• fication de la sainte Vierge. Je savais qu'il avait, pendant
 • sa vie, grande dévotion à ce jour. Comme je fus sur le
 • point d'entrer dans la chapelle où repose son corps, la
 • pensée me vint de demander à DIEU, par les mérites de
 • son serviteur, qu'il lui plût de me donner un peu de
 • force, et quelque soulagement à mon bras, afin que je
 • m'en pusse servir dans les choses les plus nécessaires,
 • comme pour m'habiller, et pour accommoder notre au-
 • tel de Montréal. Je dis : O mon DIEU, je ne demande
 • point de miracle, car j'en suis indigne, mais un peu de
 • soulagement, et que je me puisse aider de mon bras.
 • Comme j'entrais dans la chapelle, il me prit un saisis-
 • sement de joie si extraordinaire, que de ma vie je n'en
 • sentis de semblable. Mon cœur en était si plein, que je
 • ne le puis exprimer ; mes yeux étaient comme deux fon-
 • taines de larmes qui ne tarissaient point : ce qui venait si
 • doucement, que je me sentais comme toute fondue, sans
 • aucun effort ni travail de ma part, pour m'exciter à telle
 • chose, à quoi je ne suis pas naturellement disposée. Je
 • ne puis exprimer cela, sinon en disant que c'était un
 • effet de la grande complaisance que j'éprouvais du bon-
 • heur dont jouissait ce bienheureux serviteur de DIEU. Je
 • lui parlais comme si je l'eusse vu de mes yeux, et avec
 • beaucoup plus de confiance, sachant qu'il me connais-
 • sait à présent, bien mieux que lorsqu'il était au monde ;
 • qu'il voyait mes besoins, et la sincérité de mon cœur, qui
 • ne lui avait rien caché.

• J'entendis la sainte Messe, et communiai dans cette
 • donceur extraordinaire, ne songeant point à mon bras
 • qu'après la Messe, lorsque M. de Bretonvilliers s'en
 • allant à la paroisse pour assister à la procession, je le
 • priai de me donner le cœur de feu M. Olier, pour le
 • faire toucher à mon bras, lui disant que je croyais n'a-
 • voir plus que faire du sang des bœufs et des taureaux
 • pour ma guérison. J'eus dès-lors une certaine confiance

» d'être exanquée. Il me l'apporta et se retira ; et moi, pen-
 » sant aux grâces que Dieu avait mises dans ce saint cœur,
 » je pris de ma main gauche ce précieux dépôt, je le posai
 » sur ma main droite, toute enveloppée qu'elle était dans
 » mon écharpe. Au même moment, je sentis que ma main
 » était devenue libre, et qu'elle soutenait sans appui le
 » poids de la boîte de plomb, où le cœur est renfermé : ce
 » qui me surprit, m'étonna merveilleusement, et m'obligea
 » de louer et de bénir la divine bonté, de la grâce qu'elle
 » me daignait faire, de manifester en moi la gloire et le
 » mérite de son saint serviteur. Je sentis en même temps
 » une chaleur extraordinaire se répandre par tout mon bras,
 » jusqu'aux extrémités des doigts, et l'usage de ma main me
 » fut rendu dès ce moment ; quoi qu'elle soit toujours dislo-
 » quée, je m'en sers néanmoins sans douleur, ce qui est
 » encore plus admirable.

(1) *Attest. aut.*
1re déclaration de
Mlle Manse du 2
février 1659. p.
49. — Autre du
15 février, p. 51
et suiv.

X.

La guérison
 de Mlle Manse
 devient l'occa-
 sion de l'éta-
 blissement des
 Hospitalières
 de Ville-Marie.

(2) *Annales des*
Hospitalières, p.
369.

» Je déclare que tout ce que j'ai écrit ci-dessus, en ces
 » deux petites feuilles, est véritable et sincère : en foi de
 » quoi je l'ai écrit et signé de la même main dont j'ai reçu
 » l'usage. A Paris, ce 13 février 1659. Jeanne Manse (1).»

Au retour de la procession, M. de Bretonvilliers étant
 entré dans la chapelle, trouva mademoiselle Manse bai-
 gnée de larmes, et dans des transports de joie si excessifs,
 qu'elle ne put prononcer aucune parole. Le bruit de cette
 guérison se répandit aussitôt dans Paris. On en conçut une
 vénération singulière pour mademoiselle Manse, jusque-
 là que, lorsqu'elle passait dans les rues, on coupa plusieurs
 fois des morceaux de sa robe, et qu'elle se vit obligée de ne
 plus sortir qu'en voiture, pour se dérober aux empresse-
 ments du peuple. Des personnes de marque voulurent la
 voir à leur tour, et s'entretenir avec elle (2); et c'est pro-
 bablement de cette guérison que parle l'abbé Fleury, en
 rapportant ce qu'il avait appris d'un grave magistrat, M. de
 Gaumont, conseiller au Parlement de Paris, mort en 1665.
 • Il était persuadé, dit-il, de la sainteté de M. Olier, fon-

» dateur du séminaire de Saint-Sulpice, et rapportait quel-
 » que miracle fait depuis sa mort, par son intercession (1). »
 Il arriva même que des personnes généreuses, sachant dans
 quel dessein mademoiselle Manse était venue à Paris, s'em-
 pressèrent de lui fournir l'argent nécessaire à la fondation
 qu'elle sollicitait; en sorte qu'après avoir obtenu au-delà
 de ses espérances, et avoir recouvré le parfait usage de son
 bras, elle emmena à Montréal des Hospitalières qui y com-
 mencèrent en effet cette fondation (2). Telles furent les
 circonstances de cette guérison extraordinaire. Parmi les
 actes autographes que nous avons sous les yeux, on trouve
 deux témoignages du plus grand poids : ce sont les décla-
 rations authentiques des chirurgiens de Québec et de Mont-
 réal, qui, ayant traité mademoiselle Manse avant son
 voyage en France, certifièrent sa guérison dix-huit mois
 après qu'elle avait eu lieu (3). La sœur Bourgeois, qui en
 avait été elle-même témoin, en fait mention dans ses
 écrits (4). Enfin, l'auteur des Mémoires sur M. de Laval,
 premier évêque de Québec, ajoute que mademoiselle
 Manse conserva librement jusqu'à la mort l'usage de ce
 bras, malgré des accidents et des chûtes qui auraient dû
 le lui faire perdre de nouveau (5).

Nous joindrons à cette guérison quelques particu-
 larités qui en sont comme une suite assez naturelle,
 et qui, toutes merveilleuses qu'elles sont, ne doivent point
 paraître suspectes, après tout ce qu'on a vu des commen-
 cements de la colonie de Montréal. On a dit que des per-
 sonnes puissantes s'opposaient au départ de ces filles pour
 la Nouvelle-France. A peine y furent-elles arrivées, qu'on
 leur signifia l'ordre d'en sortir; et elles auraient été réduites
 à prendre ce parti, si elles n'eussent apporté avec elles
 le contrat signé de M. Olier, qui leur donnait l'administra-
 tion de l'hôpital. Mais, sur ces entrefaites, M. de la Dauver-
 sière ayant été ruiné par un revers imprévu de fortune,
 et les fonds destinés pour la fondation de ces filles ayant

(1) *Nouveaux
 Opuscules de
 Fleury, 2^e édit.
 1818, p. 565.*

(2) *Vie de la
 sœur Bourgeois,
 p. 79.*

(3) *Attest. aut.
 Certificat du S.
 Bouchard du 10
 juillet 1661, p.
 59. — Autre de
 Madry, p. 61.*

(4) *Vie de la
 sœur Bourgeois.
 p. 75.*

(5) *Mémoires,
 p. 154.*

XI.

Les Hospitalières de Ville-Marie éprouvent l'assistance de M. Olier après sa mort.

été confondus avec les siens, et perdus sans retour, elles se virent de nouveau dans la nécessité d'abandonner le pays, de peur d'y mourir de faim. Heureusement elles avaient déjà pris possession de l'hôpital : ce qui engagea les habitants à les retenir. Condamnées alors aux plus dures privations, elles furent réduites pendant vingt-cinq ans à n'avoir souvent pour nourriture qu'un peu de pain noir, avec de mauvaise viande salée. Leurs vêtements, à force d'avoir été raccomodés, se trouvaient à la fin composés de tant de pièces différentes, qu'on ne pouvait juger de quelle étoffe ils étaient faits. Leur maison, construite de pièces de bois mal jointes, avait jour de toute part, et il était impossible de l'échauffer. Dans les plus grands froids de l'hiver, leurs lits étaient ordinairement couverts de quatre doigts de neige; et tous leurs petits appartements en étaient si abondamment remplis, qu'aussitôt après leur lever, elles étaient obligées de l'ôter avec des pelles : incommodité qu'elles ont souffert vingt-huit ans, sans pouvoir y apporter d'autre remède que la patience. A toutes ces privations, se joignaient les alarmes continuelles que les Iroquois donnaient à toute la colonie. Ces barbares, quand ils faisaient des prisonniers, les brûlaient vifs à petit feu, et les tenaient quelquefois huit jours dans ce cruel supplice. On sonnait journellement le tocsin pour avertir les habitants de courir aux armes, et le combat avait lieu à une portée de fusil de la pauvre habitation des sœurs (1).

(1) *Abrégé des faits arrivés dans l'Hôtel-Dieu de Montréal, Ms. p. 12. 13. 14. 15. 21. 26.*

Dans une situation si accablante, et si triste pour la nature, ces filles furent fortifiées et encouragées par le serviteur de Dieu. C'est ce que nous apprenons par la lettre circulaire sur la mort de l'une d'elles, la sœur Maillet, native de Saumur. « Pendant une de ses oraisons, lit-on dans cet écrit, elle vit M. Olier jouissant de la gloire : » ce qui lui est arrivé plusieurs fois. Il la fortifiait et la » consolait dans ses peines intérieures, et dans la crainte où » elle était que notre maison ne pût subsister, 'ce qui l'af-

« flig
 » à ce
 » ils l
 » Die
 » hom
 » ses
 » euti
 » le f
 » sain
 » sain
 » che
 » prédi
 » lieres
 » venue
 » y serv
 » esprit

On
 du C
 et for
 que M
 rut un
 et l'as
 en ré
 naire
 comp
 Un
 afflig
 des h

† L
 Marie
 la plu
 parlon
 puis e
 naire

» fligeait beaucoup. Dans un de ses grands accès de peine
 » à ce sujet, il lui apparut avec M. de la Dauversière, et
 » ils l'assurèrent l'un et l'autre, que cette œuvre était de
 » DREV, et qu'elle subsisterait malgré les oppositions des
 » hommes, qui agissaient en aveugles, ne connaissant pas
 » ses desseins; mais qu'il saurait tirer sa gloire des persé-
 » cutions suscitées contre cette maison, dont la croix était
 » le fondement et le soutien; qu'enfin, étant *Filles de*
 » *saint Joseph*, et consacrées à honorer et à imiter la
 » sainte Famille sur la terre, elles devaient marcher par le
 » chemin des humiliations et des contradictions (1). » Cette
 prédiction a eu son entier accomplissement. Les Hospita-
 lières de M. de la Dauversière, malgré les révolutions sur-
 venues dans le pays, s'y sont établies avec avantage; elles
 y servent encore la colonie, et y vivent selon le premier
 esprit de leur institut.

On lit également dans la vie de la sœur Anne Marie
 du Calvaire, réformatrice de l'ordre de Sainte-Claire,
 et fondatrice d'un monastère de cet ordre, à Limoges,
 que M. Olier, quoiqu'elle ne l'eût jamais connu, lui appa-
 rut un jour comme elle était devant le très-saint Sacrement,
 et l'assura qu'il serait désormais son protecteur et son père,
 en récompense des prières qu'elle avait faites pour le sémi-
 naire de Limoges, à l'établissement duquel elle avait beau-
 coup contribué (2) †.

Un ecclésiastique, formé autrefois par M. Olier, était
 affligé depuis trois ans d'une infirmité dont tous les remè-
 des humains n'avaient pu le guérir: c'était une surdité qui

(1) *Lettres cir-
 culaires des Hospi-
 talitères*, 2^e par-
 tie, p. 5 et suiv.
*Montréal cr. Can-
 ada, Ms. in-4^o.*
 p. 10.

(2) *Vie de la
 sœur Anne Marie
 du Calvaire, Ms.
 du petit couvent
 Sainte-Claire, à
 Limoges.*

XXII.
 Guérison d'un
 ecclésiastique
 atteint d'une
 surdité.

(1) *Lettres Ms.
 Archives du sé-
 minaire de S.
 Sulpice.*

(2) *Lettres de
 M. Lechassier,
 du 22 fév. 1718.
 Lettres diverses
 de M. Le Pèle-
 tier, au petit
 couvent de Limo-
 ges.*

† Les lettres originales qu'on conserve encore de la sœur Anne-
 Marie du Calvaire, montrent qu'elle eut toujours en lui la confiance
 la plus filiale et la plus étendue (1). Ces rapports mutuels dont nous
 parlons, furent même l'occasion de l'union de prières qui exista de-
 puis entre le petit couvent de Sainte-Claire de Limoges, et le sémi-
 naire de Saint-Sulpice de Paris (2).

le réduisait à ne pouvoir entendre les confessions que d'un côté. Le samedi de Pâques 1660, ayant déjà confessé fort long-temps sans pouvoir changer de position, et se trouvant très-fatigué, il sortit pour aller prendre un peu de relâche dans le jardin du séminaire. La pensée lui vint alors d'entrer dans la chapelle, pour exposer avec simplicité à M. Olier, que, puisqu'il était cause qu'il exerçait ce ministère, il voulût bien par ses prières lui obtenir sa guérison, afin qu'il pût le remplir avec moins d'incommodité. Étant ensuite rentré au confessionnal, il se remit à entendre les confessions, et fut fort surpris de reconnaître qu'il avait été pleinement exaucé. M. Tulloue, docteur, régent de la faculté de médecine de Paris, l'un de ceux qui avaient plus particulièrement traité cet ecclésiastique, s'offrit plusieurs fois pour attester qu'une guérison si prompte n'avait pu s'opérer naturellement (1).

(1) *Attestations*
aut. p. 67.

XIII.
Guérison de
Trescartes.

Celle de Pierre Trescartes, soldat dans le vaisseau du Roi, nommé *le Mazarin*, et natif de la Chaise-Dieu, fit beaucoup de bruit, surtout dans la ville du Havre où elle eut lieu. Le vaisseau sur lequel il servait ayant été attaqué par les Anglais, le 29 septembre 1666, Trescartes fut blessé d'un éclat de la pompe du navire, qu'un boulet de canon mit en pièces, et en eut le bras gauche fracassé d'une si affreuse manière, que cet éclat laissa dans la plaie un clou chargé de rouille, qui n'en put être retiré qu'après plus de huit jours avec de grands efforts. Comme la main ne tenait presque plus au bras, le chirurgien du vaisseau voulut la couper sur le champ, et faire même l'amputation du bras. Mais, voyant que le soldat y montrait beaucoup d'opposition, il différa, espérant plus de succès de cette opération, s'il la faisait à terre. Après dix ou douze jours que le vaisseau resta encore en mer, on aborda enfin au Havre, et l'on transporta le blessé à l'hôpital. La plaie empirant d'un jour à l'autre, les chirurgiens tirèrent plusieurs ossements du bras, et voulurent en venir enfin à

l'amputation. Mais quoi qu'ils pussent dire au malade pendant quinze jours pour le persuader, ils n'y réussirent point, malgré les douleurs insupportables qu'il souffrait sans relâche jour et nuit. Ses forces diminuèrent sensiblement; et à la fin les médecins craignirent qu'il ne pût soutenir la douleur de l'amputation, et ne mourût dans l'opération même (1).

(1) Déclaration de Louis Letournois et de Jean Hurel, docteurs en médecine, et d'Alain Fréquet, chirurgien. *Att. aut.* p. 91.

Alors une sœur de l'hôpital, appelée Madeleine Mirrhé, qui conservait par religion un morceau de linge trempé dans le sang de M. Olier, pleine de confiance en ses mérites, se sentit fortement portée à appliquer sur la blessure de Trescartes un morceau de ce linge. Elle lui proposa donc ce moyen, en lui parlant de la sainteté et du crédit du serviteur de Dieu, et l'engageant à faire une neuvaine en son honneur. Il y consentit volontiers. Ils voulut même se confesser et communier avant qu'on lui appliquât ce linge, et ce jour même il commença sa neuvaine, récitant chaque jour l'*Ave maris Stella*, le *Salve Regina*, avec quelques autres prières, et ajoutant trois fois une invocation à M. Olier. Touchée de la foi et de la dévotion du malade, la sœur Madeleine, avant d'appliquer ce linge sur la plaie, alla se prosterner devant le très-saint Sacrement, et demanda instamment à Notre-Seigneur, de manifester en cette occasion la sainteté de son serviteur; ensuite elle mit sur la blessure un petit morceau de ce linge, en recommandant au malade de n'en rien dire au chirurgien, et de l'ôter quand il viendrait pour le panser. Pendant qu'elle lui appliquait cet objet, le malade s'endormit, comme s'il n'eût plus senti ses douleurs ordinaires. En effet, elle cessèrent entièrement ce jour-là même; il n'eut plus de fièvre, et toute la corruption de sa plaie si infecte disparut; ensorte que le lendemain, 18 novembre, le chirurgien et les médecins, étonnés d'un changement si rapide, furent d'avis d'ajourner l'amputation, et le 22 y renoncèrent tout-à-fait. Ce progrès fut si prompt, que le malade reprit son embonpoint,

quitta le lit, se promena dans l'enceinte de l'hôpital, et alla à la chapelle, le dernier jour de sa neuvaine, pour remercier Notre-Seigneur. Enfin, le 30 du même mois, c'est-à-dire quatre jours après sa neuvaine, il sortit de l'hôpital, et se rendit dans l'église de Notre-Dame du Hâvre, pour y remercier la très-sainte Vierge des grâces qu'elle lui avait obtenues par l'intercession de son serviteur (1). Le fait a été attesté par la sœur hospitalière, dont nous parlons, par deux médecins et un chirurgien de l'hôpital du Hâvre, qui déclarèrent qu'une pareille cure, opérée en si peu de jours, leur paraissait extraordinaire et très-merveilleuse. Ce fut enfin le témoignage que Trescartes lui-même rendit dans la chapelle du séminaire de Saint-Sulpice, où il vint, en quittant le Hâvre, remercier son bienfaiteur sur son tombeau (2).

(1) *Déclaration, etc.—Ibid. de la sœur Madeleine Mirrhé. Attestations ant. p. 97.*

(2) *Déclaration de Trescartes. Attestations ant. p. 93. 94. 95.*

XIV.
Guérison de
Marguerite
Vieillard.

La guérison de ce soldat fit naître, dans l'hôpital du Hâvre, une confiance extraordinaire aux mérites de M. Olier, et fut suivie peu après d'une autre guérison, en la personne d'une des filles hospitalières du même établissement, nommée Marguerite Vieillard. Elle souffrait des douleurs excessives, par l'effet d'un mal violent qui s'était fixé sur ses yeux. Ne recevant aucun soulagement des remèdes, et pressée par un mouvement de dévotion extraordinaire, elle ôta tout l'appareil qui était sur ses yeux, et fit appliquer sur chacun un morceau de linge trempé dans le sang du serviteur de Dieu. Aussitôt le mal cessa, la sœur Marguerite alla entendre la sainte Messe, ayant la vue aussi libre que si jamais elle n'avait eu mal aux yeux, et le lendemain sortit et marcha par la ville. Le médecin, la voyant guérie en moins d'une demi-heure, ne revenait pas de son étonnement. Ces guérisons extérieures furent l'occasion d'autres effets bien plus précieux que le serviteur de Dieu opéra dans les âmes : « Ils sont si merveilleux, écrivait-on du Hâvre, qu'il n'est pas possible de les exprimer (3). »

(3) *Attest. ant. p. 105.—Certificat de Marguerite Vieillard, p. 107.—Autre de Marguerite Lemosin, supérieure, p. 107.*

Dans le recueil des attestations de miracles attribués à

M. Olier, on trouve en outre plusieurs guérisons rapportées par Grandet, entre autres celle d'un chanoine de S. Nicolas de Craon, nommé Boucaut, atteint d'une maladie, qui, au dixième jour, le réduisit à l'extrémité. Une vertueuse demoiselle, Marie-Gabrielle Rousseau, en grande estime à Angers pour son zèle (1), se sentant pressée d'un mouvement de confiance en M. Olier, demanda à la très-sainte Vierge de manifester, par la guérison de ce prêtre, le crédit dont jouissait auprès d'elle le serviteur de DIEU; et, dans ce dessein, elle envoya au malade un morceau de sa camisole, qu'elle tenait de M. de Longueil, maître des cérémonies au séminaire de Saint-Sulpice. Un chanoine de Saint-Pierre d'Angers, nommé Rigault, fut chargé de le porter au malade à Craon, éloigné de cette ville de douze lieues. Au moment où il arriva, on sonnait son agonie. Entrant alors chez le malade, il apprit que les médecins l'avaient abandonné, et qu'ils avaient dit aux chirurgiens qu'ils pouvaient aiguiser leurs instruments pour ouvrir son corps. On lui donnait à peine une demi-heure de vie, et l'on faisait les prières des agonisants, lorsque M. Rigault s'approchant de son lit : « Je vous apporte, lui dit-il, quelque chose de M. Olier. Ayez confiance en DIEU, et vous recevrez du soulagement, par l'intercession de son serviteur. » A ces mots, M. Boucaut, levant les yeux au ciel, prit dans sa main ce qu'on venait de lui présenter, et demanda à boire, d'une voix si faible qu'on eut peine à l'entendre. Il trempa lui-même le morceau dans un bouillon qu'on lui apporta, et en but. Dès qu'il eut cessé de boire, il sentit des douleurs d'entrailles très-violentes. Sa maladie était une rétention d'urine; il en rendit tout le reste du jour, et durant la nuit, une quantité presque incroyable. Les médecins, qui avaient assuré qu'il ne pouvait guérir sans miracle, furent étrangement surpris de la révolution dont ils étaient les témoins; mais ils n'en prononcèrent pas moins que le malade était sans espoir, parce que tout ce

XV.
Guérison de M.
Boucaut.

(1) Grandet,
Vies Ms. t. II. p.
373.

(1) *Attest. aut.*
Declaration de M.
Rignault, du 17 a-
vril 1674, p. 121.
 — *Lettre de M^{lle}*
Rousseau, du 18.
p. 123. — Lettr.
de Grandet, p.
433 et suiv.

qu'il venait de rendre avait séjourné si long-temps dans son corps, qu'infailliblement la corruption devait avoir gagné les intestins. Cependant sa santé revint tout-à-coup ; *et maintenant que j'écris ceci*, ajoute M. Grandet, (c'était quelques années après) *il est encore vivant* (1).

On a vu l'estime et la vénération des habitants du Puy pour M. Olier durant sa vie ; après sa mort, elle les porta à l'invoquer, et devint l'occasion d'un grand nombre de guérisons, qui passèrent pour miraculeuses. Nous nous contenterons de donner ici un aperçu de quelques actes authentiques qui en furent dressés.

XVI.
 Guérisons de
 MM. Colomb et
 de Béget, cha-
 noines du Puy.

M. Colomb, chanoine de la cathédrale, ayant été atteint d'une fièvre continue avec redoublements violents, le 12 avril 1657, et concevant de grandes inquiétudes le quatrième jour de ce mal, eut tout-à-coup la pensée que, s'il se recommandait aux prières de M. Olier, sa fièvre cesserait d'abord, et qu'il pourrait entendre l'oraison funèbre du serviteur de Dieu, qu'on devait prononcer quelques jours après dans la cathédrale. Il l'invoqua, se trouva sans fièvre, et assista en effet à l'oraison funèbre. C'est ce qu'il a certifié lui-même dans un écrit signé de sa main, le premier du mois suivant (2).

(2) *Declaration*
de M. Colomb.
Attest. aut. p. 1.

Un autre chanoine de la même église, M. de Béget, était atteint d'une fausse pleurésie, et d'un mal de côté fort pressant, qui l'empêchait de se retourner d'un côté ni de l'autre. Ayant appris depuis quelques jours la mort de M. Olier, et se souvenant qu'il conservait dans son cabinet une de ses soutanes, il se la fit apporter, n'étant pas en état de se lever pour aller la prendre lui-même ; et, à peine l'eut-il appliquée sur son côté, qu'aussitôt la douleur cessa totalement. La guérison fut même si parfaite, qu'il se leva sur-le-champ, mit sur lui cette soutane, et n'éprouva, durant tout le jour, aucune atteinte de son mal. Mais le soir, après l'avoir quittée, il sentit revenir sa première douleur, aussi aigüe et aussi pressante qu'amparavant

« In
 » mi
 » de
 L'
 divis
 attou
 sent
 Char
 ars
 lustr
 fut g
 était
 des
 que
 à M.
 en d
 mor
 quel
 chau
 jouir
 Le
 mada
 » jou
 » à
 » sar
 » cr
 » tré
 » ver
 » ser
 † I
 ecclési
 Vies
 à Paris

« Incontinent, dit-il dans sa déclaration, je la repris et la
 » mis sur mon côté, et tout aussitôt ma douleur cessa, et
 » depuis je ne l'ai plus ressentie (1). »

(1) Déclaration
 de M. de Béget,
 Attest. a. d. p. 5.

L'opinion que chacun avait de la sainteté de M. Olier fit
 diviser cette soutane en plusieurs morceaux; et, par leur
 atouchement, DIEU daigna opérer d'autres guérisons
 semblables. Un jeune ecclésiastique du séminaire du Puy,
 Charles de Capponi de Feugerolles, âgé de vingt-trois
 ans †, fils du comte de Feugerolles, d'une des plus il-
 lustres familles de Florence, fixée alors dans le Forez (2),
 fut guéri de la manière suivante. Depuis long-temps il
 était tourmenté d'un violent mal d'estomac, que tout l'art
 des médecins n'avait pu ni guérir, ni diminuer. Un soir,
 que la douleur l'empêchait presque de respirer, il s'adressa
 à M. Olier, le priant de lui obtenir sa guérison, si DIEU
 en devait tirer sa gloire. En même temps, il appliqua un
 morceau de cette soutane sur son estomac, et il se leva
 quelques moments après, pour se promener dans sa
 chambre, fort étonné de ne plus sentir aucun mal et de
 jouir de toute sa respiration (3).

XVII.
 Guérison de
 Charles de Feu-
 gerolles. Lettre
 de M. de Saint-
 Antoine.
 (2) Déclaration,
 p. 9.

(3) Déclaration,
 de Charles de Feu-
 gerolles, *ibid.* p.
 11.

Le 29 août 1657, M. de Saint-Antoine écrivait à
 madame Tronson, sa mère : « Nous ressentons tous les
 » jours les assistances de notre très-cher père. J'ai envoyé
 » à Paris deux actes de deux personnes qui ont reçu la
 » santé par ses mérites, et dont je vous envoie les copies,
 » crainte que les précédentes ne vous aient pas été mon-
 » trées. Pour moi, j'en reçois tous les jours quelque fa-
 » veur particulière, et le seul remède que j'applique pré-
 » sentement à mon œil, est un petit ossement de ce cher

† Le comte de Feugerolles eut cinq fils, qui embrassèrent l'état
 ecclésiastique ou l'état religieux, et quatre filles qui furent religieuses.
Vies des religieuses de la Visitation, t. XII. in-4^o, au premier monastère
 à Paris.) *Vie de Françoise de Feugerolles.*

» père. Aussitôt que je le mets sur mon œil, la douleur se
 » passe, et je m'en sens aussi soulagé que si je n'y avais
 » jamais eu de mal : ce que j'expérimente tous les matins
 » que cette douleur commence. Nous souhaiterions bien
 » de conserver tous les ornements qu'il a portés ici en dis-
 » sant la sainte Messe; mais notre pauvreté ne nous permet
 » pas d'en faire faire de neufs, et nous sommes obligés
 » d'user ceux qu'a portés notre bon père †. Une personne
 » m'est venue présenter de l'argent pour faire dire une
 » Messe en l'honneur de M. Olier : ce que je dis pour faire
 » connaître en quelle estime il est dans ces quartiers. Je
 » répondis à la personne qu'elle devait modérer son désir,
 » qui n'était pas conforme à l'ordre de l'Eglise. Lorsque je
 » retourne de la campagne, il me semble qu'entrant céans,
 » j'entre sous une protection particulière de ce cher père.
 » Il ne se passe aussi guère d'heures dans la journée, que
 » je ne pense à lui; et je n'entreprends aucune affaire, sans
 » la lui recommander auparavant. Je ne manque point aussi
 » de ressentir ses assistances (1). »

(1) *Lettres de*
M. Tronson à sa
mère. Attestation
aut. p. 5.

XVIII.

Information
 juridique sur
 ces miracles.
 Guérison de la
 sœur de la Tri-
 nité.

Quelques mois après, M. Tronson rapportant à sa mère
 d'autres particularités assez remarquables : « J'oubliais
 » de vous mander, ajoutait-il, que notre très-cher père a
 » encore fait deux miracles dans le pays, et dont j'ai les
 » procès-verbaux bien signés et en bonne forme. Monsei-

† M. Tronson dit dans la même lettre : « Je laissai à Paris une
 » petite cassette, j'appréhende qu'elle ne soit égarée. J'y avais en-
 » fermé la chemise dans laquelle était mort M. Olier. Je crois après
 » cela que vous agréerez que je vous supplie très-humblement de la
 » faire apporter dans votre cabinet. » On conserve encore cet objet
 au séminaire de Saint-Sulpice; il est marqué MA—O, et est
 accompagné d'un écrit signé de M. Louis Tronson, qui en certifie
 l'authenticité. On a encore un surplus de M. Olier, marqué T. O. ou
 plutôt I. O., une camisole de coton, une partie de serviette imbibée
 de son sang, et une autre serviette qui fut employée pour soutenir
 le menton du défunt, immédiatement après son trépas.

il, la douleur se
ne si je n'y avais
tous les matins
nhaiterions bien
portés ici en di-
ne nous permet
sommés obligés
t. Une personne
r faire dire une
je dis pour faire
ces quartiers. Je
odérer son désir,
glise. Lorsque je
qu'entrant céans,
de ce cher père.
s la journée, que
cune affaire, sans
anque point aussi

portant à sa mère
bles : « J'oubliais
e très-cher père a
s, et dont j'ai les
e forme. Monsi-

Je laissai à Paris une
garée. J'y avais en-
Olier. Je crois après
s-humblement de la
rve encore cet objet
té MA—O, et est
son, qui en certifie
er, marqué T. O. ou
de serviette imbibée
ployée pour soutenir
trépas.

« gneur du Puy veut faire informer de tous ceux qui sont
« arrivés dans son diocèse. » Le prélat nomma en effet
M. Antoine du Fornel, son vicaire forain, prêtre, docteur
en droit, et qui certifia quelques guérisons nouvelles.
L'une fut opérée en faveur d'Anne Feulla, âgée de trente-
un ans, religieuse de Saint-Augustin de la ville de Saint-
Didier, et dite, en religion, sœur de la Trinité. Depuis
six semaines elle souffrait une grande douleur de tête, et
un mal d'estomac dont elle était si affaiblie, qu'elle ne
pouvait plus se tenir debout. Un samedi, 20 octobre 1657,
étant beaucoup plus pressée qu'à l'ordinaire par la vio-
lence de ses douleurs, et entendant raconter à sa prieure,
la sœur Louise de Salecs, quelques miracles opérés par
l'intercession de M. Olier, elle se sentit fortement pressée
de recourir à lui pour obtenir sa guérison. Dans ce des-
sein, elle reçut, des mains de la prieure, un petit mor-
ceau de la soutane dont on a parlé, et se mit à genoux
devant son oratoire pour invoquer le serviteur de DIEU.
Un quart-d'heure après, elle sentit son mal beaucoup di-
minué, et se trouva remplie d'une force et d'une vigueur
extraordinaires ; en sorte que, s'étant relevée, elle marcha
très-librement, et alla incontinent au chœur rendre à DIEU
ses actions de grâces, au grand étonnement de la commu-
nauté. Tout ceci a été déposé et attesté avec serment, par
la religieuse elle-même, et par son infirmière, la sœur
du Fornel de la Bessonnière (1). La guérison fut aussi
constante qu'elle avait été prompte ; car, cinq mois après,
M. de Maupas, évêque du Puy, écrivait à M. de Breton-
villiers : « J'endi dernier, étant à Saint-Didier, on m'a con-
« firmé le miracle que M. l'abbé Olier a fait, en la personne
« d'une de mes femmes religieuses, nommée la sœur de la
« Trinité (2). »

Le bruit de cet événement fut à peine répandu dans la
ville de Saint-Didier, qu'un prêtre, âgé de trente-quatre ans,
nommé François Néron, qui servait dans la paroisse de la

(1) Enquête de
M. du Fornel. At-
testations aut. p.
21.

(2) Lettre de
M. de Maupas,
du 13 mars 1658
ibid. p. 29.

même ville, eut la témérité de se permettre plusieurs railleries sur la sœur de la Trinité, et de la tourner en dérision. A l'en croire, la guérison n'était que dans l'imagination de la malade; et tout ce qu'il y avait de mieux à en dire, c'était que la merveille qu'on débitait partout était un beau rêve, pardonnable à la faiblesse de son cerveau et de son sexe. Il ne tarda pas à avoir besoin lui-même de recourir au médecin qui avait opéré cette guérison. Le vendredi, 26 du même mois, il fut tout-à-coup attaqué d'un violent mal de tête, accompagné d'une fièvre continue, qui le fit changer entièrement de sentiments et de langage. Le repentir dans le cœur, il s'humilia devant DIEU; et, dans le fort de son mal, il demanda un morceau de la soutane de M. Olier, qu'il mit sur sa tête. Il fit au même instant une fervente prière, et tout aussitôt il éprouva que M. Olier se vengeait après sa mort, comme il l'avait fait pendant sa vie, en rendant le bien pour les injures qu'il avait reçues. Il fut entièrement soulagé, et ne ressentit plus aucun mal.

(1) *Enquête de M. du Fornel. — Attestations aut.* p. 26. 27.

C'est ce qu'il a déposé en personne devant nous, dit le même Antoine du Fornel, commissaire, dans le procès-verbal du dernier jour d'octobre 1657 (1).

XX.

Nouvelles informations juridiques. Guérison de Catherine Rousset.

(2) *Lettres patentes de M. de Mouspas à M. de Ravissac. Ibid.* p. 53.

Comme on racontait de jour en jour de nouvelles guérisons de ce genre, l'évêque du Puy nomma, le 4 mai 1658, un nouveau commissaire pour en informer M. Balthazar de Ravissac, prêtre, docteur en théologie, chanoine de la cathédrale et vice-official, à qui il donna le pouvoir de contraindre, par la voie des censures ecclésiastiques, ceux qui refuseraient de porter témoignage (2). Dans le recueil des actes que nous citons, on voit deux informations dressées par ce commissaire, l'une en l'année 1660, l'autre l'année suivante. La dame Catherine Rousset et le sieur Claude Rousset, son père, lieutenant de Latte et de Sainte-Sigolène, avaient été guéris miraculeusement, au mois de janvier 1660, par l'invocation du serviteur de DIEU. Le promoteur du diocèse, M. Pierre Leblanc, cha-

noine de la cathédrale , sachant que cette dame était venue au Puy , lui fit raconter ces guérisons , et lui enjoignit de se présenter devant le commissaire d'office, M. de Ravissac , pour lui déclarer à lui-même la vérité. Elle s'y rendit en effet , et certifia qu'elle avait été affligée d'une grande perte de sang, l'espace d'un an environ, et si extraordinaire pendant dix jours , que si le mal eût ainsi duré plus long-temps, elle pensait qu'elle n'aurait pu le soutenir sans expirer. Elle ajouta que , dans cette extrémité , elle se souvint tout-à-coup d'avoir reçu d'une religieuse de l'ordre de Saint-Bernard , madame de Rullier , un morceau d'une manchette de M. Olier , et d'avoir entendu dire qu'une autre femme, atteinte du même mal , avait été merveilleusement soulagée par l'attouchement d'un morceau de cette manchette : qu'alors, ne comptant plus sur les secours humains, et se débarrassant de tous les médicaments qu'on lui avait donnés ; assurée intérieurement d'avoir un secours plus puissant dans cette relique , elle se mit à invoquer avec ferveur M. Olier, et qu'en moins d'une demi-heure, elle se trouva si pleinement soulagée, que le soir même elle se leva de son lit, et le lendemain se trouva en état de reprendre ses fonctions ordinaires. Elle rendit ce témoignage avec serment sur les saints Evangiles (1).

Une demoiselle de qualité , du diocèse de Saint-Flour , demeurant à Auzon , à deux lieues de Brioude , vint aussi attester , devant M. de Ravissac , une guérison opérée en sa personne par le serviteur de Dieu , et qu'elle racontait partout comme un miracle. C'était Françoise de l'Espinasse du Passage , autrefois l'une des personnes les plus mondaines de cette contrée , qui , étant venue au Puy l'année de la mort de M. Olier , et s'étant confessée par hasard dans l'église du séminaire , y fut si touchée de la grâce et si parfaitement changée , que depuis on ne parlait d'elle qu'avec admiration. De retour à Auzon , elle convertit cinq de ses sœurs , à qui elle apprit à faire l'oraison

(1) *Enquête de M. de Ravissac. Attest. aut. p. 69.*

(1) *Lettre de M. Le Breton, du 7 septemb. 1661. Attest. aut. p. 77.*

mentale ; elle y employait elle-même trois heures chaque jour , et formait avec ses sœurs , comme une communauté des plus régulières (1). Au mois de mai 1661, étant frappée d'une grave maladie , et réduite à une telle extrémité , que les médecins ne lui donnaient pas une heure de vie , on fit pour elle un vœu en invoquant M. Olier et la mère Agnès de Langeac. Une demi-heure après, la mourante s'assoupit un peu, et crut voir deux personnes qui s'avançaient vers elle , vêtues d'habits d'une blancheur et d'une clarté admirables , dont l'une lui parut être M. Olier et l'autre la mère Agnès ; et, comme elle voulut les regarder avec plus d'attention pour se confirmer davantage dans ce jugement, la vision disparut. Elle fut dès-lors si bien rétablie , qu'après un peu de sommeil, fort doux et fort tranquille , on la trouva à son réveil , sans fièvre et sans aucune incommodité , quoiqu'il ne fût survenu aucune crise , qui eût pu déterminer une si prompte guérison. Le frère de mademoiselle du Passage, Claude-Martial du Passage, seigneur de Silloux , et tous les autres qui , à son reveil , la trouvèrent sans indisposition , attribuèrent cette guérison à quelque moyen surnaturel , à cause de sa promptitude et de la grièveté du mal, la malade étant alors à l'agonie , comme chacun en était persuadé (2). Aussi , depuis ce temps , Mademoiselle du Passage regarda M. Olier comme son père ; et se croyant redevable de la vie à son intercession , elle publiait partout son crédit auprès de Dieu. « Elle sème en ce lieu , parmi les prêtres et les religieuses , » écrivait M. Le Breton, l'esprit et la doctrine de M. Olier, » et leur fait lire ses livres (3). »

(2) *Enquête de M. de Ravissac. Ibid. p. 75.—Description de Mlle du Passage, p. 75. 76.*

(3) *Lettre de M. Le Breton. Ib. p. 79.*

XXIII.
Guérison de Jacques Chapius et de Claude Chambonet.

M. du Fornel , de son côté , fit de nouvelles informations dont il nous reste deux actes authentiques. Le premier constate la guérison de Jacques Chapius , praticien , demeurant à Valence en Dauphiné , et qui , atteint d'une fluxion de poitrine que tous les remèdes n'avaient pu guérir , reçut de sa sœur , religieuse à Saint-Didier , un

morceau de la soutane de M. Olier. Ayant invoqué le serviteur de DIEU avec grande confiance, il se sentit soulagé, se leva de son lit le jour même, sortit de sa maison, et n'éprouva plus aucun mal (1).

(1) *Enquête de M. du Foucault. Ib. p. 41.*

L'autre information certifie que le sieur Claude Chambonnet, habitant de la ville de Monistrol, et alors au service de M. de Saint-Antoine, tomba malade le 25 juillet 1657, au prieuré de Godet, à trois lieues du Puy, sans pouvoir être secouru de personne. Que se voyant accablé par la violence de la douleur, il s'adressa à M. Olier en ces termes : « Ayant en l'honneur de vous parler, grand » serviteur de DIEU, et de vous rendre quelque service » lorsque vous viviez en ce monde, je vous prie à présent de me guérir : vous le pouvez faire, si vous le voulez ; » et que, cette prière finie, il se sentit entièrement guéri, sans éprouver depuis aucune de ses douleurs. L'acte en fut dressé au mois de juillet de l'année suivante (2).

(2) *Enquête du même, p. 45.*

Une religieuse du Puy, nommée sœur de Merlière, étant réduite à l'extrémité, par une fièvre chaude qui lui avait ôté la liberté de recevoir les sacrements, on alla chercher un portrait de M. Olier, que M. de Maupas avait apporté de Paris ; et dès qu'on eut fait toucher ce tableau à la malade, elle recouvra la connaissance, se confessa, et releva même de cette maladie (3).

XXIV.
Autres guérisons.

(5) *Attest. aut. p. 89.*

Une religieuse Ursuline de Saint-Cloud, appelée Charlotte de Sainte-Marie, dangereusement malade, fut traitée avec si peu de succès par quatre médecins, que le mal ne fit que croître, malgré les divers remèdes qu'on employa. A la fin elle quitta les médecins et les remèdes pour recourir au serviteur de DIEU, par l'intercession duquel elle obtint en effet sa guérison, qu'elle regardait depuis comme miraculeuse, ainsi qu'elle le témoigna dans une lettre du 30 novembre 1659 (4). La supérieure des Ursulines de Saint-Denis, avait reçu de M. Picoté un

(4) *Lettre de la sœur Charlotte de Sainte-Marie. Ibid. p. 65.*

(1) *Lettre de la
sœur Catherine de
Sienne. Ibid. p.
81.*

morceau d'éponge trempée dans le sang de M. Olier, et ayant éprouvé la vertu de cette relique sur plusieurs de ses religieuses, elle écrivit aussi une lettre de remerciement (1) †.

M. Maurice Le Peletier, abbé de Saint-Aubin, affligé d'un flux de sang que rien n'avait pu guérir, eut la pensée de s'adresser à M. Olier sur son tombeau, et lui promit de se donner au séminaire de Saint-Sulpice, s'il voulait lui obtenir sa guérison. L'effet suivit de si près la demande, que le mal cessa tout-à-fait dès ce moment. Ce miracle fut l'occasion qui déterminâ en effet la vocation de cet ecclésiastique, et lui inspira jusqu'à sa mort la plus tendre dévotion pour M. Olier (2), dont il devint dans la suite le quatrième successeur.

(2) *Ecrit aut.
de M. Le Pele-
tier. Archives du
séminaire de S.
Sulpice.*

† On trouve parmi ces attestations une lettre de remerciement, écrite à M. Le Breton, par un père de famille, dont le fils âgé de 13 ans, en proie aux plus cruelles douleurs de la gravelle, avait reçu beaucoup de soulagement par l'attouchement de quelque relique de M. Olier, que M. Le Breton lui avait envoyée. Cet enfant ne laissait pas de souffrir beaucoup; mais sa patience et sa résignation pouvaient passer pour un miracle plus éclatant que n'aurait été celui d'une guérison complète. « Il a souffert tant de mal, ajoute son père, que ses médecins et chirurgiens en sont étonnés, et admirent sa patience et sa résignation, à souffrir tout ce qu'il plaira à DIEU de lui envoyer; et comme ce pauvre enfant croit que c'est pour sa gloire qu'il souffre, il a un recours perpétuel à M. Olier. Dans le plus fort de ses douleurs, quelqu'un lui ayant proposé, pour le guérir, un moyen sûr, disait-on, mais qui paraissait superstitieux, l'enfant, sans attendre la réponse de sa mère ou la mienne, dit que cela ne pouvait se faire que par le démon; que DIEU disposerait de lui comme il lui plairait, mais qu'il aimait mieux mourir que d'employer un pareil remède. Je crois avec une ferme confiance, ajoute le père, que ce bon saint lui ayant donné du soulagement, ne l'abandonnera pas, et que, s'il doit être guéri, ce sera par son intercession. L'enfant m'a prié de vous remercier de sa part (1). »

(3) *Attest. aut.
p. 57. 58.*

Nous n'oserions prononcer si les guérisons dont on vient de lire le récit sont du nombre de celles que Notre-Seigneur a donné pouvoir à ses disciples, d'opérer sur les corps et sur les âmes, quand il leur a dit : *Guérissez les malades*. Nous n'aurons pas non plus la témérité de dire que les visions et les révélations rapportées dans cette Vie doivent être mises au rang de celles que le Roi-prophète a exprimées par ces paroles : *Vous avez parlé en vision à vos saints*. Il n'appartient qu'à la sainte Eglise de discerner infailliblement le doigt de Dieu dans les opérations extraordinaires ; et pour nous conformer aux décrets du saint Siège apostolique touchant cette matière, nous soumettons de nouveau à son jugement tout ce que nous avons écrit des vertus de M. Olier, comme aussi tout ce qui, dans son histoire, paraît être au-dessus des lois de la nature.

XXIV.
Déclaration
de l'auteur

FIN DE LA VIE DE M. OLIER.

remerciement, écrite
le fils âgé de 13 ans,
le, avait reçu beau-
re relique de M. Olier,
nt ne laissait pas de
ation pouvaient pas-
é celui d'une guérison
u père, que ses mé-
nèrent sa patience et
Dieu de lui envoyer ;
pour sa gloire qu'il
Dans le plus fort de
, pour le guérir, un
superstitieux, l'enfant,
enne, dit que cela ne
ert disposerait de lui
nourir que d'employer
confiance, ajoute le
soulagement, ne l'a-
ce sera par son inter-
de sa part (1). »

DE L

CE QU'
EN

« C'
» sont
» son
» dans
» que d
» vilen
» béné
» apos
» tout
» M. O
» cent
» aux
» *notre*
» parti
» leur

APPENDICE.

CHAPITRE INÉDIT

DE LA VIE DE S. VINCENT DE PAUL ,

PAR ABELLY.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE XXXII.

CE QU'A FAIT M. VINCENT POUR AIDER M. L'ABBÉ OLIER
EN QUELQUES DESSEINS ET ENTREPRISES DE PIÉTÉ.

« C'est le propre des grands serviteurs de DIEU , qui
» sont animés d'un même esprit , d'avoir une grande liai-
» son par ensemble , et de s'entr'aider les uns les autres
» dans leurs bonnes œuvres. C'est aussi ce qu'on a remar-
» qué entre M. Vincent et feu M. l'abbé Olier , grand ser-
» viteur de DIEU , dont la mémoire est en très-grande
» bénédiction , et que DIEU avait donné d'un esprit vraiment
» apostolique. M. Vincent avait une estime et un respect
» tout particulier pour la personne et pour la sainteté de
» M. Olier ; et celui-ci réciproquement regardait M. Vin-
» cent comme son père , et disait assez souvent , en parlant
» aux ecclésiastiques de son séminaire : *M. Vincent est*
» *notre père*. Il leur témoignait ordinairement la très-
» particulière estime qu'il faisait de ses insignes vertus ,
» leur alléguant , dans les occasions , les saintes maximes

(1) *Vie de saint Vincent de Paul, par Abelly, liv. I. ch. xxv. p. 116.*

(2) *Ibid. liv. I. ch. xxvii. p. 125.*

» qu'il avait apprises de lui, et cela afin qu'ils s'en servissent pour la pratique des vertus : c'est le témoignage qu'en ont rendu ceux qui ont eu le bonheur d'être sous la sainte conduite de M. Olier. Il avait été l'un des premiers qui vint aux exercices des ordinands, pour se préparer à la réception des saints ordres, en la manière qu'il a été dit(1); et ce fut là qu'il puisa abondamment cet esprit ecclésiastique dont il a été si parfaitement rempli et animé. Il fut aussi l'un des premiers, qui, pour mieux conserver et perfectionner cet esprit, se lia avec plusieurs autres vertueux ecclésiastiques, pour faire toutes les semaines des conférences spirituelles à S. Lazare, sous la conduite de M. Vincent; dont il a été déjà parlé(2) : et ensuite il fut l'un de ceux d'entre ces bons ecclésiastiques qui commencèrent à s'appliquer à faire des missions, conjointement avec les prêtres de la congrégation de M. Vincent. Il travailla à la mission de Cressy, au mois de janvier de l'année 1635; après laquelle il voulut être employé à celle qui se fit, pendant le Carême de l'année suivante, au refuge de l'Hôpital de la Pitié, au faubourg de S. Victor; et voyant les fruits que les missions produisaient pour la conversion et sanctification des âmes, il en voulut faire part aux paroisses qui dépendaient de son abbaye de Pébrac, en Auvergne, où il s'achemina, après le Carême de la même année, en la compagnie de deux prêtres de la congrégation de la Mission, et de quelques autres vertueux et zélés ecclésiastiques qui se joignirent à lui, pour participer à ses saints travaux. Ils firent leur mission à S. Hippolyte, après laquelle M. Olier rendit compte à la compagnie des ecclésiastiques de la conférence qui se fait à S. Lazare, de son voyage et de ses emplois, par une lettre qui est de si grande édification, tant pour le succès de cette mission dont il fait un ample récit, que pour les sentiments dignes de sa piété qu'il avait conçus de l'exéc.

- » lence des emplois des missions. Nous rapporterons
 » cette lettre pour la satisfaction du lecteur, au second
 » livre (1). (1) Liv. II. ch.
I. sect. XI. § 3.
p. 32.
- » Ce très-digne abbé ayant, ensuite de ces missions,
 » obtenu de M. l'évêque de S. Flour son agrément pour
 » faire faire la retraite aux curés du diocèse, dans son
 » abbaye de Pébrac, et même les exercices d'ordination,
 » comme il se pratiquait à Paris, il écrivit une autre lettre,
 » au mois d'octobre de la même année, à MM. les ecclé-
 » siastiques de la conférence de S. Lazare de Paris, pour
 » leur demander du secours, en leur représentant qu'il y
 » allait de la réformation de tout un diocèse; et depuis,
 » au mois de février 1637, il leur en écrivit encore une
 » autre, comme il achevait la quatrième mission (2), et 34. (2) Ibid. p. 33.
- » qu'il était sur le point d'en entreprendre une cinquième,
 » fort importante, à la Motte, près de la ville de Brioude.
 » Il décrit par cette lettre les biens que faisait la compagnie
 » des ecclésiastiques de la ville du Puy, qu'il avait associée
 » à celle de la conférence de S. Lazare (3). (3) Ibid. liv. II.
ch. III. sect. 5.
p. 264. 265.
- » Environ ce temps là, M. Olier connaissant, par sa
 » propre expérience, combien les missions étaient profi-
 » tables et avantageuses pour le salut des peuples, et
 » considérant d'un autre côté le grand besoin qu'il y avait
 » de travailler à la perfection du clergé, il se détermina
 » à cette dernière œuvre; et, pour y parvenir, il se résolut
 » de prendre une cure dans Paris, pour y donner un mo-
 » dèle d'une bonne conduite de paroisse, tant pour la
 » personne du curé, que pour les prêtres qui sont appli-
 » qués par lui pour la desservir. Pour cet effet, il traita
 » de la cure de S. Sulpice avec M. de Fies que qui en était
 » pour lors curé, en laquelle M. l'abbé Olier a depuis
 » établi une grande communauté de prêtres, et par ce
 » moyen y a produit de très-grands fruits, tels que cha-
 » cun sait; en sorte qu'en peu de temps, on a vu cette
 » grande et nombreuse paroisse toute changée de face, avec

• l'admiration et l'applaudissement de tout Paris. Ce qui
 • n'est pas néanmoins arrivé sans de grandes difficultés et
 • traverses que l'ennemi du genre humain lui suscita, jus-
 • qu'à tel point que, sur un différend arrivé entre l'ancien
 • et le nouveau curé, quelques habitants du faubourg
 • Saint-Germain prirent les armes, pour en chasser
 • M. Olier et les prêtres de sa communauté. Pendant cet
 • orage, M. Vincent, qui prenait très-grande part à tout
 • ce qui touchait ce sage abbé, faisait tout ce qu'il pouvait
 • pour le défendre, et pour détourner cette tempête, par
 • ses prières à DIEU, par ses bons conseils à M. l'abbé
 • Olier, et par son crédit à la Cour. Il est à remarquer
 • qu'on attribuait, en quelque façon, à M. Vincent, la
 • cause de ce grand tumulte, tant parce que le peuple
 • appelait *Missionnaires* les prêtres de la communauté de
 • Saint-Sulpice, quoiqu'ils ne le fussent pas et qu'eux-
 • mêmes n'en prissent pas le nom, qu'à raison de ce que
 • M. Vincent était estimé être leur chef, à cause de la
 • mission qui avait été faite, un peu auparavant, au fau-
 • bourg Saint-Germain, par MM. les ecclésiastiques de
 • la conférence de Saint-Lazare, que M. Vincent y avait
 • employés. Un jour, comme on parlait de ce tumulte au
 • Conseil où il était, et qu'on en rejetait sur lui tout le
 • blâme, M. Vincent, au lieu de se mettre à couvert de ce
 • reproche, en déclarant que les prêtres de Saint-Sulpice
 • n'étaient point de sa congrégation et n'avaient aucune dé-
 • pendance de lui, comme il était vrai, et comme il le
 • déclarait toujours en d'autres occasions, quand on vou-
 • lait lui attribuer le bien qu'ils faisaient; néanmoins, en ce
 • rencontre fâcheux, quoiqu'il n'eût aucune part dans le dif-
 • férend qui était le sujet du vacarme, il ne voulut pourtant
 • jamais dire un seul mot pour désabuser ses accusateurs
 • et se justifier sur les reproches qu'il en recevait. Au con-
 • traire, pour pratiquer l'humilité, et tout ensemble faire
 • paraître l'estime qu'il avait de M. Olier, et la part que sa

• char
 • très-
 • ecclé
 • et bi
 • qu'on
 • d'ap
 • vertu
 • que,
 • la si
 • que f
 • cher
 • la pa
 • sembl
 • vers
 • man
 • Qu'il
 • croy
 • suivi
 • gran
 • dom
 • saint
 • mais
 • duqu
 • Qu
 • voul
 • les f
 • enco
 • ques
 • panc
 • gran
 • qu'il
 • Pa
 • dont
 • lent
 • en g

tout Paris. Ce qui
 grandes difficultés et
 gain lui suscita, jus-
 rivé entre l'ancien
 tants du faubourg
 pour en chasser
 nauté. Pendant cet
 grande part à tout
 out ce qu'il pouvait
 cette tempête, par
 seils à M. l'abbé
 Il est à remarquer
 à M. Vincent, la
 ree que le peuple
 la communauté de
 ent pas et qu'eux
 à raison de ce que
 hef, à cause de la
 paravant, au fau-
 ecclésiastiques de
 M. Vincent y avait
 t de ce tumulte au
 ait sur lui tout le
 re à couvert de ce
 es de Saint-Sulpice
 avaient aucune dé-
 i, et comme il le
 is, quand on vou-
 ; néanmoins, en ce
 ne part dans le dif-
 ne voulut pourtant
 er ses accusateurs
 recevait. Au con-
 out ensemble faire
 , et la part que sa

- charité lui faisait prendre en tous ses intérêts, qu'il estimait
- très-justes, il prit le parti dudit sieur Olier et de MM. ses
- ecclésiastiques. Il défendit leurs intérêts plus chaudement
- et bien mieux qu'il n'eût fait les siens propres; et, lors-
- qu'on les blâmait et qu'on leur donnait le tort, il leur servait
- d'apologiste, et disait tous les biens qu'il pouvait de leur
- vertu et de la sainteté et utilité de leurs emplois : en sorte
- que, pour conserver leur réputation, il exposa volontiers
- la sienne, et ne fit point de difficulté de mettre en quel-
- que façon sa compagnie à la merci de cet orage, pour tâ-
- cher d'en exempter M. Olier et les siens, et leur procurer
- la paix et la tranquillité. Ce procédé de M. Vincent, qui
- semblait si contraire à la prudence humaine, étonna di-
- verses personnes; et, quelqu'un de ses amis lui ayant de-
- mandé pourquoi il avait agi de la sorte, il lui répondit :
- Qu'il pensait que tout chrétien y était obligé, et qu'il
- croyait qu'en se comportant comme il avait fait, il avait
- suivi les maximes de l'Evangile. C'était l'estime très-
- grande qu'il avait de la vertu de M. l'abbé Olier, qui lui
- donnait ces sentiments, et qui lui faisait regarder ses
- saintes entreprises, non comme un ouvrage particulier,
- mais comme un bien public, à la conservation et défense
- duquel un chacun était obligé.
- Quelque temps après cet accident, M. l'abbé Olier
- voulant donner une plus ample matière à son zèle, jeta
- les fondements de ce grand séminaire qui a servi et sert
- encore tous les jours à former tant de bous ecclésiasti-
- ques, de toute sorte de conditions, dont plusieurs se ré-
- pandent dans les provinces pour y communiquer, au
- grand avantage de l'Eglise, les grâces et les bénédictions
- qu'ils ont puisées dans ce saint lieu.
- Pour toutes ces grandes œuvres de M. l'abbé Olier,
- dont nous venons de parler, et pour les rares et excel-
- lentes vertus dont Dieu l'avait doué, M. Vincent l'avait
- en grande vénération, et le regardait comme un saint et

» le publiait partout comme tel. Quand il plut à DIEU de
 » retirer à soi ce sien grand serviteur , M. Vincent se
 » trouva à l'extrémité de sa maladie et à sa mort, et fut
 » un de ceux qui regretta davantage la grande perte que
 » l'Eglise avait faite, en la personne de ce saintabbé; et de
 » puis il a toujours continué, dans la même affection, de
 » servir M.M. de sa communauté, qui s'assemblèrent plu-
 » sieurs fois avec lui et avec d'autres personnes considéra-
 » bles, pour aviser aux moyens de maintenir et perpétuer
 » ce que M. Olier avait si dignement commencé.

A
 dep
 M C
 niste
 publ
fun
 à la
 Chap
 cent
 de M

A
 volon
 tus s

A
 muni
 à Pa

A
 ecclé
 font
 à Pa

A
 touje
 ves,

A
 reco
 sanc
 Il ét
 des
 fait
 de
 81.
 82.
 110.
 com
 ten
 le d
 la vi

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES.

A.

ABELLY, curé de Saint-Josse à Paris (depuis évêque de Rodez), s'unit avec M. Olier contre les efforts des Jansénistes, t. II, 145. Refuse d'abord de publier la censure du *Jansénisme confuté*, faite par l'archevêque de Paris à la sollicitation des novateurs 175. Chapitre inédit de la vie de saint Vincent de Paul, où Abelly fait l'éloge de M. Olier, t. II, 359.

ABNÉGATION du jugement et de la volonté, fondement essentiel des vertus sacerdotales, t. II, p. 247.

ABSTINENCE [FRÈRES DE L'], communauté de pauvres ecclésiastiques, établie à Paris, t. II, 397.

ACTES DE L'ÉGLISE DE MILAN. Les ecclésiastiques de Saint-Sulpice les font imprimer pour la première fois à Paris, t. I, 457, 458, 416, 447.

ADMISSION AU SÉMINAIRE, elle était toujours précédée de certaines épreuves, t. II, 258.

AGNÈS [LA MÈRE] DE LANGEAC. Elle reçoit ordre de prier pour la parfaite sanctification de M. Olier, t. I, 52, 72. Il était alors converti, 71, 72. Rigueur des pénitences que la mère Agnès fait pour lui, 55, 54. Apparition de la mère Agnès à M. Olier, 80, 81. L'apparition lui est répétée, 82. Elle fut réelle et corporelle, 110. Circonstances dont elle fut accompagnée, 109, 111. M. Olier entend parler de la mère Agnès et forme le dessein d'aller la visiter, 82, 85. Il la visite, 85. Il la reconnaît; elle lui

déclare qu'il est appelé de Dieu à jeter les premiers fondements des séminaires en France, 86. Cette apparition était réputée comme d'une notoriété publique, 110. Sa vérité est incontestablement démontrée, 86, 87. Pie VII en suppose la vérité dans son décret en faveur de l'héroïcité des vertus de la mère Agnès, 88, 89. La sanctification de M. Olier et l'établissement des séminaires en France sont universellement regardés comme des effets de cette apparition, 112, 115. Union que la grâce forme entre la mère Agnès et M. Olier, semblable à celle qui avait existé entre saint Jean-de-la-Croix et saint Thérèse, 90, 114, 115. Elle a manifesté la sainteté de l'un et de l'autre, 100, 118. La mère Agnès forme M. Olier à la perfection, 91. Elle modère les austérités auxquelles il se livre, 115. Lui recommande de réformer les religieux de son abbaye de Pébrac, 92, 95. Prédiction qu'elle lui fait, 101. Prie pour les missions de M. Olier, se réjouit d'en apprendre le succès, 99. Prend M. Olier pour directeur, 100. Sa rare et profonde humilité, 91. Ses austérités héroïques, 92. Jugement que M. Abin de Solminiac porte de la sainteté de la mère Agnès, 95. Avant de mourir elle écrit au père de Condren de prendre M. Olier sous sa conduite, 105. Elle avait déjà donné son chapelet à M. Olier, 109. Elle lui donne son crucifix au moment de leur séparation, 102. Ce crucifix longtemps conservé au séminaire de S. Sulpice a été perdu dans les derniers temps, 120. Elle demande à Notre-Seigneur de la retirer de ce monde,

elle tombe malade et meurt, 402. 405. Lettre de M. Olier aux religieuses de Langeac sur la mort de la mère Agnès, 404. 405. M. Olier, voyant les séminaires établis selon la prédication de cette grande servante de Dieu, embrasse le tiers-ordre de Saint-Dominique, t. II. 217. Il prend beaucoup de part à la composition des mémoires de la vie de la mère Agnès, t. I. 419. Les prêtres de S. Sulpice composent et publient sa vie, 401. M. Olier visite plusieurs fois le tombeau de la mère Agnès, il obtient de ses ossements et transfère le corps dans un nouveau cercueil, t. II. 475. note. 501. Condien il est touché dans cette rencontre, il fait divers présents au monastère de Langeac, 476. Le clergé de France demande la béatification de la mère Agnès, 551. Pape VII la déclare vénérable, t. I. 809.

AGRÈVE [SAINT-] en Vivarais. M. Olier y fait prêcher une mission, t. II. 425.

AILLON, [LA DUCHESSE D'] Marie-Madeleine de Vignerod, veuve de Combalet. Elle obtient de saint Vincent de Paul une mission pour le faubourg Saint-Germain qu'elle habitait, t. I. 582. Consulte la sainte veuve Marie Rousseau, 526. Visite les solitaires de Vaugnard, et leur porte les propositions du cardinal de Richelieu son oncle, 555. Elle s'offre pour aller adoucir l'esprit de Mme Olier, aigri contre son fils depuis qu'il avait accepté la cure de Saint-Sulpice, 597. Estime qu'elle témoigne pour M. Olier, 402. Dans la sédition excitée contre M. Olier, elle va solliciter les membres du Parlement en faveur du serviteur de Dieu, 554. Elle assiste à la pose de la première pierre de la nouvelle église paroissiale, 589. Exemples frappants de piété et de religion qu'elle donne à la paroisse, 612. 615. Elle fonde des saluts, 495. A l'occasion des troubles du royaume elle quitte Paris, t. II. 55. Elle veut être la fondatrice des religieuses de Notre-Dame de Miséricorde à Paris, 402. Elle assiste ces religieuses, 405. Assiste les religieuses réfugiées à Paris durant la guerre civile, 425. M. Olier lui cède M. Hurtevent pour faire l'é-

ducation du jeune abbé de Richelieu, 521. 522.

AIX. M. Olier y visite la mère Madeleine de la Trinité et le père Yvan, t. II. 44. Il procure l'établissement du séminaire de cette ville, 570. Projet d'aggrégation du séminaire d'Aix à celui de Saint-Sulpice, 571. 599.

ALAIS, ville dans les Cévennes ; M. Olier y achète une maison pour y former un établissement de ses ecclésiastiques, t. II. 425.

ALBERT-LE-GRAND. Son sentiment sur la distribution des grâces par le ministère de Marie, t. II. 250. 251.

ALBI. Etat de ce diocèse en 1649. Commencement du séminaire, t. II. 297.

ALET [évêque d'], voyez *Parillon*.

ALMERAS, second supérieur général de la congrégation de la Mission, t. II. 176.

ALVEQUIN [LA MÈRE], religieuse de Montmartre, réformatrice des Augustines pénitentes. M. Olier refuse d'être supérieur de cette communauté, t. I. 521.

AMAURY [Nicolas] Oratorien. Il regrette que l'Oratoire n'ait pas adopté la cérémonie de la renouation des promesses cléricales, t. I. 254.

AMBRÔISE [SAINT]. M. Olier voit ce saint docteur dans un songe mystérieux, t. I. 58. La dévotion qu'il conçoit depuis pour ce saint, 408. Il le communique au séminaire de Saint-Sulpice, t. II. 222.

AMELOTE. [Denis.] Le père de Condren l'admet au nombre de ses disciples, t. I. 128. Il va à son prieuré de Champ-dolent et y prêche la mission, 166. Il est associé à la petite société de missionnaires dont M. Olier était membre, et en est nommé supérieur, 217. Combien il était digne d'occuper cette place, 269. Sa grâce principale était la sagesse chrétienne, 292. 295. Il ignore cependant la nature des épreuves de M. Olier, 266. 267. Il écrit à M. Bourdoise au sujet de l'abbé de Saint-Cy-

abbé de Richelieu,

visite la mère Ma-
cic et le père Yvan,
l'établissement
de cette ville, 570. Pro-
jet du séminaire d'Aix
en Provence, 571. 599.

ans les Cévennes ;
une maison pour y
exercer de ses ecclé-
siastiques, 525.

AND. Son sentiment
des grâces par le
père de M. Olier, t. II, n. 250. 251.

de diocèse en 1649.
du séminaire, t. II.

l', voyez *Patillon*.

ond supérieur gé-
néral de la Mission,

MÈRE], religieuse
réformatrice des Au-
ges. M. Olier refuse
de cette communan-

las] Oratorien. Il re-
fuse n'a pas adopté
la renouveau des
Oratoriens, t. I, n. 254.

ANT]. M. Olier voit
dans un songe mys-
térieux. La dévotion qu'il
a pour ce saint, 108. Il
fonde le séminaire de Saint-
Cyprien.

nis.] Le père de Con-
domène de ses disci-
ples va à son pèlerinage de
Lourdes et y prêche la mission,
à la petite société de
M. Olier était mem-
bre supérieur, 247.
Ligne d'occuper cette
place principale était la
ville, 292. 295. Hignore
l'importance des épreuves de
sa vie. Il écrit à M. Bour-
goin, l'abbé de Saint-Cy-

ran, 224. Il est surpris que le père de
Condren, avant sa mort, ne lui ait ja-
mais parlé du dessein de l'établisse-
ment des séminaires, 275. M. Meyster
déclare que M. Amelote ne doit
point avoir part à cette œuvre, 298.
M. Amelote ne goûte point le projet
d'établir un séminaire à Vaugirard 508.
Dieu révèle à M. Olier que M. Ame-
lote ne doit pas en faire partie, 514.
M. Amelote se retire de lui-même 512.
Il demande bientôt d'être reçu à Vau-
girard; on le refuse, 559. 540. M. Ame-
lote entre à l'Oratoire, 541. 551. Com-
bien il est utile à cette congrégation,
où il maintient l'esprit du père de
Condren, 559. 560. t. II, n. 545. Il ap-
prouve M. Olier qui empêche les Ora-
toriens de s'établir dans le faubourg S.
Germain, 544. Il juge M. Meyster avec
un peu de sévérité, 547. Lettres au-
tographes du père Amelote, t. I, XLV.

AMIENS. Mission que M. Olier et
ses compagnons prêchent dans cette
ville, t. I, n. 217 et suiv. Reconnaissance
des habitants pour les missionnaires,
219. Jalousie que ces derniers exci-
tent contre eux, *ibid.* Lettre du père
de Condren sur ce sujet, 246.

AMOUR [LE DOCTEUR DE SAINT] re-
çoit de M. de Sainte-Beuve une étrange
relation du sermon de M. Olier *con-
tre la pénitence publique*, t. II, n. 152. Il
amène soixante docteurs qui appel-
lent au Parlement de la censure pro-
jetée de Jansénius par la Sorbonne 161.
Ses mouvements pour empêcher la
censure de la seconde lettre d'Ar-
nauld, 171.

AMVOT. Famille alliée à celle de
M. Olier, t. I, n. 28.

ANGELO. [BOURG SAINT] M. Olier
y fait prêcher une mission, t. II, n. 425.

ANGERS. Commencement du sé-
minaire de cette ville, t. II, n. 404.

ANGES [NOTRE-DAME DES]. Péle-
rinage fréquenté par M. Olier, t. II,
524. 376. Note sur son origine et son
état présent, 547. 548.

ANGES. M. Olier compose un traité
sur les saints anges, t. II, n. 594. Sa
dévotion pour ces esprits célestes,
t. II, n. 100.

ANGLETERRE. Zèle de M. Olier
pour le retour de ce royaume à l'uni-
té catholique, t. II, n. 426. 427. Il
veut y aller prêcher la foi, 427. Il
entend la conversion du roi
Charles II, *ibid.* et suiv.

ANNAT [LE PÈRE], Jésuite, confes-
seur du Roi, défend M. Olier et ses
ecclésiastiques des accusations d'Ar-
nauld, dans l'affaire du duc de Lian-
court, t. II, n. 488.

ANNE [SAINTE]. Succursale que
M. Olier fait établir pour la commo-
dité de ses paroissiens, t. I, n. 592.

ANNE [SAINTE] D'ARAY, en Bre-
tagne; M. Olier visite ce lieu de dé-
votion, t. II, n. 29. 59.

ANNE D'AUTRICHE, reine de France.
Elle charge M. de Virazel de faire
l'oraison funèbre du père de Condren,
t. I, n. 277. Prie M. Olier d'admettre
M. Amelote dans la société de Vau-
girard, 540. Prend la résolution de
n'élever à l'épiscopat aucun sujet qui
n'ait passé quelques années auprès de
saint Vincent de Paul ou de M. Olier,
445 t. II, n. 558. Assiste aux sermons de
M. Olier, à Saint-Sulpice, t. I, n. 481.
Elle veut lui procurer la cure de
Saint-Jacques-du-Haut-Pas, et la di-
rection du monastère du Val-de-
Grâce, 519. 520. — Dans la sédition
excitée contre M. Olier, elle fait solli-
citer le Parlement en sa faveur, 554.
Envoie quelques compagnies de ses
gardes pour secourir M. Olier, 558.
Approuve que M. Olier ne porte point
le très-saint Sacrement à la proces-
sion de la Fête-Dieu, 565. Lui ac-
corde enfin la grâce d'un des séditieux
les plus animés contre lui, 566. Elle
charge saint Vincent d'apaiser M. de
Fiesque, 568. Désire que M. Olier
accepte le siège de Rodez, 568. Ap-
prouve l'établissement du séminaire,
576 — Elle fait contribuer le jeune
roi à la construction de la nouvelle
église de Saint-Sulpice, 588. Nomme
M. de Foix à l'évêché de Pamiers,
t. I, n. 295. Elle pose la première pierre
de la nouvelle église, t. I, n. 589. Dé-
sire qu'une des chapelles soit dédiée
à sainte Anne, et une autre à saint
Louis, 590. Sa piété envers sainte

Anne, sa patronne, t. II. 50 Assiste aux cérémonies pour la réparation des injures, à Saint-Sulpice, 45. M. Olier s'adresse à elle pour obtenir l'abolition des duels et des blasphèmes, 115. 116. Elle le seconde dans l'établissement des religieux de la Miséricorde, à Paris, 125. 126. Elle désire de recevoir la visite de leur supérieure, 127. — Affaire de la Fronde, première guerre de Paris. La Reine fait enlever quelques magistrats: premiers troubles de la Fronde, t. II. 47. Est obligée de mettre les prisonniers en liberté, 48. Elle sort de Paris, et se retire avec le Roi à Saint-Germain-en-Laye, 48. Fait enfermer les Princes à Vincennes, 71. Se voit contrainte de renvoyer le Cardinal Mazarin, 84. M. Olier la console et la fortifie, 86. Il lui donne des avis sur la collation des évêchés, 88. 89. La Reine ouvre les yeux sur cette obligation importante, 90. Elle rappelle le Cardinal Mazarin, 91. — Seconde guerre de Paris. La Reine envoie des aumônes à M. Olier, 92. M. Olier la conjure de renvoyer de nouveau le Cardinal Mazarin, 95. 94. 95. Il compose pour elle une formule de vœu, 100. — Affaire du Jansénisme. M. Olier dénonce à la Reine le père des Mares, à qui la chaire est interdite, 142. 145. Elle assiste au sermon de M. Olier contre la pénitence publique, 148. Elle appuie et soutient M. Olier dans l'affaire de la Propagation de la foi, 166. 167. Elle oblige enfin le Cardinal Mazarin à supprimer cette congrégation, 168. 169. S'oppose au dessein de l'Oratoire, qui voulait s'établir dans le faubourg S. Germain, 501. Vigueur qu'elle témoigne dans cette rencontre, 504. Paroles qu'elle adresse à M. Olier qui l'avait complimentée, 505. Vient visiter M. Olier dans sa paralysie, 461. Le décharge du gouvernement des Cordeliers, 465.

ANNE DE BRETAGNE fonde les Missiones de Chaillot, et leur donne la chapelle de Toutes-Grâces, t. II. 256.

ANNE DE GONZAGUE épouse l'Électeur Palatin, t. II. 185.

ANNE-MARIE DU CALVAIRE, réformatrice du petit couvent de Sainte-

Claire, à Limoges, t. II. 564. — M. Olier lui apparaît après sa mort, 525.

ANNECY. Commencement du séminaire d'Ancecy, t. I. 407. M. Olier va en pèlerinage au tombeau de saint François de Sales, t. II. 2. 9. 10.

ANTOINE [reliques de saint]. M. Olier les vénère en passant à Vienne en Dauphiné, t. II. 12. Note sur ces reliques, 37.

ANTOINE [M. de salut], voyez Tronson.

APÇION [Jacques d'] résigne l'abbaye de Pébrac à M. Olier, t. I. 19.

APÔTRES. Dévotion du séminaire de Saint-Sulpice envers les saints Apôtres, t. II. 210. Inscription gravée autour de la cour; association de douze personnes en l'honneur des Apôtres, 211. 212.

ARDILLIERS [NOTRE-DAME DES]. Origine de ce pèlerinage, t. I. 550. M. de Foix et M. du Ferrier y vont en dévotion, pour connaître la volonté de Dieu sur la tentative faite à Chartres, 298. François Fouquet y va en pèlerinage, 240. M. Olier y va de nouveau dans les intervalles d'une maladie, t. II. 455. 454.

ARGENTEUL. Origine de ce pèlerinage, t. II. 494. M. Olier s'y retire pour rétablir sa santé, 455.

ARGUMENTATION. Manière dont on doit se conduire dans les exercices publics, t. II. 281. 282. 290. 291.

ARMÉNIENS. M. Olier se propose d'aller en Perse pour réunir à l'Église quatre-vingts évêques arméniens. t. II. 408.

ARNAULD [Antoine] publie son livre de la *Fréquente Communion*, t. I. 498. Du Hamel, d'après les principes de ce livre, rétablit la pénitence publique au diocèse de Sens, Arnauld lui procure la cure de Saint-Merry, à Paris, t. II. 145. M. Olier ayant prêché contre la pénitence publique, Arnauld l'accuse d'avoir dé-

ps, t. II. 564. — M. Olier après sa mort, 525.

Commencement du séminaire, t. I. 407. M. Olier au tombeau de saint François, t. II. 2. 9. 10.

Confession de saint]. M. Olier en passant à Vienne, t. II. 12. Note sur ces

Confession de saint], voyez

Confession de saint] résigne l'abbaye de M. Olier, t. I. 19.

Confession de saint] vocation du séminaire de M. Olier envers les saints, t. I. 210. Inscription gravée sur la croix; association de M. Olier en l'honneur des saints, t. II. 12.

Confession de saint] NOTRE-DAME DES VERTUS. M. Olier et le pèlerinage, t. I. 550. M. Olier et le Ferrier y vont pour connaître la valeur de la tentative faite à M. Olier par François Fouquet y, t. II. 240. M. Olier y va à l'occasion des intervalles d'une année, t. II. 55. 454.

Confession de saint] Origine de ce pèlerinage, t. I. 550. M. Olier s'y retire pour sa santé, 455.

Confession de saint] NOUVEAU MANIÈRE dont on se sert dans les exercices, t. I. 282. 290. 291.

Confession de saint] M. Olier se propose pour réunir à l'Église les évêques arméniens.

Confession de saint] Antoine] public sous le nom de *Communion*, t. I. 1. 2. d'après les principes, rétablit la pénitence au diocèse de Sens, t. I. 143. M. Olier obtient la pénitence pour l'accusé d'avoir dé-

chiré en chaire le livre de la *Frequente Communion*, 152. Il écrit pour la défense du père des Mares, après la conférence de celui-ci avec M. Olier, 159. A l'occasion de l'affaire du duc de Liancourt, il se déclare contre M. Olier et ses disciples, 170. Condamnation de sa seconde lettre, 170. 171. Il ose avancer que saint François de Sales eût été Janséniste s'il eût vécu plus tard, 179.

ANNOLPHINI, bienfaiteur de la communauté de Vaugirard, t. I. 555.

ARRAS [SOEURS D'] suscitées au XVII^e siècle, pour travailler à l'éducation de la jeunesse, t. I. XVII.

ATHÈS, en grand nombre sous Louis XIII, t. I. 485. Ils se cachent sous le nom de *politiques*, 449.

ATTRIBUTS DE DIEU, ouvrage inédit de M. Olier sur cette matière, t. II. 594.

AUBERTIN, ministre protestant, refuse d'abjurer ses erreurs au moment de sa mort, t. I. 465. 466. Justification de la conduite de M. Olier en cette occasion, 488.

ACBREVILLIERS, pèlerinage célèbre. Voyez les *Tertus*.

ACBIGNY [l'abbé d'], Prince de la maison de Stuart, prend un directeur au séminaire de Saint-Sulpice; sa vie édifiante; puis se jette dans le jansénisme, etc., t. II. 185. 186. Il est nommé à la charge de directeur de la *Propagation de la foi*, 167.

ACRUSSEON [Georges d'], archevêque d'Embrun; estime qu'il fait du mémoire de M. Olier sur les séminaires, t. II. 555. Demande des prêtres à M. Olier, 581.

AUTHIER [d'] DE STGAUC, missionnaire du XVII^e siècle, t. I. XV.

AUZON, près de Brioude, guérison qu'on y attribue à M. Olier, t. II. 555. 554.

AVIGNON. M. Olier y visite la mère de Saint-Michel, t. II. 17. Origine des séminaires de Saint-Charles et de Sainte-Garde, 571, 572. 400. 401.

AVRON, M. Olier y établit la solitude, t. II. 524. Note sur Avron, 547.

B.

Saint-Cyran, procureur de M. du Hamel la cure de Saint-Martin à Paris, t. II. 145.

BARGEMONT. [DE] Grand-vicaire d'Aix, t. II. 125.

BARMONDIÈRE. [LE ROTTE DE LA] curé de Saint-Sulpice, établit la maison du *Bon-Pasteur*, t. I. 509. 510. Grandet compose une notice sur M. de la Barmondrière, t. I. c. LV.

BAROUES; communauté ecclésiastique établie en ce lieu, t. II. 404.

BARRAULT, [DE] Archevêque d'Arles. M. Alain de Solminihac le consulte, avant de répondre à M. Olier au sujet de la réforme de Pébrac, t. I. 116. Interpose enfin son crédit auprès du cardinal de la Rochefoucauld pour obtenir l'extension de la réforme de Chancelade, 118.

BARBERIN [LE CARDINAL] avait nommé M. Olier pour présider au chapitre provincial des Cordeliers, t. II. 465.

BARCOS, [DE] neveu de l'abbé de

BARRAULT, neveu du précédent, accompagne M. Olier dans sa première mission d'Auvergne, t. I. 80. Sa générosité pour terminer la persécution suscitée contre M. Olier, t. I. 572. 575.

BARRÈME, [LE PÈRE RENÉ DE] de l'Oratoire. Le père de Gondren désire qu'il suive M. Olier dans ses missions d'Auvergne, t. I. 166. Note sur le père de Barrème, 191.

BAR. [CATHERINE DE] Voyez *Métilde*.

BARTHÉ, [DE LA] curé de Saint-Jacques du Haut-Pas, presse M. Olier, pendant six mois, d'accepter sa cure, t. I. 520. Il se trouve à côté de saint Vincent de Paul dans la sédition excitée contre M. Olier, 550.

BASSANCOURT [BALTASAR BRANDON DE] entra d'abord chez les *Bons-Hommes*, t. I. 132. Son caractère; il se met sous la conduite du père de Gondren, 128. Il prêche une mission à Champdolent, en Saintonge, 166. Il est envoyé à la mission d'Aulniers, 217. Rompt tout commerce avec l'abbé de Saint-Cyran, 225. Il vient à Vaugirard et entre dans la nouvelle société, 557. 558. Offre une forte somme pour y faire recevoir M. Amelote, 540. Il est chargé d'enseigner les cérémonies aux séminaristes, 450. C'était sa grâce, 475. Lettre qu'il écrit à M. Bourdoise, 474. 475.

BATAILLE, [DOM HUGUES] procureur-général des Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. Il est le directeur particulier de M. Olier; son éloge, t. I. 516. 517. Protestation des premiers membres de la compagnie à Montmartre où le père Bataille les accompagne, 525. 541. Vue que Dieu lui donne sur la destinée de cette société naissante, 569. Il ordonne à M. Olier d'écrire les grâces qu'il a reçues de Dieu, 577. Lui fait un commandement d'accepter la cure de S. Sulpice, 588.

BAUDRAND, [HENRI DE LA COMBE] curé de Saint-Sulpice, compose un mémoire concernant M. Olier et le séminaire, t. I. XLV.

BAULDRY, [DOM] Bénédictin de Saint-Maur, enseigne les cérémonies au séminaire, t. II. 258. 259.

BAVIN, directeur au séminaire de S. Sulpice, est le conseil de M. Chansiergue, t. II. 598. Grandet en a composé une notice, t. I. 41.

BAUME, [ESPRIT ISABELLE DE LA] cousine de M. Olier, t. II. 475. note.

BAUME [LA SAINTE] de Provence. M. Olier y va en pèlerinage, t. II. 14. Note sur l'apostolat de saints tutélaires de cette province, 57. 58.

BAZAINVILLE, prieur au diocèse de Chartres; M. Olier en est pourvu, t. I. 20. Il y fait prêcher des missions, 62. Pendant ses grandes dévolutions il y administre quelques malades, 288. Il se démet de ce prieuré, t. II. 57.

BÉAGE [le] dans le Vivarais. M. Olier y fait prêcher une mission, t. II. 425.

BEAUMAIS, habile dans la controverse avec les hérétiques. Pourquoi est-il suscitè de Dieu quoique laïque pour exercer ce genre d'apostolat? t. I. 462. M. Olier l'attire à Saint-Sulpice, 464. 465. Détails sur Beaumais, 486. 487.

BEAUNE [Marguerite du Saint-Sacrement religieuse carmélite de] M. Olier va la visiter, t. II. 6.

BEAUVREAU [Gabriel de] évêque de Nantes, fait un essai de séminaire pour son diocèse, t. II. 565. Il donne à M. Olier la conduite de cet établissement, 566.

BEAUVREAU [Gilles de] neveu du précédent, t. II. 568.

BEAUVILLIERS, [MARIE DE] abbesse de Montmartre, donne à M. Olier une relique de saint Denis. Association de prières entre cette communauté et le séminaire de Saint-Sulpice, t. II. 222.

BÉGET [de] chanoine du Puy, garde par respect une soutane que M. Olier lui avait donnée pour un prêtre indigent, t. II. 474. Il est guéri par l'attouchement de cette même sou-

[Bénédictin de Saint-
s cérémonies au sé-
s. 239.

re au séminaire de S.
onseil de M. Chan-
s. Grandet en a com-
t. t. 41.

[M^{lle} ISABELLE DE LA]
ier, t. II. 475 note.

[M^{lle} ANTE] de Provence.
pèlerinage, t. II. 14.
at de saints tutélaires
s, 57. 58.

curieur au diocèse de
er en est pourvu, t.
her des missions, 62.
ades désolations il y
ues malades, 288. Il
curieur, t. II. 57.

ins le Vivarais. M.
er une mission, t. II.

ible dans la contro-
rétiques. Pourquoi
Dieu quoique laïque
genre d'apostolat ? t.
l'attire à Saint-Sul-
étaillé sur Beaumais,

querite du Saint-Sa-
sse carnélie de) M.
, t. II. 6.

hriel de] évêque de
essal de séminaire
t. II. 565. Il donne
uite de cet établis-

illes de] neveu du
568.

[MARIE DE] abbesse
omme à M. Olier une
énis. Association de
e communauté et le
at-Sulpice, t. II. 222.

noime du Puy, gar-
e soutane que M. O-
née pour un prêtre
71. Il est guéri par
e cette même sou-

tane, 528. M. de Béget doyen du Puy
fait l'éloge de M. Olier, t. I. 160.

BELLE-IMAGE [maison de la] près
de l'église de Saint-Sulpice, le sémi-
naire y est d'abord établi provisoire-
ment, t. II. 224.

BELLEVILLE près Paris, les Jan-
sénistes y rétablissent l'usage de
baptiser par immersion, t. II. 145.

BELLIER, famille honorable gagnée
à Dieu par M. Olier dans la mission
d'Illiers au diocèse de Chartres, t. I.
212. 561.

BELLEVÈRE. Famille alliée à celle
de M. Olier, t. I. 28.

BÉNÉDICTINES du *Saint-Sacrement*
établies sur la paroisse de Saint-Sul-
pice, t. II. 101. Leur dévotion envers
Marie, 124.

BÉNÉDICTINS de *Saint-Maur*. Eloges
qu'ils font de la personne et des tra-
vaux de M. Olier, t. I. XXXIV.

BÉNÉFICES. M. Olier se démet de
ses bénéfices, t. II. 57. 75.

BERCHÈRE [Le Goux de la] arche-
vêque d'Aix, t. II. 400.

BERNARD [Saint] abbé de Clair-
vaux. Son sentiment sur la distribu-
tion des grâces par le ministère de
Marie, t. II. 250. Il fait profession de
ne rien attribuer à Marie qui ne soit
avoué par l'Église, 251. 252. Diffé-
rence entre la vocation de son insti-
tut, et celle du séminaire de Saint-
Sulpice, 246.

BERNARD [le père] dit le Pauvre
Prêtre, ami de M. Olier, t. I. 208.
Son caractère, 255. 254. Voyant le
visage du père de Condren frais et
vermeil pendant ses oraisons, il dou-
te s'il est réellement mort, 277. Ses
querelles avec le frère Jean qu'il surno-
me de la Croix, 535. Son zèle
contre les blasphémateurs, t. II. 416.

BERNARDIN [Saint] de Sienna : son
sentiment sur la distribution des grâ-
ces par le ministère de Marie, t. II.
251.

BERTET, missionnaire du XVII^e
siècle, t. I. XVI.

BÉRULIER [Pierre, cardinal de], le
premier suscité en France pour tra-
vailler à la réformation du clergé, t. I.
124. Il a sous sa conduite M. Bour-
doise, saint Vincent de Paul, le père
Endes, 124. 125. Prédit la vocation
de saint Vincent, 149. Ses pensées
sur la fin de l'institution du sacerdoce,
251. Son dessein dans la formation de
l'Oratoire, 279. Il désire que ses ec-
clésiastiques ne soient point appliqués
à l'instruction des laïques dans les col-
lèges, 281. 282. Suscité pour renou-
veler la dévotion envers Marie, t. II.
204. Ses lumières extraordinaires sur
Jésus-Christ et sa sainte mère, 208.
C'est en vain que quelques Janséni-
stes ont voulu se prévaloir de ses rap-
ports avec l'abbé de S. Cyran, 158.
Estime Marie de Valence pour ses
rares vertus, t. I. 178. Son corps est
donné au séminaire de Saint-Sulpice;
ses chairs sont conservées à Issy, t. II.
551. Ses ossements sont inhumés dans
la chapelle du séminaire, à Paris, 395.

BEUVE [DE SAINTE], docteur de Pa-
ris. M. de Fiesque voulait lui résigner
la cure de Saint-Sulpice : ce projet
échoue heureusement, t. I. 414. En-
voie au docteur de Saint-Amour une
prétendue relation du sermon de M.
Olier contre la pénitence publique, t.
II. 152. Jugement de ce docteur sur
la véritable cause de la paralysie de
M. Olier, 154.

BEUVELET, prêtre de S. Nicolas, se
sert des manuscrits de M. Bourdoise
pour composer ses Méditations ecclé-
siastiques, t. I. 525 et des entretiens
de M. Pavillon, depuis évêque d'Alet,
t. II. 537.

BIBLE de M. Olier, monument de
sa religion pour la parole de Dieu,
t. II. 258.

BLANC [de] donne commencement
au séminaire de Saint-Charles, à
Avignon, t. II. 512.

BLANLO, disciple de M. Olier. Son
savoir, sa simplicité, son humilité,
t. II. 285. 284. Demande de mourir
avec M. Olier, et meurt en effet au
bout de quelques jours, 482. 487.

BLOIS [Pierre de]. Son sentiment sur la distribution des grâces, par le ministère de Marie, t. II. 251.

BLOIS. M. Olier est invité à former dans cette ville un établissement à l'avantage du clergé d'Orléans et de Chartres, t. II. 587. 588. 402. 405.

BLONDEAU, domestique du père Bernard; voyez *Jean*.

BOIS [du], prêtre de Saint-Sulpice, fournit de ses biens au soutien de la colonie de Montréal, t. II. 445.

BOAVENTURE [saint]. Son sentiment sur la distribution des grâces, par le ministère de Marie, t. II. 251.

BONET, docteur en droit canon, t. II. 541.

BONS-ENFANTS [collège des]. Saint Vincent y commence un grand séminaire en 1642. t. I. 566.

BORDEAUX: le séminaire collégé de cette ville, n'a pas d'heureux commencements, t. I. 274. 564. t. II. 561. M. Olier contribue de ses conseils à l'établissement du séminaire diocésain de Bordeaux, t. II. 562 — Filles de Notre-Dame de Bordeaux pour l'éducation de la jeunesse, t. I. XVI.

BOSQUET [du], évêque de Lodève, puis de Montpellier, réfute l'ouvrage des frères Dupuy, sur les libertés de l'Eglise Gallicane, t. II. 541. Sa froideur pour les prêtres de M. Olier, établis à Lodève sous son prédécesseur, 582. Lettres que M. Olier lui écrit, 585 et suiv.

BOSSERT, évêque de Meaux, approuve les mesures prises contre les duels t. II. 155; éloge qu'il fait de M. Olier t. II. 51; son sentiment sur l'influence de Marie dans la distribution des grâces, t. II. 205. 252. Pavillon à Issy, qui porte son nom, 350. Estime qu'il fait des écrits spirituels de M. Olier, 591.

BOUCAUT, chanoine de Saint-Nicolas de Craon, guéri par l'invocation de M. Olier, t. II. 527. 528.

¹ **BOUCHARD** [le père], de l'Oratoire, assiste le père de Condren à la mort, t. I. 275. Il est le conseil de M. Olier et de ses compagnons, 298. Dirige les exercices de la mission de Metz,

en remplacement de M. Meyster qu'il assiste à la mort, t. II. 545.

BOUCHAUD, chirurgien, atteste la vérité d'une guérison opérée par l'attouchement du cœur de M. Olier, t. II. 521.

BOUCHER, prêtre, établi à Paris la communauté dite des *Pauvres ecclésiastiques*; et, plus tard, des *Robertins*, t. II. 226.

BOUTON, archidiacre d'Evreux: de concert avec M. Olier, confirme la mère de Bar à persévérer dans sa vocation t. II. 102. 124. Eloge qu'il fait de M. Olier, t. I. XXVII.

BOUFAND [la sœur] rapports qu'elle a avec M. Olier, t. I. 202. 205. Lettre que M. Olier lui écrit, 228. Elle entre à la Visitation: charité de M. Olier pour cette sainte fille, 229.

BOURBON-L'ARCHAMBAULT, on ordonne à M. Olier d'y aller tous les ans après sa grande maladie, t. II. 466. 469. 476. A Bourbon, il loge chez les Capucins, 467.

BOURBON [Henri de] duc de Vermeuil, abbé de Saint-Germain; voyez *Germain* (S.).

BOURBON [Jeanne-Baptiste de] abbesse de Fontevault; voyez *Fontevault*.

BOURBON, prêtre de Saint-Sulpice, construit à Issy la chapelle de Lorette, t. II. 549. Ecrits divers qu'il a composés, t. I. XL. Il a transcrit les lettres de M. Tronson et de M. Leschassier, XLV.

BOURDALOUE. Son sentiment sur l'influence de la très-sainte Vierge dans la distribution des grâces, t. II. 205.

BOURBOISE, instituteur de la communauté de Saint-Nicolas-du-Charbonnet. Il est disciple du père de Bérulle, t. I. 124. Son zèle à porter la soutane, 55. Son caractère, 209. Son éloge, 257. Vies qu'on a composées de lui, XLVII. Il engage S. François-de-Sales à travailler à l'éducation du clergé, 12. Commencement de la communauté de Saint-Nicolas, 409. — Pour lier société avec M. Olier, il lui refuse un jour des ornements à

de M. Meyster qu'il
t. n. 545.

Chirurgien, atteste la
son opérée par l'at-
teur de M. Olier,

te, établit à Paris la
des *Pauvres ecclésiastiques*;
Robertus, t. n. 226.

diacré d'Evreux ;
M. Olier, confirme
persévérer dans sa
p. 124. Éloge qu'il
t. n. XXVII.

sur) rapports qu'elle
t. n. 202, 205. Let-
lui écrit, 228. Elle
ation : charité de
te sainte fille, 229.

AMBAULT, ou or-
y aller tous les ans
maladie, t. n. 466.
non, il loge chez les

ci de] duc de Ver-
-Germain; voyez

me-Baptiste de] ah-
rault; voyez. *Fon-*

e de Saint-Sulpice,
chapelle de Lorette,
divers qu'il a com-
anscrit les lettres de
M. Leschassier. XLV.

Son sentiment sur
très-sainte Vierge
on des grâces, t. n.

stinteur de la com-
e-Nicolas-du-Char-
sépiscipe du père de
Son zèle à porter

Son caractère, 209.
ies qu'on a compo-
Il engage S. Fran-
availler à l'éducation
omnément de la
Saint-Nicolas, 409.
té avec M. Olier, il
r des ornements à

Saint-Nicolas, 210. Il lui enseigne les
cérémonies ecclésiastiques, 214. 222.
225. Fait prendre le surplis et porter
la chappe au père de Condren, 222.
Lettre de M. Olier à M. Bourdoise,
t. n. 259. M. Bourdoise invite M. O-
lier à prêcher des missions au diocèse
de Chartres, t. n. 211. Il lui communique
l'esprit paroissial, 221. Correction qu'il
fait à un prêtre dans la sacristie de l'ab-
baye de Saint-Denis, 257. Autres
fruits de son zèle, 258. 248. — M.
Bourdoise prend part à l'établissement
du séminaire à Chartres, t. n. 295. Se
rejouit d'apprendre la formation de
celui de Vaugirard; lettre qu'il écrit
à ce sujet, 524. Vient à Vaugirard
pour former M. Olier et ses compa-
gnons, 525. 555. 554. Estime de M.
Olier pour M. Bourdoise, 526. 265.

M. Bourdoise regardait l'établisse-
ment des séminaires comme impossi-
ble, 565. Il est ravi de voir les com-
mencements de celui de Vaugirard;
avis qu'il donne à M. Olier, 568. Com-
bien il prenait part aux œuvres que
M. Olier entreprenait sur sa paroisse,
474. Consulte les directeurs du sémi-
naire de Saint-Sulpice sur certains
points de rubriques, t. n. 258. Reçoit
à Liancourt treize ecclésiastiques que
M. Olier lui envoie, et leur enseigne
les cérémonies, 259. Estime qu'il fait
de M. de Sève, 268. Jugement qu'il
porte de M. du Ferrier, 298. — M.
Bourdoise, surpris d'abord par l'abbé
de Saint-Cyran, est ramené au droit
chemin par les avertissements que lui
donnent M. Amelote et ses compa-
gnons, t. n. 225. 224. L'abbé de Bour-
zeis et le père des Mares en imposent
à M. Bourdoise qui leur donne de
grands éloges, t. n. 181. 182. On ne
peut pas néanmoins l'accuser d'avoir
voulu favoriser le Jansénisme, 182.
185. Voyez *Saint-Nicolas*.

BOURDON, supérieur du séminaire
de Limoges, t. n. 564. Grandet a com-
posé une notice sur M. Bourdon, t. n. 11.

BOURG-SAINT-ANDEOL. M. Olier
y fait prêcher une mission, t. n. 425.

BOURGES. M. Olier visite la cathé-
drale de cette ville; ses réflexions
sur les monuments chrétiens, t. n.
245. Séminaire de Bourges, 588.
404. 405.

Bourgots [la sœur Marguerite]
se devoue au service de la colonie de
Montréal, où elle établit la congré-
gation de Notre-Dame, t. n. 459.
440. Rappoie une circonstance rem-
arquable de la mort de M. Le
Maitre, 444. Accompagne M^{lle} Manse
au tombeau de M. Olier; est témoin
de sa guérison, 517. 521.

BOURGOING, troisième général de
l'Oratoire en France; public son
livre sur les exercices des ordinands,
t. n. 409. Il est le confesseur du duc
d'Orléans, Gaston de France, t. n.
505. Écrit une lettre de plaintes à
M. Olier, 504. M. Olier se justifie,
505. Lettre de M. Olier à ce père,
touchant le séminaire de Nantes, 566.
567.

BOURZEIS [Amable de], commensal
du duc de Liancourt, t. n. 155. Le
cardinal Mazarin le prend en grande
amitié, 168. Sa conduite dans l'affaire
du Jansénisme; M. Olier lui ménage
une conférence avec Alphonse Le-
moine; l'abbé de Bourzeis se re-
tracte, 185.

BOUTEROUÉ [Michel], poète char-
train, décrit dans ses vers la maison
de Marguerite de Valois, à Issy, t. n.
518.

BOUDEVILLE. [M^{de} de] reçoit chez
elle les filles de la Miséricorde, à leur
arrivée à Paris, t. n. 105.

BOUILLIEN, recteur du collège de
Beauvais, à Paris, t. n. 550.

BRANDON, conseiller-d'Etat, étant
devenu veuf, quitte le monde et se
met sous la conduite du père de Con-
dren, t. n. 152, 128; il rompt avec
l'abbé de Saint-Cyran, 225. Saint
Vincent de Paul le propose pour être
évêque de Babylone, t. n. 408; il est fait
évêque de Périgueux, t. n. 152; lettres
autographes de cet évêque, conservées
au séminaire de Saint-Sulpice, XLV.

BUENIER, prêtre, établit le petit sé-
minaire de Saint-Sulpice, t. n. 226.

BRESSAND [la mère de], religieuse de
la Visitation à Nantes, reçoit dans la
maison des jardiniers de son convent
M. Olier alors infirme, t. n. 201. Ses
rapports avec M. Olier, 202. Éloge de

la mère de Bressand, 228. Sa charité pour M. Olier, 252. M. Olier la visite à Grenoble, t. II. 12.

BRETON [le] envoyé par M. Olier à Viviers et de là au Puy, pour y commencer le séminaire, t. II. 578. Il atteste la guérison de M^{lle} du Passage, 554. Voyez aussi 536. note.

BRETONVILLIERS [Le Ragois de], secrétaire du conseil, conduit et remet son fils à M. Olier, et lui donne sa bénédiction, t. II. 509.

BRETONVILLIERS [Alexandre Le Ragois de], fils du précédent. Sa vocation à l'état ecclésiastique et à la compagnie de Saint-Sulpice, t. II. 508. Exemples édifiants qu'il donne à ses confrères, 509. Danger qu'il court dans la persécution, t. I. 548. Va au Luxembourg pour savoir l'état de M. Olier, 551. Contribue de son bien à la construction du séminaire de S. Sulpice, t. II. 415. Combien il procure de solidité à ce bâtiment, 226. Il est présent à la conférence avec le père des Mares, 156. Se joint à S. Vincent de Paul et à M. Olier pour fournir aux frais de voyage de trois députés envoyés à Rome, pour faire condamner les cinq propositions, 162. — M. de Bretonvilliers succède à M. Olier dans la cure de Saint-Sulpice, t. II. 176. M. Olier lui prédit sa mort prochaine, et le désigne pour son successeur. 479. 480. Il est élu supérieur du séminaire, 485. S'efforce d'inculquer aux séminaristes la dévotion à la vie intérieure de Notre-Seigneur, 200. Sa dévotion envers Marie, 252. 255. Sa dévotion pour Notre-Dame de Toutes-grâces; statue de la très-sainte Vierge qui lui a appartenu, 256. Il achète la maison d'Issy, 525. 549. Contribue au soutien de la colonie de Montréal, 445. Bâtit l'hôpital des religieuses de Saint-Joseph de la Flèche, 225. Il réunit des matériaux pour composer l'esprit de M. Olier, t. I. XLI.

CAHORS, séminaire de Cahors, t. I. 408.

CAILLÈRES, [M. de] atteste une circonstance remarquable de la mort

Il écrit la vie de M. Olier, t. I. XLVIII. Il permet à M^{lle} Manse de vénérer le cœur de M. Olier, à l'attachement duquel cette fille est guérie, t. II. 519. Grandet compose une notice sur M. de Bretonvilliers, t. I. LI.

BRIAILLES, pèlerinage. M. Olier s'y rend en dévotion, t. II. 468 et noto.

BRIENNE [la comtesse de], femme du ministre d'Etat, prie M. Olier d'admettre M. Amelote dans la société nouvellement formée à Vaingirard, t. I. 540. Elle assiste à la pose de la première pierre de la nouvelle église, 589. Seconde les désirs de M. Olier dans l'établissement des religieuses de la Miséricorde, t. II. 125. 126.

BRIOUDE, voyez : *Julien* [saint]. M. Olier étant arrivé à Brioude y entend parler de la mère Agnès, t. I. 85.

BRIASCIER [le père], Jésuite, publie son *Jansenisme confondu*, que l'archevêque de Paris condamne, t. II. 165. Note sur cette condamnation, 185.

BRUN [Charles Le], peintre célèbre. Il exécute plusieurs sujets sur les idées de M. Olier : le triomphe de la sainte Vierge, t. II. 195. 196. Le tableau de la Pentecôte qui fait sa réputation, 202. M. Olier lui permet de se peindre dans le tableau de la Pentecôte, 227. Importance que Le Brun met à cet ouvrage; copies qu'il en fait tirer, 228; gravé par Audrau, *ibid.* La Visitation, 202. L'intérieur de Marie, 205. L'abandon, 206. Sujets fournis par M. Olier à Le Brun et qui sont perdus aujourd'hui, 229.

BUDOS. [MARIE PÉLICE DE] Voyez *Portes*.

BURZET, dans le Vivarais; M. Olier y fait prêcher une mission, t. II. 425.

BUSSI. [M^{lle} DE] M. Olier procure son entrée en religion, t. I. 45. Il prêche sa profession religieuse, 64. 65. Éloge de M^{lle} de Bussi, 77.

C.

de M. Le Maître, massacré à Montréal par les sauvages, t. II. 444.

CAMBIAC, [de] frère de M. du Ferrier, l'un des premiers séminar-

M. Olier, t. I. XLVIII. Il
ense de vénérer le
r, à l'attouchement
est guérie, t. II. 319.
une notice sur M. de
t. I.

dérivage. M. Olier
on. t. II. 468 et nota.

tesse de), femme
prie M. Olier d'ad-
ote dans la société
mée à Vaugirard,
siste à la pose de la
e la nouvelle église,
désirs de M. Olier
ent des religieux
, t. II. 425. 426.

: Julien [saint]. M.
à Brioude y entend
Agès, t. I. 85.

ere), Jésuite, publie
fendu, que l'arche-
ndamme, t. II. 165.
damnation, 185.

Le), peintre céle-
sieurs sujets sur
er : le triomphe de
II. 195. 196. Le ta-
ôte qui fait sa ré-
Olier lui permet de
tableau de la Pen-
tance que Le Brun
copies qu'il en fait
par Andrau, *ibid.*
L'intérieur de Ma-
206. Sujets fournis
Brun et qui sont
, 229.

FÉLICE DE] Voyez

Vivaraïs; M. Olier
mission, t. II. 425.

M. Olier procure
gion, t. I. 45. Il
religieuse, 64. 65.
issi, 77.

massacré à Mont-
es, t. II. 444.

frère de M. du
premiers sémina-

ristes de Vaugirard, t. I. 556. Quitte
la compagnie, vraisemblablement
pour son attachement aux nouveautés,
t. II. 299. Est enfermé à la Bastille,
541.

CAMUS, [le père] de l'Oratoire,
traite M. Olier d'hérétique, t. II. 503.
506.

CANADA. M. Olier veut aller prê-
cher la foi dans cette contrée; le
père de Condren l'en empêche, t. I.
145. M. Olier médite le dessein de
procurer la conversion du Canada, t.
II. 451. Voyez *Montreal*.

CANDES, M. Olier y va en pèleri-
nage, t. II. 50. 51.

CANDIE, [siège de] contre les Turcs;
le marquis de Fénélon y conduit 400
gentilhommes, t. II. 450.

CANILLAC, [la Motte] M. Olier y
prêche une mission, t. I. 180.

CARFONI de Fegerolles, guéri par
l'Invention de M. Olier. t. II. 329.

CARPI, [l'île de] M. Olier s'y retire
pour délibérer sur sa vocation, t. I. 57.

CARLIER, conseiller au présidial de
Reims; son éloge par le père de
Condren, t. I. 454.

CARMÉLITES, suscitées dans ce der-
nier temps pour rallumer le feu de la
religion dans l'Église, t. I. XII.
XVII. M. Olier paraît avoir dit sa pre-
mière messe dans l'église des Carmé-
lites de la rue Saint-Jacques, t. I.
65. Il y célèbre en 1642 pour le suc-
cès de l'entreprise de Montréal, t. II.
449. Il conduit chez les Carmélites
une jeune personne ébranlée d'abord
dans sa vocation, 506.

CATAGIRONNE, [le père Innocent de]
général des Capucins, ami de M. Olier,
son sentiment sur l'hérésie du Jansé-
nisme, t. II. 148.

CATÉCHISME. M. Olier dans ses
missions fait le catéchisme aux en-
fants, t. I. 171. Dans l'Auvergne il
met cet exercice en honneur parmi
les ecclésiastiques, 171. 172. Il éta-
blit des catéchismes pour les enfants
de la paroisse de Saint-Sulpice, lui-
même les instruit, 454. On y appelait

alors les enfants au son d'une clo-
chette, 484. Catéchismes de *semaine*
et de *confirmation*, 435. Autres pour
les vieillards, les mendians, les laïques,
456. Distribution de vignettes emblé-
matiques propres à rendre nos mystè-
res sensibles aux ignorans, 457. *Com-
munion du mois*, 499. Petit catéchisme
que M. Olier fait imprimer, t. II. 65.
66. Les séminaristes continuent, après
M. Olier, à faire le catéchisme dans
tout le faubourg, 269.

CATÉCHISME CHRÉTIEN pour la vie
intérieure, par M. Olier; idée de cet
ouvrage, t. II. 592.

CATHOLIQUES [nouveaux]. Zèle de
M. Olier pour les affermir dans la foi,
t. I. 468.

CACLET [François-Etienne de] abbé
de Saint-Volsien de Foix. Il se met
sous la conduite du père de Condren,
t. I. 127. Va joindre M. Olier qui
prêchait ses missions d'Auvergne,
164. Là il se forme au ministère de la
prédication, 165. Charité qu'il témoi-
gne pour M. Olier, frappé d'une ma-
ladie mortelle, 181. 182. 185. Il veut
établir la réforme de Chancelade dans
son abbaye de Foix; consulte la Sor-
bonne sur la conduite qu'il doit tenir
à l'égard de ses religieux qui vivaient
dans l'insouciance de leur règle, 116.
Est envoyé en mission à Amiens, 217.
Rompt avec l'abbé de Saint-Cyran,
225. Est d'avis d'abandonner l'éta-
blissement commencé à Chartres,
506. Goûte le projet de former une
communauté à Vaugirard, 508. Il est
l'un des trois qui commencent cet
établissement, 514. A Saint-Sulpice,
il a le soin des pauvres, 450. Saint
Vincent de Paul, le fait nommer à
l'évêché de Pamiers, t. II. 295. D'a-
près l'avis de M. Olier il refuse l'épis-
copat, 294. M. Olier et M. de Foix se
soumettent enfin à l'avis de saint Vi-
cent, 294. Confiance de M. Olier au
secours de DIEU dans cette circon-
stance, sa charité pour le nouvel évê-
que, 295. Affection de celui-ci pour
Saint-Sulpice, 296. Il allait voir cha-
que année M. Pavillon, évêque d'A-
let, 558. Conférences épiscopales, *ib.*
Il consacre l'église de l'Institution de
l'Oratoire, à Paris, 544. Opposé au
Jansénisme, il ne peut souffrir qu'on

lise en sa présence la *Fréquente Communion* d'Arnould, ni les *Lettres de l'abbé de Saint-Cyran*. Il écrit à M. Pavillon pour le ramener à la soumission, 559. Contribue à retirer le père Thomassin du Jansénisme où il était tombé par surprise, 289. Changement déplorable de l'évêque de Pamiers, 296. Il se déclare lui-même contre le Formulaire. Rompt tout commerce avec Saint-Sulpice; on ne voit pas qu'il se soit retracté avant sa mort, 540. Réflexions sur sa sortie de Saint-Sulpice, 297.

CAULET, frère du précédent, t. II. 558.

CAUMARTIN, évêque d'Amiens, y fait prêcher une mission à laquelle M. Olier prend part, t. I. 217.

CERCANCEAU, abbaye au diocèse de Sens; M. Vialar la permuta avec M. Olier pour celle de Pébrac, t. I. 579. Note sur cette permutation, 585. M. Olier se démet de Cercanceau, t. II. 57.

CÉRÉMONIES ECCLÉSIASTIQUES. Exactitude à les observer au séminaire, t. II. 258. Le père Baildry les y enseigne aux séminaristes, t. II. 259. Plusieurs, dans le public, pensaient qu'on n'y apprenait que cela; réponse au prince de Conti à cette occasion, 265. M. Olier compose son *Explication des cérémonies de la grande messe*, 259. 269.

CERILLAC (Pierre d'Espinay de), du diocèse de Limoges, t. II. 487.

CÈVENNES. M. Olier désire pendant long-temps de donner une mission générale à ces contrées, t. II. 415. Son zèle pour la conversion des hérétiques des Cèvennes, 414. 415. 417. Succès de cette mission, 420 et suiv. Eglises ruinées par les Protestants dans les Cèvennes, 425. 426. Note sur les missions, 447.

CHAILLARD, ami d'enfance de M. Olier, certifie les circonstances de la prédication que saint François de Sales fit sur M. Olier encore enfant, t. I. 10. 11.

CHALANÇON en Vivarais. M. Olier y fait prêcher une mission, t. II. 425.

CHALONS [évêque de]; voyez *Clausse de Marchaumont*

CHAMARANT [la Roque Saint], dueliste impénitent; sa mort, t. II. 410.

CHAMBOSSNET, habitant de Monistrol, guéri par l'invocation de M. Olier, t. II. 553.

CHAMPS [Notre-Dame-des], ancienne église des Carinélites de la rue Saint-Jacques; M. Olier y célébra probablement sa première messe; il y prêcha ce jour-là, t. I. 65.

CHANCELLEDE. Réforme des Chanoines réguliers au XVII^e siècle, t. I. XVII. Voyez *Solminière*.

CHANCIERGUE, instituteur des séminaires de la Providence, t. II. 568. Notice sur cet ecclésiastique, 597. 598. 599.

CHANDENIER [les abbés de], disciples de M. Olier et de saint Vincent de Paul, t. II. 558.

CHANOINES RÉGULIERS. Témoignage qu'ils ont rendu aux vertus et aux travaux de M. Olier, t. I. XXXV.

CHANT ECCLÉSIASTIQUE [étude du], t. II. 265.

CHANTAL [SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE]. Estime qu'elle fait du père de Condren, t. I. 126. Lettre de M. Olier sur la mort de cette grande servante de Dieu, 412.

CHANTELOUPE; voyez *d'Apchon*.

CHAPELAS, curé de Saint-Jacques-de-la-Boucherie, s'unît avec M. Olier contre les attaques des Jansénistes, t. II. 445. Il refuse d'abord de publier la censure du *Jansénisme confondu*, 485.

CHAPELET. M. Olier fait vœu de le réciter tous les jours pendant un an. Sa méthode, t. I. 290. 291. Désire que les séminaires de sa compagnie le récitent tous les jours, t. II. 502. Importance de l'exatititude à cette pratique, 505. Il compose ses *Occupations sur les grandeurs de la très-sainte Vierge* pour cet exercice, 505. Au séminaire de Saint-Sulpice, le chapelet durait une demi-heure, 542.

èque de] ; voyez *umont*

Roque Saint], duel-
sa mort, t. II. 110.

habitant de Monis-
proclamation de M. Olier,

e-Dame-des], an-
Carinélites de la rue
M. Olier y célébra
orenrière messe ; il
14, t. I. 63.

Réforme des Cha-
u XVIII^e siècle, t. I.
nivac.

stituteur des sémi-
ndence, t. II. 568.
ecclésiastique, 597.

es abbes de], dis-
er et de saint Vin-
t. 558.

GULIERS. Témoi-
endu aux vertus et
Olier, t. I. XXXV.

ASTIQUE [étude du],

ANTE JEANNE-FRAN-
e qu'elle fait du
t. I. 126. Lettre de
ort de cette grande
412.

voyez d'*Aphon*.

é de Saint-Jacques-
s'unit avec M. Olier
as des Jansénistes,
use d'abord de pu-
du *Jansénisme con-*

Olier fait vœu de le
ours pendant un an.
. 290. 291. Désire
s de sa compagnie
s jours, t. II. 502.
exactitude à cette
compose ses *Ocen-*
meurs de la très-
cet exercice, 505.
Saint-Sulpice, le
e demi-heure, 542.

CHAPELLE DU SÉMINAIRE. Son
inauguration, t. II. 195. 194. Sa
beauté, 195. 196. 197.

CHAPETS [le sieur], guéri par l'in-
tercession de M. Olier, t. II. 554. 555.

CHARITÉ. Confrérie de la Charité
pour les pauvres malades, établie par
M. Olier, à Pébrac, t. I. 161. 189.
Rétablie par lui à Saint-Sulpice, 505.
Il forme, sur cette paroisse, un éta-
blissement de Filles de la Charité, 504.
Ces filles, suscitées dans ce siècle
pour l'éducation chrétienne de la jeu-
nesse, t. I. XVI.

CHARLES [SAINT] TORRONÉE, sus-
cité pour commencer par le clergé la
réformation de l'Église, t. I. XII.
M. Olier fait imprimer ses *Actes* de
l'Église de Milan, 457. 458. 446. Son
respect pour S. Charles, 447. Il emprun-
te de lui le fond des règles du sémi-
naire de Saint-Sulpice. t. II. 528.

CHARLES [séminaire de Saint] à Avi-
gnon ; son origine, t. II. 572.

CHARLES II, Roi d'Angleterre.
M. Olier entend la conversion de
ce prince, t. II. 427. et suiv. Fait
prier pour cette intention, 428. Offre à
Charles dix mille hommes de troupes,
s'il veut rétablir la religion catholique
dans ses Etats, 429. Après son réta-
blissement, Charles demande au Pape
le chapeau de cardinal pour l'abbé
d'Anbigny, 486. Par politique, il dif-
fère son abjuration jusqu'à sa mort,
450. 451.

CHARLEVOIX [le père], de la com-
pagnie de Jésus, fait l'éloge de la co-
lonie de Montréal, t. II. 443. 446.

CHARLOTTE DE SAINTE MARIE, re-
ligieuse Ursuline de Saint-Cloud, at-
tribue au crédit de M. Olier sa guéri-
son d'une maladie, t. II. 555.

CHARTRES. [NOTRE-DAME DE] Ori-
gine et fondement de la dévotion à
Notre-Dame de Chartres, t. I. 69.
M. Olier y va en pèlerinage, et y est
délivré de ses peines en 1651, 48. 49.
Il commence à y recouvrer la paix
après ses grandes épreuves en 1641,
284. M. Olier et les siens y prêchent
une mission, et y font l'essai d'un sé-
minaire, 295. 297. On abandonne cet
établissement, 505. 506. Cloches de

Chartres, 284. Après la construction
du séminaire de Saint-Sulpice,
M. Olier en offre les clefs à Notre-
Dame de Chartres, et y laisse une robe
précieuse pour orner sa statue, t. II.
194. Projet d'un établissement à Blois
pour le clergé de Chartres, 587. 588.
402. 405. Le pèlerinage de Chartres
est, depuis M. Olier, en grand honneur
au séminaire de Saint-Sulpice, 227.

CHAUTREUSE [grande] de Grenoble:
M. Olier y va en pèlerinage, t. II. 12.

CHARTREUX. Dès l'âge de quinze
ans M. Olier se sent attiré à embras-
ser leur ordre, t. I. 16. 57. Songe où
il croit voir un grand nombre de Char-
treux, 58. Il cesse après ce songe de
désirer d'être Chartreux, 59. Il visite
à Paris le prieur de la Chartreuse de
Paris, t. II. 469.

CHASEBLE. M. Olier en fait broder
une pour sa première messe, t. I. 64.
Description de cette chasuble, 76. Il
s'en sert le jour de l'Assomption, 1642,
où il officie pour la première fois dans
son église, 400.

CHATILLON-LE-ROI, dans la Beauce.
M. Olier s'y retire pour y rétablir sa
santé, t. II. 454. 455.

CHATILLON-SUR-SEINE, M. Olier y
va en pèlerinage, t. II. 4.

CHATRE [la maréchale de la] con-
sulte Marie Rousseau, t. I. 526.

CHAUMONNET [le père] Jésuite,
conçoit le projet d'une association en
l'honneur de la très-sainte Vierge, t. II.
254.

CHAVIGNY, ministre d'Etat sous
Louis XIII, parent de M. Olier à qui
il vient offrir ses services, t. I. 401.
Se donne à DIEU après la mort du père
de Condreux, et devient un modèle de
piété à la Cour, 557.

CHEMIN [Placide Louis du] évêque
de Néocésarée, t. II. 408.

CHEMART, M. Olier a dessein de
l'appeler dans les Cévennes, t. II.
415. M. Chemart établit une commu-
nauté à Alençon, 109.

CHINE. M. Olier veut aller dans cet

empire pour y prêcher la foi, t. II. 409.

CHOENNE [Charles], du diocèse de Lizieux, t. II. 487.

CHOEUR de l'église de Saint-Sulpice, M. Olier en interdit l'entrée aux laïques, t. I. 471.

CHRYSOSTOME [le père Jean], du tiers-ordre de Saint-François, visite M. Olier. Jugement qu'il porte de M. Meyster, mort depuis peu, t. II. 546.

CHIGI [le cardinal], légat à latere, approuve l'établissement du séminaire de Saint-Sulpice, t. II. 555.

CICÉ [Louis de] vicaire-apostolique de Siam, t. II. 415.

CIRON, [Gabriel de] t. II. 558.

CITEAUX, abbaye célèbre, M. Olier y va en pèlerinage, t. II. 5.

CLAIRVAUX, item, t. II. 4. 5.

CLAUDE [Saint-] pèlerinage célèbre où M. Olier se rend en dévotion, t. II. 7. 8. Il y vénère les reliques du saint évêque. Note sur ce pèlerinage, 55. 56.

CLAUDE [dom] provincial des Barnabites, M. Olier le prie d'annoncer à M. de Bretonvilliers père, la vocation de son fils, t. II. 508.

CLAUDE [le frère] Leglai: ses vertus et sa grande réputation, t. I. 578 579. t. II. 449. Son éloge par M. Olier, t. I. 580. Le frère Claude connaît la vocation de M. Olier, 580. 581.

CLASSE de Marchaumont [Henri] évêque de Châlons sur Marne, demande M. Olier pour coadjuteur, t. I. 212. 215.

CLÉMENT [communauté de Saint-] à Nantes, t. II. 568. 566.

CLÉMENT, [Jean] habile controversiste qui s'attache à M. Olier, suscite de Dieu, quoique simple laïque et contelier de profession, t. I. 462. 465. Combien sa méthode était fructueuse, 465. Note sur sa conversion, 486. 487.

CLERCO, [le père Le] missionnaire Recollet, loue le dessein de M. Olier,

touchant la fondation de Ville-Marie, t. II. 451. 452. Eloge qu'il fait du séminaire de Montréal, 450.

CLERMONT-FERRAND. M. Olier y établit le séminaire diocésain, t. II. 579. 402.

CLERMONT-LODÈVE. M. Olier y fait un établissement de ses prêtres; il l'abandonne ensuite, t. II. 582 et suiv.

CLISSON. M. Olier est pourvu du prieuré de la Trinité de Clisson, t. I. 17. Son père abolit la conventualité de cette maison, 17. M. Olier y fait prêcher des missions, 62. Il y tombe malade, 194. 201. Voyez *Toutte-Joie*. M. de Fiesque lui demande ce prieuré, et le permute avec la cure de Saint-Sulpice, 584. M. de Fiesque prétend que ce bénéfice est conventuel et qu'il a été trompé dans la permutation, 545. 546. 547. Il oblige M. Olier à le reprendre, 571. M. Olier assigne sur ce prieuré une pension à M. de Lantages, 575. Il fait un voyage à Clisson en 1648, t. II. 27. 565. Se démet de ce prieuré, 57.

CLOCHE [le père Antonin], général des Dominicains, fait l'éloge de M. Olier, t. I. 415.

CLOVAULT [Edme], prêtre de l'Oratoire; Vies manuscrites qu'il a composées, t. I. L. Dit que les prêtres de Saint-Sulpice sont une même famille avec ceux de l'Oratoire, t. II. 495.

COCHICHINE. M. Olier veut y aller porter la foi, t. II. 409.

COLBERT, famille alliée à celle de M. Olier, t. I. 28.

COLOMBEL, curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, s'unit avec M. Olier pour résister aux attaques des Jansénistes, t. II. 145. Suit les sentiments de M. Olier, 164. 165. Entre avec lui dans la congrégation de la Propagation de la foi, 166.

COMÉDIENS. M. Olier convertit un baladin, t. I. 477. Comédiens de la foire Saint-Germain convertis, 515. 516.

COMMUNAUTÉ des filles de la sainte Vierge; voyez *Saujeon*.

COMMUNAUTÉ DES CLERCS de Saint-Sulpice, t. II. 466.

COMMUNAUTÉ DES PRÊTRES de la paroisse de Saint-Sulpice ; M. Olier veut réunir les prêtres de sa paroisse en communauté, t. I. 428. Discours sur ce sujet, 444. Formation de la communauté, 429. Désintéressement dont on y fait profession, 450-451. Simplicité dans la table et le vêtement, 452. Indifférence pour les emplois, 453. Fidélité aux réglemens, 454. 446. Visites des malades, 456. Unité de principe dans la conduite des âmes, 457. Exemple des supérieurs, 459. 440. La ferveur y est rétablie par ce moyen, t. II. 52. 55. Unie de prières avec les Bénédictines du Saint-Sacrement, 425. Les nouveaux prêtres du séminaire passent à la communauté pour se former à l'administration des sacrements, 262.

COMMUNAUTÉS DIVERSES DE PRÊTRES. M. Olier avait en vue, en formant la sienne, de donner l'exemple au clergé de Paris, t. I. 427. Les curés de Paris lui demandent les réglemens de sa communauté, 442. Diverses communautés se forment sur ce modèle, 428.

COMMUNAUTÉ [petite] de Saint-Sulpice, t. II. 226.

COMMUNION. M. Olier exhorte ses paroissiens à la fréquente Communion, t. I. 497. 498. Préparation des enfans à la première Communion ; *Communions du mois*, 498. 499. Exhortation de M. Olier avant la première Communion, 555. Voyez *Saint-Sacrement*.

CONDÉ, village en Franche-Comté. Comment M. Olier y est reçu par les habitans, t. II. 8.

CONDÉ [Charlotte-Marguerite de Montmorenci, princesse de]. Elle consulte Marie Rousseau, t. I. 526. S'offre pour aller adoucir l'esprit de de M^{me} Olier, aigri contre son fils, depuis sa promotion à la cure de Saint-Sulpice, 597. Témoigne une bienveillance singulière pour M. Olier, 402. Dans l'affaire de la sédition,

elle sollicite le Parlement en sa faveur, 554. Eloge que M. Olier fait publiquement de l'humilité touchante de cette princesse, 492. 495. Elle assiste à la cérémonie de la pose de la première pierre de la nouvelle église paroissiale, 580. Donne une des sept lampes de Saint-Sulpice, 497. Zèle de M. Olier pour la sanctification de cette princesse, 605 et suiv. Réflexions qu'il fait sur l'exil auquel elle s'était condamnée, 550. 551.— *Troubles de la Fronde*. Elle sort de Paris pour suivre la Cour à Saint-Germain, t. II. 35. Donne à M. Olier une grosse somme pour ses paroissiens réduits à la misère, 54. Après l'arrestation des princes ses enfans, elle se retire à Chantilly, et reçoit froidement M. Olier qui vient lui offrir ses services, 78. 79. Se jette dans Paris ; elle est contrainte d'en sortir, 79. Envoie des ornemens à M. Olier, 80. Tombe malade à l'extrémité, et appelle M. Olier qui l'assiste à la mort, 81. 82. Services funèbres pour cette princesse, 85. Elle fait un legs, pour le séminaire et un autre pour être employé à la construction de la nouvelle église, 85.

CONDÉ [Henri de Bourbon], mari de la précédente. Peu favorable à l'établissement du séminaire de Saint-Sulpice, t. I. 359. Il sollicite le Parlement contre M. Olier, 554. Prend part à la délibération de la paroisse touchant la nouvelle église, 588. Retient une chapelle pour lui, 590. Meurt, 605.

CONDÉ [Louis de Bourbon, dit le grand], appelé d'abord duc d'Enghien, t. II. 114 ; ferme le blocus de Paris, 49. Enfermé à Vincennes par le cardinal Mazarin, 78. Puis au Havre ; reçu en triomphe à Paris, 85. Lève des troupes pour faire la guerre à son souverain, 91. Bataille de Saint-Antoine, 96. Admire le courage du marquis de Fénelon dans l'affaire des duels, 115. Le souverain Pontife lui écrit un bref de félicitation sur son zèle à extirper cette detestable coutume, 114.

CONDREN [Charles de] †, second gé-

† Ce nom est quelquefois écrit par les auteurs du temps : CONDREAN, et même CONDREAN, parce qu'on le prononçait en effet de cette dernière manière.

néral de l'Oratoire. Eloge du père de Condren, t. I. 125. 126. Eloge du même, par M. Olier, 156. 157. 151. 206. 278. Le père de Condren consulte la mère Agnès sur le dessein qu'il a de se démettre du généralat de l'Oratoire, 105. note. Consulte Marie Rousseau, 272. 526. Rompt avec l'abbé de Saint-Cyran, 249. Pourquoi il ne comparut point devant M. de Lauthardemont pour informer contre ce novateur, 249. Il est destiné à achever l'œuvre du père de Bérulle; est éclairé de DIEU sur la vocation de M. Olier, 126. 127. Forme une petite société d'ecclésiastiques dont M. Olier fait partie, 127. Règlement qu'il leur donne, 128. 129. Il rappelle M. Olier de ses missions d'Auvergne, 101. La mère Agnès avant de mourir lui écrit de prendre M. Oliersons sa conduite, 105. M. Olier reçoit de DIEU l'ordre de se mettre sous la conduite du père de Condren, 122. Le père de Condren l'empêche d'être évêque, 150. 151. Il l'empêche d'être docteur, 142. Il le forme aux vertus sacerdotales, 156. 140. 141. L'abandonne à l'esprit de DIEU, et lui apprend à s'unir dans ses actions à Notre-Seigneur, 143. Il lui donne la prière *O Jesu*, 146. Le fait entrer dans la société du très-saint Sacrement, 154. L'envoie en mission dans le royaume, 145. Lui envoie M. Meyster pour l'aider dans sa seconde mission d'Auvergne, 164. 165. M. Olier lui fait part de la conversion de la Rérippière, 198. Le père de Condren l'envoie en mission à Amiens, 217. Lettre qu'il écrit au sujet de cette mission, 216. Il empêche M. Olier d'embrasser la vie religieuse, 117. D'accepter la coadjutorerie de Châlons, 215. 214. L'assure que ses grandes consolations ne sont que des épreuves, 261. 262. Parait cependant le délaissier, 270. Il fait connaître au cardinal de Richelieu les sujets qu'il croit les plus propres à l'épiscopat, 129. Détermine par ses instances saint Vincent de Paul, à entreprendre par manière d'essai l'établissement d'un séminaire, 150. Quoiqu'il forme ses disciples pour les rendre capables de commencer un jour cette œuvre dans le royaume, il évite de leur en parler ouvertement, 150. 151. 144. Avant sa mort il expose en finec dessein, 275. Il tombe malade, 275.

Ses derniers avis à M. Olier. 271. Il meurt, 276. Effets intérieurs de grâce que M. Olier éprouve à ses funérailles, 277. Eloge du père de Condren, par M. de Virazel, 278. Il apparaît après sa mort à M. Meyster, 279. Apparaît aussi à M. Olier, 280. Vérité de ces apparitions, 295. Résignation de M. Olier sur la mort du père de Condren, 285. Après la mort du père de Condren on entend mieux sa doctrine qu'on ne le faisait pendant sa vie, 550. 551. 557. M. Olier est l'un des héritiers de son esprit, 528. 529. 550. Le père de Condren avait été suscité pour renouveler la dévotion envers la très-sainte Vierge, t. II. 201. Il est le premier auteur du séminaire de Saint-Sulpice, 198. Lettres autographes de ce père, t. I. XI. XIV.

CONDREN (la mère Gabrielle de) sœur du précédent, et religieuse Carmélite. Avis qu'elle donne à M. du Ferrier au sujet de l'établissement du séminaire de Chartres, t. I. 506.

CONFÉRENCE AVEC LE PÈRE DES MAHES, proposée par M. Olier pour l'instruction du duc et de la duchesse de Liancourt, t. II. 155. M. Olier y presse en vain le père des Mahes, d'expliquer ses sentiments sur la liberté; conclusion de cette conférence, 156 et suiv. Ouvrages écrits de part et d'autre, 159.

CONFÉRENCES DE SAINT-LAZARE; origine de ces conférences, M. Olier est un des premiers qui les commencent sous la conduite de saint Vincent de Paul, t. I. 62. 67. 78. M. Olier forme sur ce modèle une semblable réunion d'ecclésiastiques dans la ville du Puy, 172. Lettre qu'il leur écrit, 215. Il ranime leur zèle pour les conférences, t. II. 316.

CONFRÉRIES, ou corps de métiers réformés par M. Olier, t. I. 478. 479.

CONGRÉGATION. La compagnie de Saint-Sulpice n'a jamais été érigée en congrégation, t. II. 554.

CONSEIL CHARITABLE établi par M. Olier en faveur de ses paroissiens, t. II. 66. 67.

CONTI (Arnaud de Bourbon, prince

de), dans prin dans este Maz par les d sa n

C de Y sure de b t. I. ces d pen

C M. cette obéi t. I.

C curs 424.

C offre C Sorb sémi prop

C Nank

C de M

C mais périé mon bte à Est c pour M. arde les p Pari

C écol nom vent M. C C M. C

s à M. Olier, 274. Il est intérieur de grâce nouve à ses finéailles, père de Condren, par 278. Il apparaît après Cyster, 279. Apparaît, 280. Vérité de ces 285. Résignation de mort du père de Condren la mort du père de Condren sa doctrine pendant sa vie, 550. Olier est l'un des héritiers, 528, 529, 550. Le avait été suscité pour évocation envers la troisième, 201. Il est le pré-séminaire de Saint-Étienne autographes de XLV.

mère Gabrielle de Condren, et religieuse Carême elle donne à M. Olier du de l'établissement du Condren, t. I. 506.

AVEC LE PÈRE DES MÈRES par M. Olier pour duc et de la duchesse t. I. 155. M. Olier y le père des Mères, sentiments sur la fin de cette conférence, ouvrages écrits de part

DE SAINT-LAZARE; infirmités, M. Olier tiers qui les commencent de saint Vincent, 62, 67, 78. M. Olier modèle une semblable pastiques dans la ville (lire qu'il lui écrit, son zèle pour les con-

on corps de métiers Olier, t. I. 478, 479.

N. La compagnie de la jamais été érigée, t. II. 554.

HÔPITAL établi par lui de ses paroissiens,

de Bourbon, prince

de], réponse que lui fait un séminariste dans l'église de S. Sulpice, t. II. 265. Ce prince offre ses services au Parlement dans les troubles de la Fronde 49. Il est enfermé à Vincennes par le cardinal Mazarin, 78. Reçu avec acclamations par les Parisiens, 85. Son zèle contre les duels, 114. Visite M. Olier avant sa mort, 485.

COPIN, docteur de Navarre, curé de Vaugirard. M. de Villeneuve assure M. Picoté que ce curé sera ravi de leur établissement sur sa paroisse, t. I. 507. M. Copin, en effet, laisse à ces ecclésiastiques le soin de sa cure pendant neuf mois, 535.

CORBEL, envoyé à Pébrac par M. Olier pour essayer de réformer cette abbaye, t. I. 440. t. II. 289. Son obéissance et sa profonde humilité, t. I. 517. Son détachement, 518.

CORÉ [de la], docteur de Sorbonne, curé de Thureys, en Vivarais, t. II. 424.

CORNEILLAN, évêque de Rodez, offre son siège à M. Olier, t. I. 568.

CONNET [le docteur], dénonce à la Sorbonne les cinq propositions de Jansénius, t. II. 461. Quelles furent les propositions dénoncées d'abord, 184.

COTOLENDI, vicaire apostolique de Nankin, t. II. 411.

COTON, [le père] Jésuite, directeur de Marie de Valence, t. I. 478.

COUDERC, l'aîné, supérieur de la maison de Vaugirard, t. II. 521. Supérieur de l'établissement de Clermont-Lodève, il n'est point agréable à l'évêque, M. du Bosquet, 582. Est envoyé par M. Olier à Magnac, pour y former une communauté, 583. M. Olier lui écrit de modérer son ardeur pour le travail, 586. Il réforme les prêtres du Mont-Valérien, près Paris, 448.

COUDERC, jeune, fait les petites écoles à Privas; il convertit grand nombre de Protestants dans les Cévennes, t. II. 422, 425. Notice sur M. Couderc, 448.

COULANGES, [l'abbé de] ami de M. Olier, t. I. 62.

COURTIN, prêtre de Saint-Nicolas-du-Charbonnet, compose des mémoires sur M. Bourdoise, t. I. XLVIII.

COUCHIER, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice: Louis XV l'assure que la démolition projetée du séminaire n'aura pas lieu de son vivant, t. II. 226.

CRÉATION. *Traité de la création du monde*, ouvrage inédit de M. Olier, t. II. 594.

CRESTEY, missionnaire du XVIII^e siècle, t. I. XVI. Visite M. Olier, t. II. 405.

CRÉTENET, instituteur des Josephites missionnaires du XVII^e siècle, t. I. XVI. Visite à Paris M. Olier, t. I. 521. M. Olier le visite à Lyon, t. II. 414. M. Crétenot lui envoie de ses missionnaires pour la mission générale des Cévennes, 420.

CROIX DE LA RHETONNERIE [sainte], église à Paris: la famille Olier y avait éhoisi sa sépulture, t. I. 29.

CROIX-CRIST [l'abbé de la] se retire à la communauté de M. du Hamel, t. II. 106.

CROIX [dévotion envers la sainte]. M. Olier s'efforce de l'inspirer aux prêtres de Saint-Sulpice, t. II. 517. Se propose d'en inculquer l'amour plus fortement encore qu'il n'avait fait, 456.

CROIX [Filles de la], suscitées au XVII^e siècle pour l'éducation de la jeunesse, t. XVI. Voyez M^o de Villeneuve.

CULTE DIVIN. M. Olier relève le culte divin dans la paroisse de Saint-Sulpice. Divers règlements, t. I. 471.

CURÉS DE PARIS. Ils s'assemblaient tous les mois, t. I. 442, 515. Demandent à M. Olier les règlements de sa communauté pour les adopter dans leurs paroisses, t. I. 442. M. Olier les consulte sur la manière de réparer un sacrilège commis dans son église, t. II. 41. Ils approuvent les mesures qu'il emploie pour réprimer la fureur des duels, t. II. 111. Confinent la résolution, prise à Saint-Sulpice, de refuser le saint Viatique aux cosmédiens de profession, t. I. 513. Ils se divisent dans l'affaire du Jansénisme,

t. II. 145. Ils assistent aux obsèques de M. Olier, 488.

CYRAN [L'abbé de saint]. Il s'efforce de séduire M. Bourdoise, t. I.

DALLEY, envoyé par M. Olier à Montréal, t. II. 445.

DAME [NOTRE], cathédrale de Paris. M. Olier contribue à la décorer. t. I. 44. Il va dans cette église se consoler des mauvais traitements qu'il reçoit de sa mère, 44. S'y rend en pèlerinage dans les intervalles de sa paralysie, t. II. 464.

DAMIEN, disciple de M. Olier, achète, conjointement avec lui, l'emplacement destiné pour y construire le séminaire de Saint-Sulpice, t. I. 541. Forme, avec M. Olier et M. de Poussé, l'acte d'établissement de la société, 575.

DAMPIERRE [M^{me} Dolu de] vient à Vaugirard offrir ses enfants à M. Olier, qui lui fait une sévère réprimande, t. I. 545. 546.

DARDÈNE, disciple de M. Olier, habile dans les controverses avec les hérétiques, t. I. 463.

DAUPHIN [le] et la dauphine, en 1758, vont en pèlerinage à Notre-Dame de Lorette à Issy, t. II. 550.

DAUVERSIÈRE [Jérôme Le Royer de la], se rencontre avec M. Olier à Meudon, t. II. 452. 453 et note. Est envoyé à Grenoble pour acquérir l'île de Montréal, 454. Assure M. Olier que Dieu ne l'appelle point à l'épiscopat, t. I. 214. 242. 245. Consulte Marie Rousseau, 527. Accompagne M. Olier à Saint-Germain, pendant la guerre de Paris, t. II. 54. Après sa mort, il apparaît à l'une des Hospitalières de Montréal, t. II. 525.

DAUVERSIÈRE [Ignace Le Royer de la], disciple de M. Olier, t. II. 404.

DÉMIA [Charles], invoque M. Olier, t. II. 271.

DENIS [saint]. Dévotion de M. Olier et du séminaire de Saint-Sulpice en-

vers ce saint évêque de Paris, t. II. 221. 222.

DESCOURRAUX, prêtre de Saint-Nicolas du Chardonnet, publie la Vie in-4^o de M. Bourdoise, t. I. XLVIII.

DÉSÉGAUX, prêtre du diocèse de Limoges, t. II. 362.

DESRANGES [la mère]. M. Olier lui écrit, t. I. 50.

DÉSINTÉRESSEMENT. Il est essentiel à l'esprit de l'institut de Saint-Sulpice que ses membres se contentent de la nourriture et du vêtement, t. II. 519.

DINET [le père], confesseur de Louis XIV, t. II. 115.

DIRECTEURS DE SÉMINAIRES. Sublimité de leur vocation, t. II. 555. Qualités qu'ils doivent avoir, 556. 557. Moyens de les faire subsister et de les remplacer après leur mort, 558.

DISCIPLINE, instrument de pénitence en usage au séminaire, t. II. 245.

DISPUTES. Voyez *Exercices publics*.

DOLU [Marie], mère de M. Olier, t. I. 6. Epouse de Jacques Olier de Verneuil, 2. Songe qu'elle a en portant M. Olier dans son sein, 4. 50. Consulte saint François de Sales sur la vocation de son fils, 40. S'offre pour servir ce saint évêque mourant, 44. Témoigne moins d'affection à M. Olier qu'à ses autres enfants, 8. Le chérit à mesure qu'il se produit et qu'il est applaudi dans le monde, 20. Elle prie pour la conversion de son fils, 21. Elle perd son mari; douleur qu'elle ressent de cette perte, 57. S'efforce de pousser ses enfants aux honneurs, 58. Attend son fils avec impatience à son retour de Lorette, 58. 59. Obtient une lettre de cachet pour empêcher qu'il ne cède son abbaye à la réforme de Chancelade, 97. Va en Auvergne soigner son fils qui

D.

Y
Pa
lo
Ch
de
jou
M

pic

on
va

M.

la
teu
glis

Gri
zél

É
R
t. I
Not
M.
vrap
É
l'ho
au s

É
épo
zag

É
en p
t. I
le li
con
non
dres
de
preu
M. C
de l
cont
591.

É
doit
par

ncelot et Singlin ,
alsait du saint Con-
rité de cette accu-

que de Paris , t. II.

, prêtre de Saint-
nnet, publie la Vie
oise, t. I. XLVIII.

être du diocèse de
62.

a mère]. M. Olier

IENT. Il est essen-
l'institut de Saint-
mbresse contentant
du vêtement, t. II.

e], confesseur de
115.

E SÉMINAIRES. Sub-
location, t. II. 355.
doivent avoir, 356.
les faire subsister et
après leur mort, 358.

Instrument de péni-
au séminaire, t. II. 245.

ez. *Exercices publics.*

mère de M. Olier ,
le Jacques Olier de
ge qu'elle a en por-
ans son sein , 4. 50.
rançois de Sales sur
son fils , 10. S'offre
nt évêque mourant ,
moins d'affection à
à autres enfants , 8.
re qu'il se produit et
dans le monde , 20.
à conversion de son
d son mari ; douleur
nt cette perte , 37.
sser ses enfants aux
Attend son fils avec
a retour de Lorette ,
une lettre de cachet
n'il ne cède son ab-
de Chancellade , 97.
soigner son fils qui

y était tombé malade ; le ramène à
Paris , 184. Chagrin qu'elle éprouve
lorsqu'elle le voit refuser l'évêché de
Châlons , 216. Puis accepter la cure
de Saint-Sulpice , 394. Conduite tou-
jours respectueuse et chrétienne de
M. Olier envers sa mère , 580.

DOLU DE DAMPIERRE. Voyez *Dam-
pierre.*

DOMINICAINS. Témoignage qu'ils
ont rendu à la personne et aux tra-
vaux de M. Olier , t. I. XXXV.

DOMINIQUE [tiers-ordre de saint].
M. Olier en fait profession, t. II. 217.

DONCOURT [Symon de], prêtre de
la communauté de Saint-Sulpice , au-
teur des *Remarques historiques* sur l'é-
glise et la paroisse de ce nom, t. I. XL.

DONNAIEU [Barthelemi de] de
Griet, évêque de Comminges , son
zèle à bien choisir les ordinands, t. I.

409. Lettres autographes de cet
évêque, XLV.

DAUV [le comte de] écrit contre la
pratique des duels, t. II. 155.

DUELS. Combien ils étaient fré-
quents sur la paroisse de Saint-Sul-
pice, t. II. 109. Inutilité des lois pour
réprimer cette frénésie, 135. M. Olier
invoque contre elle la rigueur des
canons de l'Eglise , 110. 111. Tous
les prêtres de Saint-Sulpice exigent
de leurs pénitents la promesse de ne
jamais se battre en duel, 111. Associa-
tion formée par M. Olier , pour
remédier à l'insuffisance des lois, 112.
Déclaration dressée par M. Olier, 113.

DEFOUR, aumônier de saint Fran-
çois de Sales, t. I. 48.

DEPUY [les frères] publient les li-
bertés de l'Eglise gallicane, t. II.
341.

E.

ÉCOLES. Voyez *Enfants.*

ÉCRITS SPIRITUELS de M. Olier ,
t. II. 590. Estime qu'on en fait , 591.
Notice de ces écrits , 592. Comment
M. Olier les composait , 593. Ou-
vrages inédits , 594.

ÉCRITURE SAINTES. Combien M. Olier
l'honorait et voulait qu'on l'honorât
au séminaire, t. II. 257. 258.

ÉDOUARD, fils de l'électeur Palatin,
épouse la princesse Anne de Gon-
zague, t. II. 185.

ÉGLISE DE SAINT-SULPICE. M. Olier
en procure la beauté et la décence ,
t. I. 471. Son zèle à faire respecter
le lieu saint , 608. 609. 610. M. Olier
conçoit le dessein de construire une
nouvelle église , 586. Gamard en
dresse le plan , 588. Sage prévoyance
de M. Olier, *ibid.* La Reine pose la
première pierre du nouvel édifice, 589.
M. Olier ne compte que sur le secours
de Dieu pour l'achever , 590. Il est
contraint de suspendre ses travaux ,
591.

ÉGLISES. Dans quels sentiments on
doit visiter les églises remarquables
par la beauté de leur structure , t. II.

245. M. Olier s'efforce de procurer
le rétablissement de plusieurs églises
de Languedoc , ruinées par les héré-
tiques , 425. 426.

ELBÈNE [Alphonse d'], évêque
d'Orléans, t. II. 405.

ELBEUF [la duchesse d'] consulte
Marie Rousseau, t. I. 526.

EMERY, supérieur du séminaire de
Saint-Sulpice , donne une nouvelle
édition de la *Vie de la mère Agnès* ,
t. I. 101. Regrette vivement la perte
du crucifix que cette grande servante
de Dieu avait donné à M. Olier, 120.
Rachète la maison de Vaugraud , où
la compagnie de Saint-Sulpice avait
pris naissance , 558. Regarde comme
essentiels à l'esprit du séminaire les
rapports qui ont toujours régné entre
cette communauté et la paroisse de
Saint-Sulpice , 416. Il rétablit le sé-
minaire dans la maison de l'*Instruc-
tion chrétienne*, rue du Pot-de Fer, 634.
Fait construire à Issy une chapelle
dédiée à Notre-Dame de Toutes-
Grâces , et destinée à faire revivre
celle de Nigeon-lès-Paris, t. II. 256.
S'efforce sans succès de conserver le
corps de M. Olier , 493.

ENFANT JÉSUS [maison de l'], t. I. 207.

ENFANT JÉSUS [sœurs de l'] ou de Saint-Maur, établies sur la paroisse de Saint-Sulpice, t. I. 653.

ENFANTS Zèle de M. Olier pour leur sanctification ; il établit pour eux des catéchismes dans tout le faubourg, t. I. 454. Il assigne des confesseurs particuliers pour les enfants ; il entend lui-même leurs confessions, 453. 456. Il réunit les maîtres et les maîtresses d'écoles pour les instruire de leurs devoirs, 458. Est attentif à corriger les enfants de leurs défauts, 484. Secours qu'il fournit aux jeunes filles pauvres, 512. Avis important aux pères et mères, touchant les bonnes mœurs de leurs enfants, 514. M. Olier ouvre diverses écoles pour les enfants, 654. Ecoles charitables pour les enfants des pauvres honteux, t. II. 65. Zèle pour l'instruction chrétienne de l'enfance ; association pour demander à Dieu de donner à l'Eglise de saints maîtres d'école, 269. 270. Dieu suscite des congrégations qui se dévouent à l'instruction des enfants, 270. 271. M. Olier établit de petites écoles à Privas, pour convertir, par ce moyen, les enfants des hérétiques, 419. 420. Etablit une maison au Puy, pour ceux qui avaient embrassé déjà la religion catholique, 424. 425.

ENTRECHAUX [Louis d'], disciple de M. Olier, t. II. 401.

ÉPERNON. M. Olier et ses compagnons y demeurent pendant quelque temps, t. I. 283.

EMITSE [concile œnménique d']. M. Olier le fait représenter par Le Brum dans le plafond de la chapelle, t. II. 193. 196. Ce sujet est gravé par Simonneau, 228.

ÉPHREM [saint]. Ses sentiments touchant l'influence de Marie sur l'Eglise, t. II. 250.

ÉPREUVES de M. Olier, t. I. 231 et suiv. 286 et suiv. 291. 292. Grâces extraordinaires dont elles furent le prélude, 317 et suiv. 328. 329. 342. 343. 347.

ESCLAVAGE [confrérie du saint], prohibée, t. I. 77. 78.

ESPINASSE [Françoise de l'] du Passage, guérie miraculeusement par l'invocation de M. Olier, t. II. 533. 534.

ESPINAY [Pierre de Cérillac d'], du diocèse de Limoges, t. II. 487.

EST [le cardinal d']. Louis XIV lui écrit pour faire approuver par le Pape le séminaire de Saint-Sulpice, t. II. 532.

ESTAIN [Louis d'], évêque de Clermont, demande à M. Olier des prêtres pour établir le séminaire de son diocèse, t. II. 580.

ESTAN [M^{lle} de l'] établit une maison d'orphelins, t. I. 556. Eloge que Louis XIV fait de son zèle, t. II. 77.

ESTRÉNS [le maréchal d'] signe la déclaration contre les duels, rédigée par M. Olier, t. II. 114.

ESTURGRON [M^{me} de l'], généreuse paroissienne de Saint-Sulpice, t. II. 68.

ÉTUDE. Vues de M. Olier et de M. Tronson sur cet objet important, t. II. 274. Combien M. Olier recommande l'étude aux ecclésiastiques, 274. 275. Avis de M. Olier sur les dangers de la science, 276. En quoi consiste la science des chrétiens, 277. Etudier avec humilité et avec esprit de pénitence, 278. 279. Pour la gloire de Dieu, 180.

EUDES [le père Jean] formé par le père de Bérulle, t. I. 125. Missionnaire du XVII^e siècle, XVI. Sort de l'Oratoire pour établir des séminaires, 281. Consulte Marie Rousseau, 326. Son éloge par M. Olier, *ibid.* Par M. de Renty, t. II. 59. 60.

EUDES [les corps purement ecclésiastique], t. I. 73.

EUGÉNIE DE FONTAINE, religieuse de la Visitation ; estime que M. Olier témoigne pour elle, t. II. 256.

ÉVANGILES. Respect que M. Olier s'efforce d'inspirer à ses disciples pour les saints Évangiles, t. II. 317. 256.

fraternité du saint),
78.

française de l') du
miraculeusement par
Olier, t. II. 535.

re de Cérillac d'),
loges, t. II. 487.

d d'). Louis XIV lui
provenir par le Pape
Saint-Sulpice, t. II.

d'), évêque de Cler-
M. Olier des pré-
sés séminaire de son
D.

de l') établit une
des, t. I. 356. Eloge
de son zèle, t. II.

maréchal d') signe la
de les duels, rédigée
t. II. 114.

me de l'), généreuse
Saint-Sulpice, t. II.

de M. Olier et de
cet objet important,
en M. Olier recom-
mande aux ecclésiastiques,
de M. Olier sur les
duels, 276. En quel
de des chrétiens, 277.
amitié et avec esprit
de, 279. Pour la gloire

Jean] formé par le
t. I. 125. Mission-
naire, XVI. Sort de
pour établir des sémi-
naires Marie-Rousseau,
par M. Olier, *ibid.*
, t. II. 59. 60.

ps purement ecclé-
siastiques.

ONTAINE, religieuse
estime que M. Olier
de, t. II. 256.

respect que M. Olier
porter à ses disciples
des Évangiles, t. II. 347.

ÉVÊQUES. Respect que leur porte
M. Olier, t. II. 355. 353. Le
séminaire de Saint-Sulpice est né
pour les servir, 354. Sentiments de
M. Tronson sur cette fin de la so-
ciété, 358. 385. Conduite de M. Olier
envers M. du Bosquet, 382. 393. 384.
Plusieurs évêques en 1643 consultent
M. Olier sur la manière de former
leurs séminaires, t. II. 325. Les
évêques de l'assemblée générale de
1651, chargent l'évêque de Vabres
de donner leur bénédiction à l'œuvre
naissante du séminaire de Saint-Sul-
pice, 214. M. Olier leur soumet les
règlements de sa société, 326 et suiv.
Ils les approuvent, et donnent à ses
ecclésiastiques le nom de *Prêtres du*
clergé, 329. Il leur soumet, dans un

Mémoire, ses vues sur les séminaires;
ils en demandent l'impression, 353.
Les évêques sont les supérieurs na-
turels des séminaires, 354. Témoi-
gnage qu'ils ont rendu à M. Olier,
t. I. XXXIV. L'assemblée de 1750 fait
l'éloge de M. Olier et du séminaire
de Saint-Sulpice, 551.

EXAMEN PARTICULIER, exercice
établi par M. Olier; en quoi il con-
siste, t. II. 255. 256. Note sur le livre
des *Examens*, 289. 290.

EXERCICES DES ORDINANDS: ils
commencent à Paris, t. I. 59. 60.

EXERCICES PUBLICS DE THÉOLOGIE:
manière d'y argumenter et d'y ré-
pondre, t. II. 281. 282. 290. 291.

F.

le caractère ascétique de M. Olier, t.
II. 542.

FEMMES de mauvaise vie, zèle de
M. Olier pour en délivrer sa paroisse,
t. I. 505. Il travaille à leur conversion
et leur procure des secours, 507. 508.
S'efforce d'établir une maison de re-
penties, 509. Prières et pénitences
qu'il fait pour leur conversion, 510.
Mort affreuse d'une de ces personnes,
511. Elles forment une conjuration
contre lui, 547. S'assemblent au pa-
lais du Luxembourg pour demander
sa destitution, 561. S'efforcent d'in-
timider le Parlement par leurs cla-
meurs et leurs menaces, 562.

FÉNELON (Antoine, marquis de) con-
verti par M. Olier, t. I. 598. Il se re-
tire pour un temps du service militaire,
399. Ses bonnes œuvres, 628. 629.
Son zèle pour l'extinction des duels,
t. II. 142. 114. 135. Ce zèle lui attire
des ennemis, 149. 120. Conduit son
fils au siège de Candie, pour le sous-
traire aux occasions de péché qu'il
trouvait à la Cour; il assiste ce même
fils à la mort, 121. Combien cette
mort fut édifiante, 154. Le marquis
de Fénelon invite M. Olier à donner
communément à une communauté
à Magnac, 585. Il fonde cette com-
munauté, qui est unie dans la suite
au séminaire de Limoges, 587. Mort
du marquis de Fénelon, 587.

FAVART [le maréchal] entre
dans les vues de M. Olier pour pro-
curer l'abolition des duels, t. I. 600.
t. II. 112.

FAMINE, voyez *Guerre civile*.

FANATIQUES qui paraissent à Paris
au milieu du XVII^e siècle, t. I. 624.
625. 638.

FARE [sainte], pèlerinage au dio-
cèse de Meaux, t. II. 476 et note.

FARINVILLIERS, généreux paroissien
de Saint-Sulpice, t. II. 397.

FAUBOURG SAINT-GERMAIN; voyez
Germain.

FAURE [le père] entreprend la ré-
forme des chanoines réguliers de S.
Augustin, t. I. 97. Estime du père
Faure et de ses religieux pour M. O-
lier, 98. Il désire qu'il n'y ait en Fran-
ce qu'une seule réforme; le cardinal
de la Rochefoucauld seconde en cela
ses desirs, 117. M. Olier confère avec
le père Faure sur la réforme des re-
ligieux de Pébrac, 517.

FAVROT [Jeanne] rétablit la cha-
pelle de Notre-Dame de Toute-Joie,
près de Clissan en Bretagne, t. I. 226.

FAY, en Vivarais, M. Olier y fait
prêcher une mission, t. II. 423.

FELLER, jugement qu'il porte sur

FÉNELON, archevêque de Cambrai; court éloge qu'il fait de M. Olier, t. I. 154. 155. Eloge de M. Tronson, t. II. 511. Du séminaire de Saint-Sulpice, 551. Sa dévotion pour la chapelle de Lorete à Issy, 549. Pavillon qui porte son nom à Issy, 550.

FÉNELON [Catherine de Monberon, marquise de], t. I. 599. Son éloge par M. Olier, 615. 614.

FÉRON [le], abbé de Saint-Laumer de Blois, t. II. 405.

FERRAT, curé de Saint-Nicolas du Charbonnet, à Paris, t. II. 408.

FERRIER [du]. Il se met sous la conduite du père de Condren, t. I. 127. Ce père l'envoie à Champ-Dolent, 188. Utilité que M. du Ferrier retire de ce voyage, 195. Va en mission à Amiens, 217. A Montdidier, il s'emploie avec succès pour réunir les *Religieuses illuminées de Picardie*, 247. Le père de Condren le détourne de l'épiscopat, 429. Il lui découvre son dessein touchant les séminaires, 275. M. du Ferrier convertit à la Regrippière M^{me} de la Troche, 501. A Chartres, il consulte la mère Gabrielle dans les incertitudes où il est, 506. Il goûte enfin le projet d'un établissement à Vaugirard, 509. Est l'un des trois qui le commencent, 514. Va consulter le père Tarrisse au sujet de la cure de Saint-Sulpice, 585. M. Olier lui donne le soin des prêtres de la paroisse, 450. M. du Ferrier apaise une sédition populaire, 625. Il rétablit la régularité dans la communauté par son exemple, t. II. 35. Dirige l'abbé d'Aubigny; conseils qu'il donne à ce prince, 186. Il sort de Saint-Sulpice; saint Vincent de Paul lui conseille d'aller à Albi, 297. Il n'a plus de rapports avec Saint-Sulpice; paraît s'être lié avec les novateurs, 298. Écrit sur les immunités ecclésiastiques, au sujet de la Régale; il est exilé à Tonnerre, puis renfermé à la Bastille où il meurt, 540. 541. Notice sur ses Mémoires, t. I. XLVI.

FÊTES DU SÉMINAIRE. Voyez *Présentation, Sacerdoce, Vie intérieure, saint Joseph, saint Jean*.

FEUGEROLLES [Charles de] guéri

du Puy par l'invocation de M. Olier, t. II. 529.

FEVRET publie son livre sur *l'Appel comme d'abus*, t. II. 540.

FÉYDEAU, docteur en théologie, malade à l'extrémité; M. Olier est faussement accusé d'avoir voulu en extorquer une rétractation sur les matières de la grâce, t. II. 171.

FIESQUE [Julien de], curé de Saint-Sulpice; il désespère de réformer sa paroisse, et veut la remettre à M. Olier, qui la refuse, t. I. 582. 585. Lui propose sa cure de nouveau, 584. M. Olier l'accepte, 585. M. de Fiesque la permute pour le prieuré de Clisson, 594; il quitte sa paroisse, 596. Trois ans après, il demande à rentrer dans la cure de Saint-Sulpice, 544. *Factum* qu'il publie contre M. Olier, 545. Charité de M. Olier pour M. de Fiesque, 564. Saint Vincent de Paul ne peut satisfaire ce dernier, 568. Générosité de M. Olier et de ses amis dans cette occasion, 571. Nouveau concordat avec M. de Fiesque, 575.

FLAMENVILLE [l'abbé de], prêtre de la communauté de Saint-Sulpice; on lui doit le *Pater de la Jardinière*, t. I. 622.

FLEURY [Claude], parle d'un miracle obtenu par l'intercession de M. Olier, t. II. 520. 521.

FLEURY [le cardinal de], ministre de Louis XV; son séjour à Issy; y meurt, t. II. 530. 531.

FLOUR [saint]. Zèle de M. Olier pour le clergé de ce diocèse, t. I. 175. 174. Il y procure l'établissement d'un séminaire, t. II. 580. 581.

FOIRE SAINT-GERMAIN. Voyez *Germain*.

FOIX [M. de]. Voyez *Cault*.

FONTENELLE, terre seigneuriale de la maison Olier. M. Olier en donne la jouissance à M. de Lantages, t. I. 575. t. II. 3. Voyez Nicolas-Edouard Olier.

FONTEVRAULT [Jeanne-Baptiste de Bourbon, abbesse de]. M. Olier la visite pour consolider la réforme com-

me
piè
bes
L'a
le p
298
le c
dan
cetu

F
au X

F
sant

t. II

F
non

form
le d

F
son

gué
M. O

F
de M

F
villa
adm

G
rieu

de la

M. O

grâc
Elle

M. O

G
Sain

à ten
à l'a

G
M. O

G
dres

de S

G
Avi

G
Lan

tion de M. Olier ,

on livre sur l'*Appel*
540.

ur en théologie ,
ité ; M. Olier est
d'avoir voulu en
tractation sur les
e , t. ii. 171.

le, curé de Saint-
re de réformer sa
t la remettre à
use, t. i. 382. 385.
e de nouveau, 384.
e, 383. M. de
e pour le pécunié
quitte sa paroisse,
s, il demande à
de Saint-Sulpice,
l publie contre
arité de M. Olier
e, 564. Saint Vin-
peut satisfaire ce
rosité de M. Olier
s cette occasion,
ordat avec M. de

abbé de], prêtre
de Saint-Sulpice ;
r de la Jardinière ,

], parle d'un mi-
l'intercession de
521.

inal de], ministre
séjour à Issy ; y
51.

Zèle de M. Olier
ce diocèse, t. i.
ure l'établissement
e. 380. 381.

MAIN. Voyez Ger-

Voyez Caudet.

re seigneuriale de
M. Olier en donne
de Lantages, t. i.
Nicolas-Edouard

Jeanne-Baptiste de
de]. M. Olier la
er la réforme com-

mencée heureusement à la Régrip-
pière , t. i. 205. Privilège de l'ab-
besse de Fontevault, 231. 248. *Note*.
L'abbesse visite M. Olier à Paris et
le prie de retourner à la Régrippière,
298. S'applaudit de sa démarche après
le changement que M. Olier a opéré
dans ce couvent , 304. Notice sur
cette sainte abbesse , 349.

FONTS [sept]. Réforme monastique
au XVII^e siècle, t. i. xvii.

FORMA CLERI , publié en partie ,
sans la participation de M. Tronson ,
t. ii. 406.

FORNEL [Antoine du], commissaire
nommé par M. de Maupas , pour in-
former des miracles de M. Olier dans
le diocèse du Puy , t. ii. 531. 534.

FORNEL [la sœur du] de la Bes-
sonnière , atteste la vérité d'une
guérison opérée par l'intercession de
M. Olier , t. ii. 534.

FOUGASSE d'Entrechaux , disciple
de M. Olier , t. ii. 401.

FOUQUET [Françoise] , aveugle du
village d'Illiers ; notice sur cette fille
admirable , t. i. 239. 240.

FOUR [du] , gentilhomme du duc
d'Orléans , instruit M. Olier de la
conjuraction tramée contre lui , t. i.
547. Est dirigé par M. Olier , qui
l'emploie à diverses bonnes œuvres ,
600. t. ii. 164.

FRANÇOIS REGIS [saint] , mission-
naire du XVII^e siècle. t. i. xvi.
Prêche une mission à Privas , t. ii.
421.

FRANÇOIS [tiers-ordre de saint]
d'Assise. Les Franciscains soutien-
nent que M. Olier avait fait profes-
sion de ce tiers-ordre , t. ii. 218.
Témoignage qu'ils ont rendu à sa
mémoire , t. i. xxxv. M. Olier , dans
sa jeunesse , parait avoir eu le désir
d'embrasser la religion de saint Fran-
çois , t. i. 17. 34.

FRANÇOIS DE SALES [saint]. Voyez
Sales.

FRASSEN [Claude] , fait l'éloge de
M. Olier , t. ii. 218.

FRÉQUET , chirurgien , atteste une
guérison attribuée à M. Olier , t. ii.
525.

FRONDE [troubles de la]. Voyez
Anne d'Autriche , *Mazarin* , *Condé* , *Orléans*
[Gaston d'] , *Guerre de Paris*.

G.

GAUFFRE [Le]. Il prend chez lui le
frère Claude Le Glai , t. i. 379. As-
siste à une assemblée de piété pour
le Canada , t. ii. 449. Nommé pour
être évêque dans ce pays ; il meurt ,
441.

GAZETTES. M. Olier les exclut du
séminaire , t. ii. 242. 243.

GENÈVE. M. Olier y passe sans
vouloir s'y arrêter , t. ii. 11.

GENÈVIÈVE [Filles de sainte] , sus-
citées pour l'éducation de la jeunesse,
t. i. xvi.

GENÈVIÈVE [chanoines de sainte].
Réforme monastique au XVII^e siècle,
t. i. xvii. Témoignage que ces reli-
gieux ont rendu à M. Olier , xxxv.
Histoire manuscrite de cette réforme,
xlili.

GENTILSHOMMES. Voyez *Passion*.

GEORGES [saint], apôtre du Vélai. M. Olier rétablit son culte au Puy en procurant l'élevation de ses reliques, et l'union de son église au séminaire, t. II. 471. 472. Note sur cette élévation, 498. 499.

GEORGES [le père], Capucin, prêche la vocation de M. de Bretonvilliers encore enfant, t. II. 509.

GERMAIN [l'abbé de saint], Henri de Bourhon, agrée M. Olier pour remplir la cure de Saint-Sulpice, t. I. 594. Il est prévenu d'abord contre l'établissement du séminaire, 556. Après l'expulsion de M. Olier de son presbytère, demande qu'il y soit rétabli, 552. Il approuve l'établissement du séminaire, et rend hommage aux vertus de M. Olier, 570. Lettre d'approbation, 574. 575. Il érige une succursale à la prière de M. Olier, 592. Nomme M. de Bretonvilliers pour succéder à M. Olier dans la cure, t. II. 176. S'oppose à l'établissement des Oratoriens dans le faubourg Saint-Germain, 502. Obtient un arrêt du Parlement, qui leur interdit ce faubourg, 504. Combien les religieux de Saint-Germain sont attentifs à maintenir leurs privilèges, 71. 72. 75.

GERMAIN [faubourg saint]. M. Olier y fut nourri, t. I. 5. Ce faubourg était comme distingué de Paris, 414. Etat du faubourg lorsque M. Olier en prend la conduite; c'était le refuge des Protestants et des athées, 448. 449. La magie et le libertinage y régnaient impunément, 450. 454. 484. Etat du clergé de ce faubourg, 452.

GERMAIN [foire saint], Source de désordres dans ce faubourg, t. I. 452. M. Olier s'efforce d'y remédier, 515. Comédiens de la foire Saint-Germain convertis, 515. 516.

GERMAIN [saint] en Laye. La Reine s'y retire et assiège Paris, t. II. 48. 50. M. Olier se rend à Saint-Germain où était la Cour, et y fait une quête en faveur de ses paroissiens, 55. 54.

GERMAIN [saint] l'Auxerrois. Le clergé de cette paroisse se déclare ouvertement contre le Jansénisme, t. II. 165. 164. 166. Voyez *Colombel*.

GERSON, Chancelier de l'Université de Paris; son sentiment sur la distribution des grâces, par le ministère de Marie, t. II. 251.

GIBILY, prêtre de Saint-Sulpice, dit le confesseur des pauvres, t. II. 50. 51.

GIRY [le père], provincial des Minimes; estime qu'il fait de la doctrine de M. Olier, t. II. 591. Publie une Vie de M. Olier, t. I. XXIX. M. Leschassier est le véritable auteur de cette Vie, XLIX.

GODEAU, évêque de Vence; le père de Condren le détermine à accepter l'épiscopat, en même temps il détermine M. Olier de cette charge, t. I. 152. 155. Eloge que M. Godeau fait de M. Olier et de ses premiers disciples, t. II. 257. S'emploie à procurer l'érection d'un siège à Montréal, t. II. 441. 442.

GOMER-FONTAINE, Religieuses de cette abbaye retirées à Paris pendant les troubles politiques, t. II. 125.

GONDON [saint], Prieuré que M. Barrault cède généreusement pour procurer la paix à M. Olier, t. I. 572. 575.

GONDRIn, l'un des premiers séminaristes de Vaugirard, t. I. 556.

GONDI [Jean-François de], archevêque de Paris, dominé par les Jansénistes, censure le *Jansénisme confondu* du père Brisacier, Jésuite; oblige M. Olier à publier sa Censure, t. II. 185. Publie à regret la Bulle d'Innocent X, qui condamne les cinq propositions, 165. Ordonne nonobstant les réclamations de M. Olier, de recevoir deux Jansénistes dans la congrégation de la *Propagation de la Foi*, 166. Revoque cette ordonnance, puis il la maintient, et défend même de nommer M. Olier à la place de directeur, 167. Résiste à la Reine et au cardinal Mazarin, en voulant maintenir ses ordonnances, 168. Provoque ainsi la suppression de la congrégation, 169.

GOURDAN [Victorin], lettres autographes de ce père, conservées au séminaire de Saint-Sulpice, t. I. XLV.

ceilier de l'Univer-
son sentiment sur la
râces, par le minis-
t. 251.

de Saint-Sulpice,
des pauvres, t. II.

provincial des Mi-
n'il fait de la doc-
t., t. II. 591. Public
Olier, t. I. XXIX.
t le véritable auteur
IX.

de Vence; le père
détermine à accepte
même temps il dé-
cette charge, t. I.
que M. Goussier fait
ses premières dis-
S'emploie à
l'un siège (1744-45)
441. 442.

RE. Religieuses de
rées à Paris pendant
ques, t. II. 125.

nt]. Prieuré que
généreusement pour
M. Olier, t. I. 572.

des premiers sé-
girard, t. I. 556.

(François de), archevê-
miné par les Jansé-
Jansénisme confondu
er, Jésuite; oblige
er sa Censure, t. II.
gret la Bulle d'In-
adanne les cinq pro-
Ordonne nonobstant
le M. Olier, de re-
énistes dans la con-
propagation de la Foi
tte ordonnance, puis
et défend même de
à la place de direc-
te à la Reine et au
en voulant mainte-
nes, 168. Provoque
on de la congréga-

orin], lettres anto-
r, conservées au
nt-Sulpice, t. I. XLV.

GOURNAY, voyez *Rousseau*.

GRAMMONT, réforme monastique
au XVII^e siècle, t. I. XVII.

GRAMONT [le maréchal de], t. II.
125.

GRANDET, prêtre, compose des vies
manuscrites de plusieurs prêtres de
son temps, t. I. L. Rapporte quelques
guérisons attribuées à M. Olier, t. II.
527.

GRANDIN quitte la chaire de phi-
losophie du collège des Grassins, que
M. Blanlo occupe après lui, t. II. 285.

GRANDS, voyez *Passion* [confrérie
de la] instruction sur l'usage de la
grandeur, par M. Olier, t. I. 603 et
suiv. M. Olier fait honorer DIEU par
les grands. 608. 609.

GRANDVAL, ami de M. Olier, t. II.
54.

GRANRI, Anne Auger, page du
duc d'Orléans, sa mort édifiante, t. I.
500. 534. 555.

GRÈCE, projet d'un séminaire en
Grèce, proposé par le Nonce à
M. Olier, t. II. 389.

GRÉGOIRE [saint] le Grand. M. Olier
le voit dans un songe mystérieux,
t. I. 58. Sa dévotion pour ce saint, il
la communique au séminaire de S.-
Sulpice, t. II. 222. 223.

GRENOBLI M. Olier s'y arrête, t.
II. 12. A l'immaturation de ce qu'on avait
practiqué à Saint-Sulpice, on fait à
Grenoble une réparation magnifique
à Notre-Seigneur, qui avait été ou-
tragé dans le très-saint Sacrement,
t. II. 46. L'évêque de Grenoble, Pierre

Scarron, demande M. Olier pour co-
adjuteur, 463.

GRIGNON de Montfort: le jour où il
entre au petit séminaire de Saint-Sul-
pice, on récite le *Te Deum* à la prière
du soir, t. II. 311. Son respect pour
M. Olier; il fait le catéchisme aux en-
fants de la paroisse, 271. Est envoyé
en pèlerinage à Chartres au nom du
séminaire, 227.

GRIMALDI [le cardinal], archevê-
que d'Aix, offre la conduite de son
séminaire à M. Olier, t. II. 371. 399. 400.

GUERRE DE PARIS. [première]
M. Olier durant cette calamité exhorte
son peuple et ses ecclésiastiques à la
pénitence, t. II. 49. Il procure des se-
cours à ses paroissiens, 50. Il fait re-
chercher toutes les familles réduites
à l'indigence, 51. Va à Saint-Ger-
main, et y fait une quête, 53. 54.
Dispense générale de l'abstinence
pour les habitants du faubourg, 55.
Il relève les familles ruinées, 56.
S'efforce de bannir les désordres in-
roduits par la guerre, 58. — Seconde
guerre de Paris: il écrit à la Reine
pour lui demander la cessation de ce
fléau, 95. Offre un asile aux pauvres
filles de la campagne, 97. Ouvre un
asile aux religieuses réfugiées à
Paris, 98. 99.

GUILLEBERT, professeur de philo-
sophie au collège des Grassins, t. II.
283.

GUISE [le duc de], assiste à la
cérémonie de la pose de la première
pierre de la nouvelle église de Saint-
Sulpice, t. I. 589. Voyez *Isabelle d'Or-
léans*.

H.

HABERT [Isaac], évêque de Vabres,
prononce l'oraison funèbre de la prin-
cesse de Condé, t. II. 84. Rédige la
lettre des évêques au Pape, pour de-
mander la condamnation des cinq
propositions de Jansénius, 161.
Prêche au séminaire de Saint-Sul-
pice le jour de l'institution des pro-
messes cléricales, et hérit, au nom et
de la part de l'assemblée générale

du clergé de France, l'œuvre nais-
sante du séminaire, 214. Introduit
dans l'assemblée un prêtre de Saint-
Sulpice, qui vient offrir des exemplai-
res du Mémoire de M. Olier sur les
séminaires, 333.

HACHES [François], docteur en
théologie, t. II. 463.

HAIE [de la], orfèvre du Roi, an-

en propriétaire de la maison d'Issy, t. II. 348.

HALLIER, envoyé à Rome pour solliciter la condamnation du Jansénisme ; M. Olier contribue aux frais de son voyage, t. II. 162. M. Olier accusé d'avoir fait un complot avec ce docteur, pour empêcher que le *Jansénisme confondu* ne fût censuré par l'archevêque de Paris, 185.

HAMEL (Henri du), curé de Saint-Merri, rétablit la pénitence publique, t. II. 144. 145. Distingue quatre ordres de pénitents, 146. Excès de ces pratiques, 147.

HANGEST (le petit), terre appartenant à la maison Olier, t. I. 29.

HARCOURT [collège d']. M. Olier y étudie la philosophie, t. I. 17.

HARDI [Jacques], disciple de M. Olier, est établi supérieur des prêtres du Calvaire, au Mont-Valérien, près Paris, t. II. 448.

HARDIVILLIERS, archevêque de Bourges, invite M. du Ferrier à venir travailler dans son diocèse, t. II. 297. 405.

HARLAY [François de], archevêque de Rouen, félicite la petite compagnie de missionnaires dont M. Olier fait partie, t. I. 220.

HAUTESERRE, professeur de droit à Toulouse, t. II. 340.

HAYRE. Guérisons opérées dans l'hôpital de cette ville, par les mérites de M. Olier, t. II. 524 et suiv.

HAYNEUVE [le père], Jésuite, approuve M. Olier dans le dessein qu'il lui propose de s'établir à Vaugirard, t. I. 517.

HÉRBRÉE [d'], prêtre de la communauté de M. Olier, t. II. 516.

HÉRCULAIs [Marie de Valernot, dame d'], t. II. 12. 36. 37.

HÉRÉSIES : se sont toujours glissées dans l'Eglise, sous le masque de la réforme, t. II. 159.

HERMANT [Godefroi], parait être l'auteur de l'Histoire ecclésiastique du XVII^e siècle, citée dans cette Vie, t. I. XLII.

HERSE [la présidente de], parente de M. Olier ; zèle de cette dame pour la sanctification des prêtres, t. I. 211. 212. Assiste des religieuses réfugiées à Paris, t. II. 125.

HILAIRE [saint], de Poitiers. M. Olier procure l'élevation de ses reliques, t. II. 472. Note sur cette élévation, 498. Relique donnée au chapitre de Saint-Hilaire de Poitiers, 499.

HILARION de Nolay, religieux du tiers-ordre de Saint-François, rapporte la prédiction de Saint-François de Sales sur M. Olier, t. I. 11. 12. Estime qu'il fait de la doctrine de M. Olier, t. II. 391.

HILLERIN, curé de Saint-Merri, se retire à Port-Royal, et laisse sa cure à M. du Hamel, t. II. 145.

HOANDRON, Iroquois, qui tranche la tête à M. Le Mattre, et dans la suite se convertit, t. II. 444.

HOSPITALIÈRES de Saint-Joseph de la Flèche. Voyez *Dauversière* [de la] ; sont établies par ce dernier, t. II. 516. M. Olier, avant sa mort, signe le contrat qui leur donne l'hôpital de Ville-Marie, 517. Leur établissement à Montréal est le fruit d'un miracle opéré par M. Olier, 521. Les Hospitalières de Ville-Marie éprouvent encore l'assistance de M. Olier après sa mort, 521. 522. 523.

HOUMAIN, de Sainte-Marie, vient se joindre aux solitaires de Vaugirard. t. I. 341 ; sa générosité dans les réclamations excessives de M. de Fiesque, 572. Son zèle pour l'établissement de la Miséricorde, t. II. 103. 104. 125. 126.

HUDON, prêtre, est présent à la conférence de M. Olier avec le père des Mares, t. II. 156.

HUMILITÉ. Exemples de cette vertu que M. Olier donne à ses disciples, t. II. 251. Il ne veut pas qu'ils parlent mal d'eux-mêmes sous prétexte de s'humilier, 252.

HUREL, docteur en médecine, atteste une guérison opérée par M. Olier, t. II. 525.

HU
truits

HU
de Va
marqu
rieure
voyé

IGN
essaie
M. Olier
t. I. 2

IL
sur la
minist

ILL

ILL
Moulti

ILP
158 et

IM
ignor

IND
tolique
t. II. 4
de Sai
de Sian

INST
de l'Or

INT
intérieu

INT
intérieu

INT
de l'In

JAC
ractère
t. I. 5

JAC
Reine
cure d
520. t.

JAC
voyez

M. Olier, 286. Lettre de M. Olier sur cette hérésie, 137 et suiv. Les Jansénistes accusent M. Olier de faire un schisme et d'être Pélagien, 144. Effet du Jansénisme, refroidissement pour la sainte communion, 148. Voyez *Pénitence publique*. Combien le Jansénisme influait sur les mœurs, 160. Les Jansénistes essaient de s'ingérer dans le gouvernement du séminaire, 299. D'établir l'Oratoire dans le faubourg Saint-Germain, 300.

La Sorbonne se dispose à examiner les propositions qui lui sont dénoncées par le syndic. Quelles étaient ces propositions, t. II. 184.

On pense à recourir au saint-siège, M. Olier se propose d'entreprendre le voyage de Rome, 161. Les évêques demandent au Pape cette condamnation, 161. Onze évêques s'opposent à la demande de leurs confrères, 339. Zèle de M. Olier pour faire signer la lettre des évêques, 162. Il fournit aux frais de voyage et de séjour des trois députés catholiques qui sont envoyés à Rome, 162.

Le Jansénisme est condamné : douleur de M. Olier envers les Jansénistes, 165. 164. Ils veulent s'emparer de la congrégation de la *Propagation de la Foi*, pour répandre leurs erreurs, 165. M. Olier fait échouer ce dessein, 166 et suiv. Voyez *Propagation de la Foi*. Affaire du duc de Liancourt, 169. Haine des Jansénistes pour la mémoire de M. Olier, 171. 172. M. Olier, pour préserver son séminaire et sa société de toute erreur, ne veut pas qu'on y suive de sentiments singuliers, ni qu'on en dispute, 286. 287. Il exige qu'on se sépare de tout ecclésiastique suspect dans la foi, 288. Les Jansénistes s'efforcent de le faire passer pour un visionnaire, 299. 300.

JACJAC. M. Olier y fait prêcher une mission, t. II. 425.

JEAN [saint] l'Évangéliste, patron du séminaire et de la compagnie de Saint-Sulpice; raison de ce patronage t. II. 206. 207.

JEAN [frère] Blondeau, domestique du père Bernard, combien il exerçait la patience de son maître, qui le surnomme de *la Croix*, t. I. 335. Seconde M. Olier dans la dispensation des au-

mônes et le soin des pauvres de sa paroisse, t. I. 504. t. II. 50. 51. 52. 56. M. Olier le charge de meubler une maison d'asile qu'il ouvre aux filles de la campagne, réfugiées à Paris, 97. Frère Jean fréquente Port-Royal-les-Paris, pour y entendre M. Singlin; M. Olier l'en éloigne, t. II. 140. 141. Le frère assiste à une réunion de piété pour le Canada, 449. Il est tenté d'abandonner le service des pauvres, M. Olier connaît surnaturellement cette tentation et la dissipe, 507. 508.

JÉsus, [compagnie de] suscitée de Dieu pour détruire les hérésies, et prêcher la foi à tous les peuples, t. I. XII. M. Olier attribue aux pères de cette compagnie, établie sur sa paroisse, les conversations qui s'y opéraient chaque jour, t. I. 481. Les Jésuites de Québec assistaient spirituellement la colonie de Montréal dans ses commencements, t. II. 456. Témoignages rendus à M. Olier par des écrivains de cette compagnie, t. I. XXXVI.

JOIE [Notre-Dame de Toute], pèlerinage particulièrement cher à M. Olier, t. I. 194. t. II. 29. Origine de ce lieu de dévotion, t. I. 226.

JOSEPH [saint], patron du séminaire et de la compagnie de Saint-Sulpice; pourquoi? t. II. 209.

JOSEPH [le père dom Pierre de Saint-] Feuillant, M. Olier le prie de discuter en présence du duc et de la duchesse de Liancourt, les points controversés entre les Jansénistes et les docteurs orthodoxes, t. II. 155 et suiv. Il publie une relation de cette conférence, 159.

JOSEPH [sœurs de Saint-], suscitées au XVII^e siècle, pour l'éducation de la jeunesse, t. I. XVII.

JOURNÉE CHRÉTIENNE : idée de cet ouvrage de M. Olier, t. II. 392.

JOLLY, troisième supérieur-général de la Mission, t. II. 176.

JOLY [Claude], reçu à la communauté de Saint-Sulpice, t. I. 452. Prêche sur le sacrilège commis en 1648, t. II. 41.

JOU
Saint-
Clisson

JOU
Rouen
pas, t.

JOU
cices à
JUL

LAB
siècle,
L'Éloge

LA
Donne
Hilaire
à com
LI.

LAL
à la m
Léber
ments
t. II. 4
un dir
Sulpic

LAN
l'abbé

LAN
M. OI

LAN
Sulpic
église
fication
sénist

LAN
de M.
Anger
clercq

LAN
fréque
pièce,
veur

M. OI
de l'a
rectio
obéiss
II es
M. B

des pauvres de sa
t. II. 50. 51. 52.
charge de meubler
le qu'il ouvre aux
Espagne, réfugiées à
Jean fréquente Port-
pour y entendre
Olier l'en éloigne, t. II.
e assiste à une réu-
r le Canada, 449. Il
onner le service des
r connaît surnaturel-
ation et la dissipe,

gnie de] suscité de
uire les hérésies, et
ous les peuples, t. I.
tribue aux pères de
, établie sur sa pas-
ions qui s'opéraient
481. Les Jésuites de
nt spirituellement la
éal dans ses commen-
Témoignages rendus
s écrivains de cette
XXXVI.

ame de Toute], pé-
ulièrement cher à
4. t. II. 29. Origino
tation, t. I. 226.

patron du séminaire
ie de Saint-Sulpice;
409.

ere dom Pierre de
, M. Olier le prie de
nce du duc et de la
court, les points con-
Jansénistes et les
pxes, t. II. 155 et
he relation de cette

de Saint-], suscitées
pour l'éducation de
XVII.

TIENNE : Idée de cet
lier, t. II. 392.

ne supérieur-géné-
t. II. 176.

, reçu à la commu-
Sulpice, t. I. 452.
acrilège commis en

JOVIN, les religieux de l'abbaye de
Saint-Jovin s'emparent du prieuré de
Clisson, t. I. 543. 546.

JOYEUSE [le cardinal de], établit à
Rouen un séminaire qui ne réussit
pas, t. I. 274.

JUBILÉ. M. Olier en fait les exer-
cices à Lyon, t. II. 177.

JULLY [abbaye de]. M. Olier con-

tribue au dessein qu'on avoit d'en
faire un séminaire. Elle demeure tou-
jours simple collège, 281. 405.

JULIEN [Saint-] de Brioude [chapi-
tre de]. M. Olier en est reçu chanoine
honoraire, t. I. 20.

JURE [le père Saint-], Jésuite, ami de
M. Olier, approuve le dessein de com-
mencer un séminaire à Vaugirard,
t. I. 317. 432.

L.

LABADIE, illuminé fameux du XVII^e
siècle, t. I. 247.

LABRUNIE [le père], Jésuite, fait
l'éloge de M. Olier, t. II. 474.

LA CHETARDIE, [Joachim Trotti de]
donne diverses reliques de saint
Hilaire de Poitiers, t. II. 500. Grandet
a composé une notice sur lui, t. I.
LI.

LALANE, ardent Janséniste, assiste
à la mort l'évêque de Valence, M. de
Léberon, t. I. 492. Inspire ses senti-
ments à l'abbé d'Aubigny son élève,
t. II. 183. Blâme celui-ci d'avoir pris
un directeur au séminaire de Saint-
Sulpice, 186.

LANCELLOT [Claude], se laisse séduire
l'abbé de Saint-Cyran, t. I. 224.

LANGLOIS [Antoine], fait l'éloge de
M. Olier, t. II. 503.

LANGUET DE GERGY, curé de Saint-
Sulpice, achève de bâtir la nouvelle
église paroissiale, t. I. 391. Sa justi-
fication contre les critiques des Jan-
sénistes, 626. 627.

LANIER [Gu], abbé de Vaux, ami
de M. Olier, qu'il reçoit chez lui à
Angers, t. I. 504. Son zèle pour le
clergé de ce diocèse, t. II. 404.

LANTAGES [Charles-Louis de]. Il
fréquente le séminaire de Saint-Sul-
pice, combien il est touché de la fer-
veur qu'il y remarque, t. II. 273.
M. Olier l'éprouve long-temps avant
de l'admettre au séminaire, 259. Cor-
rection qu'il lui fait, 240. Aveugle
obéissance de M. de Lantages, 323.
Il est formé aux cérémonies par
M. Bourdoise, 259. Il se dépouille de

son prieuré pour satisfaire M. de Fies-
que, t. I. 573. Générosité de M. Olier, t.
II. 3. M. de Lantages est établi supérieur
du séminaire du Puy, 378. Il est nom-
mé grand-vicaire, et quitte cette
charge sur les instantes prières de
M. Olier, 379. 401. Il compose la Vie
de la mère Agnès, t. I. 101.

LAQUAIS. M. Olier établit un caté-
chisme pour les laquais, t. I. 456.

LARGENTIÈRE, en Vivarais, M. Olier
y fait prêcher une mission, t. II.
425.

LARRI [Le], près d'Orléans, M. Olier
s'y arrête, t. II. 454.

LASCARIS D'URFÉ, évêque de Li-
moges, t. II. 364. 398. 396.

LAUMER [abbaye de Saint-], do
Blois, t. II. 405.

**LAVAL MONTMORENCI DE MONTI-
GNY**, désigné vicaire-apostolique,
pour les Indes-Orientales, t. II. 411.

LAZARE. Conférence de Saint-
Lazare, voyez *Conférence*.

LEGLAI, voyez *Claude*.

LECHINSKA [Marie], reine de France,
visite à Issy le cardinal de Fleury qui
y était malade, t. II. 350.

LEMAITRE [Nicolas], évêque de
Lombes, parait avoir été précepteur
de M. Olier, t. I. 18.

LEMOINE [Alphonse], professeur de
Sorbonne, t. II. 185.

LÉON [le père], Carme, t. II. 107.

LEROI [Philippe], confesseur d'Anne
d'Autriche, t. II. 465.

LESCHASSIER (François), prêtre de Saint-Sulpice, auteur de la Vie de M. Olier, publiée par le père Giry, t. I. XLIX. Ses lettres manuscrites, XLIII.

LESCHASSIER [madame et mademoiselle], se dévouant au service des malades, t. I. 504. Mademoiselle Leschassier, d'après la décision de M. Olier, garde le célibat au milieu du monde, 615. Son zèle, 634.

LESCURE [de], supérieur des prêtres du Calvaire, au Mont-Valérien, t. II. 448.

LETOURNOIS, docteur en médecine, atteste une guérison attribuée à M. Olier, t. II. 525.

LÉVÊQUE (René), formé à la solitude d'Avron, par M. Olier, t. II. 524. 567. Etablit la communauté de Saint-Clément, 568. Notice sur M. Lévéque, 596. 597.

LIANCOURT : La duchesse de Liancourt assiste les religieuses réfugiées sur la paroisse de Saint-Sulpice, t. II. 125. Le duc de Liancourt d'abord bon paroissien, se jette ensuite dans le Jansénisme, par complaisance pour sa femme. M. Olier leur propose une conférence; ils mettent pour condition que le père des Mares y disputera, t. II. 155. 544. Le duc et la duchesse se rendent pour cela au Presbytère de Saint-Sulpice, 156. Prennent l'un et l'autre la défense du père des Mares, dont M. Olier démasquait les artifices, 157. 158. La conférence est rompue, M. de Liancourt se saisit des actes, 159. Le duc et la duchesse font construire pour leur propre usage, un ermitage à Port-Royal-des-Champs, 147. Ils reçoivent dans leur hôtel, à Paris, les beaux esprits de la secte, 155. Contribuent puissamment à accréditer le Jansénisme à Paris, 164. Craignant qu'on ne leur refusât les sacrements à Saint-Sulpice, ils demandent et obtiennent par précaution la permission de se confesser ailleurs qu'à leur paroisse. 187. M. Picoté doutant si le duc ne persévérerait pas dans les mêmes sentiments, et lui demandant un délai de quelques jours avant de l'absoudre, le duc se plaint partout qu'on l'a excommunié pour cause de Jan-

sénisme, 169. Arnauld prend sa défense, 170. Lettre du père Annat sur ce sujet, 188. Le duc et la duchesse demeurèrent attachés au Jansénisme. Ils sont assistés à la mort par le père des Mares, 185. 185.

LIESSE [Notre-Dame de]. Origine de ce pèlerinage, t. I. 73. M. Olier s'y rend en dévotion, 85. Vœu à Notre-Dame de Liesse, l'occasion de la conversion de M. de Quériolet, 255. M. Olier entreprend ce pèlerinage après avoir été délivré d'une affaire épineuse, t. II. 505. Grâce qu'il y reçoit, 504. Française Fouquet va à Liesse, t. I. 240.

LIGNY (Jean de), parrain de M. Olier, t. I. 2.

LIGUORI [saint Alphonse de], son sentiment sur la distribution de toutes les grâces, par le ministère de Marie, t. II. 522.

LIMOGES. Etat de ce diocèse lorsque M. Olier le traversa en 1647, t. II. 565. Etablissement du séminaire de cette ville, 564. Le séminaire de Limoges opposé au Jansénisme, 596. Clarettes de Limoges, unies de prières avec le séminaire de Saint-Sulpice, 525.

LIONNE, [de] ambassadeur à Rome: l'improbation que d'après lui le Pape aurait donnée à la conduite de M. Picoté, est fondée sur un faux exposé, t. II. 187.

LIONS [Des], auteur Janséniste d'un ouvrage intitulé *Journaux*, t. I. XLIII. Il parait être sincère, t. II. 540.

LIVRES. M. Olier établit pour ses paroissiens une librairie cloiste, t. I. 470.

LONGUEIL, prêtre de Saint-Sulpice, t. II. 527.

LONGUEVILLE [Le duc de], enfermé à Vincennes, par Mazarin, t. II. 78. Rentre dans la capitale aux acclamations des Parisiens, 85.

LOREAU [le]. M. Olier s'y retire avec les compagnons de son zèle, t. I. 285. M. Bourdoise vient les visiter, 221. 222.

LORETTE [EN ITALIE]. Précis de la translation de cette sainte maison,

t. I. 56. P. après M. Olierina y est

Lon de ce en gr descrit chrét prése t. I. 5

Lou Quéri tant a Quéri de F

Lou son or

Lou coadj Fait t après mérit piété t. II. porter Calvin

Lou intéré t. I. 1 lève e assiste jour comm par s. M. O clare même blasp de n grâce sévèr le cot par l

M. con,

M. trice

t. i. 34. 35. Preuves de ce fait, 35. 36. Présents que Louis XIII y envoie après la naissance de Louis XIV, 227. M. Olier étant malade s'y rend en pèlerinage, 25. Il y est converti, 26. Il y est guéri, 27.

LORETTE A ISSY. Construction de cette chapelle, t. ii. 349. Elle est en grande vénération au séminaire; description qu'en a fait un poète chrétien, 350. On y voyait une représentation du vœu de Louis XIII, t. i. 227.

LOUDUN [possession de]. M. de Quériolet est converti en assistant aux exorcismes, t. i. 256. Voyez *Quériolet*. MM. Picoté, Meyster et de Foix vont à Loudun, 255.

LOUIS [séminaire de saint] à Paris, son origine, t. ii. 368. 398.

LOUIS XIII nomme M. Olier à la coadjutorerie de Châlons, t. i. 215. Fait rendre au père de Condren, après sa mort, les honneurs qu'il méritait, 276. 277. Témoigne sa piété envers sainte Anne d'Auray, t. ii. 29. Soumet le Vivarais, pour porter le dernier coup à l'hérésie de Calvin en France, 415.

LOUIS XIV. M. Olier prend un vif intérêt à la naissance de ce prince, t. i. 199. Combien il désire qu'on l'élève chrétiennement, 200. Louis XIV assiste à l'office à Saint-Sulpice, le jour anniversaire de sa première communion, t. ii. 85. Il fait adopter par sa maison la protestation de M. Olier contre les duels, 114. Déclare sa majorité, et rend des édités mémorables contre les duels et les blasphèmes, 116. 117. Fait serment de ne point accorder de lettres de grâce aux duellistes, 118. Ce moyen sévère était nécessaire pour arrêter le cours du mal, 152. 153. Confirme, par lettres patentes, l'établissement

du séminaire de S. Sulpice, t. i. 576; écrit à Rome pour faire approuver cette société, 552. Seconde M. Olier dans l'établissement des religieuses de la Miséricorde à Paris, 125. 126. Protège M. Chanslergue, 598. 599. Nomme un évêque pour Montréal, 441. Demande la chasuble de M. Olier pour la cérémonie du mariage de la reine d'Espagne, t. i. 64.

LOUIS XV assure M. Conturier, supérieur de Saint-Sulpice, que le bâtiment du séminaire ne sera point démolli de son vivant, t. ii. 226; vient trois fois à Issy pour y visiter le cardinal de Fleury, qui y était malade, t. i. 350.

LOTTERIE de Saint-Sulpice, destinée à procurer des fonds pour l'achèvement de l'église paroissiale, t. i. 627.

LUCAS, prêtre de la Mission, habile dans la controverse; estime que M. Olier fait de son savoir, t. i. 460.

LUGON. Séminaire-collège de Lugon, t. i. 405.

LUDE [M. de], Evêque d'Albi, attire M. du Ferrier dans son diocèse, t. ii. 297.

LUTHÉRIENS. Voyez *Protestants*.

LUXEMBOURG [Palais du]. Construction de cet édifice, t. i. 587.

LUYNES [M. et Mme de], favorables aux nouvelles erreurs, t. i. 653. t. ii. 544. Font construire un ermitage à Port-Royal, t. ii. 147.

LYON. M. Olier y étudie chez les Jésuites, t. i. 9. Chartreuse de Lyon, 16. Cette ville n'avait point encore de séminaire lorsque M. Hurtevent y établit celui de Saint-Irénée, 406. Désir que M. Olier avait d'en procurer un à cette ville, t. ii. 404. Il fait à Lyon les exercices du Jubilé, 177.

M.

MACON. Collège-séminaire de Macon, t. i. 405.

MADELEINE de la Trinité, fondatrice de l'ordre de la Miséricorde;

M. Olier lui conseille de se démettre de sa charge, t. ii. 14. 15. Elle se démet en effet, 16. Vient à Paris, triomphe des obstacles qui s'opposaient à l'établissement de ses filles,

105. 104. 126. M. Olier, son directeur, l'exerce à la mortification, 105. Mémoires sur cette sainte fille, t. I. XLII.

MADELINE de Saint-Jean-Baptiste. Voyez *Busay*.

MADRY, chirurgien, atteste une guérison opérée par les mérites de M. Olier, t. II. 521.

MAGIE. Combien elle était accréditée dans Paris, t. I. 450. 451.

MAGLOIRE [séminaire de Saint-], ouvert vingt-deux ans après sa fondation, t. I. 364. N'a que de faibles commencements en 1642, 366.

MAGNAC. Etablissement de Magnac, formé par M. Olier, t. II. 385.

MAILLARD, disciple de M. Olier; portrait qu'il fait de M. Bourdoise, t. I. 209. Envoyé à Nantes par M. Olier, t. II. 366.

MAILLET, sœur Hospitalière de Ville-Marie; M. Olier lui apparaît, t. II. 522. 523.

MAISON [de], branche de la famille Olier, t. I. 2.

MAISONNEUVE [Paul de Chamédi de] s'offre pour conduire l'expédition de Montréal, t. II. 435. 456. Repasse en France pour chercher des recrues, 459. Revient en France pour solliciter l'établissement d'une communauté ecclésiastique dans l'île de Montréal, 443.

MAITRE [LE], prêtre de Saint-Sulpice, décapité par les Iroquois, t. II. 445. 444. Circonstances de sa mort, 449. 450.

MAITRE [LE] *des exercices*, ouvrage inédit de M. Olier, t. II. 394.

MAITRES ET MAITRESSES D'ÉCOLE. M. Olier les assemble et les instruit de leurs devoirs, t. I. 458. Association pour demander à Dieu de saints maîtres d'école, t. II. 270. Dieu en suscite, 270. 271.

MALADES. Règlement que M. Olier prescrit à ses prêtres, touchant l'assistance spirituelle des malades, t. I. 436. Il rétablit dans sa paroisse la con-

frérie pour les malades indigents, 505. Engage les dames à servir elles-mêmes les malades, 504. Établit pour cela les filles de la Charité sur sa paroisse, 504. 505.

MALADIES de M. Olier, t. II. 452 et suiv. Dieu prépare M. Olier à sa dernière maladie, 455. Il est frappé d'apoplexie, 456. Son courage admirable, 457. Sa douceur dans cet état, 458. Sa soumission à la volonté de Dieu, 459. 460. Son esprit de sacrifice, 461. 462. 463. Il demande un instant sa guérison; se repent aussitôt de cette prière, 476. 477. Sa dévotion au mystère de la Résurrection, 478. Il soupire vers le ciel, 479.

MALSHERRES, famille alliée à celle de M. Olier, t. I. 28.

MANSÉ [Jeanne]. Elle consulte Marie-Rousseau, t. I. 527. S'offre pour servir la colonie de Montréal; part, t. II. 456. Rend compte des difficultés de cette entreprise, 459. Incapable d'agir après une chute, elle revient en France, et obtient sa guérison au tombeau de M. Olier, 516 et suiv.

MANS. Séminaire-collège du Mans, t. I. 403.

MANTES. M. Olier y prêche une mission, t. I. 220. 246.

MARCAUMONT, évêque de Châlons. Voyez *Clausse*.

MARCHEPROY [Mission de], t. I. 211.

MARES [le père Toussaint des], de l'Oratoire; il est séduit par l'abbé de Saint-Cyran, t. I. 225. La Régente lui fait interdire la chaire, t. II. 142. Le comte de Brienne lui ôte la place de précepteur de ses enfants, 155. Après la fin de la régence, il est invité à prêcher le Carême à Saint-Merri; M. Olier écrit à la Reine-mère, qui fait interdire la chaire à cet orateur, 142. 145. Il déclame contre M. Olier, qui regarde les cinq propositions de Jansénius comme déjà condamnées, et qui veut qu'au séminaire on les tienne pour telles, 286. Le père des Mares public contre M. Olier sa *Remontrance chrétienne*; idée de cet écrit, 152. 153. Il est reçu à

l'hôte
155
aux
de S
avait
douté
des M
refuse
Sa c
clausé
donne
159.
Rome
sition
Il ose
saint
fondé
184.

MA
maiso
homme
nom à
548.

MA
valide
rossie
établi
Autre

MAI

MAI
ricre
porte
M. Le

MAI
gulière
nages
visite
que D
M. O
renou
destin
fourni
en 16
12. No
191. 13

MAI
t. I. 22

MAI
pélerin

MAI
rinage
cette

lades indigents, 505.
 es à servir elles-
 es, 504. Établit pour
 a Charité sur sa pa-

M. Olier, t. II. 452
 spare M. Olier à sa
 , 455. Il est frappé
 Son courage admi-
 rable dans cet état,
 son à la volonté de
 Son esprit de sacri-
 463. Il demande un
 on ; se repent aussî-
 e, 476. 477. Sa dé-
 e de la Résurrection,
 ers le ciel, 479.

famille alliée à celle
 28.

ne]. Elle consulte
 t. I. 327. S'offre pour
 de Montréal ; part,
 compte des difficultés
 ise, 459. Incapable
 chute, elle revient
 obtient sa guérison au
 Olier, 516 et suiv.

re-collège du Mans,

Olier y prêche une
 D. 246.

r, évêque de Châ-
 esse.

[Misslon de], t. I.

e Toussaint des], de
 séduit par l'abbé de
 I. 225. La Régente
 la chaire, t. II. 142.
 eune lui ôte la place
 e ses enfants, 155.
 a régence, il est in-
 e Cardue à Saint-
 r écrit à la Reine-
 entendre la chaire à
 2. 145. Il déclame
 qui regarde les cinq
 sensés comme déjà
 lui veut qu'au sémi-
 ne pour telles, 286.
 ares publie contre
 ontrance chrétienne ;
 152.153. Il est reçu à

l'hôtel de Liancourt, son protecteur, 155. Le duc et la duchesse le mettent aux prises avec le père Don Pierre de Saint-Joseph, que M. Olier leur avait proposé pour éclaircir leurs doutes sur le Jansénisme, 155. Le père des Mares, interpellé par M. Olier, refuse de s'expliquer nettement, 456. Sa conduite artificieuse, 457. Conclusion de la conférence, 158. Il donne des explications après-coup, 159. Le père des Mares est envoyé à Rome pour défendre les cinq propositions ; il parle devant le Pape, 165. Il ose soutenir que la béatification de saint François de Sales était mal fondée, 179. Il est exclu de l'Oratoire, 184. Sa mort, 185.

MARGERITE DE VALOIS achète une maison à Issy, où elle attire les hommes de lettres ; elle donne son nom à une rue du village d'Issy, t. II. 548.

MARIAGES. M. Olier recherche et valide les mariages nuls de ses paroissiens, t. I. 514. Règlement qu'il établit touchant les mariages, 514. Autre sur la même matière, 610.

MARIE. Voyez [sainte] *Vierge*.

MARIE DE L'INCARNATION, supérieure des Ursulines de Québec, rapporte les circonstances de la mort de M. Le Maître, t. II. 449. 450.

MARIE DE VALENCE ; estime singulière que les plus saints personnages font de sa vertu ; M. Olier la visite, t. I. 177. 178. Union de grâce que Dieu forme entre sa servante et M. Olier, 178. 179. Elle prie pour le renouvellement du clergé ; connaît la destinée de M. Olier, 179. M. Olier fournit à ses besoins, 180. Il la visite en 1647. Elle meurt peu après, t. II. 12. Note sur cette sainte veuve, t. I. 191. 192.

MARIE [Gilles], disciple de M. Olier, t. I. 296.

MARMOUTIERS. M. Olier y va en pèlerinage, t. II. 50.

MARSEILLE. M. Olier y va en pèlerinage, t. II. 14. 57. Il prêche dans cette ville ; fruit de ses discours, 17.

MARTRAU [Michel], changeur, ancien propriétaire de la maison d'Issy, t. II. 548.

MARTEL [madeloiselle], institutrice de l'Instruction au Puy, t. I. 619.

MARTIAL [saint]. M. Olier vénère son tombeau à Limoges, t. II. 565. Grâce qu'il y reçoit, 564.

MARTIN [saint] de Tours ; dévotion de M. Olier pour ce saint ; il visite son église à Tours, t. I. 504. Le considère comme le modèle de la vie commune des pasteurs, 447. Visite plusieurs fois ses reliques, t. II. 51. Association de prêtres entre le séminaire de Saint-Sulpice et le chapitre de saint Martin, 219. 220. Dévotion du séminaire de Saint-Sulpice pour saint Martin, 221.

MARTIN [Saint-], abbaye de Prémontre au diocèse de Laon, M. Olier vient y vénérer une relique de saint Laurent, t. II. 26.

MARTIN, frère servant du père de Condren ; réponse remarquable que lui fait ce dernier, t. I. 274.

MASSOULIÉ [le père], théologien, écrit à M. Leschassier sur l'apparition de la mère Agnès, t. I. 110. 112.

MACNOU, missionnaire du XVII^e siècle, t. I. XVI.

MAUPAS [Henri de], évêque du Puy ; éloge qu'il fait de M. Olier, t. I. 125. 155. Admire les effets de la grâce qui accompagnent une prédication de M. Olier, t. II. 576. Lui donne la conduite de son séminaire, 577. Demande M. de Lantages pour en être supérieur, 578. Nomme ce dernier son grand-vicaire, M. Olier oblige M. de Lantages à quitter cet emploi, 579. M. de Maupas offre son siège à M. Olier, 416. 417. Veut le secourir pour la mission générale des Cèvennes, 416. Dilecteur de M. de Maupas avec le comte de Polignac. M. Olier lui conseille de ne point changer d'église, 500. 501. M. de Maupas prononce l'oraison funèbre de M. Olier, 489 et note. Il nomme des commissaires pour informer des miracles attribués dans son diocèse à M. Olier, 551. 552. Il en confirme un dans une lettre, 551

MAUR [Sabl-] les Fossés : origine de ce pèlerinage, t. I. 243. M. Olier s'y retire avec la petite troupe de missionnaires dont il fait partie, 216.

MAUR [Bénédictins de Saint-], leur réforme au XVII^e siècle, t. I. XVII. Témoignages honorables qu'ils ont rendus à M. Olier, XXXIV.

MAUR [Sœurs de Saint-], suscitées au XVII^e siècle, pour l'éducation chrétienne de la jeunesse, t. I. XVII.

MAZARIN [le cardinal Jules], ministre d'État, hâï des grands et du Parlement de Paris, t. II. 47. Déclaré par le Parlement perturbateur du repos public, 49. Il fait enfermer les princes du sang à Vincennes, 78. Les fait transférer de là, à Marcoussis, puis au Havre, 81. Est obligé de sortir du royaume, 84. Dirige néanmoins encore la Régente par ses conseils, 85. Ce ministre accordait les évêchés à la faveur, éloignait saint Vincent du conseil de conscience : M. Olier donne à la Reine des avis sur cette matière importante, 86 et suiv. Le cardinal Mazarin rentre en France, 91. Est obligé de s'éloigner une seconde fois des affaires, 97. Revient de son second exil, 167. Appuie M. Olier qui demandait l'exclusion de deux Jansénistes que M. de Gondy, archevêque de Paris, voulait faire recevoir dans la congrégation de la Propagation de la Foi, 167. L'archevêque refusant de céder, le cardinal, pour obéir à la Reine, supprime enfin cette congrégation, 168. 169. Il supprime aussi la compagnie du Saint-Sacrement, t. I. 134.

MAZARIN, cardinal de Sainte-Cécile, archevêque d'Aix, frère du précédent, refuse de laisser partir pour Paris les religieux de la Miséricorde que M. Olier voulait y établir. Mort subite de ce prélat, t. II. 123, 126.

MAZELLI [Françoise de], religieuse de la Visitation, au Pont-Saint-Esprit, M. Olier la visite en passant, t. II. 15.

MECTILDE du saint Sacrement, Catherine de Bar, t. II. 102, 125, 124.

MÉDAVI [Rouzel de], abbesse de Gomer-Fontaine, t. II. 125.

MÉDICIS [Marie de], femme de Henri IV, bâtit le Luxembourg, t. I. 387.

MÉLLAND [de], famille alliée à celle de M. Olier, 28. Blaise de Mélland veut à M. Olier la maison où le séminaire de Saint-Sulpice fut construit, 540. Requiert le Parlement de saisir les séditionnaires qui avaient expulsé M. Olier de son presbytère, 556. — Victor de Mélland, depuis évêque d'Alet, rapporte un traité de la religion de M. Olier à qui il servait autrefois la sainte Messe, t. II. 264.

MERCIER [Jacques Le], architecte célèbre, que M. Olier charge de bâtir le séminaire de Saint-Sulpice, t. II. 191. Il était le meilleur et le plus solide des architectes de son temps, 225.

MERCERS, château des évêques de Cahors, t. II. 541.

MERLIÈRE [la sœur de], guérie subitement par l'attouchement d'un portrait de M. Olier, t. II. 553.

MERMI [Sabl-], paroisse de Paris. Le père des Mares, prédicateur Janséniste, doit y prêcher le Carême ; M. Olier écrit à la Reine qui fait entendre la chaire à cet orateur, t. II. 142, 145. Voyez *Hamel* (du) ; la paroisse de Saint-Merri affecte une sorte de rivalité avec celle de Saint-Sulpice, 145. *Disciplines* de Saint-Merri, 146. Communauté de M. du Hamel : jugement qu'en porte M. Bourdoise, 182.

MERSENNE [le père], Minime ; ce qu'il dit du grand nombre d'athées qu'il y avait de son temps à Paris, t. I. 485.

MESSE. M. Olier célèbre sa première messe, t. I. 64-65. Sa dévotion pour le saint sacrifice, 161. Il compose son *Explication des cérémonies de la grand-messe de paroisse*, t. II. 259, 260. Fait peindre un tableau pour rendre sensible la grandeur du saint sacrifice, 264. Sa profonde religion pour cet adorable sacrifice ; son respect pour les autels où il est offert, 264. — La sainte messe offerte dans les intentions de la très-sainte Vierge, pratique commune aux prêtres de l'Oratoire, 208. Le Cardinal de Béruille et M. Olier s'étaient en-

gagé
dans
cette

M
préc

M
trait

M
Sour
M O

M
fait p

M
racté

Aide
Dieu

dant
de C

188.
Il do

217.
218.

canon
dren

Il dé
l'entr

mine
qui es

l'état
Note

ter, 5
ms a
font a

M. O
M O

M O
tout d

100. I

M O
périeu

M O
atteste

de la
444.

M O
prêtre

primes
t. I. 45

M O
pitulai

dans l
de la M

de), femme de Henri
embourg, t. I. 587.

— famille alliée à celle
de Meland vend
raison où le séminaire
fut construit, 540.
— événement de saisir les
dépens expulsé M. Olier
re, 556. — Victor de
évêque d'Alet, rap-
la religion de M. Olier
t autrefois la sainte
I.

— (Jacques Le), architecte
M. Olier chargé de bâ-
de Saint-Sulpice, t. II.
meilleur et le plus so-
cettes de son temps,

— (Jean) évêque de
11.

— (sœur de), guérie su-
Pattonnement d'un
Olier, t. II. 555.

— (saint), paroisse de Paris.
— (saint), prédicateur Jau-
y prêcher le Carême ;
à la Reine qui fait un-
ce cet orateur, t. II.
— (saint) par M. Olier, (du) ; la pa-
— (saint) Merri affecte une
té avec celle de Saint-
— (saint) Disciplines de Saint-
— (saint) communauté de M. du
— (saint) qu'en porte M. Bour-

— (saint), Mimie ; ce
— (saint) grand nombre d'adhés
— (saint) son temps à Paris,

— (saint) célèbre sa pre-
— (saint) I. 64.65. Sa dévotion
— (saint) sacrificielle, 161. Il com-
— (saint) munion des cérémonies de
— (saint) de paroisse, t. II. 259.
— (saint) cadre un tableau pour
— (saint) de la grandeur du saint
— (saint) Sa profonde religio-
— (saint) ble sacrificielle ; son res-
— (saint) autels où il est offert,
— (saint) une messe offerte dans
— (saint) s de la très-sainte
— (saint) que commune aux pré-
— (saint) 208. Le Cardinal
— (saint) M. Olier s'étaient en-

— (saint) gagés par vous à l'offrir le samedi
— (saint) dans cette intention ; projet du père
— (saint) Chauronne sur le même sujet, 254.

— (saint) METZ. Mission que M. Meyster
— (saint) prêché dans cette ville, t. II. 545.

— (saint) MEULAN. M. Olier y fait une re-
— (saint) traite spirituelle, t. II. 27.

— (saint) MEULX [M. de], propriétaire de la
— (saint) Source, près d'Orléans, y reçoit
— (saint) M. Olier, t. II. 434.

— (saint) MEVRAS, en Vivarais. M. Olier y
— (saint) fait prêcher une mission, t. II. 425.

— (saint) MEYSTER, missionnaire, son ca-
— (saint) ractère, ses dons, t. I. 164. 165.
— (saint) Aide M. Olier en Auvergne, et là
— (saint) Dieu verse sur lui ses plus abun-
— (saint) dantes bénédictions, 165. Le père
— (saint) de Condren l'envoie en Saïntonge,
— (saint) 188. Notice sur M. Meyster, 189.
— (saint) Il donne lieu à la mission d'Amiens,
— (saint) 217. Il convertit un colonel suédois,
— (saint) 218. 245. Ne prend jamais de va-
— (saint) cances, 279. note. Le père de Con-
— (saint) dren lui apparaît après sa mort, 279.
— (saint) Il déclare que Dieu n'approuve point
— (saint) l'entreprise de Chartres, 298. Déter-
— (saint) mine M. Souart à faire une retraite,
— (saint) qui est l'occasion de son entrée dans
— (saint) l'état ecclésiastique, t. II. 507. 508.
— (saint) Note sur la mort tragique de M. Meys-
— (saint) ter, 544. Il est canonisé par quelques-
— (saint) uns après sa mort, 545. Estime que
— (saint) tout de lui le père Chrysostôme et
— (saint) M. Olier, 546.

— (saint) MICHEL [saint]. Dévotion de
— (saint) M. Olier à ce saint Archange, sur-
— (saint) tout dans les troubles de l'Etat, t. II.
— (saint) 100. 104.

— (saint) MICHEL [la mère de Saint-], su-
— (saint) périeure de la Visitation d'Avignon ;
— (saint) M. Olier la visite en passant, t. II. 17.

— (saint) MICHEL [M. de Saint-], en Canada.
— (saint) atteste une circonstance remarquable
— (saint) de la mort de M. Le Maître, t. II.
— (saint) 444.

— (saint) MIGNAN [Actes de l'église de]. Les
— (saint) prêtres de Saint-Sulpice les font im-
— (saint) primer pour la première fois en France,
— (saint) t. I. 457. 458. 446. 447.

— (saint) MIMATA [de], grand vicarie ca-
— (saint) pitulaire d'Aix, seconde M. Olier
— (saint) dans l'établissement des religieuses
— (saint) de la Miséricorde à Paris, t. II. 126.

— (saint) MINIMÉ. Ils assurent que M. Olier
— (saint) avait embrassé leur l'ers-ordre, t. II.
— (saint) 218. Témoignage qu'ils rendent à
— (saint) ses vertus, t. I. XXXVI.

— (saint) MINIR [Madeleine], devient l'oc-
— (saint) casion d'une guérison opérée par
— (saint) M. Olier, t. II. 545. 596.

— (saint) M^{re} BRIGONIE [ordre de Notre-
— (saint) Dame de la] M. Olier en procure un
— (saint) établissement à sa paroisse, t. II. 102.
— (saint) Circunstances qui précèdent ou ac-
— (saint) compagnent ce événement, 128. 126.

— (saint) MISSION [CONGRÉGATION DE LA].
— (saint) Elle n'est point séparée du clergé,
— (saint) t. I. 75. Les missions des compagnes
— (saint) sont l'objet principal et particulier
— (saint) de sa vocation, 152. 566. S. Vincent
— (saint) établit les vœux simples, pour quoi?
— (saint) 196. Estime de M. Olier pour la con-
— (saint) grégation de la Mission, 207.

— (saint) MYSTÈRES. M. Olier s'exerce aux
— (saint) missions sous la conduite de saint Vin-
— (saint) cent de Paul, t. I. 66. 61. Se prépare
— (saint) à sa première mission d'Auvergne
— (saint) réunit des missionnaires, 79. Ils par-
— (saint) tent pour cette mission, 82. M. Olier
— (saint) se joint, dans une mission, aux prêtres
— (saint) de Saint-Lazare, 107. Désire ardem-
— (saint) ment de retourner en Auvergne ; se
— (saint) prépare pour une retraite à sa seconde
— (saint) mission, 154. Prêchant à une mis-
— (saint) sion prêché au royau de l'hôpital
— (saint) de la Pitié à Paris, 155. Part enfin
— (saint) pour sa seconde mission d'Auvergne,
— (saint) 156. 157. Grâces qu'il y reçoit, 158.
— (saint) Sa vie apostolique, 159. 174. 175.
— (saint) Le père de Condren espère que les
— (saint) missions de M. Olier manqueraient
— (saint) le zèle de l'orateur et celui du clergé,
— (saint) 206. Fruits étonnants des missions
— (saint) de M. Olier, 166. 167. 170. Moyen
— (saint) de rendre la mission utile aux en-
— (saint) fants, 171. Persécutions que M. Olier
— (saint) éprouve dans ses missions d'Au-
— (saint) vergne, 175. 176. Assistance et pro-
— (saint) tection de Dieu sur lui, 176. 177.
— (saint) 182. 184. 186. 187. 205. M. Olier dé-
— (saint) sire de retourner en Auvergne pour
— (saint) y entreprendre de nouvelles missions ;
— (saint) le père de Condren l'en empêche, 187.
— (saint) Mission au-delà de Saint-Germain ;
— (saint) trait d'humilité de M. Olier, 188.
— (saint) Mission d'Amiens, la première qu'on
— (saint) prêché dans une ville considérable,
— (saint) 217. 246. Voyez Moudidier, Manes,
— (saint) Illiers, Chartres. Provinces [les trois].

— M. Olier invite le père Endes à prêcher une mission dans la paroisse de Saint-Sulpice, t. II, 59. Il en ouvre lui-même les exercices, 60. — Missions étrangères : zèle de M. Olier pour en procurer le succès, t. II, 411. Séminaire des Missions étrangères, 412. Effets du zèle de M. Olier pour les missions, 412. 413. — Les missions sont étrangères à l'institut de Saint-Sulpice, 447.

MOLÉ, famille alliée à celle de M. Olier, t. I, 28. Madeleine Molé, grand-mère du fondateur de Saint-Sulpice, 29. Mathieu Molé : parole de ce magistrat à la Reine, qui lui apprend l'emprisonnement des princes à Vincennes, t. II, 78. Il dresse une requête à la princesse de Condé leur mère, pour demander au Parlement leur liberté, 79. M. Olier le prend pour protecteur du séminaire de Saint-Sulpice, 215. Eloge de ce grand magistrat, 216.

MONBERON (Catherine de). Voyez marquise de Feulon.

MONCHU [le père de], après la mort du père de Condren, est le conseil de M. Olier et de ses compagnons, t. I, 298.

MONITEURS. M. Olier recommande la pratique d'avoir un moniteur, t. II, 272.

MONTCHAL [de], archevêque de Toulouse, invite M. du Ferrier à travailler dans son diocèse, t. II, 403.

MONTDIDIER. M. Olier y prêche une mission, t. I, 220. 246. Les *Illuminés* de cette ville participent au bienfait de la mission, 247.

MONTFERRAND, traité de charité de M. Olier, t. II, 25.

MONTGAILLARD : évêque de Saint-Pons, t. I, 558.

MONTIGNY [Servien de] : son zèle pour la sanctification de l'enfance, t. I, 633.

MONTIGNY, voyez *Montmorenci*.

MONTMARTRE. Les trois solitaires de Vaugirard se consacrent à la très-sainte Trinité dans la chapelle des

martyrs, à Montmartre, t. I, 522. 525. Autre consécration en 1645, 541. Association de prières entre l'abbaye de Montmartre et le séminaire de Saint-Sulpice, t. II, 219.

MONTMORENCI [la duchesse de], prie M. Olier d'assister de ses conseils la jeune marquise de Portes, dans la persécution dont elle est la victime, t. I, 616. Elle reçoit mademoiselle de Portes à Moulins, 617. M. Olier visite madame de Montmorenci, à Moulins, t. II, 467.

MONTMORENCI [Laval de Montigny de], nommé d'abord évêque de Montréal, t. II, 441. Puis désigné vicaire apostolique pour les Indes-Orientales, 411.

MONTPEIROUX. M. Olier y est reçu avec honneur par le seigneur d'ulieu, t. II, 49.

MONTPELLIER. M. Olier y travaille à la conversion d'un conseiller, t. II, 49.

MONTPESSIER [mademoiselle de], fait tirer le canon de la Bastille sur l'armée royale, t. II, 96. Retire madame de Saujeon du couvent des Carmélites où elle était entrée, 107. Est prévenue contre madame de Saujeon et contre les prêtres de Saint-Sulpice, 429.

MONTPEZAT en Vivarais. M. Olier y fait prêcher une mission, t. II, 425.

MONTREAL. Compagnie de Montréal, formée par M. Olier, t. II, 457. Combien elle aimait à demeurer inconnue, 448. Motif du détachement de l'île de Montréal, 451. 457. note. M. Olier fait l'acquisition de cette île, de concert avec ses associés, 454. Dessein des associés, 454. 455. M. Olier envoie une colonie dans cette île, 455. Il consacre cette île à la sainte famille, 457. Commencement de la colonie, 458. 459. M. Olier demande l'érection d'un siège épiscopal à Montréal, 440. 441. Ce siège a été érigé en ces derniers temps : état florissant de la colonie, 445. 446.

MONTREAL [séminaire de], projet de cet établissement, t. II, 454. M. Olier en est chargé, et y envoie

de se
445.
sont
péni
cette
qu'ell
ayant
sémin
cette
est re

Mo
pèleri

Mo
Flour
clergé
discip
ce dio

Mo
Pénite

NA
naire
la Vie
t. I, x

NAN
XVIIe
jeunes

NAN
naire
tres de
blissen
condui

NAT
Dévoti
jour, I
t. I, 2
hereca
sentée
dans e

NÉN
Vélay,
352.

NEU
dit le
588.

NEU
s'effor
mis à
41. No
71.

mar, t. I. 522-525.
en 1648, 544. As-
res entre l'abbaye de
séminaire de Saint-
.

[la duchesse de],
assister de ses con-
trainte de Portes,
don dont elle est la
s. Elle reçoit made-
tes à Moulins, 617.
madame de Montmo-
, t. II. 467.

[Laval de Montigny
ord évêque de Mont-
Puis désigné vientre
les Indes-Orientales,

. M. Olier y est reçu
r le seigneur du lieu,

. M. Olier y travaille
l'un conseiller, t. II.

[mademoiselle de],
on de la Bastille sur
t. II. 96. Retire ma-
du convent des Car-
tains entrée, 107. Est
madame de Saujeon
res de Saint-Sulpice,

en Vivarais. M. O-
r une mission, t. II.

Compagnie de Mont-
M. Olier, t. II. 455.
nait à demeurer in-
bilit du défrichement
réal, 451-457. note.
acquisition de cette
vee ses associés, 454.
sociés, 454. 455.
une colonie dans cette
r cette île à la sainte
mencement de la co-

M. Olier demande
siège épiscopal à
441. Ce siège a été
niers temps : état flo-
nant, 445-446.

éminence de], projet
sement, t. II. 454.
chargé, et y envoie

de ses prêtres pour le commencer,
445. Les prêtres de Saint-Sulpice
sont mis en possession de l'île à per-
pétuité, 445. Difficulté de continuer
cette mission ; grandes dépenses
qu'elle nécessite, 450-451. Le Canada
ayant été conquis par l'Angleterre, le
séminaire prête foi et hommage à
cette couronne. Son existence légale
est reconnue, 451.

MONTRICHARD. M. Olier y va en
pèlerinage, t. II. 25.

MONT ROUGE [de], évêque de Saint-
Flour : son zèle pour l'éducation du
clergé, M. Olier lui envoie un de ses
disciples qui établit un séminaire dans
ce diocèse, t. II. 581.

MORTIFICATION extérieure. Voyez
Pénitence. Mortification intérieure re-

commandée par M. Olier comme né-
cessaire à tous, t. II. 246-247.

MOTHE-LAMBERT [de la], vicaire
apostolique de Siam, t. II. 411.

MOTTE-SAINT-DIDIER, dans le
Viennois ; M. Olier s'y rend en péle-
nage, t. II. 57.

MOULINEAUX. Une pénitente Jau-
séniste s'y retire, t. II. 147.

MOULINET [du], Genovéfain :
écrit une Histoire de son ordre, restée
manuscrite, t. I. XLIII.

MOULINS. Acte de charité que fait
M. Olier en arrivant dans cette ville,
t. II. 25-24. M. Olier y visite M^{me} de
Montmorenci, 467. Il obtient à Mou-
lins une grâce signalée, 468.

N.

NAGOT, mort supérieur du sémi-
naire de Baltimore, est l'auteur de
la Vie de M. Olier, imprimée en 1818,
t. I. XXIX.

NANCI [sœurs de], suscitées au
XVII^e siècle pour l'éducation de la
jeunesse, t. I. XVII

NANTES. M. Olier établit le sémi-
naire de Nantes, t. II. 565. Les pré-
tres de Saint-Sulpice quittent cet éta-
blissement, 567. Ils en reprennent la
conduite, 568.

NATIVITÉ de la très-sainte Vierge.
Dévotion de M. Olier pour ce saint
jour. Il commence par la ses années,
t. I. 200-201. Il fait faire de petits
berceaux où Marie enfant est repré-
sentée, t. II. 436. Grâce qu'il reçoit
dans ce jour, 468.

NÉRON, prêtre de Saint-Didier en
Velay, guéri par M. Olier, t. II. 351-
352.

NEUFVILLE [Ferdinand de], éta-
blit le séminaire de Chartres, t. II.
588.

NEUVILLETTE [baronne de]. Elle
s'efforce d'expier le sacrilège com-
mis à Saint-Sulpice en 1648, t. II.
41. Notice sur cette sainte veuve, 70.
71.

NICOLAS [SAINT-] **DU CHARDONNET.**
La communauté de Saint-Nicolas
n'est point séparée du clergé, t. I. 75.
Son opposition au Jansénisme, t. II. 182.
Origine du séminaire de Saint-Nico-
las, t. I. 409.

NICOLAZIC [Yves], donne commen-
cement au pèlerinage de Sainte-Anne
d'Auray, t. II. 59.

NICOLE. Sa diatribe contre M. Olier
et ses disciples, t. II. 172. Veut faire
passer M. Olier pour un visionnaire ;
réflexion étrange de cet écrivain ;
d'auteurs si judicieux, 500. Note sur
une de ses lettres, t. II. 542.

NIÇON [Notre-Dame de Tontes-
Grâces de] les-Paris. Origine de cette
chapelle, t. II. 255. M. Olier y allait
fréquemment, 256. On assure qu'il y
regut le cordon du tiers-ordre de
saint François de Paule, 257. Cha-
pelle de Notre-Dame de Tontes-
Grâces à Issy, 256.

NISMES. L'évêque de Nismes se-
conde M. Olier dans la mission gé-
nérale des Cévennes, t. II. 425. Sé-
minaire de Nismes, *ib.*

NOAILLES [le cardinal de]. Eloge
qu'il fait de M. Olier en demandant
la canonization de la mère Agnès de
Langeac, t. I. 115.

NOAILLES [Charles de], évêque de Saint-Flour, envoyé à M. Olier des mémoires sur la Vie de la mère Agnès, t. I. 149. Transféré sur le siège de Rodez, il appelle des prêtres de M. Olier, qui établissent un séminaire dans ce diocèse, t. II. 562.

NOULETZ [le], missionnaire du XVII^e siècle, t. I. XVI.

OBÉISSANCE. Elle est un moyen plus assuré de connaître la volonté de Dieu, que ne le sont les révétaions, t. II. 249. Combien M. Olier en recommande la pratique aux séminaristes, 248.

OFFICE CANONIAL. rétabli par M. Olier dans sa paroisse, t. I. 472. Dispositions pour réciter l'office divin, 475.

OFFICES DE PAROISSE. M. Olier exhorte ses paroissiens à assister aux offices de leur paroisse, t. I. 619. Il veut que le séminaire donne l'exemple de cette ponctualité : réponse de M. Bourdoise qu'il consulte, t. II. 261. Motif de l'assistance du séminaire aux offices de la paroisse, 262.

OLBEAR [d], chanoine de la sainte chapelle de Paris, t. II. 517.

OLIER. Maison originaire du pays Chartrain, t. I. 1. Ses alliances, 28. — *François Olier*, grand-père du fondateur de Saint-Sulpice, 29. — *Jacques Olier de Verneuil*, père du fondateur, son caractère, 2. Ses père et mère, 29. Epouse Marie Dolu, 2. Ses enfants, ses charges, *Ib.* 9. Est envoyé intendant à Lyon, 9. Saint François de Sales l'honore de son amitié, 10. M. Olier veut recevoir ce saint évêque dans son hôtel, 15. Il est nommé conseiller d'Etat, 17. Il procure à son fils l'abbaye de Pébrac par des voies canoniques, quoiqu'innocemment, 49. Fait embaumer le corps de saint François de Sales, et s'efforce, mais sans succès, de le conserver à la ville de Lyon, 53. 54. Mort de Jacques Olier, 57. 58. — *Nicolas-Edmond Olier*, frère du précédent et oncle du fondateur de Saint-Sulpice, est auteur d'un Journal manuscrit, 29. — *François*

NOINTEL. Voyez *Olier*.

NOTAIRES. M. Olier travaille à leur sanctification, t. I. 479.

NOTRE-DAME. Voyez *Dame*.

NOUVELLE-FRANCE. Voyez *Canada*, *Montréal*.

NOUVELLES DU MONDE. M. Olier les bannit du séminaire, t. II. 242.

O.

Olier de Noinet, chef de cette branche, et oncle du fondateur de Saint-Sulpice, 29. Charles-François, ambassadeur à Constantinople, 28. Marie, cousine-germaine de M. Olier, t. II. 475. — *François Olier de Verneuil*, frère du fondateur de Saint-Sulpice. Il étudie à Lyon, chez les Jésuites, 9. Est béni par saint François de Sales, 11. Epouse Marie Roger, 156. M. Olier l'abbé avait fait diverses pénitences pour obtenir la réussite de cette alliance, 189. Charges de François Olier, 2. 58. 596. Il ne peut souffrir que son frère soit simple curé, 595. Celui-ci le prépare à une mort curatienne, 581. — *Benoît Olier*, frère du fondateur de Saint-Sulpice; il est béni par saint François de Sales, 41. Sa mort, 185. note. — *Nicolas-Edmond Olier de Voueulle et de Tonquin*, grand audencier, 2. 28. Il approuve les desseins de son frère, malgré l'opposition de toute la famille, 595. Services qu'il rend par le ministère de son frère l'abbé, 417. — *Marie Olier*, sœur du fondateur de Saint-Sulpice. Meurt en 1657, 185. Ses restes sont transférés à Issy, t. II. 551.

OLIER [madame], mère du fondateur de Saint-Sulpice, voyez *Dolu*.

OLIVIER DE CLISSON, fait bâtir la chapelle de Notre-Dame de *Toute-Jour*, t. I. 226.

ORAISON. M. Olier recommande cet exercice à ses disciples; importance de la méthode accoutumée, t. II. 254. 255.

ORAISON DOMINICALE [*Traité de l'*] ouvrage inédit de M. Olier, t. II. 594.

ORAISON [*La manière de faire*], ouvrage de M. Olier, t. II. 594.

On
siatic
Franc
clerg
velor
et l'a
Marie
célèb
Jésus
de M.
Marie
dans
M. O
Témo
ain d
vains
XXXV
tail p
de l'O
cécun
f. s.
des s
l'Orat
cation
point
avant
280.
nal de
sémin
aucun
répon
Bour
la d
294.
Cond
faibli
L'Or
roisse
proje
M. O
ques
les O
l'acce
dans
Nant
On
blis c
par s
407.
vait
plein
On
qu'èp
procl
Sent
sème
266.
Orbre

ez Olier.
Olier travaille à
b, t. I. 479.
Voyez Dame.
Voyez Canada,
MONDE. M. Olier
naire, t. II. 242.

chef de cette branche,
lateur de Saint-Sul-
-François, ambassa-
-pople, 28. Marie, con-
-e M. Olier, t. II. 475.
-e de Verneuil, frère
-Saint-Sulpice. Il étu-
-dié les Jésuites, 9. Est
-françois de Sales, 11.
-oger, 156. M. Olier
-diverses pénitences
-réussite de cette al-
-charges de François
-96. Il ne peut souffrir
-oit simple curé, 595.
-are à une mort chré-
-Bené Olier, frère du
-Saint-Sulpice; il est
-françois de Sales, 41.
-le. — Nicolas-Edouard
-e et de Tonquin, grand
-28. Il approuve les
-frère, malgré Poppo-
-famille, 595. Servi-
-r le ministère de son
-47. — Marie Olier,
-eure de Saint-Sulpice.
-185. Ses restes sont
-, t. II. 551.

me), mère du fonda-
-pice, voyez Dohz.

LISSON, fait bâtir la
-tre-Dame de Tante-

Olier recommande
-ses disciples; impor-
-tode accoutumée, t. II.

IMICALE [Traité de l']
-e M. Olier, t. II. 594.

manière de faire), ou-
-v, t. II. 594.

ORATOIRE. Corps purement ecclé-
-siastique, t. I. 75. 279. Le premier en
-France qui s'occupe de l'éducation du
-clergé, 124. Il est établi pour renou-
-veler dans les prêtres la connaissance
-et l'amour singulier de Jésus et de
-Marie, 159. Dans ce dessein on y
-célébrait la fête des grandeurs de
-Jésus, t. II. 199. Et celle des grandeurs
-de Marie, 201. La dévotion envers
-Marie prend comme une nouvelle vie
-dans l'Oratoire, 204. Estime de
-M. Olier pour l'Oratoire, t. I. 567.
-Témoignages rendus aux vertus et
-aux travaux de M. Olier, par des écri-
-vains de cette congrégation, t. I.
-XXXVI. La direction des collèges n'é-
-tait point l'objet premier et essentiel
-de l'Oratoire, t. I. 151. Elle se charge
-néanmoins de la direction des collè-
-ges, 282. Elle ne dirige d'abord que
-des séminaires-collèges, 405. Pourquoi
-l'Oratoire, quoique établi pour l'édu-
-cation du clergé, n'eût cependant
-point de séminaire proprement dit
-avant l'établissement de Vaugirard,
-280. 281. Par les bienfaits du cardina-
-l de Richelieu, l'Oratoire ouvre trois
-séminaires en 1642, 566. Pourquoi
-aucun des évêques de France ne
-répondit à l'appel que fait le père
-Bourgeois qui s'offrait à prendre
-la direction de leurs séminaires,
-294. Après la mort du père de
-Condren, le zèle pour la vraie foi s'at-
-faiblit dans l'Oratoire, t. II. 500. 545.
-L'Oratoire veut s'établir sur la pa-
-roisse de Saint-Sulpice, t. II. 501. Ce
-projet échoue entièrement, 505.
-M. Olier refuse la cure de Saint-Jac-
-ques du Haut-Pas, de peur de blesser
-les Oratoriens de Saint-Magloire en
-l'acceptant, t. I. 520. Sa conduite
-dans l'acceptation du séminaire de
-Nantes, t. II. 565. 566. 567.

ORDINAXES [exercices des], éta-
-blis en plusieurs villes du royaume,
-par saint Vincent de Paul, t. I. 565.
-407. C'était alors tout ce qu'on pou-
-vait attendre des prêtres les plus
-piens et les plus zélés, 408. 409.

ORDRES [saints]. Crainte religieuse
-qu'éprouvent les séminaristes à l'ap-
-proche des saints ordres, t. II. 265.
-Sentiments de M. Olier sur l'empre-
-sément inquiet pour les saints ordres,
-266. Il compose son *Traité des saints*
Ordres, 595.

ORDRES [tiers-]. M. Olier fait pro-
-fession du tiers-ordre de Saint-Do-
-minique, t. II. 217. Il professe aussi
-ceux de Saint-François-d'Assise, et
-de Saint-François de Paule, 218.

ORLÉANS [Gaston de France,
-duc d'], pen porté d'abord pour l'éta-
-blissement du séminaire de Saint-Sul-
-pice, t. I. 559. Donne des gardes à
-M. Olier pour dissiper un prêche de
-Luthériens, 459. Veut que le palais
-du Luxembourg porte le nom d'*Or-*
léans, 587. Il agit pour l'Oratoire,
-qui veut s'établir dans le faubourg
-Saint Germain, t. II. 500. M. Olier
-visite le duc, et l'ébranle par ses dis-
-cours, 505. Le duc fonde la maison
-de l'*Institution* de l'Oratoire, 514. Ret-
-tient une chapelle de la nouvelle
-église de Saint-Sulpice, et promet
-une somme, t. I. 590. M. Olier lui por-
-tant des excuses dans une circon-
-stance, le duc refuse d'en recevoir
-de sa part, 608. — Le duc oblige la
-Reine de renvoyer le cardinal Ma-
-zarin, t. II. 84. Il prend les armes
-contre le cardinal, qui rentre en
-France, 91. Il accepte le titre de
-lieutenant-général du Royaume, 97.
-Il est exilé à Blois pour toujours, 105.
-106. Vaque aux exercices de piété,
-107. 108. Conseils de M. Olier sur
-les amonnes de ce prince; il désire
-qu'il répare par là les maux de la
-guerre civile qu'il avait lui-même
-allumée, 168. Le duc l'invite à faire
-un établissement de ses prêtres à
-Blois, 587. 588. 402. 405. — La du-
-chesse d'Orléans fait dresser un re-
-posoir à l'entrée du Luxembourg, 44.

ORLÉANS. M. Olier demeure quel-
-que temps après de cette ville pour
-rétablir sa santé, t. II. 454. Projet
-d'établissement en faveur du clergé
-d'Orléans, 587. 588. 402. 405.

ORPHELINS. M. Olier les recueille
-et leur procure une maison d'asile,
-t. II. 67. 68. Note sur cette maison,
-76. Cet établissement n'est point le
-premier de ce genre, 76. 77.

ORVAL [réforme d'] au XVII^e siècle,
-t. I. XXII.

OUTREQUATI, sauvage du Canada,
-qui faisait parade de la soutane de
-M. Le Maître, prêtre du séminaire

de Montréal, massacré par les barbares, t. II. 449.

OUVRAGES SPIRITUELS de M. Olier. Voyez *Écrits*.

P.

PADET, professeur de philosophie de M. Olier, t. I. 177.

PALAISEAU [la marquise de]. Sa religion envers le très-saint Sacrement, t. II. 45.

PALATIN [le prince Edouard], épouse Anne de Gonzague, t. II. 185.

PALLU, chanoine de Saint-Martin de Tours, t. II. 219. Désigné vicaire apostolique, 410. 411. Visite M. Olier, 411. Un prêtre du séminaire de Saint-Sulpice demande et obtient de le suivre, 412.

PANÉGYRIQUES de plusieurs saints, ouvrages inédits de M. Olier, t. II. 594.

PARIS, siège de cette capitale résolu, t. II. 48. Seconde guerre de Paris, 90.

PARLAGES, seigneur de Montpeironx, reçoit M. Olier avec honneur, t. II. 49. — L'abbé de Parlagès est envoyé par M. Olier pour aider l'évêque de Pamiers, 295. Il est aussi envoyé à Alet pour secourir M. Pavillon, 558. Il est présent à la conférence entre M. Olier et le père des Mares, 156.

PARLEMENT DE PARIS : il est chargé par la Cour d'apaiser la sédition excitée contre M. Olier, t. I. 554. Ordonne que M. Olier soit remis en possession de sa cure, 556. Condamne à mort le voleur sacrilège de Saint-Sulpice, t. II. 46. — Haine du Parlement cont. e le cardinal Mazarin, 47. Le Parlement est interdit par l'ordre de la Reine, 47. Il rève des troupes contre le cardinal Mazarin, 48. Seconde guerre de Paris : arrêts du Parlement contre la personne du cardinal ; coalition de tous les Parlements du Royaume, 91. — Mesure adoptée par les évêques pour éviter les oppositions que le Parlement aurait pu mettre à la condamnation des cinq propositions par le Saint-Siège, t. II. 461. Le Parlement forme opposition à l'enregistrement des lettres patentes, qui érigeaient le sémi-

naire en communauté ecclésiastique, 214. Les enregistre néanmoins sans les modifier, 216. 217. — Il interdit le faubourg S. Germain aux Oratoriens, qui voulaient s'y établir, 504.

PARNUYS [François de], meurt après M. Olier, t. II. 487.

PANOISSE [petite]. Voyez *Anne* [Sainte-].

PANOISSE S. SULPICE. Voyez *Sulpice*.

PASCAL. Occasion de ses *Lettres provinciales*, t. II. 171.

PASSAGE [Françoise de l'Espinasse du], guérie miraculeusement par l'invocation de M. Olier, t. II. 555. — Claude-Martial du Passage, atteste la vérité de la guérison de sa sœur, 554.

PASSION [COMPAGNIE DE LA], établie par M. Olier pour les gentilshommes, t. I. 595. Règlement de cette compagnie, 596. Ses principaux membres, 597. Zèle d'un de ces gentilshommes qui procure la conversion d'un de ses amis, 601. Grâce de M. Olier pour gagner à Dieu les gentilshommes, 602. 605. 604. t. II. 121.

PATER de la *Jardinière*, origine de cette prière, t. I. 622.

PAUL [paroisse de Saint-] à Paris. M. Olier y reçoit le sacrement de Baptême, t. I. 2. 29. Il y prêche en 1652, 55. 56.

PAUVRES. M. Olier, à son retour de Lorette, se dévoue au service des pauvres, t. I. 59. Il les instruit dans sa maison, 40. Au milieu des rues, 40. 41. M. Olier baise leurs plaies et leurs ulcères, 45. Les baise seulement en esprit, après la défense que lui fait son confesseur de les baiser extérieurement, 46. 47. Rencontre remarquable de trois pauvres qu'il assiste successivement, 47. Sa charité pour les pauvres dans ses voyages, 61. 62. t. II. 471. Dans ses missions, 85. — *Pauvres de la paroisse de Saint-Sulpice*. M. Olier établit un catéchisme pour eux, t. I. 456. Son amour pour les

paupres
501.
prêtres
pauvres
aux je
Guerre
lades-
procu
sère a
la que
pagnie
des pa
pensat
mérité
chaque
tance
roissie

PAU
prit de
memb
la nou
Quelle
désira

PAV
que sa
faisaie
Par u
prélat
démari
Janséni
goûte
nauld
formu
Janséni
de ven
qui de
ramen
la mot

PAV
de Pa
presby

PÈN
Chanc
M. O
prend
en 16
du bo
prépa
79. H
rtité,
Pébra
l'ancé
à M.
lui me
formé

TUELS de M. Olier.

auté ecclésiastique, et néanmoins sans 217. — Il interdit le mariage aux Oratoriens, 504.

noçois de], meurt 11. 487.

de]. Voyez *Amé*

VICE. Voyez *Sulpice*.
 on de ses *Lettres* 71.

oise de l'Espinasse
 ement par l'In-
 ier, t. II. 555. —
 Passage, atteste la
 n de sa soir, 554.

GNIE DE LA], éta-
 pour les gentils-
 5. Règlement de
 96. Ses principaux
 d'un de ces gen-
 re la conversion
 001. Grâce de
 agner à Dieu les
 2.605.604. t. II. 121.

inière, origine de
 22.

le Saint-] à Paris.

le sacrement de
 29. Il y prêche en

ier, à son retour
 é au service des

l les instruit dans
 milieu des rues,

aise leurs plaies et

Les haïse seule-
 es la défense que

neur de les baiser
 5. 47. Rencontre

ois pauvres qu'il
 ent, 47. Sa chari-

ans ses missions,
parolse de Saint-

blit un catéchisme
 ou amour pour les

pauvres, 500. 501. Sa générosité, 501. 502. Avis qu'il donne à ses prêtres, touchant le service des pauvres, 505. Secours qu'il procure aux jeunes filles pauvres, 512. Voyez *Guerre civile, Orphelins, Charité, Malades.* — *Pauvres honteux*. M. Olier leur procure des secours, t. II. 61. Mère affreuse de ses paroissiens après la guerre civile, 62. Il établit la compagnie charitable pour l'assistance des pauvres honteux, 65. Sage dispensation de ces secours, 64. Enumeration des assemblées que tenait chaque mois M. Olier, pour l'assistance des diverses classes de ses paroissiens, 68. 69.

PAUVRETÉ. Il est essentiel à l'esprit de Saint-Sulpice que chacun des membres de la société se contente de la nourriture et du vêtement, t. II. 519. Quelle espèce de pauvreté M. Olier désirait de ses disciples, 520.

PAVILLON, évêque d'Alet. Estime que saint Vincent de Paul et M. Olier faisaient de M. Pavillon, t. II. 557. 558. Par un faux amour de la paix, ce prélat refuse de prendre part aux démarches des évêques contre le Jansénisme; enclin à la sévérité, il goûte la *Fréquente Communion* d'Arnauld, et se déclare enfin contre le formulaire, 559. Il fait la fortune du Jansénisme par sa grande réputation de vertu, 540. Entraîne M. de Foix, qui de son côté faisait effort pour le ramener à la soumission, est assisté à la mort par ce dernier, 540.

PAVEN, Conseiller au Parlement de Paris. rétablit M. Olier dans son presbytère, t. I. 556. 557.

PÉBRAC, abbaye de l'ordre des Chanoines réguliers de S. Augustin; M. Olier en est pourvu, t. I. 19. Il en prend possession, 20. Il y fait un voyage en 1651, 50. Situation topographique du bourg de Pébrac. 85. M. Olier se prépare pour y prêcher des missions, 79. Il y établit la confrérie de la Charité, 161. 189. — Les religieux de Pébrac étaient alors bien déchus de l'ancienne régularité; M. Olier écrit à M. Alain de Solminiac de venir lui-même rétablir parmi eux la réforme, 95. 94. 95. Un fermier de

l'abbaye de Pébrac rend inutile le concordat fait avec M. de Solminiac, 96. 97. M. Olier envoie à Pébrac M. Corbel, qui y fait deux ans de noviciat sans rien gagner sur l'esprit des religieux, t. I. 517. Entrepris de ces religieux pour rejeter la réforme, 518. M. Olier fait faire dans cette abbaye les exercices aux ordinands, et la retraite aux curés du diocèse de Saint-Flour, 175. Il permute l'abbaye de Pébrac avec celle de Cercanceaux, 579. Erreurs de plusieurs auteurs touchant ce fait particulier, 584. M. Olier prépare les votes à l'entrée des Genevois dans l'abbaye de Pébrac, 579. La mémoire de M. Olier est encore en bénédiction à Pébrac, 584.

PÉLERINAGES. M. Olier aime beaucoup cette pratique de piété, t. I. 55. Occupation intérieure de M. Olier dans un pèlerinage qu'il fit avec sa paroisse, t. I. 620. 621. Principaux pèlerinages dont il est parlé dans cette Vie. Tombeau de la V. mère Agnès, t. II. 475. 501. Notre-Dame des Anges, 547. 548. Sainte-Anne d'Auray, t. II. 29. 58. Annet, 56. Reliques de saint Antoine, 12. 57. Notre-Dame des Ardilliers, t. I. 550. t. II. 51. Argenteuil, 494. Briailles, 468. Candes, 32. Chartres, t. I. 69. La grande Chartreuse, t. II. 12. Châtillon-sur-Seine, 4. Citeaux, 5. Clairvaux, 4. S. Claude, 55. 36. Notre-Dame de Paris, 464. S. Denis, t. I. 257. t. II. 221. 222. Saint-Georges, 471. 498. S. Hilaire, *ibid.* Toute-Joie, t. I. 226. Liesse, 75. S. Laurent, t. II. 26. Lamrette, t. I. 55. 36. Saint-Lazare, t. II. 57. Saint-Martin de Tours, t. I. 504. Marmoutiers, t. I. 130. Saint-Martial, 563. Saint-Maur, t. I. 243. Montmartre, t. II. 222. Montrichard, 23. Saint-Pourçain, 468. Sainte-Madeleine, 57. Sainte-Marthe, *ib.* Le Puy, 496. Marie de Valence, 26. 27. Tamnon, t. I. 185. 192. Notre-Dame des Treize Pierres, t. II. 562. Vauguier, t. I. 515. 514. Les Vertus, 656. 657. Saint-Vincent Ferrer, t. II. 29. 58.

PELETIER [Maurice Le] : il est guéri miraculeusement sur le tombeau de M. Olier, et entre par reconnaissance dans la compagnie de Saint-Sulpice, t. II. 556. Comment on l'a-

cueillit lorsqu'il demanda d'y être reçu, 506. 507. Ses réflexions sur le soin qu'en prenait au séminaire pour éloigner de la maison l'amour des nouveautés, 287.

PELETIER (Michel le), évêque d'Angers, donne la conduite de son séminaire aux ecclésiastiques de Saint-Sulpice, t. II. 404.

PÉNITENCE PUBLIQUE, rétablie par M. du Hamel, d'après les principes d'Arnauld, t. II. 143. 145. Excès de ces pénitences, 146. 147. M. Olier prêche contre la prétendue nécessité de ces pénitences, et contre la nécessité de la contrition parfaite dans le sacrement de la réconciliation, 151. Ecrit du père des Mares, intitulé : *Remontrance chrétienne et charitable à M. l'abbé Olier*, 152. 155. Quelques Jansénistes considèrent la paralysie de M. Olier comme une punition du ciel, pour avoir prêché contre le rétablissement de la pénitence publique, 154.

PÉNITENCES CORPORELLES, recommandées par M. Olier, pourvu qu'elles soient réglées par l'obéissance, t. II. 244. 245.

PENTECÔTE. Tableau principal du séminaire, exécuté par Le Brun, dont il fait la réputation, t. II. 202. Description de ce tableau, 227.

PÉRAY, terre appartenant à madame Tronson : mission prêchée au Péray, t. II. 74. M. Olier se retire au Péray dans sa maladie, 455. Il y est frappé d'apoplexie, 455. 456.

PÉRÉFIXE (Hardouin de), évêque de Rodez, envoie au cardinal Mazarin les propositions de Jansénius, dénoncées par le docteur Cornet, t. II. 184.

PÉREYRET, docteur de Navarre, t. I. 617. Opposé au Jansénius, t. II. 185.

PÉRIER (Daniel), poète : il chante la maison d'Issy, t. II. 548.

PÉROUSE (l'abbé de la), atteste avoir vu sur le front de M. Olier, dans sa dernière maladie, la croix dont parle M. de Bretonvilliers dans ses Mémoires, t. II. 488.

PERRUCHEL (François de), accompagne M. Olier en Auvergne, t. I. 79. 94. On le prend pour le chef de

cette mission, 84. Son éloge, *ib.* et note. Il fait son apprentissage en Auvergne, 165. Prêche la mission au faubourg Saint-Germain, en 1641, 585. Fruit étonnant de cette mission, 415. Estime que M. Olier fait de cet évêque, t. II. 558.

PENSE. M. Olier forme le dessein d'aller dans ce royaume pour y étendre la foi, t. II. 407. 408.

PERSÉCUTION suscitée contre M. Olier. Elle lui est connue trois ans avant qu'elle éclate, t. II. 556. Elle était nécessaire à l'affermissement de l'œuvre du séminaire, 557. Les paroissiens murmurent contre M. Olier, Dieu le fortifie, 542. 545. M. Olier prépare ses disciples à cette persécution, 545. La conjuration éclate, le presbytère est envahi, 547. Conduite admirable de M. Olier au milieu de cette scène d'horreur, 548. 549. Il est conduit au Luxembourg; son héroïque humilité, 550. 551. Il est rétabli par arrêt du Parlement, 556. La sédition recommence, 557. Apostrophe que lui adresse une vieille femme lorsqu'il fait le prône à ses paroissiens le lendemain, 559. Il sollicite la grâce des coupables, 565. Sa patience, 581. Dieu venge son serviteur, 578.

PERTUYS, grand-vicaire d'Avignon : son estime pour M. Olier et pour le séminaire de Saint-Sulpice, t. II. 401.

PETITE COMMUNAUTÉ de Saint-Sulpice, t. II. 226.

PETIT SÉMINAIRE de S. Sulpice, *ib.*

PHILIPPE, grand-vicaire d'Aix, établit le séminaire de cette ville, de l'avis de M. Olier, t. II. 570. Note, 599.

PHILOSOPHES [communauté des], de Saint-Sulpice, t. II. 226.

PICARD (Du Plessis Le) veuve de M. de Paris, se consacre à Dieu dans la chapelle de Lorette, à Issy, t. I. 656.

PICOTÉ (Charles) : confesse M. Olier pendant les grandes épreuves de réclusion. Son éloge, t. I. 285. Regarde les peines de M. Olier comme de simples épreuves, 528. Goûte le premier le projet de l'établissement de Vaugirard, 507. En écrit à ses amis, les presse d'entrer dans ce dessein, 508.

509.
sa re
509.
assié
dema
Sa g
M. O
sa si
nom
tion
Acco
124.
Lian
avant
dans
séné
a imp
t. II.
moiv
553.
tice

Pr
vertu

Pr
t. II.

Pr
léans
toire

Pr
lique

Pr
de L

Pr
mier
295.
Flou
Notr
de
d'En
dem
dans

P
de L
un d
son

P
p
teau

p
sign
con

P

son éloge, *ib.* et
 apprentissage en Au-
 che la mission au
 rmain, en 1611,
 et de cette mission,
 M. Olier fait de cet

forme le dessein
 aume pour y éten-
 7. 408.

scitée contre M. O-
 anne trois ans avant
 556. Elle était né-
 ssement de l'œuvre
 7. Les paroissiens
 M. Olier, Dieu le
 M. Olier prépare
 persécution, 545.
 ate, le presbytère
 conduite admirable
 ten de cette scène
 D. Il est conduit au
 héroïque humilité,
 établi par arrêt du
 a sédition recom-
 pte que lui adresse
 e lorsqu'il fait le
 liens le lendemain,
 grâce des compa-
 gnance, 581. Dieu ven-
 578.

vicarier d'Avignon;
 M. Olier et pour le
 Sulpice, t. n. 401.

NAUTÉ de Saint-

de S Sulpice, *ib.*
 nd-vicarie d'Aix,
 de cette ville, de
 u. 570. Note, 599.

munautés des], de
 226.

ssis Le] veuve de
 asacre à Dieu dans
 te, à Issy, t. n. 656.

confesse M. Olier
 éprenves de celui-
 285. Regarde les
 comme de sim-
 Gofte le premier
 ssement de Van-
 it à ses amis, les
 ce dessein, 508.

509. Écrit à M. Olier, le visite dans
 sa retraite à Notre-Dame des Vertus,
 509. Pendant que le presbytère est
 assiégé, il court au Palais-Royal pour
 demander du secours à la Reine, 558.
 Sa générosité pour procurer la paix à
 M. Olier, 572. Trait extraordinaire de
 sa simplicité, 452. Vœu qu'il fait au
 nom de la Reine pour obtenir la cessa-
 tion des troubles de l'Etat, t. n. 39.
 Accomplissement de ce vœu, 101. 102.
 124. M. Picoté demande au duc de
 Liancourt un délai de quelques jours
 avant de l'absoudre; conduite du duc
 dans cette occasion, 169. 170 Les Jan-
 séuistes répandent le bruit que le Pape
 a approuvé la conduite de M. Picoté,
 t. n. 187 Son respect pour la mé-
 moire de M. Olier, après sa mort,
 555. 556. Grandet a composé une no-
 tice de M. Picoté, t. n. 11.

PIE VII, son décret en faveur des
 vertus de la mère Agnès, t. n. 115. 114.

PIETAS SEMINARI, écrit de M. Olier,
 t. n. 517.

PINETTE, trésorier du duc d'Or-
 léans, établit l'Institution de l'Ora-
 toire, t. n. 544.

PIQUES, désigné vicaire aposto-
 lique, t. n. 411.

PLAIES (la mère des cinq), prieure
 de Langeac, reçoit M. Olier, t. n. 475.

PLANAT. M. Olier l'envoie à Pa-
 miers pour aider M. de Foix, t. n.
 295. Puis dans le diocèse de Saint-
 Flour, où il établit le séminaire de
 Notre-Dame de l'Ermitage, 581. Eloge
 de M. Planat, *ibid.* L'archevêque
 d'Embrun, Georges d'Aubusson, le
 demande à M. Olier pour travailler
 dans son diocèse, *ibid.*

PLANTAVIT DE LA PAUSE, évêque
 de Lodève, invite M. Olier à former
 un établissement de ses prêtres dans
 son diocèse, t. n. 582.

PLESSIS. Voyez Picard.

PLESSIS-PLACY, propriété appar-
 tenant à M. Olier, t. n. 5.

PLESSIS-PRASLIN (le maréchal de),
 signe la déclaration de M. Olier
 contre les duels, t. n. 114.

PONTCHARAT. M. Olier s'arrête

dans ce bourg; il y est touché de la
 régularité du pasteur et de sa sollici-
 tude à paitre ses oailles, t. n. 569.

POLNITCHEVAL [Jean], disciple de
 M. Olier, mort en odeur de grande
 vertu, t. n. 524.

POLLIGNAC, famille alliée à celle de
 M. Olier, t. n. 28. t. n. 475. note. Une re-
 ligieuse du Puy, M^{me} de Polignac,
 fait de vifs reproches à M. Olier, qui
 les reçoit avec humilité et douceur,
 474. 475. Différend entre la famille de
 Polignac et les évêques du Puy, 509.

PORTESSE DE l'éc des mandins,
 M. Olier la baptise du surnom de, t. n.
 241.

POLLALION [Marie Lhuague de],
 seconde M. Olier pour délivrer une
 fille en péril de se perdre, t. n. 515.
 Elle faisait au-pieds le pèlerinage
 de Notre-Dame des Vertus, 657. Elle
 établit les sœurs de l'Union chrétienne;
 M. Olier goûte ce dessein et y prend
 part, t. n. 127.

PONT-SAINT-ESPRIT. M. Olier y
 visite la mère de Mazelli, t. n. 15.

PORTMORANT [l'abbé de], presse
 M. du Ferrier de se rendre favorable
 au projet d'établissement à Vaugi-
 rard, t. n. 509. Détails sur cet abbé, 552.

PORTAIL, prêtre de la Mission,
 paraît avoir accompagné M. Olier
 dans la seconde mission d'Auvergne,
 t. n. 156.

PORTES [marquise de]. Vœu cé-
 lèbre qu'elle avait fait de garder la
 virginité, t. n. 615. Comment, par
 l'avis de M. Olier, elle se délivre des
 difficultés que les docteurs lui fai-
 saient sur la validité de son vœu, 617.
 M. Olier lui conseille de rester dans
 le monde, 618. Il ne voit point en
 elle de marques de vocation pour le
 cloître, 651. 652. Zèle de Mlle de
 Portes contre le Calvinisme, 655.

PORT-ROYAL-LÈS-PARIS. M. Sien-
 gliu y prêche le Jansénisme et y
 attire la foule, t. n. 140. Port-
 Royal-des-Champs: ermitages que les
 Jansénistes y font construire, 447.

POTIER [Augustin], évêque de
 Beauvais. Démarche de M. Olier au-
 près de cet évêque, t. n. 526.

POTRÉAN [Saint-]. M. Olier y fait quelque séjour, t. II. 468.

POTRÉSSÉ [Inguier de], l'un des premiers séminaristes de Vaugirard, t. I. 556. Cruelles austérités auxquelles il se livre ; M. Olier lui fait une sévère correction, t. II. 215. Son application à Dieu dans l'étude ; son respect pour M. Olier, 284. Il travaille à la composition du livre des *Examen particuliers*, t. II. 256. 289. Achète une maison, conjointement avec M. Olier, pour y établir le séminaire, t. I. 541. Forme avec M. Olier et M. Damien le contrat d'établissement de la société, 575. Est établi supérieur du séminaire de Clermont, t. II. 580. Etant curé de Saint-Sulpice, il établit une cérémonie expiatoire encore usitée, 45. Rétablit le Conseil charitable, 66. Contribue à retirer du Jansénisme le père Thomassin, qui s'y engageait par surprise, 289.

PRADELLE en Vivarais. M. Olier y fait prêcher une mission, t. II. 425.

PRADIER [Hugues de] d'Agrain. Son zèle pour le séminaire du Puy, t. II. 578.

PRÉ-GENTIER, propriété appartenant à M. Olier, t. II. 5.

PRÉSEANCES [sentiments de M. Olier sur les], t. II. 242.

PRÉSENTATION DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE, fête patronale du séminaire de Saint-Sulpice : rénovation des promesses cléricales, t. II. 212. 215. Cérémonie instituée par M. Olier, 254. Distinguée de la rénovation des trois états, établie par M. Bourdoise pour ses confrères de Saint-Nicolas, *ibid.* Adoptée depuis dans la plupart des séminaires, et dans quelques-uns fixée au jour de la Purification, 255. Le jour de cette cérémonie, on ne faisait pas difficulté d'ajouter quelque chose au repas ordinaire, 255.

PRÊTRE [Antoinette Le], possède la maison d'Issy, t. II. 549.

PRÊTRES. Perfection à laquelle ils doivent s'élever, t. II. 257.

PRÊTRES DU CLERGÉ. Titre que l'assemblée du clergé de France de 1631 donne aux ecclésiastiques de la

société de Saint-Sulpice, t. II. 529. 550. Titre commun à d'autres ecclésiastiques séculiers, 562. 566.

PRÉVOST DE SANSAC, archevêque de Bordeaux, établit un *séminaire-collège*, t. II. 561.

PRIÈRE O JESU, donnée par le père de Coudren à M. Olier ; quel en est le sens, t. I. 146. 147. 155. M. Olier la fait exprimer dans un tableau qui représente le mystère de la Visitation, t. II. 202. 228.

PRIEST [Léonard de Saint-], du diocèse de Tulle, t. II. 487.

PRIVAS. Métropole du parti Huguenot dans le Vivarais, t. II. 419. M. Olier en fait nommer curé M. de Quaylus, *ibid.* Veut y établir de petites écoles, 420. Succès de la mission de Privas ; rétablissement du culte catholique, 420. 421. Aujourd'hui cette ville est presque toute composée de catholiques, 425.

PROJET DE L'ÉTABLISSEMENT D'UN SÉMINAIRE, ouvrage de M. Olier offert à l'assemblée du clergé de France, t. II. 554 et suiv. Suite inédite et incomplète de cet ouvrage, 595.

PROMESSES CLÉRICALES. Voyez *Présentation*.

PROPAGATION DE LA FOI, congrégation établie à Paris, son origine, son objet, t. II. 165. Les Jansénistes s'efforcent de s'en emparer, 165. 166. L'archevêque veut favoriser le dessein, malgré les oppositions de M. Olier, que la Cour appuie, 167. La Cour abolit enfin cette congrégation, 168. 169.

PROTESTANTS. Ministre confondu pendant les missions d'Auvergne, t. I. 169. Les Protestants étaient en grand nombre dans le faubourg Saint-Germain, 449. M. Olier empêche les Luthériens de faire le prêche sur sa paroisse, 458. 459. Il établit des conférences pour la conversion des Protestants, 460. Voyez *Lucas*, *Véron*, *Beaumais*, *Clément*. Esprit de prosélytisme des Calvinistes du faubourg Saint-Germain, 467. M. Olier établit au Puy une maison pour retirer les enfants des Huguenots, t. II. 424. 425. Voyez *Cévennes*.

Pro
des sa
t. II. 5

Pro
vergne
M. Olier
travail
provis
vaillé
et suiv

Pro
danie
ment

Puy
note,

Qu
448.

Qu
l'un d
556.

Franc
lui des
supérie
580.

général
cepte
blit d

421. M
de Vi
445.

nomm
sémit
Quay

RA
son
M. P
graph

RA
conv
611.
conv
650.
entr

R
du P
pou
à M

ntpice, t. II. 529.
à d'autres ecclési-
562 .96.

SAC, archevêque
blit un séminaire-

lonnée par le père
Olier ; quel en est
47. 155. M. Olier
ans un tableau qui
ère de la Visita-

l de Saint-], du
II. 487.

ole du parti Hu-
varais, t. II. 419.
ommer curé M. de
it y établir de pe-
cécés de la mission
issement du culte
421. Aujourd'hui
que toute compo-
425.

BLISSEMENT D'UN
e de M. Olier d'un
clergé de France,
uite inédite et in-
rage, 595.

RIALES. Voyez

LA FOI, congrés-
is, son origine,
. Les Jansénistes
mparer, 165. 166.
veriser le dessein,
ns de M. Olier,
, 167. La Conr
ngrégation, 168.

ministre confondu
d'Anvergne, t. I.
étaient en grand
our Saint-Ger-
tier empêche les
le prêche sur sa
établissement des
conversion des Pro-
e Lucas, Verou,
Esprit de prose-
tes du faubourg
M. Olier établit
pour retirer les
ts, t. II. 424. 425.

PROVENCE. Note sur l'apostolat
des saints tutélaires de Provence,
t. II. 57.

PROVINCES [LES TROIS] d'An-
vergne, de Yvelay et de Vivarais ;
M. Olier croit être appelé de Dieu à
travailler à la sanctification de ces
provinces, t. I. 168. 469. Il y tra-
vaille en effet, t. II. 575 et suiv. 415
et suiv.

PUGET [Etienne], évêque de Dar-
danie, confère à M. Olier le sacre-
ment de la prêtrise, t. I. 65.

PUY [le]. Origine de ce pèlerinage,
note, t. II. 496. Jubilé de l'église du

Puy, 497 et note. Statue de la très-
sainte Vierge, autrefois en grande
vénération, 498. Dévotion de M. Olier
pour l'église du Puy, 469. 479. Il pro-
cure l'établissement d'un séminaire à
la ville du Puy, 575. 576. Acte de
fondation du séminaire, 577. Ses
commencements, 578. Zèle du clergé
de cette ville pour la mission géné-
rale que M. Olier propose, 416. 417.
Dernier voyage de M. Olier au Puy,
469. Offrande qu'il y laisse, 470.
Exemple de charité qu'il donne aux
habitants, 471. Il prend possession
de la cure de Saint-Georges, 471.
472. Exemple de sa profonde humi-
lité, 472. 475. 474.

Q.

QUATORZE, solitaire laïque, t. II.
448. 449.

QUAYLUS OU CAYLES [Gabriel de]
l'un des solitaires de Vaugirard, t. I.
556. Etablit le séminaire de Ville-
Franche de Rouergue, t. II. 562. Ce-
lui de Viviers, 572. 575. Est nommé
supérieur de celui de Clermont,
580. Veut contribuer à la mission
générale des Cévèmes, 418. Ac-
cepte la cure de Privas, 419. Réta-
blit dans cette ville le culte catholique,
421. Il est proposé pour être évêque
de Ville-Marie, 442. Son éloge, 442.
445. Ce projet échoue. M. Olier
nomme M. de Quaylus supérieur du
séminaire de Montréal, 445. M. de
Quaylus fournit de ses biens au sou-

tien de la colonie, 445. Il revient en
France; est établi supérieur des prê-
tres du Calvaire, au mont Valérien,
dont il est un des plus insignes bien-
faiteurs, 448.

QUÉBEC, premier établissement
français en Canada, t. II. 451.

QUÉNOLET, vient à Paris voir le
père Bernard, t. I. 207. 208. Visite la
petite société dont M. Olier était mem-
bre, et raconte l'histoire de sa con-
version, 208. Précis de cette con-
version, 254. et suiv.

QUEUX [le], de l'ordre de Saint-
Dominique, missionnaire du XVII^e
siècle, t. I. XVI.

R.

RANCÉ [de], abbé de la Trappe,
son témoignage sur la chute de
M. Pavillon, t. II. 559. Lettre auto-
graphe de cet abbé, t. I. XLV.

RANTZAU [la maréchale de], sa
conversion, t. I. 629. Sa vie édifiante,
611. 612. Obtient par ses prières la
conversion du maréchal de Rantzau,
650. Après la mort de son mari elle
entre chez les Annonciades, 650. 651.

RAVISSAC [Balthazar de], chanoine
du Puy, nommé par M. de Maupas,
pour informer des miracles attribués
à M. Olier, t. II. 552. 555.

REBOUX, archevêque du diocèse de
Saint-Flour, accompagne M. Olier
dans ses voyages en Auvergne, t. I.
475.

RÉGRIPPIÈRE, prieuré de l'ordre
de Fontevault : M. Olier y convertit
quatorze religieuses, t. I. 494. et suiv.
Étant tombé malade, il demeure dans
les environs et allermait par ses lettres
et par sa présence, la réforme de ce
convent, 204. A Paris, il continue par
lettres d'encourager cette com-
munité, 206. 207. Deux ans après
il retourne à la Régrippière, 299.
Changement qui se fait dans cette

maison, 500 et suiv. Traditions des habitants de la Régrippière, touchant M. Olier, 550. M. Olier y retourne en 1648, t. II, 50.

RÉGIS, voyez *François* [Sain].

RÈGLEMENT, Fidélité au règlement, recommandée par M. Olier, t. II, 250.

REIMS [séminaire-collège de], il ne réussit pas, t. I, 406.

RELIGIEUSES FUGITIVES, qui se jettent dans Paris, M. Olier en réunit un grand nombre dans une maison, où il les fait vivre en communauté, t. II, 98, 125.

RELIGIEUX, M. Olier invite les religieux du faubourg Saint-Germain, à l'aider à entendre les confessions pendant le Carême. Son affection pour les religieux, t. I, 480, 481.

RÉMONTRANCE CHRÉTIENNE ET CHARITABLE du père des Mares à M. Olier. Idée de cette ouvrage, t. II, 152, 155. M. Olier n'y répond que par le silence, 178.

RENAU [François] ami de M. Olier; son zèle à entendre les confessions des pauvres, t. I, 40. Il instruit les pauvres dans les rues, 41. Accompagne M. Olier en Auvergne, pour y prêcher des missions, 80. Vient à Vaugirard et représente l'imprudence prétendue de l'entrepris de M. Olier et de ses compagnons, 587.

RÉNOVATION DES PROMESSES CLÉRICALES, t. II, 212, 215.

RENTILLY, terre de Jean de Ligny, parvain de M. Olier, t. I, 2.

RENTY [le baron de] ; est dirigé par M. Olier, t. I, 597. Son caractère, son zèle, 628. Il desire que M. Olier juge des voies intérieures de la sœur Marguerite de Beaume, t. II, 5. Lettre autographe de M. de Renty à M. Olier, t. I, XL.

RÉPARATION DES INJURES commises envers le très-saint Sacrement, t. II, 30 et suiv. M. Olier consulte les curés de Paris, sur la manière de réparer ce sacrilège, 41. Monument expiatoire, 72. Voyez *Benedictines du saint Sacrement*.

RETRAITE, M. Olier fait chaque année les exercices de la retraite spirituelle, t. II, 27. Avant d'entrer dans l'exercice de la charge pastorale il fait une retraite, t. I, 596. Précis de cette retraite, 418 et suiv. Il fait faire dans son abbaye de Pébrac la retraite pastorale aux curés du diocèse de Saint-Flour, 175. Au séminaire, il reçoit les prêtres et même les laïques en retraite, 324. Il invite ses disciples à vaquer de temps en temps à ces saints exercices, t. II, 586.

RÉVÉLATIONS; M. Olier a été favorisé de révélations; sage critique dont on doit user dans cette matière, t. I, XXV et suiv.

RHODES [le père Alexandre de], célèbre missionnaire, vient en France chercher des ouvriers apostoliques pour la Chine, t. II, 408, 409. Il refuse les services personnels de M. Olier, qui le conjurait de l'admettre dans sa compagnie, 409, 410.

RICHELIEU [le cardinal Armand de], ministre d'Etat; il demande au père de Coudren le nom des sujets propres à l'épiscopat, t. I, 129. Propose M. Olier à Louis XIII, pour la chancellerie de Châlons, 215. M. Olier remercie le cardinal, 214. Le cardinal loue son désintéressement, 215, 242. Il approuve la continuation de la mission d'Amicus, 219. Paroles qu'il adresse au père Endes, 281. Il offre son château de Huelaux solitaires de Vaugirard, 554, 555. Conversation de M. Meyster avec ce ministre qui lui offre en vain quatorze cent mille livres pour des missions, 559. Zèle du cardinal pour nommer de dignes sujets aux prélatures, 559. Pour procurer l'établissement des grands séminaires dans le royaume, 566.

RICHELIEU [Marie-Marthe de Vignerot de], demande qu'après sa mort son cœur soit inhumé aux pieds de M. Olier, t. II, 512.

RIGAUET, chanoine de Saint-Pierre d'Angers, est témoin d'une guérison opérée par l'invocation de M. Olier, t. II, 527.

RIOU
y enten
pour l

ROU
nanté c
il don
Canalo
de M.
d'Alet,
t. II, 3

ROU
reçoit
t. II, 4

ROU
veut de
de Van
t. I, 5

ROU
abbé d
Solmi
qu'il a
forme

96. Ce
me de
casse
comp
les pro
lade,
Incur
Fonds
Glerm
tes qu

ROU
conve

ROU
sème
cèse
cette

ROU
Olier
de S

ROU
livré
de c
M. O

ROU
cett
t. I,
24.
pot
à R

Olier fait chaque fois de la retraite. Avant d'entrer la charge pastorale t. 1. 506. Précis de et suiv. Il fait faire à Pébrae la retraite des du diocèse de Au séminaire, il et même les laï- 524. Il invite ses de temps en temps ces, t. n. 586.

M. Olier a été fa- nous; sage critique dans cette matière,

e Alexandre de), ce, vient en France riers apostoliques 408. 409. Il refuse onels de M. Olier, l'admettre dans sa 0.

cardinal Armand t; il demande au e nom de: sujets it, t. 1. 129. Pro- ouis XIII, pour la Châlons, 215. le cardinal, 214. on désintéresse- pprove la conti- on d'Amiens 219. e au père Endes, iteau de Ruel aux iard, 554. 555. Meyster avec ce e en vain quatorze ur des missions, nel pour nommer x prélatures, 559. tablisement des dans le royaume,

e-Marthe de Vi- nde qu'après sa umé aux pieds 512.

e de Saint-Pierre n d'une guérison ion de M. Olier,

RIOM [ville d'Auvergne], M. Olier y entend parler de la mère Agnès, pour la première fois, t. 1. 82.

ROBERT, directeur de la communauté des pauvres écoliers à laquelle il donne son nom, t. n. 226. Aux Cannadules, il recueille de la bouche de M. de Méliand, ancien évêque d'Allet, un trait de la vie de M. Olier, t. n. 264.

ROCHEFORT [Marguerite de], reçoit M. Olier à Châtillon-le-Roi, t. n. 434.

ROCHEFORT [M.] de Souphainville, veut donner à la communauté naissante de Vaugirard la maison qu'elle habite, t. 1. 555.

ROCHEFOUCAULD [le cardinal de la], abbé de Sainte-Geneviève. Alain de Solminiac l'informe du concordat qu'il a fait avec M. Olier pour la réforme des religieux de Pébrae, t. 1. 96. Ces religieux demandent la réforme de sainte Geneviève; le cardinal casse le concordat, et cite M. Olier à comparaitre devant lui, 97. Il arrête les progrès de la réforme de Chancelade, 117, 118. Fonde l'hôpital des Incurables. Sa rare humilité, 557. Fonde les exercices des ordinands à Clermont, t. n. 580. Régléments et actes qui portent son nom, t. 1. XLVII.

ROCHEJACQUELEIS [madame de la], convertit les Huguenots, t. 1. 612.

RODEZ. M. Olier procure l'établissement d'un séminaire pour le diocèse de Rodez, t. n. 562. Il visite cette maison, 565.

ROGER [Marie], épouse François Olier de Verneuil, frère du fondateur de Saint-Sulpice, t. 1. 156.

ROGUÉE [mademoiselle Le], est délivrée subitement de grandes peines de conscience, en conversant avec M. Olier, t. n. 511. 512.

ROME. M. Olier veut aller dans cette ville pour apprendre l'hébreu, t. 1. 25. Il est malade en y arrivant, 24. Va de cette ville à Lorette, à pied, pour obtenir sa guérison, 25. Il revient à Rome, à pied et guéri, 27.

ROQUE [LA] SAINT-CHAMVANT, excellent impénitent, même à la mort, t. n. 410.

ROSSER [Anne-Marie], religieuse de la Visitation, M. Olier admire son obéissance, t. n. 11.

ROUEN. Le séminaire de Rouen ne réussit pas, t. n. 274. 564. 566. 406.

ROUSSEAU [Gabrielle], devient l'occasion d'un miracle opéré par l'invocation de M. Olier, t. n. 527.

ROUSSEAU [Marie]. Son caractère, ses vertus admirables, t. 1. 555. Ses lumières, 556. Son crédit extraordinaire, 526. Elle prie pour la conversion de M. Olier, 21. M. Olier éprouve les effets de sa prière, 22. 25. Elle regarde les peines de M. Olier comme de simples épreuves, 528. Fait revenir les compagnons de M. Olier de leur prévention contre lui; les attire à Vaugirard, 528. Annonce le succès de cet établissement, 512. Elle dit avec assurance que M. Olier sera curé de Saint-Sulpice, 414. 415. Change les dispositions de deux personnes qui concertaient en secret les moyens d'éloigner M. Olier de cette cure, 586. Dans les commencements du séminaire, elle fait faire les meubles et les provisions, t. n. 224. Elle déclare que M. Olier ne doit point quitter sa paroisse pour prendre celle de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, t. 1. 520. Elle découvre les impostures d'une fanatique, 625. Elle établit les filles de la très-sainte Vierge, ou sœurs de l'Instruction chrétienne, 619. 654. Sa sainte mort, 653.

ROUSSIER, missionnaire au XVII^e siècle, t. 1. XVI.

ROUSSIÈRE [Françoise Madeleine de la], favori qu'elle reçoit et dont M. Olier est témoin, t. 1. 205.

ROUXEL DE MEDAVI, abbesse de Gomer-Fontaine, t. n. 125.

RUMIQUES. Exactitude à les garder au séminaire, t. n. 258. Le père Baudry les y enseigne, 258. 259.

RUEL. M. Olier prêcho une mission à Ruel; le cardinal de Richelieu fait offrir sa maison de Ruel aux solitaires de Vaugirard, t. 1. 554. 555. Con-

Érences de Ruel pour la paix, t. II, 55.

MULLIER [Me de], religieuse Ber-

S.

SACERDOCE [fête du] de Notre-Seigneur, célébrée au séminaire de Saint-Sulpice, t. II, 265.

SACRATI, évêque de Carpentras, t. II, 571.

SACREMENT. Dévotion ardente de M. Olier pour le très-saint sacrement, t. I, 140. Il eût désiré pouvoir se consumer comme les lampes pour l'honorer, *ibid.*, 161. Le père de Condren lui inspire la dévotion envers cet auguste mystère, 140. M. Olier veut former des prêtres qui le fassent honorer, 186. Dévotion des solitaires de Yaugiard pour le très-saint Sacrement, 514. M. Olier désire de répandre, par le séminaire, cette dévotion en tout lieu, 595. Vouloit d'abord donner le nom de *Prêtres du très-saint Sacrement* aux ecclésiastiques du séminaire, t. II, 554. Recommande cette dévotion aux séminaristes, 255. Dévotion au très-saint Sacrement; moyen de renoueler une paroisse, t. I, 489. M. Olier a et en honneur dans la paroisse de Saint-Sulpice, les visites au très-saint Sacrement, 490. 491. Gravure pour aider la pratique de cette dévotion, 529. Confrérie du très-saint Sacrement, 491. 492. Il introduit dans sa paroisse l'usage des saluts, 495. 494. Il établit les quarante heures et diverses autres pratiques de piété, 495. 496. Il exhorte ses paroissiens à la fréquente communion, 497. 498. Sa dévotion pour la sainte communion, t. II, 466. 467. *Communions du mois*, t. I, 499. Adoration perpétuelle, t. II, 45. 46. Sept lampes offertes pour brûler nuit et jour devant le très-saint Sacrement, t. I, 496. 497. 555. Ouvrage de M. Olier sur le très-saint Sacrement, t. II, 594. — Culte du très-saint Sacrement rétabli à Privas, 421. Voyez *Reparation*.

SACREMENT [Compagnie du Saint-]. Edification qu'elle répandait dans Pa-

nardine; sa vénération pour M. Olier après sa mort, t. II, 555.

ris, t. I, 135. Projet de son établissement à Reims, 154.

SACRISTIE. Ordre que M. Olier établit dans la sacristie de sa paroisse, t. I, 474. Il fait des réglemens pour plusieurs officiers de l'Eglise, 471. 472.

SAGES-FEMMES. M. Olier assemble toutes celles de sa paroisse et les instruit de leurs devoirs, t. I, 458.

SAINT-FLOUJ, voyez *Flois*.

SAINT-FONTS, voyez *Fonts*.

SAINT-GERMAIN-EN-LAIVE, voyez *Germain*.

SAINT-PÉ [le père de], oratorien. Eloge qu'il fait de M. Olier, t. I, 614. Lettres autographes de ce père, XLV. XL.

SALCES [Louise de], supérieure des Augustines de Saint-Didier, t. II, 551.

SALES [SAINT FRANÇOIS DE]. Il prie pour connaître la vocation de M. Olier, t. I, 40. Sa réponse prophétique à la mère de M. Olier, t. I, 11. Vérité de cette prophétie, 50. 54. 52. Il veut faire lui-même l'éducation de cet enfant, quoiqu'il n'eût pu former deux prêtres capables d'établir la réforme dans son diocèse, 42. Il bénit M. Olier, et lui fut prendre la soutane, 15. 55. Il prédit la destinée de l'Oratoire et celle de la communauté de Saint-Nicolas, 51. Estime qu'il fait de Marie de Valence, 178. Il tombe malade à Lyon, 44. Bénit les enfants de M. Olier, 14. 15. Et spécialement le fondateur de Saint-Sulpice, 55. Ses obsèques, 55. 54. — M. Olier frappé d'une maladie mortelle fait venir saint François de Sales, 181. Recouvre la santé par les mérites de ce saint évêque, 184. Il va en pèlerinage à son tombeau, t. II, 2. 5. Note sur son tombeau, 56. M. Olier le propose à ses prêtres pour modèle de donneur, t. I, 447. Il défend ses sentimens et sa personne contre les novateurs, t. II, 478. 479. 480. Il célèbre l'office à la Visitation le jour de

tion pour M. Olier
355.

et de son établisse-
ment.

re que M. Olier éta-
it de sa paroisse.
s règlements pour
l'Eglise, 471-472.

M. Olier assemble
sa paroisse et les
vois, t. u. 458.

oyez *Flour*.

oyez *Fouts*.

— EN-LAÏE, VOYEZ

de), oratorien. E-
Olier, t. u. 614. Let-
ce père, XLV. XL-
de), supérieure des
t-Didier, t. u. 551.

FRANÇOIS DE). Il
ce la vocation de
Sa réponse pro-
de M. Olier, t. u.
prophétie, 50, 54.
— même l'éducation
qu'il n'eût pu for-
capables d'établir
on diocèse, 42. Il
lui fait prendre la
prédit la destinée
de la commu-
côtes, 51. Estime
le Valence, 478.
yon, 44. Bénit les
, 14, 15. Et spé-
teur de Saint-Sul-
ques, 55, 54. —
même maladie mor-
François de Sales,
nté par les mérites

184. Il va en pé-
beau, t. u. 2, 5.
can, 56. M. Olier
tres pour modèle
47. Il défend ses
rsonne contre les
t. 479, 480. Il cé-
sitation le jour de

la mort du saint évêque, quoique non
encore canonisé, 179.

SALLE [Jean-Baptiste de la], in-
stituteur des Frères des Ecoles chré-
tiennes; son affection pour M. Olier,
t. u. 270, 271.

SALUTS du très-saint Sacrement,
établis à Saint-Sulpice, par M. Olier,
t. u. 495, 494. Motifs de cette institu-
tion, 495. Origine des Saluts à Paris,
551. Cérémonial des Saluts de Saint-
Sulpice réglé par M. Olier, 551, 552.

SANSAC [Prévost de], établit un
seminaire-college, à Bordeaux, t. u.
561.

SANZAY [de], évêque de Nantes, réta-
blit dans cette ville les prêtres de
Saint-Sulpice, t. u. 568.

SANTS [Michel], conseiller au
Parlement de Paris, ancien proprié-
taire de la maison d'Issy, t. u. 549.

SAUJEON [Anne Campet de], entre
aux Carmélites, en sort peu après par
arrêt du Parlement, t. u. 106. M. Olier
juge qu'elle doit rester à la Cour, 107.
Note sur cette décision, 128. Elle
vient ensuite quitter la Cour de Bois,
M. Olier lui répond d'attendre les
moments de la Providence, 129. Il la
destine pour la communauté des *Filles
de Charvriev*; elle s'offre à Dieu dans
l'église de Notre-Dame en attendant,
150. M. Olier dicte à madame de
Saujeon les règles de cet institut, 150.
Le projet en est mis enfin à exécution
par M. de Bretonvilliers; lettre de
saint Vincent de Paul sur ce sujet,
151. Madame de Saujeon est nommée
supérieure de la maison, 452. Division
la communauté est supprimée, 152.
Madame de Saujeon possédait un rha-
pelet de la mère Agnès qui venait de
M. Olier, t. u. 409. Note sur un pas-
sage d'une lettre de M. Olier qu'un
auteur Janséniste dit avoir été écrite
à madame de Saujeon, t. u. 542.

SAUCHEU, voyez *Arilliers*.

SAVIGNAC [M. de], de Limoges, t.
u. 564.

SCARRON [Pierre], évêque de Gre-
noble, demande M. Olier pour coad-
juteur, t. u. 465.

SCHOMBERG [le maréchal de], signe
la déclaration faite par M. Olier, tou-
chant les duels, t. u. 114.

SCIENCE, voyez *Émile*. La Science
éclatante n'est point de l'objet du sé-
minaire de Saint-Sulpice, t. u. 274.

SÉGUENOT, Oratorien, enfermé à
la Bastille pour son attachement à la
doctrine de l'abbé de Saint-Cyran,
t. u. 141. On veut l'attirer à Paris,
pour prêcher; M. Olier écrit à saint
Vincent pour prévenir ce mal, 142.

SÉGUER, famille alliée à celle de
M. Olier, t. u. 28. Le chancelier Sé-
guier approuve que les missionnaires
dont M. Olier faisait partie, termi-
nent les procès à l'amiable, nonob-
stant l'accusation intentée contre eux
au Parlement, t. u. 220. Il travaille,
par les conseils de Marie Rous-
seau, à l'extirpation de l'hérésie et au
bien de l'Eglise, 527. Sur une seule
parole de Marie Rousseau, madame
la chancelière bâtit la maison de
Charité de madame de l'Étang, 556.
Danger que court le chancelier en al-
lant interdire le Parlement, t. u. 47,
48. M. Olier écrit à saint Vincent de
prier le chancelier que le père des
Mares ne prêché point, 142.

SÉMINAIRES, ordonnés par le saint
concile de Trente, comme le moyen
le plus propre pour renouveler le
clergé et réformer l'Eglise, t. u. XIII.
Saint Charles commence à en établir
à Milan. Divers conciles provinciaux
en France en ordonnent aussitôt l'é-
tablissement, XIV. Pendant quatre-
vingts ans on ne fait que des essais
sans résultats, t. u. 565, 564. M. Bour-
doise lui-même regarde enfin l'exé-
cution de ce dessein comme impos-
sible, 565. Ce qu'il faut entendre par
les séminaires établis par ce dernier,
406, 407.

Les instituteurs des séminaires en
France devaient puiser les premières
de leur esprit à l'Oratoire, t. u. 124,
125. et n'être point séparés du corps
du clergé, 74, 75. M. Olier est des-
tiné pour jeter en France les pre-
miers fondements des séminaires, 86.
La mère Agnès lui fait elle-même
cette déclaration, *ibid.* Le père de
Condren est aussi réclairé d'en-haut
sur la vocation de M. Olier, 156,

157. Il ne découvre point cependant à M. Olier ni à ses autres disciples le dessein caché de Dieu, 150. 151. 144. Pour les préparer à l'œuvre des séminaires, il les envoie en mission, 145. Enfin, avant de mourir, il déclare à ses disciples qu'ils doivent établir un séminaire, et assure que cette maison sera bénie de Dieu, 274. Il meurt avant d'avoir achevé d'instruire ses disciples, et apparaît après sa mort à M. Meyster, qu'il charge de leur manifester la suite de son dessein, 279. Etablissement du séminaire de Vaugirard, le premier grand séminaire en France, 565. Saint Vincent de Paul et l'Oratoire commencent alors à en établir, 566. L'Oratoire n'avait en jusqu'alors que des *seminaires-colleges*, 405. Commencement du séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet, 409. Les séminaires de Saint-Magloire, des Bons-Enfants, de Saint-Nicolas et de Saint-Sulpice, sont la source de la plupart des autres établis depuis en France, t. II. 577. M. Olier institue sa compagnie pour aider à l'établissement des séminaires, et forme des sujets que les évêques lui envoient dans ce dessein, 525. Il soumet aux évêques ses vues sur la direction des séminaires, 552. Ces prélats demandent que son Mémoire soit imprimé, 553. Idée de cet écrit; les vrais supérieurs des séminaires sont les évêques, 554. Des directeurs, 553. 556 et suiv. Des séminaristes, 558.

SÉMINAIRE [petit] de S. Sulpice, t. II. 226. Voyez *Sulpice* [Saint-].

SEPT-FONTS [réforme de], au XVII^e siècle, t. I. XVII.

SÈRES [Just de], évêque du Puy, meurt; on demande M. Olier pour son successeur, t. I. 500.

SÈRES [le père de], gardien des Cordeliers du Puy; réponse que lui fait M. Olier, t. II. 474.

SERVITUDE. M. Olier fait vœu de servitude envers Notre-Seigneur; étendue de ce vœu, t. I. 521. 522. Il fait vœu de servitude aux âmes, 458. 459. Se considère comme le serviteur de ses paroissiens, 417. 418. Il désire que ses disciples fissent pro-

fession de servitude à Jésus-Christ et à l'Église, t. II. 515. Nécessité de cet esprit dans les prêtres, 515. Spécialement dans ceux de la compagnie de Saint-Sulpice, 519.

SÈVE [Alexandre de], frère de M^{me} Fronson, t. II. 454.

SÈVE [Antoine de], ancien propriétaire de la maison d'Issy, ami et bienfaiteur du séminaire, t. II. 525. Son estime pour M. Olier, 549.

SÈVE [Jean de], ancien président aux enquêtes du Parlement de Paris, exerce long-temps les fonctions d'acolyte à Saint-Sulpice, t. II. 262. 265. Lettre que M. Olier lui écrit pour modérer son empressement à recevoir les saints ordres, 265. 266. 267. Exactitude de M. de Sève à observer les rubriques et les canons, 267. 268. Son esprit de pénitence, 290. Ses écrits, *ibid.*

SÈVIN, évêque de Cahors, t. II. 541.

SEURIN [le père], Jésuite, est tourmenté du malin esprit, t. II. 545.

SIAM [séminaire de]. On presse les prêtres de Saint-Sulpice d'en prendre la conduite, t. II. 412.

SILENCE. Fidélité à l'observation du silence dans le séminaire de S. Sulpice, t. II. 250.

SILLOUX [le seigneur de] atteste une guérison miraculeuse attribuée à M. Olier, t. II. 554.

SIMON [la duchesse de Saint-] veut regarder comme nul le vœu de la marquise de Portes, sa fille, t. I. 616.

SINGLIN, séduit par l'abbé de S. Cyran, t. I. 221. Il succède à ce patriarche de la secte, et attire la foule à Port-Royal-lès-Paris, où il se livre à la prédication, t. II. 140.

SISGAU [d'Authier de], missionnaire du XVII^e siècle, t. I. XVI.

SOLITUDE: noviciat de la société de Saint-Sulpice, appelé par M. Olier *Séminaire intérieur*, t. II. 511. Transféré d'Abert de Paris à Vaugirard, 521. Puis à Avron, 524. De là à Issy, 525. Ouvert à tous les ecclésiastiques

à Jésus-Christ et
Nécessité de ces
es, 515 Spéciale-
la compagnie de

e de], frère; de
454.

le], ancien pré-
son d'Issy, ami et
naire, t. II. 523.
Olier, 549.

ancien président
lement de Paris,
les fonctions d'a-
spice, t. II. 202.
Olier lui écrit
empressement à
ordres, 265 266.
de M. de Sève à
es et les canons,
rit de pénitence,
/.

de Cahors, t. II.

Jésuite, est tour-
it, t. II. 545.

de]. On presse
int-Sulpice d'en
, t. II. 412.

é à l'observation
séminaire de S.

meur de] atteste
tense attribuée à

se de Saint-] veut
le ven de la mar-
fille, t. I. 616.

par l'abbé de S.
succède à ce pa-
t, et attire la foule
aris, où il se livre
t. 140.

er de], mission-
le, t. I. XVI.

at de la société
pelé par M. Olier
, II. 511. Trans-
is à Vaugirard,
524. De là à Issy,
es ecclésiastiques

que les évêques voulaient y envoyer,
t. II. 525. Comment M. Olier formait
les solitaires à l'esprit d'auantisse-
ment, 511, 512. Il désire qu'ils tassent
profession de servitude à Jésus-Christ
et à l'Eglise, 515. Leur dévotion en-
vers le très-saint Sacrement, la croix
et l'Evangile, 517. Esprit de la com-
pagnie de Saint-Sulpice, 517. 518.
219.

SOLMINIAC [Alain de], abbé de
Chancelade, réforme cette abbaye,
t. I. 95. M. Olier lui offre deux fois
l'abbaye de Pébrac, 94. Alain vient
à Pébrac, et fait un concordat avec
M. Olier, 95. Il visite la mère Agnès,
95. Un fermier de Pébrac fait échouer
ce commencement de réforme, 96.
Estime que M. de Solminiac fit de-
puis de M. Olier, 98. Le cardinal de
la Rochehoucauld empêche les progrès
de la réforme de Chancelade, 117.
Alain préside à la pose de la première
pierre de la nouvelle église de Saint-
Sulpice, 589. Fait le pèlerinage de
Notre-Dame-des-Vertus, 657. Son
zèle pour l'abolition des duels, t. II.
114. Conférences épiscopales où il se
trouve, 558.

SOMMERIVE [le comte de]. Voyez
Lascaris d'Urfe.

SOMMERSET [Edouard de], marquis
de Worcester, reçoit une somme, à
titre de prêt, de M. de Bretonvilliers,
pendant la détresse de Charles II,
t. II. 429.

SONGE. Songe de M^{me} Olier au su-
jet de son fils, t. I. 50. Songe de
M. Olier, qui devait lui faire connaître
sa vocation, 56. 57. 58. 59. La cure
de Saint-Sulpice lui découvre tout le
sens de ce songe mystérieux, 589.

SORBONNE. M. Olier étudie dans
cette célèbre école, t. I. 18. Il veut
y soutenir ses actes en hébreu, 25.
Il est reçu bachelier, 25. Il dédie les
Actes de l'Eglise de Milan aux doc-
teurs de Sorbonne, 458. 446. Obtient de
ces docteurs une déclaration qui con-
firme l'abolition qu'il avait faite de
diverses superstitions enracinées dans
les corps de métiers de sa paroisse,
479. Plusieurs docteurs de Sorbonne
se joignent à lui pour entendre les
confessions pendant le Carême, 480.

Ils approuvent la déclaration de
M. Olier contre les duels, t. II. 114.
115. Défont les cinq propositions
aux évêques, qui en demandent la
condamnation au Pape, 161. La Sor-
bonne condamne la seconde lettre
d'Arnauld, où M. Olier était traité
avec emportement; elle exclut Ar-
nauld de son sein, 170. 171.

SOUART. Sa vocation à l'état ecclé-
siastique; il est envoyé par M. Olier
à Montréal en Canada, t. II. 507. 508.
447.

SOURCE [la], terre près d'Orléans,
où M. Olier fait quelque séjour pour
rétablir sa santé, t. II. 454.

SOURDIS [le cardinal de], arche-
vêque de Bordeaux, s'efforce de per-
fectionner le *seminaire-college* de S.
Raphaël; cet établissement ne réussit
pas d'abord, t. I. 274. t. II. 561.

SOURDIS [Henri de], frère et suc-
cessor du précédent, introduit la
réforme de Chancelade à Sablon-
ceaux, t. I. 116. Consulte M. Olier
sur la manière d'instituer son sémi-
naire diocésain, t. II. 562.

SOUTANE. Parmi les ecclésias-
tiques, presque personne en portait
la soutane; zèle de M. Bourdoise
pour la mettre en honneur, t. I. 55.

SPONDE, évêque de Pamiers; il a
pour successeur M. de Foix, t. II.
295.

SUCCESSALE SAINTE-ANNE, que
M. Olier fait établir pour la combi-
dité de ses paroissiens, t. I. 532.

STEUR [Eustache Le] exécute, d'après
les idées de M. Olier, un tableau de la
Présentation de Notre-Seigneur au
Temple, t. II. 229.

SULPICE [SAINT] le Démonnaire,
archevêque de Bourges. Translation
de ses reliques; fête solennelle dans
le faubourg Saint-Germain, t. I. 424.
M. Olier le propose pour modèle de
la vertu de douceur aux prêtres de sa
paroisse, 447. On leur propose aussi
son détachement apostolique, 454.
Invocation que M. Olier adresse à
ce saint évêque, dans un discours,
476.

SULPICE, communauté des prêtres de la paroisse de Saint-Sulpice. Voyez *Communauté*.

SULPICE [PAROISSE DES.]; son étendue, t. I. 582. Mission qui y fut prêchée en 1641, 582. 585. Cette cure offre à M. Olier l'occasion de remplir l'étendue de sa vocation, et lui donne l'intelligence complète du songe mystérieux qu'il avait eu autrefois, 589. 590. Il y voit un moyen de réforme pour toute la France, 595. Elle est un moyen ménagé pour l'établissement du séminaire, 585. Efforts que l'on emploie pour lui faire abandonner le dessein de prendre cette cure, 586. 587. Marie Rousseau déclare que M. Olier doit être curé, que Dieu le veut ainsi, 414. 415. M. Olier et les siens se dévouent au service de la paroisse de Saint-Sulpice, 595-416. Il en prend possession. Persécution suscitée contre lui pour lui faire abandonner sa paroisse, 547. et suiv. Ses amis lui conseillent eux-mêmes de la quitter. Sa réponse, 567. 568. 569. Pourquoi M. Olier est-il appelé à être curé et supérieur du séminaire, 425. 426. Il divise sa paroisse en huit quartiers, qu'il confie chacun à plusieurs prêtres, 455. *Un livre de state animarum*, 456. Ebraucement général dans tout le faubourg, 475. 480. 481. Les personnes de condition embrassent les pratiques de la piété, 595. Changement qui s'opère dans la paroisse, 621. 622. Dans les troubles de la Fronde, il n'y a point de barricades sur cette paroisse, t. II. 48. Voyez, *Pauvres. Horciques. Catechismes. Communauté Saint-Sacrement*, etc. M. Olierse démet de la cure après dix ans, t. II. 175. Sa profonde humilité après sa démission, 176. 177.

SULPICE [COMPAGNIE DE SAINT.]: contrat d'établissement; quelles en furent les dispositions principales, t. I. 575. Elle s'établit au milieu des persécutions, 571. 577. Le dessein de M. Olier, en l'instituant, est de seconder les évêques dans l'établissement de leurs séminaires, t. II. 292. Elle forme pour cela des sujets, 525. Elle sert les évêques pour le temps seulement qu'ils le désirent, 555. 556. Elle n'est point une congrégation proprement dite, 554. 555. — M. Olier

ne sollicita jamais personne à entrer dans sa compagnie; maximes qu'il a laissées à cet égard, t. II. 506. 507. Comment il forme les aspirants à sa compagnie; voyez *Solitude*. Esprit de la compagnie de Saint-Sulpice, 517. 518. 519. M. Olier en soumet les règles, aux évêques qui les approuvent, 526 et suiv. Projet d'une lettre au Pape pour demander l'approbation de la compagnie, 552. 555. Elle ne doit point se charger de missions, 447. ni de la conduite des religieuses, 472.

SULPICE [SÉMINAIRE DE SAINT.]: il est ainsi appelé par le public, au nom de l'église auprès de laquelle il est établi, t. II. 210. 554. Institué pour tout le clergé en général, t. I. 592; t. II. 525. Établi d'abord dans des maisons de louage, t. I. 416; t. II. 190. 224. On s'y rend en foule, 189. Réflexions étranges de Nicole sur l'établissement du séminaire de Saint-Sulpice, 500. Il doit faire honorer la vie intérieure de Marie, 204. Abandon entier à Marie, dévotion spéciale du séminaire de Saint-Sulpice, 206. 207. Exemples divers, 252. 255. Ferveur du séminaire, 271. 272. *Construction du séminaire*, projet de bâtir dans le jardin du presbytère, t. I. 559. M. Olier renonce à ce projet, 540. Il achète un terrain rue du Vieux Colombier, 540. En fait hommage à Dieu, 541. 542. Ne pouvant bâtir alors, il loue une nouvelle maison à Vaugirard, t. II. 180. La très-sainte Vierge lui met entre les mains le plan d'un édifice, 190. 191. Il en fait construire un sur ce modèle; solidité et simplicité de ce bâtiment, 191. 192. 195. 225. Inauguration de la chapelle, 195. 194. Beauté de la chapelle, 195. 196. 197. Bénédiction du séminaire, 197. Projet de le démolir pour découvrir le portail de l'église de Saint-Sulpice, 226. Il est démolit et reconstruit. *Id.*

SURPLIS. M. Olier désire qu'un séminaire on les porte sans dentelles, t. I. 455. Surplis de M. Olier, qu'on conserve encore avec divers linges qui ont été à son usage, t. II. 550.

SUZE [de], évêque de Viviers, demande à M. Olier des prêtres qui établissent son séminaire, t. II. 575. Son

personne à entrer
maximes qu'il a
t. n. 506. 507.
as aspirants à sa
altitude. Esprit de
nt-Sulpice, 517.
n soumet les ré-
les approuvent,
d'une lettre au
l'approbation de
55. Elle ne doit
missions, 447.
religieuses, 472.

RE DE SAINT-] :
par le public ,
e auprès de la-
t. n. 210. 554.
clergé en géné-
5. Établi d'abord
louage, t. n. 416 ;
y rend en foule,
anges de Nicole
du séminaire de
Il doit faire ho-
ce de Marie, 204.
Marie, dévotion
e de Saint-Sul-
ples divers, 252.
minaire, 271. 272.
naire, projet de
du presbytère,
annonce à ce pro-
terreini rue du
40. En fait hom-
542. Ne pouvant
ne nouvelle naî-
n. 190. La très-
entre les mains
190. 191. Il en
sur ce modèle ;
de ce bâtiment,
Inauguration de
94. Beauté de la
197. Bénédiction
projet de le dé-
ir le portail de
pice, 226. Il est
t. n. B.

er désire qu'an
e sans dentelles,
M. Olier, qu'on
e divers linges
ge, t. n. 550.

de Viviers, de-
s prêtres qui éta-
e, t. n. 575. Son

zèle pour la sanctification du clergé,
575. Il veut seconder le zèle de
M. Olier pour la mission générale des
Cévennes, 414.

T.

TARASCON. M. Olier y vénère les
religieux de sainte Marthe, t. n. 14.
57. 58.

TARPON [le père Jean], donne
l'habit du tiers-ordre de Saint-Do-
minique à M. Olier, t. n. 217.

TARRISSE [dom Grégoire], général
des Bénédictins de S. Maur : com-
bien il est estimé; son caractère. Il est
le directeur des solitaires de Yangir-
ard, t. n. 515. Son éloge par M. Olier,
516. Il fortifie les solitaires, en les
assurant qu'ils font la volonté de Dieu,
569. Consulté sur la proposition faite
à M. Olier de la cure de Saint-Sul-
pice, il répond qu'il faut l'accepter,
585. Il ne met point M. Olier en pos-
session de la cure; deux religieux le
représentent dans cette cérémonie,
597. Il décide avec M. de Foix doit
accepter l'épiscopat, t. n. 294.

TELLIER [Le], famille alliée à celle
de M. Olier, t. n. 28.

TELLIER [Henri le], supérieur du
séminaire de Romges, a fait l'éloge
de M. Olier, t. n. 502.

TESSONNIÈRE, voyez *Marie de Va-
leuse*.

THEODOSE [le père], du Saint-
Esprit, carme déchaussé, t. n. 402.

THÉOLOGIE SCHOLASTIQUE. Estime
que M. Olier en faisait, t. n. 18. 19.
Voyez *Exercices publics*.

THÉRÈSE [sainte], suscitée dans les
derniers temps pour rallumer le feu
de la religion, t. n. XII.

THOMAS [FILLES DE SAINT], de
Villeneuve, établies sur la paroisse de
Saint-Sulpice, t. n. 655.

THOMASSIS [le père], de l'Oratoire,
choisit le séminaire de Saint-Sulpice,
pour l'éducation de son neveu, t. n.

SYMON DE DONCOURT est l'auteur
des *Remarques historiques sur l'église
et la paroisse de Saint-Sulpice*, t. n. XI.

259. Ce père avait embrassé par sur-
prise les opinions nouvelles; il y re-
nonce sincèrement, 289.

THOUVY en Sologne. M. Olier s'y
rend pour prendre les eaux, t. n. 455.
et note.

THIEVTS. M. Olier y fait prêcher
une mission, t. n. 425. 424.

TOISÉ [impôt du] : sédition émue à
cette occasion, t. n. 625.

TONG-KING. M. Olier veut aller y
prêcher la foi, t. n. 409.

TONNET, prêtre missionnaire Jose-
phite : M. Olier le visite à Lyon, t. n.
414

TOULOUSE: le séminaire, commencé
dans cette ville, ne réussit pas, t. n.
274. 566; t. n. 588. 405.

TOEQUIN, voyez *Nicolas-Edouard
Olier*.

TOEQUIN, terre de la maison Olier,
t. n. 2.

TOURNON, pèlerinage de Notre-
Dame de Bon-Secours : M. Olier y
recouvre la santé, t. n. 185. 192.

TOURS, voyez *saint Martin*.

TRAPPE [réforme de la], au XVII^e
siècle, t. n. XVII.

TRIZE-PIERRES [Notre-Dame des],
t. n. 562.

TRISCARTES, soldat guéri miracu-
leusement par M. Olier, t. n. 524. 525.
526.

TRISSAN [de], évêque de Nantes,
t. n. 568.

TREUILLE [madame de], travaille à
convertir les Huguenots, t. n. 612.

TRINITÉ [LA TRÈS-SAINTÉ]: les so-
litaires de Yangirard se proposent,
par leur société, d'honorer celle des
trois personnes divines, t. n. 522. 525.

Dévotion envers la très-sainte Trinité, essentielle à l'esprit de la société de Saint-Sulpice, t. II. 318.

TRINITÉ [Madeleine de la], voyez *Madéleine*.

TROCHE [madame de la], religieuse de la Régrippière, son éloignement pour M. Olier, t. I. 500. M. du Ferrier la convertit, 501. 502.

TRONSON [CLAUDE DE SÈVE, VEUVE], après la mort du père de Condren se met sous la conduite de M. Olier, t. I. 614. 615. Note sur madame Tronson, 657. Elle assiste les religieuses réfugiées sur la paroisse de Saint-Sulpice, à l'occasion de la guerre, t. II. 125. M. Olier avait jeté les yeux sur elle pour la mettre à la tête de la communauté des *Filles de la sainte Vierge*, qu'il voulait établir; il lui en communique l'esprit avant sa mort, 129. 150. Elle invite M. Olier à aller au Péray, 505. Sa charité pour M. Olier dans ses maladies, 455. M. de Bretonvilliers établit la maison des *Filles de la sainte Vierge*, 451. Madame Tronson en occupe la supériorité jusqu'à sa mort, 451. 452.

TRONSON, dit *l'abbé de Saint-Antoine*. M. Olier l'envoie à Alet pour aider M. Pavillon, t. II. 558. L'envoie, à ce qu'il paraît, à Corbeil, pour y prêcher une mission, 74. L'envoie à Viviers et de là au Puy, pour y donner commencement au séminaire, 578. M. Olier le charge du soin de plusieurs enfants de Huguenots, mais convertis à la foi catholique, 425. Il invoque M. Olier après sa mort. Lettre qu'il écrit à sa mère sur les miracles attribués à M. Olier dans le Velay, 529.

TRONSON [LOUIS], troisième supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, étudié long-temps à Issy, auprès de M. de

Sève, son oncle, t. II. 549. Sa vocation à Saint-Sulpice, 510. M. Olier connaît d'une manière surnaturelle les services que M. Tronson devait rendre à la compagnie, 511. Il le destine à être supérieur du séminaire d'Aix, 400. A prendre part à l'établissement projeté pour Blois, 402. M. Tronson s'efforce d'inculquer au séminaire de Saint-Sulpice la dévotion à la vie intérieure de Notre-Seigneur, 200. Et la dévotion envers la très-sainte Vierge, 255. Met en meilleur ordre les *Examens particuliers*, 256. 290. Publie le *Forma cleri*, 406. Fait prêcher une mission dans le Vivarais, après la révocation de l'édit de Nantes, 425. Se réunit à Issy, à Bossnet, Fénelon et M. de Noailles, pour les conférences sur le Quétisme, 350. Son respect profond pour les sentiments et la conduite de M. Olier, t. II. 402. 555. 556. 447. 519. 520. et *alibi*. Il tire le règlement des directeurs des séminaires de province, des instructions données par M. Olier à M. de Bretonvilliers, 480. 501. 502. Fait mettre le cercueil de M. Olier dans un tombeau, 491. Son respect pour les linges qui avaient servi à M. Olier, 350. Note. Il fait imprimer les Lettres de M. Olier, il met en ordre et retouche les matériaux laissés par M. de Bretonvilliers sur l'esprit de M. Olier, t. I. XII. Eloge de M. Tronson par Fénelon, 514. Grandet en a composé une notice.

TULLOUE, professeur de médecine à Paris, veut attester la vérité d'une guérison attribuée à M. Olier, t. II. 524.

TUNIQUE [la sainte] d'Argenteuil; origine du pèlerinage de ce nom, t. II. 494. M. Olier vénère cette relique, 455.

U.

URSINS [Marie-Félice des]. Voyez *Duchesse de Montmorenci*.

URSULINES, suscitées au XVII^e siècle pour l'éducation de la jeunesse, t. I. XVI. Les Ursulines de S. Cloud et celles de Saint-Denis rendent hom

UNION AVEC NOTRE-SEIGNEUR, grâce extraordinaire dont M. Olier est favorisé après ses grandes épreuves; observation sur ce sujet, t. I. 518. 411. Voyez *Vie intérieure*.

URFÉ [Lascaris d'], évêque de Li-moges, t. II. 564. 596. 596.

549. Sa voca-
510. M. Olier
surmatuelle les
son devait ren-
11. Il le destine
séminaire d'Aix,
l'établissement

92. M. Tronson
un séminaire de
tion à la vie in-
gneur, 200. Et
la très-sainte
à meilleur ordre
iers, 256. 290.
406. Fait près-
ns le Vivarais,
l'édit de Nantes,
à Bossuet, Fé-
lilles, pour les
nitéisme, 350.
ponr les senti-
e de M. Olier,
447. 519. 520.
ement des direc-
le province, des
par M. Olier à
480. 501. 502.
eil de M. Olier
Son respect pour
servi à M. Olier,
rimer les Lettres
ordre et retour-
ssés par M. de
prit de M. Olier,
M. Tronson par
en a composé

ur de médecine
la vérité d'une
M. Olier, t. II.

] d'Argenteuil;
e de ce nom,
cnière cette re-

ee des]. Voyez
uet.

es au XVII^e siè-
le la jeunesse,
es de S. Cloud
s rendent hom

mage à la sainteté de M. Olier, après
sa mort, t. II. 555. 556.

UZÈS. La duchesse d'Uzès assiste

V.

VACHET [Le], prêtre de la commu-
nauté de Saint-Sulpice, t. I. 450. Il
établit les sœurs de l'Union chrétienne
et réforme un monastère, t. II. 127. 128.

VAL-DE-GRACE, réforme monas-
tique au XVII^e siècle, t. I. XVII.
L'abbaye du Val-de-Grâce, con-
struite par Anne d'Autriche, en action
de grâce de la naissance de Louis XIV.
Cette princesse veut en donner la
direction à M. Olier, t. I. 519.

VALENCÉ ou VALENGAY [Éléonore
d'Etampes de], évêque de Chartres,
invite M. Olier et les compagnons de
ses travaux à prêcher une mission à
Mantes, t. I. 220. Il veut assister à
la clôture de cette mission, 248.—
Les détermine à prêcher une mission
à Chartres, 295. Louis XIV écrit à
M. de Valencé, son ambassadeur à
Rome, de demander au Pape l'appro-
bation du séminaire de S. Sulpice,
t. II. 552.

VALENCE. Le séminaire de cette
ville ne fut d'abord qu'un *séminaire-
college*, t. I. 408. M. Olier passe par cette
ville; trait remarquable de son zèle
pour le salut des âmes, t. II. 26. 27.
—Marie de Valence. Voyez *Marie*.

VALERNOT. Voyez *Hercules*.

VALGORGE en Vivarais. M. Olier
y fait prêcher une mission, t. II. 425.

VALOIS [Marguerite de]. Voyez
Marguerite.

VANDELLE, terre de la maison
Olier, t. I. 29.

VANNE. Réforme monastique de
S. Vanne, au XVII^e siècle, t. I. XVII.

VANNES: M. Olier honore dans
cette ville le tombeau de saint Vincent
Ferrer, t. II. 29. 565.

VARIE [de] donne commencement
au séminaire de Saint-Charles à Avi-
gnon, t. II. 572.

VASES SACRÉS. M. Olier en pro-
cure à sa paroisse, t. I. 471.

à la cérémonie de la pose de la pre-
mière pierre de la nouvelle église de
Saint-Sulpice, t. I. 589.

VAUGIRARD, près de Paris. Origine
de son nom, t. I. 507. Ses patrons,
515. Statue miraculeuse de la sainte
Vierge qu'on y honorait, 514. M^{me} de
Villeneuve y établit une maison des
Filles de la Croix, 507. M. Olier y
forme un séminaire, 515. que Dieu
bénit, 552. 552. 554. Sujets qui s'y
rendent: l'envi, 556. 557. Note sur
la maison qu'occupait ce séminaire,
552. 558. Quand commença-t-il? 555.
Cet établissement est d'abord im-
provisé, 562. Puis approuvé univer-
sellement, 568. 569. Ce fut le pre-
mier grand séminaire en France,
565. 567. Ferveur de cette maison,
569. 575. 576. Esprit de cette mai-
son, 570 et suiv. Le séminaire de
Vaugirard est transféré à Paris, 400.
— On met dans la maison de Vaugi-
rard une division du séminaire de
Saint-Sulpice, t. II. 521. Méprise
singulière du jardinier de Vaugirard,
t. I. 574. Le petit séminaire de Saint-
Sulpice et la petite communauté
avaient une maison de campagne à
Vaugirard, t. II. 226.

VAULDRAY, religieuse de la Ré-
grippière. Sa conversion, t. I. 197.
Lettre de M. Olier à cette religieuse,
229. Il la console de son départ, 250.
Continue de la diriger par lettres,
251. 252. La porte à la soumission à
la volonté divine, 285. Lui écrit à
l'occasion de sa promotion à la cure
de Saint-Sulpice, 416. 417.

VAUSSIN [Claude], supérieur-gé-
néral de l'Ordre de Cîteaux, associe
M. Olier aux bonnes œuvres de cet
ordre, t. II. 5.

VENDIEN, peintre, élève de Le
Brun, t. II. 228.

VERNEUIL, terre appartenant à la
famille Olier, t. I. 2. M. Olier s'y
rend pour rétablir sa santé, t. II. 164.

VERNON [le père Jean-Marie de],
Franciscain, fait l'éloge de M. Olier,
t. II. 169.

VÉRON, célèbre controversiste, t. I. 460. M. Olier l'attire à Saint-Sulpice, pour y travailler à la conversion des Huguenots ; la méthode de Véron les irrite, 461. 462. En quoi elle consiste, 485. 486.

VERTUS [NOTRE-DAME DES]. Origine de ce pèlerinage, t. I. 656. 657. Avant l'établissement de Vaugirard, M. Olier y fait une retraite ; grâces qu'il y reçoit, 509. La paroisse de Saint-Sulpice y allait tous les ans en dévotion, 620. 621. 658. M. Olier y va en actions de grâces, t. II. 215.

VIALAR [Félix] de Herse, se propose de s'exercer aux missions sous la conduite de M. Olier, son cousin, t. I. 199. Y est atteint d'une maladie contagieuse, 204. Est nommé coadjuteur de Châlons, au refus de M. Olier qui se réjouit de sa promotion, 215. 216. Sa générosité dans l'affaire suscitée à M. Olier par M. de Fiesque, 372. Permute avec M. Olier l'abbaye de Ceranceaux pour celle de Pébrac, 379. Estime que M. Olier fait de cet évêque, t. II. 558.

VIATIQUE. Règlement que M. Olier établit sur la manière de porter le saint viatique aux malades, t. I. 496.

VIENNE [le père de], Dominicain. Estime qu'il fait des écrits spirituels de M. Olier, t. II. 591. Manuscrit qui lui a appartenu, t. I. XIII.

VIE INTÉRIEURE DE JÉSUS-CHRIST. La dévotion à cette vie est le fondement de l'esprit du séminaire de S. Sulpice, t. II. 199. 200. Fête de la vie intérieure de Notre-Seigneur : son objet, ses fruits, *ibid.* Approuvée par le cardinal de Vendôme, légat à latere, 229.

VIE INTÉRIEURE DE MARIE. On célèbre la fête tous les ans au séminaire, t. II. 201. Gravure de l'intérieur, 205. Les Bénédictines du S. Sacrement célèbrent la même fête, 125.

VIEILLARDS : catéchismes établis pour ceux du faubourg Saint-Germain, t. I. 456.

VIENGE [LA TRÈS-SAINTE], MÈRE DE DIEU. M. Olier père lui est particulièrement dévoué, t. I. 2. Dévo-

tion naissante du fondateur de Saint-Sulpice pour la très-sainte Vierge, 6. 67. Il lui offre tout ce qu'il a de neuf, 7. ou de beau, 44. Se prépare à célébrer ses fêtes, 35. S'attache à elle par un vœu de servitude, 65. La dévotion du saint esclavage a été autrefois autorisée, 77. 78. Il salue dans les rues toutes les images de Marie, 66. 67. Il fête les samedis ; le père de Condren le confirme dans cette dévotion, 141. Ces jours-là il célèbre dans l'église de Notre-Dame ; avant ses voyages, et en arrivant à Paris, il va dans cette église pour prendre sa bénédiction ; la lui demande lorsqu'il entre dans sa chambre ou qu'il en sort, 141. Son attrait pour les pèlerinages, 142. Son recours à la très-sainte Vierge dans les périls, 147. Dans les mauvais traitements qu'il reçoit de sa mère, 157. Dans une maladie mortelle, il n'est sensible qu'aux noms de Jésus et de Marie, 181. 182. Il établit cette dévotion dans sa paroisse, 499. 500.

La très-sainte Vierge montre à M. Olier le plan de la maison du séminaire, 340. t. II. 191. M. Olier en pose la première pierre au nom de la très-sainte Vierge ; médaille qui la représente, 192. Il lui en offre les clefs à Chartres, 194. Fait placer la statue de Marie au fond de la cour du séminaire, 194. 195. Veut qu'on la regarde comme fondatrice de la maison, 195. Fait représenter son triomphe dans le plafond de la chapelle, 195. 196. 197. La très-sainte Vierge est le canal de toutes les grâces que Dieu répand sur le séminaire, 201. Son influence sur l'Église, doctrine manifestée surtout dans les derniers temps, 205. 250. 251. Sur l'invocation *Regina cleri*, 204. Le saint sacrifice offert dans les intentions de la très-sainte Vierge, pratique commune dans l'Oratoire, 208. Tableau de la Présentation de Notre-Seigneur au Temple, 229. La dévotion du séminaire de Saint-Sulpice envers Marie, 272. Cette dévotion est essentielle à l'esprit de l'Institut, 518. La très-sainte Vierge protège le séminaire menacé d'une ruine totale, 502. 505. M. Olier meurt en donnant de nouvelles marques de son amour pour elle, 485. Et avec la confiance qu'elle protégera la maison, 481.

auteur de Saint-
 te-Vierge, 6, 67.
 il a de neuf, 7.
 prépare à cédé-
 s'attache à elle
 de, 65. La dé-
 ge a été autre-
 8. Il salue dans
 ges de Mari
 medis ; le père
 me dans cette
 ars-là il célèbre
 -Dame ; avant
 rivant à Paris,
 e pour prendre
 demande lors-
 ombre ou qu'il
 ait pour les pé-
 couds à la très-
 me périls, 147.
 ailments qu'il
 . Dans une ma-
 sensible qu'aux
 -Marie, 181, 182.
 tion dans sa pa-
 erge montre à
 maison du sé-
 191. M. Olier
 pierre au nom
 erge ; médaille
 2. Il lui en offre
 94. Fait placer
 fond de la cour
 95. Veut qu'on
 ondatrice de la
 eprésenter son
 ond de la cha-
 La très-sainte
 de toutes les
 ud sur le sémi-
 nce sur l'Eglise,
 surtout dans les
 250, 251. Sur
 7, 204. Le saint
 s les inten-
 e Vierge, pra-
 Oratoire, 208.
 tion de Notre-
 229. La dévo-
 y Saint-Sulpice
 Cette dévotion
 it de l'Institut
 erge protège le
 ne ruine totale,
 ert en donnant
 s de son amour
 e la confiance
 nison, 481.

VIEILLARD [Marguerite], Hospi-
 talière du Havre, guérie par les mé-
 rites de M. Olier, t. II, 526.

VIGNAL, prêtre de Saint-Sulpice,
 mis à mort par les sauvages du Ca-
 nada, t. II, 445.

VILLARS [François de]. M. Olier ob-
 tient de Dieu sa guérison, lorsque les
 médecins en désespéraient, t. II, 515.

VILLE-MARIE, Dessein de la com-
 pagnie de Montréal, dans la fondation
 de cette ville, t. II, 457. Elle est har-
 celée par les Iroquois, 459, 440.

VILLENEUVE [madame de], dirigée
 autrefois par saint François de Sales,
 t. I, 560. Etablit les filles de la Croix
 à Vaugirard, 507. Prieit pour l'éta-
 blissement des séminaires en France:
 engage M. Picoté à transférer à Vau-
 girard le séminaire de Chartres, le
 persuade, 507. Persuade M. de Foix,
 508. Nourrit par charité la commu-
 nauté naissante, 514. M. Olier fait un
 entretien spirituel aux filles de ma-
 dame de Villeneuve, 546. Elle tombe
 malade à l'extrémité, et choisit sa sé-
 pulture dans l'église du village ; zèle
 de M. Bourdoise à ce sujet, 354.

VILLENEUVE-DE-BERG, en Viva-
 rais: M. Olier y fait prêcher une mis-
 sion, t. II, 423.

VILLEROY [le maréchal de], signe
 la déclaration de M. Olier contre les
 duels, t. II, 114.

VIMONT, Jésuite, admire la har-
 diesse de l'entreprise de Montréal,
 t. II, 436: offre le premier le saint sa-
 crifice dans cette ile, 438.

VINCENT DE PAUL [saint]: il est dis-
 ciple du père de Bérulle, t. I, 124. Est
 suscité de Dieu pour donner comme
 l'ébranlement général à toute l'é-
 glise de France, xv. M. Olier se met
 sous sa conduite en 1632, 59. 60 Il
 dirige M. Olier, 76. Le détermine à
 recevoir la prêtrise, 63, 76. M. Olier
 lui demande de ses prêtres pour ses
 missions d'Auvergne, 80. A la prière
 de M. Olier, il écrit à M. Alain de
 Solminihac pour la réforme de Pé-
 brac, 93, 94. 116. Saint Vincent le
 met en retraite avant de l'envoyer en
 Auvergne, 80. Il conclut de l'appari-
 tion de la mère Agnès, que M. Olier
 est appelé à de grands desseins, 81.

Au retour des missions, il permet à
 M. Olier de vendre son carrosse, 106,
 107.

Pourquoi M. Olier passe de la di-
 rection de saint Vincent sous celle du
 père de Condren, 122, 123. Il lui de-
 meure néanmoins uni, jusqu'à sa
 mort; le prend pour son conseil, 134,
 135, 153; t. II, 299. Saint Vincent
 l'empêche d'être docteur, t. I, 142.
 Pendant dix-huit mois, il le presse
 d'accepter l'épiscopat, ne connaissant
 point encore sa vocation pour les sé-
 minaires, 132, 133. Lui-même igno-
 rant qu'il dût avoir part à cette œu-
 vre, n'en avait point fait mention dans
 le projet de Bulle d'institution de sa
 compagnie, 430. Il donne des mis-
 sionnaires à M. Olier pour sa seconde
 mission d'Auvergne, 156, 162. M. O-
 lier lui rend compte de celle de S.
 Ilpse, 162, 163, de la quatrième
 mission, 170. Autre lettre, 172, 473.
 Il félicite M. Olier au retour de ces
 missions, 187.

Saint Vincent approuve que
 M. Olier commence un établissement
 à Vaugirard, 317. Il l'engage à pren-
 dre la cure de Saint-Sulpice, 349.
 Lui donne pour le second M. Le
 Vacher, 430. M. Olier lui demande
 M. Lucas, habile controversiste, 460.
 Il lui écrit de venir ranimer le zèle
 des dames de sa confrérie de la Cla-
 rité de la paroisse, 503. Il l'appelle
 son père, et veut que les siens le re-
 gardent comme tel, 367. Il a dessein
 de lui donner son abbaye de Pébrac,
 518. Il lui écrit au sujet d'un curé
 maltraité par le seigneur de sa pa-
 roisse, 525 et suiv. Dans l'affaire de
 la sédition, saint Vincent le a
 secours de M. Olier; sa charité hé-
 roïque, 549, 550. Saint Vincent est
 réputé l'auteur du tumulte; au lieu de
 se disculper, il justifie son ami, 552,
 555. Il est chargé par le Roi de
 terminer ce différend, 568. Il veut
 faire approuver par le Pape l'associa-
 tion formée par M. Olier, pour l'abo-
 lition des duels, t. II, 115. Prend
 part avec M. Olier à l'établissement
 de l'Union chrétienne, 127. Ils dissi-
 pent de concert les doutes de la mère
 Mechilde, 102, 124. Il agissent con-
 jointement pour la condamnation des
 erreurs de Jansénus, 162. Lettre que
 M. Olier écrit à saint Vincent, tou-

chant la réforme d'un monastère, 128. Saint Vincent vient conférer avec lui sur l'affaire du duc de Liancourt, 170. M. Olierse soumet à l'avis de saint Vincent au sujet de la nomination de M. de Foix à l'évêché de Pamiers, 295. 294. L'évêque de Grenoble écrit à saint Vincent afin d'avoir par son entremise M. Olier pour coadjuteur, 465. Saint Vincent visite M. Olier dans sa maladie, et admire

l'assiste à sa mort, 485. S'entretient avec lui de sa vie et de son ministère, 486. M. Olier comme un saint, et demande des grâces à Dieu par son entremise, 486. t. i. 155. Pacifique entre saint Vincent et M. Olier, 14.

Estime la charité de saint Vincent pour les ecclésiastiques de Saint-Sulpice, t. i. 560. Par son crédit, ils obtiennent grâce pour le prince Palatin, obligé de sortir du royaume, 186. Il le console après la mort de M. Olier, 184. Il assiste à l'élection du successeur de M. Olier, 485. 486. Il fait l'éloge de M. Olier aux prêtres de la Mission, 490. Chapitre inédit de la vie de saint Vincent, par Abelley, t. ii. 55. Au jugement du père de Condren, la grâce de saint Vincent était la prudence chrétienne, t. i. 292. Estime singulière que saint Vincent faisait du père de Condren, 126. Et de Marie de Valence, 178. 191.

VINCENT FERRIER (SAINT). M. Olier va en pèlerinage à son tombeau, t. ii. 29. 58.

VIRAZEL [M de], évêque de Saint-Brieux, fait l'oraison funèbre du père de Condren, t. i. 278.

VISITATION [ordre de la], suscitée au XVII^e siècle pour l'éducation de la jeunesse, t. i. XVI. Esprit de cet institut fondé sur la mortification in-

terieure, t. ii. 181. M. Olier conduit chaque année sa communauté au monastère de la rue Saint-Jacques, le jour de la Visitation et le jour de la mort du saint évêque de Genève, 179. Charité des religieuses du Puy pour le séminaire de cette ville, 472. Voyez Sales, Chantal, Rosset, Bressaud, Bonfard, Roussière, Mazelli, Saint-Michel, Villeneuve, de Fontaine.

VISITES du très-saint Sacrement: M. Olier les met en honneur parmi ses paroissiens, t. i. 490. 491.

VIVIEN, homme de chambre de M. Olier à Pébrac, t. i. 29.

VIVIERS M. Olier y établit le séminaire, t. ii. 575. Y visite la sœur de la mère Agnès, 476. Zèle du clergé de ce diocèse pour la mission des Cévennes, proposée par M. Olier, 414. Estime pour le séminaire, 574. Fruits de cet établissement, 575. Il est uni à celui de Saint-Sulpice, 574. Le bâtiment du séminaire est consumé dans un incendie, puis reconstruit, 575. Mission de Viviers, 424. Autre mission prêchée par les prêtres de Saint-Sulpice, après la révocation de l'édit de Nantes, 425.

VOYAGES. Combien Dieu protège M. Olier dans ses voyages, t. ii. 29. Pratiques de M. Olier pour les sanctifier : sa mortification, 20. 21. Son zèle à célébrer le saint sacrifice ; sa fidélité à l'oraison, 21. 22. Sa charité envers les pauvres, 22. 25. Envers ses compagnons de voyage, 24. 25. Son égalité dans les périls, 7. 8. Son zèle pour le salut des âmes, 26. Son humilité, 28. Son recueillement, 55.

VAILLIÈRE [Phelippeaux de la], archevêque de Bourges, donne à S. Sulpice la conduite de son séminaire, t. ii. 403.

W.

WORCESTER [le marquis de], Edouard Sommerset, t. ii. 429.

Y.

YVAN [le père], fondateur des religieuses de la Miséricorde, visite M. Olier et admire sa grande mortification, t. i. 521. 522. Il s'attache à M. Olier et seconde son zèle, 525. Estime du père Yvan pour M. Olier,

t. ii. 16. Il veut lui donner le gouvernement de son ordre, 104. Meurt à Paris ; M. Olier assiste à ses obsèques, 464. Ses dernières occupations, 495. Ouverture de son cercueil, 495. 496.

ERRATA

DU SECOND VOLUME.

Page 1.	titre.	vénérner	lisez, vénérer
— 6.	ligne 26.	réligieuses	— religieuses
— 58.	— 1.	Launoys	— Launoy
— 51.	— 8.	leurs étaient	— leur étaient
—115.	— 15.	leurs seront	— leur seront
—118.	— 7.	pas la une médiocre	— pas une médiocre
—140.	—	marge. Arnault	— Arnault
—160.	ligne 8.	déconcoulait	— découlait
—179.	— 1.	et comme le prouve	— comme le prouve
—180.	— 9.	sauveur ne	— sauver une
—181.	— 5.	la superbe ; par l'humilité :	— la superbe, par l'humilité ;
—200.	— 5.	en vous-même ayez	— ayez en vous-même
—211.	— 24.	et avec lesquels	— avec lesquels
—215.	— 27.	qui qui	— qui
—256.	— 15.	les grâces	— grâces
—241.	— 25.	de de	— de
—245.	— 16.	de de	— de
—255.	— 6.	accablante. En sorte	— accablante, en sorte
—257.	— 5.	symbole	— ciboire
—285.	— d. lig.	doicèse	— diocèse
—284.	— 35.	afin de rendre	— afin de le rendre
—525.	— 10.	l'œuvre filial	— l'amour filial
—540.	— 25.	d'appliquer sa rébellion	— d'appliquer à sa rébellion
—556.	— 52.	auprès de de	— auprès de
—559.	— 55.	en faveur de de	— en faveur de
—572.	— 11.	je ne n'ai pas vu	— je n'ai pas vu
—578.	— 29.	d'abondance	— d'abondance
—580.	— 29.	ne coopérant	— en coopérant
—588.	— 25.	Bourges	— de Bourges
—405.	— 15.	ardivilliers	— Hardivilliers
—415.	— 19.	et et pour	— et pour
—429.	— 15.	se convertit	— et se convertit
—445.	— 5.	de former	— de réformer
—445.	— 19.	de Galinée	— Galinier
—450.	—	indicat. 5. 4. 5.	— 1. 2. 5.
—467.	— 35.	uopte lle	— dont elle
—469.	— 18.	voyage	— voyage
—496.	— 14.	et sa grande surprise	— et à sa grande surprise
—514.	— 35.	certifie	— je certifie

